TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
40991

REVUE

DES

DEUX MONDES.

QUATRIÈME SÉRIE.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE DE SEINE, 14, BIS.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES.

TOME NEUVIÈME.

1837
I

ÈME SÉRIE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,
RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

1837.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
40991

SIEYES,

SA VIE ET SES TRAVAUX.

Emmanuel-Joseph Sieyes naquit à Fréjus le 3 mai 1748. Il fut destiné à la carrière ecclésiastique. Ce hardi novateur, cet esprit fier et peu obéissant, fut d'abord élevé dans un séminaire. Il acheva ses études à l'université de Paris, et prit sa licence en Sorbonne.

Mais il reçut une autre éducation que celle de l'église. Né au moment où le dix-huitième siècle acquérait tout son caractère, il respira pleinement les idées de ce siècle. Il grandit au milieu des ruines intellectuelles du passé, dont il vit tomber une à une toutes les croyances. Il apprit à rejeter l'autorité des traditions et à n'avoir confiance que dans le raisonnement. Appartenant à la seconde période de ce siècle, où les droits de l'esprit étaient reconnus sans que ceux de la société fussent encore admis, et où l'on éprouvait le besoin de passer des idées aux réformes, les institutions politiques devinrent l'objet principal de ses études et de son examen. Il s'accoutuma à regarder les arrangemens sociaux provenus de la conquête comme des abus, et les distinctions produites par l'inégalité comme des injustices. Il se prépara à n'accorder son obéissance qu'à la loi, et à ne reconnaître d'autre différence entre les

hommes que le mérite. Il pressentit la religion du droit, et il adopta avec ardeur, pour le réaliser plus tard, le dogme nouveau de l'égalité sociale, qui était le christianisme politique du monde.

Les ouvrages qui le frappèrent d'abord le plus et qui convenaient le mieux à ses goûts, furent les ouvrages de métaphysique : « Aucun livre, dit-il lui-même, ne m'a procuré une satisfaction plus vive que ceux de Locke et de Condillac (1). » La théorie du langage, la marche philosophique de l'esprit humain, les méthodes intellectuelles l'occupèrent alors fortement. Il pensa beaucoup, mais il n'écrivit rien. Il examina le système des économistes qui fondaient la richesse, non sur le travail de l'homme, mais sur les productions du sol. Il le trouva supérieur à la routine ancienne, mais il le regarda comme étroit et insuffisant. Il avait alors vingt-six ans. En 1775, il quitta Paris pour se rendre en Bretagne où il avait obtenu un canonicat. Peu de temps après, l'évêque de Chartres l'appela auprès de lui et le nomma successivement chanoine, vicaire-général et chancelier de son église. Facilement remarqué partout où il était, le clergé de Bretagne l'avait élu son député aux états de la province. Le diocèse de Chartres, à son tour, le choisit pour son conseiller-commissaire à la chambre supérieure du clergé de France. M. Sieyes prit part au gouvernement général d'un corps qui avait fourni à la monarchie de si habiles politiques, et qui devait donner quelques-uns de ses chefs les plus remarquables à la révolution. Il apprit alors la pratique des affaires, et de métaphysicien il devint politique et administrateur. Il partageait son temps entre ses fonctions et ses études. Il passait une partie de l'année à la campagne chez l'évêque de Chartres; et c'est là qu'il se livra à de profondes méditations sur l'organisation de la société et le mécanisme du gouvernement. Il ne suivit ni l'école historique de Montesquieu, ni l'école logique de Rousseau. Il n'admit pas la constitution du passé, et repoussa la démocratie pure. Il préféra la démocratie représentative (2). Il crut que cette forme politique

(1) *Notice sur la vie de Sieyes*, pag. 8. Paris, chez Muradat, 1794.

(2) « Le système du gouvernement représentatif est le seul qui soit digne d'un corps d'associés qui aiment la liberté, et pour dire plus vrai, c'est le seul gouvernement légitime. » (*Plan de délibérations à prendre par les assemblées de bailliage*, par M. Sieyes.) Ce système était le système monarchique. Il écrivit dans le *Moniteur* du 6 juillet 1791 les motifs de sa préférence. « Je le préfère, dit-il, parce qu'il m'est démontré qu'il y a plus de liberté pour le citoyen dans la monarchie que dans la république. »

consacrait le droit de tous les citoyens, et portait à la tête de l'état et à la direction des affaires les hommes les plus capables. Il pensait, à la différence de Rousseau, que l'individu devait être le but et non le pur instrument de l'état; en un mot, que l'homme passait avant le citoyen, le droit avant la loi, la morale éternelle avant les règles mobiles et changeantes des sociétés. Il voulait la monarchie, mais il la voulait restreinte, couronnant et ne supportant pas l'édifice. Les vieilles sociétés lui paraissaient des pyramides renversées qu'il fallait remettre sur leur base.

Passant de ses théories à leurs applications, il n'avait pas seulement arrêté les principes, mais les institutions et le langage même. On en jugera par l'anecdote suivante. En 1788, dans un de ses fréquens voyages de Paris à Chartres, il se promenait un jour aux Champs-Élysées avec l'un des plus illustres membres de cette académie (1). Il fut témoin d'un acte de brutalité commis par le guet qui était alors chargé de la police de Paris : une marchande occupait dans les Champs-Élysées une place où elle ne devait pas se tenir, et d'où le guet l'expulsa violemment; tous les passans s'arrêtèrent et firent éclater des murmures; Sieyes, qui était du nombre, dit : *Cela n'arrivera plus lorsqu'il y aura des gardes nationales en France.*

Le moment vint bientôt où les contemporains de Sieyes emportés vers les plus hardies et les plus complètes innovations, le prirent pour le représentant de leurs désirs et le rédacteur de leurs pensées. La révolution s'avançait à grands pas. Les réformes que réclamait le vœu public et qu'exigeaient les nécessités du temps, avaient été refusées par les corps privilégiés de l'état. La royauté, animée des meilleures intentions, n'avait pu les réaliser administrativement. Le désordre des finances, pour le rétablissement desquelles on avait vainement convoqué deux assemblées des notables, précipita encore le cours des choses, et força la couronne d'en appeler aux états-généraux, qui n'avaient pas été réunis depuis cent soixante-quinze ans.

Mais comment convoquer les états-généraux? les réunirait-on comme en 1614, en les faisant voter par ordre, ou adopterait-on

(1) On sait que la notice de M. Mignet a été lue le 28 décembre à l'Académie des Sciences morales et politiques.

un mode nouveau en les faisant voter par tête? Si on les faisait voter par tête, doublerait-on les députés du tiers-état, ou les maintiendrait-on à leur ancien nombre? En un mot, substituerait-on la loi des majorités au suffrage des classes, l'intérêt public à l'intérêt privé, le droit au privilége, et une assemblée puissante et réformatrice aux assemblées paralysées d'avance de l'ancienne monarchie? Telles furent les questions posées par le gouvernement lui-même.

M. Sieyes se hâta d'y répondre, et pour la première fois il comparut devant le public. Dans la tentative de réforme naguère faite par voie administrative, il avait été nommé membre de l'assemblée provinciale d'Orléans. Il avait vu la profondeur du mal, et l'inutilité du remède que la couronne avait employé pour le guérir. Il proposa alors le sien dans trois écrits qu'il publia coup sur coup en 1788 et au commencement de 1789. Ces trois écrits furent : 1° Son *Essai sur les priviléges*; 2° sa célèbre question : *Qu'est-ce que le tiers-état?* 3° les *Moyens d'exécution dont les représentans de la France pourront disposer en* 1789 (1).

Toutes ses vues étaient exposées dans ces écrits qui devinrent le symbole politique de la révolution. Rien n'égale l'effet que produisit sa brochure sur le tiers-état. Ce manifeste de la classe moyenne se résumait en trois questions et en trois réponses :

1° Qu'est-ce que le tiers-état? Tout.

2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien.

3° Que demande-t-il? A devenir quelque chose.

Dans cet écrit, qui prépara la victoire et le gouvernement de la classe moyenne, M. Sieyes s'attacha à prouver, et je me sers de ses propres expressions, que le *tiers-état formait une nation complète* (2), qu'il pouvait se passer des deux autres ordres, qui ne sauraient exister sans lui; et il alla jusqu'à dire : *Si la noblesse vient de la conquête, le tiers-état redeviendra noble en devenant conquérant à son tour* (3). Il prévit que la gloire allait, comme tout le reste, être bientôt roturière.

Il soutint que le tiers-état, composé de vingt-cinq millions de

(1) Le dernier de ces écrits fut composé avant les deux autres, quoiqu'il n'ait été imprimé qu'après eux.

(2) *Qu'est-ce que le tiers-état?* chap. Ier.

(3) *Ibid.*, chap. II.

personnes, devait avoir un nombre de députés au moins égal à celui des deux autres ordres qui ne comptaient pas plus de quatre-vingt mille ecclésiastiques et de cent vingt mille nobles; qu'il devait choisir ses députés dans son propre sein et non parmi les gens d'église, les gens d'épée et même les gens de robe, ainsi qu'il l'avait fait autrefois; qu'il devait renoncer à ses propres priviléges, parce qu'on n'est pas libre par des priviléges de corps, mais par des droits de citoyens qui appartenaient à tous (1).

Il prétendit qu'il n'existait pas de constitution; qu'il était nécessaire d'en créer une; que la nation seule en avait le droit et la mission; qu'il fallait se garder avec soin d'imiter la constitution anglaise, produit du hasard et des circonstances, ouvrage, selon lui, étonnant pour l'époque où elle avait été fixée, mais trop grossier et trop compliqué pour être au niveau des progrès faits par l'art social dont elle marquait l'enfance. « Quoiqu'on soit tout prêt, dit-il, à se moquer d'un Français qui ne se prosterne pas devant elle, j'oserai dire qu'au lieu d'y voir la simplicité du bon ordre, je n'y aperçois qu'un échafaudage de précautions contre le désordre (2). » Cette constitution ayant organisé en Angleterre la vieille société du moyen-âge, ne convenait ni à l'esprit rigoureux de Sieyes, ni à l'état social plus avancé de la France. Sieyes ne voulait pas constituer des différences, mais parvenir à l'unité, relever tout ce qui était tombé, mais faire mouvoir tout ce qui restait vivant. Une société homogène, un droit uniforme, un gouvernement représentatif exercé par procuration, la liberté individuelle uniquement limitée par la loi, la liberté de penser et d'écrire ne s'arrêtant dans son exercice que devant les droits d'autrui, une administration nationale et commune, et, pour faciliter et affermir ces grands changemens, une nouvelle circonscription du territoire qui anéantît les anciennes provinces avec leur existence séparée, leurs limites embarrassantes, leur rivalité intraitable, et leurs priviléges inopportuns; voilà les idées qu'il soutint, les innovations qu'il recommanda. On aimera sans doute à connaître en quels termes il proposa, dans son *plan de délibérations pour les assemblées de bailliage*, cette grande transformation ter-

(1) *Qu'est-ce que le tiers-état*, chap. II, § I et II.
(2) *Ibid.*, chap. IV, § VII.

ritoriale qui, réalisée d'après ses vues en 1789, a plus que toute autre chose fait la France moderne : « Ce n'est, dit-il, qu'en effaçant les limites des provinces qu'on parviendra à détruire tous les priviléges locaux. Ainsi, il sera essentiel de faire une nouvelle division territoriale par espaces égaux partout. Il n'y a pas de moyen plus puissant et plus prompt de faire sans trouble de toutes les parties de la France un seul corps et de tous les peuples qui la divisent une seule nation (1). » C'était là une idée de génie. La France lui doit sa forme, son égalité, la grandeur de ses ressources et la facilité de son action.

Qui appelait-il à accomplir cette révolution? Le tiers-état. Comment? Il faut ici l'écouter encore lui-même et constater ou sa prévoyance ou sa puissance : sa prévoyance, s'il aperçut l'avenir; sa puissance, s'il l'amena. Il invita le tiers-état, qui, selon lui, n'était pas un ordre, mais la nation, à se constituer en *assemblée nationale*, c'est son expression, si le clergé et la noblesse ne voulaient pas se réunir à lui pour délibérer en commun et par tête (2).

« Le tiers-état seul, dira-t-on, ne peut pas former les états-généraux. Ah! tant mieux! ajouta-t-il; il composera une *assemblée nationale!* — Mais on s'écrie que si le tiers-état s'assemble séparément pour former, non les trois états dits *généraux*, mais l'assemblée nationale, il ne sera pas plus compétent à voter pour le clergé et la noblesse que ces deux ordres ne le sont à délibérer pour le peuple. D'abord les représentans du tiers-état auront incontestablement la procuration de vingt-cinq ou vingt-six millions d'individus qui composent la nation, à l'exception d'environ deux cent mille nobles ou prêtres. C'est bien assez pour qu'ils se décernent le titre d'*assemblée nationale*. Ils délibéreront donc, sans aucune difficulté, pour la nation entière (3). » M. Sieyes allait même plus loin à cet égard que les autres; car il prétendait que le vote par tête était aussi peu juste que le vote par ordre, les représentans des deux cent mille privilégiés n'ayant pas un droit égal aux représentans des vingt-six millions de citoyens. Il portait dans ses projets d'innovations la rigueur de ses théories. Du reste, il en

(1) *Plan de délibérations*, etc.; *Opinions politiques et vie de Sieyes*, pag. 103, in-8°. Paris, chez Goujon, an VIII.

(2) *Qu'est-ce que le tiers-état?* chap. III, § III, et chap. VI.

(3) *Ibid.*, chap. VI.

convenait lui-même : « Je sais, disait-il, que de pareils principes vont paraître extravagans à la plupart des lecteurs. Mais, dans presque tous les ordres de préjugés, si des écrivains n'avaient consenti à passer pour *fous*, le monde en serait aujourd'hui moins *sage*. La vérité ne s'insinue que lentement dans une masse aussi grande que l'est une nation. Ne faut-il pas laisser aux hommes qu'elle gêne le temps de s'y accoutumer ; aux jeunes gens qui la reçoivent avidement, celui de devenir quelque chose ; et aux vieillards, celui de n'être plus rien ? En un mot, veut-on attendre pour semer le temps de la récolte ? Il n'y en aurait jamais (1). »

Mais ses idées allèrent plus vite et pénétrèrent plus profondément qu'il ne semblait le croire. Elles servirent alors de ralliement à l'opinion, et, plus tard, de modèle aux réformes.

Le doublement du tiers-état fut décidé, et les bailliages furent appelés à envoyer des députés aux états-généraux, que le gouvernement convoqua pour le mois de mai 1789. Sieyes, après avoir dirigé l'opinion, et avant de conduire les états-généraux, rédigea, pour guider les électeurs dans leurs choix et dans leurs cahiers, un *plan de délibérations à prendre par les assemblées de bailliage* qui contenait la révolution. Les électeurs de Paris décidèrent, conformément à ses conseils, que leurs suffrages ne se porteraient ni sur un noble ni sur un prêtre. Ils avaient vingt députés à nommer. Après en avoir choisi dix-neuf, ils rapportèrent leur arrêté pour élire Sieyes.

Les difficultés qu'il avait prévues entre les ordres se présentèrent au début même des états-généraux. Comme il les attendait, il les trancha. Il avait sur les autres membres des communes l'ascendant de la réputation, et l'avantage d'une pensée nette et d'un but précis. Aussi fut-il l'ame de leurs délibérations. Les deux premiers ordres ayant refusé, pendant près d'un mois, de se réunir au troisième pour vérifier les pouvoirs en commun, il proposa de *couper le câble qui retenait encore le vaisseau au rivage* (2). Il fit décréter la vérification des pouvoirs, tant en l'absence qu'en la présence des députés privilégiés ; il décida les communes, ainsi qu'il l'avait écrit une année auparavant, à se constituer en *assemblée na-*

(1) *Qu'est-ce que le tiers-état?* chap. VI et dernier.
(2) *Opinions et vie de Sieyes*, pag. 116.

tionale. Quelques jours après, l'assemblée qu'il avait portée à s'ériger audacieusement en premier pouvoir public, ayant été privée du lieu de ses séances, elle se réunit au jeu de paume, où Sieyes rédigea le serment célèbre et décisif prêté par tous ses membres, *de ne jamais se séparer, et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient, jusqu'à ce qu'ils eussent fixé la constitution et opéré la régénération de l'ordre public* (1). Enfin la couronne, dans la séance royale du 23 juin, ayant cassé tous les arrêtés précédens des communes, et ayant prescrit à ses membres de se séparer, Sieyes, après l'éloquente et fougueuse apostrophe de Mirabeau au grand-maître des cérémonies, se contenta de dire à ses collègues : *Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier... Délibérons* (2). On délibéra, et la révolution fut faite.

Sieyes, qui avait érigé le tiers-état en nation par sa fameuse brochure, qui venait de constituer le gouvernement de la classe moyenne en substituant l'assemblée des communes aux états-généraux du royaume, remania un peu plus tard la France de fond en comble, en brisant les anciennes provinces qu'il fit diviser en départemens. Le premier de ces changemens contenait la révolution de la société; le second, celle du gouvernement (3); la troisième, celle du territoire et de l'administration.

Quoique cette dernière mesure ait été présentée à l'assemblée constituante par Thouret, elle était l'œuvre de Sieyes (4). Il y tenait comme à une propriété exclusive, et je me souviens que lui ayant demandé, après 1830, s'il n'était pas le principal auteur de la division de la France en départemens. — « Le principal ! me répondit-il vivement et avec un juste orgueil; mieux que cela, le seul ! »

Après ces grands travaux, il prit part aux délibérations de l'assemblée sur d'autres points importans, quoique moins capitaux. Mais il rencontra des oppositions ou des dissidences, et, comme il était impérieux et absolu, il se refroidit et s'éloigna peu à peu. L'une des premières causes de sa retraite politique fut la discus-

(1) *Ibid.*, pag. 133.

(2) *Mémoires* de Bailly, vol. Ier, pag. 216.

(3) Sa *Déclaration des droits* servit en outre de fondement aux principes qui furent réalisés par l'assemblée.

(4) *Moniteur*, année 1789, no 79.

sion sur les biens du clergé. Il regardait la dîme comme l'impôt territorial le plus onéreux et le plus incommode pour l'agriculture. Il voulait donc qu'on l'abolît. Mais, comme elle représentait environ 70,000,000 de rente, il pensait qu'on ne devait pas en faire cadeau aux propriétaires fonciers, mais obliger ceux-ci à la racheter, afin de se servir de l'argent qui proviendrait du rachat pour payer la dette publique et diminuer les impôts. Son opinion n'ayant point prévalu, et la dîme ayant été simplement supprimée, il dit le fameux mot : *Ils veulent être libres et ne savent pas être justes.*

Attaqué à cause de ce mot, il prit de l'humeur et commença à se taire. Ses théories sur le jury qu'il voulait établir en matière civile comme en matière criminelle, en séparant le jugement du fait de l'application du droit, ayant succombé devant l'opinion des légistes de l'assemblée, son humeur s'accrut encore, et il se renferma dans un silence plus obstiné. Aussi, lorsqu'en mai 1790, on discuta le droit de paix et de guerre, et que Mirabeau, si puissant dans cette grave discussion, présenta à l'assemblée son projet d'arrêté en faveur du pouvoir royal, il s'écria à la fin de son premier discours :

« Je ne cacherai pas mon profond regret que l'homme qui a posé les bases de la constitution et qui a le plus contribué à votre grand ouvrage, que l'homme qui a révélé au monde les véritables principes du gouvernement représentatif, se condamnant lui-même à un silence que je déplore, que je trouve coupable, à quelque point que ses immenses services aient été méconnus, que l'abbé Sieyes... je lui demande pardon, je le nomme... ne vienne pas poser lui-même, dans sa constitution, un des plus grands ressorts de l'ordre social. J'en ai d'autant plus de douleur... que je n'avais pas porté mon esprit sur cette question, accoutumé que j'étais de me reposer sur ce grand penseur de l'achèvement de son ouvrage. Je l'ai pressé, conjuré, supplié au nom de l'amitié dont il m'honore, au nom de la patrie.... de nous doter de ses idées, de ne pas laisser cette lacune dans la constitution; il m'a refusé; je vous le dénonce. Je vous prie à mon tour d'obtenir son avis qui ne doit pas être un secret; d'arracher enfin au découragement un homme dont je regarde le silence et l'inaction comme une calamité publique. »

Malgré ces glorieuses et retentissantes provocations, Sieyes demeura inflexible. Depuis cette époque, il n'intervint plus que rarement dans les débats de la constitution. Il refusa d'être nommé évêque de Paris. Élu membre de l'administration départementale de la Seine avec plusieurs de ses amis politiques, il se démit de ses fonctions après l'assemblée constituante, et se retira à la campagne. Il y demeura pendant toute l'assemblée législative. Il ne prit dès-lors aucune part à la grande lutte qui éclata entre les révolutionnaires de la première et de la seconde époque. Aussi, lorsque la monarchie eut été renversée au 10 août, il fut nommé membre de la convention par les départemens de la Sarthe, de l'Orne et de la Gironde. En arrivant dans cette nouvelle assemblée, aux sentimens qu'il aperçut, au langage qu'il entendit, il comprit que son temps était passé ou qu'il n'était pas encore venu. Il y trouva, cependant, quelques anciens amis, et il y devint l'objet des repects reconnaissans des membres modérés et libres encore. Aussi fut-il nommé président de l'assemblée presque à son début, et il fit partie de plusieurs comités importans. Dans une tragique circonstance, il n'ajouta point à son vote les paroles qu'on lui a reprochées. Il ne se mêla point au mouvement chaque jour plus passionné des partis. Il se borna à présenter quelques projets d'organisation. Celui qu'il proposa sur l'administration de la guerre était trop régulier pour n'être pas rejeté. Croyant, non sans motif, que son nom nuisait à ses idées, il essaya d'être utile sous le nom d'autrui. Il chargea M. Lackanal, alors membre comme lui du comité d'instruction publique et plus tard de cette académie, d'un vaste plan sur l'enseignement général. Mais le comité de salut public l'ayant su, fit rejeter son projet d'organisation et le raya lui-même du comité de l'instruction publique. Ce n'était pas le moment des lois, mais des passions; des lumières, mais des combats; de la liberté, mais de la dictature. Sieyes vit s'évanouir ses espérances et succomber ses amis. Silencieux et morne, il s'enveloppa dans son manteau. Resté debout sur le tillac du vaisseau battu par cette tempête, il attendait d'un instant à l'autre le coup de vent qui devait le renverser. Il traversa ainsi les longs et terribles orages déchaînés sur la France jusqu'au 9 thermidor; et lorsqu'un de ses amis lui demanda plus tard ce qu'il avait fait pendant la terreur : — « Ce que j'ai fait? lui répondit Sieyes, j'ai vécu. »

— Il avait en effet résolu le problème pour lui le plus difficile de ce temps, celui de ne pas périr.

Après le 9 thermidor, il fut l'un des chefs du parti légal et modéré de la convention. Il proposa et il obtint la rentrée des girondins proscrits. Voulant mettre désormais l'assemblée à l'abri des factions extérieures, il fit adopter la loi martiale contre les émeutes et désigner la ville de Châlons-sur-Marne pour son lieu de refuge et de réunion, si l'on attentait encore à sa liberté. Nommé président de la convention et membre du nouveau comité de salut public, il coopéra aux premières ébauches de pacification intérieure et aux premiers traités que la révolution française négocia avec les vieux états de l'Europe résignés à son existence et convaincus par ses victoires. Il alla lui-même en Hollande conclure un traité d'alliance qui fut signé à la quatrième conférence. Les traités de Bâle avec la Prusse et avec l'Espagne, en 1795, auxquels Sieyes prit une fort grande part comme l'un des principaux chefs du gouvernement, détachèrent ces deux puissances de la coalition européenne. La révolution française consacra par les traités ce qu'elle avait acquis par l'épée, le droit de vivre et d'être grande, son existence et ses conquêtes.

Le but que paraît s'être proposé à cette époque Sieyes fut la pacification et la grandeur de son pays. Il ne songea ni à le constituer, ni à le régir. En effet, appelé à préparer la constitution directoriale de l'an III, il ne contribua point à sa rédaction. Nommé l'un des cinq directeurs, il déclina cette part de souveraineté. Il ne consentit donc à être ni législateur, ni gouvernant, et il attendit un moment plus favorable pour ses idées et pour son autorité. Il rentra volontairement dans l'inaction.

Ce fut à cette époque que l'un de ses compatriotes du département du Var, l'abbé Poulle, se présenta chez lui et lui tira un coup de pistolet à bout portant. Une balle lui fracassa le poignet, une autre lui effleura la poitrine. Il montra beaucoup de sang-froid. Appelé en témoignage, et voyant à l'audience que les penchans des juges étaient pour l'accusé, de retour chez lui il dit spirituellement à son portier : « Si Poulle revient, vous lui direz que je n'y suis pas. »

Quelque temps après, l'occasion de consolider et d'étendre l'œuvre pacificatrice à laquelle il avait travaillé vers la fin de la con-

vention s'étant présentée, Sieyes, qui avait refusé d'être directeur, accepta les fonctions de ministre plénipotentiaire à Berlin. Le moment était beau et grand. Les victoires qui avaient conduit aux traités de paix avec la Prusse, la Hollande et l'Espagne, avaient été suivies de victoires encore plus éclatantes et plus décisives, qui avaient obligé l'Autriche à accepter la paix de Leoben. Toutes les vieilles armées aristocratiques de l'Europe avaient succombé devant ces bourgeois d'abord dédaignés et alors redoutés, dont le temps était venu, qui forcés de prendre l'épée s'en étaient servi comme naguère de la parole, comme auparavant de la pensée; qui étaient devenus d'héroïques soldats, de grands capitaines, et avaient ajouté à la formidable puissance de leurs idées les prestiges de la gloire militaire et l'autorité de leurs conquêtes.

La paix était faite avec toutes les puissances continentales qui avaient été en guerre avec la France; les conditions en avaient été réglées avec l'Autriche à Campo-Formio, et allaient être discutées avec l'empire germanique à Rastadt. Le jeune vainqueur de l'Italie, ne trouvant plus de guerre en Europe, était allé exercer son génie et continuer sa gloire en Egypte. Il ne restait en dehors des puissances pacifiées que l'Angleterre et la Russie. Ce fut sur ces entrefaites que Sieyes fut envoyé extraordinairement à Berlin.

Le directoire craignait une nouvelle coalition de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, dans laquelle on chercherait à entraîner la Prusse. Il donna pour mission à Sieyes, dans ses instructions secrètes, de proposer au gouvernement prussien une alliance offensive et défensive, à laquelle prendraient successivement part l'Espagne, la Suède, le Danemarck, la Hollande, et plusieurs princes de l'Empire. Il devait lui offrir, en cas de guerre, des agrandissemens vers le nord et vers l'est, en exécutant la sécularisation des états ecclésiastiques, qui fut réalisée trois ans plus tard à Lunéville, et de former une confédération germanique que Napoléon organisa après la paix de Presbourg. S'il ne réussissait pas dans cette proposition, il devait se replier sur la neutralité de la Prusse et la maintenir avec force. On avait fait choix du négociateur le plus favorable au système prussien et le plus considéré en Allemagne.

En remettant ses lettres de créance au jeune roi de Prusse, qui venait à peine de monter sur le trône, Sieyes lui dit : « Sire, j'ai

accepté la mission qui m'a été confiée, parce que je me suis constamment prononcé dans ma patrie et au milieu de toutes les fonctions auxquelles j'ai été appelé, en faveur du système qui tend à unir par des liens intimes les intérêts de la France et de la Prusse; parce que les instructions que j'ai reçues étant conformes à mon opinion politique, mon ministère doit être franc, loyal, amical, convenable en tout à la moralité de mon caractère; parce que ce système d'union d'où dépendent la bonne position de l'Europe et le salut peut-être d'une partie de l'Allemagne eût été celui de Frédéric II, grand parmi les rois, immortel parmi les hommes; parce que ce système enfin est digne de la raison judicieuse et des bonnes intentions qui signalent le commencement de votre règne (1). »

Mais il ne réussit point dans la première partie de sa mission. Il trouva un gouvernement circonspect, une société hostile, un roi nouveau, un ministre indécis qu'il appelait le ministre des ajournemens, qui redoutait les conversations comme les engagemens, et qui croyait gagner toutes les affaires qu'il évitait de traiter. Toutefois, si le représentant de la révolution essaya vainement d'engager le cabinet prussien dans une alliance avec elle, ses ennemis tentèrent tout aussi vainement de la précipiter dans une coalition contre elle. Sa prudence, excitée par le souvenir de ses désastres de 1792, résista aux menaces de la Russie et aux offres de l'Angleterre. De son regard pénétrant et sûr, Sieyes vit sur-le-champ que la Prusse ne renoncerait à sa neutralité pour personne, l'annonça au directoire avec une opiniâtre assurance, lorsque le prince Repnin, le comte de Cobenzel, lord Elgin, lord Grenville, se succédaient à Berlin, et même après que la coalition se fut déclarée par l'attentat de Rastadt.

Quant à lui, nommé coup sur coup député aux cinq-cents par le département d'Indre-et-Loire et membre du directoire, il quitta Berlin en mai 1799, après y être demeuré un peu moins d'une année. Il y était arrivé avec la réputation d'un publiciste profond; il en partit avec celle d'un observateur habile, d'un homme grave et spirituel, d'un politique supérieur, qui avait représenté son pays avec dignité et avait su convaincre de sa puissance. Pendant la durée de cette mission, il écrivit une correspondance restée

(1) Correspondance de Prusse, année 1798, aux Archives des affaires étrangères.

inédite et qui est un monument de sagacité, de prévoyance, de vigueur, et où les jugemens fins de l'homme d'esprit abondent à côté des vues fermes et élevées de l'homme d'état (1).

Arrivé à Paris, il ne trouva que faiblesse et anarchie. Le désordre était partout. Le gouvernement directorial touchait à son terme. La constitution de l'an III, provisoire et impuissante comme les autres, n'avait pu imposer la paix aux partis et donner l'ordre à la France. Le directoire l'avait violée contre les conseils, au 18 fructidor; les conseils la violèrent à leur tour contre le directoire, qui fut contraint de sacrifier trois de ses membres. Entouré de ruines, voyant les vieilles passions s'agiter encore avec fougue malgré leurs fatigues, ne trouvant plus ni loi respectée, ni puissance forte, ni ressort moral, apprenant même que la gloire et la sûreté de la révolution étaient compromises en Italie et menacées en Hollande et en Suisse, Sieyes, vers lequel se tournaient toutes les espérances, crut le moment venu d'opérer un changement définitif qui pût asseoir la société française dans l'ordre et la liberté. Il pensa que sa constitution pouvait s'établir, et il conçut dès-lors ce qu'il réalisa quelques mois plus tard au 18 brumaire. Mais comment et par qui exécuter ce dessein? Depuis quelque temps l'instrument des mutations politiques n'était plus le peuple, mais l'armée. Sieyes chercha dès-lors un général, et son mot fut : *Il me faut une épée.* Il espéra l'avoir trouvée dans Joubert. Il lui fit donner le commandement de l'armée d'Italie, pour qu'il y acquît de la gloire et qu'il la mît ensuite au service de ses idées. Mais la Providence, qui se joue des volontés humaines et qui appelle dans ses voies et à ses œuvres les hommes les plus propres à y marcher et à les accomplir, lui destinait un autre coopérateur. Joubert fut tué à Novi. Aux désordres intérieurs se joignirent alors les revers militaires. Le directoire regrettait d'avoir envoyé si loin le plus puissant de ses défenseurs et la plus glorieuse de nos armées. Il chargea M. de Bouligny, ministre d'Espagne à Constantinople, de négocier avec la Porte l'évacuation de l'Égypte et le retour de l'armée et du général qui l'avaient conquise. L'un de nos confrères, M. Reinhart, ministre des affaires étrangères à cette époque, écrivit, le 18 septembre 1799, au général Bonaparte :

(1) Cette correspondance est renfermée dans trois volumes in-folio sur la Prusse, années 1798 et 1799, et se trouve aux Archives des affaires étrangères.

« Général, le directoire exécutif m'a chargé de vous dire qu'il s'intéresse avec sollicitude à votre situation, à celle de vos généreux compagnons d'armes et de travaux ; qu'il regrette votre absence et qu'il désire ardemment votre retour.... Il vous attend, vous et les braves qui sont avec vous. Il ne veut pas que vous vous reposiez sur la négociation de M. de Bouligny. Il vous autorise à prendre, pour hâter et assurer votre retour, toutes les mesures militaires et politiques que votre génie et les évènemens vous suggèreront (1). »

Cette lettre mémorable et restée secrète jusqu'à ce jour, ne parvint pas à celui qu'elle appelait et qui venait tout seul vers ses grandes destinées. Presqu'au moment où elle partait de Paris, le général Bonaparte débarquait à Fréjus. Ce qu'on désirait en France, il l'avait deviné en Egypte, et, se fiant à sa fortune et au besoin que le monde avait de lui, il était parti seul sur un vaisseau, avait traversé la Méditerranée et les escadres anglaises, et apporté son sauveur à la France et à l'Europe son vainqueur.

Des côtes de Provence à Paris, le général Bonaparte se vit l'objet de la curiosité universelle et de l'attente publique. Il fut fêté, admiré, s'empara des imaginations et fut maître des volontés. Mais il ne pouvait rien sans Sieyes, pas plus que Sieyes sans lui. Ces deux hommes extraordinaires à des titres si divers, et dont l'un allait perdre sa tranquille lumière dans les rayons éblouissans de l'autre qui se levait comme un soleil nouveau pour tout faire pâlir et tout éclipser, désiraient vivement se voir. Sieyes le craignait cependant un peu, et ce n'était pas sans raison. On les rapprocha, et ils s'entendirent pour accomplir ensemble le 18 brumaire.

Dans cette journée célèbre, qui fut à proprement parler la dernière de la vie historique de Sieyes, le philosophe montra peut-être plus de sang-froid et de résolution que le général. Le lendemain Sieyes perdit le reste de ses illusions constitutionnelles. Il avait prévu que son inégal associé s'approprierait leur victoire commune en disant, lorsqu'on les avait rapprochés : « Vous verrez où il nous mènera, mais il le faut. » — Il dit alors : « Nous avons un maître ; il peut tout ; il sait tout, et il veut tout. » Dès ce moment, Sieyes termina volontairement son rôle. Il ne consentit

(1) Correspondance de Turquie, année 1799, aux Archives des affaires étrangères.

point à être second consul, et jugeant que le temps des idées était passé, et que celui de la force était venu, il abdiqua. Avec lui finissait la souveraineté des théories.

Cependant sa constitution, pour laquelle il avait entrepris le 18 brumaire, fut en partie adoptée par le premier consul, qui l'accommoda à son usage. Sieyes avait senti qu'il fallait une révolution d'ordre en 1800, comme il en avait fallu une de renouvellement en 1789. Pour y arriver, il avait projeté une constitution différente de toutes celles qui l'avaient précédée, propre, selon lui, à entretenir le mouvement social sans le précipiter, et à modérer la puissance de la parole, qui lui semblait avoir beaucoup contribué à tout perdre. Dans cette constitution, il faisait juger ce qu'auparavant on avait fait délibérer. Le corps législatif était un tribunal muet de judicature, devant lequel le tribunat, avocat de la nation, et le conseil d'état, avocat du gouvernement, plaidaient la loi. Le jury *constitutionnaire*, qui devint le sénat conservateur, veillait au maintien de la loi, et recevait dans son sein les grands ambitieux pour les absorber et les vieux serviteurs de l'état pour les récompenser. Un grand électeur couronnait cet édifice, possédant la plus haute position sans avoir la suprême autorité, nommant parmi les candidats du peuple les membres des grands corps de l'état, mais ayant la mission de choisir sans avoir le droit de gouverner. Sieyes espérait ainsi concilier la liberté et l'ordre, le mouvement et la stabilité, l'action nationale et la force du pouvoir.

Le premier consul rompit ce savant équilibre et se joua de ces prévoyantes et vaines combinaisons. Il avait l'ambition et le génie du commandement. Ses contemporains étaient d'ailleurs ses complices. Ils avaient besoin d'un grand homme, et ils semblaient craindre que la volonté qui pouvait pacifier les partis fût contenue, que la main qui pouvait relever les ruines fût arrêtée, et qu'on ne laissât point libre l'épée qui devait défendre la France. Le premier consul accepta la dictature que lui décernait son temps. Il prit dans les idées de Sieyes ce qui pouvait faciliter son propre pouvoir. Depuis 1800 jusqu'en 1814, toutes les constitutions se modelèrent en grande partie sur les plans de Sieyes, dont le génie original fournit ainsi à la révolution ses idées fondamentales, et à l'empire ses formes législatives.

Quant à lui, il ne voulut plus rien être. Cependant, bien qu'il

eût refusé la place de second consul, quelques honneurs allèrent encore le chercher sans qu'il les désirât : le sénat conservateur le choisit pour son président, et l'empereur le nomma comte; mais il se démit de la présidence du sénat, et ne prit part ni aux conseils ni aux actes de l'empire. Pendant toute cette époque, il s'effaça politiquement. Membre de cette classe des sciences morales et politiques de l'Institut, au sein de laquelle l'avaient appelé les premiers les travaux de toute sa vie, il avait passé dans l'Académie française lorsque cette classe avait été supprimée, pour y revenir lorsqu'elle a été rétablie. Il vivait alors avec quelques amis, restes des anciens temps, et conservateurs des idées qui n'avaient péri un moment que pour renaître sous une forme plus réelle et plus durable. L'empire avait renversé ses plans, la restauration bouleversa son existence. Après avoir souffert dans ses idées, il fut privé de son pays. Il passa quinze ans en exil, depuis 1815 jusqu'en 1830. A cette époque, l'octogénaire M. Sieyes, qui avait coopéré aux plus grands évènemens du dernier siècle, assisté aux prodiges et aux catastrophes de celui-ci, vit se terminer la révolution de 1789 par celle de 1830, vint jouir, dans sa patrie recouvrée, de la liberté dont il avait été l'un des principaux fondateurs, et finir dans le repos et l'obscurité une vie qui s'est éteinte à quatre-vingt-huit ans, désirant être jugé sur ce qu'il avait fait, et ne croyant pas avoir besoin de laisser des explications à la postérité pour être grand devant elle.

C'est ici le moment d'apprécier cet esprit puissant et singulier, et de le faire avec le respect dû à un confrère illustre, mais avec l'impartialité qu'exige l'histoire à laquelle il appartient. Sieyes était plus un métaphysicien politique qu'un homme d'état. Ses vues se tournaient naturellement en dogmes. Il avait prodigieusement d'esprit et même de causticité, plus de clarté et de vigueur de style que d'éclat, et moins d'art que d'arrangement. Mais il manquait de talent oratoire, et quoiqu'il fût très fin et connût bien les hommes au milieu desquels il avait vécu, il n'aimait pas à les mener, et peut-être n'avait-il pas ce qu'il fallait pour le faire. Il savait prendre de l'ascendant, mais il ne travaillait pas à le conserver. Il cherchait peu à se produire. Hardi d'esprit, et dans l'occasion courageux de caractère, il était circonspect et timide par orgueil. Il ne se livrait aux évènemens comme aux hommes que

lorsqu'ils le recherchaient et pour ainsi dire le gâtaient. Sinon, il se retirait en lui-même, avec un dédain superbe, et voyait passer le monde devant lui en observateur et presque en indifférent. A chaque époque, il fallait qu'on acceptât sa pensée ou sa démission. Appartenant à une génération qui avait plus vécu jusque-là dans les abstractions que dans les réalités, il croyait que tout ce qui se pensait se pouvait. Il s'exagérait, comme la plupart de ses contemporains, la puissance de l'esprit; il tenait plus compte des droits que des intérêts, des idées que des habitudes; il avait quelque chose de trop géométrique dans ses déductions, et il ne se souvenait pas assez, en alignant les hommes sous son équerre politique, qu'ils sont les pierres animées d'un édifice mouvant. Cependant il a laissé la forte empreinte de son intelligence dans les évènemens. Il a été l'ami ou le maître des hommes les plus historiques de notre temps. Beaucoup de ses pensées sont devenues des institutions. Il a vu, avec un coup d'œil sûr, arriver une révolution qui devait se faire par la parole, se terminer par l'épée; et il a donné la main, en 1789, à Mirabeau, pour la commencer, au 18 brumaire à Napoléon pour la finir : associant ainsi le plus grand penseur de cette révolution à son plus éclatant orateur et à son plus puissant capitaine.

MIGNET.

DES
POÈTES ÉPIQUES.

III.
L'ÉPOPÉE FRANÇAISE.[1]

Au moment où le génie païen venait de disparaître, on entendit un chœur de voix sortir du fond des catacombes; c'était le chant de l'éternelle poésie qui ressuscitait avec le Christ. Durant quatre siècles les litanies des martyrs formèrent l'épopée de l'avenir. L'art chrétien naquit dans un tombeau, comme la société chrétienne.

Pendant que Rome s'écroule, l'hymne ecclésiastique retentit comme la trompette du jugement dernier; depuis saint Ambroise jusqu'à saint Bernard, un éternel *Te Deum*, qui passe de bouche en bouche, célèbre en des mots différens l'humanité perdue et rachetée. Ce chant immense de l'église, prolongé de génération en génération, fait le lien de la société qui n'est plus et de la société nouvelle. Il occupe dans la civilisation des modernes la place du chœur dans la civilisation grecque. Quand tous les empires

(1) Voyez les livraisons des 15 mai et 15 août 1836.

sont tombés, comme des acteurs, et que les faux dieux ont jeté le masque, il reste seul sur la scène, et c'est lui qui tire la morale de la pièce. Il éclate comme le clairon; il vibre comme la harpe; il enfle sa voix comme l'orgue; il balbutie comme un peuple de ressuscités. Tout émane de lui; tout commence par lui : rhythme, stance, ode, drame, épopée. La poésie, depuis deux mille ans, s'appuie sur l'hymne, comme l'architecture gothique sur le pilier byzantin.

En même temps naissaient les légendes, poèmes qui n'appartiennent à personne; sans formes comme la société qui les produit, ils vivent, pour ainsi dire, secrètement dans les cœurs, et croissent avec l'herbe sur les tombeaux des saints et des martyrs. L'union du ciel et de la terre, du dieu et de l'homme, était alors si complète, que le merveilleux et le divin apparaissaient en toutes choses. Ce n'étaient pas seulement les ames des hommes qui étaient enivrées de la foi nouvelle : l'univers muet, saisi de repentir, semblait abjurer aussi les voluptés passées, et un nouveau soleil sortait de la nuit païenne, rajeuni dans le baptême d'un océan immaculé. En ce temps-là, les lions creusaient le tombeau des anachorètes; les oiseaux de proie apportaient aux ermites le pain des anges dans les cavernes. Au fond des cellules, les saints se taisaient pour entendre sur le toit le cantique des hirondelles à l'étoile matinale. Le matin et le soir, les cigales (1) écoutaient, comme les panthères, la prière des cénobites; et les biches sauvages (2) venaient lécher la main des vierges à la porte des monastères. Sur le tombeau des fiancés, la vigne mystique se mariait miraculeusement aux roses de Judée. Alors aussi finissaient les invasions barbares; et le pape Grégoire (3) voyait dans le ciel de Rome les deux archanges vengeurs du Christ remettre dans le fourreau l'épée d'extermination. Dans leurs sépulcres olympiens, les dieux ressuscitaient sous des formes nouvelles. Sur le chemin des solitaires, les faunes effrontés enflaient leurs pipeaux; et dans la Thébaïde, les divinités de l'Égypte, noircies par le soleil, venaient murmurer à l'oreille d'Antoine les incantations du désert.

(1) Vir Dei manum extendens vocavit dicens: Soror mea cicada, veni ad me. Quæ statim obediens, etc. Sanctus Franciscus, Legend. aurea, pag. 176.

(2) Acta sanctorum. Martii, tom. II, pag. 606.

(3) Legenda aurea, de sancto Gregorio.

Ailleurs, le géant Christophe emportant sur ses épaules le Christ nouveau-né, et lui faisant franchir le grand fleuve, était un symbole des peuples barbares qui recueillaient le christianisme au berceau, et l'aidaient à franchir la limite des vieux empires. Les idées les plus hautes comme les sentimens les plus simples, la nature, l'histoire, le monde, se résumaient ainsi dans des emblèmes divins. Sur les ruines de la mythologie païenne ressuscitait une mythologie spiritualiste et sainte. L'église enfantine, comme la vierge de Raphaël, s'asseyait parmi les fleurs des champs, et rêvait. Le Christ au berceau jouait auprès d'elle avec les insignes du Calvaire. Poésie du dogme naissant et de la foi inviolée! fondement de tout ce qui s'appellera plus tard imagination, mélodie, sculpture, peinture et art catholique!

Au milieu de cela, quand on voit les peuples germaniques passer le Rhin, on doit croire que leurs traditions vont former les élémens dominans de l'art au moyen-âge. Mais il n'en est rien. Leurs souvenirs s'évanouissent comme leurs langues, et la chaîne commence à se rompre sitôt qu'ils quittent le sol natal. Les bardes des Celtes ont laissé avec leurs noms quelque trace dans l'imagination de la France au moyen-âge. Les traditions héroïques des Francs, des Bourguignons, des Goths, n'en ont laissé aucune. Tout ce que ces peuples ont gardé de leur passé a été l'habitude des chants de guerre. Ainsi, l'hymne, la légende, le chant guerrier, le lai des bardes, voilà les premiers rudimens de l'art en France. Chacune de ces formes se développant séparément, il y avait une poésie et point de poèmes, comme il y avait des débris de peuples et point de peuple, des hommes et point de société.

Si de cette première époque, on jette les yeux sur le XIIe siècle, un grand miracle est accompli; la société est née. Le germe caché dans le sillon barbare a lentement percé le sol. Des siècles serfs, et qui n'ont point de nom, courbés sur la glèbe, ont travaillé sans bruit; ils n'ont point vu leur œuvre; et maintenant, comme une plante qui naîtrait d'elle-même, une architecture nouvelle surgit de terre. En même temps, des compositions épiques de trente, de quarante, de soixante mille vers, éclatent presque à la fois, dans des dialectes naissans. Qui a ainsi enchanté la terre de la barbarie? Qui a délié la langue des siècles muets? Le catholicisme et la féodalité. Pendant que la société se formait de l'alliance de l'église

et de la force barbare, l'épopée qui devait la représenter se formait de l'alliance de la légende et du chant de guerre.

La première chose que l'on remarque dans ces poèmes, c'est que les évènemens qui se passaient au temps où ils furent composés n'y tiennent point de place; ces temps furent pourtant de ceux où l'homme s'agita le plus. Les cœurs vibraient encore au souvenir de saint Bernard. L'émancipation des communes qui est partout le signal de l'émancipation des langues vulgaires, la France et l'Angleterre mises l'une après l'autre en interdit, les croisades, la guerre des Albigeois, la bataille de Bovines, la prise de Constantinople, Innocent III, Philippe-Auguste, Richard-Cœur-de-Lion, Frédéric II, Dandolo, remplissaient ces jours de colère et de bruit; et pourtant jamais l'homme ne vécut dans une séquestration plus complète du monde réel. Au milieu de ce fracas, le siècle, sous le cilice, se condamnait et se macérait lui-même. Les yeux baissés, sans rien voir autour d'eux, les peuples, comme des fantômes qui vont à Josaphat, s'acheminaient vers la Syrie. La Terre repentante se cachait sous l'aile des anges de la passion. Rois, empereurs, nations, tous reniaient le présent. Comment le poète eût-il fait autrement?

En vain une épopée vivante l'environnait; en vain l'un après l'autre les peuples-pélerins vinrent à passer devant son seuil; il ne détourna pas les yeux vers eux. Comme le saint dans sa cellule, le trouvère ne vit que l'idéal qui lui avait été légué par la tradition; il ne chercha que son propre songe. Si les évènemens qui le réveillaient au milieu de ce songe divin entrèrent pour quelque chose dans ses chants, ce fut à son insu. A travers le bruit des armées des croisés, il n'entendit que les pas des paladins sur la feuillée, dans les forêts enchantées d'Ardennes ou de Broceliande. Le XIIIe siècle, qui est pour nous aujourd'hui le paradis de la foi, avait déjà son âge d'or, vers lequel il se retournait avec douleur. Cet idéal religieux que nous cherchons dans le moyen-âge, le moyen-âge le cherchait dans les temps qui l'ont précédé; et véritablement les grandes épopées de cette époque ne sont que l'expression de cet infini désir d'une condition qui n'a jamais été éprouvée, mais dont le christianisme avait éveillé l'idée. Elles prouvent irrésistiblement que les hommes n'étaient point frappés de la poésie qui se développait sous leurs yeux. Ils regrettaient une chose qui

n'avait jamais été, qui ne pouvait pas être, et ce regret prodigieux d'un passé impossible fut le principe et l'aliment de toute la poésie au moyen-âge. L'empire d'Arthus et celui de Charlemagne devinrent le paradis terrestre de la féodalité et du catholicisme. Toutes les pensées, repoussées de la réalité, se réfugièrent, comme des veuves et des orphelines, dans leurs châteaux imaginaires. L'un et l'autre, ils devinrent les rois de l'empire idéal, et chevauchèrent, entourés de leurs paladins, à travers la contrée des songes qui leur était inféodée. Chaque civilisation a commencé ainsi par se créer un passé imaginaire, l'Orient son Eden, la Grèce son âge d'or, Rome le temps d'Évandre. Arthus est l'Évandre du moyen-âge.

De cette vue générale si l'on descend à un examen plus détaillé, on s'aperçoit d'abord que ces deux noms d'Arthus et de Charlemagne, qui se partagent l'empire des songes, marquent deux systèmes différens de tradition, d'origine et d'art. Inconnus l'un à l'autre, ils règnent chacun dans un monde séparé; et tout le système religieux et politique du moyen-âge se trouve figuré dans ces deux vivans emblèmes.

Arthus, parmi les rochers de Cornouailles, au milieu des paladins qui s'égarent dans les forêts primitives, est le vague représentant d'une nation perdue. Les souvenirs des peuples dépossédés par les invasions germaniques se sont rassemblés sous sa couronne; les forêts enchantées, les chênes fatidiques, les sources qui provoquent les tempêtes, les nains errans sur les décombres, les serpens ensorcelés, les monstres de la mythologie des Celtes, voilà ce qui reste de ces souvenirs. Dans cet horizon imaginaire, Arthus, qui n'a rien de commun avec les chevaliers d'origine germanique, est le roi des songes de la population conquise. Il vit refoulé dans le pays de Galles, avec le peu de sujets qu'il a conservés, Parceval, Lancelot, Tristram, Yseult la blonde; fantômes d'un peuple évanoui, ils ne poursuivent que des fantômes.

Bien différent est Charlemagne. Maître du monde, dans ses voyages fabuleux, il erre librement des Pyrénées aux Ardennes, des Ardennes en Terre-Sainte. Ses grands vassaux, Renaud de Montauban, Aubry le Bourguignon, Guillaume, Olivier, les fils Aymon, installés dans leur donjon, ont pris fortement possession du sol. Ils sont d'origine franke et barbare. Leurs exploits se-

rattachent à l'établissement de la féodalité. Ils en sont les champions et les héros.

Cette première différence en entraîne de plus grandes. Le personnage d'Arthus, plus imaginaire, se pliait plus facilement aux fantaisies des légendaires. De là son palais devient promptement un des centres de la poésie ecclésiastique. Son empire est celui de l'ascétisme et de la macération. Arthus est le roi de la légende; Charlemagne reste le roi du poème héroïque. Comme il y avait dans la société deux principes fortement constitués, l'église et la féodalité, il y eut aussi deux mythologies, deux héros, deux systèmes de poésie épique, lesquels jusqu'au bout se distinguèrent l'un de l'autre par deux systèmes de rhythme et de versification.

Dans le cycle d'Arthus, la poésie de l'église s'est rencontrée quelque part avec un reste des croyances celtiques; le prêtre s'est uni avec le barde pour chanter ensemble le lai des traditions bretonnes. La légende du Saint-Graal (1), c'est-à-dire du vase mystique qui contient le sang du Christ, a grandi là peu à peu jusqu'aux formes de l'épopée; car tout ce système de poésie est subordonné à l'idée du calice de la passion, de la même manière que le moyen-âge tout entier s'agenouille devant les reliques du Calvaire. Voilà le but des courses, des épreuves, des combats des chevaliers; c'est d'aller en quête de ce talisman de douleur. Le mont, la plaine, la forêt, le château abandonné, le sentier, tout vous ramène au sang encore mal étanché du Golgotha. Dans maintes directions passent des cavaliers taciturnes. De loin à loin, l'un d'eux demande à l'ermite le chemin de l'infini; l'ermite montre un sentier escarpé sur un mont sauvage. Le cavalier reprend, sans mot dire, son mystérieux voyage et disparaît. Sous cette forme, l'épopée ressemble à un prêtre templier; elle cache le cœur du moine sous la cuirasse et le haubert.

Il y avait une autre forme sous laquelle le Graal, symbole de perfection, apparaissait aux chevaliers. C'était sous la forme d'une pierre précieuse. Les rubis, les diamans, les nobles métaux, gardés par des griffons, étaient alors doués de vertus divines (2),

(1) Pour suivre l'histoire de cette légende, voyez l'Evangile apocryphe de Nicodème cap. XIV et XV. — Acta sanctorum, III. — Joseph. Arimath. Martii, tom. II.

(2) Absque dubio cœlesti virtuti deputandum. Albertus magnus.

qui se montraient dans les incantations. L'émeraude donnait la chasteté; l'agate, l'éloquence; l'améthyste, la tempérance; le jaspe, la puissance; l'onyx, la beauté; le saphir, la paix. Le corail préservait de la foudre; la turquoise, des embûches; la calcédoine (1), des illusions; l'escarboucle, des fantômes; l'iris, des fausses ténèbres; la chrysolithe, des passions; la sardoine, de la tristesse; la topase, de la folie; mais c'était le Saint-Graal qui rassemblait toutes ces facultés, et d'autres plus célestes encore. Talisman de sainteté, d'amour, d'immortalité! le chevalier cherchait à travers monts et vaux, dans la nature, cette pierre précieuse, comme l'alchimiste cherchait dans son creuset la pierre philosophale; et cette tradition à laquelle se rattache la philosophie d'Albert-le-Grand, et qui se lie à la mythologie arabe, à la science d'Avicenne, des mages et de l'Hermès égyptien, est le point par où l'épopée catholique s'allie à la poésie orientale. Ainsi, dans l'architecture gothique, l'ogive vous renvoie de Reims à Damas et Ispahan.

Si l'on se contentait de chercher ce mélange du génie sacerdotal et arabe dans les poèmes de la langue d'oil du XIIe siècle, on ne l'y trouverait qu'à grand'peine; car la poésie, en France, est sortie de bonne heure du sein de l'église. Telle que les trouvères l'ont faite, elle est déjà toute profane et mondaine. Les chevaliers, il est vrai, poursuivent encore la recherche du saint vase; la lance sanglante du Calvaire brille encore au sein des nuits enchantées de Parceval. Mais, à chaque moment, le but sacré est oublié, et la galanterie chevaleresque distrait déjà les poursuivans de l'amour divin. Chrétien de Troie, qui a été dans le nord le chantre de ce cycle, ne conserve plus rien du génie sacerdotal. Si l'on ne considérait que ses œuvres, on conclurait avec raison que ce génie n'a jamais existé. Rien n'arrête, rien ne précipite son petit vers de huit pieds, qui, à l'origine, peut avoir été celui des proses rimées des chants d'église. Il va du même pied sans s'arrêter jamais, comme le palefroi amblant d'une noble demoiselle. Évidemment, le poète de Philippe-Auguste emploie à chaque instant des emblèmes sacrés qui ont perdu pour lui leur ancienne importance, soit que

(1) Calcidonius dicitur valere contrà illusiones phantasticas et melancoliâ exortas. Albertus magnus.

le génie des symboles répugne essentiellement à l'esprit français, soit que l'art au berceau ait déjà commencé à remplacer la foi.

Cette transformation de la poésie, qui d'ecclésiastique devint séculière, ne s'est pourtant pas opérée sans combats; il reste assez de monumens de cette lutte pour qu'elle soit hors de doute. La partie religieuse et sacerdotale qui a promptement péri dans l'épopée française, était celle qui était le plus conforme au génie de la vieille Allemagne; c'est aussi celle qui a été le mieux conservée dans les traductions tudesques, faites par les poètes de l'époque des Hohenstauffen. Le Lohengrin et les deux poèmes d'Eschembach, le Titurel, le Parceval, tous composés d'après d'anciennes versions françaises du cycle d'Arthus, ont fidèlement gardé le sens pieux des originaux. C'est là que l'on retrouve ces généalogies de rois servans de l'amour divin, qui dans une éternelle macération veillent sur le mont sauvage, auprès du vase sacré; le temple symbolique du Saint-Graal, les chevaliers, qui sans vieillir, contemplent, pendant des siècles, la goutte de sang du Calvaire. Tout ce mysticisme, si promptement aboli dans les imaginations champenoises et normandes, est surtout frappant dans le Titurel, poème à la fois enfantin et gigantesque, dont l'auteur pouvait dire :

« Celui qui le lira, ou l'entendra, ou le copiera, son ame sera emparadisée. »

C'est dans ce même poème que l'on retrouve cet élan d'amour religieux qui semble une variante du fameux chant de saint François d'Assise :

« L'amour dompte le chevalier sous son casque;
L'amour ne veut point de partage dans sa gloire;
L'amour comprend le grand et le petit;
L'amour a sur la terre et dans le ciel Dieu pour compagnon;
L'amour est partout, hormis dans l'enfer. »

Ici l'épopée chevaleresque se rencontre avec les hymnes de l'église, avec le génie de saint Bernard, de saint Thomas, de saint Louis; poésie immaculée de l'église militante, de l'amour divin; commencée en France, continuée en Allemagne, elle devait trouver sa forme achevée dans le pays de la papauté et dans le paradis de Dante.

Lorsqu'à l'amour de Dieu, qui faisait le fonds de ces traditions,

succéda l'idéal de l'amour humain, tout ce cycle de poésie perdit en un moment son caractère. Ce changement arracha aux poètes les plus religieux un cri de douleur. Au nom de la foi allemande, Eschembach s'éleva contre l'école nouvelle (1). Après lui, Dante (2) plongea dans l'enfer des voluptueux le cycle d'Arthus dégénéré de sa forme sainte. Pétrarque (3) ne fut pas moins sévère. Pourtant c'est par le dogme que le changement avait commencé. Marie venait d'être placée dans l'église à côté et souvent au-dessus du Dieu jaloux des premiers siècles. Les hymnes de cette époque, l'*Ave Regina*, le *Salve Mater*, saluaient tous l'avénement de la reine des cieux. Les litanies de la Vierge retentissaient plus haut que les psaumes de Jehovah. L'Étoile matinale avait lui à l'horizon. La Tour d'ivoire s'était levée sur la montagne; le Vase d'élection s'était rempli jusqu'aux bords; la Rose mystique s'était épanouie; elle embaumait la terre. Partout la Madone d'Italie se substituait aux images lugubres du Christ des catacombes. Cette apothéose de la femme passa du dogme dans l'art et dans la poésie. Au lieu de l'emblème de la sagesse infinie, mille fantômes adorés, l'épouse du roi Arthus, la reine Genièvre aux mains plus blanches que fleurs d'été, la reine Yseult-la-Blonde, qui tient sa tête encline, la châtelaine de Vergy, la Dame du Lac, Berthe aux yeux plus vairs que faucons ni émérillons, Aude aux crins d'or, Alice au cœur dolent, Clarisse, Eglantine,

Qui toujours sent un dard d'amour sous la mamelle,

et l'enchanteresse Morgane, et, à la fin, Béatrix de Portinari, en qui semblent se résumer toutes ces images, remplirent peu à peu le paradis des poètes. Les sentimens continuèrent d'être infinis; mais l'objet de ces sentimens avait changé. Il arriva au moyen-âge tout entier ce qui arrive encore au petit nombre d'hommes jeunes dont le siècle n'abâtardit pas de bonne heure les facultés. L'ardeur céleste qui consumait les cœurs avait fini par se concentrer sur un objet terrestre; et comme l'amour avait commencé par être tout divin, la langue qui servit à l'exprimer conserva long-temps l'empreinte et le caractère du culte. Le vase de la passion du Christ se

(1) Parzival, pag. 388.
(2) Dante. Inferno, 5, 6, 7.
(3) Petrarca. Trionfo d'Amore, cap. III-LXXIX.

remplit des philtres des enchanteresses et des larmes des amans. Cette révolution, qui en contenait tant d'autres, commença par la France. La femme remplaça l'église, le fabliau la légende, le roman l'épopée. Assise au festin de la Table-Ronde, la France goûta la première, sur les lèvres d'Yseult et de Tristan, le breuvage des voluptés condamnées. Dès ce moment, elle commença à oublier, avec eux, la coupe trop amère du Golgotha.

II.

Les poèmes du cycle de Charlemagne se distinguent tout d'abord des précédens. Ils portent une autre bannière; ils sont invariablement composés de vers de dix ou de douze pieds (1). Avec leurs longues tirades, pendant lesquelles la même rime se reproduit et se répète sans relâche, à l'imitation de la poésie arabe, ils marchent pesamment, comme des chevaliers bardés de fer. Privée encore d'articulations mobiles, la langue se brise sous ce lourd vêtement d'airain. Nouvellement émancipée et naturellement forte, précise, héroïque, inflexible, encore grossière, mais jamais recherchée, à la fois tragique et enjouée, propre par là au grand récit, c'est un moule qui a été brisé avant d'avoir été achevé. Il n'en est rien resté depuis la Renaissance, Corneille, en qui survit le génie héroïque des trouvères de Normandie, ayant donné à sa langue un rhythme et un accent tout différens.

Par leurs sujets, ces poèmes n'appartiennent pas tous à l'époque de Charlemagne. Il y en a qui remontent aux Mérovingiens et à Clovis, le *plus loyaux homme de France;* il y en a, au contraire, qui se rapportent à l'époque de Charles-le-Chauve. En général, tout le temps compris depuis la création jusqu'à l'avénement de la troisième race est un espace neutre, dont les trouvères se sont emparés. Ils en disposent à leur fantaisie. Mais la société, les mœurs, les habitudes qu'ils dépeignent étant partout les mêmes, leurs compositions, souvent différentes par le temps et par le lieu, appartiennent toutes à un même système. Elles doivent porter un

(1) Dans les versions étrangères cette règle n'est plus observée. Ainsi, le Titurel, qui appartient au cycle du Graal, est composé de grands vers. Au contraire, *Guillaume* a été traduit dans le petit mètre.

même nom. Par le droit divin de la poésie, Charlemagne fut, préférablement à tout autre, élu roi de ce vague et incommensurable empire. L'importance personnelle et presque miraculeuse du fils de Pépin, les souvenirs de la féodalité naissante, par-dessus tout la lutte du mahométisme et du christianisme, dont on lui attribuait la plus grande part, ne laissaient pas un autre choix à faire aux imaginations populaires. Il ne s'agissait plus d'ailleurs, comme dans le système d'Arthus, de poursuivre un vague idéal L'objet de la nouvelle épopée était, au contraire, très réel. C'était le foyer même de la civilisation occidentale qu'il fallait défendre contre l'Orient. Le même intérêt, qui, chez les anciens, s'était attaché à la guerre de Troie, devait s'attacher, pendant le moyen-âge, au souvenir des guerres contre les Sarrasins. L'Ilion des trouvères fut toujours la cité catholique.

Ce qui donne, après cela, le caractère épique à ces poèmes, c'est qu'ils sont un tableau complet du système féodal. Ni l'amour ni la religion n'y tiennent une grande place; au contraire, l'intérêt politique y passe toujours avant l'intérêt romanesque. L'anarchie du moyen-âge est le fonds même du sujet. Chaque province de France est le centre d'une épopée, chaque duché a son héros; Huon de Bordeaux, Gérard de Roussillon, Guillaume d'Orange, Renaud de Montauban, Aymeric de Narbonne, voilà les héros de la langue d'oc; Aubry-le-Bourguignon, Garin de Lorraine, Richard de Normandie, Raoul de Cambray, Thierry des Ardennes, voilà les héros de la langue d'oil. Le grand fief de l'antiquité était aussi représenté par le personnage de l'imagination bysantine, Alexandre de Macédoine. Au sommet de cette féodalité idéale apparaît Charlemagne, à la barbe plus blanche que fleurs de lis; il préside solennellement et fastueusement à l'héroïsme de ses barons. Oisif et impuissant, il perd la France au jeu d'échecs. Il offre une couronne contre un cheval. Maugis l'emporte tout endormi dans le château de ses chevaliers rebelles. Incessamment il pleure, il se lamente, presque autant que l'Attila des *Niebelungen*. En un mot, le grand empereur d'Eginhard, l'auteur des Capitulaires, n'est plus, dans cette épopée, que l'image du roi féodal, abusé, moqué, bravé par ses turbulens vassaux. D'ailleurs, les chartes et les diplomes ne marquent pas mieux les conditions des hommes que ne font ces poèmes. Les relations des seigneurs et des vassaux, des vassaux

et des serfs, les hommages-liges, les droits d'aînesse, d'aubaine, d'épave, le système de la propriété, les obligations et redevances des fiefs, sont mis là partout en action. On ne sent plus, il est vrai, l'exaltation d'amour qui est propre au cycle d'Arthus; mais on a devant soi le tableau de la famille féodale; non pas l'amant et la fiancée dans la forêt enchantée de Broceliande, mais le père, l'épouse, le fils, la sœur, au grave foyer du chatelain. Par-dessus tout, la vie extérieure du moyen-âge est peinte en couleurs très vivaces, comme elle l'est sur les vitraux ou dans les vignettes des manuscrits. C'est dans ces longs récits que se retrouvent à leur place le baron dans sa tour, la guette sur les créneaux, le saint dans son monastère, les dames au clair visage cueillant les fleurs de mai, ou, du haut des balcons, attendant les nouvelles; l'ermite au fond du bois qui lit son livre enluminé; la demoiselle sur son palefroi pommelé; les messagers, les pèlerins, les nains, assis à table et devisant dans la salle pavée; le bourgeois sous la poterne, le serf sur la glèbe; les pavillons tendus au vent, les enseignes brodées et dépliées; les chasses au faucon, à l'émérillon; les jugemens par le feu, par l'eau, par le duel; les plaids, les joûtes, les épées héroïques; la Durandal, la Joyeuse, la Hauteclaire; les chevaux piaffans et nommés par leurs noms, à l'instar d'Homère, le Bayard des fils Aymon, le Blanchard de Charlemagne, le Valentin de Roland; tout ce qui accompagnait et suivait les disputes des seigneurs, défis, pourparlers, injures, prises d'armes, convocation du ban et de l'arrière-ban, machines de guerre, engins, assauts, pluies de flèches d'acier, famines, meurtres, tours demantelées; c'est-à-dire le spectacle entier de cette vie bruyante, silencieuse, variée, monotone, religieuse, guerrière, où tous les extrêmes étaient rassemblés; en sorte que ces poèmes, qui semblaient extravaguer d'abord, finissent souvent par vous ramener à une vérité de détails et de sentimens plus réelle et plus saisissante que l'histoire.

Tous les sujets que pouvait fournir le moyen-âge étaient ainsi traités par les trouvères; mais dans ce grand nombre de thèmes principaux, il y en avait un auquel ils revenaient sans cesse; ils ne pouvaient ni l'épuiser, ni le quitter quand ils l'avaient touché; c'étaient les joûtes et les batailles, non pas combats de galanterie, mais combats à outrance. Le génie guerroyant de la France respire principalement dans ces valeureux poètes. Avec

cela, leur langue de fer les secondait à merveille; pauvre en moralités, singulièrement riche et à l'aise, quand il s'agit d'armures, de hauberts rompus et démaillés, de sang vermeil, de vassaux navrés et de cervelles répandues. Aussi, au milieu de leurs interminables épopées, où souvent ils sommeillent comme leur ancêtre Homère, le signal de la bataille est-il toujours pour eux le réveil du génie. Un enthousiasme sincère les possède; ils trouvent des lumières soudaines au plus fort de la mêlée. On pourrait leur appliquer ce que Napoléon disait de l'un de ses lieutenans : ils excellent à communiquer l'étincelle électrique aux hommes et aux chevaux. Des prouesses d'imagination les égalent à leurs héros, car ils sont eux-mêmes les chevaliers errans de l'art et de la poésie. Malgré toutes les difficultés d'un idiome embarrassé, leurs fières fantaisies éclatent par grands traits, comme la Durandal hors du fourreau. Sans le secours de l'art, ils combattent, à proprement dire, nus et sans armes; et par la seule vaillance de la pensée, ils s'élèvent à un sublime naïf que l'on n'a plus retrouvé depuis eux. Qu'importe, direz-vous? ils mentaient aux évènemens. Oui, mais encore une fois, sous ce mensonge, il y avait une vérité plus vraie que l'histoire; et dans ces vers incultes, vous respirez le génie de la force indomptée, de l'orgueil suprême, qui s'emparait de l'homme dans la solitude des donjons, d'où il voyait à ses pieds la nature abaissée et corvéable. Poésie, non d'aigles de l'Olympe, mais de milans et d'éperviers des Gaules.

Roland, à Roncevaux, est resté seul vivant de toute l'arrière-garde avec l'archevêque Turpin. Les Sarrasins vont l'atteindre. L'archevêque est descendu dans la vallée pour lui chercher à boire. Roland évanoui se relève sur son séant; il sonne de son cor d'ivoire pour appeler Charlemagne à son secours. Dans ce dernier moment, il adresse ses adieux à son épée, sa fameuse Durandal. De peur qu'elle ne tombe entre les mains des mécréans, il veut la rompre contre le rocher; mais c'est le rocher qui se brise. A la fin il l'enfonce jusqu'à la garde dans le granit; il la met en pièces en la tournant dans ses mains. Après cela il souffle de nouveau dans son cor jusqu'à ce que sa poitrine se brise. Et ce grand cri, plus fort que celui d'Achille, retentit dans toute la chevalerie et la noblesse de France jusqu'à la fin du moyen-âge. Voilà l'individualité du grand vassal, seul avec lui-même et son épée.

Le duc Guillaume défend, lui seul, les approches de sa ville contre l'armée innombrable des Sarrasins. Son neveu, encore enfant, est blessé à côté de lui. Il le prend sur ses épaules, il combat de l'autre main, il se retire à pas lents, poursuivi par une nuée d'ennemis. La duchesse, du haut des créneaux, le voit sans le reconnaître. Les ennemis l'entourent. Il frappe à grands coups à la porte. « Ouvrez, dit-il à sa femme, je suis Guillaume. — Non, vous n'êtes point Guillaume, répond la duchesse en refusant d'ouvrir. Ce n'est pas Guillaume qui fuirait devant une armée. » Poussé à bout par ces paroles, le duc s'élance au milieu des mécréans. Il les disperse, il les pourfend, après quoi il revient vers la duchesse en victorieux. Voilà l'héroïsme dans la famille féodale.

Dans une bruyère, deux paladins de Charlemagne, Olivier et Roland, sont aux prises l'un avec l'autre. Le combat dure depuis un jour entier; les deux chevaux des chevaliers gisent coupés en morceaux à leurs pieds; le feu jaillit des cuirasses bosselées; le combat dure encore; l'épée d'Olivier se brise sur le casque de Roland. — Sire Olivier, dit Roland, allez en chercher une autre, et une coupe de vin, car j'ai grand'soif. Un batelier apporte de la ville trois épées et un bocal de vin. Les chevaliers boivent à la même coupe; après cela, le combat recommence. Vers la fin du second jour, Roland s'écrie : — Je suis malade, à ne vous le point cacher. Je voudrais me coucher pour me reposer. Mais Olivier lui répond avec ironie : — Couchez-vous, s'il vous plaît, sur l'herbe verte. Je vous éventerai pour vous rafraîchir. Alors Roland, à la fière pensée, reprend à haute voix :—Vassal, je le disais pour vous éprouver. Je combattrais encore volontiers quatre jours sans boire et sans manger; en effet, le combat continue. Plusieurs évènemens du poème se passent, et l'on revient toujours à cet interminable duel. Les cottes démaillées, les écus brisés, rien ne le ralentit. Le soir arrive, la nuit arrive; le combat dure toujours. A la fin, une nue s'abaisse du ciel entre les deux champions. De cette nue sort un ange. Il salue avec douceur les deux francs chevaliers; au nom du Dieu qui fit ciel et rosée, il leur commande de faire la paix, et les ajourne contre les mécréans à Roncevaux. Les chevaliers tout tremblans lui obéissent; ils se délacent l'un à l'autre leurs casques; après s'être entrebaisés, ils s'asseient sur

le pré en devisant comme de vieux amis. Voilà le seigneur féodal dans ses rapports avec Dieu. Tout cela n'est-il pas singulièrement grand, fier, énergique? Le tremblement de ces deux hommes invincibles devant le séraphin désarmé (1), n'est-ce pas là une invention dans le vrai goût de l'antiquité, non romaine, mais grecque; non byzantine, mais homérique? Or, il y en a un grand nombre de ce genre dans les trouvères.

Si l'on demande quel rang ils occupent dans l'art, à moins d'être ébloui par le fanatisme commun aux érudits, on ne peut les mettre au rang des poètes des âges savans et cultivés. Leur place est celle des rapsodes avant Homère, ou des peintres toscans avant Giotto et Orcagna. Quelques-uns d'eux avouent franchement que leur art est surtout un métier, et l'auteur des *Quatre fils Aymon* termine en demandant *or et argent assez*

> Pour donner aux fillettes et maint bon compagnon.
> Car c'est tout ce qu'il aime; que vous célerait-on?

Il est certain que les trouvères résumaient des chroniques fabuleuses auxquelles ils ajoutaient de leur chef peu de circonstances vraiment nouvelles. Les personnages et les types principaux qui doivent remplir la scène épique ont été créés ou plutôt évoqués par eux. Les temps qui suivront accepteront tous ces types et n'y en ajouteront pas un seul. Mais l'art n'a point encore réellement varié ces figures. Sous leurs casques, tous les chevaliers sont semblables; et la poésie, sans nuances, sans expression individuelle, tient encore comme Clorinde sa visière baissée. Le nain parle comme le géant, le seigneur comme le serf; formes à moitié ébauchées, qui ne peuvent se soulever de l'abîme, chaos balbutiant d'où doit sortir le monde de Dante, d'Arioste, de Boccace, de Spenser, de Caldéron, de Shakspeare. Au milieu de cette création à demi née, vrai pandemonium de l'épopée, où toutes les larves s'agitent, c'est à peine si le caractère de chaque trouvère peut être distingué. Plusieurs générations continuent l'une après l'autre le même poème, et la différence des hommes et des temps ne devient pas plus sensible. OEuvres sans auteurs, elles appar-

(1) Voilà un sujet de tableau tout trouvé. Il me semble fait pour tenter un grand peintre.

tiennent à tous, comme l'architecture anonyme des cathédrales, qui semble avoir été bâtie sans architecte.

Quoi qu'il en soit, ces poèmes n'ont pas toujours été enfouis comme aujourd'hui dans des manuscrits muets. Nous ne possédons plus que la lettre morte de ces rapsodies qui tenaient beaucoup du caractère de l'improvisation. Elles ont été en partie chantées, et les contemporains n'étaient point frappés comme nous le sommes du dénuement de l'expression, qu'une foule de circonstances servaient à relever. Si l'on veut même se faire une juste idée de l'effet que ces poèmes pouvaient produire, il faut se représenter le concours solennel des fêtes qui les environnaient.

Pendant six mois d'hiver, le château féodal était resté enveloppé de nuages. Point de tournois, point de guerre; peu d'étrangers et de pèlerins; de longs jours monotones, de tristes et interminables soirées mal remplies par le jeu d'échec. Enfin, le printemps avait commencé; la chatelaine avait cueilli la première violette dans le verger. Avec les hirondelles on attendait le retour du troubadour ou du trouvère. Par un beau jour du mois de mai, ce dernier envoyait ses chanteurs et ses jongleurs réciter ses anciens romans aux bourgeois et au menu peuple dans l'intérieur des petites villes. Pour lui, il suivait la rampe escarpée qui menait au château. Sans demeurée, dès le soir de son arrivée, les barons, les écuyers, les demoiselles se réunissaient dans la grand'salle pavée pour entendre le poème qu'il venait d'achever pendant l'hiver. Le trouvère, au milieu de l'assemblée, ne lisait pas; il récitait. Mais quand son récit s'élevait, il chantait par intervalles, en s'accompagnant de la harpe ou de la viole. Son début était plein de fierté et de naïveté. C'était en même temps un tableau de l'assemblée.

Seigneurs, or, faites paix, chevaliers et barons,
Et rois et ducs, et comtes et princes de renoms,
Et prélats et bourgeois, gens de religions,
Dames et damoiselles, et petits enfançons.

Souvent il avait composé son poème par l'ordre exprès du seigneur qui lui avait prêté la chronique dans laquelle était contenue la tradition de son sujet. Souvent les ancêtres de son hôte y figuraient. D'ailleurs, les lieux voisins, les petites villes, les bourgs,

les moustiers, les monastères y étaient désignés par leurs noms. Celui de France n'était jamais prononcé sans être accompagné d'un titre d'honneur : c'était la *douce*, ou la *plaisante*, ou la *louée*, ou l'*honorée*. Il parlait à ses auditeurs de ce qu'ils aimaient et connaissaient le mieux, de joûtes et de batailles. Les qualités qu'il donnait à ses héros étaient peu variées, mais singulièrement énergiques et frappantes. A la *fière pensée*, hardi *comme lion*, à guise *d'homme fier*, à guise *de sanglier* (1), ces expressions et d'autres semblables, revenaient souvent dans ses descriptions. Il racontait ainsi les grands faits d'Olivier, qui, navré à mort, se relève de son lit pour défier le géant, chef des Sarrasins ; ou les larmes du cheval Bayard, que les écuyers ont saigné pour boire son sang, pendant que la famine est au château de Renaud ; ou la prise de Barbastre, ou la bataille d'Alichamp, ou l'arrivée de la fille de l'émir dans la prison des chevaliers, ou la plainte de Charlemagne, en entendant le cor de son neveu Roland. Au milieu des traditions qui se mêlent, il était souvent impuissant à régler ce désordre. Il se contentait alors de répéter à la bruyante assemblée : Oyez, seigneurs ! Et cette formule féodale suppléait à presque toute autre combinaison d'art. C'était le contraire de ce que l'on a vu dans des époques de décadence. Les idées du poète étaient fécondes ; ses sujets innombrables ; sa langue seule était pauvre et pliait sous le faix. Du moins elle ne détonnait jamais, et c'est une question de savoir si cette rudesse inculte ne valait pas bien souvent l'affectation de l'élégance moderne. L'accent et le rhythme, auxquels la foule est surtout sensible, se marquaient par des procédés qui nous semblent aujourd'hui barbares, mais qui étaient alors tout puissans. En frappant vingt fois, quarante fois, soixante fois de suite et sans relâche la même rime, le vers finissait par graver la mesure dans l'oreille endurcie des vieux barons ; il retentissait ainsi, dans ces assemblées guerrières, comme l'épée sur l'écu dans un tournois. A la voix du chanteur, chaque objet rendait un écho sonore. Le château crénelé, le vent qui soufflait dans les salles, les aubades des guettes sur les tourelles, le bruit des chaînes des ponts-levis, tout cela faisait en quelque sorte partie de son poème. Ce qu'il ne disait pas, les choses et les souve-

(1) Dante dit : *A guisa di leone*.

nirs des auditeurs le disaient à sa place. Quand l'automne approchait, le trouvère était au bout de son récit; il partait enrichi des présens de son hôte. C'étaient des vêtemens précieux, de belles armes, des chevaux bien enharnachés. Quelquefois il était fait chevalier, s'il ne l'était déjà. Souvent il emportait avec lui l'amour de la chatelaine; puis, lui absent, le manoir avait perdu sa voix; tout retombait, jusqu'à la saison nouvelle, dans le silence et la monotonie accoutumée.

La carrière fabuleuse des héros du cycle carlovingien se terminait en général dans le couvent, en sorte que cette épopée finissait comme avait commencé celle d'Arthus, c'est-à-dire par la légende. Charlemagne est canonisé. Le géant des Sarrasins, Fierabras se convertit et monte au ciel. Au déclin de leur vie, Guillaume d'Orange, Renaud de Montauban, Oger le Danois, se font moines de l'ordre de Saint-Benoît. C'était aussi la fin ordinaire des trouvères. Quand l'haleine venait à leur manquer, trompés par leur gloire éphémère, harassés et contrits, ils se réfugiaient dans le cloître. Tout sortait de l'église; mais aussi tout y rentrait. Le poète y suivait son héros.

III.

C'est une grande question de savoir quelle fut la première origine de ces poèmes. Assurément, les traditions ont flotté longtemps dans les esprits, avant de prendre la forme qu'elles ont revêtue au XIIe siècle. Dans ce chaos, il y a des parties celtiques, bretonnes, provençales, frankes, bysantines, arabes, païennes, chrétiennes, musulmanes. De là, avec d'égales raisons, on peut lui attribuer des commencemens très différens, et chacun peut, ici, à son gré, vanter son clocher. L'épopée au moyen-âge est aussi complexe que l'architecture même. Tous les peuples ont travaillé au plan de la cathédrale; tous ont coopéré par quelque point à l'invention de l'épopée catholique et féodale; à l'égard de la forme, il était naturel qu'elle fût d'abord imposée par les poètes les plus précoces, les plus industrieux dans le mécanisme de l'art, surtout les plus voisins des traditions de l'antiquité. Le témoignage des Meistersaenger (1) et le savant travail de M. Fauriel ne permet-

(1) « De Provence en terre tudesque nous sont venues les vraies traditions. » Parzival,

tent guère de douter que les Provençaux n'aient été les créateurs du mécanisme épique. Si d'ailleurs on compare les poèmes de la langue d'oc et ceux de la langue d'oïl, on s'aperçoit bientôt que les épithètes et les comparaisons convenues, les fins de vers fréquemment employées, les refrains, les habitudes et idiotismes particuliers aux trouvères ont été littéralement transportés d'un dialecte dans l'autre. Le rhythme une fois trouvé et reconnu, le branle fut donné ; de toutes parts, les épopées locales se formèrent comme d'elles-mêmes. Le verbe avait été prononcé, le chaos s'organisa. Il arriva pour la poésie ce qui arriva pour l'architecture. Quand l'ogive se fut élevée en un point, elle se trouva par miracle couvrir toute l'Europe occidentale. Ainsi des épopées. Le nord ne traduisit pas le midi, ni le midi le nord ; mais le problème de l'art une fois résolu par le rhythme et l'accent musical de la Provence, la langue du moyen-âge fut miraculeusement déliée. Le poème qui, depuis long-temps, se préparait au fond des cœur, éclata de toutes parts, et presque à la fois, en des langues différentes.

Non seulement les provinces du nord rivalisèrent avec celles du midi ; mais tous les peuples de l'Europe occidentale, les Allemands, les Anglais, les Danois, les Italiens, les Espagnols, peu à peu ébranlés par cette cadence, se mirent à la suivre et à la répéter en chœur. Chacun d'eux plia sa langue au mode de la France, et redit à son tour les aventures du Graal et celles du fils de Pépin. En ce temps-là, les nations jouaient avec les mêmes songes. Une même foi, un même amour, les rassemblaient encore. La France, qui devait plus tard les entraîner dans la vie politique, les entraînait alors dans la région des fables, et cette unité de la poésie annonçait l'unité de la civilisation moderne.

pag. 388. — Ces expressions d'Eschembach (1215) ont long-temps paru trancher la question, car elles semblaient indiquer que l'auteur avait puisé son sujet dans un poème provençal ; mais il n'en est rien. Dans un passage cité l'année dernière par M. Lachmann, Eschembach affirme positivement que l'ouvrage de Guyot le Provençal, où il a puisé le sien, était écrit en français :

Kyôt ist ein Provenzâl ;
. . . . . .
Swaz er *en franzoys* dâ von gesprach.
(Parzival, pag. 202.)

Et, en effet, presque tous les mots étrangers dont se sert le poète allemand appartiennent au dialecte du nord. Cette observation importante, et qu'il est facile de vérifier, a été faite d'abord par M. Lachmann, dans sa belle édition du Parceval, préface, pag. 25.

De nos jours, la critique allemande a la première donné l'exemple de publier des textes complets de ces différentes versions. Elle a fourni par là une base à l'étude des littératures comparées du moyen-âge. Seulement, on s'étonne qu'elle ait mêlé si fréquemment à ces questions des origines les passions de réaction d'un autre âge. Trop souvent on pourrait résumer comme il suit ses remarques sur la poésie d'Arthus et de Charlemagne : Tout ce qui, dans l'épopée chevaleresque au moyen-âge, est grandeur, pureté, chasteté, sainteté, est l'*élément* allemand. Tout ce qui, dans la même épopée, est immoralité, ennui, monotonie, corruption, insipidité, est l'*élément* français. Pourquoi faire ainsi remonter au maillot les rancunes des peuples vieillis?

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que les poètes français, dans le cycle guerroyant de Charlemagne, n'ont été surpassés de leur temps par aucun de leurs imitateurs. Dans le cycle d'Arthus, ils ont, de l'aveu des Meistersaenger, construit toute la fable; ils ont inventé tous les évènemens. Mais sur le fond des imaginations provençales et normandes, les Allemands ont jeté une végétation efflorescente, à la manière des ornemens gothiques sur l'ogive d'abord nue du XIIe siècle. Les Meistersaenger ont été, en quelque sorte, les imagiers et les foliaciers de ce genre de poésie. Ils en ont aussi, comme il a été dit ci-dessus, conservé le sens austère et religieux. D'ailleurs, moins agile, moins gracieuse, moins naïve que celle de Chrétien de Troie, la langue d'Eschembach, est, par compensation, plus étendue, plus élevée et plus grave. Les Meistersaenger ont prêté à la poésie française un panthéisme enfantin qui ne se retrouve jamais dans les originaux. Cette sympathie vague des fleurs, des ruisseaux, des chênes touffus avec les héros provençaux et bretons, appartient entièrement aux traducteurs. Je citerai de cela un seul exemple; mais il est frappant, et tiré du poème le plus populaire du moyen-âge.

Tristan et Yseult, après avoir bu le breuvage d'amour, se sont enfuis au fond des bois. A peine arrivés dans ces solitudes, le Tristan français est obsédé par les difficultés de la vie matérielle. Pour protéger la vie d'Yseult, il déploie une excessive activité. Il ne quitte pas son arc; les aboiemens de son lévrier retentissent à côté de lui dans la forêt. Avec ses flèches empennées, il poursuit les daims, les cerfs, les chamois. Il rapporte à la reine sa proie

saignante. Il la prépare de ses mains, à la manière d'Achille; et ce genre de vie finit par devenir si difficile à supporter, qu'il le quitte à la première occasion.

Bien différent est le Tristan de Gottfried de Strasbourg. Ses deux amans ne boivent ni ne mangent. Si vous demandez comment ils se nourrissaient, dit le vieux poète d'Alsace, c'est moi qui vous le dirai: au fond des forêts et sous la ramée, ils trouvaient un meilleur breuvage que sur la table d'Arthus; c'était la douce confiance, l'amour (1) embaumé; ils avaient pour serviteur l'ombre et le soleil, le vert tilleul, la rivière et la source, l'herbe, la feuille et le bourgeon. Pour messagers, ils avaient aussi le petit et pur rossignol, l'alouette et la linote, et les gais oiselets des bois. Mainte douce langue pour eux *chantait* et *déchantait* (2). L'arbre, le pré verdoyant et la fleur sous l'herbe, et la douce rosée, leur souriaient quand ils passaient : que leur fallait-il davantage?

Les différences des deux peuples ne sont-elles pas déjà toutes marquées dans cet exemple? Ce Tristan, chasseur industrieux, si vite rassasié de son idéal solitaire, si empressé à retourner parmi les paladins au milieu des tournois, n'est-ce pas le génie de la France elle-même, si promptement lassée des forêts enchantées du moyen-âge, si avide de la vie active des temps modernes? Au contraire, ce Tristan perdu dans sa propre fantaisie, qui, au lieu de son arc, emporte sa harpe dans les bois, qui vit éternellement d'un invisible souffle, qui passe les heures et les jours à s'enivrer du breuvage de ses propres désirs, pour qui la blonde Yseult remplace tous les paladins de la chevalerie et tous les bruits du siècle, ce Tristan, on pourrait dire ce Werther de la chevalerie, contemplatif, oisif, n'est-ce pas l'Allemagne telle qu'elle devait nous apparaître plus tard? Et n'est-il pas sensible que de ces deux poésies, la première, en grandissant, ira aboutir au sensualisme de Voltaire, et la seconde au panthéisme de Goëthe? Si l'on pouvait comparer les versions italiennes, danoises, anglaises, espagnoles, on arrive-

(1) Diu gebalsamite minne. Gottf. v. Strasb., pag. 230.

(2) Ces mots français, ainsi qu'un grand nombre d'autres (même des vers français tout entiers) sont dans le texte de Gottfried. Je remarque qu'on ne les retrouve pas dans le passage correspondant du poème français. Gottfried aurait donc eu sous les yeux un autre poème que celui dont il nous reste des fragmens, et que l'on attribue à Chrétien de Troie.

rait à des résultats analogues. Les instincts et les tempéramens des peuples se trahiraient ainsi dès leur berceau.

Maintenant, je suppose qu'après le long travail des trouvères, la France, au foyer de toutes les traditions épiques, eût produit un homme capable de les résumer dans un monument durable. Je ne crois pas qu'en aucun temps, poète eût trouvé sa tâche plus avancée. D'une main hardie, il se serait emparé des ébauches que le siècle produisait partout en Europe. Souvent, à ces ébauches, il ne fallait qu'un trait de plus pour sortir de la barbarie et s'élever aux formes d'un art indestructible; l'Homère féodal eût absorbé ainsi le génie épars des rapsodes de la féodalité. Dans la lutte de Mahomet et du Christ était naturellement contenue l'unité de son sujet. A ce fondement il eût rattaché les épisodes innombrables qui s'en étaient séparés, et auxquels il ne manquait rien que la main du maître pour s'ordonner entre eux. Cet Arioste sérieux, que j'imagine ici, eût mêlé dans une même action le cycle d'Arthus et le cycle de Charlemagne, c'est-à-dire l'église et la féodalité, le nord et le midi. En même temps que la monarchie réunissait les provinces, il eût absorbé tous les fiefs de poésie dans un poème-roi; et sous cette forme, l'épopée eût été l'image et la réalisation anticipée de la société française. N'oubliez pas que la langue propre à ce monument était plus qu'à demi achevée. Le rhythme avait été créé par l'instinct des troubadours et par l'imitation des chants mauresques. Quant au caractère de la stance épique, il semblait indiqué et préparé par les tirades où dominait dans la rime continue un son fondamental. Que fallait-il à ces vers du poème de Roncevaux, d'une partie de Guillaume, de Gérard de Vienne, de Garin le Loherain, de Renaud de Montauban, de Fierabras, pour se dépouiller de leur enveloppe grossière? Ils contenaient tous les rudimens d'une langue héroïque. Quoi de plus? Les ébauches étaient préparées ; tous les fils étaient tendus. Pourquoi l'artiste a-t-il manqué à l'œuvre? Faute d'un homme, le travail des générations est demeuré stérile. Nous voyons aujourd'hui les membres épars du poème; mais le poème, qui le verra jamais? Ni demain ni plus tard, la vie ne reviendra à ces généreux trouvères, Adenez le Roy, Girardin d'Amiens, Huon de Villeneuve, Jehan de Flagy, ni à tant d'autres dont je voudrais savoir les noms pour les redire. Un insondable oubli pèse sur eux tous également, et pourtant ils

furent poètes. Plus d'un noble cœur, en les entendant, a battu sous la cuirasse; plus d'un homme de fer a pleuré sous sa visière. Eux-mêmes, que de fois n'ont-ils pas été troublés et exaltés par l'écho de leur voix! Ouvriers de génie, ils sont morts secrètement, sans souci, confians dans le maître qui devait couronner après eux leurs travaux commencés; et le maître n'est pas venu, et plus vains que les fables qu'ils ont chantées, personne n'a achevé leur œuvre, ni ne se souvient de leur œuvre; et aujourd'hui tant d'efforts, tant de saintes inventions des peuples, tant de vaillantes images, tant d'héroïques traditions, bien faites pour encourager et enhardir à tout jamais le cœur des hommes, resteront évanouies, parce qu'il a manqué une bouche pour les répéter et leur prêter le secours souvent profane de l'art. La Babel du moyen-âge a été élevée jusqu'à effleurer le ciel; mais avant de le toucher, elle a croulé en cendres, et ceux qui en montrent les restes doivent s'apprêter à être raillés par une postérité incrédule.

Le fatalisme historique, je le sais bien, démontrera magistralement que si cette œuvre a manqué, ç'a été pour le plus grand bien des générations suivantes et de la nôtre, en particulier; que c'eût été un immense malheur pour la France de posséder un poème dantesque, lequel eût imposé à sa langue le sceau du moyen-âge, et l'eût inféodée comme l'italienne à l'imagination et à la poésie. Nous conviendrons, tant qu'on voudra, que la France a couru cet énorme danger; et même en secret, les portes closes, nous regretterons de n'avoir pas à endurer cette infortune.

Au reste, ces rapsodies n'ayant pas été recueillies quand le génie des temps le permettait, elles durent promptement se transformer et disparaître. Les poètes du moyen-âge croyaient sincèrement avoir exprimé tout ce qu'ils voyaient ou sentaient dans leurs cœurs. Les hommes auxquels ils s'adressaient le croyaient avec eux. Mais le jour où les salles des châteaux se dépeuplèrent, où le concours d'objets qui donnait à ces fêtes de poésie une puissance éphémère vint à changer, ce jour-là, il ne resta qu'une ébauche monotone et muette, à la place de l'épopée qu'avaient entendue ou cru entendre les hommes d'un autre siècle. A mesure que la société féodale déclina, ses poèmes, déchus des vers à la prose, disparurent comme elle. La France ne devait avoir ni sa charte des barons comme l'Angleterre, ni sa *Comédie divine* comme l'Italie.

Appelée à ruiner le passé, il semble qu'elle ne devait laisser en arrière aucun établissement durable.

Le tiers-état qui surgissait ne pouvait guère nourrir un amour profond pour ces épopées dans lesquelles il ne jouait que le rôle du serf. Ce n'était pas pour lui qu'elles avaient été composées. Il n'y trouvait que le tableau de son abaissement. Outre cela, il s'était fait sa propre poésie dans l'apologue et la grande composition *du Renard;* poésie corvéable et mainmortable qui n'ose pas s'exprimer par une bouche humaine; quand elle sera affranchie, c'est à elle que La Fontaine se rattachera.

Quelques lambeaux de l'épopée sérieuse survécurent par hasard. Au plus haut du paradis, Dante rencontre Roland dans l'étoile de Mars, Guillaume dans l'étoile de Jupiter. Le grossier Obéron du XIIe siècle reparaît dans une *Nuit d'Été* de Shakspeare, Fierabras dans un des mystères de Caldéron, Charlemagne dans Boiardo. Pulci, Arioste, Cervantes; voilà les miettes tombées de la table d'Homère.

Il y avait, au reste, dans le sublime du XIIIe siècle, un côté ridicule qui devait finir par être découvert. Pour que les esprits n'en eussent pas été frappés plus tôt, il fallait même qu'ils fussent aussi sincèrement préoccupés qu'ils l'étaient en effet. Ces anachronismes qui supprimaient le temps, cette géographie héroïque qui supprimait l'espace, ne pouvaient pas toujours durer. L'ignorance céleste sur laquelle tout reposait devait cesser un jour, et alors le rire allait remplacer les éternelles larmes des amans de Cornouailles. O rire plus amer que les pleurs! renaissance plus triste que le tombeau! quand le calice du Graal se remplit du vin de Toscane et que les lèvres ascétiques y burent l'oubli de l'antique espérance, la menace comme les promesses, la foi des vivans comme la foi des morts, tout avait été déçu. Ni le monde n'avait fini à l'heure publiée par le *Dies iræ*, ni les morts trop attendus n'étaient ressuscités, ni Arthus ne s'était réveillé dans la forêt de Bretagne. Sur le tombeau de Tristan et d'Yseult, le lierre et la rose s'étaient flétris l'un l'autre. Au sommet du *Mont Sauvage,* le fantôme de l'idéal avait disparu avant d'avoir été atteint par la chevalerie. Qui pourrait dénombrer les désenchantemens de l'homme à la fin du moyen-âge? et que sont les nôtres à côté de ceux-là? Le XVe siècle et le XVIe s'en vengèrent par un rire hé-

roïque. C'est du milieu des démocraties d'Italie que sortit la première satire du grand poème de la féodalité. Pulci est du pays de Savonarole et de Machiavel. Après lui, Arioste et Cervantes se partagèrent la double épopée de la chevalerie. Dans ce dernier moment, la division primitive des deux cycles fut encore maintenue, et la raillerie consommée avec une étiquette royale. Roland Furieux resta le neveu de Charlemagne et représenta tout le cycle évanoui des Carlovingiens. Quant à Don Quichotte, poursuivant à travers monts et vaux son idéal inaccessible, qui ne reconnaîtrait le dernier né de la famille des paladins d'Arthus et du Saint-Graal? Je voudrais que quelqu'un racontât les piperies qu'il a fallu au monde pour tomber peu à peu de Parceval-le-Gallois à Gargantua et à Grandgousier, et de Béatrix de Portinari à Dulcinée du Toboso.

Par degrés, la poésie féodale tomba dans un si grand oubli, qu'autant eût valu qu'elle n'eût pas existé. Depuis Malherbe, tout data de la Renaissance. Contre les analogies manifestes de l'histoire, il demeura décidé que, par une exception sans exemple, la poésie en France était née en l'an 1510 environ, de l'épigramme et du sonnet, dans le cabaret des écoliers de Paris. Tout son passé chevaleresque lui fut retranché. Villon et Marot furent les vénérables aïeux, à barbe blanche, qui présidèrent à ce berceau et le tachèrent de lie. Avec moins de préoccupation, il eût été possible de s'apercevoir que le madrigal, le sonnet, la ballade affectée, l'épître, le triolet, et les autres formes artificielles de ce temps-là, annonçaient la décadence d'un art ancien, aussi bien que les essais d'un art nouveau. Par delà les poètes des Valois auraient apparu les poètes de Philippe-Auguste.

En effet, si quelque chose doit être conclu de tout ce qui précède, c'est que la poésie en France n'a pas eu de moindres origines que dans le reste de la société chrétienne. Elle n'est pas de plus chétive lignée que l'italienne, l'espagnole, l'allemande, l'anglaise. Elle est née dans le berceau commun à tous, dans l'église. Avec la féodalité, elle a grandi hors des villes, dans les châteaux, parmi les chants des troubadours et les pompes des fêtes provinciales. Au XIIIe siècle, elle est parvenue avec la constitution du moyen-âge, à une sorte de maturité. Après cela, elle a, comme une littérature formée, parcouru les longues phases

du sophisme et de la décadence; le roman ergoteur de la Rose appartient à ce déclin. Les fabliaux du XVIe siècle sont les épisodes détachés du grand poème du XIIIe. Villon, Marot, Saint-Gelais, ces prétendus ancêtres, ont perdu déjà la grande trace du passé. De l'épopée, ils sont descendus au madrigal; de la simplicité débonnaire des romans de chevalerie, à la mignardise du rondeau. Ingénieux et subtils dans le mécanisme des vers, ce qui leur manque, c'est la pensée. Toutefois, jusque sous la Ligue et Louis XIII, un reste du vieux génie héroïque se perpétue emphatiquement dans les Amadis. En ce moment, le fantôme des traditions disparaît, avec la féodalité, sous Richelieu.

En un mot, la poésie française a eu deux époques principales, l'une toute féodale, au temps des croisades, l'autre toute royale, au siècle de Louis XIV. L'intervalle qui les sépare comprend la dissolution de la première et l'avénement de la seconde. De plus, ces deux époques n'ont entre elles presque aucun rapport de continuité, l'une n'étant point renfermée dans l'autre, ni produite par l'autre; et ce divorce d'avec la tradition est ce qui donne à la poésie en France un caractère particulier et presque unique en Europe.

Faut-il regretter que le siècle de Louis XIV ait en partie rejeté le passé national, et qu'il se soit plié aux formes de l'antiquité, au lieu de continuer l'œuvre ébauchée du moyen-âge? Cette question, qui est au fond celle de la société française, en renferme mille autres. Elle se résout par cette unique considération, que le retour à la tradition était impossible; il n'y avait plus aucune convenance entre la naïveté des traditions ecclésiastiques et chevaleresques, et le scepticisme pieux auquel on touchait alors. Si la France eût tenté de recommencer son passé et de remonter à son âge d'innocence, elle n'eût pu y réussir que par un mensonge social. Arthus et Louis XIV étaient mal faits l'un pour l'autre; le moyen-âge avait manqué sa tâche; ce n'était pas à la monarchie à refaire l'œuvre de la féodalité.

Que serait-ce, au contraire, si de cet oubli de la tradition était née en partie la puissance sociale du siècle de Louis XIV, et si c'était là le point par où le génie de ce siècle s'accorde le mieux avec le génie permanent de la France moderne? Or, c'est ce qu'on ne saurait nier. Dans le reste de l'Europe, la tradition des formes

du moyen-âge a persisté dans les lettres comme dans la société politique. Dès les croisades, on aurait pu prédire les développemens successifs de la poésie italienne, espagnole, allemande, anglaise. Le spectacle des Mystères contenait déjà l'ébauche du drame de Caldéron, de Shakspeare, de Goëthe. Dans les épopées religieuses et chevaleresques se trouvent les premières origines de Dante, d'Arioste, de Spenser; Pétrarque et Camoëns ont des rapports avec les troubadours; Raphaël en a avec Fiesole, avec Masaccio. Il n'en est point ainsi du siècle de Louis XIV. Sans passé, né de lui-même, il s'est levé à l'improviste, dans la famille des siècles, comme la coupole demi-chrétienne, demi-païenne, de Saint-Pierre, parmi les cathédrales du moyen-âge. Des formes que l'humanité a produites, orientales, grecques, romaines, féodales, il a choisi librement celles dont il lui a plu de se rapprocher. Il s'est donné les aïeux qu'il a voulus; et ordonnant, reniant, brisant, renouant ainsi à son gré le lien des générations, le siècle de Louis XIV est devenu le premier acte des révolutions dans lesquelles la France devait engager le monde. Appelée à abolir le moyen-âge dans les lois et dans les mœurs, la France a commencé par l'abolir dans la poésie. Sa littérature a été, comme ses institutions civiles, un acte de choix et de libre arbitre, non de nécessité et de tradition; et il n'est pas prouvé que l'*Art poétique* de Boileau n'ait été, dans un temps, ce que la déclaration des droits de la Constituante a été dans un autre.

Par là s'expliquent la défiance, l'antipathie instinctive de la France pour les formes et pour les habitudes des littératures étrangères. Il est clair que, continuant l'œuvre des traditions abolies, ces littératures sont en contradiction perpétuelle avec le génie de la France et le principe de son action. Aussi, aura-t-on beau faire; Dante, Caldéron, Shakspeare, apparaîtront long-temps encore parmi nous comme les fantômes d'un passé ennemi.

D'une autre part, j'ai souvent entendu remarquer avec étonnement que les ennemis les plus ardens du régime politique de Louis XIV sont restés les plus fidèles partisans des établissemens et des principes littéraires de cette époque. C'est au milieu des réactions les plus violentes contre le passé que cette royauté de l'art a jeté les racines les plus profondes au cœur de la nation. Le XVIIe siècle a triomphé même en 89 et en 93. Pourquoi cela? Pré-

cisément parce que les formes de cet art, n'ayant pas de fondemens profonds dans l'histoire féodale, se prêtent à tous les changemens, et peuvent survivre à tous les naufrages. Émancipées du servage du moyen-âge, ces formes s'appliquent à la France nouvelle plus qu'à la France ancienne; et il est dans la nature des choses, que plus ce pays s'affranchira des souvenirs et des liens de son passé, plus cette poésie lui ressemblera; en sorte que les changemens de mœurs, de lois, de régimes, qui vieilliront tout le reste, ne feront que la rajeunir.

Voilà pourquoi il est bien inutile de s'inquiéter sérieusement de la gloire du siècle de Louis XIV. Ce siècle, éternellement triomphant, est le génie même de la France; il lui apparaît chaque nuit sous sa tente. Et pourtant le monde aujourd'hui est plein d'hommes au langage funèbre, qui vont partout prophétisant sa ruine, s'ils ne lui portent secours. Ne les arrêtez pas; ne leur parlez pas; ils se hâtent, et peut-être arriveront-ils trop tard. En effet, ils ont pris sous leur très noble, très haute et très puissante protection, ce siècle défaillant. Ces chevaliers de la gloire se sont faits les défenseurs des faibles et des affligés, à savoir, de Bossuet, de Pascal, de Corneille, de Racine, de Molière, de Voltaire et de plusieurs autres orphelins de cette famille. Ils se travaillent incessamment pour la cause de ces opprimés; ils ne boivent, ni ne mangent, ni ne sommeillent; ils en mourront. Ne pourraient-ils pas, en conscience, et sans danger pour leurs pupilles, se permettre quelque repos, et au besoin, de dormir sur leur lance?

Si, comme quelques personnes le pensent, le moyen-âge a été le paradis des croyances populaires et de la poésie instinctive, le siècle de Louis XIV est celui qui nous en sépare irrévocablement. La France a goûté vers ce temps-là le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Elle ne peut retourner en arrière dans son âge d'innocence. Austère, inexorable, l'époque de Louis XIV est comme l'ange à l'épée flamboyante, qui ferme sur nous les portes de cet Eden mystique. Toutes les fois que les peuples commencent à défaillir, et tournent avec regret la tête vers ce paradis perdu, le grand siècle se soulève de lui-même, et rend le retour impossible. Nul de nous ne rentrera dans l'Eden de la poésie et de la foi des ancêtres. Les portes ciselées par les archanges ont été closes avec fracas. En vain mille efforts se déchaîneront contre elles :

la barrière élevée subsistera ; le genre humain n'aura point de transfuges.

Epopée des jours passés, trouvères, chevalerie, amours enchantés, légendes, charmes commencés, larves, images ébauchées, poésie qui aurait pu être, qui n'a été qu'à demi, flottez, errez dans les limbes des vides souvenirs. Vainement vous redemandez à naître : il est trop tard; un monde nous sépare de vous. Spectres des temps évanouis, que deviendriez-vous parmi nous? Vous nous feriez mourir, et nous ne vous ferions pas vivre une heure.

De la comparaison de la littérature française à ces deux époques, au moyen-âge et sous Louis XIV, résulte une autre conséquence plus triste, à mon avis ; c'est que rien n'est faux comme la maxime de nos temps, qui veut que les époques les plus religieuses soient aussi les plus propres au développement des arts. Ah! si la croyance faisait les ouvrages durables, quelle poésie eût été plus accomplie que celle des trouvères? Née dans des siècles de sainteté, de quelle hauteur ne dominerait-elle pas tous les âges modernes! Mais il n'en est point ainsi, et plus je réfléchis au principe ci-dessus énoncé, plus je m'aperçois qu'il découle d'une méconnaissance égale de la religion et de l'art.

Ne vous aveuglez pas sur la valeur de l'art, et, retombant dans la vieille erreur, n'allez pas prendre l'idole pour la divinité. Examinez, étudiez, comparez tous les monumens achevés du génie humain; partout vous trouverez en eux un sentiment de critique qui exclut l'ingénuité de la foi. A proprement parler, l'art lui-même ne commence à exister qu'à la condition de se séparer du culte et de la liturgie, c'est-à-dire d'établir une église dans l'église, un Dieu nouveau au sein du Dieu antique. Le prêtre crée les symboles; l'artiste les détruit. L'Orient sacerdotal a fait les dieux; la Grèce impie a fait les statues. Quand je lis les poètes du temps de Périclès, je pense aux impiétés naissantes dans l'école de Socrate. Le siècle d'Auguste commence; mais déjà les augures ne peuvent se regarder sans rire. Au moyen-âge, l'époque des troubadours est celle des hérésies des Albigeois et des Vaudois. Qu'est-ce que la prétendue orthodoxie de Dante, si ce n'est un perpétuel blasphème contre la papauté? Quoi de plus? Le siècle de Léon X est le siècle de Luther. Aux époques religieuses par excellence

appartiennent les sphinx de Thèbes, saint Jérôme, Tertullien, saint Hilaire, les hymnes et les proses ecclésiastiques, les trouvères, les mystères, les crucifix de Cimabuë. Aux époques où naît le scepticisme appartiennent les marbres du Parthénon, l'Antinoüs, Michel-Ange, Raphaël, Arioste, Shakespeare, Milton, Cervantes, Pascal, Molière, Racine, La Fontaine, Voltaire. De quel côté sont les croyans? de quel côté sont les artistes?

Ne confondez donc plus la religion et l'art, si vous ne voulez les détruire l'un et l'autre et l'un par l'autre. On demande aujourd'hui à l'artiste d'être prêtre, c'est-à-dire de n'être ni prêtre ni artiste. Quant au poète, il ne lui est plus permis de rimer un couplet sans affirmer quelle est sa foi en matière d'ontologie, ce qu'il affirme touchant l'origine de la terre et du soleil, de la mer et des étoiles, du travail et du salaire, d'Ormuzd et d'Ahriman. Profondeur fausse et décevante, mère de frivolité et d'impiété réelle.

De là aussi il est résulté que notre époque, en qualité d'hérétique, a été mise à l'interdit, et comme telle livrée au bras séculier. Ce siècle a trouvé, parmi nous, un nombre infini de prédicateurs, qui, la corde au cou, le cilice aux reins, et portant d'avance le deuil de leur propre génie, vont prêchant la fin du monde, à savoir : de la jeunesse qui les quitte, de la beauté qu'ils ont perdue, de l'amour qui les fuit, de l'espérance qui les abuse. Et de cette somme effroyable de sermons, mandemens, homélies, il est resté démontré : premièrement, que rien n'est plus chétif que la vue du monde ébranlé, par trois fois en moins de trente ans, jusqu'en ses fondemens, par la révolution française; tant d'assemblées fameuses, de grands courages, d'échafauds bravés, de révoltes vaincues et ranimées; tant de rois en exil et mourans sans tombeaux; tant de batailles rangées sur terre et sur mer; aux deux bouts de la chaîne, l'Amérique et la Grèce affranchies; un empire détruit en une nuit, et partout la paix plus inquiète que la guerre; deuxièmement, que rien n'est plus anti-poétique ni plus indigne de l'examen d'un galant homme que l'époque qui a réuni, dans un même chœur diabolique, Goëthe, Byron, Klopstock, Alfieri, André Chénier, Schiller, Châteaubriand, Wieland, Mme de Staël, Herder, Lamartine, Uhland, Manzoni, Walter Scott, Coleridge, Hugo, Wordsworth, Tieck, Jean Paul, La Mennais, Béranger, le tout couronné par le roi des nains, Napoléon!

ED. QUINET.

NANTES.

I.

Nantes à trois époques. — La cour du roi Baco. — La Chezine. — L'entrepôt. — Le château. — La cathédrale et le tombeau de François II. — La chapelle de la Miséricorde.

Vers le premier siècle de l'ère chrétienne, on voyait, à quelques lieues au-dessus de l'embouchure de la Loire, une réunion confuse de villages couverts de chaume et à moitié cachés parmi les saules. D'étroits chemins, bordés de bouleaux, unissaient entre eux ces différens hameaux. Les vertes prairies s'étendaient par derrière, et l'on voyait tourbillonner au-dessus les oies sauvages qui venaient s'abattre le long des rives. Tout était champêtre et tranquille : seulement, parfois, le soir, à la marée montante, on apercevait dans la brume des barques noires glissant sur les eaux comme des serpens marins, et qui, suivant un des bras du fleuve, s'y perdaient parmi les feuillées. Alors, du côté où elles avaient disparu, on entendait s'élever des cris de mort ; on voyait étinceler des flammes ; puis les barques reparaissaient emportées par le jusant, et passaient, rapides comme des flèches, toutes chargées de dépouilles sanglantes, de femmes garottées et d'enfans en pleurs.

Cette grande bourgade sans défense était Nantes, alors exposée aux attaques des corsaires de toutes nations, qui remontaient la Loire pour piller la ville, brûler les maisons et emmener les habitans en esclavage.

Plus tard, vers le XIIIe siècle, les saules, les bouleaux, les prairies avaient disparu, et, à la place des hameaux, s'étendaient des quartiers populeux. Nantes avait grandi : un long rempart de pierre l'enveloppait comme une armure, les archers veillaient sur ses tours crénelées, les pendus chargeaient ses fourches de justice : cette ville était devenue le plus brillant joyau de la couronne de Bretagne, et rien ne manquait plus à la cité du moyen-âge, pas même la peste, qui enlevait tous les cinq ans un tiers de la population.

Telle qu'elle existe de nos jours, Nantes ne rappelle que fort peu le passé. Il ne faut plus y chercher ni la capitale des Namnètes, ni la ville féodale; les cabanes primitives y ont été renversées depuis long-temps, et la pioche est au pied des dernières maisons gothiques. Où le fleuve baignait des prairies, il ne trouve plus que des canaux de pierre; où serpentaient les vertes oseraies s'élèvent des frontons sculptés et d'opulentes façades; où glissaient les navires de pirates, flottent de paisibles bateaux laveurs. Nantes n'a rien gardé de l'air de ses anciens jours. C'est une ville de ponts, de péristyles, de palais et de colonnes; une cité d'Italie perdue dans les vallées de la Bretagne; Venise, sauf le soleil et les gondoliers.

Et cependant, sous ce replâtrage moderne, que de belles empreintes du passé! que de touchantes chroniques dans les vieux noms tracés encore à tous les carrefours de cette jeune ville? Allez sous les arbres de la Fosse, le long de cette belle lagune où flottent les grands navires dont la cale entr'ouverte exhale les arômes de l'Inde, et interrogez les souvenirs qui vous environnent. Là bas, sur ce rocher de l'Ermitage, est *la cour de Baco*, monarque miraculeux qui fonda sa royauté sur la générosité et le dévouement!... Aussi n'a-t-il point laissé de dynastie! — Interrogez un vieux matelot du port, il vous dira son histoire.

Baco était un pauvre et joyeux enfant, qui partit de Nantes à douze ans, n'emportant même pas la bénédiction d'une mère, car il

était orphelin. Il entreprenait le tour du monde avec deux chemises de laine nouées dans un mouchoir bleu!... humble trousseau du mousse, au fond duquel, pourtant, il avait trouvé place pour l'espérance. Elle ne le trompa point. Vingt ans après, Baco revint des Indes orientales riche à millions. Il se fit construire une demeure somptueuse sur le coteau de l'Ermitage, au lieu même où il était né, et bâtit à l'entour un village pour les familles de vieux marins. Ce champ d'asile, qu'il ouvrit à près de deux cents malheureux, qui reçurent de lui l'abri et la nourriture, prit le nom de *cour de Baco*, paisible cour composée de vieillards et d'enfans, au milieu desquels le roi de la colline venait causer chaque soir et chanter les airs du pays. Bientôt la réputation de l'heureux royaume se répandit au loin; on accourut de toutes parts pour réclamer de Baco le titre de sujet, mais il ne restait plus de place sur son coteau fortuné. — Alors ceux dont il avait été forcé de repousser les prières, ne voulant point perdre de vue cet Eden à la porte duquel ils avaient frappé trop tard, et où ils espéraient entrer un jour, s'établirent sur une hauteur voisine et y fondèrent un village, espèce de purgatoire auquel ils donnèrent le nom plaintif de *Misèri*. La *cour du roi Baco* a disparu depuis longtemps, et son souvenir même commence à s'effacer; mais la sombre colline est toujours debout, avec son triste nom et son peuple de malheureux qui espèrent....

C'est aussi à quelques pas de la Fosse que se trouve la Chezine, ce Simoïs nantais, qui, s'il en faut croire la tradition, reçut autrefois les flottes de César, et qu'aujourd'hui trois écoliers videraient avec leurs chapeaux.

Il y a environ dix ans que l'on trouva dans le lit du ruisseau historique les débris d'une figurine que les antiquaires reconnurent sur-le-champ, pour être de *cuivre latin*. Ils l'examinèrent avec soin et décidèrent, après de longs et savans débats, que c'était une *tête d'Hercule triomphant*. Le mémoire dans lequel cette découverte était constatée allait être publié, lorsque l'on retrouva, dans une des maisons que baigne la Chezine, les restes de la figurine précieuse : *l'Hercule triomphant* était une tête de chenet!

Vis-à-vis du lieu où la Chezine disparaît pour aller se perdre dans la Loire, on aperçoit les vastes édifices de l'entrepôt où Carrier emmagasina, en 93, la marchandise vivante sur laquelle le

bourreau devait prélever son droit. Pendant plusieurs mois, mille victimes passèrent chaque jour de cette prison au fond de la Loire et dans la carrière de Gigant, où le comité révolutionnaire entretenait trois cents fossoyeurs! Mais Carrier avait beau tuer des deux mains, les cachots regorgeaient toujours, car la Vendée entière s'y précipitait comme une mer débordée. Lorsqu'en 94 on ouvrit l'entrepôt, on y trouva par centaines des malheureux étouffés ou morts de faim, des femmes qui avaient succombé dans les douleurs de l'enfantement, et que les rats avaient dévorées, des squelettes d'enfans encore cramponnés au sein de squelettes qui avaient été leurs mères! Au rapport des médecins, les malades qui sortirent de ce sépulcre *sentaient le cadavre!* A l'hospice, un seul lit en recevait jusqu'à cinquante dans le même jour; ils ne faisaient qu'y passer et y mourir.

Maintenant, les bâtimens de l'entrepôt ont été blanchis à neuf, et rien n'y rappelle plus le charnier de 93. Les bourgeois de Nantes ont construit à l'entour un quartier composé d'élégans hôtels qu'ombragent des acacias et que tapissent des clématites!.... — Espèce d'à-propos symbolique qui semble rappeler que tout le sang versé par nos pères a servi à engraisser le sol où moissonne maintenant la bourgeoisie.

En remontant le cours de la Loire, vous rencontrerez le Bouffai, vieille forteresse transformée en palais de justice. Il ne reste de l'édifice primitif qu'une tour décharnée où l'on a eu l'idée bizarre de placer en plein vent la principale horloge de la ville, qui, de cette manière, fonctionne moins comme horloge que comme baromètre. Un peu plus haut se trouve l'ancien château devant lequel Henri IV s'arrêta en s'écriant : — *Ventre-saint-gris! les ducs de Bretagne n'étaient pas de petits compagnons!*

Après la réunion à la France, le château de Nantes servit fréquemment de prison d'état. Un soir de l'année 1654, et pendant que les gardiens regardaient un moine jacobin se noyer dans la Loire, un petit prêtre miope et presque bossu se laissa glisser le long d'une corde, du haut de la tour la plus élevée, monta sur un cheval qui l'attendait à Richebourg, et s'enfuit à Rome à franc étrier. C'était le cardinal de Retz, ce Catilina à l'eau rose, qui dépensa tant d'esprit en bruyantes sottises, tant d'imagination en complots avortés; sa captivité durait depuis cinq mois.

La cathédrale de Nantes, vaste quoique inachevée, est lourde, blafarde et sans caractère. Il faut cependant visiter le mausolée élevé à François II, duc de Bretagne, et à sa femme, Marguerite de Foix. Ce monument, envoyé à Nantes par leur fille Anne de Bretagne, alors reine de France, est un des plus riches, sinon des plus élégans qu'ait produits la renaissance. François II et Marguerite, revêtus du manteau ducal, sont couchés sur le tombeau: leurs têtes reposent sur des coussins que soutiennent des anges, leurs pieds sur un lévrier et sur un lion tenant les écussons de Bretagne et de Foix. Aux quatre coins du monument, des statues de grandeur naturelle représentent les quatre vertus cardinales; sous les traits de *la Justice*, il est facile de reconnaître Anne de Bretagne elle-même. On aperçoit tout autour du mausolée, dans des niches de marbre rouge, les douze apôtres, Charlemagne et saint Louis, saint François et sainte Marguerite; plus bas se trouvent seize figurines reproduisant les différentes attitudes de la méditation ou de la douleur. Ce mausolée, ouvrage d'un sculpteur breton, Michel Columb, qui n'a point laissé d'autre œuvre connue, produit un bel effet par son ensemble. Plusieurs parties sont dépourvues de correction, le lion et les anges manquent surtout de dessin; mais les quatre grandes statues, les douze apôtres et les seize figurines accusent autant de puissance de conception que de hardiesse pratique. Il y a dans le monument entier une sorte d'opulence virile, et l'élégance même des détails semble tenir plutôt à la force qu'à la grace.

Les cercueils de plomb contenant les restes de François II et de Marguerite de Foix avaient été déposés dans ce mausolée; on les en arracha pendant la terreur, et on les fondit pour en faire des balles! Une boîte d'or, dans laquelle était renfermé le cœur d'Anne de Bretagne, fut alors trouvée entre les deux bières. On y lisait ces vers à demi effacés:

En ce petit vaisseau de fin or pur et munde,
Repose un plus grand cueur que oncque dame eut au munde.
Anne fut le nom d'elle, en France deux fois royne,
Duchesse des Bretons, royale et souveraine.
Ce cueur fut si très hault, que de la terre aux cieulx,
Sa vertu libéralle accroissoit mieulx et mieulx,

Mais dieux en a reprins sa portion meilleure,
Et ceste part terrestre en grand deuil nous demeure.

(IXe janvier M. Ve. XIII.)

Cette boîte précieuse, échappée par hasard au vandalisme de la révolution, n'a été depuis l'objet d'aucun soin. En 1824, nous l'avons vue entre les mains du concierge de l'hôtel-de-ville, qui la conservait dans une vieille commode, avec les bijoux de chrisocale de sa femme.

On a détruit, en 1823, la chapelle de la Miséricorde, située dans la paroisse de Saint-Similien, et qui fut fondée au sixième siècle en mémoire de l'un de ces combats si fréquemment racontés par les légendaires. Dans une forêt qui couvrait le coteau où se trouve actuellement la place de Viarme, vivait un dragon, tenant du taureau et du serpent, qui dévorait à l'entour gentilshommes et manans, habitans et pèlerins. Trois seigneurs de Nantes se décidèrent à l'aller attaquer dans son repaire, après s'être munis de scapulaires et de bonnes cuirasses. Quand ils arrivèrent au bois, la bête, sortant de sa caverne aussi furieuse qu'une lionne qui défendrait son lionceau, s'élança vers eux en sifflant; ce qu'entendant, un des seigneurs sentit son cœur faillir et sa foi en la protection divine qui s'en allait. Il voulut donc tourner bride, mais trop tard. Le monstre était arrivé sur lui, et d'une morsure avait fait quatre morceaux de l'homme et du cheval. Cependant les deux autres seigneurs, sans pâlir devant un pareil spectacle, offrirent leur vie en holocauste au vrai Dieu et à leurs frères; puis, tenant d'une main leurs scapulaires, de l'autre leur épée, ils poussèrent au dragon, qui, sans faire aucune résistance, se jeta à leurs pieds et se laissa tranquillement tuer par eux. On transporta processionnellement à Nantes, au grand ébahissement et à la grande terreur de tous, le squelette du monstre, dont la mâchoire inférieure fut détachée et déposée dans le trésor de la cathédrale. Elle s'y trouvait encore en 1773. La chapelle de la Miséricorde fut élevée en commémoration, au lieu même où la bête avait été égorgée. Lors de sa destruction, on voyait sur les vitraux des peintures relatives à la légende que nous venons de rapporter. D'un côté était le dragon mort, un homme déchiré et un évêque, de l'autre trois cavaliers armés, au-dessous desquels on lisait ces rimes :

Un roi dessus un blanc cheval,
Tire l'arc pour faire mal;
Un autre sur un cheval roux,
Tire l'épée tout en courroux;
L'autre sur un cheval noir,
Vit la mort et l'infernal manoir.

II.

Caractère nantais. — Traite des noirs. — Industrie. — Arts.

Je ne sais si la remarque en a déjà été faite, mais les villes économes sont précisément celles qui offrent au premier coup d'œil les apparences du luxe. C'est toujours là que l'on trouve de grands monumens, des places somptueuses, d'opulentes demeures; la Hollande et la Suisse, si renommées pour leur parcimonie, ne le sont pas moins pour le comfort des habitations, pour la multiplicité et le luxe soigné des édifices publics. Aussi, à part quelques exceptions dont l'histoire nous indique la cause, la richesse visible d'une cité est-elle une preuve d'ordre et d'économie chez ses habitans. Les villes à habitudes mobiles, aventureuses et dépensières, ont toujours quelque chose de l'air débraillé qui révèle le dissipateur.

Nantes est une démonstration frappante de cette vérité. Au dehors, comme nous l'avons déjà dit, ce n'est que péristyles et colonnades, mais au dedans règne une simplicité qui a rendu l'économie nantaise proverbiale. Du reste, ce goût pour l'épargne est peut-être le trait le plus saillant du caractère breton; c'est une des expressions de la dure sobriété et de la prévoyance excessive de cette race plus ferme que hardie, plus apte aux joies intellectuelles qu'à celles des sens. Cette tendance à la thésaurisation dégénère même souvent, dans les affaires, en une avarice minutieuse qui n'est pas sans ridicule. Nous avons eu entre les mains un compte de liquidation de société montant à plusieurs centaines de mille francs, et sur lequel un des associés avait porté deux chandelles brûlées pendant une conférence avec son co-intéressé!

On conçoit combien de telles habitudes doivent nuire à l'extension des affaires. Aussi, on ne peut le nier, si grace à la circonspection des négocians nantais, leur place est une des plus sûres de

l'Europe, il n'en est point, en revanche, où les opérations soient plus restreintes, les combinaisons nouvelles plus mal reçues. On a beaucoup ri de la confiance de ces capitalistes anglais qui achetèrent d'un Italien déguisé en cacique, des mines d'or dans l'Amérique du Sud, et qui y envoyèrent, à grands frais, une expédition qui ne put jamais découvrir les mines achetées. Les négocians de Nantes tomberaient facilement dans l'excès contraire; offrez de leur vendre le Champ-de-Mars pour mille écus, et ils demanderont vingt-quatre heures pour y réfléchir!

C'est surtout cette couardise financière qui a déterminé la diminution progressive de leur commerce. A la ruine des colonies, la hardiesse et l'imagination leur ont manqué pour remplacer les relations qui s'anéantissaient, par d'autres relations plus fructueuses. En comparant leur inactivité actuelle à l'habileté dont ils firent preuve au moyen-âge, on aurait lieu de s'étonner si l'on ne savait qu'alors ce fut à des étrangers, et principalement à des Génois, que l'on dut cette impulsion qui continua à se faire sentir jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

L'abolition de la traite des noirs a surtout nui à l'importance commerciale de Nantes, qui s'était de bonne heure accoutumée à ce trafic, et qui y trouvait une source de richesses. On a tout dit sur cette question que les négrophiles ont réussi à rendre ridicule, ce qui semblait impossible; mais bien que nous ne soyons nullement partisans des ventes *de bois d'ébène*, et que nous ayons frémi en visitant ces navires revenus de la traite et *sentant encore la chair fraîche*, en notre qualité de romancier, nous ne pouvons nous empêcher de regretter ces vieux commerçans négriers dont nous avons entendu raconter tant de curieuses choses.

Nous avons eu pourtant le bonheur d'en connaître deux qui vivent encore peut-être, et qui ont continué jusqu'au dernier instant un commerce auquel ils devaient leur fortune. Tous deux étaient des hommes pleins d'honneur, pères tendres, maris aimables, citoyens dévoués. Le plus vieux, catholique fervent, soutenait de bonne foi que la traite était une action méritoire devant Dieu, puisque par ce moyen les nègres étaient arrachés à l'idolâtrie. Ses noirs devenaient en effet chrétiens dès leur embarquement, et le capitaine avait ordre de leur conférer le baptême pendant que le contre-maître leur passait les menottes. Quant à l'autre, plus

jeune et plus au courant des idées du jour, c'était au contraire un esprit-fort, abonné au *Courrier Français*, et votant aux élections avec l'extrême gauche : celui-là faisait la traite par philantropie, et pour que les habitans de la côte de Coromandel pussent jouir des bienfaits de la civilisation. Je n'oublierai jamais la première et la seule visite que je lui fis. C'était le soir; je le trouvai avec sa femme et ses enfans dans un vieux salon décoré d'une douzaine de portraits au pastel qui représentaient tous les membres de la famille à l'âge de dix ans, et portant chacun à la main un nid, une poire ou une orange. Le brave homme avait sur ses genoux deux petites filles charmantes qui jouaient avec ses breloques; mais il paraissait soucieux. Au moment où j'entrai, il racontait à sa femme comment son dernier navire négrier, poursuivi par une corvette anglaise, avait été forcé de jeter sa cargaison par-dessus le bord pour ne pas être pris en contravention. On n'avait sauvé que deux petits noirs qui s'étaient cachés pendant qu'on noyait leurs mères. La jeune femme écoutait ces détails en faisant danser son dernier né dans ses bras. Quand son mari eut fini :

— Je t'en prie, renonce à ce commerce, mon ami, lui dit-elle d'une voix suppliante et douce.

Je m'étais levé pour m'en aller ; je m'arrêtai :

— A la bonne heure, m'écriai-je, vous êtes mère, vous, et vous avez compris !

— Sans doute, reprit-elle tranquillement, s'il continuait, nos enfans seraient ruinés !

Au reste, ces caractères ne se retrouvent plus dans la génération actuelle : le type du négrier comme celui du vieux commerçant a disparu avec la traite et le commerce. En effet, les navires qui couvraient autrefois l'embouchure de la Loire deviennent moins nombreux chaque jour; le Hâvre et Bordeaux s'agrandissent de plus en plus aux dépens de Nantes. Depuis quelques années pourtant, celle-ci semble vouloir sortir de sa torpeur. Déchue de son importance maritime, elle cherche à se constituer en ville industrielle; mais les résultats obtenus jusqu'à présent à cet égard ne peuvent être regardés tout au plus que comme des espérances, et l'établissement des zones de douanes retardera encore ses progrès en la mettant dans une classe exceptionnelle et défavorable pour le prix des houilles. Cependant, par sa position à l'extré-

mité du plus beau bassin et à l'embouchure du plus grand fleuve de la France, Nantes semble destinée à jouer tous les rôles qu'elle voudra tenter. De toutes nos grandes cités industrielles ou commerçantes, une seule, Lyon, pourrait l'emporter sur elle par le voisinage de Saint-Étienne. Mais que sont les meilleurs instrumens de succès sans l'adresse qui sait les mettre en œuvre, sans l'audace inventive qui les perfectionne? Croirait-on, par exemple, que la fabrication du coton, aussi ancienne à Nantes qu'en Alsace et en Normandie, n'y a pris aucun développement, tandis qu'elle rapporte des millions à ces deux provinces (1)?

Mais si l'industrie est encore peu cultivée à Nantes, en revanche les arts le sont prodigieusement. Une société s'est même formée sous leur invocation, et l'on s'y occupe avec ardeur de musique et de peinture. On ne saurait trop encourager cette tendance, puisqu'elle est l'indication d'un progès; mais elle est encore trop nouvelle pour n'avoir pas son côté plaisant. En attendant que cette mode d'art se soit transformée en un goût réel, ce qui arrivera sans doute, grace à l'influence de quelques talens vrais et inspirateurs, les comptoirs se transforment en ateliers, et les arrière-boutiques en salles de concert. Il y a maintenant autant de pianos à Nantes qu'il peut y avoir de guitares à Madrid. On en entend de tous côtés; on en aperçoit partout. Le professeur de piano marche de pair avec le maître d'écriture et le catéchisme. Nous ne savons si cette mélomanie rendra quelque jour la population musicienne; mais à coup sûr, elle rendra long-temps la ville inhabitable pour les oreilles délicates.

(1) L'esprit peu entreprenant des commerçans nantais est une des causes de la lenteur des progrès industriels, mais n'est point la seule. Il faut citer, parmi les plus puissantes, la difficulté de naviguer en Loire. Sous Louis XIV, les navires de trois cents tonneaux, qu'il faut maintenant décharger à Paimbœuf, montaient jusqu'à Nantes. En outre, l'étiage du fleuve jusqu'à Orléans est si variable, que les relations sont continuellement retardées ou interrompues. Si les travaux nécessaires pour la navigation de la Loire étaient exécutés, les frais de port se trouveraient considérablement réduits à Nantes, et cette ville aurait pour les arrivages et les armemens de grands avantages sur le Hâvre, où l'on ne parvient qu'en courant beaucoup de dangers. Les travaux indispensables à effectuer sur la Loire ne coûteraient que 20,000,000.

Le commerce de Nantes n'est aujourd'hui que le vingt-huitième du commerce de toute la France. En 1790, le commerce extérieur de cette ville était de cinquante-huit mille tonneaux plus considérable que de nos jours.

III.

Le Sanitat. — L'Hospice de Saint-Jacques. — Les vieillards, les enfans et les aliénés.

Il y a quelques années qu'il existait à Nantes un bouge infect auquel, par anti-phrase sans doute, on avait donné le nom de *sanitat*. C'était une ancienne maladrerie construite au moyen-âge pour parquer les pestiférés et à laquelle le badigeon moderne n'avait rien ôté de sa physionomie primitive. Aussi, lorsque l'on approchait du vieil édifice, dont la masse sombre se trouvait perdue au milieu de venelles fétides, s'attendait-on, à chaque instant, à voir sortir du porche étroit et écrasé quelque malade portant, selon l'ordonnance de 1500, la souquenille de toile à croix jaune, la clochette de cuivre et la baguette blanche. Ce repaire immonde, qui tenait à la fois de la morgue et de la prison, était tout simplement l'hospice civil de Nantes! C'était l'asile ouvert par une ville de cent mille ames aux trois plus touchantes misères de la terre, la vieillesse, l'enfance et la folie!

Il y a seulement quelques années que l'on s'aperçut de la nécessité de remplacer ce honteux hospice. Un homme habile qui avait parcouru presque toute l'Europe pour en examiner les établissemens publics, M. de Tollenare, communiqua ses notes à deux architectes qui se mirent à l'œuvre, et le nouveau Sanitat sortit de terre. Mais quel fut l'étonnement de tous, quand au lieu d'une de ces casernes de mendians auxquelles nous sommes accoutumés, on vit s'élever un palais! Jusqu'alors on n'avait compris un hospice que triste, pauvre, rapiécé, et portant gravé sur sa façade comme un écusson de gueuserie qui rappelait les haillons de ses hôtes. Jugez quel spectacle inattendu, quand le nouvel édifice se dressa sur la colline avec des parcs verts, des galeries sonores, des peristyles aériens! Le riche venait regarder avec stupeur et se sentait jaloux de la demeure du mendiant. On se demandait à quoi bon tant de dispendieux prodiges? Ce luxe ne formait-il pas un contre-sens avec la destination même du bâtiment? Ne serait-ce point, quoi qu'on fît, un asile ouvert aux maladies sociales les plus inguérissables et les plus cuisantes? Dès-lors, à quoi bon tant

de colonnes et tant de portiques? N'était-ce pas bâtir un palais à propos d'un égout?

Ainsi disait la foule; mais les architectes n'écoutaient pas, car ils avaient conscience de leur œuvre. Ils avaient compris que dans cette existence d'hospice où l'instinct de la famille et du chez soi ne peut trouver satisfaction, et où la vie est réduite à une commensalité de régiment, il fallait suppléer par quelque chose à l'effacement de l'individualité et de l'esprit de possession. Si là le pauvre n'avait plus à lui sa chambre étroite qu'il pût arranger à sa manière, son lit de paille où il lui fût permis de dormir selon sa fantaisie, sa table boîteuse sur laquelle il eût la liberté de manger à son heure, il fallait au moins le dédommager de ces pertes d'indépendance par le spectacle de sa nouvelle demeure, par l'espèce d'orgueil ingénu qu'il pouvait éprouver à l'habiter, par le bien-être mystérieux que jette en nous l'aspect de tout ce qui est noble, riche et grand; il fallait qu'il s'astreignît à un ordre et à une propreté uniformes, par cela seul que ce qui l'entourait était trop beau pour se passer d'ordre et de propreté. Et, qui ne sait l'action des objets qui frappent habituellement nos yeux sur notre vie intérieure? N'est-ce rien, croyez-vous, pour les joyeux et pauvres lazaroni que de dormir sous des colonnades de marbre devant le golfe enchanté de Naples? Il y a dans la poésie des formes quelque chose qui caresse l'ame par l'intermédiaire du regard et lui inspire plus de sérénité. Le monde extérieur est une sorte de moule dont nos pensées prennent l'empreinte à force de s'y heurter.

Tout à cette pensée, les architectes continuaient le nouvel hospice d'après le plan qu'ils avaient conçu. Bientôt il apparut dans son entier, tout brodé de frontons, tout dentelé de galeries, et dominant la rive ombreuse de Saint-Sébastien. Le colosse était debout, mais ce n'était point assez, il restait à lui donner la vie. Tous les arrangemens intérieurs étaient à faire. Autant il avait fallu de spontanéité pour trouver l'ensemble, autant il était besoin maintenant de minutieuse prévoyance pour exécuter les détails. Il fallait devenir femme par l'attention et la finesse, afin de ne rien laisser échapper, en conservant toutefois la force virile de la conception première. En un mot, le plan de ce grand poème de pierre achevé, il restait à l'écrire, et ce n'était pas chose facile, car il y avait là trois peuples distincts, trois natures opposées aux-

quelles on devait satisfaire : des vieillards, des enfans et des insensés!

Cette nouvelle difficulté n'effraya point les architectes : aux vieillards, ils donnèrent les salles chaudes et abritées, les cours sablées, les galeries dorées par le soleil de midi; aux enfans, les chambres aérées, le préau libre et les petits jardins garnis de buis; aux aliénés, les dortoirs joyeux, la verdure, les fleurs et la Loire à l'horizon. Puis, comme toutes ces natures étaient délicates, impressionnables, faciles à la tristesse ou au dégoût, ils éloignèrent du regard ce qui pouvait réveiller une sensation pénible ou exciter une répugnance; ils reléguèrent dans la partie souterraine tout ce qui rappelait l'hospice, et cette fabrication alimentaire des vastes établissemens qui, faite sur une trop grande échelle, prend toujours un aspect repoussant. Ainsi rien ne fut présenté aux hôtes du nouveau *Sanitat* que sous la forme la plus attrayante, et le matériel grossier de la vie resta voilé pour eux.

Enfin le jour d'ouvrir aux pauvres leur nouvelle demeure arriva. On y transporta d'abord les enfans, orphelins tachés du péché originel de la misère ou de la bâtardise, puis les malheureux qui, après avoir usé leurs corps à la peine pendant quarante ans, viennent humblement demander à la société quelques années de vie en aumône. Au premier moment, ce fut pour tous une surprise muette; bientôt à la surprise succéda la curiosité, à la curiosité la joie. Ils parcouraient les cours et les portiques, admirant tout, touchant à tout, rians et enivrés comme des gens qui ont fait une fortune inattendue. Puis, après le premier éblouissement, ce fut à qui prendrait le plus vite possession de la nouvelle demeure. Chacun cherchait sa place; les vieillards prenaient leurs habitudes, marquaient leurs bancs de repos, choisissaient leur rayon de soleil; les enfans, émerveillés de voir des oiseaux passer sur leurs têtes, chantaient en se roulant sur l'herbe ou poursuivaient quelques papillons égarés au milieu des blanches colonnades.

Mais il restait à voir la scène la plus étrange : les aliénés n'étaient point encore arrivés.

Le nouveau médecin, M. Bouchet, alla les chercher en *omnibus* à l'ancien hospice. On les retira des loges, où la plupart étaient murés à demeure et exposés à toutes les intempéries des saisons.

On vit alors sortir, de ces cages de pierre, des espèces de fantômes hâves, fétides, dont les yeux clignotans ne pouvaient soutenir l'éclat de la lumière, et dont les membres nus étaient hideux à voir. On eut d'abord quelque peine à les faire quitter leurs tanières. Habitués depuis vingt ans à ne voir les hommes que pour en souffrir, la plupart entrèrent en fureur à l'approche du médecin et résistèrent. Mais à peine l'air et le jour les eurent-ils frappés, qu'ils semblèrent s'affaisser sous une sensation inattendue, et une sorte de molle torpeur s'empara de tout leur être. Ils arrivèrent ainsi à l'hospice Saint-Jacques. Là, par un instinct d'habitude, ils cherchèrent des yeux les loges qui leur étaient destinées; mais les portes s'ouvrirent, et ils virent s'étendre devant eux de longues salles sans grilles dans lesquelles jouait le soleil. Des deux côtés étaient rangés, dans un ordre qui flattait le regard, d'élégans lits de fer gracieusement enveloppés de leurs garnitures blanches; le parquet ciré brillait comme un miroir, et devant les lits s'étendaient des tapis moelleux. Par un mouvement spontané, tous s'arrêtèrent sur le seuil. Ce ne pouvait être là leur demeure; il n'y avait ni barreaux, ni litière, ni anneaux scellées dans la pierre. Il fallut que le médecin lui-même vînt leur attester que ces salles leur étaient réellement destinées. Alors ce fut un spectacle inoui. Ces hommes, qui depuis si long-temps avaient cessé de vivre comme les autres hommes, se trouvèrent mal à l'aise dans leur aisance subite. Ils avaient oublié l'usage de la plupart des objets; ils les regardaient avec une curiosité hébêtée, cherchant à se rappeler des souvenirs confus, des habitudes perdues. Quelques-uns se couchaient sous les lits, trouvant à cet étroit espace une sorte de ressemblance avec leurs loges; d'autres, déjà gagnés par l'instinct d'imitation, regardaient leur saleté avec honte et cherchaient les moyens de se mettre plus en harmonie avec ce qui les entourait.

Ce sentiment, dont M. Bouchet favorisa le développement, devint bientôt assez puissant pour faire reprendre à la plupart les allures extérieures des gens sensés. Nous pûmes en acquérir la certitude lorsqu'au mois de janvier 1836 nous visitâmes l'établissement de Saint-Jacques. Quoique les fous n'y fussent établis que depuis six mois, les résultats obtenus par le nouveau genre de vie auquel on les avait soumis étaient déjà extraordinaires. Ce fut

pour nous un singulier tableau que ces trois cents aliénés jouissant d'une pleine liberté et paisiblement occupés à différens travaux, sans autres surveillans que quelques infirmiers. Nous parcourûmes avec le médecin un jardin anglais qu'ils avaient tracé sous la direction d'un ancien élève de l'École polytechnique, atteint lui-même d'aliénation. Au moment de notre visite, ce jardin s'achevait. M. Bouchet nous fit remarquer combien le sentiment de propriété était vif chez ces hommes. Chacun d'eux avait sa brouette dont il ne se séparait jamais, et qu'il refusait d'échanger contre une autre, comme il est d'usage dans les travaux de terrassement. Nous passâmes ensuite dans l'atelier fermé où les infirmes travaillent à l'abri. J'avoue qu'au moment où la porte se referma derrière nous, et où je me trouvai au milieu de ces cinquante vieillards aux mouvemens fiévreux, aux lèvres murmurantes et aux yeux égarés, j'éprouvai une sorte de malaise. Nous étions seuls, et tous ces hommes étaient armés d'instrumens qui, dans leurs mains, pouvaient devenir des armes terribles. Involontairement mes yeux se retournèrent vers le seuil et vers le portier qui tenait encore ses clés à la main. Le médecin suivit mon regard.

— Ce portier lui-même est fou, me dit-il en souriant.

Je tressaillis.

— Et vous vous confiez à lui!

— Entièrement. Ma confiance même est ma garantie. Depuis qu'il a les clés en son pouvoir, leur garde est devenue pour lui comme une folie nouvelle; il ne s'occupe plus d'autre chose; ces fonctions lui ont donné de l'importance à ses propres yeux; il s'estime et se considère.

— Et les autres?

— Par la même raison, les autres le respectent. Depuis qu'il est portier, c'est pour eux un supérieur; ils le saluent et ne le tutoient plus, tant l'idée a encore de pouvoir sur ces têtes désorganisées.

Nous nous rendîmes de l'atelier dans la salle des femmes; nous les trouvâmes occupées à coudre et à broder. Toutes se levèrent à notre entrée et nous rendirent notre salut avec une politesse élégante et timide. J'avais peine à me persuader que je fusse au milieu d'insensées, et j'éprouvais l'embarras d'un étranger indirectement présenté dans un salon où il ne connaît personne. Quand nous sortîmes :

— Et ce sont là tous vos fous? demandai-je.

— Tous.

— Vous n'en renfermez aucun?

— Nous n'avons même pas de loges.

— Et comment êtes-vous parvenu à leur inspirer cette tranquillité, ce sentiment d'ordre et de propreté que nous avons admiré partout.

— Par l'imitation, l'amour-propre et le bien-être. A part quelques crises que l'on peut le plus souvent prévenir, mes fous sont tranquilles. A la vérité, je ne néglige rien pour les arracher à leur préoccupation habituelle. Je ne les laisse point vivre de leur existence propre, je les force à une existence factice qui leur vient de moi; je suis leur centre, leur cerveau. Ces hommes sont mes fibres, il n'y a ici que moi qui pense, qui vive. Je ne leur permets pas de s'arrêter à une idée qui pourrait flatter leur manie; il faut qu'ils dorment ou qu'ils travaillent. Je les prends au lit dès que le premier rayon de soleil leur ouvre les yeux, et je ne les rends au dortoir que les yeux déjà clos par la fatigue. Pendant quelque temps le dimanche m'a gêné; je ne savais que faire de leur esprit ce jour-là. J'ai voulu les forcer à continuer leurs travaux, mais ils ont résisté : l'habitude du repos était un pli d'enfance; il eût fallu faire violence, sinon à des croyances, du moins à des coutumes; c'eût été les irriter par la contradiction, et par conséquent manquer mon but : j'ai cédé. Seulement je tâche d'employer ce jour à des amusemens qui les occupent autant que le travail même. C'est le dimanche qu'on leur paie, en fruits ou en tabac, l'ouvrage exécuté pendant la semaine. Chacun est rétribué selon ses œuvres, et je maintiens ainsi l'ardeur du travail par des primes d'encouragement accordées à la gourmandise. Quant aux fous accoutumés à une vie élégante, et que je ne pourrais soumettre à des travaux manuels sans transformer à leurs yeux l'hospice en un bagne, ils ont la musique, la lecture, la gymnastique et la promenade. J'écarte tout ce qui pourrait rappeler la captivité à ces imaginations délicates et faciles à effaroucher. Leurs portes ferment solidement, mais sans en avoir l'air, et j'ai évité jusqu'à l'apparence de la serrure. Les grilles placées devant leur foyer pour leur interdire le contact du feu semblent être là comme ornemens. Toutes ces terres que vous voyez encore arides seront

couvertes de fleurs, d'arbustes. On a remarqué que les fous les plus furieux, qui démolissent les murs et tordent les barreaux de fer, respectaient la plus fragile fleur. Dans la folie, on est toujours homme ; on ne hait que ce qui est fort, on ne brise que ce qui résiste.

En quittant Saint-Jacques, je jetai un dernier coup d'œil sur l'immense hospice ; mais ses façades somptueuses ne me frappèrent plus : quelque beau que fût le corps, maintenant je connaissais l'ame, et l'ame était plus belle. Il me sembla que je venais de voir l'ébauche d'une de ces grandes retraites que les sociétés sauront fonder un jour, prytanées ou phalanstères érigés sous l'inspiration d'une civilisation plus morale et d'une association plus intime.

IV.

Essais philantropiques à Nantes. — Société maternelle. — Salles d'asile. — Société industrielle. — Abandon des idées politiques.

Nantes est peut-être, depuis 1830, la ville de France où le système municipal a le mieux réussi ; on peut, à cet égard, la citer comme une ville modèle. L'autorité nouvelle, qui avait trouvé la commune obérée par les infructueuses prodigalités de la restauration, a su non-seulement faire face à ces embarras, mais elle a réalisé d'immenses améliorations. Tout cela s'est accompli sans proclamations, sans faste, avec cette modestie silencieuse des hommes qui font le bien pour le bien, non pour le bruit.

En prenant possession du pouvoir, les nouveaux administrateurs s'étaient seulement annoncés comme des hommes pratiques, et l'on avait craint d'abord qu'ils ne montrassent une tendance purement utilitaire; les faits ont prouvé bientôt que l'on s'était trompé, et que la commune, après avoir été une espèce de surintendance de l'ancien régime, ne serait point transformée en comptoir de marchands. Ainsi, en même temps qu'ils fondaient l'hospice de Saint-Jacques, les salles d'asile, un collége industriel et un musée commercial, ils augmentaient les collections de tableaux, favorisaient des expositions locales, établissaient un nouveau théâtre, et accueillaient la proposition qui leur était faite de créer un musée breton, consacré aux objets d'art et aux antiquités de la province.

Hâtons-nous d'ajouter, pour être vrai, que les efforts de l'administration ont été puissamment secondés par quelques hommes d'intelligence et d'action, qui, depuis six ans, ont fait de la cause du progrès leur propre cause, et que l'on est sûr de trouver partout où il y a quelque chose d'utile et de généreux à accomplir. C'est surtout à ces vaillans pionniers de l'avenir, qui, la plupart, ont traversé le saint-simonisme à marches forcées et sans s'y arrêter, que Nantes doit les essais philantropiques tentés depuis quelque temps. Grace à eux, de nouvelles institutions ont pris racine à côté des anciennes qu'ils ont ravivées, et une sorte de lien s'est formé entre les établissemens nés de la charité chrétienne, et ceux fondés sous l'inspiration sociale. On doit donc à leurs efforts cette espèce d'organisation, encore confuse et composée d'élémens divers aujourd'hui, qui se dessine à Nantes. A travers le constitutionalisme égoïste de la grande ville, on y entrevoit déjà je ne sais quelle association élémentaire, quelque chose d'analogue à l'antique *commune*, cette admirable union inventée par nos ancêtres, et que resserraient les deux liens les plus forts de la terre : la religion et la liberté.

En effet, les institutions de bienfaisance sont tellement combinées à Nantes, que l'une continue l'autre et la complète. Aussitôt qu'une femme du peuple se trouve enceinte, elle se présente à la *société de la charité maternelle*, composée de dames riches et jeunes pour la plupart. Celles-ci l'interrogent pour connaître ses besoins; le trousseau de l'enfant est préparé d'avance, le médecin averti. Dès que le nouveau-né a vu le jour, la *Société maternelle* envoie une de ses associées pour s'assurer que rien ne manque à la malade; la grande dame vient visiter la pauvre accouchée, et toutes deux s'entendent, car toutes deux sont femmes; toutes deux ont passé par les mêmes souffrances, et la communauté des infirmités amène bien vite l'égalité. Une fois la mère rétablie, afin que le besoin ne la force pas à négliger ses devoirs de nourrice, la *Société* lui paie le temps qu'elle consacre à son enfant. Celui-ci grandit ainsi, entouré de soins, jusqu'à ce qu'il ait atteint trois ans. Alors la mère le conduit aux salles d'asile où il trouve à la fois du bien-être, d'utiles exemples et une première instruction.

Nous connaissions déjà les salles d'asile de plusieurs villes, lorsque nous visitâmes celles de Nantes en 1836; mais ce que nous

avions vu jusqu'alors ne nous avait donné aucune idée de ce que nous allions voir. Dès l'entrée, nous fûmes frappés par l'air de calme affectueux qui régnait partout; on eût dit l'intérieur d'une famille heureuse. On devinait facilement qu'une tendre et spirituelle prévoyance avait présidé à cet ordre, et qu'il y avait là des yeux et des cœurs de mère qui veillaient. Nous suivîmes les exercices entremêlés d'histoires morales et de conversations instructives; nous examinâmes les différens travaux des enfans, qui tous étaient occupés selon leur âge : les plus petits parfilaient. L'heure de la récréation arriva bientôt (car les leçons sont répétées, mais courtes chaque fois), et tous s'élancèrent dans le préau. Des jouets, appartenant à la salle d'asile, furent distribués aux enfans dont les familles étaient trop pauvres pour en acheter. Nous vîmes alors combien l'heureuse influence d'une éducation plus intelligente se faisait déjà sentir. Ces enfans, la plupart couverts de haillons, étaient bienveillans et polis l'un pour l'autre. Presque tous avaient déjà dépouillé cette brutalité hargneuse que donnent les grossiers amusemens de carrefour. Ils n'avaient plus rien du caractère taquin et malfaisant qui constitue le gamin; chez eux, les instincts vagabonds de la rue avaient fait place aux habitudes d'ordre et d'association. Nous pûmes juger, avant de nous retirer, combien ce progrès moral était déjà avancé. Une dame attachée au bureau de bienfaisance, et bien connue de tous les enfans pour ses libéralités, arriva au moment du goûter. Après avoir causé avec plusieurs de ses petits protégés, elle les réunit tous en cercle, et faisant approcher une femme qui portait un grand panier de fruits :

— Mes enfans, dit-elle, je veux vous faire un présent; choisissez de ces fruits à partager entre vous, ou de deux habillemens neufs pour les plus pauvres de vos camarades.

Tous les enfans élevèrent à la fois leurs petites mains et leur pain sec :

— Deux habillemens neufs, madame, deux habillemens neufs! crièrent-ils....

— C'est bien, mes enfans.

Et la dame fit emporter les fruits. Pas un regard ne se détourna pour les voir s'en aller. J'aurais volontiers embrassé ces petits Brutus chrétiens, qui venaient d'offrir leur gourmandise en holocauste à leur charité.

Comme nous l'avons dit, les écoles primaires reçoivent le fils de l'ouvrier au sortir des salles d'asile, et complètent son instruction. Mais beaucoup de parens, trop pauvres pour se passer du travail de leurs enfans, ne peuvent profiter de ces écoles. Pour ceux-là, la *Société industrielle* a établi des cours dans lesquels les écoliers reçoivent une rétribution, et trouvent ainsi à l'étude le même avantage immédiat et matériel qu'ils trouveraient à une occupation manuelle. Les élèves de la *Société industrielle* sont, en outre, placés en apprentissage, et une partie de la rétribution qui leur est accordée est déposée à la caisse d'épargne, de sorte que, vers dix-huit ans, ils se trouvent avoir une instruction suffisante, un état et un capital qui leur permet de s'établir. Ceux qui font preuve d'une aptitude spéciale et d'un goût prononcé pour l'étude, passent des écoles primaires au *Collége industriel*, où l'enseignement des connaissances pratiques est poussé fort loin, et de là, s'il est nécessaire, au Collége royal, qui embrasse tous les cours de lettres et de sciences.

Ainsi, depuis sa naissance jusqu'à sa virilité, une main secourable soutient l'enfant du peuple et le dirige. Surveillé dans son berceau par la *Société maternelle*, celle-ci le livre ensuite aux conductrices des salles d'asile, qui le préparent aux écoles élémentaires, d'où il passe soit aux ateliers d'apprentissage, soit au *Collége industriel*. Et toute cette route, il la fait gratuitement et sous la protection de *la commune*. Il arrive à l'âge d'homme avec une main et une intelligence exercées, propre au travail s'il l'aime, capable d'être heureux s'il le mérite. Alors la vie est devant lui comme devant tous; la société lui a donné ce qu'il avait droit d'en réclamer: un instrument pour vivre. Il n'a plus qu'à demander à Dieu la santé, seule dot du travailleur. Encore a-t-il le moyen d'échapper à la misère qui suit les maladies de l'ouvrier. Une faible somme versée par lui chaque semaine le fait membre d'une association qui s'engage à soigner celui qui souffre, et à faire vivre sa famille tant que dure son mal ou sa convalescence.

Certes, il y aurait peu de choses à dire contre une pareille organisation, si elle était complète; mais malheureusement il n'en est point ainsi. Beaucoup de quartiers manquent de salle d'asile, les écoles sont insuffisantes, et la *Société industrielle* ne peut entretenir que peu d'élèves. Tout est encore à l'état d'essai, et il y a plus

de tendance au bien que de bien accompli. Cependant cette tendance déjà est un fait grave. La *commune* associée n'est point constituée, mais son germe existe, et grandira s'il plaît à Dieu et aux ministères (1).

Après avoir fait une large part à l'éloge, il faut faire la part de la critique. Ces efforts pour les améliorations positives, continués depuis cinq années, n'ont pas été sans inconvéniens. Uniquement préoccupées de ces changemens matériels, beaucoup d'imaginations actives ont mis en oubli tout le reste. On a pris en dédain la *politique*, c'est-à-dire les idées générales, comme si ce n'était pas après tout dans les idées générales que se trouvait nos étoiles polaires et les points de rappel pour l'avenir. Du mépris pour les intrigues de certains hommes, on est passé au mépris des partis, ou, en d'autres termes, des opinions (car un parti n'est-il pas une opinion représentée?) et, une fois arrivé là, on a fait nécessairement bon marché de ses anciennes convictions. Il faut donc l'avouer, beaucoup des hommes dévoués auxquels Nantes doit les progrès que nous avons signalés, n'ont plus de sympathies ni de répugnances politiques; ils se rallient au pouvoir, par cela seul qu'il est le pouvoir, et qu'avec son appui ils accompliront plus facilement leurs généreux projets. Cette erreur, qui est évidemment née du saint-simonisme et que nous avons vu soutenir dernièrement par des gens habiles, qui, pour être chefs quelque part, voulurent proclamer un parti sans cocarde, appelé *parti social;* cette erreur, à l'égard de laquelle nous pouvons être sévère, parce que nous l'avons partagée, est non-seulement fâcheuse pour le présent, mais menaçante pour l'avenir. Abandonner ainsi les opinions au profit de la pratique, n'est-ce point en définitive vendre le principe pour le fait, et proclamer la supériorité de la matière sur l'idée? Peu importent au peuple, dites-vous, les discussions sur les droits et les devoirs; ce qu'il lui faut, c'est du bien-être.... Autant

(1) La *Société industrielle* de Nantes, fondée a l'imitation de celle de Mulhouse, dans un but de perfectionnement, n'a jamais pu prendre le caractère scientifique et utilitaire de celle-ci. En l'établissant, M. Camille Mellinet lui a imprimé ses tendances, et l'a marquée, comme à son insu, au sceau de son cœur généreux. Cette admirable création a déjà produit beaucoup de bien, et en produira davantage, lorsque le pouvoir, en l'autorisant, lui aura conféré le privilége d'acquérir, de recevoir et de posséder. Mais, le croira-t-on? malgré des sollicitations réitérées, on n'a pu obtenir, jusqu'à présent, du gouvernement, la reconnaissance de cette institution.

vaudrait dire : Peu importe au jardinier le mode de culture de l'arbre; ce qu'il lui faut, ce sont les fruits. Parce que la métaphysique sociale a été transformée par quelques avocats en un mysticisme argutieux, vous ne voulez plus reconnaître de valeur aux généralités! Pensez-vous donc que les questions de peuple se résolvent seulement par les détails, et que leur bonheur dépende, comme celui des ménages, d'une marmite à vapeur ou d'une cheminée économique? Est-ce en sacrifiant les principes aux perfectionnemens partiels, que nos pères nous ont acquis l'héritage dont nous jouissons aujourd'hui? Et à votre avis, l'assemblée constituante eût-elle été plus grande, plus utile, si elle eût demandé des améliorations matérielles, qu'elle ne l'a été par sa *déclaration des droits de l'homme?*

Prenez garde, ô vous qui n'êtes que dévouement et pureté, prenez garde de faire plus de mal que vous ne pourrez jamais accomplir de bien. A votre insu, l'influence que vous exercez est corruptrice; vos actes, vos paroles, vos journaux, entretiennent et accroissent sans cesse autour de vous l'atonie de la foule. Vous avez saigné l'opinion publique aux quatre membres, parce que vous avez craint de la voir enragée, et maintenant voilà que vous l'avez hébêtée! Plus d'élans, plus de saintes indignations contre les apostasies, plus de chaudes passions pour les vertus solides; partout le doute qui ricane et hausse les épaules! L'esprit public, ce puissant lien, sans lequel il n'y a pas de nation, s'anéantit de plus en plus, et l'indifférence politique, qui, chez vous, est ra chetée par le dévouement pratique, a tourné chez le plus grand nombre au profit de l'égoïsme. Ah! il est temps de sortir de cette impassibilité contre nature. Parce que vous avez détourné les yeux de l'arène, croyez-vous donc que l'on ne s'y batte plus? Venez applaudir à ceux qui vainquent ou à ceux qui tombent; choisissez un drapeau, et ne vous mettez pas à l'écart de la bataille. C'est quand les honnêtes gens dégoûtés se retirent chez eux et ferment leur porte, que les fous, aidés des fripons, campent dans les rues, et s'emparent de la cité. Toutes les tyrannies, celle des rois comme celle de la canaille, ont eu pour premières complices l'indifférence ou la résignation des hommes de cœur.

ÉMILE SOUVESTRE.

Académie Française.

RÉCEPTION DE M. GUIZOT.

La réception de M. Guizot à l'Académie française n'a pas été moins singulière que son élection; lorsqu'il s'est présenté aux suffrages de la troisième classe, tous les hommes littéraires qui s'étaient mis sur les rangs ont renoncé à leur candidature; lorsqu'il a prononcé devant la troisième classe son discours de remerciement, les hommes littéraires, bon gré mal gré, ont abandonné les places qui leur appartenaient légitimement dans l'enceinte de l'Institut. Le conseil des ministres, le corps diplomatique, le conseil d'état, les pairs et les députés, ont envahi tous les bancs, et c'est à peine s'il a été permis à quelques journalistes persévérans de pénétrer au milieu de l'auditoire. L'Académie, dans cette occasion, n'a pas fait preuve de goût, mais elle a reconnu implicitement que M. Guizot n'a rien à démêler avec la littérature, et sur ce point nous sommes parfaitement de son avis.

En effet, quels ont été jusqu'ici les travaux de M. Guizot? Ces travaux, nous le savons, et nous le proclamons plus haut que personne, sont d'une grande importance; mais il faut une complaisance bien rare pour y découvrir un mérite littéraire. Les *Essais*

sur l'Histoire de France, qui ont commencé la réputation de M. Guizot, appartiennent exclusivement au domaine de l'érudition. Dans ce livre, composé d'une suite de mémoires, plusieurs questions obscures et difficiles sont discutées sérieusement et résolues avec une précision scientifique; les origines de plusieurs faits, enregistrés par l'histoire à l'heure la plus éclatante de leur développement, sont poursuivies et découvertes avec une sagacité remarquable. Assurément ce livre ne pouvait être produit par une intelligence vulgaire; mais dans cette suite de mémoires, d'ailleurs très estimables et très utiles, l'art ne se montre nulle part. Les faits sont remis à leur place, l'évolution historique des droits que la philosophie déclare éternels, mais qui n'apparaissent que successivement dans le monde réel, est décrite avec une patience et une clarté très dignes d'éloges; mais il n'y a point dans l'expression de ces idées la moindre trace de composition. C'est tout simplement une masse de matériaux dont la connaissance est désormais indispensable à tous ceux qui étudient notre histoire. Mais M. Guizot n'a pas songé à revêtir les élémens qu'il avait recueillis d'une forme littéraire : avec cet unique volume il pouvait se présenter hardiment à l'Académie des inscriptions; son ambition ne devait pas frapper aux portes de l'Académie française.

L'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, encore inachevée aujourd'hui, mais assez avancée cependant pour être jugée sans légèreté, est-elle plus littéraire que les *Essais sur l'Histoire de France?* Nous ne le pensons pas, et voici pourquoi : dans ce livre, consacré au récit d'une période à jamais mémorable, les faits occupent très peu de place, et l'exposition des idées, suscitées par les faits, que nous entrevoyons tout au plus, envahit la plus grande partie de l'espace. A proprement parler, cette histoire n'est pas une histoire; c'est plutôt un commentaire politique sur les faits dont l'auteur pouvait s'occuper historiquement, c'est-à-dire pour les raconter et pour les interpréter en les racontant, mais dont il aime mieux parler à son aise en les supposant connus d'avance. Sans doute il serait possible d'apporter dans ce commentaire politique des qualités vraiment littéraires; sans doute il serait possible d'encadrer l'histoire dans la logique, et d'imposer au développement des idées le baptême d'un fait sans se résoudre pourtant à raconter le fait qui nommerait l'idée. Montesquieu, dans *l'Esprit*

des Lois, a montré qu'il y a place pour les plus grandes beautés du style dans la philosophie politique aussi bien que dans le tableau des passions. Mais M. Guizot, après avoir mis la logique à la place de l'histoire, a oublié de mettre dans la logique le style qui aurait pu donner à l'exposition de ses idées de l'intérêt et de la vie. Je sais que cet avis n'est pas celui des amis de l'auteur; je sais que plusieurs esprits éminens ont vu dans le second volume de ce livre, qui va jusqu'à la mort de Charles Ier, une théorie complète des révolutions, et qu'ils ont même recommandé ce volume comme une recette excellente et infaillible à l'usage des peuples mécontens et décidés à revendiquer leurs droits. Mais nous sommes loin de partager cet enthousiasme, et tout en reconnaissant l'élévation naturelle et constante des idées développées dans l'histoire de la révolution anglaise, nous sommes forcés de blâmer chez l'auteur une prétention à la généralité qui ne trouve pas toujours à se satisfaire légitimement, c'est-à-dire qui transforme souvent l'expression d'un fait unique pour faire passer ce fait dans le monde des idées, au lieu de résumer dans une idée vraiment générale une série de faits analogues. Ainsi ce livre, qui, dans sa forme, n'est pas littéraire, n'est pas construit d'après une méthode légitime; le style est diffus en même temps que les motifs de l'enseignement, c'est-à-dire les faits, sont triés avec avarice, et ne justifient pas les idées qui leur servent d'enveloppe.

Ces défauts se retrouvent, et avec plus de saillie encore, dans *l'Histoire de la Civilisation européenne* et dans *l'Histoire de la Civilisation française*. La méthode est la même, les résultats devaient être pareils. Mais l'enseignement oral favorisait singulièrement le goût de M. Guizot pour la diffusion, et le professeur a dépassé l'historien dans son dédain pour les formes du style et pour la légitimité des idées générales. Certes, nous ne penserons jamais à nier ni même à contester le mérite de ces deux livres, dont le second, encore inachevé, s'arrête au commencement du XIVe siècle; mais nous déclarons sincèrement que ces deux histoires nous paraissent dépourvues à la fois des qualités historiques et des qualités littéraires. Non-seulement les faits n'y sont pas racontés, mais les idées substituées aux faits ne sont pas l'interprétation réelle de tous les faits omis. Plusieurs de ces leçons révèlent un remarquable talent d'analyse; mais ce talent ne s'applique pas avec le

même empressement à tous les élémens d'une époque donnée, ou plutôt il prend plaisir à circonscrire le champ de ses études, en déterminant *a priori* les élémens qu'il se propose d'étudier. L'esprit de l'auteur, entraîné par une ambition singulière, se suppose toujours préexistant aux évènemens qu'il interprète ; avant de les décomposer en tant que faits accomplis, il les décompose en tant que faits possibles, et, de cette manière, il arrive naturellement à supprimer plusieurs élémens de la réalité. Entre l'histoire, telle que la conçoit M. Guizot, et l'histoire telle qu'elle se manifeste par les évènemens, il y a la même différence qu'entre la mécanique rationelle et la mécanique appliquée à un genre déterminé de corps. Mais les formules de la mécanique rationelle permettent de résoudre tous les problèmes de la mécanique appliquée, tandis que l'histoire *a priori* de M. Guizot est souvent muette pour l'explication de l'histoire *a posteriori*, c'est-à-dire de la véritable histoire. L'étude de ses leçons sur l'histoire de la civilisation n'est pas une étude sans profit; loin de là. Mais il ne faut y chercher ni l'histoire proprement dite, ni surtout le style. Car le professeur, comme s'il voulait dissimuler l'absence des faits en multipliant les formes de sa pensée, puise à pleines mains dans le vocabulaire, et semble craindre de n'être jamais assez clair. Mais chez lui la multitude des formes ne sert pas à l'élucidation des idées; la lumière dont il les environne est une lumière abondante, mais diffuse, qui dévore ou plutôt qui abolit les contours, et qui engloutit toutes les vérités particulières dans une vérité générale, indéterminée, insaisissable. Assurément, l'histoire de la civilisation ne devait pas ouvrir à l'auteur les portes de l'Académie française.

Si la troisième classe de l'Institut veut demeurer fidèle à sa mission, si elle veut vivre par elle-même et ne pas accepter une vie d'emprunt, elle n'a évidemment qu'un seul parti à prendre, c'est de se recruter parmi les hommes littéraires, c'est-à-dire parmi les écrivains qui ont fait de la langue une étude sérieuse, et qui, à l aide de la parole, ont accompli des œuvres élégantes ou sévères. L'histoire et la philosophie se prêtent aussi bien que la poésie à toutes les graces de la langue; mais l'histoire et la philosophie proprement dites sont représentées à l'Académie des Inscriptions et à l'Académie des Sciences morales. C'est donc parmi les romanciers et les poètes lyriques ou dramatiques, en un mot parmi

les hommes d'imagination que l'Académie française est naturellement appelée à se recruter. Non-seulement cette préférence est naturelle, mais encore elle est utile au progrès de la langue. Car, malgré la parité incontestable qui existe sous le rapport des ressources littéraires entre l'histoire, la philosophie et la poésie, cependant on conçoit sans peine que les poètes s'occupent du renouvellement, de la richesse ou de la pureté des formes avec une prédilection plus constante que les historiens ou les philosophes. Car les poètes ont en vue l'expression de la beauté, tandis que les historiens se proposent la réalité, et les philosophes la vérité. Or, quoique la réalité et la vérité puissent légitimement prétendre à se montrer sous une forme élégante et belle, cette ambition ne leur est pas indispensable, tandis que l'imagination, résolue à l'expression de la beauté, compte l'étude de la forme parmi ses devoirs les plus impérieux. Si ces idées sont vraies, et nous les tenons pour telles, il nous semble que la conduite de l'Académie est toute tracée. Si la troisième classe de l'Institut veut bien jeter les yeux autour d'elle, si elle veut bien s'enquérir des poèmes et des romans qui se publient, elle n'aura pas de peine à rencontrer un écrivain capable de satisfaire à toutes les conditions que nous venons d'énoncer. Je ne dis pas qu'elle trouvera des Homère et des Pindare par douzaines; mais elle mettra facilement la main sur des hommes égaux aux meilleurs de ses membres, et supérieurs au plus grand nombre. Et s'il arrivait que les hommes vraiment dignes d'entrer à l'Académie française fussent retenus par une injuste défiance, le devoir de l'Académie serait d'encourager, de provoquer leur candidature, et de la rendre nécessaire en la montrant infaillible. Il est possible que les traditions combattent le conseil que je donne. Mais dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, la raison me semble supérieure aux traditions, et doit l'emporter sur elles.

Que si par malheur les poètes manquaient, l'Académie française, pour se compléter, serait légitimement admise à choisir un historien, un philosophe, un naturaliste, un géomètre. Mais avant de l'appeler à elle, elle aurait à examiner autre chose que la valeur historique, philosophique, physiologique ou mathématique du candidat. Elle devrait s'assurer que l'historien ou le philosophe, le naturaliste ou le géomètre, a montré dans l'expression des vérités

spéciales qu'il poursuit des qualités vraiment littéraires, qu'il a trouvé pour le récit des faits ou l'exposition des idées pures, pour la description des phénomènes organiques ou la déduction des propriétés de la grandeur, des ressources de langage inconnues avant lui, ou du moins égales à celles des hommes les plus habiles qui ont traité les mêmes matières. L'admission au sein de l'Académie française d'un savant qui posséderait, avec la science, le talent d'un grand écrivain, pourrait alors s'appeler un acte de sagesse; car la langue de la science peut rendre à la langue poétique d'importans services. Elle peut, et selon nous c'est un grand bonheur, faire à la rhétorique, c'est-à-dire à l'art de bien dire, pris en lui-même et indépendant de la pensée, une guerre implacable, et débarrasser l'imagination d'un luxe inutile. Mais les grands écrivains voués à l'expression d'un ordre spécial de vérités ne sont pas nombreux; l'Académie le sait aussi bien que nous. Il y a parmi les savans, comme dans la foule, un préjugé profondément enraciné, qui dispense la science du style, et qui va même jusqu'à proclamer le danger du style dans la science. Ce préjugé repose sur la notion inexacte et incomplète du style pris en soi. Évidemment le style de l'ode ou du roman ne convient ni à la physiologie, ni à la géométrie. Mais il est raisonnable de chercher, il est possible de trouver un beau style pour l'expression des vérités physiologiques ou géométriques. S'il y a des géomètres et des naturalistes qui déclament au lieu de démontrer, c'est un malheur dont le style n'est pas responsable, et ce malheur n'arriverait pas si tous les géomètres et tous les naturalistes avaient, pour le style, un respect véritable. Quant à la science prise en elle-même, sous quelque nom qu'elle se présente, nous ne la croyons pas appelée à l'Académie française, fût-elle précédée d'une gloire européenne; car l'Académie des sciences doit servir à quelque chose.

Mais à nos yeux, le plus impardonnable de tous les choix que puisse se permettre l'Académie française, c'est un choix politique; sans doute l'éloquence serait une excuse, mais cette excuse serait-elle valable dans la bouche d'une académie qui a préféré M. Viennet à Benjamin Constant? Y a-t-il une comparaison possible entre le talent oratoire de M. Berryer et celui de M. Guizot? Assurément non. Entre M. Berryer et M. Guizot, il y a toute la différence qui

sépare la véritable éloquence de la déclamation hautaine et diffuse. M. Guizot, lors même qu'il a raison, ne peut réussir à émouvoir ; M. Berryer, lors même qu'il défend la plus mauvaise cause, trouve moyen de produire une impression profonde. Pourquoi? C'est que M. Berryer a toutes les qualités d'un grand orateur, tandis que M. Guizot prend la tribune pour une chaire, et perd son temps à expliquer, avec des circonlocutions dédaigneuses, ce qu'il devrait affirmer avec l'accent de la conviction. M. Berryer se sait, mais ne s'avoue pas supérieur à son auditoire, et traite avec lui sur le pied d'une parfaite égalité. M. Guizot, en parlant à la chambre comme aux bancs d'une école, se condamne à la verbosité, aux redites perpétuelles, et n'atteint pas l'éloquence. Pourquoi donc l'Académie française a-t-elle choisi M. Guizot? N'est-ce pas parce que M. Guizot semble depuis six ans aux esprits paresseux, c'est-à-dire au plus grand nombre, un ministre inévitable? Il est si simple et si commode d'accepter une croyance toute faite, que la foule, et l'Académie qui suit la foule, ajoutent volontiers foi à l'excellence politique de M. Guizot, par cette seule raison que M. Guizot proclame à tout propos son excellence politique. M. Guizot est si sûr de lui-même, que ni la foule ni l'Académie n'osent douter de lui. Mais quand il serait vrai, et nous ne le croyons pas, que M. Guizot fût un ministre inévitable; quand la royauté, en le perdant, serait livrée sans retour à la démocratie et réduite au plus complet effacement; quand les libertés publiques, privées de ce modérateur impérieux, courraient le danger d'une ruine irréparable; quand la cour et la nation ne pourraient se passer de lui, la nécessité politique de M. Guizot ne saurait transformer son enseignement verbeux en véritable éloquence. Quand il serait le premier homme de la France, il lui resterait encore, pour entrer à l'Académie française, à devenir grand orateur ou grand écrivain. Or, à nos yeux, M. Guizot n'est qu'un esprit éminent, mais il n'est ni orateur ni écrivain; il ne possède pas même les élémens de l'éloquence ou du style.

M. Guizot avait à peindre et à juger la philosophie du XVIIIe siècle. Assurément, pour un orateur qui eût bien voulu prendre le temps d'étudier un pareil sujet, ou qui eût été depuis long-temps préparé à le traiter, c'eût été une belle occasion d'élargir et de renouveler les formes du discours académique. Il eût été digne d'un

historien, qui a toujours cherché dans le tableau des faits accomplis quelque chose de supérieur aux faits pris en eux-mêmes, de comprendre et d'expliquer sérieusement, dans une assemblée littéraire, la mission et le rôle de la philosophie française au XVIIIe siècle; mais pour comprendre et pour expliquer le véritable caractère, la véritable puissance de la philosophie française, il fallait se résoudre à sortir des généralités purement oratoires, et malheureusement M. Guizot, en réduisant sa tâche aux proportions du plaisir phraséologique, en se proposant comme terme suprême l'harmonie et le nombre des périodes, n'a montré qu'inexpérience et gaucherie. Il n'a pas dit un mot qui révélât chez lui la notion précise de la philosophie française au siècle dernier, pas un mot qui indiquât la connaissance des origines de cette philosophie, l'intelligence du mouvement que la France continuait mais n'avait pas commencé; il a parlé pendant trois quarts d'heure, et si nous exceptons quelques phrases de respect filial, bien promptement démenties, il n'a pas développé une pensée qui s'élevât au-dessus des lieux communs de collége. Il n'y a pas de rhéteur de province qui n'eût aligné en une matinée les idées vulgaires présentées par M. Guizot; car toutes ces idées, ramenées à leur simple expression, ne vont pas au-delà du pamphlet de La Harpe, et se bornent à voir dans la philosophie française du siècle dernier le germe de la révolution qui a renversé la monarchie. Certes, pour découvrir, pour exposer un pareil *truism*, il n'est pas nécessaire d'avoir consacré vingt ans de sa vie à l'étude de l'histoire moderne, d'avoir contrôlé dans le maniement des affaires publiques les enseignemens de la réflexion; il suffit de feuilleter les volumes distribués aux pensionnats de Saint-Denis et de Saint-Germain. Est-il concevable qu'un historien, un homme d'état, confonde la science philosophique et les salons philosophiques du XVIIIe siècle? Est-il concevable que M. Guizot, qui partout et à tout propos se donne pour un homme grave, embrasse dans le même blâme, dans la même pitié, je devrais dire dans la même colère, la démonstration, la déduction désintéressée des vérités poursuivies par la science, et les espérances tumultueuses conçues d'après cette démonstration, mais à coup sûr profondément distinctes de la science prise en elle-même? Que ces espérances fussent filles de la philosophie, personne ne voudra le nier; mais un homme qui, par ses études et

ses fonctions, occupe le rang de M. Guizot, un homme qui se vante de diriger non-seulement les affaires, mais l'intelligence du pays, se devait à lui-même d'expliquer nettement les relations de la science et de la volonté française au XVIIIe siècle. Car, il faut bien l'avouer, et la chose est toute naturelle, la plupart des salons qui avaient accepté l'apostolat philosophique prenaient peu de souci des origines même de la science, et voyaient dans l'égalité des conditions une question beaucoup plus importante que les lois de l'intelligence humaine. Les salons appliquaient mais ne continuaient pas la philosophie; ils obéissaient aux philosophes, mais ils n'étaient pas la philosophie elle-même. Or, il nous semble que pour montrer clairement les liens qui unissaient les salons à la science, il eût été raisonnable de définir nettement le caractère de la science philosophique à la fin du dernier siècle; étant donné deux termes dont l'un commande au second, la pensée prise en soi et la société vivante, il y a au moins de la puérilité à parler de l'obéissance du second terme sans avoir décomposé, c'est-à-dire expliqué, le premier. C'est pourtant ce qu'a fait M. Guizot : il a rhabillé pour l'usage de l'Académie toutes les phrases qui traînent sur les bancs des écoles, et qui semblaient depuis long-temps hors de service; il a répété, sur l'imprévoyance et l'étourderie de nos pères, toutes les récriminations que chacun sait par cœur, et qui, dans la bouche du récipiendaire, n'avaient pas même le mérite de l'élégance; car M. Guizot, en abandonnant le terrain de la pensée pour celui de la parole, n'avait pas prévu les dangers qui l'attendaient. Plus d'une fois, dans son discours, il lui est arrivé de broncher devant une épithète, et de chanceler devant un synonyme. Résolu à dire le moins possible, il n'a pas toujours dit ce qu'il voulait, ou du moins ce qu'il aurait dû dire dans les limites oratoires de son sujet.

Arrivé à la révolution française, il a semblé reprendre haleine et respirer plus librement. Débarrassé de la science, dont il avait parlé avec une brièveté presque énigmatique, il est rentré sur un sol qui lui est familier, sur le sol de la déclamation politique. Il a fait sonner bien haut son admiration pour l'assemblée constituante; mais son admiration se démentait elle-même par son emphase, et n'avait guère plus de valeur que les formules dévouées d'une lettre. Il était facile d'entrevoir, sous ce respect officiel pour

les lumières et les espérances de la constituante, le dédain et presque le mépris. L'assemblée législative a été traitée avec moins d'égards, avec une sévérité presque paternelle. La convention ne pouvait trouver grace devant la sagesse clairvoyante de M. Guizot; aussi est-ce sans étonnement que nous avons vu l'orateur confondre dans la même colère et dans la même flétrissure l'énergie sincère et la fureur hypocrite, et transformer la défense héroïque du territoire en égarement et en folie. Pour ceux qui connaissent le caractère et la pensée de M. Guizot, il n'y a là rien de surprenant. Dans son amour égoïste pour les idées qu'il professe, il est naturellement injuste. Comme il ne lui est pas possible d'encadrer dans ses théories politiques la conduite active de la convention, il est amené à déclarer fou ce qu'il n'aurait pas fait, à traiter avec un dédain superbe les colères qu'il ne partage pas, l'entraînement qu'il eût combattu, qu'il n'eût pas compris; il condamne, au nom d'une logique toute personnelle, les évènemens accomplis hors du cercle de ces idées. Tout cela s'explique de soi-même et n'a pas besoin de réfutation.

Le directoire, le consulat, l'empire et la restauration, occupent, dans le discours de M. Guizot, une place moins importante que les trois premières périodes de la révolution française. Les jugemens portés par l'orateur sur tous ces momens de notre histoire n'ont rien d'original ni de nouveau, et sont exprimés en termes si vagues, qu'il est vraiment difficile de savoir si l'académicien approuve ou condamne l'homme d'état, si les théories politiques de M. Guizot s'accordent ou ne s'accordent pas avec ses périodes oratoires. Les débauches de la nouvelle régence, l'ambition et l'aveuglement du nouveau César, l'entêtement et l'ignorance des Bourbons, qui ne voulaient pas se souvenir des Stuarts, sont entrés depuis long-temps dans le domaine de la rhétorique inoffensive, et ne peuvent ni blesser ni réjouir les partis.

Au milieu de ces déclamations insignifiantes, comment découvrir l'opinion philosophique de M. Guizot sur M. de Tracy? Comment déduire de cette colère oratoire contre la révolution française la pensée du récipiendaire sur les travaux de son prédécesseur? Est-il même raisonnable de chercher cette pensée? Est-il probable que M. Guizot ait songé un seul instant à se former une idée précise de ces travaux? Pour notre part, nous ne le croyons

pas, et voici pourquoi : les livres de M. de Tracy appartiennent exclusivement à la science philosophique. Or, M. Guizot, en parlant du XVIIIe siècle, n'a jamais franchi la limite des généralités académiques, et n'a pas dit un mot qui intéressât directement la science. Il était donc naturel qu'il traitât M. de Tracy comme il avait traité le XVIIIe siècle, c'est-à-dire qu'il le suivît sur les bancs de la constituante, du sénat et de la pairie, sans essayer de définir et de caractériser ses travaux philosophiques. S'il eût entrepris d'analyser les élémens d'idéologie de M. de Tracy, il y aurait eu contradiction évidente entre cette analyse et celle du XVIIIe siècle. Je vais plus loin : la philosophie de M. de Tracy, séparée de la philosophie du XVIIIe siècle, n'eût pas été intelligible, ou du moins n'eût été comprise que des hommes spéciaux, et eût fait tache dans le discours du récipiendaire. M. Guizot, après avoir escamoté la première partie de son sujet, ne pouvait donc se dispenser d'escamoter la seconde. Il a circonscrit le thème de son éloge dans les étroites limites de la biographie ; il nous a montré M. de Tracy débutant, comme Descartes, dans la carrière des armes avant d'aborder l'étude de la philosophie ; il nous a parlé du château de ses aïeux ; il nous a récité jusqu'à la devise inscrite au front de ce château ; mais après avoir épuisé la biographie extérieure, la vie sociale de M. de Tracy, il n'a pas entamé la biographie intellectuelle, la biographie du philosophe. Il nous l'a donné pour un admirateur de Rousseau, de Montesquieu et de Voltaire ; mais ce renseignement, réduit à sa juste valeur, ne signifie absolument rien ; car aucun de ces trois grands noms n'appartient à la philosophie proprement dite. Cette lacune était facile à prévoir, mais il est utile de la signaler.

Cependant malgré la généralité académique de ses périodes, M. Guizot a trouvé moyen de semer, chemin faisant, plusieurs erreurs assez singulières. Ainsi, par exemple, il accuse la philosophie du XVIIIe siècle d'avoir mis en doute l'existence de Dieu, l'existence même de l'homme, et il ne balance pas à expliquer ces doutes affligeans par la tendance constante de cette philosophie, c'est-à-dire par le sensualisme. Or, si M. Guizot eût pris la peine de consulter, sur ces deux questions, quelqu'un des élèves de l'École normale, à laquelle tout récemment il se proposait pour exemple et pour encouragement, il aurait appris que cette double

affirmation était une double bévue. Car s'il est vrai que Hume et Berkeley, en partant de la doctrine de Locke, sont arrivés, l'un à douter des relations légitimes de cause et l'effet, l'autre à nier l'existence de la matière, il est également vrai que la philosophie française du XVIIIe siècle n'a souscrit ni au doute de Hume, ni à la négation de Berkeley. Quant à l'existence de Dieu, s'il est arrivé à quelques philosophes sensualistes de la France de la nier, cette négation, dans leur bouche, n'a jamais eu le caractère scientifique et impérieux de la négation exprimée sur le même sujet par la philosophie critique de l'Allemagne, par Emmanuel Kant. Or, assurément, Emmanuel Kant n'a rien de commun avec l'école sensualiste de la France. Et pourtant personne n'a jamais nié Dieu avec plus d'assurance que le professeur de Kœnigsberg. Si plus tard dans sa Raison pratique, il a proclamé le Dieu qu'il avait nié dans sa Raison pure, il ne faut pas oublier que son affirmation, dans le système de la philosophie critique, est loin d'avoir la même autorité que sa négation. La pensée de Kant a bien assez d'importance pour que M. Guizot en tienne compte, et pour qu'il n'impute pas au seul sensualisme une opinion partagée par la philosophie critique de l'Allemagne. Dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, le savoir n'eût pas été un mérite bien recommandable; mais le bon sens conseillait à M. Guizot de ne pas discuter une question qu'il ignore.

Si nous insistons sur ces deux bévues, ce n'est pas que nous comptions le savoir encyclopédique parmi les devoirs du ministre de l'instruction publique. Mais il nous semble que M. Guizot, placé comme il est, n'a pas la même excuse qu'un homme du monde; car il n'est pas même forcé d'ouvrir un livre pour s'éclairer sur une question, quelle qu'elle soit. Il a autour de lui, sous sa juridiction, des livres vivans, et qui répondent à toute heure. Ce qu'il ne sait pas, d'autres le savent pour lui. Toutes les parties de la science humaine sont à sa disposition, et s'il lui plaît d'interpeller un astronome, un philosophe, il est sûr de ne pas l'interpeller en vain. Il est donc coupable lorsqu'il parle sur une question comme pourrait le faire le premier étourdi. M. Guizot, que nous sachions, n'a pas l'habitude d'agir légèrement; c'est pourquoi nous ne pouvons imputer au hasard les bévues de son discours. Il se présente une explication plus naturelle que nous adoptons. M. Guizot doit

à sa réputation d'historien la place qu'il occupe au conseil; il est tout simple qu'il estime l'histoire comme une science souveraine, et qu'il traite avec dédain les sciences qui ne sont pas l'histoire, qu'il attribue aux questions qui ne sont pas historiques, dans le sens politique du mot, une valeur indigne de son intelligence. Il a tort sans doute, mais ce tort est facile à concevoir. Or, la langue de l'histoire n'est pas celle de la philosophie; les paroles qui suffisent à exprimer les faits ne suffisent pas toujours à exprimer les idées; et, comme la langue de toutes les sciences joue un rôle important dans l'exposition, aussi bien que dans la recherche de la vérité, ignorer la langue d'une science est à peu près la même chose qu'ignorer cette science elle-même, et M. Guizot ignore la langue de la philosophie. S'il eût connu la langue propre aux idées dont il parlait, il se fût aperçu bien vite qu'il ne connaissait pas ces idées; plus clairvoyant, il eût été plus modeste. A-t-il compté sur l'ignorance de son auditoire? Nous ne lui ferons pas l'injure de le penser, car il sait que les études philosophiques, sans avoir la même popularité que les études chimiques ou physiologiques, ne sont cependant pas abandonnées. Non, il s'est trompé en toute sécurité, parce qu'il connaît l'admiration de la foule pour les hommes revêtus du pouvoir. Or, l'admiration dispense de l'attention.

Mais le véritable but, le véritable sujet du discours de M. Guizot, c'est l'éloge du XIXe siècle; la biographie de M. de Tracy racontée avec une complaisance apparente, et le jugement porté par l'orateur sur la révolution française, ne sont, à proprement parler, que les prémisses d'un hardi syllogisme, facile à découvrir, il est vrai, dès que le discours du récipiendaire est soumis à l'analyse, mais cependant assez habilement masqué pour ne pas blesser l'orgueil de l'auditoire. M. Guizot, en louant avec une indulgence assez tiède le philosophe qu'il est appelé à remplacer, en insistant avec une modération perfide sur les fautes, peut-être inévitables, du XVIIIe siècle, ne voulait que préparer le panégyrique de son temps, et arriver à l'apothéose de la raison. Cette conclusion n'a rien d'imprévu ni de singulier dans la bouche de M. Guizot; car c'est le résumé fidèle de toutes les harangues prononcées par le récipiendaire depuis six ans dans une autre enceinte. A la tribune de la chambre, comme devant le pupitre de l'Académie,

M. Guizot ne développe pas volontiers un autre thême que l'apothéose de la raison. Reste à savoir si le XIXe siècle, si la France contemporaine acceptera l'éloge que lui décerne M. Guizot; reste à savoir si la génération à laquelle nous appartenons voudra bien ne voir, dans la génération qui nous a précédés, qu'une foule enthousiaste, imprévoyante, exagérée dans ses vœux comme dans ses espérances, entêtée dans l'impossible, incapable de fonder des institutions durables. Il est au moins permis de discuter cette opinion, et dès que cette opinion est discutée, il n'est plus nécessaire d'attribuer à notre temps la raison suprême, la souveraine clairvoyance. Si sages que nous soyons, nous ne sommes plus obligés de nous placer au rang des dieux. Si serein et si pur que soit le jour au milieu duquel nous apparaît l'avenir, nous pouvons nous abstenir de nous adorer; la modestie n'a plus rien de messéant ni de pusillanime; la conscience de notre mérite ne nous prescrit pas d'entonner un cantique en l'honneur de nous-mêmes; tout en admirant dans un saint respect la splendeur de nos vertus, nous ne sommes pas forcés de fermer les yeux pour n'être pas éblouis. Mais une pareille modestie ne ferait pas le compte de M. Guizot; car il ne faut pas s'y tromper, le récipiendaire, en louant le XIXe siècle, en remerciant la génération présente de toutes les bonnes actions qu'elle a faites, de toutes les choses excellentes qu'elle a voulues, goûtait le plaisir divin de se complimenter lui-même, de se féliciter dans le passé d'hier, de se glorifier dans l'avenir de demain. S'il consent à proclamer le triomphe de la raison, c'est à la condition que la raison se résume en lui; s'il sait bon gré à notre temps de ne pas persévérer dans toutes les espérances du siècle dernier, c'est qu'il personnifie en lui-même l'impartialité, la pénétration; c'est qu'il est l'expression absolue de la sagesse; c'est que chacune de ses paroles contient un enseignement; c'est que toutes les pensées qui s'échappent de ses lèvres devraient être recueillies comme la manne céleste. Notre siècle vaut mieux que le siècle passé, parce que M. Guizot est de notre siècle, ou du moins parce que le siècle passé n'a pu profiter des avis de M. Guizot. Si la constituante et la convention avaient pu consulter le récipiendaire, nous n'aurions à déplorer ni les théories impraticables, ni l'impitoyable énergie du siècle dernier; si le consulat et l'empire avaient pu interroger M. Guizot sur l'in-

justice du pouvoir absolu et le néant de la gloire, la France n'aurait pas subi une double invasion; si la restauration eût pris pour guide l'historien des Stuarts et lui eût demandé quelles sont les vraies limites de la liberté politique, quels sont les droits du peuple et de la royauté, le trône des Bourbons serait encore debout; c'est-à-dire que le XIXe siècle n'est vraiment sage, vraiment éclairé, vraiment raisonnable, que depuis l'avénement de M. Guizot au ministère. Si cette théorie est exacte, toutes les fois que M. Guizot rentre dans la vie privée, il entame par sa retraite la sagesse de notre temps. Si nous voulons persévérer dans la raison et mériter les éloges que nous a décernés le récipiendaire, il faut lui souhaiter un portefeuille viager, il faut lui assurer, par tous les moyens qui sont à notre disposition, la perpétuelle présidence du conseil. C'est là, je crois, le sens intime du discours prononcé par M. Guizot, et nous croyons rendre service, non-seulement à l'Académie, mais aux chambres, mais à la presse, mais à la nation tout entière, en expliquant ce que nous avons entendu, en révélant la vérité cachée sous la pompe de l'éloquence; et c'est avec plaisir que nous accomplissons cet impérieux devoir.

Si nous pouvions douter un seul instant du sens que nous attribuons aux paroles de M. Guizot, une phrase de son discours suffirait pour nous ramener à notre conviction première, pour nous y confirmer. Cette phrase merveilleuse, irrésistible, n'est autre chose que l'éloge de l'ambition. M. Guizot, dans sa paternelle bienveillance, nous dit : Défiez-vous de l'ambition; mais il ajoute: N'y renoncez jamais! comme s'il voulait, par ces simples paroles, nous rassurer sur l'avenir de la France, et nous promettre qu'il fera tout pour ne pas abandonner le pouvoir. Oui, M. Guizot a raison, l'ambition est une belle et grande chose, une noble passion, une passion nécessaire; c'est, pour les hommes d'état, un devoir, une vertu. Mais il faut bien s'entendre sur le caractère de l'ambition vraie. Or, l'ambition vraie n'est pas l'amour obstiné du pouvoir, c'est le désir et le courage d'accomplir une volonté conçue dès long-temps, discutée par la conscience, dans la solitude et le recueillement, dont la sagesse évidente prescrit l'accomplissement. L'ambition, ainsi définie, et nous ne croyons pas possible de la définir autrement, est-elle bien l'ambition de M. Guizot? les allées et les venues de cet homme d'état, depuis six ans, indi-

quent-elles chez lui cette volonté persévérante et sûre d'elle-même qui, selon nous, constitue la véritable ambition? les alliances parlementaires de M. Guizot satisfont-elles à cette condition d'immutabilité sans laquelle il n'y a qu'une ambition artificielle, nominale, et digne tout au plus de l'estime des enfans? Il n'y a aucune témérité à se prononcer pour la négative. Savoir ce qui convient aux besoins du pays, connaître sur quelles bases peut se fonder la prospérité présente, à quel prix peut se préparer la prospérité de l'avenir, et poursuivre sans relâche l'application des vérités devenues évidentes pour l'intelligence, c'est là, certainement, une destinée digne d'envie: l'ambition ainsi comprise ne mérite pas la défiance conseillée par M. Guizot. Mais l'ambition qui ne voit dans le maniement des affaires du pays que le plaisir de commander, de concentrer sur soi l'attention publique, d'occuper chaque jour, de ses paroles et de ses projets, les conversations de la France entière, l'occasion de se proclamer à tout propos supérieur à son auditoire, de se donner comme l'unique dépositaire de la vérité, l'ambition, réduite à ces proportions mesquines, mérite non-seulement la défiance, mais encore le dédain; car cette ambition n'est qu'un nom pompeux sous lequel se cache l'orgueil. Nous laissons à M. Guizot le soin de se juger.

M. Philippe de Ségur, en répondant au récipiendaire, semble avoir essayé de décourager tous les panégyristes. Il a passé en revue les principaux ouvrages de M. Guizot; et nous devons avouer qu'il a trouvé pour le louer des formes qui, à défaut de nouveauté, ont au moins le mérite de l'emphase. Toutefois, si M. Guizot pèse les complimens au lieu de les compter, il n'a pas dû être satisfait; car M. de Ségur, en parlant des travaux historiques du nouvel académicien, les a caractérisés assez confusément; il a compris dans la même série de phrases admiratives l'*Histoire de la Civilisation européenne* et l'*Histoire de la Civilisation française,* comme s'il se fût agi d'une histoire unique; il a exalté cette histoire comme un monument impérissable, comme l'accomplissement d'une immense volonté, comme la réalisation d'une idée trop grande pour être mise en œuvre par un seul homme, et pourtant menée à bonne fin par M. Guizot; il a remercié son héros de n'avoir pas désespéré, d'avoir repris et continué sa tâche sans s'effrayer des obstacles semés sur sa route. Or, M. Guizot a bonne

mémoire, et se souvient très bien qu'il n'a pas achevé l'*Histoire de la Civilisation française*, et qu'il lui reste beaucoup à faire avant de pouvoir s'appliquer l'*exegi monumentum* dont le gratifie si libéralement M. de Ségur. En écoutant le directeur de l'Académie, le récipiendaire a dû naturellement se poser un dilemme assez embarrassant : « Ou M. de Ségur n'a pas lu mes livres, et c'est de sa part une négligence offensante, ou il les a lus et ne s'en souvient pas; et cet oubli prive de toute valeur l'admiration qu'il exprime pour moi. » Ce n'est pas nous qui résoudrons le dilemme. Nous admettrons volontiers que l'*Histoire de la Civilisation européenne* suppose des lectures nombreuses ; mais nous croyons que la vie moyenne d'un homme suffit à l'achèvement d'un pareil ouvrage; car cette histoire n'est, à proprement parler, que le programme d'un livre. Plus d'une fois, en écoutant son panégyriste, M. Guizot a dû se demander si les paroles prononcées par M. de Ségur n'étaient pas une cruelle raillerie; car il lui était bien difficile de prendre au sérieux l'emphase de l'orateur. Pour avoir esquissé le sommaire d'une histoire, pour avoir commencé deux ouvrages importans, le récipiendaire n'est pas obligé de se placer à côté de Tacite; et, s'il fallait en croire M. de Ségur, Tacite, auprès de M. Guizot, ne serait qu'un écolier. Dans la pieuse ferveur de son admiration, le directeur de l'Académie n'a pas même osé nommer Tacite ou Thucydide; il n'a pas trouvé dans le passé un terme de comparaison pour louer dignement son héros. Il s'est résolu tout simplement à le proclamer excellent et inimitable.

Cependant, il s'est demandé si son amitié publiquement avouée pour le récipiendaire le dispensait de rappeler les mérites de M. de Tracy, et par ce détour ingénieux il est revenu à la philosophie française du XVIIIe siècle. Il a paru d'abord vouloir justifier le prédécesseur de M. Guizot et séparer la science de l'action. Mais ce n'était de sa part qu'une vaine promesse, car il s'est bientôt hâté d'avouer son impuissance à lutter avec le récipiendaire ; il s'est déclaré incapable de parler du XVIIIe siècle après M. Guizot, et il a courageusement ajouté : Vous avez épuisé le sujet, et ce serait folie de ma part de vouloir le traiter à mon tour. Il a présenté sur l'ensemble des facultés humaines et sur la spiritualité de l'ame quelques réflexions qui sont et demeurent pour nous parfaitement inintelligibles. Nous dirons la même chose de la diffé-

rence établie par M. de Ségur entre l'influence d'un siècle sur un homme, et d'un homme sur son siècle. Nous déclarons ingénuement qu'il nous a été impossible de pénétrer la pensée de l'orateur. Jamais la philosophie, dont M. de Ségur voulait entretenir son auditoire, n'a parlé dans aucun temps, dans aucun pays, une langue aussi confuse, n'a bégayé des mots aussi indistincts.

Mais si l'orateur, profondément convaincu de son insuffisance, renonçait à juger la philosophie française, il ne renonçait pas à briser l'encensoir sur le visage du récipiendaire. Passant de l'excellence historique à l'excellence politique, il a fait de M. Guizot un nouveau Moïse, ou plutôt un nouveau Jehovah. Il a comparé les passions factieuses de notre temps aux flots de la mer Rouge et il a condamné l'historien homme d'état à entendre de ses oreilles ces paroles mémorables et toutes bibliques : « Vous leur avez dit d'une voix toute puissante : vous n'irez pas plus loin. » Certes, l'ambition humaine, si avide qu'elle soit, ne peut souhaiter un éloge plus splendide; le génie politique n'a jamais été célébré dans un psaume plus humble et plus fervent. Après avoir entendu le panégyrique prononcé par M. de Ségur, la France, si elle ne veut pas mériter le reproche d'ingratitude, doit élever un temple à M. Guizot.

GUSTAVE PLANCHE.

STATISTIQUE PARLEMENTAIRE.

SESSION DE 1837.

Une nouvelle session vient de s'ouvrir, et de graves questions attendent les députés dès leur entrée à la chambre. Pendant leur absence, le ministère a été changé, la politique extérieure a fléchi devant un système de pacifique inertie. Pendant leur absence, la révolution d'Espagne, la réforme en Angleterre, ont pris un caractère plus difficile, plus imposant; et notre colonie d'Alger a élevé la voix, une voix de deuil et d'anxiété. En face de la session qui commence, nous ne répéterons point ce que l'on dit chaque année en pareille circonstance, que les affaires se compliquent, que les embarras redoublent. Nous croyons, au contraire, une chose : c'est que la question gouvernementale s'éclaircit chaque jour davantage, c'est que des hommes effrayés d'abord, et peut-être à juste titre, de tout ce qui se passait parmi nous, en reviennent, maintenant qu'ils sont rassurés, à des idées plus larges, à des combinaisons plus hardies. C'est que, l'orage étant passé, il importe d'étendre nos regards autour de nous, afin de savoir si, tout étant paisible ici, tout est honorable plus loin; si la France ayant conquis dans l'enceinte de ses frontières la sécurité dont elle avait besoin pour ses intérêts matériels, a soutenu au dehors la dignité qu'elle doit avoir, l'ascendant qu'elle doit prendre. La grande question du moment est là, et voilà ce qui pose l'un en face de l'autre deux hommes forts et intelligens, qui ont quelque temps marché de concert, qui ont soutenu ensemble les jours de lutte, et qui se sont divisés après le succès, l'un restant sous le poids des mêmes préoccupations, tournant invariablement dans le même cercle; l'autre, revenant à ses instincts na-

tionaux, quelque temps suspendus, et demandant à franchir les limites que les circonstances lui prescrivaient, à passer d'une victoire à une autre victoire, de la conquête du repos intérieur à celle de la dignité extérieure, de la France pacifiée à la France ennoblie.

En posant ainsi ces deux hommes vis-à-vis l'un de l'autre, nous n'avons sans doute pas besoin de dire que nous ne cherchons point à faire une question de personnes. Nous constatons deux faits; nous établissons deux principes. Mais ces deux principes ont un représentant, un nom; et les désigner par leur nom, c'est le moyen de les rendre plus nets, plus saisissables.

Cette question si importante, si éminemment nationale, sera discutée dans la session actuelle; sera-t-elle résolue d'une manière assez définitive pour qu'il ne soit plus besoin d'y revenir, et que nous n'ayons désormais qu'à marcher en avant?

Dans un tel état de choses, il est essentiel d'étudier la composition de la chambre, d'apprendre à la connaître, non point dans de vagues généralités, mais dans ses nuances, dans l'idée dominante qui anime chacun de ses partis, dans les ressorts souvent mystérieux qui les font mouvoir. En nous livrant à cette étude, nous expliquerons peut-être beaucoup de fluctuations encore indécises du passé, nous pourrons peut-être établir quelques prévisions sur l'avenir. C'est dans cet espoir que nous avons travaillé à faire cette statistique de la chambre. Nous y sommes arrivés par des recherches sérieuses, et nous la donnons au public avec confiance. Nous avons devant nous les chiffres et les noms. Nous écrivons en face d'une addition exacte, commentée par de longues observations.

Les deux partis de la chambre, celui du ministère, celui de l'opposition, se divisent en plusieurs fractions, qui doivent être examinées successivement. Nous commencerons par le ministère.

Hâtons-nous d'abord de rassurer ceux qui s'effraient d'entendre sans cesse parler du parti doctrinaire: il n'est pas aussi nombreux qu'on le croit. Plusieurs membres s'y rattachent, il est vrai, par certain côté; mais de purs, de vrais doctrinaires, d'hommes avoués par le chef et prônés par la secte, nous avons beau faire, nous n'en trouvons que 13.

Le premier de tous, on le sait, c'est M. Guizot. Après lui viennent :

MM. Duchâtel, Duvergier de Hauranne, Dumont, d'Haubersaert, Guizard, Janvier, Jaubert, Piscatory, Rémusat, Renouard, Saint-Marc Girardin, Vitet, tous en général fort peu orateurs, mais habiles et dévoués; c'est aussi chose connue.

M. Duchâtel a joué, depuis quelques années, un rôle marquant dans la doctrine, un rôle sanctionné par l'exercice du pouvoir, et l'on sait quelle valeur ce parti attache au pouvoir. Cependant nous le soupçonnons d'a-

voir encore au fond du cœur certaine opinion frisant de près l'hérésie. Par son éducation, par ses souvenirs, M. Duchâtel appartient aux traditions de l'empire. Plusieurs fois ce souvenir du passé s'est réveillé en lui; plusieurs fois les hommes qui le connaissent et qui l'observent, ont surpris dans ses actes, dans ses paroles, je ne sais quel mouvement d'impatience, comme s'il eût voulu secouer la chaîne dorée qui le lie à la doctrine, et reprendre son essor par une autre voie. D'ailleurs, M. Duchâtel, à qui sa jeunesse, ses connaissances spéciales assuraient une position, doit comprendre aujourd'hui qu'il s'est trop hâté de demander un vote à la chambre, un portefeuille à la fortune. Mais nous ne le croyons pas tellement engagé dans le parti auquel il appartient aujourd'hui, qu'il ne puisse s'en affranchir peu à peu, et se préparer en dehors de la doctrine un avenir plus durable.

M. de Rémusat, sur lequel M. Guizot a fondé de grandes espérances, est un homme d'une intelligence fine et déliée, d'un esprit séduisant et éclairé. Homme du monde plutôt qu'homme politique, c'est par la conversation qu'il a commencé à se faire remarquer, c'est par le salon qu'il est arrivé au sous-secrétariat. Ceux qui l'ont vu le plus souvent et de plus près, savent qu'il est habile à saisir une idée, à étendre à la fois son point de vue sur plusieurs questions. Mais il manque à cette souplesse d'esprit, dont M. de Rémusat est doué, plus de précision, plus de fixité. On l'a nommé sous-secrétaire d'état, et beaucoup de personnes se sont demandé à quel titre. Doit-il être le surveillant, le tuteur du ministre, peut-être même le ministre réel? Non, nous attribuons sa nomination à une autre cause. M. Gasparin n'est nullement orateur; M. de Rémusat a quelquefois laissé espérer qu'il le serait. Nous le croyons destiné à représenter le ministère de l'intérieur à la tribune, à devenir l'organe de ce département. Le temps nous apprendra si cette parole, animée dans le salon, ne fléchira point devant une grande assemblée.

Dans cet empire doctrinaire, où chacun a pris ainsi sa part, M. Saint-Marc Girardin s'est réservé la politique extérieure. Comme il sait l'allemand, et qu'il lit sans trop de difficultés la *Gazette d'Augsbourg* dans l'original, c'est à lui qu'on confie tout ce qui a rapport aux états du Nord, à partir de l'Elbe jusqu'à la Neva inclusivement; et maintenant qu'il a parcouru les bords du Danube, il prendra encore dans son apanage toute la Hongrie. Si le choléra ne l'arrête pas l'année prochaine, nous sommes sûrs de le voir conquérir l'Orient. Du reste, il n'a pas toujours suivi de la manière la plus exemplaire le mot d'ordre de M. Guizot. Il a parfois montré certains airs d'indépendance qui lui allaient assez bien. Dans plusieurs circonstances, il a manifesté, sur les questions de politique extérieure, des idées hardies qui contrastaient singulièrement avec celles du chef de la doctrine. Quelquefois aussi il a porté dans son cours une tendance de li-

béralisme assez prononcée. A le voir alors lancer au milieu de son auditoire certaines paroles téméraires, on eût dit qu'il cherchait à compenser par ces petites audaces la réserve ministérielle qu'il gardait en d'autres occasions. Mais il pourrait se tenir plus à l'écart, ou se rapprocher davantage de l'opposition, sans qu'on fût en droit de l'accuser d'ingratitude; car, s'il doit beaucoup à la doctrine, il ne lui doit pas tout. Il s'est fait une position politique par lui-même, par les journaux où il a écrit. C'est lui qui est le bel esprit de la famille doctrinaire, c'est lui qui représente dans son cours de la Sorbonne, dans le *Journal des Débats*, la littérature de la doctrine, littérature spirituelle, bien contée, mais peu osée, et peu profonde.

Les deux prosélytes les plus ardens de M. Guizot sont MM. Duvergier de Hauranne et Jaubert, hommes de bonne foi dans leur opinion, indépendans par leur fortune, mais toujours prêts à prendre feu, à s'élancer audacieusement au-devant de chaque discussion, et trahissant quelquefois leur parti par une attaque imprudente ou une chaleur intempestive. M. Duvergier de Hauranne est plus tenace dans ses idées, plus étroit dans ses points de vue. M. Jaubert mérite bien aussi quelque peu le même reproche, mais sa parole a plus d'ascendant et plus de prise sur la chambre. M. Jaubert parle souvent; M. Duvergier de Hauranne ne prononce habituellement que deux grands discours, deux discours rêvés à la campagne, promenés en de longs loisirs sous les tilleuls, et auxquels cette promenade bucolique n'enlève rien de leur âpreté.

Il est à remarquer que ces douze doctrinaires n'ont point été ralliés successivement autour de M. Guizot par la conviction résultant d'un système politique mis en œuvre, par une expérience faite. Tous se sont trouvés ainsi réunis par des idées qui n'avaient encore reçu aucune application, par des liens de famille, ou des relations de salon. M. Guizot les connaissait et était lié avec eux tous en arrivant au ministère. Depuis qu'il a essayé de mettre en pratique ses théories, il n'a pas gagné un homme nouveau. Je me trompe, il en a gagné un : c'est M. Janvier. Plusieurs personnes accusent encore M. Janvier d'avoir trahi ses engagemens envers le parti légitimiste. Pour nous, nous croyons qu'il était depuis longtemps, peut-être sans se l'être jamais dit, doctrinaire par l'éducation, par la pensée, par la tendance habituelle de son esprit. Seulement, pour arriver à la doctrine, il a pris le chemin du bon La Fontaine, le chemin le plus long, le chemin des écoliers. Il a passé par la légitimité. Peut-être s'y est-il arrêté avec trop de complaisance; peut-être a-t-il trop prolongé l'erreur de ceux qui le nommèrent député pour soutenir la cause de Charles X. Mais aujourd'hui nous le croyons sincère dans ses manifestations. M. Guizot l'a conquis, et il doit y tenir, car c'est là sa seule conquête.

Après la phalange des doctrinaires purs, en voici venir une autre que nous désignerons sous le nom de *sous-doctrinaire*. Celle-ci est plus nombreuse, mais moins ardente, moins unie, moins forte que la première. Tandis que les vrais doctrinaires se sont fait en matière d'histoire, de philosophie, de gouvernement représentatif, des idées à eux, et des idées arrêtées, ceux-ci n'ont pas encore résolu tant de questions. Les uns en sont à faire leur apprentissage. D'autres achèvent paisiblement leur carrière dans le poste subalterne que la voix du maître leur a assigné, et recevront peut-être un jour le titre de doctrinaires émérites.

Les sous-doctrinaires sont au nombre de 21 :

MM. Anisson-Duperron, Boigues, Chastellier, Daunant, B. Delessert, Fr. Delessert, Nap. Duchâtel, Duchesne, de l'Espée, Jay, Lareveillère, Le Prévost, Lemercier, Magnoncourt, Molin, Muret de Bord, Pavée de Vandœuvre, Alph. Périer, Cam. Périer, J. Périer, Wustenberg.

Parmi ces 21 députés, il n'y a pas un homme vraiment remarquable par son talent. Mais plusieurs ont, par leur position, une assez grande influence dans leur département; plusieurs jouissent d'une fortune considérable, ce qui a toujours été pour la doctrine une excellente recommandation. Nous en pourrions citer trois ou quatre qui ont une réputation bien établie d'incapacité, pour ne pas dire de nullité politique et administrative. Mais ils possèdent une fortune de 80 à 100 mille livres de rente, et comment voulez-vous qu'on n'ait pas un profond respect pour un homme qui a 100 mille livres de rente?

Tous, comme les doctrinaires purs, ont été groupés autour du chef de file par des relations de cité ou de famille. L'un a été maire de la ville de Nîmes, et celui-là M. Guizot le revendique de droit. Un autre est le frère de M. Duchâtel qui est ministre, et il ne saurait en conscience manquer aux devoirs que lui impose la fraternité. Celui-ci a desobligations à l'un des treize grands doctrinaires; celui-là cède à d'anciens souvenirs d'affection; cet autre est doctrinaire par instinct et par tempérament. Tous obéissent ainsi à des considérations personnelles. Mais pas un d'eux n'a été converti par M. Guizot : ils étaient doctrinaires avant qu'il fût ministre; quelques-uns le seront vraisemblablement encore après.

Tel est au juste le nombre des doctrinaires : 34 députés en tout; pas un de plus, pas un de moins. Mais s'ils n'ont pas fait de conquête dans la chambre, ils ont su du moins se créer des organes dans la presse. Le *Journal des Débats* les défend avec habileté; *la Paix* et *la Charte de* 1830 les prônent avec ardeur.

A ce faisceau doctrinaire se rallient plusieurs groupes qui n'appartiennent ni à M. Guizot ni à ses adeptes, mais au pouvoir. Nous pouvons les

caractériser ainsi : *Banc de la cour, ministériels quand même, grand banc ministériel, députés flottans, légitimistes ralliés.*

Dans le banc de la cour, il faut compter en première ligne les députés qui ont une place au château :

MM. Berthois, aide-de-camp du roi; Chastellux, chevalier d'honneur de Mme Adélaïde; Delort, Durosnel, de Laborde, La Rochefoucault, aides-de-camp du roi; Liadières, officier d'ordonnance du roi; Montesquiou, chevalier d'honneur de la reine; Vatout, bibliothécaire du roi.

Ces 9 députés sont royalistes, c'est leur mission; ministériels, c'est leur devoir. Ils remplissent à la chambre un rôle d'obéissance, et il est juste de dire qu'ils le remplissent bien. Leur vote n'est pas mis en discussion; leurs paroles, quand ils se hasardent à en prononcer quelques-unes, peuvent toujours être prévues. Tels la cour veut qu'ils soient, tels ils sont. Mais il faut qu'ils agissent avec mesure et prudence : on les sait admis aux confidences du château, et souvent un mot jeté à la hâte, un mouvement irréfléchi pourrait être, de leur part, une indiscrétion. Jusqu'à présent, ils ont rempli fidèlement cette condition de leur mandat; c'est une qualité de plus. Aucun d'eux, du reste, ne s'est distingué ni par son influence, ni par son talent. Il y a cependant parmi eux quatre littérateurs : M. Liadières, qui a versifié plusieurs tragédies; M. le général Delort, qui a traduit les Odes d'Horace; M. de Montesquiou, qui a fait, dit-on, d'agréables quatrains; et M. Vatout, qui a voulu justifier son titre de bibliothécaire du roi par la publication de deux romans. Mais leur littérature a été comme leur politique, tellement passive et discrète, qu'on n'en a pas entendu parler.

La seconde section du banc de la cour se compose de 7 membres :

MM. Cornudet, d'Estourmel, Jacqueminot, Las-Cases, de Marmier, Sapey, Sébastiani.

Ceux-ci n'exercent aucune fonction officielle au château, mais ils s'y rattachent par leurs goûts, par leurs relations. On dit que M. de Marmier, apprenant que Louis-Philippe avait demandé à le voir dès son entrée dans la Haute-Saône, s'écria comme Mme de Sévigné, après avoir dansé un menuet avec Louis XIV : « Quel grand roi ! » Depuis ce temps, M. de Marmier est resté fidèle au banc de la cour. Il en est de même de plusieurs de ses collègues : un éloge les a attirés, une faveur les a retenus. Ils étaient déjà ministériels par conviction, ils sont devenus courtisans par circonstance. Il y a dans cette seconde section des hommes qui jouissent d'une certaine influence, soit par leur caractère, soit par leur position. Ils ne sont guère moins dévoués que ceux de la première; mais il leur est permis d'agir avec plus de hardiesse.

Les *ministériels quand même* sont au nombre de 30; on compte parmi eux :

MM. Chassiron, Gouvernel, Harlé père, Harlé fils, Hatmann, J. Lefebvre, Martineau, Nogaret, Odier, Paturle, Petiot-Groffier, Pétot, Thabaud-Linetière, Vandeuil, Warein, etc., etc.

Leur titre n'est point usurpé : on les a vus voter successivement avec tous les ministères, avec le ministère Périer comme avec le ministère Laffitte. L'un d'eux, M. Harlé, remonte, par ses votes, jusqu'au ministère Villèle. Il y a parmi eux des hommes indépendans qui ne sollicitent rien et n'attendent rien. Leur voix n'a pas été achetée : ils la donnent volontairement, par habitude, par besoin, surtout par frayeur. Ce sont d'honnêtes et gros contribuables que la plus légère discussion épouvante, que la moindre apparence d'émeute bouleverse. Ils aiment le repos, l'ordre, le silence, leur petite place à la chambre, leur fauteuil chez eux. Ils trouvent que vouloir toujours analyser la conduite des ministres est chose fort inutile, que vouloir les arrêter dans leurs projets est chose éminemment dangereuse. Ils croiraient la monarchie ébranlée, s'il leur arrivait un jour, par malheur, de se séparer des représentans du pouvoir; et l'état vacillerait à leurs yeux, si jamais leur main coupable laissait tomber une boule noire dans l'urne. Quelques-uns pensent qu'on pourrait fort bien régir les affaires constitutionnellement, sans discuter attendu que la discussion produit toujours un certain ébranlement dans l'équilibre des idées, ce qui est parfois fort désagréable. D'autres aimeraient assez qu'on gardât toujours les mêmes ministres, car ils ne seraient pas obligés de faire de nouvelles connaissances, de saluer de nouveaux visages. Mais, comme ils ont aussi certain côté de la philosophie de Candide, comme tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, dès qu'un nouveau ministère surgit, ils se hâtent de lui faire hommage de leur fidélité et de leurs boules blanches. Rien n'est changé dans leur manière d'être. Les ministres sont toujours là; seulement, celui-là s'appelait Dupont de l'Eure, et ce lui-ci Guizot. En voyant ces honorables députés se plier ainsi à tous les systèmes, on les a accusés de n'avoir point de conviction. On leur a fait injure : ils ont une conviction, et une très ferme, et une très grande; ils croient à la parole des ministres, à la sagesse des fonctionnaires, à l'infaillibilité du pouvoir, surtout à la nécessité d'une garantie absolue, pour dépenser paisiblement leurs 30 ou 40 mille livres de rente. Enfin, cette phalange de 30 hommes représente, au milieu de nos fluctuations continuelles, quelque chose d'immobile, d'immuable. Elle est ministérielle, c'est là son caractère; elle est liée corps et ame au ministère, elle lui appartient comme

une partie de sa dotation. Il en jouit tant qu'il garde le portefeuille. Dès qu'il abdique, il la remet à ses successeurs. C'est une valeur indélébile, un majorat inaliénable; aussi a-t-on nommé cette phalange *le nombril vivant des forces ministérielles.*

Une légère nuance distingue cette fraction de la chambre de celle que nous avons nommée le *grand banc ministériel.* C'est bien de part et d'autre la même confiance dans les votes, le même dévouement. Cependant il y a ici plus de sève, plus de vie, plus d'ardeur. Les premiers tâchent d'éluder le combat, ceux-ci l'acceptent. Les premiers voudraient pouvoir voter sans mot dire, conquérir le terrain sans bruit; ceux-ci ne sont pas fâchés de discourir à haute voix et de faire sonner leurs grelots. Du reste, il y a dans cette section, comme dans la précédente, des hommes qui agissent par peur et cèdent par entraînement; puis des fournisseurs, qui ne peuvent trahir le pouvoir, dont ils attendent chaque trimestre un mandat de paiement; puis des fonctionnaires qui obéissent à de petites ambitions, qui occupent d'abord de petites places, qui font leur chemin tout doucement sans lâcher pied, qui demandent chaque année une nouvelle faveur, et obtiennent sous chaque ministère un nouveau grade, si bien qu'à la fin, se trouvant satisfaits et casés, ils restent ministériels par habitude ou par reconnaissance, après l'avoir été par intérêt.

Cette partie de la chambre est l'une des plus nombreuses. Elle ne compte pas moins de 82 membres, et elle représente diverses spécialités. Son général de bataille est M. Bugeaud; son avocat, M. Martin du Nord; son homme d'état, M. Jollivet; son romancier, M. Kératry; son poète, M. Viennet; ses plans d'industrie sont chez M. Conté, et son hôtel de Rambouillet est chez M. Fulchiron, qui a tant de tragédies dans les cartons du Théâtre-Français.

De cette catégorie peureuse, routinière, nous aimons à passer à une autre section qui a toujours manifesté plus de force et d'intelligence. C'est celle des *députés flottans.* Là se trouvent encore des hommes que leur penchant entraîne vers le ministère; mais ils ne votent pas toujours systématiquement. Ils discutent parfois, ils examinent. Les uns sont des hommes de détail et d'administration qui aiment à étudier les nouvelles lois que l'on propose, à scruter les comptes qu'on leur présente. Ceux-là n'applaudissent pas éternellement à toutes les mesures du ministère. Ils n'apportent pas dans chaque circonstance une conviction d'avance toute faite. Ils demandent à voir, à entendre, et il leur faut, pour les faire agir, certaines garanties. Il y a parmi ces députés des esprits éclairés, des noms fort honorables, et des hommes à qui il ne manque qu'un peu plus de hardiesse pour prendre, dans un des partis plus avancés de la chambre, une place distinguée.

Il en est d'autres qui se laissent gouverner par leur position électorale. Ils ne demanderaient pas mieux que d'accorder la tendance du ministère avec l'opinion de leur département ; mais quelquefois ils ne peuvent y parvenir, et alors ils sont obligés de tourner l'écueil. Ils se lient au ministère par un vote bien prononcé, et se réconcilient avec leurs électeurs en lâchant de temps à autre une exclamation insurrectionnelle, une phrase qui touche presque à l'opposition. Ils passent leur matinée à recevoir des visites de province, à écrire dans leur petite ville des lettres pleines d'affection à tout le monde, et leur soirée à s'en aller de ministère en ministère. Ces pauvres députés sont bien à plaindre. Ils ont un rôle extrêmement pénible et embarrassé, d'autant plus qu'il y a toujours de par le monde de méchantes gens pour interpréter faussement toutes leurs démarches, et trahir leurs plus belles combinaisons. Leur vie est une vie d'angoisses perpétuelles. On ne déplace pas un percepteur dans leur localité, on ne suspend pas un maire de village de ses fonctions, sans qu'ils en soient responsables. Il n'y a pas dans tout Paris une sonnette plus fatiguée que la leur, et pas une porte plus assiégée par la sollicitation. S'ils réussissent à obtenir ce qu'ils demandent, c'est bien; leurs chances de réélection se fortifient. Mais s'ils échouent, bon Dieu! que de plaintes! que d'orages! Ils ont cependant les meilleures intentions. Qu'on les laisse seulement députés, c'est tout ce qu'ils demandent. Mais le plus triste résultat de tant d'efforts, c'est que souvent ils ne sont pas réélus. Les électeurs n'ont pas assez de confiance en eux, et le ministère ne les croit pas assez dévoués. Répudiés à la fois par les deux partis auquels ils se sont tour à tour attachés, ils en sont réduits à remettre dans le tiroir leur médaille de député.

Enfin, il en est d'autres dans cette fraction qui sacrifient l'intérêt général à l'intérêt de localité. Ceux-là ne voient au monde que leur département et le coin de rue où ils sont nés. Ils arrivent quelquefois avec des velléités d'opposition; mais l'idée de satisfaire au vœu de leurs concitoyens les subjugue. Si on leur accorde un chemin vicinal, ils commencent à être ébranlés; si un tableau à leur église, ils vantent l'intelligence des ministres; si une fontaine dans leur ville natale, les voilà vaincus. Ils votent toute l'année fidèlement comme on leur a dit, et s'en retournent avec orgueil visiter leur chemin, contempler leur tableau, admirer leur fontaine. Je ne parle pas de ceux qui se laissent diriger par des motifs moins louables, et qui font de leur mandat de député une mission de népotisme. Ceux-là ont toujours été; ils seront de tout temps.

Cette section des députés flottans compte 50 membres. Dans les circonstances graves, plusieurs d'entre eux ont voté avec le ministère ; plusieurs que nous pourrions nommer commencent à tourner vers le centre gauche. Cependant, pour qu'on ne nous accuse pas de vouloir diminuer

les forces ministérielles, nous admettons que ces 50 voix appartiennent toutes au ministère.

Une autre fraction lui appartient encore, celle des légitimistes ralliés. Ils sont 25 en tout :

MM. Agier, Avril, Bastard, Bresson, Cambis d'Orsan, Crignon de Montigny, D'Amilly, Dandigné de la Blanchaye, de Drée, D'Hunolstein, Dudouyt, Duprat, D'Entraigues, D'Oberlin, Falguerolles, Malaret, Meynard, Montépin, La Pinsonnière, Portalis, Rouillé de Fontaine, Salvandy, Tavernier, Tilly, Vauguyon.

La plupart étaient députés sous la restauration, et quelques-uns avaient contracté une sorte d'engagement dans une de ces galantes nuances d'opposition comme on en faisait alors, s'avançant juste autant qu'il le fallait pour se donner un air d'émancipation et de libéralisme, et ne pas compromettre leur caractère de purs légitimistes. La révolution de 1830 vint les surprendre au milieu de ces innocens et honnêtes calculs de vanité humaine, et ils en furent tellement épouvantés, que, ne sachant plus à quel saint se vouer, ils se vouèrent à celui de la doctrine. Mais nulle mesure d'ordre n'a pu encore les guérir de leur terreur. Le nom de prolétaire leur semble un nom séditieux qu'il faudrait rayer de notre langue. Le mot de république leur donne une sueur froide. Dans leur état perpétuel d'anxiété, le pavillon doctrinaire lui-même est encore pour eux trop large et trop mal fermé; on y entend le bruit de la rue et le mouvement de la foule. Ce sont eux qui souvent entraînent les doctrinaires, car pour certaines natures d'esprit la peur est contagieuse. Un jour ces hommes absorberont la camarilla de M. Guizot; un jour les doctrinaires, auxquels ils ont d'abord demandé asile, viendront leur en demander un et se retrancheront avec eux dans le même système de défiance perpétuelle, dans la même frayeur.

Il n'y a dans cette fraction aucun orateur. Un seul d'entre eux, M. de Salvandy, s'est fait une réputation. Sous le règne de Charles X, M. de Salvandy avait entrepris de régenter la monarchie et de la censurer. Quand la légitimité quitta le trône, il se remit, par une sorte de sentiment chevaleresque, à la louer et à la défendre. On le vit alors fréquenter les salons du faubourg Saint-Germain et médire assez spirituellement des journées de juillet et de leurs conséquences. L'opposition aristocratique était pour lui comme une fleur à sa boutonnière, comme une belle boucle artistement faite dans sa chevelure noire, comme une épingle de diamant à son jabot. Depuis, il s'est rapproché du gouvernement, il a tendu la main aux doctrinaires. Il représente le parti des légitimistes ralliés à la tribune et dans le *Journal des Débats*. Ses articles de journaux, son éloquence parlementaire, trahissent toujours par quelque côté l'auteur de

Don Alonzo. Cependant il ne doute nullement de son influence, et à l'en croire lui et son petit nombre d'amis, on ne médite pas une combinaison ministérielle, sans qu'il soit appelé à en faire partie.

Nous avons examiné l'état des forces du ministère. Passons à l'opposition.

En premier lieu, voici, à l'extrême droite, la minorité légitimiste : elle compte 17 à 18 députés :

MM. Ailhaud de Brisis, Balzac, Bernardy, Berryer, Blin de Bourdon, Calemard Lafayette, Dugabé, Fitz-James, Gras-Préville, Grasset, Gardès, D'Hautpoul, Hennequin, Laboulie, Raybaud, Ranchin, Saintenac.

Il y a là des hommes de talent, et cette fraction s'appuie sur deux chefs distingués : M. le duc de Fitz-James et M. Berryer. M. de Fitz-James représente, avec une grâce parfaite, les traditions aristocratiques. Son éloquence est noble, imposante; mais elle n'a pas une très grande action. En voyant le peu d'influence réelle que M. de Fitz-James a acquis jusqu'à présent, il nous semble qu'il doit regretter parfois d'avoir quitté, à la chambre des pairs, une position où il eût pu exercer un véritable ascendant, pour venir se mettre ici à la tête d'une faible fraction.

M. Berryer est l'un des orateurs les plus accomplis que nous ayons jamais eus. Il fera époque dans les annales de la chambre. A cette facilité d'élocution, à cette éloquence vive et brillante que nous lui connaissons, M. Berryer joint une aptitude rare à saisir d'un coup d'œil toutes les questions. Au moment où il va monter à la tribune, on lui remet des notes éparses, et ces notes se classent aussitôt dans son esprit. A mesure qu'il les reprend, il les développe, il les achève; il parle avec hardiesse sur ce thème improvisé, et sa parole est toujours digne et convenable; pas un mot de mauvais ton ne la dépare, et quand il blesse son adversaire, c'est avec des précautions chevaleresques et des armes courtoises. La chambre, séduite par cette éloquence, écoute M. Berryer avec une sorte de faveur, même quand il contredit le plus vivement l'opinion de la majorité. Mais nous croyons qu'il obtiendrait plus d'ascendant sur l'assemblée, s'il lui apparaissait seulement comme le défenseur du principe légitimiste, non point comme le fondé de pouvoir de la cour de Prague. Après lui, on peut encore nommer dans cette minorité deux ou trois députés qui, de temps à autre, obtiennent quelque influence. Mais, si nous ne nous trompons, le découragement s'est déjà glissé dans ce parti; plusieurs sont entraînés par une pente insensible vers le gouvernement de juillet, et grossiront un jour le nombre des légitimistes ralliés.

Non loin de ce banc de 18 députés, M. de Lamartine, qui représente

la droite modérée ou le parti social, entraîne après lui un bataillon de trois députés, MM. Cuny, Deshermeaux, Durosier. Sa parole, imprégnée de poésie, sa politique généreuse, mais parfois trop vague, n'a pu en réunir un plus grand nombre.

L'extrême gauche peut être divisée en trois sections. La première se compose de 14 députés :

MM. Arago, Bousquet, Bureau de Pusy, Chappuis-Montlaville, Duclu-zeau, Dupont de l'Eure, Glais-Bizoin, George Lafayette, Grammont, Junyen, Laffitte, Larabit, Mathieu, Salverte.

La deuxième, de 4 :

MM. Audry de Puyraveau, Cordier, Cormenin, Garnier-Pagès.

L'extrême gauche compte des hommes de talent et des hommes respectables par leur caractère, par leur rigoureuse probité, par la bonne foi de leurs opinions; mais ils sont tristes, las, découragés : ils ne voient, presque toujours, que le mauvais côté des choses; ils ne cherchent que l'objection, et cependant ils ont, plus d'une fois, rendu des services réels; ils ont découvert plus d'une erreur politique, plus d'un abus; ils ont jeté, de temps à autre, de vives lumières sur différentes questions.

La première section a pour organes *le National;* la seconde, *le Bon Sens*. Celle-ci est plus ardente que la première. Souvent des passions violentes l'agitent, et elle ne dissimule point ses idées de renversement.

La troisième section se compose de M. Mauguin, qui a planté son drapeau au *Journal du Commerce*. Il forme à lui seul tout son parti. Il discute, il agit, il vote sans se rallier à personne, et sans rallier personne à lui. Il court d'une question à l'autre, du tableau de l'administration intérieure à la politique extérieure, trouvant partout des points de contradiction, et aiguisant avec habileté l'épigramme et l'argument. Mais si vous vous abandonnez à lui, vous ne savez où il vous mènera. Il est comme ces soldats hardis, mais indisciplinés, qui, dédaignant de combattre avec le corps auquel ils appartiennent, se jettent en avant et font feu de tous côtés. Il vit dans un état perpétuel d'excentricité où nul de ses collègues ne peut l'accompagner. Il a d'ailleurs une sorte de mission spéciale que personne ne peut partager avec lui. Il défend les intérêts coloniaux comme on ne les défend plus de nos jours. Ainsi le seul point décidé qu'il présente à la chambre, est celui où la chambre ne veut pas le suivre. C'est du reste un homme du monde aimable, un esprit adroit, un orateur distingué. Il saisit avec une finesse remarquable les côtés faibles d'une question. Il a plus d'une fois embarrassé ses adversaires par ses subtilités, et irrité les ministres par ses attaques. Casimir Périer était un de ceux qui supportaient le plus impatiemment cette manière de combattre si soudaine et si imprévue, et

M. Mauguin, après lui avoir lancé quelques-unes de ses flèches les plus acérées, achevait sa péroraison avec un phlegme désespérant.

Quelques personnes prétendent que M. Mauguin aura un jour un parti. C'est possible; mais jusqu'à présent, il ne nous paraît pas avoir eu grande envie de sortir de son isolement.

La gauche modérée compte 62 représentans. C'est un parti ferme et énergique, consciencieux et intelligent. Nous le croyons trop avancé encore dans l'opposition, trop peu pratique; mais il faut rendre hommage à ses talens, à son esprit de conviction.

Les principaux membres de cette section sont :

MM. Bacot, Bignon de l'Eure, Briqueville, Charamaule, Comte, Demarçay, Desjobert, Golbéry, Havin, Isambert, L'herbette, Luneau, Nicod, Sade, Tracy, etc., etc.

Leur chef est M. Odilon Barrot, l'un des cinq grands orateurs de la chambre. M. Odilon Barrot a sur plusieurs points des connaissances approfondies, et c'est un homme d'une grande noblesse de principes, d'une sévère probité. Il a toutes les vertus démocratiques, il en a les passions, mais tempérées par des mœurs douces et un caractère aimable. Comme orateur, il n'a ni la verve abondante de M. Thiers, ni les formes un peu recherchées de M. Berryer. Il est grave et solennel, et se plaît dans les démonstrations des grandes généralités et des principes libéraux. Dans la dernière session, M. Odilon Barrot, sans abdiquer aucun de ses principes, s'est tenu à l'écart et n'a pas pris la parole aussi souvent qu'il eût pu le faire. Si dans la session qui vient de s'ouvrir, il cède au vœu de ses amis, il jouera un grand rôle, car c'est un de ces hommes qui se fortifient sans cesse par l'étude. Il jouit d'une considération méritée, il a sur la chambre un ascendant réel, et il est soutenu par un parti capable de le bien seconder.

Nous arrivons maintenant à la section de la chambre la plus puissante, la plus nombreuse, à celle du centre gauche. Il y a là 119 députés. Les uns faisaient partie du centre gauche de la restauration. Ils ont suivi toute leur vie cette ligne d'opposition mesurée, de libéralisme progressif dans laquelle ils marchent encore aujourd'hui. Les autres sont des hommes désabusés de la doctrine, qui, après avoir agi de concert avec elle sous le poids des circonstances, pensent qu'il est temps de l'abandonner dans ses points de vue trop restreints, dans ses timides préoccupations, et de se rallier à des idées plus larges, mieux assorties à nos véritables intérêts. D'autres, enfin, sont des hommes nouveaux qui, arrivant à la chambre avec le sentiment de leur force et de leur devoir, ont craint de

se hasarder trop vite, et n'ont pris d'engagement qu'après avoir étudié et réfléchi.

Après les élections générales de 1834, ces hommes se trouvèrent entre deux partis. Deux idées extrêmes avaient jusque-là agité la chambre par de continuels tiraillemens : d'un côté, le principe de résistance outré des doctrinaires; de l'autre, les théories aventureuses de la gauche; là les regrets inutiles d'un ordre de choses qui ne doit plus revenir; ici des espérances trop hâtives, des désirs prématurés. Il restait entre ces deux opinions si opposées une place vide, une place large et élevée, où les vrais intérêts du pays, les idées de progrès et d'avenir, le sentiment de notre nationalité, devaient avoir leurs représentans. Ces nouveaux députés prirent cette place, et en s'affranchissant également des vagues frayeurs de la doctrine et des ardeurs démocratiques de l'extrême gauche, ils constituèrent le parti vraiment national, le parti destiné à défendre ce qu'il y a de plus durable et de plus vivace dans la pensée d'un grand peuple. Toute cette fraction du centre gauche se forma peu à peu. Elle absorba bientôt le tiers-parti de l'ancienne législature; elle rallia un grand nombre de députés de la gauche modérée et des autres côtés de la chambre. Et tous ceux qu'elle avait ainsi ralliés, elle les disciplina, elle les assujétit à une même pensée, à un même but. Elle fait chaque jour de nouvelles conquêtes; elle s'appuie au dehors sur la grande majorité du corps électoral et sur toute la jeunesse éclairée.

La plupart des députés du centre gauche se distinguent par leurs connaissances spéciales. Dans les cas difficiles, dans les questions les plus épineuses, ils ont fait preuve d'une haute intelligence. C'est dans ce parti qu'on trouve des hommes d'administration, comme MM. Baude, Calmon, Humann, Passy; des hommes laborieux et éclairés, comme MM. Hector d'Aunay, Ganneron, Etienne, Bérenger, Réalier-Dumas; des hommes illustrés par leur longue et honorable carrière, comme M. Royer-Collard; des hommes jeunes, forts, instruits, qui sont souvent appelés à faire partie des commissions, et qui s'y font remarquer par la netteté de leurs travaux, par la précision et l'étendue de leurs idées. Nous citerons parmi eux MM. Vivien, Félix Réal, Malleville, Ducos, M. Mathieu de la Redorte, qui joint à des études profondes, à un tact politique rare, une belle position dans le monde; M. le comte Roger, non moins distingué par la finesse et la vivacité de son esprit, et gendre du général Guilleminot; M. Dubois de la Loire-Inférieure, dont le rapport sur l'instruction publique a fait, on peut le dire, époque à la chambre. Enfin ce parti peut vanter aussi ses orateurs. Il a produit dernière ment M. Dufaure, et il avait déjà M. Sauzet, M. Teste et M. Dupin aîné, ce penseur spirituel, cet humoriste grave qui échappe à toutes les combinaisons minis-

térielles où on veut l'attirer, par une boutade, et se console de tous les accidens qui lui arrivent par un bon mot.

Il est un homme qui doit donner à cette portion de la chambre un nouveau relief : c'est M. Thiers. Par l'éclat de sa vie ministérielle, par le motif qui l'a porté à se démettre de ses fonctions, M. Thiers a attiré sur lui tous les regards. Chacun se demande quel rôle il jouera dans la session actuelle. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce sera certainement un rôle important. La position de M. Thiers à la chambre nous paraît bien déterminée. M. Thiers est appelé à se mettre à la tête du centre gauche. C'est là qu'il pourra combattre le système étroit des doctrinaires, et développer ses idées sur la politique extérieure ; c'est là qu'il essaiera de rendre au principe de 1830, long-temps comprimé, le développement sage et continu qu'il doit avoir. Tous les hommes du centre gauche l'appuieront dans un tel effort avec fermeté, avec persévérance, et il remplira une belle et honorable mission, en prêtant l'appui de son nom, de ses facultés, de son éloquence, à un parti qui représente la vitalité et l'avenir du pays.

Résumons maintenant par des chiffres l'état réel des forces du ministère et celles de l'opposition. Si de ce tableau il résulte que le ministère a la majorité, c'est une majorité si faible, que le moindre souffle peut l'ébranler.

Ministère.

Phalange doctrinaire.	Doctrinaires purs. . .	13
	Sous-doctrinaires . .	21
Banc des légitimistes ralliés.		25
Banc de la cour.		16
Ministériels quand même.		30
Grand banc ministériel.		82
Députés douteux ou flottans.		50
Force numérique du ministère. . .		237

Opposition.

Extrême droite.	18

Parti social.	4
Extrême gauche.	19
Gauche modérée.	62
Centre gauche.	119
	222
Ministère.	237
Oppositions.	222
Majorité du ministère.	14

En donnant, comme résultat de nos calculs, 14 voix de majorité au ministère, nous croyons voir déjà les dévoués du parti réclamer contre cette assertion et nous taxer d'inexactitude, car l'élection de MM. Jaubert et Piscatory a donné une nouvelle assurance aux doctrinaires, et les journaux ministériels ont proclamé à haute voix leur triomphe. Or, voici ce qu'il en est de cette élection. Le jour où elle s'est faite, il y avait 324 électeurs présens; la majorité absolue était, par conséquent, de 163 voix. Pour M. Jaubert, on en a compté 172, pour M. Piscatory 168. Ainsi, 9 voix de majorité dans le premier cas, et 5 dans le second. Voyez quelle effrayante majorité!

Il faut ajouter à cela qu'il manque encore à la chambre plus de 100 députés, que les deux tiers des absens appartiennent à l'opposition; que le déplorable évènement qui a menacé, il y a quatre jours, la vie du roi, a donné au ministère 30 voix.

Nous désirerions bien vivement que la chambre fût au complet, et, à vrai dire, nous n'osons guère l'espérer. Dans les circonstances les plus graves, dans la discussion de l'indemnité des 25 millions pour les Etats-Unis, on n'y comptait que 404 membres présens. Mais admettons que les députés qui n'ont encore pris part à aucun scrutin arrivent tant du côté du ministère que du côté de l'opposition, la majorité de l'opposition augmentera d'une manière sensible, et il restera à peine quelques voix au ministère. Comment peut-il fonder tant d'espérances sur une majorité aussi faible, aussi incertaine, aussi accidentelle; sur une majorité qui en est encore à craindre un échec chaque fois que la diligence vient de l'est ou de l'ouest, chaque fois qu'un nouveau député se présente au scrutin?

Ainsi, le tableau que nous venons de tracer est juste, et tout ce qui

s'est passé depuis trois jours, et ce qu'on appelle le triomphe du ministère, ne sert qu'à mieux démontrer la rigoureuse exactitude de nos chiffres. Nous n'avons fait qu'indiquer les diverses nuances de la chambre; nous les reprendrons peut-être un jour l'une après l'autre plus spécialement. Les fractions s'effacent devant deux grands partis. D'un côté les doctrinaires avec leur tactique habituelle, et les moyens d'influence que leur donne le pouvoir; de l'autre, le centre gauche et la gauche modérée avec leur force, leur zèle éclairé et leur patriotisme. Ces deux partis dominent aujourd'hui la chambre. Là est la question; là est la lutte.

LAG....

REVUE

MUSICALE.

Le Théâtre-Italien poursuit, cet hiver comme l'autre, une carrière glorieuse. Quoi qu'on dise, c'est encore là chez nous un plaisir jeune et vivace, et qui ne fait point mine de vouloir passer le moins du monde. Que de très grands critiques, pris d'un beau désespoir, s'écrient dans leur emportement que l'art n'a rien à gagner à ce culte des maîtres anciens : d'accord ; que le germe sonore de la musique à venir ne peut, en aucune façon, se trouver dans le champ du passé : à merveille ; que tout cet enthousiasme pour un homme qui n'écrit plus est simplement une affaire de mode : nous sommes fort de cet avis. Qu'on nous permette seulement de dire que la mode fait preuve cette fois, plus qu'à l'ordinaire, de discernement et de bon goût. La mode qui fuit les fredons et les ariettes pour la véritable musique, qui néglige Taglioni pour écouter chanter Lablache et Rubini, ne me semble pas si dépourvue de sens commun; et la raison qui viendrait la tancer trop vertement à cette occasion, pourrait bien passer pour une sotte. L'opéra italien réussit; en vérité, comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Il y a là Mozart, Cimarosa et Rossini pour les grands jours, et dans les intervalles Bellini et Donizetti, avec leurs interprètes merveilleux. Ici, c'est le génie de l'œuvre qui nous attache ; là,

c'est le génie de l'exécution. *Il Matrimonio, la Gazza, Otello*, quelles pièces toujours nouvelles! Quelles charmantes premières représentations qui reviennent tous les ans! Vous écoutez à votre aise, le cœur dispos et l'humeur joyeuse de n'avoir pas à vous défier des applaudissemens; rien ne trouble votre admiration, ni les discours d'un voisin qui juge, ni le souvenir du feuilleton de la veille. La critique a dit là-dessus tout ce qu'elle avait à dire. Elle s'est tue, Dieu merci; l'œuvre reste, et c'est l'œuvre que vous respirez. A travers les passages admirés si souvent, vous découvrez des beautés plus simples auxquelles vous n'aviez pas pris garde encore. Tout cela s'accomplit sans travail ni fatigue. Chaque note a son écho dans votre cœur, chaque mélodie éveille en vous un souvenir frais ou mélancolique; puis, à la fin, lorsque le rideau est tombé pour la seconde fois, que vous avez jeté votre dernière fleur à la Grisi, vous vous retirez paisible et satisfait, n'ayant senti du plaisir que les roses. Il en est des chefs-d'œuvre comme du vin pur: le temps en passant dessus les consacre. Un beau jour ils secouent la poussière qui les couvre, et reparaissent dans tout l'éclat de leur printemps. On écoute, on admire, on applaudit, on s'enivre. Que ceux qui assistaient dernièrement à la solennelle reprise du *Matrimonio* par cet excellent Lablache, nous disent s'ils connaissent quelque part un rire plus franc et plus loyal, une mélancolie plus agréable, un enthousiasme de meilleur aloi; c'est là une musique gracieuse entre toutes. La transparence mélodieuse n'exclut pas en elle la force et la chaleur; elle entraîne les jeunes gens et regaillardit les vieillards sur leurs jambes.

Nous sommes à peine au milieu de l'hiver, et le Théâtre-Italien a déjà repris la plupart des grands ouvrages de son répertoire. *Les Puritains* ont ouvert la saison, et le public, toujours si curieux de ses plaisirs, a pu se convaincre, dès cette première épreuve, du bon état dans lequel ses chanteurs lui revenaient. Tamburini n'a rien perdu de cette agilité correcte et pure, et de cette expression délicate et suave qui donne tant de charme à son talent. Lablache est plus que jamais ce bouffon admirable, ce comédien sympathique qui porte avec lui l'émotion d'une salle entière, anime, échauffe, rajeunit tout ce qu'il touche, et par un instinct merveilleux qu'il a de découvrir les moindres nuances, jette à pleines mains la variété dans des caractères presque semblables; grotesque, affublé, ridicule dans le Magnifico de *la Cenerentola*, plein de bonhomie et de verve sensible dans le Geronimo du *Mariage secret*. Je ne parle pas de la voix de Lablache; elle est impérissable; que voulez-vous que le temps et les saisons fassent sur une voix qui loge en pareille enveloppe? La cloche de Notre-Dame est exposée aux grands vents et ne s'enrhume pas. Chaque fois que le battant d'airain le sollicite, le métal sonore répond et ne fait

jamais défaut; ainsi de Lablache. Quant à Rubini, on n'en saurait rien dire, sinon qu'il semble prendre à tâche de déconcerter ceux qui l'écoutent. Cette année encore, cette voix magnifique a gagné en portée, en étendue, en ampleur. Le croira-t-on? Rubini a trouvé moyen d'inventer des effets inouis et de se surpasser lui-même. Ainsi, dernièrement, au milieu de la cavatine de *Niobé*, sa voix, s'élançant tout à coup hors des limites accoutumées, est allée saisir, on ne sait où, une note merveilleuse, qui fera le désespoir de tous les ténors du monde. *Il Barbiere* et *la Sonnanbula* ont donné à Mme Taccani l'occasion de déployer un organe agréable, auquel on peut reprocher de manquer de vibration et de force expressive, mais non de souplesse et de légèreté. Les *dilettanti* purs font un grand mérite à Mme Taccani de sa diction réservée et calme et de son chant irréprochable, où transpirent çà et là certaines bonnes traditions de l'ancienne école italienne. Pour nous, dont les souvenirs ne remontent guère au-delà de la Pasta, de la Sontag et de la Malibran, nous avouons à notre grande honte que nous restons froids devant tous ces admirables trésors de saine méthode que vantent nos pères, et qui deviennent de plus en plus inappréciables à la génération nouvelle qui fréquente le Théâtre-Italien.

Ensuite sont venus à tour de rôle *la Gazza*, *la Norma*, et dernièrerement enfin *Otello*. Nous avons dit plus d'une fois notre pensée sur cet admirable ouvrage. Il y a dans les premières œuvres de Rossini un éclat de style, une profusion de mélodie, qui vous éblouissent; il ne compose pas encore, il chante; tout le secret de son œuvre est dans sa verve et sa facilité de produire. Voyez le troisième acte d'*Otello;* où trouver, dans les partitions qu'il a faites plus tard dans la maturité du génie, un fragment aussi parfait, et d'où l'unité rayonne d'une aussi belle façon? Ce troisième acte d'*Otello* a dû sortir d'un seul jet du cerveau du maître; on ne s'y prend pas à deux fois pour de pareilles œuvres. Il y a pour le génie une époque où la jeunesse et l'inspiration tiennent lieu de toute autre qualité. L'œuvre peut se produire alors sans traverser les périodes ordinaires; tout le travail s'accomplit à la même heure simultanément; la spontanéité en fait l'harmonie. Lorsqu'on entend cette musique pour la première fois, on se demende, préoccupé par les caractères de la tragédie, pourquoi le maître italien n'a point abordé plus franchement la pensée de Shakspeare. On en veut tout d'abord à Rossini d'avoir laissé dans l'ombre la figure de Iago, et négligé peut-être un peu trop, durant les premiers actes, le personnage de Desdemona. Ensuite, comme il faut que l'homme cherche toujours ses jouissances hors du domaine qui s'étend devant lui, grace à cette manie qui travaille notre espèce, de regarder au-delà de tous les horizons, on en vient à se bâtir un *Otello* en cinq actes, et conçu dans le système usité aujourd'hui à l'Opéra fran-

çais, et peu s'en faut que dans l'enthousiasme qui vous saisit pour cette belle imagination, on n'en vienne à faire bon marché du véritable *Otello* qu'on représente. Cependant, si vous voulez y réfléchir et surtout écouter, vous ne tarderez pas à vous prendre de bel amour pour cette musique franche, vive, passionnée, ardente, qui ne relève que de l'inspiration du moment, et vous renoncerez peu à peu à vos ambitieux projets de transformation. Cette fois encore l'élan du génie a raison contre les susceptibilités de la critique; à coup sûr, si Rossini se fût occupé davantage des caractères, il eût écrit un opéra plus vaste, plus complet, plus épique, mais un opéra français ou allemand, comme *Guillaume Tell*, par exemple. Or, ce qui fait l'inappréciable valeur de ses premiers ouvrages, c'est une inspiration italienne qui ne tarit jamais, et, qu'on me passe l'expression, une nationalité de style qu'on ne trouve que chez les hommes de génie. C'est dans *la Cenerentola* et *le Barbier* une humeur mélodieuse qui remplit tout; dans *Tancredi* et *la Gazza*, une verve qui déborde et se répand dans les moindres détails sans que le maître semble y prendre garde. Ce que la partition d'*Otello* aurait gagné en grandeur à de plus amples développemens dans les caractères, elle aurait, après tout, bien pu le perdre en naïveté. Le naïf devient de plus en plus rare au théâtre, où, d'ailleurs, le grandiose abonde. Rossini obéissait à sa nature; ce qu'il a fait est bien fait : à tout prendre, il faut que les chefs-d'œuvre restent ce qu'ils sont. Dans *Otello* comme dans tous les beaux ouvrages du grand maître, on sent la chaude inspiration du pays. Rossini ne voit que le ciel de Naples, ne reproduit que le monde qui chante autour de lui, et ne va pas, comme Bellini, nature mélodieuse, mais débile, regarder l'Allemagne d'un œil mélancolique, lorsque l'Italie est là qui l'enveloppe de tous côtés. Dans *Otello*, comme partout, le système italien se montre dans sa grandeur et sa faiblesse, et déploie à plaisir son vêtement de pourpre dégradé çà et là. Seulement on doit dire, pour être juste, que les trous ne se laissent voir que sur les bords, et que telle est l'ampleur de cette étoffe généreuse, qu'elle pourrait, toute frange inutile en étant retranchée, fournir encore un manteau royal où se perdrait l'immensité de plus d'un colosse en renom. Tout bien calculé, la part de l'enthousiasme reste encore assez belle, et je ne vois pas qu'il y ait ici tant de quoi se plaindre. En effet, si les airs de bravoure et les cabalettes extravagantes abondent au premier acte, le sublime vous prend au second, et jusqu'à la fin ne vous quitte pas un moment. Où trouvera-t-on un rôle plus vrai, plus harmonieux d'un bout à l'autre, que celui de Desdemona? Quelle plus admirable occasion pour une ame tendre de s'épanouir, pour une voix sonore de répandre toutes ses vibrations et toutes ses larmes! Or, dans le caractère de Desdemona, le plus beau peut-être qui soit au répertoire italien,

La Grisi semble ne pouvoir s'élever au degré de supériorité qu'elle atteint souvent dans ses autres rôles. On regrette à tout moment son insuffisance, et pourtant c'est la même passion, ce sont les mêmes gestes qui nous transportent dans *Norma*. La Grisi, quoi que l'on puisse dire de sa vocalisation limpide et cristalline, et de sa chaleureuse pantomime, n'a guère en elle qu'un pâle reflet de ce foyer divin qui fait les grandes cantatrices. En général, elle se préoccupe fort peu du rôle poétique d'une composition; quant à trouver dans la musique d'un opéra représenté cent fois des intentions mystérieuses auxquelles les autres n'ont point pensé, elle ignore parfaitement ce que c'est. Depuis la mort de Mme Malibran, la Grisi passe pour la première cantatrice de France et d'Italie, et, certes, nous ne pensons pas le moins du monde à lui contester cette gloire; seulement il faut qu'elle sache que, bien au-dessus de ce titre quelque peu relatif de première cantatrice, il en est un plus beau, plus désirable, titre absolu qui n'emprunte rien de son éclat à la médiocrité des autres, et jusqu'où elle ne s'élèvera jamais, nous le croyons. La Grisi n'invente pas, presque toujours elle se contente d'imiter. Or, il paraît tout simple que, dans les opéras qu'elle seule a représentés en France, nous l'admirions naïvement, sans nous soucier d'où lui vient son inspiration. Il n'en est pas ainsi d'*Otello;* les souvenirs de la Pasta règnent encore dans la salle italienne, ceux de la Malibran sont tout chauds. La Grisi, déconcertée, hésite entre ces deux modèles, prend de l'un et de l'autre ce qu'elle peut, et se compose de la sorte une manière que le public, dans un enthousiasme dont il ne se rend pas compte, appelle création. C'est ainsi que, pour chanter *le Saule*, elle emprunte l'attitude solennelle et le geste harmonieux et pur de la Pasta, cela convient à sa beauté, et qu'ensuite, dans la dernière scène, en se débattant aux bras du Maure et de la mort, elle cherche les effets imprévus de la Malibran. En vérité, il y a dans ce troisième acte d'*Otello* deux ombres qui s'y promènent comme sous les marbres d'un palais vénitien, et qui feront long-temps encore le désespoir de toutes les cantatrices. Sitôt la romance du *Saule*, l'une d'elles apparaît imposante et sévère, et comme la douleur antique, pleine de sérénité dans sa tristesse. Aux accords métalliques de la dernière scène, l'autre accourt, exaltée et palpitante, toute noyée dans ses cheveux et dans ses pleurs; dès-lors le spectateur est tout entier à ces deux ombres sublimes, qui l'entraînent à travers les péripéties du drame; et quoique fasse la cantatrice pour reconquérir son attention du commencement à la fin, il ne voit, n'entend, et ne suit qu'elles. Ces deux ombres du troisième acte d'*Otello* ne disparaîtront qu'à l'aurore d'un nouveau génie.

Le Théâtre-Italien, dont l'activité ne reste pas en défaut, comme on voit, prépare deux opéras nouveaux, écrits pour la saison; ensuite vien-

dront *Moïse* et *don Giovanni*. De cette sorte, nous aurons le répertoire complet cette année, excepté pourtant la *Semiramide*, qui pourra bien dormir dans le sépulcre de la bibliothèque, à moins qu'un contralto ne vienne d'Italie tout exprès pour l'éveiller et la conduire au soleil de la scène. Dans l'état actuel de la troupe, l'exécution de ce chef-d'œuvre nous semble impraticable; nous ne pensons pas que l'on puisse songer sérieusement à confier la partie d'Arsace à Mme Albertazzi.

L'Opéra subit le malaise des révolutions. L'ancienne administration, en se retirant avec les honneurs de la fortune, n'a laissé qu'un bien mince héritage à l'entreprise qui lui a succédé. Aussi serait-ce vouloir courir à sa ruine de gaieté de cœur que de s'obstiner à suivre la même pente. Le répertoire est usé, les engagemens finissent, la dissolution envahit tout; il faut reconstituer, quoi qu'il en coûte. J'imagine que ce doit être un bien rude métier, que celui d'un directeur de l'Opéra qui commence. Les difficultés l'assiégent de toutes parts; il trouve le vide où il rêvait des tonnes d'or; il traite avec des amours-propres de cantatrice, les plus furieux qui soient au monde; et pour surcroit de misère, remarquez que c'est toujours durant ces intervalles ténébreux qui s'étendent entre le coucher du soleil d'une administration et l'aurore d'une autre, que tous les fléaux de l'Egypte s'abattent sur un théâtre. Alors viennent les rhumes des chanteurs, et les entorses des danseuses, et les mille plaies inventées en un jour de colère, pour servir d'excuse au mauvais vouloir. M. Véron était un laboureur habile qui savait à merveille le cours des astres au ciel de sa fortune; un beau jour il a vu naître un point noir dans les profondeurs de l'horizon, aussitôt il s'est mis à remuer la terre pour hâter sa récolte; puis, ses blés étant rentrés, il s'est élancé vers de nouveaux sommets du haut desquels il contemple sans doute la tempête qui siffle sur un champ qui n'est plus le sien. En attendant que sa question vitale se décide devant la chambre, le nouveau directeur fait ce qu'il peut, il engage Dupré, il commande un ballet pour Fanny Elssler, prépare *Stradella*, et se réfugie sous *les Huguenots*, cette tente de soie et d'or que M. Meyerbeer, dans sa prévoyance, a tissue à l'Opéra pour ses jours mauvais.

Nourrit se retire, c'est là un fait grave, et qui pourra bien, plus tard, avoir quelque influence sur la destinée de la nouvelle administration. Nous ne connaissons nullement encore le ténor dont on fait si grand bruit. Ceux qui l'ont entendu en disent merveille. Cependant, quelque prévention qui s'élève en sa faveur, il nous semble difficile que Dupré soit de taille à supporter le fardeau du répertoire de Nourrit. Le système usité aujourd'hui à l'Opéra français donne trop à la déclamation pour que l'on puisse s'accommoder long-temps d'un chanteur élevé à l'école de la

pure expression musicale. Son intonation sûre et puissante étonnera le premier jour. Je ne dis pas que l'admiration qu'on aura pour lui dans une cabalette ou l'adagio d'un air n'aille pas jusqu'à l'enthousiasme, cependant tout en se familiarisant davantage avec sa manière, on s'apercevra qu'il néglige les ensembles, et ne prend aucun soin des récitatifs; on sentira que son inspiration ne se répartit pas à mesures égales sur les nuances; on parlera de Nourrit, toujours si préoccupé des détails; si complet dans ses rôles; les critiques s'en mêleront, et l'Italien pourra finir par chanter dans le désert. Je soupçonne que Rubini lui-même, le Rubini de l'*Otello* et de *la Sonnanbula*, ferait une fort triste mine dans *Robert-le-Diable*. A tout prendre, je conçois aujourd'hui le succès d'un Allemand à l'Opéra français, mais non d'un Italien; car, vous le savez, tout le travail de la musique française lorsqu'elle est en veine d'inspiration, consiste à changer de modèle. Nous étions Italiens avec Rossini, nous sommes Allemands avec Meyerbeer; la belle gloire en vérité! Or, ces qualités de composition que l'on exige en France, Nourrit les possède à un degré éminent. Sa voix, pleine et sonore d'ailleurs, pourrait être plus agile, son geste plus naturel et plus simple; n'importe, tout s'ordonne et se confond chez lui avec tant de goût et d'art, qu'il faudrait être bien mal disposé pour sentir le travail laborieux de sa vocalisation, ou l'emphase de sa pantomime. Ensuite, son activité se porte sur le moindre détail, la moindre note le tient éveillé; rien ne fait défaut chez lui, ni la voix, ni l'expression, ni la démarche, et pour que l'harmonie soit complète (chose fort grave de nos jours) il se met à ravir. Nourrit est un chanteur français dans la bonne acception du terme. Bien plus, il faut dire que si ce mot de chanteur français ne soulève plus le ridicule même en France, c'est à Nourrit qu'on le doit. Aussi, nous sommes cette fois de l'avis du publi c, qui le voit avec peine s'éloigner du théâtre, et lui paie d'avance, chaque soir, ses regrets en témoignages gracieux et flatteurs. Après tout, l'Opéra sait ce qu'il perd et ne sait pas ce qu'il gagne. Ce qu'il perd, c'est un acteur intelligent et de bon goût, un artiste plein de zèle et d'amour pour les grands maîtres, très regrettable même lorsqu'on l'aura remplacé.

Il nous semble que l'Opéra devrait aussi s'occuper un peu plus de ses cantatrices; c'est une chose fort triste à entendre que l'exécution de *Guillaume Tell* ou de *Robert-le-Diable* à certains jours de la semaine. Il y a là plusieurs jeunes filles sorties trop tôt du Conservatoire, et qui, dans l'intérêt du talent qu'elles pourront avoir un jour, feraient très bien d'y rentrer au plus vite. Mlle Maria Flécheux chante faux avec une assurance incroyable, Mlle Nau chante juste et n'a pas de voix. Or, par une fatalité bien aisée à concevoir, c'est toujours Mlle Flécheux qu'on entend. Ceux à qui une

excessive bonne volonté donne des oreilles plus fines et plus délicates, prétendent que Mlle Nau vocalise à merveille, et qu'il ne manque pas une perle à ses roulades. Nous ne chercherons pas le moins du monde à contredire cette opinion, attendu qu'il nous a été impossible jusqu'ici de saisir un son appréciable dans le gazouillement continuel de cette jeune personne. Il y a dans ce moment à Bruxelles une cantatrice dont on vante la belle voix et l'expression dramatique; pourquoi M. Duponchel ne tenterait-il pas de se l'approprier, ne fût-ce que pour être agréable à l'auteur de *Robert-le-Diable* et des *Huguenots*, qui la demande à l'Opéra. Sur un pareil sujet, M. Meyerbeer peut presque passer pour infaillible; le public est assez souvent de son avis pour qu'un directeur ne craigne pas de se compromettre en l'écoutant. D'ailleurs la nécessité le commande. Ne vaudrait-il pas mieux engager une fois pour toutes quelque forte et belle cantatrice de la trempe de la Devrient, par exemple, qui partageât le répertoire avec Mlle Falcon, que d'avoir ainsi trois ou quatre jeunes talens inexpérimentés, et qui ne se produisent jamais que devant une salle vide? Que signifie aussi, je vous le demande, l'engagement de Mme Dupré que l'on paie à prix d'or? Du temps que nous l'entendions à l'Odéon, Mme Dupré avait une voix aigre et désagréable que les années ont pu rendre pire, à moins toutefois que la voix de la femme n'ait mué avec l'âge comme celle du mari, grace à quelque recette miraculeuse que l'on se transmet de père en fils dans la famille des Dupré. A *Stradella* succédera *la Peste de Florence*, de M. Halevy; puis enfin viendra un ouvrage en cinq actes de M. Auber. Le regard ne perce pas plus loin; au-delà commencent les ténèbres et l'obscurité. Or, à moins que *Stradella* ne révèle subitement un homme de génie dans M. Niedermayer, que M. Halevy ne soit tout à coup insipiré du ciel, et que M. Auber ne retrouve sa verve du *Philtre* et de *la Muette*, toutes choses au moins fort révocables, nous pouvons prendre patience, et faire nos provisions pour les temps de disette musicale qui vont s'ouvrir.

Rien n'égale l'activité qui règne au théâtre de la Bourse. L'Opéra-Comique est tout en émoi; les partitions abondent, les succès s'entassent, les chefs-d'œuvre ne pèsent pas une once. Or, pour nous, cette crue surnaturelle du répertoire de l'endroit n'a rien qui nous étonne. Il y a maintenant, au théâtre de la Bourse, deux Opéras-Comiques, l'ancien et le nouveau, personnages considérables dont il faut à tout prix que les appétits gloutons se satisfassent. L'ancien Opéra-Comique est toujours le bucolique vieillard que nous avons vu tant de fois assis sous un bosquet de roses, avec ses jambes fines, son corps grêle, et vêtu d'un habit de satin jaune à boutons d'acier, et sa petite tête qui branle en mesure;

Mme Damoreau, avec son œil agaçant, son allure dégagée et vive, sa voix pleine de charme et de gentils fredons, représente le nouveau. Or, tout irait bien désormais si le vieillard voulait, une fois pour toutes, consentir à se taire sous ses charmilles; mais non, la vieillesse est incorrigible : de temps en temps le bonhomme se regaillardit, sa tête se monte, il tourne sur lui-même vaillamment, vient à Mme Damorean en prenant des airs de Céladon, tombe à ses pieds en l'appelant sa Colette, et finit toujours par l'attendrir en lui chantant les doux souvenirs de son jeune âge. Délicieux momens d'amour et d'enthousiasme, qui nous valent les représentations poétiques de chefs-d'œuvre tels que *le Bouffe et le Tailleur*, et *le Mauvais-OEil*, cette adorable partition qui semble sortie de la plume ingénieuse et facile de Gaveaux inspiré. Et dernièrement il avait tellement circonvenu Mme Damoreau, le tentateur! qu'elle en perdait la tête, et commençait à fredonner les motifs du *Rossignol*. Reprendre *le Rossignol!* ô misère! Heureusement que M. Auber est arrivé à temps avec son *Ambassadrice* pour empêcher cette belle équipée. La nouvelle partition de M. Auber ne vaut ni plus ni moins que toutes celles qu'il écrit depuis tantôt quatre ans. C'est la même grace dans les détails, la même pétulance dans le chant, le même esprit dans la manière de traiter le premier motif qui se présente, comme aussi le même manque absolu d'invention, la même absence de toute formule originale. A tout prendre, j'aimais encore mieux *les Chaperons blancs*. Il y avait çà et là, dans cette pauvre musique, certaines traces d'une verve bouffe excellente, dont M. Auber, sans cette inconcevable fureur de produire incessamment qui le travaille entre tous, aurait pu tirer bon parti pour l'avenir. C'est une chose triste que de voir l'auteur de *la Muette* et de *Gustave*, le seul représentant sérieux de l'école française, user ce qui lui reste de son génie en de si futiles travaux. Il y a dans la vie des grands maîtres une époque grave et féconde pendant laquelle, la première fougue de la jeunesse s'étant calmée et la Muse ne les sollicitant plus à toute heure, ils commencent à se recueillir, descendent dans la conscience de leur propre génie, en comptent les fruits mûrs et les bourgeons avortés, caressent les uns, émondent les autres, et ne donnant plus désormais que l'essence pure de leur pensée, rassemblent à loisir, dans une œuvre qu'ils élaborent rigoureusement, tout ce qu'ils dispersaient autrefois sans raison dans plusieurs. Or, c'est justement cette époque de réflexion et de maturité que M. Auber a choisie pour écrire quatre opéras par an. Étrange entreprise, dont on ne se tire qu'en appelant à son secours les artifices les plus déplorables et mille ruses de métier qu'il faudrait laisser à l'impuissance. Vraiment, d'une pareille musique on ne sait que penser. Je dirais volontiers, pour toute critique, ces trois mots de la comédie de Shakspeare : « Comme il

vous plaira. » Si vous êtes bien disposé, si vous avez l'ame épanouie, si rien au monde ne trouble la sérénité de votre humeur, il est fort possible que vous trouviez tout cela charmant d'un bout à l'autre, et ma foi! vous n'aurez pas tort. D'une autre part, si la moindre chose vous embarrasse ou vous chagrine, s'il fait froid dans la salle, si votre voisin est un lourdaud, vous pesterez tout d'abord contre cette musique; vous direz que cette instrumentation est vide ou plutôt nulle, que le procédé y remplace à tout instant l'inspiration, que les motifs n'ont de grace et de fraîcheur que celles que leur donne la voix de Mme Damoreau, et vous aurez raison encore. Que vous trouviez cette musique bonne ou que vous la trouviez méchante, ce sera toujours bien; ici tous ont raison, excepté pourtant M. Auber, qui pourrait mieux faire.

Maintenant détournez la tête un moment, jetez un regard sur l'année qui s'éloigne, comptez toutes vos jouissances musicales, et dites-nous à qui vous les devez? dites-nous quels noms nouveaux vous sont apparus dans une auréole d'harmonie? Aucun, n'est-ce pas; la vie et la jeunesse sont toujours dans les chefs-d'œuvre des anciens maîtres, nos vieux amis. Vous pouvez bien vous souvenir confusément de vingt partitions, jetées çà et là dans le gouffre sonore; mais les noms des musiciens, vous les avez tous oubliés. La seule grande et noble partition que l'année ait produite, porte et glorifie un nom déjà consacré, le nom de M. Meyerbeer. Quelle occasion plus belle pour les jeunes talens de monter et de grandir! Les vieux déclinent; de tous côtés les regards du siècle cherchent à l'horizon de nouvelles étoiles. Levez-vous donc, génies magnifiques dont on nous fatigue les oreilles depuis tantôt six ans; au lieu de faire ainsi chanter vos louanges par les autres, chantez-les donc vous-mêmes dans quelque grande œuvre qui vous honore; prenez votre essor une fois, que l'humanité vous contemple! N'avez-vous donc des ailes, aigles sublimes, que pour faire du bruit à terre? Vous qui déploriez tant le système dans lequel sont écrits *Semiramide* et *Guillaume Tell*, venez un peu, maîtres, que l'on vous entende! En vérité, vous tardez bien. Tout cela, c'est à faire pitié; il y aura toujours des esprits turbulens qui naîtront tout simplement pour inquiéter le règne du génie. Lorsque Goëthe éclairait l'Allemagne de la splendeur de son nom, on n'eût pas trouvé dans les universités de Leipsig ou de Heidelberg un si mince étudiant qui n'eût écrit son article de journal ou son petit livre (Büchlein von Goëthe), touchant la funeste influence que le *roi de Weimar* étendait sur l'art germanique. Goëthe est mort, et l'on a vu ce que la poésie allemande a fait depuis. Ainsi de Rossini. A les entendre, on eût dit que son plus grand crime n'était pas de pervertir le goût par ses formules italiennes, de manquer d'élévation et de force dramatique. — De

force dramatique, lui, l'auteur de *Semiramide* et d'*Otello!* mais bien d'empêcher l'avénement sur la scène de sa musique du progrès et de l'avenir. Le public, lui aussi, a fait sa petite réaction, non qu'il pensât comme eux le moins du monde; tout au contraire, le public, dans son ignorance, rendait justice au génie. Il trouvait cela trop grandiose et trop beau; cette musique du passé, il ne la comprenait pas encore. N'importe, de *Moïse* il n'est resté qu'un acte au répertoire, et le premier opéra venu a plus pesé dans la balance du succès que *Guillaume Tell.* Or, Rossini, dans son découragement ou plutôt dans son ironie admirable, s'est retiré; il se croise les bras et vous regarde faire. La place est libre, osez donc la prendre.

H. W...

— La société des concerts du Conservatoire de Musique va commencer ses séances le 15 janvier. Les personnes qui ont retenu des places et des loges sont priées de faire retirer leurs coupons au bureau de location, à partir du 2 janvier au 11 inclusivement. Passé cette époque, on en disposera.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1836.

Faut-il croire qu'une fatalité irrémédiable pèse sur nous, et viendra toujours arrêter l'éducation constitutionnelle du pays? Au moment où, après une longue attente, les chambres allaient soumettre à la justice d'une discussion sévère la politique ministérielle, voilà qu'un nouvel attentat menace encore d'intervertir le cours naturel des choses, et de faire perdre au parti de la modération le terrain qu'elle avait si patiemment conquis. C'est encore de l'imprévu, mais de l'imprévu hideux et presque déshonorant pour la société au sein de laquelle il éclate. Il faut l'avouer, il y a dans notre pays quelques hommes atteints d'une lèpre morale, pour lesquels l'assassinat est une satisfaction légitime, un dogme religieux! Le nombre en est heureusement bien petit, mais la démence d'un seul, arrivant à son dernier paroxisme, suffit à jeter partout le désordre et l'effroi. Cependant il est à remarquer qu'après la première impression de surprise douloureuse et de dégoût profond, l'opinion publique s'est, pour ainsi dire, repliée sur elle-même pour retrouver des orces et pour échapper au découragement. On ne peut vraiment consentir à ce que le crime d'un fou furieux frappe de stérilité les pensées, les intentions et les efforts des hommes le mieux dévoués à la cause de la vraie liberté. On se reprend à vouloir agir, à vouloir secouer une torpeur qui, en se prolongeant, deviendrait une complicité avec le crime même. La société a besoin de montrer, par la persévérance de son activité, que si, au milieu d'elle s'agitent quelques malheureux infectés d'un mal

affreux, elle au moins n'est pas malade et n'abdique pas la direction de ses destinées.

Mais dans la sphère politique proprement dite, ces catastrophes exercent toujours une influence funeste : elles peuvent prolonger l'existence d'une administration impopulaire. Beaucoup d'hommes qui veulent sincèrement le bien du pays, s'effraient à l'idée d'attaquer un ministère dont ils condamnent la politique; ils lui prêtent un appui qu'ils regrettent, et que dans d'autres circonstances ils lui auraient retiré avec éclat. *Ce nouvel attentat prolonge l'existence du ministère*, voilà ce qui s'est dit de toutes parts. Que dire d'un cabinet qui a besoin, pour durer, de la stupeur qu'inspire un crime imprévu ?

Ces appréhensions qui sont aujourd'hui la plus grande force du ministère, ne sauraient durer bien long-temps; toutefois dans les premiers momens elles sont inévitables, et les hommes les plus fermes ne peuvent se défendre de les partager quelque peu. Mais si quelque chose, indépendamment des autres motifs, doit relever et exciter le courage de l'opposition constitutionnelle, c'est l'imperturbable fatuité d'une coterie qui, sur les débris des espérances publiques, se proclame seule nécessaire et seule capable de sauver l'état. Avant l'attentat du 27 décembre, elle dénonçait le péril extrême que courrait la France si l'administration passait dans d'autres mains que celles de M. Guizot et de ses amis; après l'attentat, elle veut tirer de ce crime une nouvelle force, et porte le défi qu'on lui retire le pouvoir, sous peine de mort pour la société. Quelques hommes ont décrété qu'eux seuls étaient doués de patriotisme et de talent, qu'en eux seuls s'étaient réfugiées la capacité et la vertu politique. Ces nouveaux *importans* redoublent tous les jours de morgue et d'intolérance; quelque temps ils avaient consenti à marcher avec des hommes dont ils jalousaient les talens et l'influence; aujourd'hui ils les déclarent suspects et ennemis. Des gens qui se disent les vrais soutiens de la révolution et de la monarchie de 1830, comptent aujourd'hui parmi leurs adversaires politiques, MM. Thiers et Montalivet, M. Passy et M. Dupin. Ils ne subissent que par nécessité la présidence de ce dernier, et les plus intraitables, au nombre de trente-six, ont porté leurs voix sur M. Humann, pour témoigner, autant qu'ils pouvaient, leur mauvais vouloir envers M. Dupin. Ni l'intelligente modération de M. Passy, ni les longs services de M. Thiers, ne sauraient trouver grace devant nos *importans*, qui seuls ont l'entente de la situation et la science gouvernementale.

Nous ne connaissons pas de plus grands révolutionnaires que ces hommes, qui se refusent à toute conciliation, à tout développement. Nous avons vu tel moment où les esprits tendaient à se rapprocher, où quel-

ques réformes heureuses devenaient possibles dans la pratique et le jeu de la constitution; mais toujours l'intolérance d'une coterie est venue se jeter à la traverse de ces dispositions et de ces espérances. C'est ainsi qu'on rend inévitables les révolutions et les crises violentes. Les véritables conservateurs, dans un état représentatif, sont ceux qui veulent tirer, de la constitution consentie, tous les progrès et tous les avantages dont elle porte avec elle les principes, et qui peuvent ainsi montrer aux esprits ardens, que le travail et la patience ont aussi, en politique, leurs conquêtes et leurs triomphes. Au contraire, on pousse aux révolutions, on est révolutionnaire d'une manière étroite et perverse, quand on ferme de gaieté de cœur toutes les issues aux ardeurs généreuses, quand on envenime les dissentimens, au lieu de les adoucir; quand, avec une vanité qui ne désarme jamais, on met hors la loi tous les talens et tous les caractères qui ont besoin d'indépendance et de dignité.

Il paraît que nos *importans* sont arrivés au dernier degré d'exaltation et de colère contre l'ancien président du conseil, qui les désespère par la netteté et la décision de ses vues politiques. Il est vrai que M. Thiers juge avec une sagacité peu commune la portée d'une situation. Dès l'apparition de M. Casimir Périer aux affaires en 1831, il sentit la puissance de cette énergique volonté, et s'attacha à sa fortune. Aujourd'hui M. Thiers, et ce jugement remonte au 22 février, a pressenti que la petite coterie doctrinaire avait plus de passé que d'avenir; aussi il accepta le pouvoir sans elle, et même contre elle. Ce parti pris était, de la part de M. Thiers, un jugement accablant. Il est triste d'être abandonné par un homme qui a l'esprit juste, l'œil perçant et sûr; et quand la retraite volontaire de M. Thiers, qui sacrifiait avec résolution un présent dont il n'était plus le maître aux chances d'un grand avenir, eut laissé le champ libre à ses anciens alliés, ceux-ci revinrent en disant *qu'ils ne lui pardonneraient jamais d'avoir voulu les mettre au grenier comme de vieux meubles.*

Malgré le douloureux évènement qui peut prolonger l'existence du cabinet du 6 septembre, nous tenons pour juste l'arrêt porté par M. Thiers. Au fond, le parti doctrinaire qui s'agite et intrigue depuis six ans, est bien près de sa fin. Lui-même n'est pas sans s'apercevoir des dangers qu'il court; aussi que de colères, que d'irritations! mais d'un autre côté, que de soins, que d'activité! On marche au combat avec une discipline admirable; on ne permet pas à un seul homme d'être absent du champ de bataille; on a des voitures pour amener à la chambre les indolens et les retardataires; on aiguillonne, on surveille tout le monde; on a des argumens pour toutes les consciences et pour toutes les opinions. « Comment! vous votez contre nous? disait un ministériel à un

légitimiste, dans l'élection d'un vice-président; et *ne voyez-vous pas que le ministère travaille pour Henri V?* Ce mot a été prononcé dans la chambre, et a profondément indigné tous ceux qui n'ont pas encore consenti à faire plier le genou à la révolution de juillet devant la légitimité.

Pourquoi faut-il que l'opposition ne veuille pas combattre ses adversaires par le même zèle et la même activité? Plus de cent députés sont encore absens de la chambre, et le plus grand nombre appartient aux bancs de la gauche et du centre gauche. Quelle idée se font donc de leurs fonctions politiques les hommes qui les sacrifient ainsi à leurs affaires, à leurs convenances, peut-être même à leurs plaisirs? On brigue la députation par vanité; on en trahit les devoirs par impuissance ou par inertie. Tant que les électeurs n'exerceront pas, comme en Angleterre, une surveillance assidue sur leurs mandataires, nous aurons toujours à nous plaindre de ces scandaleuses négligences. C'est à l'opinion, par ses sévérités publiques, à ramener aux devoirs de la vie politique ceux qui les méconnaissent. Tel rougirait de manquer à un engagement pris, dans les affaires de la vie domestique, d'être absent quand il s'agit d'assister un ami, et qui désertera sans scrupule le champ clos des débats parlementaires et des intérêts sociaux.

La fidélité aux devoirs de la députation n'a jamais été plus nécessaire, car de vives questions sont en jeu. La discussion de l'adresse roulera sur les difficultés les plus sérieuses de la politique étrangère et intérieure; nous ne voyons pas pourquoi la juste indignation qu'a soulevée l'attentat du 27 décembre lui ferait perdre de sa vivacité. Loin de là, dans les crises exceptionnelles, les pouvoirs parlementaires doivent redoubler d'énergie et de sincérité. Le discours de la couronne appartient à la discussion constitutionnelle; il y a des ministres qui doivent en recevoir le choc, et qui doivent accepter sans réserve la responsabilité des paroles royales.

La Charte défend à l'opposition de faire remonter plus haut que le ministère les reproches qu'elle adresse au gouvernement : tant mieux; en limitant le terrain de la discussion, la Charte le rend à la fois plus ferme et plus inviolable. Nous n'avons pas à discuter la valeur philosophique de l'irresponsabilité royale; nous l'acceptons comme un fait, et nous en reconnaissons l'empire. Mais aussi, plus le roi est mis hors de toute atteinte, plus les ministres doivent s'offrir eux-mêmes aux coups de leurs adversaires.

Le ministère n'est donc pas recevable à venir parler à la chambre de politique royale; il doit parler de la sienne et la défendre. Alors la chambre pourra discuter la valeur de ces phrases du discours de la couronne, après les avoir blâmées dans leur forme : « Je m'applaudis d'avoir préservé la France de sacrifices dont on ne saurait mesurer l'éten-

due, et des conséquences incalculables de toute intervention armée dans les affaires intérieures de la Péninsule. » « La France garde le sang de ses enfans pour sa propre cause, et lorsqu'elle est réduite à la douloureuse nécessité de les appeler à le verser pour sa défense, ce n'est que sous notre glorieux drapeau que les soldats français marchent au combat. »

Que d'objections à faire! Est-il vrai que l'entrée en Espagne de vingt mille Français eût eu des *conséquences incalculables?* S'agissait-il de dépenser 100,000,000 et d'armer cent mille hommes, comme en 1823? Les officiers français qui reviennent de la Navarre s'accordent à dire que les partis n'attendaient que quelques régimens français pour désarmer sans honte. *La France garde le sang de ses enfans pour sa propre cause!* est-ce là un dogme politique qui ne souffre pas d'exception, et vrai de toute éternité? La France ne connaît-elle plus d'intérêts humains et généraux? Refusera-t-elle désormais toute solidarité avec le reste du monde? Puissent un jour les autres nations ne pas reprocher durement à notre pays cette politique étroite qui n'a ni prévoyance ni charité!

D'ailleurs, est-il vrai que la question espagnole ne touche en rien les intérêts de la France? Les hommes politiques, les amis des libertés constitutionnelles qui voulaient tendre à l'Espagne une main amie, sont-ils autant de don Quichotte avides de courir des aventures au pays des chimères? La question nous paraît parfaitement posée et résumée par ce mot d'un député : « L'intervention en Espagne est encore une question intérieure; don Carlos est la moitié de Charles X. » Partout la même question se représente, tant à l'intérieur que dans nos relations étrangères. Saurons-nous, en face de l'Europe absolutiste, nous affirmer et nous établir comme un peuple libre et constitutionnel? Recueillerons-nous les fruits des deux révolutions de 1789 et de 1830? Saurons-nous satisfaire les tendances de notre siècle par un compromis loyal entre quelques formes du passé et les justes exigences de nos jeunes générations? A l'extérieur, serons-nous le centre et les tuteurs redoutés d'une Europe constitutionnelle? Aurons-nous avec l'Angleterre une alliance sincère et féconde? Relèverons-nous l'Espagne? Fonderons-nous enfin notre puissance en Afrique? Il semble que toutes les questions capitales se soient donné rendez-vous pour demander aux hommes politiques lumière et dévouement.

Jamais l'opposition constitutionnelle n'a eu de plus graves devoirs à remplir; qu'elle sache résister au premier découragement qu'inspire toujours une catastrophe imprévue; il faut vivre dans notre siècle au milieu des épreuves les plus amères et les plus soudaines. On a dit que le coup de pistolet avait ôté trente voix à l'opposition. Elle les retrouvera, ces voix, quand les premières impressions seront tout-à-fait dissipées.

Le temps lui donnera raison sur certains points qui peuvent encore paraître douteux à plusieurs. En s'attachant avec une fermeté sincère à l'esprit de la constitution de son pays, on est en règle avec sa conscience et avec tous les évènemens possibles.

— M. Paul de Musset vient de publier un ouvrage nouveau qui a pour titre : *Anne Boleyn* (1). Il y aurait, à propos de ce livre, une dissertation à faire sur ce qu'on nomme le roman historique, car l'intérêt purement romanesque s'y allie d'un bout à l'autre à la vérité la plus scrupuleuse. C'était une entreprise difficile, et plus nouvelle qu'on ne le pense peut-être, que d'offrir au lecteur une étude à la fois aussi sévère et aussi attachante; sauf le respect que nous devons aux maîtres, nous croirions presque cette alliance parfaite du roman et de la chronique aussi malaisée que l'illustre adultère du grotesque et du terrible, qui, jadis, fit bruit, comme on sait. Dans une préface pleine de bon goût et de vraie modestie, M. Paul de Musset annonce clairement quelles ont été ses intentions, et développe, mieux que nous ne pourrions le faire, la théorie qui lui sert de guide : « Le roman historique, dit-il, tel que Walter Scott l'a créé, est, à mon sens, d'une difficulté extrême. Walter Scott puise ses sujets dans une anecdote, une légende, ou, le plus souvent, dans les trésors de son imagination; puis il rattache son invention par un fil imperceptible à quelque fait historique. De cette manière il y a cent raisons pour que la fable et la réalité se nuisent réciproquement; et il ne fallait pas moins que le génie du romancier écossais pour traverser heureusement tant d'écueils. Je me suis figuré qu'un roman biographique offrait moins de dangers. Le sort a fait, sans y penser, dans la destinée d'Anne Boleyn un roman. J'ai respecté scrupuleusement les faits; le reste, il faut bien le créer soi-même. »

Nous ne doutons pas que ces simples paroles, écrites à la première page d'un livre, ne donnent à penser aux érudits et ne disposent favorablement les lecteurs les plus indifférens. C'est une qualité si rare aujourd'hui que le défaut de vanité! Mais ce n'est qu'une qualité de préface; aussi nous risquerons-nous, non sans crainte, à citer ici l'*utile dulci*. En rendant compte du dernier ouvrage de M. Paul de Musset, *Lauzun*, nous avions adressé à l'auteur quelques reproches sur son dénouement, où la vérité était sacrifiée à l'effet; la même impartialité doit nous faire dire aujourd'hui que de la vérité consciencieusement rendue résulte, dans *Anne Boleyn*, un effet terrible et dramatique qu'on ne s'attendait pas à trouver dans un sujet dont la fin est prévue. Après avoir vu la naïve jeune fille à la cour

(1) Victor Magen, quai des Augustins, 21.

de France, après l'avoir suivie au château d'Hever, puis à Londres, puis à la cour, et dans tous les hasards de sa fortune, ce n'est qu'en tremblant et le cœur ému qu'on arrive avec elle au pied de l'échafaud. M. de Musset n'a pas songé à poétiser une si grande douleur; il a laissé, sous sa plume attentive, la réalité être poétique, comme le sont, dans les esquisses de Schnetz, les contours et les lignes. Mais ce que nous devons surtout signaler, et ce dont nous devons le plus sincèrement complimenter l'auteur, c'est que, dans le nouveau sujet qu'il vient de traiter, il a fait preuve d'une chaleur de cœur et d'une sensibilité (nous demandons pardon aux roués du jour de ce terme) qu'on cherchait trop peut-être, et en vain, dans sa manière habituelle. C'est, à notre avis, une preuve de progrès plus louable encore que l'exactitude de détails; non que nous voulions annoncer par là au public qu'il trouvera dans *Anne Boleyn* de ces déclamations brillantes et parfois ampoulées qui s'aiguisent en pointes et visent au trait; mais, tout en se bornant à dire, il y a cent façons d'exprimer, et nous l'avouons, nous sommes de ces vieilles gens qui aiment à sentir les larmes venir quand on leur raconte la vie d'une belle et honnête femme.

— Tout ce qui se rattache aux dernières années de l'empire, est marqué pour nous d'un indicible cachet de douleur et d'illustration. Nos triomphes n'ont pu être égalés que par nos défaites; mais aucun désastre ne s'est imprimé aussi profondément dans la mémoire des nations, aucun évènement ne nous apparaît entouré d'un cortége de circonstances aussi lugubres que la retraite de la grande armée. Il appartenait à Napoléon de reculer les bornes des souffrances humaines, comme il lui avait été donné d'éblouir le monde de ses succès inouis. M. le marquis de Sérang, maréchal-de-camp, fut un de ces jeunes rejetons de la noblesse française qui sentirent se réveiller en eux une ardeur chevaleresque à la vue de cet autre Alexandre; il se distingua à Ratisbonne, à Essling, à Wagram. A vingt-cinq ans il était chef d'escadron. « *Vous allez vite*, lui dit l'empereur en lui donnant le grade d'officier-supérieur, *mais vous allez bien!*

Au mois d'avril 1812, la grande armée se mit en marche; c'était plus qu'une armée, c'était tout un peuple, c'était l'Europe. Naples, la Lombardie, le Piémont, l'Autriche, la Prusse, la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, ajoutèrent leur contingent à celui de l'empire français qui s'étendait alors jusqu'au Rhin et sur les Alpes. Des ouvriers de tous les métiers, organisés militairement, suivaient l'expédition. Le marquis de Sérang, attaché à l'état-major, faisait partie du corps de Ney, chargé de la tâche périlleuse de protéger les derrières de l'armée. Blessé d'une balle

à la poitrine, dans une rencontre avec les Cosaques, et laissé pour mort sur le champ de bataille, il fut recueilli par M. de Makowski, noble Polonais, qui lui prodigua les soins les plus empressés.

M. de Sérang justifie le titre de son livre : *les Prisonniers français en Russie* (1), par les détails les plus curieux sur le sort de ses malheureux compagnons d'armes, livrés à toute la rapacité des juifs, maltraités par les Cosaques, et succombant, pour la plupart, de douleur et de misère. La plume recule devant le récit des horribles vengeances exercées par les soldats russes sur leurs prisonniers. Ainsi, ils faisaient asseoir de force leurs victimes, à moitié décomposées par le froid, sur une pierre énorme, rougie par le feu; une épaisse fumée, mêlée de flammes, annonçait bientôt que le corps du malheureux venait d'être consumé. On réunissait les cadavres par monceaux et on les brûlait. Tous les prisonniers qui ne pouvaient suivre les convois dirigés vers l'intérieur des terres étaient assommés à coups de crosse. Les nobles Polonais se montrèrent, en cette occasion, plein d'humanité, et cependant, combien n'avaient-ils pas à se plaindre de Napoléon qui avait éludé toutes les prières qui lui furent adressées pour reconstituer un royaume de Pologne? Un ami de l'hôte de M. de Sérang, le comte Paluski, dont la fille joue, dans cette curieuse relation, le rôle le plus touchant et le plus dramatique, avait fait partie de la députation que les anciennes provinces polonaises envoyèrent à Napoléon; les détails de cette entrevue sont fort curieux.

D'ailleurs, ce livre offre le plus piquant mélange de scènes douloureuses et de brillans faits d'armes, de descriptions locales, de conversations qui font connaître le véritable caractère de la Pologne? Nous ne doutons pas qu'il ne puisse servir de complément utile à l'histoire de la grande armée de M. de Ségur.

(1) *Les Prisonniers français en Russie*, Mémoires et Souvenirs de M. le marquis de Sérang, recueillis et publiés par M. de Puybusque. 2 vol. in-8o, chez Arthus Bertrand.

F. BULOZ.

LA VALACHIE

ET

LA MOLDAVIE.

Théâtre d'évènemens graves, la Valachie et la Moldavie ont, dans ces dernières années, fixé la curiosité publique, curiosité passagère, bornée à quelques faits et à quelques hommes. Les petits royaumes de l'Afrique centrale sont peut-être mieux connus que ces deux principautés importantes. Devait-on s'y attendre? N'est-il pas évident qu'elles se rattachent, par des liens intimes, à la question d'Orient, c'est-à-dire à la question de l'avenir? Les régions qui terminent notre continent, et que baignent les flots de la mer Noire, méritent-elles ce dédain? Pourquoi nulle main n'a-t-elle essayé encore de soulever le voile qui les couvre?

Le monde européen, à peine informé de leur position géographique, ignore leur situation politique, leur histoire, leur passé et leur présent; il ne sait ni les ressources qu'elles offrent, ni les douleurs qu'elles ont souffertes, ni les rapports qui les unissent aux destinées du christianisme et de la civilisation : le territoire qu'elles embrassent n'est pas mieux connu, tout fertile et pittoresque qu'il puisse être.

Peu de contrées d'Europe sont aussi favorisées de la nature que la Moldavie et la Valachie. Elles forment un vaste bassin, borné à l'ouest et au nord par les Krapacks, et au midi par le Danube, dont les flots, se déroulant dans leur grandeur et leur majesté, servent de ceinture à de vastes plaines, variées, pittoresques et fertiles. De nombreux étangs bordent le grand fleuve dont les eaux les font naître et les alimentent; la pêche y est abondante, et constitue un des principaux revenus des deux principautés. Du côté des Krapacks, elles présentent de magnifiques pâturages, des forêts de bois propre à la construction, des salines de sel gemme qui peuvent rivaliser avec les meilleurs produits de ce genre en Europe ; enfin des montagnes de sel recouvertes à peine d'une légère couche de terre, et que personne n'a jamais exploitées. Le gouvernement se les réserve et les néglige. Il veut vendre au prix le plus élevé le sel qu'il tire des salines, et dont il usurpe le monopole. La partie moyenne, mêlée de plaines et de coteaux, de prairies et de bois, offre des aspects d'une beauté ravissante.

Les caractères des pays de plaines, des pays forestiers et des pays de montagnes, se réunissent dans ce territoire. Toutes les productions lui appartiennent : l'olivier et l'oranger sont les seuls arbres européens que le sol et le climat ne favorisent pas. Ses nombreux vignobles fournissent d'excellens vins qui n'attendent qu'une exploitation intelligente pour rivaliser avec les vins de France. L'exportation leur manque, et le débit intérieur peut à peine couvrir les dépenses premières. En de certaines années, il a valu deux ou trois sous le litre; de là l'extrême incurie des habitans qui ne parvient pas à en altérer la qualité supérieure.

Point de terrains stériles, point de landes. De nombreuses rivières, descendues des monts Krapacks, vont retomber au sein du Danube, et quelque temps leurs ondes stationnaires forment, çà et là, de vastes plaines d'eau qui prêtent au pays un aspect bizarre. Vous diriez de grands domaines soumis à un système de vaste irrigation, et qui attendent la culture. Partout des eaux courantes; partout des sources fécondes de prospérité agricole. Employez quelques-unes de ces rivières; rendez navigables un ou deux de ces cours d'eau; vous créerez un ensemble immense de communications fluviales; vous verserez l'opulence sur un pays pauvre. Un peu d'industrie tiendra lieu de capitaux gigantesques,

et fera naître d'incalculables ressources. Des paillettes d'or, arrachées aux flancs des montagnes, roulent souvent avec les ondes de ces fleuves. Le vif argent, le fer, le cuivre, le bitume, le soufre, le charbon de terre, enfouis dans des montagnes que personne n'a explorées, n'attendent que le souffle puissant de l'industrie.

En 1811, on envoya de Saint-Pétersbourg des minéralogistes chargés d'explorer les mines des monts Krapacks; quand la paix fut signée, ils avaient déjà découvert de magnifiques veines d'or, de cuivre et de mercure : alors leurs travaux cessèrent. — Négliger une telle exploitation! repousser la fortune! vivre pauvre sur des trésors enfouis! — Le gouvernement, fort peu préoccupé du bien public, a surtout craint d'éveiller la cupidité de la Porte Ottomane. On verra bientôt quel fut le règne précaire des Fanariotes, et comment l'incertitude de leur existence les força de se jeter sur les bénéfices les plus prompts, et même les plus périlleux. L'homme sans avenir hasarde tout pour un résultat actuel, et ruine un pays pour le gain présent. Sans capitaux, et dépourvus des connaissances nécessaires à l'exploitation, les particuliers ne pouvaient commencer de pareilles entreprises. Avant la dernière réforme, la loi leur défendait même de toucher à cette propriété de l'état, à ces richesses minéralogiques, dont personne ne profitait. Venait-on à les découvrir, on les considérait comme appartenant au fisc.

La cire, le miel, le tabac, le beurre, le fromage (d'excellente qualité), les cuirs, les peaux, le lin, les graines d'Avignon (*ramus infectorius*), la laine, la soie, le gros et menu bétail, la volaille, le gibier, s'ajoutent à la richesse naturelle de ces contrées, dont la fertilité prodigieuse ne pouvait s'appauvrir qu'à force de malheur et de mauvaise administration. Là, toutes les céréales abondent; point de moyens artificiels pour augmenter la récolte; les mots *engrais* et *amendemens* sont inconnus. Le froment y donne seize ou même vingt-cinq fois la semence; le seigle, trente; le millet, trois cents. « Toutes les espèces de fruits se trouvent en Valachie, dit Malte-Brun. On y trouve souvent des forêts entières d'arbres fruitiers, tels que poiriers, abricotiers, cerisiers, etc.... La plus grande partie des montagnes ressemble, pour la variété des arbres fruitiers, aux plus beaux de nos jardins, qui seront toujours au-dessous de ceux de la Valachie..... La nature du sol, les plaines et

les coteaux offrent, en général, des qualités si favorables, que l'on pourrait indistinctement rassembler, dans un coin de l'Europe, presque tous les objets de culture connus sur le globe (1). On pourrait faire de ce pays le plus beau canton de l'Europe. — Il y a, dit-il encore en parlant de la Moldavie, peu de contrées où la distribution des plaines, des collines, des montagnes, soit aussi admirable pour l'agriculture et la perspective. La nature est plus grande et plus majestueuse en Suisse; ici elle est plus douce et plus agréable. » Mais la nature est impuissante, et ses dons sont perdus sans le secours d'une activité intelligente. L'homme peut corrompre tout ce qui vient de Dieu. Là où manquent les arts et le commerce, le plus beau sol reste inculte; tant de richesses sont foulées aux pieds.

Le luxe crée dans ce pays des besoins inconnus, et l'industrie ne donne pas des ressources équivalentes. On augmente non la production, mais la consommation. On a recours aux industries étrangères; la laine, la soie, le lin, dont le pays abonde, passent à l'étranger, se métamorphosent, sous sa main, en produits utiles d'une valeur triple, et reviennent aux Valaques, qui les rachètent à un prix exorbitant. L'Autriche fournit à la Moldavie et à la Valachie tous les ustensiles de ménage; les fers, la verroterie, la poterie, les toiles, les calicots, arrivent des autres parties de l'Allemagne. La foire de Leipsig donne les draps, la soierie, les tulles, les dentelles et les nouveautés. Ces magnifiques voitures qui encombrent les rues des deux capitales moldave et valaque sont fabriquées à Vienne. Tous les chevaux de selle et de trait qui font l'orgueil des riches, viennent des haras de la Hongrie. Que les ennemis des lois prohibitives visitent la Valachie et la Moldavie; ils y verront la terrible réalisation de leur axiome favori, *laissez faire et laissez passer*. A côté d'une exportation insignifiante ils verront une importation considérable et croissante. Un luxe plus noble et plus louable, la lecture des livres et des journaux étrangers, prélève aussi un impôt sur ce riche pays, que les meilleurs penchans appauvrissent encore. Les capitaux manquent partout; le taux légal des intérêts est de 12 p. 100. L'extrême dépréciation que la monnaie a subie, depuis

(1) Il faut excepter, bien entendu, les plantes des tropiques et celles des latitudes très méridionales.

le règne du sultan réformateur, augmente encore cette détresse : étrange et triste accouplement de la misère et de l'abondance (1).

Ces contrées chéries du ciel, deshéritées par les hommes, sont-elles habitées par une race sans cœur et sans pensée? Non; nous essaierons de saisir quelques traits épars de leur caractère national, peu étudié et mal connu.

Leur naïve hospitalité frappe d'abord le voyageur qui les visite. C'est un accueil plein de bonté et de charme, qu'il ne faut pas prendre pour cette banale habitude que la frivolité des touristes prête à tous les Orientaux. Le Valaque aime dans l'étranger, non-seulement le caractère sacré de l'hôte et du voyageur, mais la supériorité qu'il reconnaît, la civilisation qu'il n'a pas atteinte. De tous les peuples arriérés que l'Europe renferme, il n'y en a pas un qui sente plus vivement le besoin d'étendre la sphère de ses connaissances et de son pouvoir moral. Le Valaque se prosterne devant la supériorité intellectuelle; il en adore jusqu'aux marques extérieures et mensongères; ses préjugés antiques cèdent à son culte pour l'étranger; un homme instruit est pour lui un demi-dieu. Le Français, dernier résultat, expression complète de la civilisation d'Europe, est accueilli avec enthousiasme en Valachie; tous ses titres sont reconnus, toutes ses prétentions acceptées; une évidente stupidité pourrait seule le garantir de l'engouement public.

L'attrait des mœurs indigènes, les égards et les fêtes d'une aristocratie dépensière et voluptueuse, ont fixé en Valachie un grand nombre d'étrangers. Hommes graves et sensés, d'un âge mûr, d'une raison forte, n'ont pas résisté à ce prestige. Tant de séductions, tant d'attentions flatteuses leur ont fait oublier la patrie et

(1) Le dénombrement fait dernièrement en Valachie et en Moldavie, sous l'autorité russe, qui, certes, n'avait aucun intérêt à l'exagérer, a donné le chiffre de plus de 3,000,000 d'ames pour les deux principautés. L'étendue du pays, combinée avec son étonnante fertilité, peut nourrir incontestablement six fois autant d'habitans. Là il n'y a pas de marais à combler, de landes à défricher, de terrains à amender. Des bras et des coups de bêche, voilà tout ce qu'il faut; une telle facilité d'exploitation ne peut manquer d'attirer, sous un gouvernement stable et soigneux, une nombreuse population, ou bien de la créer, car il est aujourd'hui démontré que les richesses créent les consommateurs. En outre, les industriels de tout genre doivent nécessairement accourir dans un pays où nulle industrie n'existe, quoiqu'il consomme une quantité immense de produits fabriqués.

les délices des capitales civilisées. Ils veulent mourir chez ce peuple lointain; ils ne regrettent plus les raffinemens des grandes villes et des sociétés vieillies. Nous avons demandé à quelques-uns d'entre eux pourquoi ils préféraient à leur pays ce pays inculte. Ils n'ont pu nous répondre que par un proverbe national des Valaques :

Denbovitza appa doultze tzine bea nou se maï doutze (1).

« Denbovitza (rivière qui traverse Bucharest) roule des eaux douces; quiconque les boit ne peut plus s'en aller. »

C'est surtout en effet l'aristocratie valaque qui est hospitalière, qui se fait la volontaire esclave, l'admiratrice passionnée de tout homme qui semble porter l'empreinte d'une sociabilité avancée. C'est à titre d'Allemands, de Français surtout, que les étrangers sont comblés de prévenances. En Valachie, tout le monde apprend la langue française : elle y sera bientôt d'un usage presque universel. Les bibliothèques du pays ne renferment que des livres français. Depuis plus de vingt ans, quinze à vingt jeunes Valaques viennent tour à tour à Paris se former aux fortes et fécondes études. Ces jeunes gens traversent la savante Allemagne, et accourent à Paris, dont la vie est plus dispendieuse, mais qui exerce sur eux une séduction bien plus puissante.

La souplesse de l'intelligence, la flexibilité, et pour ainsi dire la ductilité de l'esprit, distinguent particulièrement la race valaque. Elle reçoit toutes les impressions. Lorsque les troupes régulières (modestement nommées *milices*) ont été organisées récemment sous les auspices du gouvernement provisoire russe, cette docilité intelligente des nouveaux conscrits, cette aptitude à tout apprendre, semblèrent merveilleuses aux officiers moscovites. N'était-ce pas merveille, en effet, de voir un peuple, étranger depuis longtemps aux habitudes guerrières, adopter si aisément une discipline nouvelle, dont rien ne lui avait donné l'idée? Par un singulier phénomène, l'élève sauvage civilisa le maître qui se prétendait policé. La plupart des officiers instructeurs russes sont restés attachés au service valaque; d'autres, adoucis par l'exemple de

(1) Si l'on analyse ce proverbe, on y trouvera le témoignage évident de l'affinité qui lie la langue valaque aux idiomes du midi de l'Europe : *Appa*, c'est AQUA; *doultze*, DULCIS; *tzine*, QUI; *bea*, BIBIT; *nou*, NON; *se*, SE; *maï*, MAI (italien); *doutze*, DEDUCIT. Toutes les racines de ces mots sont romaines.

leurs élèves, sont rentrés dans leurs corps avec des habitudes moins brutales et moins violentes.

Tel est ce peuple, toujours prêt à s'emparer des influences qui lui viennent du dehors. Avec quel empressement a-t-il dû adopter les modes françaises, le luxe des habits, la magnificence des équipages et des chevaux! En aucun pays du monde, les équipages ne sont plus riches ni plus élégans. Il est difficile d'imaginer cette variété de formes et de couleurs, cet éclat d'ornemens, ce choix de chevaux admirables. Les brillans dehors de la société européenne séduisent le Valaque, et le jettent dans un luxe sans bornes. Au lieu de saisir le principe vital de cette civilisation qu'il adore, il ne lui emprunte que des usages attrayans, des dépenses frivoles, une écorce brillante. En vain est-il prêt à toutes les réformes; en vain veut-il innover; le fond et la base lui manquent. C'est ce qui arrive à tous les peuples peu avancés, et ce qui devait surtout arriver à un peuple aussi impressionnable que les Moldovalaques. Il ne faut pas néanmoins désespérer de ce pays. Outre les admirables dispositions des Moldovalaques pour entrer dans la voie du progrès et des améliorations, il y a là un état social qui est loin d'offrir les grands obstacles que les réformes rationnelles ont rencontrés partout ailleurs; on y trouve une aristocratie imbue, il est vrai, de préjugés, mais qui n'en marche pas moins à la tête de la nation, et qui, entre des mains habiles, serait un instrument admirable de rénovation.

La noblesse y est de vieille souche, mais, en grande partie, seulement titulaire; les substitutions sont inconnues; point de prolétariat en guenilles. Au premier coup d'œil, le voyageur serait tenté de croire qu'il n'y a là que des propriétaires terriens et des hommes de peine condamnés à exploiter le territoire. Erreur; chacun possède son petit capital qu'il exploite, tout en payant quelques redevances annuelles réglées par la loi. A l'exception d'un très petit nombre de personnes qui ne possèdent rien, tous les habitans ont un fonds plus ou moins considérable, mobilier ou immobilier : ce sont les bras qui manquent aux entreprises. Autour de la capitale et de quelques autres villes, les hommes en place ont concentré dans leurs mains la propriété foncière : leurs domaines se sont élargis et étendus aux dépens de leurs voisins; une bonne justice déchirerait en un moment leurs titres usurpés. Dans toutes

les autres parties des principautés, la propriété foncière est fort morcelée. Cette masse de petits propriétaires n'offre jamais l'exemple de l'abrutissement, de la dépravation des classes souffrantes qui composent la lie des sociétés européennes. Une poignée de Bohémiens, ilotes de ce pays, croupissent dans un esclavage et une barbarie que les charmes de la vie nomade et paresseuse leur rendent chers et préférables à tout. Leurs maîtres exigent d'eux un léger tribut annuel, et ne s'en embarrassent pas autrement.

La douceur et la facilité des mœurs nationales sont aussi remarquables. Le despotisme le plus abject, les plus rudes traitemens, l'exaspération qui les suit, et toutes les mauvaises passions qui en résultent, n'ont pu dépraver le caractère du peuple. Point de police, une discipline fort relâchée : une religion peu austère, qui est loin d'avoir exercé toute l'influence que la religion chrétienne a exercée ailleurs, et qui manque, non de prosélytes, mais de prédicateurs; une législation qui n'est pas scrupuleuse sur la peine capitale. Eh bien! chez ce peuple, à peine une seule condamnation à mort a-t-elle lieu dans une année : souvent les douze mois s'écoulent et se succèdent sans que le bourreau fasse son terrible office. Les neuf dixièmes des condamnés sont des malfaiteurs étrangers, la plupart du temps venus de l'autre rive du Danube. Les meurtres de famille, les assassinats, ne viennent qu'à de longs intervalles troubler ces habitudes paisibles et patriarcales. Dans ces provinces, on n'a pas même vu se déployer le cortége obligé de ces atrocités qui accompagnent les soulèvemens populaires. *Plus d'impôt,* ce mot d'ordre de toutes les insurrections, est venu récemment retentir pour la première fois aux oreilles du Valaque; la foule de ses oppresseurs de tout genre l'environnait, et pas une goutte de sang n'a souillé ses mains. Tout au plus, au milieu du soulèvement général, peut-on accuser quelques hommes d'avoir participé au pillage commis par des brigands étrangers. L'exaltation révolutionnaire ne les a pas menés plus loin.

Ils sont doués d'une gaieté de tempérament que ni la misère, ni les vexations, ni les désastres ne peuvent abattre ou anéantir. Est-ce apathie? est-ce insouciance? C'est un caractère presque français, qui chasse le souci de l'avenir, étend un voile sur le passé, et se console en se livrant à cette heureuse disposition d'un esprit allègre et vif, qui rend sa société charmante et ses

maux plus supportables. Il y a un peu plus de sérieux chez les Moldaves; mais, pour le Valaque, je ne sais quelle gaze transparente et colorée recouvre tous les objets. Entre une mazurka et une contredanse, vous ferez de lui ce que vous voudrez. Cire molle entre les mains de l'homme politique, il n'attend que la volonté puissante qui doit le transformer. La politique française l'occupe beaucoup, mais comme mode; un journal français le charme; le lire est de bon ton; les femmes élégantes en font une nécessité du boudoir. Les débats sur la loi électorale et sur l'expropriation forcée sont parcourus avec un plaisir égal; on y prend le même intérêt qu'à un compte rendu des courses de Chantilly ou d'une partition de Meyerbeer. La paresse imputée aux Valaques peut avoir quelque vraisemblance pour les esprits frivoles. Une détestable organisation sociale et politique exerce sur la Valachie la même influence que sur l'Espagne et l'Italie, florissantes il y a quelques siècles. Donnez à ce pays des institutions, la faculté de développer son énergie industrielle, et vous y verrez éclore l'activité et l'esprit d'entreprise.

Consultons l'histoire; c'est à elle qu'il faut demander compte de l'empreinte spéciale que les faits accomplis ont laissée sur le caractère national.

La Valachie et la Moldavie ne sont, comme on le sait, qu'un démembrement de l'ancienne Dacie. Sous l'empereur Auguste, les armes romaines se heurtèrent, pour la première fois, contre les armes des Daces (1). Domitien régnait quand eurent lieu les excursions de ces derniers dans les possessions romaines, situées au-delà du Danube; il marcha contre les barbares, et voulut mettre un terme à leurs ravages. L'empereur fut vaincu (2). Il fallut demander la paix au chef des Daces, Decébale, et lui payer tribut, sous titre de pension (3). Ce tribut fut payé par les Romains

(1) Voyez Apianus Alexandrinus, *Bibl. de Bellis Illyricis. Dio Cassius*, Hist. rom., lib. LI, cap. XXII et XXVI.

(2) Et à Dacis Appius Sabinus consularis et Cornelius Fuscus, cum magnis exercitibus occisi sunt. *Eutropius, Vita Domitiani.*

(3) Interim Quados et Marcomannos ulcisci volens quod contra Dacos nulla sibi subsidia misissent, in Pannoniam venit, bellum eis illaturus.... Victus autem à Marcomannis et in fugam conjectus, celeriter ad Decebalum Dacorum regem nuntios misit et ad pacem tunc invitavit, quam sæpius ante petenti non dederat... Sed ad pacem obtinendam de suo quoque fecit imperio, quum magnam, non solum pecuniæ vim, sed opifices peritos

jusqu'à l'année 102. Trajan voulut s'en affranchir, et fit contre les Daces des préparatifs formidables : on voit encore les débris du pont en pierre qu'il fit jeter sur le Danube par Apollodore de Damas, prodige extraordinaire que l'on ne peut apprécier que si l'on a mesuré de l'œil l'immense profondeur et la vaste étendue du fleuve à cet endroit. Par cette route entrèrent en Dacie de nombreuses et vaillantes légions qui, bientôt victorieuses, revinrent chargées des dépouilles de leurs ennemis. Trajan prit le surnom de vainqueur des Daces; et la vivante image des exploits de cette guerre s'immortalisa sur l'airain de la colonne Trajane, que Rome possède encore.

Cette défaite des Daces est le fait le plus important et la grande crise qui a décidé l'avenir du pays. Après une guerre obstinée et une résistance acharnée, les champs restèrent en friche, et la Dacie se dépeupla. Les uns, en grand nombre, avaient péri les armes à la main; les autres, impatiens du joug romain, avaient émigré avec leurs femmes et leurs enfans chez les Sarmates. On voit encore, sur la colonne Trajane, le tableau fidèle de cette courageuse émigration. Un pays désert, un sol excellent, offraient une occasion favorable aux colonies romaines (1). Trajan la saisit. Des villes s'élevèrent, on bâtit des chaussées dont les vestiges subsistent. Dans la petite Valachie, une ville porte encore le nom de *Caracalla*. Tous les jours apparaissent des antiquités romaines, des pierres sculptées et des médailles. Idiome, coutumes, habitudes, tout fut romain. Ces traces sont encore visibles dans tous les détails des mœurs valaques (2).

La langue actuelle du pays a des rapports intimes avec les idiomes néo-latins; les deux tiers des mots appartiennent au dic-

variorum artificiorum, tam pace quam bello utilium, Decebalo daret, aliaque bona semper ei se daturum promitteret, etc... *Dio Cassius*, lib. LXII, cap. II.

(1) Idem de Dacia facere conantem, amici deterruerunt.... a Trajano victa Dacia, ex toto orbe Romanorum infinitas eo copias hominum transtulat ad agros, et urbes colendas : Daciæ autem, diuturno bello Deceballi, res fuerant exhaustæ. *Eutropius*, lib. VIII, *in Adriano*. — Ita Dacia juris et ditionis Romanæ facta est, quam Trajanus in provinciam redigit : urbes condidit et colonos deduxit. *Dio Cassius*.

(2) Dacorum sive Valachorum in quibus et Moldavi gens bello præstantissima est... Dacorum lingua similis est Italorum linguæ. Nihil differunt ab Italis; cætera etiam victûs ratione, armorumque et suppellectili, apparatu eodem Romanorum utentes. *Calcondylas*, lib. II. — Cavonius in Dial. de adm. reg. Transylv., vernaculum illum plus fert in se habere romani et latini sermonis quam præsens Italorum lingua. *Toppelturus*, cap. IX.

tionnaire latin ; elle se rapproche surtout des patois du midi de la France. Le christianisme, communiqué aux Valaques par les Slaves, introduisit dans l'idiome national un certain nombre de mots d'origine slavonne, tous relatifs aux croyances religieuses (1). Le nom de Valaque, sous lequel ce peuple est désigné par les étrangers, est tout-à-fait inconnu dans son idiome naturel. Ils s'appellent entre eux *Roumains*, et leur pays *Tsara-Roumaneska*, pays des Romains. On prétend que, vers le VIIe siècle, des tribus slaves et bulgares, venues de l'intérieur de la Russie dans cette partie de la Mœsie qu'on nomme aujourd'hui Bulgarie, désignèrent par le mot *Vlah* les agriculteurs et pasteurs romains avec lesquels ils se trouvèrent en contact (2). Selon une autre explication, Flaccus, chef des colonies que Trajan envoya en Dacie, donna au pays son nom (3), auquel le laps du temps fit subir une altération légère.

Quoi qu'il en soit, les Romains possédèrent la Dacie jusqu'en l'année 274 après Jésus-Christ. Gallien régnait lorsque de nouvelles peuplades barbares l'inondèrent, et les Romains retirèrent leurs gouverneurs (4). Long-temps les Goths, les Huns, les Gépides,

(1) Demetrius Cantemir, souverain de Moldavie, a écrit une histoire de ce pays, dans laquelle il rapporte que les caractères latins furent en usage chez les Valaques et les Moldaves jusqu'au XVe siècle. Lorsque l'on débattit la question du schisme de l'Orient et de l'Occident, l'archevêque métropolitain de Moldavie, présent à ce concile, opta pour l'union des deux églises. Son successeur, ecclésiastique d'origine bulgare, se rangea sous la bannière de Marcus, archevêque d'Éphèse, dont il avait été diacre, et qui, n'ayant pas souscrit à l'union, redoublait d'efforts pour augmenter le nombre de ses partisans. La langue valaque et moldave se rapprochait trop de l'idiome latin, pour ne pas présenter un danger. Les caractères latins furent remplacés par les caractères slavons. C'était rendre inaccessibles au peuple les livres latins et détruire l'influence des doctrines occidentales. C'est ce zèle mal entendu qui a repoussé loin de la Valachie la civilisation romaine et y a entretenu l'ignorance.

(2) Leunclavius in Pandectis Turcicis (n. 71), Vlachorum nomen a vocibus germanis *Valli Valchi*, pronunciasse, quibus Italos et Gallos significari affirmat et enuntiatione molliori mutatum in *Vlachi*. — *Ruricus de regno Dalmatiæ*, lib. VI, cap. v.

(3) Vetus fuit et fere constans opinio *Blachos* seu *Vlachos*, a Romanis genus duxisse et a nescio quo ejusdem gentis *Flacco* sumsisse originem et appellationem, Pius II P. P. de Valachis. Postremo romanis armis subacti ac deleti sunt et colonia Romanorum, quæ Dacos coerceret, eò deducta, duce quodam Flacco, a quo *Flacca* nuncupata. Ex longo temporis tractu corrupta fit, vocabulo, Valachia dicta et pro Flaccis Valachi appellati. — Carolus du Fresne, *In noticiis historicis et philologicis ad historiam Cinnani*.

(4) Dacia quæ a Trajano ultrà Danubium juncta, missa est. *Eutropius*, lib. *in Galliano*.

les Lombards, les Avares, se disputèrent ce pays qu'ils dévastèrent à l'envi. Fuyant devant leurs oppresseurs, les indigènes allèrent chercher un refuge dans la petite Valachie, ou Valachie-Inférieure, située entre le Danube et l'Aluta. Là, un nouveau corps de nation se forma sous des chefs appelés *bannes* ou régens. On vit en outre de petits états indépendans se former successivement, essayer de se soustraire au joug barbare, et se grouper tour à tour pour retomber bientôt sous un seul sceptre.

Jusqu'au IXe siècle, les annales de ce pays sont obscures et sans intérêt. A la fin de ce siècle, les Tartares envahissent la Valachie, l'asservissent et la couvrent de sang. Presque toute la population se retire au-delà des monts Krapacks, s'y établit et s'y fortifie, et demeure paisible à l'abri de ces remparts naturels. La nation ne se dissout point pendant cet exil; sous la conduite de Rado-Negro (*Rodolphe-le-Noir*) et de Bogdan, une partie revient s'établir en Valachie, une autre dans la Moldavie, à laquelle le fleuve Moldau a donné son nom, et qui s'appelle aussi Bogdanie, du nom de son ancien chef Bogdan. La division des deux provinces, où règnent les mêmes mœurs, le même langage, la même religion, date de cette époque : alors commence à s'éclaircir l'histoire du pays.

Bogdan et *Rado* prennent le nom de *vaïvodes*, ou de *premiers commandans*, titre que leurs successeurs ont toujours conservé. La petite Valachie, depuis long-temps gouvernée par son *bann*, se soumet à *Rado*, qui hérite sans contestation de la souveraineté du *bann*. Ainsi fut fondé le vaïvodat, dictature élective et à vie, que la cour de Russie a rétabli et fait consacrer récemment par la Porte Ottomane dans le traité d'Andrinople. Les successeurs de Rado affermissent leur puissance; la population s'accroît; des villes surgissent, la nation prospère et se civilise. Mais voici venir un nouveau flot de barbares, plus redoutables, plus fanatiques, plus cruels que leurs prédécesseurs. Les Turcs ottomans s'établissent en Europe. Le premier, un vaïvode, nommé Mirtza, attaque imprudemment, et sans provocation, les possessions limitrophes des Turcs au-delà du Danube. C'était en 1391. Bajazet fait marcher une armée nombreuse, bat le vaïvode, et le soumet à un léger tribut, premier anneau de cette lourde chaîne qui devait peser sur le pays. En 1444 et 1448, les Valaques s'allient aux Hongrois,

se soulèvent de nouveau contre la Turquie, succombent et voient leurs chaînes s'appesantir.

En 1460, ils croient entrevoir une chance de salut et la saisissent. Pendant que Mahomet II s'occupe de conquérir les îles de l'Archipel, ils attaquent les Turcs et obtiennent d'abord quelques avantages ; mais ils sont battus de nouveau et concluent avec la Porte un traité qui les condamne à un tribut perpétuel. Ce traité, qui fixa définitivement leurs relations respectives, sert encore de base à la souveraineté de la Turquie, souveraineté convertie en suzeraintè depuis les conventions d'Andrinople. Le traité de 1460 stipule « que le sultan protégera la Valachie et la défendra contre tout ennemi futur ; — que lui et ses successeurs conserveront la suprématie sur les deux provinces et leurs souverains ou vaïvodes, condamnés à payer à la sublime Porte un tribut de dix mille piastres ; — que la Porte ne prendra aucune part à l'administration des principautés, et que nul Turc ne pourra venir en Valachie sans un but et une nécessité ostensibles ; — que chaque année un officier de la Porte, envoyé en Valachie, viendra recevoir le tribut, et sera accompagné à son retour jusqu'à Giurgevo, sur le Danube, par un homme du vaïvodat ; que là on comptera de nouveau la somme remise, dont il sera donné reçu, et qui, une fois transportée de l'autre côté du Danube, sera considérée comme payée à la Turquie, sans que la Valachie soit responsable des accidens postérieurs ; — que les vaïvodes continueront d'être élus par l'archevêque métropolitain et les boïars (nobles), et que l'élection sera reconnue par la Porte ; — que la nation valaque sera régie par ses propres lois, que le vaïvode aura droit de vie et de mort sur ses sujets, et qu'il *fera la guerre et la paix* sans responsabilité envers la Porte ; — que nul chrétien, après avoir embrassé la religion musulmane, ne pourra être inquiété ou réclamé, si, revenu en Valachie, il embrasse de nouveau la religion chrétienne ; — que les sujets valaques, allant s'établir dans quelque partie que ce soit des possessions ottomanes, ne paieront pas le karatsh auquel sont soumis les autres raïahs ; — que le procès d'un Turc avec un Valaque sera jugé par le divan valaque, conformément aux lois du pays ; — que tous les marchands turcs, en visitant la Valachie, pour y acheter ou y vendre, devront faire connaître aux autorités locales le temps présumé de leur séjour, et partir à l'expiration de

ce délai; — que les Turcs n'auront pas le droit d'emmener un ou plusieurs domestiques natifs de Valachie, de quelque sexe que ce soit; enfin que nulle *mosquée turque* ne sera construite dans aucune partie du territoire; — que la Porte ne délivrera aucun firman relatif aux affaires personnelles d'un sujet valaque, et ne s'arrogera jamais le droit, sous aucun prétexte, d'appeler à Constantinople, ou dans toute autre partie des possessions turques, un sujet valaque. »

Tout humiliant qu'il fût, ce traité n'était pas accablant. En voulant mettre un frein aux attaques continuelles des Valaques, le sultan avait laissé à ces derniers un débris d'indépendance qui se mêlait bizarrement à une soumission nominale. Situation trop équivoque pour durer; il était impossible que les Turcs n'essayassent pas d'aggraver, et les Valaques de secouer le joug. En 1544, les Turcs commencèrent l'agression, et construisirent sur le bord du Danube les forteresses d'Ibrail, de Giurgevo et de Tourno. Bientôt ces trois places devinrent des repaires de brigands qui portaient le massacre et la terreur dans les campagnes, emmenaient les troupeaux, et s'emparaient des femmes et des enfans. L'exaspération des Valaques eut bientôt recours aux armes. En 1593, le vaïvode Michel, s'alliant avec Sigismond, prince de Transylvanie, et le vaïvode de Moldavie, tributaire des Turcs, transmit à la Porte une longue liste de leurs griefs. Elle ne leur répondit qu'en leur envoyant un corps de trois mille janissaires, qui furent cernés et passés tous au fil de l'épée. Michel, à la tête des troupes alliées, marche sur Giurgevo, force la garnison à l'évacuer, et la rejette au-delà du Danube. Devant l'attitude menaçante des trois princes alliés, Amurath recula. Son successeur, Mahomet III, leur opposa soixante mille hommes, commandés par son visir, et fut battu. Tant de faits restèrent gravés dans le souvenir des Turcs. *Michel* est encore pour eux un nom frappé d'anathème, livré aux imprécations publiques. Après cinq années de combats acharnés, il fallut que le sultan renonçât à la domination de la Valachie. Mais elle devait payer bien cher un jour son héroïque résistance. Michel périt assassiné; avec lui s'écroule l'édifice de l'indépendance nationale que ses mains audacieuses avaient construit. Tout se désorganise. Les Turcs repassent le Danube. Le sultan désigne le vaïvode de son choix et le fait élire : le pays rede-

vient tributaire. Bientôt les prétentions de la Porte s'accroissent. Le traité de Mahomet II, lien apparent des deux provinces et de la Turquie, reçoit de graves atteintes. La Porte se croit assurée de l'impunité et fait peser sa tyrannie. Cependant une ombre d'indépendance subsiste. — Le traité d'Andrinople, sans le dire expressément, n'a fait que remettre en vigueur les dispositions contenues dans le traité de Mahomet II, qui n'étaient plus observées, sauf la faculté laissée à la Valachie de faire la paix et la guerre. La suprématie de la Porte se trouve aujourd'hui changée en *suzeraineté*, contre-balancée fort bizarrement, il est vrai, par le *protectorat* de la Russie. —

L'élection des vaïvodes n'était plus qu'une vaine formule ; l'avénement de chaque nouvel hospodar augmentait le tribut envers la Porte, et les sultans finirent par s'arroger le droit de vie et de mort sur eux. En 1714, un kapidgi fit arrêter le prince Brancovan et sa famille. Le peuple, fatigué d'inutiles efforts et d'une lutte inégale, courba la tête et se tut. Traîné à Constantinople, Brancovan vit expirer dans les tortures ses quatre malheureux fils, et sa mort termina cette horrible scène. Son successeur ne conserva le vaïvodat que deux ans : ce fut le dernier des princes indigènes. Tout pliait devant les sultans ; ils pouvaient ériger les deux provinces en pachalicks ; soit qu'ils n'aient pas daigné le faire, ou que cette épreuve les ait effrayés, ils aimèrent mieux employer à l'asservissement du pays les Fanariotes, leurs instrumens ou plutôt leurs esclaves. Depuis lors un arbitraire effréné régna sur le pays. Pour s'assurer sans doute du despotisme obéissant des satrapes, la Porte leur accorda le droit d'exil et de mort sur leurs sujets. Dans l'espace de quatre-vingt-dix ans, à partir de l'avénement de Nicolas Mavrocordato, premier prince fanariote, et jusqu'à la fin du siècle dernier, plus de quarante de ces esclaves despotes furent tour à tour nommés, révoqués ou décapités. Nous ne comptons pas les années de l'occupation russe, de 1720 à 1734 ; celles de l'occupation austro-russe, de 1789 à 1792, et enfin celles de l'avant-dernière occupation russe, de 1806 à 1812.

Le plus désastreux de tous les mouvemens politiques subis par la Valachie, celui qui a corrompu ses entrailles, altéré ses mœurs, dépravé ses habitudes nationales, abattu son courage, c'est l'avénement des princes fanariotes : race immorale et funeste, pépinière

de diplomates avilis ; débris mal famés de l'ancienne cour byzantine, dont les brigues obscures, les intrigues de valets, la politique perfide et criminelle, ont été dévoilées par plus d'un écrivain. Nous ne reviendrons pas sur ces tableaux : le fils trahissant le père, le père supplantant le fils; l'hospodarat devenu le prix de la bassesse la plus éhontée, du vice le plus vénal. Soumises à ces serviteurs de la Porte, les deux provinces ne furent désormais, pour les sultans, que des fermes à livrer au plus haut enchérisseur. La nomination de l'hospodar fut mise à l'encan ; qu'un acquéreur plus généreux se présentât, le souverain déjà nommé lui cédait la place. Aussi, dès qu'il arrivait dans ses principautés, une seule pensée l'occupait : faire sa fortune et celle de ses acolytes, oiseaux de proie qui le suivaient en foule et s'abattaient sur le pays. Dans la crainte d'être supplanté, il s'épuisait en inventions nouvelles, pour acquitter dans le plus bref délai les énormes dettes que lui avait fait contracter l'hospodarat : il se hâtait de payer ses protecteurs et ses appuis nécessaires, d'acheter les courtisans de la Porte, d'écarter la foule des compétiteurs, de thésauriser pour les jours d'une ruine prévue et infaillible. L'imagination a peine à embrasser, dans son étendue, l'immense système d'extorsions mis en pratique par les Fanariotes de Valachie et de Moldavie.

Toutes les places, sans exception, étaient à l'enchère ; enchère à huis-clos, non que l'on craignît le grand jour, mais pour éviter une adjudication prompte ; on traînait la vente en longueur, on excitait la demande, et l'on faisait hausser l'offre. A peine le fonctionnaire avait-il acheté sa place, il imitait le prince, son vendeur, son maître, son complice ; il essayait de couvrir sa perte, de doubler et de tripler la somme avancée par lui. Les places devinrent le moyen le plus sûr, le plus expéditif, ou plutôt l'unique moyen de fortune. Plus d'agriculture, d'arts, de commerce; on les abandonne à la dernière roture, qui, privée des fruits de son travail par la rapacité des grands et des riches, ne songe qu'à pourvoir à ses besoins les plus urgens. La nation se partagea dès-lors en deux classes : l'une, composée de malheureux paysans qui payaient et qui travaillaient, l'autre d'officiers prévaricateurs et oisifs. Double dépravation : avilissement et oisiveté; misère et corruption ; tyrannie et bassesse. Point de classe intermédiaire ; sans arts et sans commerce, la classe intermédiaire ne peut exister.

Ce ne fut pas tout : pour vendre et gagner davantage, on crée une multitude de titres honorifiques, qui se tarifent et s'achètent. La vanité valaque en fait une consommation prodigieuse; en une seule année les titres sont distribués par centaines. Ces titres, d'ailleurs, ouvrant la porte à toutes les places, chacun en voulait; on échangeait la valeur modique de terres mal cultivées pour un titre qui pouvait produire dix fois plus. Presque tout le territoire fut acheté à vil prix par des étrangers qui, seuls, protégés par leurs puissances respectives, accaparaient le commerce et faisaient valoir leurs capitaux. Ainsi s'appauvrit toute la classe des propriétaires indigènes, tantôt se dépouillant de leurs magnifiques propriétés, tantôt les surchargeant d'hypothèques ruineuses. L'usure se déploya dans toute sa fureur : on empruntait à 18, à 30 pour 100 et au-dessus, et l'on capitalisait les intérêts tous les trois ou même tous les deux mois, pour les surcharger encore de nouveaux intérêts. Souvent les intérêts qui devaient courir dans l'année étaient capitalisés d'avance avec la somme primitive; souvent encore on se faisait donner une gratification, qui elle-même supportait des intérêts nouveaux; le tout payable en ducats de Hollande, qui avaient singulièrement haussé de prix, à cause de l'altération de la monnaie turque. L'emprunteur avait touché mille ducats; il en devait dix mille au bout de trois ou quatre ans. Il vendait ses domaines ou continuait de les grever.

L'appauvrissement de l'aristocratie valaque, l'opulence nouvelle d'usuriers impudens tous étrangers au pays, le règne des Fanariotes, la spoliation réelle dont toutes les grandes familles étaient victimes, détruisaient la force nationale.

Un gouvernement éphémère, chancelant, dont le seul pivot politique était la prostration devant le sultan; le seul but, une spoliation sans pudeur; le seul mobile, une vénalité sans exemple, faisait pénétrer dans les mœurs du peuple ce mélange de coutumes asiatiques, cet esprit d'orgueil et de dissimulation, qui a toujours distingué les Fanariotes. Ils introduisirent un luxe oriental, rehaussé par les arts de la civilisation européenne; ils s'efforçaient de rappeler par la pompe de leur cour la splendeur de l'ancienne Byzance : éducation fatale pour un peuple simple et à demi barbare ! L'exemple de ce luxe s'empare des imaginations, développe les goûts frivoles, exalte la vanité, fait germer les ambitions. Les deux pro-

vinces empruntent à la civilisation les raffinemens du luxe et les besoins d'une vie voluptueuse, mais non l'industrie, le commerce, une activité bien dirigée.

La Porte défendait aux hospodars grecs d'entretenir une armée nationale : elle fut obéie. Les deux principautés, qui, dans les derniers temps, avaient mis sur pied soixante mille hommes, restèrent sans défense. Le premier brigand turc passait le Danube, sortait de ses forteresses, ou plutôt de ses repaires, pillait et assassinait à son aise, et rentrait chez lui. Quelques pelotons turcs s'annonçaient-ils, des villes entières étaient évacuées ; la population fuyait dans les montagnes, ou passait en Autriche pour échapper à la mort. Quant à la police (si ce mot peut être employé ici), elle était livrée à des étrangers mercenaires, gens sans feu ni lieu, rebut de tous les pays ; satellites du prince, sans tenue, sans hiérarchie, sans discipline, sans uniforme, sans règle, passant du service public à l'exploitation du grand chemin, quittant la prison ou les mines pour le service public ; receleurs de tous les voleurs de la ville ou de la campagne, frères et complices des brigands qu'ils prétendaient poursuivre, et n'employant qu'à rançonner les malheureux villageois leurs tournées de deux ou trois mois. Faut-il tout dire? On ne permettait pas aux deux provinces la moindre exportation, avant d'avoir complété l'approvisionnement de la Porte ; cet approvisionnement, dont, pour sauver les apparences, la Porte devait payer la valeur à un taux plus que modique, était d'une élasticité singulière, et se prêtait à tout sous la main du prince, de son secrétaire, et de leurs agens. Il fallait payer en argent à un taux exorbitant cette partie supplémentaire, toujours au-dessus du prix courant. Heureux les habitans, si d'autres taxes, des prélèvemens de chaque jour, ne fussent pas venus leur enlever jusqu'aux derniers restes de prospérité qui survivaient à cette rapacité inouie. Telle était la situation de la Valachie sous l'administration des Fanariotes. Devons-nous leur tenir compte d'un peu de littérature surannée et de quelques goûts luxueux? Un seul, Constantin Mavrocordato, mérite un souvenir de reconnaissance : la Valachie lui doit l'abolition du servage.

Cet état de choses, qui s'est prolongé jusqu'à nous, fixa l'attention de la Russie. Lors du traité de Kaïnardgi, elle intervint en faveur des peuples chrétiens soumis à la puissance ottomane, et

ne put oublier les deux malheureuses provinces. Dans l'article 16 de ce traité, la Russie se ménageait déjà une lointaine mais active influence sur les deux provinces, et préparait cette scène où elle devait jouer un rôle, si souvent ingénieux, si puissant pour l'avenir. On y lit que : « La sublime Porte consent à ce que, suivant les circonstances, les ministres de la cour impériale de Russie puissent parler en faveur des deux principautés, et qu'elle promet d'avoir égard à ces représentations, conformément aux considérations amicales et aux égards que les puissances ont les unes pour les autres. »

En 1792, à la paix de Jassy, ces stipulations, qui d'ailleurs n'améliioraient pas le sort des Valaques, furent renouvelées; la Russie demanda avec instance et obtint que les hospodars fussent désormais nommés pour sept ans au moins : disposition que la Porte mit souvent en oubli. En 1802, le ministère russe, à force de négociations, obtint une nouvelle convention, par laquelle la Porte s'engageait à ne point remplacer les hospodars avant le terme de sept années, à moins d'un délit *dont le ministère de Russie reconnaîtrait la gravité.*

Au mépris de cette convention, le prince Ypsilanti, hospodar de Valachie, et le prince Mourouzi, hospodar de Moldavie, furent révoqués. La Russie déclara la guerre à la Porte en 1806, fit occuper les deux provinces par ses armées, et ne les retira qu'en 1812, lorsque le traité de paix fut conclu à Bucharest.

Les malheureuses principautés, théâtre d'une guerre sans fin, placées entre l'enclume et le marteau, tour à tour inondées de troupes turques et russes qui les traitaient en pays conquis, souffraient horriblement. Pour les Russes, c'était un peuple à demi ottoman; pour les Turcs, c'était un pays chrétien, suspect de connivence avec la Russie; Gibelin aux Guelfes, et Guelfe aux Gibelins. La dernière campagne de 1828 le vit en proie à quatre fléaux à la fois : la famine, causée par les gigantesques approvisionnemens de l'armée russe; la peste, que cette dernière avait importée de la Turquie; une épizootie effroyable, et un hiver rigoureux. On se servait des malheureux paysans comme de bêtes de somme pour porter les fourrages et les munitions. Les uns traînaient ces pesans fardeaux à une distance de dix lieues; d'autres, enlevés à leurs foyers, étaient transportés dans les plaines brû-

lantes, désertes, pestilentielles, de la Bulgarie, pour y récolter le blé abandonné par les Turcs; la fatigue et la maladie décimaient ce malheureux peuple. Chaque guerre nouvelle épuisait son sang.

Pendant les six ans de l'occupation russe, de 1806 à 1812, des évènemens graves se passaient en Europe, dont chacun exerçait son action sur les cabinets des puissances, et changeait leur opinion sur l'état politique des deux principautés. Tour à tour l'alliance de la Russie et de l'Angleterre contre la Porte, la secrète alliance de cette dernière avec Napoléon, la paix de Tilsitt, l'entrevue d'Erfurth, remettaient en question l'avenir de la Valachie et de la Moldavie. Alors, pour la première fois peut-être, les cabinets de France et d'Angleterre, s'occupèrent des Moldovalaques. Un instant Napoléon consentit à ce que la Russie incorporât à son empire ces provinces si convoitées : les hostilités recommencèrent, et ce projet ne put se réaliser. Par le traité de Bucharest, la Russie, renonçant à l'occupation, devint maîtresse de la partie de la Moldavie comprise entre le Pruth et le Dniester, sous le nom de Bessarabie : cession à peu près bénévole, que Demetrius Mourouzi paya de sa tête, car les troupes russes étaient forcées de se retirer pour faire face à Napoléon qui marchait sur Moscou. Quant au territoire cédé, il fut définitivement englouti par la Russie : les Fanariotes reprirent les rênes du gouvernement, et suivirent la marche de leurs prédécesseurs.

En 1821 éclate cette conspiration colossale, depuis long-temps préparée, et qui devait se révéler simultanément sur tous les points de la Turquie européenne : trame complexe dont les fils resteront long-temps mystérieux. En Valachie, aucun indigène n'était initié à ce grand secret; à peine quelques personnes avaient-elles reçu des communications secondaires : le pays restait étranger à l'œuvre souterraine. Pourquoi le prince régnant de Valachie avait-il disparu tout à coup? Nul ne le sait. Avait-il refusé de prendre part au complot, et un bienfaisant breuvage l'envoya-t-il (comme on le prétend) dans l'autre monde, pour y réfléchir sur son imprudence? La retraite du prince de Moldavie succéda immédiatement à l'apparition d'hommes armés, la plupart étrangers : Bulgares, Serbes, Albanais, gens sans aveu, réunis sous des chefs de même espèce. Ce fut un absurde chaos, un tumulte effroyable; des proclamations apocryphes furent lancées; personne n'y comprit rien.

Dans la petite Valachie seulement, un certain Théodore-Vlademiresko parvint à enrôler sous son drapeau de pauvres paysans auxquels on avait fait croire qu'ils ne paieraient plus d'impôts : mot d'ordre de toutes les révolutions. Le chef de ces pauvres diables fit une entrée solennelle à Bucharest, y commanda quelques instans, puis se retira dans un monastère, en dehors de la ville, qui lui servait de château-fort, où il fit mine de se défendre. La nouvelle de l'arrivée des Turcs s'annonce à peine, qu'il prend la fuite; Ypsilanti le fait saisir; il disparaît on ne sait comment. Pendant ce drame énigmatique, temps de confusion et d'anarchie, tout ce qu'il y eut de plus clair, ce fut un vaste système de pillage exploité par les héros d'une si étrange expédition. A pied, à cheval, en voiture, les citoyens prennent la fuite et dépassent les frontières. Les Turcs ne rencontrent d'autre résistance que celle que leur oppose, sur un point de la petite Valachie, *le bataillon sacré* d'Ypsilanti ; brave légion digne d'un meilleur sort, toute composée de Grecs, les seuls qui fussent restés étrangers aux excès de l'insurrection. Leur héroïque dévouement fut inutile; tous, jusqu'au dernier, périrent sur le champ de bataille.

Aussitôt les Ottomans veulent voir des insurgés dans tous les habitans. Malgré les ordres formels du sultan qui défendent de frapper un homme désarmé, le pays est en proie à toutes les atrocités qui forment le cortége nécessaire du Turc, et auxquelles les infortunés chrétiens d'au-delà du Danube sont depuis longtemps accoutumés : enfans enlevés, femmes jetées à l'eau avec une pierre au cou, d'autres ensevelies par dizaines dans les fosses communes; hommes tués, en passant, d'un coup de sabre ou de pistolet, voilà les exemples donnés par les conquérans nouveaux. Enfin ils se retirent sans consulter la Russie avec laquelle on se trouvait en mésintelligence depuis la retraite de son ministre à Constantinople, le comte Strogonoff. Le sultan, cédant au conseil de l'Autriche, nomme deux princes indigènes, dans la personne de Grégoire Ghika pour la Valachie, et de Jean Stourza pour la Moldavie (1); car une de ces Saint-Barthélemy, si fréquentes en Turquie, venait d'exterminer la puissance fanariote,

Enfin, pour la première fois depuis cent ans, le pays rentrait en

(1) Il ne faut pas les confondre avec les deux princes qui règnent aujourd'hui.

possession de sa souveraineté : il avait pour princes des enfans de sa patrie. Cruelle déception! Les six années de leur règne furent honteuses et misérables : formés à l'école empoisonnée des Fanariotes, ils crurent ne pouvoir mieux faire que de suivre servilement leurs traces. En 1828, leur règne cesse : la rupture éclate entre la cour de Russie et la Porte Ottomane ; les deux provinces sont occupées de nouveau. Nous laissons de côté le traité d'Akermann, destiné seulement à préparer la guerre. Après ce traité, M. de Ribeaupierre se rendit à Constantinople en qualité de ministre de la Russie près de la cour ottomane; des ingénieurs russes, chargés de lever en secret les plans pour la campagne future, accompagnent l'ambassadeur, tant on prévoit que la Turquie, en dépit du traité, violera ses engagemens, et qu'il faudra lui déclarer la guerre.

Le traité d'Andrinople est signé. Quelle que soit l'intention secrète et l'arrière-pensée qui se cachent derrière cet acte, avouons qu'il a commencé pour la Valachie et la Moldavie une ère toute nouvelle, et que les deux principautés lui doivent des résultats singulièrement avantageux.

La réintégration pleine et entière du territoire moldovalaque, le rasement des forteresses de Braïla, Giurgevo et Tourno, la restitution des propriétés environnantes, la fixation du Talveg au milieu du Danube, et le droit accordé au pays de jouir de la moitié du chenal de ce fleuve, par conséquent d'y pêcher, d'y naviguer, d'y bâtir des ports; la suppression des tributs en nature exigés par la Porte; le prince devenu souverain à vie; l'établissement d'une ligne de quarantaine sur la rive gauche du Danube, don inappréciable pour un pays éternellement exposé au plus grand des fléaux, à la peste qui désolera toujours la Turquie et qui bravera la prétendue civilisation inoculée par le sultan Mahmoud ; le droit de se donner une constitution nouvelle, celui d'organiser une milice nationale et d'avoir enfin un drapeau; voilà les priviléges dont le traité d'Andrinople a doté les provinces.

C'était faire un grand pas aussi que de les laisser maîtresses de créer leur propre constitution. Cette constitution, dont les bases furent jetées au sein du cabinet de Saint-Pétersbourg, fut élaborée dans le pays par une assemblée *extraordinaire* convoquée *ad hoc*. Se douterait-on que la Valachie posséda une Constituante? Au lieu de Sieyes et de Mirabeau, là se montrent deux grosses

épaulettes d'une éloquence admirable et qui font marcher rondement les choses. En vertu de cette constitution, une assemblée régulière, composée de propriétaires *revêtus de titres nobiliaires* du premier et du deuxième ordre, doit se réunir tous les ans, faire des lois et voter le budget, dont elle ne supporte aucune charge; les nobles sont dispensés du paiement de l'impôt. Les pouvoirs exécutif et judiciaire, auparavant confondus, sont devenus distincts. Six ministres à département forment le conseil administratif. L'expédition des affaires s'opère régulièrement; l'organisation des tribunaux et des cours d'appel est achevée. On a créé, malgré l'esprit de centralisation dont la nouvelle administration est empreinte, des municipalités dans toutes les villes : pouvoir inconnu jusqu'alors. Les douanes intérieures et une foule d'impôts vexatoires ont été abolis et se trouvent remplacés par une légère taxe, dite de *capitation;* titre faux : tout individuelle qu'elle soit, elle frappe l'agriculteur, qui, en Valachie, possède toujours un certain capital. Des établissemens de bienfaisance se sont élevés; l'instruction laïque et religieuse a été fécondée, le régime des prisons considérablement amélioré; l'embellissement des villes, l'entretien des routes publiques, la création d'une foule de services utiles et nouveaux, l'institution des procureurs auprès de chaque cour et tribunal, la suppression de la torture, sont des améliorations assez notables introduites par la nouvelle *constitution*, mot qui, par une modestie calculée, se trouve remplacé par celui de *réglement organique.*

Telles sont les principales phases de cette existence de peuple, les principales transitions par où il a passé pour arriver à l'état où il se trouve en ce moment, et qui ne devient compréhensible que si l'on parcourt la longue chaîne du passé. Il est évident que la Valachie n'a jamais été complètement conquise et soumise; que son ancienne bravoure ne lui a jamais fait faute dans les longues et cruelles luttes qu'elle eut à soutenir; qu'elle s'est longtemps défendue avec persévérance; que la domination incontestable des Turcs ne remonte guère plus haut que l'avénement des Fanariotes, c'est-à-dire au-delà d'un siècle; qu'enfin cette domination, toute humiliante, toute désastreuse qu'elle fût, n'a jamais enlevé à ce peuple sa nationalité. Aucun Turc ne s'est fixé dans le pays; aucune mosquée n'y fut élevée; la langue

nationale a toujours été la langue officielle; on a constamment obéi à des lois et à des institutions particulières; et ces provinces ont toujours servi d'asile aux malheureux chrétiens que le joug ottoman écrasait.

Aujourd'hui elles sont presque entièrement affranchies, mais les effets d'un fléau si terrible subsisteront long-temps encore; les traces en sont douloureuses, les blessures qu'il a laissées sont profondes; c'est une maladie invétérée et enracinée qui dévore lentement et à jamais la substance vitale. Une longue soumission a énervé l'esprit public. Toujours luttant contre une tyrannie envahissante, absorbé par l'ardent désir de combattre l'oppression, ce peuple n'a recherché, n'a espéré aucune amélioration sociale. Les sources de la prospérité publique taries, les ressorts de la pensée comprimés par la tyrannie et la misère, ont achevé l'anéantissement de la nation; point de perfectionnement, à peine un reflet des lumières et de la civilisation d'Europe.

La Valachie et la Moldavie peuvent-elles espérer un réveil et une résurrection? Nous n'en doutons pas. Le sol est riche; la nation est intelligente, avide d'instruction. Ces élémens, ces germes de vitalité, sont d'autant plus énergiques et puissans, qu'il s'agit d'un pays dont le terrain est aplani; libre à l'architecte d'y construire son édifice. Ce peuple était encore dans l'enfance de sa formation, lorsqu'un torrent de glace l'a saisi et pétrifié. Alors la religion chrétienne était loin d'avoir pénétré dans les entrailles mêmes de la société; nulle institution fondamentale, profondément enracinée; pas de croyances vivaces, pas de préjugés puissans; rien de solide; partout des ébauches; institutions, mœurs, lois, religion, langue, tout appartenait à une société naissante; tout était en germe; l'action du mahométisme est venue flétrir ce germe. Aujourd'hui la couche de glace disparaît; les plaies et les souffrances restent. Tout est à faire et à organiser; mais l'organisation est facile. Voici un sol déblayé, une grande souplesse de caractère national. Qu'une main ferme et habile veuille se charger de l'édifice; il va s'élever par enchantement et étonner l'Europe.

La nouvelle constitution a déjà beaucoup fait. Bien qu'elle renferme des dispositions surannées, des concessions nécessaires aux préjugés et aux priviléges de l'aristocratie, elle n'en constitue pas moins un immense progrès, que dis-je? une grande révolution, pa-

cifique à la fois et féconde. C'est parce qu'elle s'est opérée sans résistance, sans tumulte, sans guerre civile, qu'elle a passé et reste encore tout-à-fait inaperçue.

Chose merveilleuse! ces idées administratives, économiques, législatives, émanées de la révolution française, c'est le cabinet de Saint-Pétersbourg qui les applique à l'existence politique des deux provinces! Nous avons énuméré la plupart des nouvelles institutions dont elles furent dotées; nous ajouterons que l'esprit de sagesse qui présida à l'établissement de chacune de ces institutions, l'habileté avec laquelle on concilia des intérêts qui paraissaient inconciliables, l'art avec lequel on les entoura de l'auréole d'une vieille nationalité, en les rattachant à des institutions antiques qui s'étaient effacées même de la mémoire des habitans, et dont on a exhumé le souvenir, ont été tels que non-seulement les effets matériels et immédiats de la nouvelle constitution, mais aussi ses effets moraux et plus éloignés, ne se sont pas fait attendre. Déjà la vénalité des places et la dilapidation des deniers publics, condamnées en principe, s'effacent de la pratique et de la vie réelle; il a fallu chercher d'autres moyens d'existence, des moyens plus légitimes. Les boïards, tous propriétaires, commencent à s'occuper de la culture des terres, si négligée auparavant. Les paysans, protégés contre les vexations et la tyrannie, se livrent plus volontiers aux travaux agricoles dont ils peuvent désormais recueillir les fruits. Le commerce se développe; le peuple ressaisit les armes; l'esprit guerrier des ancêtres se ranime. Les idées d'ordre et de légalité prennent de la consistance. Une activité, une gravité, inconnues auparavant, se sont assises au milieu de cette administration, naguère sans pensée ni tenue, si frivole, si indolente, si désordonnée, si oublieuse du but sacré de sa mission. La conquête des avantages obtenus fait naître le désir et l'espoir d'en obtenir de plus grands. Nous devons convenir que ces désirs sont encore vagues, que la nouvelle réforme est encore mal comprise dans son esprit et dans son but. Mais que cette constitution prenne racine, que l'on rectifie ce qui s'y trouve de défectueux, qu'on essaie de la compléter selon les besoins naissans; avant tout, que l'on poursuive l'application ferme de ses dispositions actuelles. Tâche immense et difficile! Le gouvernement actuel saura-t-il l'accomplir?

Hélas! elle est au-dessus de sa portée, sinon au-dessus de sa volonté!

Où sont, en Valachie, ces hommes d'élite qui résument en eux et représentent une situation; interprètes nécessaires des sentimens et de la volonté générale, sachant la formuler brièvement, en faire un symbole politique, et, l'étendard déployé, marcher en avant de tous? Se poser chef suprême d'un état et d'un état nouveau qui a tout à faire, tout à créer; gouverner une nation et la former en même temps; lutter contre des abus invétérés, leur opposer la digue de fortes institutions soutenues par une volonté inébranlable; être assez dégagé de tout préjugé national, pour combattre un à un les préjugés existans; ce rôle est au-dessus d'un indigène, quel qu'il soit, et quelle que puisse être son ambition.

Ce rôle réclame un homme qui connaisse l'Europe et sa civilisation, qui se soit nourri de ses idées, familiarisé avec les formules législatives, habitué à la vie politique, capable de s'élever à la hauteur de sa position, et de concevoir un grand système pour l'accomplir. Si ce personnage n'existe pas en Valachie et en Moldavie, on le trouvera sans peine ailleurs. Mais on ne doit pas s'obstiner à vouloir que le pur sang des majestés et des altesses héréditaires coule dans ses veines. Les exécuteurs fidèles et intelligens de sa pensée ne lui manqueront pas; la pensée suprême, la direction générale, doivent partir de lui seul; son exemple formerait bientôt école, et produirait de brillans élèves.

Si la Russie, pays barbare, figure aujourd'hui parmi les puissances de premier ordre, c'est que les souverains moscovites ont senti leur propre impuissance et celle des indigènes; c'est qu'ils ont deviné qu'il n'y avait pas grand'chose à espérer de ces longues barbes qui les entouraient. Ils ont su appeler de bonne heure près d'eux les capacités étrangères, mettant de côté toute prévention nationale, toute sotte jalousie. Vous demandez pourquoi le chef des Kosaques et des Kalmouks pèse d'un poids si lourd dans la balance des intérêts européens, et traite d'égal à égal avec les têtes couronnées qui dirigent les civilisations séculaires? C'est qu'au milieu de ces hordes barbares et de ces masses d'esclaves, il y a une administration intelligente, une discipline puissante, une diplomatie habile, dirigée presque entièrement par des étrangers. Les

princes de la famille régnante sont élevés, instruits dans les mœurs et les idées de l'Europe, et ce noyau intellectuel suffit pour diriger le grand empire. Exemple instructif offert aux peuples qui veulent se régénérer! La Grèce, en réhabilitant à contre-sens le proverbe de ses ancêtres : *Tout ce qui n'est pas Grec est barbare;* en repoussant les étrangers, avec cet orgueil sauvage et cette fierté ignorante qui se mêlent à son héroïsme patriotique, se condamne à soutenir une longue lutte contre son impuissance fondamentale. Sa mauvaise fortune a voulu que les rivalités européennes lui fissent cadeau d'un roi enfant; calamité pour les états les plus vieux, fléau d'une société naissante!

Libres de cette présomption qui nuit aux peuples et aux individus, persuadés de leur infériorité relative, admirateurs de toute supériorité; pleins de gratitude pour les services rendus, les Valaques ont voué amour et reconnaissance au général Kissellef, qui les a gouvernés pendant la durée de l'administration provisoire russe, et qui a mis à exécution la constitution nouvelle. Son habileté consommée, sa haute capacité, furent merveilleusement secondées par le zèle et l'intelligence des habitans. Grace à eux, la réforme s'est accomplie sans difficulté sérieuse, sans encombrement, avec une promptitude étonnante ; et ce phénomène atteste l'excessive malléabilité d'un tel peuple. Ceux même que de pareils changemens blessaient au cœur, dont les priviléges aristocratiques étaient bouleversés, dont les intérêts se trouvaient lésés ou anéantis, se sont chargés de l'opération qui devait tant coûter à leur égoïsme.

L'intronisation d'un souverain étranger est la première mesure qui puisse donner de la consistance aux deux provinces; leur réunion est la seconde. Tout le monde sent combien cette union prêterait de force aux deux pays. Et que l'on ne s'effraie pas des difficultés que peut offrir l'exécution; difficultés graves en apparence, nulles en réalité. Aucune dissemblance de croyances, de langage; nulle antipathie, mêmes habitudes morales et gouvernementales. Quelques différences existaient dans l'administration; la dernière réforme a soumis les deux provinces à un système semblable dans les plus minutieux détails. Tout est aplani; l'union, qui blessait des intérêts étrangers, a dû être ajournée à une époque où elle pourra tourner au profit de ces intérêts. Sans doute le déplacement

d'une capitale qui n'en sera plus une pourra entraîner quelques inconvéniens et susciter une opposition peu redoutable; mais une combinaison habile trouvera aisément le moyen de la neutraliser.

Cette nouvelle existence, la position géographique nouvelle et inattendue que la vapeur a faite aux deux provinces, par la navigation du Danube, attendent une impulsion, un secours étranger; il faut que ce secours soit moral et politique. Le succès des efforts tentés depuis quelques années par une puissance voisine de la Valachie garantit les féconds résultats que ce généreux secours obtiendrait. Mais d'où partira le mouvement qui doit opérer cette révolution? Dans quelle condition aura-t-il lieu, sans heurter la nationalité du pays? Par qui le secours sera-t-il administré? Quelle main doit fortifier et consolider cette nationalité? Question ardue et complexe. La Valachie est comme cernée et étouffée par des intérêts violens et opposés, qui l'étreignent pour sa ruine. Comment la civiliser, en dépit des exigences ennemies, spectres menaçans, satellites prêts à crier aux armes, au moindre signal d'une marche nouvelle?

Pas de nationalité sans indépendance; l'une sans l'autre est un affreux supplice. Mieux vaut pour un pays oublier l'importune idée de son individualité propre, et se confondre entièrement dans le corps de la nation qui le domine, que de rester dans cette position bâtarde et équivoque, dans cette demi-indépendance que la nature des choses repousse, et qui a toujours été, pour les peuples qui l'ont admise, une source de calamités épouvantables.

La Valachie et la Moldavie, avec des élémens vivans de nationalité, se trouvent dans cette situation anomale, non-seulement à demi dépendante, à demi indépendante, mais soumise à deux influences contraires. Elles ne dépendent pas *tout-à-fait* d'elles-mêmes, et dépendent un peu de la Turquie, un peu de la Russie. Phénomène nouveau sous le soleil! la possession par *indivis* d'un état qui cependant réclame pour lui une part de liberté! Jusqu'où va la possession de l'un? Où s'arrêtent les droits de l'autre? On ne peut le dire. La ligne de démarcation est mobile, et se déplace au gré des circonstances. Est-ce là une position tenable? Le pays ne doit-il pas préférer une situation nette, quelle qu'elle soit? Que peut-il espérer de cet état précaire, de cette souveraineté mixte, de cette multitude de maîtres, de ces intrigues qui l'étouffent de-

puis cent ans, et qui pèsent sur lui aujourd'hui plus que jamais?

Comment sortir de là? C'est la *question d'Orient*, dira-t-on. Sans doute. On va toucher aux priviléges des sultans! Quoi! ce gouvernement caduc inspirera tant de pitié! On verse des larmes sur ses maux! On s'indigne contre la Russie qui a eu le tort d'ébranler cette puissance barbare! On blâme la Russie qui veut partager le peu de civilisation qu'elle a avec ceux qui en sont absolument dépourvus, et qu'elle veut rattacher à elle par les liens étroits de l'homogénéité! A quel titre espère-t-on fermer à la Russie l'accès auprès de ses frères chrétiens, et bannir son influence sur les enfans de la croix? Sera-ce au nom du salut du croissant, de sa splendeur éclipsée?

Mais, nous dit-on, la Porte peut revivre; de bons médecins peuvent la sauver? Vous oubliez que l'on meurt de vieillesse comme de maladie. Le corps musulman est décrépit et non malade. Il a fait son temps comme toutes les hordes barbares qui ont infesté l'Europe; sa destinée a été celle de la foudre; elle éclate, brise, renverse, mais elle s'éteint. Nulle puissance ne réchauffera le dernier souffle de la Porte moribonde. En vain veut-on voir un édifice là où il n'y a que des décombres; en vain se révolte-t-on contre le vent qui soulève la poussière des morts!

Vouloir civiliser la Turquie, la transformer en puissance forte et indépendante, organiser dans son sein un corps social, c'est ignorer l'état de cette vaste contrée, occupée d'un bout à l'autre par des populations chrétiennes asservies au joug honteux de quelques fanatiques campés parmi des millions de chrétiens auxquels ils ne laissent que juste assez de force pour traîner leur misérable existence. Ce petit nombre de maîtres fainéans et désœuvrés vivent de la substance des esclaves que leur religion leur prescrit de considérer comme inférieurs aux bêtes (1). Rappellerons-nous ici les massacres systématiques des chrétiens, l'enlèvement des femmes et des enfans, la dévastation organisée comme moyen de gouvernement, les impôts atteignant jusqu'aux impubères, les confiscations en masse et sans jugement, l'absence de toute justice, de toute loi, de toute administration, les avanies

(1) Nous avons entendu dire sérieusement à des Turcs, que la meilleure charité que l'on puisse faire, c'est de distribuer du pain à des chiens affamés, et qu'à défaut de ceux-ci, on peut aussi en donner aux *giaours*.

publiques prodiguées aux *giaours*, la boue que les femmes et les enfans turcs leur jettent au visage, les coups de bâton dont on les assomme par récréation, les habits qu'on leur coupe sur le dos quand on les trouve d'une couleur trop gaie? Croire que les Turcs deviendront plus humains, qu'ils sentiront qu'il est de leur intérêt de mieux traiter leurs esclaves, c'est méconnaître le caractère mahométan. Une barrière infranchissable nous sépare de l'islamisme. L'affaire Churchill aurait dû dessiller bien des yeux.

Y pense-t-on sérieusement? Civiliser les Turcs, au point qu'une fusion quelconque puisse s'opérer entre eux et les populations chrétiennes; espérer que ces deux élémens hétérogènes se combineront dans un ensemble compact; qu'on pourra organiser une société, un état si vous voulez, chez un peuple qui, depuis plus de trois cents ans, n'a fait que dominer, et qui n'a pu introduire dans son sein l'ombre d'une administration publique, chez lequel le despotisme le plus atroce s'accouple à l'anarchie la plus absolue, où les révoltes de sérail, les révoltes des troupes, les révoltes des satrapes, les révoltes des provinces, éclatent, passent, renaissent et se succèdent sans interruption! Non, jamais les peuples intelligens et vivaces que le souffle du christianisme anime, ne se confondront avec leurs oppresseurs imbécilles. Ceux-ci sont condamnés par la fatalité à laquelle ils croient, ou à disparaître de la face du globe comme les Indiens de l'Amérique, ou à rester immobiles et pétrifiés, là où ils sont, étrangers à toute idée de vraie civilisation.

Rien au monde ne fera croire à un mahométan qu'un chrétien est son égal devant Dieu, encore moins devant la loi. Prenez le mahométan le plus façonné, le plus maniable, parlant, si vous voulez, toutes les langues de l'Europe; faites-lui lire un livre quelconque; vous ne l'entendrez jamais s'écrier : « Voilà une idée que je n'avais pas! je suis bien aise de l'avoir! » Montrez-lui les meilleures lois du monde, les plus belles institutions européennes; vous ne l'entendrez jamais dire : « C'est excellent, je voudrais que cette loi nous régît! » Si vous parlez de guerre, il vous comprendra quelque peu; hors de là, il n'entendra plus rien, il bâillera et détournera la tête. Les jeunes Turcs qui sont restés à Paris pendant plusieurs années, quels élémens de civilisation ont-ils rapportés en Turquie? Quelques notions d'algèbre et de trigonométrie, le souvenir des parades et des revues des troupes françaises. Ajou-

tez-y quelques habits brodés, des lampes, une douzaine de jeux de cartes; ce sont là les conquêtes des réformateurs du grand empire ottoman! Quant aux institutions et au vaste mouvement de la civilisation actuelle, ils y sont restés aussi étrangers que les habitans du Japon; tout a glissé sur eux.

Il n'est pas donné à l'islamisme de s'imprégner de la civilisation chrétienne, encore moins de la communiquer. Les chrétiens d'Orient tendront la main à toute puissance européenne qui viendra au-devant d'eux. La Russie s'en est avisée la première, lorsque tous les cabinets négligeaient et s'aliénaient des populations qui attribuaient à la diversité de communion l'indifférence des autres gouvernemens. La Russie servait ses intérêts, elle avait ses arrières pensées? Heureux qui, en faisant ses propres affaires, sert les intérêts d'autrui! Voilà pourquoi l'amour de la Russie est, depuis cent ans, le plus précieux héritage qu'un chrétien de la Turquie puisse léguer à ses enfans.

Si vous craignez l'omnipotence de la Russie, si vous voulez arrêter son agrandissement menaçant; faites ce qu'elle a fait, suivez son exemple; substituez votre influence à la sienne, envoyez là bas votre civilisation, qui a plus de droits légitimes, sinon plus de droits acquis et prescrits. Ne pensez pas aux Turcs, vous perdriez votre temps; secourez ces malheureuses populations, détachez leurs chaînes et ne prétendez pas les conduire au moyen de ces chaînes; brisez ces menottes, touchez cette main flétrie par le poids du fer : vous y sentirez cette vie puissante qui ne demande que le grand air et la liberté.

Un robuste fanatisme a poussé en avant, de son gantelet d'airain, les Turcs ottomans, et leur a fait conquérir des peuples énervés. Conquérir un peuple, ce n'est pas le plus difficile, le sort d'une bataille en décide. Se maintenir et se fixer, voilà le problème; peu de conquérans y ont réussi. Sous les Turcs, cela devenait plus épineux encore. Les peuples chrétiens et la horde ottomane ne pouvaient rester éternellement face à face sans se heurter, sans se froisser. Point d'espoir de fusion. Le plus petit nombre ne pouvait absorber le plus grand; les chrétiens ne pouvaient pas devenir musulmans, ni les musulmans embrasser le christianisme. Il n'y avait ni paix ni trève possible entre ces deux camps. Non-seulement ils devaient rester en hostilité perpétuelle; mais l'un se rele-

vait de ses premières erreurs, de ses premiers vices par le terrible baptême du malheur. Cette même religion, dont les discussions mystiques avaient provoqué sa chute, reprenait son empire naturel et sa vraie doctrine; elle lui apprenait l'amour et la foi; elle retrempait et fortifiait une masse subjuguée, mais non anéantie; elle la mettait en relation intime avec le reste de l'Europe, pleine de mépris pour les oppresseurs musulmans; tandis que l'élément musulman s'éteignait, s'affaiblissait, se mourait d'indolence et d'inaction. Il perdait tout ce que la chrétienté gagnait en civilisation et en puissance. Le colosse turc n'imposait que par la conquête; sa tête heurte enfin les remparts de Vienne, il tombe mort.

La Russie, puissance voisine, animée du désir des conquêtes comme toutes les puissances qui en ont la force et l'espoir, comprit cet état de choses, et employa deux espèces de moyens pour arriver à son but : d'abord l'attaque ouverte, qui devait tourner presque toujours à l'avantage des troupes disciplinées à l'européenne; puis le soulèvement des populations souffrantes, qui, formant le sol de cet édifice chimérique nommé Porte Ottomane, sont groupées sympathiquement par la communauté de religion, seul ancre de salut pour elles, et leur plus chère propriété. La Russie exerçait nécessairement une puissance très haute par cette protection constante, par cette défense tutélaire qu'elle offrait aux opprimés : elle devait réussir. Tôt ou tard, quand même aucune puissance européenne n'eût accepté ce rôle, on aurait vu les peuples chrétiens asservis se soulever par un mouvement spontané, irrésistible, et rester libres maîtres du sol dont ils sont les légitimes propriétaires.

Le christianisme, la civilisation, éternels conquérans, peuvent-ils s'arrêter devant la puissance mahométane? Voilà la vraie question qui résume toutes les autres. En vain raisonnera-t-on sur la vitalité future et la résurrection possible du cadavre musulman; s'il n'est pas encore enseveli, c'est que l'on s'en dispute la succession. Espérances, protocoles, traités d'assurances, n'aboutiront pas à restaurer l'empire turc et à relever la puissance des sultans. Utopie fatale, chimère qui, depuis cinquante ans, a fait tomber dans tant de bévues les cabinets les mieux avisés! Ou laissez la Russie continuer sa mission civilisa-

trice, ou remplacez-la. La conquête russe vous offusque? Employez des moyens plus désintéressés, en harmonie avec les intérêts et la tranquillité de l'Europe.

La Grèce ne s'est relevée que grace au travail préparatoire de la Russie, et cependant son existence sera incertaine tant que la question orientale restera en suspens. La Valachie et la Moldavie, à quelques différences près, sont dans la même situation où se trouvait dernièrement la Grèce, lorsque l'Europe prit en main sa cause. Poussée à l'insurrection par la Russie, elle venait d'échapper à la domination turque par les miraculeux exploits de ses enfans. Il s'agissait de savoir ce qu'elle deviendrait : on décida qu'elle formerait un état à part. La Valachie et la Moldavie n'appartiennent plus aujourd'hui que de nom à la Turquie. Mais appartiennent-elles à la Russie? Non : elles appartiennent à toutes les deux, assez pour ne pas s'appartenir à elles-mêmes. Que faut-il faire pour mettre fin à cet état déplorable? Les replacer sous la férule de la Turquie? Les laisser dans l'état où elles se trouvent? Ce serait donner carte blanche à la Russie, lui ouvrir la porte qui doit la conduire à l'envahissement successif de toute la Turquie. Ce qu'elle a fait déjà pour la Valachie, elle le fera demain pour la Servie, et déjà elle s'est mise à l'œuvre; la Romélie et la Grèce viendront après. Aujourd'hui l'Europe peut prendre une grande part à ce mouvement, le diriger peut-être; bientôt il ne sera plus temps.

Déclarez les deux provinces indépendantes, vous remédiez à tout. Ce n'est pas là une prétention, mais un droit : le pays ne s'est soumis à la Porte Ottomane que par une capitulation dont nous avons donné la teneur, et qui n'accordait pas aux sultans les priviléges qu'ils se sont arrogés plus tard : les traités conclus entre la Russie et la Turquie ont suffi pour faire disparaître ces abus. Placées dès l'origine, à l'égard de la Porte, dans une position incomparablement meilleure que celle de la Grèce et de tous les pays soumis au sultan, il n'a fallu, pour les ramener à leur état primitif, que mettre fin aux empiétemens des Turcs.

Il ne s'agit donc plus que d'effacer la *suprématie* de la Porte. Elle exigea autrefois cette suprématie, comme garantie contre les attaques d'un peuple belliqueux qu'elle ne se souciait pas de conquérir. L'intérêt actuel du sultan est de renoncer à ce faible tri-

but, à cette autorité équivoque, mensongère, dénuée de tout avantage réel. Rendue à son indépendance, déclarée pays *neutre*, et placée sous la sauve-garde des puissances européennes, la Valachie, qui aujourd'hui sert de marche-pied à la Russie pour attaquer la Porte, servira dès-lors de digue infranchissable contre les envahissemens du czar.

Quant à la Russie elle-même, quelles protestations aurait-elle à faire contre un tel arrangement, elle qui ne s'est donnée ni pour souveraine ni pour suzeraine de ces provinces, qui a cent fois protesté, à la face de l'Europe, de son désintéressement et de sa magnanimité philanthropique, de sa protection généreuse envers les principautés; elle qui, dans son dernier manifeste de 1828, déclare la guerre à la Turquie « pour venger son honneur, mais non, dit-elle, pour conquérir un seul pouce de terre en Europe! » Qu'elle se félicite, si les autres puissances, humaines et bienfaisantes à leur tour, imitent l'exemple qu'elle a donné; si, après avoir tiré la Grèce du néant, elles arrachent la Valachie et la Moldavie à leur misère; si elle, puissance adulte, est devenue le guide des vieilles puissances européennes et le modèle de leur conduite. S'armera-t-elle de sophismes? Est-il vrai qu'elle ait porté un masque? Qu'elle le jette, que ses prétentions se dévoilent, et que chacun sache à quoi s'en tenir.

Si le sultan n'y consent pas, interviendra-t-on? Sans doute, à moins que l'on ne veuille poser le principe de la *non-intervention* comme principe absolu, ce que nul cabinet n'a encore osé faire.

Depuis Charles-Quint, l'*équilibre européen* domine tout. Guerres de religion, de succession, d'indépendance, ont eu pour motif premier ou pour but final l'intronisation de ce principe en Europe. Il a fait et défait les traités, formé et dissout les alliances; il réclame aujourd'hui tous les efforts des cabinets et des peuples pour déjouer les projets de la Russie, et rompre le *statu quo* qui les favorise. En intervenant aujourd'hui dans les affaires moldovalaques, l'Europe entre dans la véritable voie qui la conduira peu à peu à la solution du nœud gordien. Plus tard, ce grand système, on l'appliquera à la Servie (1), à la Bulgarie, à la Romélie, mais

(1) Sait-on bien en Europe ce que c'est que le peuple serbe? Les Serbes ne sont pas

avant tout à la Servie, qui, dans une bonne combinaison, devra se réunir à la Bulgarie. Enfin, le trône grec serait placé à Constantinople (1). Au reste, quel que soit le parti que l'on prenne à l'égard de la Turquie, ce qui concerne la Valachie et la Moldavie doit être considéré comme faisant une question à part; c'est une question purement russe, et rien que cela. Le sultan et les intérêts du sultan pourront être mis en jeu par la Russie, cette tardive amie qui s'est éprise d'un si grand amour pour son allié de fraîche date; mais évidemment les intérêts de la Porte n'y sont pour rien. Voilà ce qu'il ne faut point perdre de vue; c'est au moyen de cette vérité mise au jour en dépit de ceux qui voudront l'obscurcir, que l'on peut déjouer toutes les manœuvres et obtenir la coopération même du sultan. Que le gouvernement turc devienne plus éclairé ou non, qu'il reste stationnaire ou non, cela importe peu à ces provinces. L'influence turque en a disparu entièrement depuis le traité d'Andrinople. Personne ne s'avisera de la faire revivre. Sera-t-elle incontestablement remplacée par l'influence ou plutôt par la domination russe? voilà toute la question. Là-dessus, nous le répètons, les intérêts du sultan s'accordent avec ceux de l'Europe. Il est possible que la restauration nationale que nous proposons aujourd'hui dans ces provinces puisse servir plus tard de jalon et

inférieurs aux Grecs pour la bravoure, et ils sont infiniment au-dessus d'eux quant aux qualités morales, et même quant au patriotisme. C'est le type d'une nation patriarcale. En Servie, il n'y a point de propriétés particulières; tout appartient à l'état, s'il y a un état! Ces Spartiates qu'on admire dans les livres, allez les voir en réalité. Et ce sont là les peuples que l'on veut tenir asservis au joug du sultan !

(1) Le morcellement de l'empire ottoman, au profit des populations chrétiennes qui occupent les deux tiers du territoire, n'est pas une idée nouvelle. En 1833, M. de Broglie, lors de la discussion sur l'emprunt grec, a paru pressentir la probabilité d'un semblable dénouement à la question orientale. Un fait curieux, cité par M. d'Eichthal, vient à l'appui de cette opinion. « Sur les frontières grecques, nous avons vu les paysans thessaliens venir demander à leurs compatriotes, réfugiés sur le territoire grec, quand leur serait donné le signal du soulèvement. Des armes et de la poudre, voilà tout ce que demandent ces hommes résolus; et il est certain qu'il faudrait peu de chose, même bien peu d'argent, pour mettre ces provinces en combustion, et les enlever, par une courte guerre, à la domination turque. Des députés épirotes, thessaliens, albanais, macédoniens, étaient venus assister secrètement, et sans y avoir été convoqués, au couronnement du roi de la Grèce; ils étaient chargés de rapporter à leurs concitoyens qu'ils avaient vu de leurs yeux le roi du nouveau royaume. A la dernière révolte de l'Albanie, en 1835, si le gouvernement grec eût donné le moindre appui à l'insurrection, elle fût devenue universelle, et l'autorité du roi de la Grèce eût été instantanément reconnue et acceptée. » (*Les Deux Mondes*, par M. Gustave d'Eichthal, formant l'introduction de l'ouvrage de M. Urquhart sur les *Ressources de la Turquie*).

d'acheminement à un système plus général, conçu dans les mêmes idées, pour être appliqué à toute la Turquie européenne; mais on n'y recourra que lorsque le gouvernement du sultan se sera montré évidemment incapable de réaliser les espérances qu'on a conçues de lui. Mais d'ici là on peut attendre; tout ce qui sera fait pour ces provinces, loin d'être préjudiciable à la Porte le moins du monde, ralentira, s'il ne l'arrête définitivement, la marche envahissante de la Russie, déconcertera ses projets et donnera à la Porte, libre et dégagée du contact et de l'ascendant russes, le temps de mettre à exécution ses plans de réforme et d'amélioration, et de prouver à tout le monde leur efficacité, s'ils peuvent en avoir. La Valachie et la Moldavie réclament un plus prompt remède; plus on reculera, plus la Russie enfoncera sa griffe dans une proie déjà conquise à moitié. Déclarées indépendantes, elles doivent entrer dans ce vaste et magnifique ensemble de l'équilibre européen, sans lequel une foule d'états faibles et intermédiaires auraient été absorbés depuis long-temps. Que ce système reçoive une vigoureuse impulsion, et ce pays pourra s'élever à une complète et féconde indépendance. L'entreprise est difficile! Qu'importe? Elle est nécessaire au repos futur de l'Europe. Pour obtenir ces grands résultats, nous ne pensons pas d'ailleurs que les mesures extrêmes soient indispensables. La raison et l'opinion publique obtiendront, dans la question d'Orient, sans guerre et sans désastres, ce triomphe pacifique qu'elles obtiennent aujourd'hui partout.

L'Autriche qui, plus que toute autre, a un grand intérêt à ne pas se laisser circonvenir par la Russie, qui sait que sa Transylvanie va s'anéantir, si les deux provinces deviennent russes, doit souhaiter la réalisation de ce plan. Bien malhabile depuis quelque temps dans toutes ses relations avec la Turquie, ensevelie dans ses idées de conservation à tout prix, et dans la sainte terreur que lui inspire le mouvement, l'Autriche a pris pour devise : *Apathie.* L'inaction, voilà sa loi fondamentale, loi immuable devant laquelle toute tentative d'action et d'énergie est considérée comme un crime de lèse-humanité. La révolution française et surtout Napoléon ont un peu secoué l'Autriche; mais la bourrasque est passée : l'Autriche veut dormir; elle entre en fureur dès que l'on essaie de troubler son sommeil. Étrange prétention que celle d'immobiliser

le monde, et de vouloir clouer les évènemens au passé! Il faut ou les dominer ou les devancer; autrement ils passent sur vous et vous écrasent.

L'Autriche a crié aux malheureux Grecs qui avaient eu l'audace de s'insurger contre leur maître légitime, qu'ils étaient des traîtres et des infâmes. L'Autriche a fourni des armes et des munitions contre eux; elle les a persécutés d'une manière ignoble dans ses états et les a chargés d'anathèmes lorsque le nom seul de la Grèce électrisait l'Europe. Le prince de Metternich peut montrer avec fierté son gouvernement comme le modèle des gouvernemens paternels. Mais cette même sollicitude pour le bien-être de ses gouvernés lui a fait croire que lorsque l'Autrichien a dîné à midi et savouré le soir, dans une béatitude parfaite, sa bière écumante au délicieux Prater, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. L'Autriche devrait comprendre autrement ses devoirs envers elle-même, envers l'Europe. L'idée fatale de M. de Metternich est le *statu quo;* il fera tout, il sacrifiera tout pour le triomphe de son idée chérie. Les évènemens n'ont pu lui apprendre le peu de valeur d'une idée qui porte à faux. Son système a-t-il empêché la révolution de 1830, l'émancipation de la Belgique, le traité de la quadruple alliance? A-t-il mis obstacle à l'insurrection de la Grèce, à la conquête de son indépendance, au traité d'Andrinople, à l'apparition des troupes russes sur le Bosphore, au traité d'Unkiar-Skelessi? Vit-on jamais utopie plus bizarre que celle du cabinet de Vienne? Sacrifier le monde au principe de l'inaction! Tous les actes du cabinet autrichien portent cette empreinte; c'est lui qui a transformé en théorie anti-sociale et impolitique une pensée sage et bienveillante du généreux Alexandre. Alexandre s'en est moqué le premier, lorsqu'il a envoyé Ypsilanti en Moldavie. L'Angleterre et la France ont fourni des secours aux Grecs insurgés, et plus tard, par le traité de Londres, elles ont mis fin à cette lutte sanglante.

L'Autriche, fidèle à son système de quiétude, a oublié que près d'elle se trouvent deux provinces qui font vivre toutes les manufactures de la Transylvanie, et qui ont sauvé mille fois cette contrée de la disette. Loin de penser au sort des Moldovalaques, loin de tenter le moindre effort pour le rendre plus supportable, elle éteint toute sympathie entre eux et les habitans des principautés.

Lorsque l'*hétairie* éclata en Valachie et en Moldavie, une armée de bandits inonda ces provinces et les livra, pendant plusieurs mois, à un pillage atroce; dans cette terreur générale, beaucoup d'habitans se réfugièrent en Transylvanie. A ces milliers de réfugiés qui entraient dans ses états la bourse pleine, et qui ne demandaient qu'un asile, l'Autriche prodigua les affronts et les cruautés. Ce ne fut pas tout. L'ordre fut donné d'expulser un monde de femmes, de vieillards, d'enfans, d'hommes inoffensifs, qui n'avaient pas pris les armes contre le sultan, et qui avaient fui leur pays pour échapper aux brigands qui l'infestaient. Tous ces malheureux, on voulait les livrer aux Turcs, tant on craignait d'avoir l'air de protéger l'insurrection. Cet ordre n'eut pas de suite; mais il est caractéristique. Que se passait-il alors sur les frontières de la Russie? Là, tous ceux qui échappaient à la boucherie affreuse qui ensanglanta pendant plusieurs jours Constantinople, tous les malheureux Grecs, tous les réfugiés étaient reçus à bras ouverts, consolés, encouragés et pensionnés. Aussi, malgré les nombreuses relations de commerce et de voisinage qui existent entre les principautés et l'Autriche, le nom de cette puissance n'y excite que du dédain. Jamais le Valaque n'a compté sur le secours de l'Autriche, qu'il regarde comme pusillanime, incapable de toute action et de toute volonté. Qui dit *soldat autrichien* se sert en Valachie d'un mot correspondant à cette autre expression : *soldat du pape!*

Que l'Autriche cesse de se livrer à une mutinerie enfantine et à une boutade occulte contre la Russie; ce qui ne lui a pas beaucoup réussi jusqu'à présent. Qu'elle renonce à ses démonstrations mesquines, comme à celle de retirer son consul de Bucharest pendant l'occupation russe, pour le renvoyer avant que l'occupation eût cessé. La Russie ne se laisse pas facilement imposer par de telles démonstrations. Que l'Autriche déclare ce qu'elle pense et ce qu'elle veut, si elle a une pensée et une volonté propre. L'Angleterre crie bien au monde entier : *J'ai mon commerce à défendre, à protéger; appelez cela égoïsme ou non, comme il vous plaira!* et elle le défend. La France dit : *J'ai mes principes à défendre dans les pays qui m'environnent!* et elle les défend. La Russie dit : *J'ai des chrétiens et des co-religionnaires à défendre!* et elle les défend. L'Autriche, que dit-elle? que défend-elle?

Il se peut que l'Autriche ne pense qu'avec de fortes inquiétudes à l'érection d'un royaume valaque ou slave aux portes de la Transylvanie, toute peuplée de Slaves, et surtout de Valaques (1); mais ses inquiétudes ne sont point aussi fondées qu'elles le paraissent au premier abord. Ces Valaques indigènes ne sont que des serfs disséminés dans la campagne: nous disons serfs, quoiqu'ils ne le soient pas précisément; mais ils sont tellement accablés de redevances seigneuriales, que tout espoir de se faire une position par leurs labeurs, et de gagner une certaine consistance, leur est à jamais enlevée. Dans toute la Transylvanie, les propriétés foncières sont concentrées entre les mains des seigneurs hongrois, qui les font exploiter par les habitans valaques, qui sont les anciens indigènes. Il restait à ceux-ci un moyen, celui qui releva de la poussière les communes du moyen-âge : le commerce et l'industrie; ce moyen leur fut ôté de bonne heure; les villes furent exclusivement peuplées par des Saxons qui y apportèrent leurs talens et leur industrie. Ces populations sont tellement annihilées, que toute pensée d'un autre avenir a totalement disparu chez elles. Supposons, du reste, que dans cent ans, dans deux cents ans, les pressentimens de l'Autriche se réalisent, qu'elle se trouve un jour fortement inquiétée, ou même évincée dans ses possessions limitrophes. Met-elle en parallèle cet avenir incertain avec la cer-

(1) Pour expliquer l'origine de la soumission de cette partie de la population valaque à la puissance autrichienne, il faudrait entrer dans un exposé détaillé de faits historiques anciens, ce que nous ne ferons point, les quelques faits que nous avons mentionnés n'ayant pour but que de faire comprendre l'état politique actuel de ces provinces. Nous citerons cependant un passage extrait de l'*Histoire abrégée des Traités*, par Schœll, qui rend compte de la manière dont l'Autriche s'empara de la Bukovine. « Peu de temps, dit Schœl, après la signature de la paix de Kaïnardgi, l'Autriche profita de l'épuisement où se trouvait l'empire ottoman, de ses liaisons avec la Russie, pour faire une acquisition importante aux dépens de la Porte. Les Russes étaient maîtres de la Moldavie. Un district de cette province qu'on appelle la Bukovine ou la *Forêt Rouge*, et qui est situé entre la Gallicie et la Transylvanie, avait anciennement fait partie de cette principauté. Étienne V, prince de Moldavie, l'avait réunie à ses états. L'impératrice-reine ayant réclamé la Bukovine comme dépendance de la Hongrie, les Russes, qui venaient de conclure la paix avec les Turcs, mais qui n'avaient pas encore évacué leurs conquêtes, remirent ce district aux Autrichiens. La Porte, ne voulant pas se brouiller avec la cour de Vienne, le lui céda par trois conventions dont on ne connaît que les dates, qui sont : le 7 mai 1775, le 12 mai 1776, et le 25 février 1777. Grégoire Ghika, prince de Moldavie, ayant protesté contre cette cession, la Porte le fit mourir le 12 octobre 1777. Ainsi l'Autriche acquit, à l'ombre d'une négociation mystérieuse, un district ayant une surface de 178,000 carrés géographiques et une population de 132,000 ames. »

titude des embarras que la formidable Russie va lui donner aussitôt qu'elle s'installera à ses côtés, et cela non dans des siècles, mais demain, après-demain?

L'Autriche aime beaucoup les faits accomplis par les autres; elle adopte même ceux auxquels elle s'est montrée long-temps hostile. Elle sait toujours en profiter, témoin son dernier traité de commerce avec la Grèce. Eh bien! la Valachie et la Moldavie offrent à son habileté beaucoup de ces faits accomplis. Qu'elle intervienne donc ouvertement, et que, d'accord avec la France et l'Angleterre, avec la Russie même, s'il le faut, elle prenne en main la cause des principautés. Les cabinets de Londres et de Paris sont trop pénétrés de leurs intérêts et de ceux de l'Europe, pour que l'importance de cette question ne les frappe pas dès le premier abord. Rarement les affaires de ce monde ont offert un champ plus vaste à l'action du génie politique; jamais, peut-être, la diplomatie européenne n'a eu de solution plus grave à décider.

Nous ne prétendons pas désespérer entièrement de la civilisation et de la liberté, dans le cas où le drapeau russe flotterait un jour sur Sainte-Sophie. Le gouvernement russe (qu'on le sache bien) est peut-être le gouvernement le plus accessible à la civilisation. Qu'a d'ailleurs à craindre la civilisation? n'est-elle pas plus forte que tous les hommes et tous les pouvoirs? L'histoire l'atteste; elle n'a jamais fait faute à l'humanité, elle s'éloigne d'un côté pour reparaître ailleurs; jamais elle ne s'est éclipsée. Si la civilisation grecque a subjugué les indomptables Romains, celle de l'Europe saura bien se rendre maîtresse des flexibles Moscovites.

On frémit toutefois de penser que la domination universelle peut appartenir momentanément à un seul czar. La destinée du monde entre les mains d'un seul individu, dictant ses volontés à l'Europe, à l'univers! victoire passagère de la force brutale, victoire funeste, triomphe qui ne durera pas! Les bras qui l'auraient décidée en déchireraient l'étendard pour s'en partager les lambeaux! Les lois de l'histoire, comme celles de la physique, sont constantes; mais qui oserait prévoir le dénouement? Qui oserait prédire la durée de la lutte entre les diverses races, acharnées les unes contre les autres? Qui oserait dire au prix de quels désastres, de quelles horribles douleurs, de quels torrens de sang, la nouvelle dislocation s'opérerait? L'universelle domination n'est pas une

vaine prophétie, elle est près de nous, on l'entrevoit déjà. Mais les calamités du dénouement, qui pourrait les deviner? Le triomphe définitif de la civilisation et de la liberté, à quel prix sera-t-il acheté? Qui peut le dire?

Nous ne répéterons pas de ridicules et vulgaires déclamations contre l'ogre du Nord. Nous sommes de ceux qui estiment la marche habile et sage de ce gouvernement. Que la Russie civilise l'Asie entière, c'est sa haute vocation, c'est sa gloire; mais, au nom de Dieu! qu'elle n'envoie pas ses secours là où, au lieu d'être utile, elle apporterait une perturbation générale. L'Europe n'a pas besoin de ses secours; la Turquie européenne seule pourrait y trouver de l'utilité : cette petite partie de notre monde recevra aisément de l'Europe même son remède et sa guérison.

En résumé, s'obstiner à maintenir le gouvernement turc, soit par respect pour le *statu quo*, soit parce qu'on espère une régénération mahométane, c'est faire de la Turquie la proie assurée de la Russie. Il faut, soit avec la Russie, soit sans elle, rendre le pouvoir aux populations chrétiennes sur la régénération desquelles on peut véritablement compter. On pose ainsi une limite à cette ambition démesurée, qu'on ne peut blâmer, tant les circonstances la favorisent; on arrête cette marche envahissante, dont on ne s'aperçoit qu'au moment précis où personne ne peut plus l'arrêter; on met fin à ce système de ruse et de persévérance qui a tourné tous les obstacles, déjoué toutes les combinaisons ennemies, et qui continuera sa conquête, si on ne lui oppose un vigoureux plan de bataille. Par là on coupe à la racine ces projets, ces tendances, qui n'appartiennent ni à un ministre, ni à un souverain, ni même à une dynastie, mais à la nation russe tout entière. Ce peuple, barbare ou non, a néanmoins une pensée nationale qui est à lui. Là, le jeune homme comme le vieillard, le soldat comme le général, l'esclave comme le boïard, tressaillent lorsque le mot *Tzarigrade* (Constantinople) vient retentir à ses oreilles. C'est que depuis neuf cents ans, depuis le grand Oleg, Oleg, fis de Rurick, fondateur de l'empire russe, ce peuple n'est bercé que de cette seule et unique idée : la prise et la possession de Constantinople! C'est là le terme de ses souhaits, de son bonheur, le comble de sa gloire, il n'en rêve pas d'autre; c'est sa *terre promise;* il veut l'avoir, il ne vit que pour la conquérir. Et en présence de ce fait extraordinaire on met, quoi?

l'*Allah kerime* (Dieu avisera), et le *bakaloum* (nous verrons), les deux grands principes de la politique turque! Il est vrai que l'on y ajoute pour renfort le fameux axiome du *statu quo*, dont la valeur est égale à celle des deux autres; et l'on espère que cette Europe agitée, ébranlée dans les bases de son existence, ballottée en tous sens par les vents des révolutions, ne sachant ni où elle est, ni où elle va, échappant à une secousse pour retomber dans une autre; on espère, disons-nous, qu'elle pourra maîtriser, quand bon lui semblera, ce furieux entraînement d'une nation gigantesque, si, aujourd'hui que cette même Europe a un moment de répit, elle ne profite pas de l'occasion, et ne s'empresse de lancer devant la marche du cabinet de Saint-Pétersbourg une combinaison hardie, vigoureuse et stable!

M. A.... DE BUCHAREST.

L'INSTRUCTION

PRIMAIRE

A ROTTERDAM.

Arrivé à Rotterdam au milieu du jour, je trouvai cette ville aussi vive et aussi animée qu'elle m'avait paru silencieuse et majestueuse lorsque j'y entrai de nuit la première fois : immense mouvement commercial, foule occupée se pressant dans les rues, effet pittoresque des navires qui, à tous momens, apportent du fond de l'Allemagne par le Rhin et la Meuse, et du Nord et des Indes par l'Océan, d'énormes amas de marchandises dont Rotterdam est l'entrepôt. La *haute rue* est une digue à laquelle la ville entière est attachée et comme suspendue.

Point d'arts à Rotterdam. Le seul monument un peu remarquable est la vieille église catholique avec son orgue et une assez belle grille en cuivre à l'entrée du chœur. Elle renferme aussi quelques tombeaux qui peuvent avoir leur intérêt historique. Je n'avais vu qu'à la clarté de la lune la statue d'Érasme en bronze, placée sur le grand marché, et qui représente l'auteur des *Entretiens* et de *l'Éloge de la Folie* debout avec la robe et le bonnet de docteur et un livre à la main. Au jour, je n'ai pas été fort satisfait de cette statue où il n'y a presque plus rien de la physionomie d'Érasme,

et de cette figure fine et un peu pointue qui rappelle celle de Voltaire. On m'a montré la maison où il est né; mais ses parens demeuraient à Gouda, et c'est par accident que sa mère accoucha à Rotterdam, ce qui fait une petite rivalité entre ces deux villes. J'ai voulu voir sur la place du grand marché, en face de la statue d'Érasme, la maison où vécut Bayle, et où il est mort dans la disgrace du parti protestant, fatigué de sa situation équivoque, et méditant de faire sa paix avec Louis XIV, et d'abjurer le calvinisme aussi légèrement qu'il avait fait le catholicisme. Singulière destinée de cet homme du midi de la France, qui, pour échapper aux superstitions de son pays, s'en va tomber sous la main du synode de Dordrecht, et qui, passant successivement par tous les extrêmes, aboutit au scepticisme! Bayle n'est point un sceptique systématique comme Sextus et Hume, avouant ses principes et les poussant intrépidement à leurs dernières conséquences. Son scepticisme est comme le fruit de la lassitude, et l'ouvrage d'un esprit curieux et mobile qui flotte au hasard dans une érudition immense. C'est encore à Rotterdam que Locke dut passer une partie de son exil jusqu'à la révolution de 1688, avec son savant et judicieux ami Leclerc, qui imprima pour la première fois dans son *Journal* les deux premiers livres de l'*Essai sur l'Entendement humain*, monument immortel où l'erreur et la vérité sont mêlées en proportions presque égales, et qui contient les germes d'un scepticisme bien différent de celui de Bayle, et peut-être plus contagieux, parce qu'il semble arraché comme à regret par le sens commun à la réflexion la plus attentive, à la plus scrupuleuse moralité, et même à la foi la moins suspecte. Ce sont là les deux scepticismes dont s'est nourri celui de Voltaire pendant son séjour en Hollande et en Angleterre, et qui ont produit le *Dictionnaire philosophique*. Mais il ne s'agit plus de philosophie à Rotterdam. On n'y songe guère à Locke, à Leclerc, à Bayle ni à Voltaire. Il ne s'y fait plus de livres bons ou mauvais; on n'y pense qu'à faire fortune. Mais dans cette ville où se forment et s'accumulent tant de richesses, il y a bien des pauvres aussi, et ils n'ont pas été abandonnés par une dédaigneuse opulence. L'administration a regardé comme son premier devoir de venir au secours de l'indigence, surtout en lui ouvrant des asiles et des écoles, où on lui donne les lumières de toute espèce dont elle a besoin. Il n'y a de bien remarquable, en fait d'in-

struction publique à Rotterdam, que l'instruction primaire, mais celle-là y est digne de la plus sérieuse attention.

Déjà le gouvernement hollandais avait averti de notre arrivée l'inspecteur primaire du district de Rotterdam; nous étions donc attendus, et nous fûmes accueillis avec l'empressement le plus cordial. M. Delprat, de Rotterdam, me rappela M. Lange, d'Amsterdam. Je ne suis pas surpris qu'avec de pareils hommes, et avec leurs dignes collègues, M. Blussé à Leyde, M. Prinsen à Harlem, M. Van Goudoever à Utrecht, et M. Schreuder à Gouda, l'instruction primaire soit si florissante en Hollande. M. Delprat est, comme M. Lange, ministre de l'église wallone, prédicateur français très distingué, plein de lumières, d'esprit et de goût. J'ai peut-être déjà dit la même chose de quelque autre inspecteur primaire, mais c'est en vérité la plus stricte justice qui me force à répéter sans cesse les mêmes complimens. M. Delprat voulut bien me faire connaître plusieurs membres de la commission des écoles de la ville, entre autres M. le baron de Mackay, ancien officier de marine, aujourd'hui directeur des postes, homme riche, influent, profondément Hollandais de cœur et d'esprit, et qui, dans un âge avancé, conserve une activité surprenante, qu'il consacre en grande partie à l'administration des écoles du peuple. M. Delprat m'a dit plusieurs fois à l'oreille que le digne vieillard ne servait pas seulement les écoles de ses conseils, mais qu'il les avait plus d'une fois assistées de sa bourse. L'un et l'autre m'ont conduit dans toutes les écoles que j'ai désiré connaître.

Ce que je voulais voir surtout à Rotterdam, c'était la salle d'asile, appelée ici, comme en Allemagne, école gardienne (*bewaarschool*), ou comme en Angleterre, école de l'enfance (*kleine kinder school*) (1). Je n'avais pas encore rencontré d'établissement de ce genre en Hollande. Il m'aurait fallu traverser le Zuiderzée pour aller chercher à Zwolle la célèbre école gardienne de cette ville. Mais je me suis procuré son réglement et les rapports qui en ont été publiés (2). Elle ne date que de la fin de 1828. Elle est entièrement gratuite, et, à en juger par les deux rapports que j'ai sous les yeux, elle réussit à merveille : il est certain, du moins, qu'elle

(1) En allemand, *wartschule*; en anglais, *infantschool*.

(2) Verslag van den staat der stads armeninrigting te Zwolle, 1e jun. 1850. Tweede verslag, etc., 1e aug. 1851.

passe en Hollande pour un établissement vraiment normal. C'est sur ce modèle qu'a été fondé depuis l'asile de Deventer, et quand la commission des écoles de Rotterdam voulut établir aussi un asile dans cette ville, elle envoya la personne qu'elle voulait mettre à la tête de cette petite école, avec les deux aides qu'elle se proposait de lui donner, pour se former quelque temps et s'exercer auprès de l'école gardienne de Zwolle. Il n'y a pas d'autres salles d'asile publiques en Hollande que ces trois-là. C'est un grand tort et une très fâcheuse inconséquence. Si on établit des écoles gratuites pour les pauvres depuis cinq ou six ans jusqu'à douze, comment ne point établir des asiles gratuits pour ces mêmes pauvres de deux ans jusqu'à l'âge d'aller à l'école? Toute école de pauvres doit renfermer un asile gratuit. De cette manière, l'asile est la pépinière de l'école; l'un prépare et conduit à l'autre, et l'un et l'autre réunis forment un seul et même établissement. De même, à la plupart des écoles primaires payantes, il serait bon qu'un asile payant fût attaché. Mais il faut bien se garder de mêler dans l'école et dans l'asile deux sortes d'enfans, les uns qui paient, les autres qui ne paient pas; vous humiliez les pauvres par ce contraste, et par le voisinage des pauvres vous repoussez ceux qui peuvent payer, et dont les familles ne veulent pas avoir l'air d'envoyer leurs enfans à une école gratuite, outre qu'il n'est pas en effet sans inconvénient de mettre un enfant d'une certaine classe de la société, propre et déjà façonné à d'assez bonnes manières, à côté d'un enfant soumis, mais grossier, bien lavé, mais très mal vêtu. Des salles différentes dans le même établissement ne suffisent même pas. L'asile pour les enfans pauvres et l'asile payant doivent avoir des bâtimens distincts. L'asile gratuit est le plus nécessaire et en même temps le plus facile à établir. Une propreté sévère sans délicatesse, un peu d'instruction très élémentaire, et beaucoup de jeux fortifians, voilà qui suffit. Il faut que les enfans soient dans l'asile gratuit comme ils seraient dans une famille pauvre mais honnête; car si l'asile dégoûte du foyer domestique, il fait plus de mal que de bien. L'asile payant doit être plus soigné sans recherche, de sorte que la mère de famille un peu à son aise, qui, par une raison ou par une autre, ne veut pas garder ses enfans à la maison, puisse avec sécurité les envoyer à un asile convenable, où ils trouveront des enfans de la même classe que celle à laquelle ils

appartiennent. N'ayant été ni à Zwolle ni à Deventer, je n'ai vu en Hollande aucun asile gratuit. Celui de Rotterdam est un asile payant. Je l'ai examiné dans le plus grand détail.

Il se compose d'une pièce d'entrée qui conduit, à gauche, à une petite salle où l'on nettoie les enfans, et où se pratique tout ce qui concerne la propreté, et, à droite, à une autre salle, qui est l'école gardienne proprement dite : grande salle très bien aérée, dont la propreté approche un peu trop de l'élégance : une centaine d'enfans distribués en trois divisions ; l'une de petits enfans de l'âge de deux ans, l'autre d'enfans un peu plus âgés, la troisième d'enfans de cinq à six ans. Chacune de ces trois divisions est confiée à une sous-maîtresse ; et ces trois personnes ont à leur tête la directrice de la maison, qui est toujours là, et surveille l'ensemble de l'école. On apprend à lire, un peu à compter, et on exerce ces petites intelligences en mettant sous leurs yeux un assez grand nombre d'objets en nature ou assez fidèlement représentés. On n'écrit pas encore sur du papier, mais on trace déjà des lettres sur l'ardoise. Au bout de cette salle d'études est une autre salle où les enfans prennent leur récréation pendant l'hiver et le mauvais temps, et à côté une assez grande cour sablée pour la belle saison. Il y a beaucoup de maîtresses pour un assez petit nombre d'enfans, car l'école n'en a pas, en ce moment, plus de cent ; mais elle pourrait en contenir bien davantage. Chaque enfant y paie deux sous de Hollande, quatre sous de France par semaine.

Cette école gardienne occupe tout le rez-de-chaussée de la maison. Au premier est une école élémentaire payante pour les enfans de la même classe que ceux qui fréquentent l'asile. Ce voisinage est tout-à-fait convenable; et il serait fort à désirer qu'au second étage, au-dessus de l'école élémentaire, on établît ce qu'on appelle en Hollande une école française, notre école primaire supérieure, l'école bourgeoise de l'Allemagne, où l'on payât un peu cher, et qui fût parfaitement tenue. Alors il y aurait à Rotterdam un vrai modèle d'un établissement complet d'instruction primaire pour la classe moyenne. J'ai recommandé ce plan, non sans quelque espérance de succès, à mes deux honorables guides et au propriétaire de la maison, membre lui-même de la commission des écoles, qui a eu la générosité de prêter cette maison pour ce bon usage, et de partager avec la ville les frais de premier établissement ;

entreprise charitable, qui certainement finira par rendre à ceux qui l'ont faite dans un si noble but, le capital qu'ils ont avancé, et pour revenus les bénédictions de tous les gens de bien.

Après les asiles, les écoles de pauvres. J'ai prié M. Delprat et M. de Mackay de me faire voir la plus nombreuse et la mieux tenue; ils m'ont conduit dans une école de pauvres de mille enfans.

Cette école se distingue de toutes celles que j'avais rencontrées sur ma route, par cette circonstance qu'elle est établie dans la maison consacrée au bureau de bienfaisance de la ville. C'est là qu'on fabrique en partie et qu'on distribue les secours aux personnes inscrites sur la liste d'indigence, et on se sert de ce ressort pour faire venir les enfans pauvres à l'école; car on supprime les secours à toute famille indigente du quartier qui néglige d'envoyer ses enfans à cette école. L'obligation d'aller à l'école imposée par la loi en Allemagne (*Schulpflichtigkeit*) aux enfans de toutes les conditions, est ici indirectement appliquée aux enfans pauvres, et on ne peut contester l'excellence de cette mesure dans ces limites et pour cette classe de la société. C'est ainsi qu'en France on pourrait commencer; et si dans toutes les grandes villes, les bureaux de bienfaisance avaient la sagesse et le courage de ne plus conseiller seulement, mais d'enjoindre aux familles qu'ils soutiennent, d'envoyer leurs enfans aux asiles et aux écoles gratuites, sans loi et sans bruit, ils feraient en peu d'années aux classes pauvres et à la société toute entière, un bien immense, sans aucune dépense nouvelle.

Quand je suis entré à Rotterdam dans cette maison de charité et d'école : oh ! le bel ensemble que formerait cet établissement, disais-je à mes compagnons, si en même temps il y avait ici une école gardienne gratuite ! Puissent mes paroles porter leurs fruits et donner à la maison de bienfaisance de Rotterdam l'unique mais indispensable complément dont elle a besoin !

Je m'attendais à trouver ici comme à La Haye et à Amsterdam les mille enfans réunis dans une même salle. Mon attente a été heureusement trompée. Les divisions dont se compose cette nombreuse école sont distribuées dans les différens étages, et chaque étage a des salles différentes pour les différentes classes. Le directeur a sous lui plusieurs adjoints et plusieurs aides, et même des

aides apprentis. Ici, comme à Amsterdam, la méthode suivie est l'enseignement simultané, avec quelque mélange d'enseignement mutuel pour la répétition des parties inférieures et matérielles de l'instruction.

Passons maintenant des écoles de pauvres à ces écoles un peu plus relevées, qui ne sont pas tout-à-fait gratuites, et où l'on paie quelque chose, mais peu de chose, ce qui les a fait nommer écoles intermédiaires (*Tuschen-schoole*). En général, ces écoles sont livrées en Hollande à l'industrie particulière, et presque partout ce sont des écoles privées. Rien de mieux en théorie que cette distribution de l'instruction primaire; dans la pratique voici les conséquences qu'elle devait amener et que le temps n'a pas tardé à faire paraître. Les écoles de pauvres n'étant pas seulement entretenues, mais instituées et gouvernées par l'autorité publique, leurs réglemens étaient faits par des hommes versés dans ces matières; ces réglemens étaient strictement exécutés; les maîtres étaient formés dans les écoles normales, les méthodes rigoureusement surveillées, la discipline excellente, les études bornées, mais solides; les écoles de pauvres devinrent donc bientôt en plusieurs endroits supérieures aux écoles payantes dont l'industrie privée s'était chargée. De là le grave désordre d'enfans de la classe moyenne moins bien élevés que ceux de la classe indigente, et ce désordre pouvait à la longue amener une véritable perturbation sociale. On reconnut la nécessité d'aller au-devant de ce danger, et plusieurs villes fondèrent des écoles intermédiaires publiques et payantes. La ville de Rotterdam a deux écoles de ce genre, indépendamment de celles que la concurrence privée avait établies. D'abord il y a entre ces différentes écoles une émulation qui tourne au profit de toutes; ensuite, et c'est là le point essentiel, des familles qui ne sont point assez indigentes, ou qui, dans leur indigence, ont trop d'amour-propre pour envoyer leurs enfans aux écoles des pauvres, sans pouvoir atteindre au prix assez élevé de la plupart des écoles privées, trouvent dans ces écoles publiques à bon marché ce qui convient à la fois à leurs sentimens et à leur position. Ainsi la ville de Rotterdam rend un service important à une partie très intéressante de la classe moyenne; et ce service, elle a pu le rendre sans autre dépense qu'une avance de fonds qu'elle n'a pas tardé à recouvrer par le rapide succès de ces deux nouvelles institutions. J'ai entre

les mains le compte de leurs dépenses et de leurs recettes pour l'année 1835, et ce compte donne un excédant de recette que la ville a appliqué à la salle d'asile que nous venons de décrire.

Voici les dépenses des deux écoles réunies :

1° Traitement des deux instituteurs en chef à 1,400 florins pour chacun. . . . . Plus pour indemnité de logement, à 200 florins pour chacun...		fl. 3,200 »
2° Traitemens des sous-maîtres au maximum de fl. 350. Salaires et encouragemens aux apprentis sous-maîtres. École n° 1.	fl. 753 »	fl. 1,788 75
École n° 2.	1,035 75	
3° Deux maîtresses de couture pour les filles des deux écoles.		» 402 »
4° Papier, livres, encre, plumes, ardoises, pour les deux écoles.		» 614 31
5° Chauffage, éclairage, pour les deux écoles. Le local est fourni et entretenu par la ville. (Mémoire.)		» 398 30
Total des dépenses. . .		fl. 6,403 36

Ou environ 12,900 francs.

La recette se compose du paiement de 20 cents, argent de Hollande, par semaine et par élève. Elle a produit :

1° Pour l'école n° 1, fréquentée par environ quatre cents enfans.	fl. 3,000 90	fl. 3,044 90
Pour la classe de couture, le soir pendant six mois, cette classe n'existant que depuis le 1er juillet.	» 44 »	
2° Pour l'école n° 2, fréquentée par environ quatre cent quatre-vingts enfans. . .	fl. 3,926 40	fl. 4,156 60
Pour la classe de couture, établie près de l'école n° 2 depuis le 1er janvier 1835, à 5 cents par semaine.	230 20	
Total de la recette pour les deux écoles. . .		fl. 7,201 50

Ou environ 14,500 francs.

La dépense étant de. . .	fl. 6,403 36
L'excédant de recette est de. . .	fl. 798 14

Voilà donc deux écoles contenant près de 900 enfans avec dix ou douze maîtres, sous-maîtres et aides, et deux sous-maîtresses qui ne coûtent absolument rien à la ville, et qui se soutiennent et fleurissent à l'aide d'une rétribution hebdomadaire de 20 cents de Hollande ou 40 centimes de France. Encore quand deux enfans de la même famille fréquentent l'école, ces deux enfans ne paient chacun que 15 cents (30 centimes), et quand il y en a trois de la même famille, chacun ne paie que 10 cents (20 centimes). Les filles de la division supérieure reçoivent le soir une instruction particulière pour les ouvrages de main, couture, etc., et elles ne paient de plus pour cette instruction que 5 cents (10 centimes). Cette rétribution est bien modique. Il n'y a pas une famille au-dessus de la classe tout-à-fait indigente, à laquelle sont réservées les écoles de pauvres, qui ne puisse payer une trentaine de sous par mois, surtout quand on laisse la faculté de payer par semaine, et même dans certaines villes, à Leyde, par exemple, de payer par jour, ce qui réduit la dépense à presque rien. Et pourtant cette petite dépense est une satisfaction pour l'amour-propre des parens; elle attache les enfans à l'école et garantit leur assiduité, car on veut profiter pour son argent; et en même temps en défrayant l'instruction de la classe moyenne, elle permet à la ville de concentrer ses dépenses sur l'instruction de la classe qui ne peut absolument rien payer et envers laquelle dans ce cas l'instruction gratuite est une dette sacrée. En multipliant inconsidérément les écoles primaires gratuites, on accable les communes de dépenses qui s'accroissent sans cesse et qui peu à peu épuisent et lassent la charité. La charité bien entendue consiste à donner pour rien à ceux qui n'ont rien, et à donner à bon marché à ceux qui ont quelque chose. A Paris, toutes les écoles communales sont gratuites, et il n'y a pas une seule école primaire publique où l'on paie, tandis que les écoles privées, dont la rétribution est la plus modique, coûtent près de 5 francs par mois, de sorte qu'il n'y a aucun degré intermédiaire entre le gratuit et un prix qui est déjà assez considérable. Un ouvrier qui a plusieurs enfans ne peut guère les envoyer à l'école privée, et il éprouve quelque honte à les envoyer à l'école gratuite, et à se mettre sur la liste officielle des indigens. N'oubliez pas encore cette considération : tous ces maîtres d'écoles gratuites qui ne demandent pas un centime à leurs élèves, n'ont d'autre revenu que

leur traitement. Ce traitement a été porté de 12 à 1800 francs. C'est beaucoup pour la ville, c'est trop peu pour le maître et sa famille; tandis que le maître de l'école privée gagne bien davantage, et voit son revenu s'accroître avec son habileté et son activité. On pourrait à moins de frais faire plus de bien encore par un système d'écoles publiques mieux appropriées aux divers besoins de la population. Nous avons assez d'écoles communales gratuites; car plusieurs, malgré le talent des maîtres, ont un petit nombre d'élèves. Or, sans vouloir 1,000 enfans dans chaque école de pauvres, il en faut bien à peu près 300; et quelques écoles de ce genre peuvent suffire à chaque arrondissement, si on n'admet dans ces écoles que ceux qui doivent y entrer, c'est-à-dire les véritables pauvres dont la liste est à peu près complète dans les bureaux de bienfaisance. Et ici, sans engager l'opinion d'autrui, qu'il me soit permis d'exprimer toute ma pensée. A Dieu ne plaise que jamais je puisse songer à exclure personne de l'éducation populaire! Loin de là, je ne cesserai d'appeler à cette noble tâche tous les gens de bien, tous les hommes éclairés, sans aucune acception ni de cultes ni de méthodes; mais, je l'avoue à mes risques et périls, c'est surtout aux frères de la doctrine chrétienne qu'il me paraîtrait convenable de confier les écoles communales absolument gratuites, comme c'est surtout aux sœurs de la charité que nous confions le soin des malades dans les hospices. D'abord c'est au service du peuple que les statuts des frères les consacrent. Ensuite, par un retour bien naturel, le peuple les aime. Le peuple est fier, il ne veut pas qu'on le méprise, et, avec les meilleures intentions du monde, on peut avoir l'air de le mépriser, pour peu qu'on ait des façons trop élégantes. Les frères ne nous méprisent pas, dit le peuple. La tournure un peu lourde et commune de ces bons frères qui les expose à quelques railleries; leur humilité, leur patience, surtout leur pauvreté et leur absolu désintéressement, car ils ne possèdent rien en propre, les rapprochent et les font bien venir du peuple au milieu duquel ils vivent. Le peuple et l'enfance demandent une patience sans bornes. Qui n'est pas doué d'une telle patience, ne doit pas songer à être maître d'école. Enfin, par leurs statuts, les frères enseignent gratuitement : il leur est interdit de rien demander aux enfans, et ils se contentent de très peu de chose pour eux-mêmes et pour leurs

écoles. Voilà des gens qui semblent faits tout exprès pour l'instruction primaire gratuite. Il serait donc assez raisonnable de leur confier les écoles de pauvres, puisqu'ils ne peuvent pas en diriger d'autres. Mais à côté de ces écoles de pauvres, il faudrait en même temps dans chaque arrondissement un nombre à peu près égal d'écoles primaires publiques et payantes : celles-là on les confierait à des instituteurs laïques qui, avec leur traitement fixe, trouveraient dans la modique rétribution imposée aux élèves, un éventuel proportionné à leur zèle et à leurs succès. Ces instituteurs, la plupart du temps pères de famille, auraient ainsi une assez bonne condition, et la ville posséderait des écoles publiques payantes qui deviendraient le modèle des écoles particulières, même d'un prix beaucoup plus élevé. Enfin au-dessus de ces écoles publiques élémentaires où l'on paierait quelque chose, placez dans chaque arrondissement, sous le nom d'école intermédiaire ou d'école moyenne, ou sous quelque autre meilleur, une école primaire supérieure où l'on paierait un peu cher, pour cette partie de la population marchande et commerçante qui est à son aise et qui ne va pas et ne doit pas aller au collége apprendre des langues savantes qui ne lui serviraient à rien. Toutes ces écoles, loin de coûter à la ville, lui deviendraient, à l'aide d'une rétribution convenable, une source de profits, et ces profits, elle pourrait les faire servir à l'entretien des salles d'asile et des écoles de pauvres. Dans un pareil système, qui est tout-à-fait selon l'esprit de la loi, la ville aurait bien des charges encore, mais elle en aurait beaucoup moins, et toutes ses dépenses auraient des résultats immédiatement utiles. Mais de Paris revenons à Rotterdam.

J'ai vu encore à Rotterdam un établissement de charité trop curieux en lui-même, et où l'instruction primaire joue un trop grand rôle pour que je ne lui consacre pas quelques mots : je veux parler de la maison centrale de correction pour les jeunes garçons. Je donnerai une idée suffisante de l'excellent régime des prisons en Hollande, en disant que les maisons centrales de détention y sont divisées en deux classes, les unes pour les jeunes gens au-dessous de dix-huit ou vingt ans, et qui, par conséquent, sont purement correctionnelles, les autres pour l'âge avancé et pour les criminels. La maison centrale de correction pour la jeunesse était établie à Rotterdam. Jusqu'ici elle recevait des jeunes

détenus de l'un et de l'autre sexe : ils étaient séparés de la manière la plus sévère dans les cours, au réfectoire même ; ils avaient des écoles distinctes. Malgré tout cela, l'expérience a démontré la nécessité de les séparer plus fortement encore et d'avoir une maison centrale de correction pour les garçons et une autre pour les filles. Celle des filles est à Amsterdam; celle des garçons à Rotterdam. J'ai fait de celle-ci l'inspection la plus détaillée. On ne s'y propose pas seulement de tenir les jeunes gens soumis et inoffensifs pendant le temps de leur détention : on s'y propose de les améliorer. L'incarcération et la rudesse du régime est le juste châtiment du délit; car, d'abord et avant tout, il faut qu'il y ait châtiment. Mais le châtiment ne serait point approprié à sa fin s'il n'était un moyen d'amélioration, et la maison s'efforce de mériter son titre de maison de correction. On agit sur les jeunes détenus par l'ensemble du régime de la prison : 1° par la discipline destinée à leur rendre le sentiment de l'ordre et de l'autorité ; 2° par le travail auquel ils sont assujétis, et il y a à cet effet plusieurs ateliers. La tenue de la maison est militaire : tous les employés ont un uniforme et une attitude grave et décente qui est déjà un excellent enseignement. La nourriture est saine, mais presque grossière, et cela est juste. Chaque détenu n'a pas une cellule, mais chaque dortoir ne contient qu'un assez petit nombre de lits, et chacun de ces lits est un hamac. Tout cela m'a paru très propre et très convenablement disposé. J'aurais souhaité, pour mieux voir, les yeux de notre honorable confrère, M. Bérenger, et ses lumières pour interroger mes conducteurs. Du moins suis-je un juge compétent de l'école qui est annexée à cette maison. C'est ici qu'est le principal ressort de la correction. Cette école est composée d'une soixantaine de jeunes détenus, tous habillés uniformément d'un pantalon et d'une veste de toile propre, mais grossière. J'ai été frappé des progrès qu'attestaient les cahiers d'écriture, souvent après très peu de temps d'école. J'ai surtout été satisfait des chants que j'ai entendus. Mais il ne faut pas oublier que ce n'est pas l'esprit qui manquait à ces jeunes gens. Le maître est lui-même un jeune homme plein de gravité et de douceur, qui est comme le père de ses élèves. On lui avait proposé de lui adjoindre un des gardiens de la maison pour maintenir l'ordre; il n'en a pas voulu, par cette raison qu'il aurait l'air d'avoir peur,

et seul il suffit à toute son école. Il consacre sa vie à cette sainte mission; il connaît individuellement chacun de ses élèves, et il s'applique à gagner leur confiance. Il peut donc les suivre, et il les suit en effet au dehors de la maison. C'est sur sa recommandation qu'on les place, et il entretient une correspondance régulière avec chacun d'eux. Mais pour qu'un tel gouvernement soit possible, il ne faut pas qu'il y ait dans l'école un trop grand nombre d'enfans; car alors tout ce que peut faire un seul homme, c'est de les enseigner de son mieux, tant qu'ils sont entre ses mains : il lui est impossible de suivre dans la vie des milliers d'élèves. Quand donc, dans un semblable établissement, il y a beaucoup de jeunes détenus, il faut soigneusement les diviser, et les confier, par divisions de cinquante à soixante au plus, à un seul maître auquel on doit expressément imposer, non-seulement le soin de l'enseignement, mais celui de l'éducation, et non-seulement la responsabilité du présent, mais la surveillance de l'avenir.

Je m'étonnais que l'unique maison centrale de détention pour les jeunes garçons, dans toute la Hollande, ne contînt que soixante à quatre-vingts détenus sur une population de deux millions d'habitans; mais, pour trouver l'explication de ce phénomène, je n'avais qu'à songer à ces excellentes écoles de pauvres que j'avais partout rencontrées. Les dépenses des villes pour ces écoles produisent donc ce résultat, qu'il y a moins de délits et de crimes, et, par conséquent, elles diminuent les dépenses pour la police, la répression et la correction. A Rotterdam, ville de commerce de près de cent mille ames, toute remplie de marchandises, et où la multiplicité des canaux et des ponts rend les vols et même les crimes si faciles, les vols sont rares, et ceux par effraction et accompagnés de violence le sont tellement, que nos conducteurs m'ont affirmé qu'il leur serait mal aisé de s'en rappeler quelques-uns. J'admire avec douleur le zèle inconséquent de certains philanthropes, et même de certains gouvernemens qui s'occupent avec tant de soin des prisons et négligent les écoles! Ils laissent se former le crime et s'enraciner les vicieuses habitudes dans l'absence de toute culture et de toute éducation pendant l'enfance; et quand le crime est formé, quand il est robuste et vivace, ils entreprennent de se mesurer avec lui; ils essaient ou de le terrasser par la terreur et le châtiment, ou de le séduire, en quelque sorte, par

des douceurs et des caresses. On s'épuise en efforts d'esprit et en dépenses, et on s'étonne quand tout cela est inutile: c'est que tout cela est un contresens. Corriger importe sans doute, mais prévenir importe encore plus. Il faut déposer d'abord dans le cœur de l'enfant des semences de morale et de piété, pour les retrouver un jour et pouvoir les développer dans le sein de l'homme que de fatales circonstances amènent sous la main de la justice. L'éducation du peuple est le fondement nécessaire de tout bon régime des prisons. Les maisons de correction ne sont pas faites pour changer des monstres en hommes, mais pour rappeler à des hommes égarés les principes qu'on leur a enseignés et inculqués autrefois, et qu'eux-mêmes ont suivis et pratiqués quelque temps dans les asiles où s'est écoulée leur enfance, avant que la passion, la misère, le mauvais exemple et les hasards de la vie les eussent emportés hors des sentiers de la règle et de l'ordre. Corriger, c'est d'abord exciter le remords et réveiller la conscience; mais comment ranimer une voix qui ne s'est jamais fait entendre? comment rappeler un langage à qui ne l'a jamais su et n'a pas même eu à le désapprendre? Si démontrer suppose des principes dont on convient, corriger suppose aussi une règle reconnue, une notion quelconque d'obligation et de devoir, un sentiment effacé, mais non pas détruit, du bien et du mal, et quelques bonnes habitudes antérieures qu'il s'agit de faire revivre par un régime approprié, et de faire triompher peu à peu d'autres habitudes survenues plus tard au préjudice des premières. J'approuve donc et je bénis de tout mon cœur les écoles de correction, mais je les considère comme à peu près condamnées à demeurer infructueuses, tant qu'elles ne s'appuieront pas sur des écoles du peuple universellement répandues, obligatoirement suivies, et dans lesquelles l'instruction ne sera qu'un des moyens de l'éducation.

Pendant le peu de temps que je suis resté à Rotterdam, les journées étaient employées comme je viens de le dire, et je passais les soirées chez M. Delprat et chez M. de Mackay, à causer ensemble de tout ce que nous avions vu pendant le jour. Nous étions peu nombreux, cinq personnes seulement, tous amis passionnés de l'éducation du peuple, nous communiquant avec une entière confiance toutes nos réflexions, moi, surtout, interrogeant sans cesse la longue expérience de deux hommes d'école consommés,

tels que MM. Delprat et Schreuder, eux satisfaisant à toutes mes questions avec une connaissance profonde de ces matières, avec une patience et un empressement dont la source était moins encore leur parfaite obligeance envers un étranger, que leur amour sans bornes de la cause sacrée que nous servions tous. M. Delprat et M. de Mackay demeurent, l'un et l'autre, sur un de ces beaux quais de Rotterdam d'où l'on aperçoit la Meuse, aussi vaste à cet endroit qu'un bras de mer. Une lune magnifique se jouait sur ces eaux tremblantes que l'ombre de la nuit, dérobant l'aspect de la rive opposée, rendait seules visibles. La ville dormait en silence; et, de l'embrasure de la fenêtre auprès de laquelle j'étais assis, je passais tour à tour du charme de ce paisible spectacle à celui d'une conversation doucement animée, sur le plus grand sujet que des hommes sages puissent proposer à leurs méditations, l'éducation de leurs semblables. La pensée de M. Cuvier, qui, il y a vingt-cinq années, m'avait précédé dans le même pays et dans les mêmes recherches, toujours présente à mon esprit, mais plus vive encore en ce moment, donnait pour moi un caractère presque solennel à ces conversations, les dernières que je devais avoir en Hollande, et où j'essayais de compléter mes informations et d'achever la connaissance que ce voyage avait pu me donner de l'instruction publique, et surtout de l'instruction primaire, dans un pays où elle est portée à une si grande perfection. C'étaient, en quelque sorte, de réciproques adieux entre la Hollande et moi : ils m'ont laissé un ineffaçable souvenir.

VICTOR COUSIN.

Littérature Catholique.

HISTOIRE DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE,
PAR M. DE MONTALEMBERT.

LA DOULOUREUSE PASSION DE JÉSUS-CHRIST,
PAR LA SŒUR EMMERICH (1).

Je ne sais si notre temps sera aussi fondateur et créateur qu'on a pu, à certains momens, l'espérer sans trop d'invraisemblance. Mais à coup sûr (ce qui d'ailleurs n'est pas une incompatibilité avec la force de création) il est un temps de *renaissance* par l'étude et par l'entente intelligente de ce qui a précédé. M. Ampère, dans son cours d'ouverture du dernier mois, reprenant l'histoire des lettres en France à l'époque de Charlemagne, distinguait, avec cette vue lumineuse et ingénieuse qu'on lui connaît, trois renaissances, en quelque sorte graduelles : celle de Charlemagne, celle du XIIe siècle, et celle enfin des XVe et XVIe, qu'on est habitué à désigner particulièrement sous ce nom. On peut dire qu'après le règne plus régulier et composé des XVIIe et XVIIIe siècles, nous sommes revenus, retombés, à quelques égards, dans un état analogue à celui du XVIe, pour la confusion, la multiplicité. Nous sommes une sorte d'époque de renaissance aussi, avec tout ce que cette situation entraîne, à ses retours, de mêlé, de diffus, de riche peut-être.

(1) Librairie de Debécourt, rue des Saints-Pères, 69.

Cette renaissance, qui n'a plus à s'appliquer à la lettre de l'antiquité, va au fond, à l'esprit des temps, remonte plus haut que la Grèce, ne s'arrête plus à la décadence de Rome : en particulier, elle a pour objet le moyen-âge, toute cette époque dont l'oubli et le rejet avaient été une condition de la renaissance aux XVe et XVIe siècles. Nous voilà donc embrassant, par l'esprit et par l'étude, toute la série des âges qui ont précédé, nous faisant miroir le plus étendu et le plus varié qu'il est possible, reproduisant chaque chose à sa manière et à la nôtre; une époque alexandrine et trajane au complet; une espèce de musée de Versailles où tout a place, depuis les groupes mythologiques d'Apollon et de Latone jusqu'au bon maréchal de Champagne et à Boucicault; une renaissance, encore un coup, par tous les points et sur tous les bords.

Et ceci ne laisse pas d'être une originalité qui aurait bien son prix, et qu'il ne faudrait pas trop mépriser, à défaut d'autres. Je me figure quelquefois le jeune siècle comme un aventureux jeune homme qui s'est mis en route de bonne heure pour faire son tour du monde, pour y bâtir un temple de Delphes ou une cathédrale de Reims incomparables. Seulement il veut choisir l'emplacement le plus beau; il veut tout voir auparavant, afin, plus tard, de tout surpasser. Il va donc, regarde, apprend, étudie, fait des plans de temple et les défait, et marque, le long du chemin, tous les marbres les plus précieux qui lui doivent servir. Hélas! le temps se passe, des difficultés surviennent, des troubles à l'intérieur du pays; et puis, la diffusion de l'esprit nuit à l'œuvre, la science opprime un peu le nerf de l'art. Bref, le jeune siècle, déjà un peu vieilli, s'en revient, rapportant..... quoi? des échantillons de tous ces beaux marbres qu'il a vus, des plans, des *fac-simile* de toutes ces belles cathédrales qu'il voulait surpasser, et il forme un cabinet de dessins parfaits, de reliefs d'ivoire, ou encore un cabinet de minéralogie, d'où il résulte aussi toutes sortes de lumières. Eh bien! n'y a-t-il pas là un trésor, ce trésor même de la fable de La Fontaine, que recommandait le père mourant à ses fils? Le trésor, c'est que le champ ait été en tous sens labouré. Mais il y a plus. M. Cousin a très bien remarqué, dans sa préface du *Sic et non*, que le propre de la renaissance du XIIe siècle avait été, pour la philosophie, d'être excitée déjà suffisamment, et non opprimée encore, comme le XVIe, par l'antiquité. Cela eut lieu aussi pour

l'art chez Dante. Laissant aux futurs génies de nos temps le souci de se tirer à leur tour, par un coup d'aile sublime, de tant d'études croissantes et de tout ce fardeau du passé, et en prenant les choses comme elles se présentent aujourd'hui, notons déjà le bienfait. Ce n'est pas une étude morte et purement savante, que celle à laquelle notre époque s'est vouée. Elle a de toutes choses l'étude colorée et vivifiée, l'intelligence et l'amour. Elle l'a d'elle-même d'abord; car, comme elle n'omet rien dans son regard, elle ne saurait s'omettre, elle aussi, la première, dans cette analyse et cet amour. Elle est donc lyrique, non plus primitivement lyrique comme Alcman et Alcée; mais avec réflexion, comme René, Byron, Lamartine. Et puis elle est essentiellement historique, soit comme Walter Scott dans l'art encore, soit comme tant d'historiens que chacun nomme, dans l'histoire pure et sévère. Ainsi, poésie lyrique personnelle et esprit des temps! A travers toute la bagarre de fabrique littéraire qui, par momens, rompt la vue; au milieu de toute cette boue fréquente, hideuse, qui nous éclabousse les pieds, et que l'avenir, j'espère, ne verra pas, voilà des signes originaux qui distingueront peut-être assez noblement ce siècle, si préoccupé entre tous de son ambitieuse destinée.

L'*Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie*, par M. de Montalembert, provoque bien naturellement ces considérations : c'est une légende exacte de sainteté, une pièce d'onction et d'art du moyen-âge, écrite en toute science et bonne foi par un homme de nos jours. Au commencement du siècle, l'art allemand du moyen-âge fut en quelque sorte découvert, éclairé, restitué, grace à de beaux travaux d'archéologie auxquels les frères Boisserée de Cologne attachèrent leur nom. L'école catholique allemande se fonda successivement dans la philosophie, la poésie, la peinture. Stolberg, Frédéric Schlegel, Novalis, Gœrrès, Brentano, Overbeck, etc., etc., forment déjà une chaîne assez complète et brillante. Munich est devenu le principal centre de cette influence. M. de Montalembert s'y rapporte par cette œuvre. Très jeune, plein de foi, d'abord un des collaborateurs de *l'Avenir*, et disciple de M. de La Mennais, après s'être dévoué avec noblesse, puis s'être séparé avec simplicité, il alla passer deux ans de réflexion, de douleur et d'étude en Allemagne. Il faut, dans son introduction, l'entendre raconter lui-même comment, en arrivant à Marbourg, il vit l'église gothique

dédiée à sainte Élisabeth, l'admira, s'enquit de la sainte, s'éprit envers elle de tendresse pieuse, et résolut d'écrire sa vie. Ainsi, Guido Gœrrès a écrit la vie de Jeanne d'Arc. Le souvenir d'une sœur de ce nom d'Élisabeth, morte à quinze ans, s'y mêla par une religion touchante. Dès ce moment, études, voyages sur les traces de la sainte, manuscrits à consulter, renseignemens et traditions populaires à recueillir, l'auteur fervent ne négligea rien; il embrassa cette chère mémoire; il se fit le desservant, après des âges, de cette gloire séraphique oubliée. Il voulut en elle relever aux regards l'exemple adorable de ces figures accomplies du XIIIe siècle, grandes et humbles, et la placer dans une perspective heureuse entre saint François d'Assise et saint Louis. Il suffit de jeter les yeux sur le magnifique volume, sur le luxe typographique et l'étendue des pages, sur les dessins qu'il renferme, pour voir que l'intention de l'auteur a été complète, qu'il n'a rien ménagé à son offrande, et qu'il a voulu que le beau, en cette image, ne fût pas séparable du saint.

L'ouvrage s'ouvre par une introduction majestueuse sur le XIIIe siècle, apogée du développement catholique : avant d'en venir à étudier et à démontrer la chapelle et la châsse de la sainte, le pélerin croyant s'arrête devant l'Église tout entière pour la contempler. Ce tableau a de la grandeur et de la solennité en ce qui regarde les figures d'Innocent III, de Grégoire IX et de l'empereur Frédéric II; il a de la beauté et de la grace en ce qui touche saint Louis, saint François d'Assise, le culte de la Vierge alors dans toute sa fleur, les épopées chevaleresques et religieuses dans leur premier et chaste épanouissement. Pourtant, je ne me permettrai ni de l'accepter ni de le contredire sous le point de vue de la vérité historique. Pour le contredire, il faudrait avoir étudié de très près et aux sources, seule manière en pareil cas d'avoir conviction et de se sentir autorité. Bien des opinions considérables sont différentes de celles de l'auteur sur l'aspect de ces guerres entre le sacerdoce et l'empire, entre Simon de Montfort et les Albigeois. Son opinion, à lui, est dominée et, en quelque sorte, donnée par sa croyance. L'étude, qui vient à l'appui, a pu vérifier pour lui cette opinion, mais elle n'a pas contribué seule à la faire naître. C'est un inconvénient dans la science de l'histoire. J'aimerais assez, si c'était possible, qu'on fît pour l'étude de l'histoire ce que Des-

cartes a tenté de faire pour l'étude de soi-même, *table rase* de ses opinions antérieures. L'effort seul, fût-il incomplet, deviendrait une garantie de prudence. Mais l'esprit, je le sais, qu'une foi absolue possède, mourrait plutôt que de s'en laisser un instant séparer. Au reste, dans une introduction comme celle-ci, l'inconvénient n'existe pas : ces tableaux généraux ont besoin d'une perspective; celle que l'auteur trouvait tout naturellement tracée et éclairée par sa foi, était la plus magnifique qu'il pût offrir.

En commençant l'histoire de sa *chère sainte*, comme il dit, M. de Montalembert s'est fait écrivain légendaire, et, durant tout le cours du récit, il est resté fidèle à ce rôle qu'il n'interrompt que rarement par des retours sur nos temps mauvais, retours inspirés toujours de l'onction et des larmes du passé, ou ranimés d'une espérance immortelle. Dans l'histoire de cette sainte, morte à vingt-quatre ans, fille de rois, mariée enfant au jeune landgrave de Thuringe et de Hesse qu'elle appelle jusqu'au bout du nom de frère, et qui la nomme sœur, bientôt veuve par la mort de l'époux parti à la croisade, persécutée, chassée par ses beaux-frères, puis retirée à Marbourg au sein de l'oraison, de l'aumône, et mourant sous l'habit de saint François; dans cette histoire si fidèlement rassemblée et réédifiée, ce qui brille, comme l'a remarqué l'auteur, c'est surtout la pureté matinale, la virginité de sentiment, la pudeur dans le mariage, toutes les puissances de la foi et de la charité dans la frêle jeunesse. Comme les anges toujours jeunes de visage, cette sainte nous apparaît toujours adolescente. Ces qualités, que l'auteur croit retrouver exprimées jusque dans les formes de l'église dédiée à sainte Elisabeth, il les a lui-même portées dans son récit. Malgré la difficulté d'être vraiment naïf, en sachant si bien ce qu'on veut et ce qu'on fait, il a laissé échapper sur toutes les pages la candeur que sa piété n'a pas perdue, la facilité à l'enthousiasme, le bonheur d'admirer, d'adorer, la docilité, l'élancement, la simplicité de cœur, toutes ces belles qualités du disciple et du jeune homme, si rares de nos jours à rencontrer, si perverties le plus souvent et si exploitées là où elles essaient de naître. Aussi, dès qu'on y entre soi-même avec quelque simplicité, ce long et lent récit prend un grand charme. On assiste à tous ces détails de l'enfance et des fiançailles de la jeune Elisabeth, à ses ruses innocentes parmi ses compagnes pour se mortifier à leur insu et prier, à ses

premières joies si courtes et qu'on sent qui vont s'évanouir : « Ainsi Dieu, dit l'auteur, donne à sa créature cette rosée matinale, pour qu'elle sache résister ensuite au poids et à la chaleur du jour. » — « Elisabeth, raconte-t-il plus tard en un endroit, aimait à porter « elle-même aux pauvres, à la dérobée, non-seulement l'argent, « mais encore les vivres et les autres objets qu'elle leur destinait. « Elle cheminait, ainsi chargée, par les sentiers escarpés et détour- « nés qui conduisaient de son château à la ville et aux chaumières « des vallées voisines. Un jour qu'elle descendait, accompagnée « d'une de ses suivantes favorites, par un petit sentier très rude « que l'on montre encore, portant dans les pans de son manteau du « pain, de la viande, des œufs et d'autres mets pour les distribuer « aux pauvres, elle se trouva tout à coup en face de son mari qui « revenait de la chasse. Etonné de la voir ainsi ployant sous le poids « de son fardeau, il lui dit : « Voyons ce que vous portez ; » et en « même temps ouvrit, malgré elle, le manteau qu'elle serrait, tout « effrayée, contre sa poitrine ; mais il n'y avait plus que des roses « blanches et rouges, les plus belles qu'il eût vues de sa vie ; cela « le surprit d'autant plus que ce n'était plus la saison des fleurs. « Voyant le trouble d'Elisabeth, il voulut la rassurer par ses ca- « resses, mais s'arrêta tout à coup en voyant apparaître sur sa « tête une image lumineuse en forme de crucifix. Il lui dit alors de « continuer son chemin sans s'inquiéter de lui, et remonta lui- « même à la Wartbourg, en méditant avec recueillement sur ce « que Dieu faisait d'elle, et emportant avec lui une de ces roses « merveilleuses qu'il garda toute sa vie. » Ce miracle des roses rend avec suavité le parfum que l'ensemble du livre exhale.

L'auteur d'ordinaire termine ses chapitres par quelque invocatation élevée, quelque réflexion affectueuse, sur le *don des larmes* qu'on avait en ces temps, et qui semble de jour en jour tarir, sur les mariages chrétiens à la fois si passionnés et si chastes, et dont celui d'Élisabeth et du landgrave est comme un type accompli; sur ce que le souvenir de Luther, au château même de la Wartbourg, a détrôné celui de l'humble Élisabeth, dont le nom toutefois est resté à une fleur des champs. Ces fins de chapitres sont charmantes d'accent et comme harmonieuses, relevées d'une poésie toujours née du cœur.

Pourtant, en avançant dans la vie, même dans une vie qui doit

se clore à vingt-quatre ans, la lutte devient plus sombre, les graces du début se décolorent, le mal qu'il faut combattre apparaît et fait tache sur les devans du tableau. Élisabeth, après la mort de son époux, est chassée, persécutée, honnie. Il faut bien se figurer ceci pour être dans le vrai de la réalité historique : de tout temps, les facultés diverses de l'esprit humain ont été représentées au complet, bien qu'en des proportions variables, et de même que, dans les plus saintes ames, il y a des momens d'éclipse, de doute, d'angoisse, enfin des combats, de même dans les siècles réputés les plus orthodoxes, le gros bon sens ou la moquerie ont eu leur voix, leurs échos, pour protester contre ce qui semblait une folie sainte. Elisabeth l'éprouva au XIIIe siècle, tout comme au XVIIe, la mère Angélique, quand elle révolta le monde et sa famille par la réforme de son couvent. Ce que les lecteurs mondains diraient de nos jours en lisant le détail des mortifications et de certains excès, un grand nombre des contemporains des personnages le disaient également et presque par les mêmes termes. La meilleure réponse à faire à ces objections dont quelques-unes, il faut l'avouer, n'évitent pas de s'offrir trop naturellement à l'esprit non encore régénéré, c'est qu'avec ces bonnes raisons on n'arriverait jamais à la charité dont les miracles s'enfantent, au contraire, dans cette route escarpée qui, pour ainsi dire, offense. Il y a d'affreux détails dans ce que l'auteur raconte de la charité d'Élisabeth, notamment lorsqu'elle boit cette eau (page 213), pour se punir d'un dégoût. On rencontre de pareils détails dans la vie de presque tous les saints. Moi-même, dans un exemple assez rapproché je trouve que, quand la jeune Angélique entreprit sa réforme à Port-Royal, elle commença par rejeter le linge conformément à la règle, et par garder jour et nuit des vêtemens de laine qui eurent bientôt mille inconvéniens. Mais souvenons-nous que Volney, qui place si haut la propreté dans l'échelle des vertus, était aisément le plus sec et le plus égoïste des hommes. Si pourtant je n'avais affaire chez M. de Montalembert qu'à l'artiste, j'eusse désiré dans son tableau quelque omission sur ces points, ou du moins quelque ombre. Un poète a dit :

La Charité fervente est une mère pure
(Raphaël quelque part sous ces traits la figure) ;
Son œil regarde au loin, et les enfans venus

Contre elle de tous points se pressent froids et nus.
Un de ses bras les tient, l'autre bras en implore;
Elle en cache à son sein, et son œil cherche encore.
Quelques-uns, par derrière, atteignant à ses plis,
Et sentis seulement, sont déjà recueillis.
Jamais, jamais assez, ô sainte Hospitalière!
Mais ce que Raphaël en sa noble manière
Ne dit pas, c'est qu'au cœur elle a souvent son mal
Elle aussi, — quelque plaie à l'aiguillon fatal;
Pourtant, comme à l'insu de la douleur qui creuse,
Chaque orphelin qui vient enlève l'ame heureuse!

Mais cet ulcère que la Charité a quelquefois au sein et que Raphaël n'indique pas, il suffit d'avertir qu'il existe sans qu'il faille pourtant le faire toucher. J'en dirai autant du chapitre de maître Conrad et du détail de ses duretés révoltantes. Ce vilain côté me rappelle le bourreau qui, durant ce noble combat des poètes à la Wartbourg, se tenait, corde en main, pour pendre, séance tenante, le chantre vaincu. L'auteur, s'il n'était qu'artiste, s'il n'avait traité que poétiquement son sujet, aurait pu indiquer plus brièvement ce rôle de maître Conrad, et l'effet céleste du visage et de l'attitude de la sainte, devant nos yeux mortels, y aurait gagné. Mais l'ame, à la fin de ce chapitre, est du moins abondamment rafraîchie et satisfaite par ce baiser d'union que la reine Blanche, la mère de saint Louis, donne à sainte Élisabeth sur le front du jeune fils de celle-ci, qui lui était présenté. La mort de la sainte et ces anges sous forme d'oiseaux qui lui chantent sa délivrance, la canonisation et ses splendeurs, et ses sereins et magnifiques tonnerres, achèvent divinement et glorifient le récit de tant de souffrances, de tant d'humbles vertus. Les reliques de sainte Élisabeth sont dispersées à l'époque de la Réforme, et sa chapelle reste sans honneur; mais son cœur, déposé à Cambrai, va y attendre celui de Fénelon.

Le style de ce livre est grave, nombreux, élevé, élégant; il prend, par momens, avec bonheur, les accens de l'hymne. J'y relève à peine quelques incorrections, quelques locutions impropres qui font tache légère. Ainsi, dans ce style de couleur exacte et simple, le château de la Wartbourg ne devrait jamais être désigné, ce me semble, comme *le centre du mouvement politique et administra-*

tif du pays : je n'aime pas non plus voir sainte Élisabeth *jeter les bases de la vénération dont ces beaux lieux sont entourés*. Je remarque, page 172, deux *elle* qui, ne se rapportant pas à la même personne, font amphibologie; page 190, dans une note, deux *son* rapprochés qui ne se rapportent pas au même objet, et dont l'un est improprement employé. C'est ainsi encore qu'à la page 256 une faute de ce genre se reproduit : « Cette mère dénaturée, au lieu « d'être touchée de tant de générosité, ne songea qu'à spéculer sur « *sa* prolongation.... » Le soin que je mets à signaler en détail ces points inexacts, montre combien ils sont peu nombreux; mais il importe qu'il n'y en ait pas trace dans un si beau et si pur talent d'écrivain.

Un sentiment supérieur à l'idée de louange, et qui se formait en moi à cette lecture, est le respect qu'inspirent de semblables travaux pour la jeune vie, d'ailleurs si ornée, qui s'y consacre avec ardeur. De tels écrits, qui ne sont pas seulement des œuvres d'étude et d'érudition poétique, mais des prières et des actes de piété, portent avec eux leur récompense. L'auteur, nous dit-on, a déjà trouvé la sienne. Pour couronne de ce livre qu'il dédiait à la mémoire de sa sœur, il a rencontré dans un mariage chrétien, par une découverte aussi imprévue que touchante, une noble fleur issue de la tige même d'Élisabeth.

Ce n'est presque pas sortir de ce sujet que d'y joindre quelques mots sur un livre extraordinaire, publié en Allemagne par un poète catholique, M. Clément Brentano, et traduit chez nous par un homme de la même foi et d'un talent bien connu, M. de Cazalès. Les visions de la sœur Emmerich sur la passion de Jésus-Christ semblent, à la lettre, un fragment détaché d'une légende du moyen-âge. Il arrivait fréquemment, en ce temps, que des personnes pieuses, exaltées par l'oraison, par le jeûne, eussent des visions, des communications suivies avec la Vierge ou les saints. Ainsi sainte Élisabeth, dont nous venons de parler, avait, au dire de son biographe, des conversations régulières avec saint Jean l'évangéliste et avec la Vierge, et elle en rendait au réveil un compte exact, qu'on a pu noter. Mais c'était le drame de la passion, dans toutes ses circonstances, qui devenait particulièrement l'objet de ces préoccupations mentales, de ces représentations intérieures. Indépendamment de toute explication surna-

turelle, il y a ici un grand fait psychologique à remarquer : la singulière et puissante *faculté dramatique* que nous possédons tous en dormant, même quand, durant la veille, nous en serions fort dénués. Combien de fois, en rêve, une personne se présente, cause avec nous, trouve ses expressions à merveille comme une ame distincte de nous, nous étonne par ce qu'elle dit, nous apprend souvent un secret graduellement, et nous qui écoutons, nous passons par toutes les alternatives d'attente et de surprise, comme si cela ne s'agitait pas en notre esprit et par notre esprit, auteur du drame !...

C'est cette faculté, chez nous en jeu dans le moindre rêve, qui, chez les saintes du moyen-âge (Brigitte, Élisabeth, etc., etc.), se dirigeant tout-à-fait sur la passion de Jésus-Christ, et peut-être éclairée alors de faveurs singulières, amenait tant de tableaux exacts, vivans, qui la reproduisaient dans des détails infinis.

La sœur Emmerich, née dans l'évêché de Munster en 1774, morte au couvent d'Agnetenberg, à Dulmen, en 1824, est la dernière des saintes ames mystiques qui jouirent de tels spectacles. Fille de paysans, sans éducation, elle ne pouvait composer ses tableaux de mémoire ; sa bonne foi d'ailleurs, sa simplicité parfaite, sa piété ardente, sont attestées par les hommes les plus éclairés qui la visitèrent. Un poète connu, M. Clément Brentano, venu là comme curieux, y est resté comme croyant, et a passé des années à recueillir, presque sous la dictée de l'humble fille, les paroles et descriptions en bas-allemand, qui ne tarissaient pas sur ses lèvres. Un tel livre ne s'analyse point. Depuis la dernière cène de Jésus-Christ avec ses disciples jusqu'après la résurrection, toute la série des évènemens de l'évangile s'y trouve développée, variée, *illustrée,* comme par un témoin oculaire, dans un minutieux et touchant détail de conversation, de localité, de costume. En un mot, c'est à la fois, pour les chrétiens, un admirable exemple de la persistance d'une faculté sainte et d'un don qui semblait retiré au monde ; pour les philosophes un objet d'étonnement sérieux et d'étude sur l'abîme sans cesse rouvert de l'esprit humain ; pour les érudits, la matière la plus riche et la plus complète d'un *mystère,* comme on les jouait au moyen-âge ; pour les poètes et artistes enfin, une suite de cartons retrouvés d'une Passion, selon quelque bon *frère* antérieur à Raphaël. SAINTE-BEUVE.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XXI.

M. JULES JANIN.

LE CHEMIN DE TRAVERSE.

Rien ne réussit comme le succès, a dit M. Janin lui-même; mais il avait mieux fait déjà que de le dire : par son exemple, il l'avait prouvé. Ce mot peut être considéré comme la devise de cette littérature qu'il a engendrée, et qui se groupe aujourd'hui sous sa bannière en phalanges assez épaisses. C'est la seule explication que l'on puisse donner du retentissement de bien des noms à la fortune desquels on serait fort embarrassé de trouver une autre base que ce cercle vicieux.

Le beau et le vrai n'ont pas toujours été les seuls dieux de la littérature. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'on a pu remarquer qu'un culte rival s'élevait à côté du leur, et que certaines dévotions les négligeaient pour se détourner vers un temple sans entrée au grand jour, sans patron avoué et sans frontispice, qui, en attendant sa solennelle dédicace, semblait se mettre comme ce-

lui d'Athènes sous cette invocation : au Dieu inconnu. Désormais voilà le dieu nouveau manifesté, révélé par M. Janin, intronisé en forme sur les autels désertés de nos dieux anciens. Cette petite phrase si leste et si échappée est son évangile; mais c'est un évangile de faux prophète et auquel il ne faut pas se fier. Le succès dont parle M. Janin est une divinité aveugle qui vous élève par caprice et vous précipite de même, qui vous exalte également dans vos défauts et dans vos qualités, c'est-à-dire qui méconnaît également les uns et les autres, et finit toujours en résumé par trahir ceux qui lui ont sacrifié.

Aussi, en admettant avec M. Janin que le hasard, le bonheur, la vogue, tout ce qui constitue ce qu'il appelle le succès, fait d'habitude plus, en moins de temps, pour la fortune d'un écrivain que des titres réels acquis par de suffisantes préparations, je pense qu'il y a, par compensation, du côté de ceux qui choisissent cette dernière voie, sûreté, dignité, liberté. Il y a sûreté à ne pas se reposer sur le hasard d'hier du hasard d'aujourd'hui, sur le succès d'hier du succès d'aujourd'hui. Il y a dignité à ne rien laisser à la faveur et au caprice du public de ce qu'on peut leur enlever. Il y a liberté à ne pas enchaîner son avenir à son passé, son inspiration à des routines qui font fortune, à des rubriques de métier; sa spontanéité à des goûts particuliers dont on s'est fait le complaisant, et dont on épie, sous peine de mort, toutes les exigences.

Mais lorsqu'on s'est laissé engager dans cette voie, c'est déjà un bon signe que de pouvoir reconnaître que l'on s'est trompé. Toutefois, le plus difficile reste encore à faire, c'est de rompre avec ses engagemens, avec ses habitudes d'esprit, avec les douceurs d'une position acquise; c'est d'imposer silence à ces acclamations qui ont fait notre orgueil, de chasser cette clientelle accoutumée qui nous subjugue, mais empêche de venir à nous les suffrages plus délicats et plus réservés. Ce n'est que purifié de ce contact qu'on peut être admis à la libre pratique parmi les gens dont le talent est pris au sérieux.

Il y a long-temps déjà que M. Janin paraît vouloir entrer en quarantaine. M. Janin, supérieur à ses succès et à ses ouvrages, à tel point que souvent il ne peut s'empêcher de se railler agréablement de son public et de lui-même; M. Janin, qui a fait des succès à tant d'autres avec les miettes des siens; M. Janin, qui occupe de

sa personne une position incontestable au faîte de la littérature légère, et qui en occupe tous les étages par ses imitateurs; M. Janin, roi de tous les royaumes qu'on aperçoit de la cime où le succès l'a porté; M. Janin n'est monté si haut que pour reconnaître que le succès l'avait trompé, et qu'il avait beaucoup à monter encore. Que dis-je? Cette cime, ne l'appelle-t-il pas lui-même quelque part un trou? un trou qui lui fournit un sûr abri, à la vérité, et d'où nul ne saurait le débusquer! Mais qu'importe cela, si sa propre humeur le pousse dehors; si son horizon y est trop borné, sa vie gênée et trop à l'étroit; si l'élan de sa pensée y est captif et comprimé? M. Janin est supérieur à son succès; car ce succès, bien qu'inoui et dépassant de beaucoup les limites ordinaires, n'est pas encore complet à ses yeux.

Combien de fois l'auteur des jolies nouvelles, des jolis feuilletons, je dis les plus jolis feuilletons qui se soient faits au XIXe siècle, n'a-t-il pas senti peser sur ses épaules les chaînes de la faveur publique! Combien de fois n'a-t-il pas manifesté l'intention de s'affranchir, de changer de route, de se faire homme nouveau, de revenir au travail sérieux, aux compositions sérieuses! Quel soin ne prend-il pas de mettre en avant ces mots ou d'autres analogues, et de laisser percer le désir qu'il a de les voir désormais faire fidèle compagnie à son nom! Ne le voit-on pas par là pressentir le jugement public, lui insinuer des habitudes, le pousser, le devancer au point de vue nouveau où il veut l'amener, impatient qu'il est de l'y attendre tout seul, incertain qu'il est de l'y voir arriver de lui-même? Combien de fois ses feuilletons, ses préfaces, ne nous ont-ils pas annoncé les efforts sourds et intermittens auxquels il se livre pour prendre une position meilleure! Vous souvient-il du temps où il publiait ses *Œuvres complètes*, ainsi nommées dans l'intention expresse de fermer le cercle qu'il croyait accompli des gaspillages et des frivolités de sa jeunesse, et d'en faire comme un ballot qu'il jetait derrière lui, légèrement marqué de ridicule, afin d'entrer plus libre et plus dégagé dans une phase nouvelle et virile? De tout cela il est bien résulté en pratique quelques tentatives dont les traces se retrouvent çà et là, mais qui n'ont pu aboutir à une transformation du caractère primitif de sa physionomie littéraire. Il a dû rester enfant et enfant gâté malgré lui, frivole malgré lui, objet de mode malgré lui. Il a dû rester tel que

le succès l'avait pris, enrôlé, exploité. Il a dû continuer son rôle de page, de Chérubin, comme il dit encore lui-même, et conserver la livrée et les couleurs du maître qu'il s'était donné.

Il ne faut pas s'y tromper cependant. Cette servitude que M. Janin a bien voulu s'imposer n'est pas une abdication complète de sa personnalité. Les goûts, les inclinations d'esprit qu'il flatte dans son public, sont des goûts et des inclinations qu'il lui a donnés. Il se l'est assimilé avant de se laisser absorber en lui. Son premier essor a été spontané, original, et a ouvert un courant par lequel toute la littérature et toute la critique moyennes ont été saisies et entraînées à sa suite. Une fois à la tête de ce mouvement, son tort a été de ne plus savoir le continuer en le dirigeant, et de s'abandonner indolemment à l'impulsion qui lui venait de l'arrière, et qu'il avait lui-même originairement imprimée. Ainsi poussé, il marche toujours, mais toujours dans le même cercle. Il se meut sur place. Cela a tué son progrès et son originalité actuelle, mais non son originalité primitive.

Au lieu de se renouveler et de se développer continuellement par une incessante élaboration intérieure, il s'est noué dans sa tradition. Au lieu de laisser bouillonner librement jusqu'à la fin, pour des œuvres successives et diverses, la cire si transparente et si ductile de sa pensée, il l'a figée dans une forme déterminée et unique. Mais cette forme, mais cette tradition, lui appartiennent bien en propre. On ne voit pas en effet à qui M. Janin fait suite, ni quel modèle il pourrait copier.

M. Janin occupe dans la littérature une place qui n'est qu'à lui, qui n'a jamais pu être à d'autres que lui. C'est une existence littéraire nouvelle adaptée à un besoin tout nouveau. Quinze ans de paix, après une longue et dévorante agitation, avaient forcé les esprits à se replier sur eux-mêmes, faute de trouver à l'extérieur un aliment à leur activité. Un surcroît d'aisance, résultat de la paix, et d'instruction, résultat de l'aisance, était venu en aide à cette évolution intellectuelle, et en avait étendu les influences sur une plus grande surface. La somme de nos connaissances ne s'était pas accrue; mais le nombre des parties prenantes s'était augmenté, et les besoins de l'esprit, s'ils s'étaient fait sentir à un plus grand nombre, avaient un peu perdu chez ces nouveaux venus de leur délicatesse irritable et raffinée. Nous n'avions plus cette heureuse

sensualité d'esprit qui faisait que nos pères, réunis autour du banquet littéraire auquel ils conviaient toute l'Europe intelligente, s'y perdaient et s'y oubliaient dans une ineffable quiétude, délicieusement chatouillée de jouissances de choix, de voluptés fines, exquises, recherchées, que rehaussaient encore un petit grain de vanité nationale et le sentiment fort innocent d'une supériorité qui n'avait rien d'oppressif. Pour eux, un livre était un aliment substantiel et délicatement apprêté, qui voulait être dégusté, apprécié, savouré longuement. Pour nous, gourmets parvenus et pressés d'affaires, il nous fallait un mets de facile digestion, d'un haut goût plutôt que d'un goût fin, plutôt fait pour exciter notre sensualité et lui donner le change, que pour la satisfaire sans l'éteindre. Dans son bon temps, la littérature française avait accepté un législateur grec. Vêtue à l'antique, elle s'était retranchée sur les cimes de l'Hélicon et du Parnasse, où elle habitait un temple attique d'un goût parfait sans doute, mais inaccessible et fermé à la foule. Elle s'inspirait du silence religieux de ces ombrages privilégiés, et s'abreuvait aux sources poétiques du Permesse et de l'Hippocrène. Mais depuis elle avait été réduite au frac bourgeois; son temple avait été violé, ses mystères divulgués, l'initiation conférée à qui la voulait. Le Permesse et l'Hippocrène, minces filets d'eau, souvent à sec, suffisans pour un collége d'initiés seulement, ne pouvaient plus satisfaire aux exigences nouvelles. Il fallait une littérature à l'usage de tout ce monde de beaux esprits et de grands seigneurs de la veille qui faisaient foule de tous côtés, une littérature coulant toujours à pleins bords, pour que l'on y pût puiser sans effort et sans fatigue. Beaucoup de surface et force jets pour faire coup d'œil ; peu de fond, pour ne pas effrayer ou submerger ces courages novices, voilà ce que notre temps demandait. Eh bien! M. Janin est l'homme qui nous a donné à manger selon notre faim, à boire selon notre soif. M. Janin a été la table constamment servie et couverte à toute heure pour tout le monde. M. Janin, avec sa verve toujours alerte et jaillissante, avec son intarissable flux de style et d'images, a été la fontaine inépuisable où trouvaient à s'apaiser jour et nuit toutes les ardeurs littéraires de la ville.

Assurément, ce succès est original et légitime. Il eut surtout un grand retentissement et d'immenses résultats dans la presse pé-

riodique. C'était là, en effet, le terrain que M. Janin devait choisir comme le plus propre au développement de sa nature. Il est né et il a grandi dans la presse périodique. Il lui doit la fortune de son nom, et il lui a bien rendu ce qu'elle lui a donné. La presse, pour fonder ou rétablir sa propre fortune, a souvent tiré à vue sur ce nom qu'elle avait fait.

Elle lui fut d'abord assez dure. Son entrée dans une carrière où de si heureux succès l'attendaient ne présageait guère les belles chances qui lui étaient réservées. Né en 1804, l'année où commence le siècle, comme il le dit, à Ampuy, sur les bords du Rhône, il vint à Paris à l'âge de quinze ans, pour terminer ses études au collége Louis-le-Grand. Là, nouveau venu, il trouva tout installées sur les bancs des supériorités qui depuis se sont éclipsées devant la sienne; et il ne put parvenir à se faire remarquer que par cette sorte d'intempérance d'imagination dont il lui est resté quelque chose. C'était dès le collége ce même esprit abondant, curieux, superficiel, plein d'abandon et d'inégalités, inconstant, soudain, téméraire, et toujours en haleine. Un jour, il emprunta Montesquieu à un de ses camarades. Le soir il l'avait lu, et il le lui rendit en lui disant : — C'est beau! — C'est là ce qu'il fit au collége. N'est-ce pas un peu là aussi ce qu'il a fait depuis dans le monde?

Ceux qui ont lu son autobiographie dans le premier volume des *Contes nouveaux* savent qu'au sortir de ce collége il alla, lui et une vieille tante, qui, à son départ de la maison paternelle, s'était enfuie pour n'avoir pas à supporter ses adieux, et qui venait maintenant partager avec lui ses derniers jours et ses derniers écus, se loger dans la rue du Dragon, où, après bien des recherches, ils avaient trouvé « un nid assez misérable pour leur pauvreté. » Il y donna à tous venans des leçons de latin, de grec, et peut-être d'autre chose encore. Il y enseigna ce qu'il savait et ce qu'il ne savait pas, plus de ceci que de cela, et il y apprit plus encore qu'il n'enseigna. C'est dans ce *nid* et dans cette occupation que s'étaient écoulées joyeusement ses deux ou trois premières années de jeunesse et d'indépendance. La rencontre qu'il fit un soir à la porte du théâtre Feydeau d'une actrice au bras d'un journaliste, le rendit journaliste lui-même.

C'est ainsi que l'inventeur du feuilleton moderne et du style de

journal fut mis sur la voie de son Amérique, à laquelle il ne songeait pas. Cette Amérique lui rapporta d'abord, tant qu'il fut au *Figaro*, VINGT-CINQ FRANCS PAR MOIS !

Cette anecdote du théâtre Feydeau n'est pas importante seulement par les conséquences qu'elle a eues pour la vie du professeur extra-universitaire de la rue du Dragon, mais aussi parce qu'elle le peint tout entier. C'est bien lui. Une vie et un esprit brusques, sans transitions, imprévus, imprévoyans, résolus; une vie et un esprit de soubresauts et de rencontres.

Du *Figaro* on le voit passer à *la Quotidienne*, qui faillit le lancer à la cour. Pour l'anniversaire du 21 janvier, il avait publié dans ce journal un article qui fit beaucoup d'effet au château. La dauphine le manda près d'elle. Il y courut; on le fit attendre; sa grandeur de cinq minutes commençait à lui sembler de longue durée. Enfin, on parut.

— C'est vous qui êtes l'auteur de cet article?

— Oui, madame.

— Vous pouvez vous vanter de m'avoir bien fait pleurer!

Ce simple mot que la bouche d'une fille de rois avait tenu à faire entendre elle-même, eût été d'un prix sans égal pour un chevalier de *la Quotidienne* de vraie roche. La princesse, croyant sans doute avoir fait assez pour combler la mesure de l'ambition et du bonheur de cet homme, en était restée là. M. Janin, de son côté, ne se figurant pas que la faveur qu'on lui avait faite, en l'appelant aux Tuileries, pût s'arrêter si court, s'ingéniait encore à en imaginer les suites, que son auguste patrone avait disparu. Il comprit enfin qu'entre la petite-fille du saint-roi, la fille du roi-martyr et le feuilletoniste du 21 janvier, il y avait un quiproquo dont tous les deux avaient été dupes, faute d'avoir été expliqués d'avance l'un à l'autre.

La duchesse de Berry, femme d'humeur moins chevaleresque, et sentant moins son vieux temps, ajouta avec une grace aussi exquise, mais moins platonique, aux bontés de Mme la dauphine. M. Janin, à une exposition d'objets d'industrie, se récriait d'admiration devant un déjeuner de porcelaine. La duchesse, qui par hasard arrivait là, l'entendit, le reconnut ou se le fit nommer. Le lendemain matin, le déjeuner était installé sur la table de l'amateur enthousiaste.

Vers cette époque (1829) il se montra dans *la Revue de Paris*, qui se fondait alors et dont il fut un des plus actifs collaborateurs. Son article de début fut *une Nuit dans Alexandrie*, petite nouvelle agréablement contée et d'une piquante conclusion. Il venait de publier *l'Ane mort et la Femme guillotinée*, son premier succès, son premier et son meilleur livre.

J'ai dit plus haut que le succès de M. Janin avait été original; c'est surtout en le comparant avec les autres succès qui se firent jour à la même époque, et en voyant combien il en diffère par son point de départ et ses moyens, que l'on peut s'en convaincre. Il semble que la fortune littéraire de l'auteur de *l'Ane mort*, l'écrivain aux légers et insoucians paradoxes, soit elle-même un paradoxe en action à son origine, et que l'homme ait attaqué la vie à peu près comme l'écrivain attaque ses idées et ses caractères, non pas à contresens tout-à-fait, mais de biais et par le côté qui doit lui offrir le moins de prise.

Le premier tiers de l'année 1829, qui nous donna *l'Ane mort et la Femme guillotinée*, fut aussi pour le mouvement littéraire, qui absorbait alors, dans un sens ou dans un autre, toutes les passions et toutes les forces vives, M. Janin excepté, un instant brillant et décisif. L'agression jusque-là n'avait fait que des reconnaissances et livré que des combats d'avant-garde pour tâter l'ennemi. Le jour de l'engagement général et définitif était arrivé. On vit paraître coup sur coup, en moins de quatre mois, les *Orientales*, *le Dernier jour d'un Condamné*, *Henri III*, les *Poésies de Joseph Delorme*, les *Poèmes* de M. de Vigny, qui renaissaient pour prendre part à la bataille, *la Chronique de Charles IX* de M. Mérimée, *les Études* de M. Deschamps, etc., etc. Tout cela était jeune, bouillant, audacieux jusqu'à la témérité. C'était dans ce groupe irrésistible que devaient se jeter, pour faire leur trouée, toutes les ambitions altérées d'honneurs et de renommée. M. Janin s'y trouva englobé en effet, mais en quelle qualité?

C'étaient des théories qui, soit à l'état d'application, soit à l'état de formules, en venaient aux prises par les mains de ces hommes. La métaphysique de l'art était remuée de fond en comble. M. Hugo, dans la préface de ses *Orientales*, mesurait l'espace à la critique et traçait autour du poète un cercle qu'il interdisait de franchir. Joseph Delorme, s'aidant de la tradition et du sentiment, fondait

le droit de la poésie nouvelle; il opposait le signe sensible et direct au signe indirect, le mot pittoresque au mot abstrait et vaguement sentimental. D'autres se contentaient de pratiquer et de prêcher d'exemple. Tous portaient leur bannière déployée ou non, mais ils ne l'en servaient pas avec moins de vigueur.

L'auteur de *l'Ane mort* arrive au milieu de ce choc d'idées, au milieu d'une mêlée ardente qui divisait toutes les ames et où se forgeaient tous les noms éclatans de l'époque. Il arrive au moment où les esprits entraînés en ligne droite dans des courans d'opinions diverses, se précipitaient, avec une aveugle frénésie de logique, sur les pentes les plus raides et les plus scabreuses des principes absolus. Il a sa fortune à faire, et, pour en finir plus vite, il ne se fait pas emporter par la mêlée, il ne s'aide pas d'un courant ou d'un autre, en s'y jetant à corps perdu. Il rebrousse à la fois contre les partis. Aux vaincus, il dit : Allez-vous-en; les vainqueurs, il les parodie. Et avec cela il réussit.

C'est bien là un succès paradoxal. Quelle formule nouvelle apportait-il à ces esprits préoccupés de formules et d'innovations? Qu'avait-il fait pour avancer une seule des questions qui mettaient alors le feu à toutes les têtes? De quelle idée, de quel principe se faisait-il le représentant?

D'aucune idée, d'aucun principe. Imagination plastique, matérialiste et vagabonde, s'il en fut jamais, il n'était pas homme à s'éprendre de métaphysique ni à prêter serment à des théories. Il n'était le tenant d'aucun principe; il se représentait lui-même et ne représentait que lui. Son livre était son image et ne voulait pas être autre chose. Encore était-ce une image à laquelle il n'eût peut-être pas ressemblé la veille, et qui ne devait plus lui ressembler le lendemain. Il fallait, si on l'aimait, l'aimer pour lui-même, non comme symbole ou comme drapeau. C'était tomber d'un puritanisme idéologique dans une espèce d'idolâtrie. Or cela, ai-je dit, est à remarquer, car M. Janin, parmi les écrivains de cette période, est à peu près le seul qui ait été sur l'instant aimé ainsi, aimé d'une manière complètement désintéressée, aimé sans faire école ou sans suivre une école.

M. Janin, en effet, n'est pas un homme tout d'une pièce, chez qui tout s'enchaîne et s'engendre dans une série homogène de faits rigoureusement déduits les uns des autres; un homme qu'on

puisse suivre les yeux fermés quand on a son point de départ et sa direction. M. Janin n'a ni point de départ ni direction. Il ne marche que par lignes brisées, sans s'inquiéter d'où il part, sans regarder où il va. Son inspiration, c'est l'indépendance, la spontanéité, le caprice. Sa force tient à ce qu'il est tout à la pensée qui vient de le frapper et qu'il se hâte d'exprimer, à ce qu'il est convaincu, pour cinq minutes au moins; son charme tient à ce que, prenant ses convictions pour ce qu'elles sont, il n'en fait pas une chose trop sérieuse; à ce qu'il fait bon marché de lui-même.

Si remarquable que soit sa vie par les variations et le décousu qui la caractérisent, M. Janin n'est cependant pas un homme inconséquent, car il n'a pas de principes; ou qui fasse violence à sa conscience, car il vit si vite et avec tant d'en-train, qu'il arrive toujours avant sa conscience, c'est-à-dire avant la réflexion, et conserve constamment une étape ou deux d'avance sur elle. M. Janin n'a pas son lendemain écrit dans la veille. C'est une pensée, une vie d'à-propos qui s'improvise tous les jours, à tous les instans. Il possède au plus haut degré le sentiment du détail; il a fort peu celui de l'ensemble. Voilà pourquoi, tout en sachant faire une très belle page, il ne sait pas faire un livre; voilà pourquoi il a réussi avec une parodie, et ne pouvait réussir aussi bien par un autre moyen.

Ce qu'il faut dans un livre dont le commencement, le milieu et la fin prétendent à former un tout régulier, c'est que chaque chose ait sa raison et soit à sa place; c'est que les parties soient liées et combinées entre elles, de manière à faire ressortir l'harmonie de l'ensemble, et viennent converger, suivant des courbes différentes, mais nettes, pures et bien proportionnées, vers le but que l'auteur s'est proposé. La parodie, au contraire, est affranchie de ce soin, de ce culte de soi-même. Ce n'est pas d'harmonie, de pureté de lignes, d'ordre ni de continuité, qu'il s'agit dans une caricature. La parodie n'existe pas pour elle-même, ni par elle-même : elle est parasite. Elle n'a pas pour objet le relief de sa propre beauté, mais le relief du ridicule étranger qu'elle veut mettre en vue. Sa beauté à elle, c'est le laid, c'est la difformité qu'elle a empruntée (elle la prête quelquefois) à une création plus noble et plus régulière. Elle vit de caprices et de contrastes grotesques, d'accouplemens contre nature, de déviations et de monstruosités de tout genre. C'est une excentricité qui ne relève d'aucune des

règles qui régissent un état normal ; le champ de l'infini s'ouvre à ses fantaisies; c'est à sa prudence de fixer les limites où elle juge à propos de s'arrêter. C'est affaire de tact et de discernement. Rien n'est là pour la retenir et l'empêcher de se perdre, si elle ne sait se retenir elle-même.

Quand un esprit s'est mis ainsi hors la loi, quand il agit dans la plénitude de ses forces et de son indépendance absolue, il a sans doute à sa disposition des moyens bien plus puissans, une facilité d'exécution bien plus grande. Ce sont des moyens et des facilités que les plus sages redoutent; mais M. Janin, esprit impatient de tout frein, même du frein de son idée qu'il ne peut porter, ni long-temps, ni bien loin ; M. Janin, tel que nous l'avons vu, perdrait tout son nerf, tout son coloris, et ne gagnerait probablement rien en échange, s'il s'astreignait à une sujétion quelconque. Il a d'ailleurs une finesse de sens et une prestesse de style qui le sauvent toujours à temps. Au moment où vous le jugez perdu, vous le voyez revenir radieux comme un enfant qui triomphe des terreurs qu'il a excitées.

Il ne faut donc chercher dans *l'Ane mort* que des tours de force et d'agilité, qui font le plus grand honneur à la plume de l'auteur, mais qui ne témoignent nullement de son aptitude à faire un livre. *L'Ane mort* n'est pas un livre ; c'est une suite d'épisodes dont plusieurs, celui *de la Vertu* entre autres, sont de petits chefs-d'œuvre, mais qui n'ont entre eux aucune liaison nécessaire : ceci soit dit sans idée de blâme aucun et seulement pour caractériser l'ouvrage. Ce qu'on pourrait blâmer, c'est le peu de variété dont l'auteur a usé pour amener ces épisodes. C'est toujours au moyen d'une rencontre qu'il fait dans la rue ou sur les grands chemins. Il rencontre Charlot à la barrière du Combat, où il ne l'attendait pas; il rencontre Henriette dans les champs la première fois, et quatre ou cinq autres fois en d'autres lieux; il rencontre sur la route le vagabond, avec lequel il entame une dissertation philosophique, et qui lui vole son mouchoir en lui donnant une définition, à sa manière, du bonheur et de la vertu ; il rencontre sur la route encore le brigand sicilien qui a été pendu et qui est cuisinier ; il rencontre sur le boulevart l'homme-modèle et le petit Savoyard ; il rencontre, dans une maison dont l'élégance avait arrêté ses regards, la guillotine et la scène amoureuse dont elle est l'instru-

ment et le théâtre, si bien que si une fièvre, une migraine, une entorse eût forcé subitement le narrateur à garder la chambre, ou si seulement il était arrivé cinq minutes plus tard sur un point donné, son histoire était coupée par le milieu et s'arrêtait court, sans pouvoir s'acheminer vers son dénouement. Mais enfin la parodie, comme nous l'avons dit, n'a pas à veiller de si près à son ajustement, et pourvu qu'elle parvienne à en attacher tant bien que mal toutes les pièces, il importe peu que ce soit avec un nœud grossier, fait d'un bout de ficelle ou par une couture serrée et correcte. Cette négligence lui donne même je ne sais quel air de liberté cynique qui, dans une certaine mesure, ne lui messied pas.

M. Janin a certainement fait bonne mesure à cette liberté; mais il sait, à un grain près, quelle est la dose supportable, et jamais il ne la force de ce grain. Il semble qu'il ait emprunté la lanterne de Diogène, non pas pour trouver un homme, mais pour fouiller du regard au fond de la sentine du cœur humain. Il semble que, nous promenant à travers toutes les horreurs et toutes les ignominies du monde physique et du monde moral, il veuille étaler et retourner à nos yeux tout ce qu'elles ont de crudité fétide, profonde et inexplorée; mais au moment où le dégoût va nous faire détourner la tête, sa lampe s'éteint toujours à propos, comme dans le cachot de son Henriette, et par un coup de baguette magique il évoque autour de nous des images fraîches et riantes. Les contrastes vifs, saisissans, multipliés, sont un des moyens qu'il a le plus habilement employés. Des chutes brusques, des conclusions inattendues, des rapprochemens pleins de finesse, d'à-propos et d'impromptu, une grande verve comique, des mots heureux, viennent à chaque instant ouvrir des issues donnant sur quelque côté plaisant ou gracieux de la nature et de la vie humaine, à l'esprit du lecteur oppressé par ce cauchemar factice qu'il se laisse imposer.

Je n'ai rien à dire de *la Confession*, car je n'y ai rien vu, rien compris. C'est un homme qui se marie, et qui, la première nuit de ses noces, oublie le nom de sa femme, et l'étrangle en croyant l'embrasser. Dans la soirée, la voyant danser, il en était devenu monstrueusement jaloux; quand il l'a tuée, il en a des remords; il ne pleure pas, mais il veut se confesser, et quand le confesseur

est arrivé, il ne veut plus de lui. Enfin des circonstances qu'on ne sait comment reproduire, le mettent sur la voie d'un autre confesseur qu'il croit digne de recevoir son dépôt. Mais l'adresse de ce confesseur est un secret terrible; pour se la procurer, il séduit une jeune fille qui la porte écrite et cachée dans son sein. La pauvre jeune fille cède à son amour; mais lui n'en veut qu'au billet qui contient l'adresse, et quand il a enlevé ce trésor à Juana, il la tient quitte du reste. Mandé par lui, le confesseur arrive, et le pénitent refuse encore de parler, on ne sait pourquoi. Que vous dirai-je? Il finit par se confesser et il en devient fou; dites-moi pourquoi? puis prêtre, et le roman s'arrête là. Pourquoi là et non en-deçà ou au-delà? je n'en sais rien. Ces deux volumes forment un livre dont le commencement est partout, le milieu partout, la fin partout, la raison nulle part. Ce n'est pas une action dramatique, ce n'est pas un roman de caractère, ce n'est pas un roman d'intrigue. L'auteur donne à penser, dans une épigraphe qu'il a placée en tête, que ce pourrait bien être une épigramme délayée en forme de roman. C'est déjà un pas fait vers la découverte du genre auquel appartient cette production singulière. Pour moi, je l'appellerais tout bonnement un recueil d'énigmes travesti en roman; recueil qui ne fait honneur ni au roman ni à l'énigme.

Il fallait un beau triomphe à M. Janin pour racheter cette chute désastreuse. Le voici enfin qui monte à son capitole : il entre au *Journal des Débats*. Ce fut en 1830, dans l'année qu'il avait ouverte par la publication de *la Confession*. Il avait quitté *la Quotidienne* lors de l'avénement du ministère Polignac, et avant de prendre aux *Débats* le sceptre littéraire du feuilleton, il s'était exercé dans le *premier-Paris* à faire de l'opposition contre le pouvoir politique. On ignore assez communément qu'il a fait de la politique au *Journal des Débats* avant d'y faire de la littérature. Par politique de M. Janin, il faut entendre, sans doute, quelques bons articles d'opposition en beau langage, quelques vives et poétiques colères, drapées dans un style ample et étoffé. Au reste, on en peut trouver un échantillon dans le dernier numéro du journal qui précède les journées de juillet. Cet article clot, pour le *Journal des Débats*, la période de son opposition libérale, et il est séparé, par un repos de trois jours, de celui qui ouvre la période nouvelle.

Ainsi il a été donné au personnage le moins politique de France de faire l'article de politique qui a été le plus long-temps en possession de la publicité, un article qui a duré trois jours !

Son feuilleton parut d'abord réservé à moins de bonheur que sa politique. Il eut de la peine à s'établir. Ces manières nouvelles et inusitées scandalisaient le vieux *Journal des Débats*, rédacteurs et abonnés. On n'avait pas encore imaginé alors que le feuilleton pût être autre chose que de la critique et de la didactique, autre chose qu'une espèce de héraut attaché à la suite de la littérature pour annoncer les sorties et les entrées, avec le droit de représentation, mais qui ne pouvait, en aucun cas, franchir les limites de cette fonction. On n'avait pas imaginé qu'il pût être lui-même un genre de littérature à part, ayant son indépendance et son originalité. Il y avait une chose qui n'était pas encore comprise : c'est que, si, au XVIIe et au XVIIIe siècle, il y avait eu des journaux pour la littérature, il y avait désormais une littérature pour les journaux. De membre qu'il était, le journal s'était fait estomac. Or, le journal ne pouvait se conquérir cette position en se bornant, comme par le passé, à l'analyse des matériaux qui lui étaient fournis par la littérature en titre d'office. C'eût été se résigner à une fonction secondaire et dépendante. Il fallait qu'il s'adjugeât une partie du champ où les autres genres, ses aînés, étaient en possession de moissonner. Il fallait qu'il choisît, dans l'esprit public, une fibre oisive dont il pût réveiller et occuper l'activité. Pour la consommation de cette œuvre, la critique, et surtout la critique de feuilleton, était de tout point insuffisante. Aussi, je n'hésite pas à le dire, M. Janin n'est pas un critique.

Quelques-uns regardent M. Janin comme ayant recueilli, dans le *Journal des Débats*, par l'intermédiaire de Geoffroy et Duvicquet, la tradition de la critique française telle que Fréron l'avait laissée. C'est établir une filiation bien nette, mais bien contestable. M. Janin n'a aucune tradition manifeste; il ne descend en droite ligne de personne, de Fréron moins que de tout autre. M. Janin est un comique. Il a ouvert l'asile du feuilleton à la comédie transfuge du théâtre. M. Janin, arrière-bâtard de Molière, en est aujourd'hui l'héritier le moins indirect. Il a recueilli le génie comique français, cette grande illustration déchue qui a traversé des fortunes si diverses depuis Rabelais jusqu'à nous.

N'ayant point de palais à lui donner pour séjour comme Molière, point de maison équivoque et graveleuse comme Rabelais, point de salon correct et de grand air comme Lesage, toutes choses qui ne sont plus de notre temps, il l'a logé comme il a pu, dans un feuilleton, dans un coin de journal, dans le nid de la vieille critique qui venait de mourir avec les poétiques qui la faisaient vivre. Voilà ce qui a effrayé cette portion des *Débats* qui avait couvé un critique, et qui a vu s'étendre tout à coup des ailes où l'on reconnaissait quelques plumes de Molière.

M. Janin excelle à attraper une saillie de caractère et à la faire ressortir par un trait, un seul trait de pinceau vif et saisissant. Il excelle, dans ses bons momens, à cacher, sous le jeu souvent futile des mots, une pensée qui éclate d'une lumière soudaine, qui frappe par sa justesse et sa vérité, autant que par la manière dont elle est présentée. Si M. Janin avait de la suite dans l'esprit et dans l'observation ; s'il savait concevoir tout d'un bloc un caractère et une action, et conduire l'un et l'autre d'un pas soutenu à travers le labyrinthe d'une fable dramatique, sans aucun doute il régnerait sur le théâtre avec bien plus d'empire et de gloire encore que dans le feuilleton. Malheureusement, comme nous l'avons dit déjà, M. Janin est un génie de rencontre et sans fixité; malheureusement il est tout en miettes, tout en jets, tout en éclairs. Mais ces éclairs ne brillent qu'en lui, et voilà pourquoi, seul entre tous les critiques de profession, il n'est pas un critique de goût et de fait.

Suivez M. Janin. Il entre le soir au théâtre au nom de la critique et pour la critique. Vous croyez qu'à l'exemple de ses confrères il va lui faire hommage de toute sa soirée, qu'il ne va voir que pour elle, entendre que pour elle, penser que pour elle. Regardez ce papier jaune qu'on vient de lui mettre dans les mains, et sur lequel il a jeté les yeux par hasard. Adieu la critique, car ce papier lui a fait trouver un autre emploi de la soirée. Adieu la pièce qui se joue sur la scène, car il vient de trouver une autre pièce qui se joue dans sa tête, une pièce à un seul personnage qui lui a été fourni par ce morceau de papier jaune qu'il roule entre ses doigts. Le lendemain, quand vous chercherez son jugement sur le mélodrame ou le vaudeville qu'il est venu voir, vous trouverez une petite comédie en monologue, qui commence ainsi : « Depuis long-temps le public sentait le besoin d'un journal jaune. » Peut-on traduire avec

plus de finesse et d'esprit le langage de ces prospectus innombrables dont le charlatanisme et le génie de la spéculation inondent le public?

Une autre fois, après avoir terminé sa pièce à lui, il se souvient qu'il était venu pour en voir une autre et que vous lui en demanderez compte. Voici ce qu'il accorde à votre curiosité : « Au reste, je n'ai pas vu la pièce. » Je ne connaîtrais pas de compte rendu d'une mauvaise pièce plus laconique, et en même temps plus satisfaisant que celui-là, si l'auteur ne nous avait encore donné cet autre. Après le titre de la pièce viennent quatre ou cinq lignes de points; voilà tout. Puis, sa tâche ainsi accomplie, l'auteur fait un retour sur lui-même, et, répondant à des reproches qu'on lui a adressés, il s'écrie : « Et l'on dira que je suis hostile à M. Scribe! »

Vous venez de voir la parodie du prospectus; voulez-vous une autre façon de parodie? « Le théâtre du Cirque-Olympique ne pouvait se consoler d'avoir usé si vite l'*Empereur Napoléon*. Dans sa douleur, il se trouvait malheureux d'avoir tant de chevaux et de si beaux uniformes, etc. »

Voulez-vous maintenant un petit tableau tracé de main de maître. C'est l'Opéra qui va nous en fournir le sujet. M. Janin vient de parler de la danse de Mlle Taglioni. « Nul effort, nulle gêne. Tout cela lui vient comme le chant vient à l'oiseau. Si elle s'arrête enfin, si elle descend de ce troisième ciel où elle est si bien, c'est pour ne pas nous fatiguer. » Voici le contraste. « Deux jours après, à la même place, je me trompe, sous la même place, on me montre un danseur qui débutait. C'était en effet un vrai danseur en chair et en os. Dansait-il bien ou mal, était-il lourd ou léger, laid ou beau, gros ou mince, jeune ou vieux? Je n'en sais rien. Je sais seulement que c'était un danseur. Il avait le corps d'un danseur, les cuisses d'un danseur, les jambes d'un danseur, les bras d'un danseur. Il dansait comme un danseur, il souriait comme un danseur. C'était tout-à-fait, entièrement, complètement, c'était absolument un danseur. Aussi l'ai-je trouvé le mieux du monde, plein d'avenir, et je ne lui ai trouvé que ce léger défaut; c'est d'être un danseur. »

Un jour il commence ainsi une histoire : « Voici une histoire que je tiens pour vraie, quoiqu'elle m'ait été contée par un témoin oculaire. » Ces traits de satire si brusques, si pleins de sens en

même temps que de sel et de gaieté, sont innombrables dans M. Janin, et l'on n'en finirait pas si l'on se piquait de recueillir seulement les plus remarquables. Nous nous bornons à en prendre quelques-uns sans choix, au hasard, et plutôt pour faire comprendre notre idée que pour faire ressortir ce genre de mérite dans l'écrivain.

Et en effet, dans cet écrivain, où trouver le critique? La place qui lui reste est bien mince. Un esprit si fécond et si pressé de produire lui-même ne peut guère s'appliquer à raisonner sur les productions des autres. D'ailleurs, nous retrouvons ici M. Janin tel que nous l'avons vu partout, homme d'inspiration soudaine, d'imagination indépendante et nomade, qui ne peut se fixer au pied d'un principe, et limiter le champ de ses excursions au point où s'arrête le développement logique des conséquences. La critique, opération de l'esprit abstraite dans ses moyens, est abstraite dans ses résultats. Habile à tout décomposer, elle est impuissante à recomposer quelque chose; elle ne réalise rien, elle n'a d'existence et de valeur que comme idée; et l'idée elle-même, considérée abstractivement, n'existe pas pour M. Janin. Sa critique, au lieu d'être en raisonnemens, est toute en effets, en formes, en mouvemens, en couleurs qu'il oppose habilement à d'autres couleurs, à d'autres mouvemens, à d'autres formes, à d'autres effets. Elle se réalise en parodies, en paradoxes pétillans et bouffons, en contre-vérités, en contrastes de toute espèce. Il ne se pique pas d'analyser et d'expliquer les impressions produites sur lui par un ouvrage de l'esprit; il les traduit dans une figure pleine d'expression et de vie qu'il anime de son souffle, et qui les rend avec un relief où l'excessive finesse des contours n'exclut pas la vigueur. C'est chez lui surtout que toute conception *prend un corps, une ame, un esprit, un visage,* et toujours le visage qui lui convient le mieux, le visage qui lui est propre, excepté quand l'auteur veut reproduire une figure historique, comme on peut le voir à la manière dont il a conçu Barnave et les autres personnages dont il l'a entouré.

M. Janin est un esprit, non pas antique, mais païen, qui aime la forme pour elle-même, et qui la diviniserait volontiers, s'il croyait faire quelque chose pour elle en lui conférant la divinité. Il vous pardonnera et il se pardonnera tant que vous voudrez les contre-

sens, les contradictions, les démentis donnés à l'histoire, à la vérité, à la vraisemblance; mais le manque d'élégance, de ton, de style, ni à vous ni à lui, il ne le pardonnera jamais. Aussi, quelle verve inoffensive dans ses plus cruelles malices! Quelle exquise urbanité dans ses plus abruptes colères! Quelle grace et quel charme dans les moindres mouvemens de sa pensée! Sous ce rapport, si l'on considère tout ce qu'il a produit, dans une vie laborieuse de huit ou dix années, sans se lasser, sans se démentir une seule fois, M. Janin n'a pas d'égal. Jamais écrivain n'a eu aussi long-temps autant d'esprit sans venin et sans souillure. Nous relèverons cependant un article du *Livre des Cent-et-Un* où cette plume si retenue, à propos de M. Enfantin ou de ses adhérens, a lâché, entre autres choses, le mot d'*escroc*. Ce mot fait un horrible effet dans la bouche de M. Janin. De plus, on peut le dire aujourd'hui qu'on est revenu sur les préventions du moment, on doit le dire aujourd'hui que ceux qu'elles outrageaient si cruellement sont vaincus et absens, ce mot était aussi injuste qu'ignoble. Il y avait même entre tant d'excentricités, qui souvent prêtaient à rire et dont le rire a fait ample justice, des dévouemens et des vertus dont M. Janin est peut-être incapable. C'est ce qui peut l'absoudre de n'y avoir pas cru. Toutefois, ce n'est pas l'insulte gratuite à la justice et à la vérité que je lui reproche. Ces sortes de querelles, outre qu'elles n'auraient rien de littéraire dans ce cas particulier, mèneraient un peu trop loin avec lui. J'ai une plus grande méchanceté à lui faire. Ce dont je l'accuse, c'est d'avoir manqué aux convenances du langage et à ses propres habitudes de bon ton et de beau style. Si sa conscience n'a pas eu le temps de l'avertir, son goût du moins aurait dû le faire, et c'est à ce dernier que je m'en prends de cette double inadvertance. M. Janin, rayez cet article du *Livre des Cent-et-Un*. L'abbé Châtel et le *Dieu-Escroc* Enfantin y gagneront moins encore que vous.

Le sentiment exclusif de la forme, la recherche exclusive de la forme, voilà M. Janin tout entier; voilà la source première de ses qualités et de ses défauts; voilà comment on peut le ranger plutôt parmi les comiques que parmi les critiques, comment il est un homme qui crée, plutôt qu'un homme qui décompose. Mais le défaut de cohésion et de continuité dans les idées, qui l'empêche d'être un critique, lui interdit aussi toute création de longue haleine.

Le feuilleton, resserré dans des dimensions exiguës et faciles à remplir d'un jet, était un cadre admirable pour les productions de cet esprit tout en éclats et en fusées, pour ce style qui n'a jamais plus d'abondance et de charme que lorsque l'écrivain n'a rien à dire, qui n'est jamais plus lourd et plus incertain de sa marche que lorsqu'on veut le mettre à la remorque d'une idée. L'imagination de M. Janin astreinte à mener, deux volumes durant, tout le bagage d'une conception régulière en ses développemens, c'est un fringant cheval de course attelé à une pesante charrette. Elle se débat, elle se cabre sous ces liens inusités; elle entraîne, elle accroche, elle renverse à droite, à gauche, l'insupportable machine, elle la met en pièces, et galope à travers champs, tirant après elle, jusqu'à ce qu'il lui plaise enfin de s'arrêter, les débris dont elle n'a pu se débarrasser. Mais lâchez-lui les rênes dans « son stade accoutumé, » et là elle fera merveille, sans écarts disgracieux, sans sueur et sans fatigue apparente. Aussi avons-nous de la peine à quitter, pour achever de parler de ses livres, son feuilleton, qui a fait sa gloire et les délices du public; son feuilleton où il parle de tout, à propos de tout; son feuilleton, le miroir aux innombrables facettes qui reflète incessamment tous les incidens de la vie parisienne; son feuilleton, qui a trouvé la poésie ou le ridicule de tout ce qui se dit et se fait chaque jour. Tandis qu'autour de lui la poésie se fait rêveuse, chagrine, dégoûtée des biens qui nous touchent, éprise de jouissances ineffables et imaginaires, M. Janin ramène la poésie à ce qui est; et en attendant le bonheur des purs esprits vers lequel se tournent aujourd'hui tant d'ames obstinées, son imagination, fille folle de son corps, se plonge dans le torrent des joies de ce monde. Il fait parfois de la morale cependant, comme par exemple, à propos de Paganini refusant un concert au profit des victimes du choléra, comme à propos de Nina Lassave étalant pour de l'argent, dans un comptoir d'estaminet, *les restes de l'amour de Fieschi.* Mais cette morale n'est gardienne que de l'extérieur, de *la forme;* c'est le code des salons; elle tient à une grande délicatesse de nerfs, à des habitudes de vie raffinée et effarouchée avant tout de scandale.

Ce qui se rapproche le plus de son feuilleton, ce sont les articles qu'il a publiés dans la *Revue de Paris.* Ce sont ordinairement des contes charmans quand ils sont courts et rapides, quand

ce ne sont que des contes ; embarrassés et fatigans quand l'auteur poursuit le développement d'une pensée ou d'une intention, comme dans *un Cœur pour deux Amours*. Parmi les plus agréables de ces articles, on peut citer *Rosette, le Procès, mon Voyage à Brindes*, l'appartement de Mme de *Grignan*, etc. Mais un morceau qui est un chef-d'œuvre dans les œuvres de M. Janin et partout, un morceau qui restera comme un modèle d'escrime littéraire, c'est *Manifeste de la jeune Littérature*. Il est bien entendu qu'il ne s'agit pas ici de force de raison, ni d'argumens reliés en mailles serrées et impénétrables autour d'une théorie d'art ; le principal argument de M. Janin est un argument de fait. — Vous voulez nous chasser, nous, littérature facile ; mais si nous nous retirions, qui serait là pour nous remplacer?

Cela ne prouvait pas que la *littérature facile* fût une chose irréprochable et inattaquable en elle-même, et qui ne méritât pas les excommunications dont on l'avait chargée. Si M. Janin n'avait eu que ces raisons pour avoir raison, il fût resté sous le poids de l'interdit. Mais il eut son esprit, qui n'avait jamais été plus abondant, plus svelte, plus malicieux, plus attique, plus irrésistible ; il eut son style, qui n'avait jamais été plus français ; il eut toutes les graces, toutes les séductions de la *littérature facile*, qui n'avaient jamais été plus magiques, plus enchanteresses que dans ce jour où elles plaidaient leur propre cause. Pour la gagner, elles n'eurent qu'à se montrer. M. Janin, dans cette occasion, a trouvé l'éloquence de Périclès : il a mis toute nue, devant son aréopage, Aspasie accusée de mœurs trop *faciles*. Que dis-je? il a montré seulement ce petit gant jaune-serin, si joli, si parfumé, et devant cette réponse à laquelle elle ne s'attendait pas, l'accusation n'a plus trouvé de paroles. Une raison peut avoir de la force contre une autre raison, mais que peut-elle contre des fascinations et des prestiges?

Au reste, on remarquera que dans le *Manifeste de la jeune Littérature*, M. Janin a fait d'une pierre deux coups, dont l'un était tourné contre lui-même. Le premier plaidoyer qui ait été fait contre la littérature facile, c'est *l'Ane mort et la Femme guillotinée*, où l'auteur prétendait montrer que rien n'est facile comme de faire du pathétique et de la terreur, selon les procédés qui prévalaient à cette époque, et rien de ridicule et de méprisable comme ces procédés ; *l'Ane mort* n'a pas d'autre sens. Entre cet ouvrage et le

Manifeste qui se nient l'un l'autre, l'auteur est-il en voie de progrès ou de décadence? Nous sommes assez prévenus que ce n'est pas là une question dont on doive s'inquiéter dans le rapprochement des opinions émises par M. Janin à des époques différentes. Les idées n'ont chez lui aucune valeur systématique, aucune filiation logique. Ce sont des canevas sur lesquels il jette les broderies de son imagination, et qu'il prend au hasard selon sa fantaisie ou les besoins du moment. C'est la toile sur laquelle il peint : rien de plus. Peu lui importe la valeur intrinsèque de sa toile; son pinceau, en l'ensevelissant sous les couleurs, la dépouille de cette valeur et lui en donne une autre, dût-elle y perdre. Il y a mouvement et mouvement perpétuel dans les idées de M. Janin; mais chez lui le mouvement n'implique nullement le progrès ou son contraire.

Bon nombre des articles qu'il a publiés dans la *Revue de Paris*, dans ses *Contes nouveaux* ou ailleurs, se rattachent à des études sur le XVIIIe siècle. Le XVIIIe siècle enseveli sous sa révolution, comme Pompéi sous son volcan, en a été retiré par M. Janin tout poudré, tout musqué, plus poudré, plus musqué peut-être qu'il n'avait jamais été de son vivant. M. Janin l'a frotté, restauré des pieds à la tête et dans tous les sens, depuis Diderot jusqu'à Beaumarchais, depuis Mirabeau jusqu'au marquis de Sade, depuis Fréron jusqu'à Voltaire, depuis Mme de Pompadour jusqu'à Marie-Antoinette, depuis l'*Encyclopédie* jusqu'à la charade du *Mercure*, depuis le boudoir de la danseuse jusqu'au grenier de Jean-Jacques, depuis le *Sofa* de Crébillon fils jusqu'à l'échafaud du comité de salut public. Il a essayé de remettre sur ses pieds ce monde ivre de joies sensuelles, de paradoxes et de sang; il nous l'a fait voir la volupté sur les lèvres et la mort dans le cœur. Puis, cette série de petits tableaux dans lesquels son pinceau avait étincelé d'abord, n'ayant pas épuisé le rose et le noir préparés sur sa palette, il a plaqué et brouillé ce qui lui restait sur une grande toile, et à tout hasard il a appelé le produit de cette opération *Barnave*.

Qu'est-ce que *Barnave?* C'est un prince allemand qui quitte l'Allemagne dans un moment de caprice subit et inexplicable, qui vient en France pour voir sa cousine Hélène; qui, à peine arrivé, y oublie sa cousine Hélène pour une *sensation* qu'il a *ébauchée* à l'Opéra; qui y reste, non plus pour sa cousine Hélène, mais pour *compléter sa sensation*. Voilà le roman qui s'intitule *Barnave*. L'in-

stant que l'Allemand choisit pour se laisser pousser en France par une soudaine et irrésistible fantaisie, est celui où l'empereur Joseph II, qui est prêt à le recevoir pour la première fois dans son cabinet, lui a fait annoncer qu'il pouvait entrer. Narguant toute étiquette et toute bienséance, il cède sa place à une solliciteuse impatiente, sort brusquement du palais impérial et prend la poste incontinent.

Quand une passion a assez d'empire sur un homme pour le porter, dès l'abord, à des actes aussi extravagans, on a le droit d'en attendre des effets ultérieurs. Mais point; une fois en possession de cette France, une fois auprès de cette Hélène, pour lesquelles il a outragé un empereur, ce n'est plus la France, ce n'est plus Hélène qui l'occupe. La trame du roman qu'a déjà brisée dès son entrée en France la chute de la voiture du comte, chute qui l'a jeté avec un membre fracturé dans la chaumière d'une paysanne où il est devenu le rival malheureux et ridicule de son laquais, cette trame se brise encore une fois, et voici qu'elle se rattache à une *sensation incomplète*, à la suite d'une aventure de bal masqué. Encore cette fureur de *compléter une sensation* n'est-elle pas une passion des sens ou du cœur; c'est une inqualifiable prétention philosophique et expérimentale, c'est un entêtement d'homme sans occupation et sans cervelle. Un crétin se roulant dans son fumier lui a donné l'idée de ce que c'est que *compléter une sensation*. Il est pris de jalousie; il veut être l'égal du crétin; il lui faut absolument sa sensation complète. Je ne sais comment il se fait que la révolution française est employée à barrer ou à élargir le chemin à ce maniaque qui court après le crétinisme et le complément d'une sensation. Vraiment il est beau de voir ces luttes gigantesques, ces guerres des titans de la tribune qui déracinaient, de chacun des coups dont ils se frappaient, quelque assise de la plus vieille monarchie de l'Europe, n'ayant de vicissitudes et de héros que pour alarmer ou servir la passion d'un imperceptible et stupide Allemand, qui n'est occupé qu'à chercher le nom d'une femme qu'il a embrassée sous son masque, et qui appelle cela *compléter une sensation!* Quoi! il y a au monde un livre, un roman où Barnave, Mirabeau, le roi Louis XVI, la reine Marie-Antoinette, la monarchie de Clovis, l'assemblée constituante, la révolution française, en un mot, avec tous ses principes et toutes ses consé-

quences, tous ses enfantemens et toutes ses hécatombes, ne sont que des accessoires, n'occupent que le second plan! Quel est donc cet acteur que vous avez trouvé de taille à remplir le premier? A quel intérêt possible avez-vous subordonné celui-là? Mon Dieu! la révolution française enchâssée entre parenthèses dans l'histoire des divagations fantasques d'un Allemand qui n'est ni un Allemand ni un homme, heureusement pour l'Allemagne et pour l'espèce humaine! la révolution française donnée pour repoussoir et pour piédestal à une véritable caricature, à un avorton sans forme et sans nom!

Mais non, ce n'est pas là la révolution française. C'est une caricature de révolution, comme le prince de Wolfenbuttel est une caricature de prince, d'Allemand et d'homme. Là, Mirabeau est un charlatan bel esprit, babillard et vantard comme un marchand d'orviétan. Tantôt Barnave fait office d'entremetteur pour mener à fin *la sensation incomplète*, tantôt c'est un sorcier de mélodrame, une espèce de *solitaire* de la famille de celui de M. d'Arlincourt. C'est le génie des apparitions nocturnes, l'Adamastor de la cour de marbre et des carrefours du bois de Saint-Cloud. Encore, s'il n'était que cela! Mais Barnave tribun, Barnave amoureux de la reine, Barnave envoyé au-devant des fugitifs de Varennes, lorsqu'il les rencontre entourés d'une multitude en fureur qui les charge d'imprécations, entourés de piques qui leur tendent des têtes sanglantes; Barnave, dans un pareil moment, au milieu des complications de ses passions personnelles et de sa position officielle, a le cœur et l'esprit assez vides, assez bas pour pouvoir y donner place au soin de la *sensation incomplète!* « Voilà la femme du bal masqué, dit-il à l'Allemand en lui montrant enfin sa cousine Hélène. Embrassez-la donc, et complétez votre sensation, le temps presse. » Et le roman s'arrête là! Et la révolution française est congédiée comme un homme de peine qui a fini sa besogne! Et l'œuvre de Barnave est consommée! Il a complété la sensation du prince allemand! Quelle profanation!

Une autre tentative *historique* de M. Janin, aussi malheureuse, je crois, mais bien moins coupable que celle-là, c'est le cours qu'il a commencé et non fini à l'Athénée sur l'*histoire du journal*. Le programme, qui a été inséré dans la *Revue de Paris*, promettait. M. Janin a la main faite aux programmes et aux prospectus. Celui-ci fut

son triomphe, et un triomphe mérité. Pourquoi aller au-delà? Pourquoi tenter Dieu? votre Dieu à vous, le succès. L'histoire! Comment M. Janin ne s'est-il pas senti écrasé par ce seul mot? Comment n'a-t-il pas senti qu'il faut un burin d'acier, et non une plume de colibri pour écrire l'histoire, fût-ce l'histoire du journal? Comment n'a-t-il pas senti que l'histoire ne se laisse pas manier à la légère, et ne supporte pas les privautés de l'imagination, comme la chronique courante de nos folies et de nos travers de chaque jour? Comment n'a-t-il pas senti qu'il s'imposait l'obligation, ou de vaincre les habitudes naturelles et invétérées de son esprit et de son style, ou de vaincre les lois nécessaires et vitales de l'histoire, et que, dans cette lutte, il devait inévitablement succomber?

De l'histoire comme celle *du Théâtre à quatre sous pour faire suite à l'histoire du Théâtre Français*, à la bonne heure! C'est de l'esprit, c'est du sel, c'est de la satire enjouée, c'est du paradoxe et de la parodie bien mis en leur lieu; c'est M. Janin tout entier; c'est le jeu libre et dégagé de ses facultés intimes et réelles. Voilà une histoire qu'il peut écrire sans crainte et qu'il écrit comme personne. M. Janin a une imagination dont le niveau fixe et invariable relève les petites choses et ravale les grandes. Ce que Barnave ou Mirabeau perdent à passer par ses mains, Debureau le gagne. Debureau y devient un personnage, Mirabeau un paillasse. Grace à M. Janin, tout Paris a voulu voir Debureau, et tout Paris a cru un instant peut-être que ce rare artiste était quelque chose de plus qu'un peu de farine sur un masque impassible et trivial. L'illusion n'avait rien que d'agréable, et venait bien à point pour distraire Paris du choléra. En ce sens, les deux petits volumes de M. Janin ont été non-seulement une ingénieuse et jolie bagatelle, mais encore une invention bienfaisante pour le théâtre et pour le public.

Il y a une chose à remarquer dans l'histoire des ouvrages qu'a publiés M. Janin. C'est que tous jusqu'ici sont éclos d'un article de journal, tant la nature de son esprit ramène ses conceptions à cette forme qui lui est propre, et qu'on pourrait appeler embryonnaire. *L'Ane mort et la Femme guillotinée* a son embryon dans un article du *Figaro*, intitulé *Elle et l'Ane; Barnave*, dans un article sur Mirabeau, inséré dans la *Revue de Paris; Debureau*, dans quelques feuilletons des *Débats*, et enfin *le Chemin de traverse* dans un

conte de la *Revue de Paris*, intitulé *le Piédestal*. Ce n'est qu'après coup que M. Janin trouve son roman dans son article. Si j'osais puiser dans le vocabulaire de l'histoire naturelle pour y prendre une expression qui, bien qu'étrange en ce lieu, rend ma pensée mieux que toute autre, je dirais que M. Janin, considéré comme faiseur de romans, de livres, n'est pas *vivipare*, mais bien *ovipare*. Je ne vois que *l'œuf* de *la Confession* auquel je ne puisse pas remonter; mais je parierais qu'il existe dans le *Figaro* ou en quelque autre lieu.

C'est encore un singulier livre que *le Chemin de Traverse*. Est-ce un ouvrage sérieux, comme l'auteur le prétend? Est-ce une parodie de mœurs, comme *l'Ane mort* était une parodie littéraire? C'est ce qu'il n'est pas facile de découvrir. Toujours est-il que, de même que *l'Ane mort* était un assemblage d'exagérations et de monstruosités dans l'ordre dramatique, de même *le Chemin de Traverse* est un tissu d'exagérations et de monstruosités dans l'ordre moral : non pas qu'il n'y ait des hommes aussi bons ou aussi méchans que les héros du *Chemin de Traverse*, mais c'est que personne n'a cette manière d'être bon ou d'être méchant. La nature n'existe pas pour M. Janin. Ses personnages ne sont pas des hommes, ses paysages ne sont pas des paysages. Chez lui, l'eau ne coule pas, elle va en poste; elle a un fouet qu'elle fait claquer, une barbe dans laquelle elle rit; et ainsi du reste. L'abus du style figuré défigure toute chose en lui ôtant ses qualités et sa physionomie propres pour lui en donner d'autres, qui, le plus souvent, lui enlèvent tous ses attributs, tous ses caractères originaux et distinctifs. Dans ce livre, tout ressemble à l'homme, excepté l'homme. Tout a des bras, des mains, une poitrine, une voix, des passions, des vices, comme nous. Il n'y a que notre image où nous ne puissions pas nous reconnaître.

Deux choses sont nécessaires avant tout pour la construction d'un roman : des caractères, une action. L'action est le fil non interrompu où se rattachent les intérêts mis en jeu, et qui les conduit depuis le point de départ jusqu'à un résultat net et défini. Les caractères sont les pivots vivans autour desquels se noue, se soutient et se déroule l'action, et qui lui impriment toutes ses ondulations, tous ses reviremens, toutes ses secousses. Il y a entre l'action et les caractères une dépendance réciproque absolue. L'action

est un moyen pour le développement des caractères, les caractères sont un moyen pour le développement de l'action. L'action et les caractères doivent donc être entre eux dans un tel rapport de convenance et de liaison intime, qu'ils se prêtent un appui mutuel et contribuent au déploiement et au relief les uns des autres.

Le Chemin de Traverse a-t-il une action? a-t-il des caractères? Cette action et ces caractères s'accordent-ils ensemble?

Qui dit action dit une série de faits combinés, réagissant les uns sur les autres, liés entre eux dans un rapport de prémisse à conséquence, et aboutissant à une conséquence dernière qu'on appelle dénouement. Qui dit caractère dit un ensemble de penchans, de passions, de manières d'être constantes chacune avec elle-même, sans être homogènes, ni d'accord, ni invariablement pondérées, et se résumant dans un aspect complexe, mais en même temps un, en tant qu'il représente une individualité précise et distincte. Ce qui constitue l'action comme le caractère, c'est la persistance, la continuité.

M. Janin dit quelque part que s'il s'entend à quelque chose, c'est à préparer un récit. Se fondant là-dessus, il prépare toujours, et tant et si bien, qu'il ne lui reste plus ni temps ni place pour agir ou faire agir. Dans toutes les parties du roman qu'il consacre à ces préparations, parties qui en comprennent les trois quarts, il n'y a donc pas d'action. Restent maintenant les petits coins clair-semés où l'action a trouvé à se faire jour, comme une touffe d'herbe dans les crevasses d'un mur.

Grace au travail du temps, qui, pour parler un langage assez à la mode depuis quelques années, a amené chez nous l'émancipation et la constitution de l'individualité, l'individu se trouve maintenant en présence de la société, abandonné à ses propres forces et à ses ressources personnelles. Il est affranchi de toute tutelle, il est libre, mais libre le plus souvent de mourir de faim ou de devenir un fripon. En développant le point de vue de la lutte de l'homme nouveau-venu, jeune, et désarmé contre le monde, retranché dans ses droits acquis et son égoïsme, en l'éclairant de quelque grande et généreuse idée sociale, il y avait certes un beau livre à faire, dramatiquement et moralement. M. Janin n'a entrevu que la plus infime partie de son sujet. Il n'a su y démêler que cette moralité de vieille femme et de nourrice, que Charlet avait déjà

mise bien mieux à sa place dans la bouche d'une bonne grand'-mère disant à ses petits enfans : « Ceci vous apprend que le vice est toujours puni, et que la vertu trouve tôt ou tard sa récompense. » C'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui, vraiment! Mais encore, comment M. Janin a-t-il fait jaillir cette morale de sa fable ?

Deux jeunes gens bons, simples, sont élevés ensemble, et l'un par l'autre au village. Ils s'aiment tous les deux de l'amitié la plus tendre et la plus dévouée. Un jour ils se quittent; Christophe, qui était un enfant trouvé et un frère ignorantin, devient, à force d'ignorance du monde et d'honnêteté, un diplomate du premier ordre, et le gendre d'un duc, homme d'état influent; Prosper, à force d'expérience acquise, finit par se déshonorer irrémissiblement, par les moyens qu'il emploie pour se réhabiliter et forcer la considération. Voilà qui est déjà passablement étrange, et les détails ne pallient pas cette étrangeté.

Dans la première des quatre parties de son ouvrage, partie que l'auteur se disait sûr de bien écrire, parce que dans cette période son héros est jeune, son héros n'est pas jeune un seul moment. A sept ans, M. Janin lui donne pour passion, l'ambition; puis, après nous avoir annoncé un ambitieux, il nous montre un enfant passionné de grec et de latin, qui ne fait que du grec et du latin durant un quart du roman, avec son ami Christophe. Enfin, un jour, notre ambitieux, qui ne songeait pas à quitter son village ni ses livres, ni son ami le frère ignorantin, est averti par son père qu'il est arrivé à l'âge de pourvoir lui-même à son existence. Nous voici à la vingtième année de Prosper, et jusque-là nous n'avons eu en lui ni un enfant, ni un jeune homme, ni un ambitieux. Nous ne lui avons connu qu'une seule passion, celle de la lecture d'Homère et de Virgile, passion bien grave pour un enfant, bien calme pour un jeune homme, bien innocente pour un ambitieux qui avait à sept ans *sa passion sociale;* passion enfin qui ne porte le germe d'aucun des évènemens qui doivent suivre.

A Paris, où il est venu à tout hasard et sans but arrêté, avec deux lettres de recommandation, l'une de sa mère pour un frère qu'elle a perdu de vue depuis vingt ans, l'autre de Christophe pour une comtesse sur les terres de laquelle l'ignorantin avait été recueilli; à Paris, Prosper tombe, sans s'en douter, dans les mains

de son oncle, faux baron, faux riche, faux galant homme, reçu partout et partout méprisé ou suspect. M. Janin l'annonce sur la scène comme type d'hypocrite, et même il se permet de faire, après Labruyère, la leçon à Molière, en s'écriant : Ce n'est pas celui-là qui eût dit : « Laurent, serrez ma haire avec ma discipline. » Et en fait, cet hypocrite consommé n'est qu'un fanfaron de vice qui étale avec un odieux cynisme, aux yeux de Prosper, les principes de son ignoble morale. Il n'est pas plus hypocrite qu'il n'est baron ; il est vil, audacieux et effronté, voilà tout. Si vous me demandez pourquoi on ne le met pas à la porte de toutes les maisons où il fait figure, je vous dirai que M. Janin ne l'a pas voulu. Je ne connais pas d'autre raison. Quant à l'action, elle n'apparaît pas encore dans cette seconde partie. Prosper, naïf villageois, est complètement étourdi par la faconde dévergondée de son oncle, sous le souffle duquel il joue un rôle purement passif. Aucune passion ne vient encore le stimuler et le faire vivre pour son propre compte. On lui dit : monte à cheval, il monte à cheval ; on lui dit : tue cet homme, il le tue. C'est ce que M. Janin appelle l'éducation de la ville. Les lettres où cette éducation est racontée, par Prosper lui-même, à son ami Christophe dont il est si loin, si l'on veut les considérer comme morceaux de style, comme autant de feuilletons sur les parfums, sur l'équitation, sur le duel, sur la toilette, sur le mariage, sont irréprochables, sont certainement au nombre des jolies choses que M. Janin ait écrites ; mais un volume tout entier consacré à l'éducation d'un héros qui ne doit durer que deux volumes, c'est trop. En général, le roman aime les enfans tout élevés, marchant tout seuls, et marchant bon train.

Christophe, au rebours du baron de la Bertenache, nous est donné comme un type de l'humilité, de la résignation, de l'abnégation chrétienne. C'est un ascète digne de la Thébaïde. Il aura cependant quelques petits péchés à se reprocher. Comme frère ignorantin, il a fait vœu d'ignorer le latin et le grec, et il a appris le grec et le latin ; il a même appris tout seul, sans dictionnaire, sans grammaire, sans professeur, tant il avait d'ardeur, d'intelligence, de persévérance contre son vœu. Pascal a dit : « Une langue, à l'égard d'une autre, est un chiffre où les mots sont changés en mots, et non les lettres en lettres. Ainsi une langue inconnue est

déchiffrable. » Je ne puis faire le procès à M. Janin sur ce qu'il y a de peu vraisemblable dans l'érudition ainsi acquise de Christophe, sans le faire aussi à Pascal. Je crois cependant qu'il faut au moins pour cela un esprit très exercé à l'étude et à la comparaison des langues, rompu à leur mécanisme, bien approvisionné d'analogies, toutes conditions que le frère ignorantin ne remplit pas. Mais peu importe cette difficulté. Ce que je reprocherai à M. Janin, c'est d'avoir eu recours à une invraisemblance pour introduire dans son livre, non pas une beauté, mais une faute énorme et capitale : c'est d'avoir fait mentir Christophe à toutes les données du caractère primitivement annoncé; c'est d'avoir rendu faible à la tentation, sensuel, indiscipliné, parjure, l'homme qui représente le beau moral, et d'avoir par là ruiné les conclusions de son livre. La suite de la conduite de Christophe répond à ce commencement. Il se révolte contre son supérieur et se réduit lui-même à courir les routes comme un vagabond.

Ne dites plus que Christophe est la ligne droite, et Prosper le chemin de traverse; la ligne droite, c'est Prosper, qui, avant de partir pour Paris, s'est entouré de toutes les garanties de la prudence humaine; Prosper, qui s'est muni de trois cents francs en petits écus, d'un passeport et de lettres de recommandation; Prosper, qui, pour se faire accepter par le monde, a dévoré des humiliations, le mépris des maîtres et le mépris des laquais, et qui, pauvre enfant, grâce à son ignorance de la vie et à sa simplicité, tombe dans un guet-apens où on le dépouille, avant qu'il ait eu le temps de s'en apercevoir, de sa vertu naïve et de son innocence. Dites-moi ce qui a empêché Christophe de tomber au milieu d'une bande d'escrocs ou chez un baron de la Bertenache plutôt que dans les mains d'une demoiselle de Chabriant? Dites-moi ce que Christophe eût fait, ce qu'il eût dû inévitablement devenir, si le monceau d'invraisemblances que vous avez accumulées autour de lui ne fussent venues à son secours. Celui qui méritait de tourner à mal, celui qui a pris le mauvais chemin, c'est Christophe, qui n'a rien fait pour lui-même, qui a tout fait contre lui-même; Christophe, que vous ne semblez avoir mis dans une classe à part, à qui vous ne semblez avoir imposé des devoirs exceptionnels que pour les lui faire mieux violer tous les uns après les autres, que pour lui trouver plus d'occasions de chute et de démérite.

Dois-je, après cela, demander à quoi sert cet épisode, ou plutôt cette cheville inutile et invraisemblable que vous appelez *la mort de la fille de joie?* dois-je demander à quoi sert cet épisode du coche de la Saône? Sans doute à mener Christophe à Châlons, c'est-à-dire nulle part, car que fait-il à Châlons? Puisque vous étiez pressé de le faire arriver auprès de mademoiselle de Chabriant pour l'empêcher de mourir de faim ou de devenir voleur en route, n'eût-il pas été aussi simple de mettre le château du duc de Chabriant entre Lyon et Châlons qu'entre Châlons et Paris? Et puis pourquoi Christophe, qui n'entreprenait le voyage de Paris que par dévouement pour Prosper, que pour sauver Prosper, pour l'arracher aux dangers qu'il courait, pourquoi Christophe arrive-t-il au terme de son voyage sans arriver à son but? Pourquoi donne-t-il un nouveau démenti à son caractère primitif en cessant de vivre uniquement pour Prosper et par Prosper? Pourquoi sa rencontre avec Prosper est-elle toute fortuite? Pourquoi n'a-t-elle pas des effets plus directs, plus importans dans l'action du roman, puisque tous deux en sont les héros, les pivots? Prosper n'eût-il pu gagner son argent au jeu sans la main de Christophe? Prosper n'eût-il pu s'apercevoir qu'il faisait une spéculation ignominieuse avec son Italienne, sans les remontrances de Christophe? Otez Christophe de la fin du livre, ôtez-le du commencement, et dites ce qu'il y aura de moins? Des invraisemblances. La Providence sera dispensée des quatre ou cinq apparitions auxquelles vous l'avez obligée malgré elle et malgré le *nec Deus intersit*, pour vous tirer des ornières où votre action a versé quatre ou cinq fois de manière à ce que nul effort humain ne pût l'en dégager.

Quant à la dernière partie, c'est la plus malheureuse. Les actes des personnages sont dénués de toute connexion avec les intentions qui les déterminent. Il est impossible de saisir la liaison de cause à effet qui existe entre les uns et les autres. La communication entre la volonté et l'activité est interrompue, ou plutôt elle se fait en sens inverse. Prosper, rebuté par le monde, veut... je ne sais pas bien ce qu'il veut; mais il appelle cela se venger, se mettre à la tête d'un vice. De quels autres noms encore ne décore-t-il pas cela? Pour se venger du monde parisien, il va en Italie (pourquoi en Italie?) chercher une belle femme, à laquelle il donne son nom pour quelque temps, avec mission de le traîner,

tant que durera le bail, dans l'adultère et dans la boue. Il se fait couvrir, par cette femme, d'un déshonneur apparent, qui lui laisse une souillure réelle; il la couvre à son tour d'un déshonneur immérité, et qui rejaillit encore sur lui. Puis, lorsqu'écrasé du poids de tant d'opprobre, il veut, dans une assemblée solennelle et provoquée à cette intention, le rejeter à la face du monde, en lui disant : « Ce vice, cet opprobre, c'est le vôtre; » le monde, qui n'a jamais vu ni vice ni fou pareil, lui tourne le dos, et fait bien. C'est la première fois, en effet, qu'un homme feint d'être marié pour feindre d'avoir une femme adultère, et de consentir à l'adultère de la femme, afin de pouvoir dire au monde : — Vous avez cru faire de moi une dupe, un mari trompé? Eh bien! c'est vous qui êtes dupe, car je consentais à ce que vous fesiez; et je ne suis pas le mari de cette femme. Vous ne m'avez pas trompé, et vos amours n'ont pas l'avantage d'être des amours adultères, et ils ont fait ma fortune, à laquelle vous n'eussiez pas aidé sans votre luxure! — C'est la première fois surtout qu'une femme, choisie et prise à cette fin, se voit accusée à tort d'avoir exactement et consciencieusement rempli les vues qu'on avait sur elle.

Tel est le roman intitulé *le Chemin de traverse*. Je ne descends pas à une plus minutieuse critique de détails. Les détails sont ce qu'ils peuvent sur un fond pareil. Quand M. Janin veut donner une passion ou une émotion à quelqu'un de ses personnages, il ne cherche pas à le placer dans les circonstances les plus propres à la faire naître. Il prend la première chose qui lui vient à l'esprit, et il en fait ce qu'il a besoin qu'elle soit. Il a brisé le lien qu'il y a entre l'ame humaine et les choses extérieures; il a confondu tous les rapports, faussé toutes les harmonies. C'est chez lui que les oiseaux engendrent des serpens, les tigres des agneaux. Est-ce là une action? Sont-ce là des caractères? Est-ce là un livre, un roman? Je crois pouvoir répondre hardiment : non.

Quant au style, il y a, certes, des parties bien traitées, et dignes, en tout, de l'auteur; mais, en général, ce style est diffus, guindé, bruyant et faux. Chaque phrase semble porter des grelots et *faire sonner sa sonnette*. De là résulte une masse étourdissante de tons criards, dont l'effet, à la longue, occasionne une fatigue insupportable. L'irrésistible séduction qu'exerce sur l'esprit de M. Janin la coquetterie chatoyante d'un joli mot, le fait courir,

à chaque instant, hors de la ligne qu'il suit, et l'entraîne dans des diversions et des contradictions sans nombre. En citerai-je des exemples? « Notre jeune héros, Prosper Chavigny, était né... dans un village dont le nom n'est pas sur la carte, et qui n'a pas même un juge-de-paix, tant c'est un calme et paisible village. » — Six pages plus bas: « Or, le village où naquit Chavigny, sinueux vallon plein de tours, de détours, et faisant le coude à chaque pas, est certainement l'endroit de la terre où le Rhône ait emporté et rapporté plus d'îles toutes faites, comme aussi c'est l'endroit de la terre où l'on ait le plus commenté de toutes les manières, par citations, calomnies, juremens, médisances et coups de bâton, la susdite loi : *de Alluvionibus.* »

Christophe, cédant au charme tout-puissant des lettres grecques et latines, en vient à préférer la littérature profane à la littérature sacrée. « O miracle! la Bible était dépassée par l'Illiade, notre Seigneur Jésus-Christ était vaincu par Homère! saint Jean-Chrysostôme se taisait devant Priam! » A la page suivante, c'est le contraire. « Socrate est moins grand que Jésus-Christ, et Platon parle moins bien que saint Jérôme. » A ces inadvertances, il faut en ajouter d'autres qui ne sont pas pardonnables dans un livre qui est parvenu à sa troisième édition, et dont le manuscrit a été refait et écrit en entier, comme, par exemple, de mettre Astyanax sur les genoux de Didon. Tout cela annonce une légèreté de travail et un mépris du lecteur, qui ne peuvent qu'avoir des suites funestes pour l'auteur lui-même.

Assurément, si M. Janin n'a voulu que ce qu'il appelle le succès, son but a été atteint. Son livre est un livre à succès. Mais s'il a voulu atteindre un but plus élevé, s'il a songé aux lecteurs du lendemain, s'il a espéré que des cabinets de lecture son livre passerait dans les bibliothèques, et y prendrait rang à côté de quelques romans durables que nos jours ont produits, il s'est trompé. Pour cela du moins, en dépit de son aphorisme, le succès ne lui a pas réussi.

AUGUSTE BUSSIÈRE.

LE MYSORE.

Ce fut pendant l'automne de l'année 1835 que je me mis en route pour traverser le royaume de Mysore dans toute sa largeur, de l'est à l'ouest. Dix-huit jours de marche me suffirent pour passer de la côte de Coromandel à celle de Malabar, non sans avoir fait quelques haltes dans les principales villes que je désirais connaître.

Dans ces contrées, où l'on ne trouve que de loin en loin des abris pour le voyageur et où l'on manque de toute espèce de ressources, le comfort du voyage consiste à se munir de tentes qui vous suivent partout, et à se faire accompagner de sept à huit chars au moins, attelés de bœufs et portant les bagages, batterie de cuisine, vaisselle, argenterie, caisses de vins et de bière, lits de camp, tables, chaises, etc., etc. Enfin, pour ne rien oublier des agrémens de la route, on monte alternativement plusieurs chevaux de selle arabes, avec lesquels on ne peut faire que dix milles par jour environ, afin de ne point les fatiguer et de donner le temps d'arriver au reste du convoi. C'est de cette façon que voyagent les Anglais dans l'intérieur de l'Inde, et je ne parle ici que des moins riches, de ceux auxquels leur position ne permet pas de grandes dépenses, tels que de jeunes lieutenans ou des capitaines de la Compagnie; bons et aimables compagnons, vivant aussi bien en voyage que dans leurs cantonnemens, et enchantés de toute rencontre qui leur fournit l'occasion de faire apprécier leur science de la bonne chère. Avez-vous affaire à un demi-personnage, c'est une armée tout entière qui se presse à sa suite : l'éléphant

lui-même, comme bête de somme, et le chameau, en font quelquefois partie. Si votre équipage est plus modeste que celui de votre compagnon de route, vous ferez bien de ne point vous reposer à la même halte. Le bruit et le mouvement qui se font autour de lui ne vous laissent aucun espoir de rien obtenir des gens du pays : les chétives ressources de l'endroit sont toutes à sa disposition. Je me souviens de certain potentat, un colonel, je crois, que j'eus le malheur de rencontrer établi avant moi dans un *bungalow*. Il y était si formidablement campé, que tout partage de gîte me fut refusé, et je fus obligé de me loger à la belle étoile pendant tout le temps de mon séjour à Sattarah; c'est l'ancienne capitale des Mahrattes, et je ne voulais pas passer outre sans la visiter. Il est encore une autre manière de voyager dans l'Inde; et, quand on ne tient pas à explorer le pays, on l'adopte généralement comme beaucoup plus expéditive. L'on prévient, plusieurs jours à l'avance, la direction des postes de l'instant précis de son départ, et par les soins du *kotall* (chef des porteurs) l'on trouve dans chaque station principale les moyens de poursuivre sa route sans retard. Mais outre que cette voie est très coûteuse, il n'est permis de s'arrêter dans aucun endroit.

Ni l'un ni l'autre de ces modes de voyager ne me convenait. Je voulais marcher plus vite que les uns, moins rapidement que les autres, et conserver la faculté de tout voir. Un modeste palanquin, quelques coffres légers, façonnés exprès pour être portés devant moi, selon l'usage du pays, formèrent mon bagage. C'est ainsi que, réduit au strict nécessaire, et escorté de vingt-cinq hommes employés journellement à mon service, j'ai parcouru une grande partie du sud de l'Inde. Il faut, pour triompher en voyage de la paresse naturelle de ces Indiens, plus d'énergie encore que pour surmonter les difficultés innombrables de la route; les brûlantes ardeurs du soleil pendant le jour, les suites de la fraîcheur des nuits dont il est souvent impossible de se garantir, les redoutables fièvres qui ont envahi de nombreuses localités, et dont l'atteinte devient si promptement mortelle; toutes ces entraves du voyage disparaissent devant la lutte incessante qu'il faut soutenir contre l'apathie indienne. Je suis même convaincu que cette apathie, si conforme au caractère des indigènes, devient chez eux un calcul à l'égard des Européens. C'est leur vengeance, et elle est merveilleusement servie par l'esprit rusé, fin, délié, fécond en expédiens, de ces peuples. Chaque jour ce sont de nouveaux subterfuges qu'on vous prépare. Que de fois j'ai surpris mes indisciplinés *hamall* méditant entre eux un moyen d'arrêter ma marche! Je les voyais ensuite venir à moi et m'annoncer, avec toute l'apparence de la bonne foi, l'impossibilité où ils se trouvaient d'aller en avant. C'était à qui donnerait les meilleures raisons; et je me plais à leur rendre justice,

elles étaient toujours ingénieuses et prouvaient une grande imagination. Ils employaient tous les tons pour me convaincre, depuis celui de la flatterie et de la plus basse soumission jusqu'à l'insolence la plus assourdissante : ils se donnaient peu à peu du courage, la chose qui leur manque le plus, en gesticulant et en parlant tous ensemble autour de moi. Lorsqu'ils sont réunis et en pleine révolte, il ne vous reste d'autre parti à prendre que d'appuyer vos remontrances de quelques corrections sévères, distribuées, avec toute la dignité et la noblesse du commandement, sur la joue des plus récalcitrans, et surtout du chef, car il en est toujours un qui répond pour les autres et est chargé de maintenir l'ordre parmi la bande. Il ne faut pas croire cependant que les maltraiter soit un moyen de les conduire; ce serait le pire de tous : ils ne tarderaient pas à déserter. Vous vous trouveriez alors abandonné, peut-être au milieu des bois, loin de toute habitation, sans secours ni espoir de vous tirer d'embarras.

C'est l'influence de votre force morale qui doit les subjuguer ; et à l'exception de quelques démonstrations assez légères dont je viens de parler, c'est à elle seule qu'il faut avoir recours pour les maintenir dans l'obéissance. Ces punitions qui, chez nous, impriment la honte la plus indélébile, sont pour eux presque une faveur de la part du maître. Je me souviens d'une anecdote qui le prouverait au besoin. Un Indien avait manqué à un général près duquel il servait en qualité de valet de chambre; il fut sévèrement réprimandé par un des officiers du général, et reçut quelques soufflets. Il n'exprima qu'un seul regret, c'était que son maître n'eût pas pris la peine de les lui appliquer lui-même! Ce n'est donc qu'en tenant compte de mœurs aussi différentes des nôtres, et en évitant envers ces peuples timides une brutalité inutile, sans manquer toutefois d'une constante énergie, qu'on parvient à se faire obéir et servir à peu près comme on le désire.

Au nombre des contrariétés les plus vives qui vous attendent pendant votre voyage, il faut placer ces terribles pluies de l'Inde auxquelles vous ne pouvez guère espérer d'échapper; elles vous surprennent à l'improviste, loin de tout abri; et pendant des heures entières vous recevez des torrens d'eau qui tombent d'aplomb avec une force incroyable, accompagnés des plus beaux éclats de tonnerre que j'aie jamais entendus. Ces pluies retardent votre marche, rendent le terrain impraticable, et démoralisent complètement votre petite troupe. Les membres des malheureux Indiens sont engourdis et raides, et ils restent dans une immobilité complète, comme si tout souffle de vie s'était retiré d'eux.

Un jour que j'avais été assailli par un de ces violens orages, je parvins à me réfugier sous une méchante cahutte; je ramassai un peu de bois et fis du feu pour me sécher. Toute ma bande, ruisselant d'eau, se précipita

autour du foyer d'un mouvement spontané et sauvage. Ils formèrent bientôt deux rangs en s'accroupissant tous comme des singes; les plus rapprochés ramenaient leurs bras au-dessus des flammes avec une insensibilité qui m'étonnait : ceux du second rang se serraient derrière leurs camarades sans trouver place. Une expression de stupidité, que je ne saurais rendre, se lisait sur tous ces visages. J'essayai en vain de faire comprendre aux plus mal partagés qu'en se dérangeant pour ramasser quelques branches, et en suivant mou exemple, ils se seraient bientôt fait d'autres feux dont ils profiteraient à leur aise. Ils me regardèrent sans m'entendre, et restèrent à se morfondre dans leur mauvaise position sans avoir la force de s'en créer une meilleure.

Il faut avouer toutefois que le misérable costume de ces pauvres gens doit encore contribuer à augmenter l'abrutissement où le froid et l'humidité les plongent ainsi en peu d'instans. Ils n'ont pour es couvrir qu'un grand peignoir de toile blanche qui leur tombe jusqu'aux talons; quand ils veulent reposer, ils le déroulent, et dorment à terre enveloppés dans ce manteau léger. Pour marcher, au contraire, ils relèvent les extrémités de cette grande robe; et en la serrant autour des cuisses avec beaucoup d'art, ils s'en font une culotte courte. Deux longues bandes étroites de mousseline grossière et communément bleue ou rouge, qui servent, l'une de ceinture, et l'autre de turban, complètent leur accoutrement. On conçoit que la moindre pluie les pénètre jusqu'aux os. La fraîcheur des nuits leur est également très funeste. Ils avaient l'habitude de dormir étendus par terre autour du palanquin dans lequel j'étais réfugié, souvent sous le simple couvert d'un arbre. Le matin, lorsque je voulais partir avant le jour, j'étais obligé de les secouer violemment les uns après les autres pour les réveiller. Je perdais régulièrement, avant de me mettre en marche, une grande demi-heure dans cette opération préliminaire.

Si en toute occasion ils manquent de vigueur, ils montrent du moins assez habituellement un caractère souple, de l'esprit naturel et de la gaieté. Un beau soleil réchauffe leur imagination : pendant la grande halte de midi surtout, on les voit jouer et plaisanter entre eux, au lieu de se reposer; il y a aussi à chaque halte une mare où ils vont faire leurs ablutions; ils se dépouillent de leurs vêtemens légers, les lavent dans l'étang et les suspendent de tous côtés. Leur joie est alors bruyante; ils s'amusent comme des enfans. Souvent dans la troupe se rencontre un bel esprit qui fait taire les autres, raconte et tient en suspens l'attention de l'auditoire; car ils aiment passionnément les légendes. En d'autres instans, pendant la marche, ce sont de vives querelles, une loquacité effroyable, à faire craindre qu'ils ne s'égorgent entre eux; puis tout se

calme; une voix isolée laisse encore par intervalles tomber quelques sarcasmes, et les rires remplacent bientôt les éclats de la colère.

Chaque jour de semblables scènes se renouvellent. Parmi les singularités qu'offrent les habitudes et les mœurs de ce peuple, il ne faut pas oublier leurs préjugés de caste. Les vingt-cinq Indiens qui me servaient appartenaient à trois ou quatre castes distinctes; et, malgré le besoin naturel de s'unir, de s'entr'aider mutuellement pour diminuer les privations générales, ils n'auraient jamais consenti à manger tous ensemble. A l'heure des repas, ils se divisaient par groupes, et chaque caste formait sa gamelle; leurs cuisines et leurs feux, répartis par escouade, ressemblaient à un petit camp. J'ai eu un Daubachi de haute caste, qui ne pouvait, en route, manger que chez les brahmes, et était obligé de faire quelquefois deux lieues de traverse pour aller chercher son dîner à la pagode la plus voisine. Un autre, musulman, et neveu d'un capitaine de cipayes, ne refusait point de faire ma cuisine; mais il ne pouvait toucher à ce qu'il avait préparé lui-même : il avait son propre domestique à lui, pour le nourrir en chemin. Ce dernier tomba malade, resta en arrière, et mourut, je crois, sur le bord d'un fossé; mon musulman, privé de son marmiton, se soumit à des jeûnes fréquens, toutes les fois que, dans les lieux que nous traversions, il ne pouvait prendre ses repas suivant les rites et les usages de sa caste. — Est-ce un préjugé religieux qui leur imposait d'aussi sévères obligations? Quoique incapable d'approfondir théologiquement cette question, je pense que la fierté d'origine y entrait pour beaucoup. Lorsque je les interrogeais, ils me répondaient qu'en manquant à leurs devoirs journaliers, ils seraient chassés, par leurs frères, de la famille à laquelle ils appartenaient, et rejetés parmi les pariahs; qu'ils ne seraient plus bons qu'à dépecer, dans les lieux immondes, les animaux morts et les carcasses que se disputent les corbeaux : aussi le contact d'un pariah est une telle souillure, que des ablutions immédiates et nombreuses peuvent seules l'effacer. C'est à ces vieux principes de leur éducation que les nombreuses castes indiennes doivent leur stabilité, qui repose aussi sur l'hérédité des professions et le mariage entre les individus de même caste.

Avant de gravir le plateau du Mysore, je longeai quelque temps le pied des Ghates. Désirant observer une curiosité minéralogique dont j'avais entendu parler dans le pays, je m'arrêtai dans un petit hameau, nommé Trivocaret, près duquel on découvre, au fond d'un ravin circulaire, plusieurs troncs d'arbre de six à huit pieds de circonférence, entièrement pétrifiés. Ces arbres, ainsi qu'une foule d'autres débris de diverses dimensions, donnent un beau marbre jaune veiné, et sont à demi ensevelis dans le sable. Les Anglais ont déjà fait, sur les lieux, des fouilles

nombreuses. Il n'existe aucune forêt à laquelle de pareils arbres aient pu appartenir; la date de ces pétrifications doit donc être très reculée.

Ma première station de quelque importance fut au fort de Vellore : ce fort est du petit nombre de ceux que la politique de la Compagnie entretient en état de défense; il est la clé des vastes pays qu'elle a conquis au-dessus des Ghates, et il a toujours été occupé militairement. C'est à Vellore que furent d'abord renfermés les jeunes fils de Tippoo; une révolte générale des régimens cipayes, en leur faveur, était sur le point de réussir, lorsqu'elle fut réprimée par la présence d'esprit et l'audace d'un colonel, qui enleva brusquement les princes, et parvint à les soustraire aux mains qui cherchaient à les délivrer. Conduits rapidement à Madras, ils furent ensuite dirigés sur Calcutta. L'un d'eux a fait; à ce que j'ai ouï dire, un séjour en Angleterre, et est devenu une espèce de fashionable. L'édifice qui leur servait de prison dans le fort est encore habité aujourd'hui par une veuve de Tippoo, très âgée, et si sédentaire, qu'elle ne franchit jamais le seuil de son palais.

L'arsenal actuel occupe l'enceinte d'une ancienne pagode vénérée, qui attire les regards par ses sculptures, d'un travail si achevé, qu'on eut l'idée de les envoyer au roi d'Angleterre; mais les dépenses qu'aurait occasionées le transport arrêtèrent l'exécution de ce projet. Les portes du fort sont prodigieusement massives et garnies d'énormes clous pointus, afin d'empêcher les éléphans de les battre en brèche.

Dans son ensemble, la citadelle m'a paru d'une très bonne défense pour le pays : elle a ses escarpes et contrescarpes solidement construites en belles pierres dures. Ses murailles, noires et crénelées, présentent des bouches à feu de gros calibre, et sont séparées du glacis par de larges fossés remplis d'eau, et où nagent de grands caïmans. Ces monstres pourraient en être, au besoin, les gardiens aquatiques. Ils sont fort redoutés des Indiens, qui ne manquent point de vous signaler leur présence.

En sortant de Vellore et en se dirigeant vers l'ouest, on entre presque aussitôt dans les gorges des montagnes. Après avoir cotoyé le Palaur, large rivière sujette à de terribles débordemens, et qui a souvent figuré comme ligne militaire dans les vieilles guerres du Carnatic, j'arrivai au village de Laulpett, au pied des Ghates et du col de Pedoonaig-Droog. Ce village, peu éloigné de la ville de Sautgur, situé dans un joli pays, possède une mosquée charmante, et se recommande, s'il faut en croire les habitans, par un puissant souvenir historique, la mort de Hyder-Aly. Forcé, après une guerre acharnée contre les Anglais, de se replier sur les montagnes, il y aurait succombé, en quelques jours, d'un mal déjà ancien que le chagrin et le découragement avaient contribué à aggraver. Une maladie dartreuse, lèpre ou gale, fut, selon eux, la cause d'un

dépôt qui se forma derrière l'épaule, et l'emporta si subitement, que sa mort resta secrète pour son quartier-général. Un courrier fut expédié à Tippoo, qui eut le temps d'arriver des provinces éloignées de l'ouest, et apprit en personne aux troupes une nouvelle dont sa présence seule pouvait diminuer la funeste impression.

Le passage de Pedoonaig-Droog se franchit en quelques heures. Parvenu au sommet, je débouchai sur un vaste plateau où je fus accueilli par un vent froid et violent qui me furent très douloureux. Je ne pouvais me débarrasser d'un frisson glacial, et je ne me souviens pas d'avoir jamais autant souffert en Europe, au milieu des neiges des Alpes ou des Pyrénées. Il est vrai que le changement de température était un peu brusque; la veille encore j'étais épuisé par l'action dévorante d'un climat de feu, et j'arrivais de la côte de Coromandel où les rayons solaires, réfléchis par de longues plages sablonneuses, concentrent une chaleur étouffante qui monte au visage et produit des congestions cérébrales souvent mortelles. Aussi les accidens sont-ils fréquens, surtout à l'époque des vents de terre, qui règnent sur la côte pendant les mois de mai, juin et juillet. J'ai été témoin des singuliers effets de ces vents du nord à Pondichéry. Tout le temps de leur durée, chaque objet paraît brûlant au toucher, même les siéges de paille de bambou, sur lesquels vous cherchez à reposer. Le verre que vous portez à vos lèvres produit une douleur cuisante; l'eau seule, par une bizarre anomalie, semble fraîche. Au contraire, lorsque la brise de mer s'élève pour rendre à l'atmosphère sa température ordinaire, l'eau, qui, quelques momens auparavant, était le seul refrigérant que l'on pût se procurer, acquiert à son tour une tiédeur désagréable.

Lorsque nous débarquâmes, au mois de mai, à Pondichéry, ces vents de terre, qui commençaient à souffler à des intervalles assez rapprochés, achevèrent de détruire le peu de vie qui soutenait encore l'ancien gouverneur, M. de Melay. Il rassembla ce qui lui restait de forces pour monter à bord de son bâtiment, et l'espoir de revoir la France le ranima un instant; mais les plages meurtrières qu'il cherchait à fuir réclamèrent leur proie près de leur échapper. Le troisième jour de son départ, encore en vue des côtes de l'Inde, il s'éteignit complètement, et ses dépouilles; comme celles de Jacquemont, revinrent à cette terre inhospitalière, triste fin de deux hommes éminens, partis ensemble pour des régions lointaines, et qui succombaient au moment de recueillir les fruits d'une longue expatriation et de nombreux sacrifices. Presque témoin moi-même des dernières souffrances de M. de Melay, j'ai rencontré plus tard, dans mes voyages, des personnes qui avaient eu des relations avec Victor Jacquemont: je me suis trouvé plusieurs fois à Poonah et à

Bombay avec un médecin qui l'avait soigné au début de sa cruelle maladie, long-temps avant qu'il ne fût transporté à l'hôpital militaire de Bombay; et j'ai pu me convaincre que l'amiral et le savant naturaliste furent également victimes des devoirs de leur position et de leur zèle inconsidéré à les remplir au-delà de ce que leur permettait une santé déjà compromise. En citant ces deux exemples douloureux d'un sort trop fréquent pour les Européens dans l'Inde, mes souvenirs se portent tristement sur bien des personnes au visage blême que j'ai vues, à peu près partout, accablées par ce climat dévorant et auxquelles je ne supposais pas plus de six mois de vie!

Le vaste plateau de Mysore, ouvert à tous les vents, me parut triste comme le désert; mon œil cherchait en vain à se reposer parmi ces plaines immenses, sans végétation, et au milieu de ces jungles, où ma seule distraction était de distinguer parfois quelques antilopes fuyant à mon approche. Cependant, à de grandes distances, je trouvai de beaux étangs; comme dans les oasis, la culture s'était réfugiée sur leurs rives. Les villes, d'un aspect tout particulier, ceintes de fortifications de terre sèche qui rappellent les époques guerrières et révèlent l'esprit inquiet des habitans, sont toujours bâties sur le bord des lacs, qui remplacent les rivières dans cette partie du royaume. Dans le voisinage de Nursapoor, j'allai admirer un des plus beaux arbres de l'Inde sans contredit. Averti par la renommée, je consentis à me détourner d'un mille de ma route pour faire un pèlerinage à ce vieux roi de la nature, objet d'un culte sacré, et dont l'histoire se perd dans la nuit des temps. Je demandai son âge; mais on ne voulut pas se hasarder à rien préciser. Suivant l'usage oriental, on me répondit par des milliers d'années. Dans les questions numériques, le chiffre 40 est celui qu'ils affectionnent le plus, et ils le laissent toujours complaisamment précéder la collection des mille. Quoi qu'il en soit, cet arbre séculaire avait une souche prodigieuse; il appartenait à l'espèce de figuier très connue des naturalistes sous le nom de *ficus indica*, et des colons sous celui de *multipliant*. Outre son tronc principal, d'une énorme circonférence et formé d'un faisceau de racines très multipliées, ses branches, étendues horizontalement dans toutes les directions comme des bras immenses, avaient laissé pendre au-dessous d'elles de nouveaux liens, qui, en descendant jusqu'à terre, y avaient pris racine et étaient devenues autant de belles colonnes destinées à soutenir sa large toiture. L'arbre s'est ainsi réellement reproduit dans une vingtaine d'autres, et couvre de son ombre épaisse un grand nombre de compartimens et de salles, dans lesquelles, sans exagération aucune, plus d'un bataillon bivouaquerait à l'aise. Il renferme une petite chapelle indienne qui lui est consacrée, et qui a ses brahmes pour la desservir.

Parmi les lieux qui m'ont servi de halte, je distinguerai la ville de Colar, grande, peuplée, et offrant les ressources d'un bazar bien approvisionné. A l'extrémité de l'étang, sur les bords duquel elle est bâtie, s'élève l'enceinte assez imposante d'un vieux fort, uniquement construit en terre sèche, et pouvant renfermer une garnison de deux ou trois mille hommes. Quoiqu'abandonné, il n'a subi aucune dégradation du temps. En dehors de la ville, j'allai visiter les tombes de la famille de Hyder-Aly. Une mosquée assez petite, très simple, mais entourée de fleurs et d'arbustes, leur sert de dernier asile. Tout près est un jardin d'orangers et un bassin d'eau limpide pour les ablutions, où l'on descend par des gradins en amphithéâtre. Cet ensemble inspire le respect et met dans tout leur jour les sentimens religieux d'un peuple naturellement paresseux, et par là même étranger aux jouissances du luxe, mais qui réserve pour ses morts toutes les beautés d'une nature riante. J'entrai dans le caveau royal, et j'aperçus une quinzaine de pierres sépulcrales sans ornemens et telles qu'on en peut voir dans tous les cimetières musulmans de l'Inde. Elles étaient de différentes grandeurs, mais de peu d'intérêt, appartenant à des enfans morts en bas âge, à des parens, à plusieurs des femmes de Hyder. Lui-même y fut quelque temps déposé, après y avoir été apporté de Laulpett, et jusqu'à ce que le mausolée que lui érigea son fils à Seringapatam, fut prêt à le recevoir.

Hyder-Aly a été certainement le plus grand homme des derniers siècles de l'Inde. Pour apprécier l'étendue de son génie, un court exposé doit suffire. Sa naissance est encore un mystère. Parmi les versions différentes auxquelles elle a donné lieu, les unes le font fils d'un tisserand, d'un gardeur de troupeaux dans le *Travancoor;* selon d'autres, sa famille descendait, au contraire, du *Pundjâb*, et son grand-père, après avoir mené la vie d'un fakir errant, avait fini par se fixer dans le Mysore. Le trône qu'il réussit à usurper n'était pas moins obscur, et l'on peut dire qu'il se créa un peuple à sa taille. Inconnu des puissances voisines, gouverné par de faibles radjahs hindous, avili sous le joug de ses anciennes coutumes, le Mysore joua pour la première fois un rôle en 1752. Au siége de *Trichinopoly,* dans les sanglans débats de la succession du Carnatic, il est fait mention de l'armée auxiliaire des Mysoréens; c'est aussi alors qu'Hyder, parti comme simple soldat, commenca à conquérir ses grades. Il grandit rapidement, et bientôt avec lui parut sur la scène politique un empire tout nouveau qui devait peser dans la balance parmi les pouvoirs prépondérans de l'Inde.

Déjà en 1761, à la suite de la première reddition de Pondichéry et des résultats déplorables de l'administration de Lally, quelques Français, obligés de se faire aventuriers, s'étant enfoncés dans le Mysore, y trou-

vèrent Hyder-Aly général en chef, et revêtu, comme régent, de l'autorité souveraine. La haine qu'il avait conçue contre les Anglais, d'abord ses alliés dans la querelle de succession entre Mohamed-Aly et Chunda-Saheb, était alors parvenue à son plus haut degré d'animosité. Née d'intérêts opposés, cette haine remontait à l'époque des siéges de Trichinopoly, que le nabab du Carnatic avait consenti plusieurs fois à lui céder pour prix de son assistance victorieuse; mais toujours la politique anglaise était intervenue pour contrarier ces plans, et elle avait fini par l'empêcher de prendre possession d'une ville qu'il convoitait ardemment. Hyder s'empressa d'accueillir des étrangers qui, partageant ses ressentimens, promettaient de seconder ses vues belliqueuses. C'étaient là des auxiliaires bien précieux si l'on songe qu'à cette époque il travaillait à introduire la tactique européenne dans ses troupes. Mais tous ses efforts restèrent incomplets. Toute innovation épouvantait les Hindous, qui formaient la principale force numérique de ses armées; ils refusaient d'abandonner leurs vieilles traditions, leurs flèches, leurs fusils à mèche, et décourageaient les musulmans naturalisés parmi eux; les ordres du prince, qui les avait soumis à des exercices régimentaires, étaient impuissans à leur donner confiance dans la supériorité de ces essais de réforme. Avec de pareils soldats, la méthode d'Hyder, et c'est là encore ce qui prouve son génie, dut être, dans tout le cours de ses campagnes, d'éviter les batailles rangées et de harceler constamment l'ennemi. Il poussa les réformes jusqu'à bannir les femmes de ses armées; son fils cependant reprit l'usage de se faire suivre de son *Zenana* (harem); dans une de ses guerres contre les Anglais, ceux-ci le lui enlevèrent. Il fallut à Hyder une habileté peu commune pour déjouer les intrigues suscitées contre sa puissance; il parvint sans guerre civile, sans commotions intérieures, à monter sur un trône qu'il avait élargi par ses conquêtes, et où la stabilité des coutumes, jointe à l'inimitié des grands de la cour, secrètement payée par l'or anglais, maintenait encore la chétive figure des légitimes souverains hindous.

A cette époque, l'empire mogol croulait de toutes parts, et l'Inde entière, réveillée par l'appât du gain, convoitait chacun de ses débris; c'est alors qu'une puissance nouvelle, création d'un seul homme, s'éleva au centre de la péninsule. Merveilleusement situé sur un plateau qui domine les deux mers, immense citadelle défendue par les Ghates, qui ne laissent pour y monter de l'une ou l'autre des côtes de Malabar et de Coromandel, que de rares et étroits passages, le Mysore jeta un éclat d'autant plus vif et soudain, que ses commencemens, presque inaperçus, avaient excité peu de jalousie. Hyder ajouta rapidement à ses lauriers la conquête du Canara, les tributs de plusieurs villes considérables du Malabar, et

dota ses états de quatre-vingts lieues de dépendances maritimes, sur une côte extraordinairement fertile et arrosée par une multitude de belles rivières. Enfin, maître de réaliser tous ses projets et de se tourner contre les Anglais, il fit comprendre qu'on pourrait leur enlever les riches dépouilles qu'ils venaient de recueillir dans le Mogol. Il ouvrit des négociations avec les autres grandes puissances dont il était devenu l'égal; il chercha à les ébranler toutes, et devint l'ame d'une ligue qui, malheureusement, renfermait des élémens trop divers pour avoir de la durée. Abandonné par ses alliés dès les premiers jours, il combattit seul ses ennemis, après avoir vu ses vastes plans de destruction paralysés par leur habile politique. En effet, les Mahrattes d'un côté, le Soubabdhar ou *Nizam* du Deccan de l'autre, se laissèrent gagner à prix d'argent, et restèrent immobiles dans leurs quartiers, pendant que, rassurés sur leurs derrières, les Anglais s'empressaient de porter les premiers coups. Ils se jetèrent sur Pondichery, où il entrèrent sans coup férir : la France, indifférente sur le sort de sa colonie, avait laissé Pondichéry ruiné, démantelé, sans un canon sur ses remparts ni une barque de pêcheur dans sa rade; aucun des secours qu'elle avait promis n'arriva. Hyder seul lutta donc corps à corps avec ses mortels ennemis. Il fit long-temps la guerre dans le Carnatic qu'il ravagea dans tous les sens; le cours de ses nombreuses campagnes offrit de nouvelles preuves de ses talens et de son audace. Un jour, entre autres, on le voit, battu par le général Smith, et après avoir trouvé le moyen de se dérober à sa poursuite par des marches et des contremarches multipliées, se présenter à l'improviste sous les murs de Madras, où il dicte des lois et des conditions de paix.

C'est au milieu de ces guerres sanglantes qu'il mourut, inconsolable d'avoir vu ses projets renversés par une habileté supérieure à la sienne, et d'être forcé de reconnaître que sa gloire avait été funeste à ses peuples. Il léguait à son fils, déjà associé à ses victoires, le poids bien lourd de vastes états, fruits de la conquête, et difficiles à conserver; un pouvoir nouveau, contre lequel on était parvenu à ameuter les jalousies et les intrigues des cours voisines; enfin, une haine pour les Anglais ouvertement déclarée et désormais irréconciliable. A l'école paternelle, Tippoo n'avait su apprécier que le courage, l'ardeur guerrière et la témérité des entreprises. Il n'hérita point de la sagesse, de la prévoyance, ni de toutes les qualités de l'homme d'état; et l'infortuné sultan apprit plus tard, par la catastrophe qui bouleversa sa capitale et qui lui coûta la vie, que la bravoure seule était dans l'Inde une arme impuissante contre la politique européenne.

Peu de jours après avoir quitté Colar, je m'arrêtai à Bangalore, la ville la plus importante aujourd'hui de tout le Mysore, et dans laquelle je fus

reçu avec une grande bienveillance par le général qui commandait la garnison. C'est le plus considérable des cantonnemens permanens des Anglais dans l'intérieur de la péninsule. Les casernes en sont réellement magnifiques et toutes disposées sur une seule ligne, devant un superbe terrain de manœuvres, dont elles forment un des côtés; la façade correspondante est occupée par un temple anglican, par de jolies habitations réservées aux principales autorités et aux officiers supérieurs, et par une salle de concert où l'on entend de la musique militaire à l'heure des promenades. Vers l'une des extrémités de ce Champ-de-Mars, qui a une lieue de longueur, on trouve encore, comme dans tous les établissemens anglais, un bel emplacement pour les courses de chevaux, qui sont assez fréquentes. L'autre extrémité mène à la *ville noire*, c'est-à-dire toute indienne (la Pettah, en langue du pays). Sa population nombreuse, ses bazars sont tout un monde à part et sans aucun rapport avec la colonie européenne. L'habitude constante des Anglais est de se répandre dans la campagne, et d'offrir en dehors d'une cité indigène l'apparence d'un vaste campement. Au-delà de la Pettah, et à quatre milles du cantonnement, est situé le fort, dont les remparts en pierre sont d'une médiocre défense. Il serait facile, au contraire, de profiter, en guise de fortifications, des larges fossés dont la *ville noire* est entourée, et sur lesquels sont jetées quelques chaussées étroites, nécessaires pour conduire, par des détours, aux différentes portes. Des bambous, des cactus et une multitude de ronces impénétrables, remplissent ces fossés et s'élèvent à une hauteur qui masque la Pettah. Toute espèce de projectile doit aller mourir dans cet épais fourré, à l'épreuve de la plus grosse artillerie, et je doute même que le feu pût prendre au milieu de broussailles d'une nature aussi vivace. Ces remparts naturels, qui m'ont frappé, sont communs à beaucoup d'anciennes villes de la contrée. J'ai également suivi assez souvent de petits chemins tortueux et bordés de cactus, dont les deux murailles de verdure avaient sept à huit pieds d'élévation, et servaient de défilé à l'entrée des villages.

Le cantonnement renfermait, à l'époque de mon passage, deux régimens d'infanterie européenne, quatre de cipayes, trois compagnies d'artillerie, partie à cheval, partie attelée de bœufs, et deux régimens de cavalerie, dont l'un de dragons du roi, et l'autre d'indigènes. Tous ces régimens étaient fort beaux, parfaitement habillés, et les deux derniers supérieurement montés. La plupart de leurs chevaux vaudraient en France plus de 1,000 francs chaque; ils sont constamment tenus au piquet, quelque temps qu'il fasse, et pendant toutes les saisons de l'année. On les attache par les pieds de derrière, avec de longues cordes fixées en terre, selon l'usage du pays; ils restent toujours ainsi parqués par compagnies.

Les Anglais prétendent qu'ils ont reconnu la supériorité de cette méthode d'accoutumer leur cavalerie à toutes les intempéries de l'air, et qu'ils perdent beaucoup moins de chevaux que dans les écuries de nos quartiers européens.

La route de Bangalore à Seringapatam offrant peu d'intérêt, je me décidai à changer, pour cette distance seulement, mon mode de voyager. Mon séjour à Bangalore et la galanterie anglaise m'avaient mis à même de faire prévenir de mon passage, et en vingt heures je fus transporté d'une ville à l'autre, après avoir parcouru quatre-vingts milles (plus de vingt-cinq de nos lieues) d'une manière aussi leste qu'agréable. Dans mon palanquin, porté par de vigoureux Mysoréens, j'avais couru la poste du pays nommée *tappal,* et je n'avais eu qu'à me féliciter de l'extrême rapidité de cette marche ainsi que des égards et de la ponctualité que je rencontrai partout sur ma route, grace aux recommandations de l'autorité anglaise. Singulier service de malle-poste! Qu'on se figure, à chaque station de dix milles, des relais humains, attendant l'heure de votre passage, disposés et équipés d'avance pour la course et prêts à vous enlever à l'instant même où leurs camarades, après avoir fourni leur carrière, s'arrêtent tout haletans et couverts de sueur.

Ce fut un soir du mois de novembre, à la chute du jour, que j'arrivai à Seringapatam. Les souvenirs historiques que j'avais déjà recueillis, fortifiés de cette impression profonde que cause la vue de la scène où les évènemens se sont passés, m'accompagnaient dans cette capitale tombée qui les résumait tous. Je venais de traverser des sites mieux cultivés, plus variés et plus rians que tous ceux que j'avais vus jusqu'alors. Le dattier se faisait remarquer dans les champs; enfin le Cavéri, répandu dans de nombreux canaux, m'arrêtait par ses circuits divers, lorsque dans le lointain, Seringapatam, éclairée des derniers rayons du soleil, s'offrit à moi avec un singulier aspect de grandeur. Sa belle position sur une colline à l'issue inférieure de la vallée fait ressortir ses masses de ruines, restes de fortifications imposantes, et frappe l'imagination du voyageur qui a déjà entendu s'échapper de toutes les bouches les noms de Hyder-Aly et de Tippoo.

J'allai me loger en dehors de la ville, à une portée de fusil de ses remparts, dans une habitation charmante, quoiqu'elle ne soit plus qu'un débris effacé de la magnificence du sultan Tippoo-Saïb, et qu'elle serve aujourd'hui de *bungalow* aux voyageurs européens. Le sultan avait fait bâtir cette maison de plaisance et aimait à s'y reposer. La forme de ce palais est celle d'un beau pavillon carré, précédé sur ses quatre faces d'une large galerie et d'un péristyle de plusieurs marches; les pilastres de la galerie, les fenêtres et les portes intérieures sont d'un style moresque très

gracieux. Au premier étage, on peut admirer une fort jolie salle de réception, communiquant avec des boudoirs placés aux angles de l'édifice, et d'où l'on monte à une grande terrasse. Le paysage est magnifique : des arbres touffus, des bassins enduits de ciment et destinés autrefois à recevoir les eaux, et deux petits temples élégans, ornent les jardins. On m'a dit qu'après le sac de Seringapatam, cette délicieuse demeure servit quelque temps de quartier-général au colonel du trente-troisième régiment, aujourd'hui duc de Wellington, alors commandant-gouverneur de Mysore.

Le Cavéri, après avoir serpenté dans la vallée en courant du nord au sud, réunit toutes ses eaux pour se présenter de front contre la ville, et au pied même de ses murs se partage de nouveau en deux branches, qui forment une île longue et étroite. Deux collines s'élèvent à chaque extrémité; la première de ces collines est occupée par la ville de Seringapatam; à trois quarts de lieue au-delà, sur la pente méridionale de la seconde, qui est beaucoup moins élevée, on aperçoit une ville ouverte, toute indienne, appelée Ganjam par les habitans, jadis florissante et maintenant encore pourvue de quelque commerce. Les Anglais y ont établi des dépôts d'invalides et de grands magasins. L'île est sillonnée de larges et belles routes; après les avoir suivies pour traverser Ganjam, je m'arrêtai à la pointe-sud, où j'allai visiter Hall-Bag (joli jardin).

Un arc-de-triomphe annonce dignement l'entrée; une large avenue vous conduit directement par une pente douce et insensible au mausolée de Hyder-Aly et de Tippoo. Le temple est de forme ronde, surmonté du dôme ou bonnet musulman, et isolé sur une plate-forme qui le sépare d'autres édifices servant de mosquées et de caravansérail. Trois belles portes, travaillées et sculptées en bronze, s'ouvrent sur l'intérieur du mausolée, et la rotonde, parfaitement ornée, laisse voir trois tombes couvertes de velours rouge, celles de Hyder, de son fils d'un côté, et de sa femme de l'autre; au-dessus de ces tombes sont suspendus par des cordons de soie et symétriquement placés de gros œufs d'autruche. Les jardins qui entourent le monument sont vastes et bien entretenus; à l'entrée, au milieu d'une petite place, s'élève un obélisque peu gracieux. Il a été assez récemment taillé et dressé par les procédés indiens, mais son granit fort grossier et ses formes mal arrêtées ne méritent point l'attention. Derrière l'obélisque, on trouve une espèce de portique ou de chapelle monumentale, dont l'inscription, en marbre noir, rappelle le nom d'un colonel anglais, mort, je crois, dans les cachots du sultan.

Revenant sur mes pas, et me dirigeant vers l'autre extrémité de l'île, j'entrai dans Seringapatam. Un silence de mort règne aujourd'hui dans son enceinte dévastée. Je considérai à loisir ses fortifications qui n'avaient

pu la sauver, sa triple enceinte séparée par des fossés creusés dans le roc, et ses massifs de maçonnerie qui, situés en arrière et aux angles des bastions, présentaient des *cavaliers* d'une extraordinaire élévation, d'où les assiégés pouvaient examiner ce qui se passait au dehors. La place n'est garantie par ces triples remparts que du côté de la terre ferme; au-dessus des rives du Cavéri, au contraire, la muraille, baignée par les eaux, est une simple *chemise* sans résistance. On avait négligé de fortifier ces parties réputées fortes de leur position naturelle. Aussi ce fut sur la branche occidentale du fleuve, près de la pointe de l'île, que l'assaut fut donné, et la ville emportée le 4 mai 1799. Déjà, en 1792, les troupes réunies de lord Cornwallis et du général Abercromby avaient assiégé Seringapatam; mais les gués de la rivière étant alors couverts par une ligne de retranchemens que le sultan avait eu tout le temps d'élever, sous la direction d'ingénieurs européens, les opérations du siége se prolongèrent indéfiniment. Cependant, après des pertes considérables de part et d'autre, les Anglais allaient parvenir probablement à réaliser leur pénible conquête, lorsque Tippoo consentit à un traité qui le dépouillait d'une partie de ses états et le réduisait à peu près à l'ancienne nullité des radjahs hindous.

Depuis cette époque, la fin de son règne n'est plus qu'une suite de fautes grossières. Aigri par le malheur, il afficha, avec une maladresse impardonnable, des projets de vengeance aussi violens qu'absurdes; et lorsque la Compagnie lui demandait compte de sa conduite, il se parjurait bassement. A sa cour, où il s'intitulait fastueusement le seigneur des montagnes, des vallées et des îles de la mer; il accueillait des aventuriers français, gens sans aveu, sans instruction, et républicains d'espèce nouvelle, qui trouvaient bon de vivre aux dépens d'un despote très absolu et d'humeur très irritable. Au milieu de ces énergumènes, Tippoo se parait de l'étrange titre de citoyen-sultan, qu'il était loin de comprendre. On raconte qu'un jacobin, nommé Ripaud, corsaire échoué sur la côte Malabare, se présenta un jour effrontément devant Tippoo, comme un envoyé diplomatique de l'Ile-de-France; il se fit accorder la permission de former un club dont l'ouverture eut lieu avec beaucoup de solennité, et poussa le délire jusqu'à planter l'arbre de la liberté sur la place publique de Seringapatam. Le sultan lui-même eut l'incroyable simplicité d'y assister et de faire saluer le grand mât d'une salve de cinq cents coups de canon. Pour clore la cérémonie, on prononça le serment de haine aux tyrans, à l'exception toutefois de l'excellent citoyen-sultan Tippoo-Saïb!

Ces détails peuvent donner une idée de la folie et de l'aveuglement du sultan. Alors qu'il était le plus besoin d'opposer ruses contre ruses, et de déjouer les adroites menées des Anglais, il resta indifférent à la disper-

sion d'un corps français de quatre mille hommes, à la solde du Nizam, et que M. Raymond avait rendu redoutable. Ce premier avertissement perdu, il ne sut pas davantage empêcher que l'influence anglaise ne pénétrât bientôt dans les cours de Poonah et d'Hyderabad. Il devenait évident que ses ennemis, maîtres peu à peu de toutes les avenues, n'attendaient plus qu'une occasion pour s'élancer sur une proie qu'ils avaient isolée. Dans cette position critique, il ne sut que protester de son attachement sincère aux traités, qu'à la vérité il n'avait point violés ouvertement, et nier de misérables intrigues trop publiques pour rassurer la Compagnie des Indes.

L'orage, qui grondait au loin, allait fondre sur sa tête. Le gouverneur-général, lord Wellesley, tranquille sur les dispositions des puissances voisines, pouvait déjà compter sur la coopération des troupes du Nizam et la neutralité des belliqueux Mahrattes. Ses plans avaient été momentanément ajournés par notre brillante expédition d'Orient; mais la nouvelle de la victoire de Nelson, parvenue récemment à la présidence, avait dissipé toutes ses craintes. Il était donc libre d'agir.

Les fanfaronnades de Tippoo devaient-elles inspirer une inquiétude assez sérieuse pour commencer brusquement les hostilités? Peut-être faut-il en chercher le motif dans la lettre suivante :

« Vous avez été déjà informé de ma présence sur la mer Rouge, à la tête de mon invincible armée, qui brûle du désir de vous délivrer et de vous relever du joug de fer de l'Angleterre.

« Je saisis avec empressement cette occasion de vous témoigner mon envie d'avoir de vos nouvelles, et de connaître votre situation, par la voie de Mascate et de Mocka.

« Je désire même que vous envoyiez quelque personne intelligente pour conférer avec moi, à Suez ou au Caire.

« Puisse le Tout-Puissant augmenter votre pouvoir et détruire vos ennemis.

« Votre, etc., etc.

« BONAPARTE. »

7 pluviôse, an VII de la république.

Que cette lettre à Tippoo, extraite des rapports de la Compagnie, soit authentique ou non, elle est un indice remarquable des craintes qui ont agi sur la politique anglaise, avant de hasarder une guerre d'extermination.

Au mois de janvier 1799, les préparatifs des hostilités, poussés avec vigueur, et dans le secret le plus profond, à Bombay comme à Madras,

n'attendaient plus qu'un signal. Il fut donné le 3 février. Les armées combinées des Anglais sous le général Harris, et du Nizam sous Meer-Alum, s'ébranlèrent; et comme il fallait cependant trouver un prétexte à cette attaque, on mit en avant l'ambassade mysoréenne envoyée à l'Ile-de-France. L'ennemi entre au mois de mars sur les terres du Mysore sans rencontrer un seul obstacle. Le sultan, pris à l'improviste, et dont l'activité ordinaire était d'ailleurs paralysée par un de ces pressentimens dont l'action est si puissante sur l'esprit des musulmans, ne se décida que tard à sortir de l'inaction. Il voulut d'abord faire une diversion en se portant rapidement sur l'armée de coopération de Bombay, qui avait pris les devans pour se loger dans le pays de Coorg, afin de se réunir en peu de jours aux troupes expéditionnaires qu'elle attendait. Il fut repoussé, sur ce point, par le général Stuart, et il se retourna, par une marche brusque, vers le général Harris, qu'il rencontra, le 27 mars, entre Sultaunpett et Malavelly. Mais, après un simple engagement d'avant-garde, ayant éprouvé un nouvel échec, il revint s'enfermer dans Seringapatam, où les Anglais le suivirent et le bloquèrent immédiatement. Le 9 avril, déjà fort alarmé de la tournure que prenait le siége, il écrivit au général Harris pour entamer des pourparlers. Le 20, cédant à ses vives inquiétudes, il chercha de nouveau à parlementer, demanda une conférence, et pria instamment qu'on nommât des négociateurs. En réponse à ses démarches réitérées, on se borna à lui faire passer un exposé des conditions de la paix.

Déjà antérieurement, à l'époque où la Compagnie tenta d'envoyer le major Deveton à la cour du sultan, sous prétexte de quelques griefs et d'explications amicales devenues nécessaires, l'intention secrète des Anglais était d'établir en permanence, auprès de Tippoo, un *résident politique*, de faire renvoyer tous les étrangers employés à son service, et d'obtenir leur exclusion perpétuelle de ses états et de ses armées. Plus tard, les évènemens favorables survenus dans la politique générale permettant de se montrer encore plus exigeant, on parla de négocier l'échange du Canara, et de dépouiller Tippoo de toute possession maritime. Au moment où, les préparatifs achevés, la guerre éclatait, il fallait de plus y joindre une grosse indemnité en numéraire. Enfin, à ce dernier période de la guerre, sous les murs de la capitale, les conditions préliminaires étaient *provisoirement :* « la remise de la moitié du Mysore ainsi que de la place; les deux fils aînés du prince livrés en ôtage; le paiement de tous les frais de la guerre, et la *réserve d'autres prétentions ultérieures.* » Mieux valait courir les chances du siége que de se soumettre à d'aussi dures conditions.

Les ouvrages extérieurs ayant été emportés après quelque résistance, on se mit aussitôt à pratiquer une brèche à la partie ouest de la ville.

A peine fut-elle ouverte, que le manque de vivres, qui commençait à se faire sentir dans le camp anglais, fit résoudre soudain l'attaque. Une reconnaissance exécutée de nuit pour sonder les gués, avait mis à découvert le côté faible de la ville. La rivière avait été trouvée extrêmement basse, et la muraille, battue en brèche, facile à escalader. L'assaut eut lieu le 4 mai, en plein midi. Trois jours plus tard, une très forte inondation du Cavéri, qui déborda inopinément, eût séparé les assaillans des assiégés, et retardé, peut-être pour long-temps, l'issue des opérations de la guerre.

Tippoo, fatigué d'avoir dirigé le feu en personne pendant toute la matinée sur les réduits où les Anglais étaient logés, reposait dans ses appartemens, lorsqu'on vint l'avertir que l'ennemi avait profité de la plus grande chaleur du jour pour surprendre et enlever la brèche en peu de minutes, et que déjà il s'élançait dans la place. Après un premier moment d'incrédulité, il sortit précipitamment pour reconnaître lui-même l'état désespéré de ses affaires, et fut bientôt tué, comme il cherchait à regagner son palais. On eut beaucoup de peine à découvrir son cadavre; le général Baird, qui commandait l'assaut, avait pris de vaines informations auprès des fils du sultan, qui ignoraient ce que leur père avait pu devenir, et s'il avait réussi à s'échapper. Enfin, la rumeur publique apprit qu'on l'avait vu blessé, mourant et se traînant avec peine sur un pont déjà encombré par les fuyards : la foule se pressait au passage d'une porte située à l'extrémité du pont, et c'est là qu'une décharge de mousqueterie des assaillans qui arrivaient, avait dû l'achever dans cette mêlée générale. La nuit approchait, des torches furent allumées pour éclairer la fin de cette journée de carnage; et après mille recherches, parmi tous ces corps déjà dépouillés et nageant dans le sang, celui de Tippoo fut difficilement reconnu, et transporté le lendemain en grande pompe au mausolée de son père. Ainsi finit avec un prince vaillant un grand empire auquel quarante ans d'existence avaient suffi pour atteindre le plus haut degré de gloire et de prospérité, et pour entraîner bientôt dans sa chute tous les autres trônes de la vaste presqu'île. C'est dans Séringapatam, emporté d'assaut, que fut poussé le premier cri d'agonie de l'indépendance indienne!

Peu de mois après avoir quitté cette ville, traversant l'Égypte, et encore préoccupé du souvenir des deux noms célèbres du Mysore, je les associais dans mes impressions à ceux des souverains qui trônent aujourd'hui dans la citadelle du Caire. Hyder et Mehemet, Tippoo et Ibrahim, quelle analogie de caractère et d'origine! et comment ne pas indiquer un parallèle dont l'avenir seul peut dérouler, aux yeux de l'histoire contemporaine, toute la portée!

La ville actuelle de Seringapatam est si déserte, que sa population, réfugiée à son centre autour d'un méchant bazar, ne dépasse point 800 habitans; tous ses autres quartiers, qui pouvaient en faire une cité de 40,000 ames, sont entièrement saccagés et bouleversés : on rencontre à chaque pas des pans de murs délabrés. Le palais du sultan est dans l'état le plus pitoyable; en le parcourant en tous sens, j'ai pu cependant reconnaître une grande salle basse surmontée d'une large tribune où siégeait Tippoo lorsqu'il donnait des audiences solennelles et voulait s'environner de tout l'éclat de la magnificence asiatique. Je retrouvai aussi la distribution de ses appartemens intérieurs, du logement de ses femmes, des salles de ses gardes. Sur les murailles d'un de ses cabinets, j'ai même aperçu quelques peintures à fresque fort mal dessinées par des mains européennes, et représentant des batailles du sultan, ainsi que son entrevue avec lord Cornwallis. Les cours sont occupées par de longues rangées de canons en fer de tout calibre qui, autrefois, garnissaient les remparts.

En sortant de ces ruines, j'emportai avec moi l'idée de la grandeur des infortunes de cette race royale, et du respect qu'a conservé le peuple pour sa mémoire. Deux heures après, par une course rapide, j'entrais dans la capitale actuelle du Mysore, où l'ancienne dynastie, replacée sur le trône, est censée régner, tandis que le gouvernement réel est concentré à Bangalore dans les mains d'un simple colonel : toutes les affaires administratives du pays sont confiées à sa sagacité et à son mérite. Il y a aussi à Mysore un autre colonel ayant le titre de résident politique, et dont les fonctions consistent à surveiller la personne du roi hindou : de telle sorte que le prince, sous cette double tutelle, se trouve entouré d'un conseil de famille qui gère toutes ses affaires.

En 1799, lorsque les alliés, c'est-à-dire les auxiliaires d'Hyderabad et de Poonah, eurent fait avec la Compagnie le partage convenu d'avance de toutes les conquêtes et dépendances du Mysore, le soin de veiller au maintien de la paix dans l'ancien royaume échut aux Anglais; et ceux-ci, résolus d'écarter à tout jamais du trône la race usurpatrice qui avait succombé en déployant contre eux tant de bravoure et de haine, parvinrent à découvrir un jeune rejeton de trois ans auquel ils remirent le sceptre hindou de ses pères. Voilà une restauration légitime dans l'Inde, dont les Anglais sont les premiers et singuliers moteurs.

Je savais que le *radjah-kistna-raji-oudawer* avait perdu l'habitude de recevoir des étrangers; cependant l'hospitalité qui, durant mon séjour à Mysore, m'était noblement accordée chez le résident, m'encouragea à faire un appel à sa courtoisie pour essayer de satisfaire ma curiosité; je le priai en conséquence de m'obtenir une audience royale. Le prince, après avoir fait attendre sa réponse, s'excusa sur son état fréquent de

malaise et de tristesse. J'allais donc partir et continuer mon voyage, lorsque, cédant à quelques nouvelles considérations, il me fit dire qu'il était mieux et désirait me voir. Mon audience était pour midi, et un major de l'armée des Indes eut la complaisance de m'accompagner. A notre descente de voiture, nous trouvâmes une centaine de gardes armés de piques, de sabres et de longs fusils, rangés dans la cour d'honneur. Une musique assourdissante nous accueillit. Nous montâmes, à l'angle droit du palais, un escalier de bois à découvert, dont le palier, qui aboutissait à un long balcon, était garni de monde; nous fûmes reçus sur les dernières marches par le ministre revêtu d'une grande robe de drap bleu. Il nous fit traverser une suite de petits appartemens assez ornés et de sombres et étroits corridors. De nombreux serviteurs tapissaient les murs, et, à mesure que nous passions devant eux, ils nous saluaient du geste et de la parole, avec ces profonds salamalecks en usage chez les Orientaux. Nous arrivâmes enfin, après avoir vu notre marche un peu retardée par la foule des courtisans, dans la salle de réception. C'était une assez grande galerie, ornée de tous les colifichets d'une décoration d'opéra, de riches tapis, de papiers dorés ou argentés, et de pierreries ou plutôt de verroteries de toutes couleurs. Trois marches creusées au milieu formaient un carré entouré de balustrades et de plusieurs pilastres montant jusqu'au plafond, tandis que l'un des côtés communiquait par une large estrade à un réduit disposé au fond de la salle. Cette tribune, élevée de quelques gradins, recevait mieux la lumière que les autres parties de l'appartement; et c'est là que je trouvai le radjah dans sa pompe souveraine. Il était debout au moment où j'entrai; pour me recevoir il s'assit à l'*européenne* sur son trône d'argent et de velours rouge. A peine les premières révérences furent-elles achevées, qu'il fit un bond et se jucha un peu comme un singe, les jambes croisées et les coudes appuyés sur les bras de son trône. Ce prince a une physionomie expressive, des yeux superbes, la peau bien noire, la bouche et les lèvres affreuses et d'un rouge incarnat très vif, ce qui tient à l'habitude continuelle de la *chique indienne*. Il est fort petit. Son visage jeune et sans barbe annonce de l'esprit naturel, de la finesse, et des dispositions à la gaieté. Son costume était entièrement composé de mousselines blanches, sans que rien le distinguât des indigènes de haute caste.

Après bon nombre de *salams* et de complimens de circonstance, la conversation commença et nous nous assîmes sur des fauteuils de velours, disposés exprès au-dessous de lui, à sa droite et à sa gauche. Pendant les premières phrases insignifiantes de l'entrevue, nous fûmes soumis à un cérémonial assez varié. Ce furent, au début, différentes essences parfumées qu'on apporta dans des flacons, et dont on nous aspergea

ainsi que nos mouchoirs. On nous présenta ensuite, sur des bassins d'argent, plusieurs ingrédiens que l'on mêle avec le bétel; le prince les introduisit avidement dans sa bouche, et nous examinait pour voir si nous saurions nous en acquitter aussi bien que lui. Mais j'avoue que l'odeur seule m'en ôta toute envie. Je redoublai d'empressement dans mes *salams;* et à l'aide de mon mouchoir et de la rapidité de mes manœuvres, après avoir porté le malencontreux bétel jusqu'à la hauteur de mes lèvres, je le plongeai assez lestement au fond de mon schako. Ce mélange de bétel, de chaux et autres abominables drogues, quoique savouré avec délice par tous les Indiens de distinction, n'en est pas moins quelque chose de vraiment infernal par la couleur qu'il laisse à la bouche, et l'odeur fétide qu'il lui fait exhaler. Dans la partie basse et entourée de balustrades qui était au-dessous de nous, on nous offrit, sur des tapis, une collation composée de mets du pays. La crainte d'être obligé d'y toucher devenait d'autant plus vive, qu'il n'y aurait pas eu moyen de se dérober, comme pour le bétel, à une invitation directe. Le prince me rassura, en me prévenant que le service étalé sous mes yeux était uniquement une marque d'honneur qu'il m'accordait.

Les répugnances taciturnes qui le portaient depuis plusieurs années, m'avait-on dit, à se renfermer, sans distraction aucune, dans l'intérieur de son palais, me parurent céder à la curiosité; car il me fit de nombreuses questions. Mon uniforme, qui était celui du 9e de chasseurs à cheval, fut son premier texte. Il me demanda s'il y avait plusieurs régimens pareils, et il parut ne pas comprendre lorsque je lui répondis: quatorze. Son étonnement monta au comble quand, d'après son désir, je lui appris que notre cavalerie comptait près de cinquante régimens, et que je l'eus instruit de tous les détails de notre organisation militaire. Le pauvre roi, accoutumé, depuis l'âge de trois ans, à ne voir que quelques centaines de gardes d'honneur autour de lui, ne revenait pas de son étonnement. Il passa ensuite à mes moustaches, s'informa si cet usage était généralement adopté dans nos troupes; puis au but, à l'itinéraire de mon voyage, et combien de temps allait me prendre mon retour en France. Il se complaisait dans une suite de questions frivoles, et poussa la bienveillance personnelle jusqu'à des détails de famille. Il me demanda avec un intérêt marqué ce que faisait mon père.

— Rien, lui dis-je.

— Comment, rien?

— Non, rien, depuis 1830.

Mais il ne fut pas encore satisfait de cette seconde réponse. A l'insistance toute obligeante qu'il y mettait, je m'aperçus d'où venait son erreur; je lui expliquai qu'il voulait parler d'un de mes oncles, long-

temps prisonnier à Sainte-Hélène et compagnon d'infortune de Napoléon.

— C'est cela, me dit-il; et vous aussi, vous avez été avec lui? Vous l'avez vu?

J'ajoutai que, sans pouvoir compter dans ma vie un épisode aussi important, mes souvenirs d'enfance me rappelaient plusieurs visites à la Malmaison, chez l'impératrice Joséphine; que bien jeune, à cette époque, je n'avais pu cependant oublier les yeux de l'empereur, qui me paraissaient flamboyans; qu'un jour il me frappa sur l'épaule, en traversant une allée, et me demanda brusquement ce que je voulais faire, quand je serais grand... Me battre, répondis-je, et ce mot, qui était alors dans toutes les bouches, lui plut... Mais c'est tout ce que ma mémoire pouvait retrouver de ma première jeunesse.

Il désira ensuite avoir quelques détails sur notre révolution de 1830; il aimait à répéter qu'à la même époque précisément il avait eu, lui aussi, ses journées de juillet dans sa ville de Mysore, et qu'il n'en était sorti vainqueur qu'après avoir composé avec l'émeute. Il insista encore pour savoir si je devais voir le roi à mon retour, et quand il apprit que ma mission me chargeait de dépêches pour lui, il me recommanda bien de ne pas oublier de lui dire qu'il m'avait reçu. Enfin, il me demanda quand je partais; je lui répondis que je n'avais différé de me mettre en route que pour avoir l'honneur de faire ma cour à son altesse; et notre audience fut levée.

Comme je me retirais, je le vis donner l'ordre à son ministre de me montrer toutes les curiosités de son salon. Lui-même fit quelques pas et vint bientôt nous rejoindre; il me mena devant plusieurs tableaux : je remarquai deux ou trois portraits de lui, assez bien peints et d'une ressemblance parfaite. Il m'arrêta ensuite devant celui d'un général représenté en pied, en me demandant qui c'était? Je répondis naïvement que je n'en savais rien. Il parut surpris, et ayant questionné un de ses suivans, il me conduisit vers un autre guerrier, monté sur un beau cheval à tous crins. Je l'avais compris, et cette fois, bien que la mauvaise gravure coloriée fût du genre de celles que l'on vend pour deux sous dans nos villages, je lui nommai l'empereur Napoléon; ce qui l'enchanta. Avant de nous quitter, il tint à me faire voir un joli petit boudoir voisin de son salon, et disposé à l'européenne avec des tables de bronze, des vases, une pendule et autres objets venant d'Angleterre. Je lui fis le plaisir d'admirer le tout. Je sortis enfin de l'appartement, et je me trouvais déjà sur l'escalier, prêt à redescendre dans la cour, lorsque je fus encore arrêté : le ministre qui me reconduisait, sur un mot qui lui fut dit à l'oreille, me prit le bras pour me conduire à droite, et nous entrâmes dans un grand nombre de petites chambres que

je n'avais pas vues : nous passions aussi dans des corridors étroits et tortueux, montant et descendant alternativement plusieurs marches. Perdu quelque temps dans ce labyrinthe, j'arrivai dans une grande salle élevée dont les fenêtres donnaient sur un balcon qu'occupait le radjah lorsqu'il voulait se montrer au peuple assemblé sur la grande place publique du palais. Dans un coin du salon était un jeune Hindou accoudé, ainsi que son précepteur, sur une table ronde au milieu de livres et de paperasses; c'était le fils et l'héritier présomptif du souverain. Je le saluai, et après m'être approché de la table pour regarder ses cahiers chargés de caractères orientaux, j'assistai pendant quelques instans à la leçon; puis on m'emmena, et, après avoir franchi de nouveaux labyrinthes, j'arrivai au rez-de-chaussée dans un joli vestibule ouvert sur les jardins.

Le radjah, entrant par une autre porte, se présenta au même moment; il donnait la main à une petite fille de deux à trois ans. La pauvre enfant, habillée en reine et la figure couverte de peintures, avait une petite mine fort singulière, et paraissait charmer son père par sa gentillesse. Nous passâmes dans les jardins où de nouveaux divertissemens nous étaient réservés. Dans le premier, ce fut d'abord un jet d'eau factice que l'on fit partir au centre d'une corbeille de fleurs de façon européenne; puis une volière d'où on lâcha plusieurs pigeons dressés à s'élever perpendiculairement à une grande hauteur, et à retomber de la même manière en faisant un certain nombre de culbutes dans l'air. Ces culbutes, assurément fort bizarres, paraissaient un des amusemens favoris du radjah.

Nous visitâmes le second jardin, au fond duquel, adossée à la muraille d'enceinte et garnie d'une échelle pour monter à la partie supérieure, se trouvait une rampe d'un stuc extraordinairement poli. Avant que je n'eusse eu le temps d'en deviner l'usage, le ministre, le jeune prince qui venait de terminer sa leçon, et le précepteur, descendirent à tour de rôle et d'une façon bien connue de nos écoliers, cette montagne russe simplifiée. Le radjah paraissait au comble de la joie. De là il me mena à l'entrée d'une cour de service, et, après m'avoir parlé d'un oiseau monstrueux et très méchant dont on lui avait fait présent, il donna l'ordre de lui ouvrir sa loge : c'était une autruche assez belle. Il la fit battre devant nous avec son gardien.

Nous restâmes un quart d'heure spectateurs de la scène; ils s'excitaient autour d'un arbre, s'attaquaient réciproquement, et cherchaient de temps en temps à se dérober par la fuite. Involontairement je me rappelai Potier dans *les Petites Danaïdes*, et je ne pus me défendre d'un éclat de rire. Durant le combat qui tenait les esprits en suspens, nous étions les uns derrière les autres du côté du jardin, et près de la porte entr'ouverte de la cour qui servait de champ clos. Le prince, placé sur le

troisième rang, engageait son ministre à s'avancer près des combattans pour observer plus distinctement les détails de la lutte engagée entre l'autruche et l'Indien presque nu; après l'avoir ainsi compromis, il le poussa brusquement et ferma la porte sur lui, se réservant de jouir de sa terreur pendant quelques secondes.

Je devais partir aussitôt après ma visite; le temps me pressait, je tirai ma montre. Sa petitesse le frappa, et après l'avoir comparée à la sienne, qui était une vieille montre anglaise, il me demanda si elle avait été faite à Londres, si elle pouvait aller pendant une année sans être remontée.

Nos spectacles royaux finirent par l'exhibition d'un éléphant qu'un cornac était parvenu à rendre docile en moins de deux mois. Il avait été pris dans les bois, et amené au prince en raison de sa beauté et de sa haute stature.

Les diverses particularités de cette visite, pendant laquelle le radjah avait été loin de se conformer à l'étiquette souveraine, prouvent qu'il est resté, sous la férule de ses maîtres, un grand enfant de quarante ans! Plus tard, dans le Deccan, je retrouvai le même système d'élever les princes tributaires de l'Inde, lorsqu'à Sattarah je me croisai sur la grande route avec le descendant des monarques Mahrattes, qui prenait l'air dans une calèche découverte menée à l'anglaise.

Sachant l'heure de mon départ, le radjah Kistera-Raji-Oudawer me fit encore l'honneur de m'envoyer, à l'instant où je rentrais chez moi, seize corbeilles de fruits portées chacune par deux bayadères, et contenant des oranges, des citrons, des bananes, des dattes et autres friandises indiennes. Mahomet, mon musulman, allié à un capitaine de cipayes, et qui m'avait suivi comme interprète, reçut de la générosité royale une belle ceinture et un turban.

Je ne parvins à quitter la ville de Mysore qu'après mille difficultés de la part des gens qui devaient me conduire jusqu'à la côte Malabare. Je les avais retenus, grace à la protection obligeante du résident, et ils me rançonnèrent à plusieurs reprises avant de consentir à se mettre en marche. A mesure que je cédais sur un point, ils faisaient naître de nouveaux obstacles; et, averti par les conseils de mon hôte, j'étais réduit à donner gain de cause à leur indiscipline et à en passer par tout ce qu'ils voulaient, sans avoir la consolation d'obtenir un résultat favorable et immédiat. La capitale devant être, dans le système de politique adopté par les Anglais, une sorte d'impasse, je me borne à constater l'absence presque complète de communications entre cette partie reculée du royaume et la mer d'Arabie. Je n'avais plus à réclamer les secours d'aucune police anglaise, et je devais me soumettre à tous les inconvéniens du pays.

Pendant les sept jours de marche que j'employai à sortir du Mysore,

je fus obligé de camper dans les lieux les plus humides, les plus sombres et les plus fiévreux. L'air n'y pouvait circuler et s'y viciait, sans se renouveler jamais; des eaux croupissantes, encombrées de branches mortes qu'y entraîne, chaque année, la violence des orages de la mauvaise mousson, exhalaient partout une odeur infecte, et la pourriture de toutes les feuilles tombées occasionnait une puanteur méphitique dans la contrée entièrement boisée. Les bambous réunis en grosse gerbe et s'élevant à une hauteur incroyable; les tecks (*theka grandis* L.), qui remplacent nos chênes et leur ressemblent pour la beauté, remplissent de vastes forêts vierges, où la végétation surabondante reste étouffée dans des fourrés impénétrables. Parfois de vieux tecks, complètement blanchis par l'âge, déracinés et arrêtés à moitié dans leur chute par d'autres arbres, témoignaient que la hache n'a jamais pénétré en ces lieux sauvages; et c'est à peine si mon palanquin, fréquemment accroché aux branches, pouvait avancer dans l'étroit passage de la route.

L'empreinte profonde des pas de bœufs et d'éléphans employés aux transports des caravanes, sert cependant à frayer le chemin, tandis qu'un torrent, le Cabulay, guide le voyageur dans les gorges qu'il suit à travers les Ghates. Le terrain, dans quelques fondrières, était encore si détrempé, si boueux, que mes Indiens y enfonçaient jusqu'aux genoux. Nous éprouvâmes d'assez grandes difficultés à nous faire jour dans ces régions sombres et couvertes. De rares vallons, de fort peu d'étendue, ne nous permettaient qu'à de longs intervalles de retrouver le soleil caché sous le feuillage épais des forêts; chacun de ces petits vallons était toujours dominé par plusieurs huttes établies tout autour, sur des arbres. Là se logeaient de pauvres Indiens tout nus, chargés de veiller la nuit sur les champs et de battre le *tamtam* pour empêcher les bêtes féroces de ravager, en peu d'heures, le travail de toute une année.

Jusqu'alors je n'avais eu de précautions à prendre dans mon voyage que contre les voleurs qui vous assassinent, s'ils peuvent vous surprendre sans défense et surtout sans armes à feu. Aussi, dans la plupart des villages peu sûrs où l'on doit passer la nuit, l'usage est-il de tirer un ou deux coups de fusil qui avertissent qu'on est sur ses gardes; et pour peu que le village soit pourvu d'autorités régulières, un homme de la police doit battre le *tamtam* d'heure en heure, pour prouver qu'on veille.

Ici, les ennemis que je rencontrais devenaient plus nombreux et plus sérieux; c'étaient à peu près tous les hôtes de la forêt, et, en première ligne, les éléphans. On prétend que, réunis habituellement par bandes et accouplés, ils sont pacifiques, et ne font aucun mal dès qu'on leur cède le pas. Mais si l'animal est seul, privé de sa femelle et par suite chassé de sa caste comme un pariah (les Anglais l'appellent l'éléphant hors caste),

l'humiliation qu'il éprouve aigrit son caractère; il est alors terrible, brise et foule aux pieds ce qu'il peut rencontrer, et cherche partout à assouvir sa rage. Dans ce cas, il est extrêmement dangereux; car sa marche, si lourde en apparence, est rapide, même en comparaison de la vitesse d'un cheval. Quand je traversai un chétif hameau nommé Ampapoor, j'y vis un Indien encore fort malade de la terreur qu'il avait éprouvée cinq jours auparavant : surpris près de son habitation par un éléphant, il n'avait eu que le temps de grimper sur un arbre élevé, d'où il avait pu contempler les ruines de sa chaumière bouleversée en un clin d'œil.

Le tigre, beaucoup plus commun que l'éléphant, est heureusement bien moins redoutable. Souvent, dans le cours de mes voyages, lorsque je voulais chasser et que je demandais à un Indien de m'accompagner, il s'y refusait dans la crainte de rencontrer quelque tigre caché ou engourdi sous un buisson; car cet animal n'attaque point son ennemi de front, sans y être excité par quelques blessures ou sans croire sa proie facile : son odorat sait parfaitement distinguer l'Indien de l'Européen, et il s'attaque de préférence au premier.

Il m'arriva, dans la partie la plus haute et la plus épaisse des bois que je traversais, de faire la rencontre d'un beau tigre. C'était dans l'après-midi, et, fatigué du balancement continuel de mon palanquin, je m'étais assoupi, lorsqu'une secousse violente me réveilla en sursaut. Je mis la tête à la portière pour en savoir la cause; mon palanquin était déposé à terre, et je vis tous mes Indiens blottis derrière, qui me montraient le tigre arrêté devant nous. J'avais déjà mis par prudence des balles dans les canons de mon fusil, et j'attendais de pied ferme, sachant combien il est dangereux de tirer de trop loin et de blesser seulement cet animal, qui entre alors en fureur; mais le tigre se contenta de nous regarder, de nous compter quelques minutes, et, nous ayant reconnus probablement en force suffisante, il continua son chemin.

J'apercevais à chaque pas des daims, des paons, des coqs sauvages, des bécassines, etc.; mais j'eus rarement l'occasion de les tirer. Il aurait fallu se placer à l'affût. Je remarquai que les Indiens les approchaient facilement, tandis que mon costume européen les faisait fuir et se cacher immédiatement dans les herbes. Les singes, communs dans toute l'Inde, étaient encore une de mes rencontres de voyage. Ordinairement ils étaient très sauvages et s'enfuyaient en sautant d'un arbre à l'autre avec une agilité telle, qu'elle peut être comparée à celle des oiseaux. Je me rappelle cependant qu'à une de mes haltes sur la côte du Canara, une bande plus familière de ces animaux resta suspendue au-dessus de ma tête, dans les arbres que j'avais choisis pour prendre mon repas et m'abriter contre les ardeurs du soleil. Au bout de quelques momens, impa-

tienté de voir une vingtaine de ces curieux personnages grimacer constamment autour de moi, j'en visai un et lui envoyai mon coup de fusil, qui le blessa grièvement et le fit dégringoler du sommet de l'arbre où il était perché; mais il parvint à éviter une chute complète en se rattrapant aux dernières branches. Il ne se trouvait qu'à six pieds de terre, et j'aurais pu le saisir assez aisément avec la main, si je n'eusse craint une sanglante morsure. Je m'éloignais pour aller chercher une nouvelle charge de fusil et l'achever, lorsqu'un camarade plus gros et plus fort vint à son secours; et, l'emportant dans ses bras, disparut avec lui. Le reste de la bande s'était enfui dans toutes les directions, les guenons tenant leurs petits suspendus à leur côté ou cachés sous le ventre. Néanmoins ils ne s'écartèrent point tout-à-fait, et je les vis encore rôder dans les environs. Quelques-unes de leurs vedettes s'avancèrent même pour mieux m'épier, jusque sur les toits du village auprès duquel j'étais campé.

Pendant plusieurs jours mes contrariétés furent nombreuses et des plus vives. Mes *hamall* ne voulaient, à aucun prix, partir le matin avant que le soleil ne fût bien levé; car ils auraient pu, disaient-ils, rencontrer l'éléphant qui finissait sa promenade nocturne. A midi nous devions également nous arrêter et chercher un abri : c'est l'heure ou l'éléphant peut aller boire. Enfin il fallait être rendu au gîte avant la nuit. Je crois qu'ils se seraient laissé couper le cou plus volontiers, comme ils me le criaient à chaque instant, que d'enfreindre ces lois consacrées autant par la peur que par l'expérience. Nous avancions avec toute sorte de précautions, précédés par des éclaireurs armés de longs et détestables fusils à mèche. Nous avions aussi des torches toutes prêtes pour effrayer l'audacieux éléphant qui se présenterait. Si par malheur nous nous croisions avec des caravanes venant de Cananore et de Mangalore, c'étaient aussitôt d'interminables conversations qui s'engageaient entre leurs conducteurs et nos *hamall*, des questions mille fois répétées pour savoir si on avait aperçu l'éléphant ou le tigre; puis finalement on se séparait un peu moins rassuré qu'auparavant.

Je ne sortis de tous ces embarras qu'à Manantoddy, position découverte sur le sommet des Ghates. De ce point culminant je descendis par une pente douce à la côte Malabare. Le tableau avait rapidement changé de caractère : une verdure admirable, des ruisseaux d'eau limpide, de jolies habitations indiennes et des sites de la plus grande variété, éclairés d'un beau ciel! Lorsqu'au dernier détour du col de Periah, je vis enfin à mes pieds la mer, cette mer d'Arabie que je devais traverser plus tard pour passer en Afrique, mes regards se tournèrent vers l'Occident, mon cœur vola vers la patrie, et une impression pleine de fraîcheur retint ma vue sur les derniers rayons du soleil de l'Inde. F. DE M.-S.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1837.

La saison politique vient enfin de s'ouvrir, et nous sommes aux préliminaires des débats importans des deux chambres. On peut remarquer partout, dans les deux assemblées législatives comme dans les salons politiques, une gravité soucieuse, qui montre combien les esprits sont préoccupés du sérieux des circonstances. Chacun sent que l'avenir du pays est en cause. Il ne s'agit pas de savoir si tel homme gardera son portefeuille, ou si tel autre reprendra le sien, mais bien si nous sommes gouvernés par des institutions progressives ou par l'entêtement d'un système immobile. L'année qui commence est destinée à mettre à nu toutes les situations et toutes les pensées. Depuis six ans, beaucoup d'élémens s'étaient associés, pour la résistance, contre des dangers, soit réels, soit imaginaires. Aujourd'hui, on se prend à se reconnaître, et les alliances frocées sont bien près de leur fin. Tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, les questions se posent avec une clarté redoutable, et il devient de plus en plus difficile de donner le change aux parties intéressées. Ainsi l'éclatante délivrance de Bilbao, en témoignant que toute énergie n'est pas éteinte chez les constitutionnels espagnols, prouve que la coopération française aurait assuré la défaite définitive de don Carlos. C'est le propre des idées justes de se rencontrer vraies dans toutes les hypothèses. Si Bilbao eût succombé sous l'effort des carlistes, sa chute eût hautement accusé l'inertie de la France ; sa délivrance l'accuse également, puisqu'il dépendait de nous, par une coopération intelligente, de tout terminer. Peut-être les carlistes vont-ils recommencer leurs tentatives; on dit qu'ils occupent la position de Santo-Domingo, qui domine Bilbao. Peut-être la lutte va-t-elle recommencer avec un nouvel acharnement, et avec des chances qui peuvent déplacer la victoire.

La discussion de l'adresse, à la chambre des pairs, a roulé presque tout entière sur la question espagnole. Il est vrai que M. de Dreux-Brezé a fait entendre ses doléances annuelles sur les vices et les méfaits qui appartiennent inévitablement à tout gouvernement d'origine révolutionnaire, mais la chambre a paru peu touchée de ces homélies, dont elle connaît la monotonie périodique. M. de Dreux-Brezé serait plus utile à la cause

et aux convictions dont il veut se faire l'interprète, s'il apportait dans ses harangues et dans ses agressions un esprit plus positif et plus pratique, s'il imitait un peu le tact et la modération de M. de Noailles que M. Guizot a félicité avec affectation de sa parfaite justesse d'esprit. M. Guizot aime beaucoup les adversaires comme M. de Noailles; ils le font valoir; il se donne le plaisir de leur enseigner comment il faut entendre la liberté et les doctrines constitutionnelles; il a pour eux des paroles élogieuses et bienveillantes, réservant à d'autres adversaires son amertume et son ressentiment.

Au surplus, on ne pouvait aborder, à la chambre des pairs, que les préliminaires de la question espagnole, qui ne devait être vraiment traitée que dans le discours du chef du ministère du 22 février. Toutefois la discussion n'a pas été sans intérêt. M. de Broglie a expliqué avec une heureuse lucidité les caractères de l'intervention et de la coopération d'après les principes du droit des gens, et il a montré avec loyauté jusqu'à quel point le ministère du 11 octobre qu'il présidait, était entré dans la coopération. Il est toujours plus avantageux pour le talent de M. de Broglie de parler à côté d'un ministère qu'au nom du pouvoir même; son esprit a besoin de l'indépendance d'une dissertation désintéressée. On a peine à concevoir comment M. le maréchal Soult a pu qualifier de *honteuse* la coopération que la France pouvait prêter à l'Espagne. Il a donc oublié ses propres actes, le général Solignac envoyé en Portugal; la coopération était alors franche et ouverte, elle était du fait de M. Soult, qui apparemment à cette époque ne l'estimait pas honteuse. Il est fâcheux que le maréchal ait montré un empressement si maladroit à briguer la faveur de la cour et du ministère. M. le duc de Dalmatie ne devrait pas oublier que portant le premier nom militaire du pays, et pouvant à chaque moment devenir un homme nécessaire, il doit mettre dans ses paroles plus de sens et de réserve.

Déjà même à la chambre des pairs les divisions et la rivalité de MM. Molé et Guizot ont éclaté. M. Molé s'est dit à la tribune le continuateur du système du 22 février, et M. Guizot a imposé au *Moniteur* l'omission de cette phrase. M. Molé a protesté de son adhésion à l'alliance anglaise, et M. Guizot, en répondant à M. de Noailles, a déclaré que le ministère mettait tous ses soins à donner à la quadruple alliance le moins de portée possible; c'est ce qu'il a appelé *faire preuve de liberté*. Nous verrons dans quelques semaines comment le cabinet whig répondra à ce commentaire *carliste* d'une alliance qui avait été faite dans l'intérêt des libertés de l'Europe.

Les débats de la chambre élective ne sont ouverts que depuis deux jours, et déjà deux fois le ministère a vu une majorité se lever contre lui. L'épisode le plus piquant de la discussion générale a été le discours de M. Duvergier de Hauranne, qui semble vouloir prendre l'habitude de clouer à chaque session une espèce de préface, macédoine satirique dont il fait pleuvoir les traits sur toutes les parties de la chambre. M. de Hauranne ne manque ni de talent ni d'esprit, mais son talent paraît ne pouvoir trouver d'autre forme qu'une sorte de taquinerie pointilleuse, et ce n'est jamais qu'avec aigreur qu'il se montre spirituel. Il a transporté

dans sa politique ses anciennes habitudes de critique littéraire. C'était lui qui, au milieu de ses amis et de ses collaborateurs, se chargeait avec empressement des agressions les plus vives et des exécutions les plus impitoyables. La tribune ne l'a pas adouci, on l'a vu cette année rapporter de la campagne un *factum* d'une amertume longuement élaborée et distribuée à tous avec une édifiante impartialité. On est tombé d'accord de toutes parts qu'il est impossible d'assembler dans un seul discours plus d'élémens de discorde, plus de dissolvans. Beaucoup de membres de cette *bonne vieille majorité*, dont M. de Hauranne a vanté les beaux jours écoulés, se sont plaints hautement de tant d'imprudence et de colère. On disait aussi que si la majorité de M. Guizot était une *bonne vieille*, c'était tant pis pour elle, car d'ordinaire les bonnes vieilles n'ont pas très long-temps à vivre.

Hier la chambre a passé de la discussion générale au vote des paragraphes. M. Odilon Barrot a proposé cette phrase additionnelle : « Le repos de l'Europe ne sera jamais plus fortement garanti que quand il sera fondé sur le respect des droits consacrés par les traités, et parmi ces droits la France ne cessera de mettre au premier rang ceux de l'antique nationalité polonaise. » L'honorable orateur a déclaré qu'il ne croyait pas nécessaire de développer ce paragraphe, qui a figuré jusqu'à présent dans toutes les adresses à la couronne. Profond silence sur les bancs du ministère. Le paragraphe a été mis aux voix sans discussion. Le centre gauche et la gauche, quelques membres du centre droit et des sections intérieures se sont levés pour l'adoption. Le reste de la chambre, y compris les ministres députés, se sont levés contre. Après deux épreuves déclarées douteuses, la chambre a passé au scrutin secret, dont le dépouillement a donné 189 boules blanches, 181 boules noires. En conséquence, le paragraphe a été adopté. M. Odilon Barrot a montré un grand tact en s'abstenant de tout développement : il a élevé sa proposition à la hauteur d'une tradition politique dont la chambre ne pouvait s'écarter sans péril et sans honte. Ce vote de la chambre est une protestation éclatante contre toute politique qui tendrait à rompre la solidarité morale de l'Europe constitutionnelle. Reproduire dans l'adresse à la couronne le nom, les souvenirs et les droits de la Pologne, c'est dire à la Russie que la France entend maintenir l'intégrité de son génie démocratique et de ses espérances; c'est rendre plus saillantes les antipathies qui séparent la cause de la liberté européenne des prétentions de l'absolutisme russe. Sur une question si grave, le ministère a cru pouvoir garder le silence; il n'a pas parlé, mais il a voté contre le paragraphe, et il a eu contre lui une majorité de huit voix. Il est impossible de prêter à des tendances anti-nationales de plus piteux dehors de poltronnerie et de mauvaise honte. Placé entre la Russie et l'Angleterre, le ministère n'a pas osé donner à M. de Pahlen le déplaisir d'une adhésion aux vœux exprimés pour la Pologne, et il a craint de mécontenter outre mesure l'Angleterre et le cabinet whig, s'il combattait ouvertement la motion de M. Barrot. Il s'est donc réfugié dans le silence; mais ce triste expédient ne l'a pas sauvé d'une défaite.

Après ce vote victorieux de l'opposition, un des incidens les plus curieux qui, depuis long-temps, aient agité la scène parlementaire, est venu porter de nouveaux coups à l'administration du 6 septembre. M. Odilon Barrot, qui a commencé et fini la séance du 13 avec une égale habileté, a redemandé la parole pour poser cette question : *Est-il vrai que le gouvernement français, après avoir envoyé en Suisse l'espion Conseil, en ait demandé l'extradition?* A cette interpellation, M. Molé a laissé échapper le cri d'un homme d'honneur : jamais Conseil n'a été pour lui qu'un réfugié; M. Molé a trouvé à son ministère une lettre de son prédécesseur à M. de Montebello, où M. Thiers affirmait que Conseil était pour lui un réfugié et nullement un espion. La parole appartenait nécessairement à M. Thiers, qui a raconté les faits avec une loyale lucidité. Après avoir exposé les principes en matière de droit d'asile, et montré la justesse des réclamations portées devant la diète, l'ancien président du conseil a déclaré sur l'honneur qu'il y a six mois il ignorait ce qu'était Conseil, qu'il l'ignore encore; que s'il a demandé à la Suisse son extradition, c'est sur la provocation de M. de Gasparin, sous-secrétaire d'état de l'intérieur, et que jamais ni M. de Montebello, ni le ministre des affaires étrangères, n'ont connu Conseil comme agent de police, mais toujours comme émigré.

Cette déclaration, si explicite, a causé dans la chambre une satisfaction inexprimable: elle mettait au-dessus de tout soupçon l'honneur de la France et de sa diplomatie. Mais l'intérêt devait croître encore. Tous les yeux étaient dirigés vers M. de Gasparin; tous les regards l'appelaient à la tribune. Déjà, dans la commission de la chambre, M. de Gasparin avait fait, d'une manière embarrassée, de singulières confessions; il n'avait pas osé, avait-il dit, avouer au président du 22 février l'envoi de Conseil en Suisse comme espion; l'ambassadeur était abusé comme le ministre, et on lui faisait demander l'extradition, comme émigré, d'un agent de la police. Le moment était venu pour M. de Gasparin de s'expliquer devant le pays : on peut dire qu'il n'est pas monté à la tribune, mais qu'il s'y est traîné. Au lieu d'improviser des explications nettes et précises, M. de Gasparin a tiré de sa poche un manuscrit, ainsi qu'au sein de la commission il tirait un calepin pour répondre aux moindres questions. Enfin M. de Gasparin n'a ouvert la bouche que pour dire qu'il se taisait, qu'il ne faut jamais soulever le voile dont la police doit être couverte, et qu'au milieu des périls qui nous entourent, il ne fallait pas apporter de nouvelles entraves à l'administration. M. de Gasparin a fait pitié à tout le monde sur tous les bancs de la chambre; on se demandait comment le ministère laissait porter le poids d'une discussion si embarrassante à une aussi incurable médiocrité. Après quelques mots d'une généreuse indignation prononcée par M. Teste, M. Persil s'est enfin décidé à venir au secours du ministre de l'intérieur; et, par une inspiration des plus malheureuses, il a provoqué de nouveau la présence de M. Thiers à la tribune, en lui renvoyant la responsabilité des faits qui s'étaient passés sous sa présidence. On peut penser quel silence et quelle anxiété dans la chambre au moment d'entendre la réponse si imprudem-

ment demandée! M. Thiers a parlé avec une sobriété pleine d'esprit et d'à-propos. Il n'a pas nié qu'on ait eu raison d'invoquer sa responsabilité. « J'ai commis une faute, a-t-il dit, *j'aurais dû tout savoir, je n'ai pas tout su.* » Le ministre avait eu entre les mains une lettre signée de M. de Gasparin; il a pensé que cela devait lui suffire : il ignore le reste; voilà tout ce qu'il sait. Si la modération de M. Thiers a été cruelle, en vérité on ne saurait lui en faire un reproche. M. Odilon Barrot a terminé la séance avec un rare bonheur : il a prié la chambre d'accorder à M. de Gasparin jusqu'à demain, afin qu'il pût obtenir l'autorisation nécessaire pour parler. Le ministère s'est opposé vivement à ce que cette discussion continuât; mais il a encore été battu sur cet incident, et la chambre a témoigné par son vote qu'elle ne voulait pas laisser échapper la vérité au moment de la connaître.

Aujourd'hui M. de Gasparin est venu déclarer à la chambre qu'il n'avait rien fait dans l'expulsion de Conseil comme dans toutes les autres affaires de haute police que par l'ordre du ministre de l'intérieur du 22 février, et il a formellement accepté le rôle d'un agent irresponsable et secondaire. Après cette déclaration, M. B. Delessert, évidemment dépêché à la tribune par le ministère, a essayé l'aigreur et l'ironie contre l'administration du 22 février. Quelques mots dédaigneux de M. Thiers ont fait justice de cette tentative oratoire du banquier doctrinaire, qui n'est pas plus heureux dans ses improvisations que dans ses essais de présidence. M. Thiers avait à peine terminé sa courte et incisive réplique, que M. Molé a demandé la parole pour donner lecture à la chambre d'une lettre de M. de Montalivet, dans laquelle cet ancien ministre assume sur lui toute la responsabilité des actes du ministère de l'intérieur depuis le 22 février jusqu'au 6 septembre, et déclare qu'il n'y a pas un acte de l'administration qui n'ait eu pour but le véritable intérêt du pays et *la sûreté de la personne du roi.* Aussitôt après la lecture de cette lettre, la chambre n'a pas eu d'autre pensée que de clôre la discussion; elle s'est arrêtée devant le nom du roi. Il est évident qu'elle n'a pas voulu pousser plus loin les débats, et que, puisqu'elle pouvait trouver autre chose qu'un ministre responsable, elle a volontairement fait halte.

Le paragraphe 7 de l'adresse est venu enfin appeler l'attention de la chambre sur le plus haut intérêt de politique étrangère qui se soit débattu depuis six ans. Il s'agit, en effet, de savoir si on enveloppera dans la proscription de la propagande révolutionnaire la politique constitutionnelle et la solidarité de l'Europe libérale. Après M. Molé, que la chambre a écouté avec une silencieuse estime, M. Thiers a occupé la tribune. Son discours, qui a duré deux heures, embrasse dans toute son étendue et dans tous ses détails la question espagnole, les différentes phases de la révolution qui a produit successivement le statut royal et la résurrection de la constitution de 1812. Tout, dans cette belle improvisation, a été net, franc, lumineux. M. Thiers a produit une impression profonde quand il a montré qu'il ne s'est rejeté sur la coopération que parce qu'on lui avait refusé l'intervention, qui lui a toujours semblé l'acte le plus conforme à l'instinct et à la grandeur de la France. C'était répondre d'une

manière victorieuse au reproche que lui adressaient quelques courtisans d'avoir quitté le pouvoir avec trop de promptitude. M. Thiers a fait tous les sacrifices compatibles avec l'honneur et l'intelligence d'une politique responsable, mais il n'a pas voulu descendre jusqu'à une hypocrisie cauteleuse, qui ne laissait même pas à la coopération indirecte ses effets naturels.

Il semblait qu'au chef de l'ancien cabinet l'administration du 6 septembre devait opposer un digne adversaire; mais sa prudence l'a empêché d'accepter sur-le-champ le combat : elle a lancé à la tribune un procureur du roi, qui s'est mis à interpréter le texte de la quadruple alliance en véritable clerc d'avoué ; M. Hébert a parlé de contrat entre simples particuliers, de nullités, de cul-de-sac; on lui a conseillé de dire *impasse*, et la chambre, après de fréquens accès de gaieté, l'a fort applaudi quand il a déclaré qu'au reste il ne se sentait pas appelé à traiter les hautes questions politiques.

Depuis long-temps ministère n'avait subi en deux séances tant d'humiliations et de mécomptes. Mais aujourd'hui son principal organe l'engage à ne pas s'en troubler et à rester au pouvoir, quelque dure que soit la vie qu'on lui prépare. Si M. Dupin l'a vivement attaqué, c'est de la part du président de la chambre un accès d'humeur qu'il ne faut pas prendre au sérieux; si M. Barrot lui a arraché un paragraphe qui fera froncer le sourcil à M. de Pahlen, on s'efforcera d'atténuer cette défaite en ne s'en plaignant pas; si M. Thiers l'a convaincu d'être infidèle à l'esprit et à la lettre de la quadruple alliance, il hésitera dans sa réponse, et pour se ménager le temps de l'élaborer, il opposera à un homme politique de premier ordre, un légiste subalterne, obligé de bégayer des excuses sur son incompétence. Qu'a donc fait M. Guizot de sa fierté? S'il est difficile de croire au génie et à la durée du ministère, on peut croire à sa résignation. C'est le parfait chrétien.

F. Buloz.

LAZARE.

POÈME.

Je m'embarque aujourd'hui sur la plaine brumeuse
Où le vent souffle, et sans repos
Hérisse les crins verts de la vague écumeuse
Et bondit sur son large dos.

A travers le brouillard et l'onde qui me mouille,
Les cent voix du gouffre béant,
Je m'en vais aborder ce grand vaisseau de houille
Qui fume au sein de l'Océan,

La nef aux flancs salés qu'on nomme l'Angleterre.
O sombre et lugubre vaisseau,
Je vais voir ce qu'il faut de peine et de misère
Pour te faireflotter sur l'eau!

Je vais voir si les mers nouvelles où tu traînes
La flottille des nations
Auront moins de vaincus, de victimes humaines,
Ensevelis dans leurs sillons;

Si le pauvre Lazare est toujours de ce monde,
Et si, par ta voile emporté,
Toujours les maigres chiens lèchent la plaie immonde
Qui saignait à son flanc voûté.

Ah! ma tâche est pénible et grande mon audace;
Je ne suis qu'un être chétif

Et peut-être bien fou, contre une telle masse
D'aller heurter mon frêle esquif;

Je sais que bien souvent, ô puissante Angleterre!
Des rois et des peuples altiers
Ont vu leurs armemens et leur grande colère
Se fondre en écume à tes pieds.

Je connais les débris qui recouvrent la plage,
Les mâts rompus et les corps morts;
Mais il est dans le ciel un Dieu qui m'encourage
Et qui m'entraîne loin des bords.

O toi! qui du plus haut de cette voûte ronde,
D'un œil vaste et toujours en feux,
Sondes les moindres coins des choses de ce monde
Et perces les plus sombres lieux,

Toi qui lis dans les cœurs de la famille humaine
Jusqu'au dessein le plus caché,
Et qui vois que le mien par le vent de la haine
N'est pas atteint et desséché;

O grand Dieu! sois pour moi ce que sont les étoiles
Pour le peuple des matelots;
Que ton souffle puissant gonfle mes faibles voiles,
Pousse ma barque sur les flots;

Écarte de mon front les ailes du vertige,
Éloigne cet oiseau des mers
Qui tout autour des mâts se balance et voltige;
Et, dans le champ des flots amers,

Quelles que soient, hélas! les choses monstrueuses
Dont mon œil soit épouvanté,
Oh! maintiens-moi toujours dans les routes heureuses
De l'éternelle vérité.

LONDRES.

C'est un espace immense et d'une longueur telle
Qu'il faut pour le franchir un jour à l'hirondelle,
Et ce n'est bien au loin que des entassemens
De maisons, de palais, et de hauts monumens,
Plantés là par le temps sans trop de symétrie;
De noirs et longs tuyaux, clochers de l'industrie,
Ouvrant toujours la gueule, et de leurs ventres chauds
Exhalant dans les airs la fumée à longs flots;
De vastes dômes blancs et des flèches gothiques
Flottant dans la vapeur sur des monceaux de briques;
Un fleuve inabordable, un fleuve tout houleux
Roulant sa vase noire en détours sinueux,
Et rappelant l'effroi des ondes infernales;
De gigantesques ponts aux piles colossales,
Comme l'homme de Rhode, à travers leurs arceaux
Pouvant laisser passer des milliers de vaisseaux;
Une marée infecte et toujours avec l'onde
Apportant, remportant les richesses du monde;
Des chantiers en travail, des magasins ouverts
Capables de tenir dans leurs flancs l'univers;
Puis un ciel tourmenté, nuage sur nuage;
Le soleil comme un mort le drap sur le visage,
Ou parfois dans les flots d'un air empoisonné
Montrant comme un mineur son front tout charbonné;
Enfin, dans un amas de choses, sombre, immense,
Un peuple noir, vivant et mourant en silence,
Des êtres par milliers suivant l'instinct fatal
Et courant après l'or par le bien et le mal.

BEDLAM.

Ah ! la mer est terrible au fort de la tempête,
Lorsque levant aux cieux sa vaste et lourde tête,
Elle retombe et jette aux peuples consternés
Des cadavres humains sur des mâts goudronnés ;
L'incendie est terrible autant et plus encore,
Quand de sa gueule en flamme il étreint et dévore
Comme troupeaux hurlans les immenses cités.
Mais ni le feu ni l'eau dans leurs lubricités
Et les débordemens de leur rage soudaine,
D'un frisson aussi vif ne glacent l'ame humaine
Et ne serrent le cœur, autant que le tableau
Qu'offrent les malheureux qui souffrent du cerveau,
L'aspect tumultueux des pauvres créatures
Qui vivent, ô Bedlam ! sous tes voûtes obscures !

Quel spectacle en effet à l'homme présenté,
Que l'homme descendant à l'imbécillité !
Voyez et contemplez ! Ainsi que dans l'enfance
C'est un torse tout nu retombant en silence
Sur des reins indolens, — des genoux sans ressorts,
Des bras flasques et mous, allongés sur le corps
Comme les verts rameaux d'une vigne traînante ;
Puis la lèvre entr'ouverte et la tête pendante,
Le regard incertain sur le globe des yeux,
Et le front tout plissé comme le front d'un vieux ;
Et pourtant il est jeune. — Oui ; mais déjà la vie,
Comme un fil, s'est usée aux doigts de la Folie ;
Et la tête, d'un coup, dans ses hébêtemens,
Sur le reste du corps a gagné soixante ans.

Ce n'est plus désormais qu'une machine vile
Qui traîne, sans finir, son rouage inutile;
Pour lui le ciel est vide et le monde désert;
L'été, sans l'émouvoir, passe comme l'hiver;
Le sommeil, quand il vient, ne lui porte aucun rêve;
Son œil s'ouvre sans charme au soleil qui se lève;
Il n'entend jamais l'heure, et vit seul dans le temps
Comme un homme la nuit égaré dans les champs;
Enfin, toujours muet, la salive à la bouche,
Incliné nuit et jour, il rampe sur sa couche;
Car, le rayon divin dans le crâne obscurci,
L'homme ne soutient plus le poids de l'infini;
Loin du ciel il s'abaisse et penche vers la terre:
La matière sans feu retourne à la matière.

Maintenant, écoutez cet autre en son taudis;
Sur sa couche en désordre et quels bonds et quels cris!
Le silence jamais n'habite en sa muraille;
La fièvre est toujours là le roulant sur la paille,
Et promenant, cruelle, un tison sur son flanc;
Ses deux yeux retournés ne montrent que le blanc;
Ses poings, ses dents serrés ont toute l'énergie
D'un ivrogne au sortir d'une sanglante orgie.
S'il n'était pas aux fers, ah! malheur aux humains
Qui tomberaient alors sous ses robustes mains!
Malheur! la force humaine est double en la démence.
Laissez-la se ruer en un espace immense;
Libre, elle ébranlera les pierres des tombeaux,
Des plus hauts monumens les solides arceaux;
Et ses bras musculeux et féconds en ruines
Soulèveraient un chêne et ses longues racines;
Mais, couché sur la terre, en éternels efforts
Le malheureux s'épuise, et devant ses yeux tords
Le mal, comme une roue aux effroyables jantes,
Agite de la pourpre et des lames brûlantes;
Et la destruction, vautour au bec crochu,
Voltige, nuit et jour, sur son front blême et nu;
Puis les longs hurlemens, les courts éclats de rire,

Comme sillons de feu, traversent son délire.
Mais le pire du mal en ce vagissement,
Le comble de l'horreur n'est pas le grincement
Du délire chantant sa conquête sublime
Par le rude gosier de sa triste victime,
C'est la mort toujours là, la mort toujours auprès,
Frappant l'être à demi sans l'achever jamais.

Et telles sont pourtant nos colonnes d'Hercule,
Les piliers devant qui tout s'arrête ou recule,
Les blocs inébranlés où les générations,
L'une après l'autre, vont fendre et briser leurs fronts;
Le dilemme fatal aux plus sages des hommes,
Le rendez-vous commun de tous tant que nous sommes,
Où l'un vient pour avoir trop vécu hors de soi,
Et n'être en son logis resté tranquille et coi,
L'autre, parce qu'il a regardé sans mesure
Dans l'abîme sans fond de sa propre nature;
Celui-ci par le mal, celui-là par vertu;
Tous, hélas! quel que soit le mobile inconnu,
Par l'éternel défaut de notre pauvre espèce,
La misère commune et l'humaine faiblesse;
Et, de ce large cercle où tout semble aboutir,
Où les deux pieds entrés, l'on ne peut plus sortir;
Où, gueux, roi, noble et prêtre, enfin la tourbe humaine
Tourne au souffle du sort comme une paille vaine;
La porte la plus grande et le plus vaste seuil
Par où passe le plus de monde, c'est l'orgueil,
L'orgueil, l'orgueil impur, est la voie insensée
Qui, de nos jours, conduit presque toute pensée
A l'inepte folie ou l'aveugle fureur...
O Bedlam! monument de crainte et de douleur!
D'autres pénètreront plus avant dans ta masse;
Quant à moi, je ne puis que détourner la face,
Et dire que ton temple, aux antres étouffans,
Est digne, pour ses dieux, d'avoir de tels enfans,
Et que le ciel brumeux de la sombre Angleterre
Peut servir largement de dôme au sanctuaire.

LE GIN.

Sombre génie, ô dieu de la misère!
Fils du genièvre et frère de la bière,
Bacchus du Nord, obscur empoisonneur,
Écoute, ô Gin, un hymne en ton honneur.
Écoute un chant des plus invraisemblables,
Un chant formé de notes lamentables
Qu'en ses ébats un démon de l'enfer
Laissa tomber de son gosier de fer.
C'est un écho du vieil hymne de fête
Qu'au temps jadis à travers la tempête
On entendait au rivage normand,
Lorsque coulait l'hydromel écumant;
Une clameur sombre et plus rude encore
Que le hurra dont le peuple Centaure,
Dans les transports de l'ivresse, autrefois
Épouvantait le fond de ses grands bois.

Dieu des cités! à toi la vie humaine
Dans le repos et dans les jours de peine,
A toi les ports, les squares et les ponts,
Les noirs faubourgs et leurs détours profonds,
Le sol entier sous son manteau de brume!
Dans tes palais quand le nectar écume
Et brille aux yeux du peuple contristé,
Le Christ lui-même est un dieu moins fêté

Que tu ne l'es : — car pour toi tout se damne,
L'enfance rose et se sèche et se fane ;
Les frais vieillards souillent leurs cheveux blancs,
Les matelots désertent les haubans,
Et par le froid, le brouillard et la bise,
La femme vend jusques à sa chemise.

Du gin, du gin ! — à plein verre, garçon !
Dans ses flots d'or, cette rude boisson
Roule le ciel et l'oubli de soi-même ;
C'est le soleil, la volupté suprême,
Le paradis emporté d'un seul coup ;
C'est le néant pour le malheureux fou.
Fi du porto, du sherry, du madère,
De tous les vins qu'à la vieille Angleterre
L'Europe fait avaler à grands frais,
Ils sont trop chers pour nos obscurs palais.
Et puis le vin près du gin est bien fade ;
Le vin n'est bon qu'à chauffer un malade,
Un corps débile, un timide cerveau ;
Auprès du gin le vin n'est que de l'eau :
A d'autres donc les bruyantes batailles
Et le tumulte à l'entour des futailles,
Les sauts joyeux, les rires étouffans,
Les cris d'amour et tous les jeux d'enfans !
Nous, pour le gin, ah ! nous avons des ames
Sans feu d'amour et sans désirs de femmes.
Pour le saisir et lutter avec lui,
Il faut un corps que le mal ait durci.
Vive le gin ! au fond de la taverne,
Sombre hôtelière, à l'œil hagard et terne,
Démence, viens nous décrocher les pots,
Et toi, la Mort, verse-nous à grands flots.

Hélas ! la Mort est bientôt à l'ouvrage,
Et pour répondre à la clameur sauvage,
Son maigre bras frappe comme un taureau
Le peuple anglais au sortir du caveau.

Jamais typhus, jamais peste sur terre
Plus promptement n'abattit la misère;
Jamais la fièvre, aux bonds durs et changeans,
Ne rongea mieux la chair des pauvres gens:
La peau devient jaune comme la pierre,
L'œil sans rayons s'enfuit sous la paupière,
Le front prend l'air de la stupidité,
Et les pieds seuls marchent comme en santé.
Pourtant, au coin de la première rue,
Comme un cheval qu'un boulet frappe et tue,
Le corps s'abat, et sans pousser un cri,
Roulant en bloc sur le pavé, meurtri,
Il reste là dans son terrible rêve,
Jusqu'au moment où le trépas l'achève.
Alors on voit passer sur bien des corps
Des chariots, des chevaux aux pieds forts;
Au tronc d'un arbre, au trou d'une crevasse
L'un tristement accroche sa carcasse;
L'autre en passant l'onde du haut d'un pont
Plonge d'un saut dans le gouffre profond.
Partout le gin et chancelle et s'abîme,
Partout la mort emporte une victime;
Les mères même, en rentrant pas à pas,
Laissent tomber les enfans de leurs bras,
Et les enfans, aux yeux des folles mères,
Vont se briser la tête sur les pierres.

LE MINOTAURE.

Allons, enfans, marchons la nuit comme le jour.
A toute heure, à tout prix, il faut faire l'amour;
Il faut, à tout passant que notre vue enflamme,
Vendre pour dix schellings nos lèvres et notre ame.

On prétend qu'autrefois, en un pays fort beau,
Un monstre mugissant, au poitrail de taureau,
Tous les ans dévorait en ses sombres caresses
Cinquante beaux enfans, vierges aux longues tresses :
C'était beaucoup, grand Dieu! mais notre monstre à nous,
Et notre dévorant aux épais cheveux roux,
Notre taureau, c'est Londre en débauche nocturne.
Portant sur les trottoirs son amour taciturne,
Le vieux Londre a besoin d'immoler tous les ans
A ses amours honteux plus de cinquante enfans;
Pour son vaste appétit il ravage la ville,
Il dépeuple les champs, et par soixante mille, —
Soixante mille au moins vont tomber sous ses coups
Les plus beaux corps du monde et les cœurs les plus doux.

Hélas! d'autres sont nés sur la plume et la soie,
D'autres ont hérité des trésors de la joie,
Partant de la vertu. — Pour moi, la pauvreté
M'a reçue en ses bras, sitôt que j'eus quitté
Le déplorable flanc de ma féconde mère.

O triste pauvreté, mauvaise conseillère,
Fatale entremetteuse, à quels faits monstrueux
Livrez-vous quelquefois le seuil des malheureux?
Vous avez attendu que je devinsse belle,
Et lorsque sur mon sein, comme une fleur nouvelle,
La nature eut versé les plus purs de ses dons,
Une fraîcheur divine et de grands cheveux blonds,
Vous avez aussitôt montré ma rue obscure
A l'œil louche et sanglant de l'ignoble luxure.

Moi j'étais riche, mais une divinité
Qui foule tant de cœurs sous son pied argenté,
La froide convenance à l'œil terne et sans larmes,
Passant par mon logis et me trouvant des charmes,
Me jeta dans les bras d'un homme sans amour;
Un autre avait mon cœur, on le sut trop un jour.
De là ma chute immense, effrayante, profonde,
Chute dont rien ne peut me relever au monde,
Ni pleurs ni repentirs. — Une fois descendus
Dans la fange du mal, les pieds n'en sortent plus.
Malheur en ce pays aux pauvres Madeleines.
Bien peu d'êtres, hélas! dans nos villes chrétiennes,
Osent prendre pitié de leurs longues douleurs,
Et leur tendre la main pour essuyer leurs pleurs.

Et moi, mes sœurs, et moi, ce n'est pas l'adultère
Et son dur châtiment qui firent ma misère,
Mais une autre femelle au visage éhonté,
Une sœur de l'Orgueil, l'ardente Vanité,
Ce monstre qui chez nous sous mille formes brille,
Et de Londre au Japon pousse mainte famille
A sans cesse lutter de luxe et de splendeur,
Au prix de la fortune et souvent de l'honneur.
Ah! par elle mon père a vu son opulence
Fondre comme l'écume au sein de l'onde immense;
Et mon cœur répugnant à prendre un bas état,
A s'user nuit et jour dans un travail ingrat,
De degrés en degrés, faible et pâle victime,

Je suis tombée au fond de l'effrayant abîme.

Gémissez, gémissez, mes sœurs, profondément,
Mais si plaintif que soit votre gémissement,
Si poignantes que soient vos douleurs et vos peines,
Elles ne seront pas si vives que les miennes,
Elles ne coulent pas d'un fond plein de douceur,
Et n'ont pas comme moi l'amour seul pour auteur.
Ah! pourquoi de l'amour ai-je senti la flamme?
Pourquoi le lâche auquel j'ai livré ma jeune ame,
L'homme qui m'entraîna du logis paternel,
Méprisant sa parole et les feux de l'autel,
M'a-t-il abandonnée à la misère infime?
Je n'aurais point, le front battu des vents du crime,
Pour sauver mon enfant comme Agar au désert,
Faute d'ange, trouvé le chemin de l'enfer.

Et partout l'on nous dit : — Allez, femmes perdues!
Et les femmes, nos sœurs, en passant par les rues,
S'éloignent devant nous avec un cri d'horreur;
Nous troublons leur pensée et nous leur faisons peur.
Ah! nous les détestons! Ah! quelquefois nous sommes
Malheureuses au point qu'au front même des hommes
Il nous prend le désir d'attenter à leur peau,
De mettre avec nos mains leur visage en lambeau.
Car nous savons d'où vient leur épouvante sainte,
Nous savons que beaucoup ne tiennent qu'à la crainte
De déchoir dans le monde et de perdre leur rang,
Et que cette terreur est un ressort puissant
Que plus d'une avec soin, en mère de famille,
Dès le premier jupon passe au corps de sa fille.

Mais à quoi bon vouloir, par la plainte et les cris,
Nous venger des regards dont nos cœurs sont flétris?
Les malédictions retombent sur nos ames,
Sous le poignet de l'homme et le mépris des femmes.
Ah! quoi que nous disions, nous aurons toujours tort,
Et nous ne pourrons rien changer à notre sort;

Il vaut mieux dans ce monde, épouvantable geôle,
Achever jusqu'au bout notre pénible rôle.
Il vaut mieux, aux clartés des théâtres en feux,
Etourdir chaque soir nos fronts silencieux,
Et que gin et whisky de leur onde enivrante,
Rallumant dans nos corps une vie expirante,
Nous fassent, s'il se peut, perdre le sentiment
D'un métier que l'enfer seul égale en tourment.

Enfin, pour nous enfin, si la vie est une ombre
Et la terre un bourbier, — la mort n'est pas si sombre.
Elle ne nous fait pas languir dans nos réduits,
Et nous jette bientôt, pêle-mêle et sans bruits,
Dans la fosse commune, immense sépulture.
O Mort! oh! quel que soit l'aspect de ta figure,
L'effet de tes yeux creux sur les pâles humains,
Quand sur nos corps usés tu poseras les mains,
Ton étreinte sera plus douce qu'on ne pense,
Car, au même moment où fuira l'existence,
Comme un sanglant troupeau de vautours destructeurs,
Nous verrons s'envoler les voraces douleurs
Et les mille fléaux dont les griffes impures
Faisaient tomber nos chairs en sales pourritures.

Allons, mes sœurs, marchons la nuit comme le jour;
A toute heure, à tout prix, il faut faire l'amour,
Il le faut, ici-bas le destin nous a faites
Pour garder le ménage et les femmes honnêtes.

LES BELLES COLLINES D'IRLANDE.

Le jour où j'ai quitté le sol de mes aïeux,
La verdoyante Erin et ses belles collines,
Ah ! pour moi ce jour-là fut un jour malheureux.
Là, les vents embaumés inondent les poitrines ;
Tout est si beau, si doux, les sentiers, les ruisseaux,
Les eaux que les rochers distillent aux prairies,
Et la rosée en perle attachée aux rameaux !
O terre de mon cœur, ô collines chéries !

Et pourtant, pauvres gens, pêle-mêle et nus pieds,
Sur le pont des vaisseaux prêts à mettre à la voile,
Hommes, femmes, enfans, nous allons par milliers
Chercher aux cieux lointains une meilleure étoile :
La famine nous ronge au milieu de nos champs,
Et pour nous les cités regorgent de misère ;
Nos corps nus et glacés n'ont pour tous vêtemens
Que les haillons troués de la riche Angleterre.

Pourquoi d'autres que nous mangent-ils les moissons
Que nos bras en sueur semèrent dans nos plaines ?
Pourquoi d'autres ont-ils pour habits les toisons
Dont nos lacs ont lavé les magnifiques laines ?
Pourquoi ne pouvons-nous rester au même coin,
Et, tous enfans, puiser à la même mamelle ?
Pourquoi les moins heureux s'en vont-ils le plus loin ?

Et pourquoi quittons-nous la terre maternelle?

Ah! depuis bien long-temps tel est le vent fatal
Qui loin des champs aimés nous incline la tête,
Le destin ennemi qui fait du nid natal
De notre belle terre un pays de tempête,
Le mépris et la haine... O ma patrie, hélas!
Pèserait-on si fort sur tes plages fécondes
Que ton beau sol un jour s'affaisserait bien bas,
Et que la verte Erin s'en irait sous les ondes!

Mais heureux les troupeaux qui paissent vagabonds
Les pâtures de trèfle en nos fraîches vallées;
Heureux les chers oiseaux qui chantent leurs chansons
Dans les bois frissonnans où passent leurs volées.
Oh! les vents sont bien doux dans nos prés murmurans,
Et les meules de foin ont des odeurs divines;
L'oseille et les cressons garnissent les courans
De tous vos clairs ruisseaux, ô mes belles collines!

LA LYRE D'AIRAIN.

Quand l'Italie en délire,
L'Allemagne aux blonds cheveux,
Se partagent toutes deux
Les plus beaux fils de la lyre,
Hélas! non moins chère aux dieux,
La ténébreuse Angleterre,
Dans son île solitaire,
Ne sent vibrer sous sa main
Qu'un luth aux cordes d'airain.
Ah! pour elle Polymnie,
La mère de l'harmonie,
N'a que de rudes accens,
Et le bruit de ses fabriques
Sont les hymnes magnifiques
Et les sublimes cantiques
Qui viennent frapper ses sens.

Ecoutez, écoutez, enfans des autres terres!
Enfans du continent, prêtez l'oreille aux vents
Qui passent sur le front des villes ouvrières,
Et ramassent au vol comme flots de poussières
  Les cris humains qui montent de leurs flancs!
Ecoutez ces soupirs, ces longs gémissemens
Que vous laisse tomber leur aile vagabonde,
Et puis vous me direz s'il est musique au monde

Qui surpasse en terreur profonde,
Les chants lugubres qu'en ces lieux
Des milliers de mortels élèvent jusqu'aux cieux!

Là tous les instrumens qui vibrent à l'oreille
Sont enfans vigoureux du cuivre ou de l'airain;
Ce sont des balanciers dont la force est pareille
A cent chevaux frappés d'un aiguillon soudain;
Ici, comme un taureau, la vapeur prisonnière
Hurle, mugit au fond d'une vaste chaudière,
Et, poussant au dehors deux immenses pistons,
Fait crier cent rouets à chacun de leurs bonds.
Plus loin, à travers l'air, des milliers de bobines
Tournant avec vitesse et sans qu'on puisse voir,
Comme mille serpens aux langues assassines
Dardent leurs sifflemens du matin jusqu'au soir.
C'est un choc éternel d'étages en étages,
Un mélange confus de leviers, de rouages,
De chaînes, de crampons se croisant, se heurtant,
Un concert infernal qui va toujours grondant,
Et dans le sein duquel un peuple aux noirs visages,
Un peuple de vivans rabougris et chétifs
Mêlent comme chanteurs des cris sourds et plaintifs.

L'OUVRIER.

O maître, bien que je sois pâle,
Bien qu'usé par de longs travaux
Mon front vieillisse, et mon corps mâle
Ait besoin d'un peu de repos;
Cependant, pour un fort salaire,
Pour avoir plus d'ale et de bœuf,
Pour revêtir un habit neuf,
Il n'est rien que je n'ose faire :
Vainement la consomption,
La fièvre et son ardent poison,
Lancent sur ma tête affaiblie

Les cent spectres de la folie,
Maître, j'irai jusqu'au trépas;
Et si mon corps ne suffit pas,
J'ai femme, enfans que je fais vivre,
Ils sont à toi, je te les livre.

LES ENFANS.

Ma mère, que de maux dans ces lieux nous souffrons!
L'air de nos ateliers nous ronge les poumons,
Et nous mourons, les yeux tournés vers les campagnes.
Ah! que ne sommes-nous habitans des montagnes,
Ou pauvres laboureurs dans le fond d'un vallon;
Alors traçant en paix un fertile sillon,
Ou paissant des troupeaux aux penchans des collines,
L'air embaumé des fleurs serait notre aliment
Et le divin soleil notre chaud vêtement.
Et s'il faut travailler sur terre, nos poitrines
Ne se briseraient pas sur de froides machines,
Et la nuit nous laissant respirer ses pavots,
Nous dormirions enfin comme les animaux.

LA FEMME.

Pleurez, criez, enfans dont la misère
De si bonne heure a ployé les genoux,
Plaignez-vous bien: les animaux sur terre
Les plus soumis à l'humaine colère
Sont quelquefois moins malheureux que nous.
La vache pleine et dont le terme arrive
Reste à l'étable, et sans labeur nouveau,
Paisiblement sur une couche oisive
Va déposer son pénible fardeau;
Et moi, malgré le poids de mes mamelles,
Mes flancs durcis, mes douleurs maternelles,
Je ne dois pas m'arrêter un instant:

Il faut toujours travailler comme avant,
Vivre au milieu des machines cruelles,
Monter, descendre, et risquer en passant
De voir broyer par leurs dures ferrailles,
L'œuvre de Dieu dans mes jeunes entrailles.

LE MAÎTRE.

Malheur au mauvais ouvrier
Qui pleure au lieu de travailler;
Malheur au fainéant, au lâche,
A celui qui manque à sa tâche
Et qui me prive de mon gain;
Malheur! il restera sans pain.
Allons, qu'on veille sans relâche,
Qu'on tienne les métiers en jeu :
Je veux que ma fabrique en feu
Écrase toutes ses rivales,
Et que le coton de mes halles,
En quittant mes brûlantes salles,
Pour habiller le genre humain,
Me rentre à flots d'or dans la main.

Et le bruit des métiers de plus fort recommence,
Et chaque lourd piston dans la chaudière immense,
Comme les deux talons d'un fort géant qui danse,
S'enfonce et se relève avec un sourd fracas.
Les leviers ébranlés entrechoquent leurs bras,
Les rouets étourdis, les bobines actives
Lancent leurs cris aigus, et les clameurs plaintives,
Les humaines chansons plus cuisantes, plus vives,
Se perdent au milieu de ce sombre chaos,
Comme un cri de détresse au vaste sein des flots....

Ah! le hurlement sourd des vagues sur la grève,
Le cri des dogues de Fingal,
Le sifflement des pins que l'ouragan soulève

Et bat de son souffle infernal,
La plainte des soldats déchirés par le glaive,
La balle et le boulet fatal,
Tous les bruits effrayans que l'homme entend ou rêve
A ce concert n'ont rien d'égal;
Car cette noire symphonie
Aux instrumens d'airain, à l'archet destructeur,
Cette partition qui fait saigner le cœur,
Est souvent chantée en partie
Par l'avarice et la douleur.

Et vous, heureux enfans d'une douce contrée
Où la musique voit sa belle fleur pourprée,
Sa fraîche rose au calice vermeil,
Croître et briller sans peine aux rayons du soleil;
Vous qu'on traite souvent dans cette courte vie
De gens mous et perdus aux bras de la folie,
Parce que doux viveurs, sans ennui, sans chagrins,
Vous respirez par trop la divine ambroisie
Que cette fleur répand sur vos brûlans chemins,
Ah! bienheureux enfans de l'Italie,
Tranquilles habitans des golfes aux flots bleus,
Beaux citoyens des monts, des champs voluptueux
Que le reste du monde envie;
Laissez dire l'orgueil au fond de ses frimats!
Et bien que l'industrie, ouvrant de larges bras,
Épanche à flots dorés sur la face du monde
Les trésors infinis de son urne féconde,
Enfans dégénérés, oh! ne vous pressez pas
D'échanger les baisers de votre enchanteresse
Et les illusions qui naissent sous ses pas,
Contre les dons de cette autre déesse,
Qui veut bien des humains soulager la détresse,
Mais qui, le plus souvent, ne leur accorde, hélas!
Qu'une existence rude et fertile en combats,
Où, pour faire à grand'peine un gain de quelques sommes,
Le fer use le fer et l'homme use les hommes.

CONSCIENCE.

Dieu du ciel, ô mon Dieu, par quels sombres chemins
Passent journellement des myriades d'humains?
Combien de malheureux sous ses monceaux de pierre
Toute large cité dérobe à la lumière,
Que d'êtres gémissans cheminent vers la mort,
Le visage hâlé par l'âpre vent du sort?
Ah! le nombre est immense, horrible, incalculable,
A vous faire jeter une plainte damnable;
Mais ce qui vous rassure et vous surprend le plus,
C'est que dans ces troupeaux énormes de vaincus,
Dans ces millions de gueux voués à la souffrance,
Les moins forts bien souvent supportent l'existence
Sans qu'un cri de révolte, un cri de désespoir
Les écarte un seul jour des sentiers du devoir!
O blanche conscience! ô saint flambeau de l'ame!
Rayon pur émané de la céleste flamme,
Toi, qui dorant nos fronts de splendides reflets,
Nous tiras du troupeau des éternels muets,
Dieu dans le fond des cœurs ne te mit pas sans cause,
Conscience, il faut bien que tu sois quelque chose,
Que tu sois plus qu'un mot par l'école inventé,
Un nuage trompant l'œil de l'humanité,
Puisqu'il est ici bas tant de maigres natures,
De pâles avortons, de blêmes créatures,
Tant d'êtres mal posés et privés de soutien
Qui n'ont pour tout trésor, pour richesse et pour bien,
Dans l'orage sans fin d'une vie effrayante,
Que le pâle reflet de ta flamme ondoyante.

LA TAMISE.

O toi qui marches en silence
Le long de ce rivage noir,
Et qui regardes l'onde immense,
Avec les yeux du désespoir,
Où vas-tu ? — Je vais sans folie
Me débarrasser de la vie,
Comme on fait d'un mauvais manteau,
D'un habit que l'onde traverse,
D'un vêtement que le froid perce,
Et qui ne tient plus sur la peau.

— A la mort ! Enfant d'Angleterre !
A la mort comme un indévot,
A la mort quand sur cette terre
La vie abonde à large flot ;
Quand le pavé comme une enclume
Jour et nuit étincelle, fume,
Et quand armé d'un fort poitrail,
Le chef encor droit sur le buste,
Tu peux fournir un bras robuste
Et des reins puissans au travail !

— Travaille ! est bien facile à dire,
Travaille ! est le cri des heureux,
Pour moi la vie est un martyre,
Un supplice trop douloureux.
Dans mon humble coin sans relâche,
Comme un autre j'ai fait ma tâche,

Et j'ai fabriqué, j'ai vendu,
J'ai brassé de la forte bière,
J'en ai lavé l'Europe entière,
Et le sort m'a toujours vaincu.

Ah! si vous connaissiez cette île,
Vous sauriez quel est cet enfer,
Que la brique rouge et stérile
Est aussi dure que le fer.
Bien rarement la porte s'ouvre
A celui que le haillon couvre,
Et l'homme, sans gîte la nuit,
Ose en vain, surmontant sa honte,
Soulever les marteaux de fonte,
Il n'éveille rien que du bruit.

Tout est muet et sourd... que faire?
Gueuser sur le bord du chemin?
Mais l'on ne prête à la misère
L'oreille non plus que la main.
Ici, ce n'est qu'en assemblée,
Que dans une salle meublée,
Que le cœur fait la charité :
Il faut pour attendrir le riche,
Qu'une paroisse vous affiche
Au front le mot mendicité.

Avec cet écriteau superbe,
Alors on a, comme un mâtin,
On a de quoi ronger sur l'herbe
Les restes pourris du festin.
On vit tant bien que mal sans doute;
Mais hélas! hélas! qu'il en coûte
De vivre à la condition
D'essuyer de sa tête immonde
Le pied boueux de tout le monde
Comme le plus bas échelon!

Horrible! horrible! ah! si la terre
Manquant à chacun de vos pas,
Au ciel alors, pauvre insulaire,
Vous pouviez tendre les deux bras;
Si le pur soleil avec force,
Comme un vieux chêne sans écorce,
Réchauffait vos membres raidis,
Et si le Dieu qui nous contemple,
Ouvrant les portes de son temple,
Donnait un refuge à ses fils;

Peut être.... mais vers la lumière
Qui peut ici tourner les yeux?
Pourquoi relever la paupière?
Le plafond est si ténébreux.
Notre terre toujours exhale
Une vapeur noire, infernale,
Qui nous dérobe l'œil divin;
Londres, toujours forge allumée,
Londres, toujours plein de fumée,
Nous fait au ciel un mur d'airain.

Puis pas une église entr'ouverte;
Si quelqu'une l'est par hasard,
Une voûte creuse et déserte
Et de l'ombre de toute part.
Pas un christ et pas une image
Qui vous redresse le visage
Et vous aide à porter la croix;
Pas de musique magnanime,
Pas un grain d'encens qui ranime:
Rien que des pierres et du bois.

Et dehors la rue est boueuse,
L'air épais, malsain, glacial,
Il pleut.... Oh! la vie est affreuse
A traîner dans ce lieu fatal.
L'ame qui veut briser sa chaîne,

L'ame souffrante a peu de peine
A forcer sa prison de chair,
Quand ce cachot, triste édifice,
Est sous un ciel rude, impropice,
Si tristement glacé par l'air.

Mais allons, la Tamise sombre
Est le linceul fait pour les corps
Que le malheur frappe sans nombre
Et qu'il entasse sur ses bords.
Allons, allons sans plus attendre,
Je vois déjà l'ombre s'étendre,
Le ciel se confondre avec l'eau,
Et la nuit par toute la terre
Sur les crimes de la misère
Prête à jeter son noir manteau.

Adieu! je suis le pauvre diable,
Je suis le pâle matelot
Que par une nuit lamentable
L'aile des vents emporte au flot.
Sur l'onde il dresse en vain la tête,
Les hurlemens de la tempête
De sa voix couvrent les éclats;
Il roule, il fend la vaste lame,
Il nage, il nage à perdre l'ame,
Le flot lui coupe et rompt les bras.

Point de bouée et point de câble,
Pas une clameur dans les ponts,
Et le navire impitoyable
Paisiblement poursuit ses bonds.
Il fuit sous la vague en poussière;
Alors, l'enfant seul, en arrière,
Entre l'onde et le ciel en feu,
Perdu dans cette immense plaine,
Et si frêle atôme qu'à peine
Il arrive au regard de Dieu;

Il n'attend plus que pour le prendre
La mort s'élance des enfers,
Ou qu'il l'entende redescendre
Avec fracas du haut des airs.
A devancer l'instant suprême
Il se résigne de soi-même,
Et du front ouvrant l'océan,
Le pauvre mousse avec courage
Enfonce son pâle visage
Et sans un cri plonge au néant.

WESTMINSTER.

Westminster! Westminster! Sur cette terre vaine
Suis-je toujours en butte aux clameurs de la haine!
Avant d'avoir subi le jugement de Dieu
Suis-je au regard des miens toujours digne du feu!
Hélas! mes tristes os languissent dans mes terres,
Mon domaine appartient à des mains étrangères,
Et l'on peut voir un jour les autans furieux,
Enfans désordonnés de l'empire des cieux,
De leurs souffles impurs chasser ma cendre illustre
Et balayer mes os comme les os d'un rustre.

Westminster! Westminster! Au midi de mes jours,
Le cœur déjà lassé d'orageuses amours,
J'ai vu la calomnie, en arrière et dans l'ombre,
S'asseoir à mon foyer comme une hôtesse sombre,
En disperser la cendre, et, d'un bras infernal,
Glisser de froids serpens dans le lit conjugal.
J'ai vu dans le rempart de ma gloire fameuse,
Au milieu des enfans de ma verve fougueuse,
Une main attacher à mon front l'écriteau
Qu'on met au front de ceux qui vivent sans cerveau.

Et puis on ébranla le chêne en ses racines,
On sépara le tronc de ses branches divines,
Le père de la fille; — on me prit mon enfant,

Comme si la pressant sur mon sein étouffant,
Mes baisers corrupteurs et ma tendresse impure
Avaient pu ternir l'or de sa jeune nature;
On enleva ma fille à mon cœur amoureux,
Et, pour mieux empêcher l'étreinte du lépreux,
On fit entre les bras de l'enfant et du père
Passer la mer immense avec son onde amère.

Ah! pour l'homme qui porte en sa veine un beau sang
Il n'est pas de torture et d'affront plus cuisant!
Oh! quels coups malheureux! Oh! quelle horrible lame
Que celle qui s'en va percer l'ame de l'ame,
Le divin sentiment, ce principe éternel
Des élans du poète et du cœur paternel!
O morsures du feu sur les membres livides,
O fouets retentissans des vieilles Euménides,
Supplices des païens, antiques châtimens,
Oh! qu'êtes-vous auprès de semblables tourmens!

Et voilà cependant, voilà les rudes peines
Que m'ont fait endurer les colères humaines,
Voilà les trous profonds que des couteaux sacrés
Ont fait pendant long-temps à mes flancs ulcérés;
L'éternel ouragan, la bruyante tempête,
Qui jusqu'au lit de mort hurlèrent sur ma tête,
Et rendirent mon cœur plus noir et plus amer
Que le fenouil sauvage arraché par la mer,
Et le flot écumeux que la vieille nature
Autour de l'Angleterre a roulé pour ceinture.

Westminster! Westminster! Oh! n'est-ce point assez
De mon enfer terrestre et de mes maux passés?
Par-delà le tombeau faut-il souffrir encore?
Faut-il être toujours le Satan qu'on abhorre?
Et mes remords cachés et leur venin subtil,
Et le flot de mes pleurs dans les champs de l'exil,
Et l'angoisse sans fin de ma longue agonie!
N'ai-je pas expié les fautes de ma vie?

Westminster! Westminster! dans ton temple de paix
Mes pâles ossemens descendront-ils jamais?

O grande ombre, ta plainte est lugubre et profonde.
Ah! je sens que durant ton passage en ce monde
Tu fus comme un lion traqué dans les forêts,
Que fatiguant en vain de vigoureux jarrets
Partout où tu passas dans ta fuite divine,
Ta noble peau s'ouvrit au tranchant de l'épine,
Et tes crins tout puissans restèrent aux buissons;
Partout il te fallut payer tes larges bonds,
Et ton cœur généreux entr'ouvert sur le sable
Versa jusqu'à la mort un sang inépuisable.

Mais pourquoi fallut-il, ô poète hautain!
Avant de fermer l'œil à l'horizon lointain,
De rendre aux élémens ta sublime poussière,
Que le glaive doré de ta muse guerrière
Dans le sein du pays et dans son rude flanc
Avec un rire amer pénétrât si souvent?
Ah! pourquoi reçut-il une blessure telle
Qu'il en pousse toujours une clameur mortelle,
Et que la plaie en feu, difficile à guérir,
Au seul bruit de ton nom semble toujours s'ouvrir!

Byron! tu n'as pas craint, jeune dieu sans cuirasse,
D'attaquer corps à corps les défauts de ta race,
De toucher ce que l'homme a de mieux inventé,
Le voile de vertu par le vice emprunté;
D'une robuste main, hardiment et sans feinte,
Tu mis en vils lambeaux la couverture sainte
Qui pèse sur le front de la grande Albion
Plus que son voile épais de brume et de charbon,
Le manteau qu'aujourd'hui de l'un à l'autre pôle
Le pâle genre humain va se coudre à l'épaule,

Le drap sombre du *Cant* est tombé sous tes coups.

De là tant de dédains, d'outrages, de courroux,
De là ce châtiment et cette longue injure
Contre laquelle en vain ta grande ombre murmure,
Cette haine vivace et qui sur un tombeau
Semble toujours tenir allumé son flambeau;
Comme si dans ce monde, imparfaits que nous sommes,
Les hommes sans pitié devaient juger les hommes,
Et comme si, grand Dieu! le malheur éprouvé
N'était pas le flot saint par qui tout est lavé.

O chantre harmonieux des douleurs de notre âge,
Sombre amant de l'abîme au cantique sauvage,
Cygne plein d'amertume et dont la passion
D'une brûlante main pétrit le pur limon,
Laisse rougir le front de la patrie ingrate;
Tandis que ton beau nom avec le sien éclate
Sur tous les points du globe en signes merveilleux,
Laisse-la négliger tes mânes glorieux,
Laisse-la, te couvrant d'un oubli sans exemple,
Faire attendre à tes os les honneurs de son temple.

C'est l'éternel destin! c'est le sort mérité
Par tous les cœurs aimant trop fort la vérité!
Oui, malheur en tout temps et sous toutes les formes
Aux Apollons fougueux qui, sur les reins énormes
Et le crâne rampant du vice abâtardi,
Poseront comme toi leur pied ferme et hardi;
Malheur! car ils verront le monstrueux reptile,
Gonflant de noirs venins sa poitrine subtile,
Bondir sous leurs talons, et dans ses larges nœuds
Ecraser tôt ou tard leurs membres lumineux,

Et la société, témoin de l'agonie,
Loin de tendre la main aux enfans du génie,
De les débarrasser des replis du vainqueur,
Toujours se bouchera l'oreille à leur clameur :
Trop heureux si la vieille aux longs voiles rigides
Abandonne les corps aux dents des vers avides,

Et si son bras plus dur que celui de la mort
Pour se venger aussi ne fait pas un effort,
Et frappant à son tour la victime qui tombe
Ne poursuit pas son ombre au-delà de la tombe.

Vieille et sombre abbaye, ô vaste monument
Baigné par la Tamise et longé tristement
Par un sol tout blanchi de tombes délaissées!
Tu peux t'enorgueillir de tes tours élancées,
De ta chapelle sainte aux splendides parois,
Et de ton seuil battu par la pourpre des rois!
Tu peux sur le granit de tes lugubres dalles
Étaler fièrement tes pompes sépulcrales,
Les sublimes dormeurs de tes tombeaux noircis,
Tes princes étendus sur leurs coussins durcis,
Et tous les morts fameux dont la patrie entière
Conserve avec respect l'éclatante poussière!
Malgré tant de splendeur et de noms illustrés,
Tant de bustes de pierre et de marbres sacrés,
Malgré le grand Newton et le divin Shakspeare,
Et le coin adoré des rêveurs de l'empire,
O monument rempli de lugubres trésors!
O temple de la gloire! ô linceul des grands morts!
On entendra toujours des ames généreuses
Venir battre et heurter tes ogives poudreuses,
Des ames réclamant au fond de tes caveaux
Une place accordée à leurs nobles rivaux,
Et toujours, vieux Minster, ces ames immortelles
Te frapperont en vain de leurs puissantes ailes,
Et leurs cris dédaignés, leurs funèbres clameurs,
Dans le vaste univers soulèveront les cœurs.

LA MENACE ET LA CORRUPTION.

I.

Les hustings sont dressés et le sabbat commence :
O vieille Corruption ! entends-tu le pays
Frémir et s'agiter comme une mer immense
Au vent des passions qui soulèvent ses fils ?
As-tu bien élargi l'antique conscience ?

II.

O fille à l'œil sanglant, aux entrailles d'airain,
O ma digne compagne, ô puissante Menace !
Pour corrompre le cœur du peuple souverain
Avec toi j'ai lutté d'impudeur et d'audace,
Et je pense, ma sœur, — que ce n'est pas en vain.

I.

Moi, sous le vent du nord, au fond de sa chaumière
J'ai couru visiter plus d'un pauvre électeur :
Et là j'ai fait entendre au pâle censitaire
Qu'il serait dépouillé de son toit protecteur,
S'il refusait son vote au seigneur de sa terre.

II.

Moi, de mes larges mains l'or a fui par torrents :
Le fleuve ardent partout s'est ouvert une issue
Irrésistible ; il a franchi le seuil des grands,
Et retombant en pluie au milieu de la rue,
Pénétré sans effort jusques aux derniers rangs.

I.

Souvent j'ai rencontré dans les pauvres familles
Des hommes vertueux — mais d'un air furibond,
Devant eux j'ai levé tant de sombres guenilles,
J'ai tant crié la faim, qu'ils ont baissé le front
Pour ne point voir mourir leurs femmes et leurs filles.

II.

Quelquefois j'ai vu l'or épouvanter les yeux,
Alors aux ouvriers sans travaux ni commandes,
J'ai promis tant de brocs de porter écumeux,
Tant de poissons salés et tant de rouges viandes,
Que le ventre a dompté les cœurs consciencieux.

I.

Il est vrai que toujours de généreuses ames
Tonneront contre nous dans le temple des lois,
Que l'on nous flétrira des noms les plus infâmes :
Mais qu'importe, après tout, le bruit de quelques voix
Contre le fort tissu de nos puissantes trames?

II.

Ah! depuis cinq cents ans n'est-ce point notre sort?
Tout nouveau parlement, comme bêtes sauvages,
Nous traque avec ardeur et toujours à grand tort;
Car l'amour du pouvoir croissant d'âges en âges,
Notre couple vaincu renaît toujours plus fort.

I.

En vain chaque parti nous chasse à coups de pierres;
Vieux partisans du pape, austères protestans,
Lorsque vient le moment d'étaler les bannières,
Pour obtenir l'empire, ah! tous en même temps
Nous tendent en secret leurs mains rudes et fières.

II.

Pour nous anéantir il faudrait ici-bas
Du riche à tout jamais déraciner l'engeance;
Mais ce germe doré ne s'extirpera pas;
La richesse toujours obtiendra la puissance,
Toujours le malheureux lui cédera le pas.

I.

Puis, nous sommes vraiment d'une forte nature,
Nous sommes les enfans du pouvoir infernal,
De ce pouvoir caché dans toute créature,
Qui mène toute chose à son terme fatal,
Et fait que rien de beau dans ce monde ne dure.

II.

O Menace! ma sœur, à grands pas avançons;
Déjà la foule ardente, au bruit de la fanfare,
Roule autour des hustings en épais tourbillons:
Pour emporter d'assaut le scrutin qu'on prépare,
Fais jaillir la terreur du fond de tes poumons.

I.

Et toi, la Corruption! répands l'or à main pleine,
Verse le flot impur sur l'immense troupeau;
Qu'il envahisse tout, les hustings et l'arène,
Et que la Liberté, présente à ce tableau,
Voile son front divin de sa toge romaine.

LE VEAU D'OR.

O races de nos jours, ô peuples ahuris!
Désertez les lieux saints et les sentiers prescrits;
Et vous, sombres moellons des vieilles cathédrales,
Roulez du haut des cieux sous la main des Vandales.
Partout il sort de terre un nouveau monument,
Un temple inébranlable, au solide ciment,
Que le souffle des vents, les flèches de la foudre,
Et le courroux de Dieu ne sauraient mettre en poudre,
Un temple dont le marbre éclatant reluira,
Tant que l'amour de l'or chez l'homme régnera!

Voyez! comme le bras de la passion vile
Y pousse incessamment les enfans de la ville?
Avec quels sourds fracas les piétons et les chars
Vers son portique saint courent de toutes parts?
Quels flots d'adorateurs, la rougeur au visage,
L'haleine entrecoupée et les membres en nage,
Gravitent à l'entour. — Jamais les dieux païens,
Ni les tristes autels des vieux temples chrétiens,
Ne virent autour d'eux se courber tant d'échines,
Car celui qu'on adore en ces voûtes divines
Est le plus grand de tous. — Ici, comme à Paris,
Du moment où le pied a franchi le parvis,

La morale, de peur d'une atteinte mortelle,
Comme un cygne effrayé, jette au vent sa grande aile;
L'homme met de côté, comme un pesant fardeau,
Tout ce qu'on voit au cœur s'épanouir de beau;
Les sentimens divins de l'époux et du père
Ne sont plus que des mots, qu'une vaine chimère;
L'ardente politique aux cris tumultueux,
La gloire qui régit les bataillons poudreux,
Les arts n'ont plus d'échos, et leur clameur splendide
S'éteint sous les calculs de la foule cupide.
Là, devant le veau d'or, ton nom, ô liberté,
Comme une marchandise est froidement coté;
Là, d'une égale main, sans culte et sans patrie,
Comme d'ignobles chiens nés pour la boucherie,
On nourrit avec l'or deux sombres factions
Sur la poitrine en sang des pauvres nations.
Ce temple est le réduit de toutes les démences,
Le grand marché public aux trônes et croyances,
Et pour le monde jeune et pour le monde vieux,
L'antre d'où sont tirés et les rois et les dieux.

O profonde douleur! ô terribles présages
Qui tourmentent sans fin les penseurs de nos âges!
Hélas! hélas! en vain, comme des chassieux,
Qui marchent dans la nuit en clignant les deux yeux,
Nous nous efforçons tous, pilotes sans boussole,
De lire dans les feux de la grande coupole
Vers quel noble avenir vogue le genre humain :
Tandis que nous cherchons à l'horizon lointain,
L'amour, l'amour de l'or envahit le rivage,
Et son flot chaque jour déborde davantage.
Le sol ne suffit plus à nos besoins pressans
Pour combler désormais tant d'appétits puissans;
La terre ouvre trop peu son entraille divine,
Les hommes et le ciel deviennent une mine,
Et cette mine immense abonde en travailleurs,
Ardens à découvrir les filons les meilleurs.
Sous mille doigts fangeux, inépuisables veines,

S'entr'ouvrent aujourd'hui les passions humaines,
Les vices, les vertus, et le bien et le mal,
Et la vie et la mort engendrent le métal.
L'or ruissèle de tout et par tout sur la terre,
Et pour le déterrer, l'arracher et l'extraire,
Rien ne coûte à l'audace et rien n'est respecté;
Et l'éternel du sein de sa divinité
Voit exploiter aux mains de notre tourbe immense
Jusqu'aux plus saints décrets de sa toute-puissance.

LE PILOTE.

Un jour un homme au large et froid cerveau
  Déchaîne les chiens de la guerre,
Leur dit : carnage ! et lance le troupeau
  Sur l'Océan et sur la terre;
Pour exciter leurs sombres aboîmens,
  Tenir leurs gueules haletantes,
Il met en flamme, et les moissons des champs,
  Et les toits des villes croulantes;
Dans le sang pur il fait marcher les rois,
  Et bravant son peuple en furie,
Charge l'impôt et ses énormes poids
  Sur l'épaule de la patrie;
Et puis enfin, succombant au fardeau,
  Faible, épuisé, manquant d'haleine,
Avant le temps, sans jeunesse, au tombeau
  Il descend dévoré de haine.

Et tant de mal, pourquoi? Pour rendre vain
  L'effort de cette pauvre France,
Qui, l'œil en feu, criait au genre humain:
  Le monde est libre, qu'il avance!
Pour arracher à ses baisers brûlans
  Le front de sa sœur l'Angleterre,
Qui cependant après quinze ou vingt ans,
  Remise à peine de la guerre,

Sans lutte ardente et sans nouveau combat
  Des antiques jours se détache,
Et d'un bras fort, dans l'arbre de l'état
  Plante elle-même un coup de hache.

O William Pitt, ô nocher souverain,
  O pilote à la forte tête!
Il est bien vrai que ton cornet d'airain
  Domina toujours la tempête;
Qu'inébranlable et ferme au gouvernail
  Comme un Neptune tu sus faire,
Devant ta voix, tomber le sourd travail
  De la grande onde populaire.
Mais quatorze ans, l'âge au plus d'un oiseau,
  De ton pouvoir fut l'étendue,
Et ton bras mort, le fleuve de nouveau
  Reprit sa course suspendue.
Ah! le fou rire a dû prendre à l'enfer
  Au bruit de tes gestes sublimes;
Car pour un temps si court, ô cœur de fer!
  Fallait-il donc tant de victimes?
Fallait-il donc faire pleuvoir le sang
  Comme la nue au ciel éclate,
Et revêtir la terre et l'Océan
  D'un large manteau d'écarlate?

LE FOUET.

Ah! ne sais-tu donc point qu'aujourd'hui la nature,
Albion! se révolte au seul mot de torture,
Que la philosophie a noyé sous les eaux
Jusqu'aux derniers charbons des bûchers infernaux,
Que les durs chevalets, les pénibles entraves
Et tous les châtimens réservés aux esclaves,
Aujourd'hui sont en poudre et le jouet du vent;
Tu ne peux l'ignorer... et pourtant comme avant
Tu retiens près de toi la barbarie antique.
Hélas! non-seulement par-delà l'Atlantique
Le fouet résonne encore, et ses nœuds destructeurs
Déchirent les reins noirs des pauvres travailleurs.
Mais même dans ton sein, à tes yeux, sous ta face,
De coups abrutissans la loi frappe ta race,
Et pour le moindre tort déshonore le flanc
Des robustes enfans qui te vendent leur sang.

Vieille et triste Albion, ô matrone romaine!
Il est temps d'abroger ta coutume inhumaine,
De remplacer enfin l'ignoble châtiment,
Malgré les lords hautains de ton vieux parlement.
Ah! fais vite, de peur que le monde en reproche

Ne t'appelle bientôt : « Albion, cœur de roche ! »
Et ne dise partout, à haute et forte voix,
Que les rouges gardiens de tes remparts de bois,
Les boucliers vivans de ton trône immobile,
Les défenseurs sacrés des lois et de la ville,
Tes murailles de chairs, tes soldats valeureux,
Sont traités par tes mains comme on traite des bœufs,
Et tous les blancs troupeaux, honneur de la prairie,
Que sans ménagement l'on mène à la tùrie,
Et qui, le ventre plein de trèfle et de gazon,
Accourent à la mort à grands coups de bâton.

SHAKSPEARE.

Hélas! hélas! faut-il qu'une haleine glacée
Ternisse le front pur des maîtres glorieux,
Et faut-il qu'ici bas les dieux de la pensée,
S'en aillent tristement comme les autres dieux!

De Shakspeare aujourd'hui les sublimes merveilles
Vont frapper sans émoi les humaines oreilles;
Dans ses temples déserts et vides de clameurs,
A peine trouve-t-on quelques adorateurs.

Albion perd le goût de ses divins symboles,
Hors du vrai par l'ennui les esprits égarés
Tombent dans le barbare, et les choses frivoles
Parlent plus haut aux cœurs que les chants inspirés.

Et pourtant quel titan à la céleste flamme
Alluma comme lui plus de limons divers!
Quel plongeur, entr'ouvrant du sein les flots amers,
Descendit plus avant dans les gouffres de l'ame?

Quel poète vit mieux au fond du cœur humain
Les sombres passions, ces reptiles énormes,
Dragons impétueux, monstres de mille formes,
Se tordre et s'agiter? quel homme de sa main

Sut, comme lui, les prendre au fort de leurs ténèbres,
Et, découvrant leur face à la pure clarté,
Faire comme un Hercule au monde épouvanté
Entendre le concert de leurs plaintes funèbres?

Ah! toujours verra-t-on, d'un pied lourd et brutal,
Sur son trône bondir la stupide matière,
Et l'Anglais préférer une fausse lumière
Aux sublimes reflets de l'astre impérial?

C'en est-il fait du beau sur cette terre sombre,
Et doit-il sous la nuit se perdre entièrement?
Non, non, la nuit peut bien jeter au ciel son ombre,
Elle n'éteindra pas les feux du firmament.

O toi qui fus l'enfant de la grande nature,
Le plus fort nourrisson qu'elle ait jamais porté;
Toi qui, mordant le bout de sa mamelle pure,
D'une lèvre puissante y bus la vérité;

Tout ce que ta pensée a touché de son aile,
Tout ce que ton regard a fait naître ici-bas,
Tout ce qu'il a paré d'une forme nouvelle
Croîtra dans l'avenir sans crainte du trépas.

Shakspeare! vainement sous les voûtes suprêmes
Passe le vil troupeau des mortels inconstans,
Comme du sable en vain sur l'abîme du temps
L'un par l'autre écrasés s'entassent les systèmes;

Ton génie est pareil au soleil radieux
Qui, toujours immobile au haut de l'empirée,
Verse tranquillement sa lumière sacrée
Sur la folle rumeur des flots tumultueux.

LE SPLEEN.

C'est moi, — moi qui, du fond des siècles et des âges,
Fis blanchir le sourcil et la barbe des sages;
La terre à peine ouverte au soleil souriant,
C'est moi qui, sous le froc des vieux rois d'Orient,
Avec la tête basse et la face pensive,
Du haut de la terrasse et de la tour massive,
Jetai cette clameur au monde épouvanté :
Vanité, vanité, tout n'est que vanité!
C'est moi qui mis l'Asie aux serres d'Alexandre,
Qui plus tard changeai Rome en un grand tas de cendre,
Et qui, menant son peuple éventrer les lions,
Sur la pourpre latine enfantai les Nérons :
Partout j'ai fait tomber bien des dieux en poussière,
J'en ai fait arriver d'autres à la lumière,
Et sitôt qu'ils ont vu dominer leurs autels,
A leur tour j'ai brisé ces nouveaux immortels.
Ici-bas rien ne peut m'arracher la victoire,
Je suis la fin de tout, le terme à toute gloire,
Le vautour déchirant le cœur des nations,
La main qui fait jouer les révolutions;
Je change constamment les besoins de la foule,
Et partant le grand lit où le fleuve humain coule.

Ah! nous te connaissons, ce n'est pas d'aujourd'hui
Que tu passes chez nous et qu'on te nomme ennui!

Prince des scorpions! fléau de l'Angleterre!
Au sein de nos cités fantôme solitaire,
Jour et nuit l'on te voit, maigre et décoloré,
Courir on ne sait où comme un chien égaré.
Que de fois, fatigué de mâcher du gingembre,
Dans ton mois le plus cher, dans ton mois de novembre,
A d'horribles cordons tu suspends nos enfans,
Ou leur ouvre le crâne avec des plombs brûlans!
Arrière tes couteaux et ta poudre maudite,
Avec tes instrumens va-t-en rendre visite
Aux malheureux chargés de travaux continus!
O sanglant médecin! va voir les gueux tout nus
Que la vie embarrasse, et qui, sur chaque voie,
Présentent à la mort une facile proie;
Les mille souffreteux qui, sur leurs noirs grabats,
Se plaignent d'être mal, et de n'en finir pas;
Prends le monstre, et d'un coup termine leurs misères;
Mais ne t'avance pas sur nos parcs et nos terres,
Respecte les richards, et ne traîne jamais
Ton spectre maigre et jaune autour de nos palais.

Eh! que me font à moi les soucis et les plaintes,
Et les gémissemens de vos races éteintes!
Il faut bien que, jouant mon rôle de bourreau,
Je remette partout les hommes de niveau.
O corrompus! ô vous que mon haleine enivre,
Et qui ne savez plus comment faire pour vivre;
Qui sans cesse flottant, voguant de mers en mers,
Sur vos planches de bois arpentez l'univers;
Cherchez au loin le vin et le libertinage,
Et, passant par la France, allez voir à l'ouvrage
Sur son rouge établi le sombre menuisier
Travaillant un coupable et le rognant d'un pied;
Semez l'or et l'argent comme de la poussière;
Pour vos ventres blasés fouillez l'onde et la terre;
Inventez des plaisirs de toutes les façons,
Que l'homme et l'animal soient les sanglans jetons,
Et les dés palpitans des jeux épouvantables

Où viendront s'étourdir vos ames lamentables;
Qu'à vos ardens regards, sous des poings vigoureux,
Les hommes assommés tombent comme des bœufs,
Et que, sur le gazon des vallons et des plaines,
Chevaux et cavaliers expirent sans haleines;
Malgré vos durs boxeurs, vos courses, vos renards,
Sous le ciel bleu d'Espagne ou sous les gris brouillards,
Et le jour et la nuit, sur l'onde, sur la terre,
Je planerai sur vous, et vous aurez beau faire,
Nouer de longs détours, revenir sur vos pas,
Demeurer, vous enfuir : vous n'échapperez pas.
J'épuiserai vos nerfs à cette rude course,
Et nous irons ensemble, en dernière ressource,
Heurter, tout haletans, le seuil ensanglanté
De ton temple de bronze, ô froide cruauté!

Ennui! fatal ennui! monstre au pâle visage,
A la taille voûtée et courbée avant l'âge;
Mais aussi fort pourtant qu'un empereur romain,
Comment se dérober à ta puissante main?
Nos envahissemens sur le temps et l'espace
Ne servent qu'à te faire une plus large place,
Nos vaisseaux à vapeur et nos chemins de fer
A t'amener vers nous plus vite de l'enfer.
Lutter est désormais chose inutile et vaine,
Sur l'univers entier ta victoire est certaine;
Et nous nous inclinons sous ton vent destructeur,
Comme un agneau muet sous la main du tondeur.
Verse, verse à ton gré tes vapeurs homicides,
Fais de la terre un champ de bruyères arides,
De la voûte céleste un pays sans beauté,
Et du soleil lui-même un orbe sans clarté;
Hébête tous nos sens, et ferme leurs cinq portes
Aux désirs les plus vifs, aux ardeurs les plus fortes;
Dans l'arbre des amours jette un ver malfaisant,
Et sur la vigne en fleurs un rayon flétrissant;
Mieux que le vil poison, que l'opium en poudre,
Que l'acide qui tue aussi prompt que la foudre,

Que le blanc arsénic et tous les minéraux,
Ouvrages ténébreux des esprits infernaux,
Fais circuler le mal sur le globe où nous sommes;
Jusqu'au dernier tissu ronge le cœur des hommes;
Et lorsque bien repu, vampire sensuel,
A tes lèvres sans feu le plus chétif mortel
Aura livré sa veine aride et languissante;
Que la terre vaincue et toujours gémissante
Aux bras du suicide abandonne son corps,
Et sombre *coroner*, que l'ange noir des morts,
Rende enfin ce verdict sur le globe sans vie :
Ci-gît un monde mort pour cause de folie.

LA NATURE.

I.

LES DÉFRICHEURS.

Invisibles pouvoirs, souffles impérieux,
Monarques qui tenez l'immensité des cieux,
Vents qui portez le frais aux ondes des fontaines,
Les ondes aux grands bois, les semences aux plaines,
Et jetez à longs flots les flammes de l'amour
A tout ce qui respire et ce qui voit le jour,
Défendez vos forêts, vos lacs et vos montagnes!
Et toi, sombre empereur des humides campagnes,
Qui tiens étroitement, comme un Triton nerveux,
La terre toute blonde en tes bras amoureux,
Redouble tes clameurs, tes murmures sauvages,
Dévore, plus ardent, le sable de tes plages;
Hérisse sur ton front tes cheveux souverains,
Et de l'abîme noir levant tes larges reins,
Pour garder les trésors de ta plaine écumante,
Fais voler jusqu'au ciel la mort et l'épouvante;
O vieil Océanus! ô père tout-puissant!
Tes fureurs aujourd'hui ne sont que jeux d'enfant!
Que nous font les cent voix des bruyantes tempêtes,
Les mondes dans les cieux se brisant sur nos têtes?
L'éclair livide et jaune et la foudre en éclats

N'ébranlent pas notre ame et ne l'effraient pas.
Nul peuple comme nous, dans son humeur altière,
N'a su plus fortement remuer la matière,
La mettre sous son joug, et s'en couronner roi
Au nom de la pensée et de l'antique loi.
En dépit de la mort et de son noir squelette,
Nous avons en tout point foulé notre planète,
Elle nous appartient de l'un à l'autre bout;
Comme l'ombre et le jour nous pénétrons partout.
O sublimes forêts, vieilles filles du monde,
Tombez et périssez sous la hache féconde!
Races des premiers jours, antiques animaux,
Vieux humains, faites place à des peuples nouveaux,
Dérobons à la mer ses terres toutes neuves,
Domptons les fiers torrens et muselons les fleuves,
Descendons sans effroi jusqu'au centre divin,
Fouillons et refouillons sans repos et sans fin;
Et comme matelots sur la liquide plaine,
A grands coups de harpons dépeçant leur baleine,
Partout maîtres du sol, partout victorieux,
Dans le haut, dans le bas, sur le plein, dans le creux,
Du globe taciturne, immense et lourde masse,
Suivant chaque besoin bouleversons la face.

II.

LE POÈTE.

Ah! ce vouloir immense en un si petit corps,
Cette force cachée en de faibles ressorts,
Saisissent mon esprit de terreurs sans pareilles,
Et je sens que le monde en toutes ses merveilles
Ne nous présente pas de prodige plus beau
Et de levier plus fort que l'homme et son cerveau.
Et pourtant, au milieu de ce chant de victoire,
Dans mon ame descend une tristesse noire;
Le regret comme une ombre obscurcit mon front nu,
Et je ne songe plus qu'à pleurer le vaincu,

Et je m'écrie alors : — Ah! sur l'œuvre divine
Verra-t-on sans respect se vautrer la machine,
Et comme hippopotame, insensible animal,
Fouler toute la terre avec un pied brutal?
Où les cieux verront-ils luire leurs voûtes rondes,
Si mille pieds impurs viennent ternir les ondes?
Que diront les glaciers si leurs neigeux sommets
Descendent dans la plaine et s'abaissent jamais,
Et l'aigle, si quittant le pays des nuages,
Au dieu brûlant du jour il ne rend plus d'hommages,
Et la grande verdure et ses tapis épais,
Et les hauts monumens des antiques forêts,
Les chênes, les sapins, et les cèdres immenses,
Le plein déroulement de toutes les semences,
Si l'active matière et ne vit et ne croît
Que par l'ordre de l'homme, au signal de son doigt?
Ah! les êtres diront chacun dans leur entrave,
L'enfant de la nature a fait sa mère esclave!
O nature, nature amante des grands cœurs,
Mère des animaux, des pierres et des fleurs,
Inépuisable flanc et matrice féconde
D'où s'échappent sans fin les choses de ce monde,
Est-il possible, ô toi dont le genou puissant
Sur le globe nouveau berça l'homme naissant,
Que tu laisses meurtrir ta céleste mamelle
Par les lourds instrumens de la race mortelle?
Que tu laisses bannir ta suprême beauté
Des murs envahissans de l'humaine cité?
Et que tu ne sois plus comme dans ta jeunesse,
Notre plus cher amour, cette bonne déesse,
Qui mêlant son sourire à nos simples travaux,
Des habitans du ciel nous rendait les égaux,
Éternisait notre âge et faisait de la vie
Un vrai champ de blé d'or toujours digne d'envie?
Hélas! si les destins veulent qu'à larges pas
Fuyant et reculant devant nos attentats,
Tu remontes aux cieux et tu livres la terre
A des enfans ingrats et plus forts que leur mère;

O nourrice plaintive, ô nature, prends-moi,
Et laisse-moi vers Dieu retourner avec toi.

III.

LA NATURE.

O mon enfant chéri, toi qui m'aimes encore,
Et devines en moi ce que la foule ignore,
Toi qui, laissant hurler le troupeau des humains,
Viens souvent m'embrasser, me presser de tes mains,
Et roulant par les airs des plaintes enfantines,
Sur mon sein verser l'or de tes larmes divines;
Oh! je comprends tes cris, tes mortelles frayeurs,
Et dans tes yeux gonflés la source de tes pleurs;
Je conçois ce que vaut pour l'ame droite et pure,
Pour le cœur déchiré par l'ongle de l'injure,
Pour un amant du bon et du beau, dégoûté
Des fanges de ce monde et de sa lâcheté,
Le sauvage parfum de ma rustique haleine;
Je conçois ce que vaut la douceur souveraine
Des vents sur la montagne à travers les grands pins,
La beauté de la mer aux murmures sans fins,
Le silence des monts balayés par la houle,
L'espace des déserts où l'ame se déroule
Et l'aspect affligeant même des lieux d'horreur,
Où le cœur se soulage et qui parlent au cœur.
Aussi pour rassurer ton ame, ô mon poète,
Et pour te consoler je ne suis point muette;
Bien que le livre obscur du lointain avenir
Ne puisse sur mon sort devant toi s'entr'ouvrir,
Que dans le mouvement d'une vie incessante,
Un bandeau sur les yeux je conçoive et j'enfante,
Je puis crier pourtant, et les sublimes voix
Qui s'élèvent des monts, des ondes et des bois,
L'hymne aux vastes accords, l'harmonieux cantique
Qui monte jour et nuit du globe magnifique,
Dans ton oreille chaste à longs flots pénétrant

Viendra toujours calmer ton cœur désespérant.
Qu'importe que le jeu de mes forces sublimes,
Sur la verte planète et dans ses noirs abîmes,
Soit en quelques endroits empêché par des nains?
Qu'importe que le bras des orgueilleux humains
S'attaquant à la terre, à ses formes divines,
Écorche son beau sein du fer de leurs machines?
Qu'importe que doués des puissances du ciel
Ils changent à leur gré l'habitacle mortel,
Quels que soient les efforts de l'homme et de sa race,
Que du globe soumis inondant la surface,
Il soit pour la matière une cause de fin
Ou de perfection un instrument divin?
O mon enfant chéri! —jusqu'au jour où la terre,
Comme le grain de blé qui s'échappe de l'aire
Et qu'emportent les vents aux champs de l'infini,
Aura développé son radieux épi;
Jusqu'au jour où, semblable à la fleur qui se passe,
Par la main du Seigneur effeuillée en l'espace,
Elle ira reformer un globe en d'autres lieux
Et fleurir au soleil de quelques nouveaux cieux;
Toujours ô mon enfant, toujours les vents sauvages
De leurs pieds vagabonds balayeront les plages;
La mer réfléchira toujours dans un flot pur
Et l'océan du ciel et ses îles d'azur;
Comme un ardent lion aux plaines africaines,
Le soleil marchera toujours en ses domaines,
Dévorant toute vie et brûlant toutes chairs;
On entendra toujours frissonner dans les airs
De grands bois renaissans, des verdures sans nombre,
Pour faire courir l'onde et faire flotter l'ombre;
Toujours on verra luire un sommet argenté,
Pour les oiseaux divins, l'aigle et la liberté.

EPILOGUE.

O misère, misère,
Toi qui pris sur la terre
Encore toute en feu,
L'homme des mains de Dieu;

Fantôme maigre et sombre,
Qui du creux du berceau,
Jusqu'au seuil du tombeau,
Comme un chien suis son ombre;

O toi qui bois les pleurs
Écoulés de sa face,
Et que jamais ne lasse
Le cri de ses douleurs;

O mère de tristesse,
Ces chants sont un miroir
Où l'on pourra te voir
Dans toute ta détresse.

J'ai voulu que devant
Ton image terrible
L'homme le moins sensible,
Le plus insouciant,

Pût sentir et comprendre
A quels prix redoutés
La Providence engendre
Les superbes cités;

J'ai voulu qu'en toute ame,
La pitié descendît,
Et qu'à sa douce flamme
Tout cœur dur s'attendrît,

Et que moins en colère
Et moins de plis au front,
L'homme à juger son frère
Ne fût plus aussi prompt.

Mais ce chant lamentable,
Cet hymne plein d'effroi,
O misère implacable,
Ce cri digne de toi,

Est plutôt une dette
Qu'en passant sous les cieux
J'acquitte, humble poète,
Envers les malheureux,

Un cri de conscience
Qui s'échappe soudain,
Plutôt que l'espérance
Et l'augure certain

Que l'on verra la terre
Et son peuple fatal,
Échapper à la serre
Du noir vautour, — le mal.

Ah! que l'homme travaille
Et s'épuise en effort,
Qu'il creuse, coupe, taille,
Pour alléger son sort!

Il pourra de sa couche
Faire sortir la faim,
Et mettre à toute bouche
Et le vin et le pain;

Donner la couverture
Aux pauvres gens sans toits,
Et de laine et de bure
Vêtir tous les corps froids;

Misère! ô dure femme,
Il pourra t'arracher
Quelque jour notre chair,
Qu'il te restera l'ame.

Oui, notre ame sera
Toujours ta nourriture;
Nul être n'en pourra
Sevrer ta lèvre impure,

Et de quelque façon
Que ce globe de fange,
Sous la main du maçon,
Se pétrisse et s'arrange;

De quelque bon côté
Que la terrestre boule
Emporte, emporte et roule
La triste humanité;

Malgré les vains systèmes
De ses pauvres enfans,
Les politiques blêmes
Et leurs rêves sanglans;

L'ame est à toi, — Misère,
Et toujours la douleur
Rêvera loin de terre
Quelque monde meilleur.

AUGUSTE BARBIER.

LETTRES
SUR L'ISLANDE.

VII.

MYTHOLOGIE.

A M. VILLEMAIN,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Les sagas et les vieux historiens l'ont dit : Odin chef des Ases s'empara des trois royaumes de la Scandinavie. Il venait de l'Orient. Il apporta avec lui la langue, les mœurs, et sans doute aussi les mythes de l'Orient. La langue telle qu'on la parle encore aujourd'hui en Islande a conservé des indices certains de son origine. Les mœurs des anciens Scandinaves ont eu dans les contrées méridionales leurs analogies, et le paganisme de ces hommes du Nord présente plus d'un point de rapprochement avec les traditions religieuses de l'Orient. Mais il ne faudrait y chercher ni ces riches et fécondes créations de l'Inde, ni les mystérieux symboles de l'Égypte, ni les charmantes fables de la Grèce. La théogonie orientale s'est amoindrie en passant dans les régions hyperboréennes. Le vent du Nord a effrayé toutes ces myriades de nymphes, de sylphes, d'anges ailés qui voltigent à travers les forêts de l'Himalaya et les vertes vallées de Kachemire. Quand cette armée de dieux s'en venait avec les bataillons d'Odin, la plupart n'ont pas eu le courage de continuer une si longue route et sont retournés vivre dans leur paradis de fleurs. Les autres ont perdu le long du chemin leur manteau de pourpre, et les déesses ont laissé tomber leur écharpe d'or et leur ceinture magique. Le ciel scandinave est pauvre; on

n'y mange que du sanglier, on n'y boit que du lait et de la bière, et les dieux qui l'habitent sont les plus malheureux dieux que je connaisse. Les géans leur résistent, le loup Fenris les effraie. Pour échapper aux piéges qu'on leur tend, ils ont recours à leur ennemi mortel, Loki. Pour pouvoir boire à la coupe poétique, Odin est obligé de se changer en serpent. Pour puiser à la source de la sagesse, il faut qu'il se prive d'un œil, et dans les jours de grande crise, il descend de son trône, lui le maître de la nature, lui le dieu suprême, et consulte la tête de Mimer. Tous ces dieux vieillissent et meurent. S'ils n'avaient les pommes d'Iduna qui leur servent d'eau de Jouvence, on verrait leur front se couvrir de rides, et leurs têtes devenir chauves. Mais un jour, ni les pommes d'Iduna, ni leurs flèches, ni leurs massues ne pourront les sauver Le monde s'abîmera sous eux, et ils périront avec le génie du mal, contre lequel ils luttent sans cesse.

La religion des Indiens est une religion sacerdotale toute pleine de combinaisons philosophiques, de systèmes ingénieux; celle des Scandinaves, au contraire, a été faite pour un peuple de soldats; elle est austère et sans art, énergique et farouche. Son dogme ressemble à un code martial. Ses hymmes sont des cris de guerre. Ses jours de fêtes sont des batailles. Dans ses temples ruisselle le sang des victimes, et le bonheur qu'elle promet à ses héros, c'est l'éternel combat du Valhalla. Les mythes indiens se sont développés comme des rameaux de fleurs sous un ciel d'azur, sur une terre riante. Les mythes scandinaves sont restés sombres comme les nuages qui flottent au-dessus de la mer Baltique, tristes comme le vent qui gémit dans les montagnes de Norwége ou dans les plaines désertes de l'Islande. Cependant, à travers ce tissu grossier des traditions primitives, on découvre parfois des emblèmes ingénieux, et il est assez intéressant de rechercher les rapports qui existent entre cette doctrine religieuse du Nord, et celle des régions plus heureuses d'où on la fait provenir.

La cosmogonie scandinave débute comme la cosmogonie de tous les anciens peuples. Au commencement il n'y avait rien, que la nuit et le chaos; mais l'être souverain, le créateur, l'*Allfader*, existait. Celui-là a été de tout temps, et subsistera dans l'éternité. Il était seul dans son vide immense. Il produisit la terre de Ginungapap toute couverte de glace et la terre ardente de Muspelheim, gardée par Surtur, qui viendra un jour avec une épée flamboyante combattre les dieux et embrâser le monde. La chaleur vitale de Muspelheim pénètre et amollit les glaces du Nord. De ce mélange d'humidité et de chaleur, de ce principe de fécondité que l'Inde et l'Égypte adoraient, naquit le géant Ymer. Les mêmes élémens produisirent la vache Audumbla. De ses flancs découlaient quatre torrens de lait qui servirent à nourrir Ymer. Une nuit le géant enfanta par son bras gauche un homme et une femme, par ses pieds un fils. De là

vient la race puissante des géans, et c'est ainsi que Brahma enfanta par sa bouche la race des Brahmas, par son bras celle des guerriers, par sa cuisse celle des laboureurs, par son pied celle des parias.

Cependant la vache Audumbla se nourrissait en léchant les pierres couvertes de givre. Le premier jour le mouvement de sa langue fit pousser sur la pierre des cheveux; le second il en sortit une tête; le troisième jour, un homme se leva. C'était Bor. Il épousa la fille d'un géant et mit au monde trois fils : Odin, Vili et Ve. Tous trois se réunirent et tuèrent Ymer, le Titan scandinave. Son sang, qui coulait à flots, noya les autres géans, à l'exception de l'un d'eux qui s'enfuit avec sa femme dans un bateau et s'en alla ailleurs propager sa race. Avec le sang d'Ymer, les fils de Bor firent la terre, avec son sang la mer et les lacs, avec ses os les montagnes, avec ses dents les pierres; avec son crâne ils formèrent la voûte du ciel, qui est portée par quatre nains, avec sa cervelle les nuages; avec ses sourcils ils élevèrent une palissade pour les protéger contre les géans; avec les étincelles de feu qui tombèrent de Muspelheim ils formèrent les astres et les étoiles.

Cependant il y avait encore dans le pays des géans un homme appelé Nor. Sa fille fut la nuit, et elle enfanta le jour. La nuit parcourut le ciel sur un cheval qui secoue à chaque pas son frein écumant. C'est de là que vient la rosée. Le jour est conduit par un coursier impétueux, qui, de sa crinière brillante, éclaire la terre. Le soleil et la lune sont deux beaux enfans qu'Odin enleva à leur père. Ils sont poursuivis par deux loups, qui menacent à chaque instant de les engloutir. Voilà pourquoi ils courent si vite. La même croyance se retrouve chez plusieurs peuples. Une tradition mongole rapporte que les dieux voulurent un jour punir Aracho d'un crime qu'il avait commis; mais il se déroba à leur poursuite. Ils le cherchèrent de toutes parts sans pouvoir le découvrir; puis ils demandèrent au soleil où il était, et le soleil ne leur donna qu'une réponse peu satisfaisante. Ils s'adressèrent à la lune, qui découvrit sa retraite. Depuis ce temps, Aracho poursuit sans cesse le soleil et la lune; et quand il arrive une éclipse, les habitans du Mongol pensent que l'ennemi des dieux vient de se jeter sur un des astres qu'il cherche à engloutir, et, se rassemblant en toute hâte, ils poussent de grands cris, afin de l'effrayer.

Le monde scandinave était créé; Odin avait peuplé le ciel, et les géans habitaient la contrée lointaine que la théogonie islandaise ne désigne pas. La terre était encore déserte. Un jour, en passant sur le rivage de la mer, les dieux aperçurent deux rameaux d'arbre flottans. Ils les ramassèrent et en firent l'homme et la femme. L'homme s'appela Ask, la femme Ambla. Le premier leur donna l'ame et la vie, le second le mouvement, le troisième la parole, l'ouïe et la vue. Le dernier acte de la création est un nouvel emblème du sentiment religieux que les anciens peuples mani-

festaient pour certains arbres. Les Grecs plaçaient des nymphes célestes au sein d'un hêtre, et demandaient des oracles aux chênes de Dodone. Les druides cueillaient le gui avec une serpe d'or; les vieux Germains avaient des forêts sacrées; c'est là qu'ils adoraient leurs idoles; c'est là qu'un jour le Christ passant environné des rayons de sa gloire, tous les arbres s'inclinèrent devant lui pour rendre hommage à sa divinité. Le peuplier seul, dans son superbe orgueil, resta debout la tête haute, et le Christ lui dit : « Puisque tu n'as pas voulu te courber devant moi, tu te courberas à tout jamais au vent du matin, à la brise du soir. » Depuis ce temps, le peuplier frémit sans cesse, et tremble au moindre souffle. Les Norwégiens croyaient qu'une armée avait été changée en arbres, et que la nuit leurs soldats, enlacés par une rude écorce, reprenaient la forme humaine, et se promenaient le casque en tête au clair de la lune. Que de merveilles se sont passées au moyen-âge dans l'enceinte mystérieuse des bois! Combien de fois les fées n'ont-elles pas attendu, au pied des verts taillis, les chevaliers qu'elles voulaient conduire dans leur palais! combien de fois la poésie, interprète de cette idée populaire, n'a-t-elle pas célébré la magie secrète des forêts! Il vous souvient de la romance du *Saule*, qui faisait pleurer Desdemona, et du *Roi des Aulnes*, chanté par Goëthe.

Les dieux avaient commencé leur œuvre par établir, avec les sourcils d'Ymer, une palissade contre les géans. Ils se bâtirent au centre du monde un château, une forteresse. Ces dieux de la Scandinavie, comme ceux de la Grèce, représentent, sur une échelle plus élevée, tous les actes, toutes les vicissitudes, toutes les passions de la vie humaine. Les hommes se battent entre eux, les dieux se battent contre les géans; les hommes se font des armures de fer, et les dieux établissent dans leur demeure de vastes ateliers, et se forgent des casques d'or et des boucliers éblouissans; les hommes tiennent des assemblées judiciaires, et les dieux se réunissent aussi, à certains jours, pour juger les évènemens de la terre et la grande cause des peuples.

Le grand conseil des dieux se rassemblait sous le frêne Ygdrasil, image du temps. Ce frêne est le plus beau, le plus grand arbre qui existe. Ses pieds descendent dans les entrailles de la terre; ses rameaux couvrent le monde entier; sa tête s'élève jusqu'au ciel. Trois racines immenses le soutiennent : la première touche aux enfers, la seconde au pays des géans, la troisième à la demeure des dieux. Dans le pays des géans est la source de la sagesse, qui appartient à Mimer. Un jour Odin voulut aller y boire, et n'obtint la permission qu'il demandait qu'en sacrifiant un de ses yeux. N'est-ce pas une image touchante des souffrances qu'il faut subir pour acquérir la science? Près de la demeure des dieux est la source du temps passé. C'est là que le conseil céleste se réunit; c'est là qu'il prononce ses

sentences. Là sont aussi les trois nornes, les trois parques de la Scandinavie, Urd, Verdandi, Skuld (le passé, le présent, l'avenir). Elles tiennent entre leurs mains le fil de la vie humaine; elles le tordent sous leurs doigts endurcis; elles le roulent sur leur lourde quenouille; elles le coupent avec leurs ciseaux de fer. Sur les rameaux du frêne merveilleux, on voit un aigle qui sait, dit l'Edda, une prodigieuse quantité de choses; au-dessous de lui est un serpent qui ronge les racines de l'arbre. Un écureuil court sans cesse de l'aigle au serpent, et cherche à semer entre eux la défiance et la haine. Il y a encore auprès de l'Ygdrasil deux beaux cygnes, qui chanteront un jour son chant de mort, et quatre cerfs qui se partagent ses feuilles, comme les saisons se partagent les dépouilles du temps.

Les dieux habitent des maisons splendides, aux murailles d'or, au toit d'argent. Odin a pour lui seul une grande ville éblouissante comme le soleil. Autour de lui sont les alfes lumineux, esprits ailés, génies charmans, sylphes et trilby, qui ont aussi peuplé le monde mythologique de l'Inde(1) et de la Perse, et qui venaient, au moyen-âge, dormir au bord des fleuves, danser dans les prairies, ou s'abriter au foyer du laboureur, et se suspendre en jouant au fuseau de la jeune fille.

Pour communiquer avec le monde, les dieux ont bâti, en forme de pont, l'arc-en-ciel. Au milieu est un sillon de feu, pour empêcher les géans d'y passer. Chaque jour, la troupe divine monte et descend à cheval par cette route aérienne. Thor, lui seul, est obligé de la suivre à pied, car il est si gros et si lourd, qu'aucun cheval ne pourrait le porter.

Il y a douze grands dieux (2). Le premier est Odin (3). C'est le maître de l'univers et l'esprit des combats; c'est le Siva des Indiens, tout à la fois créateur et destructeur, dieu bienfaisant, dieu redoutable, tantôt invoqué dans de pieuses prières, tantôt adoré avec des holocaustes de sang. C'est lui qui préside le conseil céleste, et il s'asseoit dans son palais sur un siége élevé d'où il découvre tout ce qui se passe dans le monde (4). Il avait douze noms, et il usurpa celui d'Allfader (père de toutes choses); ce qui établit dans cette mythologie une étrange contradiction, car Odin mourra un jour, et il est dit que l'Allfader ne doit pas mourir. Les Scandinaves, qui, dans leur humeur guerrière, se souciaient peu d'une divinité pacifique et miséricordieuse, adoraient Odin comme le chef su-

(1) Je rappelle à tous ceux qui veulent étudier la mythologie de l'Inde et les autres mythologies anciennes l'excellent travail que M. Guigniaut a publié en refaisant la symbolique de Creuzer.

(2) Toujours ce mystérieux nombre douze qui se retrouve dans les traditions populaires : les douze signes du Zodiaque, les douze tribus d'Israël, les douze pairs de France, les douze chevaliers de la Table-Ronde, etc.

(3) Les anciens Allemands l'appelaient Wuoten, les Anglo-Saxons Voden.

(4) Les poèmes du moyen-âge parlent souvent du Dieu « qui haut siet et de loin mire. »

prême des armées, comme le génie des batailles sanglantes. Alors il ne s'appelle plus créateur : il s'appelle le *dieu terrible, l'incendiaire, le dévastateur, le père du carnage.* Il traverse les airs sur un cheval qui a huit pieds (1); il plane sur les champs de bataille et anime les combattans. Les guerriers lui dévouent les ames de ceux qu'ils égorgent; le bruit du glaive le réjouit; le sang qui coule plaît à ses regards; il passe, sans qu'on le voie, au milieu des cohortes; mais, à l'ardeur qui les anime, les héros reconnaissent son approche, et croient entendre le hennissement de son cheval. Il s'écarte de ceux qui seront vaincus, mais il prête sa lance à ceux qui doivent remporter la victoire; et quand la lutte sanguinaire est finie, les valkyries lui amènent les ames des guerriers qui sont morts après avoir noblement combattu.

Thor est le dieu de la force, le maître du tonnerre, l'implacable adversaire des monstre et des géans, qu'il poursuit comme Hercule ou comme Thésée à travers les forêts et les montagnes; il a des gantelets de fer que lui seul peut porter; il a une ceinture qui double ses forces, et une massue merveilleuse qu'il lance à la tête de ses ennemis, et qui lui revient dans la main; son char est attelé de deux boucs; quand il le fait courir sur les nuages, on entend résonner ses roues d'airain; et c'est là le bruit que nous prenons pour le tonnerre. Aujourd'hui encore, quand il tonne, les paysans suédois ont coutume de dire : « Voilà le vieux Thor qui se promène. » Thor a été adoré dans toute la Scandinavie. Il a donné son nom à un grand nombre de villes, de fleuves, de montagnes, et à l'un des jours de la semaine (2). Les poètes ont souvent célébré ses courses aventureuses, ses combats contre les géans. Nous trouverons plus tard, dans l'Edda, l'histoire d'un de ses voyages.

Le troisième dieu était Freyr. Il gouvernait la pluie et les vents, et réglait le cours du soleil. Les Scandinaves avaient confiance en lui, et l'invoquaient pour obtenir une heureuse moisson. Au commencement de l'été, ils plaçaient sa statue sur un char, et la conduisaient autour de leurs champs, persuadés qu'elle devait faire germer le grain de blé dans la terre, et mûrir le fruit sur l'arbre. Freyr était aussi un dieu puissant et courageux. Il avait une épée d'une trempe si forte, qu'elle coupait, comme un brin d'herbe, les cuirasses de fer et les rochers. Un jour, par un fatal mouvement de curiosité, il monta sur le siége élevé d'Odin. De là ses regards embrassaient, dans l'horizon immense, le monde entier (3).

(1) Autrefois, dans certaines parties de l'Allemagne, quand les laboureurs faisaient leur moisson, ils avaient coutume de laisser sur le sol quelques épis pour le cheval d'Odin. (*Deutsche mythologie* von J. Grimm, pag. 104.)

(2) Islandais, *thorsdagr;* danois et suédois, *torsdag;* allemand, *donnerstag;* anglais, *thursday.*

(3) Une légende d'Allemagne rapporte qu'un jour saint Pierre monta aussi sur le trône

Aucune barrière, aucun voile n'arrêtait sa vue. Toutes les villes lui montraient leurs trésors; toutes les forteresses, leurs armures; toutes les demeures des hommes, leurs vices et leurs passions. Mais il ne fut séduit ni par l'or entassé dans le palais des rois, ni par les boucliers brillans suspendus aux murailles des châteaux, ni par les joyeuses réunions où coule l'hydromel. Il venait de voir au pied des montagnes une jeune fille d'une ravissante beauté, et il se retire avec douleur; son cœur est agité, son repos est perdu. Ses amis, le voyant tout à coup devenir si pensif, le questionnèrent à diverses reprises, et il finit par leur avouer ses rêves d'amour. L'un d'eux promet d'aller lui chercher la jeune fille; mais il exige que Freyr lui donne pour récompense sa redoutable épée. Le dieu y consent, et, quelque temps après, épouse sa bien-aimée. Mais quand viendra le dernier jour du monde, il se présentera sans armes au combat, et sera vaincu par les géans.

Ces trois dieux formaient le triangle symbolique, la trinité scandinave, la trimourti indienne. Après eux vient Niord, le Neptune des contrées septentrionales, qui gouverne les flots, et distribue à ses favoris les trésors engloutis par les vagues de la mer; Tyr, le soutien des guerriers, le protecteur des athlètes; Braga, le dieu du chant et de la poésie. Les runes sont écrites sur sa langue, et il a épousé Iduna, poésie vivante, qui, avec ses pommes d'or, empêche les dieux de vieillir et le ciel de se dépeupler.

Heimdall est le gardien du pont céleste; il a été enfanté par neuf femmes. Nuit et jour il veille à l'entrée de la forteresse des dieux pour prévenir l'attaque des géans. L'Edda dit qu'il dort moins qu'un oiseau. Son regard perçant distingue les plus petits objets à cent lieues de distance, et il a l'ouïe si fine, qu'il entend croître l'herbe des champs et la laine des brebis.

Balder est le dieu bon et aimable, le principe du bien, l'idée du beau. Une nuit, il rêve qu'il doit bientôt mourir. Il raconte ce rêve à Odin, qui fait seller son cheval, descend aux enfers, et va consulter la prophétesse. Elle lui dévoile la destinée de Balder, et Frigga s'adresse à tous les êtres animés de la nature, et leur fait prêter serment de ne pas nuire à son fils. Par malheur, elle oublie un jeune arbre nouvellement planté auprès du Valhalla, et si faible encore, qu'elle ne pouvait pas le croire dangereux. Mais Loki, le génie du mal, a su ce qui s'était passé. Il arrache lui-même la branche d'arbre oubliée par Frigga; et, un jour que tous les dieux étaient réunis et s'amusaient à poursuivre avec leur lance et leur épée le bon Balder, Loki remet la baguette fatale entre les mains

de Dieu, d'où l'on découvre tout ce qui se passe sur la terre. Il aperçut une femme qui volait, et en fut si irrité, qu'il lui lança l'escabeau du seigneur à la tête. (*Kinder und Haus Mœhrchen*, pag. 35.)

de l'aveugle Hauder, qui se jette en riant sur Balder et le tue. A cette nouvelle, un cri de douleur retentit dans le ciel, et l'univers est consterné. On prépare les funérailles de Balder, on brûle son corps, celui de sa femme bien-aimée, et celui de son cheval de bataille. Toute la nature se revêt de deuil. La Mort elle-même s'attendrit. Hauder va la prier de laisser renaître Balder, et elle répond qu'elle y consentira si tous les êtres morts et vivans le pleurent. Odin convoque alors tout ce qui peuple la nature; la race humaine gémit sur le dieu qui n'est plus; les pierres s'émeuvent, les rameaux de chêne s'inclinent tristement à son nom, et la fleur des prairies et l'herbe des montagnes laissent tomber comme autant de larmes les gouttes étincelantes de rosée. Mais une vieille femme s'avance, le front joyeux, l'œil sec, et déclare qu'elle ne pleurera pas. C'était Loki qui avait pris cette forme pour tromper les dieux; et sa parole cruelle rejette Balder dans l'empire de la mort. Nous verrons plus tard, comment les dieux se vengèrent.

Après ces grandes divinités, il faut compter encore Vidar qui tuera un jour le loup Fenris; Vali, adroit archer; Uller, habile à patiner; et Forsate qui apaise les disputes des hommes et juge les procès.

De même qu'il y avait douze grands dieux, il y avait aussi douze déesses.

La première est Frigga, épouse d'Odin, qui partage avec lui les ames de ceux qui meurent sur le champ de bataille; puis Freya, déesse de l'amour, qui a donné, comme Vénus chez les Latins, son nom à l'un des jours de la semaine (1). Elle avait épousé Oddr, qui la quitta pour voyager. Elle le chercha, comme Isis, dans toutes les parties du monde, et le pleura avec des larmes d'or, les larmes de la fidélité. Eyra, la troisième déesse, est l'Esculape des demeures célestes. Géfione est la patrone des vierges. Lorna réconcilie les amans. Vora sait tout ce qui se passe. Snorra protége les savans.

On bâtissait à ces dieux des temples splendides; on leur offrait, à certaines époques de l'année, des sacrifices sanglans. Il y avait, chaque année, trois grandes fêtes: l'une en automne, l'autre en été, la troisième au milieu de l'hiver; le peuple y accourait de toutes parts. Dans ces réunions religieuses, les prêtres immolaient des prisonniers de guerre, des hommes condamnés à mort pour quelque crime, des sangliers et des chevaux, surtout des chevaux blancs, qui, de même qu'en Perse, étaient regardés comme des animaux sacrés. Le sang des victimes était recueilli dans des bassins de pierre ou d'airain : un des pontifes le prenait pour arroser les murailles du temple, et asperger la foule; puis on partageait

(1) On disait dans notre vieux français Divenres : (Dies veneris).
« Ponr ce qu'il ert divenres, en mon cuer m'assenti, etc. »
(*Roman de Berte aus grans piés.*)

au peuple la chair palpitante des chevaux; les tonnes de bière s'ouvraient, et les cérémonies pieuses se changeaient en orgie. Tous les neuf ans, les Scandinaves célébraient une fête plus solennelle. L'évêque Dithmar rapporte, dans sa Chronique de Mersebourg, que dans ces grandes réunions on égorgeait quatre-vingt-dix-neuf hommes, autant de chevaux, de chiens et de coqs.

Ces sacrifices ne servaient pas seulement à rendre hommage aux dieux; les prêtres y cherchaient un moyen de former des pronostics, de prédire les évènemens. Ils avaient, comme les Romains, une sorte de science augurale à laquelle le peuple ajoutait foi. Les Scandinaves étaient crédules et superstitieux. On retrouve dans leurs croyances le fatalisme grec, le sabéisme des religions primitives, et le fétichisme des races ignorantes: ils disaient que nul homme ne pouvait échapper à son sort; ils attribuaient une grande influence aux astres, à la conjonction des étoiles, aux diverses phases de la lune; ils prêtaient serment sur des pierres; et s'ils avaient une injure à venger, ils prenaient la tête d'un cheval mort, la posaient sur un pieu, et la tournaient, comme un signe de malédiction, du côté de leur ennemi.

Les mêmes croyances naïves, les mêmes idées superstitieuses reparaissent dans la peinture de leur paradis et de leur enfer. Le paradis des héros est le Valhalla : on y arrive par cinq cents portes, et quatre cent trente-deux mille (1) guerriers y sont réunis. Leur joie est de renouveler, dans l'espace éthéré, les combats qu'ils ont soutenus dans ce monde. Ils se revêtent de leur armure, et s'élancent l'un contre l'autre avec ardeur. Mais ceux qui sont blessés dans ces joûtes célestes ne souffrent pas, et ceux qui tombent morts sous le poids des glaives se relèvent aussitôt. Quand la bataille est finie, on dresse les tables du festin, le est élus s'asseoient, sur des siéges d'honneur, à côté des dieux. On leur verse dans de grandes coupes le lait de la chèvre Heidrun et la bière la plus pure : on leur sert chaque jour les membres fumans d'un sanglier qui, chaque soir, se retrouve intact. Odin est au milieu d'eux, mais il ne fait que boire et ne mange pas : il donne les mets qu'on lui présente à deux loups qui le suivent fidèlement, et porte sur l'épaule deux corbeaux qui lui disent à l'oreille les nouvelles du monde. Tous les matins, ces corbeaux prennent leur vol, parcourent la terre, et à midi ils s'en viennent raconter à leur maître ce qu'ils ont appris. La table du héros est servie par les valkyries (1). Ce sont de grandes et belles femmes qui portent aussi la cuirasse, et manient avec adresse la lance aiguë : elles assistent

(1) Il faut remarquer ce nombre, qui se trouve dans plusieurs autres mythologies. Les Chaldéens avaient fait des observations astronomiques pour 432,000 années. D'après Boroms et Syncellus, il s'était passé 432,000 ans entre la création du monde et le déluge. Chez les Indiens, le dernier âge du monde est de 432,000. (Note à l'Edda par Magnussen, tom. I, pag. 249.)

à toutes les batailles, et planent sur tous les champs de mort. Quand le jour du combat est venu, quand le cri de guerre résonne à leur oreille, elles quittent à la hâte leur demeure céleste, et chevauchent dans les airs; leurs grands yeux bleus étincèlent de joie; leurs cheveux blonds flottent au gré du vent. Sur leur tête brille le casque d'or; sur leur poitrine, le soleil éclaire une armure sans tache, et leur cheval ardent bondit, secoue son frein d'acier, et baigne la terre d'écume. Les valkyries se mêlent aux bataillons de soldats, raniment leur ardeur, prolongent leur défense, et recueillent, le soir, les ames des braves pour les emporter au ciel.

L'enfer des Scandinaves s'appelle Niflheim : c'est un lieu ténébreux, relégué au fond du Nord, traversé par neuf fleuves qui ne roulent qu'une eau noire et bourbeuse. Une nuit éternelle l'environne, et on y arrive par des chemins obscurs. Quand Honnodr y descendit pour chercher son frère Balder, il traversa, pendant neuf nuits, des vallées sombres et silencieuses. Tous les lâches descendaient dans cette triste demeure, mais l'Edda ne parle point des tourmens qu'on leur faisait endurer. Les autres peuples du Nord se représentaient l'enfer de la même manière. Les Lapons, en enterrant leurs morts, avaient coutume de mettre à côté d'eux une pierre à fusil, afin qu'ils pussent s'éclairer dans le ténébreux sentier qui conduit à l'autre monde. Une tradition finoise rapporte qu'une femme gémissait un jour sur la perte d'un de ses enfans; son mari meurt, et elle s'écrie avec un sentiment de consolation : « Il est fort, lui, et il pourra conduire mon pauvre enfant dans le pays des ames! »

J'ai indiqué la hiérarchie des dieux comme elle se trouve dans l'Edda. Ces dieux représentent l'ordre moral, la sagesse suprême, la justice éternelle. Mais en face d'eux s'élève Loki, le génie du mal. Là s'arrête l'unité religieuse, et le dualisme commence. Loki est le Typhon, l'Ahriman de cette mythologie. Par sa naissance, il appartient à la race perverse des géans; par son intelligence et sa beauté, il est semblable aux dieux; par ses vices, il est le premier des esprits infernaux : il aime le mal pour le mal; le crime lui sourit, la vengeance est pour lui une volupté. Démon spirituel, Protée habile, souple dans ses actions, insinuant dans ses paroles, il revêt toutes les formes, et module, sur tous les tons, le mensonge et la flatterie. Les dieux se servent parfois de lui, car il est adroit et rusé. Mais il se joue des dieux en les servant, et la haine qu'il leur porte est implacable. Sa femme, Signie, lui donna deux fils; et il enfanta, avec la fille d'un géant, trois êtres monstrueux : le serpent Midgard, qui,

(1) Ce mot vient de *valr* (camp) et *kera* (choisir). On les appelait aussi *valmeyar*, *skialldmeyar*, vierges du camp, vierges de bouclier. Quelquefois elles se changeaient en cignes et traversaient les fleuves en jouant.

dans ses longs anneaux, entoure la terre, comme, dans l'Inde, le serpent Secha entoure le mont Mérou; Hela, la mort qui règne dans le ténébreux empire; et le loup Fenris. Les dieux pressentirent qu'un jour ce loup les attaquerait, et ils résolurent de l'enchaîner. Deux fois ils lui jetèrent autour du cou un cercle de fer, et deux fois le loup le rompit. Alors ils firent fabriquer par les nains un lien magique, souple et léger, et, en apparence, facile à briser. Ils engagèrent Fenris à l'essayer; mais le loup leur dit : « Je me défie de vos supercheries, et je n'essaierai pas ce lien, si, pour garantie de votre bonne foi, l'un de vous ne me met la main dans la gueule. » Tyr se dévoua; il y perdit la main, mais le loup fut enchaîné. Les dieux attachèrent le bout de la corde à un large bloc de pierre; et pour empêcher Fenris de le déchirer sous ses dents, ils le bâillonnèrent avec une épée dont la pointe lui perce le palais. Depuis ce jour, le monstre pousse sans cesse d'effroyables hurlemens, et les flots d'écume qu'il lance dans sa fureur forment un torrent.

Quand les dieux eurent ainsi dompté un de leurs ennemis les plus redoutables, ils résolurent de punir les crimes de Loki. Mais il s'était déjà dérobé à leur colère. Ils le poursuivirent long-temps sans pouvoir l'atteindre, car il s'était bâti une maison ouverte de tous les côtés, d'où il pouvait voir venir ses adversaires, et il leur échappait toujours par une nouvelle métamorphose. Un jour il se transfora en saumon, et se jeta dans une rivière. Les dieux le pêchèrent avec un filet, et Thor le saisit par la queue au moment où il allait encore s'enfuir. Ils l'enchaînèrent avec les boyaux d'un de ses fils entre trois rocs aigus qui l'empêchent de se mouvoir; sur sa tête ils posèrent un serpent qui lui jette sans cesse son venin au visage. Mais Signie, son épouse fidèle, le suivit dans son infortune. Elle est assise auprès de lui, et reçoit dans un grand vase tout le poison vomi par la vipère. Quand le vase est plein, quand il faut le vider, le venin tombe sur le corps de Loki et lui cause de telles douleurs, qu'il s'agite avec une sorte de frénésie, et ébranle le sol dans ses convulsions. C'est de là que viennent les tremblemens de terre.

Mais le règne des dieux est limité, et les génies du mal doivent un jour rompre leurs chaînes et bouleverser le monde. Ce jour s'annonce par des signes effrayans : trois longs hivers se succèdent sans interruption; pas une lueur consolante n'apparaît au ciel, pas une fleur de printemps n'éclot dans la vallée, pas un brin d'herbe ne reverdit sur la colline. La famine et la peste ravagent le monde; la haine divise les familles; les frères s'entretuent; il n'y a plus de liens d'affection, plus de foyer domestique, plus de vertus, plus d'amour. Le crime gagne tous les cœurs comme un ulcère, et ceux qui sont restés justes se réjouissent de s'endormir dans leur tombeau. Tout à coup la terre tremble sur sa base; les

arbres sont renversés avec leurs racines; les montagnes s'écroulent; les étoiles tombent du ciel; deux loups engloutissent le soleil et la lune, et le monde est plongé dans les ténèbres. L'Océan, que la main du Créateur n'arrête plus dans son lit de sable, inonde le globe. Sur ses vagues orageuses on voit flotter le Naglefar (1). Les géans eux-mêmes le remplissent et s'en vont chercher les dieux. Le serpent Midgard fouette les eaux de sa large queue, et lance son venin dans les airs. Le loup Fenris s'avance l'œil enflammé; une de ses mâchoires touche à la terre, l'autre au ciel. Loki marche, comme l'Antechrist; à la tête de tous les monstres, et Surtur le suit avec une épée flamboyante à la main.

A l'entrée de la forteresse céleste, Heimdal jette le cri d'alarme, et sonne la trompette qui retentit dans le monde entier. Odin va consulter la source de Mimer, et tous les dieux se préparent au combat. Surtur renverse à ses pieds l'amoureux Freyr, qui n'a plus d'épée. Thor écrase le serpent, et puis tombe lui-même sous le poids du venin que le monstre lui a jeté. Le loup dévore Odin; mais le puissant Vidar s'élance contre lui, pose un pied sur sa mâchoire, et, d'une main de fer, lui déchire la mâchoire supérieure. Loki et Heimdal se tuent l'un l'autre, et Surtur, le génie du feu, embrase le monde.

Le monde s'est écroulé comme dans l'Apocalypse, comme dans le Zendavesta, comme dans les Védas. Les hommes ont péri dans le feu, les dieux ont disparu. Mais du milieu des flots purifiés, une autre terre surgit plus fraîche et plus riante que la première. Balder ressuscite; Vidar et Vali ont survécu à la race des dieux. Un enfant du soleil éclaire de ses rayons limpides ce nouveau monde. Un homme et une femme ont échappé à l'embrasement universel, et répandent sur le globe une famille nombreuse. Au Valhalla succède un autre paradis plus heureux et plus beau, et le Niflheim est remplacé par un autre enfer. Le sol, béni par les dieux, n'attend plus que le laboureur le sillonne à la sueur de son front. Il se couvre de fleurs et de fruits. Un ciel d'azur s'élève sur cette terre féconde; un printemps éternel sourit à tous les regards. Les hommes vivent d'une vie paisible dans une atmosphère de joie et de lumière. Les dieux retrouvent sur le gazon les tables d'or des Ases, et s'asseoient l'un auprès de l'autre, et s'entretiennent du temps passé.

Ainsi finit le dogme de la mythologie scandinave; ainsi finit celui de tous les peuples, par des rêves qui s'en vont au-delà des siècles, par l'amère douleur qui détruit la terre où chacun souffre, et la foi qui recrée aussitôt une terre idéale, un monde éternel.

(1) Vaisseau construit avec les ongles des morts.

X. Marmier.

M. RAYNOUARD,

SA VIE ET SES OUVRAGES.

De 1800 à 1805 il n'y eut pas un seul grand succès dramatique au Théâtre-Français; le public pourtant n'avait jamais été plus assidu aux représentations, plus épris du brillant ensemble qu'offrait alors cette scène si complète en acteurs, si riche de tout l'ancien répertoire, retrouvé avec bonheur après l'invasion révolutionnaire. Les tragédies de Marie-Joseph Chénier se rattachaient trop à cette époque orageuse, pour ne pas être un peu rejetées en arrière, sans parler même des défenses plus positives que leur opposait un gouvernement ombrageux. Pour trouver un grand triomphe à la scène, un triomphe dû tout entier aux émotions dramatiques, sans préoccupation d'intérêt et de passions étrangères, il fallait remonter à l'*Agamemnon* de M. Lemercier, à ce drame ressaisi encore une fois d'Eschyle et d'Homère. Mais, le 14 mai 1805, devant ces spectateurs si difficiles et si bien rétablis dans les habitudes classiques, se représenta et retentit avec des bravos inconnus depuis Voltaire la dernière vraie tragédie cornélienne, une tragédie nationale par le sujet, continuant avec sévérité cette inspiration moderne de *Tancrède*, d'*Adélaïde Duguesclin*, que De Belloy avait autrefois usurpée, et dont l'auteur nouveau semblait hériter légitimement. Elle avait de plus le mérite de reposer non sur un fait admiré de tous, mais sur une réhabilitation historique, qui n'était peut-être pas néanmoins sans exciter quelque intérêt

de retour au sortir d'une révolution qui avait aboli et dépouillé les ordres religieux. Cette tragédie, c'était *les Templiers*.

L'auteur des *Templiers*, M. François-Just-Marie Raynouard, naquit à Brignolles, le 8 septembre 1761. Après avoir fait ses humanités au petit séminaire d'Aix avec grand succès, il alla prendre ses grades à l'école de droit d'Aix. Sans doute il revenait souvent à cette époque au sein de sa famille, qu'il aima toujours d'une affection austère et profonde; nous savons que la veille de sa thèse il était à Brignolles, et que, parti le matin à pied, selon une habitude toujours conservée, il arriva à temps pour soutenir d'une manière brillante cet acte public. Ceci se passait en 1784, et ce fut aussi à cette époque que M. Raynouard vint à Paris avec des projets littéraires arrêtés, et (ce qui valait beaucoup mieux, non pour sa fortune peut-être, mais pour sa conscience) avec une grande obstination à la probité et une horreur pour l'injustice, qu'avait soulevée et comme mise au vif en lui une mesure arbitraire dont il avait été victime au collége. Au moment où M. Raynouard arriva à Paris, les idées politiques commençaient déjà à fermenter. La littérature pourtant et la philosophie recouvraient toute la surface de leur vernis le plus brillant; les grands hommes du XVIIIe siècle avaient disparu ou achevaient de mourir. Mais une génération nombreuse et vive ne laissait pas voir les pertes. L'auteur des *Études de la Nature* était près de succéder à Rousseau, et l'auteur de *Figaro* s'emparait bruyamment de la moquerie puissante de Voltaire. La poésie, qu'ornait et qu'enjolivait l'abbé Delille, offrait, comme accompagnement d'un style plus sévère, les belles odes de Lebrun, et aussi les premières élégies de Parny. M. Raynouard ne paraît pas avoir eu accès dans cette société et cette littérature si agréables et si raffinées. L'insinuation qu'il aurait fallu pour réussir, la grace flatteuse qui aurait pu gagner la faveur d'un patron puissant ou d'une grande dame à la mode, l'obséquiosité même auprès d'un homme de lettres en crédit, c'étaient des rôles qui ne convenaient guère au caractère ferme, abrupt, un peu sauvage en ses abords, loyal et noblement fier, qui dominait chez M. Raynouard. Il demeura cependant à Paris pour perfectionner ses études. C'est sans doute à cette époque qu'il suivit exactement, au Collége de France, un cours de littérature grecque dont il fut long-temps l'unique auditeur.

Nous ne sommes pas éloigné de croire que M. Raynouard fit alors quelques tentatives littéraires dont les difficultés le rebutèrent momentanément, et que, peu facile aux dégoûts des commencemens et aux obstacles sourds et obscurs des débuts, il prit la résolution de se créer avant tout l'indépendance de fortune, pour ne devoir plus qu'à lui-même ses succès, et pour écrire, *famâ non fame*, comme disait le président de

Thou. Il nous semble qu'on trouverait peu d'exemples d'une pareille résolution dans la vie des écrivains et des artistes, pour qui, en définitive, la science et l'art sont plutôt un moyen qu'une fin arrêtée et prévue. M. Raynouard, l'aîné d'une famille où les mœurs patriarcales s'étaient conservées comme par tradition des premiers temps, et à laquelle il voulait laisser son honorable aisance, alla se fixer au barreau de Draguignan. Sa science profonde du droit et la lucidité d'un jugement toujours sain ne tardèrent pas à lui attirer une clientelle si nombreuse, qu'il donnait ses consultations même au bain. Comment l'écrivain ne disparut-il pas sous la robe du légiste, au milieu des cliens et des dossiers? Comment l'idée fixe et secrète d'une carrière littéraire, ainsi reculée dans l'avenir, ne s'effaça-t-elle pas peu à peu sous les intérêts réels de chaque instant, sous les préoccupations positives et sans cesse renaissantes d'une vie d'avocat en province? Les projets les plus sincères de l'homme, ses désirs les plus ardens, s'usent et disparaissent si vite au milieu d'une existence entièrement vouée à un seul but, qu'on ne peut expliquer cette persévérance constante, cette volonté toujours debout au milieu des influences contraires de la vie de chaque jour, que par la rare fermeté qui caractérisait M. Raynouard. On conçoit très bien que le malheur soit un aiguillon de plus pour le poète décidé à atteindre sa fin; mais qu'on prélève quinze ans d'existence laborieuse et positive au commencement de la vie d'un écrivain, et que, ces années révolues, on le voie abandonner sa position sociale et recommencer, avec une nouvelle vigueur et sans fatigue, une carrière où les plus enthousiastes et les plus ardens se lassent, c'est chose au moins peu ordinaire, et qui indique une vocation, sinon immédiate et d'élan, au moins réfléchie intérieurement et dès long-temps décidée.

En 1791, l'occasion s'offrit pour M. Raynouard, avocat au parlement d'Aix, de se produire et d'être utile à son pays; il l'accepta volontiers, et fut nommé suppléant à l'assemblée législative. Mais la révolution marchait vite, et après les évènemens du 31 mai 1793, M. Raynouard, qui s'était retiré en Provence, fut arrêté par le parti de la Montagne, et amené à Paris en charrette, puis jeté dans les prisons de l'Abbaye, où on l'oublia heureusement, pour l'en tirer au 9 thermidor. C'est au sortir des cachots de la terreur, dans un petit logement de la rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 12, et peut-être, comme nous inclinerions assez à le croire, sous les verrous même de l'Abbaye, que l'auteur des *Templiers* écrivit, à trente ans, sa première tragédie, *Caton d'Utique*, imprimée bientôt à quarante exemplaires, détruits en partie plus tard. Bien peu des amis de M. Raynouard connaissent cette œuvre, et ceux-là seuls qui l'entouraient de plus près, et qui avaient une plus large part à ses confidences littéraires si ré-

servées au dehors, ont lu ce premier essai, où sa muse, inexpérimentée encore, bien que tardive, célébrait avec un noble et sobre enthousiasme la liberté, au nom de laquelle on venait de le jeter dans les charniers révolutionnaires. *Caton d'Utique*, qui peut servir de prologue à *la Mort de César* de Voltaire, manque absolument d'action, et il n'y a pas lieu, malgré une ou deux belles situations, à un développement tragique. Il nous semble d'ailleurs, malgré l'œuvre d'Addison, que le caractère de Caton ne peut être développé sur la scène. Avec qui mettre en rapport un pareil personnage, à moins de tomber dans la prédication politique ou dans des déclamations sentimentales? Rien en lui n'est assez *humain* pour prêter à une combinaison dramatique, et nous ne le concevons que dans une grande et unique scène isolée, comme celle de *Pygmalion*, ou comme l'*Agar et Ismaël*, de M. Lemercier. Quoi qu'il en soit de la possibilité de dramatiser le sujet de Caton, l'œuvre de M. Raynouard, remarquable par une tendance prononcée à tout tourner à la maxime, est surtout curieuse par la hardiesse du poète qui, pendant la terreur, ose dire du peuple :

Ah! qu'il soit de César la proie et la conquête;
Un peuple qui se vend mérite qu'on l'achète.
. . . . . .
Une victoire passe, et la liberté reste...

M. Raynouard, quand la révolution se fut calmée et qu'il eut acquis une honorable indépendance, vint se fixer définitivement à Paris, bien décidé à ne s'adonner désormais qu'à ses penchans littéraires. Son premier succès fut un succès académique. Le 6 nivôse an XII, l'Institut couronna le poème de *Socrate au temple d'Aglaure*, que M. Raynouard avait envoyé au concours, avec une autre pièce parvenue trop tard et restée inédite. Tout le monde sait qu'à Athènes les jeunes gens se faisaient, à vingt ans, inscrire au rang des citoyens, et prêtaient, dans le temple d'Aglaure, un serment dont la formule a été conservée par Stobée et Pollux. Le serment de Socrate est le sujet du poème de M. Raynouard, où l'on rencontre déjà quelques-uns de ces accens mâles et austères, qui retentirent plus tard avec éclat dans *les Templiers*. Si Bernardin de Saint-Pierre trouvait ce tableau « ordonné comme ceux du Poussin, » Bonaparte ne devait pas être du même avis, et on conçoit qu'il n'ait guère aimé l'homme qui, en 1803, faisait dire à Socrate :

Forts contre l'injustice, ardens à la punir,
Vous frappez les tyrans, mais sans le devenir, etc.
. . . . . .

Ce triomphe académique ouvrit à M. Raynouard le Théâtre-Français. Il

y fit bientôt recevoir *Éléonore de Bavière* (restée inédite) et *les Templiers.* L'idée de donner à la France ce que Madrid et l'Allemagne possédaient depuis long-temps, ce qui avait retenti de longue date sur la scène de Covent-Garden et de Drury-Lane, la tragédie nationale, préoccupait surtout M. Raynouard. Cependant la police ombrageuse du consulat, qui allait devenir la police plus ombrageuse encore de l'empire, apporta tant d'entraves à la mise en scène des *Templiers,* qu'ils ne furent joués qu'en 1805. Le succès passa toutes les espérances, et la pièce eut trente-cinq représentations continues, ce qui était quelque chose à une époque où les théâtres ne subventionnaient pas encore une armée de *claqueurs.* Le feuilleton du *Publiciste*, rédigé alors, avec tant de supériorité, par Mlle de Meulan, commençait le lendemain par ce cri de noble joie : « Enfin le charme est rompu ! Après six ans de revers multipliés, la muse tragique vient de remporter un grand et beau triomphe. » Des éloges et des critiques de toute sorte furent prodigués à l'auteur. Geoffroy écrivit successivement trois feuilletons qui sont trop curieux en histoire littéraire, et qui firent trop de bruit à l'époque de leur publication, pour qu'il n'en soit pas question dans cet essai sur M. Raynouard. On y lit entre autres choses :

« Les premiers actes des *Templiers* ne se soutiennent que par des sentences communes pour le fond, martelées pour la forme, par des vers à prétention, dont la facture est d'une mauvaise école... L'héroïsme monacal de Marigny est forcé et romanesque; le personnage, d'ailleurs, est absolument inutile et extravagant... La reine n'est qu'un remplissage; Molay, un héros factice et boursouflé, arrogant et sec; le chancelier froid et plat... La manière de l'auteur est pénible, tendue... Cet ouvrage tant applaudi, tant prôné au théâtre, n'est, à la lecture, quoi qu'en dise le libraire, qui en a vendu six mille exemplaires, qu'une tragédie fort médiocre avec quelques belles scènes, quelques tirades; mais dans son ensemble inférieure à la plupart des productions de De Belloy et autres poètes, qui ne sont que du troisième ou quatrième ordre (1). »

Faut-il conclure de ce jugement aigre et morose, où tous les coups sont lancés avec tant d'amertume, mais aussi avec tant d'adresse, et quelquefois (il faut l'avouer) au défaut même de l'armure, faut-il en conclure, comme on le fait trop souvent de notre temps, que c'est l'éternelle tactique de la critique contre le génie, et que l'habitude de juger et de contredire finit par vicier le sens admiratif, le tact littéraire chez l'écrivain qui se consacre à ces sortes d'examens? Nullement. La critique, on peut le dire, a aussi *son inspiration*, et elle fait même plus que la psychologie ne fait en philosophie; elle ne se con-

(1) *Cours de littér. dramat.*, deuxième édition, tom. IV, pag. 333 et suiv.

tente pas d'observer, de décrire; son rôle n'est pas seulement d'un cicérone banal, bien qu'on en dise, car la critique doit, avant tout, *sentir* et *comprendre*, et l'intelligence, poussée à ce point, est presque de l'inspiration. Que la critique se fourvoie souvent, nous ne le nions pas, quoique cela lui arrive moins fréquemment qu'à l'inspiration proprement dite; mais la critique n'implique nullement la sécheresse chez l'écrivain et l'inutilité pour l'art. Malgré les diatribes de Geoffroy, M. Raynouard en sentait la nécessité mieux que personne; et, après un des plus éclatans succès qu'il y ait jamais eu au théâtre, il n'hésita pas à refondre entièrement *les Templiers*, qui furent applaudis, sous cette nouvelle forme, en 1819 et en 1823. Il semble pourtant qu'une œuvre dramatique doive naître avec toutes ses combinaisons et toutes ses formes, dans une primitive et indestructible unité; modifier l'action, toucher à ce merveilleux édifice qui ne paraît vivre que par l'ensemble, n'est-ce pas risquer de l'ébranler jusqu'en ses bases? Nous l'eussions cru, si M. Raynouard n'eût refait entièrement et avec bonheur sa tragédie, et ne lui eût donné plus d'énergie encore par cette dernière forme, à laquelle il est convenable de se tenir. Nous insistons d'autant plus volontiers sur ce point, que tant de condescendance pour la critique, tant de défiance envers l'approbation générale, et un retour si inquiet et si laborieux après le succès, doivent paraître plus étranges à une époque où l'on a l'habitude de se contenter de sa propre admiration, pour se dispenser de retoucher à l'œuvre faite.

L'appui de la critique judicieuse et éclairée ne manqua point non plus à M. Raynouard pour l'encourager dans sa conscience de poète. *Le Publiciste*, contradicteur habituel de Geoffroy, soutint et discuta longuement la pièce. De nombreux articles, dans lesquels intervinrent des initiales diverses, comme il était possible en ces temps d'heureux loisirs littéraires, témoignent assez de l'importance extrême qu'on attachait à l'œuvre; ce fut tout un tournoi où les chevaliers du poète triomphèrent.

Joseph Chénier avoue que c'était une heureuse idée que celle de Marigny, de ce jeune homme ardent, associé secrètement aux templiers, dont son père a juré la ruine, osant prendre leur défense au fort du péril, révélant son secret quand il ne peut plus que partager leur infortune, se dévouant pour eux, mourant avec eux, et commençant, par cet héroïque sacrifice, le châtiment de son père coupable. Mais ce que nous admirons le plus, pour notre part, dans *les Templiers*, ce n'est pas cette vigueur de style inconnue depuis Corneille, cette fermeté sans raideur, cette énergique simplicité d'action, qui ont attiré les applaudissemens; c'est plutôt encore la magnanimité sublime, le caractère grandiose et résigné du grand-maître. Geoffroy dit que c'est un homme pétri d'héroïsme depuis

les pieds jusqu'à la tête, et qu'il fatigue l'admiration. On n'avait pas besoin de Geoffroy pour connaître ce lieu commun de toutes les rhétoriques de collége, à savoir qu'un héros parfait ne peut intéresser. Mais c'est là justement ce qui rend admirable l'œuvre de M. Raynouard; c'est cette émotion, inconnue et nouvelle au théâtre, pour le sublime martyr, qui ne faiblit pas un instant. Comme le dit encore Joseph Chénier (et on verra que ce jugement n'est pas sans quelque prix dans sa bouche), il n'y a point, en cette tragédie, de confidens, d'usurpateurs, de tyrans, de conjurations, de rivalité d'ambition, pas plus les malheurs de l'amour que les fureurs de la jalousie. Cependant on a beaucoup reproché à M. Raynouard d'avoir donné au grand-maître des proportions plus qu'humaines. Il était sur un théâtre sévère et classique, pourquoi n'aurait-il pas mis de cothurnes à son héros?

M. de Féletz l'a dit avec raison, la tragédie des *Templiers* s'est embellie en vieillissant. En effet, la suppression du rôle de Guillaume de Nogaret, le caractère plus ferme de Laigneville, la prolongation de l'attente du sort des victimes au cinquième acte, et surtout le changement du rôle de Marigny, prouvent que l'inspiration sévère, réfléchie, non subite et d'un seul jet, peut, avec fruit, revenir sur elle-même. La scène entre Jeanne de Navarre et Marigny, le troisième acte tout entier avec sa grandeur solennelle et son noble développement tragique, l'entrevue de Jacques Molay et de Philippe-le-Bel, où le fils d'Enguerrand avoue qu'il est templier, et où le grand-maître répond ce : *Je le savais!* tant de fois applaudi, sont presque irréprochables; il faut en dire autant du récit qui termine la pièce par ces vers si connus :

On ne les voyait plus; mais leurs voix héroïques
Chantaient de l'Éternel les sublimes cantiques;
Plus la flamme montait, plus ce concert pieux
S'élevait avec elle et montait vers les cieux.
Votre envoyé paraît, s'écrie... Un peuple immense,
Proclamant avec lui votre auguste clémence,
Au pied de l'échafaud soudain s'est élancé...
Mais il n'était plus temps... les chants avaient cessé!

M. Raynouard a été souvent accusé d'avoir donné à Philippe-le-Bel un rôle indigne de son caractère historique. Nous ferions volontiers le contraire, et nous eussions mieux aimé le roi de France de 1307 moins arrêté et plus franchement cruel. Quels scrupules ont pu retenir M. Raynouard? Si l'égoïsme étroit et la perversité despotique ont jamais monté sur le trône, n'est-ce pas dans la personne de Philippe-le-Bel, qui a fait succéder le despotisme royal au despotisme féodal, qui a donné tant de déve-

loppement aux impôts arbitraires, à la falsification des monnaies, aux tribunaux exceptionnels? Le reproche qu'on a fait à l'auteur des *Templiers*, d'avoir visé trop souvent au trait, nous paraît plus raisonnable, bien que ce fût chez M. Raynouard un système réfléchi et arrêté (1). Cependant il a été si souvent heureux, qu'il y aurait de la mauvaise volonté à regarder comme une faute ce qui lui a attiré le plus d'applaudissemens. Ce vers :

On les égorgea tous; sire, ils étaient trois mille...

qui produit tant d'effet au théâtre, bien que Geoffroy ait dit : « C'est plutôt une épigramme sur les trois mille qui se rendirent que sur les ennemis qui les égorgèrent; » le *mourant avec eux* de Marigny, le *je le savais* du grand-maître, *les chants avaient cessé* du connétable, peuvent être rapprochés du *qu'il mourût* du vieil Horace et du *moi* de Médée. Ce qu'il y a d'assez singulier, c'est que le vers :

La torture interroge, et la douleur répond.

dont on se moqua beaucoup autrefois, comme d'un dialogue ridicule entre *madame la torture* et *madame la douleur*, c'est que ce vers si connu a été ajouté pour la représentation, en remplacement d'un vers supprimé par la censure. Cela est fort heureux pour la censure, car elle aura, au moins une fois, été utile au poète et à l'art.

Si l'intérêt faiblit quelquefois dans *les Templiers*, et s'il paraît peu probable qu'un pareil procès soit instruit, achevé et exécuté en vingt-quatre heures, bien que les jugemens du tribunal révolutionnaire offrissent alors de récens exemples, il ne faut pas pour cela donner à la pièce le titre de *Procès-Impromptu*, comme le fait Geoffroy; le fond une fois accepté, M. Raynouard, en homme d'esprit et de tact, en a tiré tout le parti possible.

Un critique, dans les *Archives littéraires* de 1805, a parfaitement résumé, en l'exagérant peut-être, la conclusion finale à laquelle nous voulons venir sur *les Templiers* : « Cette tragédie est une et la même pendant les cinq actes, et elle ne fatigue pas. C'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, une admiration pure et entière pour la vertu, une joie généreuse et attendrissante de la voir triompher par sa seule force des tortures et de la mort, sentiment que rien ne trouble et ne contrarie. Voilà ce qui donne à l'ouvrage de M. Raynouard un caractère nouveau et qui lui est propre. » *Les Templiers* honorent donc l'art de l'empire, à l'égal d'un tableau de Gérard, et ils méritaient en effet de se détacher dans cette année

(1) Voir le *Journal des Savans*, juin 1822, pag. 342 et suiv.

d'Austerlitz. Si on peut, à notre point de vue littéraire, contester raisonnablement la valeur absolue de cette œuvre, il est au moins impossible de nier sa supériorité relative, au milieu de cette poésie faible, décolorée et sans souffle, qui dépérissait à l'ombre des glorieux trophées de Napoléon.

Le succès de la tragédie fut si grand, que deux ans après, en 1807, les portes de l'Académie française s'ouvrirent devant M. Raynouard. Les candidats de nos jours, si empressés aux visites, ignorent peut-être que M. Raynouard ne céda pas à cette règle d'étiquette, et que son frère s'acquitta pour lui de cette formalité d'usage, qui occasiona des méprises assez singulières chez Legouvé et chez Suard. Le lendemain de son élection, M. Raynouard, qui succédait à Lebrun, fit, pour la première fois de sa vie peut-être, des visites de remerciement aux membres de l'Académie, et il songea aussitôt à écrire son discours de réception; car c'était un des côtés caractéristiques de son esprit de ne jamais remettre au jour d'après ce qu'il pouvait exécuter immédiatement. Il n'était donc point de ceux dont Leibnitz disait : « La temporisation est un des sept péchés capitaux des savans hommes. » Dans le courant de sa longue et laborieuse carrière, il n'a jamais manqué une fois à cette exactitude ponctuelle, à cet accomplissement instantané du devoir. — Joseph Chénier craignait que M. Raynouard ne maltraitât Lebrun, avec lequel il avait été long-temps lié.

— Eh bien! où en est votre discours, lui demanda-t-il en le rencontrant très peu de jours après l'élection.

— Il est terminé, répondit M. Raynouard. A ce mot, Joseph Chénier ne put s'empêcher de dire : — Mais vous l'aviez donc fait d'avance?

On a trop exagéré en général la froideur des rapports entre l'auteur des *Templiers* et l'auteur de *Tibère*. Chénier, que le premier et patriotique élan de *Caton d'Utique* avait séduit, se montra favorable à l'entrée de M. Raynouard à l'Académie française. Il est vrai que plus tard, tout en le traitant avec la justice convenable dans le *Tableau de la littérature*, il ne fut pas, dit-on, très favorable aux *Templiers* pour le prix décennal. Cependant Chénier, malgré son caractère ombrageux, avait une idée trop haute de son talent pour craindre qu'on l'éclipsât; il n'eût peut-être pas aimé un rival tragique capable de trop d'essor, mais il ne regardait pas M. Raynouard comme suffisamment dangereux.

L'auteur des *Templiers* fut reçu à l'Académie française le 24 novembre 1807, le même jour que Picard et Laujon. Il traita dans son discours de la tragédie et de son influence sur l'esprit national. Une vive admiration pour Corneille, un éloge modéré de Lebrun, et un vif désir de voir la scène emprunter enfin des sujets aux annales de la France, firent applaudir le morceau. Bernardin de Saint-Pierre répondit, et loua M. Ray-

nouard de n'avoir jamais été sensible aux épigrammes et aux satires. Il faut lui en savoir d'autant plus de gré qu'il eût été fort apte à ce genre de poésie mordante et incisive, et qu'il eût répondu à Geoffroy, par exemple, avec autant d'esprit au moins que Luce de Lancival. On sait aussi qu'il excellait dans la repartie vive et subite, et nous tenons de bonne source qu'il s'est plus d'une fois exercé dans la poésie de trait dégagé et même leste. C'est là une de ces échappées, de ces replis de caractère, qu'on n'eût guère devinés chez M. Raynouard, mais qu'il semblait tenir des vieux temps.

Il y a quelques lignes que nous eussions mieux aimé ne pas voir dans son discours de réception. Ce sont, à vrai dire, des éloges de convenance; mais la conduite ferme qu'il montra plus tard dans la route politique, vint démentir ces vaines formules de politesse louangeuse. On assure pourtant que l'empereur fut sourdement blessé de cette phrase : « Dans les temps qui suivirent le règne d'Auguste, les poètes n'avaient plus eu la liberté de traiter des sujets nationaux. Émilius Scaurus, dans la tragédie d'*Atrée*, avait imité quelques vers d'Euripide, qui fournirent le prétexte d'une dénonciation. Scaurus reçut l'ordre de mourir et s'y soumit avec courage. Tibère régnait. » — C'était l'année même, je crois, du fameux article du *Mercure* où M. de Châteaubriand disait : « ..... Tacite est déjà né dans l'empire ! »

Cependant, sur la présentation du département du Var, M. Raynouard avait été nommé par le sénat membre du corps législatif. Quand il eut été élu l'un des cinq candidats pour la présidence, Napoléon se le fit présenter par un de ses ministres, sous prétexte, dit M. Roger, de lui parler de son théâtre, mais dans l'unique but de le *toiser* et de s'assurer s'il convenait à ses vues. La conversation roula d'abord sur *les Templiers*, qui avaient été représentés un certain nombre de fois, soit à Saint-Cloud, soit aux Tuileries. On blâma surtout M. Raynouard d'avoir voulu intéresser à une corporation trop célèbre par ses richesses et son luxe. « Vos Templiers, lui dit le prince, cela mangeait le diable, au lieu que moi, empereur, qu'est-ce que je coûte au peuple? qu'est-ce qu'il me faut par jour? un verre d'eau et de sucre. » On trouve dans un article de M. Raynouard, au *Journal des Savans* (1), le fragment suivant qui semble contenir la suite de cette conversation avec Bonaparte : « Cet homme qui, voyant si haut et si loin, voulait tout ramener à lui-même, l'empereur Napoléon me disait : « Dans votre tragédie des *Templiers*, vous auriez dû représenter ces oligarques menaçant le trône et l'état, et Philippe-le-Bel arrêtant leurs complots et sauvant le royaume. — Sire, répondis-je, je n'aurais pas eu pour moi la

(1) Mars 1834, pag. 132.

vérité historique. » Un mouvement de tête, un geste d'impatience me révélant sa pensée, j'ajoutai : — « D'ailleurs, il m'aurait fallu un parterre de rois. » — Il lui échappa un demi-sourire. » On parla ensuite des *États de Blois*, tragédie composée en avril et mai 1804, et retardée jusque-là par la censure et la police. Bonaparte s'en fit lire quelques scènes. On assure que parmi beaucoup de conseils donnés par l'empereur au poète, il s'en est trouvé d'assez bons pour être adoptés librement par celui-ci. De ce nombre est la suppression du personnage de Henri III. Il fut aussi question d'*échafaud*, et l'empereur dit à cette occasion: « Les rois se servent de la chose; le mot, ils ne le prononcent jamais. »

Nous supposons qu'après cette entrevue Napoléon ne fut pas tenté de donner la présidence du corps législatif à M. Raynouard. Déjà, avant cette visite, comme il demandait à Fontanes ce qu'était l'auteur des *Templiers*, le grand-maître de l'Université répondit: « C'est un Provençal original et surtout indépendant. » Sur quoi l'empereur reprit : « Tant pis, je n'aime pas les gens à qui on ne peut rien donner. » Malgré tout ceci, *les États de Blois* furent joués pour la première fois à Saint-Cloud, le 22 juin 1810, lors du mariage de Marie-Louise.

Cette pièce que M. Raynouard fit précéder, en la publiant en 1814, d'une dissertation consciencieuse et savante sur le duc de Guise (comme il avait fait pour *les Templiers*); cette pièce, dans la pensée de l'auteur, était destinée à être la réalisation poétique de ce que le président Hénault avait tenté en prose dans son drame de *François II*. Si l'auteur s'en est tenu à la sévère austérité de l'histoire, c'est qu'il l'a bien voulu, et il ne faut en accuser ni son imagination, ni son esprit. Il lui eût été facile, à coup sûr, de mêler à son plan une intrigue d'amour, et la maîtresse du duc de Guise, la duchesse de Noirmoutiers, était là un sujet tout naturel de combinaison dramatique. Mais le poète voulait se tenir dans les limites de la vérité historique, et il s'y est enfermé, au risque d'éloigner l'émotion et le drame. Les caractères de Bussy et de Mayenne sont mis en relief avec vigueur; mais il nous semble que l'intérêt a quelque peine à se reporter sur Henri IV, type d'héroïsme et de perfection. Bien qu'on voie sur la tête du jeune prince le panache qui triomphera à Ivry, il semble sur la scène un peu trop privé de cette bouillante ardeur qui aurait dû le caractériser. Plus Guise est hardi et entraînant, plus Henri IV aurait besoin de montrer moins de sentimens résignés et pacifiques. Il n'y a que le théâtre où la paix soit chose fatigante et sans gloire. Cependant, malgré le manque presque absolu d'action, la scène du troisième acte, où Henri provoque le duc de Guise, était dramatique et neuve au théâtre. On en a beaucoup abusé depuis, sans dire où on l'avait copiée.

La pièce fut donc jouée à Saint-Cloud devant Napoléon, et les mur-

mures flatteurs qu'excitèrent les paroles de Henri IV lui semblèrent autant d'épigrammes contre sa passion pour les conquêtes. Il dut être blessé de vers comme ceux-ci :

Souvent par un rapide et terrible retour,
Le héros de la veille est le tyran du jour.
. . . . . .
Qui parle est factieux et qui se tait conspire.

L'empereur, dit quelqu'un présent à la représentation, parut, malgré l'immobilité apparente qu'il conserva long-temps, avoir peine à se contenir pendant la scène où le brave Crillon refuse d'assassiner Guise. Selon son usage, dans ses mouvemens de colère concentrée, il prit du tabac huit ou dix fois avec une espèce de contraction nerveuse, et depuis ce moment il ne parut plus écouter la pièce. — L'auteur avait assisté à la représentation, confondu dans cette foule où plusieurs personnes connaissaient déjà la tragédie par des lectures particulières.

L'empereur fut si mécontent, qu'en sortant il fit défendre à ses comédiens de jouer la pièce à Paris. Cette mauvaise humeur contre *les Etats de Blois* ne le quitta jamais, même à Sainte-Hélène, où il disait avec esprit : « M. Raynouard a fait de Henri IV un vrai Philinte, et du duc de Guise un Figaro. » On dit aussi que la rancune de Napoléon contre l'auteur des *Templiers* a été un des motifs secrets qui l'ont empêché de payer les prix décennaux. La seconde nomination de M. Raynouard au corps législatif, en 1811, ne tarda pas à lui fournir l'occasion, non plus d'exciter l'humeur de Bonaparte, mais de soulever toute sa colère. Choisi, le premier, à la fin de 1813, pour faire partie de la commission de l'adresse, M. Raynouard fut chargé de la rédaction par ses collègues, Gallois, Lainé, Maine de Biran et Flaugergues. Un mal de gorge assez violent, qui n'était pourtant pas analogue à celui de Démosthènes, l'empêcha de prononcer le discours, et il se remit de ce soin à M. Lainé, qui s'en acquitta avec fermeté. L'adresse, pleine d'une vigueur inconnue sous l'empire, demandait hardiment la paix et « l'exécution pleine et entière des lois qui assurent la liberté de la presse et la liberté individuelle. » C'en était trop pour l'ombrageux conquérant. Toute sa fureur éclata, et il fit insérer le lendemain au *Moniteur* un décret qui ajournait indéfiniment le corps législatif. La conduite de la commission de l'adresse a été jugée bien diversement par les différens partis. On a dit que ce n'était pas le lieu de demander la paix et la liberté presque sous les baïonnettes étrangères, et que, ce qui eût été deux ans auparavant une marque de grand courage, n'était plus là que de l'outrecuidance déplacée, que de la politique rancuneuse et mesquine. On conviendra cependant que

la commission était assez française pour ne pas vouloir pousser, par une parole hostile, au fatal revirement des destinées du pays. Elle se trompait sans doute; mais ce qu'elle crut salutaire, elle l'osa dire. Lainé, Gallois, Maine de Biran le grand métaphysicien, ont tous disparu de la scène du monde; M. Flaugergues et M. Raynouard viennent de mourir, et tous avaient survécu au grand homme, dont la puissante colère s'était soulevée à leurs paroles. Il ne reste donc plus d'eux qu'un souvenir, et à côté de ces cendres déjà refroidies, l'histoire peut dire que si les nobles membres du corps législatif se sont trompés, ils l'ont fait au moins avec une profonde conviction.

Quoi qu'il en soit, les *Mémoires* que laisse M. Raynouard, et qui seront prochainement publiés, sont destinés à mettre tout-à-fait en lumière la conduite, jusqu'ici mal appréciée, du corps législatif de 1813. Mais, pour ne parler que de ce qui est purement personnel à M. Raynouard, il paraît juste de remarquer que ce qu'il avait demandé à l'empire près de mourir, il vint le réclamer hardiment auprès de la restauration naissante. Nommé, en 1814, rapporteur de la commission sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse, M. Raynouard, qui avait été choisi comme député pas les électeurs du Var, fit entendre à la tribune des paroles pleines de force, de modération et de logique (1). Après s'être élevé contre la censure, il montra comment la loi qui prévient ne réprime pas, n'ayant rien à punir, puisqu'elle empêche le délit de naître. Une adroite apostrophe à Malesherbes, et beaucoup de sagesse sans déclamation, firent remarquer ce rapport, auquel M. de Montesquiou essaya de répondre à la tribune, en disant qu'il ne fallait pas s'intéresser à la *seule nation des auteurs* et aux vaines abstractions des philosophes. Deux autres discours, l'un sur les droits-réunis, l'autre sur l'extension à donner à la naturalisation, placèrent M. Raynouard au rang des légistes distingués de la chambre. Les cent-jours arrivèrent, et le collége électoral de Draguignan se hâta de conserver son député à la nouvelle chambre des représentans. Alors eût pu se vérifier pour l'auteur des *Templiers* cette parole d'un de ses spirituels successeurs au secrétariat de l'Académie française : « La littérature mène à tout, à condition de la quitter. » Mais M. Raynouard allait faire le contraire, et laisser à jamais la politique pour les travaux littéraires. Carnot, ministre de l'intérieur, lui offrit en vain de devenir son collègue à la justice; M. Raynouard ne voulut rien accepter, sauf un siége au conseil de l'instruction publique. Il prit cette place parce qu'elle convenait à ses goûts et qu'il se croyait avec raison capable de la bien remplir. A la seconde restauration, Louis XVIII, par une mesure qui étonne

(1) *Moniteur* des 3 et 12 juillet 1814.

de sa part, lui enleva ces fonctions qui plaisaient à son caractère. M. Raynouard vit cette destitution avec un sentiment pénible. La place, au fond, lui importait peu; mais, blessé de cette injuste mesure, il résolut d'abandonner à jamais la carrière politique, pour consacrer aux lettres ce qui lui restait de jours. Une députation venue de Provence à Paris, exprès pour lui faire accepter le vote des électeurs du Var, ne put l'ébranler dans cette résolution. M. Raynouard, dorénavant, appartenait exclusivement à la science.

Cependant *les Etats de Blois* avaient été joués au Théâtre-Français en 1814, après une heureuse reprise des *Templiers*. Accueillis assez froidement d'abord, ils obtinrent plus de succès les jours suivans; mais la mort de Mlle Raucourt vint, à la huitième fois, interrompre les représentations. On avait surtout applaudi le dénouement brusque où Bussy s'écrie : *Guise est roi!* et où la reine entre en disant : *Guise est mort!* L'austérité de cette éloquence politique, le style vif et coupé, mais plein de sens et nourri de choses, avaient fini par amener à bien le public, dès l'abord peu entraîné et assez indifférent. M. Charles Nodier, rendant compte de la pièce nouvelle au *Journal des Débats*, conclut que cette tragédie est un ouvrage d'un grand mérite, mais qu'elle n'est pas un bon ouvrage. Il ajoute même, avec cette malicieuse bonhomie qu'on lui connaît, que l'auteur serait bon historien, car il n'y a pas tant d'inconvénient à rappeler Corneille dans une histoire qu'à rappeler Mézeray dans une tragédie. La lecture du livre fit modifier à l'ingénieux critique ce premier jugement de feuilleton, et, revenant sur lui-même avec trop d'indulgence peut-être, il regarda, quelques années plus tard (1), comme une remarquable tragédie de caractère, l'œuvre de M. Raynouard, dont le sujet a fourni plus récemment le thème de scènes d'un tout autre genre à M. Vitet.

M. Raynouard disait dans la préface des *États de Blois* : « Ce n'est pas d'après nos règles de goût et de convention, que nous pouvons juger les tragiques étrangers; s'ils produisent sur les spectateurs l'effet moral, qui doit être le principal objet de leurs compositions, si ces spectateurs y retrouvent les jouissances, les sentimens et les leçons qu'ils sont accoutumés d'y chercher, est-ce à nous de nous montrer plus sévères? » Cette phrase indiquait dès 1814 la nécessité, devinée par M. Raynouard, de changer enfin la vieille Melpomène tragique. Il écrivait même bien plus récemment ces lignes remarquables de sa part : « Les personnes qui condamnent trop sévèrement les innovations qui de nos jours caractérisent les efforts des auteurs dramatiques, n'ont peut-être pas considéré la nature du genre

(1) *Bibliothèque dramatique*, in-8o, 4e livraison, préfaces.

théâtral; on doit avouer qu'il est soumis à des révolutions lentes, mais inévitables, qu'opèrent les changemens, soit des sentimens religieux ou des institutions politiques et civiles, soit des mœurs publiques et privées, et plus que toutes ces causes encore, la nécessité indispensable de réveiller le goût émoussé des spectateurs, en offrant à leur esprit des combinaisons nouvelles, et à leur cœur de nouvelles émotions. Mais il n'en faut pas moins respecter une règle fondamentale, sacrée, invariable et applicable à tous les temps et à tous les lieux, celle de la moralité de l'ouvrage (1). » On voit par ce fragment quelle était au fond l'opinion de M. Raynouard sur les tentatives dramatiques plus récentes. A en juger même par son admiration vive pour André Chénier (2), et par ces beautés *entièrement distinctes de la littérature classique proprement dite*, qu'il reconnaissait chez les troubadours, et qui étaient, de la part de son savant collègue M. Daunou, le sujet d'une de ces contradictions polies et attiques qui le caractérisent (3), on pourrait croire dès l'abord que l'auteur des *Templiers* tendait à excuser les essais de l'école moderne. Ce que nous voulons seulement constater, c'est que M. Raynouard, tout en se tenant hors de ce mouvement, et en déplorant les exagérations scéniques de tant de jeunes talens, savait apprécier les justes et notables efforts. Voici d'ailleurs ce qu'il écrivait, il y a deux ans, sur l'état du théâtre. On verra, par ce passage, l'idée sévère qu'il se formait de l'art dramatique : « J'aurais insisté bien davantage, dit-il après quelques développemens, si j'avais cru que des exemples et des raisonnemens fussent capables de détourner d'une voie fausse, et je dirai funeste, les auteurs dramatiques qui, doués d'un esprit digne de devenir utile à la société, n'ont pas dans le cœur la conscience de leur devoir, le sentiment de leur noble mission, en un mot l'ambition de la vraie gloire. J'aime à penser que n'ayant pas assez considéré les obligations de l'art auquel ils sont appelés, ils imaginent qu'il suffit à leur renommée de recueillir quelques applaudissemens bruyans et passagers, obtenus souvent aux dépens de la décence et des mœurs, sans s'inquiéter des suites de l'inconvenanee d'un succès condamnable : c'est au temps, c'est au goût des spectateurs à faire justice de cette erreur grave, que la plupart d'entre eux se reprocheront un jour; et si jamais ces dramatistes effrénés, ces révolutionnaires de théâtre, désenchantés eux-mêmes de leurs scandaleuses productions, impriment enfin à leur talent une direction vraie et généreuse, ils sentiront alors, par l'approbation des gens de bien, par l'estime des bons citoyens, par

(1) *Journal des Savans*, mars 1834, pag. 130.

(2) *Ibid.*, octobre 1819. — Cet article est piquant par sa date. Nous y renvoyons.

(3) *Ibid.*, article sur les troubadours. Même date.

celle de leur propre cœur, qu'on peut acquérir sur la scène une récompense plus douce, plus honorable que celle qu'ils espèrent usurper aujourd'hui (1). » Nous doutons qu'on admire beaucoup l'idée si simple et si grandiose que M. Raynouard avait du génie dramatique; mais si l'art, par les dispositions nouvelles, a gagné quelque chose en mouvement et en variété (et nous ne voulons nullement agiter ici cette question), on avouera au moins que le cœur du poète a dû y perdre en élévation et surtout en noble réserve. Peut-être serait-ce ici le lieu, avant d'entrer dans la carrière scientifique de M. Raynouard, d'en venir à une conclusion critique sur la valeur littéraire de son théâtre. En laissant dans l'ombre cette tragédie des *États de Blois*, contre laquelle Napoléon avait au moins autant de mauvaise humeur littéraire que de rancune politique, et en nous en tenant à ce succès éclatant et déjà si éloigné des *Templiers*, nous sommes forcé de dire, malgré notre vive sympathie, que l'appareil oratoire de cette politique générale et abstraite, le style quelquefois heurté par une langue rebelle à l'harmonie, ces maximes sonores et fréquentes qui semblent des échos grondans de Lucain et de Stace, et surtout la nature sacrifiée à l'idole stoïque et immuable du devoir, ne nous ont point échappé. Nous savons aussi bien que personne que le succès de M. Raynouard date de 1805 et que l'éclat de ses travaux sérieux a un peu rejeté en arrière, aux yeux de la génération actuelle, sa gloire poétique et théâtrale; mais, même en usant ici de la sévérité que la critique contemporaine montre envers le passé et aussi envers le présent, il serait injuste de ne point reconnaître que M. Raynouard, par le choix d'un sujet national et par l'énergie de l'action et du style, s'est entièrement séparé, ainsi que M. Lemercier, de l'école littéraire de l'empire. On nous permettra de ne pas insister sur ce point. Le ton général de cette étude montre assez notre intention, et il nous a semblé qu'en nous effaçant cette fois derrière le récit et en nous abstenant, à notre détriment sans doute, d'une manière plus dégagée et d'un procédé plus moderne, notre admiration et aussi notre affection seraient mieux à l'abri, et ne contrasteraient pas ainsi avec l'allure nécessairement moins indulgente de la critique.

Le dégoût que lui inspirèrent naturellement les combinaisons effrénées de la scène, éloignèrent M. Raynouard du théâtre. *Les Templiers* devaient être la dernière tragédie classique vraiment populaire. L'au-

(1) *Journal des Savans*, mars 1834. — Voici une phrase que certaines personnes seront peut-être bien aises de retrouver ici : « Il n'appartient pas à tous les auteurs de donner le signal des guerres civiles littéraires. Quel qu'en soit le résultat, il est rare qu'elles aient lieu à l'occasion d'ouvrages qui n'ont pas un mérite réel. » (*Journal des Savans*, juillet 1817, pag. 452.)

teur eût pu cependant tenter de nouveaux succès, car tous ceux qui ont été admis à lire ses pièces inédites, s'accordent à dire qu'elles brillent par des beautés d'un ordre élevé. *Scipion*, *Éléonore de Bavière*, ses premiers essais; *Don Carlos*, dont on loue l'action pathétique et le style nerveux; *Charles Ier*, dont la représentation fut arrêtée par la police de l'empire, et que M. de Talleyrand, dit-on, voulait faire jouer à la restauration; *Debora*, qui fut écrite sous le canon de l'invasion; *Jeanne d'Arc à Orléans*, précédée d'un prologue entre Voltaire et Shakspeare, et qui n'a pas été jouée faute d'actrice; telles sont les tragédies que laisse M. Raynouard et qui doivent être prochainement publiées. Il en sera de même de ses recherches sur *les Champs de Mai*, et du poème qui a pour titre: *Fénelon et le duc de Bourgogne*. On sait, par les fragmens lus à l'Institut, que ce dernier opuscule a pour sujet une visite aux Invalides, pendant laquelle l'archevêque de Cambrai donne à son élève une leçon d'histoire, d'après les tableaux qu'ils rencontrent. Une épopée intitulée *Judas Machabée*, qui rappelle, dit-on, la grandeur solennelle de la Bible, a aussi préoccupé long-temps M. Raynouard. Ce fut son œuvre privilégiée, et aussi sa dernière tentative poétique, bien que des idées d'achèvement et de correction l'aient çà et là préoccupé jusqu'à la mort. Nous ne parlons donc que pour mémoire de deux odes qu'il composa encore, son talent nous paraissant plutôt tragique que lyrique: *l'Ode à Camoens* (1819), qui fut traduite en portugais par le vieux et célèbre poète exilé Francisco Manoël, que connaissait M. Raynouard; et l'*Ode sur Malesherbes*, où l'on trouvait ces vers, à propos de Louis XVI:

Et quel roi fut absous quand on l'osa juger?

. . . . . .

A l'instant où leurs voix ont répondu: Coupable!
Leurs remords disaient: Innocent!

Nous voici arrivés à l'époque scientifique de la vie de M. Raynouard; mais pourquoi en 1827 donna-t-il sa démission de la place de secrétaire perpétuel, que lors de la mort de M. Suard (1817), il avait désirée et acceptée avec empressement? Cette résolution est restée un problème pour tout le monde. Quelques personnes assurent que la part prise par M. Raynouard, au sein de l'Académie, à l'adresse sur la liberté de la presse, vers 1826, avait mis quelque acrimonie dans ses rapports avec le pouvoir. Ce dégoût malgré une position indépendante, joint aux menées politiques pour les candidatures, lui fit-il prendre ce dernier et inébranlable parti? Il nous semble que son caractère libre, son humeur un peu sauvage et âpre au dehors, bien que fort abordable au fond, le mettaient à part de toutes les coteries d'élection, de toutes les intrigues de scrutin.

A partir des premières années de la restauration, M. Raynouard se voua donc presque exclusivement à l'érudition littéraire. Un premier projet d'histoire de la littérature des peuples d'Amérique, des recherches sur les templiers qui l'amenaient déjà aux Archives du royaume dès 1807, et des travaux historiques sur les états de Blois et les champs-de-mai, le mirent sur la voie de ces études, qu'on croit si arides, mais qui, par l'habitude et l'attrait relatif, détournent l'esprit de pensées plus tristes et ont aussi leur prix et leurs jouissances. Dès-lors M. Raynouard vit moins le monde encore qu'il n'avait fait jusque-là. Après le premier et ardent mouvement patriotique de *Caton*, n'ayant conservé de ce naturel entraînement qu'un noble et persévérant amour pour la liberté, avec des retours plus vifs, mais sans suite rigoureuse, il avait, dans les commencemens de sa réputation, fréquenté assez assiduement et familièrement la maison de Cambacérès. Demeurant plus tard à Passy, où la famille Delessert l'entoura, jusqu'à la mort, de tant de soins prévenans, de tant de sincère amitié, il ne revenait guère à Paris que pour les séances de l'Institut, ou pour d'autres soins littéraires. Ses lectures successives sur la langue romane le firent nommer en 1816 membre de l'Académie des Inscriptions. C'est à partir de cette même année jusqu'à 1821, qu'il publia les six volumes de *Poésies originales des troubadours*, tirés à mille exemplaires, devenus très rares aujourd'hui. L'excellente *Grammaire romane avant* 1100 avait, nous le croyons, précédé : aux essais informes et si peu intelligens de Raimond Vidal et du *Donatus Provincialis*, M. Raynouard faisait succéder une clarté parfaite, une exactitude sévère, une précision rigoureuse. Ce qu'il y a dans ce travail, comme dans les suivans, de philologie ingénieuse, de sagacité grammaticale, d'intelligence heureuse, nous ne pouvons que l'indiquer ici. C'est là une espèce de génie particulier (nous employons à dessein ce mot *génie* qui ne nous paraît pas déplacé), et M. Raynouard le possédait à un degré éminent. Il a porté la lumière là où il n'y avait que le chaos; il a donné une importance réelle et devenue nécessaire et appréciable à ce dont on parlait depuis des siècles, sans en avoir même la première notion. L'ardeur avec laquelle on s'occupe aujourd'hui de l'ancienne langue et des vieilles poésies de la France est due et remonte à M. Raynouard. Le premier élan vient de lui, et l'Europe lui a dès long-temps accordé cette gloire.

Mais à part les savantes recherches que personne ne s'est avisé de lui contester, à part le résultat général et important de ses travaux philologiques qui n'est nullement attaquable, le système que M. Raynouard a appliqué à son œuvre, a été l'objet de contradictions trop importantes dans la science, pour que nous ne les indiquions pas ici, tout en répétant encore que ses longs et patiens efforts n'en sont nullement atténués. Ce

qu'on a nié, ce n'est d'aucune façon l'idiome, que sa science et son courage ont retrouvé; c'est seulement la généralité primitive qu'il attribue à la *romane rustique*. Le président Claude Fauchet dans son livre sur *l'Origine de la langue et poésie françoise* (l. I. ch. III), à propos du serment des fils de Louis-le-Débonnaire, en trouve la langue *plutôt pareille à celle dont usent à présent les Provençaux, Catalans ou ceux du Languedoc u'à aucune autre*. Il en conclut que cette langue était la rustique romane d'alors, en laquelle Karle-le-Grand avait voulu que les homélies prêchées aux églises fussent *translatées*. Il cherche ensuite à montrer comment cette langue romane a été plus tard *chassée outre Loire, delà le Rhône et la Garonne;* il l'explique par le partage des enfans de Louis-le-Débonnaire qui rompit la correspondance d'un bout du pays à l'autre. La séparation de Capet qui suivit, apporta un plus grand changement encore, *voire doubla la langue romande*. A un autre endroit il montre cette première langue *romande* du serment de 842, séparée en trois langues qui vont se différenciant avec le temps, langue thioise-wallone en Flandre, langue française et langue provençale. Cette opinion ici à l'état d'aperçu naturel, comme elle l'est aussi dans Cazeneuve, Huet, Lebœuf, *l'Histoire du Languedoc*, et les bénédictins de *l'Histoire littéraire*, est celle que M. Raynouard formula plus tard, en l'étendant et la modifiant pour l'élever en système. Ainsi, selon le savant philologue, après la conquête romaine l'Italie, la France, l'Espagne, parlent un latin uniforme. Mais de la corruption de cette langue en naît une autre, où, sur dix mots, huit viennent du latin et deux ont une origine celtique ou germanique; cette langue, née des dissonnances nouvelles, des abréviations et des augmentations successives qu'amenèrent les rapports nouveaux des peuples, apparaissait à peine au VIe siècle, mais était au commencement du IXe déjà très avancée dans les sermens de Louis-le-Germanique et des sujets de Charles-le-Chauve. Que cette langue romane (qui doit tant à M. Raynouard) ait été une langue perfectionnée, formée, fixée et qui a accompli ses phases, c'est là une précieuse découverte du savant illustre dont nous déplorons la perte. Mais la romane rustique fut-elle parlée dans tout le nord de l'Italie, dans une grande partie de l'Espagne, en France et jusqu'aux bords du Rhin? a-t-elle donné naissance immédiate au catalan, à l'espagnol, au portugais, à l'italien, au français? C'est ce qu'ont nié des hommes trop célèbres dans le monde savant, pour que nous n'en fassions pas au moins mention. On a demandé pourquo cet intermédiaire dans la formation des langues néo-latines? On a dit que tant d'uniformité dans la barbarie supposerait une méthode dont l'absence était indiquée par la corruption de l'ancienne langue. Le peu de place que M. Raynouard a accordé à l'influence germanique et celti-

que dans la formation de la romane rustique, a été aussi l'objet de plusieurs critiques, et l'on a objecté que la plupart des rapprochemens, des analogies, des affinités qu'il trouvait entre les mots de la littérature provençale et ceux des langues de l'Europe latine, pouvaient très bien se rapporter non à une langue une et intermédiaire, mais à la source commune, le latin. Enfin (et cette objection ne nous semble pas la plus facile à réfuter) on a observé qu'il était difficile de concevoir une langue qui, seulement parlée et laissant au latin sa vieille prédominance littéraire, s'étendît presque à tout l'empire de Charlemagne, et cela au milieu d'une société non constituée encore et en proie aux invasions. Quoi qu'il en soit, nous renvoyons, pour ces objections, au livre publié récemment en Angleterre par M. Liwis, et mieux encore aux leçons de M. Villemain sur la littérature du moyen-âge, où elles sont exposées avec tout le tact et la lucidité désirables. M. Fauriel, si compétent en pareille matière, a aussi consacré plusieurs séances de son cours de la Faculté des Lettres à examiner le système de M. Raynouard. Nous regrettons que d'autres travaux l'aient empêché de publier le résultat de ses savantes recherches sur ce point.

Ces contradictions, sur lesquelles il nous paraît convenable de ne pas insister dans une étude écrite surtout *professione pietatis*, n'ôtent d'ailleurs nullement leur prix aux grands travaux de M. Raynouard, qui, après avoir essayé de montrer l'universalité collective de la langue romane rustique sur tous les points de l'Europe latine, la considère en particulier dans la littérature du midi, chez les troubadours. Abandonnant ainsi l'idiome plus rude et un peu postérieur des trouvères à son savant mais moins perspicace collègue l'abbé De Larue, il étudia le génie lyrique provençal dans ses différens modes de manifestation, chanson, son, planh, tenson, sirvente, pastorelle, épître, novelle et roman, dans les cours d'amour, comme chez les Vaudois, au XIe et au XIIe siècle. Si M. Raynouard a montré trop de discrétion, trop de réserve peut-être pour les mots non compris, comme pour les passages inexpliqués encore, tout le monde reconnaîtra, avec nous, que la laborieuse patience et le génie philologique qu'il a déployés dans toute la dernière partie de sa consciencieuse carrière, ont laissé de grands et durables monumens. Que de rectitude dans les classifications! que de rapprochemens ingénieux! quelle unique et prodigieuse sagacité!

Quant à la découverte grammaticale importante sur la règle de l'S (1), découverte qui régularise la langue romane, les bénédictins l'avaient

(1) Usitée au singulier dans les cas directs, supprimée dans les cas obliques; usitée au pluriel dans les cas obliques, supprimée dans les cas directs.

seulement indiquée dans quelque note, mais sans en rien tirer. Duclos, en un mémoire d'ailleurs assez léger, lu à l'Académie des Inscriptions (1), avait dit en propres termes : « On peut faire une remarque sur nos anciens écrivains, soit en vers, soit en prose, c'est qu'ils écrivent presque toujours les pluriels sans S, et qu'ils en mettent au singulier. » Marot, dans son édition de Villon, avait en note remarqué, à un endroit, que cet auteur mettait l'S au singulier, *selon l'usage des vieux*. Mais la raison philologique n'a été aperçue que par M. Raynouard, ce qui constitue la vraie découverte. Ses travaux sur la langue romane continuent donc dignement et avec éclat les travaux obscurs de Sainte-Palaye. Avec les écrits de M. de Sismondi sur les littératures du midi, avec le glossaire de M. de Roquefort, et les études de M. Wilhelm Schlegel (qui entretenait de nobles rapports scientifiques avec M. Raynouard), ils ont contribué à appeler enfin l'attention sur une littérature méconnue et à rendre une valeur réelle à la langue de nos pères. On peut avancer, sans qu'il y ait matière à contradiction, que M. Raynouard, le premier et le plus ingénieux de ceux qui se sont occupés de ces travaux, laisse à la science un nom qui ne périra pas. Ce que Cuvier fit pour les fossiles, l'auteur de la *Grammaire romane* l'exécuta pour la littérature provençale.

Ces nobles et sévères recherches, ainsi que les soins du secrétariat de l'Académie française, occupèrent M. Raynouard pendant toute la première portion de la restauration. Cependant le droit municipal et le grand mouvement communal du XIIe siècle, sur lequel les savans travaux de M. Augustin Thierry avaient attiré l'attention, le préoccupaient dès long-temps, et il avait amassé sur ce point une foule de textes et de documens. Les projets de réforme municipale, sous le ministère Martignac, furent une occasion politique pour M. Raynouard de publier le résultat de ses travaux (2). On ne peut méconnaître que, venant après MM. Parent-Réal et Dufey, et surtout après le remarquable livre de M. Leber, il n'ait mieux établi que ses prédécesseurs la perpétuité du régime municipal romain dans les villes du sud, et même à Reims et à Paris. Mais il est impossible, ce nous semble, de suivre plus loin M. Raynouard, et les conséquences systématiques auxquelles il arrive, nous paraissent, nous l'avouons, beaucoup trop exclusives et absolues. Les travaux d'Hulmann et de Mlle de Lézardière avaient déjà mis en lumière la conservation incontestable d'une partie des institutions romaines dans le midi; mais ce qu'il y a de vrai et de rigoureusement admissible en ce sens se trouve dans les savantes recherches de M. de Savigny. M. Raynouard,

(1) Sur l'origine et les révolutions de la langue française, janvier 1741.

(2) *Histoire du droit municipal en France sous les trois dynasties*, 1829, 2 vol. in-8o.

dans son livre aussi plein, aussi riche que possible, de textes et de citations, a donc exagéré la perpétuité des municipes romains et détruit à tort le grand mouvement social du XIIe siècle. « Le droit municipal, dit-il, ne pouvait se passer de priviléges conférés par les chartes des communes, mais celles-ci supposaient ordinairement l'existence préalable du droit municipal. » Cela peut être vrai jusqu'à un certain point, et nous ne le contesterons pas; mais on ne peut nier que le mouvement communal nouveau n'ait été presque entièrement méconnu par M. Raynouard. De même que les confirmations royales avaient un autre but que l'appât du gain, les chartes d'affranchissement tiraient leur origine non-seulement des traditions romaines, mais d'un besoin populaire, mais de la nécessité historique de l'introduction du tiers-état dans le développement national. Le but politique de M. Raynouard l'a conduit dans une fausse voie. En voulant donner au droit municipal la légitimité du temps, il a négligé des données qui avaient une valeur historique incontestable. Certes, il y avait loin de la municipalité romaine, où les curiales étaient, pour ainsi dire, liés aux magistratures comme à une autre glèbe, et où on arrachait les prêtres aux autels pour les rendre à la curie (1); il y avait loin de là, disons-nous, aux jurats, aux mayeurs et aux échevins du XIIe siècle! Et maintenant faut-il attribuer l'origine du mouvement communal à l'alliance des familles romaines et de la race germanique contre le régime féodal, ainsi que le veut M. d'Eckstein? Faut-il en croire le système de M. Raynouard, ou bien adopter exclusivement les vues des *Lettres sur l'Histoire de France*, sans croire que M. Augustin Thierry ait quelquefois affirmé avec l'entraînement un peu absolu d'un noble martyr de la science? Si on voulait arriver au vrai, autant du moins que cela est donné à l'homme, il serait, ce semble, nécessaire d'adopter à la fois ces élémens divers, qui ont tous, non simultanément sans doute, mais successivement et pour leur part, contribué à l'établissement des institutions municipales. De la sorte, on serait amené aux conséquences élevées qui n'ont pas échappé à la sagacité historique de M. Guizot, et que M. Rossi a adoptées depuis, du moins en partie.

On peut encore reprocher à M. Raynouard d'avoir exagéré le mauvais côté de la *lèpre féodale*, suivant une expression qu'il dit n'être pas une *hyperbole déclamatoire*. « On s'efforça, avance-t-il, de forger et de river les chaînes qui retenaient le peuple des campagnes attaché au pilori seigneurial..... Un des plus grands reproches, ajoute-t-il encore, que la féodalité me paraisse mériter, c'est d'avoir fait oublier aux Français, en les avilissant et les dégradant, qu'ils étaient les sujets d'un roi et les enfans d'un Dieu; elle les déshéritait ainsi du présent et de l'a-

(1) S. Ambr., epist. 40, ad Theod.

venir. » On sent que les vieilles et émouvantes sympathies du temps de *Caton d'Utique* reparaissent là, malgré la sévérité de l'historien impartial. Ce n'est pas (à Dieu ne plaise!) que nous voulions nous constituer le défenseur du régime féodal, et insérer comme nôtres quelques-unes des pages de M. de Boulainvilliers. Seulement, tous ceux qui ont lu les leçons consacrées à l'examen du système féodal, dans l'*Histoire de la civilisation en France,* comprendront le côté, sinon louable, au moins fort pardonnable, négligé par M. Raynouard dans son appréciation. Les reproches qu'il fait à la chevalerie, bien qu'outrés, nous paraissent plus justes et mieux fondés; car cette époque a fourni la singulière et inexplicable coexistence de la barbarie dans les actions et de la pureté dans les idées. Il faut cependant qu'il y ait eu au fond un peu de cette noble bravoure, de ce dévouement poétique ridiculisé depuis avec tant de génie par Cervantes; et ce n'est pas à tort que les romans de chevalerie ont pu célébrer d'autres héros que Gui Truxel, Thomas de Marle et Hugues du Puiset. M. Raynouard, qui avait été si indulgent aux Templiers, et qui, par la nature de son esprit franc et droit, était assez porté aux réhabilitations historiques, eût pu traiter avec un peu plus de bienveillance ces *héros détrousseurs,* ces *brigands titrés*, comme il les appelle. M. Daunou (1) a aussi reproché à M. Raynouard d'avoir trop insisté sur les élections religieuses, qui, à notre sens, provenaient autant de l'esprit primitif du christianisme lui-même, que de l'influence des municipes romains.

Sauf quelques pages éloquentes à propos de l'établissement du christianisme dans les Gaules, sauf le dernier chapitre, écrit avec une certaine énergie et beaucoup de vivacité et de mouvement, le style, d'ailleurs pur et parfaitement clair, de l'*Histoire du droit municipal* est à tout moment coupé par des alinéa dont l'isolement et la brièveté mettent un certain arrêt dans la pensée, qui nuit à l'enchaînement des idées et force le lecteur à des efforts fatigans et à chaque instant renouvelés. On dirait un chemin rompu sans cesse, à angle droit, et qui perdrait par là ses marges doucement sinueuses et arrondies. Nous concevons facilement ce défaut chez M. Raynouard, dont l'organisme vif et bouillant ne le laissa jamais cinq minutes assis, et lui conserva jusqu'à la fin cette ardeur, que n'avaient pu éteindre un travail assidu et une nature concentrée et noblement voilée en ses profondes sensations.

Le but politique de M. Raynouard dans l'*Histoire du droit municipal* était le rétablissement des priviléges communaux détruits par Louis XIV. L'indépendance de l'administration locale et le choix libre des magistrats destinés à surveiller les intérêts particuliers lui semblaient une des régéné-

(1) *Journal des Savans,* juin 1829.

rations les plus importantes de l'ordre politique. Nous ne chercherons pas à atténuer cette noble conviction. Peut-être serait-il bon cependant de conseiller à ceux qui partagent cette généreuse illusion, la comparaison de l'état actuel des villes en France, par rapport au pouvoir central, avec l'état des cités du moyen-âge envers la féodalité et la royauté. Cela fait, et l'analogie cherchée, sans qu'on ait pu la trouver, il faudrait persuader au législateur, s'il avait du temps à perdre, d'assister aux délibérations d'un conseil municipal de province et d'étudier quelque temps le caractère général du *maire* et des *adjoints*, qui ont remplacé les jurats dans l'antique échevinage. Nous doutons qu'après avoir vu ce qu'il y a d'étroit et d'arriéré dans les administrations locales, on en vienne à désirer le rétablissement de la commune du XIIe siècle ou de la curie romaine. La France n'est plus dans les mêmes conditions, et si quelques-uns des anciens priviléges municipaux peuvent encore être utiles, la plupart, selon nous, appartiennent à une société qui a fait son temps. — M. Raynouard s'occupait, dans ces dernières années, d'un nouveau travail sur les troubadours, qui devait avoir six volumes, comme le premier. Un seul a été publié (1). L'auteur, ayant d'abord comparé les formes grammaticales, voulait faire la même chose pour les lexiques. Le gouvernement avait souscrit pour deux cent cinquante exemplaires à la première collection, par l'entremise de M. de Blacas. Cette fois, M. Raynouard est mort avec la crainte que son beau monument ne reste inachevé. Cette pensée amère lui fut d'autant plus présente à sa dernière heure, que la fortune honorable due à ses infatigables travaux avait été absorbée presque en entier dans ces dernières années. On l'a dit sur sa tombe, le temps est venu de soulever le voile d'une générosité aussi modeste que rare. Quand il eut appris les pertes considérables de sa famille, M. Raynouard se regarda comme solidaire d'engagemens qui n'étaient pas les siens. Lui qui montrait tant d'économie dans la vie de tous les jours, il n'hésita pas un instant, et ce sacrifice ne parut point lui coûter. C'est ainsi que, plus jeune, avocat encore, il s'était chargé d'un procès à propos d'une prise maritime. Personne n'avait voulu défendre cette cause sans espérance, qui paraissait pourtant juste à M. Raynouard, auquel on avait offert une forte part dans le gain. Le procès réussit, et il s'agissait de 300,000 francs pour l'avocat,

(1) M. Just Paquet, son exécuteur testamentaire, connu par un Mémoire sur les institutions provinciales, couronné à l'Académie des Inscriptions; M. Pellissier, qui a été honoré par M. Raynouard du nom de son collaborateur; enfin, M. Léon Dessalles, employé distingué des Archives du royaume et ancien secrétaire de l'auteur des *Templiers*, se proposent de livrer au jour le reste de ce travail, dont la publication est attendue avec impatience par l'Europe savante.

mais il ne voulut rien accepter, et il réclama seulement 60 francs de frais d'avances. Si Fournel vivait encore, il eût pu recueillir ce trait, qui eût peut-être été le seul du même genre dans son *Histoire des avocats*.

Dès la reprise du *Journal des Savans*, en 1816, M. Raynouard en fut l'un des rédacteurs les plus assidus; il y publia, en vingt ans, cent quatre-vingt-douze articles, depuis le compte rendu du *Roman de la Rose*, édité par M. Méon, jusqu'à l'examen des récens volumes de l'*Histoire littéraire*, qui paraît après sa mort. — A propos de l'*Histoire de Pie VII*, de son collègue M. Artaud, il écrivait au *Journal des Savans*, il y a quelques mois, ce parallèle entre l'empereur et le pontife; la haine du vieux citoyen dévoué à la liberté, et peut-être aussi un peu d'amour-propre de poète blessé et mal guéri, y apparaissent, malgré la sévère austérité du savant :

« Napoléon s'éleva lui-même au rang suprême avec une hardiesse préméditée; il n'attendit pas que la fortune vînt à lui, il la brusqua avec succès, et, renversant tour à tour les barrières qui le séparaient du pouvoir, il se fit premier consul, il se fit empereur. Chiaramonte, modeste dans ses vœux, heureux de son obscurité, fut appelé successivement, et presque malgré lui, à des dignités ecclésiastiques; et quand tous les suffrages se réunissaient pour lui offrir la tiare pontificale, il se refusait encore le sien... L'un, fils de la liberté, parvenu en se déclarant son défenseur, l'a étouffée dès qu'il a pu le faire avec impunité; l'autre, fils de la religion, n'a cessé de lui consacrer tous ses instans, tous ses vœux; et, acceptant pour elle les chagrins, l'exil, la prison, lui est demeuré fidèle jusqu'au dernier soupir. »

Puis à la mort résignée de Pie VII, jouissant du sentiment de sa vertu et de cette espérance qui n'abandonne jamais l'opprimé, M. Raynouard oppose la fin inquiète de Napoléon dans l'exil. Après avoir montré le captif de Sainte-Hélène, par un de ces retours de fortune qui sont la leçon de l'histoire, envoyant demander un confesseur à ce même pontife auquel ses agens avaient refusé l'accomplissement de cette consolation religieuse, il finit par conclure, comme cela n'est pas étonnant de sa part, que Bonaparte a su subjuguer l'admiration, mais qu'il ne mérite pas la reconnaissance. — Il ne faut pas croire que tous les articles de M. Raynouard, au *Journal des Savans*, soient écrits du même style que le fragment qui précède. Mêlé sans cesse de citations, et loin d'être plein et nourri comme ici, il tourne souvent à la concision. On eût même dit, dans les derniers temps surtout, qu'à force de parler des vieux poètes, il leur empruntait quelques-unes de ces vieilles formes elliptiques, où le verbe fait presque défaut.

M. Raynouard, affligé et triste des places vides que la mort laissait cha-

que jour à côté de lui, et sentant sa santé s'altérer de plus en plus, mourut à Passy le 27 octobre 1836. Son convoi nous a laissé une impression triste. L'auteur des *Templiers* était, depuis trente ans, membre de l'Académie française, dont il pouvait passer, ainsi qu'on l'a fort bien dit, pour la loi vivante. Toujours associé à ses travaux, il avait formé pour elle la collection complète des œuvres des académiciens depuis la fondation. Eh bien! nous le disons à regret, quatre membres seulement assistèrent à cette cérémonie dernière. Encore M. de Pongerville, directeur, et M. Villemain, secrétaire perpétuel, y étaient-ils désignés par leur charge. On assure qu'un des deux autres membres, habitant Passy, et qui sait aiguiser tout l'esprit mordant du XVIIIe siècle sous le couvert des convictions politiques d'une autre époque, ne put s'empêcher de dire en voyant ce nombre de quatre : « Il ne nous manque qu'un zéro pour être au complet. » Le premier corps littéraire d'Europe avait-il oublié son ancien secrétaire perpétuel au milieu des travaux d'érudition qui ont occupé exclusivement toute la dernière partie de sa vie, et voulut-il le punir sur sa tombe de cette prédilection pour l'Académie des Inscriptions, dont les membres ont assisté en grand nombre aux obsèques de leur confrère assidu? Nous ne savons. Mais quand M. Raynouard, il y a quelques mois, devinant sa fin prochaine, insista pour faire accepter à son ami et élève, M. de Pongerville, la présidence de l'Académie française, ne pressentait-il pas cette triste indifférence? ne voulait-il pas au moins qu'une voix aimée retentît sur sa tombe? Nous serions presque tenté de le croire.

Jusqu'ici et à dessein, nous n'avons guère été que simple narrateur. Nous convient-il en effet, à nous qui n'avons connu M. Raynouard que dans les derniers temps, de tracer le portrait de cette nature rude au dehors, peu faite au monde, un peu rugueuse en ses contours, mais bonne et facile sous l'écorce, et cachant aux secrets replis une sensibilité d'autant plus vive, qu'elle était conservée et refoulée à l'intérieur, sans jamais percer ce qu'il y avait de sauvage et d'inculte dans l'enveloppe?

Comme homme privé, il possédait ce dévouement inviolable en amitié, cette sincérité d'enfant, cette religion du devoir, ce langage mâle et bref, ces reparties tranchées, ce caractère tout en dehors, qu'un grand critique note chez Corneille. Vif et sans hésitation dans ses mouvemens comme dans ses actions, là il rompt subitement un mariage noué, à cause d'une crême demandée d'un ton de colère; ici, avec une aussi prompte et aussi irrévocable résolution, il donne, sans cause apparente, sa démission de secrétaire perpétuel. Jamais il ne regretta ces dernières fonctions, et récemment encore, a dit une voix éloquente sur sa tombe, il se félicitait que son brillant héritage fût passé entre des mains faites pour en augmenter l'éclat. Philosophe pratique, rempli de fran-

chise et de simplicité dans ses conseils littéraires, facile aux jeunes gens, et plein d'obligeance, sans démonstration vaine, M. Raynouard vivait depuis long-temps loin du monde, adonné aux travaux d'érudition, auxquels il se mettait avant le jour, ce qui le renvoyait au sommeil à l'heure où nos soirées commencent. On ne l'y rencontrait jamais. C'est à peine si dans les premiers temps il avait fréquenté les dîners de Cambacérès, qu'il connaissait d'autrefois. Il vit cependant, vers 1815, Mme de Staël, et ses *Mémoires* contiennent le récit fort curieux de cette entrevue piquante avec l'auteur de *Corinne*. M. Guérard lui a aussi entendu raconter avec infiniment d'esprit un voyage d'agrément (l'unique sans doute de sa vie) où les couplets, l'impétueuse gaieté et la boutade provençale si incisive, ne firent point défaut.

Erudit, M. Raynouard mit toujours autant de franchise dans ses systèmes que de persévérance dans ses travaux. Les contradictions ne le fâchaient pas, et en fait de discussions scientifiques il disait : «Tirez des étincelles des cailloux, tant que vous voudrez, mais ne vous les jetez pas à la tête.» Poète, il avait cette manière forte et simple, solennelle et sobrement arrêtée, qui le séparait de l'école descriptive de l'empire. Sa poésie, pourtant, était de celles qui se lient en quelque sorte à un certain mouvement du sang, à la chaleur et au nerf de la jeunesse. Plus tard il se retira absolument vers l'érudition et les travaux sévères. Après avoir, à son beau moment, éclaté avec l'accent sonore de l'hémistiche cornélien, après avoir déployé la vigueur serrée, *lé coup dé fouet*, comme il disait, avec son accent provençal fortement prononcé, son talent se sépara du public par une austère réserve, par une noble susceptibilité; il se mit *sous la rémise*, ainsi qu'il disait encore, pour ne plus s'adresser à la foule, mais aux hommes rares et sérieux que préoccupe l'histoire du passé. — A propos d'accent provençal, on peut dire que M. Raynouard en avait *l'esprit rude*, de même que Sieyes, dans son parler agréable, en avait *l'esprit doux*.

En mourant, M. Raynouard laisse presque la dernière place vide parmi ces écrivains laborieux et infatigables comme dom Bouquet, Ducange, Godefroy, et dont M. Daunou, peut-être, est maintenant l'unique et vénérable représentant. Pour le travail, en ajoutant la sagacité, c'était le Daru de la science littéraire. Avec la vie brisée, répandue et sans suite, comme elle le devient de plus en plus en ce siècle, les grands monumens paraissent presque impossibles à édifier. Y a-t-il beaucoup d'écrivains de notre époque dont on pourrait dire à la fois comme de M. Raynouard : Il a reconstruit une langue, il a produit la dernière tragédie française, et avec un caractère désintéressé et intègre, il a défendu la liberté?

CH. LABITTE.

LETTRES POLITIQUES.

N° I.

J'hésite à vous écrire, monsieur, car j'ai vu, depuis peu de jours, le côté *domestique* des affaires, et je me sens peu de respect pour ces grands débats politiques, dont les principaux acteurs m'apparaissent, en déshabillé, malgré moi. J'ai beau me dire qu'il s'agit des destinées de la France, que ces petits leviers imperceptibles soulèvent les imposantes masses de la chambre des pairs et de la chambre des députés, et que le point d'appui tant cherché par le grand politique Archimède pour faire mouvoir le monde, celui sur lequel veulent se poser tous les partis, et d'où ils se chassent tour à tour, *l'amour-propre*, ce coin du cœur de l'homme, vaut la peine d'être examiné dans ses moindres replis; je balance encore à vous montrer toute la petitesse de nos grandes choses, et à vous faire le récit des évènemens politiques de ces derniers jours, le microscope à la main. — Il est vrai qu'il ne s'agit pas des

révolutions de quelques astres, et qu'un télescope me serait bien inutile, en vérité.

Un homme qui, du haut de la cime immense où le ciel l'a mis, ne juge pas avec moins de sagacité que s'il était placé aussi humblement que nous le sommes, nous autres, définissait le gouvernement constitutionnel : « Un état où toutes les intelligences d'un pays, au lieu d'être employées au salut commun, sont occupées à se combattre. » Nous n'avons pas le droit de parler ainsi, et les institutions qui nous ont dotés, avec la liberté, de tant de grands talens, et qui ont mis au jour, d'un côté du détroit, Pitt, Fox, Canning, et de l'autre, Benjamin Constant, Foy et Casimir Périer, doivent assurément nous rendre glorieux et nous êtres chères; mais il est bien permis de se demander, dans un moment de rêverie et de loisir, ce que serait la France, s'il existait une puissance assez forte pour contraindre M. Guizot à tendre la main à M. Mauguin, à M. Odilon Barrot, à M. Berryer, et même à M. Thiers! Quelle France que celle-là, et comme elle marcherait tout d'un pas, pour le bien de l'humanité, à la domination de l'Europe et du monde! Dieu nous garde du despotisme qui rend compactes les nations, et qui les réunit d'une main souvent bien rude; mais défendons-nous un peu de l'excès de liberté et d'indépendance qui disjoint les peuples et qui les éparpille! Nous voilà montés bien haut, monsieur; redescendons, s'il vous plaît, vers nos affaires d'état.

Il me semblait à moi, en voyant les choses tout en gros, et du haut d'une tribune de la chambre des députés où je vais quelquefois m'asseoir, que nous avions un ministère, un ministère de réaction, si vous voulez, ou d'ordre, si vous l'aimez mieux, privé de talent de tribune, selon les uns, doué d'une sage et silencieuse réserve, selon d'autres qui sont mieux informés peut-être, mais un ministère enfin, un ministère avec toutes ses qualités et ses attributions, avec un chef, — ou deux, avec un ministre des affaires étrangères qui parle pour le ministre de l'intérieur au besoin (et ce besoin vient souvent); avec un ministre de l'instruction publique qui, à son tour, ou plutôt hors de son tour, a de l'éloquence pour le ministre des affaires étrangères; un ministère avec des amis nombreux qui le ruinent

par leurs votes favorables, et des ennemis, assez nombreux aussi, quoique en minorité, qui le servent par leurs boules noires, ce qui fait qu'il vaudrait mieux pour lui compter quelques ennemis de plus ou quelques amis de moins. Enfin, tout considéré, c'était là, selon moi, un cabinet compact, fait pour durer et faire son chemin avec ses doctrines, pour peu que les doctrinaires aient des doctrines; mais encore une fois, monsieur, je le voyais de loin.

Dans cette tribune de la chambre des députés, que je fréquente les jours de pluie, il vient des hommes qui ont été ministres ou qui le seront, ou qui ont mérité de l'être, des gens bien versés dans la partie secrète des affaires publiques, qui donnent là des nouvelles qu'on paierait au poids de l'or dans la tribune voisine, qui est la tribune des journalistes, si on avait de l'or dans la tribune des journalistes. Quant à moi, je m'étonne que des gens qui savent si bien les choses, les disent ainsi pour rien.

J'étais dans cette tribune pendant la discussion de l'affaire Conseil. Je ne voyais pas les ministres, qui tournent le dos au public, comme il est d'usage; mais il me semblait qu'ils étaient impatiens d'expliquer cette scandaleuse affaire, qui a compromis tout le monde, même MM. les espions, quand mon voisin m'arrêta dans mes observations, et me fit remarquer, au banc ministériel, un certain mouvement d'épaules qu'il connaît depuis des années, dit-il, et qui dénote peu d'envie de parler. J'appris aussitôt ce qui en était, et bientôt ce qui s'en est suivi dans le ministère. Il faut reprendre la chose de plus loin.

Quand le ministère du 22 février s'écroula sous la question de l'intervention, M. Guizot était au château de Broglie, attendant, je ne dirai pas sans impatience, le pouvoir qui lui revient avec une sorte de régularité périodique. M. Molé lui proposa, par quelques intermédiaires bien connus, de s'associer à lui pour former un cabinet dont M. Molé se réservait la présidence. On sait que M. Guizot vint aussitôt à Paris et reprit le poste modeste qu'il avait déjà plusieurs fois occupé. Dès ce moment, M. Guizot et M. le comte Molé se sont trouvés vis-à-vis l'un de l'autre.

M. Guizot, monsieur, est un homme qui a été souvent méconnu. Tout au rebours de M. Molé qui a tant de dégoût pour le pouvoir,

qu'il a retardé trois ans de le prendre de peur qu'il n'eût pas assez de chances pour le conserver, M. Guizot l'aime tant, lui (je parle du pouvoir et non de M. Molé), qu'il n'hésite jamais à s'en saisir dès qu'il le peut, et à entrer dans un ministère, n'importe comment. Il faudrait avoir soi-même bien peu d'élévation dans l'esprit pour ne pas reconnaître en M. Guizot un homme supérieur. Il n'a cherché dans l'exercice du pouvoir, il n'y a trouvé ni la richesse ni les honneurs, et cette justice, je me plais à la lui rendre, ainsi qu'à M. Thiers; car dans quel pays de l'Europe trouver, je vous prie, deux hommes qui aient été si long-temps à la tête de l'administration, du gouvernement pour mieux dire, et qui se soient retirés comme eux sans hautes dignités, sans titres et sans de grandes et lucratives fonctions? Mais M. Guizot se dédommage par le pouvoir seul. A le regarder tel qu'il est, comme un homme droit et désintéressé, on se laisse aller volontiers à l'idée du sage aux affaires, qui a médité vingt ans comme Hobbes, rêvé un état politique comme Bacon, et qui se remet chaque fois à l'œuvre, avec la patience de l'abeille, pour ajouter quelques cellules à sa monarchie ou à sa république, et la cimenter peu à peu. Mais non; le désintéressement de M. Guizot va jusqu'à l'abandon de ses propres principes, il lui suffit d'être ministre; alors il règne, mais il ne gouverne pas. Loin de là, il se laisse presque entièrement gouverner par d'autres; il subit plusieurs maîtres, les uns d'en haut et les autres d'en bas, et tout son talent, toute l'activité de son esprit, tout ce qu'il y a dans cette tête d'intelligence, de force et de pensée, est employé à mettre d'accord ces deux influences, souvent si opposées. De là la faiblesse et la crainte qu'il éprouve dès qu'il s'agit de monter le second degré du pouvoir, et de se placer sans façon au faîte. C'est l'embarras d'Iccius : *Quid volit et possit rerum concordia discors?*

Aussi, M. Guizot, qui entre si naturellement et avec si peu d'efforts dans un cabinet, ne se trouve bien à l'aise que dans son département de l'instruction publique. Son ambition s'arrête là. Il fut donc satisfait quand M. Molé lui proposa de reprendre son ancien portefeuille, et il se réserva seulement de placer un de ses adhérens au ministère de l'intérieur, et de le faire surveiller par un de ses intimes qu'il mit près de lui. M. de Gasparin fut chargé de

garder le portefeuille de l'intérieur pour le compte de M. Guizot, et M. Rémusat, pour plus de sûreté, chargé de garder M. de Gasparin.

C'est que M. Guizot craint par-dessus tout le ministère de l'intérieur, qui est en effet, de toutes les tortures politiques, la plus poignante et la plus cruelle. On ne sait pas assez de quelle somme de courage et de résignation il faut être doué pour l'endurer. M. de Montalivet n'a pas eu trop de tout ce bel ensemble de dévouement, de prudence et de jeunesse qui le distingue, pour supporter si souvent ce fardeau, et pour s'offrir encore, quand il le faut, à le porter. M. Thiers, qui a combattu dans ce poste, pendant plusieurs années, les villes et les populations soulevées, les assauts virulens de l'opposition, y avait vu blanchir ses cheveux, et quand huit jours de repos lui étaient devenus nécessaires, il n'avait pas trouvé un de ses collègues qui voulût se charger des inquiétudes passagères de *l'intérim*. Eh quoi! se disait-on, répondre de la tranquillité de la France, bien plus, de la tranquillité de Paris! veiller d'un œil sur Lyon et de l'autre sur Strasbourg, commander aux préfets et obéir à la chambre; avoir sur les bras les factions et la police, les prisons et les théâtres; vivre, même rien que huit jours, sur ce sol brûlant où tout vous mine et vous dévore! M. de Rigny, tous les ministres, et M. Guizot surtout, qui avait passé quelques mois dans ce supplice, en avaient reculé d'effroi, et ce ne fut qu'après de vifs reproches que M. Thiers trouva en M. de Broglie assez de générosité et de dévouement pour se décider à subir une semaine le poste si envié que M. Thiers occupait depuis trois années, et quelles années!

M. Guizot se flattait d'ailleurs, et avec une sorte de raison, on ne peut le nier, que le ministre de l'instruction publique, se nommant Guizot, serait le véritable président de ce ministère. C'était une belle perspective. Il se voyait la clé de voûte du nouvel édifice politique, et il se saisissait déjà en espérance de la position de M. Thiers dans le cabinet du 11 octobre, quand la volonté de M. Thiers et la menace de sa démission étaient une sorte de *veto* dans le conseil. Dans le ministère actuel, M. Guizot n'avait même pas besoin de parler et de s'opposer, il lui suffisait de se taire pour faire trembler le cabinet, qui se serait trouvé sans orateur et traî-

treusement abandonné à l'éloquence de M. de Rosamel et de M. de Gasparin.

Peu de jours suffirent pour montrer à M. Guizot qu'il avait compté sans M. Molé, sans M. Royer-Collard, ce vieux roi de la doctrine, égorgé par l'ambition de M. Guizot, et qui apparaît à son ancien sujet comme le spectre de Banquo, chaque fois que M. Guizot vient prendre place à un banquet ministériel. Que d'efforts il a fallu à M. Guizot depuis la formation de ce ministère pour échapper à la dent de son vieux père Saturne, qui veut le dévorer, et dont il peut montrer quelques morsures!

Le combat se livrait, à la manière de l'Odyssée, sur le cadavre de M. de Gasparin, déjà mort, quoiqu'il se promène tout embaumé dans cette vallée de misère qu'on nomme le ministère de l'intérieur. Il s'agissait de cette affaire Conseil qui a fait dans le cabinet, et hors du cabinet, plus de ravages qu'on ne pense. M. Guizot, qui a laissé M. Molé et M. de Gasparin s'en tirer comme ils pouvaient à la chambre, avait eu la pensée de se charger, dans les bureaux, des explications que demandait la commission de la chambre des députés. M. Molé accepta d'abord avec reconnaissance la proposition de son collègue, mais la réflexion entra dans son cabinet avec M. Royer-Collard qui survint, et lui demanda s'il n'était pas président du conseil, et surtout ministre des affaires étrangères? A ce titre, non-seulement il ne devait pas endurer que M. Guizot se présentât devant la commission pour expliquer l'affaire Conseil, mais il ne devait pas permettre que le ministre de l'intérieur l'accompagnât en cette circonstance. Il fallait aller seul, s'expliquer seul, et ne pas perdre une si belle occasion de montrer à la chambre que le président du conseil n'était ni le protégé ni le pupille de M. Guizot.

M. Royer-Collard, ce grand rieur sérieux, qui depuis six ans gouverne la chambre par son silence goguenard, et en fermant dédaigneusement sa main pleine de vérités qu'il ne laisse échapper que le soir, dans le cénacle respectueux de ses deux ou trois derniers fidèles, ne cessa dès ce moment de pousser M. Molé hors du cercle que croyait lui avoir tracé M. Guizot, et de le lancer à la tribune en lui persuadant que, loin de se laisser entraîner aujourd'hui par des discours éloquens et par des paroles fleuries, la cham-

bre s'est décidée à adopter la manière du bonhomme Chrysale, à vivre de bonnes *lois* et non de beau langage. De qui M. Royer-Collard voulait-il s'amuser ces jours-là, de M. Molé, dont l'assurance à la tribune et la parole assez nette ont déconcerté ceux qui ne voulaient que rire de son embarras, sans intimider ceux qui avaient résolu de le combattre, ou de M. Guizot, qui s'est résigné d'assez bonne grace, en apparence, à la suprématie si publiquement et si fréquemment exercée de son collègue? Je l'ignore, et, certes, ce n'est pas M. Royer-Collard qui nous le dira.

Il vint encore à M. Molé d'autres auxiliaires que le président du conseil n'attendait pas. Quelques anciens amis de M. Thiers s'étaient formé certaines habitudes d'aversion contre les doctrinaires, et trouvaient que c'était une condition bien dure que de changer à la fois et si brusquement de haines et d'affections. Depuis long-temps, aussi, ils s'étaient accoutumés à la fréquentation du pouvoir et aux douceurs qui en résultent. Ceux-là se trouvaient très heureux de se rapprocher de M. Molé, en l'isolant du cabinet doctrinaire, et en le décorant du titre de membre égaré du centre gauche. A ce titre, M. le comte Molé recueille leurs votes et jouit de leurs suffrages.

Or, après que M. Royer-Collard, en haine de M. Guizot, eut décidé M. Molé à se rendre seul devant la commission de la chambre, pour expliquer l'affaire Conseil, et quand cette discussion eut frappé à mort feu M. de Gasparin, il fut grandement question de le remplacer. Le parti doctrinaire songea à M. de Rémusat; mais certaines considérations qu'on ne m'a pas dites, et que par conséquent j'ignore, firent écarter ce choix. M. Guizot eut beau opposer ses répugnances, ses amis, ou plutôt ses tyrans domestiques (car il a les siens tout comme M. Molé), exigèrent despotiquement qu'il fît ce sacrifice à son parti. Il vint donc trouver un matin le président du conseil, et lui fit part de sa résolution; à quoi M. Molé n'eut rien à objecter, et se montra aussi conciliant et facile qu'il l'avait été quand M. Guizot voulait bien se charger de tous les embarras de l'affaire Conseil.

Tout allait au mieux pour le parti, si M. Jacqueminot n'était survenu ce matin-là aussi mal à propos qu'avait fait, peu de jours auparavant, M. Royer-Collard, et n'avait remontré à M. Molé que c'était

abandonner la présidence du conseil que de livrer ostensiblement le ministère de l'intérieur à M. Guizot, mutation qui devait introduire deux ou trois sous-doctrinaires dans le conseil et dans les environs, c'est-à-dire aux postes les plus élevés du ministère. Le centre gauche ou la fraction du parti Thiers qui voulait bien appuyer M. Molé, quoique collègue de M. Guizot, ne pouvait le soutenir uniquement parce qu'il faisait partie d'un cabinet doctrinaire. On récrimina, on gronda d'une manière moins doctorale que M. Royer-Collard, mais avec une certaine brusquerie militaire qui ne permettait guère de faux-fuyans, et on termina la mercuriale à peu près comme avait fait M. Royer-Collard, en disant qu'on ne pardonnerait à M. Molé sa participation dans le cabinet doctrinaire que sous la condition qu'il en ferait sortir un jour M. Guizot. Il fallut bien céder, et opposer encore un *veto* aux projets de son collègue. C'est ainsi, monsieur, que M. Guizot n'est pas devenu ministre de l'intérieur, et que M. de Gasparin a été ressuscité.

De son côté, M. Guizot subit, moins volontairement encore que M. Molé, deux ou trois influences qui le gouvernent presque despotiquement. Dans les bureaux, M. de Rémusat, esprit aimable et caractère facile, il est vrai; dans la chambre, M. Piscatory et M. Duvergier de Hauranne forment la *camarilla* du ministre, et défendent son influence ainsi que son autorité contre M. Royer-Collard et M. Jacqueminot, représentés dans le cabinet par M. le comte Molé. Ainsi, quand M. Molé consentit à livrer le département de l'intérieur à M. Guizot, en exigeant seulement que M. de Foudras eût la direction générale de la police, cet article de la capitulation fut rejeté par les deux personnages que je viens de nommer, qui refusèrent leur adhésion à M. Guizot, en lui rappelant que M. de Foudras serait uniquement l'homme de M. Molé, dont il possède la confiance depuis long-temps.

Au sein même du conseil des ministres, à chaque instant l'autorité et la puissance de ces ministres invisibles, absens et irresponsables, se font sentir. A chaque mesure que l'on concerte, le président du conseil se réserve, par son hésitation, la faculté de ne prononcer qu'après avoir pris l'avis de son petit conseil privé; pour le ministre de l'instruction publique, il annonce tout simplement qu'il en référera à ses amis de la chambre. C'est ainsi qu'un

projet de loi exceptionnelle, pour suspendre indéfiniment la liberté individuelle, adopté par M. Molé, et par la plupart de ses collègues, s'est trouvé repoussé par M. Guizot, qui, s'étant consulté avec ses amis, apprit que la majorité ne l'accorderait que pour un an. La mesure ainsi réduite sembla trop faible à M. Guizot; ce ne sont pas des armes si légères et si écourtées qu'il lui faut.

Il résulte de toutes ces choses que ce ministère ne sera pas aussi fatal qu'on le pense à la liberté, et par suite à la monarchie constitutionnelle, et que ses tiraillemens intérieurs l'empêcheront toujours de porter aux institutions les rudes coups que médite la doctrine. En un mot, M. Guizot n'y est pas le maître absolu, loin de là, il n'a pas même su prendre la place de M. Thiers qu'il convoitait dans ce cabinet créé tout exprès pour soustraire les chambres au joug de l'éloquence et des talens de tribune. Passez-moi, monsieur, une vieille et vulgaire comparaison, c'est encore ici l'histoire de Bertrand et Raton; M. Guizot était venu couvrir M. Molé, le pair de France, le grand seigneur, de sa protection populaire et de son nom bourgeois, tant M. Guizot se faisait illusion sur sa situation politique! Et voilà, au contraire que M. Molé s'est fait l'homme de la chambre, et qu'il dicte la loi dans le ministère au nom de sa force et de son influence, réelles ou non. En effet, quand une difficulté de conseil se présente, c'est M. Molé qui s'offre à l'aplanir et qui se rend au château, et quand se rencontre un embarras de tribune ou de bureau, c'est encore M. Molé qui court à la chambre, qui s'explique dans les couloirs ou qui prend la parole, à la grande mortification de M. Guizot. En un mot, c'est M. Molé qui s'est fait le m nistre indispensable et non M. Guizot, c'est M. Molé qui met sa démission dans la balance, et menace de tout abîmer par sa retraite, comme faisait quelquefois M. Thiers du temps du 11 octobre, mais avec plus de motifs, et en se fondant sur un ascendant mieux reconnu dans les chambres et dans le conseil. Et ce qu'il y a de pire dans cette condition, c'est que M. Guizot avait déjà pris le rôle de M. Thiers dans les premiers jours du cabinet actuel, c'est que M. Guizot exerçait ce pouvoir avec plus de volonté et de caprice que n'avait jamais fait M. Thiers, et qu'il lui a fallu descendre de cette position pour subir à son

tour les exigences de son collègue, on peut dire de son unique collègue.

Au château, M. Guizot n'est pas plus heureux contre M. Molé qu'il ne l'a été dans la chambre. Il est vrai que M. Guizot a fait de grands pas dans la vie de cour, et nous l'en félicitons. Plus le respect du trône grandira dans l'esprit des ministres du roi, plus les affaires entre la royauté et ses ministres seront faciles à faire; mais M. Guizot a de vieilles habitudes que lui ont données le professorat et la vie bourgeoise, et il s'oublie quelquefois, tandis que M. Molé ne s'oublie jamais, et se présente toujours comme il ferait à la cour de Saint-Pétersbourg ou de Berlin : aussi a-t-il été convenu que M. Molé seul pourrait présenter à la chambre le projet d'apanage de M. le duc de Nemours et la loi qui concerne la dot de la reine des Belges.

Au sujet de la dot de la reine des Belges, M. Humann disait au roi, avec toute la bonhomie de l'orgueil financier : « Moi, sire, quand je marie une de mes filles, je lui donne un million. » M. Thiers disait mieux. Il disait : « Un roi des Français qui marie sa fille à son voisin le roi des Belges, doit lui donner plusieurs millions, que la France paiera avec joie, en lui faisant pour présent de nôces quelques lignes d'un traité d'échange. » Et en effet, si M. Molé, qui est ministre des affaires étrangères, était venu présenter à la chambre ses deux projets de loi, en même temps qu'une loi belge sur la contrefaçon, la chambre eût reçu avec acclamation la demande du million, et l'eût peut-être trouvée très modeste, comme elle l'est en effet.

En ce lieu dont je vous parle, monsieur, c'est M. Molé qu'on aime et qu'on préfère ; mais que M. Molé ne s'y trompe pas : s'il ne prend ses mesures, M. Guizot pourra bien fermer la porte sur lui. M. Guizot a sur son rival des affaires étrangères un avantage que lui et les siens ne manqueront pas de faire sonner haut, comme un argument invincible, je veux dire l'éloquence de tribune; et si le ministre de l'instruction publique en venait à élever la voix, comme il faisait il y a peu de jours, pour regretter M. Thiers et souhaiter une alliance nouvelle entre deux talens qui se complètent l'un l'autre, comme disait M. Guizot en de meilleurs temps; s'il menaçait de planter dans la chambre le drapeau d'une quatrième opposi-

tion, la politesse incontestée de M. Molé et la faveur dont il jouit paraîtraient, je le crains, bien insuffisantes.

Chaque jour amène vers nous ce dénouement, monsieur, et s'il n'était si tard, si je n'étais si las de vous conter ces riens, je vous prouverais qu'il est plus inévitable et plus proche qu'on ne pense.

. . . . .

THÉATRE-FRANÇAIS.

LA CAMARADERIE.

L'apparition d'un nouvel ouvrage de M. Scribe provoque d'ordinaire les jugemens les plus opposés; mais ce contraste n'est pas un problème pour les personnes qui savent pénétrer, par l'analyse, les procédés de sa composition. M. Scribe est doué de cette invention secondaire qui aperçoit toutes les ressources d'un sujet trouvé. Il doit à une longue pratique le secret de surprendre la curiosité par une exposition lucide, et de l'irriter sans cesse par la variété des incidens. Son intention ne fatigue jamais par l'obscurité; chez lui, au contraire, le jeu de la scène est si bien préparé, que les esprits les plus indolens en peuvent saisir les combinaisons. Son observation glisse sur les superficies; ses personnages, quand ils ne sont pas faux originairement, le deviennent presque toujours par leur parler et leur manière d'agir : en revanche, ils provoquent sans cesse l'auditoire par des mots agaçans; ils occupent les yeux par le mouvement qu'ils se donnent, et deux à trois fois par acte, ils parviennent à se grouper assez ingénieusement pour composer des tableaux à effet. L'anxiété

qu'on éprouve est rarement celle de l'ame émue; elle tient plutôt au désir, qui nous est naturel, de savoir, en toutes choses, le comment et le pourquoi. N'importe; violence est faite, même aux juges dédaigneux. Il faut rire et regarder. Ainsi, le but est atteint pour la portion du public qui ne voit dans le théâtre qu'un lieu de délassement et d'oubli; l'acclamation de la majorité fait loi, et la critique complaisante proclame un succès. Cependant il faudrait désespérer de l'art dramatique, s'il ne se trouvait encore des intelligences sévères, pour demander compte aux auteurs de leur but et de leurs moyens. C'est cette épreuve de la réflexion et des souvenirs qui est assez défavorable à M. Scribe, pour détruire en grande partie les séductions de la scène.

En pareil cas, le moyen de se maintenir dans le vrai est de corriger l'une par l'autre ces impressions contradictoires, de reproduire dans un récit rapide l'effet de la représentation, et ensuite, de constater, par l'opération analytique, la débile constitution des personnages. Il est juste d'ajouter que la dernière pièce de M. Scribe est une de celles qui supportent le mieux ce double genre d'épreuves.

En sondant les voies où se précipitent aujourd'hui les hommes d'étude et d'intelligence, Edmond de Varennes ne se défend pas d'un sentiment d'effroi. Mais pour guérir les plus amères défaillances de l'esprit, il ne faut qu'un succès, et Edmond vient de l'obtenir. Il ne s'agit pas seulement d'un procès mené à bonne fin; ce qui prouverait fort peu; car il en est des luttes du barreau, comme du jeu des batailles, où, entre deux adversaires, la victoire fait nécessairement un héros. C'est la cause du talent qu'il a gagnée auprès du public. En plaidant, il a senti qu'entre son auditoire et lui s'établissaient les rapports sympathiques qui sont la récompense du présent et une garantie pour l'avenir. Les plus fraîches émotions de la joie sont dues à l'amitié. Une double affection, qui a pris naissance dans le parloir d'un pensionnat, conduit Edmond auprès de deux jeunes femmes à qui appartiennent ses pensées et ses espérances, bien qu'entre elles le partage ne puisse être égal : l'une est mariée au comte de Montlucar; l'autre dépend d'une famille puissante, qui n'a pas encore disposé d'elle. Pour jouir complètement du succès, le petit comité en veut connaître le retentissement. On consulte le journal. La scène de triomphe y est indignement travestie. La plaidoirie, dit-on, s'est perdue dans les murmures de l'assemblée; l'évidence du bon droit a pu seule racheter auprès des juges les gaucheries de l'avocat. Avec un peu de tact et d'expérience, Edmond sentirait qu'une hostilité évidemment injuste, inouie

d'ailleurs à l'occasion d'un débat d'intérêt privé, est moins faite pour nuire que pour relever l'importance de celui qui en est atteint, et à sa place, quelques-uns de ses obscurs confrères du palais sauraient faire prospectus d'une semblable distinction. Mais Edmond est d'une rare candeur : il accepte une diatribe de journal comme l'oracle infaillible de sa destinée. Plus de verve ni d'illusions. Son accablement est tel que, dans un mouvement de tendre pitié, la plus jeune de ses amies, Agathe de Mirmont lui donne à entendre que son père, qui siége à la chambre haute, accepterait volontiers pour gendre un homme politique. Dans la bouche d'une jeune fille, ce conseil vaut un aveu. L'avocat passe du désespoir à des transports immodérés ; en cela, du moins, il obéit à la loi fatale de son caractère, à la faiblesse qui ne peut s'arrêter entre deux excès. Une élection est ouverte à Saint-Denis. Edmond se résout à quêter des suffrages. Mais le métier de solliciteur est rude et chanceux. La première tentative démonte le candidat, et nous aurions à subir une nouvelle crise de découragement, sans la rencontre fortuite d'un vieil ami de collége, Oscar Rigaut.

Oscar aussi est avocat : on est avocat aujourd'hui, comme on était chevalier sous l'ancien régime ; c'est un passeport pour le monde, une noblesse de convention, parfaitement appropriée à la plus bavarde époque qui fut jamais. Oscar ne comprend rien aux doléances d'Edmond. A ses autres amis, tout réussit. Lui-même se sent grandir chaque jour, dans la fréquentation des grands hommes. Le gouvernement, les salons ne lui laissent pas même désirer leurs faveurs. Toutefois, cette prospérité a une double cause qu'Oscar ne soupçonne même pas. Personnellement, il est riche, et préside, en qualité d'actionnaire principal, une société d'avancement mutuel : la courte échelle, à l'aide de laquelle on parvient à tout, est construite et entretenue à ses frais. En outre, il a pour parente Césarine de Mirmont, d'abord sous-maîtresse dans un pensionnat, aujourd'hui femme d'un pair de France, et belle-mère d'Agathe; intrigante qui, pour se distraire d'un amour dédaigné, trame et défait des réputations, par la voix d'un journal tout-puissant, l'une des meilleures propriétés qu'elle ait acquises par contrat. Avec d'aussi bons points d'appui, l'élévation est sûre et facile. Oscar prend à tâche la fortune du candidat, c'est-à-dire qu'il l'introduit au sein de la camaraderie.

La forte tête du club est le docteur Bernadet. Fourbe, avide, gourmand, hableur, Scapin, en sa personne, a pris toutes ses inscriptions et soutenu sa thèse; il est aujourd'hui médecin des dames, et bientôt professeur par le crédit de Mme de Mirmont, dont il s'est fait l'ame damnée. Les autres personnages ne figurent que pour représenter complètement le

domaine des arts. Peintre, musicien, romancier, poète, économiste, moraliste, éditeur, chacun tient son rang. Il y a encore, dans un coin du tableau, un groupe de *camarades*, qui, beaucoup plus fins que les autres, font peu de bruit, et paraissent s'entendre à demi-mot pour comploter leur fortune. Je les soupçonne d'être auteurs dramatiques. Il ne faut qu'un coup d'œil à un homme d'esprit pour reconnaître qu'il s'est fourvoyé dans une coterie, et aussitôt, il y prend le seul rôle qui lui soit laissé, celui de l'ironie. Au contraire, le naïf Edmond demeure ébahi aux panégyriques qu'il doit subir, et dont lui-même est l'objet à son tour. Sa probité se révolte à la longue, et éclate en paroles sévères, mais déplacées peut-être chez un ami qui s'est offert, sans arrière-pensée, à le servir de son crédit et de son influence. Après l'expulsion du profane, la camaraderie revient à l'affaire du jour, à l'élection de Saint-Denis : elle désire compter un des siens au nombre des honorables. Les voix, divisées par l'égoïsme au premier tour de scrutin, se réunissent comme par enchantement sur Oscar. Ce revirement est l'œuvre de l'habile docteur, qui lui-même obéit aux ordres secrets de Mme de Mirmont : Oscar sera député.

Mais Edmond ? Pour avoir ameuté contre lui quelques misérables, il se croit perdu sans ressources, et parle de se tuer. Son désespoir exalte l'ingénieuse affection de ses protectrices. Guidée par les confidences d'Agathe, et par les souvenirs du pensionnat, Zoé de Montlucar est conduite à penser que l'hostilité de la sous-maîtresse a quelque cause cachée dans les replis de son cœur. Césarine aimerait-elle Edmond ? En pareille matière, une femme adroite n'en demeure pas long-temps au soupçon. Zoé, dominant dès-lors l'intrigante, lui fait croire facilement que le jeune homme l'a toujours aimée, et que l'aversion qu'il a rencontrée en échange d'un sentiment passionné, l'a exaspéré enfin jusqu'à la plus funeste résolution. Une lettre de l'avocat se prête merveilleusement à ce mensonge. Césarine est vaincue. Elle brûle de donner à Edmond un prompt témoignage d'intérêt, et en même temps une preuve de sa toute-puissance. Son amant désire la députation ? il l'obtiendra, et le jour même. L'engagement est téméraire. Tout est préparé pour le succès d'Oscar, qui vient lui-même chercher le pair de France, pour le conduire au collége électoral dont il est le président. Césarine alors commence l'attaque. Elle témoigne à son cousin un dévouement si tendre, rappelle des souvenirs d'enfance avec un abandon si perfide, que le vieux mari, piqué au vif, dresse l'oreille, se démène en grondant sur son fauteuil, cède enfin à un accès de dépit jaloux. Oscar a perdu son plus puissant soutien. Cette révolution si vive, si franchement comique, n'assure pas encore le succès d'Edmond. Césarine prie un mi-

nistre de recommander son favori aux électeurs dont il dispose. En échange, elle s'engage à *trouver* quatre voix qui manquent pour compléter une majorité. Il suffit pour cela de répandre dans les couloirs de la chambre qu'une maladie mortelle, dont est frappé M. de Mirmont, va laisser au gouvernement la disposition de huit places occupées par le pauvre homme. Huit places en pareil cas valent, non pas quatre voix, mais trente. La loi passe d'emblée. L'amant de Césarine est présenté comme le candidat du ministère; sa nomination est certaine.

En dehors de toutes ces menées, Edmond ne comprend rien à l'enthousiasme des électeurs, au retour de l'opinion qui se prononce par la voix des journaux. Son étonnement est au comble quand il reconnaît l'œuvre d'une femme qu'il devait croire son ennemie déclarée. En présence de sa bienfaitrice, il fait le désavœu de ses prétentions injustes, et la supplie de pousser la générosité jusqu'à favoriser des prétentions qu'Agathe autorise. Mme de Mirmont s'attendait à l'ardente explosion d'un amour comprimé : on s'est donc joué d'elle? Elle étouffe de honte et de colère, et la vengeance est son plus pressant besoin. Rien n'est fait encore. Il suffit d'une lettre au ministre pour changer toutes les dispositions, et replonger l'ingrat dans le néant. Mais le message remis par Césarine aux mains de son confident Bernadet est mis en pièces avec insolence. C'est qu'Edmond a fait part au docteur de son mariage avec Agathe, et que celui-ci, à qui la belle-mère permettait un pareil espoir, croit, avec quelque apparence, qu'on l'a pris pour dupe. Survient toute la camaraderie, qui s'est mise en quête des huit places, et que la résurrection du comte voue au ridicule. On s'injurie plutôt qu'on ne s'explique. Tandis que la discorde est au camp, l'élection se poursuit à Saint-Denis, et Edmond, député, peut s'allier à la famille d'un pair de France.

A ne considérer que le mouvement scénique, ce petit roman est l'un des plus heureusement imaginés par M. Scribe. Les incidens qui le remplissent appartiennent au train journalier du monde : amenés vivement, ils s'épuisent sans embarras. Le style qui ne conviendrait pas à la vraie comédie, ne choque pourtant pas dans un pamphlet en action : c'est un fond commun et négligé sur lequel des mots sont plaqués en saillie : quelques-uns sont piquans et spirituels; du plus grand nombre, il n'y a rien à dire, ils sont jugés depuis long-temps. En somme, la pièce amuse, et c'est un mérite assez rare pour qu'on en tienne compte. L'exécution est en rapport parfait avec la manière de l'auteur. Les acteurs ne songent pas à poser leur jeu, à dessiner des physionomies : ils courent au dénoue-

ment comme gens qui n'ont pas de contre-sens à craindre, et ne font halte que pour lancer le trait. Mme Volnys a été remarquée.

M. Scribe n'avait pas à sortir de ses habitudes dramatiques pour établir assez solidement le caractère de Césarine. Il doit se manifester par la fécondité des ressources et l'à-propos des moyens : il ne demande, ni un développement suivi, ni une expression finement nuancée. Sa passion et son intelligence se mesurent au cercle étroit de l'intérêt personnel. D'ailleurs, pour dominer le monde où elle se trouve placée, Césarine n'a besoin que d'une médiocre dose d'habileté. Dans les pièces à intrigues, il faudrait que les adversaires fussent de force, pour que la partie engagée présentât plus d'intérêt. Ici, au contraire, la femme adroite dispose souverainement de son vieux mari : elle lui persuade à son gré de paraître en public, ou de garder le lit; elle lui dicte ses démarches, ses opinions et jusqu'à ses mouvemens intimes. Cette inertie absolue fait tache dans la meilleure scène de l'ouvrage. Quand Césarine, songeant à perdre son cousin, après avoir tout préparé pour son succès, éveille, à force d'abandon et de tendresse, l'inquiétude du vieillard, est-il convenable que celui-ci éclate et révoque publiquement sa protection? N'est-ce pas révéler au jeune homme des faiblesses qui lui sont peut-être inconnues, et lui suggérer le désir d'en profiter? Un mari, si maladroit qu'il soit, ne commet pas une pareille faute, et quand sa jalousie se trahit, c'est par les efforts qu'il fait pour la cacher. Supposons que le diplomate essayât quelques vieilles ruses de son métier, pour expulser celui qui lui inspire des craintes, la scène atteindrait le même but, et la vraisemblance fortifierait l'intention comique. Le rôle du pair de France ne sera plus supportable, quand un acteur inintelligent lui enlèvera ce cachet de dignité officielle qu'a su lui prêter M. Samson.

Un rôle, qui devait marquer dans la pièce, est demeuré précisément le plus terne et le plus indécis. L'indignation contre la camaraderie ne pouvait se produire qu'en raison inverse de la sympathie acquise à ses victimes, et le mérite opprimé devait se présenter au public avec quelque distinction. On nous dit bien qu'Edmond est riche de talent, et que ses hautes prétentions sont légitimées par de fortes études. Mais sommes-nous obligés de croire l'auteur sur parole? Pour mon compte, j'augure mal d'un homme à qui vient l'idée de clore son avenir par un coup de pistolet, pour une attaque de journal, pour un échec devant des électeurs dont il est inconnu. Si du moins, à défaut d'antécédens, il se recommandait par le choix des sentimens et de l'expression, qualités qui fleurissent toujours dans la solitude, que la foule n'apprécie point, mais qui établissent soudainement entre les esprits d'élite un lien solide et mystérieux! Au con-

traire, l'avocat est, dans sa tendresse comme dans son indignation, d'une vulgarité désespérante. Son ingénuité, c'est le mot le plus honnête qu'on lui puisse appliquer, son inexpérience absolue, conviendraient peut-être à un algébriste ou à un prétendant à l'Académie des Inscriptions; mais les attribuer à l'orateur dont tout l'art repose sur la connaissance des ressorts humains, c'est un impardonnable contresens. Je ne comprends pas qu'un homme qui, par état, doit agir sur le public, soit sans intelligence du monde et des choses. L'observation constante de la société, qui est le plus solide aliment de sa pensée, ne lui porterait donc aucun profit? Il est bon de le répéter; si l'homme supérieur reste quelquefois dans l'oubli, ce n'est pas qu'il ignore l'intrigue, c'est qu'il la dédaigne. Le caractère d'Edmond est faux et insignifiant dans sa fausseté; il nuit singulièrement à l'ouvrage. L'effet de l'ensemble serait tout autre, si ce personnage attirait à lui quelque sympathie réelle, au lieu de s'en tenir à cet intérêt de convention que le parterre ne croit pas devoir refuser aux amoureux de comédie.

Parmi les adeptes de la camaraderie, deux figures s'annoncent bien; le comte de Montlucar, tout gonflé de sa fortune et de sa gentilhommerie; inutile qui n'a rien à désirer sur la terre que d'y faire un peu de bruit, qui fait sonner l'indépendance de l'homme de lettres, et ne s'avoue pas que la littérature, au service de la vanité et d'un calcul personnel, est la plus dégradante servitude; et cet excellent Oscar Rigaut, qui fait les frais de cinq ou six réputations, et, pour son propre compte, croit naïvement au succès qu'il achète! On regrette que, de ces deux types, l'un soit aussitôt abandonné, et l'autre chargé au-delà de toute vraisemblance. C'est encore un reproche à faire à M. Scribe. Son système dramatique repose sur l'infaillibilité d'un certain nombre de combinaisons, et ses personnages n'obtiennent ses soins qu'en raison de leur importance dans ces situations principales. Il traite les rôles inférieurs et les scènes de transition comme un remplissage, et les condamne au caprice plus ou moins heureux du premier jet. Et pourtant, sans second plan, point de perspective, point de vérité. Pour les maîtres, il n'y a point de petits rôles ni de scènes sans portée. Leur volonté créatrice ne néglige pas plus les figures effacées que celles qui sont en saillie, et c'est en promenant l'intérêt du fond aux détails qu'ils soutiennent l'attention sans abuser des coups de théâtre.

Les autres affiliés, sans en excepter le docteur Bernadet, n'existent que dans le monde fantastique où l'auteur prend trop souvent ses modèles. Il est à croire qu'ils ont réussi dans ce monde où, d'ailleurs, les coups de fortune ne sont pas rares, et puisque dans une élection préparatoire pour le choix d'un député chacun se donne sa voix, j'en conclus que ce club de peintres, de romanciers, de musiciens et de libraires, ne compte que

des éligibles. Mais dans la réalité, leur bassesse et les grossières flatteries qu'ils échangent ne les conduiraient pas fort loin. J'en trouve la preuve dans la pièce même; ils y sont continuellement bafoués, et ils échouent en tout ce qu'ils entreprennent; de sorte que M. Scribe n'aurait pu mieux faire pour démontrer l'inutilité de la camaraderie.

Qn'on ne dise pas que l'exagération est une des lois de l'optique théâtrale. Sans doute, il faut grossir les traits, mais en des proportions mesurées par le bon sens et la vraisemblance. Charger les figures sans en dénaturer le type distinctif, les faire passer de la vérité vivante à la vérité absolue, idéale, c'est le grand secret de l'art comique. Il est loin de ma pensée de refuser à M. Scribe la possession de ce secret : son tort est de le négliger pour les procédés expéditifs, qui n'exigent ni la méditation solide, ni un labeur suivi, ni le courage de briser des ébauches.

En annonçant l'intention de flageller les intrigans, l'auteur de *la Camaraderie* s'assurait dans le parterre une bruyante clientelle. Il est ordinaire aux ambitions déçues, aux amours-propres froissés, aux impuissances de toute nature, d'attribuer leurs échecs à des manœuvres cachées et déloyales. La comédie nouvelle dramatise seulement le côté banal et ridiculement exagéré de ce reproche : elle indique à peine ce qu'il a de réel et de grave. Dans notre société, le jeu de l'instinct personnel tend constamment à grouper les intérêts : quelquefois l'alliance est utile et légitime : souvent elle dégénère en coterie. Je pense qu'en ce cas la courte-échelle de M. Scribe serait un pauvre moyen d'élévation. Si une pareille cabale s'organisait formellement, il suffirait, pour la ruiner, de la dénoncer au public. Il ne faut pas croire non plus aux miracles de cet être insaisissable qu'on appelle le journalisme : l'autorité qu'on attribue à la presse entière, ne réside réellement que dans un très petit nombre de journaux, et ceux-ci, comme tous les pouvoirs, ne se conservent qu'à condition de ne pas abuser. Leur arsenal n'est pas à la disposition du premier venu, et les qualités plus que jamais nécessaires pour fonder une publicité durable me semblent une sorte de garantie donnée à la société. Quels sont donc la livrée, le langage, les principes, les moyens d'action des coteries qui règnent aujourd'hui? il est plus facile de poser la question que de la résoudre, et je n'ai pas la prétention d'être plus clairvoyant que l'auteur comique.

En reprenant dans son ancien répertoire les intentions heureuses qu'il y a si follement prodiguées, pour les élargir jusqu'aux proportions de la scène française, M. Scribe obéit à une honorable et légitime ambition; la supériorité de son mécanisme dramatique lui permet, plus qu'à tout autre, d'animer par l'action la vérité morale qui est l'ame de la grande comédie.

Mais a-t-il apprécié toutes les acquisitions qui lui restent à faire? A-t-rectifié sa méthode d'observation? songe-t-il à renouveler sa manière par l'étude patiente d'un sujet, par l'enchaînement logique des incidens, et surtout, par un style franc, plein, suivi, spirituel sans quolibets, et seulement par son harmonie avec le caractère en action? Une pareille régénération, sans être impossible, exigerait de sa part un miracle de force et de volonté. Cette force, il ne la trouvera pas dans le public qui, trop souvent complice de ses succès, ne peut pas s'inscrire en faux contre ses propres décisions, mais dans les avertissemens de cette critique dont la sévérité calme atteste le parfait désintéressement.

A. Cochut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1837.

La scène est changeante et mobile. Nous étions, il y a quinze jours, dans les importantes discussions d'une des plus graves questions de politique étrangère qui se soient présentées depuis six ans; nous voici maintenant ramenés à la nécessité de défendre pied à pied nos droits et nos libertés intérieures. Un évènement a tout changé : l'acquittement des accusés de Strasbourg.

Qu'ont voulu dire les jurés en déclarant la non-culpabilité d'hommes qui avaient eux-mêmes tout avoué? Est-ce une approbation donnée à la révolte et à l'usurpation? Nullement. Le jury alsacien n'a fait acte ni d'insurrection ni de bonapartisme; il n'a été frappé que d'un fait et n'a obéi qu'à un seul principe; il n'a vu que l'absence du prince Louis et l'égalité devant la loi; il n'a pas voulu que le plébéien fût frappé là où un neveu d'empereur était épargné. Il n'a senti que la nécessité de venir au secours de l'égalité démocratique; il n'a rien aperçu au-delà. Ce n'est pas l'affaire d'un jury d'étendre ses prévisions sur tous les élémens de l'intérêt public : il est vivement impressionné par un fait ou par un principe, et il prononce sous l'empire de cette impression exclusive. Mais

nous demanderons si ce n'est pas au pouvoir de se montrer armé de cette prévision sociale dont une réunion fortuite de simples particuliers sera souvent dépourvue. Or le ministère a-t-il été fort politique et fort prévoyant quand il a renvoyé le jugement de l'affaire de Strasbourg à la ville même qui en avait été le théâtre? Il s'était mis d'abord au-dessus des lois par une mesure politique que nous ne blâmons pas en elle-même, mais que rendait sur-le-champ fausse et dangereuse le renvoi des autres accusés devant la juridiction populaire des jurés. La distraction du prince Louis devait avoir pour conséquences l'attribution du procès à la chambre des pairs, et la demande d'un bill d'indemnité à la chambre des députés. Loin de là; on prend en même temps les mesures les plus contradictoires; d'un côté on frappe un coup d'état, de l'autre on se met à courtiser le droit commun et le jury en lui déférant une affaire que sa gravité politique renvoyait naturellement devant un autre tribunal. Cette imprudente conduite a amené un résultat que nous croyons unique dans les annales modernes; on a vu des hommes qui, de leur propre aveu, avaient attenté à la souveraineté, déclarés innocens par des jurés qui n'ont point entendu par leur verdict se constituer eux-mêmes en révolte contre le souverain. Mais ce qui suit est plus étrange encore : parce que le ministère a mal gouverné, il se met à prendre l'offensive contre la législation; parce qu'il s'est mal servi des lois qui sont en vigueur et à sa disposition, il veut les changer et les bouleverser à sa fantaisie.

Il est malheureux qu'en France, depuis cinquante ans, les gouvernemens ne puissent se guérir de la manie de toujours déplacer et dénaturer la justice. Cependant dans nos dissensions, dans nos débats un peu sceptiques sur la valeur des institutions politiques, où est l'ancre de salut, si ce n'est dans le sentiment du droit et de la justice? Propagez dans l'esprit des peuples cette idée que la justice est chose changeante et peut être modifiée tant à la fantaisie des vainqueurs qu'au détriment des vaincus, quelle vérité sociale restera debout? Aurait-on bonne grace désormais à reprocher à la restauration ses cours prévôtales, et à la terreur ses tribunaux révolutionnaires? Le ministère demande que, dans le cas d'un complot commun à des militaires et à des citoyens, le citoyen n'entraîne plus le soldat devant le jury, mais que dorénavant les juridictions soient disjointes, que le conseil de guerre juge le soldat et le jury le citoyen. C'est ôter au jury une partie de ses attributions naturelles, au soldat ce qui lui restait de ses droits de citoyen; c'est dépouiller la justice de sa généralité impartiale, et la faire descendre pour les militaires à une spécialité exceptionnelle. Et puis se figure-t-on ces deux juridictions civile et militaire en présence pour juger le même fait, s'obser-

vant, s'attendant l'une l'autre? Le conseil de guerre jugera-t-il avant le jury pour lui montrer comment il faut frapper? ou bien l'affaire sera-t-elle pendante en même temps devant les deux juridictions? Alors il faudra que les témoins aillent de l'une à l'autre enceinte. Comment constater leurs divergences et leurs contradictions avec eux-mêmes? Comment encore dans l'une et l'autre juridiction se passera-t-on de la présence et de la confrontation des co-accusés? Et l'instruction, comment se fera-t-elle? Qui jugera ces conflits d'autorité? C'est s'engager dans un dédale d'impossibilités et de contresens. Déjà dans les bureaux ce malencontreux projet a subi les plus accablantes critiques de la part de toutes les nuances de l'opposition; son adoption est fort douteuse, mais toujours il réunira contre lui une immense minorité, et la loi nouvelle n'arriverait dans nos codes que déconsidérée et annulée même avant toute application.

Les idées morales ne sont pas plus respectées par le ministère que les principes des juridictions. On déplace la justice; on veut aussi déplacer la morale. En 1832, on proclamait qu'il était de la dignité et de la délicatesse du législateur de ne pas exiger la révélation des crimes, et qu'il devait s'en remettre sur ce point à la conscience individuelle. Aujourd'hui, on tient un autre langage, et la non-révélation redevient un crime qui sera puni de la réclusion. En vérité on a bonne grâce avec de pareilles variations à tonner contre le scepticisme qui dévore la société! Quelle fixité peut-on demander dans les principes et les idées, quand on voit les gouvernemens disposer à leur gré du juste et de l'injuste? Les hommes qui sont au pouvoir aujourd'hui s'écrient qu'ils ont les mains pleines de lois impuissantes, et ils s'évertuent à en fabriquer de plus impuissantes encore!

Il faut convenir que le cabinet du 6 septembre laisse bien loin derrière lui le ministère du 11 octobre, dont les lois se proposaient un but positif qu'elles atteignirent. Aussi, après la loi sur les associations et les lois de septembre, on disait dans le conseil qn'on avait poussé la législation aussi loin qu'elle pouvait aller, *qu'on avait creusé jusqu'au tuf*, et que désormais il n'y avait plus qu'à s'en remettre aux mœurs et à l'esprit public. M. de Broglie tenait ce langage aussi bien que M. Thiers; M. Guizot en tombait d'accord avec M. Persil. Aujourd'hui on porte plus loin la borne qu'on croyait avoir posée pour toujours. Où s'arrêtera-t-on? Jusqu'à quel point grossira-t-on le nombre des lois dites complémentaires de septembre? N'oublions pas le projet qui demande qu'on construise une prison dans l'île Bourbon, et qui aggrave les maux de l'exil par ceux de la captivité. Il est vrai que celle des lois de septembre qui

rectifie les articles 341, 345, 346, 347 et 362 du Code d'instruction criminelle et l'article 17 du Code pénal, dispose que, tant qu'il n'aura pas été établi un lieu de déportation, le condamné subira à perpétuité la peine de la détention, soit dans une prison du royaume, soit dans une prison située hors du territoire continental, dans l'une des possessions françaises qui sera déterminée par la loi. Ces dispositions n'indiquent-elles pas que, dès 1835, on songeait à préparer et à établir un lieu de déportation convenable : aujourd'hui, en 1837, on demande de l'argent aux chambres, non pour réaliser ce projet raisonnable, annoncé depuis long-temps, mais pour construire une prison nouvelle dans une île de la mer des Indes.

Le ministère est meilleur courtisan que philantrope. Il sollicite une dot pour la reine des Belges et un apanage pour le duc de Nemours. C'est aux chambres à concilier de hautes convenances avec les intérêts des contribuables et les principes de la matière; elles auront à examiner si les conditions légales d'un apanage qu'elles sont appelées à voter, existent; elles pourront rechercher si la France, à laquelle on demande un nouveau sacrifice pour la Belgique, retire de ces sacrifices et de son alliance de famille tous les avantages et les retours auxquels elle a tant de droits. C'est une occasion favorable de porter à la tribune la question de la contrefaçon belge, et de plaider la cause des intérêts français. Il faut espérer que le président du conseil ne la laissera pas échapper.

Les préparatifs pour la nouvelle expédition de Constantine se poursuivent toujours; on dit néanmoins que rien ne sera définitivement arrêté qu'après la discussion que doit amener à la chambre des députés la demande d'un crédit supplémentaire. On parle des généraux Bugeaud et Danremont pour agir sous le commandement en chef de M. le duc d'Orléans. La position du maréchal Clausel qu'on attend d'un instant à l'autre est fort problématique : il semble que le gouverneur d'Afrique change d'amis et de soutiens. L'opposition paraît devoir le défendre avec moins de chaleur, tandis que le ministère et la cour lui prêteront plus d'appui qu'on ne pensait d'abord. La discussion sera vive. M. Baude a pris l'engagement solennel de s'expliquer sur la conduite du maréchal qu'il semble vouloir attaquer sans ménagement. La question d'Afrique nous amènerait-elle un épisode dans le genre du fameux procès d'Hastings?

On s'attend toujours à une modification ministérielle. Toutes les convenances politiques s'opposent à ce que M. de Gasparin garde son portefeuille, et d'un autre côté le cabinet répugne à s'entamer lui-même. Cette répugnance remonte même plus haut, et l'on n'oublie pas à la cour ce mot souvent répété par le président inviolable de toutes les administrations : *Les ministères sont des chapelets, quand un grain part, tout le reste file.* »

Toutefois il y a tel grain qu'on ne peut garder toujours, et le danger d'une modification ministérielle n'en détruit pas la nécessité. On se montre aussi au château fort inquiet de la division sourde qui existe entre MM. Molé et Guizot. Ce désaccord est un obstacle à l'unité de mesures et de discours dans le conseil et dans les chambres. Qui l'emportera des deux prétendans à la prépondérance ministérielle? Il est remarquable que, dans la chambre des députés, M. Molé, avec les habitudes de son éducation impériale, se concilie plus de faveur et de bienveillance que M. Guizot avec le faste de ses traditions parlementaires.

Peut-être attendra-t-on la discussion et le vote sur les lois complémentaires de septembre pour modifier le cabinet : ce parti ne manquerait pas de prudence. Il dépend de la chambre des députés d'obliger à la retraite la partie reactionnaire du cabinet, qui pèse à tout le monde, et dont la chute serait accueillie avec une satisfaction générale. Partout, même dans les nuances les plus conservatrices, on est inquiet et même honteux de ces récrudescences de colère et de réaction, sans motifs, sans application, sans résultats. Les hommes les plus avisés disent qu'on use ainsi, sans profit et sans cause, les ressorts même du gouvernement, et qu'on se réduit à se trouver sans armes et sans ressources, quand des conjonctures vraiment sérieuses viendraient à éclater. Il y a en effet danger pour les gouvernemens à blaser les sociétés par l'appareil souvent répété de mesures comminatoires et de grands mots; par ces tristes moyens on ne conquiert que l'impuissance à travers l'odieux et le ridicule.

Aussi les sarcasmes ne manquent pas au cabinet. Jamais la verve de M. Dupin n'a été plus féconde; jamais le spirituel député de la Nièvre n'a montré tout ensemble plus de sens et d'ironie. Aujourd'hui, dans le deuxième bureau où il a réuni vingt-deux voix contre dix-sept, M. Dupin a passé en revue toutes les lois proposées par le ministère; il les a caractérisées avec cette énergie concise et piquante qu'on lui connaît. Lois de réaction, lois de famille, tout a été l'objet de sa mordante critique. M. Dupin serait bien puissant s'il avait autant de persévérance que de saillies, et s'il se proposait ouvertement le triomphe de ses opinions politiques.

Depuis quelque temps, le *Journal des Débats* a l'humeur maussade et quinteuse; tout l'inquiète et le révolte; il ne dogmatise plus, il fulmine; ses colonnes laissent là les sophismes accoutumés et la puérile gymnastique de l'école pour prendre à tout propos une initiative d'attaque, qui lui convient moins qu'à personne. Les rhéteurs du *premier Paris* ont jeté du fiel dans leur encre; il n'y a pas jusqu'au feuilleton, si goguenard, si frivole, si malicieusement inoffensif, qui ne se conforme à la commune pensée, et ne mette son esprit et sa verve au service de la rancune et de la passion. Le *Journal des Débats* frappe de tous côtés sans crier gare; ministres du 22 février ou poètes de la jeune école, peu lui importe; tout ce qui a de la conviction, de l'indépendance, de la vie et de l'avenir en soi, lui fait ombrage et l'épouvante. La chute d'*Esmeralda* avait déposé en son cœur une bile acrimonieuse et malsaine que le vote de Strasbourg vient de faire jaillir; chacun en aura son éclaboussure. Quant à nous, malgré la mansuétude dont un de nos collaborateurs a fait preuve à l'égard de cet opéra, mansuétude loyale après tout, puisqu'il s'agissait de l'œuvre d'une femme, mais que nous avons eu le malheur de ne pouvoir étendre sur d'autres qui n'y avaient pas les mêmes droits, nous nous étions tout résignés d'avance; et si nous élevons la voix aujourd'hui, ce n'est pas pour nous étonner le moins du monde de ces boutades singulières, fort naturelles d'ailleurs dans la position où le *Journal des Débats* se trouve, mais tout simplement pour en avertir le public, afin qu'il se le tienne pour dit, et sache que penser de ces attaques périodiques dirigées contre les hommes le plus haut placés, des hommes dont le caractère et le mérite ne se discutent plus, et qui n'ont peut-être, aux yeux du *Journal des Débats*, qu'un tort, celui de n'avoir jamais voulu prendre part à sa rédaction, ce qui n'en est peut-être pas un aux yeux du public.

Ainsi, l'autre semaine, le *Journal des Débats* s'est pris tout à coup d'un superbe dédain pour ce pauvre cénacle où commençaient, il y a sept ans, dans le silence et l'obscurité, des noms qui, n'en déplaise au *Journal des Débats*, sont devenus glorieux sans lui, et peut-être même malgré lui. Certes, il y a eu cette fois, comme toujours, bien des rêves trompés, bien des illusions déçues, bien des projets sans résultat; mais tout cela était loyal et digne, plein de noblesse et d'honneur, et franchement ne semblait pas fait pour amuser les loisirs de l'ancien *Journal de l'Empire*. Que signifient donc ces attaques intempestives et sans mesure dirigées à tout propos contre M. Alfred de Vigny, et qui se renouvellent et s'acharnent après lui, comme si elles avaient conscience de leur peu de durée? Que signifie ce ton superbement dédaigneux et protecteur que l'on affecte

ainsi de prendre envers un homme auquel la critique de notre temps, pour peu qu'elle se respecte, doit au moins des égards, car il l'a relevée, et, nous le disons sans crainte qu'on nous démente, il en est l'honneur? Serait-ce que toute cette rhétorique tend à prouver qu'il vaut mieux avoir fait *Barnave* que *Stello*, et que l'auteur de *l'Ane Mort* est un plus grand écrivain que l'auteur de *Volupté?* Vraiment, alors, cet acharnement n'a plus de quoi nous étonner; nous trouvons même fort simple que ces articles se reproduisent à l'infini et par intervalles égaux; il faut de la persévérance dans une pareille opinion pour la faire adopter du public. Il n'est pas de semaine où le *Journal des Débats* ne sacrifie au moins quatre jeunes victimes pieds et poings liés à son Jupiter. Or, le Jupiter du *Journal des Débats*, c'est M. Hugo. Glorieux sacrifices, sur ma foi, et dont l'odeur doit sembler douce au nez du grand poète. Vive Dieu! M. Hugo! que votre majesté doit s'applaudir par momens d'avoir composé ce chef-d'œuvre qu'on appelle *Esmeralda!* Que votre front sublime doit prendre une expression surnaturelle à ce victorieux souvenir! Si M. Hugo n'avait fait dans sa vie que *Notre-Dame de Paris* et *Marion Delorme;* s'il était tout simplement l'auteur des *Odes et Ballades*, des *Feuilles d'automne* et des *Orientales*, M. Hugo ne serait, pour le *Journal des Débats*, qu'un poète ordinaire, c'est-à-dire un pauvre homme, qu'on loue ou qu'on attaque, non pas selon la valeur de son œuvre, mais selon le caprice du moment; qu'on élève ou qu'on rabaisse au gré de son humeur. Mais voyez le miracle! M. Hugo a fait plus que *Notre-Dame de Paris*, plus que *les Feuilles d'automne*, plus que *les Orientales;* il a fait plus que Byron, plus que Lamartine, plus que tous : M Hugo a fait le poème d'*Esmeralda* à l'usage de la musique de Mlle Bertin! Aussi M. Hugo, en temporisateur habile, en Fabius littéraire, a-t-il mis quatre années à ce laborieux enfantement. Dès-lors, on le divinise, on l'installle dans son olympe, on se prosterne; le *Journal des Débats* est le sacrificateur; il tient le couteau, il offre des holocaustes au dieu. Désormais M. Hugo se fait un grand festin des plus beaux noms de France; il les absorbe en lui, il s'en nourrit; chaque jour on lui sert des gloires à son repas; anciennes ou nouvelles, tout lui est bon. Depuis que M. Hugo a rimé deux ou trois milliers de vers pour Mlle Bertin, le *Journal des Débats* s'est fait le pourvoyeur de ses appétits insatiables.

Du reste, le *Journal des Débats* n'a rien à se reprocher de ce côté : lorsqu'il frappe ainsi à tours de bras sur le talent, il sait à part lui qu'il ne frappera pas sur son œuvre. Cette divination qui fait que l'on découvre le talent là où il est, cet instinct généreux et sympathique qui fait qu'on le soutient, qu'on l'aide, qu'on s'associe à sa fortune, nul au monde ne

l'a moins que lui. Qui que vous soyez, vous le trouverez impitoyable à vos débuts ; et si vous grandissez séparé de lui, si vous avez l'ame fière et sauvage, il vous en gardera une rancune éternelle. Le *Journal des Débats* n'aide et ne proclame que les puissances; est-ce sa conviction? nous croyons que c'est son intérêt. Du reste, il n'est pas au monde de logique plus solidement fondue que la sienne; sa critique littéraire sort de sa politique; c'est partout le même dogmatisme, la même intolérance, le même enthousiasme effréné pour ce qui est, la même négation de l'avenir qui l'inquiète; le *Journal des Débats* trouve les idées trop révolutionnaires, il en a peur, il veut qu'on leur résiste comme aux émeutes.

Le système ordinaire, suivi par le *Journal des Débats*, consiste à choisir un homme énergique et puissant dont il s'empare et se sert pour frapper en matamore sur tous les malavisés qui se permettent d'avoir des allures indépendantes, et de marcher au grand jour sans lui emprunter sa lanterne de Diogène, avec laquelle il cherche incessamment des ministres. Il ne faut pas croire cependant qu'entre les deux puissances le pacte soit indissoluble; non pas, certes : le *Journal des Débats* fait ses réserves, et se garde bien de compromettre son avenir. Il sait bien que certains faits peuvent s'accomplir, qu'il lui faudrait nécessairement adopter. A l'heure qu'il est, M. Guizot est pour le *Journal des Débats* cette massue dont nous parlons, et cependant nous ne désespérons pas de le voir se séparer de lui. Que le temps intervienne, que les circonstances changent, que les majorités se renouvellent, et il ne manquera pas d'abandonner son patron d'aujourd'hui, pour s'attacher à des hommes qu'il poursuit sans relâche maintenant, et chez lesquels il découvrira dès-lors certaines hautes qualités politiques qui, pour apparaître à ses yeux, n'attendent que la consécration du pouvoir.

Pour notre compte, nous pensons que l'histoire du *Journal des Débats* est une histoire à faire, et nous nous étonnons que M. Janin ne l'ait pas entreprise à l'Athénée, lui qui pouvait si facilement remonter aux sources. A défaut de M. Janin, nous entreprendrons ce travail quelque jour, bien que la tâche soit rude, et que nous n'osions prétendre à lui disputer l'exactitude qu'il aurait pu y apporter.

Le fait qui caractérise, entre tous, le *Journal des Débats*, c'est une incessante préoccupation des intérêts les plus mesquins, qui le dirige à travers les plus graves affaires, une tendance à ne jamais envisager que du point de vue du bien-être et de la vanité des querelles qui regardent la nation, à ramener aux plus étroites proportions les plus vastes sujets. Si l'on savait quelles misères décident des acclamations du *Journal des Débats* et le précipitent d'un moment à l'autre dans les avis les plus

contraires, on ne s'étonnerait plus que des causes en apparence frivoles bouleversent de grands empires. Ce n'est pas lui qui se prendrait jamais de bel enthousiasme pour un parti, et périrait avec lui plutôt que de l'abandonner. De l'enthousiasme, il en trouve encore au besoin : il faudrait être bien mal appris pour ne pas avoir toujours de l'enthousiasme à ses ordres; quant à la persévérance, il en est autrement. La cause que le *Journal des Débats* embrasse, il l'aide d'ordinaire puissamment, la développe avec éclat et chaleur, et pour peu qu'il soit en elle de réussir, il y contribue à merveille pour sa part; mais son zèle, quel qu'il soit, ne résiste jamais aux chances de la fortune, le succès seul l'alimente; sitôt que la cause chancelle, il s'en tire et va prudemment en chercher une autre. Le *Journal des Débats* est de toutes les causes; à ce compte il devrait être éternel; d'où vient donc qu'il décroît? Qu'on en cherche la raison, on la trouvera peut-être. Cette belle mission de la presse qui consiste à n'embrasser jamais que les intérêts du pays, à se créer par son opinion indépendante et sympathique une publicité dont on se sert, non point à exploiter le pouvoir, mais à le maintenir sans cesse dans les limites de ses hautes fonctions, non point à le flatter à tout propos, parce qu'il est le pouvoir, mais à l'encourager dans le bien, à lui rappeler ses promesses lorsqu'il les oublie, à l'accuser à la face de tous lorsqu'il fait bon marché de la gloire de la France et de ses libertés; disons-le hardiment, cette mission généreuse, le *Journal des Débats* ne l'a jamais comprise. A quelle époque s'est-il mis du côté de la nation? Etait-ce par hasard en 1814, lorsqu'il fêtait l'invasion? Est-ce aujourd'hui qu'il s'efforce de rendre le pays solidaire du crime sans nom de quelques misérables pris de démence, et se sert de ces coups déplorables, ou plutôt en abuse pour soutenir des lois réactionnaires pour le moins inutiles et frappées d'impuissance avant leur adoption? Nous nous trompons, une fois le *Journal des Débats* s'est levé pour la cause nationale, une fois en 1829 il a combattu dans les rangs de cette vieille opposition pour laquelle il professe aujourd'hui un dédain si superbe; mais c'était là tout simplement une infraction à son principe. Au reste, M. Guizot paraît aussi convaincu que nous de tout ce que nous venons de dire, et c'est avec une secrète joie qu'il a vu s'élever une feuille rivale qui acquiert chaque jour de nouveaux titres à son appui. La prévoyance de M. Guizot se défierait-elle, pour l'avenir, d'un organe qui en a servi tant d'autres, et qui déjà l'a abandonné une fois?

PUBLICATIONS NOUVELLES.

La popularité a été de tout temps la consécration du talent, la sanction souveraine dont n'a pu se passer aucune œuvre forte même de l'approbation d'une minorité intelligente. L'auteur d'*Indiana* ne réunit pas seulement les suffrages de la critique exclusivement littéraire et sérieuse; ce talent, d'une grace si exquise et d'une si remarquable élévation, réussit admirablement à traduire sa pensée ou son émotion en des œuvres que tout le monde est appelé à lire, à admirer, à comprendre. Aussi ses nombreux romans sont-ils devenus *populaires*. Une édition complète des œuvres de George Sand répond d'ailleurs à ce besoin si vivement senti par les intelligences de notre époque, de rencontrer dans les œuvres d'art, au-delà de la forme qui séduit et de l'imagination qui amuse, la pensée qui explique et qui coordonne, qui anime les types modelés par la fantaisie, et qui s'en sert pour personnifier les idées et les passions du siècle. C'était un beau monument à élever aux tendances nouvelles et à la poésie intelligente. Après la question littéraire vient aussi la question de mise en œuvre, et sous ce rapport cette édition de luxe ne laisse rien à désirer. La première livraison, qui a déjà paru, contient *André*, *la Marquise*, *Lavinia Metella* et *Mattea* (1). La seconde livraison paraîtra dans les premiers jours de février; elle se composera du premier volume des *Lettres d'un Voyageur* et de *Leone Leoni*. Ces lettres n'ont pas encore été réunies en volume; ce sont pour la plupart d'admirables fantaisies où les émotions du poète s'expriment avec franchise, où le travail d'une noble intelligence se révèle à travers mille rê-

(1) On souscrit au bureau de la *Revue*.

veries et mille paysages. Quant à *Leone Leoni*, cette production d'un si haut intérêt a déjà pris sa place parmi les romans les plus remarquables de cette époque. Nous le répétons, il y a plus qu'une heureuse idée dans la réunion de ces matériaux épars du plus sérieux monument littéraire qui se construise et qui s'achève de nos jours; c'est un véritable service rendu aux artistes et aux penseurs, une entreprise utile à laquelle ne manqueront pas l'approbation de la foule et le succès populaire. Par la richesse de l'exécution comme par la modicité du prix, cette collection de beaux livres si brillante et si complète est mise à la portée de tous.

— MM. Grégoire et Collombet, de Lyon, continuent de nous donner la série de traductions des pères et auteurs ecclésiastiques des premiers siècles, qu'ils ont ouverte par Salvien, Euchère et Vincent de Lérins. Les trois volumes de Sidoine Apollinaire ont continué ces publications à tant de titres intéressantes, et qui font entrer dans une circulation et une lecture plus accessibles, des ouvrages jusqu'à présent réservés à la seule érudition. Sidoine Apollinaire, cet écrivain si considérable par le rôle politique qu'il a joué et par les renseignemens inappréciables qu'il contient sur l'état de la société d'alors, devra aux soins des traducteurs une divulgation qu'il n'a jamais eue. Une fort bonne *Vie de sainte Thérèse*, composée sur les ouvrages originaux et publiée après Sidoine, n'a retardé que de peu la traduction des *Hymnes de Synésius* (1), que chacun peut lire dorénavant, dans une traduction élégante, accompagnée d'un texte grec fort correct auquel M. Boissonnade a prêté son secours. La notice de M. Villemain, sur Synésius, est en tête. Ce choix seul prouverait que la modestie et le bon goût de MM. Grégoire et Collombet égalent leurs qualités solides et leur zèle.

— Les livres d'éducation évitent rarement le double écueil d'être puérils ou trop sérieux; les uns ne cherchent qu'à amuser, les autres ne savent pas mettre l'éducation à la portée des jeunes intelligences. Sous le titre de *la Science populaire de Claudius* (2), voici un cours tout entier d'éducation, qui est destiné à se placer parmi les meilleurs recueils de ce genre; la parole de Claudius est grave, claire et facile; tous les sujets qu'il traite successivement, *histoire, géographie, sciences mathématiques et physiques,* laissent dans l'esprit des notions exactes et des faits nombreux. Nous

(1) Au dépôt central, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 8.
(2) Chez Renouard. 9 vol. in-32.

avons surtout remarqué la *Vie de Christophe Colomb,* le *Voyage à Tomboctoo,* la *Manière d'écrire l'histoire*, etc.

— M. Henschel publie, par livraisons, un dictionnaire français-allemand qui mérite d'être recommandé. Un ouvrage de ce genre était devenu depuis long-temps nécessaire. Le dictionnaire de l'abbé Mozin est trop volumineux et d'un prix trop élevé pour la plupart de ceux qui commencent l'étude de l'allemand, et les autres dictionnaires sont incomplets. M. Henschel a cherché à faire une œuvre neuve, complète et populaire. En inscrivant dans un dictionnaire un grand nombre de mots nouveaux, il s'est appliqué à déterminer, de la manière la plus exacte, leurs diverses acceptions. Il joindra à cette longue et savante nomenclature un abrégé de grammaire et plusieurs notices essentielles sur les poids, les mesures, les monnaies, etc. Les premières livraisons de ce dictionnaire ont paru, et nous semblent répondre à toutes les exigences (1).

— Un nouvel ouvrage de M. Léon Gozlan doit paraître dans quelques jours sous le titre de *les Méandres*. Cet ouvrage, nous n'en doutons pas, aura le même succès que *le Notaire de Chantilly*. La verve et la manière brillante de l'auteur en sont un sûr garant.

— M. l'abbé de La Mennais va mettre prochainement sous presse un livre important qu'il appellera, dit-on, *le Livre du Peuple*.

(1) Rue Garancière, 5.

F. Buloz.

ILLUSTRATIONS SCIENTIFIQUES.

III.

M. AMPÈRE.

I.

SA JEUNESSE, SES ÉTUDES DIVERSES, SES IDÉES MÉTAPHYSIQUES, ETC.

Le vrai savant, l'*inventeur* dans les lois de l'univers et dans les choses naturelles, en venant au monde, est doué d'une organisation particulière comme le poète, le musicien. Sa qualité dominante, en apparence moins spéciale, parce qu'elle appartient plus ou moins à tous les hommes et surtout à un certain âge de la vie où le besoin d'apprendre et de découvrir nous possède, lui est propre par le degré d'intensité, de sagacité, d'étendue. Chercher la cause des choses, trouver leurs lois le tente, et là où d'autres passent avec indifférence ou se laissent bercer dans la contemplation par le sentiment, il est poussé à voir au-delà et il pénètre. Noble faculté qui, à ce degré de développement, appelle et subordonne à elle toutes les passions de l'être et ses autres puissances! On en a eu, à la fin

du XVIIIe siècle et au commencement du nôtre, de grands et sublimes exemples; Lagrange, Laplace, Cuvier, et tant d'autres à des rangs voisins, ont excellé dans cette faculté de trouver les rapports élevés et difficiles des choses cachées, de les poursuivre profondément, de les coordonner, de les rendre. Ils ont à l'envi reculé les bornes du connu et repoussé la limite humaine. Je m'imagine pourtant que nulle part peut-être cette faculté de l'intelligence avide, cet appétit du savoir et de la découverte, et tout ce qu'il entraîne, n'a été plus en saillie, plus à nu et dans un exemple mieux démontrable que chez M. Ampère, qu'il est permis de nommer tout à côté d'eux, tant pour la portée de toutes les idées que pour la grandeur particulière d'un résultat. Chez ces autres hommes éminens que j'ai cités, une volonté froide et supérieure dirigeait la recherche, l'arrêtait à temps, l'appesantissait sur des points médités, et, comme il arrivait trop souvent, la suspendait pour se détourner à des emplois moindres. Chez M. Ampère, l'idée même était maîtresse. Sa brusque invasion, son accroissement irrésistible, le besoin de la saisir, de la presser dans tous ses enchaînemens, de l'approfondir en tous ses points, entraînaient ce cerveau puissant auquel la volonté ne mettait plus aucun frein. Son exemple, c'est le triomphe, le surcroît, si l'on veut, et l'indiscrétion de l'idée savante; et tout se confisque alors en elle et s'y coordonne ou s'y confond. L'imagination, l'art ingénieux et compliqué, la ruse des moyens, l'ardeur même de cœur, y passent et l'augmentent. Quand une idée possède cet esprit inventeur, il n'entend plus à rien autre chose, et il va au bout dans tous les sens de cette idée comme après une proie, ou plutôt elle va au bout en lui se conduisant elle-même, et c'est lui qui est la proie. Si M. Ampère avait eu plus de cette volonté suivie, de ce caractère régulier, et on peut le dire, plus ou moins ironique, positif et sec, dont étaient munis les hommes que nous avons nommés, il ne nous donnerait pas un tel spectacle, et en lui reconnaissant plus de conduite d'esprit et d'ordonnance, nous ne verrions pas en lui le savant en quête, le chercheur de causes aussi à nu.

Il est résulté aussi de cela qu'à côté de sa pensée si grande et de sa science irrassasiable, il y a, grace à cette vocation imposée, à cette direction impérieuse qu'il subit et ne se donne pas, il y a tous les instincts primitifs et les passions de cœur conservées, la

sensibilité que s'était de bonne heure trop retranchée la froideur des autres, restée chez lui entière, les croyances morales toujours émues, la naïveté, et de plus en plus jusqu'au bout, à travers les fortes spéculations, une inexpérience craintive, une enfance, qui ne semblent point de notre temps, et toutes sortes de contrastes.

Les contrastes qui frappent chez Laplace, Lagrange, Monge et Cuvier, ce sont, par exemple, leurs prétentions ou leurs qualités d'hommes d'état, d'hommes politiques influens; ce sont les titres et les dignités dont ils recouvrent et quelquefois affublent leur vrai génie. Voilà, si je ne me trompe, des *distractions* aussi et des *absences* de ce génie, et qui pis est, volontaires. Chez M. Ampère, les contrastes sont sans doute d'un autre ordre; mais ce qu'il suffit d'abord de dire, c'est qu'ici la vanité du moins n'a aucune part, et que si des faiblesses également y paraissent, elles restent plus naïves et comme touchantes, laissant subsister l'entière vénération dans le sourire.

Deux parts sont à faire dans l'histoire des savans : le côté sévère, proprement historique, qui comprend leurs découvertes positives et ce qu'ils ont ajouté d'essentiel au monument de la connaissance humaine, et puis leur esprit en lui-même et l'anecdote de leur vie. La solide part de la vie scientifique de M. Ampère étant retracée ci-après par un juge bien compétent, M. Littré, nous avons donc à faire connaître, s'il se peut, l'homme même, à tâcher de le suivre dans son origine, sa formation active, son étendue, ses digressions et ses mélanges, à dérouler ses phases diverses, ses vicissitudes d'esprit, ses richesses d'ame, et à fixer les principaux traits de sa physionomie dans cette élite de la famille humaine dont il est un des fils glorieux.

André-Marie Ampère naquit à Lyon le 20 janvier 1775. Son père, négociant retiré, homme assez instruit, l'éleva lui-même au village de Polémieux, où se passèrent de nombreuses années. Dans ce pays sauvage, montueux, séparé des routes, l'enfant grandissait, libre sous son père, et apprenait tout presque de lui-même. Les combinaisons mathématiques l'occupèrent de bonne heure; et, dans la convalescence d'une maladie, on le surprit faisant des calculs avec les morceaux d'un biscuit qu'on lui avait donné. Son père avait commencé de lui enseigner le latin; mais lorsqu'il vit cette disposition singulière pour les mathématiques, il la favorisa,

procurant à l'enfant les livres nécessaires, et ajournant l'étude approfondie du latin à un âge plus avancé. Le jeune Ampère connaissait déjà toute la partie élémentaire des mathématiques et l'application de l'algèbre à la géométrie, lorsque le besoin de pousser au-delà le fit aller un jour à Lyon avec son père. M. l'abbé Daburon (depuis inspecteur-général des études) vit entrer alors dans la bibliothèque du collége M. Ampère, menant son fils de onze à douze ans, très petit pour son âge. M. Ampère demanda pour son fils les ouvrages d'Euler et de Bernouilli. M. Daburon fit observer qu'ils étaient en latin : sur quoi l'enfant parut consterné de ne pas savoir le latin ; et le père dit : « Je les expliquerai à mon « fils : » et M. Daburon ajouta : « Mais c'est le calcul différentiel « qu'on y emploie, le savez-vous? » Autre consternation de l'enfant; et M. Daburon lui offrit de lui donner quelques leçons, et cela se fit.

Vers ce temps, à défaut de l'emploi des infiniment petits, l'enfant avait de lui-même cherché, m'a-t-on dit, une solution du problème des tangentes par une méthode qui se rapprochait de celle qu'on appelle méthode des limites. Je renvoie le propos, dans ses termes mêmes, aux géomètres.

Les soins de M. Daburon tirèrent le jeune émule de Pascal de son embarras, et l'introduisirent dans la haute analyse. En même temps, un ami de M. Daburon, qui s'occupait avec succès de botanique, lui en inspirait le goût, et le guidait pour les premières connaissances. Le monde naturel, visible, si vivant et si riche en ces belles contrées, s'ouvrait à lui dans ses secrets, comme le monde de l'espace et des nombres. Il lisait aussi beaucoup, toutes sortes de livres, particulièrement l'Encyclopédie, d'un bout à l'autre. Rien n'échappait à sa curiosité d'intelligence; et, une fois qu'il avait conçu, rien ne sortait plus de sa mémoire. Il savait donc, et il sut toujours, entre autres choses, tout ce que l'Encyclopédie contenait, y compris le blason. Ainsi son jeune esprit préludait à cette universalité de connaissances qu'il embrassa jusqu'à la fin. S'il débuta par savoir au complet l'Encyclopédie du XVIIIe siècle, il resta encyclopédique toute sa vie. Nous le verrons, en 1804, combiner une refonte générale des connaissances humaines; et ses derniers travaux sont un plan d'encyclopédie nouvelle.

Il apprit tout de lui-même, avons-nous dit, et sa pensée y gagna

en vigueur et en originalité ; il apprit tout à son heure et à sa fantaisie, et il n'y prit aucune habitude de discipline.

Fit-il des vers dès ce temps-là, ou n'est-ce qu'un peu plus tard? Quoi qu'il en soit, les mathématiques, jusqu'en 95, l'occupèrent surtout. A dix-huit ans, il étudiait la *Mécanique analytique* de Lagrange, dont il avait refait presque tous les calculs ; et il a répété souvent qu'il savait alors autant de mathématiques qu'il en a jamais su.

La révolution de 89, en éclatant, avait retenti jusqu'à l'ame du studieux, mais impétueux jeune homme, et il en avait accepté l'augure avec transport. Il y avait, se plaisait-il à dire quelquefois, trois évènemens qui avaient eu un grand empire, un empire décisif sur sa vie; l'un était la lecture de l'éloge de Descartes par Thomas, lecture à laquelle il devait son premier sentiment d'enthousiasme pour les sciences physiques et philosophiques. Le second évènement était sa première communion qui détermina en lui le sentiment religieux et catholique, parfois obscurci depuis, mais ineffaçable. Enfin il comptait pour le troisième de ces évènemens décisifs, la prise de la Bastille qui avait développé et exalté d'abord son sentiment libéral. Ce sentiment bien modifié ensuite, et par son premier mariage dans une famille royaliste et dévote, et plus tard par ses retours sincères à la soumission religieuse et ses ménagemens forcés sous la restauration, s'est pourtant maintenu chez lui, on peut l'affirmer, dans son principe et dans son essence. M. Ampère, par sa foi et son espoir constant en la pensée humaine, en la science et en ses conquêtes, est resté vraiment de 89. Si son caractère intimidé se déconcertait et faisait faute, son intelligence gardait son audace. Il eut foi, toujours et de plus en plus, et avec cœur, à la civilisation, à ses bienfaits, à la science infatigable en marche vers *les dernières limites, s'il en est* (1), *des progrès de l'esprit humain*. Il disait donc vrai en comptant pour beaucoup chez lui le sentiment *libéral* que le premier éclat de tonnerre de 89 avait enflammé.

D'illustres savans, que j'ai nommés déjà, et dont on a relevé fréquemment les sécheresses morales, conservèrent aussi jusqu'au bout, et malgré beaucoup d'autres côtés moins libéraux, le goût,

(1) Préface de l'Essai sur la philosophie des sciences.

l'amour des sciences et de leurs progrès; mais, notons-le, c'était celui des sciences purement mathématiques, physiques et naturelles. M. Ampère, différent d'eux et plus libéral en ceci, n'omettait jamais, dans son zèle de savant, la pensée morale et civilisatrice, et, en ayant espoir aux résultats, il croyait surtout et toujours à l'ame de la science.

En même temps que, déjà jeune homme, les livres, les idées et les évènemens l'occupaient ainsi, les affections morales ne cessaient pas d'être toutes puissantes sur son cœur. Toute sa vie, il sentit le besoin de l'amitié, d'une communication expansive, active, et de chaque instant : il lui fallait verser sa pensée et en trouver l'écho autour de lui. De ses deux sœurs, il perdit l'aînée, qui avait eu beaucoup d'action sur son enfance; il parle d'elle avec sensibilité dans des vers composés long-temps après. Ce fut une grande douleur. Mais la calamité de novembre 93 surpassa tout. Son père était juge de paix à Lyon avant le siége, et pendant le siége il avait continué de l'être, tandis que la femme et les enfans étaient restés à la campagne. Après la prise de la ville, on lui fit un crime d'avoir conservé ses fonctions; on le traduisit au tribunal révolutionnaire et on le guillotina. J'ai sous les yeux la lettre touchante, et vraiment sublime de simplicité, dans laquelle il fait ses derniers adieux à sa femme. Ce serait une pièce de plus à ajouter à toutes celles qui attestent la sensibilité courageuse et l'élévation pure de l'ame humaine en ces extrémités. Je cite quelques passages religieusement, et sans y altérer un mot :

« J'ai reçu, mon cher ange, ton billet consolateur; il a versé un baume vivifiant sur les plaies morales que fait à mon ame le regret d'être méconnu par mes concitoyens, qui m'interdisent, par la plus cruelle séparation, une patrie que j'ai tant chérie et dont j'ai tant à cœur la prospérité. Je désire que ma mort soit le sceau d'une réconciliation générale entre tous nos frères. Je la pardonne à ceux qui s'en réjouissent, à ceux qui l'ont provoquée, et à ceux qui l'ont ordonnée. J'ai lieu de croire que la vengeance nationale, dont je suis une des plus innocentes victimes, ne s'étendra pas sur le peu de biens qui nous suffisait, grace à ta sage économie et à notre frugalité, qui fut ta vertu favorite... Après ma confiance en l'Éternel, dans le sein duquel j'espère que ce qui restera de moi sera porté, ma plus douce consolation est que tu chériras ma mémoire autant que tu m'as été chère. Ce retour m'est dû. Si du séjour de l'Éternité, où notre chère fille m'a précédé, il m'était donné de m'occuper des choses

d'ici-bas, tu seras, ainsi que mes chers enfans, l'objet de mes soins et de ma complaisance. Puissent-ils jouir d'un meilleur sort que leur père et avoir toujours devant les yeux la crainte de Dieu, cette crainte salutaire qui opère en nos cœurs l'innocence et la justice malgré la fragilité de notre nature... Ne parle pas à ma Joséphine du malheur de son père, fais en sorte qu'elle l'ignore; *quant à mon fils, il n'y a rien que je n'attende de lui.* Tant que tu les possèderas, et qu'ils te possèderont, embrassez-vous en mémoire de moi : je vous laisse à tous mon cœur. »

Suivent quelques soins d'économie domestique, quelques avis de restitution de dettes, minutieux scrupules d'antique probité; le tout signé en ces mots : *J.-J. Ampère, époux, père, ami, et citoyen toujours fidèle.* Ainsi mourut, avec résignation, avec grandeur, et s'exprimant presque comme Jean-Jacques eût pu faire, cet homme simple, ce négociant retiré, ce juge de paix de Lyon. Il mourut comme tant de Constituans illustres, comme tant de Girondins, fils de 89 et de 91, enfans de la Révolution, dévorés par elle, mais pieux jusqu'au bout, et ne la maudissant pas!

Parmi ses notes dernières et ses instructions d'économie à sa femme, je trouve encore ces lignes expressives, qui se rapportent à ce fils de qui il attendait tout : « Il s'en faut beaucoup, ma chère amie, que je te laisse riche, et même une aisance ordinaire; tu ne peux l'imputer à ma mauvaise conduite ni à aucune dissipation. Ma plus grande dépense a été l'achat des livres et des instrumens de géométrie dont notre fils ne pouvait se passer pour son instruction; mais cette dépense même était une sage économie, puisqu'il n'a jamais eu d'autre maître que lui-même. »

Cette mort fut un coup affreux pour le jeune homme, et sa douleur ou plutôt sa stupeur suspendit et opprima pendant quelque temps toutes ses facultés. Il était tombé dans une espèce d'idiotisme, et passait sa journée à faire de petits tas de sable, sans que plus rien de savant s'y tracât. Il ne sortit de son état morne que par la botanique, cette science innocente dont le charme le reprit. Les lettres de Jean-Jacques sur ce sujet lui tombèrent un jour sous la main, et le remirent sur la trace d'un goût déjà ancien. Ce fut bientôt un enthousiasme, un entraînement sans bornes; car rien ne s'ébranlait à demi dans cet esprit aux pentes rapides. Vers ce même temps, par une coïncidence heureuse, un *Corpus poetarum latinorum*, ouvert au hasard, lui offrit quelques vers d'Horace dont

l'harmonie, dans sa douleur, le transporta, et lui révéla la muse latine. C'était l'ode à Licinius et cette strophe :

Sæpiùs ventis agitatur ingens
Pinus, et celsæ graviore casu
Decidunt turres, feriuntque summos
Fulmina montes.

Il se remit dès-lors au latin, qu'il savait peu ; il se prit aux poètes les plus difficiles, qu'il embrassa vivement. Ce goût, cette science des poètes se mêla passionnément à sa botanique, et devint comme un chant perpétuel avec lequel il accompagnait ses courses vagabondes. Il errait tout le jour par les bois et les campagnes, herborisant, récitant aux vents des vers latins dont il s'enchantait, véritable magie qui endormait ses douleurs. Au retour, le savant reparaissait, et il rangeait les plantes, cueillies avec leurs racines, dans un petit jardin, observant l'ordre des familles naturelles. Ces années de 94 à 97 furent toutes poétiques, comme celles qui avaient précédé avaient été principalement adonnées à la géométrie et aux mathématiques. Nous le verrons bientôt revenir à ces dernières sciences, y joignant physique et chimie ; puis passer presque exclusivement, pour de longues années, à l'idéologie, à la métaphysique, jusqu'à ce que la physique, en 1820, le ressaisisse tout d'un coup et pour sa gloire : singulière alternance de facultés et de produits dans cette intelligence féconde, qui s'enrichit et se bouleverse, se retrouve et s'accroît incessamment.

Celui qui, à dix-huit ans, avait lu la *Mécanique analytique* de Lagrange, récitait donc à vingt ans les poètes, se berçait du rhythme latin, y mêlait l'idiome toscan, et s'essayait même à composer des vers dans cette dernière langue. Il entamait aussi le grec. Il y a une description célèbre du cheval chez Homère, Virgile et le Tasse (1) : il aimait à la réciter successivement dans les trois langues.

Le sentiment de la nature vivante et champêtre lui créait en ces momens toute une nouvelle existence dont il s'enivrait. Circonstance piquante et qui est bien de lui ! cette nature qu'il aimait et

(1) Homère, Iliade VI ; Virgile, Énéide XI ; et le Tasse, probablement Jérusalem délivrée, chant IX, lorsqu'Argilan, libre enfin de sa prison, est comparé au coursier belliqueux qui rompt ses liens.

qu'il parcourait en tous sens alors avec ravissement, comme un jardin de sa jeunesse, il ne la voyait pourtant et ne l'admirait que sous un voile qui fut levé seulement plus tard. Il était myope, et il vint jusqu'à un certain âge sans porter de lunettes ni se douter de la différence. C'est un jour, dans l'île Barbe, que, M. Ballanche lui ayant mis des lunettes sans trop de dessein, un cri d'admiration lui échappa comme à une seconde vue tout d'un coup révélée : il contemplait pour la première fois la nature dans ses couleurs distinctes et ses horizons, comme il est donné à la prunelle humaine.

Cette époque de sentiment et de poésie fut complète pour le jeune Ampère. Nous en avons sous les yeux des preuves sans nombre, dans les papiers de tous genres, amassés devant nous et qui nous sont confiés, trésor d'un fils. Il écrivit beaucoup de vers français et ébaucha une multitude de poèmes, tragédies, comédies, sans compter les chansons, madrigaux, charades, etc. Je trouve des scènes écrites d'une tragédie d'*Agis*, des fragmens, des projets d'une tragédie de *Conradin*, d'une *Iphigénie en Tauride.....*, d'une autre pièce où paraissaient Carbon et Sylla, d'une autre où figuraient Vespasien et Titus; un morceau d'un poème moral sur la vie; des vers qui célèbrent l'Assemblée constituante; une ébauche de poème sur les sciences naturelles; un commencement assez long d'une grande épopée intitulée *l'Américide*, dont le héros était Christophe Colomb. Chacun de ces commencemens forme deux ou trois feuillets, d'ordinaire, de sa grosse écriture d'écolier, de cette écriture qui avait comme peur sans cesse de ne pas être assez lisible, et la tirade s'arrête brusquement, coupée le plus souvent par des x et y, par la *formule générale pour former immédiatement toutes les puissances d'un polynome quelconque :* je ne fais que copier. Vers ce temps, il construisait aussi une espèce de langue philosophique dans laquelle il fit des vers. Mais on a là-dessus trop peu de données pour en parler. Ce qu'il faut seulement conclure de cet amas de vers et de prose où manque, non pas la facilité, mais l'art, ce que prouve cette littérature poétique, blasonnée d'algèbre, c'est l'étonnante variété, exubérance et inquiétude en tous sens, de ce cerveau de vingt et un ans, dont la direction définitive n'était pas trouvée. Le soulèvement s'essayait sur tous les points et ne se faisait jour sur aucun. Mais un sentiment supérieur, le sentiment le plus

cher et le plus universel de la jeunesse, manquait encore, et le cœur allait éclater.

Je trouve sur une feuille, dès long-temps jaunie, ces lignes tracées. En les transcrivant, je ne me permets point d'en altérer un seul mot, non plus que pour toutes les citations qui suivront. Le jeune homme disait :

« Parvenu à l'âge où les lois me rendaient maître de moi-même, mon cœur soupirait tout bas de l'être encore. Libre et insensible jusqu'à cet âge, il s'ennuyait de son oisiveté. Élevé dans une solitude presque entière, l'étude et la lecture, qui avaient fait si long-temps mes plus chères délices, me laissaient tomber dans une apathie que je n'avais jamais ressentie, et le cri de la nature répandait dans mon ame une inquiétude vague et insupportable. Un jour que je me promenais après le coucher du soleil, le long d'un ruisseau solitaire... »

Le fragment s'arrête brusquement ici. Que vit-il le long de ce ruisseau? Un autre cahier complet de souvenirs ne nous laisse point en doute, et sous le titre : *Amorum*, contient, jour par jour, toute une histoire naïve de ses sentimens, de son amour, de son mariage, et va jusqu'à la mort de l'objet aimé. Qui le croirait? ou plutôt, en y réfléchissant, pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Ce savant que nous avons vu chargé de pensées et de rides, et qui semblait n'avoir dû vivre que dans le monde des nombres, il a été un énergique adolescent; la jeunesse aussi l'a touché, en passant, de son auréole; il a aimé, il a pu plaire; et tout cela, avec les ans, s'était recouvert, s'était oublié; il se serait peut-être étonné comme nous, s'il avait retrouvé, en cherchant quelque mémoire de géométrie, ce journal de son cœur, ce cahier d'*Amorum* enseveli.

Jeunesse des hommes simples et purs, jeunesse du vicaire Primerose et du pasteur Walter, revenez à notre mémoire pour faire accompagnement naturel et pour sourire avec nous à cette autre jeunesse! Si Euler ou Haller ont aimé, s'ils avaient écrit dans un registre leurs journées d'alors, n'auraient-ils pas souvent dit ainsi?

« Dimanche, 10 avril (96). — Je l'ai vue pour la première fois.

Samedi, 20 août. — Je suis allé chez elle, et on m'y a prêté les *Novelle morali* de Soave.

... Samedi, 3 septembre. — M. Couppier étant parti la veille, je suis

allé rendre les *Novelle morali;* on m'a donné à choisir dans la bibliothèque; j'ai pris Mme Deshoulières, je suis resté un moment seul avec elle.

Dimanche, 4. — J'ai accompagné les deux sœurs après la messe, et j'ai rapporté le premier tome de Bernardin ; elle me dit qu'elle serait seule, sa mère et sa sœur partant le mercredi.

... Vendredi, 16. — Je fus rendre le second volume de Bernardin. Je fis la conversation avec elle et Génie. Je promis des comédies pour le lendemain.

Samedi, 17 — Je les portai, et je commençai à ouvrir mon cœur.

Dimanche, 18. — Je la vis jouer aux dames après la messe.

Lundi, 19. — J'achevai de m'expliquer, j'en rapportai de faibles espérances et la défense d'y retourner avant le retour de sa mère.

Samedi, 24. — Je fus rendre le troisième volume de Bernardin avec Mme Deshoulières; je rapportai le quatrième de *la Dunciade*, et le parapluie.

Lundi, 26. — Je fus rendre *la Dunciade* et le parapluie; je la trouvai dans le jardin sans oser lui parler.

Vendredi, 30. — Je portai le quatrième volume de Bernardin et Racine; je m'ouvris à la mère, que je trouvai dans la salle à mesurer de la toile. »

Remarquez, voilà le mot dit à la mère treize jours après le premier aveu à la fille : marche régulière des amours antiques et vertueuses !

Je continue, en choisissant :

« Samedi, 13 novembre. — Mme Carron (*la mère*) étant sortie, je parlai un peu à Julie, qui me rembourra bien et sortit. Elise (*la sœur*) me dit de passer l'hiver sans plus parler.

Mercredi, 16. — La mère me dit qu'il y avait long-temps qu'on ne m'avait vu. Elle sortit un moment avec Julie, et je remerciai Élise qui me parla froidement. Avant de sortir, Julie m'apporta avec grace les *Lettres provinciales*.

... Vendredi, 9 décembre à dix heures du matin. — Elle m'ouvrit la porte en bonnet de nuit et me parla un moment tête à tête dans la cuisine; j'entrai ensuite chez Mme Carron, on parla de Richelieu. Je revins à Polémieux l'après-dîner. »

Je ne multiplierai pas ces citations : tout le journal est ainsi. Mme Deshoulières et Mme de Sévigné, et *Richelieu*, on vient de le voir, s'y mêlent agréablement; les chansons galantes vont leur train : la trigonométrie n'est pas oubliée. On s'amuse à mesurer la

hauteur du clocher de Saint-Germain (du Mont-d'Or), lieu de résidence de l'amie. Une éclipse a lieu en ce temps-là, on l'observe. Au retour, l'astronome amoureux lira une élégie *très passionnée* de Saint-Lambert (*Je ne sentais auprès des belles*, etc., etc.), ou bien il traduira en vers un chœur de l'*Aminte*. Une autre fois, il prête son étui de mathématiques au cousin de sa fiancée, et il rapporte *la Princesse de Clèves*. Ses plus grandes joies, c'est de s'asseoir près de Julie sous prétexte d'une partie de domino ou de solitaire, c'est de manger une cerise qu'elle a laissé tomber, de baiser une rose qu'elle a touchée, de lui donner la main à la promenade pour franchir un hausse-pied, de la voir au jardin composer un bouquet de jasmin, de troëne, d'aurone et de campanule double dont elle lui accorde une fleur qu'il place dans un petit tableau : ce que plus tard, pendant les ennuis de l'absence, il appellera le *talisman*. Ce souvenir du bouquet, que nous trouvons consigné dans son journal, lui inspirait de plus des vers, les seuls dont nous citerons quelques-uns, à cause du mouvement qui les anime et de la grace du dernier :

Que j'aime à m'égarer dans ces routes fleuries
Où je t'ai vue errer, sous un dais de lilas;
Que j'aime à répéter aux nymphes attendries,
Sur l'herbe où tu t'assis, les vers que tu chantas!
Au bord de ce ruisseau dont les ondes chéries
Ont à mes yeux séduits réfléchi tes appas,
Sur les débris des fleurs que tes mains ont cueillies,
Que j'aime à respirer l'air que tu respiras!
Les voilà ces jasmins dont je t'avais parée,
Ce bouquet de troëne a touché tes cheveux...

Ainsi, celui que nous avons vu distrait bien souvent comme La Fontaine, s'essayait alors, jeune et non sans poésie, à des rimes galantes et tendres. — Mais le plus beau jour de ces saisons amoureuses nous est assez désigné par une inscription plus grosse sur le cahier : LUNDI, 3 juillet (1797). Voici l'idylle complète, telle qu'on la pourrait croire traduite d'*Hermann et Dorothée*, ou extraite d'une page oubliée des *Confessions* :

« Elles vinrent enfin nous voir (*à Polémieux*) à trois heures trois quarts. Nous fûmes dans l'allée, où je montai sur le grand cerisier, d'où je jetai des cerises à Julie, Élise et ma sœur; tout le monde vint. Ensuite je cédai

ma place à François, qui nous baissa des branches où nous cueillions nous-mêmes, ce qui amusa beaucoup Julie. On apporta le goûter; elle s'assit sur une planche à terre avec ma sœur et Élise, et je me mis sur l'herbe à côté d'elle. Je mangeai des cerises qui avaient été sur ses genoux. Nous fûmes tous les quatre au grand jardin, où elle accepta un lis de ma main. Nous allâmes ensuite voir le ruisseau; je lui donnai la main pour sauter le petit mur, et les deux mains pour le remonter. Je m'étais assis à côté d'elle au bord du ruisseau, loin d'Élise et de ma sœur; nous les accompagnâmes le soir jusqu'au moulin à vent, où je m'assis encore à côté d'elle pour observer, nous quatre, le coucher du soleil qui dorait ses habits d'une lumière charmante. Elle emporta un second lis que je lui donnai, en passant, pour s'en aller, dans le grand jardin. »

Pourtant il fallait penser à l'avenir. Le jeune Ampère était sans fortune, et le mariage allait lui imposer des charges. On décida qu'il irait à Lyon; on agita même un moment s'il n'entrerait pas dans le commerce; mais la science l'emporta. Il donna des leçons particulières de mathématiques. Logé grande rue Mercière, chez MM. Peirisse, libraires, cousins de sa fiancée, son temps se partageait entre ses études et ses courses à Saint-Germain, où il s'échappait fréquemment. Cependant, par le fait de ses nouvelles occupations, le cours naturel des idées mathématiques reprenait le dessus dans son esprit; il y joignait les études physiques. La *Chimie* de Lavoisier, parue depuis quelques années, mais de doctrine si récente, saisissait vivement tous les jeunes esprits savans; et pendant que Davy, comme son frère nous le raconte, la lisait en Angleterre avec grande émulation et ardent désir d'y ajouter, M. Ampère la lisait à Lyon dans un esprit semblable. Les après-dîners, de quatre à six heures, lorsqu'il n'allait pas à Saint-Germain, il se réunissait avec quelques amis à un cinquième étage, place des Cordeliers, chez son ami Lenoir. Des noms bien connus des Lyonnais, Journel, Bonjour et Barret (depuis prêtre et jésuite), tous caractères originaux et de bon aloi, en faisaient partie. J'allais y joindre, pour avoir occasion de les nommer à côté de leur ami, MM. Bredin et Beuchot; mais on m'assure qu'ils n'étaient pas de la petite réunion même. On y lisait à haute voix le traité de Lavoisier, et M. Ampère, qui ne le connaissait pas jusqu'alors, ne cessait de se récrier à cette exposition si lucide de découvertes si imprévues.

Admirable jeunesse, âge audacieux, saison féconde, où tout s'exalte et coexiste à la fois, qui aime et qui médite, qui scrute et découvre, et qui chante, qui suffit à tout; qui ne laisse rien d'inexploré de ce qui la tente, et qui est tentée de tout ce qui est vrai ou beau! Jeunesse à jamais regrettée, qui, à l'entrée de la carrière, sous le ciel qui lui verse les rayons, à demi penchée hors du char, livre des deux mains toutes ses rênes et pousse de front tous ses coursiers!

Le mariage de M. Ampère et de Mlle Julie Carron eut lieu, religieusement et secrètement encore, le 15 thermidor an VII (août 1799), et civilement quelques semaines après. M. Ballanche, par un épithalame en prose, célébra, dans le mode antique, la félicité de son ami et les chastes rayons de l'étoile nuptiale du soir, se levant *sur les montagnes de Polémieux*. Pour le nouvel époux, les deux premières années se passèrent dans le même bonheur, dans les mêmes études. Il continuait ses leçons de mathématiques à Lyon, et y demeurait avec sa femme, qui d'ailleurs était souvent à Saint-Germain. Elle lui donna un fils, celui qui honore aujourd'hui et confirme son nom. Mais bientôt la santé de la mère déclina, et quand M. Ampère fut nommé, en décembre 1801, professeur de physique et de chimie à l'École centrale de l'Ain, il dut aller s'établir seul à Bourg, laissant à Lyon sa femme souffrante avec son enfant. Les correspondances surabondantes que nous avons sous les yeux, et qui comprennent les deux années qui suivirent, jusqu'à la mort de sa femme, représentent pour nous, avec un intérêt aussi intime et dans une révélation aussi naïve, le journal qui précéda son mariage et qui ne reprend qu'aux approches de la mort. Toute la série de ses travaux, de ses projets, de ses sentimens, s'y fait suivre sans interruption. A peine arrivé à Bourg, il mit en état le cabinet de physique, le laboratoire de chimie, et commença du mieux qu'il put, avec des instrumens incomplets, ses expériences. La chimie lui plaisait surtout; elle était, de toutes les parties de la physique, celle qui l'invitait le plus naturellement, comme plus voisine des causes. Il s'en exprime avec charme : « Ma chimie, écrit-il, a commencé aujourd'hui : de superbes expériences ont inspiré une espèce d'enthousiasme. De douze auditeurs, il en est resté quatre après la leçon. Je leur ai assigné des emplois, etc. » Parmi les professeurs de Bourg, un seul fut bien-

tôt particulièrement lié avec lui ; M. Clerc, professeur de mathématiques, qui s'était mis tard à cette science, et qui n'avait qu'entamé les parties transcendantes, mais homme de candeur et de mérite, devint le collaborateur de M. Ampère, dans un ouvrage qui devait avoir pour titre, *Leçons élémentaires sur les séries et autres formules indéfinies*. Cet ouvrage, qui avait été mené presque à fin, n'a jamais paru. C'est vers ce temps que M. Ampère lut dans le *Moniteur* le programme du prix de 60,000 francs proposé par Bonaparte, en ces termes : « Je désire donner en encouragement une somme de 60,000 francs à celui qui, par ses expériences et ses découvertes, fera faire à l'électricité et au galvanisme un pas comparable à celui qu'ont fait faire à ces sciences Franklin et Volta,... mon but spécial étant d'encourager et de fixer l'attention des physiciens sur cette partie de la physique, qui est, à mon sens, le chemin des grandes découvertes. » M. Ampère, aussitôt cet exemplaire du *Moniteur* reçu de Lyon, écrivait à sa femme : « Mille remerciemens à ton cousin de ce qu'il m'a envoyé, c'est un prix de 60,000 francs que je tâcherai de gagner quand j'en aurai le temps. C'est précisément le sujet que je traitais dans l'ouvrage sur la physique que j'ai commencé d'imprimer ; mais il faut le perfectionner, et confirmer ma théorie par de nouvelles expériences. » Cet ouvrage, interrompu comme le précédent, n'a jamais été achevé. Il s'écrie encore avec cette bonhomie si belle quand elle a le génie derrière pour appuyer sa confiance : « Oh ! mon amie, ma bonne amie, si M. de Lalande me fait nommer au lycée de Lyon et que je gagne le prix de 60,000 francs, je serai bien content, car tu ne manqueras plus de rien... » Ce fut Davy qui gagna le prix par sa découverte des rapports de l'attraction chimique et de l'attraction électrique, et par sa décomposition des terres. Si M. Ampère avait fait quinze ans plus tôt ses découvertes électro-magnétiques, nul doute qu'il n'eût au moins balancé le prix. Certes, il a répondu aussi directement que l'illustre Anglais à l'appel du premier Consul, dans *ce chemin des grandes découvertes* : il a rempli en 1820 sa belle part du programme de Napoléon.

Mais une autre idée, une idée purement mathématique, vint alors à la traverse dans son esprit. Laissons-le raconter lui-même :

« Il y a sept ans, ma bonne amie, que je m'étais proposé un problème de mon invention, que je n'avais point pu résoudre directement, mais

dont j'avais trouvé par hasard une solution dont je connaissais la justesse sans pouvoir la démontrer. Cela me revenait souvent dans l'esprit, et j'ai cherché vingt fois à trouver directement cette solution. Depuis quelques jours cette idée me suivait partout. Enfin, je ne sais comment, je viens de la trouver avec une foule de considérations curieuses et nouvelles sur la théorie des probabilités. Comme je crois qu'il y a peu de mathématiciens en France qui puissent résoudre ce problème en moins de temps, je ne doute pas que sa publication dans une brochure d'une vingtaine de pages ne me fût un bon moyen de parvenir à une chaire de mathématiques dans un lycée. Ce petit ouvrage d'algèbre pure, et où l'on n'a besoin d'aucune figure, sera rédigé après-demain; je le relirai et le corrigerai jusqu'à la semaine prochaine, que je te l'enverrai... »

Et plus loin :

« J'ai travaillé fortement hier à mon petit ouvrage. Ce problème est peu de chose en lui-même, mais la manière dont je l'ai résolu et les difficultés qu'il présentait lui donnent du prix. Rien n'est plus propre d'ailleurs à faire juger de ce que je puis faire en ce genre... »

Et encore :

« J'ai fait hier une importante découverte sur la théorie du jeu en parvenant à résoudre un nouveau problème plus difficile encore que le précédent, et que je travaille à insérer dans le même ouvrage, ce qui ne le grossira pas beaucoup, parce que j'ai fait un nouveau commencement plus court que l'ancien... Je suis sûr qu'il me vaudra, pourvu qu'il soit imprimé à temps, une place de lycée; car dans l'état où il est à présent, il n'y a guère de mathématiciens en France capables d'en faire un pareil : je te dis cela comme je le pense, pour que tu ne le dises à personne. »

Le mémoire, qui fut intitulé : *Essai sur la théorie mathématique du jeu*, et qui devait être terminé en une huitaine, subit, selon l'habitude de cette pensée ardente et inquiète, un grand nombre de refontes, de remaniemens, et la correspondance est remplie d'annonces de l'envoi toujours retardé. Rien ne nous a mis plus à même de juger combien ce qui dominait chez M. Ampère, dès le temps de sa jeunesse, était l'abondance d'idées, l'opulence de moyens, plutôt que le parti pris et le choix. Il voyait tour à tour et sans relâche toutes les faces d'une idée, d'une invention; il en parcourait irrésistiblement tous les points de vue; il ne s'arrêtait pas.

Je m'imagine (que les mathématiciens me pardonnent si je m'é-

gare), je m'imagine qu'il y a dans cet ordre de vérités, comme dans celles de la pensée plus usuelle et plus accessible, une expression unique, la meilleure entre plusieurs, la plus droite, la plus simple, la plus nécessaire. Le grand Arnauld, par exemple, est tout aussi grand logicien que La Bruyère ; il trouve des vérités aussi difficiles, aussi rares, je le crois; mais La Bruyère exprime d'un mot ce que l'autre étend. En analyse mathématique, il en doit être ainsi; le style y est quelque chose. Or, tout style (la vérité de l'idée étant donnée) est un choix entre plusieurs expressions; c'est une décision prompte et nette, un coup d'état dans l'exécution. Je m'imagine encore qu'Euler, Lagrange, avaient cette expression prompte, nette, élégante, cette économie continue du développement, qui s'alliait à leur fécondité intérieure et la servait à merveille. Autant que je puis me le figurer par l'extérieur du procédé dont le fond m'échappe, M. Ampère était plutôt en analyse un inventeur fécond, égal à tous en combinaisons difficiles, mais retardé par l'embarras de choisir ; il était moins décidément *écrivain*.

Une grande inquiétude de M. Ampère allait à savoir si toutes les formules de son mémoire étaient bien nouvelles ; si d'autres, à son insu, ne l'avaient pas devancé. Mais à qui s'adresser pour cette question délicate? Il y avait à l'École centrale de Lyon un professeur de mathématiques, M. Roux, également secrétaire de l'Athénée. C'est de lui que M. Ampère attendit quelque temps cette réponse avec anxiété, comme un véritable oracle. Mais il finit par découvrir que les connaissances du bon M. Roux en mathématiques n'allaient pas là. Enfin, M. de Lalande étant venu à Bourg vers ce temps, M. Ampère lui présenta son travail, ou plutôt le travail, lu à une séance de la Société d'émulation de l'Ain, à laquelle M. de Lalande assistait, fut remis à l'examen d'une commission dont ce dernier faisait partie. M. de Lalande, après de grands éloges fort sincères, finit par demander à l'auteur des exemples en nombre de ses formules algébriques, ajoutant que c'était pour mettre dans son rapport les résultats à la portée de tout le monde : « J'ai conclu de tout cela, écrit M. Ampère, qu'il n'avait pas voulu se donner la peine de suivre mes calculs, qui exigent, en effet, de profondes connaissances en mathémathiques. Je lui ferai les exemples; mais je persiste à faire imprimer mon ouvrage tel qu'il est. Ces exemples lui donneraient l'air d'un ouvrage

d'écolier. » A la fin de 1802, MM. Delambre et Villar, chargés d'organiser les lycées dans cette partie de la France, vinrent à Bourg, et M. Ampère trouva dans M. Delambre le juge qu'il désirait et un appui efficace. Le mémoire sur la *Théorie mathématique du jeu*, alors imprimé, donna au savant examinateur une première idée assez haute du jeune mathématicien. Un autre mémoire sur l'*Application à la mécanique des formules du calcul des variations*, composé en très peu de jours à son intention, et qu'il entendit dans une séance de la Société d'émulation, ajouta à cette idée. Le nouveau mémoire que nous venons de mentionner, et qui eut aussi toutes ses vicissitudes (particulièrement une certaine aventure de charrette, sur le grand chemin de Bourg à Lyon, et dans laquelle il faillit être perdu), copié enfin au net, fut porté à Paris par M. de Jussieu, et remis aux mains de M. Delambre, revenu de sa tournée. Celui-ci le présenta à l'Institut, et le fit lire à M. de Laplace. Cependant M. Ampère, nommé professeur de mathématiques et d'astronomie, avait passé, selon son désir, au lycée de Lyon.

Mais d'autres événemens non moins importans, et bien contraires, s'étaient accomplis dans cet intervalle. Au milieu de ses travaux continus, de ses leçons à l'École centrale, et des leçons particulières qu'il y ajoutait, on se figurerait difficilement à quel point allait la préoccupation morale, la sollicitude passionnée qui remplissait ses lettres de chaque jour. Il écrit régulièrement par chaque voyage du messager, la poste étant trop coûteuse. Ces détails d'économie, de tendresse, l'avarice où il est de son temps, l'effusion de ses souvenirs et de ses inquiétudes, l'espoir, dans lequel il vit, d'aller à Lyon à quelque courte vacance de Pâque, tout cela se mêle, d'une bien piquante et touchante façon, à son mémoire de mathématiques, au récit de ses expériences chimiques, aux petites maladresses qui parfois y éclatent, aux petites supercheries, dit-il, à l'aide desquelles il les répare. Mais il faut citer la promenade entière d'un de ses grands jours de congé : dans le commencement de la lettre, il vient de s'écrier comme un écolier : *Quand viendront les vacances!*

« ... J'en étais à cette exclamation quand j'ai pris tout à coup une résolution qui te paraîtra peut-être singulière. J'ai voulu retourner avec le paquet de tes lettres dans le pré, derrière l'hôpital, où j'avais été les lire avant mes voyages de Lyon, avec tant de plaisir. J'y voulais retrouver de

doux souvenirs dont j'avais, ce jour-là, fait provision, et j'en ai recueilli au contraire de bien plus doux pour une autre fois. Que tes lettres sont douces à lire ! il faut avoir ton ame pour écrire des choses qui vont si bien au cœur, sans le vouloir, à ce qu'il semble. Je suis resté jusqu'à deux heures assis sous un arbre, un joli pré à droite, la rivière, où flottaient d'aimables canards, à gauche et devant moi. Derrière était le bâtiment de l'hôpital. Tu conçois que j'avais pris la précaution de dire chez Mme Beauregard, en quittant ma lettre, pour aller à midi faire cette partie, que je n'irais pas dîner aujourd'hui chez elle. Elle croit que je dîne en ville; mais, comme j'avais bien déjeuné, je m'en suis mieux trouvé de ne dîner que d'amour. A deux heures, je me sentais si calme, et l'esprit si à mon aise, au lieu de l'ennui qui m'oppressait ce matin, que j'ai voulu me promener et herboriser. J'ai remonté la Ressouse dans les prés, et en continuant toujours d'en cotoyer le bord, je suis arrivé à vingt pas d'un bois charmant, que je voyais dans le lointain à une demi-lieue de la ville et que j'avais bien envie de parcourir. Arrivé là, la rivière, par un détour subit, m'a ôté toute espérance d'y parvenir, en se montrant entre lui et moi. Il a donc fallu y renoncer, et je suis revenu par la route de Bourg au village de Cézeyriat, plantée de peupliers d'Italie, qui en font une superbe avenue;... j'avais à la main un paquet de plantes. »

La jolie église de Brou n'est pas oubliée ailleurs dans ses récits. Voilà bien des promenades tout au long, comme les aimaient La Fontaine et Ducis. — Je voudrais que les jeunes professeurs exilés en province, et souffrant de ces belles années contenues, si bien employées du reste et si décisives, pussent lire, comme je l'ai fait, toutes ces lettres d'un homme de génie pauvre, obscur alors, et s'efforçant comme eux; ils apprendraient à redoubler de foi dans l'étude, dans les affections sévères; ils s'enhardiraient pour l'avenir.

Les idées religieuses avaient été vives chez le jeune Ampère à l'époque de sa première communion; nous ne voyons pas qu'elles aient cessé complètement dans les années qui suivirent, mais elles s'étaient certainement affaiblies. L'absence, la douleur et l'exaltation chaste, les réveillèrent avec puissance. On sait, et l'on a dit souvent, que M. Ampère était religieux, qu'il était croyant au christianisme, comme d'autres illustres savans du premier ordre, les Newton, les Leibnitz, les Haller, les Euler, les Jussieu. On croit, en général, que ces savans restèrent constamment fermes et calmes dans la naïveté et la profondeur de leur foi, et je le crois

pour plusieurs, pour les Jussieu, pour Euler, par exemple. Quant au grand Haller, il est nécessaire de lire le *journal* de sa vie pour découvrir sa lutte perpétuelle et ses combats sous cette apparence calme qu'on lui connaissait : il s'est presque autant tourmenté que Pascal. M. Ampère était de ceux-ci, de ceux que l'épreuve tourmente, et quoique sa foi fût réelle, et qu'en définitive elle triomphât, elle ne resta ni sans éclipses ni sans vicissitudes. Je lis dans une lettre de ce temps :

« ... J'ai été chercher, dans la petite chambre au-dessus du laboratoire, où est toujours mon bureau, le portefeuille en soie. J'en veux faire la revue ce soir, après avoir répondu à tous les articles de ta dernière lettre, et t'avoir priée, d'après une suite d'idées qui se sont depuis une heure succédées dans ma tête, de m'envoyer les deux livres que je te demanderai tout à l'heure. L'état de mon esprit est singulier : il est comme un homme qui se noierait dans son crachat... Les idées de Dieu, d'Éternité, dominaient parmi celles qui flottaient dans mon imagination, et après bien des pensées et des réflexions singulières dont le détail serait trop long, je me suis déterminé à te demander le *Psautier français* de La Harpe, qui doit être à la maison, broché, je crois, en papier vert, et un livre d'*Heures* à ton choix. »

Il faudrait le verbe de Pascal ou de Bossuet pour triompher pertinemment de cet homme de génie qui se noie, nous dit-il, en sa pensée comme *en son crachat*. Je trouve encore quelques endroits qui dénotent un retour pratique : « Je finis cette lettre parce que j'entends sonner une messe où je veux aller demander la guérison de ma Julie. » Et encore : « Je veux aller demain m'acquitter de ce que tu sais et prier pour vous deux. » — Ainsi vivant en attente, aspirant toujours à la réunion avec sa femme, il n'en voyait le moyen que dans sa nomination au futur lycée de Lyon, et s'écriait : « Ah ! lycée, lycée, quand viendras-tu à mon secours ? »

Le lycée vint, mais sa femme, au terme de sa maladie, se mourait. Les dernières lignes du journal parleront pour moi, et mieux que moi :

« 17 avril (1803), dimanche de Quasimodo. Je revins de Bourg pour ne plus quitter ma Julie.

... 15 mai, dimanche. Je fus à l'église de Polémieux, pour la première fois depuis la mort de ma sœur.

.... 7 juin, mardi, saint Robert. — Ce jour a décidé du reste de ma vie.

14, mardi. — On me fit attendre le petit lait à l'hôpital. J'entrai dans l'église d'où sortait un mort. Communion spirituelle.

... 13 juillet, mercredi, à *neuf heures du matin!*

(Suivent les deux versets :)

Multa flagella peccatoris, sperantem autem in Domino misericordia circumdabit.

Firmabo super te oculos meos et instruam te in viâ hâc quâ gradieris. Amen. »

C'est sous le coup menaçant de cette douleur, et à l'extrémité de toute espérance, que dut être écrite la prière suivante, où l'un des versets précédens se retrouve :

« Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir créé, racheté, et éclairé de votre divine lumière en me faisant naître dans le sein de l'église catholique. Je vous remercie de m'avoir rappelé à vous après mes égaremens; je vous remercie de me les avoir pardonnés; je sens que vous voulez que je ne vive que pour vous, que tous mes momens vous soient consacrés. M'ôterez-vous tout bonheur sur cette terre? Vous en êtes le maître, ô mon Dieu! mes crimes m'ont mérité ce châtiment. Mais peut-être écouterez-vous encore la voix de vos miséricordes : *Multa flagella peccatoris, sperantem autem*, etc. J'espère en vous, ô mon Dieu! mais je serai soumis à votre arrêt, quel qu'il soit. J'eusse préféré la mort; mais je ne méritais pas le ciel, et vous n'avez pas voulu me plonger dans l'enfer. Daignez me secourir pour qu'une vie passée dans la douleur me mérite une bonne mort dont je me suis rendu indigne. O Seigneur, Dieu de miséricorde, daignez me réunir dans le ciel à ce que vous m'aviez permis d'aimer sur la terre. »

Ce serait mentir à la mémoire de M. Ampère que d'omettre de telles pièces quand on les a sous les yeux, de même que c'eût été mentir à la mémoire de Pascal que de supprimer son petit parchemin. M. de Condorcet lui-même ne l'oserait pas.

Sur la recommandation de M. Delambre, M. Lacuée de Cessac, président de la section de la guerre, nomma en vendémiaire an XIII (1805) M. Ampère répétiteur d'analyse à l'École polytechnique. Celui-ci quitta Lyon qui ne lui offrait plus que des souvenirs déchirans, et arriva dans la capitale où pour lui une nouvelle vie commence.

De même qu'en 93, après la mort de son père, il ne parvint à

sortir de la stupeur où il était tombé que par une étude toute fraîche, la botanique et la poésie latine, dont le double attrait le ranima; de même, après la mort de sa femme, il ne put échapper à l'abattement extrême et s'en relever que par une nouvelle étude survenante, qui fit, en quelque sorte, révulsion sur son intelligence. En tête d'un des nombreux projets d'ouvrages de métaphysique qu'il a ébauchés, je trouve cette phrase qui ne laisse aucun doute : « C'est en 1803 que je commençai à m'occuper presque exclusivement de recherches sur les phénomènes aussi variés qu'intéressans que l'intelligence humaine offre à l'observateur qui sait se soustraire à l'influence des habitudes. » C'était s'y prendre d'une façon scabreuse pour tenir fidèlement cette promesse de soumission et de foi qu'il avait scellée sur la tombe d'une épouse. N'admirez-vous pas ici la contradiction inhérente à l'esprit humain, dans toute sa naïveté! la Religion, la Science, double besoin immortel! A peine l'une est-elle satisfaite dans un esprit puissant, et se croit-elle sûre de son objet et apaisée, que voilà l'autre qui se relève et qui demande pâture à son tour. Et si l'on n'y prend garde, c'est celle qui se croyait sûre qui va être ébranlée ou dévorée.

M. Ampère l'éprouva : en moins de deux ou trois années, il se trouva lancé bien loin de l'ordre d'idées où il croyait s'être réfugié pour toujours. L'idéologie alors était au plus haut point de faveur et d'éclat dans le monde savant : la persécution même l'avait rehaussée. La société d'Auteuil florissait encore. L'Institut ou, après lui, les Académies étrangères proposaient de graves sujets d'analyse intellectuelle aux élèves, aux émules, s'il s'en trouvait, des Cabanis et des Tracy. M. Ampère put aisément être présenté aux principaux de ce monde philosophique par son compatriote et ami, M. Degérando. Mais celui qui eut dès-lors le plus de rapports avec lui et le plus d'action sur sa pensée, fut M. Maine de Biran, lequel, déjà connu par son mémoire de *l'Habitude*, travaillait à se détacher avec originalité du point de vue de ses premiers maîtres.

Se savoir soi-même, pour une ame avide de savoir, c'est le plus attrayant des abîmes. M. Ampère n'y résista pas. Dès floréal an XIII (1805), un ami bien fidèle, M. Ballanche, lui adressait de Lyon ces avertissemens, où se peignent les craintes de l'amitié redoublées par une imagination tendre :

« ... Ce que vous me dites au sujet de vos succès en métaphysique me désole. Je vois avec peine qu'à trente ans vous entriez dans une nouvelle carrière. On ne va pas loin quand on change tous les jours de route. Songez bien qu'il n'y a que de très grands succès qui puissent justifier votre abandon des mathématiques, où ceux que vous avez déjà eus présagent ceux que vous devez attendre. Mais je sais que vous ne pouvez mettre de frein à votre cerveau.

« Cette idéologie ne fera-t-elle point quelque tort à vos sentimens religieux? Prenez bien garde, mon cher et très cher ami, vous êtes sur la pointe d'un précipice : pour peu que la tête vous tourne, je ne sais pas ce qui va arriver. Je ne puis m'empêcher d'être inquiet. Votre imagination est une bien cruelle puissance qui vous subjugue et vous tyrannise. Quelle différence il y a entre nous et Noël! J'ai retrouvé ici les jeunes gens qui appartiennent comme moi à la société que vous savez. Combien ils sont heureux! Combien je désirerais leur ressembler!... »

Mais une autre lettre un peu postérieure (mars 1806), achève de nous révéler l'intérieur de ces nobles ames troublées et de les éclairer du dedans par un rayon trop direct, trop prolongé et trop admirable de nuance, pour que nous le dérobions. Nulle part l'auteur d'*Orphée* n'a été plus élégiaque et plus harmonieux, en même temps que la réalité s'y ajoute et que la souffrance y est présente :

« J'ai reçu, mon cher ami, votre énorme lettre; elle m'a horriblement fatigué. Le pis de cela, c'est que je n'ai absolument rien à vous dire, aucun conseil à vous donner. Nous sommes deux misérables créatures à qui les inconséquences ne coûtent rien. Un brasier est dans votre cœur, le néant s'est logé dans le mien. Vous tenez beaucoup trop à la vie, et j'y tiens trop peu. Vous êtes trop passionné, et j'ai trop d'indifférence. Mon pauvre ami, nous sommes tous les deux bien à plaindre. Vous avez été ces jours-ci l objet de toutes mes pensées, et voilà ce que je crois à votre sujet. Il faut que vous quittiez Paris, que vous renonciez aux projets que vous aviez formés en y allant, parce que vous ne pourrez jamais trouver, je ne dis pas le bonheur, mais au moins le repos, dans cette solitude de tout ce qui tient à vos affections. L'air natal vous vaudra encore mieux, il sera peut-être un baume pour votre mal. Camille Jordan part pour Paris Il a le projet de former à Lyon un Salon des Arts, qui serait organisé à peu près comme les Athénées de Paris. Il y aurait différens cours. Camille m'a consulté sur les professeurs dont on pourrait faire choix. Je lui ai parlé de vous, je lui ai dit que vous aviez le plan d'une espèce de cours,

qui serait bien fait pour réussir : ce serait d'embrasser toutes les sciences et d'en enseigner ce qui serait suffisant pour ne pas y être étranger, d'en saisir les faits généraux, d'en faire apercevoir les points de contact, et de donner ce qu'on pourrait appeler la philosophie ou la génération de toutes les connaissances humaines (*toujours l'universalité, on le voit*). Je m'explique sans doute mal, mais vous savez ce que je veux dire... Il est sûr qu'outre ce cours du Salon des Arts, vous pourriez avoir, comme autrefois, des cours particuliers, ou travailler à quelque ouvrage. Vous seriez ici avec vos amis, vous éviteriez les abîmes de la solitude, vous vous retrouveriez peut-être. Si une fois vous pouviez compter sur une existence agréable et honorable, vous pourriez vous associer une femme de votre choix, et qui parviendrait peut-être à combler le vide qu'a laissé dans votre cœur la perte de vos anciennes affections. Je sais, mon pauvre et cher ami, tout ce que vous pouvez me répondre; je sais qu'un second mariage dans cette ville vous répugnerait; mais, de bonne foi, cette répugnance n'est-elle pas un enfantillage? Eh! mon Dieu! dans le monde, où tous les sentimens s'affaiblissent, où toutes les douleurs morales finissent, on trouvera très naturel votre second mariage; on croira qu'il est le fruit de l'inconstance de nos affections et de l'instabilité de nos sentimens, même les plus vifs et les plus profonds. Mais ceux qui connaissent mieux le cœur humain, ceux qui auront étudié un peu le vôtre, ceux enfin dont l'opinion et l'amitié peuvent être quelque chose pour vous, sauront bien que votre ame expansive a besoin d'une ame qui réponde à chaque instant à la vôtre. Ainsi, dans tous les cas, vous serez justifié : les indifférens, comme vos connaissances et vos amis, trouveront cela très naturel. Voyez, mon cher ami, à quoi vous êtes exposé. La solitude ne vous vaut rien, non plus qu'à moi. Revenez au milieu de vos amis, et mariez-vous dans votre patrie...

« ..... Au risque de vous fâcher, je dois vous dire ici la vérité. Vous ne savez pas encore ce que c'est que de résister à vos penchans, et c'est ainsi que vous vous exposez à les faire devenir de véritables passions. Croyez-vous donc que tout aille dans le monde au gré de chacun? Comptez-vous donc pour rien cette grande vassalité qui nous soumet et nous entraîne à chaque instant? Étudiez votre cœur, descendez dans votre ame, et lorsque vous apercevrez un sentiment nouveau, cherchez à savoir s'il est raisonnable. N'attendez pas pour éteindre un feu de cheminée que ce soit devenu un grand incendie. Il y a des malheurs sans remède, il faut nous consoler. Il y a des malheurs que notre faute a occasionnés ou empirés, il faut nous corriger. Les petites choses vous agitent, que doit-ce être des grandes?... Modérez-vous sur les choses indifférentes de la vie, et vous parviendrez à être modéré sur les choses importantes.... »

Et pour conclusion finale :

« Ceux qui nous connaîtraient bien comprendraient la raison des inconséquences de Jean-Jacques Rousseau. »

M. Ampère ne retourna pas à Lyon : il resta à Paris, plus actif d'idées et de sentimens que jamais. Il se remaria au mois de juillet même de cette année : ce second mariage lui donna une fille. Cette lettre de M. Ballanche, au reste, sera la dernière pièce confidentielle que nous nous permettrons : elle termine pour nous la jeunesse de M. Ampère. En avançant dans le récit d'une vie, ces sortes de confidences, moins essentielles, moins gracieuses, nous semblent aussi moins permises. La pudeur de l'homme mûr a quelque chose de plus inviolable, et c'est le travail surtout qui marque le milieu de la journée. Dans le récit d'une vie comme dans la vie même, les sentimens émus, cette brise du matin, ne reparaissent convenablement qu'au soir.

Quoi qu'il en ait dit dans la note citée plus haut, M. Ampère, si fortement occupé de métaphysique, ne s'y livrait pas exclusivement. Les mathématiques et les sciences physiques ne cessaient de partager son zèle. Six mémoires sur différens sujets de mathématiques, insérés tant dans le *Journal de l'École polytechnique*, que dans le Recueil de l'Institut (des savans étrangers), déterminèrent le choix que fit de lui, en 1814, l'Académie des Sciences pour remplacer M. Bossut. Nommé secrétaire du Bureau consultatif des Arts et Métiers (mars 1806), il servait assiduement les travaux de ce comité, et ne devint secrétaire honoraire que lorsqu'il eut donné sa démission en faveur de M. Thénard, dont la position alors était moins établie que la sienne. Il fut de plus successivement nommé inspecteur-général de l'Université (1808), et professeur d'analyse et de mécanique à l'École polytechnique (1809), où il n'avait été jusque-là qu'à titre de répétiteur, professant par intérim. En un mot, sa vie de savant s'étendait sur toutes les bases.

Dans l'histoire des sciences physico-mathématiques, comme va le faire connaître M. Littré, la mémoire de M. Ampère est à jamais sauvée de l'oubli, à cause de sa grande découverte sur l'électro-magnétisme en 1820. Dans l'histoire de la philosophie, pourquoi faut-il que ce grand esprit, qui s'est occupé de métaphysique pendant plus de trente ans, ne doive vraisemblablement laisser qu'une

vague trace? M. Maine de Biran lui-même, le métaphysicien profond près de qui il se place, n'a laissé qu'un témoignage imparfait de sa pensée dans son ancien traité de *l'Habitude* et dans le récent volume publié par M. Cousin. Après M. de Tracy, à côté de M. de Biran, M. Ampère venait pourtant à merveille pour réparer une lacune. M. Cousin a remarqué que ce qui manque à la philosophie de M. de Biran, où la *volonté* réhabilitée joue le principal rôle, c'est l'admission de l'*intelligence*, de la *raison*, distincte comme faculté, avec tout son cortége d'idées générales, de conceptions. Nul, plus que M. Ampère, n'était propre à introduire dans le point de vue, qu'il admettait, de M. de Biran, cette partie essentielle qui l'agrandissait. Lui, en effet, si l'on considère sa tournure métaphysique, il n'était pas, comme M. de Biran, la *volonté* même, dans sa persistance et son unité progressive; il était surtout l'*idée*. Sans nier la sensation, trop grand physicien pour cela, sans la méconnaître dans toutes ses variétés et ses nuances, combien il était propre, ce semble, entre M. de Tracy et M. de Biran à intervenir avec l'*intelligence* (1), et à remeubler ainsi l'ame de ses concepts les plus divers et les plus grands! Il l'aurait fait, j'ose le dire, avec plus de richesse et de réalité que les philosophes éclectiques qui ont suivi, lesquels, n'étant ni physiciens, ni naturalistes, ni

(1) Nous pourrions citer, d'après les plus anciens papiers et projets d'ouvrages que nous avons sous les yeux, des preuves frappantes de cette large part faite à l'*intelligence*, qui corrigeait tout-à-fait le point de vue profond, mais restreint, de M. de Biran, et l'environnait d'une extrême étendue. Ainsi ce début qu'on trouve à un *plan d'une histoire de l'intelligence humaine* : « L'homme, sous le point de vue intellectuel, a la faculté d'acquérir et celle de conserver. La faculté d'acquérir se subdivise en trois principales : il acquiert par ses sens, par le déploiement de l'activité motrice qui nous fait découvrir les causes, par la réflexion qu'on peut définir la faculté d'apercevoir des relations, qui s'applique également aux produits de la sensibilité et à ceux de l'activité. On aperçoit des relations entre les premiers par la comparaison, entre les seconds par l'observation des effets que produisent les causes. On doit donc diviser tous les phénomènes que présente l'intelligence en quatre systèmes : le système sensitif, le système actif, le système comparatif, et le système étiologique. » Dans un résumé des idées psychologiques de M. Ampère, rédigé en 1811 par son ami M. Bredin, de Lyon, je trouve : « On peut rapporter tous les phénomènes psychologiques à trois systèmes : sensitif, cognitif, intellectuel. » Ce système cognitif et ce système intellectuel, qui semblent un double emploi, sont différens pour lui, en ce qu'il attribue seulement au système cognitif la distinction du *moi* et du *non-moi*, qui se tire de l'activité propre de l'être d'après M. de Biran: il réservait au système intellectuel, proprement dit, la perception de tous les autres rapports. Quoique cela manque un peu de rigueur, la lacune signalée par M. Cousin chez M. de Biran était au moins sentie et comblée, plutôt deux fois qu'une.

mathématiciens, ni autre chose que psychologues, sont toujours restés par rapport aux classes des *idées* dans une abstraction et dans un vague qui dépeuple l'ame et en mortifie, à mon gré, l'étude. Par malheur, si M. de Biran se tient trop étroitement à cette volonté retrouvée, à cette causalité interne ressaisie, comme à un axe sûr et à un sommet, d'où émane tout mouvement, M. Ampère, moins retenu et plus ouvert dans sa métaphysique, alla et dériva au flot de l'idée. A travers ce domaine infini de l'intelligence, dans la sphère de la raison et de la réflexion, comme dans une demeure à lui bien connue, il alla changeant, remuant, déplaçant sans cesse les objets; les classifications psychologiques se succédaient à son regard et se renversaient l'une par l'autre; et il est mort sans nous avoir suffisamment expliqué la dernière, nous laissant sur le fond de sa pensée dans une confusion qui n'était pas en lui.

En attendant que la seconde partie de sa classification, qui embrasse les sciences *noologiques*, soit publiée, et dans l'espérance surtout qu'un fils, seul capable de débrouiller ces précieux papiers, s'y appliquera un jour, nous ne dirons ici que très peu, occupé surtout à ne pas être infidèle. M. Ampère, dans une note où nous puisons, nous indique lui-même la première marche de son esprit. Il voulait appliquer à la psychologie la méthode qui a si bien réussi aux sciences physiques depuis deux siècles : c'est ce que beaucoup ont voulu depuis Locke. Mais en quoi consistait l'appropriation du moyen à la science nouvelle? Ici M. Ampère parle d'*une difficulté première qui lui semblait insurmontable, et dont M. le chevalier de Biran lui fournit la solution.* Cette difficulté tenait sans doute à la connaissance originelle de l'idée de cause et à la distinction du *moi* d'avec le monde extérieur. Il nous apprend aussi que, dans sa recherche sur le fondement de nos connaissances, il a commencé par rejeter l'existence *objective* et qu'il a été disciple de Kant : « Mais repoussé bientôt, dit-il, par ce nouvel idéalisme comme Reid l'avait été par celui de Hume, je l'ai vu disparaître devant l'examen de la nature des connaissances objectives généralement admises. » Tout ceci, on le voit, n'est qu'indiqué par lui, et laisse à désirer bien des explications. Quoi qu'il en soit, en s'efforçant constamment de classer les faits de l'intelligence selon l'ordre naturel, M. Ampère en vint aux quatre points de vue et aux deux époques principales qui les embrassent, tels qu'il les a ex-

posés dans la préface de son *Essai sur la Philosophie des Sciences.* Ceux qui ont fréquenté l'école des psychologues distingués de notre âge, et qui ont aussi entendu les leçons dans lesquelles M. Ampère, au Collége de France, aborda la psychologie, peuvent seuls dire combien, dans sa description et son dénombrement des divers groupes de faits, l'intelligence humaine leur semblait tout autrement riche et peuplée que dans les distinctions de facultés, justes sans doute, mais nues et un peu stériles, de nos autres maîtres. Dès l'abord, dans la psychologie de ceux-ci, on distingue *sensibilité, raison, activité libre*, et on suit chacune séparément, toujours occupé, en quelque sorte, de préserver l'une de ces facultés du contact des autres, de peur qu'on ne les croie mêlées en nature et qu'on ne les confonde. M. Ampère y allait plus librement et par une méthode plus vraiment naturelle. Si Bernard de Jussieu, dans ses promenades à travers la campagne, avait dit constamment en coupant la tige des plantes : « Prenons-bien garde, ceci est du tissu cellulaire, ceci est de la fibre ligneuse; l'un n'est pas l'autre; ne confondons pas; le bois n'est pas la sève; » il aurait fait une anatomie, sans doute utile et qu'il faut faire, mais qui n'est pas tout, et les trois quarts des divers caractères, qui président à la formation de ses groupes naturels, lui auraient échappé dans leur vivant ensemble. — L'anatomie radicale psychologique, ce que M. Ampère appelle l'*idéogénie*, serait venue, dans sa méthode, plus tard, à fond; mais elle ne serait venue qu'après le dénombrement et le classement complet; mais surtout, la préoccupation des facultés distinctes ne scindait pas, dès l'abord, les groupes analogues, et ne les empêchait pas de se multiplier dans leur diversité.

La quantité de remarques neuves et ingénieuses, de points profonds et piquans d'observation, qui remplissaient une leçon de M. Ampère, distrayaient aisément l'auditeur de l'ensemble du plan, que le maître oubliait aussi quelquefois, mais qu'il retrouvait tôt ou tard à travers ces détours. On se sentait bien avec lui en pleine intelligence humaine, en pleine et haute philosophie antérieure au XVIIIe siècle; on se serait cru, à cette ampleur de discussion, avec un contemporain des Leibnitz, des Mallebranche, des Arnauld; il les citait à propos familièrement, même les secondaires et les plus oubliés de ce temps-là, M. de La Chambre, par exem-

ple; et puis on se retrouvait tout aussitôt avec le contemporain très présent de M. de Tracy et de M. de Laplace. On aurait fait un intéressant chapitre, indépendamment de tout système et de tout lien, des cas psychologiques singuliers et des véritables découvertes de détail dont il semait ses leçons. J'indique en ce genre le phénomène qu'il appelait de *concrétion*, sur lequel on peut lire l'analyse de M. Roulin insérée dans l'Essai de classification des sciences. Je regrette que M. Roulin n'ait pas fait alors ce chapitre de *miscellanées* psychologiques, comme il en a fait un sur des singularités d'histoire naturelle.

A partir de 1816, la petite société philosophique qui se réunissait chez M. de Biran, avait pris plus de suite, et l'émulation s'en mêlait. On y remarquait M. Stapfer, le docteur Bertrand, Loyson, M. Cousin. Animé par les discussions fréquentes, M. Ampère était près, vers 1820, de produire une exposition de son système de philosophie, lorsque l'annonce de la découverte physique de M. OErsted le vint ravir irrésistiblement dans un autre train de pensées, d'où est sortie sa gloire. En 1829, malade et réparant sa santé à Orange, à Hières, aux tiédeurs du midi, il revint, dans les conversations avec son fils, à ses idées interrompues; mais ce ne fut plus la métaphysique seulement, ce fut l'ensemble des connaissances humaines et son ancien projet d'universalité qu'il se remit à embrasser avec ardeur. L'Épître que lui a adressée son fils à ce sujet, et le volume de l'Essai de classification qui a paru, sont du moins ici de publics et permanens témoignages. M. Ampère, en même temps qu'il sentait la vie lui revenir encore, dut avoir, en cette saison, de pures jouissances. S'il lui fut jamais donné de ressentir un certain calme, ce dut être alors. En reportant son regard, du haut de la montagne de la vie, vers ces sciences qu'il comprenait toutes, et dont il avait agrandi l'une des plus belles, il put atteindre un moment au bonheur serein du sage et reconnaître en souriant ses domaines. Il n'est pas jusqu'aux vers latins, adressés à son fils en tête du tableau, qui n'aient dû lui retracer un peu ses souvenirs poétiques de 95, un temps plein de charme. Les anciens doutes et les combats religieux avaient cessé en lui : ses inquiétudes, du moins, étaient plus bas. Depuis des années, les chagrins intérieurs, les instincts infinis, une correspondance active avec son ancien ami le père Barret, le souffle même de la restauration, l'avaient ramené

à cette foi et à cette soumission qu'il avait si bien exprimée en 1803, et dont il relut sans doute de nouveau la formule touchante. Jusqu'à la fin, et pendant les années qui suivirent, nous l'avons toujours vu allier et concilier sans plus d'effort, et de manière à frapper d'étonnement et de respect, la foi et la science, la croyance et l'espoir en la pensée humaine et l'adoration envers la parole révélée.

Outre cette vue supérieure par laquelle il saisissait le fond et le lien des sciences, M. Ampère n'a cessé, à aucun moment, de suivre en détail, et souvent de devancer et d'éclairer, dans ses aperçus, plusieurs de celles dont il aimait particulièrement le progrès. Dès 1809, au sortir de la séance de l'Institut du lundi 27 février (j'ai sous les yeux sa note écrite et développée), il n'hésitait pas, d'après les expériences rapportées par MM. Gay-Lussac et Thénard, et plus hardiment qu'eux, à considérer le chlore (alors appelé acide muriatique oxigéné) comme un corps simple. Mais ce n'était là qu'un point. En 1816, il publiait, dans les *Annales de Chimie et de Physique*, sa classification naturelle des corps simples, y donnant le premier essai de l'application à la chimie des méthodes qui ont tant profité aux sciences naturelles. Il établissait entre les propriétés des corps une multitude de rapprochemens qu'on n'avait point faits, il expliquait des phénomènes, encore sans lien, et la plupart de ces rapprochemens et de ces explications ont été vérifiés depuis par les expériences. La classification elle-même a été admise par M. Chevreul dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, et elle a servi de base à celle qu'a adoptée M. Beudant dans son *Traité de Minéralogie*. Toujours éclairé par la théorie, il lisait à l'Académie des Sciences, peu après sa réception, un mémoire sur la double réfraction, où il donnait la loi qu'elle suit dans les cristaux, avant que l'expérience eût fait connaître qu'il en existe de tels (1). En 1824, le travail de M. Geoffroy Saint-Hilaire sur la présence et la transformation de la vertèbre dans les insectes, attira la sagacité, toujours prête, de M. Ampère, et lui fit ajouter à ce sujet une foule de raisons et d'analogies curieuses, qui se trouvent consignées au tome second des *Annales des*

(1) Nous noterons encore, pour compléter ces indications de travaux, un Mémoire sur la loi de Mariotte, imprimé en 1814; un Mémoire sur des propriétés nouvelles des axes de rotation des corps, imprimé dans le Recueil de l'Académie des Sciences.

Sciences naturelles (1). Lorsque M. Ampère reproduisit cette vue en 1832, à son cours du Collége de France, M. Cuvier, contraire en général à cette manière *raisonneuse* d'envisager l'organisation, combattit au même Collége, dans sa chaire voisine, le collègue qui faisait incursion au cœur de son domaine ; il le combattit avec ce ton excellent de discussion, que M. Ampère, en répondant, gardait de même, et auquel il ajoutait de plus une expression de respect, comme s'il eût été quelqu'un de moindre : noble contradiction de vues, ou plutôt noble échange, auquel nous avons assisté, entre deux grandes lumières trop tôt disparues ! Si une observation de M. Geoffroy Saint-Hilaire avait suggéré à M. Ampère ses vues sur l'organisation des insectes, la découverte de M. Gay-Lussac sur les proportions simples que l'on observe entre les volumes d'un gaz composé et ceux des gaz composans, lui devenait un moyen de concevoir, sur la structure atomique et moléculaire des corps organiques, une théorie qui remplace celle de Wollaston (2). De même, une idée de Herschell, se combinant en lui avec les résultats chimiques de Davy, lui suggérait une théorie nouvelle de la formation de la terre. Cette théorie a été lucidement exposée dans cette *Revue* même *des Deux Mondes*, en juillet 1833. On y peut prendre une idée de la manière de ce vaste et libre esprit : l'hypothèse antique, retrouvée dans sa grandeur ; l'hypothèse à la façon presque des Thalès et des Démocrite, mais portant sur des faits qui ont la rigueur moderne.

Après avoir tant fait, tant pensé, sans parler des inquiétudes perpétuelles du dedans qu'il se suscitait, on conçoit qu'à soixante et un ans, M. Ampère, dans toute la force et le zèle de l'intelligence, eût usé un corps trop faible. Parti pour sa tournée d'inspecteur-général, il se trouva malade dès Roanne ; sa poitrine, sept ans auparavant, apaisée par l'air du midi, s'irritait cette fois davantage : il voulut continuer. Arrivé à Marseille, et ne pouvant plus aller absolument, il fut soigné dans le collége, et on espérait prolonger une amélioration légère, lorsqu'une fièvre subite au cerveau l'emporta, le 10 juin 1836, à cinq heures du matin, entouré

(1) *Annales des Sciences naturelles*, tom. II, pag. 295. M. N.... n'est autre que M. Ampère.

(2) On la trouve dans la *Bibliothèque universelle*, tome XLIX, et en analyse dans un rapport de M. Becquerel (*Revue encyclopédique*, novembre 1832).

et soigné par tous avec un respect filial, mais en réalité loin des siens, loin d'un fils.

Il resterait peut-être à varier, à égayer décemment ce portrait, de quelques-unes de ces naïvetés nombreuses et bien connues, qui composent, autour du nom de l'illustre savant, une sorte de légende courante, comme les bons mots malicieux autour du nom de M. de Talleyrand : M. Ampère, avec des différences d'originalité, irait naturellement s'asseoir entre La Condamine et La Fontaine. De peur de demeurer trop incomplet sur ce point, nous ne le risquerons pas. M. Ampère savait mieux les choses de la nature et de l'univers que celles des hommes et de la société. Il manquait essentiellement de calme, et n'avait pas la mesure et la proportion dans les rapports de la vie. Son coup d'œil, si vaste et si pénétrant au-delà, ne savait pas réduire les objets habituels. Son esprit immense était le plus souvent comme une mer agitée ; la première vague soudaine y faisait montagne ; le liége flottant ou le grain de sable y était aisément lancé jusqu'aux cieux.

Malgré le préjugé vulgaire sur les savans, ils ne sont pas toujours ainsi. Chez les esprits de cet ordre et pour les cerveaux de haut génie, la nature a, dans plus d'un cas, combiné et proportionné l'organisation. Quelques-uns, armés au complet, outre la pensée puissante intérieure, ont l'enveloppe extérieure endurcie, l'œil vigilant et impérieux, la parole prompte, qui impose, et toutes les défenses. Qui a vu Dupuytren et Cuvier comprendra ce que je veux rendre. Chez d'autres, une sorte d'ironie douce, calme, insouciante et égoïste, comme chez Lagrange, compose un autre genre de défense. Ici, chez M. Ampère, toute la richesse de la pensée et de l'organisation est laissée, pour ainsi dire, plus à la merci des choses, et le bouillonnement intérieur reste à découvert. Il n'y a ni l'enveloppe sèche qui isole et garantit, ni le reste de l'organisation armée qui applique et fait valoir. C'est le pur savant, au sein duquel on plonge.

Les hommes ont besoin qu'on leur impose. S'ils se sentent pénétrés et jugés par l'esprit supérieur auquel ils ne peuvent refuser une espèce de génie, les voilà maintenus, et volontiers ils lui accordent tout, même ce qu'il n'a pas. Autrement, s'ils s'aperçoivent qu'il hésite et croit dépendre, ils se sentent supérieurs à leur tour à lui par un point commode, et ils prennent vite leur

revanche et leurs licences. M. Ampère aimait ou parfois craignait les hommes; il s'abandonnait à eux, il s'inquiétait d'eux; il ne les jugeait pas. Les hommes (et je ne parle pas du simple vulgaire) ont un faible pour ceux qui les savent mener, qui les savent contenir, quand ceux-ci même les blessent ou les exploitent. Le caractère, estimable ou non, mais doué de conduite et de persistance même intéressée, quand il se joint à un génie incontestable, les frappe et a gain de cause en définitive dans leur appréciation. Je ne dis pas qu'ils aient tout-à-fait tort, le caractère tel quel, la volonté froide et présente, étant déjà beaucoup. Mais je cherche à m'expliquer comment la perte de M. Ampère, à un âge encore peu avancé, n'a pas fait à l'instant aux yeux du monde, même savant, tout le vide qu'y laisse en effet son génie.

Et pourtant (et c'est ce qu'il faut redire encore en finissant) qui fut jamais meilleur, à la fois plus dévoué sans réserve à la science, et plus sincèrement croyant aux bons effets de la science pour les hommes? Combien il était vif sur la civilisation, sur les écoles, sur les lumières! Il y avait certains résultats réputés positifs, ceux de Malthus, par exemple, qui le mettaient en colère; il était tout *sentimental* à cet égard; sa philantropie de cœur se révoltait de ce qui violait, selon lui, la moralité nécessaire, l'efficacité bienfaisante de la science. D'autres savans illustres ont donné avec mesure et prudence ce qu'ils savaient; lui, il ne pensait pas qu'on dût en ménager rien. Jamais esprit de cet ordre ne songea moins à ce qu'il y a de personnel dans la gloire. Pour ceux qui l'abordaient, c'était un puits ouvert. A toute heure, il disait tout. Étant un soir avec ses amis, Camille Jordan et Degérando, il se mit à leur exposer le système du monde; il parla treize heures avec une lucidité continue; et comme le monde est infini, et que tout s'y enchaîne, et qu'il le savait de cercle en cercle en tous les sens, il ne cessait pas, et si la fatigue ne l'avait arrêté, il parlerait, je crois, encore. O Science! voilà bien à découvert ta pure source sacrée, bouillonnante! — Ceux qui l'ont entendu, à ses leçons, dans les dernières années au Collége de France, se promenant le long de sa longue table, comme il eût fait dans l'allée de Polémieux, et discourant durant des heures, comprendront cette perpétuité de la veine savante. Ainsi en tout lieu, en toute rencontre, il était coutumier de faire, avec une attache à l'idée, avec un oubli de lui-même qui

devenait merveille. Au sortir d'une charade ou de quelque longue et minutieuse bagatelle, il entrait dans les sphères. Virgile, en une sublime églogue, a peint le demi-dieu barbouillé de lie, que les bergers enchaînent : il ne fallait pas l'enchaîner, lui, le distrait et le simple, pour qu'il commençât :

> Namque canebat uti magnum per inane coacta
> Semina, terrarumque, animæque, marisque fuissent,
> Et liquidi simul ignis : ut his exordia primis
> Omnia, etc., etc.
>
> . . . . . .
>
> Il enchaînait de tout les semences fécondes,
> Les principes du feu, les eaux, la terre et l'air,
> Les fleuves descendus du sein de Jupiter...

Et celui qui, tout-à-l'heure, était comme le plus petit, parlait incontinent comme les antiques aveugles, — comme ils auraient parlé, venus depuis Newton. C'est ainsi qu'il est resté et qu'il vit dans notre mémoire, dans notre cœur. SAINTE-BEUVE.

II.

PHYSIQUE.

Ce qui, chez les anciens, constituait la science de la physique, était surtout une recherche des conditions essentielles de la matière, une sorte de métaphysique sur les phénomènes naturels, laquelle s'efforçait de trouver dans une loi générale l'explication des faits particuliers. Ce que les modernes entendent par physique est au contraire une science qui commence par l'investigation des faits particuliers, et qui se propose, comme but suprême, de tirer de leur comparaison des lois de plus en plus générales, des formules de plus en plus compréhensives. C'est une longue expérience, c'est l'impuissance des méthodes divinatoires, c'est l'insuccès des esprits les plus hardis et les plus vigoureux qui a ramené les écoles modernes des spéculations hasardées aux observations patientes et minutieuses, et des théories destinées à expliquer les faits aux faits destinés à fonder les théories. Retrouver, dans les observations isolées qui se multiplient, le lien qui les unit; mettre en relief,

d'une manière évidente à tous, la raison cachée qui y est contenue; arracher l'apparence trompeuse qui les montre différentes, et manifester, dans un fragment du système, un fragment de la loi universelle, c'est une des œuvres les plus difficiles de la science moderne; c'est aussi une de celles qui importent le plus à son avancement et qui honorent le plus les efforts du génie.

M. Ampère, dans ce domaine des découvertes laborieuses et influentes, a signalé son nom par ses travaux éminens et définitifs sur le problème, si compliqué au premier coup d'œil, des phénomènes électro-magnétiques. Comme ces travaux formeront dans l'avenir la gloire principale de M. Ampère, et lui assureront un nom dans les annales de la science, il est important d'exposer, avec quelque détail, en quoi ils ont consisté. On avait déjà remarqué à différentes fois que l'électricité exerçait une action sur l'aiguille aimantée. Ainsi, la boussole, sur des vaisseaux frappés du tonnerre, perdait la propriété de se tourner vers le nord et de marquer la route du bâtiment. Quand ces flammes électriques que les marins connaissent sous le nom de feux Saint-Elme brillaient avec un vif éclat à la pointe des mâts, l'aiguille était, de la même façon, dépouillée de sa faculté caractéristique : ou bien les pôles en étaient renversés, de sorte que la pointe, qui se dirige vers le nord, se dirigeait vers le sud; ou bien elle restait complètement insensible à l'action magnétique de la terre, et demeurait immobile dans toutes les positions. De fortes décharges d'électricité, produites avec la bouteille de Leyde ou une grande batterie, avaient modifié de la même manière, dans les expériences instituées pour cet objet, les aiguilles aimantées. On en avait conclu que l'électricité agissait par son choc, et l'on en était resté là. L'influence réciproque de cet agent et du magnétisme était à peine soupçonnée, et rien ne mettait encore sur la voie des faits merveilleux et des importantes conséquences que contenait l'examen de l'action entre une petite aiguille et un fil d'archal traversé par un courant électrique.

M. Œrsted, physicien danois, qui s'entretenait depuis longtemps dans des inductions théoriques sur l'essence des fluides électrique et magnétique, découvrit, en 1820, un phénomène capital, qui est devenu le point de départ des travaux subséquens. Ce qui avait échappé à ses prédécesseurs, et ce qui n'échappa point à M. Œrsted, c'est une condition à laquelle nul n'avait songé : à

savoir, que l'électricité n'agit sur le magnétisme qu'autant qu'elle est en mouvement. En effet, le physicien danois, mettant en action la pile voltaïque et plaçant l'aiguille aimantée à portée du fil métallique qui en réunit les deux pôles, remarqua que l'aiguille est déviée de sa direction et qu'elle tend à se placer en croix avec le fil conducteur du fluide électrique. Voilà le fait dans sa simplicité primitive, fait qui ouvrit une vaste carrière aux découvertes et qui enrichit la science, en un court espace de temps, d'observations fécondes et de belles théories.

Ce ne fut pas M. Œrsted qui s'engagea dans cette route : le fait bien observé, il l'interpréta mal. Les accidens très variés du phénomène lui firent illusion; il ne sut rien y voir de constant, et il n'était pas assez maître de l'analyse mathématique pour ramener à un principe commun les mouvemens complexes qu'il observait. En effet, le pôle de l'aiguille aimantée qui se tourne vers le nord, est, par l'influence d'un courant électrique, porté soit vers l'orient, soit vers l'occident, suivant que le courant, auquel on donnera la direction du nord au sud, passe au-dessus ou au-dessous de l'aiguille. Les complications qui naissaient de ces variations et d'une foule d'autres analogues embarrassaient beaucoup les physiciens. M. Œrsted supposa, pour expliquer les phénomènes, une sorte de tourbillon électrique qui, semblable aux tourbillons de Descartes, circulait en dehors du fil conducteur perpendiculairement à ce fil, entraînait l'aiguille, et la dirigeait de manière à la mettre perpendiculaire à la ligne de la plus courte distance qui la séparait du courant. Cette explication n'était, pour ainsi dire, que la reproduction du fait lui-même, contenait une hypothèse gratuite, et n'offrait aucun moyen de retrouver géométriquement les phénomènes particuliers dans une formule générale. Ce n'était point là une théorie dans la bonne acception du mot; ce n'était qu'une manière d'exprimer que l'aiguille aimantée se met en croix avec la direction du courant électrique. Mais cette idée, émise par M. Œrsted, sans qu'il y attachât beaucoup d'importance, était tout-à-fait inacceptable pour les géomètres; car, en supposant gratuitement une action rotatoire, elle renversait le principe même de la philosophie de Newton, principe suivant lequel toute action, attractive ou répulsive, entre deux corps, s'exerce suivant la ligne droite qui les unit.

Telle est la première phase de l'électro-magnétisme. Un fait important, le fait d'une action constante de l'électricité en mouvement sur l'aiguille aimantée, est établi d'une manière incontestable. A M. Œrsted en appartient l'honneur. Il ne s'agit plus de ces influences variables de la foudre ou du choc électrique sur la boussole; il s'agit d'un phénomène aussi fixe que celui qui dirige le pôle sud de l'aiguille aimantée vers le pôle nord du monde, et qui, sans doute, est mystérieusement lié aux plus puissantes et aux plus universelles forces de la nature. Ce que la terre fait incessamment sur toute aiguille aimantée, le courant électrique le fait sur cette aiguille : par l'attraction du globe, elle dévie dans un sens déterminé, et se tourne toujours vers le nord; par l'attraction du courant électrique, elle dévie avec non moins de constance, et se met toujours en croix avec lui. Ainsi, un phénomène, reconnu avec exactitude et précision, démontre une singulière affinité entre le magnétisme et l'électricité, signale des analogies merveilleuses entre l'action de la terre et l'action des courans électriques, et permet d'entrevoir que la science touche là à d'importans secrets. Remarquable lenteur dans la découverte des phénomènes naturels ; il y a plusieurs siècles que l'on sait que le nord dirige l'aiguille de la boussole, et c'est hier seulement que l'on a appris qu'un courant électrique la dirige aussi.

Peut-être la science se serait-elle arrêtée long-temps devant l'observation de M. Œrsted, et, égarée par des théories insuffisantes et fausses, comme par de vaines lueurs, aurait-elle perdu la voie véritable des découvertes qui devaient si rapidement l'enrichir. Mais heureusement il se trouva alors un esprit aussi systématique qu'habile à manier l'analyse mathématique; celui-là ne s'arrêta pas devant les apparences du phénomène. Trop habitué, par sa nature même, à remonter du particulier au général, trop instruit des lois rationnelles de la mécanique pour croire qu'il eût trouvé quelque chose d'important, s'il n'avait pas trouvé une formule qui contînt tous les faits sans exception, M. Ampère se mit à l'œuvre, et donna à la découverte de M. Œrsted une face toute nouvelle et une portée inattendue. Non-seulement il l'accrut par des observations fécondes, mais encore il la résuma dans une loi simple, qui ne laisse plus rien à désirer.

« Les époques, a dit M. Ampère dans sa *Théorie des phénomènes*

électro-dynamiques, page 131, où l'on a ramené à un principe unique des phénomènes considérés auparavant comme dus à des causes absolument différentes, ont été presque toujours accompagnées de la découverte de nouveaux faits, parce qu'une nouvelle manière de concevoir les causes suggère une multitude d'expériences à tenter, d'explications à vérifier. C'est ainsi que la démonstration donnée par Volta, de l'identité du galvanisme et de l'électricité, a été accompagnée de la construction de la pile, et suivie de toutes les découvertes qu'a enfantées cet admirable instrument. » Ces réflexions de M. Ampère s'appliquent parfaitement à ses propres travaux. A peine eut-il saisi, par le calcul, la loi des nouveaux phénomènes, signalés, pour la première fois, par M. Œrsted, que deux observations, de la plus haute importance, vinrent accroître la science, et récompenser magnifiquement les efforts du physicien français.

M. Œrsted avait vu qu'un courant électrique exerce une action sur l'aiguille aimantée ; M. Ampère pensa qu'une action semblable devait être exercée par deux courans électriques, de l'un sur l'autre. Ce n'était nullement une conséquence nécessaire et forcée de la découverte de M. Œrsted, car on sait qu'un barreau de fer doux, qui agit sur l'aiguille aimantée, n'agit pas cependant sur un autre barreau de fer doux. Il se pouvait que le courant électrique fût, comme le barreau de fer, incapable d'agir sur un autre courant, tout en ayant une influence constante sur l'aiguille magnétique. Ce sujet de doute n'en était pas un pour M. Ampère, dont l'esprit systématique avait vu dès le premier abord (le fait de M. Œrsted étant reconnu) la nécessité de celui qu'il cherchait à son tour. Mais il fallait le démontrer par l'expérience, seule capable en ceci de lever toutes les incertitudes. M. Ampère ne se montra pas moins ingénieux dans l'établissement de l'appareil nécessaire à sa démonstration, qu'il ne s'était montré doué d'une sagacité pénétrante en devinant le phénomène qui allait s'accomplir sous ses yeux. Il s'agissait de rendre un courant électrique mobile; il le rendit mobile ; et quand toutes les conditions de l'expérience furent établies, quand l'électricité circula dans les deux fils qu'il avait mis en présence, celui auquel une disposition ingénieuse avait permis de changer de position, obéit à la force qui le sollicitait, et vint prendre la direction que les prévisions de M. Ampère lui

avaient assignée. C'est certainement une heure de pures et nobles jouissances, lorsque le savant, attentif à dévoiler les merveilles de la nature, et plus récompensé quand il lui arrache un de ses secrets, que celui sous les yeux duquel brille soudainement un trésor enfoui, voit s'accomplir un phénomène qu'il a pressenti, se manifester l'effet d'une force mystérieuse, et agir une de ces grandes lois qui entrent dans les rouages du monde.

M. Ampère, par cette découverte, se plaçait sur un terrain tout nouveau, et jetait un jour inattendu sur l'affinité des deux agens que l'on appelle magnétisme et électricité. L'effet que l'électricité produisait sur le magnétisme, elle le produisait aussi sur elle-même, de telle sorte qu'auprès du grand fait, reconnu par M. Œrsted, de l'action d'un courant électrique sur une aiguille aimantée, venait se ranger l'observation de M. Ampère sur une action identique entre deux courans. Le rapprochement était visible, les conséquences manifestes; et la science se trouvait ainsi toucher de plus près à ces agens merveilleux, dont les opérations viennent se mêler à tout. Rien de plus puissant en effet, rien de plus frappant, rien de plus magique que ces choses que les physiciens appellent fluides impondérables; que cette électricité et ce magnétisme, partout semés et partout agissans; que ces flammes destructives de la foudre, et ces brillantes et froides clartés qui parent les nuits des régions polaires; que ces attractions et ces répulsions singulières; que cette fidélité d'une aiguille aimantée à obéir à l'appel du pôle arctique; et cette pénétration irrésistible de l'électricité jusqu'entre les atomes qu'elle sépare et dissocie! Le moindre fait qui se rattache à ces agens est curieux et intéressant; mais combien ne le devient-il pas davantage quand, portant sur les conditions essentielles de leur existence, il permet de pénétrer profondément dans ces phénomènes placés si loin de notre intelligence, quoique si près de nos yeux?

La découverte que M. Ampère venait de faire le menait directement à une autre qui en était la conséquence et qui couronnait toutes ses recherches dans un champ si fécond pour lui. La terre agissait sur l'aiguille magnétique; un courant électrique agissait de son côté et sur l'aiguille et sur un autre courant électrique; la terre devait donc exercer aussi une attraction sur un courant électrique, et lui donner une direction. Ce globe si

grand, qui nous emporte, nous et tous les êtres vivans, autour de son soleil; cette masse prodigieuse qui roule avec une effroyable rapidité dans les espaces; cette terre immense, couverte à sa surface de longues plaines, de montagnes escarpées et d'océans mobiles, est dans un rapport nécessaire et mystérieux avec la petite aiguille qui tremble sur la pointe acérée d'un pivot dans la boussole et oscille en obéissant. M. Ampère a trouvé à cette grande planète un autre rapport non moins constant, non moins délicat, non moins merveilleux, et il a fait voir qu'un fil d'archal mobile, dès qu'il venait à être traversé par un courant électrique, passait sous l'influence des forces occultes qui émanent du corps terrestre, et était dirigé aussi régulièrement qu'une mince aiguille d'acier aimanté, ou qu'une immense planète lancée éternellement dans la même orbite.

C'est ainsi que la science s'agrandit peu à peu, et qu'un fait, qui semble d'abord isolé, ouvre la voie à des conséquences inattendues et à des rapports dont le haut intérêt frappe les moins clairvoyans. La faible action qui s'exerce entre un courant électrique et une aiguille aimantée, a été le point de départ qui a conduit les physiciens jusqu'au globe de notre planète elle-même, et jusqu'aux puissances qui proviennent de ce grand corps. Le plus petit phénomène se lie au plus grand, et M. Ampère, en poursuivant dans des déductions inaperçues la découverte de M. Œrsted, et en développant ce qu'elle contenait, mais ce que personne n'y voyait, a mis dans son plus beau jour cette faculté éminente qu'il possédait, de saisir les rapports des idées éloignées, et d'arriver, par des combinaisons conçues avec profondeur, à d'éclatantes vérités, qui font sa gloire. Certes, quand on considère le chemin parcouru par M. Ampère, on ne peut s'empêcher d'admirer cette sagacité divinatoire, ce génie systématique, qui, dans l'action d'un courant électrique sur une aiguille aimantée, lui montre l'action de deux courans électriques l'un sur l'autre, et l'action de la terre sur tous les deux. L'homme le moins habitué aux spéculations de la physique comprendra qu'en tout ceci M. Ampère n'a rien dû au hasard, et qu'il n'a trouvé que ce qu'il a cherché. Le grand poète allemand Schiller, représentant Christophe Colomb voguant à la découverte d'un nouvel hémisphère, lui dit : « Poursuis ton vol vers l'ouest, hardi navigateur; la terre

que tu cherches s'élèverait, quand bien même elle n'existerait pas, du fond des eaux à ta rencontre; car la nature est d'intelligence avec le génie. » Il y a là, sous la forme d'une grande image et d'une splendide exagération, l'expression d'une des conditions les plus réelles du vrai génie dans les sciences, à qui les découvertes n'arrivent point par un hasard, mais qui va au-devant d'elles par une sorte de pressentiment.

Il ne faut pas oublier de noter ici avec quelle adresse ingénieuse M. Ampère sut exprimer le mouvement de l'aiguille aimantée soumise à l'influence d'un courant électrique. Comme ce mouvement change suivant que le courant est placé au-dessus, au-dessous, à droite, à gauche de l'aiguille, rien n'est plus malaisé que d'énoncer, avec clarté et en peu de mots, la direction que l'aiguille prendra dans un cas donné. Par une supposition, bizarre si l'on veut, mais qui remplit merveilleusement son objet, M. Ampère a levé toutes les difficultés que l'on avait à exprimer les diverses relations du courant et de l'aiguille: il s'est montré, on peut le dire, aussi ingénieux dans cet artifice que dans la manière de préparer ses expériences. Il faut se représenter le courant électrique comme un homme qui a des pieds et une tête, une droite et une gauche; il faut, en outre, admettre que l'électricité va des pieds, qui sont du côté du pôle zinc, à la tête, qui est du côté du pôle cuivre, et que cet homme a toujours la face tournée vers le milieu de l'aiguille. Cela étant ainsi conçu, le pôle austral de la boussole, c'est-à-dire celui qui regarde le nord, est toujours dirigé à la gauche de la figure d'homme que l'on suppose dans le courant. Rien de plus facile alors que de déterminer, pour chaque position du courant, la position correspondante de l'aiguille et de l'exprimer brièvement et clairement. C'est à M. Ampère qu'on le doit.

Ces expériences que je viens d'énumérer, et bien d'autres moins importantes que fit M. Ampère, je les ai exposées comme s'il les avait instituées pour examiner les phénomènes qui devaient se produire. Mais, dans la vérité, elles dérivaient pour lui d'une conception plus haute, d'une formule plus précise, d'une loi enfin qu'il avait trouvée et qui contenait, dans leurs détails les plus minutieux, tous les phénomènes de l'électro-magnétisme. Au point de vue où il se place, le fait découvert par M. Œrsted n'est plus qu'un cas particulier ; tout dérive d'un fait plus général, qui est l'action

exercée par un courant électrique sur un autre courant. C'est cette action que M. Ampère soumet au calcul, et qu'il renferme dans une formule savante; et c'est de là, comme d'un point élevé, qu'il voit se dérouler devant lui tous les phénomènes électro-magnétiques, s'éclaircir ce qui paraît obscur, se simplifier ce qui paraît compliqué, se réduire à la loi générale ce qui paraît le plus exceptionnel, et se manifester dans tout son jour la régularité rationnelle de la nature. Voici la formule qui contient tout l'électro-magnétisme; avec elle, celui qui saurait le calcul, pourrait retrouver tous les faits, et un géomètre en déduirait même les phénomènes qu'il ne connaît pas : Deux élémens de courant électrique, placés dans le même plan et parallèles, s'attirent en raison directe du produit des intensités électriques, et en raison inverse du carré de la distance si ces courans élémentaires vont dans le même sens, et se repoussent, suivant les mêmes lois, s'ils vont en sens contraire. Formule admirable qui a placé l'électro-magnétisme dans le domaine de la philosophie de Newton, en prouvant géométriquement que les mouvemens rotatoires observés étaient produits par une action en ligne droite.

Newton, lorsqu'il a dit que les corps s'attirent en raison directe de leur masse, et en raison inverse du carré de leur distance, a trouvé la formule qui contient l'explication des mouvemens planétaires; et l'on sait qu'en partant de ce principe si bref, et pourtant si fécond, lui et les géomètres qui l'ont suivi, ont expliqué mathématiquement, ont calculé rigoureusement, ont prévu d'avance les mouvemens de ces grands astres qui circulent incessamment autour du soleil. La loi n'a fait défaut nulle part; et soit qu'il s'agît de démontrer la marche de l'immense Jupiter et sa rotation rapide, ou de suivre Uranus, reculé jusqu'aux confins de notre monde, dans son orbite lointaine et dans son année de quatre-vingts de nos années; soit qu'il fallût appliquer la loi à la singulière disposition de l'anneau qui fait sa révolution autour de Saturne, ou à ces systèmes du monde en miniature, tels que les satellites de Jupiter ou notre propre lune, tout est venu se ranger dans les conséquences rigoureuses du fait générateur et suprême que Newton avait établi. De même sur l'étroit théâtre d'une observation entre une aiguille aimantée et un courant électrique, M. Ampère a jeté une de ces formules compréhensives d'où le calcul sait tirer l'explication de tous les phéno-

mènes particuliers. Continuant ces généralisations, il vint à penser que l'aimant résultait d'une infinité de courans infiniment petits, circulant perpendiculairement à la ligne des pôles. Ce fut là le dernier terme où M. Ampère arriva, soit en faits, soit en théorie. La découverte de plusieurs phénomènes électro-magnétiques de la plus haute importance; l'établissement d'une formule simple qui les contient tous; la démonstration d'affinités de plus en plus grandes entre le magnétisme et l'électricité; enfin, une idée nouvelle sur la constitution du fluide magnétique dans les aimans; tels sont les résultats à jamais mémorables obtenus par M. Ampère sur cette branche si délicate et si curieuse de la physique. Mais il n'alla pas plus loin, et ni lui, ni ses disciples n'ont pu constituer un système de courans terrestres capables de représenter tous les phénomènes généraux d'inclinaison et d'intensité. C'était un problème inverse de celui qu'il avait résolu : les courans électriques étant donnés, il s'était agi de trouver les mouvemens qui résulteraient de leur action réciproque; dans le magnétisme terrestre, les effets d'inclinaison et d'intensité sont donnés, et il s'agit de constituer un système de courans qui y réponde. Depuis, la distribution du magnétisme terrestre a été reconnue : on sait déjà que M. le capitaine Duperrey l'a représentée, pour toute la surface du globe, d'après une loi qu'il fera connaître, aussitôt que les magnifiques cartes qu'il vient de terminer auront vu le jour : en sorte que le problème physique du magnétisme terrestre est complètement résolu, et que les expéditions scientifiques n'auront pas d'autre résultat que de confirmer la théorie.

M. Ampère savait ce que valaient ses hypothèses, et il était loin de les prendre pour des réalités physiques; il les regardait seulement comme représentant les phénomènes; mais il y tenait par cette considération très philosophique, que, quand même on remonterait plus haut dans l'explication de l'électro-magnétisme, quand même la science ferait des découvertes qui changeraient toutes les idées sur la constitution des deux fluides, néanmoins ses formules subsisteraient toujours. Elles pourraient devenir une loi particulière dans une loi plus générale, elles n'en resteraient pas moins véritables. Soit qu'on redescende des hauteurs d'une science supérieure, soit qu'on remonte des élémens vers cette science, on rencontrera toujours comme un degré subsis-

tant, comme une assise indestructible, la formule établie par M. Ampère. De même, nos neveux arriveraient-ils à connaître la cause de la pesanteur universelle, leurs études n'en repasseraient pas moins par la loi de Newton, et la nouvelle astronomie conserverait intactes, dans son sein, toutes les formules qui représentent les mouvemens des corps célestes. C'est ainsi que les théories mathématiques, contrairement aux systèmes philosophiques, sont choses permanentes et stables à toujours. Aussi M. Ampère, pour consoler Fourier des contrariétés qu'il éprouva, rappelait-il à l'illustre auteur de la théorie mathématique de la chaleur que ses formules n'avaient plus rien à craindre, même des progrès ultérieurs de la science, et qu'une connaissance plus intime des phénomènes du calorique y ajouterait sans en rien retrancher. C'est cette propriété des théories mathématiques qu'il faut bien concevoir: elles s'ajoutent les unes aux autres, elles ne se remplacent pas.

Il fallait un homme comme M. Ampère, imaginant les expériences et les méthodes de calcul, pour débrouiller des phénomènes aussi compliqués en apparence que les phénomènes électro-dynamiques, et arriver à une loi aussi simple que celle qu'il a trouvée. Sans lui, ils seraient encore dans une confusion inextricable; la théorie en serait restée un dédale pour les physiciens, et par le fait c'est la plus difficile de toutes les théories. D'autres savans y avaient déjà échoué, et l'on peut juger, par leurs explications, quel conflit de théories, plus fausses les unes que les autres, auraient inondé la science sur cet objet.

Ce fut sans doute à cause de la profondeur de la loi qu'il avait découverte, et du genre de démonstration analytique qu'il employa, que M. Ampère éprouva tant de difficultés à la faire comprendre et admettre par les savans. Les physiciens français se montrèrent d'abord contraires, croyant que les idées théoriques de M. Ampère étaient opposées à la doctrine de Newton, d'après laquelle toutes les actions et réations s'exercent suivant une ligne droite et jamais circulairement. Repoussé de toutes parts, ou plutôt mal écouté et mal compris, M. Ampère ne se décourageait pas; il soumettait à Laplace tous ses calculs analytiques; il prouvait aux géomètres que sa loi sur les attractions magnétiques et électriques rentrait dans le principe même de Newton, et que

ces mouvemens gyratoires résultaient d'attractions et de répulsions directes. De tous les membres de l'Académie, Fourier est peut-être le seul qui ait accueilli favorablement les idées de M. Ampère. Néanmoins aucune objection par écrit ne lui fut faite en France par des géomètres, et peu à peu les préventions étant tombées, les difficultés étant levées, et ses travaux ayant été enfin compris, sa théorie devint une acquisition définitive pour la physique.

La résistance des savans français fut cependant moins grande que celle des savans étrangers. Ceux-ci, trop incapables de suivre les déductions analytiques du physicien français, persistèrent dans leurs vagues explications sur le tourbillon électrique; Berzelius ne dit pas un mot de M. Ampère dans les avant-propos de physique qui sont à la tête de sa chimie; MM. Humphry Davy, Faraday, Seebeck, Delarive, Prévost, Nobili, et une foule d'autres savans, élevèrent objections sur objections toutes plus singulières les unes que les autres; et M. Ampère n'eut gain de cause en Angleterre, que lorsque M. Babbage, qui, dans un voyage à Paris, avait reçu les explications orales du physicien français, eut rapporté à Londres une démonstration qui avait eu tant de peine à pénétrer parmi les savans : triomphe complet que les principes de la philosophie naturelle de Newton ont remporté, appuyés de l'autorité d'un géomètre français.

En même temps que M. Ampère était un mathématicien profond, un physicien ingénieux, et un homme capable de combiner les expériences et le calcul de manière à reculer les limites de la science, il était porté, par la nature de son esprit et par une prédilection particulière, vers les études métaphysiques. Il n'avait vu (pas plus au reste que Descartes, Leibnitz ou d'Alembert), dans ses travaux mathématiques, rien qui le détournât des hautes spéculations philosophiques. Après avoir professé, pendant quelque temps, la philosophie, il n'abandonna jamais cette étude, la cultiva à côté de celles qui lui avaient ouvert l'entrée de l'Institut, et il ne cessa, jusqu'à la fin de sa vie, d'y consacrer une partie de ses heures et une partie de ses forces. Beaucoup a été par lui médité, écrit, jeté dans des notes; mais peu de chose a été livré à la publicité. Un volume, qu'il a fait imprimer sur une classification des sciences, est le plus important de ses travaux

philosophiques. M. Ampère, dont l'esprit avide d'instruction se plaisait à se promener d'étude en étude, fut amené à considérer ce sujet d'un point de vue scientifique, et à essayer de refaire, sur un meilleur plan, ce qui avait été tenté plusieurs fois en vain, même par des hommes supérieurs. Toutes les fois que l'on réunit ensemble des généralités dans un ordre logique, il en ressort des enseignemens de toute nature, ainsi que plus de justesse dans les aperçus; et l'esprit humain, revenant ainsi sur lui-même, se rend mieux compte de ce qu'il a fait et de ce qu'il peut faire, reconnaît la voie qu'il avait suivie, apprend à chercher en connaissance de cause ce qu'il avait plutôt poursuivi par instinct, et acquiert ainsi une sorte de maturité scientifique dont les effets se font toujours heureusement sentir. Les idées générales que l'on rassemble et que l'on coordonne, les classifications qui en dépendent et qui naissent, comme elles, de l'examen approfondi des détails, développent la réflexion et sont semblables à ces retours que l'homme, à mesure qu'il avance en âge, fait sur lui-même, et qui constituent pour lui le résumé de son expérience et le meilleur fondement de sa moralité.

Les classifications ont toujours été une œuvre difficile. Ignorées dans l'enfance des sciences, où les choses sont vues en bloc, elles commencent à naître lorsque les objets particuliers commencent eux-mêmes à être mieux connus; et d'essais en essais, elles se perfectionnent, c'est-à-dire se rapprochent de plus en plus des divisions établies dans la nature elle-même; car c'est un fait remarquable que, moins elles pénètrent au fond des choses, plus elles sont artificielles. Il en coûte beaucoup moins à l'homme d'inventer une méthode où il fait entrer, de gré ou de force, la nature incomplètement observée, que de saisir les caractères vrais et profonds qu'elle a imprimés aux choses.

La classification des sciences appartient de droit à la philosophie, et n'est pas une des moindres questions qu'elle se puisse proposer. En effet, si la philosophie a une double étude à poursuivre, celle de la psychologie et celle de l'ontologie, il est évident qu'une féconde instruction se trouvera pour elle dans l'usage que l'homme a fait de ses propres facultés et dans le jour sous lequel les diverses relations ontologiques, telles que celles du temps, de l'espace et de la substance, lui ont apparu. Entre la nature de l'esprit

humain et ses applications, entre ses conceptions sur le monde et le monde lui-même, il est des rapports nécessaires, source d'idées profondes, qui ne ressortent jamais mieux que quand tout ce qui est appelé science se trouve rangé dans un ordre méthodique et réuni sous un seul coup d'œil.

On peut citer, comme exemple d'une classification artificielle des sciences, celle de l'Introduction de l'Encyclopédie où elles sont disposées suivant trois facultés que l'on considéra comme fondamentales dans l'intelligence; la mémoire, la raison et l'imagination. Il en résulte (ce qui est, au reste, le vice de toutes les classifications artificielles) que les objets les plus disparates furent accolés les uns aux autres, et les plus analogues séparés. Ainsi l'histoire des minéraux, des végétaux, se trouve placée à côté de l'histoire civile; la zoologie, séparée de la botanique par l'interposition, entre ces sciences, de l'astronomie, de la météorologie et de la cosmologie. M. Ampère, au contraire, a cherché une méthode naturelle qui rapprochât les sciences analogues et les groupât suivant leurs affinités. Comme il était parti d'un principe philosophique suivi avec rigueur, il en est résulté, dans son travail, une régularité remarquable. Voici quel est le principe qui y a présidé : Toute la science humaine se rapporte uniquement à deux objets généraux, le monde matériel et la pensée. De là naît la division naturelle en sciences du monde ou cosmologiques, et sciences de la pensée ou noologiques. De cette façon, M. Ampère partage toutes nos connaissances en deux règnes; chaque règne est, à son tour, l'objet d'une division pareille. Les sciences cosmologiques se divisent en celles qui ont pour objet le monde inanimé et celles qui s'occupent du monde animé; de là deux embranchemens qui dérivent des premières et qui comprennent les sciences mathématiques et physiques; et deux autres embranchemens qui dérivent des secondes et qui comprennent les sciences relatives à l'histoire naturelle et les sciences médicales. La science de la pensée, à son tour, est divisée en deux sous-règnes dont l'un renferme les sciences noologiques proprement dites et les sciences sociales; et il en résulte, comme dans l'exemple précédent, quatre embranchemens. C'est en poursuivant cette division qui marche toujours de deux en deux, que M. Ampère arrive à ranger, dans un ordre parfaitement régulier, toutes les sciences, et à les mettre dans des

rapports qui vont toujours en s'éloignant. Ce tableau, s'il satisfait les yeux, satisfait aussi l'esprit; et c'est certainement avec curiosité et avec fruit que l'on voit ainsi se dérouler la série des sciences, et toutes provenir de deux points de vue principaux, l'étude du monde et l'étude de l'homme.

Sous ces noms que M. Ampère a classés, sous ces chapitres qu'il a réunis, se trouve renfermé tout ce que l'humanité a conquis et possède de plus précieux. Là est le grand héritage de puissance et de gloire que les nations se lèguent et que les siècles accroissent. Sans doute c'est un beau spectacle que d'observer les changemens que l'homme a apportés dans le domaine terrestre; ces villes qu'il a semées sur la surface de la terre et qui se forment, comme des ruches, à mesure que les essaims de l'espèce humaine se répandent de tous côtés, ces forêts qu'il a abattues pour se faire une place au soleil; ces routes et ces canaux qu'il a tracés; ces excavations profondes qu'il a creusées pour y chercher les pierres, les métaux et la houille; cette innombrable multiplication des végétaux qui lui sont utiles, substitués au luxe sauvage des campagnes désertes, tout cela atteste la puissance du travail humain. Mais ce travail est la moindre partie de ce que l'homme a fait; le trésor de sciences, qui s'est accumulé depuis l'origine des sociétés, est plus précieux que tout ce qu'il a fait produire à la terre, édifié à sa surface, arraché à ses entrailles. Une catastrophe dissiperait en vain tous ces ouvrages de ses mains, il saurait à l'instant refaire ce qui aurait été détruit; sa condition n'en serait qu'un moment troublée, et peut-être même les choses nouvelles sortiraient de ses mains plus régulières et moins imparfaites. Mais s'il venait à perdre ces sciences qui lui ont tant coûté à acquérir, si son savoir, oublié soudainement, périssait avec les livres qui le renferment, rien ne compenserait pour lui une pareille perte. Rentré dans une seconde enfance, il errerait, sans pouvoir les imiter et sans même les comprendre, parmi les monumens de générations plus puissantes, comme le Troglodyte au milieu des temples splendides et des ruines gigantesques de Thèbes aux cent portes; et il faudrait reprendre ce travail de découvertes, cet enseignement péniblement acquis dont l'origine commence, pour nous, dans les nuages de l'histoire primitive, avec la civilisation égyptienne, et qui s'étend peu à peu sous nos yeux à toutes les races et sur tous les points du globe.

M. Ampère s'est complu à faire ressortir quelques-uns des avantages secondaires que peut produire une classification vraiment naturelle des sciences. Qui ne voit qu'une pareille classification devrait servir de type pour régler convenablement les divisions en classes et sections d'une société de savans qui se partageraient entre eux l'universalité des connaissances humaines? Qui ne voit également que la disposition la plus convenable d'une grande bibliothèque, et le plan le plus avantageux d'une bibliographie générale, en seraient encore le résultat, et que c'est à elle d'indiquer la meilleure distribution des objets d'enseignement? Et si l'on voulait composer une encyclopédie vraiment méthodique, où toutes les branches de nos connaissances fussent enchaînées, au lieu d'être disposées par l'ordre alphabétique, dans un ou plusieurs dictionnaires, le plan de cet ouvrage ne serait-il pas tout tracé dans une classification naturelle des sciences?

Mais M. Ampère n'a pas oublié de signaler les points de vue plus élevés qui appartiennent à la classification des sciences, ou plutôt à ce qu'il appelle la mathésiologie. « Si le temps m'eût permis d'écrire un traité plus complet, dit-il, page 22 de son *Essai sur la philosophie des sciences*, j'aurais eu soin, en parlant de chacunes d'elles, de ne pas me borner à en donner une idée générale : je me serais appliqué à faire connaître les vérités fondamentales sur lesquelles elle repose; les méthodes qu'il convient de suivre, soit pour l'étudier, soit pour lui faire faire de nouveaux progrès ; ceux qu'on peut espérer suivant le degré de perfection auquel elle est déjà arrivée. J'aurais signalé les nouvelles découvertes, indiqué le but et les principaux résultats des travaux des hommmes illustres qui s'en occupent ; et quand deux ou plusieurs opinions sur les bases mêmes de la science, partagent encore les savans, j'aurais exposé et comparé leurs systèmes, montré l'origine de leurs dissentimens; et fait voir comment on peut concilier ce que ces systèmes offrent d'incontestable. »

« Et celui qui s'intéresse aux progrès des sciences, et qui, sans former le projet insencé de les connaître toutes à fond, voudrait cependant avoir de chacune une idée suffisante pour comprendre le but qu'elle se propose, les fondemens sur lesquels elle s'appuie, le degré de perfection auquel elle est arrivée, les grandes questions qui restent à résoudre, et pouvoir ensuite, avec toutes ces notions

préliminaires, se faire une idée juste des travaux actuels des savans dans chaque partie, des grandes découvertes qui ont illustré notre siècle, de celles qu'elles préparent, etc.; c'est dans l'ouvrage dont je parle, que cet ami des sciences trouverait à satisfaire son noble désir. »

Il est très regrettable que M. Ampère n'ait pas exécuté un pareil projet. Un homme qui, comme lui, s'était occupé avec intérêt de toutes les sciences, et en avait approfondi quelques-unes, était éminemment propre à cette tâche. Exposer les idées fondamentales qui appartiennent à chaque science, déduire les méthodes suivant lesquelles elles procèdent, expliquer les théories qui y sont controversées, indiquer les lacunes que l'examen contemporain y découvre, tout cela forme un ensemble, touchant de très près à tous les problèmes philosophiques auxquels M. Ampère avait si long-temps songé. C'est par un détour revenir à l'investigation de l'esprit humain, c'est contempler l'instrument dans ses œuvres, la cause dans ses effets; et, à toute époque, une puissante étude ressortira de l'examen comparatif entre les sciences que l'homme crée et les facultés qu'il emploie à cette création ; en ce sens et en bien d'autres, on peut dire que le progrès de la philosophie dépend du progrès du reste des connaissances humaines.

M. Ampère était porté, par la nature même de son esprit, vers l'examen des méthodes et l'étude des classifications. Il a publié divers essais en ce genre sur la chimie, sur la physiologie, et sur la distinction des molécules et des atomes. Possesseur de connaissances spéciales profondes, ses vues élevées sur l'ordre dans les sciences, et sur le lien qui en unit les diverses parties, le rendaient capable de composer, mieux que qui ce soit, le programme d'un cours, et d'en diriger l'esprit. Peut-être était-il moins apte à faire lui-même un cours élémentaire : cependant il a été long-temps professeur d'analyse à l'École polytechnique, et professeur de physique expérimentale au Collége de France.

Ses travaux mathématiques, parmi lesquels on cite ses *Considérations sur la théorie mathématique du jeu,* lui ouvrirent de bonne heure l'entrée de l'Académie des Sciences. M. Ampère est un remarquable exemple d'une vocation naturelle. Jamais il n'avait pris de leçons; il avait seul étudié les mathématiques; à treize ans, il avait découvert des méthodes de calcul très élevées qu'il ne savait

pas être dans les livres, et il se plaisait souvent à répéter que, dans ce travail solitaire de sa jeunesse, il avait appris autant de mathématiques qu'il en avait jamais su plus tard. A seize ans, il avait appris le latin de lui-même. Cette habitude de s'instruire par ses propres efforts, cette curiosité pour de nouvelles connaissances, ne l'abandonnèrent jamais; M. Ampère étudiait toujours, apprenait toujours, et avait sur toutes choses des idées originales et des aperçus profonds. Avec un esprit de sa trempe et une méthode d'apprendre comme la sienne, il n'en pouvait pas être autrement.

On prétend que je ne sais quel mathématicien, après avoir entendu réciter des vers, demanda : Qu'est-ce que cela prouve? Ce n'est pas M. Ampère qui aurait fait une pareille question; il avait un goût inné pour la belle et noble poésie, et il n'avait rien trouvé, dans ses profondes études sur la physique et la philosophie, qui diminuât sa sensibilité pour le charme des beaux vers. Il est des esprits sourds à cette harmonie, comme il est des oreilles pour lesquelles la musique n'est qu'un vain bruit; mais c'est une erreur de croire que l'étude des sciences émousse le sentiment de la poésie; bien plus elles ont, quand elles atteignent certaines hauteurs, une naturelle affinité pour elle; et ce n'est pas sans avoir entrevu cette vérité, que le grand poète de Rome a dit : « Heureux celui qui peut connaître la cause des choses. »

Notre temps présent, qui a été jadis de l'avenir, deviendra à son tour du passé; et il arrivera une époque où toute notre science paraîtra petite. Ce que Sénèque a dit de son siècle, nous pouvons le répéter pour le nôtre : la postérité s'étonnera que nous ayons ignoré tant de choses. Le bruit des renommées ira en s'affaiblissant par la distance du temps, comme le son baisse et s'amortit par la distance de l'espace. Nos volumes, tout grossis par la science contemporaine, se réduiront à quelques lignes durables qui iront former le fond des livres nouveaux. Mais dans ces livres, à quelque degré de perfection qu'ils arrivent, quelque loin que soient portées les connaissances qu'ils renfermeront sur la nature, quelque élémentaire que puisse paraître alors ce que nous savons, une place sera toujours réservée au nom de M. Ampère et à sa loi si belle et si simple sur l'électro-magnétisme.

E. Littré.

DU

THÉATRE MODERNE

EN FRANCE.

PREMIÈRE PARTIE.

De toutes les parties de la poésie contemporaine, le théâtre est assurément celle que la critique semble surveiller avec le plus de vigilance; mais il faut bien le dire, et la franchise en cette occasion n'a pas le mérite de la nouveauté, de toutes les parties de la critique littéraire, la critique dramatique est tout à la fois la plus bruyante et la plus paresseuse. Chaque semaine voit éclore d'innombrables feuilletons qui dressent le procès-verbal des pièces représentées du lundi au samedi; mais il est bien rare que le feuilleton aille au-delà du procès-verbal. Quand il a fait l'inventaire des entrées et des sorties; quand il a raconté acte par acte, scène par scène, la fable d'une pièce, il croit sa tâche accomplie, et se repose comme s'il venait d'achever le plus laborieux des chapitres. A proprement parler, le feuilleton, ainsi conçu, ne mérite ni blâme ni éloge; car il n'a rien à démêler avec la littérature sérieuse. Il enregistre les succès et les chutes, mais il se déclare incapable de juger; ou lorsqu'il lui arrive d'énoncer un avis, il le motive si singulièrement, il l'explique si lestement, qu'il ne peut obtenir aucune autorité. Le public vient en aide à cette paresse du feuille-

ton, et comme s'il était impossible d'écrire sur une pièce de théâtre quelque chose de sincère et d'élevé, il se contente du procès-verbal, et se défie volontiers des hommes qui se proposent une tâche plus difficile. Quand un écrivain met sa parole au service de la réflexion et poursuit, dans l'analyse d'une œuvre dramatique, le respect ou la méconnaissance des vrais principes de la poésie, quand il essaie d'éprouver ce qu'il a entendu par l'histoire ou par la philosophie, quand il discute séparément la vérité locale et passagère, la vérité humaine contemporaine de tous les siècles, et possible en tout lieu, quand il étudie un à un tous les personnages de la pièce, quand il soumet au contrôle de la raison les caractères qui se combattent, il n'obtient guère pour récompense que l'accusation d'envie ou de morosité. Chacun des argumens qu'il a développés fournit aux amis de l'auteur le sujet d'une raillerie; quelquefois même l'orgueil poétique, ingénieux dans sa colère, voit dans la franchise un acte d'improbité. Le critique, pour dire toute sa pensée, a besoin de se résigner à la haine des hommes qu'il a jugés. Cependant il serait temps que le feuilleton dramatique devînt plus sévère et plus sérieux; car le théâtre, malgré son apparente fécondité, est réellement, à l'heure où nous écrivons, la plus indigente de toutes les formes poétiques. Pour le prouver, nous n'avons qu'à choisir.

Commençons par le plus populaire et le moins lettré de tous les écrivains dramatiques, je veux dire par M. Scribe. Il est aujourd'hui bien démontré par *le Mariage d'argent*, par *Bertrand et Raton*, par *l'Ambitieux*, et tout récemment par *la Camaraderie*, que M. Scribe est incapable de produire un grand ouvrage. Dans les quatre comédies que nous venons de nommer, et que l'auteur a composées sans le secours de ses innombrables collaborateurs, il n'y a pas trace d'invention, et pourtant le second et le quatrième de ces ouvrages ont obtenu les applaudissemens de la foule. C'est là un fait que nous ne pouvons contester. Nous ne sommes pas de ceux qui méprisent les faits, mais nous tenons beaucoup à ne pas les admettre sans les expliquer. Or, le succès obtenu par M. Scribe au boulevard Bonne-Nouvelle et rue de Richelieu s'explique facilement, et n'a rien de glorieux, soit pour l'auteur, soit pour le public. M. Scribe a vu de bonne heure que la société se partage entre les enthousiastes et les hommes positifs, entre les passions et

les intérêts, ou plutôt que les intérêts gouvernent seuls la société et prennent en pitié les passions. Il a compris, et la chose était facile, que le droit n'a pas souvent raison contre le fait, que la pauvreté dévouée à l'accomplissement du devoir s'expose aux railleries de la richesse égoïste. Il a réuni dans une commune compassion la crédulité généreuse et la niaiserie impuissante, et, par un entraînement bien naturel, il est arrivé à identifier la sagesse et le succès. Une fois pénétré de ces vérités prétendues dont se compose la morale mondaine, il avait devant lui une route longue et facile. Après avoir pris pour évangile cet axiome incomparable : « Les riches ont raison d'être riches, et les pauvres ont tort d'être pauvres, » il ne pouvait concevoir aucun doute sur le but légitime de la comédie. Evidemment ce but, selon la poétique de M. Scribe, n'est autre que l'éloge perpétuel de la richesse et le ridicule infligé aux hommes qui ne savent pas devenir riches. C'est là, si je ne me trompe, le thème développé par M. Scribe depuis vingt ans. Rue de Chartres, au boulevard Bonne-Nouvelle et rue de Richelieu, c'est toujours et partout, et à tout propos, la glorification de la richesse et le dédain de la pauvreté. En se conformant à cet inflexible évangile, M. Scribe, il est vrai, se condamne à quelque monotonie; mais il connaît son public, et sait bien que la variété n'est pas une condition indispensable au succès. Loin de là ; il voit dans l'éternelle répétition des mêmes idées un moyen de popularité; et à ne prendre la popularité que dans le sens le plus grossier, nous sommes forcé de nous ranger à son avis. La foule aime à retrouver de vieilles plaisanteries, et s'applaudit volontiers d'une clairvoyance qui ne la met pas en frais d'attention. Elle aime à se proclamer intelligente et ingénieuse, et salue avec reconnaissance les bons mots qu'elle écoute pour la centième fois. Plus une pensée paraît hors de service, plus elle a de chances pour réussir auprès de la foule. M. Scribe doit à l'intelligence parfaite de cette vérité la meilleure partie de ses succès, et nous devons avouer qu'il a usé largement de la recette. Il a dans son vestiaire dramatique de bons mots qui depuis long-temps montrent la corde, mais qui font encore bonne figure aux lumières, et que le public revoit avec plaisir. Dans la mise en œuvre de ces étoffes amincies il fait preuve d'une industrie infatigable, nous ne voulons pas le nier. Mais quoique nous soyons peu disposé à confondre l'enseignement dogmatique et les

créations de la fantaisie, cependant nous sommes forcé de signaler le caractère flétrissant de la plupart des comédies signées par M. Scribe. Si l'auteur se bornait à montrer le triomphe perpétuel de l'intérêt sur la passion, nous pourrions blâmer le choix de ses personnages et reconnaître en même temps la réalité des caractères qu'il leur attribue. Mais il va plus loin. Il célèbre en toute occasion l'intérêt victorieux et la passion humiliée, et jamais il ne trouve une larme de sympathie pour les souffrances du cœur. Il jette une jeune fille dans le lit d'un vieillard; et sans s'inquiéter de l'amant désespéré, il vante ce mariage monstrueux comme une bonne affaire. Ramenées à leur expression générale, la plupart des comédies de M. Scribe n'ont pas d'autre conclusion que celle-ci : Devenez riches, n'importe comment, et l'estime du monde ne vous manquera pas. Mais si vous êtes assez fous pour vous entêter dans une passion sincère, vous serez la risée des honnêtes gens, c'est-à-dire des gens qui sont nés ou devenus riches. Si j'avais à qualifier ce conseil comme moraliste, je n'hésiterais pas à le proscrire; au nom de la critique littéraire, je crois pouvoir le traiter avec la même sévérité. Une pareille poétique ne va pas à moins qu'à supprimer tous les élémens élevés de notre nature, c'est-à-dire la meilleure partie de la poésie.

Vainement objecterait-on que la comédie vouée à l'expression du ridicule n'a pas à tenir compte de l'idéal; l'exemple de Molière parle plus haut que toutes les arguties. Si je ne dis rien du mépris de M. Scribe pour la langue dont il est maintenant défenseur officiel, c'est qu'il est depuis long-temps reconnu parmi les hommes lettrés que M. Scribe est l'homme le moins littéraire du monde.

Le succès de M. Casimir Delavigne s'explique par d'autres causes. Mais à notre avis ces causes, quoique plus voisines de la littérature, ne sont pas précisément littéraires. M. Delavigne n'est pas applaudi pour ce qu'il fait, mais bien pour ce qu'il ne fait pas. Il n'invente pas, car l'invention est un jeu dangereux, et M. Delavigne a trop de prudence pour tenter un jeu qui ne serait pas sûr; mais il s'abstient des caprices hardis qui n'ont pas obtenu la sanction de la foule; il s'interdit comme péchés mortels toutes les singularités qui effarouchent le goût général, et de toutes les fautes qu'il a évitées ou qu'il n'a pas osé commettre, il s'est composé une sorte de gloire négative, plus sûre et plus solidement assise que celle de la

plupart des poètes contemporains. Toutefois nous devons lui rendre cette justice, qu'il se montre courageux et persévérant selon ses forces. Il n'a jamais fait de grandes choses, mais il a fait, du moins nous le croyons, tout ce qu'il pouvait faire. Dans la conception et l'exécution de ses pièces, dans le choix de ses personnages, dans la césure et la rime de ses vers, il n'est jamais resté au-dessous des devoirs que lui imposait la probité poétique. Il a été ingénieux, passionné, dans la mesure de ses forces. Ce n'est pas sa faute vraiment s'il n'est pas né poète, et si le travail n'a pu réussir à corriger sa nature primitive.

La conduite de M. Casimir Delavigne depuis la naissance du roi de Rome, époque de ses premiers débuts, est un modèle d'habileté poltronne, et mérite d'être étudiée, ne fût-ce que pour découvrir sur quels auxiliaires s'est appuyé le poète, à quels élémens du goût public il s'est adressé, quel but il s'est proposé, en un mot quelles sont les conditions historiques de son succès. Cette étude, je l'avoue, est une tâche délicate; mais je ne la crois pas inutile.

M. Delavigne a pris pour point de départ le respect entêté de la tradition. Il n'a pas cru que la perpétuelle imitation de Corneille et de Molière suffît au succès d'un nouveau répertoire; mais il a inscrit sur son drapeau *Tartuffe* et *Cinna*, sûr qu'à la faveur de ces deux grands noms il obtiendrait toujours l'approbation de la foule, quoi qu'il pût tenter, d'ailleurs, pour ou contre les modèles du XVIIe siècle. Il ne s'est pas enquis du sens précis de la tradition; il ne s'est pas demandé quelle valeur il faut attribuer au passé, si les ouvrages admirés conseillent la servitude ou l'indépendance, s'il convient de les copier, ou d'engager la lutte et de créer à son tour. Toutes ces questions, bien que sérieuses, ne paraissent pas avoir préoccupé M. Delavigne. Il semble n'avoir vu dans la tradition et dans le respect qu'il a toujours professé pour les maîtres de notre langue qu'un moyen de se concilier la sympathie publique. L'évènement n'a pas démenti son espérance; la tradition a rendu à M. Delavigne d'incontestables services. Ce n'est pas que l'auteur des *Vêpres siciliennes* et de *l'Ecole des Vieillards* ait continué Corneille ou Molière, car ces deux ouvrages, réduits à leur juste valeur, ne sont tout au plus qu'une tragédie sonore et une épître ingénieuse. Mais l'auteur a eu l'adresse de placer *les Vêpres siciliennes* et *l'Ecole des Vieillards* sous l'invo-

cation du patriotisme littéraire. Dans le prologue ou dans le dialogue de ses pièces il ne s'est pas fait faute de publier son respect pour les poètes du grand siècle, et sa profession de foi a passé auprès de bien des gens pour un brevet de génie.

Si M. Delavigne se fût contenté de proclamer en toute occasion son respect pour les maîtres, nous ne songerions pas à incriminer la mystification du public. Sans voir dans le succès de ses ouvrages un motif légitime d'admiration, nous consentirions à prendre ses déclarations de principes pour une ruse de bonne guerre. Mais il s'est permis une malice moins innocente. Il a pris parti contre les poètes qui voulaient inventer; il s'est fait l'écho des railleries vulgaires, des quolibets ignorans; au lieu d'étudier ou du moins de tolérer comme une nécessité glorieuse les tentatives littéraires qui se multipliaient autour de lui, il s'est mêlé à la foule des rieurs; il a placé dans la bouche de ses héros bourgeois des plaisanteries qui traînaient depuis long-temps dans les arrière-boutiques et dans les salons de la rue Saint-Louis. En épousant le dédain aveugle de la foule, il n'avait plus le mérite de l'espiéglerie. Il ne jouait personne, il s'enrôlait. Mais l'enrôlement lui a réussi.

Cependant, malgré son respect officiel pour les maîtres de la scène française, malgré ses railleries complaisantes contre les novateurs, M. Delavigne n'aurait pas conquis la popularité dont il jouit parmi nous, s'il n'eût pris soin de modeler ses œuvres sur la timidité du goût public. Louer en toute occasion Corneille et Racine, c'était beaucoup assurément; traiter avec une malice paternelle les tentatives de la littérature contemporaine, pouvait passer pour un calcul assez adroit. Mais après avoir exposé ses principes, M. Delavigne se devait à lui-même de les appliquer. Or, comme ces principes n'ont en eux-mêmes rien de vital et d'actif, il était naturel et nécessaire que les œuvres de M. Delavigne fussent empreintes d'un caractère pareil, c'est-à-dire qu'elles eussent la prétention de s'interposer entre le présent et le passé, de continuer le XVIIe siècle en lui imposant un vêtement nouveau, et d'accepter plusieurs points des doctrines contemporaines, mais de les interpréter d'après les conseils d'une sagesse bienheureuse. Et en effet toutes les œuvres de M. Delavigne répondent parfaitement à l'opinion générale de la bourgeoisie. Elles participent à la fois des maîtres pour la forme extérieure, pour les lignes du plan, et des

essais contemporains par quelques traits détachés fort étonnés de l'encadrement où ils sont placés. Il est évident que M. Delavigne n'a pas de volonté personnelle, mais qu'il se propose pour but unique le succès, et rien de plus : il a pris la tradition comme un appui, mais non comme un autel. S'il s'efforce de copier l'alexandrin de Racine, ce n'est pas qu'il préfère les césures et les périodes d'Andromaque aux hardiesses de *Nicomède* ou de *l'Ecole des Femmes;* c'est qu'il connaît dès long-temps le respect de la majorité pour la périphrase et les hémistiches disciplinés, et que l'imitation de Racine lui semble une spéculation profitable. S'il dérobe çà et là quelques scènes à Shakespeare pour les mutiler, ce n'est pas qu'il ait une haute estime pour le roi de la scène anglaise; mais il sait l'engouement de la jeunesse pour les nouveautés étrangères, et il voit dans ce larcin un assaisonnement qui piquera la curiosité. Assurément la malveillance n'entre pour rien dans l'explication que nous proposons; cette explication nous paraît si vraie, si évidente, que nous l'énonçons avec une entière confiance. Ce n'est pas une conjecture, mais une conclusion. Nous croyons sincèrement que tous les lecteurs de bonne foi partageront notre conviction après avoir comparé M. Delavigne avec les poètes dramatiques de la France et de l'Angleterre. Nous avons donc raison d'affirmer que l'auteur de *Louis XI* et des *Enfans d'Edouard* doit la meilleure partie de sa popularité aux œuvres qu'il n'a pas faites plutôt qu'aux œuvres qu'il a signées.

M. Dumas, dont les débuts ne remontent pas au-delà de 1829 et qui pourtant semble menacé d'un prochain oubli, a du moins le mérite de s'être proposé un but net et bien défini. S'il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire, s'il n'a pas tenu toutes les promesses de sa première victoire, s'il n'a entrevu que bien rarement les conditions littéraires de l'art dramatique, il faut reconnaître qu'il a voulu franchement réagir contre l'école dramatique du XVIIe siècle. Il a trouvé sur sa route les traditions entourées du respect de la foule, et il s'est proposé de renverser les traditions. Il a vu les spectateurs pénétrés d'une admiration religieuse pour la beauté idéale des types grecs, pour la grandeur surhumaine des types romains, et il a conçu le projet de substituer à ces types admirés un type plus voisin de la nature. S'il eût éclairé par la méditation toutes les parties de ce problème dont aujourd'hui seulement il

paraît comprendre l'importance, mais qu'il analyse et qu'il définit avec une déplorable confusion, je m'assure qu'il n'eût pas fait fausse route, ou que du moins, en se trompant, il fût demeuré dans les limites du champ littéraire. Mais M. Dumas n'est pas habitué à décomposer ses pensées; chez lui, l'action succède au désir avec une rapidité enfantine : aussi s'est-il hâté de combattre la tradition sans avoir mesuré la valeur du monument qu'il voulait ruiner. Si, avant de se résoudre à la volonté il se fût demandé sérieusement ce que signifie la tradition, ce qu'elle représente, ce qu'elle exprime, il aurait compris que les plus hardis génies, quel que soit l'ordre d'idées auquel ils s'adressent, peuvent bien modifier la tradition, c'est-à-dire la continuer au nom d'un principe nouveau, mais jamais l'abolir et l'effacer. Tout en reconnaissant dans la tragédie française du XVIIe siècle plusieurs élémens périssables qui s'expliquent par le milieu où ils se sont produits, il n'aurait pas nié les élémens immortels de cette même tragédie, qui ne relèvent ni des évènemens ni des lieux, qui n'appartiennent ni à la Grèce ni à la France, mais bien à l'humanité entière. M. Dumas, qui, aujourd'hui, annonce la régénération de la tragédie, mais qui comprend cette régénération d'une façon toute personnelle, et, selon nous, très étroite, a commencé à écrire pour le théâtre avec des intentions toutes différentes. Préoccupé de Shakspeare et de Schiller dont il n'apercevait que les qualités extérieures, et plus vivement encore des drames écrits en France pour la seule lecture, il a entrepris la guerre contre l'idéal, c'est-à-dire contre la poésie elle-même. Il a confondu dans une commune haine les parties convenues et les parties vraiment belles de la tragédie française. Il a formé le dessein d élever un théâtre nouveau, et il n'a pas songé à déterminer quelles sont les conditions de la poésie prise en soi, et en particulier de la poésie appliquée au théâtre. M. Dumas a cru et paraît croire encore que le but suprême de la poésie dramatique n'est autre que l'imitation ou plutôt la reproduction de la nature, et tout ce qu'il a écrit pour le théâtre est conçu d'après cette théorie. M. Dumas a contre lui tous les artistes sérieux. La musique et l'architecture sont évidemment hors de cause. Mais la peinture et la statuaire, qui, par les moyens dont elles disposent, semblent au premier coup d'œil astreintes plus rigoureusement que la poésie à l'imitation de la nature, n'ont jamais été entre

les mains des hommes éminens qu'une interprétation, et jamais une copie littérale du modèle. Prenez la peinture et la statuaire aux plus splendides époques de leur histoire, et jamais vous ne les trouverez séparées de l'interprétation, c'est-à-dire de l'idéal. Or, ce qui est vrai pour les arts du dessin n'est pas moins vrai pour la poésie. Si la forme et la couleur, en traduisant le modèle humain, sont obligées, non pas de le reproduire, mais de l'expliquer en l'agrandissant, de le rendre intelligible tantôt en exagérant, tantôt en effaçant certaines parties, la parole, en se proposant une tâche analogue, ne peut se soustraire aux conditions que nous venons d'énoncer. Si le marbre et la toile ne sont pas dispensées d'inventer en imitant le modèle, la parole n'a pas le privilége d'atteindre à la poésie par l'imitation littérale. Je sais bien que la majorité, c'est-à-dire la foule qui n'a jamais posé ni discuté de pareilles questions, persiste à voir dans la reproduction servile de la nature le dernier mot de l'art humain. Mais en face d'une erreur grossière, d'une ignorance obstinée, il ne faut pas craindre d'attaquer l'opinion de la majorité. Si la nature est le dernier mot de l'art humain, Phidias et Raphaël sont bien au-dessous des figures de Curtius. Si le génie de l'artiste est directement proportionnel à l'illusion, la cire colorée, vêtue de serge, est bien supérieure aux métopes du Parthénon et aux loges du Vatican. Pour professer de bonne foi que la nature, copiée servilement, est la plus haute expression de l'art dans la peinture, la statuaire et la poésie, il faut n'avoir jamais entrevu, jamais étudié les lois de l'imagination, soit dans le domaine de la conscience, soit dans le domaine des œuvres proclamées belles par le consentement unanime des esprits incultes et des esprits cultivés. Soutenir délibérément la doctrine du réalisme dans l'art, c'est méconnaître d'emblée la cause même de l'admiration conquise par les belles œuvres, c'est demeurer aveugle à la beauté, c'est affirmer son incompétence dans toutes les questions esthétiques.

Mais lors même que la nature serait le but suprême de l'art humain, lors même que l'interprétation serait rayée de la liste des devoirs poétiques, M. Dumas serait encore bien loin de compte; car il n'a reproduit dans ses œuvres que la partie la plus grossière de la nature. Il s'est proposé de copier l'homme tel qu'il est, et il n'a copié de l'homme que l'élément physiologique. Il a voulu peindre la passion ramenée à ses lois primitives; et à parler franchement,

il n'a pas même entrevu la passion; il a pris sur le fait, non pas les sentimens, mais les appétits. Il a décoré du nom d'amour l'entraînement d'un sexe vers l'autre, mais il n'a jamais présenté sur le théâtre l'amour vrai, l'amour pur, l'amour poétique. Il a toujours et partout substitué l'espèce à l'individu, l'animal au héros, la chaleur du sang à l'espérance exaltée. Non-seulement il n'a pas idéalisé la réalité qu'il avait sous les yeux, mais il n'a pas représenté la réalité complète. S'il eût exprimé sans élimination le modèle qu'il voulait copier, il n'aurait pas pris rang dans la famille des poètes; mais du moins les poètes l'auraient compris sans lui accorder l'honneur d'une sympathie fraternelle. En réduisant l'homme à l'énergie physiologique, il impose aux poètes la nécessité de ne pas le comprendre. S'il eût accompli jusqu'au bout la tâche qu'il s'était prescrite, il n'aurait pas fait preuve de puissance poétique; mais du moins, il aurait mis sous les yeux de la foule l'élément que la poésie dégage et idéalise, plus un élément inutile et importun dans l'ordre littéraire, que la poésie néglige sans le méconnaître, et la foule, sans avoir conscience de l'élément inutile, aurait dû à M. Dumas des émotions d'un ordre élevé. En circonscrivant le drame dans les limites physiologiques, il s'est condamné à la perpétuelle répétition d'une scène qui ne varie jamais, et dont les seuls acteurs sont et seront toujours la force qui désire et la faiblesse qui ne peut se défendre. Hier il y avait, et demain il y aura encore des spectateurs et des applaudissemens pour cette scène invariable; mais cette objection est sans valeur dans la discussion littéraire. Quand M. Dumas compterait par centaines les victoires qu'il appelle dramatiques, notre opinion ne serait pas ébranlée, et nous persisterions à croire que le drame physiologique est incomplet en face de la réalité, et nul en face de la poésie. Cet avis ne paraîtra singulier qu'aux hommes qui dédaignent la réflexion comme un labeur importun; mais nous avons la certitude que les admirateurs même de M. Dumas se rangeraient de notre côté, s'ils voulaient descendre dans leur conscience et se demander compte de leur approbation : car ils ne trouveraient dans leurs souvenirs que le trouble des sens et jamais l'émotion poétique.

M. Hugo est arrivé au théâtre comme au roman, par l'ode. Aussi les trois premiers drames qu'il a écrits pour la scène sont-

ils exclusivement lyriques. *Cromwell*, qui n'a jamais été conçu en vue de la représentation, contient, il est vrai, plusieurs odes de longue haleine; mais le caractère dominant de cette œuvre se trouve tout entier dans l'expression du grotesque. *Marion de l'Orme*, *Hernani* et *Triboulet* sont voués plus nettement au développement de l'élément lyrique. Assurément cette tentative n'est pas sans importance et mérite d'être examinée sérieusement : cependant nous croyons qu'elle n'intéresse pas directement le théâtre; car tous les drames conçus d'après cette donnée, quelle que soit d'ailleurs leur valeur littéraire, ne peuvent exercer sur la foule une action durable. Or, le théâtre doit agir sur la foule. *Marion*, *Hernani* et *Triboulet* resteront comme des monumens de la volonté du poète; il sera toujours curieux d'étudier l'épanouissement d'une ode, dont tous les rayons se partagent entre les personnages nés de la seule fantaisie. Reste à savoir si les rayons d'une ode, si lumineuse qu'elle soit, suffisent à douer de vie les personnages dont ils éclairent le front; reste à savoir si l'ode peut traiter les acteurs du drame où elle s'établit comme le musicien traite les instrumens de son orchestre, et régner sur eux sans les consulter. A notre avis, la question se résout en se posant. L'ode, en se divisant sur plusieurs têtes, se multiplie sans se transformer. Toutes les merveilles qu'elle accomplit sont et demeurent des merveilles lyriques; les strophes qui retentissent au théâtre sont toujours des strophes; elles étonnent, mais n'émeuvent pas; ou du moins l'émotion qu'elles produisent n'est pas une émotion dramatique. Je suis loin de penser que l'élément lyrique n'ait aucun rôle à jouer dans la composition du drame; mais ce rôle ne doit jamais empiéter sur le drame lui-même, c'est-à-dire, sur la vie et les passions des personnages. Il doit n'être sensible qu'à de rares intervalles, et attendre, pour se montrer, que l'action proprement dite fasse une halte naturelle. L'élément lyrique ainsi compris a rendu d'éminens services à Corneille, à Molière, à Shakspeare. Mais ce n'est pas ainsi que le comprend M. Hugo : *Marion*, *Hernani* et *Triboulet* sont lyriques avant d'être vivans, c'est-à-dire dramatiques. La courtisane amoureuse, le bandit et le fou du roi sont moins préoccupés de la conduite qu'ils ont à tenir que de l'évolution des images qu'ils emploient. Ils s'écoutent parler, et s'inquiètent de l'expression de leur pensée bien plus que de leur pensée même. Ils chantent leur

passion et oublient d'être passionnés. Cependant l'élément lyrique ne régit pas avec une égale puissance les trois pièces que j'ai nommées. Dans *Marion de l'Orme*, l'ode est moins impérieuse et moins envahissante que dans *Hernani*; et dans *Triboulet* elle commence à plier devant un élément nouveau que M. Hugo n'avait pas annoncé en écrivant sa poétique. Cet élément, que la préface de *Cromwell* avait négligé de signaler, s'appelle : antithèse. Quoiqu'il fût possible d'entrevoir dans *Hernani* et *Marion* la perpétuelle opposition de la liqueur et du vase, du diamant et de la gangue, de l'ame et du corps, cependant cette opposition ne se manifestait pas encore aussi hardiment que dans *Triboulet*. La pudeur renaissante de la courtisane, l'héroïsme et la noblesse du bandit ne relevaient pas de l'antithèse aussi directement que la grande ame enfouie sous les grelots d'un fou. La destinée malheureuse de ce drame n'a pas fléchi la volonté nouvelle de M. Hugo. Habitué dès long-temps à ne consulter que lui-même, le poète a marché sans se troubler dans la voie qu'il venait d'ouvrir. Il s'est dévoué à l'antithèse comme il s'était dévoué à l'ode. Après avoir caché l'ame de Socrate dans le corps d'un valet, il a jeté l'amour maternel dans le cœur d'une femme adultère et incestueuse, qui partage son lit entre son père et ses frères. Plus tard, il a placé le billot et la hache dans l'alcove d'une reine, et, enfin, il a mis face à face le devoir et la passion, ou plutôt, car il faut nommer les choses par leur vrai nom, la fidélité conjugale et le partage singulier du corps avili et de l'ame immaculée, l'épouse chaste et résignée, et la courtisane vendue à l'homme qu'elle hait et qui la possède, et amoureuse de l'homme qui la désire, à qui elle refuse de se livrer, et il s'est applaudi de cette puérile antithèse, comme s'il eût inventé deux caractères vraiment nouveaux et dramatiques. Il y a certainement un intervalle immense entre les trois premiers et les trois derniers drames de M. Hugo, non-seulement parce que l'antithèse, prise en elle-même, est fort au-dessous de l'élément lyrique, mais encore parce que l'antithèse, une fois acceptée par M. Hugo comme loi souveraine du théâtre, devait le conduire et l'a conduit en effet à se proposer la splendeur du spectacle comme la plus haute expression du génie dramatique. Une fois résolu à chercher dans l'antithèse la source de toutes les émotions, sans se demander si l'antithèse a jamais ému personne, il était naturel

qu'il dérivât vers l'antithèse la plus facile, c'est-à-dire vers le contraste des couleurs, vers la bure et la soie, la serge et le velours, les ténèbres de la prison et les palais illuminés. Il n'a pas échappé aux conséquences du principe qu'il avait embrassé ; par l'ode, il rendait impossible, et je dirais volontiers inutile la vie de ses personnages; par l'antithèse, il arrivait naturellement au spectacle. Or, dans *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor* et *Angelo*, il a voulu pour l'antithèse et le spectacle tout ce que le décorateur, le machiniste et le costumier pouvaient réaliser. Il a disposé de la couleur et du mouvement avec une largesse toute royale. Il a dépensé en trappes et en serrures secrètes, en panneaux dorés et en coupes ciselées, en perles et en fleurons, en couronnes et en manteaux, en colliers et en armures, de quoi subvenir aux magnificences de la plus riche cour d'Europe. Mais ni l'ode, ni l'antithèse, ni le spectacle, n'ont enchaîné la sympathie publique. L'ode a tenu la curiosité en suspens pendant quelques mois, mais n'a pas pénétré au-delà des classes lettrées. L'antithèse et le spectacle ont amusé la foule pendant quelques jours et provoqué chez les esprits sérieux une colère qui bientôt s'est transformée en indifférence. Y a-t-il eu de la part des spectateurs ignorance, ingratitude ou injustice? Nous ne le pensons pas. Pour s'intéresser pendant trois heures aux odes récitées par des hommes sans caractère, sans passion, sans vie, il faut être voué depuis long-temps aux études littéraires, et la foule ne peut suivre avec une attention bien empressée cette palœstre lyrique. Pour assister sans ennui à l'antithèse perpétuelle de la laideur corporelle et de la beauté morale, de la débauche et du dévouement, de la reine et du bourreau, de la prostitution et de la vertu, il faut ne pas aimer les sérieuses pensées, ou redevenir enfant, et l'oubli des ans n'est pas toujours facile. Il nous semble donc que la destinée des pièces de M. Hugo a été ce qu'elle devait être, et que le poète n'a pas le droit de se plaindre. Tant qu'il est demeuré dans les conditions littéraires, tant qu'il a essayé de naturaliser l'ode au théâtre, quoiqu'il méconnût le but de la poésie dramatique, les hommes lettrés lui ont tenu compte de son amour pour la poésie à laquelle il devait ses premiers succès. Il se trompait, mais son erreur devenait glorieuse par la persévérance. Il voulait l'impossible, mais il le voulait par des moyens que l'art avoue, et ceux même qui ne se rangeaient pas à son avis, respec-

taient la sincérité de ses convictions. Dès qu'il a quitté le terrain lyrique pour offrir à la foule l'antithèse et le spectacle, les hommes lettrés se sont éloignés de lui, parce qu'il n'avait plus rien à leur apprendre. Il l'ont laissé au milieu de ses marionnettes dorées, et n'ont pas essayé de troubler le triomphe passager qu'il remportait sur la multitude ignorante. En écrivant *Lucrèce Borgia*, M. Hugo trahissait les promesses de *Marion de l'Orme;* avant d'avoir entendu *Angelo*, les hommes lettrés n'espéraient plus pour lui la gloire dramatique.

M. Alfred de Vigny, en écrivant pour le théâtre, s'est placé sur un terrain personnel. Quoiqu'il y ait entre son premier et son second ouvrage une remarquable différence, cependant il est facile de saisir dans *la Maréchale d'Ancre* et dans *Chatterton* un caractère commun. Il serait absurde assurément de vouloir comparer le plan et la fable de ces deux pièces, dont l'une semble vouée au développement des évènemens, tandis que l'autre est exclusivement consacrée à l'expression d'un caractère unique. Mais si la marche et la conception de ces deux pièces n'ont aucune analogie extérieure, si la première paraît signifier le mouvement, tandis que la seconde signifie manifestement la réflexion, il n'est pourtant pas impossible de rapprocher Leonora Galigaï de Chatterton, et, tout en tenant compte des temps et des lieux où se sont produits ces deux personnages, de signaler l'intention élégiaque qui se révèle chez la favorite et chez le poète. Nous admirons sincèrement plusieurs scènes de *la Maréchale d'Ancre;* nous ne contestons pas la finesse et le bon goût des conversations qui préparent la pièce. Mais à parler franchement, nous devons dire que dans *la Maréchale d'Ancre* les évènemens prennent trop souvent la place de l'action. Or, si les évènemens suffisent au récit, ils ne suffisent pas au drame; les évènemens, en tant qu'évènemens, appartiennent à l'histoire; l'action seule appartient au poète. Nous n'avons pas oublié tout ce qu'il y a de grand et de pathétique dans l'interrogatoire de Leonora Galigaï et dans le duel qui termine la pièce; mais si vivans que soient nos souvenirs, nous persistons à croire que *la Maréchale d'Ancre* relève de l'élégie aussi bien que *Chatterton*. Le talent poétique de M. de Vigny se distingue entre tous par la grace et la délicatesse. Mais ce talent semble convenir expressément à la plainte; et quoique l'excellence dans un genre n'exclue pas néces-

sairement l'excellence dans un genre différent, cependant il faudra toujours au poète élégiaque des épreuves multipliées pour atteindre à l'animation dramatique. Or, M. de Vigny n'a encore soumis qu'à deux épreuves assez éloignées l'une de l'autre ses habitudes poétiques. Dans *la Maréchale d'Ancre*, il semblait tenter décidément la composition dramatique; dans *Chatterton*, il est revenu à l'élégie, et c'est de l'élégie seule qu'il a voulu tirer tous les élémens qu'il se proposait de mettre en œuvre. Nous n'avons pas à examiner ici la valeur sociale de cette œuvre; et si nous entamions cet examen, nous serions plus indulgens que les déclamateurs qui accusent M. de Vigny de saper toutes les lois morales; nous nous renfermons dans la discussion purement littéraire. Mais il est évident pour tous les juges que *Chatterton* est une élégie sous forme de plaidoyer. Or, quelles sont les conséquences naturelles du génie élégiaque? N'est-ce pas la contemplation assidue de la conscience et le dédain constant de tous les mouvemens extérieurs? N'est-ce pas l'ivresse de la douleur et le mépris de la vie réelle? Il nous semble que ces conséquences se présentent d'elles-mêmes, et qu'il ne faut pas une grande clairvoyance pour les apercevoir dans le drame de *Chatterton*. Le spiritualisme constant qui domine dans cet ouvrage a exercé sur le goût public une influence salutaire, et nous serions ingrats si nous ne réconnaissions pas que M. de Vigny a rendu un véritable service à la littérature dramatique. Le succès de *Chatterton* a opéré une réaction pressentie dès long-temps, mais que plusieurs esprits croyaient cependant impossible après les applaudissemens prodigués à MM. Dumas et Hugo. Une pièce en trois actes qui repose tout entière sur la solitude et la pauvreté d'un poète, écoutée avec une attention religieuse, a prouvé aux plus incrédules qu'il y avait place sur notre scène pour autre chose que l'entraînement des sens ou la pompe du spectacle. Cependant il ne faut pas s'abuser sur la valeur dramatique de *Chatterton;* c'est une élégie harmonieuse, pleine de sentimens admirablement exprimés; mais de pareilles tentatives, quoique utiles à la réforme du goût public, ne pourraient se multiplier sans amener bientôt l'indifférence. C'est qu'en effet le spiritualisme, pour animer le drame, a besoin de se produire sous une autre forme que l'élégie; c'est que la plainte, quelle que soit la sérénité des régions où elle monte, ne peut

émouvoir le spectateur aussi sûrement que le lecteur. M. de Vigny a bien fait de chercher dans l'homme une partie que MM. Dumas et Hugo avaient négligée, la partie que les yeux n'aperçoivent pas, et qui n'excite en nous aucun désir tumultueux; il a bien fait d'abandonner le visible pour l'invisible, et de réagir contre le sensualisme grossier qui régnait sur le théâtre. Mais, à notre avis, ce serait un étrange aveuglement que de proclamer la partie gagnée parce que *Chatterton* a été applaudi. Il ne faut pas oublier à quelle époque *Chatterton* a été représenté. La pièce de M. de Vigny arrivait après les ouvrages de MM. Dumas et Hugo, et s'adressait à un public blasé. La foule était lasse de l'adultère et de l'échafaud, et demandait impérieusement des émotions d'un ordre plus élevé. Le mutuel et silencieux amour de Chatterton et de Kitty Bell n'a pas satisfait tous les désirs de la foule; mais il a eu du moins le mérite de reposer l'attention haletante, et c'est à ce mérite qu'il faut attribuer une partie du succès. D'ailleurs le style de la pièce devait concilier au poète la sympathie et le respect.

Si M. de Vigny persévérait dans ses habitudes élégiaques, il serait forcé de renoncer au théâtre. Sans attendre l'indifférence de l'auditoire, il reconnaîtrait l'inutilité de ses efforts; mais nous espérons que l'auteur de *Chatterton* saura faire de son talent un usage mieux entendu; nous espérons qu'il acceptera franchement les lois de la poésie dramatique. Soit qu'il invente de toutes pièces les personnages de ses drames, soit qu'il mette en scène des caractères historiques, il se résoudra certainement à placer l'action au-dessus des évènemens, au-dessus de la plainte, en un mot, à montrer les passions, au lieu de les analyser. La différence même que nous avons signalée entre *la Maréchale d'Ancre* et *Chatterton*, différence qui n'a échappé à personne, témoigne assez clairement que M. de Vigny ne se croit pas lié par ses précédens, et qu'il ne verra pas dans le succès obtenu par *Chatterton* l'obligation de produire une série d'œuvres conçues dans le même système. S'il a le sentiment de son génie poétique, du moins il n'a pas l'orgueil de croire qu'il ne doit pas varier. En écrivant *la Maréchale d'Ancre*, il a pris la succession des évènemens pour l'action des personnages et le développement des caractères; cette erreur est d'autant plus singulière, que M. de Vigny avait traduit l'*Othello* de Shakespeare, et

devait distinguer très bien l'action des évènemens. Mais en concevant *Chatterton* d'après une donnée décidément élégiaque, en ne laissant aux évènemens aucune part dans la fable dramatique, il a montré qu'il ne cherchait pas dans ses œuvres passées le type inviolable de ses œuvres à venir, et nous lui savons bon gré de cette mobilité. Si maintenant M. de Vigny se résout à écrire une troisième pièce, il est probable qu'il ne mettra plus les évènemens à la place de l'action, ni la pensée à la place de la vie. Il n'y a pas à craindre qu'il commette les fautes que nous avons reprochées à MM. Dumas et Hugo; car il est séparé par un immense intervalle du drame sensuel et du drame splendide. Quoi qu'il fasse, il ne prendra jamais le désir pour la passion, ni le spectacle pour le développement des caractères. Qu'il prenne l'étoffe de ses créations à venir dans ses souvenirs personnels ou dans les récits de l'histoire, il ne perdra pas la délicatesse de son goût; les habitudes de sa pensée, aussi bien que les habitudes de son style, nous sont un sûr garant qu'il ne désertera pas la cause du spiritualisme. Et ici, nous n'avons pas besoin de le dire, nous ne parlons pas de la question philosophique; nous insistons seulement sur la tendance idéale commune à tous les ouvrages de l'auteur.

Nous avons dit toute notre pensée sur les hommes qui écrivent aujourd'hui pour le théâtre; nous n'avons déguisé aucune de nos répugnances, aucune de nos sympathies. Sans doute, nous paraîtrons sévère au plus grand nombre; mais les reproches qui nous seront adressés et que nous prévoyons n'ébranleront pas notre conviction. L'accusation de pessimisme est à nos yeux sans valeur et sans portée; car ceux même qui n'osent publier l'opinion que nous professons ne se résoudraient pas à la réfuter. Ils partagent notre avis et n'osent l'avouer; ils demandent s'il est utile de dire tout haut ce qu'on pense tout bas; nous nous prononçons hardiment pour l'affirmative, car l'étude des questions littéraires serait évidemment une étude absurde, si la méditation ne devait aboutir qu'au silence. A quoi bon discuter avec soi-même le sens et le mérite des œuvres poétiques si l'on renonce au droit de dire la conclusion à laquelle on est arrivé? Se taire sur ces questions, ou du moins les poser sans les résoudre, est peut-être le moyen de se faire à bon marché une réputation de bonhomie; mais les ami-

tiés qui ne résistent pas à la franchise valent-elles un regret? Nous croyons sérieusement que la poésie lyrique et le roman sont aujourd'hui très supérieurs au théâtre, c'est-à-dire sont représentés par des œuvres plus glorieuses, plus durables, plus conformes aux lois générales de l'art; cette croyance n'est pas née chez nous en un jour ; c'est le troisième terme d'un syllogisme que nous avons posé depuis plusieurs années; il nous semble naturel et raisonnable d'énoncer sans restriction la croyance à laquelle nous sommes arrivé. Il nous serait plus doux d'avoir à louer les œuvres dramatiques de notre temps; mais pour les louer, il faudrait nous résoudre à parler contre notre pensée, et ce mensonge ne servirait personne. La franchise est à la fois plus utile et plus facile.

Si l'on essaie de résumer ce que nous avons dit sur le théâtre contemporain, on verra que les écrivains dramatiques s'adressent à trois classes bien distinctes ; M. Scribe à la finance, M. Delavigne à la bourgeoisie, MM. Dumas, Hugo et de Vigny, à la jeunesse lettrée. Le public du premier n'est pas le public du second, le public du second n'est pas celui des trois derniers. Au fond de toutes les pièces de M. Scribe, on trouve un lingot d'or; au fond de toutes les pièces de M. Delavigne, on aperçoit clairement une morale constante : le bonheur dans le repos et la médiocrité. Ni M. Scribe, ni M. Delavigne, ne se préoccupent sérieusement des conditions littéraires du théâtre. Ils écrivent uniquement pour vanter en toute occasion la richesse et la médiocrité, et l'auditoire qu'ils ont discipliné ne songe pas à leur demander autre chose. L'art dramatique est donc aujourd'hui entre les mains de MM. Dumas, Hugo et de Vigny; car nous ne pouvons compter parmi les champions que ceux qui ont fait leurs preuves. Ces trois écrivains personnifient nettement l'ardeur des sens, la splendeur du spectacle, et l'élégie mélodieuse. Il est évident que pas une de ces personnifications ne réalise le type complet de l'art dramatique; il est évident que si MM. Hugo et de Vigny ont à leur service un style plus pur, plus châtié, M. Dumas, quoique étranger par ses œuvres à toutes les questions de style, est supérieur à MM. Hugo et de Vigny par l'animation brutale, mais réelle de ses personnages. Vers lequel des trois doivent se porter nos espérances? Il y aurait de la témérité à se prononcer. Mais d'avance nous pouvons assurer que cha-

cun des trois sera nécessairement amené à modifier sa nature, à élargir le cercle de ses études, et ne pourra poursuivre ses travaux qu'à la condition de changer sa méthode. Nous ne conseillerons pas à M. de Vigny de copier M. Dumas, car ce serait lui conseiller l'impossible; nous ne dirons pas à M. Dumas de se faire élégiaque; ce serait lui prescrire de renoncer à lui-même. Mais il y a dans chacun des trois de quoi féconder l'imagination des deux autres.

GUSTAVE PLANCHE.

VISITE
A L'UNIVERSITÉ
D'UTRECHT.

La route d'Amsterdam à Utrecht est célèbre par son agrément. Elle offre, des deux côtés, une succession non interrompue de charmans paysages, de châteaux, de villas, qui s'avancent jusque sur les bords de la route et du canal, et présentent à l'œil des parterres de fleurs, des corbeilles de roses, et cette fraîcheur de verdure, même en automne, qui manque presque en toute saison à l'Italie. Cette route me rappelle celle de Vérone à Venise, sur les bords de la Brenta, avec la même bordure de maisons de plaisance. Mais ici tout est froid, tout est monotone; des plaines et toujours des plaines; tandis que, sur les bords de la Brenta, à cette même époque de l'année, il y a encore une impression de la chaleur de l'été, et les monts Euganéens, avec leurs lignes harmonieuses, encadrent agréablement le tableau. Au reste, la Hollande et l'Italie sont deux extrêmes qu'il ne faut pas plus comparer que Berghem et le Salvator; mais, chacun de ces extrêmes a, du moins, un caractère prononcé.

Utrecht est une grande et belle ville de trente à trente-cinq mille ames. Elle est déjà plus élevée que toutes celles que je viens de parcourir, et l'air y est plus pur et plus vif. J'avoue qu'en quittant Amsterdam j'ai rencontré avec plaisir une ville où j'ai pu respirer tout à mon aise, avec un peu de danger peut-être pour ma poitrine, mais avec sécurité pour mon odorat.

J'ai beaucoup à faire ici. J'y veux voir, pour l'instruction primaire, une *école française* que l'on m'a beaucoup vantée; l'école latine, qui passe pour la meilleure de la Hollande; l'Université, et M. Van Heusde. Aussi, tandis que mon excellent guide, M. Schreuder, va prévenir de notre arrivée les personnes qu'il nous importe de connaître, nous montons sur la célèbre tour d'Utrecht pour nous donner le spectacle de la ville et de ses environs. Utrecht est assise sur deux bras du Rhin qui la traversent dans toute sa longueur et y forment deux lignes de quais plantés d'arbres, comme tous les quais de la Hollande. Les anciens remparts ont fait place à de charmantes promenades. Point de monumens importans, excepté l'Hôtel-de-Ville et la cathédrale, dont faisait partie la tour sur laquelle nous sommes établis. Il ne reste de cette cathédrale que le chœur et la croix. La partie de la nef qui était adossée à la tour a été renversée dans une tempête. Cette tour servait probablement de portail. A côté était le palais de l'évêque, et derrière le chœur, le cloître d'un couvent devenu le bâtiment de l'université. Toutes ces parties, liées entre elles, formaient un édifice immense. Je me félicite presque qu'il n'y ait pas un plus grand nombre de curiosités remarquables à Utrecht, pour pouvoir m'occuper sans distraction de l'objet de mon voyage.

Utrecht possède une ou deux écoles de pauvres, plusieurs écoles où on paie quelque chose (*Tuschen-schoole*), et quelques écoles françaises privées. Dans ces derniers temps, la commission des écoles de la ville a eu l'heureuse idée de fonder une école française publique dans le genre de l'école moyenne de La Haye, une véritable *Burger-schule* allemande, une école primaire supérieure, que pussent fréquenter les enfans des plus honorables familles, et où l'instruction fût meilleure et plus étendue que dans les écoles françaises particulières. C'est la commission elle-même qui a établi cette école à l'aide d'une souscription formée dans son sein, et avec un secours donné par le conseil municipal. C'est donc réelle-

ment une école publique. Elle prospère; on dit qu'elle sera bientôt en état de rembourser la somme avancée par la commission, et même de ne plus rien coûter à la ville.

Cette école contient deux classes, l'une pour ceux qui commencent, l'autre pour les plus avancés. Dans cette dernière on reste jusqu'à treize ou quatorze ans. On paie 40 florins dans la classe inférieure, et 75 dans la classe supérieure. Dans la même maison, mais dans une autre aile, est une école semblable pour les filles, dont la classe inférieure est seule en activité jusqu'ici.

J'ai examiné avec soin toute cette école, et je l'ai trouvée digne de sa bonne réputation.

Du moins puis-je assurer que je n'ai pas vu une seule *école française* en Hollande, pas même à La Haye, où la langue française soit aussi bien enseignée et poussée aussi loin que dans l'école d'Utrecht, dirigée par M. Julius. Cet excellent maître est Hollandais; mais il a habité quelque temps la Belgique et il y a contracté une prononciation très pure. Les élèves les plus avancés sont assez familiers avec le français pour que j'aie pu les interroger en cette langue et sur le français et sur la géographie et sur l'histoire. J'ai pris les quatre élèves les plus forts et je leur ai fait des questions assez difficiles. Ils lisent fort bien le français, mais dans quels livres? Toujours *Numa Pompilius*, que j'ai rencontré d'un bout de la Hollande à l'autre, et je ne sais plus quel ouvrage de Mlle Edgeworth traduit par Mlle de Sobry. En ma qualité de membre de l'Académie française, j'ai partout interposé mon autorité, et j'ai prié messieurs les inspecteurs primaires de vouloir bien introduire dans les écoles des ouvrages français véritablement classiques, par exemple le *Télémaque*, le *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, et *les Mœurs des premiers Chrétiens* de Fleury. Je me suis permis de leur recommander la petite *Grammaire française* de L'Homond pour les commençans, et pour les plus forts, l'excellente *Grammaire française* de Gueroult. Ces jeunes gens m'ont véritablement étonné par la manière dont ils m'ont répondu sur l'histoire de France. Ils connaissent à merveille la succession des rois et les principaux évènemens de chaque règne. Ils possèdent parfaitement la géographie de la France, et je déclare que j'aurais été très satisfait si on m'eût aussi bien répondu dans une école du même degré à Paris. J'en ai fait sincèrement mes complimens au

directeur de l'école et à l'inspecteur M. Van Goudoever, professeur de littérature latine à l'Université, homme instruit et actif, qui, par son influence et la juste considération dont il est entouré, a rendu les plus grands services à l'instruction primaire. Quand cet établissement sera complété par la division supérieure de l'école des filles, ce sera une excellente école bourgeoise. Mais j'ai bien recommandé à M. Van Goudoever de faire payer aussi 75 florins au moins dans la division supérieure de l'école de filles ; car un prix un peu élevé, sans l'être trop, est le seul moyen de décider la classe moyenne à envoyer ses enfans à une école primaire, par l'assurance qu'ils n'y seront pas confondus avec ceux de la classe indigente. En France, si jamais on veut avoir des écoles bourgeoises et exécuter sérieusement l'article de la loi de 1833, qui établit des écoles primaires supérieures dans toute ville de plus de 6000 ames et dans tout chef-lieu de département, il faudra y attirer, non pas, comme on le croit, par le très bon marché, mais, au contraire, par un prix convenable qui donne un certain lustre à ces écoles, et mette dans l'esprit des familles qu'elles n'appartiennent à l'instruction primaire que par ce seul endroit qu'on n'y enseigne point le grec et le latin. Ce jour-là, la cause des écoles primaires supérieures sera gagnée en France. La ville de Paris songe enfin, après trois ans, à exécuter la loi, et à fonder une école primaire supérieure ; si elle veut en croire mon expérience, elle établira une rétribution de 50 à 100 francs par an ; elle donnera à cette école un autre nom que celui d'école primaire supérieure ; elle l'appellera école moyenne ou école intermédiaire, et elle ne craindra pas d'y élever l'enseignement et de le faire monter, par une gradation habile, jusqu'à une instruction véritablement libérale, avec des annexes industriels et commerciaux.

L'école latine était à Utrecht l'établissement d'instruction publique que je désirais le plus connaître. Depuis La Haye, je n'avais pas visité d'école latine, et je m'étais toujours réservé pour celle d'Utrecht, que l'on m'avait signalée comme un modèle en ce genre. Les deux écoles latines d'Utrecht et de La Haye, passant pour les deux meilleures du pays, un examen sérieux de l'une et de l'autre devait me mettre en possession du véritable état de l'instruction secondaire publique en Hollande.

Rappelons-nous bien le problème que doit résoudre un gym-

nase, un collége ; c'est de préparer à l'instruction supérieure, à l'université. En effet, on n'apprend pas les mathématiques et les langues savantes pour n'en rien faire, mais dans le dessein de se mettre par ce moyen en état d'embrasser les professions pour lesquelles ces diverses connaissances sont nécessaires. Si ce principe est incontestable, il doit servir à constituer l'instruction secondaire et le collége.

Supposez un collége où par exemple on n'enseigne que les mathématiques, la chimie, la physique, l'histoire naturelle et les langues vivantes. Ce collége ne prépare point à l'université : il ne prépare tout au plus qu'à la faculté de médecine. Mais, dans ce cas, où iront s'instruire ceux qui à l'université veulent suivre la faculté de jurisprudence ou quelque autre faculté? Il leur faudra donc un collége spécial. Mais ces colléges spéciaux auraient l'inconvénient de former d'avance de futurs médecins qui seraient incapables de lire dans leur langue Gallien, Celse, Boerhave, Stahl, etc., et des jurisconsultes qui n'auraient pas la moindre notion des lois de la nature. Il s'ensuit que le collége, pour préparer aux différentes facultés, doit contenir des enseignemens divers, littéraires et scientifiques. Je repousse donc à la fois, ainsi que M. Cuvier (1), d'une part, une instruction secondaire privée qui n'enseignerait pas le grec et le latin, et de l'autre, une instruction secondaire publique qui n'enseignerait que le grec et le latin, et n'enseignerait ni les mathématiques, ni l'histoire et la géographie, ni les principales langues de l'Europe, et je demande une instruction secondaire publique et privée, des instituts particuliers et des gymnases, qui réunissent tous ces enseignemens. C'est à peu près là le système français; c'est tout-à-fait le système prussien (2); la loi hollandaise de 1815 y est plus ou moins entrée.

Ce système posé, je me permets d'attaquer le titre d'école latine. Ce titre était parfaitement vrai jadis, quand, dans l'école latine, on n'enseignait que les études classiques; mais, si on y enseigne encore autre chose, ce titre est faux, et la persistance du titre est très propre à retenir l'enseignement dans ses anciennes limites.

(1) Rapport, etc., p. 61, etc.

(2) Mémoire sur l'instruction secondaire en Prusse, 2e édit., 1837; p. 9 — 11 et p. 141.

Nous avons vu que l'école latine de La Haye a bien des lacunes ; on les retrouve dans celle d'Utrecht. Ainsi je venais de quitter une école primaire où j'avais pu m'entretenir en français sur l'histoire de France avec des jeunes gens de douze à quatorze ans ; et quand je suis arrivé à l'école latine, dans les classes même les plus élevées, les jeunes gens n'entendaient pas le français ; il était donc évident pour moi qu'ils ne connaissaient ni l'histoire ni la géographie de la France aussi bien que les écoliers de M. Julius. On n'enseigne guère mieux l'allemand que le français. Il y a bien quelques leçons sur ces deux langues ; mais ces leçons ne sont pas obligatoires, et cette partie du programme est à peu près inexécutée. On ne voit pas même figurer dans ce programme les sciences naturelles et les sciences physiques. Les mathématiques sont un peu plus cultivées, mais sans jouir d'une grande considération. Tout l'intérêt est pour les études classiques. J'incline donc à penser que l'école latine d'Utrecht mérite son nom ; et bien qu'elle admette déjà une instruction plus étendue que l'ancienne école latine hollandaise, elle n'est encore ni un gymnase allemand ni un collége français. C'est du moins une excellente école latine. J'y ai examiné la plus basse classe, la troisième, la seconde et la première. On y soigne, avec beaucoup de raison, l'enseignement des élémens, et les classes sont parfaitement graduées entre elles. J'ai fait moi-même expliquer en troisième un morceau de Plutarque, dont les élèves se sont bien tirés. La première classe n'est composée que d'une douzaine d'élèves, et ce nombre me paraît suffisant. J'ai prié quelques-uns de ces jeunes gens de mettre en latin sur-le-champ, devant moi, un morceau de l'*Hécube* d'Euripide. Je les ai interrogés en latin sur la partie grammaticale de ce morceau, et ils m'ont répondu, toujours en latin, d'une manière satisfaisante. Je leur ai fait scander un morceau de l'*Énéïde*, et leur ai fait rendre compte de la force des expressions. J'étais bien certain que tout cela était improvisé, puisque c'était moi-même qui faisais les interrogations.

En somme, cette école est bonne, et j'en ai été content ; mais, quoiqu'on y enseigne principalement le grec et le latin, je déclare en conscience que le grec et le latin n'y sont pas mieux enseignés, ni poussés même aussi loin que dans les gymnases de l'Allemagne, où pourtant on enseigne beaucoup d'autres choses.

L'école latine d'Utrecht ne vaut pas mieux, comme école latine, qu'aucun des gymnases que j'ai vus ; et en même temps elle renferme un plan d'études moins varié et moins riche. Les écoles latines de Hollande ont donc beaucoup gagné depuis M. Cuvier ; mais il leur reste quelque chose à faire pour arriver au point où elles rempliront toute leur destination, et prépareront véritablement à l'université.

J'ai dit tout cela à M. Van Heusde, professeur de littérature grecque et de philosophie à l'Université d'Utrecht, un des curateurs de l'école latine, et qui avait bien voulu m'en faire les honneurs ; je lui ai dit tout cela, mais sans l'ébranler. M. Van Heusde est tout-à-fait dans les principes de M. Thiersch : il est humaniste et exclusivement humaniste en fait de collége. Pour moi, après avoir vu et comparé la France, l'Allemagne et la Hollande, je demeure convaincu que, dans l'instruction secondaire, les études classiques, les lettres grecques et latines doivent être le principal, car c'est là qu'est la vraie culture de l'esprit et de l'ame ; mais qu'en même temps il faut joindre aux bonnes lettres, aux humanités, l'étude des sciences exactes, sans lesquelles il n'y a plus aujourd'hui de vraies lumières, ainsi que l'étude des langues vivantes, sans lesquelles on n'appartient pas à la grande famille civilisée. Lorsqu'on prétend que cette simultanéité d'études est une chimère, et tourne au détriment de chaque branche en particulier, je réponds hautement par l'exemple des gymnases de Berlin que j'ai inspectés moi-même, et je soutiens qu'à Paris, quand on voudra être un peu sévère sur l'ensemble des études au baccalauréat ès-lettres, on obtiendra le même ensemble dans nos colléges. D'ailleurs ce n'est pas tant la force spéciale de telles ou telles études qu'il faut rechercher dans un collége ; c'est bien plutôt l'harmonie des diverses connaissances ; car c'est précisément cette harmonie qui constitue la bonne éducation. Ensuite les diverses facultés de l'Université, et plus tard les écoles spéciales, impriment à l'esprit une direction spéciale et cultivent fortement telle ou telle branche de connaissances humaines. Au fond, ai-je dit à M. Van Heusde, savez-vous quel est l'idéal de votre école latine? un collége de jésuites. A l'exception du grec, qui était un peu négligé dans les colléges de la Société, les lettres latines y étaient très cultivées, et, à peu près, exclusivement cultivées. Qu'est-il sorti de

ces colléges tant vantés? une génération de beaux-esprits superficiels.

Je ne puis pas non plus approuver sans réserve un autre point essentiel de l'organisation de l'école latine d'Utrecht; je veux parler des maîtres attachés à telle ou telle branche d'enseignement, et la suivant dans toutes les classes, au lieu d'enseigner dans une seule les diverses branches de connaissances que cette classe comprend. J'accorde cela pour les mathématiques, pour les sciences physiques, pour les langues modernes, pour l'histoire même, comme nous l'avons fait chez nous, peut-être avec plus d'inconvéniens que d'avantages. Mais, pour tout le reste, je n'admets pas qu'on doive confier à un maître la poésie latine, à un autre la prose, à un autre le grec, etc. Mon objection radicale contre ce système est le défaut d'une autorité unique, permanente, continue dans une classe. Ensuite, comment abandonner un élève, depuis la sixième jusqu'à la première, pour une branche importante d'études, à un seul et même professeur, qui, s'il est mal choisi, ou s'il se néglige, ou s'il se fatigue, ruine cette branche d'études depuis le commencement jusqu'à la fin, et pendant les cinq ou six ans de l'école! Cette pratique est encore imitée des colléges des jésuites, où le professeur de sixième montait, d'année en annnée, dans les classes supérieures, de manière à suivre ses élèves dans toutes les classes et dans tout le cours de leurs études. J'ai rappelé à M. Van Heusde contre ce système, que nous appelions en badinant le système circulatoire de l'école latine d'Utrecht, toutes les objections de détail que j'avais déjà présentées à M. Vynbeck et à M. Bax à La Haye. Elles n'ont pas eu le même succès auprès de mon savant interlocuteur.

Son grand argument était celui-ci : Un homme ne peut pas posséder également toutes les branches de connaissances qu'on doit enseigner dans une classe. Réponse : Tout au contraire, je soutiens qu'à part les exceptions ci-dessus mentionnées, tout bon professeur de sixième, par exemple, doit savoir tout le grec, tout le latin, toute l'histoire même et toute la gréographie dont ses élèves ont besoin. Je ne puis comprendre un professeur de sixième qui ferait expliquer les *Fables de Phèdre* sans être en état de citer perpétuellement les *Fables d'Ésope,* et sans faire, devant ses élèves, la comparaison instructive de l'original et de la copie. Séparer le grec

et le latin est nécessaire dans une faculté de l'université, mais non pas dans un collége. Si j'osais, j'en dirais presque autant de la géographie et de l'histoire ancienne, et je ne verrais aucun inconvénient à ce que les professeurs de grec et de latin enseignassent l'histoire grecque et l'histoire romaine. Ils l'enseigneraient au moins sur des textes positifs ; ils mettraient par là beaucoup de faits dans la tête des jeunes gens, et on ne verrait plus de cours d'histoire de collége, appartenant beaucoup plus à la philosophie de l'histoire qu'à l'histoire proprement dite.

Second argument : A la longue, un professeur s'ennuie de rester toujours dans la même classe. Réponse : Mais, à la longue, un professeur peut s'ennuyer aussi de n'enseigner jamais que les mêmes choses. Le remède unique à cet inconvénient est dans une bonne administration des colléges, qui, surveillant avec soin chaque professeur, tout en le maintenant long-temps dans une classe pour qu'il la possède bien, saisit le moment où la fatigue commence, pour le faire monter dans une classe supérieure, relevant ainsi et variant ses occupations.

Troisième argument : Les hommes chargés d'une branche spéciale la professent mieux. Réponse : L'argument est vrai, mais il ne porte pas, parce que la question n'est pas de savoir si un professeur spécial ne professera pas mieux une branche spéciale, mais si un seul et même professeur n'est pas en état de professer très convenablement plusieurs branches à la fois, et si le résultat dernier que l'on se propose, à savoir, la bonne instruction générale des élèves, n'est pas mieux atteint dans un système que dans l'autre. Ces maîtres spéciaux tirent chacun de leur côté ; et comme ils ne peuvent pas être tous de la même force ni également intéressans, l'équilibre de la classe, ce point si essentiel, est rompu, et le grec est sacrifié au latin ou le latin au grec. Il peut arriver ainsi que les branches les moins importantes, si elles sont mieux enseignées, et peut-être avec plus de zèle et de chaleur que de véritable talent, nuisent à d'autres branches plus importantes et plus austères.

Mais vous, disais-je à M. Van Heusde, qui aimez tant les maîtres spéciaux pour chaque branche de connaissances, comment n'avez-vous pas un professeur de philosophie? Je ne vois point d'enseignement philosophique dans l'école latine d'Utrecht. — Il n'y a point d'enseignement philosophique proprement dit dans au-

cune de nos écoles latines, me répondit M. Van Heusde, parce qu'à cet âge nous ne croyons pas les jeunes gens capables d'études aussi difficiles; mais les professeurs de littérature grecque et de littérature latine rencontrent et développent beaucoup de maximes philosophiques dans l'explication de certains écrits de Cicéron et de plusieurs dialogues de Platon. Nos jeunes élèves se familiarisent ainsi avec la philosophie ancienne, et sont préparés à l'enseignement philosophique des universités. — Il faut convenir qu'il en est à peu près de même dans les gymnases de l'Allemagne. Mais j'appris à M. Van Heusde qu'il n'en était plus tout-à-fait ainsi dans les gymnases de la Prusse, et que dans la première classe il y avait un enseignement philosophique élémentaire (1). Cette pratique me paraît excellente en elle-même et nécessaire. Sans doute, il sort une bonne instruction philosophique du *De Officiis*, du *Criton*, de l'*Alcibiade* et des dialogues socratiques; mais il faut coordonner toutes ces maximes et en faire un ensemble, pour que cet ensemble s'imprime dans l'esprit et dans l'ame. Et puis, il convient d'inculquer de bonne heure le sentiment de la dignité de la philosophie, et ceci est une considération d'une grande portée. Ensuite, si le gymnase est une préparation à l'université, il doit préparer au cours de philosophie de la faculté des lettres. Il ne faut pas alléguer l'âge de ces jeunes gens, car, s'ils sont capables de comprendre l'*Alcibiade* de Platon et les idées qui s'y rencontrent çà et là, ils peuvent bien comprendre ces mêmes idées arrangées dans un certain ordre. Enfin, en ne plaçant pas dans les colléges un enseignement philosophique élémentaire, on condamne les universités à se charger de cet enseignement, et on abaisse alors, on réduit à une nullité presque absolue la philosophie dans les universités.

Je remarquai aussi qu'il n'y avait aucun enseignement moral et religieux dans l'école latine d'Utrecht. C'est le même système que dans l'enseignement primaire, et M. Van Heusde me répéta pour l'école latine absolument ce que tous les inspecteurs primaires m'avaient dit pour leurs écoles : Tous les maîtres ici s'appliquent en toute occasion à rappeler les principes de l'Évangile et à inculquer l'esprit

(1) Mémoire sur l'Instruction secondaire en Prusse, p. 10, 159 et 185. Pour cet enseignement on se sert du *Manuel de philosophie* d'Aug. Matthiœ.

de moralité et de piété ; mais nous n'avons pas d'enseignement spécial à cet égard ; un pareil enseignement n'a lieu qu'en dehors de l'école latine, dans le temple ou dans l'église. Et M. Van Heusde me donnait de cette coutume les mêmes raisons qu'on m'en avait déjà données, la nécessité de maintenir la tolérance, surtout la nécessité de ne point effaroucher les ministres des différens cultes, l'impossibilité de se passer d'eux pour un tel enseignement, et en même temps l'inconvénient de le confier à l'un d'eux en particulier. — Mais pourquoi ne confieriez-vous pas à différens ministres l'enseignement religieux des différens cultes? Nul n'aurait à se plaindre, et l'école y gagnerait. — C'est ce qui se fait, me dit-il, mais hors de l'école. — A la bonne heure, si cela se fait, mais cela se fait-il réellement? Remarquez que dans les classes supérieures des écoles latines, les enfans ont fait leur première communion, et qu'il n'y a plus pour eux, en dehors de l'école, d'exercices religieux obligés ; or, en toute chose, je ne me fie qu'à l'obligé. Si vous m'assurez que, sans cette obligation, l'esprit de piété est tel en Hollande, que vos jeunes gens ne manquent pas de suivre le sermon ou le prêche et des exercices religieux, je m'incline et me tais ; mais en Allemagne, il y a au moins autant de piété que chez vous, et pourtant je n'y ai pas vu un gymnase où il n'y ait un enseignement spécial à la fois moral et religieux (1). En Allemagne, cet enseignement est quelquefois si général, qu'il convient aux enfans de toutes les communions, excepté aux juifs qui naturellement n'assistent point à ces cours. Cet enseignement, habilement réparti dans toutes les classes, est regardé comme le fondement du gymnase. Il est même poussé si loin, bien entendu sans discussions théologiques, dans la classe supérieure, que long-temps il a dispensé et qu'encore aujourd'hui il dispense quelquefois de l'enseignement philosophique. En effet le christianisme peut être considéré comme la philosophie de la jeunesse. Mais vous, dans vos écoles latines, vous n'avez ni enseignement philosophique ni enseignement religieux. Votre enseignement scientifique n'est pas très développé. Vous n'enseignez réellement aucune langue vivante. C'est qu'au fond vous ne voulez dans vos écoles latines que du grec et du latin, conformément à leur titre. Pour moi, je veux dans tout collége un

(1) Mémoire, etc., p. 9, 12, 13, 134 et 139.

enseignement moral et religieux, parce que je ne crois pas que les pratiques extérieures du culte, fussent-elles même régulièrement suivies, suffisent à l'éducation morale et religieuse de la jeunesse, et que ces exercices, sans un enseignement qui les soutienne et les explique, sont plus dangereux qu'utiles dans un certain développement de l'esprit. Je veux un enseignement moral et religieux très général et sans acception d'aucune communion dans les écoles primaires, comme base commune de l'enseignement religieux positif que les différens cultes donneront dans l'église, le temple ou la synagogue. De même dans le collége, je réclame un enseignement religieux donné dans les murs mêmes du collége aux jeunes gens des différens cultes par les ministres de ces cultes, un enseignement chrétien qui suive les jeunes gens depuis leur entrée jusqu'à leur sortie du collége, qui les pénètre d'un respect éclairé et durable pour les grands monumens du christianisme, pour son histoire, pour les grandes vérités qu'il a mises dans le monde, et pour la sublime morale de l'Évangile. Maintenant vous me dites qu'un pareil enseignement est difficile à maintenir dans les limites de la tolérance et de la raison. J'en conviens avec vous ; je conviens encore qu'il vaut mieux que cet enseignement n'ait pas lieu, que s'il était fait dans un esprit de fanatisme ou de prosélytisme ou de dévotion mesquine et superstitieuse ; mais je vous donne ma parole que j'ai assisté en Allemagne à des leçons de religion, dans les écoles du peuple et dans les gymnases, qui m'ont pénétré d'admiration, et ce qui vaut encore mieux, qui m'ont donné à moi-même, au moins pendant cette heure fugitive, tous les sentimens que je voudrais voir s'enraciner dans le cœur de mes semblables.

Nous avons aussi agité la grande question de l'externat et du pensionnat dans l'instruction secondaire. Ici tout le monde est unanime contre le pensionnat, et M. Van Heusde m'a parlé comme M. Bax. L'école latine d'Utrecht est un externat comme celle de La Haye, et il n'y a pas en Hollande une seule école latine, un seul gymnase à pensionnat. Le pensionnat est absolument inconnu ; il n'existe ni dans les établissemens privés ni dans les établissemens publics. La vie domestique est trop forte en Hollande pour qu'un père de famille consente à abdiquer ses droits sur ses enfans de douze à dix-huit ans. J'ai demandé quel moyen on avait alors de connaître profondément chaque élève, et d'influer sur ses senti-

mens, en un mot, de mêler l'éducation à l'instruction. Voici ce qui m'a été répondu : « 1° Le directeur et les professeurs, délivrés des soins qu'entraîne le pensionnat, correspondent habituellement avec les pères et les mères de familles. La famille et l'école s'entre-aident. Les mères, en particulier, ont un zèle admirable. 2° Chaque maître, dans ses leçons, s'efforce de cultiver l'ame de ses élèves en ramenant sans cesse de bonnes maximes, et en saisissant toutes les occasions de se livrer à des réflexions morales. » Ces deux excellentes pratiques existent aussi en Allemagne où le plus grand nombre des gymnases sont, comme en Hollande, des externats. Et à ce propos, je ne puis m'empêcher de remarquer que les deux peuples où l'éducation joue le plus grand rôle dans l'instruction, sont précisément les deux peuples qui préfèrent l'externat au pensionnat, tandis qu'en France où l'internat prévaut, sur le principe que l'internat seul peut donner l'éducation, l'éducation est presque nulle ou beaucoup plus faible que dans les deux autres pays. J'ai moi-même exposé ailleurs les difficultés de toute espèce et les graves dangers du collége à pensionnat (1). D'un autre côté, un pareil collége bien dirigé serait une chose si admirable et si utile, ce serait une leçon si efficace et si vive d'ordre, de hiérarchie et de justice, que je ne voudrais pas désarmer la société d'un tel moyen de culture morale et politique. Et puis, en France, la vie domestique est malheureusement si faible, que si nos colléges cessaient d'être des pensionnats, les établissemens privés s'enrichiraient seuls de leurs dépouilles; il y aurait autant d'enfans enlevés à leurs familles, avec cette seule différence, qu'au lieu de tomber entre les mains vigilantes de l'état, ils seraient abandonnés à des spéculations particulières bien moins capables encore que le gouvernement de succéder aux droits et aux devoirs de la famille. En résumé, je ne crois pas qu'on puisse résoudre le problème d'une manière absolue. Tout dépend des mœurs du pays, du plus ou moins de force de la vie de famille, et de beaucoup d'autres choses qu'il faut prendre en considération pour fonder à propos un collége de pensionnaires ou d'externes. La seule chose que je n'aie vu réussir nulle part, c'est un pensionnat trop considérable.

Je termine cet examen de l'école d'Utrecht par quelques mots sur sa constitution intérieure et sur le mode de nomination de ses

(1) Rapport, etc.

professeurs. Pour soixante élèves, il y a sept professeurs, indépendamment des maîtres de français et d'allemand. Parmi les professeurs deux sont les supérieurs officiels des autres, et portent les titres de *rector* et *conrector*, comme en Allemagne, c'est-à-dire notre proviseur et notre censeur. L'école est sous la surveillance d'un collége de curateurs, comme l'Athénée d'Amsterdam. Cette commission a la plus grande confiance dans un de ses membres, M. Van Heusde, le premier homme de l'université et du pays, qui gouverne à peu près l'école latine et la dirige dans l'esprit que nous avons signalé. C'est le collége des curateurs qui propose les candidats pour les places de professeurs au conseil municipal d'Utrecht; ce conseil nomme les professeurs et il les paie. L'état n'intervient ni dans la nomination ni dans le traitement des professeurs; et il en est ainsi dans toute la Hollande. L'instruction secondaire ne coûte donc rien à l'état; mais aussi l'état n'exerce presque aucune influence sur elle, excepté par la surveillance de l'inspecteur-général des écoles latines, M. Vynbeck, qui réside à La Haye, et fait de temps en temps quelques tournées. En réalité, l'instruction secondaire est ici toute municipale, et plus municipale même que l'instruction primaire; car celle-ci est presque tout entière entre les mains des inspecteurs qui la surveillent, composent les commissions d'examen de capacité générale, et président les concours pour les nominations spéciales, et ces inspecteurs sont nommés et payés par l'état. Il y a même des places de maîtres d'école de ville et de village, dont l'état fait le traitement, quand la commune et le département n'y suffisent pas. A l'autre extrémité de l'instruction publique, dans les universités, l'état intervient encore, et il intervient seul : il paie les professeurs et il les nomme. Mais toute l'instruction secondaire est abandonnée aux municipalités, éclairées et dirigées, il est vrai, par des colléges de curateurs. Il n'y a pas de conditions exigées pour la nomination des professeurs des écoles latines. Ordinairement les candidats sont docteurs ès-lettres ou ès-sciences dans quelque université; mais ce grade n'est pas nécessaire. Il n'y a pas même d'examens préalables, encore moins de mode régulier de préparer à l'enseignement, comme en Allemagne et chez nous (1).

(1) Mémoire sur l'Instruction secondaire en Prusse, p. 23 : séminaires pour les écoles savantes, p. 40; examens pour parvenir à un emploi dans l'enseignement secondaire.

C'est à mon gré l'enfance de l'art en fait d'instruction secondaire; et la loi de 1815 demande une révision sérieuse où l'on fasse à l'état une part bien plus forte dans le gouvernement de l'instruction secondaire. Mais encore une fois, il ne faut pas oublier que la Hollande est une vieille république où il règne encore beaucoup d'esprit républicain, j'entends dans le bon sens du mot. Pour bien apprécier les institutions de ce pays, il ne faut jamais perdre de vue les deux choses qui y dominent, l'esprit municipal et l'esprit de famille. C'est le même esprit, diversement appliqué dans l'instruction publique, qui a produit et qui maintient les colléges d'externes exclusivement municipaux. En France, l'esprit contraire a produit et soutient nos colléges royaux à pensionnat. Mais il est temps de passer de l'instruction secondaire à l'instruction supérieure, de l'école latine à l'université d'Utrecht.

Qui connaît la loi de 1815 sur les universités connaît l'université d'Utrecht; car, en Hollande, les lois sont exécutées, et les règlemens ne vont pas d'un côté et les faits de l'autre. Une université hollandaise est d'ailleurs presque entièrement une université allemande (1). Tandis que les écoles latines sont exclusivement entretenues par les villes, comme nos colléges communaux, les universités sont entretenues par l'état et ne relèvent que de l'état. Auprès de chaque université est un collége de curateurs, encore comme en Allemagne. L'université est gouvernée, pour le train ordinaire des affaires, par le sénat académique, l'assemblée de tous les professeurs ordinaires, et par le recteur élu par cette assemblée pour une année, à tour de rôle, dans chaque faculté. Il n'y a pas seulement ici quatre facultés, comme en Allemagne; mais, ce qui vaut mieux (2), et ce qui est un reste du régime français, il y a cinq facultés. L'*ordo philosophicus* de l'Allemagne est divisé en deux, comme chez nous : les lettres et les sciences. En revanche, je désirerais que la Hollande, ainsi que la France, eût dans chaque faculté, outre des professeurs ordinaires et extraordinaires, avec des rangs et des traitemens différens, de jeunes docteurs admis à certaines conditions à faire des cours dans l'auditoire de chaque faculté. Voilà six ans que je demande à tous les

(1) Rapport, etc. Université de Jéna. Université de Leipzig.
(2) *Ibid.*

ministres qui se succèdent au ministère de l'instruction publique, d'appliquer à toutes les facultés la belle institution des agrégés de la faculté de médecine. Les lecteurs des universités hollandaises ne sont que l'ombre de cette institution; car ces lecteurs ne font des cours que sur des matières de peu d'importance, tandis que les agrégés de l'école de médecine, les *Privat-docenten* des universités allemandes, font précisément des cours sur les points les plus intéressans que négligent quelquefois les professeurs ordinaires et extraordinaires, et par là soutiennent et animent l'enseignement, et complètent, presque sans aucun frais, l'encyclopédie scientifique que toute université doit présenter. Mais j'ai ailleurs (1) assez développé mes idées à cet égard, pour qu'il soit superflu d'y insister davantage.

Ici, comme en Allemagne, personne ne comprend des professeurs ordinaires de l'université, qui doivent être des hommes depuis long-temps connus et entourés d'une certaine renommée, concourant comme d'obscurs maîtres d'école ou comme des jeunes gens, et subissant des épreuves très hasardeuses, devant des juges qui, à dire vrai, sont et doivent être incapables de les apprécier. En effet, que dans une faculté des sciences, par exemple, le professeur unique de mathématiques vienne à mourir, voilà les professeurs d'histoire naturelle, de physique, de chimie, etc., qui se trouvent juges d'un concours pour une chaire de mathématiques, lorsqu'ils ne sont pas ou peuvent ne pas être mathématiciens, et quand celui qui se présente doit leur être infiniment supérieur à tous dans cette branche spéciale de connaissances. Je suppose qu'à notre faculté des lettres, le professeur de géographie savante vienne à nous manquer; comment veut-on que moi, professeur de l'histoire de la philosophie, je sois un juge compétent d'un concours de géographie? Je refuserais assurément de traduire à ma barre M. Letronne ou M. Walkenaer. Je ne suis pas même en état d'être leur écolier, loin de pouvoir être leur juge; mais j'aurais assez de lumières pour me trouver honoré qu'on me les donnât pour collègues. J'ai encore, il y a long-temps, exprimé mon opinion tout entière à cet égard (2), et, grace à

(1) Rapport, etc.
(2) *Ibid.*

Dieu, l'opinion publique, un moment égarée ou plutôt étourdie par la clameur de la médiocrité remuante, commence à reconnaître que le concours appliqué aux chaires d'université est une véritable dérision. En Hollande, le collége des curateurs propose, et le ministre nomme. Il en est à peu près de même en Allemagne, où le ministre prend peut-être un peu plus l'initiative du choix. Je sais bien tout ce qu'on peut dire contre ce mode de nomination; mais tout a ses inconvéniens, et les plus grands sont du côté du concours. Au reste, voulez-vous une preuve de fait? Pour les chaires de première institution en France, le droit de nomination directe appartient au ministre. Il a été ainsi nommé, depuis 1830, un bon nombre de professeurs, par des ministres très différens, dans toutes les facultés. Examinez ces choix ministériels, et comparez-les avec les résultats des concours dans ces mêmes facultés.

Mais voici le point vital de la constitution des universités en Hollande et en Allemagne. Le professeur a un traitement fixe convenable, mais il reçoit aussi une rétribution des élèves qui fréquentent ses cours. Je l'ai dit ailleurs (1), et je le répète, c'est là l'unique moyen d'avoir des professeurs zélés et des auditeurs assidus. Nulle invention ne peut remplacer cette condition fondamentale. Par exemple, l'appel qui se fait ou devrait se faire dans nos facultés de droit en France est une pratique puérile, tyrannique et vaine. Qui oserait proposer de la transporter dans les facultés des sciences et des lettres? La vraie discipline d'un cours, la vraie garantie de l'assiduité est dans la rétribution des élèves. C'est aussi là qu'il faut chercher la garantie d'un auditoire sérieux, qui réagit à son tour sur l'enseignement. Alors plus de cours de luxe, plus de déclamations, de divagations, d'excursions perpétuelles hors du sujet. Tout cela, loin de repousser la jeunesse, l'attire naturellement, lorsqu'elle peut venir écouter tout cela pour rien et uniquement pour son plaisir; mais si, pour son argent, on ne lui donne que des phrases, les plus belles, si elles sont vides, ne suffiront plus. Le professeur qui voudra un nombreux auditoire, dans le double intérêt de sa renommée et de sa bourse, fera effort pour être solide, substantiel, instructif, comme aujourd'hui je sais des professeurs capables de donner un très bon enseignement, et

(1) Rapport, etc.

qui se tourmentent l'esprit pour faire, contre nature, un enseignement léger, à la portée de leurs bénévoles auditeurs.

Je sais parfaitement que je prêche dans le désert, et que je ne serai point écouté. Cependant je ne cesserai d'opposer à un usage qui n'a pas trente ans en France, et qui, depuis trente ans, a toujours été un abus manifeste, la règle et la pratique de toutes les universités du monde et la voix de l'expérience universelle (1).

Je mettais une grande importance à juger par moi-même de la force des études littéraires à l'université d'Utrecht, et, pour cela, je désirais assister à l'examen de candidat ès-lettres, notre examen du baccalauréat ès-lettres. En Hollande, comme chez nous, le grade de candidat ou de bachelier ès-lettres est indispensable pour prendre des grades dans toutes les autres facultés; mais il n'est pas la condition de l'immatriculation même: on peut ne prendre le grade de candidat ès-lettres qu'au bout de deux ans; en fait on ne le prend guère avant un an ou dix-huit mois, et il suppose qu'on a suivi plusieurs cours à l'université dans la faculté des lettres. L'immatriculation s'accorde à peu près à quiconque la demande, et l'examen d'immatriculation n'est guère qu'une formalité, à ce que m'ont dit la plupart des professeurs. La nécessité d'un examen sérieux pour la candidature ès-lettres est donc d'autant plus grande. Je demandai à M. Van Heusde de me faire assister à un examen de ce genre, et comme il devait y en avoir un le lendemain, je n'ai pas manqué de m'y trouver, et j'en puis parler en parfaite connaissance de cause.

Avant d'entrer dans le détail de cet examen, je dois dire qu'en Hollande le programme de la candidature ès-lettres est différent, selon que le candidat se destine à la médecine, ou à la jurisprudence, ou à la théologie, ou aux sciences, ou aux lettres. Mais si les programmes d'examen sont différens, ce doit être précisément pour qu'il soit apporté à chaque examen une sévérité convenable. Cependant M. Van Heusde m'a avoué, comme le fit quelques jours

(1) C'était aussi l'avis de M. Cuvier. Il s'exprime plusieurs fois à cet égard de la manière la plus catégorique. Rapport, p. 180. « Reste à parler des rétributions des élèves. C'est, comme nous l'avons dit, un mobile si puissant et si utile pour l'émulation des professeurs et pour attacher les élèves à leurs études, que si nous étions appelés à proposer des améliorations dans notre système de l'intérieur, nous n'hésiterions pas à proposer qu'on rétablit ces rétributions partout.

après M. Bake à Leyde, que s'il s'agit de candidats pour les sciences, pour la médecine, et même pour la jurisprudence, l'examen est très facile et d'une extrême indulgence. C'est un tort grave, et qui mérite au plus haut degré l'attention du gouvernement. Mais M. Van Heusde prétend qu'il n'en est point ainsi lorsqu'il est question de candidats en théologie et surtout en littérature. Le candidat qui se présentait à l'examen auquel j'ai assisté, se destinait à la théologie. Voici comment s'est passé cet examen :

Le jeune homme fréquentait les cours de l'université depuis une année. Il savait qu'il serait interrogé sur la littérature moderne, sur le *Banquet* de Platon pour la littérature grecque, sur le *De Officiis* et sur un poète latin pour la littérature latine, enfin sur l'hébreu. Les juges étaient les quatre professeurs ordinaires de la faculté des lettres, M. Grœnewoud, professeur de littérature hébraïque et orientale, M. Vischer, professeur de littérature nationale et de littérature moderne, M. Van Goudoever, professeur de littérature latine, et M. Van Heusde, professeur de littérature et de philosophie grecque. M. Vischer a interrogé en hollandais. J'ai compris qu'il était question de déterminer les auteurs et l'époque de différens écrits du moyen-âge, par exemple l'Imitation de Jésus-Christ, que le candidat et le juge ont attribuée, sans hésiter, à notre Gerson. Les trois autres juges ont interrogé en latin et le candidat a répondu dans la même langue. M. Van Heusde lui donna à expliquer un morceau du *Banquet*. Le jeune homme était préparé, car il avait apporté une édition de ce dialogue. Il traduisit en latin le passage indiqué et rendit compte des diverses difficultés grammaticales. Il s'exprimait médiocrement, mais correctement, et ses réponses étaient assez exactes. M. Van Heusde lui fit, dans son exquise latinité et avec une aisance incroyable, des questions sur l'époque probable où le *Banquet* avait été composé, sur le but du dialogue, le caractère des différens discours et la vraie pensée de Platon. Les réponses du candidat, en général très brèves, prouvaient qu'il avait sérieusement étudié l'ouvrage sur lequel on l'interrogeait. M. Van Goudoever présenta successivement à l'élève une page de Cicéron et un morceau de poésie latine; et à propos du *De Officiis*, le savant professeur ne manqua pas d'interroger le candidat sur les sources de ce traité, sur Panœtius et les stoïciens, si chers et si familiers à l'érudition hollandaise. Le

candidat s'en tira assez bien. Le professeur d'hébreu prit le dernier la parole et tint le candidat sur la sellette plus long-temps que les autres, vraisemblablement parce que ce candidat se destinait à la théologie; l'examen sur l'hébreu et sur l'exégèse sacrée était le point principal de la séance. Ce dernier juge poussa le jeune homme assez vivement. Celui-ci ne répondit pas trop mal, au moins quant au latin. Tout à coup la porte s'ouvrit, et l'huissier vint dire à haute voix : *Hora*, l'heure est écoulée. Les assistans, qui étaient douze ou quinze et qui semblaient des étudians comme le candidat, se retirèrent ainsi que moi; quelque temps après, on fit rentrer le candidat, et il fut déclaré admis.

Dans mon opinion, ce candidat ès-lettres répondit à peu près comme répondrait un bon candidat à notre licence ès-lettres dans la partie orale des épreuves; toutefois l'examen auquel j'ai assisté à Utrecht, est plus fort que celui de notre baccalauréat, non pas précisément par la difficulté des auteurs à expliquer, mais par la durée de l'épreuve et la nécessité de répondre en latin. Le candidat d'Utrecht était un peu plus âgé que les nôtres et paraissait plus mûr dans ses études. Mais je ne sais s'il aurait pu répondre d'une manière satisfaisante sur tout le programme de notre baccalauréat ès-lettres, encore moins sur le programme de l'*Abiturienten examen* de la Prusse, dernier programme qui est infiniment plus fort que le nôtre par cela seul qu'il contient des épreuves écrites (1). Il est absolument indispensable de réviser notre baccalauréat ès-lettres. Si l'on veut qu'il résume fidèlement les études du collége dans leur ensemble, comme on y a mis des mathématiques et de la physique, il faudrait y mettre pour la littérature, outre des explications d'auteurs grecs et latins, une composition, un thème grec, ou du moins une version latine, ou, ce qui serait plus sûr, un thème latin (2).

Je demandai à M. Van Heusde si l'examen de candidat ès-lettres durait quelquefois moins d'une heure. — Jamais, cela ne se peut pas; c'est l'huissier et l'horloge qui règlent d'après la loi la durée de l'examen. — Le candidat, reçu aujourd'hui, représente-t-il la moyenne ou l'élite de vos candidats? — Un peu plus que la moyenne.

(1) Mémoire sur l'Instruction secondaire en Prusse, p. 68—117.
(2) *Ibid.*

Sans être très remarquable, nous le trouvons tout-à-fait bon. — Lui avait-on communiqué d'avance les questions? — Non; mais il savait, comme vous le saviez vous-même, les auteurs sur lesquels il serait interrogé. — Les examens de candidature ès-lettres pour ceux qui se destinent à la littérature proprement dite, sont-ils plus forts que celui-là, sauf la diversité des matières? — A peu près de la même force.

Je puis donc considérer l'examen auquel j'ai assisté, comme représentant la candidature ès-lettres dans toute sa force, et je déclare qu'un pareil examen ne peut être taxé de faiblesse, et qu'on ne peut le soutenir comme l'a fait devant moi le candidat d'Utrecht, sans avoir fait de très bonnes études grecques et latines; et si on exigeait un pareil examen, bien entendu sauf l'hébreu, pour l'immatriculation, avec quelques élémens de sciences exactes, d'histoire et de géographie, il n'y aurait rien à désirer, et la Hollande aurait notre excellente institution du baccalauréat ès-lettres; ses écoles latines y gagneraient, son instruction secondaire privée serait bien forcée de se mettre au niveau des écoles latines ou de renoncer absolument à préparer à l'université, et les cours de l'université en première année pourraient être plus élevés. Mais, dans ce cas, il faudrait mettre, pour ceux qui se destinent à la littérature, une épreuve intermédiaire entre la candidature et le doctorat ès-lettres, c'est-à-dire quelque examen qui répondît à notre licence.

J'ai vu aussi à Utrecht les bâtimens de l'université. Ils ne sont pas fort considérables, la plupart des professeurs ayant, selon l'usage allemand, leurs auditoires chez eux. Il y a pourtant un certain nombre de salles publiques, mais dont la plus grande ne peut contenir plus de cent à cent cinquante élèves, et c'est un auditoire bien suffisant si les cours sont ce qu'ils doivent être, sérieux et substantiels. La bibliothèque de l'université n'est pas dans le même bâtiment que les salles des cours; elle occupe, ainsi qu'à Leyde et la plupart du temps en Allemagne, à Munich et à Berlin, un bâtiment séparé, parfaitement disposé, et où toutes les matières sont rangées dans le plus bel ordre. M. Van Heusde est le directeur de cette bibliothèque. Dans tout bâtiment d'université en Hollande, comme en Allemagne, est une belle salle pour le sénat académique, et une salle plus belle encore pour ce qu'on appelle les pro-

motions, nos examens pour le doctorat. La salle des promotions à Utrecht est vraiment imposante, et il est ridicule qu'à la Sorbonne nous n'en ayons pas une semblable pour les facultés des lettres et des sciences. Dans la salle du sénat académique sont suspendus à la muraille les portraits de tous les professeurs de l'université d'Utrecht, dans les différentes facultés, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Excellente et noble coutume de conserver les images des hommes qui ont bien mérité de l'université, et qui me rappelle une autre coutume, ou plutôt une règle de chaque université hollandaise, de publier chaque année ses annales, qui contiennent les divers actes des cinq facultés, les programmes des cours, et les sujets de prix donnés par l'université, avec les dissertations qui ont remporté les prix (1). Par là, le monde savant peut juger si une université remplit ou non sa mission. Ces annales deviennent ainsi dans un pays les annales mêmes de la science. Certainement, on peut dire que les annales des trois universités de Groningue, de Leyde et d'Utrecht (2) forment, avec les mémoires de l'Institut royal à Amsterdam, un corps complet de l'histoire littéraire et scientifique de la Hollande. Chez nous, l'*Histoire de l'Université de Paris* de Duboulay n'est-elle pas l'histoire même de la philosophie et de la science à Paris au moyen-âge? Il semblerait donc très convenable que les cinq facultés de l'université de Paris, quand il y aura à Paris une université véritable, missent parmi les devoirs de leur recteur, de faire paraître l'histoire de l'université pendant le cours de son rectorat, à l'aide des notes et des pièces que le doyen de chaque faculté lui remettrait. Oh! quand nos cinq facultés formeront-elles un corps? Quand auront-elles des délibérations en commun? Quand chaque faculté élira-t-elle son doyen? Quand les facultés réunies éliront-elles leur recteur? Déjà M. Royer-Collard, quand il était président de la commission de l'instruction publique, a demandé, en 1816, à la faculté des lettres de désigner des candidats pour le décanat. Le savant géographe M. Barbié du Bocage fut ainsi nommé, ayant été désigné par ses pairs, *primus inter pares*. A-t-on vu que ce mode de

(1) Ces prix sont établis par les articles 204—213 de la loi de 1815 sur les universités.

(1) Je dois à la munificence de l'université d'Utrecht une collection complète de ses *Annales* depuis 1815, où j'ai rencontré plus d'une dissertation précieuse pour l'histoire de la philosophie ancienne.

nomination ait bouleversé la faculté des lettres? Nos cinq facultés ne seraient pas moins bien gouvernées quand elles auraient un chef désigné par elles. L'Institut de France nomme ses secrétaires, et c'est dans cette élection que ces secrétaires puisent leur pacifique autorité. Je fais donc des vœux, ou plutôt je les renouvelle, car je les ai mille fois exprimés (1), pour que sur certains points de la France, à Rennes pour la presqu'île bretonne, à Caen pour la Normandie, à Dijon pour la Bourgogne, à Lyon et à Toulouse pour le midi, à Douai pour le nord, à Strasbourg pour la Lorraine et l'Alsace, on établisse successivement et peu à peu nos cinq facultés, liées les unes aux autres, nommant leurs doyens et leurs recteurs, ayant des assemblées en commun, et formant de grands centres scientifiques, rattachées, d'ailleurs, comme le sont aujourd'hui nos facultés spéciales, au gouvernement central de l'instruction publique, au conseil et au ministre.

En parcourant les portraits des professeurs de l'université d'Utrecht, j'ai rencontré parmi eux des hommes de ma connaissance, ce Regius (2), ce Schooten (3), qui introduisirent la philosophie de Descartes dans l'université naissante d'Utrecht, et ce Voet (4), qui la combattit avec tant d'acharnement et de méchanceté, et qui essaya de persécuter Descartes en Hollande comme catholique, tandis que, plus tard, la catholique et jésuitique faculté de Louvain le condamna comme hétérodoxe, et qu'un moment, arrêtée par l'arrêt burlesque de Boileau, l'autorité en France, après quelques hésitations, sur les instances des jésuites, finit par proscrire officiellement le cartésianisme. Vains efforts! Malgré Voet et les siens, (car il y a trois ou quatre portraits de différens membres de la famille Voet dans la salle du sénat académique), c'est en Hollande que s'éleva le plus intrépide disciple de Descartes, Spinosa, que le Voet du synode d'Utrecht ne put accuser de catholicisme, mais que les Voet du judaïsme persécutèrent à leur tour. J'ai trouvé à Paris, à la Bibliothèque du roi, et j'ai entre les mains l'avis motivé, probablement d'un conseiller d'état du roi Louis XIV, pour qu'on ne proscrive pas la philosophie de Descartes; et cet homme grave,

(1) Rapport, etc.
(2) Voyez mon édition de Descartes, Lettres, etc.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

dont j'ignore le nom, en donne des raisons excellentes (1). J'ai trouvé également à la Bibliothèque royale un arrêt du conseil, contresigné Phelipeaux, rendu vraisemblablement sur les suggestions de quelque père Letellier, lequel arrêt interdit l'enseignement de la philosophie cartésienne dans tous les colléges de l'Oratoire; et c'est précisément d'un collége de l'Oratoire qu'est sorti cet autre disciple de Descartes, le Spinosa chrétien, le Platon de la philosophie moderne, le divin Mallebranche! O vanité des persécutions en philosophie! Le génie sans doute a ses erreurs, ses excès, ses périls; mais il n'y a qu'un seul remède à tout cela; ce remède est l'intervention d'un autre génie qui corrige son devancier, à condition d'être un jour corrigé lui-même par celui qui le suivra. Toutes les tracasseries n'empêchèrent point Descartes de faire son œuvre, car cette œuvre était nécessaire et bonne. Malgré les Voet et les Letellier, il produisit Spinosa et Mallebranche, qui, en tirant des principes de leur maître des conséquences nouvelles, prolongèrent et agrandirent son influence, en dépit de tous les obstacles, même dans ce qu'elle avait de vicieux, jusqu'à ce que parût le grand Leibnitz, qui, sans intrigue de cour et sans ordre de cabinet, quoiqu'il fût le conseiller de deux ou trois monarques, arrêta le mouvement cartésien, et brisa le règne exclusif de Descartes avec les armes mêmes de Descartes, c'est-à-dire le raisonnement, la démonstration. Un argument, un argument, voilà qui vaut mieux que mille arrêts; mais l'argument de Leibnitz contre Descartes n'était pas à l'usage du jésuite Letellier et du calviniste Voet.

Voet et Descartes me ramènent à Utrecht. J'y ai trouvé surabondamment les traces du premier; mais celles du dernier sont effacées. On ne sait pas bien où il logeait à Utrecht : on conjecture qu'il demeura quelque temps dans une petite maison située sur la promenade appelée aujourd'hui le Mail (*Mali-bahn*). La bibliothèque ne contient pas une seule lettre de lui; mais j'espère être plus heureux à Leyde, et trouver dans les papiers d'Huyghens quelque chose qui se rapporte à notre illustre compatriote.

Je ne veux pas poser la plume avant d'avoir fait un peu connaître au lecteur mon savant et aimable guide à l'école latine et à l'université d'Utrecht, M. Van Heusde. Quand j'entrai en Hollande,

(1) Fond Saint-Germain, nº 399.

M. Van Heusde était, avec M. de Falke, l'homme avec lequel le désirais le plus m'entretenir. Je ne le connaissais que par ses écrits et par quelques lettres; mais j'avais l'espérance et comme le pressentiment que je trouverais en lui quelqu'un selon mon esprit et selon mon cœur. J'attendais beaucoup, j'ai trouvé mieux encore. M. Van Heusde a commencé sa réputation par le *Specimen criticum in Platonem* (1), qu'il publia dans sa jeunesse, sortant à peine de l'auditoire de Vyttenbach. Les *Initia* (2) *philosophiæ platonicæ* ont fait, pour les idées mêmes de Platon, ce que le *Specimen* avait fait pour le texte. C'était déjà un lien naturel entre M. Van Heusde et moi. Mais, ce que j'ignorais, c'est que comme moi aussi il est passionné pour l'instruction publique. C'est le Thiersch de la Hollande. Il a publié en hollandais des lettres, que l'on dit très belles, sur l'étude des humanités, à peu près l'analogue de l'ouvrage de Thiersch : *Uber die Gelehrteschulen*. J'avais bien senti dans sa belle latinité un parfum d'atticisme, qui m'avait ôté toute crainte de rencontrer en M. Van Heusde un savant en *us* du XVIe siècle. L'auteur de la lettre à Creuzer, qui est en tête des *Initia*, devait avoir de la grace dans l'esprit; et, en effet, on n'est pas plus aimable que M. Van Heusde. C'est un homme qui connaît le monde, qui a voyagé en France, en Suisse, en Allemagne, qui est lié avec tout ce qu'il y a de mieux en Hollande, et son commerce est du meilleur goût. M. Van Heusde est, selon moi, le philosophe hollandais par excellence, le vrai représentant de sa nation en philosophie, comme M. de Falke me paraît le patriote et l'homme d'état hollandais. Il y a en Hollande quelque chose, je ne veux pas dire de médiocre, mais de flegmatique, une certaine sagesse un peu lourde, un bon sens mêlé de si peu d'imagination, qu'en général l'intelligence n'y prend pas cet essor hardi qui emporte si haut et souvent égare la philosophie allemande et la philosophie française. Une philosophie spéculative d'un caractère très prononcé ne me paraît pas sortir naturellement de ce sol. Spinosa y est un étranger et comme un accident. La gravité hollandaise fuit toute extrémité, et les systèmes sont aussi des extrémités dans leur genre. D'un autre côté, le goût de l'érudition et de l'antiquité ayant, dans ces der-

(1) 1 vol. in-8°, 1803.
(2) 3 vol. in-8°, 1827—1836.

niers temps, tourné les études vers les ouvrages de Platon, la partie socratique de ces ouvrages éveilla dans les esprits une sincère et vive sympathie. La philosophie de Socrate porte l'ame vers tout ce qui est bien et tout ce qui est beau, et en même temps elle n'a pas, ou plutôt elle ne paraît pas avoir un caractère très systématique; par ce double motif, elle convenait merveilleusement à la nature hollandaise, et elle devait être pour elle l'idéal de la philosophie humaine. De là Hemsterhuis, que ses compatriotes ont appelé le Socrate de la Hollande. M. Van Heusde est l'Hemsterhuis de notre âge. Il est tout-à-fait de la même famille. Il vient de publier un ouvrage sur l'école socratique en langue hollandaise. Deux volumes ont paru; je désirerais vivement les connaître; l'Allemagne, qui traduit tout, jusqu'à mes écrits, devrait bien traduire ceux-là. M. Van Heusde se propose de donner bientôt un troisième volume, où il s'expliquera nettement sur les principaux problèmes de métaphysique. Il m'a dit que de ses longues études platoniciennes il avait recueilli une foule de notes de toute espèce, philologiques, comme celles du *Specimen criticum*, surtout historiques, où il a essayé à son tour de fixer la date approximative de la composition de chaque dialogue. Un jour il arrangera toutes ces notes, et il en fera un ouvrage spécial.

Nous avons beaucoup parlé de Schleiermacher; nous le connaissons bien tous les deux. J'ai dit très franchement à M. Van Heusde que je regardais la traduction de Schleiermacher comme le plus grand travail du XIXe siècle sur Platon, et l'auteur des *Initia* est lui-même de cet avis.

J'ai passé avec M. Van Heusde, à causer avec abandon de toutes choses, des momens qui me laisseront à jamais un doux souvenir. Quand je n'aurais connu que deux hommes en Hollande, M. de Falke et M. Van Heusde, je ne regretterais pas ce voyage. L'un m'a fait comprendre l'esprit hollandais en politique, l'autre ce qu'est et peut être la philosophie en Hollande.

Pour M. Van Heusde le point fondamental en philosophie, c'est la méthode. La vraie méthode, c'est l'observation, l'expérience, l'étude de la nature humaine en soi-même et dans les autres, mais surtout en soi-même, le γνῶθι σεαύτον de Socrate et de Platon. On peut juger si j'applaudissais à une telle profession de foi.

Mais parce qu'on débute par l'observation, on n'est pas con-

damné à rester dans le relatif et le contingent, et dans la sphère des idées sensibles ou des idées qui se ramènent à celles-là; on peut très bien, par l'observation, s'élever jusqu'à l'absolu, et voici, me dit M. Van Heusde, comment je pose le problème de la philosophie : trouver *à posteriori* ce qui est en soi-même *à priori*. A ces mots, je ne pus m'empêcher de l'interrompre, pour lui demander s'il avait lu mes *Fragmens philosophiques*. — Je ne les connais pas encore. — Eh bien ! si jamais vous les rencontrez, vous y trouverez le programme d'un cours de philosophie professé à Paris en 1818, où je suis tellement de votre avis sur le problème philosophique, en ce qui concerne la méthode, que je l'exprime précisément dans les mêmes termes que vous : trouver *à posteriori* ce qui est en soi-même *à priori*. — Quoi ! dans ces mêmes termes ! — Dans ceux-là mêmes, ni plus ni moins; la même pensée nous a dicté le même langage (1). » Le bon M. Van Heusde avait d'abord un peu de peine à croire à cette parfaite identité de formules entre nous; mais mon propre étonnement ayant dissipé ses doutes, il me prit en gré dès ce moment, et me traita avec autant de confiance que si nous nous fussions connus depuis dix ans. « En ce cas, me disait-il, nous sommes frères en philosophie. » Toutefois, avec le respect que je dois à mon aîné, oserai-je dire qu'au moins d'après nos conversations je ne suis pas très sûr que M. Van Heusde arrive en philosophie à des résultats bien déterminés. Il m'a dit que la philosophie n'est en elle-même ni une science ni un art, mais le lien commun des arts et des sciences; elle se mêle à tout; il faut la suivre et la transporter en toutes choses; mais pour en faire un système propre et indépendant, cela n'est pas possible; et telle est, selon le philosophe d'Utrecht, la pensée de Socrate et de Platon. Selon moi, cela est plus vrai du premier que du second, dont la théorie des *Idées* est un système, ou bien il n'y a plus de système au monde. Les idées se mêlent à tout, et elles sont dans tout; mais on peut aussi les considérer en elles-mêmes, dans leurs rapports et dans leur hiérarchie; et cette indépendance et en même temps cette hiérarchie est la philosophie de Platon proprement dite. Après tout, quand M. Van Heusde n'irait pas aussi loin qu'on peut aller dans la philosophie spéculative, il est au moins dans la

(1) *Fragmens philosophiques*, 2e édit., p. 286.

bonne route, et tous ses pas portent sur un terrain solide, tandis qu'en Allemagne il y a aujourd'hui beaucoup d'écoliers qui se croient des maîtres, pour se précipiter d'abord dans des hypothèses à perte de vue. Fût-elle un peu moins haute, je préfère une philosophie plus humaine.

M. Van Heusde m'a parlé avec beaucoup d'estime de son collègue M. Schrœder, qui professe aussi la philosophie à l'université d'Utrecht. Il était d'abord kantien rigide; mais en faisant connaissance, dans la compagnie de M. Van Heusde, avec Socrate et Platon, il a peu à peu sacrifié aux Graces, et pris une manière de voir plus large et plus éclectique (1). « Je suis éclectique aussi, » me disait M. Van Heusde; et je ne crois pas qu'en cela il ne fît qu'un acte de politesse envers moi. Mais je ne finirais pas, si je voulais ici raconter mes conversations avec M. Van Heusde. Pendant les trois jours que j'ai passés à Utrecht, nous ne nous sommes presque pas quittés. Il a voulu m'accompagner lui-même à l'École latine, à l'Université, et même dans une petite course à Zeist chez les frères Moraves, dont l'institut est une fabrique ou plutôt une maison de commerce très bien tenue. Je suis allé déjeuner chez lui dans une charmante maison de campagne, où il passe la moitié de l'année entouré d'une nombreuse famille; et de là nous sommes allés rendre visite à M. le baron de Capelle, ancien gouverneur des Indes-Occidentales, qui en a rapporté une riche collection javanaise, dont il fait les honneurs avec une grace parfaite.

J'aurais bien voulu rester plus long-temps à Utrecht pour y resserrer et y goûter la nouvelle amitié que j'y formais; mais il fallait poursuivre mon voyage, et visiter sérieusement l'université de Leyde et les savans hommes qu'elle compte dans son sein, et que j'avais à peine entrevus à mon premier passage, en allant de La Haye à Harlem. Le 24 septembre, vers le soir, je montai donc en voiture pour Leyde, où j'arrivai en quelques heures.

V. Cousin.

(1) M. Schrœder ne parle pas français, et il n'a écrit qu'en hollandais. Le dernier volumes des *Mémoires* de l'Institut des Pays-Bas contient, de M. Schrœder, un long mémoire *Sur la Vérité des connaissances humaines.*

LE SIÉGE

DE CONSTANTINE.

I.

Comme un coursier qui sent l'aiguillon des batailles,
Vers Cirtha la Numide, aux mauresques murailles,
Va, cours, vole, mon chant, sur tes ailes d'airain.
En rasant de l'Atlas les épaules d'ébène,
Réveille de ton cri sous la neige africaine
Les morts décapités qui bordent le chemin.

Comme un brûlant simoun, enfant de la tempête,
Éprouve sur leurs gonds les portes du prophète,
Et de Ghelma vengé déssèche le cyprès,
Dans la nuit fais gémir le désert homicide;
Fais descendre la soif dans la citerne aride,
Et pâlir le croissant au front des minarets.

Que l'enfant de Tunis entende ta menace,
Que l'iman, sur la foi du nuage qui passe,
Dans ses cieux haletans cherche en vain Mahomet.
Plus acéré qu'un dard, plus rapide qu'un rêve,

Va, cours, porte à Cirtha le message du glaive;
Et dis dans la mosquée à l'oreille d'Achmet :
« Lion de Constantine, à l'épaisse paupière,
Demain il faut quitter ta royale tanière.
Le chasseur a tendu son filet sous tes pas.
Dey de Mauritanie, il faut quitter ta proie,
Femmes, divans, trésors, tentes d'or et de soie,
Et la ville aux cent tours qui rugit dans l'Atlas.

Voici que défiant la nuit du cimeterre,
Les morts de Manssourah se soulèvent de terre,
Ils font sur la montagne un signe à l'horizon.
Tout un peuple les suit, et les têtes coupées,
S'entrechoquant dans l'ombre à l'éclair des épées,
Dans leurs cages de fer ont murmuré ton nom. »

II.

Ainsi comme un coursier que son maître abandonne,
Comme un hardi simoun, dernier fils de l'automne,
Mon chant se précipite au-devant des combats.
Mais toi, peuple de France, à l'oreille superbe,
Parmi tes courtisans qui rampent comme l'herbe,
Incliné sous ton char, je te dirai plus bas :

Aussitôt que d'avril l'haleine printannière
Réjouira l'aiglon dans la tiède bruyère,
De tes dissensions étouffe les cent voix.
Remets dans le fourreau le glaive des paroles;
Laisse là le sophisme, et ses flèches frivoles
Dormir dans le vide carquois.

Sitôt que verdira le vieux chêne des Gaules,
Quitte l'âtre enfumé. De tes lourdes épaules
Secoue en murmurant l'outrage des hivers.
Retrempe dans l'acier ton esprit qui se rouille;
Mais garde d'emporter ta honteuse quenouille

Et tes pensers bourgeois aux numides déserts.

Épouse, au lieu des mots, les vaillantes épées,
Vierges au front d'azur, de crêpe enveloppées,
Qui seules, parmi toi, réjouissent les cieux.
Les canons muselés t'appellent sur leur trace;
Quitte l'or pour le fer, et revêts la cuirasse
Et le courage des aïeux.

III.

Ta route vers Cirtha d'ossemens est marquée.
Là, sous son double mur, au pied de sa mosquée,
La reine du désert s'assied sur un tombeau.
Autour de ses flancs noirs un noir rocher serpente;
Un pont couvre l'abîme, et sous l'arche béante
L'eau du torrent bondit ainsi qu'un lionceau.

Évite la vallée où l'embûche est tendue.
Qu'au bout de l'horizon la vedette perdue
Éprouve le sentier en marchant devant toi.
Imite le lion que le serpent enlace;
Il veille sur ses flancs, mais des plis de sa face,
Il protége à son front sa couronne de roi.

Que la marche soit lente et la bataille ailée.
Aux abois des canons, que la porte ébranlée
Reconnaisse son hôte et s'ouvre en gémissant.
Sur ses gonds de granit, si la porte est rebelle,
Dans la brêche suspends le pied de ton échelle
Au pied des minarets qui glissent dans le sang.

Souviens-toi d'épargner, au jour de ta victoire,
Femmes, enfans, vieillards, vierges au sein d'ivoire,
Et ceux qui baigneront tes genoux de leurs pleurs.
Que l'épée aisément pardonne au cimeterre.

Le courage a partout le courage pour frère;
Le lâche périt seul et n'a point de vengeurs.

IV.

Si ton bras obéit à la voix du poète,
Sous les tentes des beys ta récompense est prête.
Le myrte desséché sur ton front renaîtra.
La terre de Juba te rendra tes semailles;
Et, le soir des batailles,
Les morts t'applaudiront sur le haut Manssoura.

Tu marîras en paix, symbole d'alliance,
Au dattier africain la vigne de Provence.
De ses fruits d'or, Calpé remplira tes boisseaux;
Et d'encens et d'ivoire, et de gomme odorante,
Sur les chameaux de Tyr la caravane errante
Gorgera tes vaisseaux.

Loin des noires cités et du giron des femmes,
Parmi les vents, les flots, le tumulte des rames,
Ton esprit grandira sur l'abîme entr'ouvert.
Tu feras ton butin, au flanc des monts arides,
Au seuil des Thébaïdes,
Des immenses pensers qui dorment au désert.

Du passé trop long-temps éternisant l'injure,
Les peuples, ameutés autour de ta ceinture,
Deux fois t'ont retranché les Alpes et le Rhin.
Des Alpes vers l'Atlas ta barrière recule;
Dès demain tu t'assieds aux colonnes d'Hercule
Sur deux piliers d'airain.

Que l'État, hardiment relevé de sa chute,
Colosse rhodien qui grandit dans la lutte,
Mette un pied dans Toulon et l'autre en Orient;

De ses deux flancs de bronze il joindra les deux rives,
Et des flottes captives
Les grands mâts toucheront aux genoux du géant.

Alors, quand de l'Euxin, aux brumes éternelles,
Le czar, heurtant du front l'orgueil des Dardanelles,
Tentera d'autres cieux et de plus tièdes mers,
Un signe de ta main renverra le Barbare
Frissonner, les pieds nus, sur son trône tartare,
Aux confins des hivers.

EDGAR QUINET.

LETTRES POLITIQUES.

N° II.

La chambre se meurt d'ennui. La loi municipale, abandonnée par tout le monde, à peine controversée, livrée aux attaques des deux oppositions, est sortie de cette épreuve, plutôt cédée au ministère par lassitude, que votée en sa faveur; mais elle ne lui a été rendue que mutilée, entamée de toutes parts, et portant les marques des coups que le ministère à laissé frapper sur elle par sa négligence. Ce sera cependant encore une des victoires ministérielles dont on se félicitera. Deux ou trois batailles comme celle-là enterreraient le cabinet actuel, et son dernier *Te Deum* se terminerait par une dislocation.

M. Guizot est un homme de généralités politiques, très apte à formuler de grandes théories, exactes ou non, mais il est assez embarrassé quand il est question de les appliquer. Son rôle, dans la discussion de la loi municipale, s'est borné à adhérer de temps à autre aux amendemens de la commission de la chambre; pour tout le reste, cette loi si importante, qui touche à tout, qui remue les intérêts de tous les jours et de tous les momens, jusque dans le moindre bourg, a été même abandonnée par M. de Gasparin, soit que M. le ministre de l'intérieur trouve M. Vivien plus apte que lui à traiter cette matière, soit que ses derniers succès de tribune lui aient donné une juste et légitime timidité. Le ministère, ainsi

délaissé par lui-même, s'est vu arracher, sans combattre, une partie des avantages de la centralisation, qui lui étaient cependant plus nécessaires qu'à tout autre, dans son prétendu système de force et d'intimidation, quand ses écrivains avoués prêchent contre le régime constitutionnel et en faveur du pouvoir absolu!

On accuse M. Thiers d'attaquer avec quelque vivacité le ministère actuel. Nous croyons sans peine que M. Thiers n'approuve pas sa marche politique, car ce serait se condamner lui-même; mais, en vérité, si M. Thiers mettait à combattre le cabinet l'acharnement et l'impatience qu'on lui prête, il faut avouer qu'il aurait eu beau jeu dans la discussion de la loi municipale, où, grace à son aptitude extrême à toutes les questions, et à ses connaissances spéciales, il lui était facile de défaire complètement la loi et de rendre la discussion encore plus déplorable qu'elle ne l'a été pour le ministère. On n'a pas oublié la discussion des deux lois qui eut lieu dans les premiers jours du ministère de M. Thiers, lois d'un intérêt aussi vivace que l'est la loi municipale, mais dont les détails n'étaient pas très attrayans. Quelle puissante vitalité jeta dans la chambre la parole féconde et variée de M. Thiers, ainsi que l'étude qu'il avait faite de tous les intérêts qui se rattachaient à ces deux lois sur les douanes et sur les chemins vicinaux! Alors les affaires du pays semblaient avoir quelque intérêt pour les députés qui venaient en foule aux séances; la chambre ne périssait pas d'inertie, le ministère ne semblait pas proposer des énigmes dont il n'avait pas lui-même la clé, et, quelques reproches que lui fissent ses adversaires, on ne pouvait pas du moins l'accuser de ne pas remplir les conditions d'un gouvernement d'examen et de discussion.

Maintenant, l'ennui et l'indécision se glissent partout, et réagissent du ministère à la chambre et de la chambre au ministère. Le cabinet est faible, il le sent; ses membres ne s'abordent qu'en tremblant, crainte de se choquer et de s'entre-détruire; tout est obstacle pour eux, tant ils ont le sentiment de leur débilité intérieure et de la faiblesse du lien qui les unit. On a parlé de modifications ministérielles, de l'adjonction de quelques hommes bien nécessaires, en effet; mais il n'en sera rien, tant on a peur de déranger le parfait équilibre du ministère, si étrangement réparti entre M. Molé et M. Guizot, qui semblent avoir changé mutuellement de prétentions et de natures. S'agit-il de parler dans une oc-

casion décisive, soyez bien sûr, monsieur, que c'est M. Molé qui s'empressera de monter à la tribune, malgré les inquiétudes peu charitables de M. Guizot; et s'il faut agir ou traiter d'une difficulté extérieure, vous pouvez être assuré que c'est M. Guizot qui fera valoir sa vieille pratique et son expérience des affaires. De là une incertitude et une hésitation qui augmentent chaque jour, et qui préparent de grands embarras à ceux qui recueilleront l'héritage si embrouillé de ce cabinet.

D'abord la section du cabinet que représente M. Guizot n'est occupée que de la partie de l'intimidation : loi de disjonction, loi de dénonciation, formation d'un ministère de police, projet de loi, encore en germe, sur la liberté individuelle, etc. Peu lui importe que l'alliance anglaise s'en aille à la dérive, que l'immense question d'Orient s'envenime entre la Russie et l'Angleterre, que le printemps s'avance sans que rien ait été décidé pour l'affaire de Constantine; tout ira bien, si l'adoption des lois de famille lui donne le surcroît de crédit qu'on espère en retirer du côté de la cour, et si le pouvoir, qu'on se flatte de garder, reçoit un accroissement de force dont on ne saura que faire.

Il n'est pas facile de comprendre ce que M. Guizot et ses amis nomment la force du pouvoir. La force d'un gouvernement devrait, ce me semble, consister dans le despotisme de la loi, et dans la stabilité des lois, d'où découle le respect qu'on a pour elles. Or, la vie politique de M. Guizot s'est passée tout entière à faire des lois contre les lois, et à ameuter les pouvoirs législatifs contre la législation existante. M. Guizot imite un peu les planteurs de l'Amérique du Nord qui ajoutent, n'importe comment, une chambre à leur maison chaque fois que le demandent leurs besoins ou l'accroissement de leur famille. Seulement, les chambres que M. Guizot ajoute tout aussi irrégulièrement à l'édifice social sont des prisons et des cachots. Casimir Périer, qu'on représente toujours comme un homme gouverné par la violence et la colère, et en qui dominait une certaine finesse, disait souvent que le peu de lois qu'il connaissait lui semblait suffisant pour gouverner deux pays comme la France. M. Guizot ne l'entend pas ainsi. Chaque évènement nouveau est pour lui une matière à lois. Nous avons eu ainsi la loi du procès d'avril, la loi de Fieschi, la loi de l'affaire de Strasbourg, et je ne vois pas trop que toutes ces lois aient amélioré la situation

des affaires, grandi le pouvoir et remédié en rien aux maux qu'elles devaient finir.

Voilà cependant la tâche éternelle de M. Guizot; c'est un pilote qui jette sur le flanc le vaisseau de l'état, et qui s'occupe à le rapetasser et à lui mettre des chevilles, au lieu de le pousser, d'une main ferme et hardie, dans une route sûre. Or, quand je dis M. Guizot, je dis M. Molé, puisque M. Molé a accepté, plus ou moins volontairement, la solidarité des actes et des systèmes de M. Guizot. M. Guizot donc, ou le ministère, si vous voulez, songe-t-il à raffermir le dévouement de l'armée, et à maintenir la discipline et le principe d'obéissance, c'est la loi de disjonction qu'il imagine ; et il faut bien reconnaître ici l'influence de M. Guizot, qui, dans les circonstances difficiles, ne trouve jamais d'autre expédient qu'une loi, et qui ne cherche pas à s'assurer si une mesure pratique, passez-moi ce mot, ne produirait pas les mêmes résultats ou de meilleurs résultats encore. La loi qui fournira au pouvoir les moyens de punir plus sûrement dans l'armée un acte de révolte, fera-t-elle que les actes de révolte seront moins fréquens? Je ne le pense pas. L'esprit d'insubordination qui se manifeste dans l'armée, dit-on, et je me plais à croire qu'on l'exagère, tient à une cause à laquelle la disjonction et mille lois d'intimidation de ce genre ne remédieraient pas. Le motif est que l'armée la plus jeune de l'Europe, puisqu'elle se renouvelle presque entièrement en six ans, est commandée par les généraux et les officiers les plus braves, les plus estimables, les plus renommés, mais aussi les plus vieux, les plus cassés et les plus fatigués du monde. Le général, en France, a, terme moyen, cinquante-cinq ans; le colonel, cinquante; le chef de bataillon et le capitaine, au moins quarante; jugez de la communauté d'idées et de mœurs entre ces chefs et leurs subordonnés, qui sont des soldats et des sous-officiers de vingt à vingt-cinq ans! On avait tant reproché au gouvernement de la restauration d'avoir délaissé les braves de l'empire, et de s'être ainsi désarmé contre les factions en se privant du concours des officiers de Napoléon, que le gouvernement de juillet s'était empressé à son avénement d'arracher à leur retraite tous ces vétérans de notre gloire militaire, sans songer que les torts de la restauration envers leur âge mûr dataient déjà de quinze ans. Sept années, sept grasses et lourdes années de repos, se sont encore appesanties

depuis sur ces nobles restes de nos grandes guerres. L'heure du repos n'a-t-elle donc pas sonné pour eux enfin ? L'armée, qui les respecte, éprouve cependant le désir et le besoin d'être commandée par des officiers de la génération nouvelle. Une armée ne vit que par la sympathie des chefs et des soldats, et si un certain nombre de sous-officiers se laisse entraîner aux idées démocratiques qui effraient avec tant de raison le pouvoir, il est un moyen de les ramener : c'est de leur faire place dans l'aristocratie militaire. L'embaucheur qui aura exercé quelque influence sur l'esprit d'un maréchal-des-logis ne trouvera plus d'accès près de ce même démocrate à qui vous aurez donné le grade de sous-lieutenant. Quand ces jeunes mécontens d'aujourd'hui verront leur régiment commandé par un jeune homme, quand l'inspection de leur corps sera faite par un officier-général dont la verdeur et l'activité prouveront que la profession de soldat n'est pas la seule aujourd'hui où il soit impossible au mérite de faire une fortune rapide, quand ils ne verront plus de ces vieux capitaines dont les cheveux blancs sont un triste et amer sujet de réflexion pour eux, alors vous aurez des soldats et des sous-officiers dont vous n'aurez rien à craindre, et dont l'oreille se fermera à toutes les suggestions. En un mot, avancement sûr et nombreux, retraite prompte et honorable aux anciens officiers, voilà la véritable loi de disjonction qui rétablira la discipline dans l'armée, et rendra son dévouement inébranlable. Toute autre loi serait mauvaise, intempestive, comme la plupart de celles qui ont eu le malheur d'éclore sous les différens ministères de M. Guizot, et qui n'ont servi qu'à montrer le peu de variété de ses ressources.

Quant aux chefs, il faudrait aussi savoir s'y prendre avec eux, et ne pas faire de la faiblesse excessive avec les généraux, tandis qu'on montre aux soldats une rigueur extrême. Assurément on ne peut approuver les actes de M. le maréchal Clausel qui vient se justifier, à petites journées, après avoir tranquillement donné ses soins à l'aménagement de ses terres, et qui débute à Paris en brandissant son sabre menaçant devant un président de la chambre des députés, devant un procureur-général de la cour de cassation, dont l'énergie bourgeoise ne fera pas mentir, croyez-le bien, le vieil axiome magistral, *cedant arma togæ !* Mais que signifie la conduite que le ministère a tenue avec le maréchal? On l'a laissé s'oc-

cuper de tous les détails de l'expédition; on a plié devant son humeur; on s'est effacé; on lui a laissé l'espoir de conserver le commandement, tant on le redoute dans la chambre et partout où on lui suppose quelque influence, si bien que le commandant en chef, mandé pour rendre compte de sa conduite, semblait traduire le ministère à sa barre! Quand le maréchal Clausel sommait M. Molé et M. Guizot de lui promettre formellement la direction de la campagne qui se prépare, on ne savait par quel faux-fuyant lui échapper; puis, après qu'on eut bien dressé les embûches, M. Guizot fit venir le maréchal au conseil, et il le pria d'expliquer ses plans, de développer ses idées militaires, afin que ses collègues et lui pussent s'éclairer. Le maréchal parla longuement, bien, je ne sais; il fit valoir la nécessité de donner une grande autorité au général en chef, et prit confiance en se voyant écouté avec faveur, sollicité même, comme dans la comédie de Molière, à demander largement ce qui lui serait indispensable pour la campagne qu'il allait faire. Poussé comme Scapin par Argante à ne pas se faire faute *d'un petit mulet*, le maréchal entra dans tous les détails de l'administration militaire, exposa sans réserve ses besoins et ses plans à ses amis du conseil, qui lui prêtaient l'oreille si bénévolement, et se retira très satisfait. Le lendemain M. Molé manda le maréchal Clausel et lui demanda s'il persistait dans ses idées. A quoi le maréchal, ne se doutant de rien, répondit qu'il se trouvait très heureux de les avoir fait adopter par le conseil. — « En ce cas, répliqua le ministre, nous vous rendons votre liberté. » Le général Danremont fut aussitôt nommé pour succéder au maréchal Clausel. C'est là de la véritable diplomatie, et sans doute, M. Molé ne manquera pas d'appliquer cette habileté aux affaires extérieures. Les préparatifs de l'expédition vont leur train cependant, mais comme il faudra venir demander onze millions à la chambre, on redoute de trop exiger d'elle à la fois, et on a résolu de lui laisser voter d'abord les lois dont elle s'occupe en ce moment. En attendant, et comme l'époque favorable pour l'expédition approche rapidement (le chef devrait se trouver déjà sur le sol de l'Afrique), on se sert, faute de crédits, pour acheter des mulets, du fonds de remonte de la cavalerie, voté au budget du ministère de la guerre. Qui dit chevaux, dit mulets sans doute. D'ailleurs la parenté est proche, et la chambre n'y regardera pas de si près.

La chambre, qui fait ainsi vivre le ministère, ne vivra pas longtemps, et les élections occupent déjà très activement M. Guizot et ses amis. Il s'agit de consolider pour de longues années la puissance du parti, et de le soustraire enfin à cette nécessité qu'il s'impose si prudemment, et bien malgré lui, de se donner un chef apparent pris dans d'autres rangs que les siens. On ne peut s'empêcher de se dire qu'il y a de certains jours, rares il est vrai, où M. Molé est un président incommode, et que si les élections étaient faites par M. Guizot, M. Duvergier de Hauranne et M. de Rémusat, elles amèneraient sans doute la chance de se débarrasser de lui. De là un surcroît d'activité qui n'est pas malhabile. D'abord, à la chambre, on a glissé sans bruit une certaine quantité de petits projets de loi, parfaitement inoffensifs, qui seront bientôt suivis d'un grand nombre d'autres, le tout pour l'avantage et l'amélioration de la France, comme vous n'en doutez pas. Il s'agit tout simplement de routes et de communications. Ces projets concernent quelques départemens dont les électeurs sont encore indécis. Là c'est une commune dont la route a pris assez d'importance pour devenir, à l'aide du ministère, une route de département dont le conseil général, et non plus la commune, voterait les frais d'entretien. On sent bien que l'heureuse commune, dont le budget va se trouver ainsi allégé, n'aura rien à refuser au pouvoir, et que sa route, élevée à la dignité de route de département, servira à conduire au collége électoral des électeurs tout dévoués aux doctrinaires, car M. de Gasparin est trop modeste et trop bien appris pour laisser ignorer aux électeurs que c'est à M. Guizot et à M. de Rémusat qu'ils doivent ces bienfaits. D'autres projets de loi, présentés à la chambre, confèrent le grade de route royale à des routes départementales, et allégent ainsi les budgets de département aux dépens de l'état. Ici la séduction se fait plus en grand; et c'est un département tout entier qui se trouvera engagé, on l'espère, à venir témoigner sa reconnaissance au ministère. Quant aux fonds, on les prendra sur la réserve de l'amortissement que M. Duchâtel veut affecter aux travaux publics, attendu que l'état prospère et la sécurité que le ministère a procurés à la France, ont éloigné pour jamais l'apparence même d'une crise commerciale, d'une guerre, d'une baisse de crédit, et de toutes les calamités que le fonds d'amortissement était destiné à atténuer ou à prévenir. Il y a quelques années,

quand M. Odilon Barrot semblait prévoir la possibilité de porter un jour la main sur le fonds d'amortissement, M. Guizot ne trouvait pas de termes assez dédaigneux pour blâmer son impéritie et son imprévoyance, et aujourd'hui, sans réduire l'intérêt de la dette publique, sans une nécessité pressante, comme celle qui fit voter cent millions de travaux à la demande de M. Thiers, quand le pays est calme et que les bras sont employés, au dire même du ministère, quand les affaires de l'Europe, qui se compliquent chaque jour, avertissent la France de ne pas diminuer ses ressources; voilà M. Duchâtel et M. Guizot qui proposent de supprimer en réalité le fonds d'amortissement, qui désarment en quelque sorte le pays, et le livrent sans défense aux embarras financiers et aux attaques du dehors qui pourraient à la fois lui survenir! Le but qu'ils se proposent d'atteindre est grand, il est vrai : il s'agit de gagner à leur profit quelques électeurs. Et quels moyens plus droits et plus loyaux! Percer, agrandir des routes! créer des travaux! Avouez que l'égoïsme politique n'a jamais pris de plus beaux dehors, et que le pays a affaire à des gens bien habiles!

Vous voyez que le ministère de l'intérieur n'est pas sans chef, ainsi qu'on le pense. C'est au contraire le ministère de prédilection de M. Guizot et de ses amis, bien qu'aucun d'eux n'ait jamais eu le courage de le diriger en personne. En général, ils abandonnent assez volontiers le ministère des affaires étrangères, où ils se sentent arrêtés à chaque pas; ils ont même renoncé à y placer un homme de leur école depuis que M. le duc de Broglie a rompu son alliance politique avec M. Guizot, et se consolent en songeant quelle part d'influence et de pouvoir échoit à ceux qui disposent des fonds secrets, de la police et de toute l'administration intérieure. Aussi M. Guizot a-t-il fait serment de ne jamais livrer à d'autre qu'à lui-même ce magnifique département, où M. de Gasparin répand ses sueurs au bénéfice de la doctrine. Le seul nom de M. de Montalivet, qui se lie de tant de manières au titre de ministre de l'intérieur, excite l'humeur de M. Guizot, et la dernière démarche du ministre de l'instruction publique auprès du roi a été, comme vous savez sans doute, un acte d'hostilité contre M. de Montalivet, qui avait eu le tort grave de blâmer la marche de cet infaillible cabinet. M. Guizot, qui trouve en M. Villemain et M. Cousin des censeurs qui s'élèvent contre ses actes à la chambre des pairs,

avec une indépendance dont on ne peut leur contester le droit, et qui ne s'assied pas moins près d'eux dans le conseil de l'instruction publique, avait imaginé ce jour-là de fermer la bouche à l'intendant-général de la liste civile, et de le réduire au silence sous peine de démission! Je ne sais ce qui s'ensuivit, mais vous conviendrez que cette démarche témoigne moins de l'énergie de M. Guizot que de la vigilance qu'il exerce autour du ministère de l'intérieur, et de l'inquiétude un peu puérile que lui causent ceux qui pourraient y aspirer.

Quant aux affaires étrangères, vous savez déjà que M. Guizot n'a pas d'opinion. Je suis tenté de croire que M. Molé en a une, car un article du *Journal des Débats*, qui a paru ce matin, et qui donne gain de cause à la Russie dans l'affaire du *Vixen*, indique, je crois, la ligne que va suivre le président du conseil dans cette discussion. Le journal qui exprime cette opinion, et qui ne gâte pas d'ordinaire la Russie, reconnaît qu'elle pouvait faire respecter le blocus de la côte d'Abasie, et qu'elle est dans son droit. Que le traité d'Unkiar-Skelessi ait donné ou n'ait pas donné à la Russie une côte et un pays qui n'appartenaient pas à la Porte ottomane, l'usage autorise le blocus. La France, qui bloque les côtes d'Afrique; l'Angleterre, qui bloque les côtes d'Espagne, savent cela mieux que personne. C'est là le jugement que prononce le *Journal des Débats*, et assurément on aurait mauvaise grace à récuser ce juge, qu'on ne peut taxer de partialité envers ceux en faveur de qui il décide le procès.

Cette décision du *Journal des Débats*, qu'on peut bien croire dictée par le ministère, tient, je pense, à deux motifs. Si l'on avait blâmé la capture du *Vixen*, et si l'Angleterre avait pris au vif cette affaire, on ne pouvait faire moins que d'offrir sa médiation, et de s'interposer entre les deux puissances pour le maintien de la paix. Or, la Russie a déjà notifié au gouvernement français qu'elle n'acceptera aucune médiation, et dès à présent, quelques suites qui puissent en résulter, elle déclare vouloir traiter directement cette difficulté avec le gouvernement anglais. La médiation se trouvant ainsi impossible, il eût fallu appuyer lord Palmerston, et le suivre dans toutes les conséquences de son mécontentement, ou l'abandonner d'avance, et c'est ce qu'on a fait. C'est en même temps tirer vengeance de l'omission que lord Palmers-

ton a faite dans le discours d'ouverture du parlement, en sorte que si l'opposition accuse le ministère d'avoir commis un acte de faiblesse envers la Russie, il pourra lui répondre qu'elle se trompe, et que c'a été, en réalité, un acte d'énergie envers l'Angleterre.

La Russie ne nous saura pas beaucoup de gré de cette humble précipitation, et il est douteux que l'Angleterre nous la pardonne. On n'a pas même voulu attendre la décision des avocats de la couronne, examiner un peu mûrement les faits, et l'on s'est hâté de prendre les devants, comme pour manifester bien haut qu'on est tout prêt à se passer de l'alliance anglaise. Si M. Guizot et ses amis n'étaient si peu soucieux de nos affaires extérieures, on serait tenté de reconnaître ici une de leurs manœuvres. Se seraient-ils flattés d'avancer la chute du ministère whig en se retirant de lord Palmerston, et en disant, comme ils le font, que la froideur qui règne en ce moment entre les deux pays, ne tient qu'au caractère peu accommodant du ministre qui préside le *Foreign-Office?* Croiraient-ils à la possibilité de créer un ministère tory avec lequel ils pourraient rétablir l'alliance sur de nouvelles bases, et marcher avec lui d'un commun accord à la restauration des intérêts aristocratiques en France et en Angleterre? Franchement, on ne peut supposer aux doctrinaires de si longues vues, ou s'ils les ont conçues et que M. Molé les subisse ou les partage, ils n'ont, à mon avis, rien de ce qu'il faudrait pour les exécuter,—outre qu'ils rencontreraient des difficultés d'un autre genre dont je ne parle pas.

En fait et en droit, il se peut que l'Angleterre, ou plutôt que les armateurs anglais, aient tort dans l'affaire du *Vixen.* Lord Palmerston a fait signifier à Saint-Pétersbourg, dit-on, que le cabinet anglais entend réclamer la restitution du navire; mais lord Durham, qui est à la fois un homme sagace, énergique, vigilant, soigneux des intérêts de l'Angleterre, et parfaitement instruit en tout ce qui concerne le droit des gens et le droit diplomatique, tel que le font les traités, lord Durham, qui n'a pas laissé échapper une seule occasion de soutenir ses compatriotes et le pays qu'il représente si dignement, n'avait pas protesté contre cette capture. Ses dépêches auront un grand poids dans cette affaire, et à moins que lord Palmerston n'ait pris la résolution de ne pas s'instruire, rien ne sera décidé avant la réponse de l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg. Pourquoi donc, je le répète, cet empressement du

journal ministériel à décider la question, et contre son usage, à la décider en faveur de la Russie? Je livre ce fait à vos réflexions.

L'impératrice Catherine disait un jour à l'ambassadeur d'Angleterre quand cette puissance armait contre elle : « Puisque votre cour veut me chasser de Saint-Pétersbourg, elle me permettra, j'espère, de me retirer à Constantinople. » Quand la grande Catherine parlait ainsi, elle ne se livrait pas à une bravade de prince ou de soldat, elle disait une vérité sans réplique. Tous les souverains de la Russie qui apprécieront leur situation, — et, en général, ce n'est pas cette qualité qui leur a manqué jusqu'à ce jour, — ne s'établiront à Constantinople qu'après avoir renoncé à la prépondérance que la Russie veut toujours exercer sur l'Europe, qu'elle surveille de cette fenêtre ouverte sur la Baltique par Pierre-le-Grand, qui n'a pas placé sans raison sa métropole à l'extrémité de l'empire. La Russie a déjà deux métropoles, Saint-Pétersbourg et Moscou; elle en aurait trois en s'établissant à Constantinople, et cette dernière aurait tant d'avantages sur les deux autres, qu'en peu d'années le siége de l'empire serait déplacé, et que la Russie perdrait bientôt l'unité qui fait sa force. Ce sont là des raisons qui ont été pesées dans tous les cabinets, et qu'on apprécie aussi bien à Londres qu'à Saint-Pétersbourg.

L'Angleterre ne craint donc pas l'occupation de Constantinople, mais la domination que la Russie exerce sur la mer Noire. La Russie manque de population maritime; sa flotte de la Baltique est presque constamment enfermée par les glaces; les mers où elle navigue, la mer Caspienne, la mer Baltique, et même la mer Noire, sont des eaux sans issue facile; ses vaisseaux manquent d'un vaste espace pour s'exercer, de lieux de relâche dans les petites mers où ils naviguent, qui ne sont, après tout, que des lacs qu'elle a élevés à la dignité de mers, à peu près comme M. Guizot fait des routes de premier ordre avec les chemins de nos communes. L'Angleterre ne craint donc rien de cette marine militaire, toute nombreuse qu'elle est, parce qu'elle ne se recrute pas par une marine marchande; elle pense qu'elle n'a pas à redouter ces immenses et majestueux vaisseaux russes dont lord Durham, bon Anglais en ce point comme en tous les autres, dit avec dédain que ce sont les plus gros *joujoux* qu'il ait vus. Grace aux opinions de l'Angleterre sur la marine russe, toutes les questions

entre l'Angleterre et la Russie se réduisent à des questions de commerce et d'intérêt, questions difficiles et lentes à résoudre, mais que les États-Unis d'Amérique seuls résolvent par des propositions de guerre. L'Angleterre ne croit pas que sa marine soit menacée par la marine russe; elle veut seulement étendre son commerce en Orient, et le délivrer de toutes les entraves que tente de lui opposer le cabinet de Saint-Pétersbourg. C'est la querelle d'une vieille industrie contre une jeune industrie qui s'élève; c'est une querelle que la Russie soutient contre tous ceux qui l'entourent, et même contre la Prusse, sa fidèle alliée. La Russie exportait ses grains par Dantzig et par Thorn; la Prusse, devenue plus agricole, a fermé ces issues à la Russie; la Prusse, de son côté, faisait un libre commerce avec la Chine par Kiachta, et la Russie lui accordait le transit. Depuis, la Russie, devenue industrielle, a établi des comptoirs à Kiachta, et a fermé la route des frontières chinoises à la Prusse. De grandes difficultés sont nées de cette situation, de vives discussions ont eu lieu à Saint-Pétersbourg et à Berlin, et l'on est encore bien loin de s'entendre. Est-ce à dire pour cela que la Prusse et la Russie se feront la guerre?

La situation de l'Angleterre et de la Russie vis-à-vis l'une de l'autre est, il est vrai, plus critique, les intérêts qui se trouvent compromis sont infiniment plus graves; mais il y a loin de ces discussions à des hostilités sérieuses; et quant à cette question du *Vixen*, lord Palmerston et tout le cabinet anglais n'ignorent pas quel a été le but de cette tentative. *Le Vixen* est un *schooner* (navire à un mât). On ne pouvait donc espérer de grands profits de l'expédition d'un tel navire, et la maison Bell, dont les affaires étaient si vastes et si étendues, ne pouvait l'avoir tentée que comme un essai, et pour s'assurer de la réalité du blocus de ces côtes. Or, il est question de relations très intimes qui existent entre M. Bell et M. Mendizabal, et l'on assure que *le Vixen* avait été expédié dans l'espoir que la capture de ce petit bâtiment compliquerait les rapports entre l'Angleterre et la Russie. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'on a donné lieu à ces deux puissances de s'expliquer sur une question pleine d'intérêt, mais qui se résoudra encore cette fois d'une manière pacifique; ceci soit dit en passant pour calmer la frayeur que montre le ministère français.

Un pamphlet publié à Londres par un prétendu manufacturier

de Manchester, apprécie avec beaucoup d'esprit et de rectitude les récriminations réciproques de l'Angleterre et de la Russie. « La « Russie, dit-il, est accusée par *nous* d'être une nation envahis- « sante! Depuis la journée de Pultava jusqu'à l'époque du pas- « sage des Balkans, disent les journalistes, les orateurs et les écri- « vains anglais, le gouvernement russe a été incessamment occupé « à dérober et à accaparer. — Mais qu'a fait l'Angleterre pendant « ce temps? — Durant le dernier siècle, la Russie a dépouillé la « Suède, la Pologne, la Turquie et la Perse; dans cette même pé- « riode la Grande-Bretagne a dépouillé... — non, cette phrase est « impolie, — *elle a étendu les limites des domaines de S. M. B.*, « aux dépens de la France, de la Hollande et de l'Espagne. Assu- « rément, les Russes peuvent se justifier par notre exemple, et « nous montrer un pied sur le roc de Gibraltar, et l'autre sur le « cap de Bonne-Espérance, avec le Canada, l'Australie et la Pé- « ninsule de l'Inde, formant la triple tête de Cerbère de notre mon- « strueux empire, avec mille acquisitions moindres, éparses sur la « surface du globe, qui sont autant de témoignages de notre insa- « tiable appétit. Non, vraiment, nous ne sommes pas un peuple qui « ait le droit de prêcher des homélies aux autres peuples, en faveur « de l'observation nationale du huitième commandement. » Et l'auteur anglais termine cet acte de franchise en citant une scène entre deux personnages de l'opéra des *Gueux*, qu'il recommande aux diplomates des deux cours. Sa citation est en trop bon anglais pour que j'essaie de la traduire : *Like Lockit and Peachum, the British lion and the Russian Bear, instead of tearing one another, had better hug and be friends. — « Brother bruin, brother bruin, we are both in the wrong. »*

Quant à l'affaire qui divise en ce moment l'ours et le lion, comme dit, dans son langage un peu matelot, l'auteur anglais, ce n'est qu'un épisode peu important, si on le compare aux précédens motifs de querelles. L'Angleterre a laissé la Russie s'établir aux sources du Danube, ouvrir la mer Noire à ses provinces polonaises depuis le traité de Bucharest, dominer la mer d'Azof depuis le traité de Kainardgy, s'emparer de la Crimée par l'ukase de 1783, s'étendre le long de la Circassie jusqu'au Caucase, regagner la côte méridionale de la mer Noire par le traité qui lui livra, en 1802, la Mingrélie, jusqu'aux grandes concessions de 1829 et de 1833,

qui lui permirent de bâtir le fort Saint-Nicolas sur le rivage qui forme la baie de Trébizonde ; elle a souffert qu'elle s'avançât jusqu'à l'Ararat, que lui a ouvert le traité de Turkoman-Chai en 1828; l'Angleterre a vu signer, en se contentant de protester, les traités d'Unkiar-Skelessi et d'Andrinople; et aujourd'hui que la Russie s'est établie, en les séparant, au beau milieu des populations de l'Anatolie, de la Perse, de la Georgie et du Caucase, laissant derrière elle la Circassie dans l'isolement; à présent qu'elle occupe presque tout l'isthme qui sépare la mer Caspienne de la mer Noire, et qu'elle garde avec vigilance la *Porte de Fer* et le *Vlady*, les deux seuls passages du Caucase, l'Angleterre s'avise de s'émouvoir à la nouvelle du blocus de la côte d'Abasie, déjà à demi conquise, et aux deux extrémités de laquelle flotte, depuis 1829, le pavillon russe, soutenu, sur sept points différens de cette côte, par plus de treize mille hommes de troupes régulières, répandues dans des forts depuis Anapa jusqu'à Poti! S'émouvoir, à la bonne heure; mais faire la guerre pour ce motif, quand on a montré tant de longanimité, c'est ce qu'il est difficile de supposer.

Le pays des Tcherkesses ou la Circassie est, en quelque sorte, la Vendée de l'empire russe. La Russie a bien grandi depuis que les Russes abordaient la côte d'Abasie dans des petites barques pour solliciter la permission de pêcher dans la mer d'Azof; elle a conquis une partie de la Suède, la Pologne, de belles provinces allemandes, turques et persanes; elle s'est avancée aux dépens de la Tartarie jusqu'à la Chine; son empire s'étend de la mer Blanche à la mer Caspienne, et cependant la Circassie n'est pas encore soumise, et défend son territoire contre les vaisseaux russes qui la bloquent d'un côté le long de la mer Noire, et les armées russes qui campent sur son flanc opposé, devant les défilés du Caucase. Quatre millions d'ames résistent, dans ce petit coin de terre, à tous les efforts de la Russie. N'est-il pas singulier que l'Angleterre, disons l'Europe, qui a oublié si long-temps la Circassie, se souvienne d'elle aujourd'hui, et semble vouloir prendre sa cause en main?

Le secours est tardif. Cependant, si l'Angleterre a reconnu la nécessité d'arrêter la Russie par l'énergie de son attitude, si elle est décidée à soutenir cette attitude par la guerre, si ses flottes sont armées, et ses matelots prêts à étendre les voiles, déjà sur les haubans, il faut se hâter de lui dire que la question de l'indépen-

dance de Constantinople et de la liberté de la navigation dans la mer Noire peut se décider sur cette côte de Circassie et sur le versant occidental du Caucase, où se trouvent Soudjak-Kale, Mamaï, Soukum-Kale, et deux ou trois autres points qui deviendraient, au choix de l'Angleterre, si elle est forte assez et résolue, l'Ancône de l'Orient. Mais si l'Angleterre n'a d'autre dessein que d'échanger des notes, et de discuter une question plutôt commerciale et consulaire que politique et diplomatique, alors il faut qu'elle sache que le gouvernement russe a non-seulement le droit de frapper de blocus la côte Tcherkesse, comme le reconnaît le *Journal des Débats*, mais qu'il peut encore être fondé, s'il lui plaît, à saisir, pour violation de lois de douanes et de santé, les navires qui aborderaient cette côte. Il est en effet de notoriété, et je m'étonne que nos publicistes l'ignorent, que les tribus Tcherkesses, après s'être soumises volontairement à l'autorité des khans de Krimée, que possède aujourd'hui la Russie, ont reconnu plus tard, pour échapper à la Russie, il est vrai, et s'assurer la protection de la Porte, leur dépendance des sultans de Constantinople. Or l'article 4 du traité d'Andrinople, auquel il fallait s'opposer avant tout, cède la Circassie, et pouvait la céder, au gouvernement russe, s'il est possible d'admettre le principe de la cession des peuples ; et la Russie s'occupe à cette heure de se mettre en possession de ce pays par tous les moyens dont elle dispose, avec d'autant plus de résolution et de persévérance qu'elle ne pourra se servir de la mer Caspienne et de l'Euxin pour transporter ses troupes au-delà du Caucase, tant que ces trente lieues de côtes lui manqueront. Jugez si la question est importante pour la Russie ! Vous voyez que je vais encore plus loin que le *Journal des Débats*, qui n'accorde à la Russie que le droit de blocus. Je n'ajoute pas qu'en droit cette cession peut toujours être contestée, comme toutes les immorales ventes de peuples, que se font les grandes puissances ; la politique a beau violer ce principe, elle ne parviendra pas à l'effacer.

C'est là, croyez-le bien, la vérité tout entière, mais j'avoue que je ne me serais pas hâté de la dire, et d'anticiper sur la décision des avocats de la couronne d'Angleterre et de lord Palmerston, si j'avais l'honneur d'être l'organe presque officiel d'un cabinet allié du gouvernement britannique, lequel pourrait prendre avec raison, en très mauvaise part, cet empressement à le condamner.

De tout ceci, monsieur, il n'y a qu'une conclusion à tirer, ce n'est pas que la Grande-Bretagne et la Russie se feront la guerre, mais que le roi et les chambres seront forcés de former prochainement un nouveau cabinet pour rétablir l'union de la France et de l'Angleterre, que celui-ci a sinon détruite encore, du moins si fortement ébranlée. Un rapprochement sympathique avec la Russie est un rêve impossible à réaliser. Pensez-vous qu'elle puisse aimer jamais la politique de la France et le principe de sa révolution? Non; tout ce qu'on peut attendre d'elle, c'est de la résignation et une sorte de neutralité, et il n'y a de force à espérer pour nous dans le Nord que par notre alliance intime et sincère avec le cabinet anglais. A chaque pas qui nous en écartera, nous serons avertis de notre faute par quelque acte de dédain ou d'hostilité de la part des autres puissances, qui nous supposeront faibles et isolés. Les ministres français qui ne comprendront pas les avantages mutuels de l'alliance anglaise et française, et qui ne verront pas que toute notre diplomatie avec Saint-Pétersbourg doit se faire à Londres, commettront une grande erreur, erreur qui leur coûtera cher, et que leur chute expiera bientôt.

Agréez, etc.

. . . . .

13 février 1837.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1837.

Nous ne vivons pas dans une époque d'héroïsme, mais de banque; gardons à tout prix nos positions et nos places, supportons tout et ne lâchons rien; voilà quel est aujourd'hui le mot d'ordre d'une partie du cabinet. Le ministère ne peut se dissimuler à lui-même ses divisions et sa faiblesse; mais on est convenu de rester immobile et de tout couvrir des dehors d'une magnanime indifférence. Le moindre changement paraît offrir trop de périls. Aussi M. de Gasparin est aujourd'hui reconnu comme un ministre convenable et comme une capacité suffisante. On nie les dissensions de MM. Molé et Guizot; on s'impose de grands sacrifices; on aurait bien désiré se fortifier davantage, placer plus d'amis dévoués dans les postes importans; mais on a senti qu'on pouvait tout compromettre en accusant davantage la couleur réactionnaire du cabinet. La chambre ne supporterait pas un ministère entièrement composé des amis de M. Guizot, et l'on s'est résigné à temporiser, à attendre.

Si M. Molé eût été au fond de cette situation, il eût mis plus de décision dans sa conduite; il n'eût pas craint d'opposer sur quelques points une résistance énergique. Pourquoi la loi de non-révélation a-t-elle été présentée à la chambre des pairs contre sa volonté, quelques-uns disent même à son insu? M. Molé ne se rappelle-t-il plus qu'il appartenait au centre gauche de la chambre des pairs? Beaucoup de personnes sont peu disposées à lui pardonner ce qu'elles appellent sa défection; et il doit penser qu'il rencontrera plus d'inimitiés en acceptant les prétentions de M. Guizot qu'en ramenant ce collègue incommode au rôle secondaire qu'il jouait dans le ministère du 11 octobre. Le ministre de l'instruction publique, quand il siégeait dans le conseil aux côtés de M. Thiers, s'était résigné à voir repousser la plupart de ses propositions : dans maintes questions, il adoptait,

avec une édifiante docilité, *l'un ou l'autre parti*, tant il craignait que la retraite volontaire de son collègue vînt brusquement dissoudre le cabinet. M. Molé doit bien se convaincre que sa présidence actuelle n'aurait pour lui ni sens ni dignité, s'il se réduisait à suivre des opinions réactionnaires qu'au fond il ne partage pas. Il y a dans la chambre beaucoup de députés qui verraient avec plaisir M. Molé incliner au centre gauche, et effacer les aspérités doctrinaires par une politique plus pratique et plus tolérante. De cette façon, la conduite de M. Molé serait plus d'accord avec ses précédens politiques elle pourrait lui ménager une assez longue existence ministérielle, et des alliances nécessaires.

On sent si bien que, malgré ses résolutions passagères de *statu quo*, le ministère est condamné à un prochain remaniement, que les bruits les plus étranges ont couru à cette occasion. On a parlé d'un rapprochement entre MM. Thiers et Guizot et de l'éventualité d'une nouvelle alliance. Une rencontre fortuite a donné lieu à cette ridicule rumeur. Comment croire à une transaction dans laquelle l'une des parties aurait tout à gagner et l'autre tout à perdre? Au surplus, l'ancien ministre des affaires étrangères a beaucoup ri de ce prétendu rapprochement, et s'est expliqué sur ce sujet, dit-on, avec l'énergie la plus précise et la plus nette. M. Thiers peut aimer le pouvoir, mais pour obtenir en l'exerçant de véritables résultats politiques. D'ailleurs, il n'ignore pas qu'une position prise avec éclat ne peut plus être abandonnée; il est aujourd'hui chef reconnu du centre gauche, et il ne peut rentrer aux affaires que par et avec son parti, parti qui compte dans ses rangs les hommes les plus honorables et des talens spéciaux fort distingués, mais qui a besoin de la direction d'un homme d'état qui donne à ses forces un but et une application. Que le centre gauche prenne exemple sur les bancs doctrinaires : quel zèle! quel accord! quelle discipline! Là on ne connaît pas de découragement; là on fait des sacrifices avec un dévouement inépuisable : il faut être juste envers ses ennemis et leur prendre leurs qualités pour les vaincre. Napoléon apprit aux Allemands à triompher de lui en leur faisant trop souvent la guerre. Que M. Guizot, qui n'est ni un Napoléon ni un César, finisse par apprendre à ses adversaires sa tactique et son secret. Ce n'est pas, il faut l'avouer, le parti doctrinaire qui se serait laissé enlever par l'ennemi une position dans la presse et un organe de publicité; la conquête du *Journal de Paris* par M. Fonfrède est un échec pour le centre gauche. On ne doit pas oublier que l'influence sociale et la puissance politique n'ont jamais été le prix de la parcimonie et de l'isolement.

Nous convenons qu'il est difficile de former en France un parti vraiment politique. Les individualités se montrent ombrageuses, suscep-

tibles, indolentes, égoïstes, et l'absence de traditions publiques un peu anciennes les abandonne à elles-mêmes, à leurs caprices, à leurs faiblesses. Cependant il s'agirait de tenter aujourd'hui, par les forces parlementaires, une entreprise dont peut dépendre la sécurité de l'avenir; il s'agirait d'enlever la majorité et le pouvoir à une coterie rétrograde qui compromet et use à son profit toutes les ressources de l'état, tous les ressorts de la constitution, qui se couvre d'une autorité légalement inviolable, et qui prend pour bouclier le nom du chef irresponsable de l'état. Or, comme l'a fort bien dit M. Odilon Barrot, si le roi est le bouclier, il recevra tous les coups. En défendant le *Siècle*, le chef de l'opposition parlementaire a traité admirablement la question constitutionnelle du gouvernement des trois pouvoirs. On ne saurait à la fois mieux défendre les libertés nationales et satisfaire aux convenances politiques. Le *Journal des Débats*, suivant une tactique assez grossière, s'est efforcé de compromettre M. Barrot par des éloges qui avaient au moins dans ses colonnes le mérite de la nouveauté : il a presque mis sur la même ligne la harangue de M. Guizot à Lizieux et l'éloquent plaidoyer de M. Barrot; mais cette mauvaise foi sera sans succès, et personne ne croira à cet accord de principes entre M. Guizot et l'orateur de la gauche.

Dans le procès du *Siècle*, les récusations du ministère public s'adressant à trois avocats et à d'autres jurés exerçant des professions libérales, ont produit au Palais la plus pénible impression. On se demandait comment, dans une question de droit public, les agens du pouvoir repoussaient avec empressement les jurisconsultes et les hommes que leur éducation prépare davantage à l'intelligence des controverses constitutionnelles. En général, les dernières lois proposées par le ministère ont fait, dans le *juste-milieu* même, dans le commerce, dans la banque, dans le barreau, un ravage effrayant; elles y ont porté la désaffection, la défiance de l'avenir. Les jurisconsultes sont scandalisés de la légèreté avec laquelle on bouleverse les principes de toute procédure; on trouve exorbitante la demande d'un majorat à perpétuité au capital de 40 millions; est-il habile d'exiger tant d'argent d'un pays auquel on prêche chaque matin le culte exclusif des intérêts matériels?

On commence à s'occuper beaucoup de Constantine. L'Afrique prend de jour en jour plus d'importance dans les affaires de la France. La disgrace que les élémens ont fait éprouver à nos armes a tourné sur Alger et sur nous l'attention de l'Europe. On nous regarde; on nous examine. Saurons-nous reprendre sur l'Arabe l'ascendant que nous n'aurions jamais dû perdre? Il y va de l'honneur de la France et de la réputation de notre armée. Sans doute, dans les chambres, personne n'osera contester la nécessité d'une expédition nouvelle; mais les ennemis de la colonisation

africaine se préparent à diriger leurs attaques contre l'occupation même de l'Afrique par nos armes, et contre la noble entreprise de la civiliser par nos mœurs et nos lois. Il est triste de dire que l'évènement de Constantine, non-seulement a relevé le courage des anciens adversaires de la colonie, mais a fortement ébranlé la conviction d'hommes sincères qui, jusqu'à présent, avaient été favorables à notre séjour en Afrique. Et cependant qu'y a-t-il de changé depuis l'été dernier? Une expédition mal conçue, mal dirigée, a échoué, non pas même contre la valeur arabe, mais contre la malignité des saisons et des élémens, et l'on veut conclure de ce fâcheux contre-temps qu'il faut renoncer à l'occupation de l'Afrique! Mais depuis quand, dans les grandes entreprises, ne rencontre-t-on ni obstacles ni revers? Les Romains ont-ils été sur cette même terre toujours heureux? L'échec de Constantine est un avertissement sévère qui doit, non pas nous abattre lâchement, mais nous faire envisager tout le sérieux de l'occupation africaine, et commencer pour nous une ère nouvelle d'expéditions habilement concertées et de vastes combinaisons. On ne doit pas se dissimuler qu'il sera plus difficile de prendre Constantine la seconde fois qu'il ne l'eût été la première. L'Arabe est averti; il fait contre nous de grands préparatifs. Tunis approvisionne Constantine : elle lui envoie des armes, des canons, des combattans; quelques-uns de nos ennemis d'Europe ne se refuseront pas le plaisir de prêter à Achmet-Bey le secours de la science européenne. A coup sûr, toutes ces difficultés ne feront qu'aiguillonner notre armée; mais il ne faut pas qu'ici elles servent à répandre le découragement et l'effroi. Il faut le dire, la question d'Afrique est une espèce de pierre de touche qui sert à distinguer dans les partis et dans les hommes la politique bourgeoise de la politique d'état. C'est à regret que nous rencontrons, parmi les adversaires de la colonie, un homme parlementaire dont nous aimons à louer le talent quand il s'applique aux questions constitutionnelles et légales qui lui appartiennent par une incontestable compétence. Pourquoi M. Dupin a-t-il été se jeter étourdiment dans la question d'Afrique? Qui l'y poussait? Voit-on en Angleterre les grands jurisconsultes de la chambre des communes et de la chambre des lords aborder inconsidérément les questions étrangères à leurs études et à leur profession? Ne voudra-t-on jamais se persuader qu'un homme est plus fort en se limitant lui-même, et en ne répandant pas au hasard sa parole vagabonde? Mais, enfin, puisque M. Dupin avait pris à partie le maréchal Clausel, pourquoi a-t-il voulu se tirer d'affaire en attaquant l'Afrique elle-même? Cette sortie inconsidérée contre notre colonie a vivement affligé les nombreux amis de M. Dupin; l'honorable président de la chambre doit ménager son influence et son intervention à raison même de leur importance. Au surplus, il n'a pas

tardé à rencontrer de vigoureux contradicteurs dans la sphère la plus élevée. Jeudi dernier, à l'hôtel de la présidence, M. le duc d'Orléans a brillamment combattu l'avis de M. Dupin; il a montré sur quelles larges bases il entendait l'occupation de l'Afrique par les armes et la civilisation de la France. Les nobles et vives paroles du prince ont produit sur l'assemblée une impression profonde; il y avait, dans cette manière d'envisager l'Afrique, de l'homme d'état et de l'homme de guerre. L'abandon d'Alger est, au reste, une lâcheté chimérique à laquelle on n'arrivera jamais, et il y a de la justesse dans ce propos d'un diplomate qui disait : *Vous n'aurez pas de dix ans un gouvernement assez fort pour abandonner Alger, car, en abandonnant Alger, vous auriez à reprendre les frontières du Rhin.* Il est déplorable que l'esprit politique soit si peu répandu même chez les hommes qui ont mission officielle de s'occuper des affaires publiques, qu'il n'y ait pas unanimité à considérer Alger comme une arène nécessaire à nos soldats, comme une station nécessaire à nos flottes, comme un débouché à la surabondance de notre population et de notre activité intérieure. Si des fautes ont été commises, il faut les punir; mais il serait insensé d'envelopper la colonie dans une fâcheuse solidarité. A ce propos, il nous semble que M. le maréchal Clausel montre une singulière patience à attendre le moment d'une explication publique et parlementaire sur ses actes et sa gestion. C'est trop de résignation et d'apathie. M. le maréchal devrait attacher plus de prix à instruire sur-le-champ l'opinion; ne lui a-t-on pas offert dans les rangs de l'opposition de provoquer en son nom une explication immédiate? C'était son droit; c'est son devoir. M. Clausel a préféré passer son temps à visiter les ministères et les bureaux, à quêter la promesse du commandement de la nouvelle expédition. Jusqu'à présent on l'a leurré, on s'est attaché à le tenir en suspens sans rien refuser ni promettre; mais aujourd'hui il ne saurait se flatter de ramener nos soldats sous les murs de Constantine. Le choix de son successeur comme gouverneur-général, choix qu'il ne peut ignorer, doit lui faire pressentir une disgrace complète.

Au sujet du gouvernement d'Alger, il avait passé dans quelques hautes têtes de la doctrine une imagination toute poétique qui leur paraissait le chef-d'œuvre du machiavélisme. On avait songé à proposer à M. Thiers la vice-royauté d'Alger, avec la perspective d'une gloire immense et le surnom d'africain à conquérir. A ces insinuations, l'ancien ministre des affaires étrangères demanda si les doctrinaires, qui se montraient si généreux, pouvaient garantir pour eux-mêmes la durée de leur propre pouvoir; s'ils avaient cinq ans de ministère assurés, s'ils pouvaient promettre à leur vice-roi cinquante mille hommes et quarante millions à dépenser par an. La réponse a coupé court aux propositions. M. Thiers avertit

aussi en souriant qu'on prît bien garde à lui s'il allait en Afrique, qu'il pourrait bien attaquer Tunis et Maroc. Il a fallu renoncer à l'idée de précipiter l'ancien président du conseil dans une gloire lointaine et nouvelle; M. Thiers restera en face des doctrinaires et n'ira pas en Afrique.

Le coup fatal qui frappe M. Guizot dans ses affections les plus chères, intervertit l'ordre des travaux de la chambre, qui ne saurait discuter la loi sur l'instruction secondaire sans la présence du ministre de l'instruction publique. On va passer un peu à contre-cœur à la discussion de la loi sur l'organisation de la garde nationale, dont on se soucie assez peu sur tous les bancs. On est préoccupé et on attend; l'ingratitude de la situation pèse sur tout le monde. Le ministère ne croit pas à l'adhésion franche de la chambre; la chambre, de son côté, sent très bien que le ministère manque d'union et de durée, et cependant elle semble craindre d'amener elle-même sa chute par une manifestation un peu franche. La fraction doctrinaire a perdu l'espoir de constituer à elle seule une administration; mais elle s'attache à tenir en échec les forces qui ne sont pas les siennes; on peut demander jusqu'à quel point il est *gouvernemental* de travailler à empêcher l'avénement d'un pouvoir homogène, quand on est dans l'impuissance de l'établir soi-même. Cette situation si perplexe doit s'aggraver encore, si la chambre, paralysée par de vagues menaces de dissolution, ne se détermine pas à prêter un appui positif aux élémens anti-doctrinaires de l'ancienne majorité. La chambre ne saurait se préoccuper de cette *intimidation* de nouvelle espèce; elle peut, sans péril pour elle-même comme pour le pouvoir, travailler au remaniement du cabinet, puisqu'elle a dans son sein une majorité pour appuyer sur-le-champ une administration qui s'éloignerait des voies réactionnaires du 6 septembre. On lui dit que le rejet des lois présentées n'amènerait pas la chute du ministère: n'importe, qu'elle les rejette toujours, si elle les trouve impraticables et funestes. Un pouvoir politique ne doit jamais manquer à sa position et à ses devoirs; il se rend l'avenir plus facile en suivant sincèrement ses convictions; si le pouvoir parlementaire usait avec franchise de son autorité constitutionnelle, non-seulement il se releverait, mais il rendrait au gouvernement même la force morale qui lui manque aujourd'hui.

— M. Janin, dans un de ses derniers feuilletons du *Journal des Débats*, s'est permis de qualifier cette Revue de *médiocre* et d'*obscure*, ajoutant que c'était une revue de *l'autre monde*, et autres facéties. La phrase est d'une crudité choquante que le *Journal des Débats* a, en général, pour principe d'éviter, et qui sort de ses habitudes de prudence assez polie. Comme ce journal est semblable à ces états despotiques où le

gouvernement répond de tout ce qui s'imprime chez lui, nous tenons compte à la direction du journal de cette agression tout-à-fait indécente, et qui a été certainement, sinon commandée, du moins permise. En ce qui concerne particulièrement M. Janin, la *Revue des Deux Mondes* doit pourtant reconnaître qu'elle a mérité cette offense. Elle a refusé d'insérer sur l'auteur du *Chemin de traverse* tout article plus ou moins connu et agréé de lui; elle n'a pas consenti à le laisser juger et louer comme il l'entendait lui-même; et, nonobstant toute sollicitation, elle l'a fait apprécier dans un article indépendant, avec une étendue, avec une attention qu'un amour-propre mieux placé aurait dû trouver déjà fort indulgente et fort honorable.

— La tentative hasardée par M. Alfred de Vigny, pour tirer l'art dramatique de la voie fausse où il était engagé, commence enfin à porter des fruits. Voici un jeune écrivain plein d'avenir, qui s'élance, sur les traces de l'auteur de *Chatterton*, à la découverte du drame philosophique. *Le Riche et le Pauvre* est une œuvre conçue dans des idées de progrès social en même temps que de progrès littéraire, ce qui est un double titre à l'approbation des esprits sérieux. Sans vouloir parler ici du roman de M. Émile Souvestre, dont cette pièce est tirée, roman sur lequel nous comptons revenir d'ailleurs, félicitons l'auteur de s'être proposé un but sensé. Ce qui plaît dans le drame de M. Émile Souvestre, c'est que, d'abord, c'est une œuvre de travail et de conscience; ensuite, c'est que l'on n'y remarque pas la prétention d'imposer un système au public. Cependant nous reprocherons à M. Souvestre d'avoir trop donné peut-être dans la réaction. Sans doute il est misérable de voir l'art dramatique réduit à une fantasmagorie perpétuelle; sans doute il est puéril de faire d'un drame un prétexte à décorations, mais ce n'est point à dire pour cela que le Spectacle doive être oublié complètement. Or, dans *le Riche et le Pauvre*, M. Souvestre s'est plus préoccupé évidemment de satisfaire notre cœur que nos yeux. La balance n'est pas égale. A tout prendre, néanmoins, il vaut encore mieux sentir que voir.

L'idée du drame dont nous parlons est fort simple. L'action se passe entre deux acteurs, comme l'indique le titre, un pauvre et un riche, Antoine et Arthur. Pendant les deux premiers actes, nous sommes témoins de la destinée diverse des deux héros. Nous voyons d'un côté l'élégant Arthur, à qui tout sourit, que tout sert, qui arrive à tout par cette seule raison qu'il est riche; de l'autre, Antoine dans une mansarde, écrasé sous le poids de son infériorité sociale : tout lui est contraire, tout lui est hostile; au fond de toute tentative généreuse il ne rencontre que le découragement. Pourquoi? parce qu'il est isolé dans

le monde. Pourquoi est-il isolé? pourquoi, comme Arthur, n'a-t-il pas des amis qui le protégent? parce qu'il est pauvre, et que, dans le monde, le vice, le crime peut-être, est moins méprisé que la pauvreté.

Après le développement de ces deux positions si différentes arrive le troisième acte, qui est vraiment beau. Ce n'est plus seulement la misère qu'Antoine doit combattre; ce n'est plus seulement contre la faim qu'il doit lutter, c'est contre sa propre mère, qui, aigrie par les mauvais succès de ce fils en qui elle avait placé tant d'espérances, le rudoie, le maltraite, le maudit. Et comme si ce n'était pas assez de tant de souffrances pour briser le cœur du pauvre Antoine, l'amour se déclare encore contre lui.

Il aime; mais il oublie qu'il ne peut rien offrir à celle qu'il aime que le partage d'un martyre silencieux. C'est alors que le riche Arthur se rencontre encore sur sa route pour l'écraser. Louise, la jeune fille pour qui soupire Antoine, devient la maîtresse d'Arthur. Antoine tue Arthur.

Il n'y a pas une grande invention en apparence dans ce sujet, et pourtant M. Émile Souvestre en a tiré si grand parti, que l'intérêt ne languit pas un seul instant pendant les cinq actes dont se compose cette pièce. Le caractère de la mère d'Antoine est tracé de main de maître. Le troisième et le cinquième actes sont pleins de larmes et d'émotions.

Avoir réussi à marier une idée philosophique à une intrigue amoureuse avec assez de bonheur pour que l'enseignement ne soit pas monotone, c'est assurément la preuve d'une extrême habilité et le présage d'un grand talent dramatique. Bocage a pour sa part, vaillamment contribué au succès de M. Emile Souvestre. Le rôle d'Antoine est sans contredit la plus belle, la plus intelligente de ses créations, sans en excepter *Antony*.

— Les trois premières séances de musique instrumentale données dans les salons de M. Érard, par MM. Liszt, Urhan et Batta, ont obtenu un succès bien légitime. Le choix des morceaux et la pureté de l'exécution ne pouvaient manquer d'exciter dans l'auditoire une admiration générale, et c'est ce qui est arrivé. Les trios et les sonates de Beethoven sont des œuvres du premier ordre, et qui soutiennent dignement la comparaison avec les symphonies de ce maître illustre. M. Liszt, en exécutant la partie de piano de ces créations exquises, a su concilier le goût et l'ardeur. M. Batta a tiré du violoncelle des accens pleins de grace et d'émotion. M. Adolphe Nourrit a été excellent dans plusieurs mélodies de Schubert. De pareils concerts sont de véritables services rendus à la musique sérieuse. Aussi la foule se presse-t-elle dans les salons de M. Érard, foule attentive, éclairée, qui ne bat des mains qu'après s'être

assurée que les applaudissemens sont mérités. La quatrième et dernière séance aura lieu samedi prochain, 18. Beethoven, comme dans les trois premières séances, fera les frais de la soirée.

— Nous recommandons au public, comme un des plus beaux livres à *illustrations*, les *Fables de La Fontaine* que publie en ce moment le libraire Fournier. Rien n'a été négligé pour faire de cette édition l'une des plus correctes que nous ayons. Le typographe y a mis ses plus jolis fleurons, et Grandville l'a illustrée; Grandville, à qui nous devons les nouvelles gravures des chansons de Béranger, et les charmantes scènes des *Métamorphoses du jour*. C'était à lui qu'il appartenait de donner un costume, une physionomie à ces animaux que le bon fabuliste a si bien fait parler, et il s'est acquitté de cette tâche difficile avec un art exquis. Parfois il a traduit fidèlement la pensée du poète, parfois aussi il l'a développée, il l'a habillée à sa manière. Il a donné au chien le collier de fer et l'habit de livrée, au loup la veste en lambeaux et la massue de *l'outlaw*. Sa cigale est une petite demoiselle fort éveillée qui se croit venue au monde tout exprès pour danser, et la fourmi est une bonne femme bien avisée et bien prudente qui pense à l'avenir. Avec ces dessins, les *Fables de La Fontaine* n'ont besoin ni de notes, ni de commentaires, le crayon de Grandville est le plus spirituel et le plus habile de tous les commentateurs.

F. Buloz.

ERRATUM.

Dans l'article de M. Sainte-Beuve sur M. Ampère, page 419, ligne 15, au lieu de : « ..... sur la structure atomique et moléculaire des corps *organiques*, » lisez : «..... sur la structure atomique et moléculaire des corps *inorganiques*. »

L'UNION DU MIDI.

ASSOCIATION COMMERCIALE DE LA FRANCE AVEC LA BELGIQUE, L'ESPAGNE ET LA SUISSE.

La politique d'égoïsme et d'isolement, qui vient de recevoir une consécration officielle dans le discours de la couronne, n'est pas un fait nouveau chez nous, quoiqu'elle soit un accident dans la carrière de la nation. Elle n'est pas tout entière dans cette phrase : « Le sang français n'appartient qu'à la France ; » elle remonte plus loin que le ministère du 6 septembre et que la réaction du 13 mars. Les auteurs ou éditeurs du *juste-milieu* s'abusent quand ils revendiquent ce système comme leur création ; c'est un héritage qu'ils ont recueilli, mais qu'un gouvernement antérieur avait fondé dans d'autres circonstances et avec d'autres vues. En cela, du moins, on doit le reconnaître, ils ne font que continuer la restauration.

L'isolement est le système de toutes les aristocraties. La restauration, qui se proposait de rétablir les influences et les positions aristocratiques, était conséquente à son principe en séparant la France des autres peuples, et en prohibant l'échange des marchandises ainsi que des idées. Il était dans la logique de sa situation d'im-

moler à l'intérêt du petit nombre les intérêts généraux du pays. Mais il n'appartient qu'à un gouvernement qui s'isole lui-même au sein de la nation d'isoler la nation au milieu des peuples en mouvement.

La politique d'égoïsme ne convient ni aux faibles ni aux forts ; c'est l'impossible érigé en maxime de gouvernement. Les nations, comme les individus, ne peuvent quelque chose que par l'association ; c'est leur état normal et leur tendance naturelle, tendance dont elles ne s'écartent jamais sans que l'évènement ne se charge de les punir. La révolution française, cette grande coalition des états du midi contre l'influence du nord, ne fut vaincue, après vingt-cinq années de triomphes et de conquêtes, que du moment où le chef de l'association se crut assez puissant pour faire la guerre à ses alliés du midi. Plus tard, la faiblesse de la France, sous la restauration, ne vint pas tant de ce qu'on l'avait épuisée d'hommes et d'argent; car, au bout de quelques années de paix, elle avait comblé les vides du trésor, et pouvait mettre en ligne de belles armées. Mais les puissances de l'Europe étaient unies contre la France, et la France était seule. Le peuple le plus mêlé aux affaires du continent n'avait pas d'alliés ; et il ne pesait dans la balance de l'Europe que par le souvenir redoutable à la fois et glorieux de son passé. Pour lui, le drapeau blanc avait été un linceul.

Qui dit alliance dit sacrifice; mais un sacrifice qui entraîne une solidarité d'intérêts est la semence de l'avenir, c'est l'inspiration de l'intérêt bien entendu. Nous ne pensons pas qu'un peuple doive se dévouer en toutes circonstances ou pour tout le monde ; et nous ne dirons pas, en abusant, par un rapprochement ingénieux, des analogies historiques, que la France est le Christ des nations. Mais ce qui nous paraît vrai, c'est que le rôle d'initiative que la France représente dans l'histoire, elle est appelée plus que jamais à le remplir ; c'est que la solidarité se resserre chaque jour davantage entre les races; c'est que nous ne pouvons plus marcher seuls dans aucune occasion; c'est que la France, après avoir été une grande et brillante individualité nationale, est appelée à prendre aujourd'hui la tête d'une famille de nations. Nous avons versé notre sang un peu au hasard, et à la manière des torrens, du pôle à l'équateur, semant ce germe précieux tantôt en Égypte, tantôt en Allemagne et tantôt en Russie ; l'Europe, à son tour, est

venue nous inonder ; et l'inondation, à tout prendre, a fertilisé notre sol. Il s'agit maintenant d'étendre, dans des limites régulières et raisonnables, l'influence française sans troubler la paix de l'Europe, comme aussi sans compromettre la richesse, le travail et les habitudes de discussion qui se sont développées chez nous à l'abri de la paix.

Les alliances politiques avaient naguère pour objet la guerre et la conquête ; elles reposent aujourd'hui sur la communauté des principes, ainsi que sur les relations de commerce et d'industrie. La puissance qui, la première, a su prévoir cette nécessité de l'époque présente, et se ménager des alliances commerciales dans les diverses régions de l'Europe, l'Angleterre est devenue la manufacture, l'entrepôt universel. De même que les richesses du monde entier concourent à sa grandeur, elle fait servir les capitaux et la vapeur à remuer le monde. Dans un siècle industriel, l'Angleterre est le lien des peuples, parce qu'elle est le centre et le foyer de la production.

Aucun fait n'est plus propre à mettre en évidence un tel changement dans la situation que l'attitude toute nouvelle de la Prusse depuis quelques années. Un gouvernement, essentiellement militaire, qui doit ce qu'il est à la guerre, et qui n'avait d'influence que par sa nombreuse armée, la Prusse commence à employer d'autres instrumens d'ambition. Cette unité nationale, que l'Allemagne poursuit laborieusement depuis la guerre de trente ans, cette œuvre de Napoléon, que Napoléon n'acheva pas, la Prusse l'entreprend, et pourrait bien l'accomplir. L'association prussienne réunit, dans un seul système de douanes, la Prusse, la Saxe, les deux Hesses, le duché de Bade, la Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre, Francfort et Nassau, plus de 25,000,000 d'habitans. Les douanes intermédiaires ont été supprimées ; le principe de l'unité des monnaies, ainsi que des poids et mesures, a été posé dans le traité. Les produits des douanes sont partagés entre les états contractans, dans la mesure de leur population. Que faut-il de plus pour créer entre ces états un intérêt commun ? Des hommes qui parlent la même langue, et dont l'industrie est soumise aux mêmes lois, ne sont pas loin de l'unité de gouvernement.

Et nous, après avoir cessé d'agir sur l'Europe par la guerre, il semble que nous ne puissions exercer aucun autre genre d'action.

La paix n'est pour la France que l'immobilité. Dans cette lutte pacifique de commerce et d'industrie, que se livrent, sur tous les points du globe, les peuples producteurs, appelés les premiers par rang d'ancienneté et de puissance, nous n'arrivons plus que les derniers.

Parmi les grandes puissances commerciales, la France est celle qui se déploie avec le plus de lenteur. En 1820, les exportations de l'Angleterre s'élevaient à 910,600,000 fr., celles de la France à 543,100,000 fr., et les exportations des Etats-Unis à 275,413,633 fr. En 1835, l'Angleterre a exporté des marchandises pour une valeur de 1,184,200,000 fr., la France pour 577,413,633 fr., et les États-Unis pour 539,700,000 fr. Ainsi le développement commercial de quinze années a produit pour la France une augmentation de 6 p. 100, de 30 p. 100 pour l'Angleterre, et, pour les Etats-Unis, de 96 p. 100. Et, ce qui donne la mesure du degré de prospérité dont jouissent ces trois contrées, le mouvement du commerce a été, chez nous, un peu plus lent que celui de la population; en Angleterre, il a marché du même pas, et deux fois plus vite aux États-Unis.

Le commerce s'est étendu partout en raison directe de la liberté que les lois lui accordaient. Les tarifs de douanes ne s'élèvent pas, dans l'Amérique du Nord, au-dessus de 20 p. 100; l'Angleterre, depuis la réforme de Huskisson, n'a pas de droit qui excède 30 p. 100 de la valeur; nous en avons fort peu qui soient au-dessous de ce taux. Bien que l'on ait effacé de nos tarifs une certaine quantité de prohibitions, les droits protecteurs représentent encore, pour la plupart, une limite prohibitive de 100 p. 100.

On peut affirmer sans témérité que les relations commerciales de la France se sont établies et s'établissent encore malgré ses lois. La législation de 1817 a élevé autour de nos frontières une sorte de muraille de la Chine, toute crénelée de prohibitions ou de droits protecteurs. On nous a fermé les marchés étrangers, en excluant les produits étrangers de nos marchés. Il semble que l'on ait voulu dire, d'une part : « La consommation de la France n'appartient qu'aux producteurs français; » et de l'autre : « L'industrie française ne doit travailler que pour la France. »

Si les lois de la restauration, exécutées par une armée de doua-

niers, n'ont pas suffi pour supprimer le commerce extérieur, elles l'ont certainement fait dévier des voies qui lui étaient tracées par notre situation. A ne comparer que les trois dernières années dont les résultats sont connus, 1833, 1834 et 1835, on reconnaît sur-le-champ que nos relations avec les pays voisins déclinent d'année en année. Ainsi l'Angleterre, où nous exportions pour 67,000,000 de nos produits en 1833, n'en a reçu en 1835 que pour une valeur de 59,000,000. Le commerce d'exportation avec la Belgique est descendu de 43,000,000 à 34; de 44,000,000 à 39 avec l'Espagne; de 37,000,000 à 32 avec l'Allemagne; et de 30,000,000 à 26 avec la Sardaigne. C'est une diminution de 14 p. 100 en trois années. Nos meilleurs débouchés, au contraire, ceux qui s'étendent tous les ans, sont au-delà de l'Océan, aux États-Unis, au Mexique, au Brésil et dans nos colonies. Nos exportations pour l'Amérique du Nord se sont élevées de 107,000,000, chiffre de 1833, à 145,000,000 en 1835, accroissement de 26 p. 100. Enfin, la somme de nos expéditions transatlantiques représente la moitié de notre commerce total.

Certes, c'est un grand coup de fortune que, dans l'isolement où un pouvoir insensé nous avait réduits, et en dépit de l'infériorité de ses moyens d'échange, le commerce français soit parvenu à se frayer les routes lointaines, et à regagner l'Amérique en perdant l'Asie. Mais les relations éloignées sont incertaines et changeantes; des peuples adossés l'un à l'autre ont au contraire des rapports nécessaires et continuels, qui ne demandent, pour s'agrandir et pour se consolider, qu'à n'être pas contrariés. C'est de là que vient pour les nations la richesse, lentement, mais sûrement amassée; le reste participe plus ou moins des chances d'une loterie.

L'Angleterre, placée entre les deux continens, et qui n'a pas de voisins, est libre de choisir sa direction. Ses intérêts ne sont point spéciaux, mais universels; et comme elle fait l'avant-garde du commerce européen, il lui convient, plus qu'à tout autre peuple, de sonder les mers inconnues, de fonder des colonies, et de servir de facteur, dans un autre hémisphère, à notre civilisation. Si l'Angleterre est, comme on l'a dit admirablement, un vaisseau à la voile, la France est un navire à l'ancre, et qui a sa poupe tour-

née vers la terre. Si le gouvernement des Bourbons était parvenu à la détacher du continent, le navire eût certainement péri.

Pour démontrer à quel point ces résultats vont contre la pente régulière de la France, nous exposerons encore quelques faits. Dans les exportations de 1835, les produits naturels entrent pour 152,165,096 fr., et les objets manufacturés pour 425,248,537 fr.; la proportion est de 26 1/2 sur 100 pour les premiers, et de 73 1/2 pour les seconds. Dans les exportations de 1833, les produits naturels étaient aux objets manufacturés, comme 27 1/2 est à 72 1/2 sur 100; et dans celles de 1834, comme 28 1/2 est à 71 1/2 sur 100. Ainsi les produits du sol, nos moyens réels d'échange, ne sont pas le principal instrument du commerce de la France à l'extérieur. La proportion tend même à se réduire. Ce fait devient plus sensible dans les détails; la valeur des boissons exportées, qui était, par exemple de 73,000,000 en 1833, ne compte plus que pour 69,000,000 dans les échanges de 1835; la réduction est de 6 pour 100 environ. Et remarquez qu'il s'agit ici de celui de nos produits indigènes qui est le plus échangeable, de celui qui ne redoute aucune concurrence, de celui qui pourrait passer pour la monnaie de nos transactions sur les marchés étrangers.

En Angleterre, les trois cinquièmes des travailleurs sont employés dans les manufactures, et la vapeur vient encore multiplier à l'infini ces forces de la production; là les objets manufacturés sont le moyen d'échange naturel, et le commerce d'exportation prend la même direction que l'industrie. Les États-Unis, où le travail est presque entièrement agricole, n'exportent, par la même raison, que les produits du sol. Nous sommes le seul peuple au monde dont le commerce se meuve en dehors des voies tracées à l'industrie nationale, par la situation des lieux, par le climat et par les habitudes de la population. 25,000,000 de Français, les trois quarts de la population du royaume, sont occupés à cultiver les champs; la richesse manufacturière ne représente chez nous, ni en capital, ni en revenu, une valeur égale à celle des produits de l'agriculture, et cependant c'est là que les expéditeurs vont prendre la matière de leurs exportations.

Cette tendance artificielle de notre commerce n'est pas de son choix. C'est le système protecteur qui, repoussant de nos ports

les produits européens, ne permet pas aux peuples voisins de rechercher les denrées de notre sol. Par contre, nous sommes réduits à quêter, dans un autre hémisphère, des consommateurs qui veuillent recevoir les ouvrages de nos manufactures, et qui aient à nous envoyer en échange les matières nécessaires à l'industrie. L'Amérique du Nord, qui tient le premier rang parmi les débouchés de notre commerce extérieur, est aussi la nation qui consomme le plus d'objets de manufacture française. Les produits manufacturés, dont la proportion est de 73 sur 100 dans la somme générale des exportations, figurent pour un chiffre de 88 sur 100 dans nos exportations aux États-Unis.

Nous l'avons dit, dans son état actuel, le commerce français se rapproche de l'Amérique et s'éloigne de l'Europe. Les tarifs protecteurs, établis par la restauration dans l'intérêt de la grande propriété, malgré quelques tempéramens récens, ont donc tourné contre nous le blocus continental que Napoléon dirigeait contre l'Angleterre en 1810. Aujourd'hui comme alors, il n'est tempéré que par la contrebande, qui pénètre à travers les lignes de douanes, pour rétablir l'équilibre entre les importations et les exportations; la fraude roule sur un mouvement annuel de 60 à 70,000,000 fr.

Ce système nous détache insensiblement du continent, auquel nous tenions par de si anciennes et si fortes racines, pour nous lancer vers le Nouveau-Monde, à la recherche de consommateurs dont l'industrie anglaise n'ait pas pris possession. Sans faire mention des grandes nations, telles que l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie, notre législation commerciale nous oblige à tourner le dos à des peuples qui sont naturellement comme les satellites de notre sphère politique et les gardiens de notre frontière, à la Belgique, à la Suisse, à l'Espagne et au Piémont; comme si ces liens, formés par les sympathies d'opinions ou par les relations de bon voisinage, n'avaient pas besoin d'être cimentés par l'échange et par la solidarité des intérêts!

La position de la France est continentale; elle ne doit ni ne peut séparer ses intérêts de sa position. Ses alliances politiques, si vacillantes et si fragiles, n'auront de solidité que lorsqu'elles s'appuieront sur des relations commerciales librement et largement développées. Entre les peuples les plus solidaires de principes po-

litiques, de mœurs et d'institutions, tant qu'il existera une double barrière de douanes, l'association ne sera jamais entière ni à l'abri d'un retour. Les fleuves, au contraire, et les montagnes ne sont pas des obstacles aux rapports des nations, et il suffit de supprimer les douanes des frontières pour qu'il n'y ait plus entre elles de Pyrénées.

La France n'est ni complètement enfermée dans les terres, comme la Prusse, ni, comme l'Angleterre, isolée au milieu des mers. Elle a ses frontières politiques engagées dans le continent, et ses frontières fiscales ouvertes à l'Océan ainsi qu'à la Méditerranée : le continent pour s'appuyer, la mer pour se mouvoir. Entre le nord et le midi, l'orient et l'occident, la France occupe une position centrale. En regard de chaque frontière de terre, elle présente une frontière de mer, l'Océan en face des Alpes, et à l'opposite de l'Allemagne la Méditerranée, comme pour indiquer le chemin naturel, la voie que suivront dans leurs migrations les peuples, les denrées et les idées.

Par la disposition de son territoire, par le caractère de ses habitans et par la nature de ses institutions, la France sert de lien aux peuples. Elle met en communication avec l'Angleterre et l'Amérique, la Suisse, une partie de l'Allemagne et la Haute-Italie; avec l'Italie, l'Espagne et l'Afrique, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne. Des fleuves navigables, comme de grandes artères, marquent les principales divisions de sa surface, et les pentes y sont presque partout assez ménagées pour que l'on puisse établir des canaux et des chemins de fer. Les mœurs elles-mêmes sont perméables, et facilement accessibles aux influences du dehors. C'est véritablement un pays de transit.

Parmi les états voisins, il en est que l'on peut considérer comme les affluens de la France, et auxquels son histoire la rattache non moins que ses intérêts actuels. Du côté de l'Angleterre, la rivalité a fait place à l'émulation; l'Allemagne est le champ de bataille où le nord et le midi s'entrechoquent, et nous tendons plutôt à nous en dégager, à fixer des limites toujours indécises, qu'à nous agréger telle ou telle partie du territoire allemand; l'Italie est la terre promise des Gaulois, terre qu'ils ont envahie et possédée, mais qu'ils ne savent pas garder. L'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie sont donc les affinités éloignées de notre politique. En revanche, la

Belgique, la Suisse et l'Espagne nous touchent de plus près. L'histoire de ces peuples les montre gravitant vers la France, qui subit d'abord leur influence, qui réagit ensuite et se les assimile davantage de jour en jour.

La Suisse, dès les premiers temps de son indépendance, fut notre alliée; elle a combattu avec nous dans toutes nos guerres, et s'est associée à toutes nos gloires; elle nous a fourni des écrivains et des soldats. Depuis quarante ans, la Suisse a reproduit dans son gouvernement intérieur les phases que la liberté a suivies chez nous, démocratique en 1793, oligarchique en 1815, et définitivement affranchie par la révolution de juillet. La pente des opinions en Suisse est la même que celle des courans fluviatiles et du sol; c'est vers la France qu'elle descend.

La Belgique a fait partie des Gaules, de la France féodale et de la France révolutionnaire. Les deux peuples sont de la même souche, parlent la même langue, et ont reçu une éducation commune des évènemens. Séparée de la monarchie française ou réunie à ce royaume, la Belgique appartiendra toujours au même système politique. En se détachant de l'Allemagne, elle s'est inévitablement rejetée vers nous.

Une dynastie française règne sur l'Espagne depuis Philippe V; quand l'alliance, le pacte de famille a été rompu, il l'a toujours été par la faute de notre gouvernement. Comme aurait pu le faire une colonie de la France, l'Espagne adopte nos idées politiques à mesure que ces idées s'usent chez nous; elle se fait voltairienne aujourd'hui, au moment où il se manifeste dans nos mœurs des dispositions plus impartiales pour le passé. Malgré la guerre de l'indépendance, l'Espagne admire Napoléon, et comprend que l'initiative de la réforme doit lui venir de la France. Deux fois déjà cette impulsion a déterminé dans la Péninsule la crise de liberté qui doit en régénérer le gouvernement. Les deux peuples ont les mêmes intérêts territoriaux et le même avenir d'institutions.

La France est évidemment le centre d'un système politique qui comprend la Belgique, la Suisse et l'Espagne. Ce qui est déjà une tendance positive, il s'agit de le convertir en fait accompli et de l'écrire dans les traités.

Le gouvernement français a vaguement entrevu ces conséquences de sa position, lorsqu'il a concouru avec l'Angleterre à garantir

l'indépendance de la Belgique, et lorsqu'il a signé le traité de la quadruple alliance, destiné à protéger dans la Péninsule la cause de la révolution. Mais il n'a rien fait encore que de concert avec la Grande-Bretagne, et n'a point paru soupçonner qu'il y eût pour la France une action spéciale, le rôle d'un chef de famille à remplir.

Ce rôle ne consiste pas seulement à unir par des liens plus étroits à la France les autres membres de l'association, mais à les associer également entre eux, à former de toutes ces forces un faisceau, et à faire que chacun des quatre peuples, et le plus faible ainsi que le plus fort, pèse dans les destinées de l'Europe comme cinquante millions d'hommes.

Avant la révolution de juillet, l'on n'eût conçu cette alliance que sous une seule forme. Quelque négociateur de la vieille école eût regardé comme un beau succès de stipuler que les parties contractantes auraient désormais les mêmes amis et les mêmes ennemis. Ce n'est plus ainsi que les nations se rendent redoutables. A une époque où le travail des peuples est d'ailleurs tout intérieur, les alliances doivent prendre la même direction, associer non les haines, mais les progrès.

La conquête n'est, en définitive, qu'une forme violente d'association; c'est la force employée à l'agrandissement des intérêts. Le même résultat peut s'obtenir à moins de frais, en épargnant le sang, le temps et l'argent. Il suffit de supprimer les lignes de douanes pour faire de plusieurs peuples un seul et même intérêt, et pour agrandir cet intérêt de tout l'espace rendu libre devant chacun d'eux. En suivant les indications du passé, nous proposons de prendre la France pour centre d'une association commerciale qui grouperait, autour de ce foyer d'action, la Belgique, la Suisse et l'Espagne; les douanes intermédiaires seraient supprimées; les frontières extérieures seraient communes aux quatre peuples associés; un seul et même tarif d'échange règlerait leurs relations avec l'étranger; enfin le cercle de la nationalité s'élargirait, et, dans l'enceinte de l'association, chaque peuple et chaque individu jouiraient partout des mêmes droits. Ce serait L'UNION DU MIDI.

On aperçoit, au premier coup d'œil, les avantages de ce système. Il achève de détruire l'édifice élevé par les traités de Vienne; la question des frontières, la première dans l'ordre politique,

celle qui nous tenait le plus au cœur, celle qui renfermait toutes nos humiliations, s'efface sur le plus grand nombre de points. Ce que ne feraient peut-être pas cinquante années de guerre, nous portons les limites de la France commerciale entre les Alpes et l'Océan, à Cadix d'un côté, et de l'autre à Anvers. Nous ouvrons à chacun des peuples associés un marché de 50,000,000 de consommateurs, parmi lesquels la France tient le premier rang; mais cet avantage qu'elle fait à ses co-associés est compensé, en sa faveur, par le bénéfice du transit.

Les quatre cinquièmes des droits de douane, ou, plus exactement, 78 p. 100, sont perçus en France sur les provenances maritimes; les douanes de terre, celles qui exigent une surveillance continuelle, un personnel nombreux et des frais énormes, ne reçoivent qu'un cinquième environ de ce revenu. L'intérêt du trésor, autant que la prévoyance politique, déterminera tôt ou tard l'abandon des lignes de terre. En proposant de supprimer celles qui touchent à l'Espagne, à la Suisse et à la Belgique, nous retranchons les plus onéreuses, celles qui sont gardées par une armée de douaniers et attaquées par une armée de contrebandiers.

Les droits perçus à l'importation sur notre frontière de Suisse se sont élevés, en 1835, à la somme de 1,194,832 fr.; sur les provenances de l'Espagne, le fisc a recouvré 4,026,002 fr., et sur celles de la Belgique, 9,098,375 fr.; au total, et pour les trois pays, 14,319,229 fr. Les frais de douane, pour 1835, sont évalués au budget, déduction faite de l'administration centrale, à plus de 23,000,000, dont la surveillance exercée sur les frontières absorbe la plus grande partie. Nous n'exagérons nullement, en supposant que la suppression des postes et des bureaux de douane, sur cent cinquante lieues de frontière, et sur les frontières les plus exposées à la fraude, produirait une économie de 8,000,000 de fr. Ce serait donc un déficit de 6,000,000 environ dans les recettes du trésor; encore faut-il admettre que l'on n'aurait aucune répétition à exercer sur les produits des douanes reportées aux frontières extérieures de l'association. Au reste, cette faible lacune dans le revenu public se trouverait amplement compensée par l'accroissement de la richesse et du travail. Nous croyons rester en-deçà de la vérité, en évaluant cette augmentation à 100,000,000 par an dès les premières années.

Le commerce de la France avec l'Espagne, la Belgique et la Suisse, en y comprenant les valeurs de transit et la contrebande, roule sur un mouvement annuel de 400,000,000. En voici le tableau :

COMMERCE SPÉCIAL.

	Importations (1).	Exportations.
Belgique. . . .	60,381,376 fr.	34,906,185 fr.
Espagne. . . .	25,509,879	39,935,026
Suisse.	44,431,399	32,841,142
Total. . .	100,322,654 fr.	107,682,353 fr.
	208,005,007 fr.	

COMMERCE GÉNÉRAL.

Belgique. . . .	71,934,949 fr.	43,764,891 fr.
Espagne. . . .	38,679,714	82,151,260
Suisse.	59,283,817	73,479,593
Total. . .	169,915,880 fr.	199,395,744 fr.
	369,311,624 fr.	

La différence réelle entre les importations et les exportations est plus grande qu'il ne semble résulter de la comparaison des chiffres bruts. La Belgique n'importe pas en effet naturellement en France pour 60,000,000 de valeurs, tandis qu'elle n'en reçoit que pour 34,000,000. Le chiffre différentiel de 26,000,000 est à peu près, dans un sens inverse, le même qui, dans nos relations avec l'Angleterre, marque l'infériorité des importations sur les exportations. Grace aux dispositions absurdes de nos tarifs, le commerce anglais, repoussé de nos ports, est réduit à monnayer en denrées belges la plus grande partie de ses retours. Les échanges reprendraient la voie naturelle, c'est-à-dire la voie directe, dans le cas où le tarif subirait une notable diminution.

Il existe en réalité, entre les exportations et les importations de la France, dans son commerce avec la Belgique, l'Espagne et la Suisse, une distance de 30,000,000. La différence n'est que de

(1) Nous prenons toujours le sens des mots *importations* et *exportations* dans leur rapport avec la France.

60,000,000 pour notre commerce total. D'où il faut conclure que la contrebande se fait principalement sur les frontières de ces trois contrées, et que leur association avec la France serait un grand pas vers la destruction de ce commerce immoral.

La fraude est peut-être plus active en Espagne qu'en France. Là, elle livre aux douaniers des batailles rangées, et se cantonne dans certains parages qu'une administration impuissante n'ose pas lui disputer. Un seul fait suffira pour montrer à quel point la contrebande est devenue l'état normal du commerce espagnol. En 1835, la valeur des produits anglais exportés directement en Espagne représentait une somme de 405,065 livres sterl., environ 10,000,000 de francs. Les exportations dirigées sur Gibraltar, qui n'est que l'entrepôt de la contrebande avec l'Espagne, s'élevaient pendant ce temps à 602,580 livres sterl., ou à plus de 15,000,000.

En supprimant les douanes intermédiaires, on ne rendrait pas seulement à l'industrie huit à dix mille préposés, dans la force de l'intelligence et de la santé, mais encore quarante à cinquante mille contrebandiers qui vivent de la fraude comme facteurs ou comme agens du transport. N'est-ce pas là un immense bienfait? La contrebande est comme le vol, une guerre ouverte contre les lois; et ici encore, pour rétablir l'ordre, il faut augmenter la liberté.

Mais ce serait peu d'abaisser les barrières qui séparent aujourd'hui les états appelés à faire partie de l'*union*, si l'on avait la pensée de persévérer dans le système actuel de tarifs et de rendre la frontière commune inaccessible au commerce extérieur. Nous considérons cette association comme l'occasion d'une vaste réforme commerciale qui prendra pour base des droits de douanes, une moyenne de 15 à 20 p. 100. Nous dirons mieux, la réforme commerciale en France n'est possible que de cette manière; elle se hérisse d'obstacles si l'on veut l'aborder par un autre côté.

Lorsque le gouvernement paraît vouloir traiter avec la Belgique, les exploitans de houille et les fabricans de draps se plaignent d'être sacrifiés à d'autres intérêts; veut-on chercher des alliances commerciales vers l'Allemagne, s'arranger avec Bade ou avec la Suisse, ce sont les éleveurs de bestiaux, ainsi que les fabricans de Saint-Étienne, de Tarare et de Mulhausen qui se prétendent lésés. A prendre en effet la question par un détail isolé de l'ensemble, la perte, comme le bénéfice, ne rejaillit que sur certaines classes de

producteurs ou de consommateurs. Tranchez le nœud gordien par une mesure générale; entrez dans la réforme commerciale par la voie politique, ce sera travailler au bien de tous, et personne n'aura le droit de réclamer.

Le système protecteur a été institué, sous la restauration, dans un but politique; il s'est incorporé à la nation électorale; il est maintenant la base du gouvernement. Le monopole des suffrages et le monopole industriel se prêtent un mutuel appui. S'adressera-t-on aux chambres pour réformer le régime des douanes? Mais elles n'accorderont que des dégrèvemens insensibles, arrachés à grand'peine à leurs préjugés par la force de l'opinion. Fera-t-on appel au bon sens et au patriotisme des intéressés? Voyez ce que l'enquête de 1835 a produit.

Il ne s'agissait dans l'enquête que d'examiner si certaines prohibitions pourraient être remplacées par des droits d'entrée, et quelle serait la limite de ces droits.

Les grandes villes de fabrique, à l'exception de Lyon, se prononcèrent pour le maintien de la prohibition. « La levée de la prohibition sur les tissus, disait la chambre de commerce de Rouen, ne serait qu'une cause de calamités pour toute la France. » *Reims.* — « Nous devons opposer une barrière insurmontable à l'introduction des tissus étrangers. » *Amiens.* — « Les prohibitions existantes peuvent seules, dans l'état actuel des choses, offrir à l'industrie nationale une protection efficace. » *Louviers.* — « Que ce système de prohibition, par rapport à la draperie étrangère, soit maintenu. » *Lille*, *Turcoing*, *Roubaix.* — « Maintien absolu du système prohibitif. » *Filateurs de Paris.* — « La levée de la prohibition des cotons filés doit être définitivement ajournée, vu qu'en la fixant même à une époque très reculée, elle déprécierait nos établissemens. »

Nous pourrions étendre ces citations et rappeler certaines menaces qui, bien que fort peu patriotiques et fort voisines de l'anarchie, firent alors trop d'impression sur le gouvernement. Mais on concevra, sans autres développemens, que le moyen d'obtenir le sacrifice momentané de quelques intérêts privés n'est pas de les établir juges de la convenance des sacrifices, ni de l'opportunité. De quel droit ferez-vous passer, d'ailleurs, l'intérêt des propriétaires de vignes avant l'intérêt des propriétaires de forges ou

des manufacturiers? Il n'y a qu'une seule manière de proposer et d'opérer des réformes, c'est de partir d'un principe qui n'admette pas la résistance, et qui soit supérieur aux combinaisons de détail. Tel fabricant qui ne consentirait pas à l'introduction des tissus belges ou anglais, si l'on devait la prononcer par une réforme partielle des tarifs, ne songera pas même à discuter les chances plus ou moins heureuses qui resteront à son industrie, en présence d'un intérêt politique aussi élevé que l'acte qui réunirait la France, la Belgique, la Suisse et l'Espagne, dans une même association.

Nous sommes loin d'adopter les préjugés des économistes qui, pour augmenter l'activité des manufactures nationales, voudraient limiter nos échanges au commerce des peuples qui n'ont d'autre valeur échangeable que les produits de leur sol. Les peuples qui ne font pas concurrence à nos fabriques sont en effet les compétiteurs de notre agriculture; et que signifie d'admettre la concurrence pour telle branche d'industrie, tandis qu'on la repousse pour telle autre nature de produits? Mais enfin, et aux yeux de ces champions du privilége industriel, la Suisse, la Belgique et l'Espagne doivent présenter, presque au même degré que les États-Unis, cet avantage que nous en tirons beaucoup plus de matières premières et d'objets naturels de consommation que de produits fabriqués. Ces faits ressortent jusqu'à l'évidence du tableau suivant :

IMPORTATIONS.

	Matière première.	Objets naturels.	Objets manufacturés.	Total.
Suisse...	9,094,326 fr.	1,508,927 fr.	3,828,146 fr.	14,431,399 fr.
Belgique.	37,088,660	5,860,727	17,431,989	60,381,376
Espagne..	21,324,237	2,622,032	1,563,610	25,509;879

EXPORTATIONS.

	Produits naturels.	Objets manufacturés.	Total.
Suisse.....	10.664,896 fr.	22,176,246 fr.	32,841,142 fr.
Belgique.....	11,997,382	22,908,803	34,906,185
Espagne.....	6,948,700	32,986,326	39,935,020

Mais cette vue d'ensemble, jetée sur des relations qui peuvent se modifier, ne permet d'en apercevoir que l'étendue. Il est nécessaire de les considérer séparément, si l'on veut apprécier les difficultés et les conséquences de l'association. Les situations diffèrent, si le but est commun; après les avoir envisagées dans leur tendance

vers le centre français, il est nécessaire d'étudier les rapports de ce centre avec chacun des membres de L'UNION.

LA BELGIQUE.

Pendant vingt ans, la Belgique a fait partie de la France; pendant vingt ans aussi les relations commerciales sont demeurées libres entre les deux pays. Les produits de l'industrie belge étaient alors considérés comme des produits français; il n'y avait pas plus de frontières industrielles que de frontières politiques. Les capitaux, le travail et les denrées circulaient sans entraves, comme d'une province à l'autre du même empire. Cette liberté des échanges entre la France et la Belgique était devenue une telle nécessité, que ni la séparation politique des deux peuples, ni la divergence politique des deux gouvernemens, ni un régime sévère de douanes, n'ont pu entièrement la déraciner. Nous l'avons dit, nulle part la contrebande n'est aussi active que sur la partie de nos frontières qui s'étend de Mézières à Dunkerque; quand les hommes ne la font pas eux-mêmes, ils y dressent les chiens. Joignez à cela que les tarifs n'ont pas été combinés précisément de part et d'autre dans l'intérêt des producteurs; on n'a point cherché à protéger Elbœuf contre Verviers, ni Verviers contre Elbœuf, pas plus que les forges de la Champagne et du Nivernais contre l'usine de Seraing, ni celle-ci contre nos établissemens métallurgiques du centre ou de l'est. On a tout simplement écrit dans les lois commerciales des procédés de dépit et de colère : la France prohibant les draps belges, la Belgique a prohibé, par représailles, les draps français; autant on a fait de la bonneterie, de la bière et des cristaux.

La langue française est la langue nationale en Belgique; le même système de monnaies, de poids ainsi que de mesures sert de règle aux transactions commerciales dans les deux pays; le Code français les régit à Bruxelles comme à Paris, et le principe des deux gouvernemens est sorti pareillement d'une révolution. De plus, la Belgique, terre d'industrie et de capitaux, est comme un levier auquel il faut nécessairement donner quelque chose à soulever. Séparée de la Hollande, qui lui ouvrait pour débouchés ses riches colonies dans l'Inde, elle a besoin de s'appuyer aujourd'hui à l'Allemagne ou à la France, de s'associer au système français ou au

système prussien ; et, du côté de la France, il n'y a qu'à reprendre des habitudes à peines interrompues.

On aura beau hérisser la Belgique de forteresses, elle n'a pas plus de frontières qui la défendent du côté de la France, que nous n'en avons de son côté. Les fleuves et les rivières de nos départemens septentrionaux, la Meuse, la Sambre, l'Escaut et la Lys, débouchent dans les provinces belges, comme autant de voies commerciales multipliées encore par les canaux. Point de rivières à traverser, point de montagnes à escalader ; aucune limite naturelle qui dise : « Ici le territoire belge, et là le territoire français. » Quand le chemin de fer, qui doit joindre Bruxelles à Paris, sera terminé, les deux frontières se trouveront confondues ; les lignes de douanes, si tant est qu'on les maintienne jusque-là, tomberont d'elles-mêmes devant la rapidité des communications.

Tant que les deux pays dressent frontière contre frontière, la Belgique est le champ de bataille où la Prusse et la France viendront inévitablement s'entrechoquer : elle est destinée à voir ses travaux suspendus, ses moissons ravagées, ses villes foulées aux pieds des armées, d'un bout à l'autre du pays. Associée à l'intérêt français, elle n'a plus rien à craindre du côté de la France ; elle n'a plus qu'une seule limite à garder ; la guerre est éventuellement reportée sur la Meuse et sur le Rhin. De même pour nous ; Paris, qui était à soixante lieues de la frontière, se couvre d'un royaume entier ; l'invasion s'éloigne de nos départemens les plus riches et les plus industrieux.

En temps de paix, les relations de la France avec la Belgique sont, à quelques différences près, celles qui existent entre l'Angleterre et les États-Unis ; il y a moins une concurrence qu'un échange de produits. La Belgique est industrielle et industrieuse comme la France, mais dans d'autres conditions. On a déjà pu remarquer que, dans les provenances belges, les matières premières et les objets de consommation figuraient pour 43,000,000, ce qui équivaut à la proportion de 71 sur 100, tandis que, dans nos exportations sur cette frontière, les objets manufacturés entrent pour une somme de 23,000,000 ou de 65 sur 100. On reconnaîtra mieux, par quelques détails qu'il existe une véritable division du travail entre les deux pays.

Voici quelle a été, en 1835, la base des échanges pour les pro-

duits belges; nous donnons les sommes rondes pour approcher davantage d'une valeur moyenne : houilles, 10,000,000 de francs; fontes, 1,000,000; charbons de bois et bois de construction, 2,500,000 francs; toiles, 10,000,000; lin et fil de lin, 3,500,000; laines, 2,000,000; bétail et chevaux, 4,000,000; dentelles et étoffes, 2,000,000.

La base des échanges pour la France n'est pas, comme on va le voir, dans les produits similaires; car la Belgique reçoit principalement en vins français une valeur de 5,000,000; en étoffes de soie, 7,000,000; en toiles imprimées, 3,500,000 fr.; en articles de Paris, 5,000,000.

Ce que la Belgique nous fournit, ce sont donc les instrumens du travail : la houille, qui est la force pour produire; les matériaux de construction et de fabrication; le bétail pour la nourriture des ouvriers. Ce que nous lui envoyons, ce sont les produits où excellent notre agriculture et nos ateliers : les vins, les soieries, les articles de Paris. Voilà les relations des deux peuples, telles que l'influence des tarifs protecteurs les a faites depuis 1815; mais la suppression des douanes ne changerait-elle rien à la nature de ces rapports? Les objets manufacturés, les fers, les toiles de coton, les draps, que repoussent aujourd'hui de nos frontières, soit la prohibition, soit des droits élevés, n'entreraient-ils pas par masses, dans le cas d'un nivellement commercial, et n'iraient-ils pas encombrer nos marchés? Les produits de nos ateliers, autres que les objets de goût et les soieries, trouveraient-ils une compensation suffisante à cette redoutable concurrence dans l'ouverture des marchés belges qui leur sont aujourd'hui fermés?

« Nous nous empressons de reconnaître, disait la chambre de commerce de Sedan, en répondant à la circulaire qui précéda l'enquête de 1835, que la situation commerciale de la Belgique est aussi fausse que fâcheuse. Essentiellement industrielle, cette nation de 3,000,000 d'individus était organisée, avant sa dernière révolution, pour faire produire à ses immenses établissemens en coton et en laine presque autant que tous nos établissemens de France produisent. Nous reconnaissons qu'elle a perdu, par le fait de sa révolution, ses principaux débouchés. Pressée par les douanes hollandaises, prussiennes et françaises, son gouvernement doit attacher beaucoup de prix à la faire participer au mar-

ché français; mais si ses capitaux stagnans, ses grands établissemens, déserts en partie, peuvent jeter d'immenses produits au milieu de nous, la Belgique, avec sa faible population, prendrait alors dans la consommation française la plus forte part sans nous offrir de compensation possible. »

Même objection de la part de la chambre de Dunkerque. « Choisissant la France et la Belgique pour terme de comparaison, supposons les tarifs mis en rapport, les prohibitions abolies de part et d'autre, les droits proportionnés à la valeur vénale des produits de chaque industrie, semblable ou analogue chez l'autre peuple, nous apercevrons d'un côté de la *frontière dix fois plus de consommateurs que de l'autre.* »

Les termes de la comparaison sont mal posés. L'étendue de la consommation se mesure sur la richesse des peuples bien plus que sur le nombre des habitans. La population urbaine en France consomme au moins autant que la population des campagnes, bien que celle-ci soit à la première dans le rapport de 25 à 8. La Belgique reçoit pour 20,000,000 de marchandises anglaises, tandis que la France n'en importe que pour 31,000,000. Les 3,000,000 d'habitans de la Belgique consomment en soieries, en vins et en articles de Paris, autant que 10 à 12,000,000 de Français. L'ouverture du marché belge n'est donc point un fait sans importance. Au surplus, s'il fallait éviter l'alliance commerciale de tous les pays qui n'ont pas comme nous 34,000,000 d'habitans, nous devrions renoncer à nos relations les plus profitables et notamment à nos rapports avec les États-Unis.

Nous redoutons peu d'ailleurs cette puissance universelle que l'on prête gratuitement à l'industrie belge. Après comme avant la suppression des douanes, la base des échanges restera la même. La Belgique n'a point de meilleure monnaie que ses houilles, ses laines, ses lins, ses toiles et ses bestiaux; et la supériorité industrielle de la France sera toujours dans ses articles de goût, dans ses soieries, ainsi que dans ses vins. Assurément les houilles de Mons entreront en plus grande quantité, lorsqu'on aura supprimé le droit de 33 centimes par hectolitre; mais sont-ce les usines à sucre ou les filatures du département du Nord qui s'en plaindront? Au lieu de gagner 3,000,000 de francs par an, la compagnie

d'Anzin réduira ses bénéfices à 2,000,000 pour soutenir la concurrence, et ses actionnaires n'en seront pas plus malheureux. Les droits imposés sur les toiles de Flandre n'empêchent pas aujourd'hui les fabricans de Lille et de Roubaix de les importer pour les blanchir et les revendre ensuite, lorsqu'elles ont laissé un bénéfice de main-d'œuvre dans leurs ateliers. La liberté commerciale donnera une nouvelle impulsion à cette industrie; fabricans et ouvriers ne peuvent qu'y gagner.

Il est possible que nos filatures de coton et nos ateliers de tissage souffrent un moment par suite de l'introduction des filés et des tissus belges prohibés dans le système actuel. Mais la prohibition ne saurait être éternelle, et elle n'a que trop duré. Dès que les filateurs français obtiendront le combustible et le fer au même prix, les conditions du travail étant les mêmes dans les deux pays, ce sera leur affaire de lutter d'habileté et de progrès. Les fabricans de Mulhausen, qui bravent, selon M. Nicolas Kœchlin, la concurrence de l'Angleterre, résisteront sans doute à celle-ci. Il n'y aurait pas grand mal non plus à ce que tel filateur de Bolbec ou de Darnétal, qui gagne 35 à 40 cent. par livre de coton, depuis bientôt quinze ans, vît diminuer quelque peu ses profits.

Les fontes belges entrent en France depuis la réduction des droits. L'association va sans contredit leur donner un grand avantage sur les produits de nos usines. Mais on a fort exagéré les moyens de production de nos voisins; ils ne pourraient pas fournir plus du quart des quantités nécessaires à la consommation de la France; et les besoins de cette consommation s'accroîtront en raison directe du bon marché des produits. Le seul effet du monopole accordé aux maîtres de forge par la loi de 1817 a été d'élever outre mesure le prix du bois et celui du charbon; les maîtres de forges, vendant fort cher, n'ont pas fait pour cela de meilleures affaires; mais les propriétaires de bois se sont enrichis. Le fer, cette matière première de toute industrie, demeure chez nous à l'état de métal précieux, et n'est pas encore entré dans les habitudes de la consommation. On rendra donc service à tout le monde, et aux producteurs comme aux consommateurs, en étendant le rayon des tarifs.

Nos fabricans de drap affirment qu'il leur est impossible de lut-

ter contre les manufacturiers de Verviers (1); ceux-ci, à leur tour, ont adressé une pétition à la chambre des représentans belges pour demander le maintien de la prohibition qui pèse sur les draps français. Qui devons-nous croire? N'est-il pas permis de supposer que des industries qui ont peur l'une de l'autre ne se feront pas beaucoup de mal?

La Belgique, a-t-on dit, a sur notre industrie l'avantage des capitaux et de la main-d'œuvre. « L'ouvrier, dans ce pays, est misérable, mal logé, mal vêtu, mal nourri, parce que la moyenne de son salaire est de 40 p. 100 au-dessous de la nôtre... (2). » Nous ne voulons pas contester l'exactitude de cette assertion pour le moment auquel elle correspond; mais, depuis 1834, le prix de la main-d'œuvre a considérablement haussé en Belgique, parce que la prospérité, en croissant, a augmenté la demande du travail. La prime des capitaux, engagée dans l'industrie, s'est élevée en même temps. Au reste, nous le répétons, ce sont là des avantages que l'union commerciale doit égaliser entre les deux pays. Lorsque nos industriels auront le fer et la houille au même prix que les fabricans de Gand et de Charleroi, lorsque nos ouvriers, qui sont tout aussi sobres que les charbonniers de Mons et que les tisseurs de la Flandre, ne paieront ni la viande, ni la bière, ni le pain plus cher, ils se contenteront sans doute du même salaire, et leur bien-être ne diminuera point. Quant aux capitaux, nous citerons pour preuve de la tendance qu'ont ceux de la Belgique à se

(1) « Nos fabricans de draps et de tissus se sont prononcés en faveur des lois prohibitives et pour leur maintien : ils ont déclaré que 30 et 40 p. 100 de droit sur les draps étrangers ne leur suffisent pas; et pourtant la Belgique a été française pendant quinze ans, les draps et les tissus du Limbourg se sont vendus pendant ce temps en concurrence avec les nôtres, et nos fabriques ont survécu! Elles seraient donc bien déchues, puisque qu'une protection de 40 p. 100 serait insuffisante! Nos fabricans de drap sont allés plus loin encore : ils ont déclaré qu'en les plaçant dans les mêmes conditions que leurs rivaux par l'entrée en franchise des matières premières, une protection de 15 à 20 p. 100 ne pourrait prévenir la ruine de leurs établissemens! Si ce n'est point là réclamer le privilége et les bénéfices du monopole en faveur d'une industrie, c'est qu'alors le monopole n'est qu'un mot vide de sens et qui n'a point d'application. Les prohibitions ne prohibent rien, et ce mot désormais ne doit plus figurer dans la loi des douanes; car ce que l'on repousse par une porte entre par l'autre. La fraude seule en fait son profit, au grand préjudice du budget des recettes et de la moralité de nos laboureurs, dont elles ont fait des contrebandiers. »

(Chambre consultative d'Arras, tom. Ier de l'enquête.)

(2) Avis de la chambre de commerce de Sedan.

porter vers la France, la tentative récente d'une compagnie de Bruxelles pour instituer une caisse hypothécaire à l'usage de nos propriétaires fonciers. Des capitalistes belges ne sont-ils pas encore intéressés dans l'entreprise du chemin de fer de la frontière à Paris?

Nous ne prétendons point que l'association commerciale de la France avec la Belgique n'exigera le sacrifice d'aucun intérêt individuel; il nous suffit de savoir et de montrer qu'elle sera pour le plus grand nombre un immense bienfait. Nous vivons sous l'empire d'un faux système qui consiste à garantir de tout choc et de toute concurrence efficace les intérêts les plus mal assis, à décerner aux existences les plus factices ou les plus rachitiques un brevet de longue vie. Ce malentendu ne saurait cesser trop tôt. Dans l'ordre de l'industrie, comme dans l'ordre de la nature, la faculté de produire n'appartient qu'à la force; les faibles et les incapables sont à l'avance condamnés. La question est de savoir si l'on veut aujourd'hui les immoler à la société, ou leur immoler la société.

Au nombre des victimes que ferait le traité d'*union*, il faut compter l'industrie fort peu littéraire et fort peu morale de la contrefaçon. La Belgique ne gagnerait pas moins que la France à détruire ces habitudes de pillage. La contrefaçon ruine les libraires de Paris, et étouffe à Bruxelles toute littérature nationale. Un spéculateur belge qui peut imprimer, sans autres avances que celle du papier et de la main d'œuvre, les poésies de Lamartine, les romans de G. Sand, les travaux historiques de Guizot, de A. Thierry, de Michelet, la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris*, n'ira point acheter le manuscrit de quelque poète ou de quelque historien indigène dont le nom n'est pas connu ni le succès certain. D'un autre côté, comment un éditeur parisien pourrait-il rémunérer dignement la pensée et le travail lorsqu'il sait que, pour chaque édition originale, la contrefaçon en publie souvent deux qu'elle répand à vil prix en Belgique, en Allemagne, en Angleterre et en Russie? La clientelle de notre littérature est à l'étranger au moins autant qu'en France. Que sert cela, si la contrefaçon belge, s'emparant de nos productions, en inonde pour son compte le reste de l'Europe? En détruisant ce commerce de frêlons, nous rendrons à la Belgique son indépendance et sa spontanéité littéraires, à la littérature française tout un domaine de lecteurs et de clients. Et qu'importe désor-

mais que la France et la Belgique forment deux états séparés, si le commerce, l'industrie et le travail de la pensée y sont placés sous le niveau des mêmes lois et dans les mêmes conditions de développement?

L'ESPAGNE.

La guerre que soutiennent, avec des chances diverses, mais avec une grande ténacité, les quatre provinces du nord, la Navarre, la Biscaye, l'Alava et le Guipuzcoa (1) contre la monarchie constitutionnelle en Espagne, n'est point une querelle d'opinion. Il n'y a là rien qui rappelle les souvenirs de la Vendée, ni le dévouement féodal, ni le fanatisme religieux. C'est une guerre toute moderne et toute prosaïque, guerre d'indépendance, guerre d'intérêts. Les républicains de la Biscaye ont pris don Carlos pour drapeau ; mais ils n'ont fait de ce prince ni leur maître ni leur chef.

Le fanatisme est tellement étranger aux mœurs de ces populations, que leurs coutumes traditionnelles traitent la religion comme une institution civile. La loi de la Biscaye ne suppose pas que le clergé soit à l'abri des faiblesses humaines, car elle permet aux curés d'avoir à leur service une femme de mœurs suspectes, *afin de garantir par là*, dit le texte, *la tranquillité intérieure des familles*. Le roi, pareillement, représente à leurs yeux l'autorité, mais non pas l'action; c'est un suzerain éloigné et purement nominal. Chez eux, don Carlos règne et ne gouverne point; ils ont mis le pouvoir exécutif en commission. C'est une junte élective, où siége un député de chaque province, qui règle les subsides et qui dirige les opérations militaires. Entre les provinces insurgées et don Carlos, il existe un véritable contrat; elles ne se dévouent pour cette seconde restauration qu'à condition de rentrer dans la pleine possession de leurs priviléges, et de former de nouveau, sous la protection de la couronne d'Espagne, un territoire indépendant.

Lorsque l'Angleterre, gouvernée par le système représentatif, s'efforçait de rétablir sur les trônes du continent, en haine de la

(1) La population est ainsi répartie :

Navarre. . . .	288,244	Total : 661,764
Biscaye. . . .	144,875	
Alava.	135,838	
Guipuzcoa. . .	92,807	

révolution française, la légitimité du droit divin; elle ne suivait pas une autre politique que celle des provinces confédérées, qui, pour conserver le droit de s'administrer elles-mêmes, prétendent imposer au reste de l'Espagne la monarchie absolue. C'est le même débat réduit aux proportions d'une guerre civile; c'est le même égoïsme de liberté.

On a proposé d'ériger les quatre provinces en états neutres et indépendans, de fonder une espèce de Suisse espagnole entre l'Èbre et les Pyrénées (1). Ce serait le démembrement de la Péninsule. La Catalogne, qui ne tient que par des liens si récens et si faibles à la monarchie, ne tarderait pas à s'affranchir de la suzeraineté du pouvoir central. L'Aragon, les Asturies et le royaume de Valence pourraient bien suivre cet exemple; l'on aurait détruit l'unité de l'Espagne au moment où elle commence à se fixer.

Ce n'est point en rétablissant leurs priviléges que le gouvernement espagnol pacifiera les provinces du nord, c'est en rendant le droit commun aussi favorable que pouvait l'être le privilége à la prospérité du pays. « Les *provinces exemptes*, dit M. Viardot, ne sont point soumises aux douanes de ce côté, la frontière fiscale de l'Espagne n'étant pas aux Pyrénées, mais sur l'Èbre. En revanche, elles paient des droits pour l'introduction de leurs denrées ou de leurs produits fabriqués, aussi bien à la frontière de Castille qu'à celle de France; et ce qui complète leur état de peuple étranger, c'est qu'elles sont soumises aux prohibitions commerciales de même que le reste de l'Europe. Tout commerce avec l'Amérique leur fut toujours interdit, et cette interdiction subsiste encore pour les colonies que l'Espagne a conservées. »

Il est évident que le gouvernement de Marie-Christine, en organisant l'administration provinciale, peut conserver des priviléges ou *fueros* tout ce qui sera compatible avec le régime constitutionnel. Qu'importe que les municipalités de la Biscaye s'intitulent communes ou républiques? Si la constitution laisse subsister les assemblées locales, les cortès de Navarre et la junte de l'Alava, ces provinces n'auront-elles pas intérêt à prendre part, au moyen de leurs députés, au gouvernement central? et si l'on n'exige d'elles qu'un impôt modéré, pourquoi se refuseraient-elles à l'acquitter?

(1) Voir le travail de M. L. Viardot dans la *Revue des Deux Mondes*.

La difficulté réelle consiste dans la question des douanes. Le gouvernement espagnol ne saurait les reporter à l'Èbre sans injustice; les peuples de la Catalogne, de l'Aragon et de la Castille auraient le droit de demander si c'est pour les récompenser de leur fidélité qu'on les exclut du privilége de commercer librement avec la France. Il est tout aussi impossible de reculer les bannières fiscales jusqu'aux Pyrénées; la résistance des Basques et des Navarrais a prouvé que la liberté du commerce était pour eux une question de vie ou de mort.

L'auteur de l'*Essai historique sur les Provinces basques* (1) rappelle quelques circonstances du passé, où cette détermination n'a pas éclaté avec moins d'énergie. « Tous les ministres, à commencer par Albéroni jusqu'à M. Ballesteros, dernier ministre des finances de Ferdinand VII, ont cherché par des négociations à reculer les lignes de douanes de l'Èbre à la frontière française et à la mer, en y comprenant la Navarre et les trois provinces; leurs négociations ont toutes échoué. Albéroni a péri à la peine; et sous M. Ballesteros, un consentement arraché à la Navarre, et dû à quelques bons esprits du pays, fut révoqué par le roi lui-même sur la demande du duc de Grenade et de l'évêque de Tudela, qui l'effrayèrent sur les conséquences de cette mesure. »

Mais dans cette querelle de douanes quel est le principal intérêt? On remarquera que la partie urbaine des populations basques, échelonnée sur les côtes de l'Océan, a pris peu de part à la révolte. Bilbao, Victoria, Irun, le Passage, Santander et Saint-Sébastien sont des villes dévouées à la cause constitutionnelle; les milices de Bilbao, pendant deux siéges meurtriers, n'ont pas montré moins de courage que les troupes réglées qui composaient la garnison. Les bataillons de don Carlos se recrutent parmi les montagnards exclusivement engagés dans le commerce avec la France, ces hardis contrebandiers qui franchissent chaque jour nos lignes de douanes, et qui ne veulent pas avoir les mêmes dangers à courir sur leur territoire national. C'est donc moins la liberté du commerce maritime que la liberté du passage à travers les Pyrénées que les insurgés demandent à conserver. Par cela même, la solution de la difficulté dépend bien plus de la France que de

(1) Bordeaux, Teycheney, 1836.

l'Espagne. Nous tenons encore une fois le sort de la Péninsule dans nos mains.

La France ne peut pas se dispenser d'intervenir dans la situation intérieure de l'Espagne. La guerre est à nos portes; c'est à nous aussi que don Carlos la fait; c'est notre drapeau qu'il combat. Il y a plus, le seul fait de l'insurrection nous cause un dommage notable par le trouble qu'elle apporte dans les relations commerciales. Nos départemens méridionaux y perdent plus de 20 à 30,000,000 par an, et voilà trois longues années que le mal se perpétue. Le gouvernement français a refusé d'intervenir à main armée, du moins *quant à présent*, disent prudemment ses organes; mais n'y a-t-il donc qu'une sorte d'intervention, l'intervention des baïonnettes et des canons? N'est-il pas possible d'assister le cabinet de Madrid, sans lui envoyer des régimens? Et s'il existe un autre moyen, n'est-ce pas un devoir étroit pour nous de l'employer sans délai?

Les hommes qui connaissent l'état des esprits dans les provinces basques, s'accordent à penser que l'on ne viendra pas à bout de l'insurrection par la guerre. « Peut-être en ce moment, dit l'auteur de l'*Essai* déjà cité, le sentiment le plus violent qui agisse sur le cœur des Basques est-il la haine de l'armée qui combat contre eux. Cette guerre a été si mal conduite, que, sans produire aucun résultat militaire, elle a eu des effets politiques extrêmement fâcheux. Les cruautés commises dès l'abord sur les individus, puis la dévastation des maisons et des propriétés par le vol, le pillage et l'incendie, ont excité dans la population une animosité telle contre l'armée, que jamais les Français, même sous la guerre de l'indépendance, n'ont inspiré tant d'horreur et de colère. La présence de l'armée, ne pouvant produire la soumission des provinces, en empêche la pacification. »

Au lieu de se heurter contre l'insurrection, nous proposons que l'on aille droit à son principe; un traité d'association commerciale entre la France et l'Espagne, qui abolirait les douanes intermédiaires, aurait retranché la cause la plus active de la guerre civile. Les Basques et les Navarrais ne s'amuseront pas à guerroyer par affection pour don Carlos, ou par respect pour la Vierge généralissime de ses armées, quand ils n'auront plus d'intérêts personnels à défendre. Or, la suppression de tout droit d'entrée sur les

provenances des deux pays vaudrait aux habitans des provinces des bénéfices bien autrement larges, et bien autrement certains que ceux du privilége pour lequel ils combattent aujourd'hui; car, sous le régime de leurs *fueros*, s'ils reçoivent en franchise les produits de la France et ceux de la Castille, les produits de leur sol et de leur industrie sont repoussés des deux côtés par des prohibitions ou par des droits protecteurs; ils ont beau ouvrir leurs marchés, les marchés de l'Espagne et ceux de l'étranger leur restent fermés.

L'abolition des douanes intermédiaires compléterait cette liberté des échanges pour les provinces exemptes; la prime offerte au travail serait doublée. Que pourrait leur donner ou leur promettre don Carlos, qui valût ce nivellement des frontières commerciales avec un pays riche et puissant? En ce qui concerne la France, une intervention aussi efficace dans les affaires de la Péninsule ne lui coûterait ni hommes ni argent. Les droits acquittés par les provenances d'Espagne rapportent au trésor 4,000,000 de francs; il en coûte au moins autant pour surveiller les passages des montagnes et pour percevoir l'impôt. Ainsi, la dépense et la recette se balancent, à peu de chose près, dans cette partie de nos finances. En supprimant l'une et l'autre, on ne changerait rien à l'équilibre du budget.

Nous avons la confiance que le gouvernement espagnol accueillerait avec empressement une telle mesure. Dans sa position à moitié désespérée, tout expédient qui le délivrera de la guerre civile le sauvera. L'insurrection n'est pas seulement pour lui un embarras, elle met son existence en question, et par conséquent son crédit; elle ne lui permet ni de se créer des ressources ni d'appliquer les ressources qu'il possède à la réforme du pays. Tout ce que le système représentatif apporte avec soi d'amélioration, reste en Espagne à l'état de germe et d'impuissante velléité; le peuple ne le connaît encore que par son mauvais côté, qui est l'inconstance des résolutions et le besoin d'argent.

Le revenu des douanes espagnoles est porté au budget de 1823, celui dont se rapproche le plus l'état présent des recettes, pour une somme de 60,000,000 de réaux, soit 16,200,000 francs. En admettant que l'activité commerciale de l'Espagne soit ce qu'elle était en 1829, et qu'elle représente une valeur de 180 à 200,000,000

de francs (exportations et importations), le commerce avec la France, qui s'élève à plus de 65,000,000, entre pour un tiers dans ce mouve ment. C'est donc un tiers environ du produit des douanes que l'on retrancherait en ouvrant la frontière des Pyrénées; mais le gouvernement espagnol aurait bientôt comblé le déficit par une réforme intelligente des tarifs.

L'Espagne n'est pas et ne sera jamais un pays d'industrie : avec un sol riche et fécond qui n'exige pas de grands frais de culture, c'est vers la production agricole que ce peuple doit tourner son activité. Là sont ses moyens d'échange; il ne se fera jamais manufacturier ni pour son propre usage ni pour le service de l'étranger. Il est des peuples-machines qui semblent nés pour le travail de fabrique, chez qui tout homme se considère lui-même comme une pièce du grand rouage qui met l'atelier en mouvement. Mais l'Espagnol n'a point cette application patiente et de détail; son caractère est trop indépendant et trop idéal à la fois; ce n'est pas pour lui qu'a été inventée la division du travail.

Si le commerce de l'Espagne languit, et par suite son agriculture, il faut s'en prendre principalement à ces prohibitions capricieuses et absurdes qui encombrent ses tarifs. Avec un système de droits modérés, l'Espagne ferait un commerce immense, et son trésor appauvri se remplirait. La Péninsule peut moins qu'aucun autre pays adopter un système de restrictions commerciales. Elle a cinq cents lieues de côtes ou de frontières à garder; traversée et sillonnée par des chaînes de montagnes dans toutes les directions, les mœurs de ses habitans favorisent la contrebande autant que la disposition des lieux. Ces habitudes de pillage, que l'Espagnol a retenues de la domination arabe, ne s'effaceront que sous l'influence d'un régime plus libéral. Le contrebandier ne sera pas long-temps un type d'héroïsme, quand il n'aura plus pour excuse dans sa vie périlleuse la rigueur du fisc et des lois.

Nous en dirons autant de nos tarifs. Quand on voudrait maintenir en France les abus du système protecteur, il conviendrait encore de faire exception en faveur des provenances espagnoles. L'Espagne n'a point d'industrie dont la concurrence menace nos manufactures; c'est un pays à l'état brut. Sauf quelques fabriques de drap grossier qui sont établies en Catalogne, et quelques ateliers de soieries dans le royaume de Valence, c'est de l'étranger

qu'il reçoit tous les tissus. L'Espagne nous envoie les matières premières pour les mettre en œuvre, et nous lui expédions en retour des marchandises fabriquées. Il se fait du reste, entre les deux pays, un échange de denrées alimentaires qui prouve l'harmonie naturelle de ces relations.

Les principaux articles d'importation de l'Espagne en France, en 1835, sont les suivans :

Les oranges, les fruits secs et les ognons, environ.	2,500,000 fr.
Les peaux.	1,000,000
Les laines.	8,500,000
Le liége.	1,000,000
Le plomb, le cuivre et le mercure.	7,000,000

Dans les articles d'exportation figurent :

Les mulets, porcs, bestiaux, pour	3,000,000 fr.
Le blé, les légumes, le vin.	2,000,000
Les toiles	2,000,000
Les étoffes de laine.	4,000,000
Les tissus de coton, principalement imprimés. . .	14,500,000
La mercerie et les articles Paris.	2,000,000

On voit par là que les produits de nos manufactures n'ont pas de meilleur consommateur que l'Espagne. Ces habitudes de son commerce sont tellement enracinées, que la cherté de nos produits ne les a ni détruites ni modifiées. Le peuple espagnol achète jusqu'à celles de nos étoffes que la concurrence anglaise a chassées des autres marchés de l'extérieur; il s'habille de nos draps, de nos châles et de nos toiles imprimées. Tant il est vrai que les relations commerciales sont déterminées par les mœurs et par les goûts encore plus que par les intérêts.

Nous le demandons, que peut-on gagner à maintenir une ligne de douanes et un système de droits protecteurs entre la France et l'Espagne? Quelle est la branche d'industrie que l'on pense favoriser? Les tarifs n'agissent-ils pas au détriment des deux peuples, sans profit véritable pour le fisc? N'est-il pas bizarre de frapper d'un droit de 20 p. 100 des laines que notre agriculture ne peut pas fournir, et que nos manufactures vont convertir en draps, en couvertures ou en tapis? Le plomb de guerre, le plomb qui sert aux usages domestiques et aux constructions, n'est-il pas une chose

de première nécessité; et que sert de le surcharger d'un droit qui équivaut encore à 10 p. 100 de la valeur?

La suppression des douanes, qui créerait un privilége pour les produits agricoles de l'Espagne sur le marché français, nous donnerait en échange sur le marché espagnol une prime égale aux droits du tarif qui deviendrait commun aux deux nations. C'est la plus belle perspective que l'on puisse ouvrir à notre industrie. Si l'Espagne, dans l'état de misère et d'anarchie où l'a laissée le gouvernement absolu, peut recevoir pour 39,000,000 de nos marchandises, que serait-ce de l'Espagne devenue libre et habituée au travail par la liberté?

La Péninsule est une terre vierge qui renferme les élémens d'une merveilleuse prospérité. La fertilité du sol ne le cède point à celle de l'Italie, et partout où la culture a mis ce sol en valeur, comme dans le royaume de Valence et dans la Catalogne, il donne des produits abondans. M. Canga Arguelles, qui évalue à 8,572,220,592 réaux (1) le revenu du territoire espagnol, pense que le sol, cultivé avec intelligence, rendrait dix fois plus. Les mines de la Galice et des Asturies produisent un fer supérieur à celui de la Suède; les mines de plomb des Alpujarras sont célèbres; l'Aragon a des mines de houille fort riches; le granit et le marbre forment, pour ainsi dire, la charpente de l'Espagne. Cette contrée est réellement dans son ensemble une mine immense à exploiter; c'est la nation de l'Europe qui a le plus d'avenir. Les Espagnols voient s'étendre devant eux, relativement à leur propre territoire, une marge de développement semblable à celle que présentent aux habitans des États-Unis les vallées du Mississipi, du Missouri et de l'Ohio; ils ont le désert à combler.

D'où vient que les capitaux de l'Angleterre, qui allaient s'ensevelir, en 1825, dans les mines du Mexique, ne se sont jamais dirigés vers l'Espagne? D'où vient que les capitaux français, qu'ont successivement absorbés les emprunts des cortès et de Ferdinand VII, ne se portaient pas de préférence sur les mines des Alpujarras ou des Asturies? C'est que le travail est difficile et la spéculation impossible dans un pays où la législation commerciale n'a rien de certain. L'accession de l'Espagne à l'association fran-

(1) Le réal de veillon vaut 27 centimes de notre monnaie.

çaise lui donnerait un système permanent et une administration. Ainsi s'ouvrirait pour ce peuple l'avenir qui a déjà commencé pour les nations les plus civilisées : le commerce et le crédit.

Il est une dernière considération. Nous faisons un commerce considérable avec les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud, avec celles qui se sont affranchies de la métropole, comme avec celles qui reconnaissent encore son autorité. Nos importations de l'Amérique espagnole se sont élevées en 1835, pour le commerce général, à 24,000,000 de francs, et pour le commerce spécial à 15,000,000. Les chiffres correspondans des exportations représentent, pour le commerce général, une valeur de 40,000,000 de fr., et de 31,000,000 pour le commerce spécial. En sorte que la somme totale du commerce français avec les peuples d'origine espagnole est à peine inférieure à notre mouvement commercial avec les États-Unis. Si l'on réfléchit maintenant que les produits français, entrant librement en Espagne, seraient de là exportés en franchise à Cuba, à Porto-Rico, aux Philippines, on ne doutera pas que le chiffre des rapports commerciaux ne s'élevât promptement et dans une forte proportion. La race française et la race espagnole s'attirent mutuellement par une vive et intime affinité. Ce sont des liens qu'un gouvernement sage doit s'étudier à resserrer.

LA SUISSE.

On peut distinguer trois périodes différentes dans nos relations commerciales avec la Suisse, depuis les grandes guerres de la révolution. Napoléon, qui voulait faire de cette contrée une annexe de l'empire, et à qui elle fournissait d'excellens soldats, établit des douanes pour la forme, avec des droits très modérés entre les deux frontières; la restauration, redoutant l'importation des mœurs républicaines au moins autant que celle des marchandises fabriquées à peu de frais, sépara la France de la confédération helvétique par une triple ligne de douanes et par un code prohibitif; le gouvernement de juillet n'a corrigé ce régime de tarifs que par d'insignifiantes atténuations.

La situation des cantons se trouve même aggravée à certains égards. L'Allemagne méridionale, qui tirait de la Suisse une partie de ses approvisionnemens en bétail et en objets manufacturés, depuis son accession à la ligue prussienne, est entrée dans un autre

cercle de relations. Les douanes qui existaient entre les états allemands ont été supprimées; entre les vingt-deux cantons et la Bavière, le Wurtemberg ainsi que le duché de Bade, elles se trouvent au contraire renforcées, et relèvent d'un système plus rigoureux. La Suisse est véritablement enfermée et refoulée dans ses montagnes. L'Allemagne et la France s'accordent à la repousser de leurs marchés; il faut qu'elle traverse de vastes contrées pour aller chercher des consommateurs au-delà de l'Océan. En adoptant pour elle-même, dans toute son étendue, le système de la liberté commerciale, la Suisse obtient la main-d'œuvre à bas prix; mais suffit-il d'être placé dans les conditions les plus favorables au travail, si l'on n'a pas la faculté d'en écouler les produits au dehors?

Séparée de l'Italie par la barrière des Alpes, et échelonnée sur la pente occidentale d'où sortent les grands cours d'eau qui vont se décharger dans la mer du Nord, et, au sud, dans la Méditerranée, la Suisse ne peut subsister que par l'alliance de la France ou par celle de l'Allemagne. Prétendre conserver l'alliance de tout le monde ou ne rechercher l'alliance de personne, c'est une position également fausse; la neutralité commerciale, pour un pays enclavé dans les terres, n'est pas moins impraticable que la neutralité politique : il faut se décider pour la voie du Rhône ou pour celle du Rhin.

Est-il possible, est-il probable que la Suisse entre jamais dans l'association des douanes prussiennes? La diète helvétique, sollicitée d'y accéder, a déjà déclaré qu'il ne convenait pas aux cantons d'accepter une solidarité d'intérêts qui pourrait entraîner la solidarité du système politique; et, en cela, elle a fait preuve de sagesse. Mais si le gouvernement français persistait à fermer ses frontières, la force des choses entraînerait la Suisse dans le système allemand (1).

Il ne faut pas douter que l'association n'ouvrît ses rangs à la

(1) Les journaux suisses s'efforcent d'accoutumer le peuple des cantons à cette idée. On lit dans *l'Helvétie* du 10 décembre 1836 : « La nécessité seule peut déterminer la France à se relâcher de son système d'égoïsme et de monopole; que la Suisse ne craigne pas de lui faire entrevoir l'*éventualité de son incorporation au système des douanes allemandes.* Il lui appartient, aussi bien qu'à la Belgique, de poser à la France l'alternative qui seule a pu faire fléchir le rigorisme commercial du cabinet des Tuileries. »

Suisse. Sans doute la ligue allemande est, avant tout, une assurance mutuelle contre la concurrence des produits étrangers; la Prusse et la Saxe ont voulu réserver pour leurs manufactures les marchés de l'Allemagne méridionale, pendant que les états du midi ont espéré approvisionner, de leurs produits agricoles, les provinces du nord. Mais l'intérêt politique domine dans cette conception; la Prusse fait la loi, une loi que le reste de l'Allemagne subit. Or, la Prusse, déjà maîtresse de Neuchâtel, a un trop grand intérêt à voir la confédération helvétique s'associer à ces tentatives d'unité, et agrandir, par son adhésion, l'unité allemande, pour tenir compte des doléances que pourraient faire entendre la Bavière, Bade et le Wurtemberg.

L'Allemagne a toujours tendu à exercer sur la Suisse un droit de patronage ou de possession. Ce que la guerre n'a pas fait, on le ferait volontiers aujourd'hui par ce monopole commercial. Mais la Suisse n'a pas le même intérêt. Ce n'est pas du côté de l'Allemagne que se dirige son commerce principal; la ligue prussienne ne pourrait pas, d'ailleurs, lui ouvrir la mer. Le Rhin, français jusqu'à Strasbourg, bavarois et prussien jusqu'à Cologne, tombe ensuite dans le domaine de la Hollande; et ce n'est ni la voie la plus courte, ni la plus libre vers l'Océan. Les deux stations du commerce helvétique dans sa route à travers les terres, ses deux entrepôts naturels sont Lyon pour le midi, et Paris pour l'occident (1).

L'affinité de l'Allemagne avec la Suisse ne serait donc déterminée, dans le cas d'une association du côté de l'Allemagne, que par un intérêt politique, et, du côté de la Suisse, que par le moindre de ses intérêts commerciaux. La France, au contraire, est à la fois, pour les cantons, un allié politique et un allié commercial, l'appui naturel de leurs institutions, le principal de leurs débouchés et la voie régulière du transit. Ce dernier fait ressort clairement des relations établies entre les deux pays.

(1) « Il faudrait des bâtimens spécialement affectés à l'entrepôt des marchandises manufacturées, comme l'entrepôt du quai Saint-Bernard, pour les spiritueux. Nul doute qu'un vaste établissement de ce genre ne fût fort merveilleusement situé à Paris, où se trouve déjà le foyer de l'industrie française. Si l'on parvenait à y réunir les articles variés que pourraient fournir l'Allemagne, la Suisse et la Belgique, à des prix inférieurs à ceux de l'Angleterre, aucun marché de l'univers ne saurait présenter un choix semblable..... Paris deviendrait l'entrepôt général de l'industrie continentale, le point de réunion des acheteurs de tous les pays. » (Mémoire de M. Jaquet.)

	COMMERCE SPÉCIAL.		COMMERCE GÉNÉRAL.	
Années.	Importations.	Exportations.	Importations.	Exportations.
1826.	11,889,282 fr.	25,660,586 fr.	14,993,321 fr.	38,896,041 fr.
1827.	12,593,275	24,216,632	17,226,896	36,596,226
1828.	13,328,981	27,412,877	19,158.209	41,114,364
1829.	13,304,042	26,726,665	19,732,840	39,415,110
1830.	12,457,704	26,743,733	19,479,839	41,925,035
1831.	9,408,137	27,541,593	24,147,606	44,146,970
1832.	9,718,277	34,980,953	23,264,843	55,871,769
1833.	11,927,713	32,293,146	31,168,003	58,191,499
1834.	12,713,826	29.835,960	39,085,719	65,071,676
1835.	14,431,399	32,841,142	59,283,807	73,479,593

Ainsi le commerce annuel de la France avec la Suisse alimente aujourd'hui un mouvement de 132,000,000 de francs : le commerce spécial entre dans ces résultats pour une valeur de 47,000,000; les articles de transit et de réimportation pour 85,000,000. Nous sommes donc encore plus utiles à la Suisse comme facteurs que comme consommateurs. Les relations de transit sont principalement en voie de progrès. De 1826 à 1835, le commerce spécial d'importation s'est accru de 18 p. 100, et le commerce général de 74 p. 100. Mais, quel que soit le chiffre des rapports commerciaux, et en 1826, où il n'était que de 53,000,000, comme en 1832, où il s'élevait à 132,000,000, la différence entre les importations et les exportations est toujours de 14,000,000. C'est là, à peu de chose près, la valeur des quantités importées de la Suisse en France par la contrebande qui rétablit la balance entre les exportations et les importations; car les remises en numéraire ne forment jamais la base d'un commerce régulier.

Les droits perçus à l'importation sur notre frontière, du côté de la Suisse, ont donné, en 1835, un produit de 1,200,000. Sur une valeur de 14,000,000, c'est, en moyenne, un prélèvement de 8 p. 100. Mais dans le nombre des articles, il en est qui n'acquittent qu'un droit de balance ; et les marchandises les plus maltraitées par le tarif sont introduites par la contrebande, qui prélève une prime de 20 à 25 p. 100. Les frais de perception et de surveillance, sur la même frontière, coûtent annuellement 3 à 4,000,000 de francs. Ce n'est donc pas dans l'intérêt du trésor que les douanes intermédiaires sont maintenues; car l'état, au lieu d'y gagner, perd environ 2,000,000 par année.

Mais les tarifs agissent-ils du moins comme un stimulant à la production indigène? il est permis d'en douter. D'abord, la fraude, qni se fait sur une large échelle, change les élémens de la question; la prime accordée au travail national ne se compose plus du chiffre posé par le droit protecteur, mais de la somme prélevée par les contrebandiers (1). Cela suffit pour déplacer la base du système. En second lieu, comme l'on repousse également les produits agricoles de la Suisse et ses produits manufacturés, l'effet de la prime est nul: nos manufacturiers n'en jouissent qu'à condition d'employer une main-d'œuvre plus chère; et les propriétaires fonciers, protégés sur le marché français contre la concurrence des éleveurs de la Suisse, remboursent cet avantage en payant les objets manufacturés un prix plus élevé. Le résultat est une hausse générale et artificielle des salaires, qui ne profite à aucune industrie.

Le docteur Bowring (2) fait remarquer une autre conséquence du système protecteur. L'agriculture de la Suisse s'est modifiée considérablement depuis vingt ans. Depuis que nous prohibons ses bestiaux, ne trouvant plus à les échanger, elle a converti une partie de ses pâturages en terres à blé; elle a planté aussi des oliviers, et a cessé de demander à la France les huiles ainsi que les blés nécessaires à sa consommation. Ainsi l'on a fermé un débouché à notre agriculture pour lui en conserver un autre. Pendant que l'on élevait artificiellement le prix du bétail, on abaissait forcément celui du blé.

Les fabriques de la Suisse trouvent leurs débouchés dans les pays lointains; son agriculture ne peut se soutenir et se perfectionner que par des échanges immédiats avec les peuples voisins. Dans ce commerce, qui repose sur des besoins mutuels, la France doit fournir le blé, les huiles et le vin; la Suisse donner les laines, les fromages, les bestiaux et les bois. Voici un aperçu des princi-

(1) Le commerce de la Suisse avec l'Allemagne et la France prend de plus en plus la voie de la contrebande. Voici ce qu'on lit dans l'*Allgemeine Schweizer Zeitung* :

« Les journaux allemands signalent les environs de Schaffouse comme l'un des points où la contrebande des marchandises suisses s'exerce avec le plus d'activité. Ce n'est pas sans plaisir que les Suisses, dont les marchandises sont soumises en Allemagne à un système de prohibition si étroit et si égoïste, apprendront que leurs compatriotes, aussi intrépides qu'industrieux, se chargent d'introduire, en tout temps et en toute quantité, jusqu'au cœur des pays qui font partie de l'association des douanes allemandes, les articles prohibés, moyennant une prime qui n'excède jamais la moitié des droits. »

(2) Report on the commerce and manufacture of Switzerland.

paux articles exportés de la Suisse en 1835, que le *Journal du Commerce* a publié :

Venant de la Suisse pour l'étranger.

Étoffes de coton (perkales, mousselines, mouchoirs).	17,000,000 fr.
Rubans.	16,000,000
Étoffes unies de soie	6,000,000
Horlogerie.	3,000,000

Venant de la Suisse pour la France.

Chevaux et bestiaux.	1,000,000 fr.
Peaux et laines.	1,000,000
Beurre et fromage.	700,000
Bois à brûler et de construction.	3,000,000
Cendres et regrets d'orfèvres.	700,000
Rubans.	1,700,000
Horlogerie.	800,000
Chapeaux et tissus de paille.	400,000

Notre industrie manufacturière n'a pas à redouter, autant qu'elle le croit, la concurrence de la Suisse; ce qui le prouve, c'est que nous fournissons à ce pays pour près de 3,000,000 d'étoffes de soie, pour 4,000,000 d'étoffes de laine, et pour 1,500,000 francs de toiles de coton imprimées. Il ne sort guère des petits ateliers, des ateliers de famille établis dans les cantons, que des produits communs, des rubans unis, et des étoffes légères, que la Suisse produit avec un avantage de 10 p. 100 sur les fabriques de Lyon et de Saint-Étienne. Réduisez les impôts de consommation, douanes, impôts indirects et octrois, et vous mettrez Lyon de niveau avec Bâle et Zurich.

En 1835, le commerce suisse présenta au gouvernement français, par l'organe de M. Louis Jaquet, une série de réclamations qui tendaient à obtenir le retour pur et simple au tarif impérial. Ces réclamations ont été admises par les dernières lois de douanes, en ce qui concerne les chevaux et l'horlogerie. Il reste à mettre sur le même pied les étoffes ainsi que les bestiaux, et à corriger les formalités onéreuses qui sont encore imposées chez nous au transit (1). Mais nous ne considérons toute réduction dans les ta-

(1) « L'Allemagne, l'Autriche, les états sardes, ne présentent point les mêmes difficul-

rifs des douanes entre la France et la Suisse que comme un palliatif transitoire; c'est l'entière liberté du commerce que réclame l'intérêt commun des deux pays. Tôt ou tard la Suisse entrera dans l'UNION commerciale du midi.

Nous ne devons pas dissimuler que la position particulière des cantons crée un obstacle capital à toute association de ce genre. Il est peut-être aussi difficile de revenir de la liberté commerciale au système de douanes le plus modéré, que de sortir de la prohibition pour marcher vers la liberté. Dans un pays naturellement pauvre et peuplé, où le sol est fortement accidenté, où, l'agriculture se mariant à l'industrie, il n'y a guère d'autre manufacture que la chaumière, c'est par le bon marché de la main-d'œuvre seulement que l'on peut d'abord lutter contre des nations chez qui l'industrie déjà ancienne dispose de puissantes machines et d'immenses capitaux; il faut éviter de gêner le travail par l'impôt qui renchérit les denrées. Les peuples voisins faisaient la guerre à la Suisse par les prohibitions, elle ne pouvait la leur faire que par la liberté absolue du commerce; c'est à ce système de représailles, suivi avec persévérance, qu'elle a dû sa merveilleuse prospérité.

Mais ce système n'aura qu'un temps. La Suisse a établi des droits de péage sur ses routes; tôt ou tard elle instituera des douanes par la même raison. Les douanes ne sont qu'un péage au profit du trésor; et à mesure que le lien fédéral se resserrera pour les cantons, ils éprouveront davantage la nécessité d'un impôt commun. Les tarifs de douanes rempliront alors cette fonction, comme ils la remplissent déjà aux États-Unis. Ce que l'on fera plus tard, la France peut raisonnablement proposer de le faire dès aujourd'hui.

Toutefois, la Suisse n'entrera pas sans résistance dans l'association; elle y entrera la dernière, et il faudra qu'elle soit comme

tés; on n'y ouvre pas les ballots, et l'on se contente du contrôle rigoureux du plombage. Dans les états sardes, on n'exige point la séparation des espèces, mais on s'en tient aux déclarations. La fixation d'une taxe dispense de chercher le produit net, et de grandes facilités sont données pour la décharge et l'acquit. Bien qu'on en soit venu en France à n'ouvrir qu'un ballot sur trois ou cinq, et à diminuer un peu dans la pratique la rigueur du réglement, il en reste encore trop pour ne pas préférer les autres routes. Aussi dirige-t-on par l'Allemagne ou par Gênes ce qu'on tire de l'Angleterre ou ce qu'on y envoie, tandis que la voie de Calais serait la plus naturelle. Les mêmes motifs font préférer l'Allemagne pour les affaires de Belgique, et Gênes et même Trieste pour les relations avec l'Espagne et le Levant, malgré les avantages que présente la position de Marseille. » (Mémoire de M. Jaquet.)

violentée par sa position. La liberté absolue du commerce convient à l'indépendance ainsi qu'à l'isolement de chaque canton. Tant que le lien fédéral ne sera pas plus fort, il sera difficile de persuader aux habitans d'Appenzel et du Tessin d'élever volontairement une barrière de douanes entre eux et leurs voisins de l'Allemagne et de l'Italie. Les marchands de Bâle et de Genève n'auront pas moins de peine à comprendre, après avoir regardé pendant si long-temps leur territoire comme l'entrepôt naturel des marchandises anglaises, qu'il y ait avantage à les imposer, quelque modéré que soit le droit d'entrée. La démonstration ne peut venir que de l'expérience et du temps.

La Saxe et Francfort étaient à l'égard de l'Angleterre dans la même situation que la Suisse relativement; cependant ces deux états ont accédé à l'association prussienne. Ces points isolés au milieu des terres, où la Grande-Bretagne mettait garnison commerciale pendant la guerre des tarifs, perdent aujourd'hui leur importance, à mesure que la liberté commerciale gagne du terrain. C'étaient autant de centres pour la contrebande; mais que deviendra la contrebande en présence de tarifs qui encourageront le commerce direct? Ce que la Suisse tire d'ailleurs principalement des contrées transocéaniques, ce sont les matières nécessaires à l'industrie; or celles-là, il est facile de les affranchir de tout droit, par le contrat d'union. Au reste, un avantage tel que celui de contribuer à l'approvisionnement de trois royaumes, vaut bien que l'on s'impose quelques sacrifices. La Suisse ne peut pas tout recevoir, et en échange ne rien donner.

MOYENS D'EXÉCUTION.

Dans l'association des états méridionaux, dont la France est le centre, tout ne se fera pas en un jour. Il y a déjà communauté d'intérêts; mais l'éducation politique n'est pas arrivée partout au même degré, et il faut tenir compte de la différence des situations. *L'union allemande* a mis près de quatre années (de 1829 à 1833) à se constituer définitivement sur les bases proposées par le cabinet de Berlin; encore tous les peuples qu'elle renferme, les Prussiens, les Saxons, les Bavarois, les Hessois, les habitans de Bade et du Wurtemberg, parlaient-ils la même langue, ce qui était pour eux une première unité.

L'union commerciale de la France avec la Belgique, l'Espagne et la Suisse, rencontrera peut-être de plus grands obstacles, dont le temps seul et la discussion pourront triompher. Qu'importe, si le succès est au bout? La politique doit porter ses vues au-delà du présent, et il n'y a de résultats durables que ceux auxquels on s'est long-temps préparé.

La difficulté de l'association est purement commerciale du côté de la Suisse, politique et administrative par rapport à l'Espagne, et particulièrement fiscale par rapport à la Belgique. Elle consiste moins dans la suppression des douanes intermédiaires que dans les stipulations du tarif qui devra devenir commun aux membres de l'union, dans leurs relations avec l'étranger.

Mais le tarif des douanes, dans la législation d'un pays, n'est point une chose que l'on puisse isoler facilement du système général de l'impôt. Si l'on égalise les douanes entre plusieurs peuples, il deviendra nécessaire, sauf à prendre des mesures transitoires, de niveler au moins les impôts de consommation, de détruire ou de généraliser les monopoles, tels que celui du sel et du tabac, de ramener à l'unité les poids et mesures, les monnaies, les droits de péage intérieur et de navigation, enfin de former une espèce de syndicat, auquel soit renvoyée la discussion de tous les intérêts communs à l'association.

L'union allemande, ayant eu à résoudre des difficultés semblables, il n'est pas inutile de rappeler ici les principales stipulations du traité du 22 mars 1833 (1).

Aux termes du contrat, il doit y avoir, dans les états contractans, des lois conformes sur les droits d'*entrée*, de *sortie* et de *transit*. Cette uniformité s'étend aux tarifs et aux réglemens de douanes.

Les changemens, les additions et les exceptions sont réglés dans la même forme.

Il y a liberté de commerce et de communication entre les états, à la seule réserve : 1° des objets appartenant au monopole d'état, cartes à jouer et sel; 2° des produits indigènes qui, à l'intérieur des états contractans, sont sujets à des droits inégaux ou bien qui paient dans un des états des droits et en sont exempts dans un autre; 3° des objets qui ne pourront être importés ou

(1) Le texte de ce traité, traduit de l'allemand, a été publié dans la *Revue des Deux Mondes*, numéro du 1er novembre 1834.

contrefaits sans violer les brevets d'invention ou priviléges accordés par un des états contractans.

Ainsi, le *sel*, étant l'objet de droits indirects dans chacun des états, ne circule pas de l'un à l'autre; on laisse subsister la prohibition. Pour la bière, l'eau-de-vie et le raisin, sur lesquels varie pareillement l'impôt indirect, on paie réciproquement aux frontières intérieures des droits complémentaires ou d'*égalisation;* les droits établis en Prusse forment le *maximum*. Il est stipulé encore que ces impôts ne pourront recevoir aucune augmentation.

Les droits de chaussée, de route, de navigation, etc., sont réduits strictement au taux nécessaire pour en défrayer l'entretien. Les marchandises de transit ne peuvent suivre que certaines lignes de routes; la Prusse, qui seule a des ports de mer, admet les sujets des autres états dans ses ports aux mêmes conditions que les nationaux.

Les gouvernemens contractans promettent de coopérer à l'adoption d'un système uniforme de poids et mesures, et d'abord à l'établissement d'un *poids de douanes commun*. Jusqu'à la conclusion de cet arrangement, le tarif est divisé en deux sections, dont l'une est rédigée d'après le système monétaire et métrique de la Prusse, et l'autre d'après celui de la Bavière; le paiement des droits de douanes se fait selon le titre des espèces qui ont cours dans chaque pays.

Le produit des droits de douanes forme un fonds commun que l'on répartit ensuite entre les états proportionnellement à leur population. Le recensement de la population se fait tous les trois ans. Les impôts intérieurs de consommation, les droits de chaussée, etc., et les amendes de douanes, sont exclus de la communauté.

Chaque gouvernement prend à sa charge les frais de perception et d'administration faits sur son territoire, il nomme les fonctionnaires et les employés; mais chacun aussi a réciproquement le droit de contrôler par des inspecteurs la gestion de ses co-associés.

Tous les ans, dans les premiers jours de juin, les plénipotentiaires des gouvernemens associés se réunissent pour délibérer sur les affaires de l'union; ils règlent les comptes, confèrent sur les griefs ou les abus, et délibèrent sur les projets d'amélioration.

L'accession de tout autre état à l'union doit s'opérer par une convention spéciale.

La durée du contrat d'union est fixée à huit années, du 1er janvier 1834 au 1er janvier 1842; mais il sera regardé comme prorogé pour douze années, si les contractans ne déclarent pas, deux ans avant l'expiration, qu'ils entendent le faire cesser.

La base admise en principe pour le tarif d'importations est un maximum de 10 p. 100 de la valeur des marchandises importées; mais, en fait, les droits établis sur certains articles dépassent fréquemment ce niveau : les cartes à jouer et le sel gemme sont prohibés.

Il y a, comme on voit, dans le tarif prussien, deux parties bien distinctes, ce qui est provisoire et ce qui est définitif. Ce qui est provisoire, ce sont les réserves et les droits d'égalisation; ce qui est définitif, c'est la suppression des douanes intérieures, c'est la tendance à l'unité de l'impôt et du système administratif.

La situation de la France est encore plus exceptionnelle que celle de la Prusse; la distance est plus grande entre le système de ses impôts et ceux qui règnent dans les états destinés à faire partie de l'association française. Nous avons des monopoles nombreux et des impôts indirects qui agissent comme le monopole; le contrat d'union devra donc contenir aussi des clauses transitoires, pour éviter de renverser brusquement chez nous l'assiette de l'impôt.

La Suisse n'a point de douanes; le tarif belge, à l'exception des représailles qu'il exerce contre la France, et des droits établis sur les houilles ainsi que sur les fers, présente une moyenne de 6 à 10 p. 100; le tarif espagnol (1), pour les articles qu'il ne prohibe point, est d'une extrême modération; le tarif français au contraire renferme très peu de droits qui n'excèdent pas 25 p. 100 de la valeur. En général l'opération du nivellement entre ces diverses mesures doit consister à réduire le tarif français sur les denrées coloniales, et à élever les tarifs de la Belgique et de l'Espagne sur les objets manufacturés. Nous proposons d'adopter pour l'association un *maximum* de 25 p. 100, limite inférieure au *maximum* anglais, qui est de 30 p. 100; la moyenne des droits devra être de

(1) Voyez ce tarif à la fin du numéro. — Nous devons à l'obligeance de M. de Marliani, consul d'Espagne à Paris, la communication des documens que nous mettons sous les yeux du public.

15 à 20 p. 100 de la valeur, en exceptant naturellement les articles qui sont admis partout moyennant un simple droit de balance; les droits de sortie, ainsi que les prohibitions, seront complètement exclus du tarif commun; on réduira les droits et les formalités du transit à leur plus simple expression.

Pour plus de clarté, nous diviserons en quatre classes les objets qui doivent être réglés par le contrat d'association : 1° les matières premières et les objets naturels de consommation; 2° les denrées coloniales; 3° les articles manufacturés; 4° les monopoles.

Les droits sur les matières premières et les objets de consommation ne doivent pas excéder la moyenne de 10 p. 100; nous exceptons transitoirement les houilles et les fers, qui pourront être frappés d'une taxe à l'importation de 25 p. 100.

Les denrées des colonies sont admises en Belgique au simple droit de balance; le tarif français, sur ces articles, équivaut à une taxe de 100 p. 100. Le projet de loi sur les sucres, qui réduit cet impôt de 50 p. 100, doit faciliter le nivellement. Mais comme le plus clair revenu de nos douanes provient des denrées coloniales, une réduction plus considérable ne serait pas sans inconvénient. Nous proposons donc de réduire le tarif français sur les denrées coloniales de 50 p. 100, et de l'adopter, sauf réduction ultérieure, pour l'association.

En fixant les droits qui atteindront, sur le territoire de l'Union, les objets de fabrique étrangère, il faut s'attendre aux plaintes de nos manufacturiers et savoir les braver. La prohibition des tissus de laine et de coton, qui est le principe du tarif actuel, n'existe pas en fait. Les articles anglais pénètrent en France en payant une prime à la contrebande, prime qui agit comme un véritable droit d'entrée. L'on ne fera donc tort à personne en prenant ce droit pour base du tarif nouveau. Une taxe à l'importation de 25 p. 100 sur les objets fabriqués est suffisante; elle s'écartera peu des habitudes reçues en Belgique, et remplacera avec avantage, pour l'Espagne, les prohibitions.

La question des monopoles et des priviléges, quoique soulevant moins de passions, est beaucoup plus délicate; elle comprend nos relations avec les colonies françaises, le cabotage de nos ports, et les brevets d'invention, aussi bien que l'impôt du sel et celui des boissons, le monopole des cartes à jouer et celui du tabac. Bien que la

véritable solution soit dans l'entière liberté de ces différentes branches d'industrie, nous pensons qu'il y a lieu de les réserver et de les placer transitoirement en dehors de la communauté (1). On obtiendra plus facilement l'unité des monnaies, des poids et des mesures; le système français est déjà établi en Belgique et fera le tour du monde, car il est simple, rationnel et rigoureux. Quant au personnel administratif des douanes, il faudra se prêter aux modifications que les circonstances locales exigeront, et ne pas tenir à introduire partout la règle française et l'uniforme français.

Aux termes du traité prussien, le produit des douanes communes est partagé entre les états contractans proportionnellement à la population. Ce mode de répartition, équitable peut-être pour des peuples qui sont placés au même degré de richesse, ne conviendrait pas à l'association française, qui doit renfermer des nations inégalement partagées sous le rapport des capitaux et de l'industrie. Il vaudrait mieux que la destination des marchandises fût constatée à l'entrée des lignes, et que chaque état remboursât à ses voisins les droits qu'il aurait perçus dans leur intérêt. On ferait, dans la même mesure, la compensation des frais.

Ce qui importe aujourd'hui, c'est de donner à cette vaste pensée un commencement d'exécution. La Belgique est disposée à s'associer à la fortune commerciale de la France; traitez avec elle, et que ce traité soit pour vous l'occasion de renouveler les bases de notre tarif. En modérant le système général des droits d'entrée, vous ferez un premier pas vers l'alliance de l'Espagne et de la Suisse; vous vous rapprocherez de tous les peuples voisins; et au lieu d'alarmer l'Angleterre, vous l'intéresserez à seconder une politique qui lui aplanira l'accès de nos ports. Le reste sera une affaire de temps et de persévérance; et le jour viendra certainement d'une association complète où la Belgique fournira les capitaux, la France et la Suisse le travail, et l'Espagne le champ d'exploitation.

LÉON FAUCHER.

(1) Nous avions proposé, dans le *Courrier français*, de supprimer le monopole du tabac, et de le remplacer par un droit de 50 p. 100; c'est la solution la plus logique et celle qui susciterait le moins d'embarras; mais nous reconnaissons que les esprits ne sont préparés, ni en France ni en Belgique, à l'adopter dès aujourd'hui. D'ailleurs le monopole du tabac existe aussi en Espagne, et dans ce pays les changemens administratifs s'opèrent avec lenteur.

HISTOIRE

DE

VITTORIA ACCORAMBONI

DUCHESSE DE BRACCIANO.

Malheureusement pour moi comme pour le lecteur, ceci n'est point un roman, mais la traduction fidèle d'un récit fort grave écrit à Padoue en décembre 1585.

Je me trouvais à Mantoue il y a quelques années, je cherchais des ébauches et de petits tableaux en rapport avec ma petite fortune, mais je voulais les peintres antérieurs à l'an 1600; vers cette époque acheva de mourir l'originalité italienne, déjà mise en grand péril par la prise de Florence en 1530.

Au lieu de tableaux, un vieux patricien fort riche et fort avare me fit offrir à vendre, et très cher, de vieux manuscrits jaunis par le temps; je demandai à les parcourir, il y consentit; ajoutant qu'il se fiait à ma probité, pour ne pas me souvenir des anecdotes piquantes que j'aurais lues, si je n'achetais pas les manuscrits.

Sous cette condition, qui me plut, j'ai parcouru, au grand détriment de mes yeux, trois ou quatre cents volumes où furent en-

tassés, il y a deux ou trois siècles, des récits d'aventures tragiques, des lettres de défi relatives à des duels, des traités de pacification entre des nobles voisins, des mémoires sur toutes sortes de sujets, etc., etc. Le vieux propriétaire demandait un prix énorme de ces manuscrits. Après bien des pourparlers, j'achetai fort cher le droit de faire copier certaines historiettes qui me plaisaient et qui montrent les mœurs de l'Italie vers l'an 1500. J'en ai vingt-deux volumes in-folio, et c'est une de ces histoires fidèlement traduites que le lecteur va lire, si toutefois il est doué de patience. Je sais l'histoire du XVIe siècle en Italie, et je crois que ce qui suit est parfaitement vrai. J'ai pris de la peine pour que la traduction de cet ancien style italien, grave, direct, souverainement obscur et chargé d'allusions aux choses et aux idées qui occupaient le monde sous le pontificat de Sixte-Quint (en 1585), ne présentât pas de reflets de la belle littérature moderne, et des idées de notre siècle sans préjugés.

L'auteur inconnu du manuscrit est un personnage circonspect, il ne juge jamais un fait, ne le prépare jamais; son affaire unique est de raconter avec vérité. Si quelquefois il est pittoresque, à son insu, c'est que, vers 1585, la vanité n'enveloppait point toutes les actions des hommes d'une auréole d'affectation; on croyait ne pouvoir agir sur le voisin qu'en s'exprimant avec la plus grande clarté possible. Vers 1585, à l'exception des fous entretenus dans les cours ou des poètes, personne ne songeait à être aimable par la parole. On ne disait point encore : Je mourrai aux pieds de votre majesté, au moment où l'on venait d'envoyer chercher des chevaux de poste pour prendre la fuite; c'était un genre de trahison qui n'était pas inventé. On parlait peu, et chacun donnait une extrême attention à ce qu'on lui disait.

Ainsi, ô lecteur bénévole, ne cherchez point ici un style piquant, rapide, brillant de fraîches allusions aux façons de sentir à la mode, ne vous attendez point surtout aux émotions entraînantes d'un roman de George Sand; ce grand écrivain eût fait un chef-d'œuvre avec la vie et les malheurs de *Vittoria Accoramboni*. Le récit sincère que je vous présente ne peut avoir que les avantages plus modestes de l'histoire. Quand par hasard, courant la poste seul à la tombée de la nuit, on s'avise de réfléchir au grand art de connaître le cœur humain, on pourra prendre pour base de ses

jugemens les circonstances de l'histoire que voici. L'auteur dit tout, explique tout, il ne laisse rien à faire à l'imagination du lecteur; il écrivait douze jours après la mort de l'héroïne (1).

Vittoria Accoramboni naquit d'une fort noble famille, dans une petite ville du duché d'Urbin, nommée Agubio. Dès son enfance, elle fut remarquée de tous, à cause d'une rare et extraordinaire beauté; mais cette beauté fut son moindre charme : rien ne lui manqua de ce qui peut faire admirer une fille de haute naissance; mais rien ne fut si remarquable en elle, et l'on peut dire rien ne tint autant du prodige, parmi tant de qualités extraordinaires, qu'une certaine grace toute charmante qui dès la première vue lui gagnait le cœur et la volonté de chacun. Et cette simplicité qui donnait de l'empire à ses moindres paroles, n'était troublée par aucun soupçon d'artifice; dès l'abord on prenait confiance en cette dame douée d'une si extraordinaire beauté. On aurait pu, à toute force, résister à cet enchantement, si on n'eût fait que la voir, mais si on l'entendait parler, si surtout on venait à avoir quelque conversation avec elle, il était de toute impossibilité d'échapper à un charme aussi extraordinaire.

Beaucoup de jeunes cavaliers de la ville de Rome, qu'habitait son père, et où l'on voit son palais place des *Rusticuci*, près Saint-Pierre, désirèrent obtenir sa main. Il y eut force jalousies, et bien des rivalités; mais enfin les parens de Vittoria préférèrent Félix Peretti, neveu du cardinal Montalto, qui a été depuis le pape Sixte-Quint, heureusement régnant.

Félix, fils de Camille Peretti, sœur du cardinal, s'appela d'abord François Mignucci; il prit les noms de Félix Peretti, lorsqu'il fut solennellement adopté par son oncle.

Vittoria entrant dans la maison Peretti, y porta, à son insu, cette prééminence que l'on peut appeler fatale, et qui la suivait en tous lieux; de façon que l'on peut dire que, pour ne pas l'adorer, il fallait ne l'avoir jamais vue (2). L'amour que son mari avait pour

(1) Le manuscrit italien est déposé au bureau de la *Revue*.

(2) On voit à Milan, autant que je puis me souvenir, dans la bibliothèque Ambrosienne, des sonnets remplis de grace et de sentiment, et d'autres pièces de vers, ouvrage

elle allait jusqu'à une véritable folie ; sa belle-mère, Camille, et le cardinal Montalto lui-même, semblaient n'avoir d'autre occupation sur la terre, que celle de deviner les goûts de Vittoria, pour chercher aussitôt à les satisfaire. Rome entière admira comment ce cardinal, connu par l'exiguité de sa fortune, non moins que par son horreur pour toute espèce de luxe, trouvait un plaisir si constant à aller au-devant de tous les souhaits de Vittoria. Jeune, brillante de beauté, adorée de tous, elle ne laissait pas d'avoir quelquefois des fantaisies fort coûteuses. Vittoria recevait de ses nouveaux parens des joyaux du plus grand prix, des perles, et enfin tout ce qui paraissait de plus rare chez les orfèvres de Rome, en ce temps-là fort bien fournis.

Pour l'amour de cette nièce aimable, le cardinal Montalto, si connu par sa sévérité, traita les frères de Vittoria comme s'ils eussent été ses propres neveux. Octave Accoramboni, à peine arrivé à l'âge de trente ans, fut, par l'intervention du cardinal Montalto, désigné par le duc d'Urbin et créé par le pape Grégoire XIII, évêque de Fossombrone ; Marcel Accoramboni, jeune homme d'un courage fougueux, accusé de plusieurs crimes, et vivement pourchassé par la *corte* (1), avait échappé à grand'peine à des poursuites qui pouvaient le mener à la mort. Honoré de la protection du cardinal, il put recouvrer une sorte de tranquillité.

Un troisième frère de Vittoria, Jules Accoramboni, fut admis par le cardinal Alexandre Sforza aux premiers honneurs de sa cour, aussitôt que le cardinal Montalto en eut fait la demande.

En un mot, si les hommes savaient mesurer leur bonheur, non sur l'insatiabilité infinie de leurs désirs, mais par la jouissance réelle des avantages qu'ils possèdent déjà, le mariage de Vittoria avec le neveu du cardinal Montalto eût pu sembler aux Accoramboni le comble des félicités humaines. Mais le désir insensé d'avantages immenses et incertains peut jeter les hommes les plus comblés des faveurs de la fortune, dans des idées étranges et pleines de périls.

de Vittoria Accoramboni. D'assez bons sonnets ont été faits dans le temps sur son étrange destinée. Il paraît qu'elle avait autant d'esprit que de graces et de beauté.

(1) C'était le corps armé chargé de veiller à la sûreté publique, les gendarmes et agens de police de l'an 1580. Ils étaient commandés par un capitaine appelé Bargello, lequel était personnellement responsable de l'exécution des ordres de monseigneur le gouverneur de Rome (le préfet de police).

Bien est-il vrai que si quelqu'un des parens de Vittoria, ainsi que dans Rome beaucoup en eurent le soupçon, contribua, par le désir d'une plus haute fortune, à la délivrer de son mari, il eut lieu de reconnaître bientôt après combien il eût été plus sage de se contenter des avantages modérés d'une fortune agréable, et qui devait atteindre si tôt au faîte de tout ce que peut désirer l'ambition des hommes.

Pendant que Vittoria vivait ainsi reine dans sa maison, un soir que Félix Peretti venait de se mettre au lit avec sa femme, une lettre lui fut remise par une nommée Catherine, née à Bologne et femme de chambre de Vittoria. Cette lettre avait été apportée par un frère de Catherine, Dominique d'Aquaviva, surnommé le *Mancino* (le gaucher). Cet homme était banni de Rome pour plusieurs crimes; mais à la prière de Catherine, Félix lui avait procuré la puissante protection de son oncle le cardinal, et le *Mancino* venait souvent dans la maison de Félix, qui avait en lui beaucoup de confiance.

La lettre dont nous parlons était écrite au nom de Marcel Accoramboni, celui de tous les frères de Vittoria qui était le plus cher à son mari. Il vivait le plus souvent caché hors de Rome; mais cependant quelquefois il se hasardait à entrer en ville, et alors il trouvait un refuge dans la maison de Félix.

Par la lettre remise à cette heure indue, Marcel appelait à son secours son beau-frère Félix Peretti; il le conjurait de venir à son aide, et ajoutait que, pour une affaire de la plus grande urgence, il l'attendait près du palais de Montecavallo.

Félix fit part à sa femme de la singulière lettre qui lui était remise, puis il s'habilla et ne prit d'autre arme que son épée. Accompagné d'un seul domestique qui portait une torche allumée, il était sur le point de sortir quand il trouva sous ses pas sa mère Camille, toutes les femmes de la maison, et parmi elles Vittoria elle-même; toutes le suppliaient avec les dernières instances de ne pas sortir à cette heure avancée. Comme il ne se rendait pas à leurs prières, elles tombèrent à genoux, et, les larmes aux yeux, le conjurèrent de les écouter.

Ces femmes, et surtout Camille, étaient frappées de terreur par le récit des choses étranges qu'on voyait arriver tous les jours, et demeurer impunies dans ces temps du pontificat de Grégoire XIII,

pleins de troubles et d'attentats inouis. Elles étaient encore frappées d'une idée : Marcel Accoramboni, quand il se hasardait à pénétrer dans Rome, n'avait pas pour habitude de faire appeler Félix, et une telle démarche, à cette heure de la nuit, leur semblait hors de toute convenance.

Rempli de tout le feu de son âge, Félix ne se rendait point à ces motifs de crainte; mais quand il sut que la lettre avait été apportée par le *Mancino*, homme qu'il aimait beaucoup et auquel il avait été utile, rien ne put l'arrêter, et il sortit de la maison.

Il était précédé, comme il a été dit, d'un seul domestique portant une torche allumée; mais le pauvre jeune homme avait à peine fait quelques pas de la montée de *Montecavallo*, qu'il tomba frappé de trois coups d'arquebuse. Les assassins, le voyant par terre, se jetèrent sur lui, et le criblèrent à l'envi de coups de poignard, jusqu'à ce qu'il leur parût bien mort. A l'instant, cette nouvelle fatale fut portée à la mère et à la femme de Félix, et par elles, elle parvint au cardinal son oncle.

Le cardinal, sans changer de visage, sans trahir la plus petite émotion, se fit promptement revêtir de ses habits, et puis se recommanda soi-même à Dieu, et cette pauvre ame (ainsi prise à l'improviste). Il alla ensuite chez sa nièce, et avec une gravité admirable et un air de paix profonde il mit un frein aux cris et aux pleurs féminins qui commençaient à retentir dans toute la maison. Son autorité sur ces femmes fut d'une telle efficacité, qu'à partir de cet instant, et même au moment où le cadavre fut emporté hors de la maison, l'on ne vit ou l'on n'entendit rien de leur part, qui s'écartât le moins du monde de ce qui a lieu, dans les familles les plus réglées, pour les morts les plus prévues. Quant au cardinal Montalto lui-même, personne ne put surprendre en lui les signes, même modérés, de la douleur la plus simple; rien ne fut changé dans l'ordre et l'apparence extérieure de sa vie. Rome en fut bientôt convaincue, elle qui observait avec sa curiosité ordinaire les moindres mouvemens d'un homme si profondément offensé.

Il arriva par hasard que, le lendemain même de la mort violente de Félix, le consistoire (des cardinaux) était convoqué au Vatican. Il n'y eut pas d'homme dans toute la ville qui ne pensât que pour ce premier jour, à tout le moins, le cardinal Montalto s'exempterait de cette *fonction* publique. Là, en effet, il devait paraître sous

les yeux de tant et de si curieux témoins! On observerait les moindres mouvemens de cette faiblesse naturelle, et toutefois si convenable à céler chez un personnage qui d'une place éminente aspire à une plus éminente encore; car tout le monde conviendra qu'il n'est pas convenable que celui qui ambitionne de s'élever au-dessus de tous les autres hommes, se montre ainsi homme comme les autres.

Mais les personnes qui avaient ces idées se trompèrent doublement, car d'abord, selon sa coutume, le cardinal Montalto fut des premiers à paraître dans la salle du consistoire, et ensuite il fut impossible aux plus clairvoyans de découvrir en lui un signe quelconque de sensibilité humaine. Au contraire, par ses réponses à ceux de ses collègues qui, à propos d'un évènement si cruel, cherchèrent à lui présenter des paroles de consolation, il sut frapper tout le monde d'étonnement. La constance et l'apparente immobilité de son ame au milieu d'un si atroce malheur devinrent aussitôt l'entretien de la ville.

Bien est-il vrai que dans ce même consistoire quelques hommes, plus exercés dans l'art des cours, attribuèrent cette apparente insensibilité non à un défaut de sentiment, mais à beaucoup de dissimulation; et cette manière de voir fut bientôt après partagée par la multitude des courtisans, car il était utile de ne pas se montrer trop profondément blessé d'une offense dont sans doute l'auteur était puissant, et pouvait plus tard peut-être barrer le chemin à la dignité suprême.

Quelle que fût la cause de cette insensibilité apparente et complète, un fait certain, c'est qu'elle frappa d'une sorte de stupeur Rome entière et la cour de Grégoire XIII. Mais pour en revenir au consistoire, quand tous les cardinaux réunis, le pape lui-même entra dans la salle, il tourna aussitôt les yeux vers le cardinal Montalto, et on vit sa sainteté répandre des larmes; quant au cardinal, ses traits ne sortirent point de leur immobilité ordinaire.

L'étonnement redoubla quand, dans le même consistoire, le cardinal Montalto étant allé à son tour s'agenouiller devant le trône de sa sainteté, pour lui rendre compte des affaires dont il était chargé, le pape, avant de lui permettre de commencer, ne put s'empêcher de laisser éclater ses sanglots. Quand sa sainteté fut en état de parler, elle chercha à consoler le cardinal en lui promettant qu'il

serait fait prompte et sévère justice d'un attentat si énorme. Mais le cardinal, après avoir remercié très humblement sa sainteté, la supplia de ne pas ordonner de recherches sur ce qui était arrivé, protestant que pour sa part il pardonnait de bon cœur à l'auteur, quel qu'il pût être. Et immédiatement après cette prière, exprimée en très peu de mots, le cardinal passa au détail des affaires dont il était chargé, comme si rien d'extraordinaire ne fût arrivé.

Les yeux de tous les cardinaux présens au consistoire étaient fixés sur le pape et sur Montalto; et quoiqu'il soit assurément fort difficile de donner le change à l'œil exercé des courtisans, aucun pourtant n'osa dire que le visage du cardinal Montalto eût trahi la moindre émotion en voyant de si près les sanglots de sa sainteté, laquelle, à dire vrai, était tout-à-fait hors d'elle-même. Cette insensibilité étonnante du cardinal Montalto ne se démentit point durant tout le temps de son travail avec sa sainteté. Ce fut au point que le pape lui-même en fut frappé, et, le consistoire terminé, il ne put s'empêcher de dire au cardinal de San Sisto, son neveu favori :

Veramente, costui è un gran frate! (En vérité, cet homme est un fier moine (1).)

La façon d'agir du cardinal Montalto ne fut, en aucun point, différente pendant toutes les journées qui suivirent. Ainsi que c'est la coutume, il reçut les visites de condoléance des cardinaux, des prélats et des princes romains, et avec aucun, en quelque liaison qu'il fût avec lui, il ne se laissa emporter à aucune parole de douleur ou de lamentation. Avec tous, après un court raisonnement sur l'instabilité des choses humaines, confirmé et fortifié par des sentences et des textes tirés des saintes écritures ou des pères, il changeait promptement de discours, et venait à parler des nouvelles de la ville ou des affaires particulières du personnage avec lequel il se trouvait, exactement comme s'il eût voulu consoler ses consolateurs.

Rome fut surtout curieuse de ce qui se passerait pendant la visite que devait lui faire le prince Paolo Giordano Orsini, duc de

(1) Allusion à l'hypocrisie que les mauvais esprits croient fréquente chez les moines. Sixte-Quint avait été moine mendiant, et persécuté dans son ordre. Voir sa vie par Gregorio Leti, historien amusant, qui n'est pas plus menteur qu'un autre. Félix Peretti fut assassiné en 1580; son oncle fut créé pape en 1585.

Bracciano, auquel le bruit public attribuait la mort de Félix Peretti. Le vulgaire pensait que le cardinal Montalto ne pourrait se trouver si rapproché du prince, et lui parler en tête-à-tête, sans laisser paraître quelque indice de ses sentimens.

Au moment où le prince vint chez le cardinal, la foule était énorme dans la rue, et auprès de la porte; un grand nombre de courtisans remplissait toutes les pièces de la maison, tant était grande la curiosité d'observer le visage des deux interlocuteurs. Mais, chez l'un pas plus que chez l'autre, personne ne put observer rien d'extraordinaire. Le cardinal Montalto se conforma à tout ce que prescrivaient les convenances de la cour; il donna à son visage une teinte d'hilarité fort remarquable, et sa façon d'adresser la parole au prince fut remplie d'affabilité.

Un instant après, en remontant en carrosse, le prince Paul, se trouvant seul avec ses courtisans intimes, ne put s'empêcher de dire en riant : *In fatto è vero che costui è un gran frate!* (Il est parbleu bien vrai, cet homme est un fier moine!), comme s'il eût voulu confirmer la vérité du mot échappé au pape, quelques jours auparavant.

Les sages ont pensé que la conduite tenue en cette circonstance par le cardinal Montalto lui aplanit le chemin du trône, car beaucoup de gens prirent de lui cette opinion que, soit par nature ou par vertu, il ne savait pas ou ne voulait pas nuire à qui que ce fût, encore qu'il eût grand sujet d'être irrité.

Félix Peretti n'avait laissé rien d'écrit relativement à sa femme; elle dut en conséquence retourner dans la maison de ses parens. Le cardinal Montalto lui fit remettre, avant son départ, les habits, les joyaux, et généralement tous les dons qu'elle avait reçus pendant qu'elle était la femme de son neveu.

Le troisième jour après la mort de Félix Peretti, Vittoria, accompagnée de sa mère, alla s'établir dans le palais du prince Orsini. Quelques-uns dirent que ces femmes furent portées à cette démarche par le soin de leur sûreté personnelle, la *corte* paraissant les menacer comme accusées de *consentement* à l'homicide commis, ou du moins d'en avoir eu connaissance avant l'exécution (1); d'autres pensèrent (et ce qui arriva plus tard sembla

(1) La *corte* n'osait pas pénétrer dans le palais d'un prince.

confirmer cette idée) qu'elles furent portées à cette démarche pour effectuer le mariage, le prince ayant promis à Vittoria de l'épouser aussitôt qu'elle n'aurait plus de mari.

Toutefois, ni alors ni plus tard, on n'a connu clairement l'auteur de la mort de Félix, quoique tous aient eu des soupçons sur tous. La plupart cependant attribuaient cette mort au prince Orsini; tous savaient qu'il avait eu de l'amour pour Vittoria, il en avait donné des marques non équivoques; et le mariage qui survint fut une grande preuve, car la femme était d'une condition tellement inférieure, que la seule tyrannie de la passion d'amour pût l'élever jusqu'à l'égalité matrimoniale (1). Le vulgaire ne fut point détourné de cette façon de voir par une lettre adressée au gouverneur de Rome, et que l'on répandit peu de jours après le fait. Cette lettre était écrite au nom de César Palantieri, jeune homme d'un caractère fougueux et qui était banni de la ville.

Dans cette lettre, Palantieri disait qu'il n'était pas nécessaire que sa seigneurie illustrissime se donnât la peine de chercher ailleurs l'auteur de la mort de Félix Peretti, puisque lui-même l'avait fait tuer à la suite de certains différends survenus entre eux quelque temps auparavant.

Beaucoup pensèrent que cet assassinat n'avait pas eu lieu sans le consentement de la maison Accoramboni; on accusa les frères de Vittoria qui auraient été séduits par l'ambition d'une alliance avec un prince si puissant et si riche. On accusa surtout Marcel à cause de l'indice fourni par la lettre qui fit sortir de chez lui le malheureux Félix. On parla mal de Vittoria elle-même, quand on la vit consentir à aller habiter le palais des Orsini comme future épouse, sitôt après la mort de son mari. On prétendait qu'il est peu probable qu'on arrive ainsi en un clin d'œil à se servir des petites armes, si l'on n'a fait usage, pendant quelque temps du moins, des armes de longue portée (2).

L'information sur ce meurtre fut faite par Mgr Portici, gouverneur de Rome, d'après les ordres de Grégoire XIII. On y voit

(1) La première femme du prince Orsini, dont il avait un fils nommé Virginio, était sœur de François Ier, grand-duc de Toscane, et du cardinal Ferdinand de Médicis. Il la fit périr du consentement de ses frères, parce qu'elle avait une intrigue. Telles étaient les lois de l'honneur apporté en Italie par les Espagnols. Les amours non-légitimes d'une femme offensaient autant ses frères que son mari.

(2) Allusion à l'usage de se battre avec une épée et un poignard.

seulement que ce Dominique, surnommé *Mancino*, arrêté par la *corte*, avoue et sans être mis à la question (*tormentato*), dans le second interrogatoire, en date du 24 février 1582 :

« Que la mère de Vittoria fût la cause de tout, et qu'elle fut secondée par la *cameriera* de Bologne, laquelle, aussitôt après le meurtre, prit refuge dans la citadelle de Bracciano (appartenant au prince Orsini et où la corte n'eût osé pénétrer), et que les exécuteurs du crime furent Marchione de Gubbio et Paul Barca de Bracciano, *lancie spezzate* (soldats) d'un seigneur duquel pour de dignes raisons on n'a pas inséré le nom. »

A ces *dignes raisons* se joignirent, comme je crois, les prières du cardinal Montalto, qui demanda avec instance que les recherches ne fussent pas poussées plus loin, et en effet il ne fut plus question du procès. Le *Mancino* fut mis hors de prison avec le *precetto* (ordre) de retourner directement à son pays, sous peine de la vie, et de ne jamais s'en écarter sans une permission expresse. La délivrance de cet homme eut lieu en 1583, le jour de saint Louis, et comme ce jour était aussi celui de la naissance du cardinal Montalto, cette circonstance me confirme de plus en plus dans la croyance que ce fut à sa prière que cette affaire fut terminée ainsi. Sous un gouvernement aussi faible que celui de Grégoire XIII, un tel procès pouvait avoir des conséquences fort désagréables et sans aucune compensation.

Les mouvemens de la *corte* furent ainsi arrêtés, mais le pape Grégoire XIII ne voulut pourtant pas consentir à ce que le prince Paul Orsini, duc de Bracciano, épousât la veuve Accoramboni. Sa sainteté, après avoir infligé à cette dernière une sorte de prison, donna le *precetto* au prince et à la veuve de ne point contracter de mariage ensemble sans une permission expresse de lui ou de ses successeurs.

Grégoire XIII vint à mourir (au commencement de 1585), et des docteurs en droit, consultés par le prince Paul Orsini, ayant répondu qu'ils estimaient que le *precetto* était annulé par la mort de qui l'avait imposé, il résolut d'épouser Vittoria avant l'élection d'un nouveau pape. Mais le mariage ne put se faire aussitôt que le prince le désirait, en partie parce qu'il voulait avoir le consentement des frères de Vittoria, et il arriva qu'Octave Accoramboni, évêque de Fossombrone, ne voulut jamais donner le sien, et en

partie parce qu'on ne croyait pas que l'élection du successeur de Grégoire XIII dût avoir lieu aussi promptement. Le fait est que le mariage ne se fit que le jour même que fut créé pape le cardinal Montalto, si intéressé dans cette affaire, c'est-à-dire le 24 avril 1585, soit que ce fût l'effet du hasard, soit que le prince fût bien aise de montrer qu'il ne craignait pas plus la *corte* sous le nouveau pape, qu'il n'avait fait sous Grégoire XIII.

Ce mariage offensa profondément l'ame de Sixte-Quint (car tel fut le nom choisi par le cardinal Montalto) ; il avait déjà quitté les façons de penser convenables à un moine, et monté son ame à la hauteur du grade dans lequel Dieu venait de le placer.

Le pape ne donna pourtant aucun signe de colère ; seulement, le prince Orsini s'étant présenté ce même jour avec la foule des seigneurs romains pour lui baiser le pied, et avec l'intention secrète de tâcher de lire, dans les traits du saint père, ce qu'il avait à attendre ou à craindre de cet homme jusque-là si peu connu, il s'aperçut qu'il n'était plus temps de plaisanter. Le nouveau pape ayant regardé le prince d'une façon singulière, et n'ayant pas répondu un seul mot au compliment qu'il lui adressa, celui-ci prit la résolution de découvrir sur-le-champ quelles étaient les intentions de sa sainteté à son égard.

Par le moyen de Ferdinand, cardinal de Médicis (frère de sa première femme), et de l'ambassadeur catholique, il demanda et obtint du pape une audience dans sa chambre ; là il adressa à sa sainteté un discours étudié, et, sans faire mention des choses passées, il se réjouit avec elle à l'occasion de sa nouvelle dignité, et lui offrit comme un très fidèle vassal et serviteur tout son avoir et toutes ses forces.

Le pape (1) l'écouta avec un sérieux extraordinaire, et à la fin lui répondit que personne ne désirait plus que lui, que la vie et les actions de Paolo Giordano Orsini fussent à l'avenir dignes du sang Orsini et d'un vrai chevalier chrétien ; que quant à ce qu'il avait été par le passé, envers le saint siége et envers la maison et la personne de lui pape, personne ne pouvait le lui dire mieux que sa propre conscience ; que pourtant, lui prince pouvait être assuré d'une chose, à savoir, que tout ainsi qu'il lui pardonnait volontiers

(1) Sixte-Quint, pape, en 1585, à soixante-huit ans, régna cinq ans et quatre mois. Il a des rapports frappans avec Napoléon.

tout ce qu'il avait pu faire contre Félix Peretti et contre Félix cardinal Montalto, jamais il ne lui pardonnerait ce qu'à l'avenir il pourrait faire contre le pape Sixte; qu'en conséquence il l'engageait à aller sur-le-champ expulser de sa maison et de ses états tous les bandits (exilés) et les malfaiteurs auxquels, jusqu'au présent moment, il avait donné asile.

Sixte-Quint avait une efficacité singulière, de quelque ton qu'il voulût se servir en parlant; mais quand il était irrité et menaçant, on eût dit que ses yeux lançaient la foudre. Ce qu'il y a de certain, c'est que le prince Paul Orsini, accoutumé de tout temps à être craint des papes, fut porté à penser si sérieusement à ses affaires par cette façon de parler du pape, telle qu'il n'avait rien entendu de semblable pendant l'espace de treize ans, qu'à peine sorti du palais de sa sainteté, il courut chez le cardinal de Médicis lui raconter ce qui venait de se passer. Puis il résolut, par le conseil du cardinal, de congédier sans le moindre délai tous ces hommes repris de justice auxquels il donnait asile dans son palais et dans ses états, et il songea au plus vite à trouver quelque prétexte honnête pour sortir immédiatement des pays soumis au pouvoir de ce pontife si résolu.

Il faut savoir que le prince Paul Orsini était devenu d'une grosseur extraordinaire; ses jambes étaient plus grosses que le corps d'un homme ordinaire, et une de ces jambes énormes était affligée du mal nommé *la lupa* (la louve), ainsi appelé parce qu'il faut le nourrir avec une grande abondance de viande fraîche qu'on applique sur la partie affectée; autrement l'humeur violente, ne trouvant pas de chair morte à dévorer, se jetterait sur les chairs vivantes qui l'entourent.

Le prince prit prétexte de ce mal pour aller aux célèbres bains d'Abano, près de Padoue, pays dépendant de la république de Venise; il partit avec sa nouvelle épouse vers le milieu de juin. Abano était un port très sûr pour lui, car, depuis un grand nombre d'années, la maison Orsini était liée à la république de Venise par des services réciproques.

Arrivé en ce pays de sûreté, le prince ne pensa qu'à jouir des agrémens de plusieurs séjours, et, dans ce dessein, il loua trois magnifiques palais : l'un à Venise, le palais Dandolo, dans la rue de la Zecca; le second à Padoue, et ce fut le palais Foscarini, sur

la magnifique place nommée l'Arena; il choisit le troisième à Salo, sur la rive délicieuse du lac de Garde : celui-ci avait appartenu autrefois à la famille Sforza-Pallavicini.

Les seigneurs de Venise (le gouvernement de la république) apprirent avec plaisir l'arrivée dans leurs états d'un tel prince, et lui offrirent aussitôt une très noble *condotta* (c'est-à-dire une somme considérable payée annuellement, et qui devait être employée par le prince, à lever un corps de 2 ou 3,000 hommes dont il aurait le commandement). Le prince se débarrassa de cette offre fort lestement; il fit répondre à ces sénateurs que, bien que, par une inclination naturelle et héréditaire en sa famille, il se sentît porté de cœur au service de la sérénissime république, toutefois se trouvant présentement attaché au roi catholique, il ne lui semblait pas convenable d'accepter un autre engagement. Une réponse aussi résolue jeta quelque tiédeur dans l'esprit des sénateurs. D'abord ils avaient pensé à lui faire à son arrivée à Venise, et au nom de tout le public, une réception fort honorable; ils se déterminèrent sur sa réponse à le laisser arriver comme un simple particulier.

Le prince Orsini, informé de tout, prit la résolution de ne pas même aller à Venise. Il était déjà dans le voisinage de Padoue, il fit un détour dans cet admirable pays, et se rendit, avec toute sa suite, dans la maison préparée pour lui à Salo, sur les bords du lac de Garde. Il y passa tout cet été au milieu des passe-temps les plus agréables et les plus variés.

L'époque du changement (de séjour) étant arrivée, le prince fit quelques petits voyages, à la suite desquels il lui sembla ne plus supporter la fatigue comme autrefois, il eut des craintes pour sa santé; enfin il songea à aller passer quelques jours à Venise, mais il en fut détourné par sa femme, Vittoria, qui l'engagea à continuer de séjourner à Salo.

Il y a eu des gens qui ont pensé que Vittoria Accoramboni s'était aperçue du péril que couraient les jours du prince, son mari, et qu'elle ne l'engagea à rester à Salo, que dans le dessein de l'entraîner plus tard hors d'Italie, et par exemple, dans quelque ville libre, chez les Suisses. Par ce moyen, elle mettait en sûreté, en cas de mort du prince, et sa personne et sa fortune particulière.

Que cette conjecture ait été fondée ou non, le fait est que rien de tel n'arriva, car le prince ayant été attaqué d'une nouvelle indisposition à Salo, le 10 novembre, il eut sur-le-champ le pressentiment de ce qui devait arriver.

Il eut pitié de sa malheureuse femme; il la voyait, dans la plus belle fleur de sa jeunesse, rester pauvre autant de réputation que des biens de la fortune, haïe des princes régnans en Italie, peu aimée des Orsini et sans espoir d'un autre mariage après sa mort. Comme un seigneur magnanime et de foi loyale, il fit de son propre mouvement un testament par lequel il voulut assurer la fortune de cette infortunée. Il lui laissa en argent ou en joyaux la somme importante de cent mille piastres (1), outre tous les chevaux, carrosses et meubles dont il se servait dans ce voyage. Tout le reste de sa fortune fut laissé par lui à Virginio Orsini, son fils unique, qu'il avait eu de sa première femme, sœur de François Ier, grand-duc de Toscane (celle-là même qu'il fit tuer pour infidélité, du consentement de ses frères).

Mais combien sont incertaines les prévisions des hommes! Les dispositions que Paul Orsini pensait devoir assurer une parfaite sécurité à cette malheureuse jeune femme, se changèrent pour elle en précipices et en ruine.

Après avoir signé son testament, le prince se trouva un peu mieux le 12 novembre. Le matin du 13, on le saigna, et les médecins, n'ayant d'espoir que dans une diète sévère, laissèrent les ordres les plus précis pour qu'il ne prît aucune nourriture.

Mais ils étaient à peine sortis de la chambre, que le prince exigea qu'on lui servît à dîner; personne n'osa le contredire, et il mangea et but comme à l'ordinaire. A peine le repas fut-il terminé, qu'il perdit connaissance, et deux heures avant le coucher du soleil il était mort.

Après cette mort subite, Vittoria Accoramboni, accompagnée de Marcel, son frère, et de toute la cour du prince défunt, se rendit à Padoue dans le palais Foscarini, situé près de l'*Arena*, celui-là même que le prince Orsini avait loué.

Peu après son arrivée, elle fut rejointe par son frère Flaminio, qui jouissait de toute la faveur du cardinal Farnèse. Elle s'occupa

(1) Environ 2,000,000 de 1837.

alors des démarches nécessaires pour obtenir le paiement du legs que lui avait fait son mari; ce legs s'élevait à 60 mille piastres effectives qui devaient lui être payées dans le terme de deux années, et cela indépendamment de la dot, de la contredot, et de tous les joyaux et meubles qui étaient en son pouvoir. Le prince Orsini avait ordonné, par son testament, qu'à Rome, ou dans telle autre ville, au choix de la duchesse, on lui achèterait un palais de la valeur de 10 mille piastres et une vigne (maison de campagne) de 6 mille; il avait prescrit de plus qu'il fût pourvu à sa table et à tout son service comme il convenait à une femme de son rang. Le service devait être de quarante domestiques, avec un nombre de chevaux correspondant.

La signora Vittoria avait beaucoup d'espoir dans la faveur des princes de Ferrare, de Florence et d'Urbin, et dans celle des cardinaux Farnèse et de Médicis, nommés par le feu prince ses exécuteurs testamentaires. Il est à remarquer que le testament avait été dressé à Padoue, et soumis aux lumières des excellentissimes Parrizolo et Menochio, premiers professeurs de cette université et aujourd'hui si célèbres jurisconsultes.

Le prince Louis Orsini arriva à Padoue pour s'acquitter de ce qu'il avait à faire relativement au feu duc et à sa veuve, et se rendre ensuite au gouvernement de l'île de Corfou auquel il avait été nommé par la sérénissime république.

Il naquit d'abord une difficulté entre la signora Vittoria et le prince Louis, sur les chevaux du feu duc, que le prince disait n'être pas proprement des meubles suivant la façon ordinaire de parler; mais la duchesse prouva qu'ils devaient être considérés comme des meubles proprement dits, et il fut résolu qu'elle en retiendrait l'usage jusqu'à décision ultérieure; elle donna pour garantie le seigneur Soardi de Bergame, condotiere des seigneurs vénitiens, gentilhomme fort riche et des premiers de sa patrie.

Il survint une autre difficulté au sujet d'une certaine quantité de vaisselle d'argent, que le feu duc avait remise au prince Louis comme gage d'une somme d'argent que celui-ci avait prêtée au duc. Tout fut décidé par voie de justice, car le sérénissime (duc) de Ferrare s'employait pour que les dernières dispositions du feu prince Orsini eussent leur entière exécution.

Cette seconde affaire fut décidée le 23 décembre, qui était un dimanche.

La nuit suivante, quarante hommes entrèrent dans la maison de ladite dame Accoramboni. Ils étaient revêtus d'habits de toile taillés d'une manière extravagante et arrangés de façon qu'ils ne pouvaient être reconnus, sinon par la voix; et lorsqu'ils s'appelaient entre eux, ils faisaient usage de certains noms de jargon.

Ils cherchèrent d'abord la personne de la duchesse, et l'ayant trouvée, l'un d'eux lui dit : « Maintenant il faut mourir. »

Et sans lui accorder un moment, encore qu'elle demandât de se recommander à Dieu, il la perça d'un poignard étroit au-dessous du sein gauche, et agitant le poignard en tous sens, le cruel demanda plusieurs fois à la malheureuse de lui dire s'il lui touchait le cœur; enfin elle rendit le dernier soupir. Pendant ce temps les autres cherchaient les frères de la duchesse, desquels l'un, Marcel, eut la vie sauve, parce qu'on ne le trouva pas dans la maison; l'autre fut percé de cent coups. Les assassins laissèrent les morts par terre, toute la maison en pleurs et en cris; et s'étant saisis de la cassette qui contenait les joyaux et l'argent, ils partirent.

Cette nouvelle parvint rapidement aux magistrats de Padoue; ils firent reconnaître les corps morts, et rendirent compte à Venise.

Pendant tout le lundi, le concours fut immense au dit palais et à l'église *des Ermites* pour voir les cadavres. Les curieux étaient émus de pitié, particulièrement à voir la duchesse si belle; ils pleuraient son malheur, *et dentibus fremebant* (et grinçaient des dents) contre les assassins; mais on ne savait pas encore leurs noms.

La *corte* étant venue en soupçon, sur de forts indices, que la chose avait été faite par les ordres, ou du moins avec le consentement dudit prince Louis, elle le fit appeler, et lui, voulant entrer *in corte* (dans le tribunal) du très illustre capitaine avec une suite de quarante hommes armés, on lui barra la porte, et on lui dit qu'il entrât avec trois ou quatre seulement. Mais au moment où ceux-ci passaient, les autres se jetèrent à leur suite, écartèrent les gardes, et ils entrèrent tous.

Le prince Louis, arrivé devant le très illustre capitaine, se plaignit d'un tel affront, alléguant qu'il n'avait reçu un traitement pareil d'aucun prince souverain. Le très illustre capitaine lui ayant

demandé s'il savait quelque chose touchant la mort de la signora Vittoria, et ce qui était arrivé la nuit précédente, il répondit que oui, et qu'il avait ordonné qu'on en rendît compte à la justice. On voulut mettre sa réponse par écrit; il répondit que les hommes de son rang n'étaient pas tenus à cette formalité, et que, semblablement, ils ne devaient pas être interrogés.

Le prince Louis demanda la permission d'expédier un courrier à Florence avec une lettre pour le prince Virginio Orsini, auquel il rendait compte du procès et du crime survenu. Il montra une lettre feinte qui n'était pas la véritable, et obtint ce qu'il demandait.

Mais l'homme expédié fut arrêté hors de la ville et soigneusement fouillé; on trouva la lettre que le prince Louis avait montrée, et une seconde lettre cachée dans les bottes du courrier; elle était de la teneur suivante :

« AU SEIGNEUR VIRGINIO ORSINI.

« TRÈS ILLUSTRE SEIGNEUR,

« Nous avons mis à exécution ce qui avait été convenu entre nous, et de telle façon, que nous avons pris pour dupe le très illustre Tondini (apparemment le nom du chef de la *corte* qui avait interrogé le prince), si bien que l'on me tient ici pour le plus galant homme du monde. J'ai fait la chose en personne, ainsi ne manquez pas d'envoyer sur-le-champ les gens que vous savez. »

Cette lettre fit impression sur les magistrats; ils se hâtèrent de l'envoyer à Venise; par leur ordre, les portes de la ville furent fermées, et les murailles garnies de soldats le jour et la nuit. On publia un avis portant des peines sévères pour qui, ayant connaissance des assassins, ne communiquerait pas ce qu'il savait à la justice. Ceux des assassins qui porteraient témoignage contre un des leurs ne seraient point inquiétés, et même on leur compterait une somme d'argent.

Mais sur les sept heures de nuit, la veille de Noël (le 24 décembre vers minuit), Aloïse Bragadin (1) arriva de Venise avec

(1) Bragadine.

d'amples pouvoirs de la part du sénat, et l'ordre de faire arrêter vifs ou morts, et quoi qu'il en pût coûter, ledit prince Louis et tous les siens.

Ledit seigneur avogador Bragadin, les seigneurs capitaine et podesta se réunirent dans la forteresse.

Il fut ordonné, sous peine de la potence (*della forca*), à toute la milice à pied et à cheval, de se rendre bien pourvue d'armes autour de la maison dudit prince Louis, voisine de la forteresse, et contiguë à l'église de Saint-Augustin sur l'*Arena*.

Le jour arrivé (qui était celui de Noël), un édit fut publié dans la ville, qui exhortait les fils de Saint-Marc à courir en armes à la maison du seigneur Louis; ceux qui n'avaient pas d'armes étaient appelés à la forteresse où on leur en remettrait autant qu'ils voudraient; cet édit promettait une récompense de 2,000 ducats à qui remettrait à la *corte*, vif ou mort, ledit seigneur Louis, et 500 ducats pour la personne de chacun de ses gens. De plus, il y avait ordre à qui ne serait pas pourvu d'armes de ne point approcher de la maison du prince, afin de ne pas porter obstacle à qui se battrait dans le cas où il jugerait à propos de faire quelque sortie.

En même temps, on plaça des fusils de rempart, des mortiers et de la grosse artillerie sur les vieilles murailles, vis-à-vis la maison occupée par le prince; on en mit autant sur les murailles neuves, desquelles on voyait le derrière de ladite maison. De ce côté, on avait placé la cavalerie de façon à ce qu'elle pût se mouvoir librement, si l'on avait besoin d'elle. Sur les bords de la rivière, on était occupé à disposer des bancs, des armoires, des chars et autres meubles propres à faire office de parapets. On pensait, par ce moyen, mettre obstacle aux mouvemens des assiégés, s'ils entreprenaient de marcher contre le peuple en ordre serré. Ces parapets devaient aussi servir à protéger les artilleurs et les soldats contre les arquebusades des assiégés.

Enfin on plaça des barques sur la rivière, en face et sur les côtés de la maison du prince, lesquelles étaient chargées d'hommes armés de mousquets et d'autres armes propres à inquiéter l'ennemi, s'il tentait une sortie : en même temps on fit des barricades dans toutes les rues.

Pendant ces préparatifs arriva une lettre, rédigée en termes fort

convenables, par laquelle le prince se plaignait d'être jugé coupable et de se voir traité en ennemi, et même en rebelle, avant que l'on eût examiné l'affaire. Cette lettre avait été composée par Liverotto.

Le 27 décembre, trois gentilshommes, des principaux de la ville, furent envoyés par les magistrats au seigneur Louis, qui avait avec lui, dans sa maison, quarante hommes, tous anciens soldats accoutumés aux armes. On les trouva occupés à se fortifier avec des parapets formés de planches et de matelas mouillés, et à préparer leurs arquebuses.

Ces trois gentilshommes déclarèrent au prince que les magistrats étaient résolus à s'emparer de sa personne; ils l'exhortèrent à se rendre, ajoutant que, par cette démarche, avant qu'on en fût venu aux voies de fait, il pouvait espérer d'eux quelque miséricorde. A quoi le seigneur Louis répondit que, si avant tout, les gardes placées autour de sa maison étaient levées, il se rendrait auprès des magistrats accompagné de deux ou trois des siens, pour traiter de l'affaire, sous la condition expresse qu'il serait toujours libre de rentrer dans sa maison.

Les ambassadeurs prirent ces propositions écrites de sa main, et retournèrent auprès des magistrats qui refusèrent les conditions, particulièrement d'après les conseils du très illustre *Pio Enea*, et autres nobles présens. Les ambassadeurs retournèrent auprès du prince, et lui annoncèrent que, s'il ne se rendait pas purement et simplement, on allait raser sa maison avec de l'artillerie; à quoi il répondit qu'il préférait la mort à cet acte de soumission.

Les magistrats donnèrent le signal de la bataille, et quoiqu'on eût pu détruire presque entièrement la maison par une seule décharge, on aima mieux agir d'abord avec de certains ménagemens, pour voir si les assiégés ne consentiraient point à se rendre.

Ce parti a réussi, et l'on a épargné à Saint-Marc beaucoup d'argent, qui aurait été dépensé à rebâtir les parties détruites du palais attaqué; toutefois, il n'a pas été approuvé généralement. Si les hommes du seigneur Louis avaient pris leur parti sans balancer, et se fussent élancés hors de la maison, le succès eût été fort incertain. C'étaient de vieux soldats; ils ne manquaient ni de munitions, ni d'armes, ni de courage, et, surtout, ils avaient le

plus grand intérêt à vaincre; ne valait-il pas mieux, même en mettant les choses au pis, mourir d'un coup d'arquebuse que de la main du bourreau? D'ailleurs, à qui avaient-ils affaire? à de malheureux assiégeans peu expérimentés dans les armes, et les seigneurs, dans ce cas, se seraient repentis de leur clémence et de leur bonté naturelle.

On commença donc à battre la colonnade qui était sur le devant de la maison; ensuite, tirant toujours un peu plus haut, on détruisit le mur de façade qui est derrière. Pendant ce temps, les gens du dedans tirèrent force arquebusades, mais sans autre effet que de blesser à l'épaule un homme du peuple.

Le seigneur Louis criait avec une grande impétuosité : Bataille! bataille! guerre! guerre! Il était très occupé à faire fondre des balles avec l'étain des plats et le plomb des carreaux des fenêtres. Il menaçait de faire une sortie, mais les assiégeans prirent de nouvelles mesures, et l'on fit avancer de l'artillerie de plus gros calibre.

Au premier coup qu'elle tira, elle fit écrouler un grand morceau de la maison, et un certain Pandolfo Leupratti de Camerino tomba dans les ruines. C'était un homme de grand courage et un bandit de grande importance. Il était banni des états de la sainte église, et sa tête avait été mise au prix de 400 piastres par le très illustre seigneur Vitelli, pour la mort de Vincent Vitelli, lequel avait été attaqué dans sa voiture, et tué à coups d'arquebuse et de poignard, donnés par le prince Louis Orsini avec le bras du susdit Pandolfo et de ses compagnons. Tout étourdi de sa chute, Pandolfo ne pouvait faire aucun mouvement; un serviteur des seigneurs Caidi Lista s'avança sur lui armé d'un pistolet, et très bravement il lui coupa la tête qu'il se hâta de porter à la forteresse et de remettre aux magistrats.

Peu après, un autre coup d'artillerie fit tomber un pan de la maison, et en même temps le comte de Montemelino de Pérouse, et il mourut dans les ruines, tout fracassé par le boulet.

On vit ensuite sortir de la maison un personnage nommé le colonel Lorenzo, des nobles de Camerino, homme fort riche, et qui en plusieurs occasions avait donné des preuves de valeur et était fort estimé du prince. Il résolut de ne pas mourir tout-à-fait sans vengeance; il voulut tirer son fusil, mais encore que la roue

tournât, il arriva, peut-être par la permission de Dieu, que l'arquebuse ne prit pas feu, et dans cet instant il eut le corps traversé d'une balle. Le coup avait été tiré par un pauvre diable, répétiteur des écoliers à Saint-Michel. Et tandis que pour gagner la récompense promise, celui-ci s'approchait pour lui couper la tête, il fut prévenu par d'autres plus lestes et surtout plus forts que lui, lesquels prirent la bourse, le ceinturon, le fusil, l'argent et les bagues du colonel, et lui coupèrent la tête.

Ceux-ci étant morts dans lesquels le prince Louis avait le plus de confiance, il resta fort troublé, et on ne le vit plus se donner aucun mouvement.

Le seigneur Filenfi, son maître de casa et secrétaire en habit civil, fit signe d'un balcon avec un mouchoir blanc qu'il se rendait. Il sortit et fut mené à la citadelle, *conduit sous le bras*, comme on dit qu'il est d'usage à la guerre, par Anselme Suardo, lieutenant des seigneurs (magistrats). Interrogé sur-le-champ, il dit n'avoir aucune faute dans ce qui s'était passé, parce que la veille de Noël seulement il était arrivé de Venise, où il s'était arrêté plusieurs jours pour les affaires du prince.

On lui demanda quel nombre de gens avait avec lui le prince; il répondit: Vingt ou trente personnes.

On lui demanda leurs noms, il répondit qu'il y en avait huit ou dix, qui, étant personnes de qualité, mangeaient, ainsi que lui, à la table du prince, et que de ceux-là il savait les noms, mais que des autres, gens de vie vagabonde et arrivés depuis peu auprès du prince, il n'avait aucune particulière connaissance.

Il nomma treize personnes, y compris le frère de Liveroto.

Peu après, l'artillerie placée sur les murailles de la ville commença à jouer. Les soldats se placèrent dans les maisons contiguës à celle du prince pour empêcher la fuite de ses gens. Ledit prince, qui avait couru les mêmes périls que les deux dont nous avons raconté la mort, dit à ceux qui l'entouraient de se soutenir jusqu'à ce qu'ils vissent un écrit de sa main accompagné d'un certain signe; après quoi il se rendit à cet Anselme Suardo, déjà nommé ci-dessus. Et parce qu'on ne put le conduire en carrosse, ainsi qu'il était prescrit, à cause de la grande foule de peuple et des barricades faites dans les rues, il fut résolu qu'il irait à pied.

Il marcha au milieu des gens de Marcel Accoramboni; il avait

à ses côtés les seigneurs condottieri, le lieutenant Suardo, d'autres capitaines et gentilshommes de la ville, tous très bien fournis d'armes. Venait ensuite une bonne compagnie d'hommes d'armes et de soldats de la ville. Le prince Louis marchait vêtu de brun, son stylet au côté, et son manteau relevé sous le bras d'un air fort élégant; il dit avec un sourire rempli de dédain : *Si j'avais combattu!* voulant presque faire entendre qu'il l'aurait emporté. Conduit devant les seigneurs, il les salua aussitôt, et dit :

— Messieurs, je suis prisonnier de ce gentilhomme, montrant le seigneur Anselme, et je suis très fâché de ce qui est arrivé et qui n'a pas dépendu de moi.

Le capitaine ayant ordonné qu'on lui enlevât le stylet qu'il avait au côté, il s'appuya à un balcon, et commença à se tailler les ongles avec une paire de petits ciseaux qu'il trouva là.

On lui demanda quelles personnes il avait dans sa maison; il nomma parmi les autres le colonel Liveroto et le comte Montemelino dont il a été parlé ci-dessus, ajoutant qu'il donnerait 10,000 piastres pour racheter l'un deux, et que pour l'autre il donnerait son sang même. Il demanda d'être placé dans un lieu convenable à un homme tel que lui. La chose étant ainsi convenue, il écrivit de sa main aux siens, leur ordonnant de se rendre, et il donna sa bague pour signe. Il dit au seigneur Anselme qu'il lui donnait son épée et son fusil, le priant, lorsqu'on aurait trouvé ces armes dans sa maison, de s'en servir pour amour de lui, comme étant armes d'un gentilhomme et non de quelque soldat vulgaire.

Les soldats entrèrent dans la maison, la visitèrent avec soin, et sur-le-champ on fit l'appel des gens du prince qui se trouvèrent au nombre de trente-quatre, après quoi ils furent conduits deux à deux dans la prison du palais. Les morts furent laissés en proie aux chiens, et on se hâta de rendre compte du tout à Venise.

On s'aperçut que beaucoup de soldats du prince Louis, complices du fait, ne se trouvaient pas; on défendit de leur donner asile, sous peine, pour les contrevenans, de la démolition de leur maison et de la confiscation de leurs biens; ceux qui les dénonceraient recevraient 50 piastres. Par ces moyens on en trouva plusieurs.

On expédia de Venise une frégate à Candie, portant ordre au seigneur Latino Orsini de revenir sur-le-champ pour affaire de grande importance, et l'on croit qu'il perdra sa charge.

Hier matin, qui fut le jour de Saint-Étienne, tout le monde s'attendait à voir mourir ledit prince Louis, ou à ouïr raconter qu'il avait été étranglé en prison ; et l'on fut généralement surpris qu'il en fût autrement, vu qu'il n'est pas oiseau à tenir long-temps en cage. Mais la nuit suivante le procès eut lieu, et le jour de Saint-Jean, un peu avant l'aube, on sut que ledit seigneur avait été étranglé et qu'il était mort fort bien disposé. Son corps fut transporté sans délai à la cathédrale, accompagné par le clergé de cette église et par les pères jésuites. Il fut laissé toute la journée sur une table au milieu de l'église pour servir de spectacle au peuple et de miroir aux inexpérimentés.

Le lendemain son corps fut porté à Venise, ainsi qu'il l'avait ordonné dans son testament, et là il fut enterré.

Le samedi on pendit deux de ses gens ; le premier et le principal fut Furio Savorgnano, l'autre une personne vile.

Le lundi qui fut le pénultième jour de l'an susdit, on en pendit treize parmi lesquels plusieurs étaient très nobles ; deux autres, l'un dit le capitaine Splendiano et l'autre le comte Paganello, furent conduits par la place et légèrement tenaillés ; arrivés au lieu du supplice, ils furent assommés, eurent la tête cassée, et furent coupés en quartiers, étant encore presque vifs. Ces hommes étaient nobles, et avant qu'ils se donnassent au mal, ils étaient fort riches. On dit que le comte Paganello fut celui qui tua la signora Vittoria Accoramboni avec la cruauté qui a été racontée. On objecte à cela que le prince Louis, dans la lettre citée plus haut, atteste qu'il a fait la chose de sa main ; peut-être fut-ce par vaine gloire comme celle qu'il montra dans Rome en faisant assassiner Vitelli, ou bien pour mériter davantage la faveur du prince Virginio Orsini.

Le comte Paganello, avant de recevoir le coup mortel, fut percé à diverses reprises avec un couteau au-dessous du sein gauche, pour lui toucher le cœur comme il l'avait fait à cette pauvre dame. Il arriva de là que de la poitrine il versait comme un fleuve de sang. Il vécut ainsi plus d'une demi-heure, au grand étonnement de tous. C'était un homme de quarante-cinq ans qui annonçait beaucoup de force.

Les fourches patibulaires sont encore dressées pour expédier les dix-neuf qui restent, le premier jour qui ne sera pas de fête.

Mais comme le bourreau est extrêmement las, et que le peuple est comme en agonie pour avoir vu tant de morts, on diffère l'exécution pendant ces deux jours. On ne pense pas qu'on laisse la vie à aucun. Il n'y aura peut-être d'excepté parmi les gens attachés au prince Louis, que le seigneur Filenfi, son maître de *casa*, lequel se donne toutes les peines du monde, et en effet la chose est importante pour lui, afin de prouver qu'il n'a eu aucune part au fait.

Personne ne se souvient, même parmi les plus âgés de cette ville de Padoue, que jamais, par une sentence plus juste, on ait procédé contre la vie de tant de personnes, en une seule fois. Et ces seigneurs (de Venise) se sont acquis une bonne renommée et réputation auprès des nations les plus civilisées.

(Ajouté d'une autre main).

François Filenfi, secrétaire et *maestro di casa*, fut condamné à quinze ans de prison. L'échanson (*copiere*) Anorio Adami de Fermo, ainsi que deux autres, à une année de prison; sept autres furent condamnés aux galères avec les fers aux pieds, et enfin sept furent relâchés.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

IV.

ROBERT BURNS.

I.

Un vieillard, qui a assez souffert pour avoir le droit d'être optimiste, me disait dernièrement, à propos des infortunes des poètes et des vives et inutiles réclamations qu'elles ont soulevées de tout temps : « Lorsqu'un fait se reproduit continuellement dans tous les pays et à toutes les époques, ce fait a beau blesser nos sympathies, il est d'un esprit droit et équitable, avant d'accuser la Providence, de chercher la raison de cette injustice apparente, et d'en apprécier les compensations.

« Les poètes sont malheureux, dit-on ; et on s'étonne, et on s'indigne, et on déclame contre la destinée. Mais il faut qu'ils soient malheureux, voilà ce qu'on oublie. La poésie exige une sensibilité qui se blesse au moindre contact, et qui (ajoutons-le pour être juste) perçoit des jouissances inconnues aux natures plus grossières. C'est le double lot de toutes les organisations délicates et

impressionnables. Seulement les poètes ont un dédommagement de plus, c'est d'occuper le public de leurs souffrances, et d'y puiser mille satisfactions d'amour-propre. Plus je réfléchis, plus je les trouve exigeans et mal fondés dans leurs plaintes, de vouloir le talent sans la douleur, l'effet sans la cause, d'aspirer tout ensemble à la gloire et au bonheur. Pour les poètes lyriques surtout, est-ce possible, eux qui sont le sujet de leurs chants? Heureux, qu'auraient-ils à nous dire? Ne faut-il pas qu'ils pleurent pour nous intéresser? La question serait éclaircie, je crois, si, au lieu de répéter que les poètes sont malheureux, on reconnaissait que ce sont les malheureux qui sont poètes.

« Et n'appelez pas cette explication un motif ingénieux de résignation aux maux d'autrui; quoique vieux, je ne suis pas encore si égoïste. Mais pourquoi aurais-je tant de scrupules? Placez un poète entre la souffrance et l'obscurité, son choix ne sera pas douteux. Je fais comme lui : son talent me console de ses malheurs, puisque c'est une filiation inévitable, et je suis de l'avis d'une femme de ma connaissance, qui a pour règle de ne jamais lire les ouvrages d'un poète dont la vie ne l'a pas fait pleurer. »

Burns est du nombre des poètes que mon vieil ami a dû lire, car sa vie fut empoisonnée par bien des chagrins, non pas de ces infortunes brillantes et dramatiques, qui excitent l'intérêt de la foule, et trouvent leurs dédommagemens dans l'effet qu'elles produisent, mais de ces misères lentes, obscures, continues, qui minent peu à peu les forces morales et physiques, et qui me semblent beaucoup plus dignes de compassion.

Fils d'un pauvre fermier du comté d'Ayr, en Ecosse, Robert Burns apprit, dès l'enfance, à se familiariser avec les travaux et les privations que sa destinée lui réservait. Son père, homme d'un caractère recommandable et d'un esprit fort au-dessus de sa position, lutta toute sa vie contre la mauvaise fortune, et ne laissa à ses enfans, pour tout patrimoine, que l'exemple de ses vertus et une éducation passable, qui était en partie son ouvrage. Livrés à eux-mêmes, Robert et son jeune frère Gilbert prirent, comme leur père, une ferme à bail; mais leur entreprise ne réussit pas mieux que les siennes. Outre la fatalité qui s'acharnait sur toute cette famille, une autre cause personnelle à Robert mettait obstacle au succès : l'amour, qui seul détourne assez déjà de ce qu'on nomme

les intérêts positifs de la vie, l'amour lui avait apporté une distraction bien plus dangereuse encore, car elle est éternelle. Robert était devenu poète, et tandis que son corps robuste exécutait machinalement les travaux de sa ferme, sa pensée était ailleurs, à la poursuite de mille gracieux fantômes.

Mais c'était trop peu de l'ennui quotidien d'une tâche rebutante qui prive du bonheur de se livrer à celle qui plairait, c'était trop peu des résultats fâcheux d'un travail fait à contre-cœur; la destinée apparemment ne le trouvait pas assez malheureux, je veux dire assez poète : il fallait que ses souffrances et ses charges s'accrussent de celles de toute une famille. Amoureux de Jeanne Armour, il devint père, et voulut en homme d'honneur réparer son imprudence. Mais ce mariage, qui lui-même était une infortune dans sa position, devait être acheté par mille autres chagrins.

Il était encore à sa ferme de Mossgiel, lorsque sa jeune maîtresse s'aperçut que leur liaison ne pouvait plus long-temps rester secrète. Jugez de leur embarras : depuis quatre ans, l'hiver avait été très rude et le printemps fort tardif. La ferme, loin de répondre aux efforts des deux frères, avait épuisé la plus grande partie de leurs ressources. Robert pouvait-il associer sa chère Jeanne à une situation si précaire? Il fut convenu qu'il lui ferait une promesse de mariage, qu'il irait tenter fortune en Jamaïque, et qu'en attendant, Jeanne resterait chez elle, jusqu'à ce qu'il plût à la Providence de lui renvoyer un mari en état de soutenir une famille.

Mais Jeanne avait un père qui, à cette nouvelle, jeta les hauts cris. Sa femme et lui trouvèrent qu'un mariage de cette espèce ne remédiait à rien. Un mari en Jamaïque! autant n'en point avoir, et beaucoup mieux même, car c'était ôter à leur fille toute espérance d'un autre établissement. Ils signifièrent donc à Jeanne leur désir que ce papier fût annulé, et le mariage en même temps. Celle-ci, pleine de remords d'avoir causé une si violente affliction à de tendres parens, se soumit à leur volonté, et en donna connaissance à Robert. Pauvre Robert! Quelles angoisses! Il offrit de rester et de soutenir de son mieux sa femme et ses deux enfans jumeaux avec le produit de son travail journalier. On rejeta ses offres. Que faire? Plier sous la nécessité, suivre son plan et s'embarquer pour la Jamaïque, au risque de trouver Jeanne mariée à son retour? Il s'y était résolu, lorsque la destinée voulut bien lui

accorder quelque répit. Le succès qu'obtenaient ses poèmes à Édimbourg l'empêcha de partir. La poésie, qui doit tant à l'amour, voulut cette fois payer sa dette, — une fois n'est pas coutume, — et s'étant présenté de nouveau avec plus de réputation que d'argent, et quelques protections assez froides, près des impitoyables parens de sa chère Jeanne, Robert parvint à les attendrir, et obtint d'eux la permission d'épouser la mère de ses enfans, et de réparer le tort qu'il avait fait à l'honneur de leur fille.

Mais tout est malheur aux malheureux. Le mariage et la paternité, ces liens qui attachent les hommes à la vie, sont pour le pauvre autant de fardeaux sous lesquels il succombe. Dans des yeux adorés, il voit se multiplier l'image de sa propre misère, et à chaque coup dont le frappe l'adversité, le sang jaillit de plus d'une blessure.

Ces réflexions, Burns dut les faire souvent dans l'amertume de son cœur, lorsque le sommeil fuyait ses membres fatigués, et qu'il roulait dans sa tête mille projets avortés de fortune, qui se dissipaient comme des brouillards au soleil de la réalité. Pauvre poète, c'est en vain que ta muse, à demi vêtue du tartan national, et couronnée de noisettes et de feuilles de houx, t'apparaît comme une fée bienfaisante qui doit, d'un coup de sa baguette, métamorphoser ta chaumière en palais; tu mourras fermier comme tu as vécu, arrosant de sueurs une terre avare qui ne fournit pas aux besoins de ta famille, honorant une patrie ingrate qui te laissera expirer à trente-huit ans d'épuisement et de misère! Tu auras des lecteurs, d'oisifs visiteurs qui t'habitueront à quitter le coin de ton feu pour les joies bruyantes de la taverne, des seigneurs qui t'auront comme une curiosité à leur table, et qui se croiront des Mécènes pour t'avoir fait nommer jaugeur à cinquante livres sterling d'appointemens.

Jaugeur! ne voilà-t-il pas un judicieux emploi de tes facultés et de leur crédit? Il s'agit d'assurer l'existence d'un grand poète : que vont-ils faire? Lui procurer une place analogue à ses goûts, ou le mettre à même, par une pension, de se donner tout entier à la poésie? Non pas, ils en feront un douanier! Ce temps précieux qui pourrait accroître les trésors poétiques de l'Écosse, il faudra qu'il le perde à courir par toutes les saisons à la poursuite des contrebandiers!

Représentez-vous un étranger, grand admirateur de Burns, qui

dans son enthousiasme part pour l'Écosse, afin de voir ce génie dont sa patrie sera justement fière un jour. Où le trouvera-t-il? Rêvant sur les bords fleuris du Doon ou de la Cree, et confiant les peines secrètes de son cœur à sa muse, pour qu'elle en prenne sa part et le soulage? Non, il est dans une cave, à jauger de l'ale ou du whiskey!

Et ne le plaignons pas trop. Songez donc, depuis Homère, quelle série de poètes mendians; et il n'y a pas bien long-temps (en 1579) que les ménestrels d'Ecosse ont été rangés par la législation dans la classe des vauriens et des vagabonds. En faire des douaniers, c'est réellement un immense progrès. Et sans cette place, que serait-il devenu? Un jour il a manqué de la perdre: il s'était permis de parler politique, et d'exprimer une opinion. Un jaugeur, une opinion! quelle audace! quel scandale! Heureusement quelques protecteurs intervinrent, et on se contenta de le prévenir qu'il ne devait désormais espérer aucun avancement. Depuis cette époque, le découragement s'empara de lui à tout jamais. Des rhumatismes gagnés sans doute au service de cette paternelle administration, et une fièvre lente, ruinèrent sa constitution, déjà minée par tant de soucis, et il rendit au ciel sa belle ame avec le regret de laisser sans appui, dans un monde qu'il avait trouvé lui-même si peu charitable, quatre enfans et sa femme près d'accoucher d'un cinquième, qui naquit le jour même des funérailles de son père.

A peine était-il mort que, selon l'éternel usage, tous les esprits furent en émoi. Le peuple, qui n'aime guère les beaux vers, aime fort en revanche les beaux enterremens: il ne voulut pas perdre cette occasion d'un divertissement funéraire. Les volontaires de Dumfries résolurent de rendre les honneurs militaires à leur illustre camarade; l'infanterie et la cavalerie, qui étaient dans la ville, se joignirent à eux; les principaux habitans daignèrent suivre le cortége, et le corps fut porté à bras jusqu'au cimetière où, pour dernier adieu, il fut salué de trois décharges. Et puis dites que la patrie est ingrate envers ses grands hommes!

Une souscription, ouverte au profit de sa veuve et des cinq enfans, s'éleva à 700 livres sterling, et M. James Currie se chargea de publier une édition complète des œuvres de Burns, dont le produit fut destiné au même usage. Ainsi se trouvèrent heureusement démentis les pressentimens funestes qui assiégeaient son lit

de mort; car c'était là l'idée fixe de ses derniers momens, dans le délire comme dans les intervalles de lucidité.

Mais, quelles que fussent sa pauvreté et ses inquiétudes constantes comme père de famille, jamais elles ne purent dompter son esprit d'indépendance, ni tempérer l'excès de sa délicatesse. Le succès de ses publications avait été brillant, et il pouvait exiger un prix avantageux de ses nouvelles productions. Dans l'année 1765, l'éditeur d'un journal de Londres, jouissant d'un grand crédit littéraire, lui offrit en échange d'une pièce de vers par semaine, 52 guinées par an; mais il refusa par fierté, non par paresse, comme on pourrait le croire d'un poète; car, à cette époque même et depuis plusieurs années, il donnait gratuitement ses belles poésies lyriques au *Muséum* de Johnson; et c'est en vain que Thomson insistait pour lui faire accepter le prix de sa coopération si active au recueil des mélodies écossaises. Dans sa pensée, c'eût été prostituer sa muse, et il ne voulut recevoir, en dédommagement de sa peine, qu'un exemplaire de ses ravissantes poésies.

Je me trompe : il reçut de l'argent. La destinée, indignée de se voir tenir tête, jura de le faire plier. Un chapelier, à qui il devait un compte, s'étant aperçu qu'il allait mourir, lui intenta un procès, et allait infailliblement le faire arrêter. Cette idée d'un emprisonnement dans l'état déplorable de santé où il était, la crainte d'être séparé de sa famille avant l'éternelle séparation, faillirent lui ôter la raison, et le forcèrent de recourir à Thomson qu'il avait si obstinément refusé. Il lui écrivit une lettre touchante où il réclame de lui, à titre d'avance, une misérable somme de 5 livres sterling.

N'est-ce pas un exemple décourageant, une pensée désolante? Le malheur fait de vous sa proie. Au milieu de vos tortures, un seul sentiment vous soutient, celui de votre dignité. Pour le conserver pur et intact dans votre ame, vous aggravez vos souffrances, vous vous imposez mille privations, à vous et aux vôtres, sacrifiant tout à votre propre estime; et un jour arrive où cette dernière consolation vous échappe, où votre délicatesse n'est plus qu'une prétention ridicule et mal soutenue, et où tous les sentimens grossiers sont absous et vengés par votre défaite! Lord Byron se promit de ne pas tirer parti de sa plume, et lui riche et pair d'Angleterre, lui Anglais et poète, lui quatre fois orgueilleux, il fut forcé de se manquer de parole. Que son exemple te console

dans la tombe, Robert Burns, toi plus courageux et plus délicat encore, puisque tu étais pauvre et père de famille. La société ne pardonne pas les vertus qui font sa critique, et tôt ou tard il faut succomber dans cette lutte inégale.

Au retour des funérailles, et après le premier moment d'enthousiasme et de reconnaissance pour celui dont la mort avait fourni l'occasion d'une cérémonie si touchante et si solennelle, la société sentit le besoin de se justifier d'avoir laissé mourir de misère et de dégoûts un homme dont la perte excitait tant de regrets, et pour apaiser le cri de sa conscience, elle n'imagina rien de mieux que de le calomnier.

Il n'y avait pas de semaine que l'on n'entendît annoncer que sir John.... avait enlevé la fille du ministre de telle paroisse, et que mistress une telle était partie pour le continent avec lord ***. C'était comme une procession de Londres à Gretna-Green, et le forgeron ne savait auquel entendre. Notre jeune fermier avait l'ame sensible; il voyait les oiseaux faire l'amour sous la feuillée. Son cœur tendre et ses dix-sept ans le poussant, il crut pouvoir se permettre de faire ce que faisaient les lords et les oiseaux, et de commencer par dire en prose à de charmantes filles ce qu'il devait chanter plus tard au public.

Tous les soirs, on ramassait sous les tables les gentilshommes du voisinage. L'ivrognerie emplissait les caisses de l'*excise;* et un pauvre jaugeur, encouragé par l'exemple d'une consommation dont il connaissait par état toute l'étendue, se laissait assez souvent entraîner à la taverne. Sans doute, il aurait mieux fait, au retour du travail, d'aller droit chez lui, en vrai stoïque; mais au logis l'attendaient probablement les plaintes de sa femme qui lui reprochait les embarras pécuniaires de la communauté, de s'occuper de niaiseries, au lieu de songer au solide, etc. — Puis il s'était épuisé le corps à la charrue, et le cerveau à la poésie; il avait fait tout le jour son dégoûtant métier de jaugeur, et que de fatigues, que de chagrins ne s'oublient pas devant un pot d'ale écumeuse, à causer avec les savans de l'endroit, ou avec les amoureux qui échangent les confidences du jeune âge contre les conseils de l'expérience!

Voyez quel excès de dépravation! vous êtes jeune et la chair vous tente! vous êtes malheureux, et vous cherchez quelquefois à

oublier, à vous étourdir, et vous ne vous refusez pas toute espèce de distractions! que dis-je? vous êtes homme d'honneur et de courage, vous avez de la délicatesse, de la dignité, de la noblesse dans les sentimens, vous avez du cœur et du génie, vous avez vingt vertus, et vous n'en avez pas vingt-deux!

Mais laissons à Burns lui-même le soin de se justifier en se faisant connaître. On a eu quelquefois à regretter que des poètes se soient abaissés jusqu'à la vile prose pour nous parler d'eux; mais c'était dans des préfaces, et en la présence imposante du public. Il ne s'agit ici que d'une confidence ingénue faite à l'amitié, d'une lettre qui, n'étant pas destinée à voir le jour, est écrite avec cet inimitable abandon qu'exclut toute préoccupation de publicité. — « Quand on voit le style naturel, dit Pascal, on est tout étonné et ravi, car on s'attendait à voir un auteur, et on trouve un homme. »

« Monsieur, écrivait-il, en 1787, au docteur Moore, l'auteur de *Zelucco*, d'*Édouard*, etc., depuis plusieurs mois j'ai couru le pays; mais maintenant me voici retenu par une maladie de langueur qui, je suppose, a son siége dans l'estomac. Pour me distraire, il m'a pris la fantaisie de vous écrire ma propre histoire. Mon nom a fait quelque peu de bruit dans le pays; vous avez bien voulu vous intéresser à moi avec chaleur, et je pense qu'un récit sincère pourra vous amuser dans vos momens de désœuvrement; car je vous assure, monsieur, que comme Salomon à qui je crois ressembler quelquefois, à la sagesse près, mais c'est une bagatelle; — comme lui, dis-je, *j'ai tourné mes yeux pour contempler la démence et la folie*, et comme lui j'ai trop souvent fraternisé avec elles....

« Je n'ai pas le moindre droit au titre de gentilhomme. L'hiver dernier, à Edimbourg, j'ai parcouru le livre de la noblesse et j'y ai trouvé à peu près tous les noms du royaume, excepté le mien; mon sang ancien, mais obscur, s'est traîné jusqu'à moi de faquin en faquin depuis le déluge, et gueules, pourpre et argent m'ont complètement désavoué.

« Mon père était du nord de l'Écosse. Il était fils d'un fermier qui louait les terres des nobles keiths de Marischal, et il eut l'honneur de partager leur sort. Je me sers ici du mot honneur sans l'appliquer à ses principes politiques. Loyal et déloyal sont pour moi

des termes purement relatifs, le droit étant toujours au plus fort. Mais ceux qui vont au-devant de la ruine et tendent la main à l'infamie pour ce qu'ils croient sincèrement être la cause de leur Dieu ou de leur roi, ceux-là, comme le dit Marc-Antoine dans Shakspeare, de Brutus et Cassius, sont *des hommes honorables*.

« Mon père, après plusieurs années de vicissitudes, recueillit une assez bonne provision d'expérience; et c'est à cela que je dois le peu de sagesse auquel je puis prétendre. Je n'ai pas rencontré beaucoup de gens qui connussent les hommes comme lui. Mais une probité obstinée, et une irascibilité aveugle, indomptable, sont des défauts sans remède; aussi je suis né le fils d'un homme fort pauvre. Pendant les six ou sept premières années de ma vie, mon père fut le jardinier d'un digne petit propriétaire dans le voisinage d'Ayr. S'il était resté dans cette position, ma perspective était un petit emploi en sous-ordre dans quelque ferme des environs. Mais son vœu le plus cher était de garder ses enfans sous ses yeux, jusqu'à ce qu'ils pussent discerner le bien du mal. Aussi, avec l'assistance de son généreux maître, mon père s'aventura à prendre à bail une petite ferme.

« A cette époque, je n'étais le favori de personne. J'avais une bonne mémoire, une santé robuste et une piété de routine, comme un enfant que j'étais. Avec quelques coups de férule, mon maître fit de moi un savant Anglais; et à dix ou douze ans, j'étais docteur ès-substantifs, verbes et particules. Je dus aussi beaucoup, dans mon enfance, à une vieille femme qui demeurait avec nous, et qui était d'une ignorance, d'une crédulité et d'une superstition remarquables. Nul, dans le pays, n'avait une plus vaste collection de contes et de chansons sur les diables, les fées, les esprits, les sorciers, les magiciens, les feux follets, les lutins, les feux Saint-Elme, les fantômes, les apparitions, les charmes, les géans, les tours enchantées, les dragons, et autres tromperies. Non-seulement ses récits cultivèrent en moi les germes cachés de la poésie; mais ils eurent un tel effet sur mon imagination, que même à présent, dans mes courses nocturnes, j'ai souvent malgré moi l'œil sur certains endroits suspects, et bien que personne ne soit plus sceptique en de telles matières, il me faut parfois un effort de philosophie pour chasser ces vaines terreurs....

« Les deux premiers livres que je lus seul furent la *Vie d'Annibal*

et l'*Histoire de sir William Wallace*. Jamais livres depuis ne m'ont fait ce plaisir. Annibal enflamma ma jeune imagination d'une ardeur militaire. Je marchais fièrement à côté des recrues, au son du tambour et de la cornemuse, regrettant de n'être pas assez grand pour être soldat. Et quant à l'histoire de Wallace, elle versa dans mes veines un préjugé écossais qui fera bouillonner mon sang jusqu'au jour où, la vie fermant ses écluses, il rentrera dans le repos éternel.

« La déesse de la polémique, à cette époque, avait ensorcelé le pays; et moi, jaloux de briller dans les réunions des dimanches, entre les sermons, aux funérailles, etc..., je me mis, quelques années plus tard, à attaquer le calvinisme avec tant de chaleur et d'indiscrétion, que je soulevai contre moi un cri d'hérésie qui retentit encore à cette heure.

« La proximité d'Ayr eut pour moi quelque avantage. Mon humeur sociable, quand l'orgueil lui laissait le champ libre, était, comme la définition de l'infini dans notre catéchisme, « sans bornes ni limites. » Je formai des liaisons avec quelques jeunes garçons plus favorisés que moi de la fortune, et occupés à répéter les rôles dans lesquels ils allaient paraître sur le théâtre de la vie où j'étais, hélas! destiné à les envier de la coulisse. D'ordinaire, ce n'est pas à un âge si tendre que nos gentilshommes ont le juste sentiment de l'énorme distance qui les sépare de leurs camarades en guenilles. Ce n'est pas en un jour que l'on donne à un petit grand seigneur ce dédain convenable et séant pour les insignifians et stupides pauvres diables d'ouvriers et de paysans qui l'entourent, et qui peut-être sont nés dans le même village que lui. Mes jeunes supérieurs n'insultèrent jamais l'apparence *rustaude* de mon misérable individu, dont les deux extrémités étaient souvent exposées à l'inclémence de toutes les saisons. Ils me faisaient cadeau de volumes dépareillés, où même alors je puisais quelque observation. L'un d'eux ..... m'apprit un peu de français; et quand il arrivait à mes jeunes amis et bienfaiteurs de s'embarquer pour les Indes orientales ou occidentales, ces séparations me causaient souvent une vive affliction. Mais j'allais être appelé à des maux plus sérieux.

« Le généreux maître de mon père mourut. La ferme devint un marché onéreux, et pour comble d'infortune, nous tombâmes dans les mains d'un agent qui a posé pour le portrait qui se trouve dans

mon conte des *Deux Chiens*. Mon père était âgé quand il se maria ; j'étais l'aîné de sept enfans; et lui, usé par les fatigues prématurées, n'était plus en état de supporter le travail. Mon père s'irritait vite, mais son courage n'était pas facilement abattu. Son bail était résiliable dans deux ans, et pour atteindre la fin de ces deux années, nous réduisîmes nos dépenses. Nous vivions misérablement. Pour mon âge, j'étais un habile laboureur, et l'aîné après moi, Gilbert, pouvait très bien mener la charrue, et m'aider à battre le blé. Un faiseur de romans aurait peut-être vu ces scènes avec quelque satisfaction, mais non pas moi. Je me sens bouillir encore d'indignation au souvenir des insolentes menaces de ce gredin d'agent dont les lettres nous faisaient tous fondre en larmes.

« L'obscurité mélancolique d'un ermite, et le labeur incessant d'un galérien, tel fut mon genre de vie jusqu'à l'âge de seize ans. C'est un peu avant cette époque que je commis, pour la première fois, le péché de la rime. Vous connaissez la coutume de notre pays d'accoupler un homme et une femme pour les travaux de la moisson. Dans mon quinzième automne, mon associée fut une séduisante créature plus jeune que moi d'un an. Je sais trop peu d'anglais pour lui rendre justice en cette langue. Mais vous comprenez l'écossais — c'était une *bonie*, *sweet*, *sonsie lass*. En un mot elle m'initia sans le vouloir à cette délicieuse passion qu'en dépit de l'amer désappointement, de la prudence, ce cheval de brasseur, et de la philosophie, cette rongeuse de livres, je tiens pour la première des joies humaines, pour notre chère bénédiction ici-bas. Comment elle gagna la contagion, je ne puis le dire. Vous autres médecins, vous parlez beaucoup d'infection par respiration, par attouchement, etc... Mais je ne lui dis jamais expressément que j'étais amoureux d'elle. En vérité, je ne savais pas moi-même pourquoi j'aimais tant à rester en arrière avec elle le soir, au retour du travail ; pourquoi les notes de sa voix faisaient vibrer les cordes de mon cœur comme une harpe éolienne, et pourquoi mon pouls battait si fort quand j'approchais l'œil et le doigt de sa petite main pour en extraire les cruels piquans de l'ortie ou du chardon.

« Entre autres qualités séduisantes, elle chantait avec tant de charme ! C'est sur son *reel* favori que j'essayai mes premiers vers. Je n'étais pas assez présomptueux pour m'imaginer qu'ils vau-

draient ceux imprimés, composés par des hommes qui savaient le grec et le latin. Mais ma belle chantait une chanson faite, disait-on, par le fils d'un petit laird de campagne sur une des filles en service chez son père, et dont il était amoureux; et je ne voyais pas pourquoi je ne pourrais pas rimer aussi bien que lui, car, excepté qu'il savait marquer les brebis et jouer au palet, son père vivant dans les marais, il n'était pas plus savant que moi.

« Tel fut mon début en amour et en poésie, ma plus vive et parfois ma seule jouissance. Mon père, à force de courage, ayant atteint l'époque de la résiliation de son bail, entra dans une plus grande ferme, environ dix milles plus loin dans le pays. Son marché était de nature à lui procurer quelque peu d'argent comptant au commencement de son bail : autrement l'affaire eût été impraticable. Pendant quatre années, nous y vécûmes assez à notre aise. Mais une difficulté s'étant élevée entre lui et son propriétaire, après avoir été ballottés trois ans dans le tourbillon de la chicane, mon père fut sauvé tout juste des horreurs d'un emprisonnement par une consomption qui, après deux années de promesses, voulut bien le visiter enfin, et l'emporter « où les méchans cessent de tourmenter, et où les fatigués sont en repos. »

« C'est à l'époque où nous vécûmes sur cette ferme que ma petite histoire est le plus remplie d'événemens. Au commencement de cette période j'étais peut-être le garçon le plus emprunté, le plus gauche de la paroisse. Nul solitaire n'était moins au fait des voies du monde. Ce que je savais d'histoire ancienne, je le tenais des grammaires géographiques de Salmon et de Guthrie; et les idées que je m'étais formées sur les mœurs modernes, sur la littérature et la critique, je les devais au *Spectateur*. Ajoutez-y les œuvres de Pope, quelques pièces de Shakspeare, Tull et Dickson sur l'agriculture, *le Panthéon*, l'essai de Locke *sur l'Entendement humain*, l'*Histoire de la Bible* de Stackhouse, le *Guide du jardinier breton*, par Justice, les *Leçons* de Bayle, les œuvres d'Allan Ramsay, la *Doctrine de l'Ecriture sur le péché originel*, par Taylor, un recueil choisi de chansons anglaises et les *Méditations* d'Hervey, et vous aurez toutes mes lectures. Le recueil de chansons était mon *vade mecum*. Tout en conduisant ma charrette, ou me rendant à l'ouvrage, je les dévorais, chanson par chanson, vers par vers, dis-

tinguant soigneusement le vrai tendre ou sublime de l'affectation et de l'ampoulé. Je suis convaincu que je dois à cette habitude beaucoup de mon habileté de critique, telle qu'elle est.

« Dans ma dix-septième année, pour me dégourdir un peu, j'allai à une école de danse de campagne. Mon père avait une antipathie inconcevable contre ces réunions, et c'est contrairement à ses désirs que j'y allais, ce dont je me repens encore aujourd'hui. Mon père, je l'ai déjà dit, était sujet à de grands emportemens : depuis cette désobéissance, il me prit en une sorte de grippe; ce qui, je crois, fut une des causes de la dissipation de mes années subséquentes. — Je dis dissipation, comparativement à la sobriété et à la stricte régularité de vie des presbytériens de campagne; car, bien que les feux follets d'une capricieuse insouciance fussent les seules lumières de mon sentier, néanmoins mes premiers principes de piété et de vertu me tinrent quelques années plus tard dans la ligne de l'innocence. Le grand malheur de ma vie, ce fut de manquer de but. J'avais senti de bonne heure quelques mouvemens d'ambition; mais c'étaient les aveugles tâtonnemens du cyclope d'Homère autour des murs de sa caverne. Je vis que la situation de mon père m'imposait un travail continuel. Les deux seules portes par où je pusse entrer au temple de la Fortune, étaient une mesquine économie, ou de petits profits chicaniers. La première, l'ouverture en est si resserrée, que je ne pus jamais m'y introduire. — L'autre, je l'ai toujours haïe; — le seuil même en est souillé. Ainsi dénué de but dans la vie, avec un besoin réel de société, dû autant à une gaieté naturelle qu'à un esprit observateur; avec un tempérament mélancolique ou hypocondriaque, qui me faisait fuir la solitude; ajoutez-y ma réputation de science littéraire, un certain talent de logique sauvage, et une force de pensée qui se rapprochait assez du bon sens, et il ne paraîtra pas surprenant que je fusse généralement bien venu chez les gens auxquels je rendais visite; et ce n'est pas une merveille non plus, si lorsque deux ou trois personnes se réunissaient, j'étais toujours du nombre.

« Mais, avant tout, je me sentais *un penchant pour l'adorable moitié du genre humain*. Mon cœur était fort inflammable, et s'allumait continuellement à telle ou telle déesse; et, comme dans toutes les guerres de ce monde, ma fortune avait ses caprices, tantôt

j'étais reçu avec faveur, et tantôt mortifié par ses dédains. A la charrue, la faux ou la faucille, je ne crains aucun rival; je défiais donc l'indigence; et, comme je ne pensais jamais à mes travaux au-delà des heures où je m'y livrais, je passais la soirée selon mon cœur. Un jeune campagnard mène rarement à bien une intrigue d'amour sans l'assistance d'un confident. J'avais de la curiosité, du zèle, et une dextérité intrépide, qui me recommandaient comme un second fort utile dans ces occasions; et je crois que c'était pour moi un plaisir aussi vif d'être dans le secret de la moitié des amours de la paroisse de Tarbolton, qu'à pas un homme d'état de savoir les intrigues de la moitié des cours de l'Europe. La plume d'oie que je tiens semble elle-même connaître instinctivement le sentier si fréquenté de mon imagination, le sujet favori de mes chants; et ce n'est pas sans difficulté que je l'empêche de vous donner quelques paragraphes sur les aventures amoureuses de mes compagnons, humbles hôtes de la ferme et de la chaumière; mais les graves filles de la science, de l'ambition ou de l'avarice, baptisent ces choses du nom de folies. Pour les enfans du travail et de la pauvreté, rien au monde de plus sérieux; pour eux, l'ardent espoir, l'entrevue dérobée, le tendre adieu, sont les plus grandes et les plus délicieuses de leurs jouissances.

« Une autre circonstance de ma vie, qui modifia quelque peu mon esprit et mes mœurs, c'est que je passai ma dix-neuvième année sur une côte pleine de contrebandiers, à une bonne distance de notre logis, dans une école fameuse, pour y apprendre le mesurage, l'arpentage, la gnomonique, etc. Mes progrès y furent satisfaisans; mais j'en fis plus dans la connaissance des hommes. Le métier de contrebandier était excellent à cette époque, et il m'arriva plusieurs fois de me trouver parmi ceux qui l'exerçaient. Leurs débauches bruyantes et leurs rixes étaient des scènes toutes nouvelles pour moi; mais je n'étais en rien ennemi de la vie sociale. Quoique j'apprisse d'eux à remplir mon verre, et à me mêler sans crainte dans une bagarre d'ivrognes, je n'en avançais pas moins d'un bon pas dans ma géométrie. Mais lorsque le soleil entra dans le signe de la Vierge (c'est pour mon cœur le le mois du carnaval), une séduisante *fillette,* qui demeurait tout à côté de l'école, renversa ma trigonométrie, et me déplaça par la tangente de la sphère de mes études. Je luttai pourtant quelques

jours encore avec mes sinus et mes cosinus ; mais une charmante journée que je me promenais à midi dans le jardin, pour prendre la hauteur du soleil, j'y rencontrai mon ange

Ainsi que Proserpine, allant cueillir des fleurs,
Fleur plus belle elle-même. —

« Adieu toute idée d'études et de progrès ! La semaine que je restai encore dans le pays, je ne fis qu'absorber en elle toutes les facultés de mon ame, ou m'échapper pour la rencontrer ; et les deux dernières nuits, si le sommeil était un péché mortel, grace à l'image de cette modeste et innocente fille, j'aurais été sans tache.

« Je revins chez nous considérablement amélioré. Mes lectures s'étaient accrues des ouvrages importans de Thomson et de Shenstone ; la nature humaine s'était offerte à moi sous un nouveau jour, et j'avais engagé plusieurs de mes camarades à entretenir avec moi une correspondance littéraire. Mon style s'y forma. J'étais tombé sur un recueil de lettres des beaux esprits du temps de la reine Anne, et je les étudiai dévotement. Je gardais copies de celles de mes propres lettres dont j'étais content, et la comparaison que je faisais entre moi et mes correspondans flattait ma vanité. Je poussai cette fureur si loin, que, bien que je n'eusse pas pour trois liards d'ouvrage au monde, néanmoins chaque poste m'apportait autant de lettres que si j'avais été quelque héritier affairé du journal et du grand livre.

« Ma vie suivit le même cours jusqu'à ma vingt-troisième année. *Vive l'amour, et vive la bagatelle*, étaient les seuls mobiles de mes actions. Ma bibliothèque s'enrichit de deux auteurs qui me firent grand plaisir : Sterne et M'Kenzie. — *Tristram Shandy* et *l'Homme sensible* furent les favoris de mon cœur. Les sentiers de la poésie attiraient toujours mes pas ; mais je ne m'y livrais que selon l'humeur du moment. J'avais d'ordinaire une demi-douzaine, et plus, de pièces de vers en train ; je prenais l'une ou l'autre, suivant la disposition actuelle de mon esprit, et je laissais là l'ouvrage dès que je pressentais la fatigue. Mes passions, une fois allumées, se déchaînaient comme autant de diables, jusqu'à ce que mes vers leur donnassent issue ; alors elles se jetaient sur ma poésie, qui, comme un charme, avait le don de les calmer. Aucuns des morceaux de ce temps ne sont imprimés, excepté *l'Hiver*, chant fu-

nèbre, l'aînée de mes pièces publiées; la Mort du pauvre Mallie, Jean Grain-d'Orge, et les première, deuxième et troisième chansons.... La deuxième me fut inspirée par cette passion dont j'ai parlé, et qui interrompit mes études.

« Ma vingt-troisième année fut pour moi une époque importante. Moitié caprice, moitié désir de me mettre à faire quelque chose dans la vie, j'entrai chez un sérancier de la ville voisine (Irwine), pour apprendre son métier. Ce fut une malheureuse affaire.....; et, pour m'achever, comme nous fêtions le nouvel an, la boutique prit feu, et fut réduite en cendres, de sorte que je me trouvai sur le pavé, comme un vrai poète, ne possédant pas douze sous.

« J'avais été obligé d'abandonner mon projet; l'infortune épaississait ses nuages autour de la tête de mon père; les progrès de la consomption étaient, hélas! bien visibles, et, pour couronner mes malheurs, une *belle fille* que j'adorais et qui m'avait donné rendez-vous dans le champ du mariage, m'attrappa avec certaines circonstances mortifiantes. Le dernier des maux qui fermait cette marche infernale, fut que la mélancolie naturelle de mon tempérament s'accrut à un degré tel, que je fus, pendant trois mois, dans un état d'esprit à ne pas être envié même par les malheureux sans espoir qui viennent d'être arrêtés.

« Cette aventure m'apprit à connaître quelque chose des villes. Mais ce qui influa le plus sur mon esprit, ce fut l'amitié que je formai avec un jeune garçon, noble caractère, mais le fils chéri du malheur. Son père était un simple artisan; mais un homme considérable du voisinage, l'ayant pris sous sa protection, lui donna une éducation libérale, dans l'idée d'améliorer sa situation dans la vie. Malheureusement, son patron mourut tout juste lorsqu'il était en état de se lancer dans le monde, et le pauvre diable, au désespoir, prit le parti de s'embarquer. Après plusieurs vicissitudes de fortune, un peu avant notre liaison, il avait été abandonné sur la côte sauvage de Connaught, par un armateur américain qui l'avait entièrement dépouillé. Je ne puis quitter l'histoire de ce pauvre garçon sans ajouter qu'il est, à cette heure, maître, sur la Tamise, d'un grand bâtiment destiné aux Indes occidentales.

« Indépendance, magnanimité, il était doué de toutes les vertus d'un homme. Je l'aimais et l'admirais jusqu'à l'enthousiasme, et par conséquent, je m'efforçais de l'imiter. J'y réussis jusqu'à un

certain point. Auparavant j'avais de l'orgueil; mais il le dirigea dans une voie convenable. Sa connaissance du monde était de beaucoup supérieure à la mienne, et j'étais tout attention pour m'instruire. C'est le seul homme que j'aie trouvé plus fou que moi, lorsqu'une femme était son étoile; mais il parlait d'amour illicite avec la légèreté d'un marin, ce que jusque-là j'avais regardé avec horreur. Ici l'amitié me rendit un mauvais service; et la conséquence fut que, peu de temps après que je repris la charrue, j'écrivis *la Bienvenue du poète* (1). Dans cette ville, ma lecture ne s'accrut que de deux volumes dépareillés de *Pamela* et d'un de *Ferdinand comte Fathom*, qui me donna une idée des romans. Excepté quelques pièces religieuses qui ont été imprimées, j'avais abandonné la poésie; mais, ayant rencontré les poèmes écossais de Fergusson, je fis de nouveau résonner les cordes sauvages de ma lyre, avec la vigueur de l'émulation. Quand mon père mourut, tout son bien fut la proie des chiens d'enfer qui rôdent dans le chenil de la justice. Nous ramassâmes à grand' peine, dans la famille, quelque peu d'argent avec lequel mon frère et moi nous prîmes une ferme du voisinage. Mon frère n'avait ni mon imagination écervelée, ni ma monomanie sociale et amoureuse; mais, en bon sens et en sagesse, il m'était de beaucoup supérieur.

« J'entrai dans cette ferme avec de belles résolutions. Allons, je serai raisonnable! Je lus les livres à l'usage des fermiers; je calculai nos récoltes; je suivis les marchés; enfin, en dépit « du diable, du monde et de la chair, » je crus que je deviendrais un homme sage. Mais la première année, pour avoir acheté de mauvaises semences, la seconde, par une moisson tardive, nous perdîmes la moitié de nos récoltes. Cela renversa ma sagesse, et je retournai « comme le chien à ce qu'il avait rendu, et comme la truie qu'on avait lavée et qui se vautra dans la mare. »

« Je commençais à être connu dans le voisinage pour un rimeur. Celle de mes élucubrations poétiques qui vit le jour la première fut une lamentation burlesque sur une querelle de deux révérends calvinistes, tous deux personnages de ma *Holy fair*. Je me doutais que la pièce avait quelque mérite; mais, pour éviter malheur, j'en donnai une copie à un ami très curieux de ces sortes de choses, et

(1) Intitulée depuis : *Bienvenue de Rob le rimeur à son enfant bâtard.*

je lui dis que je ne pouvais deviner quel en était l'auteur, mais qu'elle ne me semblait pas manquer de talent. Une certaine description du clergé aussi bien que des laïques obtint un tonnerre d'applaudissemens. La prière de saint Willie fit ensuite son apparition, et alarma la fabrique au point qu'il y eut plusieurs séances pour examiner si, dans son artillerie spirituelle, on ne trouverait rien à pointer contre les profanes rimeurs. Malheureusement pour moi, mes erreurs m'amenèrent, d'autre part, juste dans la direction de leur plus lourde décharge. C'est cette déplorable histoire qui donna lieu à mon poème imprimé, *la Lamentation*. Ce fut une bien triste affaire, dont je ne puis encore supporter la pensée, et qui faillit me doter d'une ou de deux des conditions principales pour être classé parmi les pilotes qui ont perdu la carte et se méprennent dans leur estime de la raison. J'abandonnai à mon frère ma part de notre ferme. En réalité, elle n'était mienne que nominativement, et je fis le peu de préparatifs que je pouvais pour passer en Jamaïqne. Mais avant de quitter pour toujours mon pays natal, je résolus de publier mes poèmes. J'appréciai mes productions avec autant d'impartialité que possible : je leur trouvai du mérite; et l'idée que l'on m'appellerait un habile garçon était délicieuse, bien que cet éloge ne dût pas parvenir jusqu'à moi, misérable gardeur de nègres, ou peut-être victime de ce climat inhospitalier, et parti pour le monde des esprits! Dans ma sincérité, je puis dire que, *pauvre inconnu* que j'étais alors, j'avais à peu près une aussi haute idée de moi-même et de mes ouvrages qu'aujourd'hui où le public s'est prononcé en leur faveur. J'ai toujours été d'avis que les mille erreurs et bévues qui se commettent journellement sous le double point de vue rationnel et religieux viennent de l'ignorance de soi-même — Me connaître avait toujours été mon étude constante. Je me pesais à part moi; je me comparais avec les autres; j'épiais tous les moyens de savoir la place que j'occupais comme homme et comme poète; j'étudiais assidument le dessein de la nature en me formant, et l'intention des lumières et des ombres de mon caractère. J'avais la confiance que mes poèmes obtiendraient quelques applaudissemens : mais, en cavant au pire, le mugissement de l'Atlantique assourdirait la voix de la censure, et la nouveauté des spectacles de l'Inde occidentale me distrairait de l'indifférence. Je me défis de six cents exemplaires, sur lequel

nombre j'avais environ trois cent cinquante souscripteurs. — Ma vanité fut grandement flattée de la réception que me fit le public; et de plus, tous frais déduits, j'empochai près de 20 livres sterling. Cette somme vint fort à propos, car, n'ayant pas d'argent pour mon passage, il m'aurait fallu payer de ma personne. Sitôt que je fus maître de 9 guinées, prix de mon transport à la zône torride, je retins ma place sur le premier vaisseau qui devait partir de la Clyde, car

La ruine et la faim m'avaient pris dans leur vent.

« Depuis quelques jours j'errais, de cachette en cachette, sous les terreurs d'un emprisonnement, des gens mal intentionnés ayant lâché sur mes talons les meutes impitoyables de la justice. Mes adieux étaient faits au peu d'amis que j'avais. Ma malle était sur la route de Greenock; j'avais composé le dernier chant que je comptais écrire en Calédonie : — *Les ténèbres de la nuit s'amassent avec vitesse*, — lorsqu'une lettre du docteur Blacklock à un de mes amis renversa tous mes plans en ouvrant une nouvelle route à mon ambition poétique. Le docteur faisait partie d'une société de critiques dont je n'osais espérer l'approbation. Son avis, que je trouverais à Édimbourg des encouragemens pour une seconde édition, m'enflamma tellement, que je partis pour cette ville sans une seule connaissance, sans une seule lettre d'introduction. L'étoile funeste qui avait si long-temps répandu son influence desséchante dans mon zénith, fit, pour cette fois, une révolution vers le nadir, et une providence bienveillante me plaça sous le patronage d'un homme des plus honorables, le comte de Glencairn. *Oublie-moi, grand Dieu, si jamais je l'oublie!*

« Je n'irai pas plus loin. A Édimbourg, j'étais dans un monde nouveau. Je me mêlai à plusieurs classes d'hommes presque nouvelles pour moi, et j'étais tout attention à saisir leurs caractères et leurs mœurs. Si j'ai profité, le temps le montrera. »

Si j'avais l'honneur d'être poète, je tiendrais, ce me semble, à être reçu dans le monde pour moi-même, et indépendamment de mon mérite littéraire. Cette prétention, je l'ai eue pour Burns, et j'ai voulu faire aimer l'homme avant de présenter le poète. J'espère que son récit n'aura pas paru trop long; et quel commentaire biographique aurait pu valoir cet épanchement d'une ame

sincère? Sans doute la manie de parler de soi est, depuis quelque temps, un des plus fâcheux ridicules de notre littérature, et le moi est devenu d'aussi mauvais goût dans les livres que dans le monde; mais les lecteurs feront toujours une exception en faveur d'un talent supérieur, et ses confidences ne seront jamais écoutées sans un vif intérêt.

II.

Bienheureux les poètes ignorans, le royaume des cieux leur est ouvert : ils ne voient pas la nature à travers les lunettes des livres, comme le dit par expérience le spirituel Dryden; ils ne consultent pas de poétiques, ils n'entendent rien aux théories, et ne sont enrôlés dans aucun parti littéraire; ils marchent seuls dans leur sainte innocence; leurs pieds ne s'embarrassent point dans les langes de l'école; ils ne s'égarent point à la poursuite de lueurs trompeuses dans les bourbiers de l'imitation; ils n'analysent ni ne décrivent; ils sentent, ils aiment, ils chantent. La science étouffe l'instinct : heureux les poètes ignorans, ils peuvent dire comme le proverbe espagnol : *Io soy quien soy*, je suis celui que je suis.

Que de divines qualités Burns aurait perdues à être plus lettré! Voyez son compatriote Thomson le didactique. La nature n'avait pas été avare envers lui; mais il fut élevé à Édimbourg, mais il vécut à Londres; et Dieu et *les Saisons* savent ce qu'il a perdu de son empreinte native au frottement des villes. Si Burns avait su le grec et le latin, il aurait peut-être cédé aux remontrances affectueuses de ce bon docteur Moore, qui lui recommande si instamment l'étude de l'antiquité, et qui lui reproche de gaspiller son génie, au lieu d'entreprendre quelque poème de longue haleine, où il pourra semer à pleines mains toutes les fleurs de la mythologie. Dans la crainte de restreindre le nombre de ses lecteurs, il se serait peut-être laissé persuader d'échanger son idiome naïf contre la banalité de la langue anglaise.

Mais, heureusement, il est ignorant, et les funestes conseils de ses amis sont perdus. Il restera fidèle à son écossais; il n'embouchera pas la trompette anglaise en l'honneur des héros grecs ou romains. Il ne les connaît pas, il ne veut pas les connaître. Paysan écossais, que lui importe l'antiquité? Mais la vieille Écosse, la

mère de l'ale et du whiskey, avec sa mythologie toute vivante encore dans les ames, avec tous ses glorieux souvenirs; mais la nature qu'il a sous les yeux, et les sentimens qu'il a dans le cœur; mais les vertus domestiques du chaume paternel; mais les souffrances des animaux, victimes éternelles de l'homme; mais ses chagrins si nombreux; mais ses amours, encore plus nombreuses peut-être; oh! à la bonne heure! de jour et de nuit, par la pluie ou le soleil, laboureur courbé sur le soc, ou pauvre jaugeur à cheval sur la grande route, il oubliera, à les chanter, toutes les tristes réalités de la vie.

Quelle plante frêle et délicate que le génie! et quelle combinaison de circonstances il faut pour l'amener à bien! Ce n'était pas assez, cette fois, d'un cœur passionné et d'une imagination ardente, il fallait que l'adversité fécondât et fît éclore ces germes; il fallait que l'ignorance en abritât la fleur. Et puis étonnons-nous que ce fruit divin soit si rare, et que, comme l'arbre merveilleux des contes orientaux, le génie ne fleurisse que tous les cent ans.

A l'époque où naquit Burns, l'Écosse était un terrain singulièrement propre à cette précieuse culture. La poésie a besoin d'un climat tempéré, entre le soleil dévorant de la civilisation et l'ombre glaciale de la barbarie. Dans le premier cas, on exprime ce qu'on ne sent pas; dans le second, on ne sait pas exprimer ce qu'on sent. Grace à une loi rendue par le parlement d'Écosse, en 1646, mais qui, révoquée par Charles II, ne reçut d'exécution qu'après la révolution de 1696, les campagnes de l'Écosse se trouvaient précisément dans ce *mezzo termine*. Cette loi, qui ordonnait l'établissement d'une école dans chacune des paroisses du royaume, eut des résultats rapides et satisfaisans. L'église presbytérienne, qui avait usé de son pouvoir sur des esprits dévots jusqu'au fanatisme pour donner à l'enseignement une direction religieuse, devint, par son succès même, la protectrice naturelle de l'école : elle en soutint le maître qui, bien souvent, était quelque jeune homme se destinant à entrer dans les ordres, et utilisant ainsi les loisirs d'une candidature qui est fort longue dans ce pays. Toutes ces ames pieuses regardèrent comme un devoir d'envoyer leurs enfans à des leçons recommandées par le ministre de la paroisse; et depuis cette époque, non-seulement beaucoup de fermiers, mais jusqu'à de simples paysans, s'astreignirent à de

grandes privations pour donner à un de leurs fils au moins les avantages précaires d'une éducation libérale.

Si l'on pouvait douter de l'immense influence de l'instruction primaire sur la morale publique, on n'aurait qu'à comparer le relevé des trente années de 1767 à 1797, qui constate que les exécutions en Écosse ne s'élevaient pas à six par année, avec le tableau fait cent ans auparavant par Fletcher de Saltoun, où il avoue qu'il n'y a pas en Écosse moins de cent mille vagabonds qui, sans égard, non-seulement aux lois du pays, mais à celles de Dieu et de la nature, vivent dans une promiscuité incestueuse de frère à sœur, de père à fille, de fils à mère, et se rendent fréquemment coupables de vol et même d'assassinat.

L'église écossaise, qui se trouva, comme on l'a vu, intéressée à propager l'instruction, eut aussi sur la musique, du moins sur la musique vocale, une influence favorable et toute contraire à celle que l'on devait naturellement craindre de la rigidité de ses principes. Lors de l'établissement de la réforme en Écosse, la musique instrumentale fut bannie des églises comme un divertissement profane. Au lieu d'être réglées par un instrument, les voix de la congrégation furent dirigées par un chef de chant, nommé le grand-chantre, et il était d'usage que tous les assistans joignissent leurs voix à celles qui chantaient le Psaume. La musique d'église fit donc partie de l'éducation des paysans.

C'est d'ordinaire pendant les longues soirées d'hiver qu'ils recevaient leurs leçons de chant du maître d'école de la paroisse, lequel généralement n'était autre que le grand-chantre, ou bien de quelque professeur ambulant que la beauté de sa voix avait mis en vogue; puis, le maître parti, à la musique succédait la danse. C'est à cette leçon qu'on accourait avec ardeur. Pour salle quelque grange dont le plancher était de terre; pour lustre, des chandelles au bout d'un bâton fiché dans la muraille; pour maître, l'un d'entre eux. Mais comme le zèle des écoliers suppléait à tout, avec quelle verve joyeuse se succédaient les *reels*, les *strathspeys*, les *hornpipes* et toutes les danses du pays!

Le goût de la danse est très prononcé chez les Écossais de tout rang, mais surtout chez les paysans. Après les travaux de la journée, filles et garçons font plusieurs milles à pied par de froides et terribles nuits d'hiver pour se rendre à ces écoles, et dès l'instant

où le violon joue un air national, la fatigue est oubliée, toutes les tailles courbées par le travail se redressent, tous les yeux étincellent de plaisir, et c'est à qui fera preuve, sinon de plus de grace, au moins de plus d'agilité, de verve et de justesse d'oreille.

L'instruction ainsi répandue fit germer la poésie dans les campagnes, et sans cette loi, née d'une révolution, et qu'il fallut une autre révolution pour mettre en vigueur, il est possible que la couronne poétique de l'Écosse ne se fût pas enrichie de ses trois plus belles fleurs des champs, Allan Ramsay, Robert Fergusson et Robert Burns.

Allan Ramsay, que l'on a surnommé le Théocrite écossais, était, à ce qu'on croit, le fils d'un ouvrier employé dans les mines de plomb du comte de Hopetoun, à Lead-Hills. Il naquit sur les hautes montagnes qui séparent Clydesdale et Annandale, dans un petit hameau sur les bords du Glengonnar, petite rivière qui descend dans la Clyde. On montre encore aux voyageurs les ruines de ce hameau. Au commencement du siècle dernier, il vint à Édimbourg où il se fit apprenti barbier; il avait alors quatorze ou quinze ans. S'étant senti du goût pour la poésie, et ayant composé des vers dans l'idiome écossais, il échangea sa profession contre celle de libraire, et se lia avec plusieurs gens de lettres et hommes à la mode. En 1721, il publia un volume de poésies qui reçut un accueil favorable, puis un recueil de mélodies nationales sous le titre d'*Ever green* (toujours vertes), et son succès fut constaté par nombre d'imitations. Ce devint une mode à Édimbourg de composer de tendres sonnets pour les airs favoris de sa maîtresse : ce n'étaient plus que bergers épris et langoureux. Vers l'année 1731, Robert Crawford d'Auchinames écrivit *Tweedside*, qui excita l'enthousiasme général. En 1743, sir Gilbert Elliot, le premier Écossais homme de loi qui sut parler et écrire élégamment l'anglais, ayant eu le déplaisir de voir miss Forbes, sa maîtresse, épouser Ronald Crawford, exhala sa plainte dans la délicieuse romance *My sheep I neglected, I lost my sheephook* (je négligeais ma brebis, j'ai perdu ma houlette); et douze années plus tard, la sœur de ce même sir Gilbert se fit l'interprète de la douleur nationale dans les paroles adaptées à l'air *Flowers of the forest* (les fleurs de la forêt), petite composition charmante à laquelle l'allégorie n'ôte rien de son naturel. Ajoutez à ces citations la ballade de *Hardiknute*, par

lady Wardlaw; celle de *William et Marguerite; les Bouleaux d'Invermay*, par Mallet; la romance de Thomson, ouvrage de sa jeunesse, et qui commence par *for ever, fortune, wilt thou prove*, et la ballade si pathétique, *The braes of yarrow*, par Hamilton de Bangour, et vous aurez les principales compositions qui signalèrent la renaissance de la poésie champêtre en Écosse, dont Allan Ramsay peut à bon droit être considéré comme l'auteur.

Je dis renaissance, car son origine était et plus ancienne et plus illustre. Elle avait un roi pour père. *Christis-kirk of the grene*, l'Église du Christ sur la pelouse, le premier modèle de ce genre, est attribué au fils infortuné de Robert III, Jacques Ier, qui, par la perfidie du duc d'Albany, son oncle, tomba, à l'âge de onze ans, au pouvoir d'Henri IV, dont il fut le prisonnier pendant vingt années. Ce jeune prince, que le roi d'Angleterre, quoique son geôlier, fit élever avec tout le soin possible, devint un chevalier accompli. Danse, équitation, joutes à l'arc, tournois, grammaire, philosophie, éloquence, musique et poésie, il montra une aptitude remarquable à tous les exercices du corps et de l'esprit. Il était captif depuis quinze ans au château de Windsor, lorsqu'il devint éperdument amoureux de la fille du duc de Somerset, lady Jeanne Beaufort, qu'il épousa en 1424. Cet amour lui inspira un poème en cent quatre-vingt-dix-sept stances, sous le titre de *King's quoir*, le chœur du roi, où il chante d'une voix pure, mélodieuse et souvent passionnée sa belle maîtresse.

> Ah sweet, are ye a worldly creature,
> Or heavenly thing in likeness of nature?

> Chère belle, êtes-vous humaine créature,
> Ou bien chose du ciel sous forme de nature?

Quant au poème de *Christis-kirk of the grene*, un autre roi d'Écosse lui en conteste la propriété; et sir David Dalrymple, contrairement à l'avis de Tytler, se croit fondé à dire que c'est Jacques V qui en fut le véritable auteur. Quoi qu'il en soit, n'est-il pas glorieux pour la muse champêtre de l'Écosse de voir deux monarques se disputer son humble couronne de bluets et de marguerites?

Allan Ramsay a essayé de compléter le poème du roi Jacques (ajoutez le chiffre que vous voudrez), en l'allongeant de deux chants de sa composition; et c'est pour cette raison que *Christis-kirk of the grene* est habituellement imprimée dans les œuvres de

Ramsay. L'œuvre du barde royal se divise en trois tableaux. Le premier est une danse rustique, le second une joute à l'arc, et le tout se termine par une rixe violente. Ramsay, dans ses deux chants, célèbre le retour de la concorde et des jeux champêtres au milieu de la joie d'une noce de village; et les mœurs innocentes de l'Écosse s'étaient conservées si pures du contact délétère de la civilisation, que cette peinture faite après coup, à une distance de trois siècles, n'ôte point à l'ensemble son caractère indispensable d'unité.

Dans cette œuvre, comme dans le *Gentle shepherd* et dans ses chansons pastorales, Ramsay se recommande par la vérité des caractères et des paysages, par la franchise et la simplicité du style, par le calme heureux de l'innocence et de la vertu. Ses contes, où cette dernière qualité n'est plus de mise, prouvent la souplesse de son talent, et celui du Moine et de la Meunière, *the Monk and the Miller's wife*, est digne de Prior et de La Fontaine, dont il a aussi la licence. En somme, l'Écosse et ses campagnes l'inspirent toujours bien; et ce n'est que lorsque, cédant probablement aussi à de fâcheux conseils, il aborde les hautes classes et aspire à la pureté de l'idiome anglais, qu'il devient faible et insignifiant, et qu'il décroît en proportion inverse de ses prétentions ambitieuses.

Né dans une condition moins humble, Robert Fergusson passa six années dans les écoles d'Édimbourg et de Dundee, et plusieurs autres à l'université de Saint-André. Il paraît qu'il se destinait à l'église; mais il changea d'avis, et entra chez un procureur. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il mourut à vingt ans, après avoir été exposé à toutes les horreurs de la misère. Comme Allan Ramsay, il a écrit une partie de ses poésies en anglais, et, comme lui, l'idiome national l'a beaucoup mieux inspiré. S'il eut plus de science et d'imagination, le sujet de ses chants fut moins heureux : ce ne sont plus des pastorales, mais des églogues de ville. Elles ne manquent pourtant point de naturel, et sont souvent pleines de verve et d'esprit, comme *the Daft days*, les Jours gras, *the King's birthday in Edinburgh*, le Jour de naissance du roi à Édimbourg; *Leith races*, les Courses de Leith, et *the Hallow fair*, la Veille de la Toussaint, où il a payé, comme Ramsay, son tribut d'imitation à l'œuvre royale, *Christis-kirk of the grene*. Son *Address to the Tron-kirk bell*, épître à la cloche de Tron-kirk, est ravissante d'*humour*.

Je me réserve de parler de son chef-d'œuvre, *the Farmer's ingle*, le Coin du feu du fermier, lorsque j'examinerai le beau poème de Burns, *the Cotter's saturday night*, le Samedi soir dans la Chaumière.

Burns, quand il commença à écrire, avait lu Allan Ramsay; mais il ne connaissait pas les poésies de Fergusson. Dès qu'il les lut, il se sentit pris de tendresse pour cette ame ardente et sensible, pour cette jeune imagination dont il s'inspira plusieurs fois. Ayant su que sa tombe dédaignée n'avait pas même obtenu les honneurs d'une pierre, il écrivit aux magistrats de Canongate à Edimbourg, et arracha, non sans peine, de leur insouciance la permission de réparer à ses frais cet oubli honteux. Hélas! même patrie, même talent, même cœur, même fortune, qui pouvait mieux apprécier Robert Fergusson que Robert Burns? Leur vie à tous deux fut empoisonnée par des privations de toute espèce, et par les souffrances morales du génie méconnu : Fergusson moins à plaindre peut-être d'être mort à vingt ans, sans femme, sans enfans, n'ayant eu à pleurer que sur soi, à souffrir que de sa propre faim.

I dread thee, fate, relentless and severe,
With all a poet's, husband's, father's fear!

Je te redoute, ô sort implacable et sévère,
De ma peur de poète, et d'époux, et de père!

Églogues champêtres, épîtres familières, romances amoureuses, chants nationaux, contes rustiques, Robert Burns a traité tous les genres de poésie d'Allan Ramsay. Il ne l'abandonne que dans ses malheureuses incursions sur le domaine anglais. Comme lui, il se distingue par la vie de ses personnages, par la vérité de ses tableaux, par la franchise native de son style, par son *humour;* mais il l'emporte sur son prédécesseur en verve et en chaleur d'ame. Burns est de cette famille d'écrivains dont le génie vient du cœur, *pectus est quod facit disertos.* Chez lui, point de préoccupation littéraire, point de beautés de cabinet. Il vit en plein air, en pleine nature. Ce n'est point une de ces muses pastorales qui ne visitent la campagne qu'aux beaux jours et pour s'y refaire de toutes les délicieuses fatigues de l'hiver; muses de châteaux qui ne chantent qu'une nature de choix, dont les forêts, comme celles

de Virgile, sont toujours dignes d'un consul, et qui emportent leurs amours de la ville pour y rêver aux détours d'une allée sablée, ou au courant d'une rivière factice. La muse de Burns est toute rustique : elle habite sous le chaume, se lève avec le soleil, attelle elle-même ses bœufs, mouille les sillons de sa sueur, vit de pain d'avoine, entre volontiers au cabaret, parle plus de pavots que de tulipes, de mares que de lacs, de canards que de cygnes, et ne prend ses amours qu'au village : peut-être est-ce pour cela qu'elle est si peu constante. Avec un tel guide, comme on est loin des boudoirs et des serres-chaudes, comme on respire le grand air, comme tout s'anime et parle au cœur, comme tout intéresse et passionne! C'est alors qu'on sent les rapports intimes de la nature avec celui qui l'aime et qui vit en elle; c'est alors qu'on fait bon marché de l'importance des sujets, des préoccupations de forme, et de toutes ces niaiseries pédantesques : car on comprend que la poésie, c'est le sentiment, que le style n'en est que l'enveloppe diaphane, et que c'est au rayonnement intérieur qu'il doit emprunter son véritable éclat.

En tenant compte de la distance qui sépare les tableaux de genre et ceux d'histoire, après le grand nom de l'universel Shakspeare, je ne craindrais pas de citer Burns comme un des poètes les mieux doués de la nature. Sa plus saillante qualité fut celle qui est le plus indispensable à un poète, une sensibilité profonde, un cœur largement ouvert à toutes les impressions de l'amour et de la haine, mais surtout de l'amour dans la plus vaste acception du mot, amour des femmes, amour de la patrie, amour de la nature. Il y joignait une ame noble, pleine du sentiment de sa dignité, désintéressée jusqu'à l'excès, courageuse, résignée dans l'adversité, à la fois religieuse et éclairée ; un esprit plein d'*humour*, mais dont la gaieté ne desséchait nullement la tendresse du cœur; une sensualité, source de bien et de mal, de qualités et de défauts, mais à coup sûr source aussi de poésie; enfin une imagination brillante qui anime tous ses tableaux du coloris le plus frais, le plus séduisant et en même temps le plus vrai.

Sous certains rapports, Burns est le poète qui rappelle le plus notre adorable La Fontaine. C'est la même bonhomie railleuse, la même philosophie indulgente, c'est la même tendresse d'ame, le même amour de la création, la même compassion pour toutes les

souffrances. Oserai-je dire que l'auteur écossais a sur le français l'avantage d'un pays et d'une langue infiniment plus poétiques, que son essor l'emporte plus souvent au-dessus des régions de la poésie comique, que sa versification est plus ferme, et son style coloré de plus d'images. Cette opinion, j'en ai peur, révoltera, chez beaucoup de gens, l'amour-propre national; mais qu'ils veuillent bien suspendre leur indignation et prendre connaissance des pièces du procès : peut-être une lecture attentive me justifiera-t-elle à leurs propres yeux. Malheureusement on ne lit guère, en France, les poètes anglais dans l'original, et à plus forte raison les écossais. Il serait bien à désirer, faute de mieux, qu'il parût une bonne traduction de Burns; mais le public n'achète que la basse littérature, et il serait par trop déraisonnable de demander au gouvernement des fonds pour un objet aussi futile que la poésie.

Dans cet état de choses, je m'estimerai heureux si une analyse rapide et trop incomplète des principaux poèmes de Burns, entremêlée de citations, décidait quelques amateurs de la vraie poésie à lire Burns, le glossaire à la main, et sans s'effrayer de difficultés qui sont loin d'être insurmontables. Je puis leur garantir d'avance qu'ils se trouveront amplement dédommagés de leur peine.

Dans la vision, *the Vision*, petit poème en deux chants, Coïla, la muse champêtre de l'Écosse, apparaît au poète. Sur son large manteau vert, il croit voir une terre bien connue, sa terre natale, avec ses rivières perdues dans la mer, ses montagnes perdues dans les nuages, et la race héroïque des Wallace terrassant les ennemis du sud, et l'ombre du vieux roi Coïlus errant à pas lents autour de sa tombe. D'un ton de sœur aînée, elle se révèle à lui comme la protectrice de son génie naissant, le réconcilie avec son humble rôle de poète rustique, l'encourage à la résignation et au dédain des richesses et de la faveur, lui recommande d'entretenir soigneusement sa flamme mélodieuse, de conserver *la dignité de l'homme*, et lui promet que le *plan universel* protégera tout; — et à ces mots solennels, elle attacha *le houx* autour de la tête du barde; les feuilles polies et les graines rouges bruirent en se jouant; et comme une pensée fugitive, elle disparut dans un rayon de lumière.

L'idée du poème des Ponts d'Ayr, *the Brigs of Ayr*, lui a été suggérée, selon toute apparence, par celui de Fergusson, qui a pour

titre : *the Causeway and the plainstones.* Dans ce dialogue plein de gaieté, Fergusson avait mis en opposition les différentes espèces de passans qui marchent sur la chaussée et sur les trottoirs d'Édimbourg. Burns dans le sien établit un parallèle satirique entre les mœurs anciennes et modernes de la ville d'Ayr ; mais il ne s'enferme pas dans les mêmes limites que Fergusson. A l'appel de son imagination, les deux ponts s'animent.

C'était lorsque les meules de blé endossent leur manteau d'hiver....., que les pommes de terre s'entassent en monceaux serrés pour se préserver de l'haleine glacée et de la morsure de l'hiver qui s'avance ; lorsque les abeilles, reposant joyeuses des travaux de l'été, sur les dépouilles délicieuses de fleurs et de boutons sans nombre, scellées avec un soin frugal en piles massives de cire, sont condamnées par l'homme, ce tyran du faible, à la mort des démons suffoqués de la vapeur du soufre ; lorsque les fusils tonnent de tous côtés, que les volées d'oiseaux blessés s'éparpillent et se répandent au loin, et que la famille ailée des champs, unie par les liens de la nature, pères, mères, enfans, gisent dans la même mare de sang. (Quel cœur chaud de poète ne saigne intérieurement et n'exècre les actes sauvages et impitoyables de l'homme !) La fleur ne pousse plus aux champs ni dans la prairie ; le bois ne résonne plus de concerts aériens, si ce n'est peut-être du sifflement joyeux du rouge-gorge, fier sur le haut de quelque arbre à moitié brisé ; les blanches gelées des matins précèdent les soleils des jours ; midi répand au loin une clarté douce, calme et sereine, et les fils nombreux de la Vierge se jouent et folâtrent dans les rayons.

C'est dans cette saison que le poète, chassé de son lit par un caprice ou peut-être par les soucis, allait, perdu dans ses méditations, sans savoir où ni pourquoi. La cloche du *donjon* endormi avait frappé deux heures, et la tour de Wallace avait juré que le fait était vrai. Le Forth, gonflé par la marée, débordait sur la rive, troublant de sa voix enrouée et triste le calme de la nuit. Tout le reste était muet comme l'œil clos de la nature ; la lune silencieuse brillait du haut des cieux sur la tour et sur l'arbre ; la gelée frileuse sous le rayon d'argent, descendait en croûte légère sur le courant étincelant de lumière. Tout à coup il entend des deux côtés à la fois un battement mesuré d'ailes qui sifflent dans l'air, et voilà que deux formes sombres s'abattent sous ses yeux, le vieux et le

nouveau pont d'Ayr. Les deux fantômes s'accostent, et engagent sur les mérites du présent et du passé, une violente dispute qui aurait fini mal si elle n'avait été interrompue et apaisée par le cortège magique des vertus champêtres qui s'avançent en dansant sur la glace naissante que leurs pieds courbent à peine, guidées par le génie du fleuve, vénérable vieillard, dont la tête blanche est couronnée de lis d'eau, et la jambe nerveuse ceinte d'herbes marines.

La composition la plus sérieuse de Burns, c'est *the Cotter's saturday night*, le Samedi soir dans la chaumière. C'est encore Fergusson qui, évidemment, lui en a inspiré l'idée première. *The Farmer's ingle*, le Coin du feu du fermier, commence le soir, au retour du travail. La réception que lui fait sa ménagère, ainsi qu'aux garçons de ferme, est décrite avec charme. Après le souper, on parle des nouvelles du jour, et des évènemens qui sont venus rompre la monotonie de la vie champêtre. Arrive la grand'mère; le cercle se forme autour du feu, ses petits enfans l'entourent, et, tandis que son fuseau court le long de sa robe brune, elle leur raconte des histoires de sorcières et de revenans. Cependant le fermier, fatigué des travaux de la journée, s'est étendu sur sa couche rustique qui occupe un des coins de la cheminée, et son chat et son chien ont sauté sur le lit pour recevoir ses caresses : c'est de là qu'il donne ses instructions aux valets de ferme pour le lendemain. Sa femme, à son exemple, donne ses ordres aux filles. Peu à peu, l'huile tarit dans la lampe, le feu baisse, le sommeil gagne le groupe rustique, et ils s'en vont goûter les douceurs du repos. Le poète termine en bénissant le laboureur et toute sa maison.

Dans Burns, on est en novembre, le laboureur revient aussi du travail, heureux de penser qu'il pourra, demain, goûter à son aise le repos du matin. Voici sa chaumière isolée qu'ombrage un vieil arbre; voici ses petits enfans qui courent, en trébuchant, et avec des cris joyeux, au-devant de leur papa. Son feu qui brille, la propreté du foyer, le sourire de sa ménagère, le babil de son enfant grimpé sur ses genoux, tout lui fait oublier ses fatigues. Les aînés, en service dans les fermes voisines, se réunissent à la famille. Jenny, la fille aînée, vient apporter à ses chers parens les économies qu'elle a faites sur ses gages. Toute cette première partie a déjà tout l'intérêt calme du poème de Fergusson ; mais dans la seconde, où Burns introduit l'amoureux de Jenny, son guide

timide et respectueux, et où il représente l'humble famille après le souper, s'agenouillant pour rendre grace à Dieu dans une prière commune, il s'élève alors à un ordre d'idées qui laissent loin derrière lui son gracieux modèle. Ce poème, du reste, paraît être un hommage rendu à la mémoire de son père, et cet hommage fait honneur à tous deux.

Dans le conte des Deux Chiens, *the Two Dogs*, la morale se présente sous un aspect moins austère. C'est ce morceau que je choisirais, si j'avais à établir un parallèle entre Burns et le fabuliste français.

Par une belle journée du mois de juin, deux chiens se rencontrent. Le premier, nommé César, est une bête de luxe, un étranger venu de bien loin, là où les marins vont pêcher la morue : son beau collier de cuivre à serrure et gravé montre qu'il est gentilhomme et lettré ; mais il n'en est pas plus fier. L'autre, nommé Luath (nom du chien de Cuthullin dans le Fingal d'Ossian), chien au poitrail blanc et au dos fourré d'un habit noir luisant, appartient à un laboureur, rimeur écervelé. Après s'être flairés d'un nez social, après avoir déterré taupes et souris, après mille et mille excursions, fatigués de plaisir, ils s'asseient sur une butte, et là commence une longue digression sur les *maîtres de la création*.

César entame la conversation par une peinture de la richesse oisive des seigneurs : « Mon maître touche ses rentes, son charbon, ses poulets et toutes ses redevances ; il se lève quand bon lui semble ; sa livrée accourt à sa sonnette ; il demande sa voiture ; il demande son cheval ; il tire une belle bourse de soie aussi longue que ma queue, où *Georget*, de ses yeux jaunes, lorgne au travers des mailles... » Ce ne sont que festins du matin au soir. Mais comment font les laboureurs pour vivre, cela passe son intelligence. Luath, tout en avouant qu'ils souffrent souvent le froid et la faim, répond par une description animée de leurs plaisirs au jour de l'an, description qui se termine par ces deux vers, dont le dernier me paraît sublime de vérité naïve :

My heart has been so fain to see them.
That I for joy hae barkit wi' them.

Mon cœur, en les voyant, se sentait si joyeux,
Que de ravissement j'aboyais avec eux.

Toutefois, Luath reconnaît que les tenanciers sont trop fréquemment ruinés de fond en comble par les exactions des agens de leur seigneur, absent du pays pour le bien, sans doute, de la Grande-Bretagne. « Pour le bien de la Grande-Bretagne! » s'écrie César; et il lui représente les lords allant au parlement voter aveuglément au gré des chefs du parti, courant l'opéra, les bals, les brelans, et les mauvais lieux; voyageant par ton, et ruinant leur bourse et leur santé à Madrid, à Vienne et à Versailles, et cherchant à se refaire des conséquences de leurs amours de carnaval aux sources bourbeuses de l'Allemagne. « Est-ce bien pour cela que le pauvre s'exténue? » dit le bon Luath, qui ne revient pas de sa surprise. Ah! si les seigneurs se tenaient loin des cours et prenaient goût aux amusemens de la campagne, tout en irait mieux pour eux, pour le tenancier et pour le laboureur! Mais il ne peut croire que des gens qui sont à l'abri du froid et de la faim ne mènent pas joyeuse vie; et pour le persuader du contraire, il ne faut rien moins que l'éloquent tableau que lui fait César de l'ennui qui poursuit les riches jusque dans la débauche, la médisance et les cartes, ces livres peints du diable, comme il les nomme. Cependant le soleil a quitté l'horizon, une lueur plus sombre amène la nuit, l'escarbot fait entendre son bourdonnement paresseux, les vaches se tiennent mugissantes aux portes de la laiterie : nos deux amis se séparent, non sans s'être promis de se revoir, et se réjouissant, en présence des souffrances du pauvre et des ennuis du riche, d'être chiens et non pas hommes.

Mais Burns n'est pas toujours aussi optimiste que dans le ravissant apologue dont on vient de lire l'analyse sèche et décolorée. De temps en temps il pousse jusqu'au ciel un cri de douleur, dans *a Winter Night* (une Nuit d'hiver), dans *Winter*, dans *to Ruin* (à la Destruction), et dans *Despondency*), le Découragement), ode qui commence par cette plainte déchirante : « Accablé de chagrins, accablé d'inquiétudes, sous une charge plus lourde que je ne la puis porter, je m'assieds à terre, et je soupire : O vie, tu es un fardeau écorchant, sur une route raboteuse et harassante, pour des misérables tels que moi! »

La haine du fanatisme et de l'hypocrisie a inspiré à ce talent si vrai *Holy Willie's Prayer*, la Prière de saint Guillaume; *Kirk's Alarm*, l'Alarme de l'Eglise, et ce *postcriptum* d'une épître à

W. S*****n, où il raconte si plaisamment la querelle fort sérieuse des deux partis religieux de *la Vieille* et de *la Jeune-Lumière*.

Les vieille-lumière soutenaient que la lune était comme une chemise ou une paire de souliers, qui servait jusqu'à ce qu'elle fût usée, et qu'on remplaçait alors par une autre. Les jeune-lumière prétendaient, au contraire, que c'était toujours la même lune qui reparaissait rajeunie. Les vieille-lumière s'indignèrent que des blancs-becs voulussent en remontrer à leurs grands-parens. On affirma, on nia; de proche en proche, on en vint aux coups; les vieux, plus forts, bâtonnèrent les jeunes, et même en pendirent et brûlèrent quelques-uns pour leur apprendre à vivre. Enfin ce jeu commençait à se propager tant et si bien, que les seigneurs furent obligés d'intervenir, et de l'interdire par de sévères défenses. Le parti de la Jeune-Lumière avait été si maltraité, qu'on le croyait perdu sans ressource; et voilà qu'aujourd'hui, chose étrange, il marche presque tête levée. La Vieille-Lumière ronge son frein et bout d'impatience, en voyant ainsi calomnier la lune. Mais, laissez faire, elle aura sa revanche avant peu; quelques gros bonnets du parti doivent aller à la ville voisine prendre leur vol dans ce qu'ils appellent des ballons, et ils passeront un mois parmi les lunes, pour voir au juste ce qu'il en est. Lorsque la vieille lune sera sur le point de les quitter, ils en mettront un morceau dans leur poche, et quand les nouvelle-lumière le verront, il faudra bien qu'ils se prosternent.

Mais son cœur s'ouvre plus aux émotions douces et tendres; la haine et le sarcasme n'y ont accès que par exception. C'est dans sa sensibilité que sa muse puise à chaque pas les plus touchantes inspirations. Tantôt c'est un lièvre blessé qui vient mourir à ses pieds; tantôt c'est une poule d'eau qu'il effarouche en traversant Loch Turit, endroit sauvage dans les montagnes de Oughtertyre, ou une souris dont il a détruit le nid en conduisant sa charrue, ou une marguerite de montagne que le soc a tranchée, et l'on est tout surpris de se sentir ému au récit de telles infortunes.

L'amour de la patrie lui prête aussi de mâles accens. Écoutez le discours de Robert Bruce à son armée la veille de la bataille de Bannockburn, et dites-moi si dans la main du paysan écossais la cornemuse ne vaut pas un clairon.

Écossais qui avez saigné sous Wallace,
Écossais que Bruce a souvent conduits,
Marchez à votre lit sanglant
Ou à la victoire.

Voici le jour et voici l'heure;
Voyez le front de la bataille s'obscurcir,
Voyez approcher les forces de l'orgueilleux Édouard. —
Les chaînes et l'esclavage!

Qui sera un infame traître?
Qui remplira sa tombe d'un lâche?
Qui assez bas pour être esclave?
Qu'il se tourne et fuie!

Celui qui pour le roi d'Écosse et la loi
Veut tirer avec vigueur l'épée de la liberté,
Vivre homme libre, ou mourir homme libre,
Qu'il me suive!

Par les maux et les peines de l'oppression!
Par vos fils aux chaînes de l'esclave!
Nous tarirons nos dernières veines,
Mais ils seront libres!

Jetons bas nos fiers usurpateurs!
Les tyrans tombent dans chaque ennemi!
La liberté est dans chaque coup!
Vaincre ou mourir.

Forcé de borner mes citations, je me contenterai de désigner ici *the Death and doctor Hornbook*, la Mort et le docteur Hornbook, *Address to Deil*, l'Épître au Diable, deux morceaux remarquables par l'union du comique à l'imagination, et *Scotch drink*, la Boisson de l'Écosse, où se trouve cette strophe charmante dans l'original:

La nourriture nous remplit le ventre, et nous tient vivans,
Quoique la vie soit un présent qui ne vaut pas qu'on l'accepte
Lorsqu'on la traîne lourde de maux et de chagrins;
Mais huilées par toi,
Les roues de la vie descendent légèrement la pente
Avec un joyeux bruit.

et *the Jolly beggar's*, les Joyeux mendians, cantate dramatique pleine de verve, qui vous introduit dans une bacchanale digne de

la cour des Miracles, et dont la dernière partie est connue, si je ne me trompe, du célèbre auteur de la chanson des *Gueux* et de celle des *Bohémiens*.

La ballade de *John Barleycorn*, Jean Grain-d'Orge, dont je transcris ici un essai de traduction, est un symbole ingénieux de la fabrication de l'ale et du whiskey ; il faut l'avouer, l'honneur de cette fiction ravissante ne revient pas tout entier à Burns, qui s'inspira, comme dans plusieurs de ses mélodies écossaises, d'une ancienne chanson connue sous ce titre.

JEAN GRAIN-D'ORGE.

BALLADE

Il était une fois trois rois
En Orient, puissans tous trois :
Ils avaient juré par la gorge
Qu'ils feraient mourir Jean Grain-d'Orge.

Dans un sillon bien labouré,
Tout vivant ils l'ont enterré ;
Puis ils ont juré par la gorge
Qu'ils avaient tué Jean Grain-d'Orge.

Mais le printemps revient joyeux,
La pluie à flots tombe des cieux :
Jean Grain-d'Orge alors se relève ;
C'est bien lui ! ce n'est point un rêve !

Les soleils étouffans d'été
Lui rendent vigueur et santé ;
Sa tête de dards se couronne :
Grain-d'Orge ne craint plus personne.

Le grave automne succédant,
Grain-d'Orge pâlit cependant ;
Son corps se courbe vers la terre,
Sa tête penche ; il dégénère.

Ses couleurs se fanent ; hélas !
C'est l'âge qui vient à grands pas !
Ses ennemis prennent courage,
Ils vont donc assouvir leur rage.

Aiguisant un long coutelas,

D'un seul coup ils l'ont mis à bas,
Et lié sur une charrette,
Comme un faussaire qu'on arrête.

Sur le dos il est renversé,
Il est bâtonné, fracassé;
Puis à tous les vents on l'expose,
Tournant, tournant sans nulle pause.

Pauvre Grain-d'Orge! Il faut les voir
Remplir d'eau froide un grand trou noir,
Et, sans nul respect de son âge,
L'y jeter, — enfonce ou surnage!

Voilà qu'on l'a tiré de l'eau
Pour le torturer de nouveau.
Il donne encor signe de vie!
On le secoue avec furie!

Sur la flamme alors ses bourreaux
Brûlent la moelle de ses os;
Puis un meûnier en fait sa proie,
Entre deux pierres il le broie.

Ils ont pris le sang de son cœur,
Ils l'ont bu chantant tous en chœur!
Et plus ils boivent à la ronde,
Plus dans leurs yeux la joie abonde.

Jean Grain-d'Orge avait, il le faut,
Un sang bien généreux, bien chaud;
Car, prenez-en la moindre goutte,
Son ardeur en vous passe toute.

L'homme oublie alors son chagrin,
Son bonheur même est plus serein;
La larme aux yeux encor brillante,
La veuve entend son cœur qui chante!

A Jean Grain-d'Orge une santé!
Buvons à sa postérité!
Qu'elle soit féconde et précoce
A jamais dans la vieille Écosse!

Il me reste à parler des poésies amoureuses et lyriques de

Burns, que Thomas Moore a imitées dans ses *Irish Melodies*, autant que l'esprit peut imiter le génie, et le parfum des essences l'odeur naturelle des fleurs. La plupart furent composées sur la demande du libraire d'Edimbourg, Thomson, pour servir de paroles aux chants nationaux de l'Ecosse. Elles sont parfois gaies, plus souvent tendres et mélancoliques, suivant l'exigence des airs auxquels elles devaient s'adapter, et ces petits drames passionnés s'encadrent toujours dans de ravissans paysages tracés d'après nature; j'en citerai pour exemples *Lea rig*, *Soldier's return*, *Logan water*, *Bonnie Jean* et *Highland Mary*, Marie la Montagnarde que je m'étais promis de traduire, surtout *Mary in heaven*, Marie au ciel, et *John Anderson, My jo*. Mais tout le parfum de ces divines romances, si je puis les appeler de ce nom profane, s'évaporerait dans la traduction, et on en peut dire ce que Burns dit des plaisirs :

But pleasures are like poppies spread,
You seize the flower, its bloom is shed.

Mais les plaisirs sont des pavots qu'on cueille,
Vous saisissez la fleur, elle s'effeuille.

Ce sont des fleurs trop délicates et trop frêles : il faut les respirer sur pied. L'essai peu satisfaisant que je transcris ici en toute humilité servirait de preuve au besoin.

LES BORDS DE LA CREE.

Voici le vallon, à l'entour
Les bouleaux couvrant le bocage;
La cloche a dit l'heure au village :
Qui peut retenir mon amour?

Ce n'est point son appel timide :
C'est quelque zéphyr odorant,
D'un oiseau le fredon mourant
Saluant du soir l'astre humide.

C'est Maria! j'entends sa voix!
L'alouette des bois appelle
Ainsi sa compagne fidèle,
C'est musique, amour à la fois!

Est-ce bien toi? toi, toujours vraie?
Sois bien-venue! — Heureux amans!

Viens redire tous nos sermens
Sur les bords fleuris de la Cree.

A défaut donc de ces poésies intraduisibles, j'essaierai de donner ici une idée d'un morceau tout différent dont la composition offre assez d'intérêt pour qu'il en reste encore quelque peu dans la traduction.

TAM O'SHANTER.

CONTE.

Quand les chalands abandonnent la rue,
Que le voisin offre à boire au voisin,
Que du marché le jour tire à sa fin,
Que part la foule, à la ville accourue;
Tout en sablant l'ale des cabarets
A pleine panse, heureux comme à la noce,
Qui de nous songe aux longs milles d'Écosse?
Que de fossés, barrières et marais,
Sont entre nous et notre humble demeure,
Où la bourgeoise est sombre, et compte l'heure,
Ses noirs sourcils amassant un courroux
Qu'elle mitonne et maintient chaud pour nous ?

Tam O'Shanter en fit l'expérience,
Lorsque la nuit il revint une fois
D'Ayr, la vieille Ayr, ville par excellence
Des braves gens et des jolis minois.

O brave Tam, Cathos ta femme est sage :
Pourquoi ne pas l'écouter davantage?
Elle t'a dit que tu n'es qu'un bavard,
Un fainéant, un vaurien, un soûlard;
Qu'au grand jamais, de novembre en octobre,
Jour de marché ne t'a vu rester sobre;
Qu'à chaque grain que te moud le meunier,
Vous y buvez tant qu'il reste un denier;
Que pour un fer si tu vas à la forge,
Ce sont des cris d'ivrogne à pleine gorge;
Qu'au mauvais lieu, les dimanches, dit-on,
Jusqu'au lundi tu soûles la Kirton.
Elle a prédit, qu'au fond de la rivière,
Un jour ou l'autre on te saurait noyé;
Ou, vers minuit, pris par quelque sorcière
Hantant la vieille église d'Halloway.

Ah! mon cœur saigne à penser, chères dames,
Aux doux avis, si sages et si longs,
Qu'en vrais ingrats, hélas! nous méprisons,
Par ce seul fait qu'ils viennent de nos femmes!

Mais à mon conte : un soir, son marché fait,
Tam se carrait, comme vous pouvez croire,
Au coin d'un feu flambant clair, et humait
Maints pots mousseux, et qui se laissaient boire
Divinement; à son coude, un ami,
Son altéré, son fidèle Johnny
Le cordonnier. (Souvent comme deux frères
Ils se grisaient des semaines entières.)

La nuit passait en babil, chants joyeux;
Les cruches d'ale étaient plus savoureuses;
L'hôtesse et Tam devenaient gracieux :
Faveurs suivaient, secrètes, précieuses;
Johnny contait ses plus plaisans rébus;
L'hôte en riant à tout faisait chorus :
Qu'autour le vent mugisse et se démène,
C'est un sifflet que Tam écoute à peine.

Le Souci, fou de voir des gens heureux,
Au fond des pots se noyait avec eux,
Et s'envolaient, comme un essaim d'abeilles
Lourd de trésors, les minutes vermeilles :
Sans être roi, Tam était glorieux,
Et de tous maux enfin victorieux.

Mais les plaisirs sont des pavots qu'on cueille,
Vous saisissez la fleur, elle s'effeuille;
Ou bien encor flocons de neige au flot,
Un instant blanche — et fondant aussitôt;
Ou bien aussi l'aurore boréale,
Qu'on veut montrer et qui s'enfuit avant;
Ou l'arc-en-ciel à l'orage rendant
Sa forme aimable et qui dans l'air s'exhale. —
Nul bras mortel ne saurait retenir
Temps ni marée : il faut s'en revenir.
C'est l'heure, ô nuit! clé de ta sombre voûte,
Heure d'effroi! Tam trotte sur la route,
Et par un temps tel que pêcheur jamais
Ne fut dehors sous un ciel si mauvais.

Elle ose aller jusqu'au point lumineux;
Et que voit Tam? En croira-t-il ses yeux?
Magiciens et sorcières en danse;
Non ces pas froids, nouveaux-venus de France,
Mais *strathspeys*, *reels*, au lieu des cotillons,
Mettant la vie et la flamme aux talons.
A l'Orient, sur un bord de fenêtre,
Nick (1), le vieux Nick, sous la forme d'un chien,
Un grand chien noir, velu, hargneux, l'air traître,
Se tenait là comme musicien,
De ses tuyaux chassant des voix captives,
Faisant crier la voûte et les solives. —
Comme une presse ouverte, tout autour,
De la muraille et debout, mainte bière
Montrait un mort dans son dernier atour,
A sa main froide ayant une lumière.—
A la clarté, Tammy, notre héros
Put, sur l'autel, apercevoir les os
D'un assassin, tout chargés de leur chaîne;
Deux nouveau-nés morts sans un sacrement;
Un malfaiteur décroché récemment,
Bâillant encor comme en perdant haleine;
Cinq tomahawks, au fer rouge et rouillé;
Cinq sabres turcs épais de sang caillé;
Un cou d'enfant dans une jarretière;
Un coutelas qui dans la main du fils
A déchiré la gorge d'un vieux père,
Où sont encor collés des cheveux gris;
L'envers dehors, de mensonges cousues
Comme un haillon, trois langues d'avocats;
Et tout pourris, de vils cœurs de prélats
Puans et noirs, comme ordure des rues;
Et mille objets horribles à nommer,
Et que citer c'est déjà blasphémer.

Tandis que Tam regardait, l'œil stupide,
La fête allait furibonde et rapide;
Le vieux flûteur à plus grand bruit soufflait;
D'un pied plus prompt la danse s'envolait;
Chaque commère à l'entour de l'église

(1) Le diable.

Si bien tournait, passait et repassait,
Que, de sueur fumante, elle lançait
Tous ses haillons, et restait en chemise!

Oh! si c'étaient des filles de quinze ans,
Tam, mon cher Tam, grasses, grandes et belles,
Portant, au lieu de crasseuses flanelles,
Linge de neige, aux fils fins et bien blancs!
Cette culotte en panne jadis forte
Et de poil bleu, c'est ma seule; n'importe:
Vite, elle irait bien loin de mes talons
Pour un regard de ces beaux oisillons!

Mais de vieux corps, secs, en rut, dont la vue
Châtrerait seule un poulain en chaleur
Voulant saillir une vache cornue,
Comment peux-tu les voir sans mal de cœur?

Tam avait fait certaine découverte,
Le connaisseur! fille avenante, alerte,
Que cette nuit enrôlait le vieux Nick,
—Long-temps depuis trop connue à Carrick!
Car sous ses coups tomba plus d'une bête;
Maint beau bateau périt dans la tempête,
Et renversant beaucoup d'orge et de blé
Tout ce côté par elle fut troublé; —
A sa chemise en toile de Paisley,
Qu'elle portait quand elle était fillette,
Quoiqu'en longueur il manque au moins un lé,
C'est sa meilleure, elle en est satisfaite. —
Ta grand'maman n'eût guère pu prévoir,
Nanny, le jour qu'elle en fit la dépense
Pour deux écus (c'était tout son avoir),
Que des sorciers elle ornerait la danse!

Ma muse ici doit suspendre son vol;
Un tel essor n'est point fait pour son aile:
Comment chanter Nanny battant le sol
(Elle était souple et forte, la donzelle),
Tam restant droit et comme ensorcelé;
Jamais ses yeux n'avaient eu telle fête;
Satan lui-même admirait essoufflé,
Cabriolant et flûtant à tue-tête.
De saut en saut, et de culbute en bond,

Tam acheva de perdre la raison,
Et s'écria : « bravo, courte-chemise ! »
Et tout fut noir à l'instant dans l'église;
Le vent soufflait à tout briser sur terre;
La pluie à flots en sifflant fouettait l'air;
L'ombre avalait de rapides éclairs;
Haut, creux et long, mugissait le tonnerre :
Un enfant même eût compris que sous main
Le diable avait quelque besogne en train.

Tam, bien monté sur Meg, sa jument grise,
(Jambe meilleure, il ne s'en lève pas),
Bronche, s'embourbe et glisse à chaque pas,
A travers vent, pluie et feux qu'il méprise;
Tantôt tenant son bleu, son beau bonnet,
Et fredonnant quelque bon vieux sonnet;
Tantôt guettant s'il ne voit point paraître
Un noir esprit pour le happer en traître.
Kirk-Alloway (1) s'approche, où chaque nuit,
Spectres, hiboux, s'assemblent à grand bruit. —

Il traversait le gué (Dieu le protége!)
Où le chaland s'engloutit sous la neige;
Passé le tremble et la grosse pierre, où
Charlie un jour, ivre, rompit son cou;
Entre les houx et le mur en ruine
Où les chasseurs virent, rentrant par là,
Un enfant mort; près le puits et l'épine
Où de Mungo la mère s'étrangla. —
Devant ses pas le Doon répand son onde;
L'orage double, et dans la forêt gronde;
D'un pôle à l'autre éclatent les éclairs;
La foudre approche; et voilà qu'au travers
Du bois plaintif, Kirk-Alloway brillante
Frappe sa vue : elle semblait en feux;
Des rayons d'or sortaient de chaque fente,
Et résonnaient gaîté, danses et jeux. —

O Jean Grain-d'Orge, inspirateur d'audace!
Comme aux dangers tu nous excites tous!
De l'ale à quatre, et quels maux craignons-nous?
De l'usquebaugh, vienne le diable en face!

(1) Kirk, church, église.

Tam, son cerveau fume tant de boisson,
Qu'à chance égale il battrait un démon!
Mais tout court Meg s'arrête épouvantée. —
Enfin des pieds, des mains admonestée,
Et Tam sur Meg s'était à peine enfui,
Que le sabbat s'élançait après lui.

Comme l'abeille en bourdonnant s'envole
De sa maison qu'un pâtre attaque et vole;
Comme les chiens, du lièvre ennemis nés,
Jappent après, pop! s'il leur part au nez;
Comme la foule avec ardeur se rue;
Quand « au voleur! » retentit dans la rue,
Ainsi Maggy ventre à terre s'enfuit,
Et tout l'enfer en hurlant la poursuit.

Tam, mon cher Tam! ah! quel cadeau de foire!
Au feu d'enfer griller comme un hareng!
C'est bien en vain que ta Cathos attend!
La pauvre femme! avant peu quel déboire!
Va de ton mieux, Maggie, avance donc!
Quand tu seras plus d'à moitié du pont (1),
Remue alors la queue: une sorcière
N'a pas le droit de passer la rivière!
Mais à son but avant qu'elle atteignît,
Ce fut le diable à mouvoir que sa queue!
Car sur le reste en avant d'une lieue,
De ses dix doigts Nanny vous l'étreignit,
Et jusqu'à Tam s'alongeait avec rage! —
Mais de Maggy que ne peut le courage?
Un élan met son maître en sûreté!
Oui, mais sa queue est laissé en arrière,
Et du croupion que tenait la sorcière
Le tronc à peine à Maggie est resté.

Vous qui lirez cette sincère histoire,
Enfans de père et mère, il faut me croire:
Si vous sentez quelque penchant à boire,
Chemise courte en tête vous trotter,
Songez qu'on paie un plaisir souvent cher,
Rappelez-vous Meg de Tam O'Shanter.

L... W...

(1) C'est un fait bien connu qu'il est interdit aux sorcières et autres esprits malfaisans de poursuivre leur proie au-delà de la rivière voisine.

REVUE LITTÉRAIRE.

La petite poésie est d'une constance à toute épreuve. Elle ne sera, tout le présage, ni moins courageuse ni moins féconde en 1837 qu'en 1836. Plusieurs poètes, éclos cette année, se sont jetés déjà hors de leurs nids. Malheureusement ils n'ont plané ni bien haut ni bien long-temps. Nous dirons néanmoins ceux qui ont à peu près volé, ceux qui ont voleté, ceux qui sont tombés faute d'ailes. Nous serons justes envers tous.

Et d'abord, deux nouvelles jeunes femmes poètes ont pris rang parmi nos muses contemporaines.

En aucun temps le personnel des femmes auteurs n'a été si considérable qu'aujourd'hui. Celles surtout qui écrivent des romans sont innombrables. Celles qui les écrivent bons se peuvent, il est vrai, compter. Mais quelques-unes d'entre elles, dans ce genre de composition, marchent en première ligne et de front avec nos écrivains les plus éminens.

Les femmes qui écrivent de la poésie ne sont pas moins nombreuses. Plusieurs, durant les trente dernières années, ont obtenu des succès estimables et mérités; pas une n'a conquis une suprématie capable d'inquiéter les poètes établis de l'autre sexe. Toutes ces dames, leurs palmes en main, sont rangées à diverses hauteurs sur les degrés du temple; il y en a jusque sous le péristyle. Aucune, si ce n'est peut-être Mme Desbordes-Valmore, grace à ses ardens soupirs et à ses larmes vraies, aucune n'a été admise ou n'a pénétré dans le sanctuaire.

Quelque recommandable que soit le talent des deux dames dont nous avons à signaler l'apparition poétique, nous pensons qu'il ne leur sera pas non plus donné de détrôner nos rois de la poésie, ni même de siéger près d'eux comme reines.

Les Oiseaux de passage, de Mme Anaïs Ségalas, attestent chez l'auteur de ces poésies une vigueur et une intrépidité d'esprit remarquables.

Mme Anaïs Ségalas se sépare complètement de la très large catégorie des femmes poètes qui n'ont touché de la lyre que les cordes gracieuses et mélancoliques. Elle a voulu probablement montrer que les chants énergiques n'étaient point interdits à son sexe. Elle ne recule devant aucun sujet grave et terrible. Ce sont même ceux qu'elle aborde de préférence, et elle les traite sous une forme qui n'en adoucit guère l'âpreté.

Il serait, du reste, difficile de préciser le caractère général des poésies de Mme Anaïs Ségalas. Rien de moins homogène. Tour à tour descriptives, religieuses, politiques, philosophiques, philanthropiques, elles n'ont ni but fixe, ni parti pris.

La première partie du recueil comprend les poèmes développés. Ce n'est pas celle que nous préférons. *Le Cavalier noir*, le principal de ces poèmes, est un conte allégorique et métaphysique qui satisfait peu. Nous entrons de bonne foi, à la suite de ce cavalier, dans le pays des enchantemens et des fées; nous sommes en pleine fantasmagorie, et tout d'un coup, quand nous arrivons au dénouement, il se trouve que le cavalier noir, qui a triomphé de tous les obstacles, n'est autre chose que la *Volonté* cachée sous une armure de fer. Ne voilà-t-il pas un apologue fantastique qui mène bien prétentieusement à une moralité bien vulgaire?

La seconde portion du volume, intitulée *Galerie*, contient les morceaux que le poète considère apparemment comme des tableaux ou des portraits. C'est là surtout que Mme Anaïs Ségalas a chargé ses toiles de couleur.

Nous souhaiterions que l'auteur des *Oiseaux de passage* variât davantage le mode de ses définitions et de ses descriptions. C'est par une double série d'énumérations qu'il procède constamment.

Mme Anaïs Ségalas veut-elle, par exemple, définir l'homme heureux; avant d'énumérer tous les élémens de félicité qui le constituent, il faut qu'elle affirme d'abord que l'homme heureux n'est ni le divin poète aux chants de séraphin, ni l'ambassadeur des princes, ni le tyran qui domine superbe, ni le conquérant hardi.

Nous ne saurions approuver, quant à nous, l'abus de ces ingénieuses négations. Peut-être offrent-elles une grande commodité pour le remplissage lyrique; mais, en vérité, le domaine de la description n'aura plus de bornes, si on lui permet de dire non-seulement tout ce que sont les choses, mais encore tout ce qu'elles ne sont pas.

Mme Anaïs Ségalas est douée d'un courage viril qui ne s'effraie pas des plus hideux spectacles. Vous la voyez dans le cimetière fouiller bravement les tombes. Elle regarde sans pâlir et décrit sans broncher les longs squelettes creux, immobiles, tout raides, les os disjoints, l'orbite béant; les crânes aux larges trous, les membres dont la chair tombe et se dé-

compose. Ou bien, comme Hamlet, elle prend dans sa main une tête de mort, et lui répète, en vers de sa façon, l'amère apostrophe que faisait le prince danois au crâne du pauvre Yorick.

Ce n'est cependant pas toujours à ces lugubres sujets que Mme Anaïs Ségalas demande ses inspirations et ses enseignemens. Elle puise dans la joie innocente du bal une philosophie aimable et douce qui convient bien à un poète coiffé de perles et en robe de gaze. Le refrain de la morale épicurienne d'Horace, c'était : « Couronnons-nous de roses, buvons le falerne à pleine coupe; » le refrain de Mme Anaïs Ségalas, c'est : « Jouissons, enivrons-nous des parfums du bal, dansons; » viens, dit-elle, ranimant l'ardeur du jeune danseur fatigué :

Viens, l'huile brûle encor dans ces lampes d'albâtre,
Dansons !
. . . . . .
Oh ! puisque la jeunesse est une ombre qui passe,
Le jour qu'elle apparaît, *dans un étroit espace*,
Jouissons, traversons le chemin en dansant.
. . . . . .
Dansons, dansons pendant que nos pieds ont des ailes, etc.

Nous estimons assez le talent vigoureux de Mme Anaïs Ségalas pour ne pas craindre de lui soumettre quelques respectueux conseils. Peut-être se complaît-elle trop au jeu des antithèses exagérées, des métaphores plus prétentieuses que justes. Son désir de mettre en relief une idée bizarre la pousse parfois hors des limites du goût sévère. Ainsi nous n'aimons guère que, pour caractériser le pouvoir du créateur, elle appelle Dieu :

Le grand sculpteur en chair humaine.

Nous n'aimons pas mieux, dans *l'Assassin*, cette autre image aussi malheureusement empruntée de la statuaire :

J'ai mis là mon poignard comme en un bloc de pierre
Un sculpteur mettrait un ciseau.

C'est un assassin bien bel esprit qui fait une pareille comparaison à propos d'un meurtre qu'il a commis.

Mme Anaïs Ségalas abuse de la liberté de forme que l'école moderne a restituée au poète. Souvent elle déplace la césure avec peu d'avantage pour le nombre et l'harmonie, ou bien ses vers ne sont coupés nulle part, ils n'ont pas de jointures; ils sont tout d'une pièce. Que n'imite-t-elle mieux l'habileté rhythmique de M. Victor Hugo, qu'elle semble en tant de points s'être proposé comme modèle.

Un avant-propos de Mme la marquise de R***, mis en tête des *Rêves d'une jeune Fille*, de Mlle Élise Moreau, nous apprend que ces poésies

sont le résultat des loisirs d'une jeune personne de vingt ans, née au village. Marceline Desbordes, dit Mme la marquise de R***, composa ses premiers vers dans un songe heureux; elle les écrivit à son réveil et les soumit au jugement d'un homme de lettres, qui décida que c'était une élégie. Mme la marquise de R*** n'a, nous l'imaginons, cité cette anecdote qu'afin de montrer combien la vocation de Mlle Élise Moreau a été supérieure à celle de Mme Desbordes-Valmore. Effectivement cette demoiselle se sentit tout d'un coup poète à douze ans, après la lecture d'un volume des œuvres de Racine. Dès-lors elle fit des vers, et reconnut fort bien elle-même que c'étaient des élégies, sans que la sagacité d'aucun homme de lettres le lui eût découvert.

Nous ne souscrivons pas à tous les éloges outrés que décerne aux *Rêves d'une jeune fille* l'affectueuse complaisance de Mme la marquise de R*** ; mais nous convenons volontiers que ces poésies sont un heureux et honorable début. Bien que ce soit Racine qui ait révélé à Mlle Élise Moreau sa vocation comme poète, c'est de M. de Lamartine qu'elle dérive principalement. S'il lui manque beaucoup du souffle puissant de l'auteur de *Jocelyn*, elle a quelque chose de sa molle harmonie, de sa grace négligée, de son élégance incorrecte. C'est dans une sphère d'idées analogues qu'elle se meut. Elle voit aussi et elle admire la nature à travers je ne sais quel voile fantastique; de là le vague et l'incertitude de ses descriptions. L'ame de sa poésie, ce n'est pas le sentiment; c'est cette sorte de mysticisme sentimental qui abonde dans les *Méditations* et les *Harmonies*. M. de Lamartine se plaît à interroger le clair de lune :

Charmant rayon, que me veux-tu?

Ceux qu'il a aimés ne lui sont-ils pas ramenés par la mélancolique clarté de l'astre des nuits ?

Douce lumière, es-tu leur ame?

Mlle Élise Moreau a fréquemment de ces colloques mystiques avec son ange gardien et d'autres invisibles apparitions. Mais ces imitations effacées des beautés les moins irréprochables d'un maître éminent ne sont pas, à nos yeux, la faute la plus grave de cette demoiselle. Nous lui reprocherons plutôt son extrême penchant à jeter des pensées vulgaires dans un moule lyrique banal et usé. Fallait-il qu'après tant d'autres elle vint dresser aussi l'interminable liste de ses sympathies poétiques?

On n'en finirait pas de conter tout ce qu'elle aime. Elle aime les soirs d'hiver et les soirs d'été, elle aime rêver dans les bois et rêver près de l'âtre, elle aime les sons de la lyre et ceux de la tempête; mais ce qu'elle aime par-dessus tout, ce qu'elle aime à chaque page, c'est l'orage, l'orage furieux, lorsqu'il jette sur la plage les débris de cent vaisseaux brisés.

On voit où conduit l'abus des formules. Combien de choses Mlle Élise Moreau n'aime là que parce qu'elles sont aimées en vers de temps immémorial ! Combien de poètes, avant elle, avaient inhumainement aimé déjà la tempête depuis le *Suave mari magno* de Lucrèce !

Heureusement Mlle Élise Moreau ne s'enferme pas toujours dans la tradition, le commun et le convenu. Quelques rares morceaux de son recueil ont une grace délicate et suave qui semble bien lui être propre : elle s'y montre la jeune fille, venue des champs, simple et vraie. Il y a un grand charme de tristesse consolante dans les deux strophes qui suivent :

Vous avez bien souffert, vous avez bien pleuré ;
Les ailes du bonheur n'ont jamais effleuré
Votre front pâle, ô pauvre femme !
Mais espérez ! le ciel calmera vos douleurs !
Au jardin de la vie il est encor des fleurs
Qui seront douces à votre ame.

Espérez ! quand l'été loin de nous a volé,
Le disque du soleil n'est pas toujours voilé ;
L'automne a des soirs qu'on adore ;
Les roses de novembre ont des parfums bien frais ;
Et quand le givre pend aux dômes des forêts,
Oh ! la nature est belle encore !

Mlle Élise Moreau s'épouvante parfois de périls imaginaires. Elle a tort, elle est injuste quand elle redoute pour ses vers le poison de l'envie et le venin de la critique. Non, l'envie n'est point l'ennemi que doit craindre l'auteur des *Rêves d'une jeune Fille*. La critique ne lui réserve pas non plus de traits empoisonnés. Elle ne le querellera pas sur ses *hélas*, ni sur sa ponctuation, comme il en a peur. Au contraire, elle lui tendra la main ; elle lui donnera tout ce qu'elle peut donner, des encouragemens et des conseils.

Mais Mlle Élise Moreau a pressenti des dangers plus sérieux et plus réels. Il y a dans son volume une pièce qui, bien qu'assez médiocre d'exécution, vous serre profondément le cœur. Le souvenir d'Élisa Mercœur amène un rapprochement qui inquiète et attriste. Mlle Élise Moreau raconte comment elle a quitté son village natal. Elle arrive à Paris, et le premier objet qui vient frapper sa vue, c'est le tombeau d'Élisa. Alors elle s'en prend aux grands et aux riches du temps. « Élisa, s'écrie-t-elle, ils t'ont laissé mourir de misère :

Ils t'ont vue expirer, puis ils ont ri de toi !

Ce dernier trait est forcé. On n'a point ri de la mort d'Élisa Mercœur, mais on l'a laissé mourir, et l'on n'a pas plus remarqué sa mort que sa vie. Ce n'était pas que le talent lui manquât ; mais son talent n'était pas assez

robuste pour lutter contre les préoccupations de l'époque, et triompher de l'indifférence publique. L'indifférence, en effet, pour quiconque poursuit aujourd'hui la gloire poétique, voilà l'écueil menaçant, voilà le banc de sable inexorable ! Mlle Élise Moreau saura-t-elle l'éviter? Aura-t-elle la force de mener au port son frêle esquif? Elle est jeune; elle a vingt ans; elle a bon courage; qu'elle ait bonne espérance! Elle a dit, elle a crié, comme tant d'autres : « Et moi aussi je suis poète! »

Hélas! nous ne demandons pas mieux! En voyant la jeune fille s'embarquer si confiante et si déterminée sur la foi de ses rêves, nous faisons pour elle des vœux sincères. Dieu veuille qu'au milieu des arides chemins de la vie nouvelle où elle s'est jetée, ses plaintes n'aient jamais plus d'amertume que celles qu'elle murmurait timidement quand elle allait errant par les sentiers fleuris de ses campagnes ! Ce n'est plus aux buissons d'églantines qu'elle court risque de déchirer sa robe virginale, mais aux buissons du monde, bien autrement cruels et hérissés d'épines.

De l'alliance de deux poésies fort contraires, la poésie désespérée et la poésie religieuse, s'est formée une poésie de coalition qu'on peut nommer la poésie repentante ou convertie. Les poètes convertis tiennent de la poésie désespérée, en ce que la première partie de leurs recueils est toute à la malédiction et au suicide; ils relèvent de la poésie religieuse par leurs secondes parties qui sont consacrées à l'humilité et à la pénitence.

Les *Amertumes et Consolations* de M. Léger Noël, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, appartiennent pleinement à la poésie repentante. Les amertumes nous disent les années de doute et d'impiété de l'écrivain; les consolations racontent sa conversion et son retour à Dieu.

Il est bien fâcheux que M. Léger Noël ait combattu si longuement contre la grace. Comme il a reproduit les moindres circonstances de la lutte, il en est résulté un énorme volume de consolations et d'amertumes, médiocrement propre à divertir.

Du reste, au défaut des autres mérites, ce qui éclate surtout dans la poésie de M. Léger Noël, ce sont les qualités du cœur, les vertus civiques et domestiques. Il n'y a peut-être pas une amertume ou une consolation du recueil qui ne soit dédiée à quelqu'un des professeurs, des amis ou des parens de l'auteur. Plusieurs sont adressées à la ville de Mauriac, sa patrie, pour la féliciter du choix qu'elle a fait de son maire en la personne de M. Joseph Grasset, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur. M. Léger Noël est incontestablement le meilleur citoyen et le plus reconnaissant des poètes de l'époque.

M. Émile Langlois est un autre poète converti tout aussi brillant, mais plus discret et moins prolixe que M. Léger Noël. La *Conversion* de

M. Émile Langlois est un poème extrêmement court qui donne d'ailleurs en abrégé toute la substance des conversions poétiques les plus développées. L'auteur ne s'est pas écarté de la marche ordinaire des poètes pénitens. Il se plaignait, l'ingrat, de ce que la vie lui était trop belle. Il accusait le ciel !

Le ciel cruel en ses présens
A cloué le génie à mon front de vingt ans !

Le pauvre jeune homme ! excepté le génie cloué sur son front, il avait tout perdu !

J'ai tout perdu, la foi, l'amour et l'espérance !

Les deux tiers des vertus théologales !

Ma santé s'altère,
Je ne pourrai long-temps rester sur cette terre !

Afin d'en finir plus vite, il allait suivre poétiquement l'exemple de Chatterton. Il caressait en imagination la double détente d'un pistolet; mais un vieillard s'interpose entre le poète et le suicide.

— Vieillard, que me veux-tu?
— Je viens rendre à ton cœur la force et la vertu.

Effectivement, M. Émile Langlois rentre en lui-même. Il tire son pistolet en l'air, et il se prosterne devant Dieu. Puissent tous les poètes incrédules imiter, sinon le style, au moins la docile componction de M. Emile Langlois, et surtout la brièveté de son poème!

La poésie intime continue de rivaliser en fécondité avec le roman intime. Elle a produit le mois passé deux nouveaux recueils: *les Branches de Saule*, de M. Théodore Colombey, et *Une Voix dans le désert*, de M. Charles Laurent.

Une préface de M. Théodore Colombey expose les théories de cet écrivain sur la poésie intime. Cette poésie, selon lui, n'est pas si intime qu'on pense. Qu'un poète, dit-il, parle de sa femme, il n'est pas seul marié au monde; il exprime donc la pensée de tous ceux qui sont dans sa catégorie. Ce qui lui est intime le devient à chacun d'eux. Après cette explication, si vous appartenez à la catégorie de M. Théodore Colombey, vous attendez d'intéressantes confidences touchant les félicités du ménage, qui vous sont communes avec lui. Vous avez tort. A peine, dans *les Branches de Saule*, est-il question une fois de Mme Colombey et de ses vertus. La poésie intime de cet auteur consiste en ballades, en orientales et en dithyrambes adressés à des hommes publics, concernant des évènemens publics.

Admirez toutefois la naïve modestie de M. Théodore Colombey. Il a

pris soin de vous avertir lui-même qu'il a réuni les rameaux épars de ses *Branches de Saule*, uniquement afin de ne les pas laisser mourir isolément. Ne voilà-t-il pas un infaillible moyen qu'il a trouvé d'assurer à ses vers l'immortalité!

La poésie intime de M. Charles Laurent possède toutes les qualités d'élévation et d'élégance des *Branches de Saule*, mais elle a plus d'innocence et de candeur. Le volume intitulé *Une Voix dans le désert* se compose principalement de vers écrits par l'auteur quand il avait dix-sept ans, de petites improvisations de salon, de complimens de fête et de jour de l'an, toutes choses en effet très intimes, et capables de ravir d'aise un dîner de famille. Mais pourquoi ce titre: *Une Voix dans le désert?* M. Charles Laurent a-t-il prétendu se donner des airs de poète élégiaque méconnu, lui qui est presque un poète de caveau, qui ne chante guère qu'à table et au coin du feu?

Le Peuple en 1830, de M. Foy, est, en fait de poésie, l'un des résultats les plus grandioses de la révolution de juillet. M. Foy a pris son temps. C'est en 1837, après six années, qu'il produit ses inspirations sur 1830. Aussi ne s'agit-il pas d'un mince dithyrambe de quelques feuillets. Il s'agit d'un respectable poème in-octavo, de cinq cents pages. L'auteur a traité son sujet largement et en conscience. Il commence son récit *ab ovo*. C'est à 89 qu'il fait remonter l'histoire des trois journées.

L'exorde de M. Foy est saisissant, et ne donne pas mal d'abord l'idée de tout le poème.

O nations, écoutez-moi,
A mes accens prêtez l'oreille:
Je vais raconter la merveille
Qui mit les peuples en émoi.

Ce prélude hardi et familier tient à la fois de l'épopée et de la complainte. Les lecteurs sont bien avertis dès le début. Qu'ils ne cherchent point dans ce poème les fadeurs rêveuses et les madrigaux anacréontiques. M. Foy est un rude patriote. Écoutez avec quelle farouche indépendance il interpelle les rois :

Malheur à vous, ô rois, qui marchez sur la tête
D'un peuple opprimé par vos lois;
Comme un haillon léger qu'emporte la tempête,
Vous disparaîtrez sous ses doigts!
Malheur à vous, chacals, famille carnivore,
Qui vous repaissez de sa chair!

M. Foy est sans pitié pour les tyrans. Au milieu de l'un des glorieux combats du 28 juillet, il avise un enfant qui fait de son mieux sa besogne des barricades :

Bien, bien, mon jeune enfant, plonge jusqu'à l'aisselle
Ton bras dans le sang des tyrans;
Bien, bien, frappe toujours! frappe, redouble encore,
Ce sang ne salit pas les mains!

Ce qu'il y a de plus curieux dans tout le poème, c'est un certain nombre de sentences, tant en vers qu'en prose, placées sous la forme d'épigraphes en tête des divers chants, et qui, réunies, formeraient une inappréciable collection d'aphorismes politiques. « La démocratie froisse la noblesse. — Ce ne sont pas toujours ceux qui font les révolutions qui en profitent. — Souvent les tyrans poussent à l'émeute pour écrêmer les peuples. » Ce sont là des maximes de M. Foy prises au hasard entre mille autres, où le bonheur de l'expression est au niveau de l'originalité et de la hardiesse de la pensée.

Si furieux que soit son acharnement poétique contre la royauté, M. Foy n'est au fond qu'un libéral fort raisonnable et modéré. C'est ainsi qu'en matière électorale il se borne à demander, avec l'opposition dynastique, l'extension du vote aux capacités :

Je crois que pour voter il faut à la vertu
Joindre quelque savoir.

Ce que c'est qu'un poète pour résumer en quelques mots pleins d'autorité les monceaux de dissertations des publicistes en prose! Effectivement, nous avons des électeurs vertueux; mais il faudrait qu'ils joignissent le savoir à la vertu. Voilà toute la question. Direz-vous maintenant que M. Foy n'est pas aussi fort en politique qu'en poésie?

Les explorations du monde poétique ne connaissent plus de bornes. Depuis la poésie légère et la poésie didactique, présentement délaissées, combien d'autres poésies découvertes, qui ne sont pas moins intéressantes! Nous avons signalé nous-mêmes et recommandé les plus récentes, la poésie catholique, la poésie de l'avenir, la poésie désespérée, la poésie repentante. Il nous reste à remplir un pénible devoir. Nous avons à dénoncer la poésie *anthropophage*.

C'est sur l'auteur anonyme du recueil intitulé : *Il Tormento*, que pèse la responsabilité de cette nouvelle poésie. *Il Tormento!* le tourment! Ce titre parle de lui-même. Préparez-vous à une poésie tout infernale et barbare. Remarquez, en outre, qu'afin d'ajouter encore à l'impression lugubre qui vous vient assaillir dès le frontispice du livre, le poète y a cloué une épigraphe chinoise d'autant plus alarmante, que vous n'en comprenez pas le sens. Le *lasciate ogni speranza*, écrit sur la porte de l'enfer, était moins effrayant.

Il y aurait de l'injustice à penser que l'auteur d'*Il Tormento* s'est livré

sans lutter à la rage qui le possède aujourd'hui. Plusieurs poèmes de son livre attestent qu'il a résisté le plus qu'il a pu. Nous inclinons même à croire que c'est l'excès d'un sentiment honorable qui l'a précipité dans l'état de frénésie où il est. Il a longuement étudié les hommes, et le spectacle de leurs vices l'a révolté. Ce qui l'a surtout indigné, dans notre société pervertie, c'est le dédain de l'autorité paternelle. Chose monstrueuse! il a vu :

Des salons où le fils rit de la toux du père.

S'il avait au moins espéré du temps la guérison de cette gangrène morale, il eût patienté peut-être; mais il n'a rien attendu de l'avenir :

Le présent est hideux, l'avenir plus obscène.

Dès-lors a commencé chez l'auteur la confusion des idées. Il a cessé d'apercevoir les limites du bien et du mal. La fièvre le saisit. Le sang lui monte au cerveau. Vous voyez poindre ses premiers symptômes de fureur. D'affreuses images lui apparaissent. Quel est ce bruit nocturne qu'il entend? N'est-ce point :

Ou le râle sourd du vampire?
. . . . . .
Ou l'aigre sifflement du goule
Dévorant la chair des tombeaux?
. . . . . .
Enfin n'est-ce pas l'ogre avide
Qui, dans ses désirs déguisés,
Poursuit d'une course rapide
Une virginale sylphide
Pour la *dévorer* de baisers?

Toutes les pièces qui suivent marquent bien que l'auteur torturé d'*Il Tormento* a long-temps combattu d'horribles velléités. Ce n'est pas de prime-abord qu'il a pris goût à la chair humaine. Combien de fois n'a-t-il pas déploré la dure condition que la vie lui a faite! Lassé de n'avoir pour pain que la douleur et l'amertume pour breuvage, il a demandé à Dieu, par grace, une autre nourriture. Il a imploré à genoux une goutte de miel. N'ayant rien obtenu, enfin il a perdu patience :

Non! c'est assez manger le pain avec la cendre,
Assez boire l'absynthe!

On comprend que le poète s'est décidé. Si l'on se rappelle ce qu'il a dit de l'ogre qui dévore la sylphide de baisers, on ne lit pas sans effroi ses vers à Marie sa bien-aimée :

Quand je te vois raser frémissante et rapide
Le parquet des salons, je dévore des yeux
Et ta taille d'abeille et ton pied gracieux.

L'amour du poète anthropophage est un amour ardent, infernal, affamé, insatiable, qui n'a rien de la tiédeur des amours ordinaires.

Tu m'aimes, et pour toi, vierge aux yeux veloutés,
Mon cœur comme l'enfer a d'éternelles flammes,

dit-il à Marie; et Marie ne doit pas, j'imagine, être plus tranquille pour son corps que pour son ame, entre les bras d'un pareil amant.

Plus on avance dans le livre, plus on voit le sentiment humain et moral de l'auteur s'obscurcir, plus on le trouve en proie à ses effroyables vertiges. On sait que les poètes, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, se plaisent à conter leurs sympathies favorites. Nous avons montré à quels excès lyriques ce penchant a poussé Mlle Élise Moreau, cette jeune fille si remplie de douceur; la poésie anthropophage devait naturellement nous dire aussi ses prédilections. *L'Horreur*, l'une des dernières pièces d'*Il Tormento*, nous apprend, ce qui ne nous étonne guère, que le poète anthropophage aime surtout à s'enfoncer, par une nuit glacée et ténébreuse :

A travers les détours d'un sauvage charnier.

Toutefois, entendons-nous. Quand le poète dit qu'il aime une nuit ténébreuse dans le charnier, il ne veut pas des ténèbres telles qu'il soit impossible de rien distinguer, car, il le remarque très sensément :

Quand le ciel plombe noir,
Quand le hideux hibou hue autre part sa peine,
Que peut-on aux charniers alors entendre et voir?

Ici, tout en protestant contre les goûts inhumains de l'auteur, nous reconnaîtrons l'extrême habileté de son harmonie imitative. *Le hideux hibou hue!* Cette accumulation des *h* aspirés porte au plus haut degré l'horreur qu'inspire toute la pièce.

Vous êtes maintenant préparé à tout. Le poète a jeté son dernier masque. La pièce qui a pour titre : *les Deux Anthropophages,* met en pleine lumière toute la férocité de sa doctrine. Il faudrait citer d'un bout à l'autre cet impayable morceau. La scène se passe au milieu d'une savane : deux nègres accroupis s'apprêtent à dévorer un de leurs frères. Avant d'être découpée vivante, la victime entonne, comme le cygne, son dernier chant :

Je ne boirai plus dans un crâne
Le sang chaud de mon ennemi!
Que dira donc Marra, ma rousse,
En apprenant qu'on m'a mangé?
Comme un bambou que mon fils pousse,
Et que par lui je sois vengé!

L'auteur entre ensuite dans l'épouvantable détail de la dissection; il décrit l'atroce banquet avec une complaisance qui glace. Bien mieux, il

s'efforce de propager ses goûts; il tente de convertir le lecteur à l'anthropophagie; il le convie au cruel festin :

Du regard partageons le repas.....
Ces nègres, après tout, sont fils de la nature;
Nous déguisons la chair, ils la dévorent pure.

Cette simplicité, selon le poète, est bien préférable à tous les raffinemens de notre art culinaire. Mais il ne s'en tient pas à approuver hygiéniquement l'anthropophagie, il l'exalte sous le point de vue moral; il idéalise l'appétit de l'anthropophage; il le transforme en une noble passion :

N'est-ce donc pas là plus qu'un besoin animal?
Il y a passion dans cette frénésie.

La conclusion de cette pièce résume bien tout le système barbare et sauvage de l'auteur. Les enseignemens qu'il en tire ne vont à rien moins qu'à prouver que nos législateurs n'ont consacré qu'un préjugé, quand ils nous ont défendu de nous entre-dévorer, que les scrupules de la civilisation ont dénaturé le cœur humain. L'homme de la nature ne nous est-il pas en effet bien préférable ?

Pour lui la passion n'est pas une imposture
Couverte bassement du masque de l'ardeur;
Sa haine veut le sang et son amour la flamme;
L'homme civilisé n'a déjà plus cette ame!

Nous pouvons le dire hautement, nul n'a le droit de contester l'esprit libéral de notre critique. Nous n'avons fermé notre porte à personne; nous avons accueilli les poètes et les romanciers de tout genre, de toute classe, de toute école, si humbles et ignorés qu'ils fussent. Nous avons patiemment examiné leurs causes; nous avons lu courageusement leurs vers et leurs romans illisibles; nous leur avons rendu la justice la plus impartiale et la plus clémente que nous avons pu. Dans notre extrême désir de prononcer quelques arrêts favorables, nous avons plus d'une fois pardonné à la forme en faveur du fond, ou au fond en faveur de la forme. Ici l'intérêt de la société et de la civilisation doit l'emporter sur tout sentiment d'indulgence. Peut-être, dans les vers de l'auteur de *Il Tormento*, la forme n'est-elle pas tout-à-fait aussi odieuse que le fond, le style aussi barbare que la pensée. Peu s'en faut pourtant. En tout cas, nous condamnons également chez cet écrivain le fond et la forme, la pensée et le style. Point de pitié pour un poète impitoyable. Il ne sera pas dit que nous avons encouragé une poésie qui nous prêche de manger notre prochain.

.....Y.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1837.

Nous recevons de Tunis des renseignemens intéressans sur la situation de Constantine. Ces renseignemens ont été recueillis à Tunis, de la bouche de quelques voyageurs qui faisaient partie d'une caravane arrivée en cette ville le 8 février. Le bey de Tunis est très peu disposé à accorder des secours efficaces au bey de Constantine, et à l'aider autrement que par des prières au prophète. De grands obstacles s'opposent à l'union des deux beys. Celui de Constantine n'a pas oublié les mauvais procédés et même l'inimitié ouverte du bey de Tunis, quand le dey d'Alger le tenait sous sa domination. En 1831, des négociations furent ouvertes pour déposséder Achmet de son beylik, et Achmet ne les a pas ignorées. Le bey de Tunis sait qu'Achmet est en relation avec le pacha de Tripoli; il sait aussi que la Porte, qui a des projets hostiles contre lui, soutient le bey de Constantine; il évitera donc à la fois de rendre son adversaire trop puissant et de déplaire à la Porte, en l'abandonnant d'une manière trop ouverte. D'ailleurs les deux beys ont un point d'union; le danger que court la religion orthodoxe par les progrès de l'armée française, motif bien faible, mais qui cesserait entièrement si nous avions la bonne politique des Anglais dans leurs possessions des Indes, et si nous eussions montré, nous ne dirons pas plus de tolérance, car ce n'est pas le fanatisme religieux qui domine nos soldats, mais moins de mépris pour la religion de nos sujets mahométans dans nos possessions d'Afrique. La Russie, que nous regardons comme moins avancée et moins éclairée que nous, peut cependant nous offrir de bons exemples à suivre. Dans ses voyages au sud de l'empire, l'empereur fait sa prière dans les mosquées, et les soldats musulmans accomplissent, sans qu'on les trouble, leurs ablutions légales jusque dans le palais du souverain à Saint-Pétersbourg. Une discipline sévère à cet égard dans notre armée équivaudrait à un renfort de cent mille hommes.

Le bey de Tunis et celui de Tripoli vivent en bons rapports. Une goëlette arrivée de Tunis à Tripoli a apporté au bey des lettres qui ont paru le satisfaire. Cependant cinq cents chevaux que demandait Tahir-Pacha au bey de Tunis lui ont été refusés, sous prétexte que les chevaux sont très rares.

Les voyageurs les mieux instruits, parmi ceux qui composaient la caravane de Constantine à Tunis, s'accordaient à présenter ainsi la situation de cette première ville. Le bey compte cinq à six mille combattans

dévoués qui composent sa garde. Elle est formée d'Arabes alliés (*Houallas*), de Zouaves et de Turcs soldés. La population de Constantine s'élève à trente ou quarante mille ames, avec un millier de juifs. La ville a dix-neuf cents maisons. Sur cette population, huit ou neuf mille hommes seulement sont en état de porter les armes. Hadji-Achmet, après en avoir fait le dénombrement, a remis à chacun d'eux vingt piastres pour acheter un fusil, et a ouvert un registre d'inscription, afin que ces fusils se transmettent de père en fils, et restent la propriété du beylik. On voit que Hadji-Achmet vient d'organiser ainsi une véritable garde nationale, qui sans qu'il s'en doute, sera plus occupée de défendre sa propriété dans un moment critique que de maintenir la domination du bey. Quinze à dix-huit cents homme sont été affectés au service de l'artillerie; ce sont des Turcs, des Koulouglis ou fils de Turcs, des Zouaves et des transfuges de Tunis, *nizams*. Ceux-ci sont au nombre de soixante.

Le bas peuple est animé d'un fanatisme violent contre les Français, qu'on accuse de vouloir détruire la religion mahométane; mais la classe aisée et les grandes familles, parmi lesquelles on cite celles de Bel-Bajoni, du kaïd Addar, chef de la ville, Oubd Sidi scheïk, premier saint de Constantine, et le kadi de Hanaf, sont bien disposées pour nous. Elles s'étaient même compromises dans la première expédition, et deux membres de cette classe, El Morabet El Arabi et Sidi El Houessin, furent décapités après notre retraite. D'un autre côté, les Arabes ne sont pas très dévoués à Hadji-Achmet; les Zouaves peuvent réunir dans leurs montagnes (*Gibel Flis*) 60,000 hommes de guerre bien armés; mais ils ont déclaré qu'ils voulaient rester neutres, et cette circonstance est très favorable pour nous. Les armes sont très recherchées à Constantine, et la poudre y est si rare, qu'on la paie 4 piastres le *rottili*, qui équivaut à une livre, et qu'on a peine à en trouver. Un seul Européen se trouve à Constantine : c'est un marchand génois; quant aux soldats de la légion étrangère, on les a tous forcés à embrasser la religion mahométane. Mais ce n'est pas seulement par les Européens qu'on peut se ménager des rapports dans le beylik de Constantine. Achmet-Bey ne s'appuie, en réalité, que sur la basse classe. Lui-même, il n'appartient pas à une tribu qui ait des liens intimes avec les classes élevées du pays. La tribu d'Achmet-Bey est celle d'*Ouled Biayona*, qui habite le revers des monts dans le désert, où le bey ne manquerait pas de se retirer s'il éprouvait un échec, et où peut-être il parviendrait à rallier contre nous les tribus des montagnes, qui sont nombreuses et bien armées, comme nous l'avons déjà dit. Ainsi l'on doit s'attendre à de nombreux combats, même après l'occupation de Constantine, et il est important de ne commencer cette expédition qu'en s'assurant de puissans moyens de conserver les avantages qu'on se serait procurés par les premiers combats.

Une lettre ultérieure de Tunis (du 12 février) nous apprend que le bey y éprouve aussi de grands obstacles. Le bey de Tunis a imaginé tout récemment d'imiter ce qui a lieu dans les villes de la côte, et de vouloir établir la conscription dans son beylik. A cet effet, il a fait faire un recencement de tous les jeunes gens de Tunis, depuis l'âge de vingt ans

jusqu'à l'âge de vingt-cinq, et il leur a donné l'ordre de s'enrôler dans le *nizam*. La résistance a été vive, et les ordres du prince repoussés par une vive opposition, où figuraient tous les hommes éminens de la ville. Le bey, étonné de cette résistance, ordonna aux cheïks de choisir trente notables, dix de la ville et vingt des deux faubourgs *Bab-Soccegha* et *Bab-Alivaha* pour venir rendre raison de cette conduite au *Barde*, qui est le lieu de la résidence du bey. Mais personne ne voulut aller au Barde, et pour cause; les notables indiquèrent *Djanua-Zeitoun*, la principale mosquée, comme le lieu qu'ils prendraient pour conférer avec le bey. Là ils se plaignirent de la violation de leurs privilèges. On les avait exemptés du service militaire, eux et leurs enfans, moyennant un impôt; cet impôt avait été augmenté de 25 pour 100 sur les objets de consommation, et d'un seizième sur les loyers, et on venait encore leur enlever leurs fils pour en faire des soldats! Il y eut aussi un long débat, qui se termina par un refus formel d'obéir aux ordres du prince. Au départ de la lettre, le *medjles* ou tribunal religieux était assemblé, le bey semblait décidé à faire respecter la décision, et le peuple attendait avec impatience le jugement du tribunal. On croyait à la possibilité d'une insurrection.

On voit que l'expédition de Constantine ne se présente pas sous un aspect très défavorable. Les renseignemens que nous donnons sont puisés à la meilleure source; les uns ont été recueillis sur les lieux mêmes; les autres sont dus aux pèlerins des caravanes, et ont passé sous l'examen d'un esprit éclairé par une longue expérience et une connaissance parfaite de ces contrées. Ces rapports nous montrent le pays divisé, les beys affaiblis par la discorde et la jalousie qui règnent entre eux, affaiblis encore par les obstacles qui se rencontrent au sein même de leurs beyliks, et celui de Constantine livré aux caprices d'une populace qui l'abandonnera dès qu'il sera vraiment en péril. Reste à marcher sur Constantine et à opérer dans une saison favorable. Aussi se demande-t-on avec anxiété ce que fera le ministère, et s'il songe, comme on l'a dit, à abandonner cette importante expédition.

Quant à l'époque favorable, il y a deux versions. Les uns assurent, et un certain nombre d'officiers sont de cet avis, que l'armée devrait déjà se trouver rassemblée en Afrique, avec ses vivres, ses ambulances et son état-major; d'autres prétendent, au contraire, que l'arrière-saison est le temps marqué par toutes les observations faites en Afrique depuis nombre d'années; et les militaires marquans apprécient cette opinion, et la renforcent par l'autorité des gens du pays. Il y a deux autres opinions encore: Marchera-t-on contre le bey de Constantine ou contre Abd-el-Kader? et une troisième qui consiste à faire marcher deux armées à la fois contre nos deux principaux adversaires d'Afrique. Il paraît que le cabinet, après avoir été divisé sur ces questions, a penché vers l'avis de M. Molé, qui consiste à opérer immédiatement et en grand contre Abd-el-Kader, et à ne commencer l'expédition de Constantine qu'après avoir vidé à fond cette grande et principale affaire, car Abd-el-Kader est, dit-on, l'ennemi qu'il faut abattre d'abord, et celui dont la chute découragera surtout ceux qui résistent avec lui contre nous. Il eût fallu demander 25 millions à la chambre et employer 40,000 hommes pour faire simultanément les

deux expéditions. On en demandera douze, et l'armée d'expédition de Tlemcen sera chargée d'opérer sur Constantine, quand elle aura accompli cette première mission.

Assurément, ce n'est pas là de quoi satisfaire à l'impatience de ceux qui voudraient voir notre gouvernement constitutionnel fonctionner à la manière de la république romaine ou de Napoléon, et décréter que les princes, grands ou petits, qui nous résistent, ont cessé de régner. Mais c'est là, au milieu de beaucoup d'avantages, l'inconvénient de la monarchie representative, fondée sur l'influence de la classe moyenne. On n'a pas affaire, comme à Rome, à des patriciens qui se plaçaient facilement au-dessus des considérations matérielles et des questions d'argent, quand il s'agissait, même sans nécessité extrême, d'élever encore la gloire de la nation; on n'a pas non plus affaire au peuple, au véritable peuple d'en bas, si facile à enflammer et à conquérir par l'éclat d'une épée ou par de brillantes images de guerre. Ici il faut parler à des bourgeois qui pèsent la valeur de la gloire, et mettent dans la balance, pour contrepoids, le fardeau, toujours croissant, du budget. Il paraît donc que le ministère ne demandait pas mieux que de nous donner de la gloire pour notre argent; mais que la chambre, pressentie là-dessus, a répondu comme *l'avare*, et demande à faire grande chère à peu de frais. L'armée d'Afrique fera donc l'office de maître Jacques, l'homme aux deux fonctions; quand elle aura battu encore une fois Abd-el-Kader, elle ira faire le siége de Constantine. Nous ne croyons pas qu'il en résultera une économie pour le trésor; mais la chambre est ainsi faite: elle n'aime pas ouvrir les deux mains à la fois!

Une considération d'un ordre plus élevé ou plus matérielle encore, si l'on veut, a pu déterminer le ministère à ne pas insister auprès de la chambre sur le vote d'un crédit pour les deux expéditions; c'est que l'armée est loin d'être au complet, et en état de fournir, sans inconvénient, le nombre de soldats nécessaire. L'économie, qui prévaut ici trop, là trop peu, a fait admettre un système de congés qui a vidé les cadres. On a peine à croire que ce soit seulement à l'occasion du projet d'expédition de Constantine qu'on se soit aperçu de cette insuffisance de troupes, et de l'embarras où l'on se trouverait si on dégarnissait le pays de quarante mille hommes! Il en est ainsi cependant, et ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement représentatif s'est laissé aller à un tel excès d'imprévoyance. L'amirauté anglaise, fière de la prépondérance de l'Angleterre, et s'endormant dans sa vieille gloire maritime, comme nous sous nos antiques lauriers de l'empire, avait tellement laissé dépérir la marine depuis quinze ans, qu'on s'aperçut un beau jour que l'Angleterre avait à peine une flotte capable de protéger le quart de sa marine marchande. La crainte du parlement, qu'on avait intérêt à ménager, avait été, en partie, cause de cet abandon de soi-même. Il fallait des crédits, et d'immenses crédits; ce fut alors que la presse ministérielle commença à effrayer le pays et à parler des empiétemens de la Russie dans l'Inde. La Russie se disposait, disait-on, à gagner la province de Kaboul, et à attaquer l'Angleterre dans ses propres mers. Il fallut bien voter des crédits pour l'augmentation de la flotte, et l'amirauté répara ainsi ses négligences de quinze ans. Mais cet

exemple n'excuse pas l'incurie et la timidité de nos différens ministres de la guerre; et il faut se hâter de suppléer, par les rappels sous les drapeaux et par une nouvelle levée, à l'insuffisance de notre état militaire, qui pourrait d'un jour à l'autre avoir des inconvéniens bien plus graves que celui de retarder une expédition à l'extrémité de nos possessions d'Afrique. Si nos ministres ignoraient le nombre de nos soldats, ainsi que l'état de notre matériel et de nos places fortes, ils n'avaient qu'à s'adresser aux ambassadeurs étrangers qui savent à fond ces choses, homme par homme, pièce par pièce, qui ont le compte exact de nos boulets et de nos quintaux de poudre, et qui connaissent à un écu près les valeurs que renferment nos arsenaux. C'est une affaire plus importante encore et une dépense plus urgente que la confection des routes et des chemins vicinaux; c'est aussi une vérité assez utile à dire à la chambre pour qu'on prenne le courage de parler intelligiblement à ce souverain si flatté, qu'on n'aborde que le sourire à la bouche et le chapeau à la main.

Soit par l'effet de cette économie d'une armée que nous allons faire à Constantine, soit par tout autre motif, il paraît que les relations du cabinet actuel avec le ministère anglais se sont améliorées. Nous en féliciterions sincèrement M. Molé, si, comme nous le pensons, ce rapprochement ou cette diminution de froideur était son ouvrage et le résultat de ses soins. Ce serait un grand pas qu'il aurait fait dans le cabinet pour s'assurer une influence dont notre opinion nous fait désirer le triomphe, et il serait satisfaisant de le voir comprendre, nonobstant les erreurs de ses collègues, cette vérité incontestable, que notre force dans le Nord et le degré de considération qu'on nous y accordera dépendent uniquement du plus ou moins d'accord qui règnera entre notre cabinet et le gouvernement anglais. Toujours est-il que lord Palmerston a cru devoir donner à notre chargé d'affaires à Londres des explications au sujet de l'omission du nom de la France dans le discours de la couronne pour l'ouverture du parlement. La situation périlleuse du ministère, et ses inquiétudes au sujet de la loi des municipalités d'Irlande, lui avaient imposé la nécessité d'éviter, autant qu'il se pourrait, des complications dans la discussion, et l'annonce d'une union plus intime avec la France n'eût pas manqué de fournir de grandes argumentations au parti tory comme au parti whig exagéré, qui se plaint de notre mollesse dans l'exécution du traité de la quadruple alliance. Lord Palmerston ajoutait qu'il saisirait l'occasion de son premier discours pour détruire l'effet de cette omission, et parler de l'alliance française dans les termes les plus favorables. A la bonne heure, les accès de bile de lord Palmerston ne durent pas au moins long-temps; et il faut espérer qu'il appuiera réellement, par le bon procédé qu'il promet, les raisons qu'il allègue en faveur de son silence.

L'affaire du *Vixen* occupe toujours lord Palmerston; le *Morning-Chronicle*, son journal officiel, y revient sans cesse, et ce n'est pas sans raison; car l'embarras de lord Palmerston est complexe : il se trouve avoir à choisir entre la guerre avec la Russie, s'il soutient l'illégalité du blocus, et la guerre avec le commerce anglais, qu'il n'a pas prévenu, si le blocus est reconnu légal. En attendant, le journal, qui est l'organe particulier de lord Palmerston, a reçu et publié une lettre de Constantinople, où la

population turque est présentée comme très inquiète de la décision de l'Angleterre, et où l'on s'efforce de prouver, par des assertions un peu puériles, de quelle importance il est pour la Grande-Bretagne de disputer pied à pied la côte de Mingrelie au gouvernement russe, qui veut définitivement s'y établir. Dans notre dernière lettre politique, nous donnions des raisons plus importantes même que celles du *Morning-Chronicle*, et cependant il est douteux que l'Angleterre fasse la guerre à la Russie pour le blocus de la côte d'Abasie, elle qui a souffert tous les traités qui ont amené cette puissance sur cette rive de la mer Noire. L'Angleterre menacera seulement la Russie, qui ne cédera pas, parce que tout son avenir commercial se trouve renfermé dans ces trente lieues de côtes. Déjà nous avons dit que la Russie avait rejeté d'avance la médiation du gouvernement français; nous savons qu'elle a fait la même notification à l'Autriche; double démarche qui pourrait bien créer un lien commun entre la France et l'Autriche, vu l'intérêt qu'ont ces deux puissances d'empêcher une guerre entre leurs alliés respectifs. Il est rare de trouver la diplomatie russe en faute quand il s'agit de ses intérêts; aussi nous nous hâtons de constater celle-ci.

Le *Morning-Chronicle* a énuméré les motifs qui doivent décider le gouvernement anglais à arrêter la marche des Russes sur la côte de Circassie. Voici quelques-unes des raisons que le gouvernement russe a devers lui pour s'emparer, à tout prix, de ce territoire. On verra que la France n'est pas aussi désintéressée dans la question que l'imaginent nos écrivains politiques.

Le territoire que l'empire russe a acquis ou conquis au-delà du Caucase, est destiné à doubler la richesse de la Russie, à devenir ce que Saint-Domingue était pour la France; immense territoire qui a une étendue de 500 werstes de large sur mille werstes de longueur, sous le ciel le plus favorable, couvert d'une population laborieuse, placé entre deux mers (la mer Caspienne et la mer Noire), dont l'une ouvre une route commode pour expédier les produits du midi de l'empire, des ports de la Mingrelie, de Turquie, et dans toute l'Europe, et dont l'autre offre une voie de transport peu coûteuse, pour approvisionner, par Astrakan, tout l'intérieur de l'empire, et l'inonder des produits transcaucasiens. Or, l'énumération seule de ces produits est de nature à faire réfléchir tous les peuples commerçans. Ce sont les grains de toute espèce, maïs, riz, etc.; les produits naturels propres à la fabrication, et les objets manufacturés, coton, vin, tabac, bois de construction, chanvre, etc.; les plantes oléagineuses; les plantes propres à la teinture; les épices, les plantes médicinales les plus usuelles, la soie, la cire et le miel; le bétail, tel que chevaux, ânes, mulets, bœufs, moutons, porcs et chèvres soyeuses; les fourrures, l'alun, le sel, le sel naturel de Glauber, les naphtes et les métaux. Le gouvernement russe ayant vu, sur le rapport des missionnaires, que le coton à *longue soie* avait été naturalisé et cultivé avec succès dans les provinces de la Chine qui s'étendent jusqu'au 41° nord, où les fleuves gèlent pendant l'hiver, a pensé avec raison qu'il réussirait au-delà du Caucase, entre le 39° et le 43°, dans un pays protégé contre les vents du nord par de hautes

chaînes de montagnes, et où l'hiver est inconnu dans les vallées. Aussi la Russie, qui payait, en 1825, 46,609,807 roubles à l'étranger pour ses achats de cotons bruts et manufacturés, a vu réduire chaque année cette somme, au point que dans six autres années, elle pourra peut-être exporter les cotons de ses provinces du Caucase. — Pour le vin, en 1830, 60,000 chariots chargés d'outres (ce système grossier disparaît déjà), avaient été conduits à Tiflis. Un chariot porte trois outres, chaque outre renferme 600 bouteilles, total 108,000,000 de bouteilles. La vigilance du gouvernement et sa sollicitude ont déjà tellement perfectionné et étendu cette branche d'industrie, que le vin du Caucase, envoyé de Baka par Astrakan, à Moscou, se vend dans tout le nord de la Russie, où se vendaient, il y a peu d'années, des vins de France. Un voyageur estimé (Marschall), dans un tableau des provinces situées entre les fleuves Tarek et Kour, critique le mode de culture de la vigne dans ces contrées; mais il ajoute : « Je suis persuadé que des vignerons habiles et assidus ne manqueraient pas d'obtenir, surtout dans les montagnes entre les deux Chamakhis, des vins qui peut-être ne le céderaient pas de beaucoup aux vins rouges de la France. » — Or, ces procédés s'introduisent chaque jour, et quand une route commerciale sera tracée entre les villes au-delà du Caucase vers Redoute-Kale, d'un côté sur la mer Noire, et vers Baku de l'autre sur la mer Caspienne, les vins et toutes les marchandises du pays afflueront à Odessa et dans la Turquie, comme à Astrakan et dans tout l'empire. Alors la garance, qui n'est nulle part aussi belle et en aussi grande quantité que dans les montagnes d'Ourmij; le safran, qu'on cultive en si grandes masses à Derbend et à Bakor; la soie, qui est indigène dans les provinces du Caucase, où un fabricant français y opère à lui seul une manipulation de 30,000 *poudes* (40 livres) de cette matière; la soie, dont les Russes ont appris la tordaison, le tramage et l'organsinage, grace aux agens qu'ils ont envoyés en Piémont et dans nos provinces du midi; le coton, qui s'améliore chaque jour par une meilleure culture, iront concourir à l'affranchissement de l'industrie russe, en approvisionnant les nombreuses fabriques de Moscou et de toutes les provinces environnantes, d'où ces produits, travaillés à si bon marché, reviendront en partie vers la côte de Mingrelie, pour traverser la mer Noire, et se répandre dans la Turquie, dans la Grèce et dans tout le midi de l'Europe. C'est ainsi que la Russie devient réellement menaçante pour les nations qui se fortifient contre elle, parce qu'elles s'attendent à la voir s'avancer avec des baïonnettes et des canons, tandis qu'elles s'apprête silencieusement à fondre sur l'Europe avec des soieries, avec des tissus de laine et des toiles de coton!

Mais ce grand mouvement commercial de la Russie, qui doit lui donner ce qui lui manque, *le crédit*, ne peut s'opérer que par la possession tranquille de tout l'isthme qui sépare la mer Caspienne et la mer Noire, où se trouvent au côté occidental du Caucase, cette côte d'Abasie et ce pays Tcherkesse qui résistent encore. Ce point gagné, la Russie aura vu couronner l'œuvre de sa patience, d'une patience de cinquante ans! Mais ces longues combinaisons, dont les résultats ne s'accompliront que dans un certain nombre d'années, ne sont pas faites pour être combattues par une politique viagère comme celle de l'Angleterre et de la France; la gigan-

tesque question de la Circassie et de son littoral se réduira à l'affaire du *Vixen*, aux proportions d'un *schooner*, à une consultation d'avocats de la couronne, et se terminera par quelque indemnité accordée en secret à un armateur. Le *Morning-Chronicle* n'en est-il pas à présenter comme un symptôme politique favorable à l'Angleterre, l'apparition d'un petit drapeau Tcherkesse, agité à travers une jalousie du sérail par une des femmes du grand-seigneur! Au lieu de ces puérilités, ne serait-il pas temps de créer de grandes conventions commerciales entre la France et l'Angleterre, et d'élever contre ces combinaisons un rempart d'intérêts français et anglais, qui sont loin d'être aussi incompatibles qu'on le pense?

En France, nous avons d'autres affaires. Il s'agit de savoir quel est le parti révolutionnaire, de M. Fonfrède et de ses amis, ou du *Journal des Débats*, en tête de ceux qui veulent la monarchie de juillet, tel que l'entendait le ministère du 11 octobre, avec les lois de septembre et autres, que M. Fonfrède trouve insuffisantes, et déjà trop arriérées. Ainsi le parti *gouvernemental*, après s'être scindé en centre droit, en centre gauche, voit se former encore un tiers-parti dans le parti de la droite, comme il s'en était déjà formé un dans la nuance opposée. En vérité, la politique devient si subtile et si compliquée, que les meilleurs esprits ont peine à la suivre. Nous voici arrivés aux épurations à l'espagnole, et il ne faut pas désespérer de voir tomber un jour, à Paris, quelque publiciste d'Aubenas ou de Carcassonne, qui viendra, à son tour, traiter M. Fonfrède de *negro!* A voir ces folies sous leur côté sérieux, c'est un triste spectacle que celui qui se présente; et M. Guizot, qui n'est, à vrai dire, ni un proscripteur ni un ennemi mortel de nos institutions, ne doit pas être le dernier à faire d'amères réflexions sur ce qui n'est, après tout, que le résultat exagéré et l'interprétation inintelligente de ses doctrines. M. Guizot s'était créé une sorte d'*absolu* constitutionnel; il cherchait à donner au pouvoir une force assez grande pour dominer, sans effort, les résistances qui sont dans la nature même de notre régime. Bientôt les amis de M. Guizot ont exagéré ses principes, comme il arrive d'ordinaire; et aujourd'hui nous voyons les amis des amis du chef de la doctrine les pousser tous à la fois dans un avenir sans nom et vers un but qu'on ne saurait dire. M. Guizot, qui nous a si souvent et si éloquemment engagés à nous défier de la *mauvaise queue* de la révolution, n'est-il pas embarrassé de la sienne à cette heure? N'est-ce pas un peu l'histoire de la poutre et de la paille de l'Evangile? Assurément M. Guizot ne veut pas aller où voudrait aller M. Fonfrède, si toutefois M. Fonfrède sait où il va. Certes, M. Guizot, nous ne disons pas le ministère, car M. Molé est à l'abri d'un pareil soupçon; certes M. Guizot, quoiqu'on l'en accuse, n'en est pas à rêver des coups d'état, un 18 fructidor ou un 18 brumaire, ni rien de semblable à cela. M. Guizot a trop de confiance dans le pouvoir de la parole, et de sa parole surtout, pour aider un parti, qui le voudrait, à renverser la tribune. Le gouvernement de discussion lui a été trop favorable pour étouffer la discussion dans le gouvernement, et personne plus que lui peut-être ne souffre de ces déclamations gasconnes qui finiront par lui enlever ses amis les plus utiles. Mais M. Guizot, cherchant partout sa force gouvernementale, et voulant la placer par-

tout, avait cru faire un coup de politique consommée, en favorisant la création d'une nouvelle presse, comme on dit, qui pût se servir de toutes les armes de la plus violente opposition, d'une polémique dure, violente, personnelle, ivre souvent jusqu'à l'injure, comme si un gouvernement gagnait en force ce qu'il perd en prudence et en dignité. L'essai a réussi: M. Guizot a eu ses hommes tout prêts à descendre dans la rue et à faire le coup de poing politique; mais il avait oublié que les corps francs et les fédérés ne sont pas disciplinables, à quelque parti qu'ils appartiennent, et aujourd'hui ils se sont élancés avec tant d'ardeur, qu'ils ont laissé le général en arrière, et qu'ils n'entendent plus ses cris qui les rappellent. Heureux M. Guizot si on ne l'accuse pas d'avoir ordonné tout le ravage qu'ils font!

M. Thiers semble frappé de ce spectacle que lui offre M. Guizot, et tandis que l'anarchie montait à l'assaut du ministère où siége M. Guizot, M. Thiers, usant avec modération de ses connaissances spéciales et de ses belles études, défendait la centralisation financière, c'est-à-dire la force réelle du pouvoir contre le ministère qui oubliait ce principe dans la loi sur les caisses d'épargne. Il s'opposait à la création d'une commission chargée de diriger la caisse des dépôts et consignations sans le concours du ministre des finances, et indépendante de lui, ralliant ainsi à lui M. Roy, M. Humann et tous les hommes qui font autorité dans cette matière. Tant d'esprit, uni à tant de sens, est bien fait pour laver M. Thiers de l'épithète de révolutionnaire, prise dans sa plus mauvaise acception, que lui jettent ses adversaires, et qu'il mérite aussi peu que M. Guizot mérite les accusations qu'il s'attire par sa déférence pour des amis dangereux.

C'est dans cet état si compliqué des partis que vont s'ouvrir les plus grandes discussions. Nous ne doutons plus que le ministère n'ait sa majorité toute prête pour les lois qui sont encore à voter; mais le zèle ardent, trop ardent peut-être, de la chambre des députés, pourrait lui causer quelque embarras dans la chambre des pairs. On dit que la loi de la garde nationale, présentée à la chambre par complaisance pour M. Jacqueminot, et que la chambre a votée par complaisance pour le ministère qui ne s'en soucie guère et qui en voit peut-être tout le danger, sera sévèrement amendée par la chambre des pairs. Il ne s'agit pas de moins, en effet, que de faire entrer dans la garde nationale de Paris, de couvrir d'un uniforme et de munir d'un fusil quinze mille hommes, pour la plupart très opposés à cette institution et à toutes les institutions qui nous régissent. On a calculé que sur ces quinze mille hommes, il se trouverait environ cinq mille carlistes et huit mille républicains. Nous ne voudrions offenser personne, mais il ne serait pas impossible que des Meunier et des Champion se glissassent dans ces rangs, et la machine infernale de Fieschi serait toute trouvée dans un peloton de gardes nationaux composé d'après le principe de coërcition consacré par la nouvelle loi. Et ces dangers, il faudrait les faire courir à l'état et au roi pour complaire au goût particulier de M. Jacqueminot, de M. Delessert et de quelques autres qui aiment à s'entourer d'épaulettes et de bonnets à poils! Jamais meilleure occasion de rendre à l'état et à l'ordre public un de ces services éclairés qu'on a droit d'attendre de sa vieille expérience, ne s'offrit à la chambre des pairs.

— F. Buloz.

TABLEAU COMPARÉ

DU

RÉGIME DES TARIFS A L'IMPORTATION

EN FRANCE, EN BELGIQUE ET EN ESPAGNE.

Première partie. — Prohibitions.

FRANCE.

1re SÉRIE. — Prohibitions établies par mesure de police ou de sûreté.	Munit. de guerre.	Armes de calibre. Poudre à tirer. Balles de plomb.
	Contrefaçon en librairie.	
	Bâtimens de mer construits à l'étranger.	
2me SÉRIE. — Prohibitions établies comme condition d'un monopole.	Tabac	en feuilles, sauf les quantités nécessaires à la régie. fabriqué.
	Sel.	
	Cartes à jouer.	
3me SÉRIE. — Prohibitions d'ordre, ou par extension de la loi.	Chicorée moulue, ou faux café.	
	Mélasse, autre que celle des colonies.	
	Produits chimiques non dénommés au tarif.	
	Ferraille et mitraille.	
	Tulle de fil et de soie.	
	Tissus mêlés d'or ou d'argent faux.	
	Etain ouvré.	
	Zinc ouvré.	
	Voitures (elles entrent de fait sous un droit de 30 p. 100).	
	Tabletterie (les peignes et billes de billard exceptés).	

4me SÉRIE. — Prohibitions établies pour protéger les fabriques françaises.

Métaux.
- Fonte brute dont chaque masse ne pèse pas 25 kilogrammes.
- Fonte moulée, pour projectiles de guerre.
- Fer ouvré, à l'exception des câbles, ancres, outils et instrumens aratoires.
- Ouvrages en acier, en cuivre et en laiton plaqué.

- Fils de laine et de coton jusqu'au numéro 143 métrique.
- Tissus et bonneterie
  - de laine, à l'exception des couvertures et des tapis mêlés de fil.
  - de cachemire, autres que les châles.
  - de crin, autres que tamis, chapeaux et passementerie.
  - de coton, à l'exception des nankins venant de l'Inde par bâtimens français.
- Peaux préparées et ouvrées, la sellerie, les shakos.
- Poterie de grès et terre de pipe.
- Verrerie, à l'exception des miroirs, des verres à lunette et des bouteilles pleines.
- Sucre raffiné.
- Savon, à l'exception des savons parfumés.
- Eaux-de-vie de grains et de pommes de terre.
- Denrées coloniales, par terre.

BELGIQUE.

Acide muriatique et huile de vitriol.
Draps et casimirs.
Verres et verrerie (à l'exception des glaces à miroirs).
} d'origine française.

Bois de teinture moulu.
Cuivre en flans pour les monnaies.
Fer. — Outils usés et vieille fonte (autres qu'en vrac).
Futailles, à l'exception des barils de harengs.
Papier portant la marque de Belgique.
Pipes de terre à fumer.
Sel brut, par terre.
Sucre brut, par terre.
Mélasse brute, autre qu'importée directement des pays hors d'Europe.
Mélasse épurée et sirops de toute espèce.

ESPAGNE. — (Principales prohibitions.)

Blé, seigle, maïs, avoine, fourrages, haricots, pois, lentilles, fèves, pain, biscuit, pommes de terre, pâtes.
Poisson de pêche.
Cuir brut et ouvré, parchemin.
Laine en rames, peignée ou non; poil de chèvre, frisé ou non.
Chanvre en rames, peigné ou non.
Peluche de soie, de fil ou de laine.

Eau-de-vie commune, alcool, liqueurs de toute espèce.
Cidre en baril, acide nitrique, huile de potasse et de vitriol.
Chevaux de toute espèce, mules et mulets, après l'âge de neuf ans.
Mercure et ses composés.
Soufre, vermillon, antimoine sulfuré.
Chaux, soude, barille, acétate de potasse.
Charbon de pierre et de terre, tourbe.
Pierre, plâtre, ardoise, tuile.
Plomb en barres et ouvré.
Étain brut et ouvré.
Ferblanc brut et ouvré.
Cuivre brut et ouvré.
Corne brute et ouvrée; ouvrages d'or.
Sel commun.
Tabac, cannes à sucre.
Savon dur et mou.
Ouvrages de fer, ustensiles en fonte.
Ouvrages en bois.
Planches de marbre, de jaspe et d'albâtre.
Bijouterie d'argent et d'or, avec pierres fines et fausses mélangées.
Chapellerie, cordonnerie.
Sellerie, vannerie.
Armes, vêtemens, linge.
Coton filé jusqu'au numéro 80.
Éventails valant en fabrique moins de 50 réaux la pièce.
Fleurs artificielles, ganterie.
Meubles, parfumerie.
Ornemens d'église.
Poterie de terre commune et mi-fine.
Papier blanc, gris, à musique, de tenture, etc.
Cartes à jouer, masques, carton.
Crayons noirs de plomb.
Plumes pour chapeaux, coussins de plumes.
Bouchons de liége.
Sculptures communes, estampes, figures de toute espèce.
Boutons de toute espèce et l'ame des boutons.
Joncs, écrans, rames.
Thériaque, beurre d'antimoine, tartre.
Guitares, vielles, harmonicas.
Pilules de toute espèce.
Peintures sur verre et sur cristal.
Tabac fabriqué.

- **Tissus**
  - d'argent et d'or faux.
  - de coton
    - purs.
    - mélangés d'argent ou d'or faux.
  - de laine
    - purs.
      - Bas, bure commune.
      - *Cadis, cadizo.*
      - Draps
        - pelnchés, communs et fins.
        - autres valant moins de 90 réaux, prix de fabrique.
        - lisières de drap.
      - *Guya, gerguilla, maraga* commune.
      - Mouchoirs
        - avec frange rapportée.
        - autres, de toute espèce, confectionnés.
      - Ratine valant moins de 90 réaux.
      - Rubans, *hiladillo.*
      - Schalls (c. *mouchoirs*).
      - Tapis.
    - mélangés.
      - d'argent et d'or faux.
      - de coton. — Flanelle rayée de couleur.
      - de soie.
      - Molletons.
- **Tissus de chanvre et de lin**
  - purs.
    - Bas unis et brodés de couleur.
    - Mouchoirs
      - à brodures imprimées.
      - à franges rapportées.
      - autres, confectionnés.
    - Rubans, dits *belduques.*
    - Schalls (c. *mouchoirs*).
    - Autres dits
      - *lienzos*, toiles cirées, peintes et communes de toute espèce.
      - *tejidos* peints ou *estampados.*
  - mélangés.
    - d'argent ou d'or faux.
    - de coton.
      - Cambrai, brodés en fil et coton, ou blanc brodés en coton, laine ou soie.
      - *Arabia.*
- **Tissus de soie**
  - purs.
    - Bas
      - de couleur, autres que noirs.
      - de bourre, de filoselle, dits demi-soie.
    - *Cadenillas* brodées pour garnitures (graine d'épinards).
    - Mouchoirs et schalls
      - à franges rapportées.
      - autres, confectionnés.
    - Rubans, *hiladillos.*
    - Autres, *telas* de toute sorte pour garniture d'éventails d'argent et d'or faux.
  - Mélangés de coton. — Rubans de coton et de lin de toute espèce pour gilets.
- **Verreries.**
  - Bouteilles.
  - Miroirs avec glace.
    - jusqu'à 1/3 de *vara* (1) de haut
      - doublés de basane ou de papier, avec boîte servant de toilette.
      - encadrés
        - en bois laqué, peint, vernis, étamé.
        - en verre de toute couleur.
    - de 1/3 de *vara* de haut et plus, avec garnitures de bois doré ou peint.
  - Verroteries et vitrification, ou cristal taillé à facettes.

(1) La *vara*, ou l'aune de Castille, vaut 848 millimètres.

SUPPLÉMENT AU N° DU 1er MARS 1837

DROITS D'IMPORTATION.

ARTICLES.	TARIF FRANÇAIS.	Fr. c.	TARIF BELGE.	Fr. c.	TARIF ESPAGNOL.	PAR BATIMENT national (Reaux Mar.)	PAR TERRE OU PAR BATIMENT étranger (Reaux Mar.)
BESTIAUX.							
Bœufs, taureaux	Par tête	50	Par tête	20	Bœufs, vaches et veaux, de 2 à 3 ans	40	66
					au-dessus de 3 ans	60	100
Vaches	Id.	25	Id.	20	Par tête	60	
Veaux	Id.	3	Id.	5			
Cochons	Id.	12	Id.	7	Porcs gras	40	66
					Porcs maigres	20	33
Moutons	Id.	5	Id.	1 20	Par tête	[illegible]	10
Chèvres, boucs	Id.	1 50	Id.		Id.	[illegible]	15
Chevaux et juments	Id.	25	Id.	12	Par tête jusqu'à 3 ans	90	150
					de 3 à 7 ans	20	200
Poulains	Id.	15	Id.	4			
Mules et mulets	Id.	15	Id.	8	Comme les chevaux.		
Anes et ânesses	Id.	» 25	Id.	3	Par tête	30	50
Viandes salées ou fumées	Les 100 kil.	30	100 liv. en tonneaux	16	L'arrobe (25 livres)	2	6
	Id. [illegible]	39	100 liv. jambons	24			
Graisse, suif brut	Les 100 kil.	15	Id.	4	L'arrobe	15	22 17
Beurre frais	Les 100 kil.	3	100 livres	6	La livre	4	1 17
Beurre salé	Id.	5	Rance, 4 p. 100				
Fromage	Id.	15	100 livres	10	De Hollande, l'arrobe	7 17	12 17
					Autres	16	24
BOISSONS.							
Vin	Par mer, l'hectolitre	35	Le baril	2 10	En barils et autres, l'arrobe	9	12
	Par terre, id.	15	100 bouteilles	15	La bouteille, l'arrobe (24 bout.)	24	24 32
	Vin de liqueur id.	100					
Vinaigre	De vin, l'hectolitre	40	De vin et de bière, etc., le baril	15	L'arrobe	3	5
	De bière id.	2					
	Parfumé, les 100 kil.	100	De bois, 100 bouteilles	100			
Bière	L'hectolitre	6	Le baril	12	L'arrobe	14	24
			100 bouteilles	24			
Boissons distillées	Eau-de-vie de grains ou de pommes de terre	Prohibée	De grains, le baril	3			
			— 100 bouteilles	10			
	— de cerises, rhum, etc., l'hectolitre	100	De vin, rhum, etc., le baril	2	Prohibée.		
	— de vins, 22 degrés, id.	20	— — 100 bouteilles	8			
	— au-dessus	30	D'origine française	Prohibées			
Huiles d'olive	Comestible, 100 kil.	35	Le baril	2	L'arrobe	14	24
Huiles de grains	100 kil.	25	Id.	14 60	Id.	7 17	12 17
GRAINS.							
Froment	Échelle de droits qui s'élève de 25 c. à 3 fr. 25 c. par hectolitre, à mesure que le prix des blés indigènes diminue de 28 fr. à 25 fr. pour la 1re classe, de 26 à 23 pour la 2e, de 24 à [illegible] pour la 3e, et de 22 à 17 pour la 4e. — Le droit sur les autres céréales est dans la proportion de [illegible]		1000 liv.	22 50	Prohibé		
Seigle	60 p. 100 des droits du froment		1000 liv.	15	Prohibé		
Maïs	55 p. 100 — —		Id.	10	Id.		
Orge	50 p. 100 — —		Id.	15	Id.		
Avoine	75 p. 100 — —		Id.	10	Id.		
Riz	Du Piémont, par terre, 100 kil.	6	100 liv.	» 60	L'arrobe	6 8	6 8
	D'Europe, id. id.	4					
	Des pays hors d'Europe, id.	2					
	Par navires étrangers, id.	9					
Amidon	100 kil.	21	100 liv.	20	L'arrobe	40	45
Pommes de terre	Par navires étrangers	25					
Fruits verts	100 kil.	» 50	Le baril	» 10	Prohibées		
Fruits secs ou tapés	Exotiques, 100 kil.	4	Valeur 5 p. 100.		L'arrobe	0 18	4
	Indigènes, id.	8					
Gomme du Sénégal	100 kil.	16	Valeur 5 p. 100		Id.	5	[illegible]
Gomme arabique	Id.	10	100 liv.	2 40	La livre	0 20	4
DENRÉES COLONIALES.							
Sucre	Brut, autre que blanc, de Bourbon, 100 kil.	38 50	Bruts, têtes et terrés, par mer, des colonies, par nav. étrangers, les 100 liv.	4 60	Brut, de toutes nuances et de toutes provenances, l'arrobe	18	23
	— des Antilles et Guyane, id.	45	Des ports européens	4			
	Brut blanc de Bourbon, 100 kil.	45	De toute provenance par navires sous pavillon belge	20			
	— des Antilles, etc., id.	60	Par terre, sucres bruts	prohibés			
	Terré de toutes nuances de Bourbon, 100 kil.	64					
	— des Antilles, id.	70					
	Brut autre que blanc, de l'Inde, 100 kil.	80					
	— d'ailleurs hors d'Europe	85					
	— des entrepôts	95					
	Brut blanc ou terré, de l'Inde, 100 kil.	90					
	— d'ailleurs hors d'Europe	95					
	— des entrepôts	105					
Sucres raffinés		Prohibés	100 liv.	72	L'arrobe	75	14
Cafés	Des colonies françaises, au-delà du cap, 100 kil.	50	100 liv.	4	La livre	» 27	1 7
	— en deçà — id.	60					
	De l'Inde, 100 kil.	78					
	D'Europe, id.	100					
Cacao	Des colonies françaises, 100 kil.	50	100 liv.	3	La livre	2 13	3 20
	D'Europe, 100 kil.	150					
	D'ailleurs, id.	100					
	Des pays à l'ouest du cap Horn par navires français, 100 kil.	80	Pelures de cacao, 100 liv.	» [illegible]			
Cannelle	Fine de l'Inde, 1 kil.	2	De Ceylan, [illegible]	» 30	La livre	4	7
	D'ailleurs, id.	6	De la Chine, id.	8			
Cacao	De la Guyane française, 100 kil.	40	100 liv.	3	La livre	» 20	1 17
	De l'Inde, 100 kil.	60					
	D'ailleurs, id.	120					
Vanille	1 kil.	[illegible]	La livre	2		7 17	12 17
Thé	De l'Inde	1 50	De la Chine, Bohé et Congo gros, 100 liv.	36	Le paquet de [illegible]	» 17	7 17
	D'ailleurs	4	Autres espèces	65	La livre		
			Par navires belges	15			
			Par navires étrangers	24			
Indigo	De l'Inde, 1 kil.	» 75	La livre	» [illegible]	La livre	4	10
	D'Europe, id.	3					
	D'ailleurs, id.	1					
Cochenille	1 kil.	1 [illegible]	La livre	[illegible]	La livre	[illegible]	[illegible]
Garance	En racines vertes, 100 kil.	[illegible]					
	— racines sèches, id.	[illegible]	Sans distinction, 100 liv.	3	La livre	[illegible]	2 [illegible]
Goudron	100 kil.	[illegible]	Le tonneau (2000 liv.)	4	L'arrobe	5	4
Rocou	Exotiques de l'Inde, 100 kil.	[illegible]	100 liv.	[illegible]	L'arrobe	5	
	— d'Europe, id.	1 [illegible]					
Liège	[illegible]	» 25	De la valeur, 6 p. 100		De la valeur	[illegible] p. 100	[illegible] p. 100
Bois de construction	Mâts de 40 centimètres de diamètre, pièce	7 [illegible]	Mâts, de la valeur 4 p. 100		De la valeur	[illegible]	[illegible] p. 100
	Planches de 34 à 80 millim. d'épaisseur, 100 mètres	1	Planches	[illegible] p. 100			
	En billes ou sciés à plus de 80 millim. d'épaisseur, de la Garonne et Sénégal, 100 kil.	1					
Bois d'ébénisterie	Gaïac, 100 kil., des pays hors d'Europe	2	Sans distinction, valeur 2 p. 100		Le quintal	12	23
	Acajou	1 [illegible]					
	Ébène	[illegible]					
	[illegible]	2					
Bois de teinture exotiques	Moulus, 100 kil.	25	Prohibés				
	Fernambouc, id.	5	100 liv.	4			
	Japon et Nicaragua, 100 kil.	1 [illegible]	Japon et Campêche, 100 liv.	[illegible]	De toute espèce, l'arrobe	2 7	6 10

ARTICLES.	TARIF FRANÇAIS.	Fr. c.	TARIF BELGE.	Fr. c.	TARIF ESPAGNOL.	PAR BATIMENT national (Reaux Mar.)	PAR TERRE OU PAR BATIMENT étranger (Reaux Mar.)
DENRÉES COLONIALES.							
Bois de teinture exotiques.	Autres, 100 kil.	1 50	Saint-Martin, 100 liv.	» 80	De toute espèce, l'arrobe	2 7	4 60
	Des entrepôts européens, le double		Autres, 100 liv.	2			
TERRES ET MÉTAUX.							
Marbres	Blanc statuaire, en blocs, 100 kil.	10	Marbres en bloc, 6 p. 100.				
	Blanc ordinaire et bleu turquin, id.	3			Prohibés.		
	Autres, en bloc, 100 kil.	2 50	Marbres polis ou sculptés, 6 p. 100.		De sculpture, 20 p. 100.		
	Ouvrés, 100 kil.	10					
Pierre à chaux.	A l'état brut, 100 kil.	» 16	1/2 p. 100		Prohibées		
	Plâtre préparé, id.	» 50					
Ardoises	Le mille en nombre, de 19 à 22 centimètres d'épaisseur, par mer et de la mer à Basieux.	14	Le mille.	2	Prohibées.		
	— par terre	7 50	D'origine française	[illegible]			
Briques	Le mille	4	Le mille.	4	Prohibées.		
Porcelaine.	Commune, 100 kil.	164	Blanche ou teinte, 100 liv.	20	Prohibée.		
	Fine, id.	327	D'origine française, id.	40			
Poterie.	Faïence, 100 kil.	49	Poterie de terre et de grès, 6 p. 100.		Prohibée.		
	Poterie de terre, 100 kil.	6	D'origine française, 15 p. 100				
	Poterie de grès fin	Prohibée					
Houille	L'hectolitre: Des frontières du midi jusqu'aux Sables-d'Olonne	» 30			Prohibée		
	Des Sables à Saint-Malo	» 60	1000 liv.	14			
	De Saint-Malo à la front. belge	1	Id. de France	7 50			
	De la mer à Halluin	» 60					
	D'Halluin à Basieux	» 30					
	Par la Meuse	» 10					
Fonte.	En masses de 25 kil. au moins et suivant les frontières, par 100 kil.	7, 4 et 6	En gueuses, 100 liv.	2			
Fonte ouvrée.	Prohibée.		100 liv.	12 60	Prohibée	65	70
Fonte épurée	100 kil.	12	100 liv.	12 60			
Fer en barres	Suivant la largeur et par navires français, 100 kil.	de 18 75 à 37	100 liv.	12	Le quintal.	6 14	» 20
Acier.	Naturel en barres, 100 kil.	60	100 liv.	» 80	La livre.		
	Fondu, 100 kil.	120					
Ouvrages de fer	Prohibés		100 liv.	20 70	[illegible]	18	30
Acier ouvré.	Prohibé		100 liv.	40			
Cuivre.	Coulé en plaques ou barres, 100 kil.	30	Coulé en plaques et planches rouge, 100 liv.	12	Prohibé.		
			— — jaune, id.	8			
Cuivre ouvré	Battu ou laminé, 100 kil.	80	Battu ou laminé, 100 liv.	12			
	Prohibé		De la valeur 6 p. 100				
Plomb	Brut de l'Inde, 100 kil.	2	100 liv.	» 50	Prohibé		
	Brut d'ailleurs, id.	6					
	Battu, laminé, ouvré, id.	24	Id.	3 70			
Étain	Brut de l'Inde, 100 kil.	2					
	Brut d'ailleurs, id.	6	Brut, 100 liv.	5	Prohibé.		
	Laminé et battu, id.	66	Ouvré, 100 liv.	20			
	Ouvré	Prohibé.					
LAINES, FILS ET TISSUS.							
Coton en laine	Des colonies françaises, 100 kil.	5			En rame, la livre	1	» 2
	De Turquie	15			Sous pression	» 2	» 4
	De l'Inde	10	100 liv.	1 60			
	De l'Europe	30					
	D'ailleurs	20			Laines des Indes, le quintal	2	22
Laines	En masses, 20 p. 100				De Vigogne, l'arrobe	9	99
	Peignées, 30 p. 100		De toute espèce, 1 p. 100		Aspica, le quintal	2	22
	Teintes, 300 p. 100				Prohibé		
Chanvre	En masses, 100 kil.	» 16	100 liv.	1 50	Prohibé		
Lin	Brut, id.	1	100 liv.	» 50			
	Peigné, id.	50	Id.	10	Le quintal.	4	5 11
Soie	Écrue, le kil.	» 5	100 liv.	4	Filée, la livre.	4	5 11
	Moulinée, id.	[illegible]	Ouvrée pour les manufactures, 100 liv.	10	La livre, tordu	4 17	7 17
			— — de la valeur 1/2 p. 100.		Non teint, la livre.	3	7
Fils	De chanvre ou de lin écru, 100 kil.	12	Non tors ou non teint, 100 liv.	80	Teint.	7 17	10
	De coton écru, [illegible], les le kil.	7	Tors ou teint, 100 liv.	100	La livre.	6	10
	143 mètres et au-dessus, écrus, id.	8	Écru et non teint, id.	12			
	De laine	Prohibés	Teint ou tors, id.	16	Prohibés.		
Tissus de coton	Nankin de l'Inde, le kil.	5	De couleur, 100 liv.	170			
	Autres	Prohibés	Imprimés ou teints, id.	200	Prohibés.		
Tissus de laine	Prohibés.		Pures, 100 liv.	18	2/3 à 3/4 1/2, la vara.	12	18
			Mélangés de soie, 100 liv.	180	Au-dessus de 90 réaux de valeur la vara.	26 20	59
Draps	Prohibés.		Draps et casimirs français	Prohibés			
Casimirs	Prohibés.		Draps et casimirs, échelle des droits calculés sur la valeur depuis 80 fr. jusqu'à 500 fr. les 100 liv.		Casimirs 3/4, la vara	9 14	14 5
Châles	Prohibés à l'exception des cachemires de l'Inde ou de la Turquie, qui paient suivant la grandeur 80 à 100 fr. la pièce		De la valeur 6 p. 100.		La pièce	270	450
Tapis	100 kil.	de 250 à 500	De la valeur 10 p. 100		Prohibés.		
Tissus de lin	Écrue de moins de 8 fils, 100 kil.	70	De Cambrai, la livre	3	Toiles écrues, la vara	1 7	4 27
	— de 28 fils et au-dessus	700	Batiste, id.	8	De Cambrai, fine, la vara	1 32	5 8
	Blanche, le double de l'écrue.		Autres toiles, 6 p. 100.		D'Irlande.	1 17	2 17
					De Hollande.	2 14	4
Tissus de soie	Étoffes pures unies, le kil.	16			De soie unie, la vara	4 17	7 17
	— façonnées, id.	17	Étoffes de soie écrues ou façonnées, bonneterie, rubans, d'Europe, la livre.	8	Brochés 2/3, la vara.	7 17	12 17
	Brochées d'or ou d'argent	34	Venant de l'Inde, 6 p. 100 de la valeur.		Velours, la vara	12 24	21 8
	Bonneterie, 100 kil.	1230			Rubans de soie unis, la livre	10 17	18
	Rubans, 100 kil.	800			— de velours, id.	15 17	24 25
					Étoffes brochées d'or et d'argent, la vara	15	25 27
Cuirs et peaux	Brutes, frais ou secs, 100 kil.	1	Cuirs verts, 100 liv.	» 75	Prohibés		
			Cuirs secs ou salés, 100 liv.	» [illegible]			
Pelleteries	Assimilés au droit de balance		Apprêtées, 6 p. 100 de la valeur		Depuis 3 réaux la pièce jusqu'à 22 réaux, suivant la grandeur		
			Non apprêtées, 1 p. 100. id.		Le quintal.	2 9	21 33
Cordages.	100 kil.	25	100 liv.	20			
Machines	Valeur, 15 p. 100		100 liv., non compris les chaudières	12 60	Par estimation, 1 p. 100		11 p. 100.
	Pompes à vapeur, 30 p. 100.						
Voitures	Admises par tolérance, à 30 p. 100		De la valeur 6 p. 100		La pièce	1000	6000
Pianos	Carrés, la pièce	300	De la valeur 5 p. 100		Carrés, la pièce	400	600
	A queue, id.	500			A queue	1000	1500
Horlogerie	De la valeur 10 p. 100		De la valeur 6 p. 100		Horlogerie fine, 20 p. 100.		30 p. 100.
	Montres, de 1 à 6 fr. la pièce		De 1 fr. à 2 fr. la pièce.		Montres d'or ou d'argent, 2 p. 100		7 p. 100.
Sel	De marais ou salin	Prohibé	Brut par mer, 100 liv.	1	Prohibé		
	Gemme ou fossile en cristaux, 100 kil.	30	Brut par terre.	Prohibé.			
			Raffiné, 100 liv.	32			
Savon	Blanc, rouge, marbré	Prohibé.	Savon dur, 100 liv.	12	Prohibé		
	Parfumé, 100 kil.	164	— mou, id.	12			
			— parfumé, id.	20			
Verrerie	Verres et cristaux	Prohibés	De toute espèce, Par le Rhin, 3 p. 100		Verres vides, la charge.	10	60
	Verres à lunettes, ronds, 100 kil.	10	D'ailleurs, 6 p. 100		Verres à vitres de 1/3 de vara à 1 vara de hauteur, depuis 5 réaux jusqu'à 9 réaux la douzaine		de 5 à 15
	Verres à lunettes, bruts	200	Verreries françaises, à l'exception des miroirs	Prohibées	Glaces étamées, au-dessus d'une vara de hauteur, par pouce en moyenne, de 600 à 700 maravédis		
	Miroirs de glace, grands, 15 p. 100.						

DE
LA DÉMOCRATIE
AUX ÉTATS-UNIS
ET
DE LA BOURGEOISIE EN FRANCE.

On répète depuis vingt ans que la démocratie déborde, et la révolution de juillet a paru imprimer à cette maxime une manifeste confirmation. A n'apprécier en effet que par l'impuissance constatée de l'école aristocratique l'avenir de la démocratie en Europe, ses sectateurs n'auraient guère qu'à se croiser les bras pour obtenir bientôt du mouvement progressif des idées un triomphe demandé à des tentatives précoces et hasardeuses. La vieille organisation féodale fléchit partout devant les intérêts nouveaux. Là même où ceux-ci n'ont ni représentation légale dans l'état, ni libre organe dans l'opinion, ils ont pu contenir toutes les velléités guerrières; et le sabre est resté dans le fourreau lorsqu'on n'eût pas manqué de l'en tirer, si l'on avait moins douté de soi-même.

En voyant les grandes monarchies militaires décliner ainsi la lutte contre le principe qui se posait fièrement en face d'elles, il

a paru naturel de conclure que le mouvement démocratique, qui en France était plus contenu par les intérêts que par les idées, continuerait de suivre son cours à mesure que les intérêts se rassureraient, et que les idées marcheraient plus libres de conséquence en conséquence. L'avénement politique de la démocratie a donc été présenté comme le terme fatal et prochain de la route frayée devant la société contemporaine; et parce qu'on n'a pas compris la vitalité propre de l'opinion intermédiaire aujourd'hui dominante, on ne l'a guère envisagée que comme le court temps d'arrêt d'une ère de transition.

Dès-lors tous les regards ont dû se reporter vers cet autre continent où la théorie du gouvernement par la majorité numérique a reçu des applications tellement complètes, qu'aucune exigence nouvelle ne saurait se produire en dehors du cercle immense tracé par les institutions. Au milieu des préoccupations brûlantes entretenues par l'ébranlement de juillet, la France se prit donc à étudier l'Amérique, que les uns lui montraient sans cesse comme un modèle, les autres comme un écueil. Au XVIIIe siècle, les philosophes s'occupaient fort de la Chine, parce qu'il leur importait d'opposer le tableau d'une grande civilisation à celui de la civilisation chrétienne : de nos jours, des sollicitudes non moins vives nous ont reportés vers les Etats-Unis; et, comme il était juste, la France a eu les honneurs de cette étude initiatrice. Elle ne s'est pas contentée de dessiner des parties isolées de ce vaste ensemble; elle n'a pas jugé souverainement les Américains, avec une impertinence qui voudrait être de bonne compagnie, sur la coupe de leur habit et leurs manières peu dégagées. Prenant au sérieux cette terre où l'homme et la nature semblent lutter de grandeur et de puissance, elle a pénétré au cœur des institutions pour en saisir le génie, elle a étudié avec conscience les conditions d'une prospérité qui semble plus appartenir aux temps fabuleux qu'à notre siècle de désirs impuissans et de tentatives avortées. Deux ouvrages surtout ont fixé l'attention publique, et jeté dans la controverse une masse importante d'idées et de faits nouveaux, deux ouvrages dissemblables par la forme, peu concordans par le point de vue, mais se complétant l'un par l'autre.

L'auteur de *la Démocratie en Amérique* a étudié l'esprit des lois américaines en les ramenant à leur principe générateur; l'au-

teur des *Lettres sur l'Amérique du Nord* a observé l'effet d'une savante organisation du travail sur la condition des peuples. M. de Tocqueville a systématisé les doctrines; M. Michel Chevalier s'est surtout préoccupé des faits qui les rendent applicables. Si l'un et l'autre s'accordent sur les résultats politiques, leurs tendances d'esprit sont fort différentes. Celui-ci, apôtre sous des formes nouvelles et vagues encore du principe d'autorité qui a constitué l'Europe, le voit dominer l'avenir de la jeune Amérique; celui-là, disciple du principe américain de la liberté démocratique, accepte sans enthousiasme, mais avec calme et confiance, l'avenir qu'il prépare à la vieille Europe. M. de Tocqueville est sévère dans ses formes, didactique et rationnel dans ses conclusions, comme un homme qui croit que la logique gouverne le monde; son livre est le développement rigoureux d'une idée-mère, et l'on sent que l'imitation de Montesquieu, combinée avec la volonté d'être sobre, arrête l'essor d'une heureuse nature, et lui enlève peut-être plus qu'elle ne lui donne. M. Chevalier est abondant et libre; moins immobile sur les principes, il est plus hardi dans ses conclusions; sa pensée court de l'Amérique à l'Europe, du présent à l'avenir, avec la rapidité de ces *rail-ways* qu'il décrit d'une manière pittoresque et savante; ses *Lettres* sont une longue série d'impressions qui, lors même qu'elles ne concordent pas, n'ouvrent pas moins de toutes parts de vastes et larges percées.

Quoi qu'il en soit, grace à cette sagacité française qui comprend tout lorsqu'elle veut bien s'en donner la peine et qu'elle sait éviter l'engouement, ce grand écueil de notre génie, l'Amérique est aujourd'hui mieux comprise de l'Europe que d'elle-même. Pendant qu'elle s'adore dans sa béate quiétude, nous sommes en mesure de la juger; nous pouvons enfin résoudre l'un des plus grands problèmes du siècle, et nous demander si en brisant la vieille forme aristocratique, l'Europe ira jusqu'à la démocratie américaine, et si l'application complète du principe de la souveraineté du peuple, telle qu'elle a lieu aux Etats-Unis, est pour la France le corollaire obligé du gouvernement de la classe moyenne; question immense, que ces courtes considérations ont pour objet de bien poser.

On a fait judicieusement observer que ce qui constitue dans son essence le gouvernement des Etats-Unis, c'est la souveraineté du plus grand nombre s'exerçant dans toute sa réalité, modi-

fiant les mœurs aussi bien que les lois, et devenu un fait vulgaire admis par tous, au lieu d'être resté à l'état d'abstraction philosophique. Le gouvernement américain, c'est le peuple faisant lui-même ses affaires sans contrôle et sans résistance, dominant la représentation nationale par la fréquence des élections, l'étroite dépendance des électeurs et la théorie du mandat impératif; c'est le peuple veillant avec une jalouse inquiétude à ce qu'aucune idée ne s'élève au-dessus du niveau commun. Si le gouvernement américain est représentatif dans ses formes, il est direct et populaire dans son esprit. Le mandataire élu pour de courtes périodes porte nécessairement dans les diverses législatures les idées, les préjugés et les passions de ceux aux mains desquels est commis chaque jour le soin de sa fortune politique. Il devrait affecter ces passions, s'il ne les partageait pas, car nulle part la tyrannie du grand nombre n'impose l'hypocrisie d'une manière plus impérieuse. Si cette censure est peu pénible aux Etats-Unis, c'est qu'il ne vient à personne ni l'audace, ni le désir de s'y dérober. Les mœurs revêtent sans effort une teinte uniforme, et l'inégalité des fortunes ne s'étend guère jusqu'aux intelligences; encore cette inégalité même, la seule admise, la seule tolérée, se dérobe-t-elle sous des dehors qui la protégent et la dissimulent.

Si l'opulence permet aux Etats-Unis comme à l'Europe les recherches du luxe et de la vie comfortable, ce luxe, pour ainsi dire, intérieur et secret, comme celui des juifs au moyen-âge, secoué tel qu'un vêtement d'emprunt à l'entrée de la place publique, ne modifie pas les habitudes générales qui impriment à l'existence américaine une physionomie sévère et monotone. Le riche négociant, qui hier encore était pauvre et peut le redevenir demain, touche sans hésiter la main du *mechanic*, dont le vote décide, au même titre que le sien, des plus grands intérêts de l'état, et devant lequel il a moins à se prévaloir de sa richesse qu'à se la faire pardonner. En Amérique, la démocratie a les tavernes pour salons, les journaux pour organes exclusifs, les *meetings* religieux et politiques pour délassement et pour spectacle. Tout est inspiré ou modifié par elle.

La pensée publique y subit l'effet des institutions pour réagir sur elles à son tour. Ne se concentrant jamais dans des compositions originales et méditées, elle s'échappe en harangues fugitives,

et réfléchit toutes les impressions populaires sans aspirer à les redresser. Le nombre primant de droit et de fait l'intelligence, celle-ci n'essaie pas même de prévaloir contre lui; et l'Amérique est le pays du monde où le prosélytisme par la pensée est le plus impossible.

L'égalité consacrée par les lois, et que les chances d'une vie aventureuse contribuent si fort à maintenir, a trouvé sa complète et sincère expression dans le vote universel, devenu à la fois pour l'Amérique et le principe fondamental du gouvernement et la garantie de son existence. Cette doctrine, étendue de la confection de la loi à l'application de la loi elle-même, du droit électoral au jury, proclamée avec une confiance devant laquelle tremblerait à bon droit l'Europe, se présente sous un tout autre aspect que celui qu'elle revêt chez nous. Comment nier que ce dogme de la suprématie numérique, telle qu'il s'applique chaque jour et sans danger aux États-Unis, ne soit cette souveraineté qui ne reconnaît aucune règle qu'elle-même, qui aimerait mieux se nuire que de s'en voir contester le droit, et qu'il ne se résume dans le fameux axiome : le peuple n'a pas besoin d'avoir raison pour légitimer ses actes? théorie qui soulève toutes nos répugnances, insulte à la vieille foi de l'Europe dont elle renverserait les fondemens, et qui pourtant, au-delà de l'Atlantique, paraît tellement inoffensive, qu'on ne la discute même plus!

Il est impossible de ne pas s'arrêter tout d'abord ici à cette incompatibilité manifeste entre nos idées et celles de l'Amérique. Cette doctrine de la prépondérance du nombre sur l'intelligence, qui fait des hommes des unités égales, et sur laquelle repose aux États-Unis l'édifice des mœurs et des lois, semble tout ce qu'il y a de plus antipathique à notre génie, de plus en désaccord avec les croyances du siècle. Qu'on ne s'y trompe pas en effet : la France, dans ses plus vives ardeurs d'innovations, ne s'en prit jamais qu'aux inégalités factices; elle subit toujours l'autorité de la pensée; nulle contrée au monde ne dégage plus complètement l'idée du vrai et du droit de celle du nombre et de la force; nulle n'a des tendances d'esprit plus rationalistes; nulle part la logique n'exerce un tel empire. La souveraineté du nombre, se traduisant par le vote universel, répugne aussi vivement à la France que la souveraineté royale se traduisant par le droit

divin : double erreur sortie d'une source commune, consistant l'une et l'autre à faire du pouvoir sa propre règle, à le légitimer dans sa source au lieu de le légitimer par son action.

Sur notre terre de raisonneurs, où le moyen-âge vit fleurir la scolastique, où la révolution débuta par les théories constituantes, l'argument grossier d'une majorité numérique ne s'établira jamais. La doctrine du vote universel n'a jamais gagné le moindre terrain au sein de l'opinion libérale; et peut-être suffirait-il de voir en quelles mains cette arme a passé, pour s'assurer que cette théorie ne sera jamais prise au sérieux parmi nous. Si l'on consent à s'en prévaloir dans des disputes sans loyauté, c'est, nul ne l'ignore, pour aider au triomphe d'une idée dogmatique incompatible avec elle, et nullement pour rendre hommage à un principe repoussé par notre organisation française aussi énergiquement que le protestantisme en religion et le scepticisme en philosophie.

D'où vient qu'une doctrine qui fleurit aux États-Unis ne saurait être en France qu'une spéculation impuissante? secret du passé où gît celui de l'avenir. Les révolutions développent les peuples plutôt qu'elles ne les transforment, et chaque société est identique avec elle-même. C'est surtout par le parallèle de l'Amérique avec l'Europe que cette vérité éclate dans toute son évidence. Il suffira d'en rappeler les bases.

Pendant que les tempêtes religieuses bouleversaient l'ancien monde, des hommes aux mœurs austères passaient l'Océan pour aller, sous la main de Dieu, pratiquer au sein d'une nature vierge et féconde des vertus que leur patrie ne pouvait ni comprendre ni supporter. A l'égalité évangélique de ces moines de la réformation se joignit l'égalité du désert, et le pionnier se greffa sur le puritain. Dans cette société unique sans doute sur la terre, l'on se respectait au même titre, car l'on était martyr de la même cause, voué au culte de la même pensée. En quittant la vieille patrie, on avait dépouillé le vieil homme, et l'on s'emparait sans souvenirs de cette terre pleine de jeunesse. Du luxe, il n'y en avait pour personne; de l'aisance, il y en avait pour tous. Chacun pouvait prendre sa part au banquet commun; et la forêt cédait sous la hache de quiconque l'entamait avec un bras robuste et un cœur nourri d'espérance. Tous étaient donc propriétaires, agrandissant leur domaine selon que les bénédictions de Dieu descen-

daient sur leur race. Égaux par là, égaux surtout par cette foi qui élève les humbles et abaisse les superbes, la supériorité intellectuelle devait être peu sensible; elle ne pouvait d'ailleurs manquer de s'effacer dans l'uniformité de cette vie laborieuse.

D'un autre côté, les colons de la Nouvelle-Angleterre furent visiblement prédestinés à se gouverner par eux-mêmes. Le lien qui les rattachait à la mère-patrie ne les dispensait de pourvoir ni à leur défense ni à leurs progrès sans cesse croissans. Leur éducation fut forte et rude comme eux; et ce qui avait été d'abord une nécessité de position devint bientôt une invincible habitude. La commune naquit donc aux rivages de l'Atlantique dans ses conditions d'activité incessante et de parfaite harmonie, auxquelles notre Europe libérale tente de suppléer par des articles de journaux et des prédications de tribune. Cette commune de pieux travailleurs a grandi sous le ciel comme l'arbre de l'Évangile; et le génie des premiers émigrans a frappé de son inaltérable empreinte ce peuple dernier-né de la civilisation, aux travaux duquel la Providence a livré un monde, pendant qu'elle en livrait un autre à nos disputes.

Ainsi se sont formés les États-Unis, phénomène exceptionnel au sein des sociétés politiques, comme une congrégation religieuse l'est dans la vie chrétienne. L'Yankee de la Nouvelle-Angleterre, sévère chrétien et colonisateur intrépide, hardi parieur, aux mœurs froides et réglées, dont l'imagination ne s'échappe guère que dans ses colonnes de chiffres et ses spéculations gigantesques; l'Yankee est demeuré pour l'Amérique le type vivant dont ses développemens l'écartent chaque jour de plus en plus, mais auquel le génie de la conservation tend sans cesse à la ramener. Les primitifs états du nord ont fondé ces jeunes républiques de l'ouest, auxquelles est commis le plus vaste héritage qu'il ait été donné à la race humaine de recueillir; et les états du sud, où la grande propriété, le luxe et l'esclavage avancent chaque jour l'œuvre de la décadence, ne se maintiennent, à bien dire, que par l'énergique contrepoids que le nord oppose, au sein de l'Union, à l'action combinée de ces causes dissolvantes.

Ce qui a fondé la démocratie américaine et ce qui la conserve, c'est donc la puissance des mœurs unie à l'immensité d'un territoire sur lequel tous peuvent s'étendre sans se heurter, comme les

fils d'Adam après la création. Otez à l'Amérique ce vaste domaine de l'ouest où chaque année voit s'élever une ville, et chaque lustre un état nouveau; retranchez le désert où les grandes villes rejettent les flots de leur population exubérante, et de ce jour le gouvernement des États-Unis, c'est-à-dire l'application pratique de la souveraineté populaire, deviendrait une désastreuse impossibilité.

Supposant l'Amérique placée dans les conditions de travail et de concurrence forcément imposées à l'Europe, n'est-il pas évident qu'on y verrait les intérêts de propriété se grouper contre des passions soumises à des excitations analogues? Que si, après avoir amassé un pécule dans les ateliers de New-York ou de Lowell, cette fabrique subitement convertie en ville, les ouvriers américains n'avaient plus devant eux la perspective assurée d'une concession de terre aux bords de l'Ohio ou de l'Arkansas; si le *mechanic* ne pouvait à chaque instant devenir *farmer*, et cessait dès-lors, en exerçant ses droits politiques, de statuer sur des intérêts qui le touchent directement, qui doute qu'une révolution ne fût imminente en Amérique, ou plutôt que, par ce seul fait, elle n'y fût déjà consommée? Contrainte de résister à une classe dont l'existence serait soumise à toutes les vicissitudes qui la menacent en Europe, la bourgeoisie essaierait à la fois la résistance armée et la résistance légale, et cette tendance est déjà, au sein de l'Union, bien autre chose qu'une gratuite hypothèse. Puis, si les chefs de l'industrie et les possesseurs du sol se prenaient à douter d'eux-mêmes, ils dépasseraient peut-être bientôt les limites où la balance des intérêts semble permettre à l'Europe de s'arrêter; on les verrait invoquer le despotisme, funeste et dernière ressource sur laquelle l'Amérique ne paraît pas pouvoir jamais compter, car il y serait sans racines, et les peuples ne sauraient se donner à lui tout à coup, comme une ame se voue à Satan dans une heure de désespoir.

Ces observations sont tellement vulgaires aujourd'hui, grace surtout au grand et beau travail de M. de Tocqueville, qu'on hésite à les reproduire, tant elles appartiennent à tous. Toutes simples qu'elles sont, ne suffisent-elles pas cependant pour faire naître des doutes graves sur l'avenir démocratique qui nous est chaque jour annoncé comme infaillible? Allons-nous vers un état moral tel que la notion de supériorité intellectuelle tende à s'effacer devant la

majorité numérique? marchons-nous vers une organisation sociale fondée, non plus sur l'admissibilité, mais sur l'admission de tous à la propriété? inclinons-nous enfin vers le régime américain dans ses deux conditions essentielles : l'égalité morale et l'absence du prolétariat?

L'idée du gouvernement par l'intelligence semble l'idée fixe de l'Europe. Elle fut dogmatiquement proclamée durant le cours du XVIIIe siècle, pour miner la hiérarchie fondée sur la conquête; et, lorsqu'en 89, le tiers-état parut sur la scène politique, il argua moins encore de son nombre que de ses lumières. Or, quoique l'aristocratie de naissance soit à jamais éteinte parmi nous, n'est-il pas manifeste que la division des diverses couches sociales, selon le degré plus ou moins élevé de leur culture intellectuelle, est aussi profonde, aussi comprise que jamais? Si certains faits paraissent aller à l'encontre de celui-là, je suis loin de leur attribuer l'importance qu'on leur accorde d'ordinaire. En admettant, par exemple, que l'instruction primaire devienne l'état normal de l'universalité, je ne vois pas comment elle comblerait jamais la distance qui sépare ceux pour lesquels cette instruction n'est guère qu'un instrument de travail de plus, de la classe pour qui l'instruction littéraire est à la fois un haut exercice pour la pensée et une source de jouissance pour l'ame.

Savoir lire est une fort bonne chose sans doute; mais le difficile est de trouver le temps de lire, lorsqu'on doit consacrer ses longues journées à des travaux matériels pour sustenter péniblement une famille, et lorsque l'entretien de cette famille est le but à peu près exclusif du travail. Tant que la majorité de l'espèce humaine sera contrainte, du lever au coucher du soleil, d'arroser la terre de ses sueurs, ou de passer ses jours à l'atelier, pour arrondir des têtes d'épingles, il paraît difficile de croire à ce nivellement des intelligences, sans lequel la souveraineté du peuple restera toujours pour l'Europe une idée anti-civilisatrice.

Qui, dans ses rêves, n'a pas quelquefois aimé à saluer de loin un meilleur jour, qui ne s'est pas bercé de la poétique espérance que des agens nouveaux et des applications encore inconnues de la science pourront délivrer l'homme de ce poids du travail manuel qui pèse sur sa pensée et la comprime, comme l'arrêt d'une condamnation fatale? Mais si les utopies sont dangereuses, c'est sur-

tout parce qu'elles sont douces; or, la double croyance que le travail manuel est incompatible avec l'exercice élevé de la pensée, et que la capacité intellectuelle est en même temps la source et la règle des droits politiques, paraît moins ébranlée que jamais, quelque fausse application qu'on en puisse faire; et je considère l'usage d'attacher, soit à certaines professions libérales, soit à un cens représentatif d'une position indépendante, la présomption légale de la capacité politique, comme devant présider long-temps encore aux destinées des peuples européens.

L'opinion qui conclut l'avénement définitif de la démocratie du triomphe de la classe moyenne, nous semble reposer sur une analogie inexacte. De ce que la bourgeoisie, plus nombreuse que la noblesse héréditaire, a fini par la supplanter, l'on en infère que le peuple fera cesser à son tour le monopole déféré par les institutions actuelles à une certaine portion de la société, et l'état apparaît comme une pyramide élargissant incessamment sa base. Mais n'est-ce pas perdre de vue que la bourgeoisie, enrichie par le commerce et les affaires, initiée à la vie publique par son esprit légiste, et digne aujourd'hui du pouvoir, moins parce qu'elle l'a conquis que parce qu'elle a su le défendre, réunit toutes les conditions requises en Europe pour l'exercer, tandis que les masses populaires, quelque amélioration que puissent apporter à leur sort la charité chrétienne et la sollicitude du pouvoir, resteront forcément en dehors des conditions de lumière et de propriété qui, pour les peuples du vieux continent, sont la garantie en même temps que le signe de l'aptitude politique? La révolution française a changé le personnel de la classe gouvernante et non les bases de la société; le triomphe de la démocratie impliquerait la subversion de ces bases elles-mêmes.

Nous avons parlé des lumières, parlons de la propriété. Voyons si le grand mouvement industriel, dont tout annonce en effet l'aurore, est de nature à créer au sein de la démocratie une masse d'intérêts nouveaux qui permette de commettre avec quelque sécurité le sort de la société à la discrétion de la majorité numérique.

Si au-delà de nos frontières s'étendaient des déserts sans maître, on comprendrait que la masse de la propriété pût s'accroître et le nombre des propriétaires avec elle. Mais ayant au plus le

sixième de son territoire en friche, sans possibilité de colonisation au dedans, sans le génie de la colonisation au dehors, la France, qui peut augmenter l'aisance des propriétaires, en perfectionnant l'agriculture, ne peut guère en étendre le nombre. Si les grands travaux d'utilité publique, vers lesquels l'opinion pousse si heureusement le pouvoir, si des cultures nouvelles, des procédés moins dispendieux et des communications plus rapides élèvent le produit moyen de l'hectare de 50 à 100 francs, la fortune des possesseurs du sol aura doublé; mais je ne vois pas en quoi le sol en serait plus subdivisé.

Un grand fait s'est manifesté il y a quarante ans, qui ne paraît plus pouvoir se reproduire. Lorsque éclata la révolution française, des masses considérables d'immeubles étaient aux mains des deux ordres privilégiés, propriétés morcelées aux adjudications, relevées de la main morte, dégagées des redevances féodales, acquises enfin, à vil prix, à titre de nationales, par les hommes d'affaires qui les avaient gérées, les fermiers qui les avaient exploitées, et qui semblèrent destinées, dans les vues impénétrables de la Providence, à devenir pour la classe moyenne comme une dotation inhérente au pouvoir politique auquel elle était conviée. Cette révolution dans la propriété, ou plutôt cette notable extension du nombre des propriétaires, fut sans contredit le fait capital de tous nos bouleversemens; c'est par lui que la bourgeoisie s'est maintenue, en 1815, contre la réaction aristocratique, en 1830, contre les tentatives de la démocratie et les complots républicains. Tant qu'un changement analogue n'aura pas eu lieu, tant qu'une part importante de la propriété bourgeoise n'aura pas été absorbée, comme la propriété noble et cléricale le fut à cette époque, l'heure de la démocratie ne sonnera pas, et l'organisation combinée du pouvoir, de la richesse et des lumières demeurera inébranlable.

Or, il semble que la France a fait assez l'épreuve de ses forces pour n'avoir pas à craindre aujourd'hui l'une de ces commotions qui font trembler le sol jusqu'aux abîmes. Et quant au mouvement naturel de la propriété, il paraît hors de doute qu'il est à peu près arrivé au *summum* de la division possible : non que les grandes fortunes ne soient destinées à se décomposer encore; le Code civil frappe incessamment de son bélier les murs de ce qui nous reste de châteaux, et nul ne peut méconnaître que les prescriptions de

la loi ne soient sur ce point hautement sanctionnées par les mœurs. Les grandes existences territoriales sont désormais impossibles en France, et la restauration s'est brisée contre cet axiome. Mais un mouvement parallèle et simultané ne s'opère-t-il pas au sein de la petite propriété? A mesure que les difficultés de la culture augmentent par l'impuissance de se procurer les premiers élémens du travail pour des parcelles subdivisées à l'infini, les petites cotes ne disparaissent-elles pas plus rapidement encore que les grandes ne s'abaissent? Il paraît résulter des documens recueillis par l'administration, qu'à mesure que la loi frappe d'un côté la propriété du riche, la nécessité atteint de l'autre la propriété du pauvre, et qu'une propriété moyenne, chaque jour plus nombreuse et plus compacte, se constitue sur les débris de l'une et de l'autre (1).

Tendance des petits propriétaires à renoncer à la possession onéreuse du sol, pour donner à leurs faibles capitaux un placement plus lucratif; abaissement de la grande propriété par l'effet de la division continue; diminution simultanée des grandes et des petites fortunes : telle nous semble la double loi dont la combinaison préside déjà et présidera plus manifestement encore dans l'avenir au mouvement territorial en France, et probablement en Europe.

Dira-t-on que la richesse mobilière viendra créer, pour les classes inférieures, une compensation à cette propriété de la terre qui leur échappe ou qu'elles répudient? Penserait-on qu'elles dussent bénéficier directement, et grandir en importance sociale par la plus-value que les travaux d'art et d'industrie imprimeront à la production? Nul n'espère plus que moi voir s'amélio-

(1) Ce résultat a été constaté d'une manière fort remarquable pour le département que nous habitons, lequel, étant presque exclusivement agricole, fait autorité sur ce point. Il résulte des documens recueillis dans le Finistère, pour un espace de douze années, que si l'on suit une à une les diverses cotes composant le nombre d'articles appartenant à chaque commune, pour les comparer d'un terme à l'autre, on remarquera que les cotes de 1 à 5 fr, de 5 à 10 fr., de 10 à 20 fr., de 20 à 40 fr., de 40 à 60 fr., ont sensiblement baissé en nombre de 1823 à 1834; que celles de 60 à 80 fr., de 80 à 100 fr., de 100 à 150 fr., de 150 à 200 fr., et de 200 à 300 fr., se sont, au contraire, à peu près maintenues au pair; que celles de 300 à 400 fr. se sont élevées d'un dixième du nombre, tandis que celles de 400 à 500 fr. et au-dessus ont baissé d'un cinquième environ. — Ainsi, la moyenne propriété n'a rien perdu ou presque rien quant au nombre de ses cotes; la petite propriété, au contraire, a perdu dans la masse 15 p. 100; et si l'on observe en particulier les cotes les plus inférieures, on trouve que celles de 1 à 5 fr. ont perdu 18 p. 100. (Recherches statistiques sur le Finistère, publiées par la Société d'émulation de Quimper, deuxième partie.)

rer le sort des populations laborieuses et souffrantes, qui voient si souvent se changer en une charge terrible les plus précieux dons du ciel; nul ne croit plus fermement qu'à la moralité religieuse et à l'instruction primaire il appartient de leur rendre une dignité dont la conscience s'est si déplorablement obscurcie. Ne nous exagérons pas cependant les résultats de ces progrès probables; sachons bien que si l'un des principaux effets de l'augmentation de la richesse publique est de rendre moins pénible la condition de la classe la plus nombreuse, rien n'indique cependant, malgré des assertions tranchantes, que l'avenir doive changer les lois du travail en Europe, en substituant l'*association* au *salaire*, suivant la formule bien connue. Je ne sais, hélas! qu'un moyen pour résoudre ce problème si remué de notre temps : c'est d'avoir à sa porte la vallée du Mississipi, où le *salarié* se jette, un léger capital à la ceinture et une hache à la main, pour devenir *associé* à son tour. Mais tant que les rangs de la population française se presseront dans un étroit espace, tant que le prix du salaire sera déterminé par la somme des besoins combinés avec les moyens d'y satisfaire, la division de la société en une bourgeoisie disposant des instrumens du travail, et un prolétariat placé sous sa dépendance, paraît une rigoureuse nécessité. Or, la bourgeoisie possède aujourd'hui les capitaux et l'instruction spéciale; le double levier de la banque et de la science est placé entre ses mains comme pour soulever le monde; et, personne ne l'ignore, la science et la banque sont les conditions nécessaires de ce développement industriel. Dès-lors il semble bien plutôt destiné à consolider la puissance de la classe riche et lettrée qu'à la faire partager à d'autres.

Tenons enfin les yeux ouverts sur ce qui se passe dans les deux mondes, et comprenons bien que si le grand mouvement financier, dont la mission est d'entraîner les peuples vers des destinées meilleures, quoique si vagues encore, rencontre quelque part des résistances profondes, c'est surtout au sein de la démocratie considérée comme parti politique. Aux États-Unis, toutes les antipathies populaires se résument dans la guerre à la banque. Le vieux soldat que la démocratie appelle à sa tête consacre huit années à saper l'institution à laquelle sa patrie est en partie redevable de sa fabuleuse prospérité, et qui seule lui

permet de maintenir ses transactions gigantesques. Le peuple applaudit avec transport à cette guerre acharnée. Il sent que la rude main de Jackson a saisi corps à corps son plus dangereux adversaire; il devine que la banque est le germe d'une bourgeoisie qui cherche à s'étendre, et qui pourrait bientôt réclamer la prépondérance par le droit de l'intelligence unie à la fortune. Le peuple a l'instinct de l'avenir, et cet avenir l'inquiète. La démocratie tremble, en Amérique, devant la classe moyenne, au même titre que celle-ci fait trembler l'aristocratie en Europe.

Voulons-nous voir, en effet, la contre-partie de ce tableau? Étudions ce qui se passe à nos portes. A Bruxelles, la *Société générale pour favoriser l'industrie*, à laquelle la Belgique doit ses merveilleux progrès, est en butte à des imputations non moins vives que la banque des États-Unis. Les injures des *meetings* américains contre M. Biddle ne le cèdent certainement pas, sauf la grossièreté populaire, aux attaques dirigées contre M. de Meeus. Mais ici c'est l'aristocratie terrienne qui se porte accusatrice, c'est elle qui, se sentant compromise, se trouble et se défend. Enfin, comme pour mieux constater la tendance juste-milieu de l'industrie, il se trouve que le parti démocratique s'associe chez nos voisins à ses plus implacables adversaires, pour attaquer, à feu croisé, la *Société générale*. Ainsi, sur cet étroit théâtre, on voit en présence, dans une question purement financière, les trois partis qui se disputent l'avenir des deux mondes (1).

La question qui préoccupe l'aristocratie belge et la démocratie américaine se reproduit sous des aspects divers chez tous les peuples de l'Europe. L'avénement politique du travail déjà consommé ou prêt à l'être est le fait dominant du siècle, soit qu'il

(1) Qu'on veuille bien ne pas prendre ces observations pour une accusation directe contre l'aristocratie belge, et n'y pas trouver un blâme jeté sur la conduite prudente du gouvernement. Le roi Léopold a compris qu'il valait mieux, à tout prendre, laisser la *Société générale* à elle-même et passer quelque chose au repoussement de l'opinion dominante, que de se séparer du parti catholique territorial, le seul qui puisse fonder une véritable nationalité belge, si cette nationalité est possible. Ce parti, de son côté, a promptement senti que ce qu'il y avait d'essentiellement cosmopolite dans l'influence financière était une source de graves dangers pour un état dont l'avenir est précaire et les fondemens mal assurés. Il repousse la *Société générale* par le même motif qui lui fait repousser l'imitation des formes et l'influence des idées françaises. Pour lui, les banquiers sont des propagandistes anti-nationaux. Peut-être a-t-il raison; mais c'est se placer sur un terrain bien difficile à conserver en plein XIXe siècle.

s'introduise en Angleterre sous le nom de réforme, en Espagne sous celui de statut royal, en Allemagne et en Hongrie sous le couvert du progrès commercial. Le système de paix qui domine depuis 1850, et auquel la Russie semblait seule assez compacte pour résister, est à la fois, pour la bourgeoisie, le gage de sa force et la consécration de ses destinées. Toutefois, en France seulement, elle est arrivée à posséder le pouvoir dans cette plénitude et cette sécurité qui permettent à un principe de développer largement ses conséquences. C'est donc en France que la bourgeoisie doit être étudiée comme sur son terrain classique; c'est là qu'on peut observer d'un même coup d'œil tous ses instincts et toutes ses tendances.

Elle n'a plus rien, en effet, en face d'elle, qui puisse désormais la contraindre à dévier de sa pente naturelle. Après avoir été long-temps occupée, soit à vaincre, soit à se défendre, il semble qu'elle n'ait désormais qu'à se rendre digne d'un rôle qu'on ne lui conteste plus le droit de jouer. D'un côté gisent les débris du parti qu'elle a supplanté, dont la destinée très prochaine est de s'absorber dans son sein; de l'autre s'élève une faction qui n'était dangereuse qu'autant qu'elle n'était pas démasquée : école militaire et conquérante qui osait se dire américaine, parti de soldats et de proconsuls, qui songe bien plus à se ruer sur le monde qu'à organiser la liberté, et dont la longue carrière, du club des jacobins à nos sociétés secrètes, est jalonnée par l'assassinat juridique ou l'assassinat clandestin. La bourgeoisie occupe donc en France le devant de la scène, comme la démocratie le tient aux États-Unis. A mesure qu'il devient plus manifeste que la France échappe à la domination du parti militaire ou républicain, et qu'elle repousse cette vie d'agitations fébriles et d'ardentes paroles qu'interromprait le silence du despotisme, il est aussi d'un intérêt plus pressant d'étudier le génie de la classe à laquelle la Providence a commis les destinées du monde politique. Cette étude serait, j'ose le dire, le sujet d'un grand et beau livre : nous lui consacrerons ici quelques courtes réflexions.

Quelles sont les mœurs politiques de la bourgeoisie? dans quelles formes constitutionnelles tenteront-elles de s'encadrer?

Les publicistes classiques qui ont étudié la science du gouvernement dans les sociétés de parade de l'antiquité et dans la grande

machine aristocratique de l'Angleterre, ceux pour qui la dignité des formes et la fixité des traditions sont une condition essentielle du pouvoir, ont quelque peine à se faire aux allures égoïstes et tâtonnantes de la bourgeoisie aux affaires. Celle-ci se livre sans hésiter au seul intérêt du jour; l'avenir et le passé sont de peu de poids pour elle; elle ne se drape ni pour fixer les regards de la postérité, ni pour être digne des ancêtres; d'un autre côté, elle reste complètement étrangère à cet entraînement des passions démocratiques qui ne résistent ni à l'amorce d'une victoire, ni à la séduction d'une idée.

Casimir Périer, ce Richelieu de la bourgeoisie, qui mitraillait la république et contenait l'Europe, traça tout le programme de la politique bourgeoise lorsqu'il s'écria le premier : *Le sang de ses enfans n'appartient qu'à la France,* paroles solennelles qu'à chaque occasion critique le pouvoir peut répéter avec confiance, assuré qu'elles seront toujours applaudies, alors même qu'on les invoquerait pour pallier une faute.

Cette politique au jour le jour, sans lointaine prévision comme sans fixité, se comprend et se justifie lorsque la vie publique est de plus en plus absorbée dans la liberté croissante de la vie individuelle, et quand les affections se concentrent au foyer domestique. On n'a pas à réclamer de la bourgeoisie ce dévouement exalté qui n'est pour l'aristocratie militaire que la compensation de ses avantages; elle ne saurait porter aux affaires ces inflexibles et habiles traditions politiques qui sont la force des patriciats. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, et qu'on n'induise pas de ces paroles des conséquences qui pourraient paraître en désaccord avec des opinions antérieurement émises, auxquelles les évènemens qui se déroulent nous font tenir de plus en plus. Nous n'estimons pas que l'heure du repos ait encore sonné pour la bourgeoisie française, et la plus grande faute du pouvoir, celle qui entraîne déjà pour lui, comme pour la société, de dangereuses complications, c'est d'avoir cru qu'il pouvait la désintéresser soudain de toute action extérieure. Pour que la bourgeoisie entre complètement dans les voies pacifiques et productrices qui lui sont naturelles, il faut d'abord que la position de son gouvernement soit bien fixée en face de l'Europe, et que le grand nom de la France soit prononcé avec respect de Saint-Pétersbourg à Madrid. Il est impossible de fonder

solidement la paix matérielle au milieu de la guerre morale. Il faut donc, dans l'intérêt même de cet avenir plus prospère et plus calme, prendre des positions, suppléer aux sympathies qu'on nous refuse par des combinaisons fermes en même temps que prudentes; il ne faut pas surtout que la France se sente isolée, et que son immense activité reste sans aliment, car elle déchirerait ses propres entrailles. La colonisation sérieuse de l'Afrique, la tutelle politique de l'Espagne, ces deux mesures sortaient impérieusement, non du génie même de la bourgeoisie, mais de notre situation vis-à-vis de l'Europe, qui doit comprendre qu'entre nos mains sont passées ces clés de l'antre des tempêtes dont un ministre étranger s'était fait des armes, et vis-à-vis des passions intérieures, auxquelles il faut donner quelque pâture. En Afrique et en Espagne, ce seraient la guerre et la liberté sans propagande, la guerre civilisatrice, la liberté monarchique; ce serait, en un mot, l'habile et précieuse transition du génie du passé au génie de l'avenir.

Dieu merci, le propagandisme révolutionnaire est mort, et la bourgeoisie a eu l'honneur de le frapper au cœur. Ce sera, certes, chose heureuse de sortir enfin de la politique missionnaire et de vivre pour soi-même. Déjà le char des idées nouvelles n'est-il pas assez vigoureusement lancé en Europe pour se passer de notre concours, et la France ne saurait-elle substituer un jour à la propagande de ses armes la propagande de ses exemples? De quel prix les nations ne paient-elles pas cette poésie révolutionnaire distillée du plus pur de leur sang? Que la bourgeoisie sache y renoncer de bonne grace, qu'elle ne se fasse pas un tempérament factice, et qu'elle ne se croie pas obligée d'avoir des ovations et des banquets patriotiques, à peu près comme les Anglais ont des cantatrices et des danseuses.

Le sénat romain écrasait le monde pour orner les pompes de quelques triomphes; pour fonder sa suprématie maritime, l'Angleterre martyrisa l'Irlande et accola la plus hideuse misère à la plus scandaleuse opulence. En France, les conquêtes de la république tombèrent en héritage à un soldat, et celui-ci porta la guerre de Lisbonne à Moscou, pour la terminer aux buttes Montmartre. Attila en finit de Rome, O'Connell de l'Angleterre aristocratique, et les traités de 1815 sortirent de nos victoires. Si le gouvernement bourgeois manque d'éclat, il n'aura du moins à se faire

pardonner ni l'immoralité des moyens, ni la barbare et stérile grandeur du but; s'il est plus un gouvernement de sens qu'un gouvernement de génie, il ne lui viendra jamais en pensée de violer aucun des principes fondamentaux de la civilisation humaine.

Si l'unité de l'Europe devient jamais possible, ce sera durant cette ère mortelle aux vieilles nationalités, où les mœurs seront soumises à l'action des mêmes principes. La presse et la banque, ces machines à vapeur appliquées à l'intelligence et à la richesse, établiront une circulation d'idées et de capitaux tellement rapide, que ses conséquences politiques échappent à toutes les prévisions, ou plutôt les autorisent toutes. La patrie, qui, à des titres divers, est, pour les démocraties comme pour les patriciats, une unité vivante et sacrée, ne sera guère, aux yeux de la classe gouvernante, qu'une vaste agglomération d'intérêts. La terre elle-même perdra de plus en plus ce caractère patriarcal qu'elle a si longtemps revêtu, pour devenir un simple instrument de production, une sorte de valeur mobilière constamment échangeable.

Ceci conduira forcément à un système d'*actions*, déjà plus qu'une simple théorie, et qui semble seule pouvoir concilier l'extrême subdivision des fortunes avec les conditions de l'exploitation agricole. Nos neveux verront probablement coter aussi couramment en bourse les actions territoriales que les actions industrielles. Alors l'œuvre sera consommée, et la terre aura cessé d'avoir une voix pour parler au cœur de l'homme; alors les souvenirs des temps passés ne sanctifieront plus ses demeures, et la famille deviendra pour lui le siége unique de ses joies, le centre de sa vie morale. La terrible bande noire qui se rue sur nos tourelles, et que nous poursuivons de nos imprécations, accomplit, je le crains, une œuvre providentielle; elle nivelle le sol comme d'autres ont nivelé la société.

A cet égard, les habitudes subissent graduellement une révolution dont on n'a pas encore la conscience complète. Ce ne sont pas seulement les grandes existences qui sont frappées à mort parmi nous, ce sont encore toutes les existences de loisir. La propriété par elle-même ne suffira plus pour donner une position; l'on devra, moins encore à raison de son exiguité que par suite de l'exigence des mœurs, y joindre une profession libérale, ou combiner

la possession de la terre avec l'exercice actif d'une industrie. Peu de générations s'écouleront avant que les propriétaires amateurs ne deviennent tous des propriétaires utiles, acceptant de l'agriculture non plus ses distractions et ses plaisirs, mais ses théories savantes et ses pratiques laborieuses, ses sueurs quotidiennes et ses chances incertaines. On ne pourra maintenir long-temps en France la distinction si comprise encore en Angleterre entre la *landed-property* et la *monneyed-property*. Voyez déjà depuis vingt ans nos grands propriétaires de forêts devenus presque tous maîtres de forges; et l'une des découvertes capitales du siècle, la distillation de la betterave, ne va-t-elle pas créer l'association la plus étroite de l'industrie manufacturière avec la culture agricole? Les nouveaux assolemens qui s'introduisent dans nos provinces reculées, depuis la garance et le colza jusqu'à la pomme de terre à convertir en fécule, n'altèrent-ils pas tous les jours les habitudes immobiles des propriétaires fonciers? Nous sommes bien près d'une époque où les colonnes du rentier paternel ne fixeront plus le chiffre du budget annuel; il faudra payer de sa personne et de sa pensée, soutenir des concurrences, essayer les méthodes nouvelles, deviner les débouchés; en un mot, être constamment de sa personne à la queue de sa fortune pour l'empêcher de s'envoler.

Il faut le reconnaître, les besoins s'étendent trop chaque jour pour qu'on se résigne à vivre sans stimulant dans l'oisive obscurité d'une ville ou sur son champ héréditaire, sans essayer d'étendre son aisance, au risque même d'y compromettre son bonheur. L'on comprend les habitudes casanières, lorsque l'horizon a pour centre le clocher de la ville natale, et qu'on trouve, pour ainsi dire, toute sa vie sous sa main. Mais aujourd'hui que les influences parisiennes descendent jusqu'au fond du dernier hameau, y soufflant des rêves d'ambition et de gloire, associant les plus humbles existences aux plaisirs les plus délicats de l'intelligence et du goût; bientôt surtout que les distances auront disparu, que les villes déverseront sans cesse, au sein l'une de l'autre, leurs flots pressés et confondus, une immense révolution ne se consommera-t-elle pas dans les mœurs comme elle s'est opérée dans les lois? révolution mêlée de biens et de maux comme toutes les grandes révolutions humaines; œuvre providentielle qui ne s'arrêtera pas

plus devant nos critiques, qu'elle n'a besoin pour avancer de nos éloges.

La conquête avait assis en Europe l'idée du pouvoir politique sur celle de la possession de la terre. La révolution française a eu pour objet de faire pénétrer entre ces deux idées celle du droit de l'intelligence. Sur cette double base s'organise aujourd'hui le gouvernement de la bourgeoisie, fixe dans les principes, et toujours mobile dans les personnes; changeant sans cesse d'instrumens, selon les chances de la fortune, que les nécessités et l'esprit du temps contraignent chacun à courir, mais se maintenant toujours, envers les classes inférieures, dans des rapports de tutelle et de patronage; rapports que les efforts de la démocratie ne parviendront pas à changer, bien que l'esprit du christianisme, devenu la philosophie pratique de la société moderne, tende sans cesse à les rendre plus doux et plus paternels.

Que si l'on se demandait maintenant quelles institutions s'assortissent au génie de la classe moyenne, il est manifeste que l'uniformité des mœurs appelle l'uniformité administrative, et que la rapidité des transactions, la liaison et la multiplicité des intérêts, semblent pousser le pouvoir vers une centralisation puissante.

On ne prétend pas établir d'une manière absolue que la centralisation soit de l'essence du gouvernement bourgeois. Il se peut qu'à cet égard chaque peuple maintienne l'empire de ses habitudes et de son génie. Cependant comment ne pas reconnaître quelque chose d'éminemment centraliste dans le bill de réforme, par exemple? comment nier qu'en Amérique cette grande faction fédéraliste, qui n'était au fond qu'une sorte de parti bourgeois, formé un siècle trop tôt, n'eût sur ce point des dispositions fort prononcées? enfin comment ne pas s'arrêter au spectacle instructif qu'offrent en ce moment les Pays-Bas, cette terre classique des vieilles franchises et des libertés locales? On voit là, comme en France, l'école du juste-milieu en lutte contre le libéralisme sur les questions de principes, contre l'aristocratie sur les questions d'organisation intérieure, se préoccuper surtout du soin de ressaisir pour le pouvoir des attributions qu'il n'a jamais eues, ou qui lui étaient échappées. Mais à quoi bon les inductions en présence du fait le plus caractéristique du siècle?

Si une idée politique a poussé en peu de temps de profondes racines, c'est, sans nul doute, la division administrative du territoire français et la constitution que l'an VIII y a superposée. Dire à un grand peuple : « Vous allez cesser d'entendre les noms qui jusqu'ici ont retenti à vos oreilles; ces provinces dont vous aimez les traditions, cette gloire locale dont vous êtes fiers, tout cela va s'évanouir en un jour; votre histoire sera pilée dans un mortier, sans qu'il en reste une seule page; puis, en place de ces glorieux souvenirs, vous aurez quatre-vingt-six cases d'échiquier, découpées au hasard selon le cours d'une rivière inconnue ! » Tenir d'autorité un tel langage au peuple le plus fier et le plus intelligent du monde, cela paraît étrange; être obéi sans résistance, cela doit paraître plus étrange encore. L'avenir pourtant consacra vite cette tentative. L'assemblée constituante rajeunit la France en la lançant, dégagée de son passé de quatorze siècles, dans une ère alors bien sombre; œuvre d'audace et de foi qui est à elle seule la révolution tout entière.

La division départementale préparait cette mobilisation de la terre, cette subordination de l'élément historique ou fixe à l'élément industriel ou viager, sur laquelle doit reposer en Europe le gouvernement de la bourgeoisie. En 1789, la constituante en proclama le principe; combattu cinquante ans, il n'a définitivement conquis le pouvoir qu'au 13 mars 1831.

Malgré toutes les idées qui se sont fait jour depuis six ans, on n'a tenté aucune attaque vraiment sérieuse contre l'ensemble de nos institutions administratives. L'école démocratique s'est presque toujours maintenue dans la sphère de la politique générale, abordant surtout les questions diplomatiques, parce que la guerre couve toujours au fond de sa pensée comme le levain par lequel elle fermente. Elle a compris que le pays ne la suivrait pas si elle engageait le combat contre les seuls intérêts vraiment vivans parmi nous. Aussi a-t-elle parlé de réforme et d'irresponsabilité royale, et fort peu de décentralisation ou d'administration collective. Elle a voulu la guerre contre toute l'Europe sans vouloir sérieusement une attribution de plus pour nos conseils municipaux. Cependant si l'avenir prochain de la France appartenait à la démocratie, si le *self-government* tendait en effet à prévaloir parmi nous, le premier indice de ce grand mouvement ne serait-il pas l'affaiblissement

du système fondé sur le principe opposé? Or, en représentant par des noms propres les diverses fractions parlementaires de l'opinion bourgeoise ou dynastique, n'est-il pas évident que M. Thiers est encore plus centralisateur que M. Guizot, et que M. Barrot hésite à compromettre le succès de ses théories politiques par la complète énonciation de ses théories municipales?

A cet égard, quelques illusions étaient permises en 1830, et, pour notre compte, nous déclarons les avoir jusqu'à un certain point partagées. L'erreur venait de ce que l'on considérait l'organisation administrative de la France comme relevant directement de Napoléon, tandis que son principe, proclamé en 89, s'enlaçait étroitement à l'avénement politique de la bourgeoisie. Il eût fallu comprendre que si l'empire en fit un puissant instrument de guerre, cette organisation est par elle-même essentiellement pacifique et productrice, qu'elle se combine avec une grande somme de libertés politiques, ne s'arrêtant que là où nos mœurs s'arrêtent. Aussi voyez quel retentissement a obtenu la résurrection provinciale si bruyamment vaticinée par le parti légitimiste. Vingt gazettes se sont vainement évertuées à rendre à la circulation ces frustes médailles; et pendant qu'elles s'élevaient avec une indignation de commande contre le despotisme de la centralisation parisienne, doublures sans inspiration et sans génie propre, elles le subissaient jusque dans ses plus tristes exigences.

A la résurrection provinciale, ce parti lia d'une façon non moins infructueuse l'idée de l'administration gratuite. Ce fut une étrange tentative que de jeter une théorie, accessoire obligé d'une constitution aristocratique, au sein d'une société où tout la repousse; l'établissement du salaire pour tous les services publics est en effet la conséquence la plus directe du gouvernement par la classe moyenne. Les raisons en sont si évidentes, qu'il semble fort inutile de les déduire. Dans un siècle où chaque génération est contrainte de se faire à elle-même sa place et sa fortune, où en face d'une ombrageuse publicité, le pouvoir n'offre guère que des difficultés sans compensation, sa conquête impose trop de sacrifices, pour qu'elle soit vivement poursuivie par la classe qui peut le plus aisément s'en passer.

La scission opérée par la révolution de juillet entre le gouverne-

ment et l'ancienne aristocratie s'affaiblira sans doute dans ce sens que les fils seront étrangers aux répugnances de leurs pères. Mais tenons pour certain que les existences de loisir, chaque jour plus restreintes et plus rares, se garderont d'engager dans la vie publique une indépendance qui contrastera d'une manière trop marquée avec la situation générale pour être un titre à la faveur publique. A cet égard, le gouvernement de la bourgeoisie en Europe ne peut manquer de subir les mêmes lois que celui de la démocratie en Amérique. Le salaire pour les fonctions municipales, reconnu par la vieille organisation bourgeoise des Pays-Bas, s'introduira nécessairement en France, là du moins où ces fonctions imposent des soins assidus et à bien dire exclusifs.

Je crains fort, car je redoute toujours la conséquence dernière d'un principe, que la théorie du salaire ne reçoive forcément une application plus grave encore. L'indemnité pour la représentation nationale en semble le corollaire rigoureux. Si l'opposition, au lieu de remuer le vieux terrain révolutionnaire où les idées ne germent plus, avait pénétré plus avant dans les mœurs contemporaines, elle aurait compris la puissance de cette donnée plus facile à faire accepter au pays que tant d'autres si vainement émises par elle, et d'une portée bien autrement sérieuse.

On vient de dire que, relativement aux fonctions publiques, la France était placée sur une pente analogue à celle des États-Unis : ajoutons pourtant qu'avec le principe électif, base désormais consacrée de nos institutions politiques et administratives, semble devoir se combiner de plus en plus un autre principe destiné à devenir en même temps son complément et son contrepoids. Je veux parler du concours ou de l'épreuve scientifique. Cette épreuve est déjà l'initiation obligée à beaucoup de carrières, et cette initiation tend à se généraliser graduellement. Ce principe n'a rien d'américain ; il appartient essentiellement à l'Europe et au gouvernement de la bourgeoisie : c'est le droit de l'intelligence légalement reconnu, c'est la concurrence introduite dans le domaine de la pensée. Peut-être l'avenir verra-t-il l'épreuve scientifique imposée comme condition d'éligibilité aux divers degrés de la hiérarchie, soit politique, soit administrative. Alors la souveraineté nationale trouverait toujours une limite hors d'elle-même, et le droit constitutionnel de l'Europe serait fondé en regard de celui de l'Amérique.

Une autre conséquence que semble entraîner l'organisation de l'administration française sur ce double principe, c'est un personnel nombreux et un salaire égal, sinon supérieur, à celui que peut assurer l'industrie privée. On a pu lire sur ce point, dans l'ouvrage de M. Chevalier, des réflexions d'une haute portée, qui, si elles ont pu contrarier les anatomistes de budgets, n'en sont pas moins fort politiques. Dans un temps où l'éducation libérale est si répandue, il faut que les services publics servent de débouchés à toutes les capacités constatées. Au moyen-âge, l'église était ce grand corps où l'aristocratie de l'intelligence opprimée par celle des armes retrouvait l'égalité pour s'élever à la domination politique. Les rapports du catholicisme et de l'état ont dû changer dans les temps modernes. L'église, qui accepte toutes les formes parce qu'elle ne dépend d'aucune d'elles, n'a maintenu que son existence spirituelle, et l'administration est devenue le sacerdoce de la société.

Quoi qu'il en soit, les choses vont si vite chez nous, que l'admission des capacités, déjà classée par la loi à la jouissance des droits politiques, est désormais un fait inévitable et prochain. Du reste, sans se faire illusion sur la portée de cette capacité légalement constatée par l'inscription sur la seconde liste du jury, on peut penser que les résultats de cette adjonction trop redoutée de quelques esprits timides ne seront nullement hostiles au principe qui l'aura fait prononcer. Ce principe n'a rien de démocratique par sa nature, car, toute mal fondée que puisse être souvent en fait cette présomption d'intelligence, elle a une haute importance en droit, et exclut plus rigoureusement même que le cens en argent, la doctrine américaine de la majorité numérique. Ainsi, et non autrement, s'opèrera dans l'avenir la réforme électorale; et celle-là sera la dernière, tant que domineront les intérêts actuels. Quant à l'abaissement du cens, cette réforme selon les vœux de la droite, rien n'annonce que l'opinion y tende. Le cens est, comme le doctorat, une présomption légale de capacité, et si l'on y touchait jamais, ce serait moins peut-être pour le descendre que pour l'élever.

Nous venons de dessiner cette physionomie bourgeoise qui se forme par toute l'Europe à mesure que le propagandisme révolutionnaire et le propagandisme absolutiste perdent l'un et l'autre de leur native énergie. Chaque peuple maintiendra sans doute, sous

ce couvert uniforme, l'empreinte de son génie. Les uns ne laisseront au pouvoir que ce qu'ils ne pourront pas lui ôter sans tomber dans l'anarchie ; les autres ne lui reprendront que ce qu'ils devront se réserver pour être libres.

La France marche la première dans cette catégorie. Elle s'est fait d'un pouvoir fort une habitude séculaire; et si elle est jalouse de le tenir constamment sous son contrôle, elle met peu de prix à le partager. La France ressemble fort à l'homme de bonne maison, qui préfère chasser son intendant lorsqu'il fait trop mal ses affaires, que de prendre la peine de les faire lui-même.

Révolutionnaire et apathique à la fois, entravant le pouvoir sans le prendre, le génie d'association lui manque, et rien n'annonce encore son réveil. Ce principe est pour elle une abstraction qu'on a fait disparaître de ses lois sans que le sentiment public s'en soit ému. C'est qu'en effet, sans parler des miracles de l'association morale, qui, en Amérique, déracine des vices et change des habitudes invétérées ; de ceux de l'association religieuse et politique, à laquelle l'Irlande doit sa délivrance; en laissant de côté ces entreprises colossales, par lesquelles les États-Unis ont peuplé leur continent et les Anglais conquis les Indes, la France ne saurait citer un seul essai à mettre en parallèle même avec les entreprises les plus usuelles dans les Pays-Bas. Ses compagnies commerciales ont presque toujours été la risée du monde; en ce genre, elle a presque toujours imité les autres, sans avoir jamais foi sérieuse dans ses efforts. Sur cette terre, où les idées se joignent si étroitement, il semble que les capitaux s'évitent. Sous ce rapport, la France n'est guère plus avancée qu'elle ne l'était il y a deux siècles ; et l'idée que l'initiative appartient au pouvoir en toute matière d'utilité publique, que nul intérêt privé ne saurait suppléer son action, n'a pas été le moins du monde ébranlée dans la nation par des théories demeurées jusqu'à présent sans applications pratiques.

Je suis fort disposé à admettre que c'est là un véritable malheur; mais ce fait est d'un entêtement inexorable. En France, il faut consentir à faire beaucoup par le pouvoir, ou se résigner à faire fort peu de chose. Mon tempérament me fait, je le confesse, regretter de n'être pas, sur ce point, Américain, Anglais ou Belge;

mais les nationalités ne se transvasent pas l'une dans l'autre, et les peuples changent leurs institutions sans changer leur nature.

Sachons, d'ailleurs, reconnaître que la plupart des objections dirigées contre le principe de la centralisation (on comprend assez qu'il ne s'agit pas de ses abus) demeurent chez nous sans application véritable. On met chaque jour, par exemple, en regard de la lenteur d'exécution, des procédés timides et routiniers inhérens à l'administration générale, ce que le génie local de la libre association enfante dans d'autres contrées; et au tableau de l'Amérique faisant circuler la civilisation sur les routes en fer et les canaux innombrables qui sillonnent son territoire, on oppose l'immobilité de la France, où des entreprises grandes et fécondes s'opèrent si rarement et à si grand' peine : contraste plus apparent que réel, que la réflexion ne doit pas hésiter à repousser.

Si traçant, en effet, un parallèle entre l'œuvre de la force centralisante en France et celle des forces libres en Amérique, depuis cette année solennelle qui détermina pour l'une et pour l'autre les formes de leur organisation sociale (1), opposant au tableau, si imposant, du reste, des républiques transatlantiques, celui de nos longs efforts pour faire notre révolution et pour la défendre contre les résistances du dedans et du dehors; si l'on montrait la France conquérant l'Europe, puis payant le tribu de sa rançon sans succomber sous deux invasions formidables; si on la faisait voir, après les plus mauvais jours, reprenant, heureuse et prospère, sa place à la tête des monarchies constitutionnelles, jetant son or à tort et à travers en Espagne, en Grèce, à Alger, puis à Anvers, à Ancône, partout où une idée se trouvait engagée; si l'on calculait ce que la centralisation a donné de force à la république, à l'empire, à la restauration et au gouvernement de 1830, à côté de cette masse de richesses et d'efforts, les *rail-ways*, les machines et les bateaux à vapeur américains ne feraient, je le crois, qu'une assez mesquine figure.

Que si ces efforts ont presque toujours été perdus pour la prospérité publique, si la France a versé le meilleur de son sang et usé ses trésors en des querelles stériles, prenez-vous-en à sa position

(1) On sait que la constitution actuelle de l'Union remonte à 1789.

continentale, qui lie forcément son sort à celui de tous les grands états de l'Europe; demandez-en compte surtout à ces luttes passionnées où se consume si tristement sa vie. Félicitez les États-Unis d'échapper à de telles épreuves; mais ne taxez pas d'improductif le principe gouvernementa sorti de 89; ne niez pas qu'il ne puisse devenir le levier d'une incomparable prospérité.

La nature, qui a prédestiné la France à un gouvernement central, semble aussi, comme on l'a dit souvent, l'avoir faite monarchique. Cette maxime a reçu la haute sanction de l'expérience et des évènemens. Qu'on ne s'abuse pas cependant sur ce point, et qu'on se garde d'illusions dangereuses sur le rôle politique aujourd'hui déféré à la royauté. Si, depuis six années, elle a chaque jour étendu la sphère de son action, avec l'assentiment manifeste du pays, comprenons bien qu'on doit moins l'attribuer aux tendances naturelles de l'opinion qu'aux circonstances extraordinaires que ce pays a traversées. Lorsqu'une grande nation vit, pour ainsi dire, sous la tente, livrant un combat par jour à l'anarchie, il faut un homme pour conduire cette guerre et organiser la résistance. Or, quand un prince se montre à la hauteur de l'œuvre que la nécessité seule lui avait d'abord fait départir, le sacre des balles et l'honneur d'un immense succès donnent au roi une puissance à laquelle il ne faudrait pas mesurer la puissance même de la royauté.

Qu'on ne se fasse pas illusion : observée dans ses rapports naturels, dans sa situation normale, vis-à-vis de la royauté, la bourgeoisie sera inquiète et réservée. Elle redoutera constamment son alliance avec les débris du passé tant qu'ils n'auront pas disparu, avec l'Europe où ce passé est vivant encore. La royauté aura donc à s'effacer pour qu'on ne l'accuse pas de se créer une politique à part et une influence en dehors des intérêts par lesquels elle existe. Ceux-ci lui rappelleront avec hauteur leur puissance et son berceau; fort éloignés de l'indépendance républicaine, ils n'en auront pas moins l'aspérité de langage; et l'on peut prévoir que, du jour où ces intérêts seront complètement rassurés sur les périls du dedans et du dehors, la maxime : *Le roi règne et ne gouverne pas*, tendra à redevenir, pour la bourgeoise, la règle du droit constitutionnel, comme : *le sang de ses enfans n'appartient qu'à la France*, restera le dogme de son droit international. L'on verra concurremment s'étendre la centralisation et se circonscrire l'ac-

tion monarchique; la royauté sera presque toujours battue sur des questions politiques, lorsque ses agens, dans l'ordre administratif, recevront peut-être des attributions nouvelles. L'on ne réclamera pas, pour les conseils-généraux, le droit de proposer le classement d'une route vicinale; mais on exigera pour les chambres celui de sanctionner les traités: l'on trouvera fort simple que les préfets imposent d'office les communes; mais si le roi voulait une garde, on ferait acte d'indépendance en la lui refusant.

Libre d'engagement politique, quels que soient mes affections et mon respect pour les personnes, j'ai droit d'énoncer ma pensée tout entière, et j'en use avec la conviction que je remplis un de voir. Comment méconnaître que déjà toutes ces tendances se révèlent, et qu'on a manifestement demandé à la bourgeoisie ce qu'il lui répugne de donner? Vous voulez des lois contre l'émeute des rues, en voilà; vous en voulez contre l'émeute morale réfugiée dans les journaux, en voici encore; vous voulez une protestation contre un immense scandale, la France entière vous la donne, encore qu'elle puisse être inutile. Elle est peu touchée des argumens ramassés dans la poussière de la salle des Pas-Perdus. Tenez pour certain que dans cette grave circonstance son assentiment est acquis, sinon à la forme, du moins au principe de votre loi; mais arrêtez-vous, ne mettez pas les croyances monarch iues à l'épreuve; ne faites pas un dogme de ce qui n'est qu'un intérêt; que la royauté ne cherche pas dans les prestiges impuissans de l'antique monarchie une force qui repose exclusivement, pour elle, sur l'ordre matériel et la régularité administrative; qu'elle accepte la situation comme Casimir Périer l'avait entendue, car c'est lui qui l'a fondée, et c'est sa pensée seule qui a fait notre force et notre salut.

En résumé : le gouvernement par l'opinion publique, et l'administration par le pouvoir ; l'initiative à celle-là sur toutes les questions politiques, à celui-ci sur tous les intérêts matériels: tel est le symbole de l'école bourgeoise, qui n'est rien moins que révolutionnaire sans être pour cela monarchique.

Deux élémens combinés constituent la bourgeoisie considérée comme puissance sociale : l'industrie et la science, l'influence qu'assurent les capitaux et le droit prépondérant que réclame l'intelligence. Jusqu'au 13 mars 1831, la lutte fut entre la démo-

cratie et la bourgeoisie, ou, pour se placer à un point de vue plus européen, entre le génie guerrier et le génie pacifique : aujourd'hui elle n'est plus qu'entre les deux élémens constitutifs de l'ordre nouveau qui aspirent non à s'entre-détruire, mais à dominer l'un sur l'autre. La querelle de la *doctrine* et du *tiers-parti* n'a pas une moindre portée. C'est, pour grossir les choses afin de les faire ressortir, la lutte entre le hautain despotisme de la chaire et l'esprit impolitique du barreau ; et cette lutte, avec ses oscillations diverses, durera autant que la monarchie actuelle, qui est comme le point d'équilibre de ces forces opposées. A ces deux pôles viendra se rallier, par une affinité secrète, tout ce qui, d'une part, dans l'ancienne aristocratie, de l'autre dans l'école démocratique, voudra entrer dans le mouvement de la société telle qu'elle est assise de nos jours. Puis, en définitive, si à l'exemple du fédéralisme en Amérique, le doctrinarisme succombe sous des forces plus nombreuses, le tiers-parti, fondu dans l'opposition dynastique, se trouvera face à face avec la démocratie, qui, elle aussi, n'aura rien appris ni rien oublié. Alors la bourgeoisie, privée de l'un de ses élémens constitutifs, tenterait probablement une résistance vaine; le parti populaire triompherait sans que la France se fût préparée à supporter cette victoire, et l'on serait sorti de la monarchie sans être en mesure de s'établir dans la république. Tel apparaît l'avenir avec ses dangers et ses chances, avenir que les partis s'estiment sur le point de saisir, et qui, pour de longues années, on peut l'espérer, doit s'enfuir encore devant eux.

Nous voici arrivés aux limites de cet article, et je m'aperçois que la principale question nous échappe. Nous avons montré la bourgeoisie exploitant l'Europe comme une grande usine, l'organisant comme une ruche d'abeilles, constituant simultanément dans son sein le mandarinat de la science et la hiérarchie du travail. Mais, certes, ce résumé serait la critique la plus sanglante d'un tel avenir, l'anathème le plus décisif prononcé sur lui, si une haute inspiration morale ne venait le légitimer et le vivifier.

L'homme ne vit pas seulement de pain, et ses destinées, dans le temps, préparent ses destinées immortelles. Pour lui, la terre ne sera jamais qu'une figure qui passe, la vie que le rêve d'une ombre. Vainement rendrez-vous cette terre plus riche et plus belle : à moins de supprimer la mort et d'étouffer ces dégoûts profonds,

précurseurs d'une autre félicité, votre apothéose de l'industrie, et votre réhabilitation de la chair seront toujours des dérisions amères et des théories repoussantes. Il faut une religion à l'homme pour qu'il puisse supporter la vie, il en faut une aux sociétés pour qu'elles subsistent. Ceci est compris de nos jours mieux que jamais, car le temps des grandes misères est aussi celui des grands enseignemens. Si donc la bourgeoisie a reçu mission sociale, si elle doit *relier* les intelligences, elle doit être *religieuse* elle-même. Il lui faut un principe de dévouement, c'est-à-dire de foi. Hors de là, toutes les prétentions de l'école *organique* et gouvernementale resteront des déclamations sans portée. Quelle est à cet égard la disposition des esprits, comment et dans quels rapports avec l'ordre politique le sentiment religieux doit-il se produire? Double question que nous pourrons aborder plus tard.

LOUIS DE CARNÉ.

LES ORANGS.

PREMIER ARTICLE.

Au mois de mai dernier, M. de Blainville communiqua à l'Académie une lettre pleine de détails intéressans sur un jeune orang, qui venait d'être amené vivant de Sumatra à Nantes. Cette lettre excita la curiosité, non-seulement de tous les zoologistes, mais des personnes même les plus étrangères aux sciences naturelles; aussi, à peine l'animal dont l'administration du Muséum venait de faire l'acquisition, était-il arrivé à Paris, que le public, avide de le voir, se porta en foule au Jardin-des-Plantes. Jamais aucun des hôtes de la ménagerie, si ce n'est peut-être la giraffe, n'y avait attiré un pareil concours; aucun, à coup sûr, n'avait été l'objet d'un empressement plus soutenu; mais aucun, il faut le reconnaître, ne méritait mieux de fixer l'attention.

Le jeune orang avait supporté très bien le voyage; il était arrivé à Paris dans une bonne saison; il se trouvait confié aux soins d'un gardien intelligent et attentif, de sorte que tout semblait promettre qu'on parviendrait à le conserver plus long-temps que

les autres individus de même espèce qui avaient été précédemment amenés en Europe; cependant il a vécu moins que la plupart d'entre eux. Au reste, son séjour à la ménagerie, quoique fort court, puisque six mois à peine se sont écoulés entre l'époque de son arrivée et celle de sa mort, n'aura pas été sans profit pour la science. Pendant sa vie et après sa mort, l'animal a été pour plusieurs savans l'objet d'une étude attentive, et il est impossible que leurs travaux n'aient pas pour résultat d'étendre ou de rectifier nos idées relativement à l'organisation, aux habitudes, aux penchans et à l'intelligence de ces grands quadrumanes.

Les résultats de ces différentes recherches ne tarderont pas sans doute à être rendus publics; en attendant que nous y puissions puiser, pour présenter aux lecteurs de la *Revue* les faits qui seront de nature à intéresser généralement, nous croyons utile de retracer l'histoire des travaux antérieurs relatifs au même sujet; ce sera une occasion de rendre justice à quelques hommes dont les efforts ne nous paraissent pas avoir été suffisamment appréciés en France.

Si on ne veut y faire entrer que des notions positives, cette histoire ne remonte pas fort loin, et nous ne trouvons presque rien à prendre dans les écrits des naturalistes anciens. On a prétendu, il est vrai, que Galien avait disséqué des orangs; mais il est aujourd'hui suffisamment prouvé que l'espèce de singes qui lui a servi pour ses beaux travaux anatomiques n'est autre que le magot. Ce n'est pas à dire, pourtant, que les grandes espèces, dont l'organisation se rapproche le plus de celle de l'homme, fussent entièrement inconnues à l'époque où écrivait le médecin de Pergame; ainsi il paraît bien qu'on doit voir des chimpanzès dans ces *gorilles* que trouvèrent les Carthaginois lorsqu'ils s'avancèrent vers les parties tropicales de la côte africaine, et des gibbons dans ces *satyres* dont Pline nous parle comme d'animaux habitant les montagnes de l'orient de l'Inde; les Romains même ont pu, dès cette époque, entendre parler des orangs de Bornéo, puisque leurs premières relations avec les îles de l'Archipel indien remontent jusqu'au commencement de l'ère chrétienne. Mais tous ces renseignemens étaient ou très vagues ou très suspects. Les gorilles avaient été prises pour des femmes sauvages, et les satyres étaient décrits par Pline dans le même chapitre que les monosce-

les, hommes doués d'une agilité merveilleuse, quoique n'ayant qu'une seule jambe, et dont le pied est si large, qu'ils s'en font au besoin un parasol. C'eût été peine perdue que de chercher à découvrir au milieu de pareilles fables ce qui pouvait s'y trouver de vérité, tant qu'on n'avait pas d'observations directes sur lesquelles la critique pût s'appuyer; or, on n'en eut guère que par suite des grandes découvertes qui signalèrent la fin du XVe siècle et le commencement du XVIe. Alors se répandit le bruit qu'il existait en effet des animaux qui ressemblaient à l'homme, non-seulement par les formes, mais encore par la taille, et, jusqu'à un certain point, par l'intelligence.

Ces animaux, s'il en fallait croire les voyageurs, marchaient habituellement le corps droit, ils savaient s'aider d'un bâton pour affermir leurs pas, et de pierres pour repousser une attaque; ils n'avaient, disait-on, rien de la pétulance commune aux magots, aux guenons et aux babouins; mais, dans toutes leurs actions, on remarquait une sorte de gravité qui allait fort bien avec la respectable barbe dont leur menton était décoré.

On ajoutait beaucoup d'autres détails, dont quelques-uns étaient si étranges, qu'ils excitaient, à bon droit, les soupçons des gens judicieux. L'histoire de l'*homme des bois* fut donc assimilée aux histoires d'*hommes marins* qu'on entendait raconter aux mêmes matelots, et jusqu'au commencement du XVIIe siècle, aucun écrivain respectable ne se hasarda à en parler.

Le plus ancien ouvrage dans lequel il soit parlé clairement de ces animaux, est assez peu connu, et mériterait de l'être davantage; il a pour titre : « Histoire des choses plus mémorables advenues tant ez Indes orientales que autres pays de la descouverte des Portugais, en l'establissement et progrez de la foi chrestienne et catholique. » L'auteur, le P. Du Jarric, n'avait point voyagé; mais, comme il écrivait l'histoire des travaux des jésuites, il recevait des religieux de son ordre toutes les communications dont il avait besoin pour bien s'acquitter de sa tâche. D'ailleurs, vivant dans un port très fréquenté (il professait la théologie à Bordeaux), il avait souvent occasion d'interroger des marins arrivant de voyages de long cours; de cette manière il parvint à réunir une foule de bons renseignemens dont les écrivains postérieurs ont souvent profité, mais d'une façon déloyale, c'est-à-dire sans nom-

mer l'auteur, à moins qu'ils n'appartinssent comme lui à la Société de Jésus.

C'est dans son troisième volume, publié en 1614, que se trouve, page 369, le passage en question qui fait partie d'une description de *Sierra-Leone*.

« Dans cette province, dit Du Jarric, il y a de toutes sortes d'oiseaux et autres animaux qui se trouvent au demeurant de la Guinée, mesmement une grande diversité de singes. Entre autres, on en trouve une espèce qu'on appelle *baris*, qui sont gros et membrus, lesquels ont une telle industrie, que si on les nourrit et instruit dès qu'ils sont jeunes, ils servent comme une personne; car ils marchent d'ordinaire avec les deux pattes de derrière tant seulement, et pilent ce qu'on leur baille dans des mortiers. Ils vont quérir de l'eau à la rivière dans de petites cruches qu'ils portent toutes pleines sur leur teste; mais arrivant à la porte de la maison, si on ne leur prend bientôt les cruches, ils les laissent cheoir à terre; et voyant l'eau versée et la cruche rompue, ils se mettent à crier et à pleurer (1). »

Il n'y a évidemment dans tout ce que le P. Du Jarric nous conte de ses baris rien qui oblige de leur supposer une intelligence supérieure à celle du chien; et si les effets de l'éducation chez ces animaux nous surprennent, c'est surtout parce que nous sommes accoutumés à voir dans les singes des êtres tout-à-fait ingouvernables; du moment où il s'en trouve une espèce douée de docilité,

(1) Buffon, qui cite beaucoup, mais qui prend rarement la peine de remonter aux ouvrages originaux, semble dire que Du Jarric ne fait ici que copier Pyrard de Laval. Pyrard n'a jamais été à Sierra-Leone, et dans l'endroit indiqué par Buffon (seconde édition, pag. 331, édition de 1619), il ne parle que de singes américains. « C'est, dit-il en parlant du Brésil, un pays assez rude et sauvage, presque tout couvert de bois. Et mesmes jusques auprez et environs des villes, ce sont toutes forêts remplies de singes et guenuches, qui font beaucoup de mal... »

Le passage, relatif aux orangs de Sierra-Leone se retrouve ailleurs, il est vrai; mais c'est dans la relation d'un voyageur beaucoup plus moderne, dans celle de Barbot. Malgré le long séjour qu'il avait fait à la côte de Guinée, Barbot, pour rédiger son livre, a fait bien moins usage de ses observations que de ses lectures, et il a toujours évité soigneusement d'indiquer les sources où il puisait. Ici il a ajouté, aux traits que lui fournissait le jésuite bordelais, pour l'histoire des baris, un trait qu'il avait volé à quelque autre, et que Gemelli Carreri, écrivain tout aussi peu scrupuleux, lui a repris à son tour, pour l'appliquer aux grands singes de l'Archipel indien. Suivant lui, ces animaux sont très friands d'huîtres, et pour en manger, ils viennent au rivage, lorsque la marée est basse; ils se glissent derrière les rochers, et lorsqu'ils voient les huîtres béantes à la chaleur du soleil, ils tâchent de placer une pierre entre les deux valves, de manière à les empêcher de se refermer; quelquefois cependant, tandis que la main est encore engagée, la pierre glisse, et nos gourmands, pris au piége, deviennent la proie des nègres; car ils ne peuvent emporter le coquillage, qui est beaucoup plus pesant que nos huîtres communes.

on a droit d'attendre d'elle quelque chose de plus que des autres mammifères, c'est-à-dire que ce qu'elle a d'humain dans l'organisation lui permettra d'imiter de plus près les actions humaines.

Pris jeunes, les baris s'accoutument à marcher sur deux pieds; mais nous savons par d'autres voyageurs comment on donne aux singes cette habitude : c'est en leur tenant pendant long-temps les bras liés derrière le dos (1).—On leur fait écraser du mil dans un mortier; on obtiendrait certainement le même service du chien, s'il avait des mains qui pussent saisir le pilon (2).—Ils vont chercher de l'eau à la rivière; mais si on les y accompagne, et qu'on les emploie seulement pour porter et rapporter les cruches, comme les expressions de l'auteur permettent très bien de le supposer, le fait n'a plus rien d'étrange; sans cette supposition même, il est au moins aussi croyable que ce que raconte le P. Acosta d'un singe de Carthagène (3), et Wafer des lamas du Pérou (4).

(1) Voyez *Tyson. Anatomy of a Pygmie*, p. 14.

(2) L'ours, par la disposition de son pied, peut, sans trop de fatigue, rester debout quelque temps, et c'est une position qu'il prend parfois de lui-même, lorsqu'il a besoin de découvrir au loin dans la campagne un ennemi ou une proie. Sa main, quoique privée d'un pouce opposable, est assez flexible pour empoigner un bâton ou saisir l'anneau d'une chaîne. Eh bien! on a su tirer parti de ces ressemblances grossières entre son organisation et l'organisation humaine, pour lui faire faire l'ouvrage d'un manœuvre. Dans plusieurs villages des Andes du Pérou, on a vu des ours dressés à faire mouvoir le soufflet d'une forge. M. A. d'Orbigny, de qui je tiens ce fait, n'en a pas lui-même été témoin; mais il l'a appris dans les villages où ces singuliers forgerons avaient long-temps travaillé, et où tous les habitans se souvenaient encore de les avoir vus à l'œuvre.

(3) « J'ai vu, dit Acosta (*Histoire naturelle des Indes*, liv. IV, chap. XXXIX), dans la maison du gouverneur de Carthagène, un singe dont on me conta des choses presque incroyables. Ainsi, on me dit qu'on l'envoyait chercher du vin à la taverne, en lui mettant l'argent dans une main et la cruche dans l'autre, et qu'arrivé là, il n'y avait pas moyen de lui faire lâcher l'argent avant qu'il eût reçu le vin. On ajoutait que quelquefois dans sa route, se voyant attaqué ou seulement hué par des enfans, il mettait son pot de côté, saisissait des pierres, et les lançait aux polissons, et que, quand il avait ainsi balayé le passage, il retournait tranquillement prendre sa cruche et poursuivait son chemin. On disait encore, ce qui est peut-être plus étonnant que tout le reste, que, bien qu'il aimât beaucoup le vin (et je l'ai vu en boire à la régalade, son maître le lui versant d'en haut) il ne se hasardait pas à toucher à la cruche dont il était chargé jusqu'à ce qu'on lui en eût donné la permission. On disait enfin que, lorsqu'il voyait passer une femme fardée, il courait à elle, la décoiffait, et la traitait fort mal. Il est possible que dans tout cela il y ait un peu d'exagération, et je n'en ai pas été moi-même témoin; mais le fait est que le singe est de tous les animaux celui qui comprend le mieux, à beaucoup près, la manière d'agir des hommes et a le plus d'aptitude à y conformer la sienne. »

(4) Wafer, après avoir décrit les lamas, qu'il assure avoir vus à l'île de Mocha, ajoute : « Les Espagnols nous dirent encore qu'à une ville dont j'ai oublié le nom, et où l'on ne trouve pas d'eau à moins d'une lieue de distance, on a dressé ces animaux à en aller chercher. On leur met sur le dos deux jarres, comme on met deux paniers sur celui d'un âne, puis on les laisse aller. Sans que personne les conduise, ils se rendent à la rivière, entrent dans l'eau, s'y couchent, se penchent à droite et à gauche, remplissent les jarres, puis se redressent, et reviennent d'eux-mêmes à la maison. » (*A new voyage to the Isthmus..... by Lionel Wafer; second édit., London*, 1704, pag. 201.)

Si les détails que donne le P. Du Jarric sur les grands singes africains n'ont rien de contraire à la vraisemblance, il n'en est pas de même de ceux dont j'ai maintenant à parler, quoiqu'ils nous aient été transmis par un écrivain, d'une grande sagacité et qui n'a jamais passé pour crédule. Cet écrivain, c'est le philosophe Gassendi. Le passage dont il s'agit ici se trouve dans sa *Vie de Peiresc*; il a été souvent cité, mais toujours d'une manière inexacte, et je crois devoir le traduire ici littéralement.

« Vers la fin de l'année 1633, Peiresc, dit notre auteur, reçut la visite du célèbre poète Saint-Amant (1), qui revenait alors de Rome avec le duc de Créqui. Il le garda plusieurs jours dans sa maison, prenant grand plaisir à s'entretenir avec lui, à lui faire dire ses vers, mais surtout à le faire parler des choses singulières que lui et son frère avaient eu occasion d'observer durant leurs voyages dans les Indes et autres pays lointains. Saint-Amant un jour racontant, entre autres choses, qu'il avait vu à Java de grands animaux qui tenaient le milieu entre l'homme et le singe (*quæ forent naturæ homines inter et simias intermediæ*), comme plusieurs des personnes présentes semblaient douter de l'exactitude de cette assertion, Peiresc cita les renseignemens qu'il avait obtenus de différens pays, et principalement de l'Afrique. Ainsi, un médecin nommé Noël lui écrivait qu'en Guinée on trouvait des singes plus intelligens que les autres, et auxquels une démarche lente et mesurée, une barbe épaisse et blanche achevaient de donner un air respectable. Noël ajoutait que les plus grands de ces singes, nommés baris, paraissaient surtout doués de jugement, au point qu'il suffisait d'une seule leçon pour leur enseigner une foule de choses; par exemple, dès qu'on leur avait donné des vêtemens, ils ne marchaient plus

(1) C'est celui dont Boileau a dit :

« Saint-Amant n'eut du ciel que sa veine en partage;
L'habit qu'il eut sur lui fut son seul héritage. »

Il avait voyagé dans les quatre parties du monde, et visité presque toutes les cours de l'Europe. La reine de Suède, Christine, en faisait grand cas, et le public, pendant assez long-temps, accueillit très favorablement ses ouvrages. Enfin, la mode changea, et le roi ne voulut pas entendre jusqu'au bout un ouvrage que Saint-Amant avait écrit à sa louange. Le poète était déjà vieux, et le chagrin qu'il conçut de cet échec, joint à celui que lui causa la mort d'un ami qui depuis quelque temps pourvoyait à ses besoins, contribua, dit-on, à hâter sa fin. Ce ne fut guère que dans les derniers mois de sa vie qu'il éprouva cette misère dont Boileau semble lui faire un reproche. Il avait été un des premiers membres de l'Académie française, et il y fut remplacé par l'abbé Cassaigne, que Boileau traita tout aussi mal.

que sur deux pieds; on pouvait leur apprendre à bien jouer de la flûte, de la guitare... Bref, il y avait peu de talens qu'ils ne fussent capables d'acquérir. Dire après cela qu'on leur faisait balayer le logis, tourner la broche, piler dans un mortier, et faire en un mot tout l'ouvrage d'un domestique, c'était une chose trop simple pour qu'on y fît attention... »

Je laisse de côté une autre citation relative à des animaux qu'un certain voyageur natif de Ferrare disait avoir vus dans la Marmarique, auprès d'Augela (Audjelah, désert de Barca, dans l'état de Tripoli), animaux qui, à l'extérieur, ressemblaient à un homme, mais dont les organes intérieurs étaient comme ceux de la brebis, et qui effectivement ne se nourrissaient que d'herbes.

Ce qui est étrange, c'est que Peiresc, qui entretenait des relations avec tous les savans de l'Europe, ait pu ignorer que l'animal, objet des contes ridicules du médecin Noël et du Ferrarais, avait été vu tout récemment en Europe, dans une des villes les plus fréquentées, où très probablement il vivait encore à cette époque. Des marchands hollandais en avaient apporté d'Afrique un jeune individu, pour en faire présent au stathouder Frédéric-Henri, prince d'Orange. C'est celui que Tulpius, quelques années plus tard, fit connaître dans ses *Observationes medicæ*, ouvrage publié en 1636, c'est-à-dire cinq ans avant celui de Gassendi. Tulpius en parle sous le nom de *Satyre indien*, nom assez mal trouvé pour un animal apporté de la côte d'Angola, comme il prend soin lui-même de nous en informer; il pensait au reste que c'était la même espèce qui se trouvait en Afrique et aux Indes.

« Ce satyre, dit-il, est un quadrupède auquel, à cause de la ressemblance de ses formes avec les formes humaines, les Indiens ont donné le nom d'orang-outang qui signifie homme des bois; les Africains le nomment quoias-morrou. Celui que j'ai vu avait à peu près la taille d'un enfant de trois ans, mais par la grosseur il représentait un enfant de six ans au moins. Il n'était ni gras ni maigre, mais bâti carrément, ce qui ne l'empêchait pas d'être très leste et très agile; ses membres bien attachés et bien fournis indiquaient assez qu'il devait être doué d'une grande force, et, en effet, il n'y avait rien pour ainsi dire qu'il n'osât et ne pût faire.

« La partie antérieure de son corps était à peu près nue; la partie postérieure, au contraire, était partout couverte d'un poil noir

et épais. Son visage avait beaucoup du visage humain; mais son nez applati, déprimé au milieu et tout entouré de rides, le faisait ressembler à une vieille édentée.

« Ses oreilles étaient conformées comme les nôtres, et il en était de même de sa poitrine qui portait deux mamelles rebondies (car l'animal était du sexe féminin). Son ventre présentait un nombril un peu creux, et ses membres tant supérieurs qu'inférieurs ressemblaient tellement à des membres humains, qu'à peine deux œufs se ressemblent davantage. Le coude était bien en son lieu, les doigts avaient le nombre requis d'articulations, et il n'y avait pas jusqu'au pouce qui n'offrît la disposition qu'on lui trouve chez l'homme. Les jambes avaient leurs mollets, le pied son talon disposé de manière à appuyer sur le sol; bref, l'animal était bâti de telle sorte qu'il pouvait marcher le corps droit (ce qu'il faisait assez souvent), soulever un lourd fardeau, et le transporter sans paraître gêné.

« Pour boire, il saisissait le vase par l'anse avec une main, tandis qu'avec l'autre main il en soulevait le fond; ensuite, il s'essuyait les lèvres gravement et avec toute la grace qu'eût pu mettre à cette action un homme de cour. Il ne montrait pas de moins bonnes manières, quand il s'agissait d'aller au lit; il posait doucement sa tête sur l'oreiller, s'assurait que ses couvertures étaient bien arrangées, et agissait, en un mot, comme l'aurait fait un homme accoutumé aux commodités de la vie. »

Je laisse de côté le reste du passage, où Tulpius ne parle plus d'après ses propres observations, mais d'après les renseignemens qu'on lui avait fournis sur l'orang de Bornéo, animal qu'il considérait, ainsi que je l'ai dit, comme tout-à-fait identique avec le *quoias-morrou* du Congo. Cette erreur, au reste, n'ôte rien au mérite de la description qu'il nous a donnée, parce qu'il a eu le bon esprit de ne point mêler ce qu'il *savait* à ce qu'il *croyait*, d'exposer à part ce qu'il avait vu et ce qu'on lui avait dit. Il est vrai que, trop frappé des ressemblances qu'il trouve en comparant ce grand singe à l'homme, il oublie de nous faire remarquer les différences, et peut jusqu'à un certain point nous induire en erreur; mais la figure qu'il a jointe à son texte sert à rectifier ce qu'il y a d'inexact dans ses paroles : ainsi, en même temps qu'il nous dit que les membres de ce satyre et ceux de l'homme sont semblables comme deux œufs,

le dessin nous montre la jambe de l'animal terminée, non par un pied comme le nôtre, mais par une véritable main, par une main munie d'un pouce opposable, et qui semble bien plus faite pour empoigner les branches des arbres que pour appuyer sur le sol.

La figure nous montre encore plusieurs traits que l'auteur a oublié de signaler; tels sont : la brièveté du cou, l'ampleur des oreilles plus écartées des tempes, et plus haut placées que chez l'homme; la disposition des poils qui, couvrant le crâne d'une véritable chevelure, laissent le front découvert, et descendent sur les joues de manière à figurer des favoris; enfin l'énorme distance qui sépare le nez de la bouche, et qui contraste singulièrement avec la brièveté du menton. Ce dernier trait semble même exagéré, mais cela tient en partie à la position inclinée de la tête.

Pendant que Tulpius faisait représenter à Amsterdam le satyre d'Angola, un autre médecin hollandais, Bontius, prenait, à Batavia, le même soin pour le satyre de Borneo. La figure qui se voit dans son *Histoire médicale et naturelle de l'Inde* est, à la vérité, la plus inexacte qu'on ait jamais donnée; mais je crois être en mesure de prouver que cette planche n'est pas, comme on l'a supposé jusqu'ici, la reproduction du dessin original.

Le chapitre que Bontius a consacré à cet animal est très court. Après avoir rappelé ce que Pline avait dit des satyres de l'orient de l'Inde, animaux qui ressemblent beaucoup à l'homme, surtout lorsqu'on les voit courir debout, il ajoute que la ressemblance ne se borne pas seulement à la configuration extérieure. « Ce qui est encore bien plus fait pour exciter l'admiration, dit-il, c'est ce que j'ai observé moi-même chez plusieurs de ces satyres, de l'un et de l'autre sexe, particulièrement chez la femelle dont je donne ici la figure. Quand des inconnus la regardaient attentivement, elle paraissait toute confuse; elle se couvrait le visage de ses mains, versait d'abondantes larmes, poussait des gémissemens, et avait, en un mot, des manières si semblables aux nôtres, qu'on eût dit qu'il ne lui manquait que la parole pour être de tout point une créature humaine. Les Javanais, à la vérité, prétendent que ces satyres pourraient parler, mais qu'ils ne le veulent pas faire, de peur qu'on ne les oblige au travail; opinion trop ridicule pour que je prenne la peine de la combattre. Ils les désignent sous le nom d'*orang-outang*, qui si-

gnifie *homme de la forêt*, et font sur leur origine d'étranges histoires.....»

J'ai dit que la planche qu'on a jointe au texte de ce chapitre n'est pas la copie du dessin fait à Batavia. Voici les raisons que j'ai pour le croire.

Lorsque Bontius mourut dans l'Inde, il n'avait encore rien publié sur l'histoire naturelle de ce pays, et ce ne fut qu'au bout de plusieurs années que ses notes, en partie rongées par les vers, furent remises à Pison, qui s'était chargé de les faire paraître. Il paraît que plusieurs des figures manquaient, et l'éditeur eut la mauvaise idée de les remplacer par d'autres, représentant des animaux de la même famille, mais d'un autre pays. C'est ainsi que deux planches, qui avaient servi pour son Histoire naturelle et médicale du Brésil, celles de l'*ara* et du *coendou*, reparurent dans le même volume, figurant cette fois une perruche à longue queue et le porc-épic de l'Inde. Quant à l'orang, Pison l'emprunta à l'histoire des quadrupèdes de Gesner. La tête de l'animal, aisée à reconnaître par le cercle de poil qui entoure le visage et par l'espèce de bec-de-lièvre qu'on voit à la lèvre supérieure, a été fidèlement reproduite. C'est aussi la même forme de corps, la même disposition des bras; seulement le dessinateur a supprimé la béquille, qui aurait fait supposer que l'animal avait quelque difficulté à se tenir debout. Pour la même raison il lui a un peu redressé les jarrets; mais les principaux changemens consistent dans la substitution de pieds humains aux pieds de singe qui se voient dans l'estampe de Gesner, et surtout dans la suppression de la queue.

Les personnes qui voudront prendre la peine de comparer les deux planches, reconnaîtront, je l'espère, que ma conjecture est fondée, et ne seront plus tentées de reprocher à Bontius un défaut d'exactitude dont Pison seul est coupable.

Cette figure mensongère a été long-temps la seule que pussent citer les naturalistes européens, qui n'eurent que fort tard l'occasion de voir le satyre de Borneo. Le satyre de la côte d'Angola, au contraire, fut apporté à différentes reprises, ce qui tenait peut-être à ce que le voyage d'Afrique était beaucoup moins long et moins pénible que le voyage des Indes. Il en vint un à Londres vers la fin du XVIIe siècle; il n'y vécut que peu de temps; mais, après sa

mort, il fut disséqué par Tyson, et devint l'objet d'un excellent travail publié en 1699, sous les auspices de la Société royale de Londres. Cet ouvrage, dédié au président de la Société, lord John Sommers, grand-chancelier d'Angleterre (1), est intitulé : « *Orang-outang, sive homo silvestris;* ou Anatomie d'un pygmée comparée avec celle des singes à queue, des singes sans queue et de l'homme; suivie d'un Essai philologique sur les pygmées, les cynocéphales, les satyres et les sphynx des anciens, etc. »

Tyson n'en était pas alors à son début dans les travaux d'anatomie comparée, et dans ce qu'il avait fait jusque-là, on trouvait la preuve d'un excellent esprit. Il ne s'était pas borné à décrire les diverses parties des animaux soumis à son examen, mais il avait cherché à rapprocher leur organisation de celle des espèces voisines, comme s'il eût voulu préparer d'avance des matériaux pour l'établissement des familles naturelles. Ainsi, ayant eu occasion de disséquer un lion, il avait fait en même temps l'examen du chat domestique, et montré qu'une très grande ressemblance dans toutes les parties de l'organisation est compatible avec une très grande différence de taille. Pour son pygmée, il suivit la même marche, le comparant, jusque dans les moindres détails, d'une part au singe et de l'autre à l'homme. N'ayant pu obtenir un singe pour le disséquer, il fit usage des observations des académiciens français, de celles de Riolan, de Drelincourt, de Blasius, etc.

« Je donne, dit Tyson, le nom de *pygmée* à cet animal, parce que je crois (et j'espère le prouver dans cet essai) que les pygmées des anciens étaient de véritables singes, et non des hommes d'une taille inférieure à la taille commune, comme l'ont admis plusieurs écrivains d'ailleurs recommandables. Je me sers de ce mot, plutôt que de celui de *satyre* qui a été employé par Bontius, Tulpius et Dapper, parce que si la fable des satyres se lie, comme

(1) L'épître dédicatoire offre le passage suivant, qu'on trouvera sans doute fort étrange :

« L'animal dont j'ai donné l'anatomie, offrant plus de rapports qu'aucun autre avec l'espèce humaine, me paraît être le lien qui unit la brute à la créature raisonnable, de même que votre seigneurie et ceux qui comme elle s'élèvent si fort au-dessus du commun des hommes, par leur science et leur sagesse, établissent, en s'approchant davantage de la classe d'êtres qui est immédiatement au-dessus de nous, la connexion entre le monde visible et le monde invisible. »

Je prie de croire qu'en citant ce passage, je n'ai nullement eu l'intention de jeter du ridicule sur l'anatomiste anglais, dont j'estime beaucoup le travail. J'ai voulu seulement montrer quels étaient à cette époque les rapports de deux membres d'une même société, quand l'un était grand seigneur et l'autre simple plébéien.

je n'en doute guère, à l'histoire des singes, ce n'est pas à l'espèce que je décris qu'on la peut rapporter, mais à une espèce plus grande; peut-être est-ce au *mandrill*, peut-être au *pongo* de Battel, en supposant que ce soient deux animaux différens. Je rejette les noms vulgaires de baris, de qoias-morrou, parce que chacun de ces noms a été appliqué par les voyageurs à des animaux très différens les uns des autres. Je rejette enfin le nom d'*homme des bois*, parce qu'il me répugne d'appliquer, même avec un correctif, le nom d'*homme* à une brute.

« Quoique le pygmée ait de nombreux traits de conformité avec les singes, et particulièrement avec les singes sans queue, à d'autres égards il se rapproche beaucoup plus de l'homme. Ce n'est cependant qu'une brute, mais c'est un animal *suî generis*, et non le produit d'un mélange monstrueux, comme on l'a voulu dire. L'espèce même en est assez répandue, car, pendant que je faisais la dissection du sujet que j'ai eu à ma disposition, plusieurs marins et voyageurs sont venus chez moi, et m'ont assuré avoir vu des animaux semblables à Borneo, Sumatra, et autres lieux des Indes. Ce n'était pas des Indes cependant que venait le mien, mais d'Angola, en Afrique. Il avait été amené de l'intérieur du pays; quand on le prit, il était en compagnie d'une femelle semblable à lui.

« En rapprochant mes observations de celles de Tulpius, je ne trouve pas la conformité assez soutenue pour oser affirmer que mon pygmée et son satyre soient un même animal, et je regarde aussi comme fort douteuse l'identité de ce satyre avec celui de Bontius. Il est vrai que le médecin de Batavia a donné trop peu de détails pour permettre d'établir une comparaison; et quant à la figure qu'il a jointe à son texte, elle ne peut être non plus d'aucune utilité pour juger des ressemblances, car évidemment elle est faite de fantaisie.

« Je me suis trouvé également arrêté quand j'ai cherché à reconnaître mon pygmée dans quelques singes remarquables dont parlent les voyageurs.

« Je ne serais pas éloigné de croire que le baris appartînt, sinon à la même espèce, du moins à une espèce voisine; mais je ne puis aller au-delà d'une simple conjecture, parce que les écrivains qui ont parlé de l'animal, au lieu de nous faire connaître ses formes,

se sont contentés de nous entretenir de sa docilité et des services qu'on peut en tirer dans l'intérieur d'un ménage.

« Afin d'éviter pareil embarras à mes successeurs, et pour qu'ils puissent aisément reconnaître l'espèce qui a été l'objet de mon examen, si elle se présente de nouveau à leur observation, je vais en faire une description aussi complète que possible.

« Avant d'entrer dans ces détails cependant, qu'il me soit permis d'insister de nouveau sur l'importance qu'il y aurait à se procurer des renseignemens exacts sur ces nobles espèces d'animaux, à les aller recueillir dans les lieux même qu'elles habitent.

« Que n'a-t-on pas fait depuis quelques années pour l'avancement de la botanique? On a fouillé les Deux-Indes, pénétré jusque dans les coins les plus reculés du globe, exploré les pays déserts aussi bien que les pays habités, afin de trouver quelque plante nouvelle. Et quand on la tient, cette espèce *non décrite*, quel empressement on met à la faire connaître! quel luxe dans les planches, dans l'impression!...

« Ce n'est pas que je blâme ce zèle, que je condamne ces dépenses, non sans doute; seulement je trouve étrange qu'on fasse tant pour l'histoire des végétaux, quand on fait si peu pour celle des animaux. Certes, de tous les objets de la création, les animaux sont ceux qui offrent à l'homme le plus noble objet d'étude, et entre toutes les espèces, celles qui présentent avec l'espèce humaine le plus de traits de conformité me paraissent mériter la préférence.

« Je demande pardon de cette digression; je reviens à mon pygmée.

« La taille de l'animal, mesuré en ligne droite, du sommet de la tête aux talons, était de vingt-six pouces anglais (environ deux pieds de France). A l'examen du squelette, il est vrai, je reconnus que les extrémités des os étaient en partie cartilagineuses, ce qui prouvait que l'individu n'était pas adulte, et permettait de supposer qu'il croîtrait encore. Mais, d'un autre côté, l'ossification de l'épine était fort avancée, les côtes étaient solides, les sutures du crâne bien closes et profondément indentées, ce qui semblait annoncer que le développement était presque complet. Il était donc difficile d'admettre qu'il eût encore beaucoup à grandir, qu'il atteignît jamais une taille de quatre pieds, comme

le singe gris vu par le P. Lecomte dans le détroit de Malacca (1), et à plus forte raison qu'il devînt de la taille d'un homme, comme ceux de Borneo (il y en a de tels, en effet dans cette île, comme me l'a assuré un capitaine de mes amis qui en avait vu un chez un prince du pays). Au reste, c'est l'observation, et non le raisonnement, qui nous apprendra si, à Angola et dans les pays environnans, ils deviennent aussi grands que dans l'archipel de l'Inde. Je ne serais pas étonné qu'on trouvât qu'ils diffèrent en ce point, puisque, dans l'espèce humaine elle-même, on voit la taille varier notablement, suivant les pays.

« L'animal avait beaucoup souffert pendant la traversée, et mourut peu de temps après être arrivé; il était alors d'une maigreur affreuse, et son ventre, loin d'être proéminent comme celui du satyre de Bontius, paraissait collé à l'épine. Malgré cela, il n'était pas étroit de ceinture comme le sont tous les singes, et surtout quand on le regardait par derrière, on voyait qu'il était bien carré des reins.

« Le bras était proportionnellement beaucoup plus long que chez l'homme; la main elle-même était fort alongée, le pouce petit et placé très près du poignet. Le pied, qui avait aussi un pouce opposable, avait, en somme, la même forme que celui des singes, c'est-à-dire, celle d'une main; seulement le talon était un peu plus marqué.

« Puisqu'il est question de la forme de ces parties chez les singes, poursuit notre auteur, qu'il me soit permis de remarquer combien le terme *quadrupède* est impropre quand on l'applique à des animaux dont les jambes sont, aussi bien que les bras, terminés par de véritables mains. S'il faut un terme collectif pour les désigner, que ne crée-t-on le mot de *quadrumane,* qui aurait l'avantage de rappeler cette particularité. »

Ce mot, comme on le sait, est aujourd'hui généralement adopté, mais il ne l'a été que plus d'un demi-siècle après la mort de celui qui l'avait proposé.

Tyson remarque que l'existence d'un pouce opposable aux pieds

(1) Ce singe était, suivant toute apparence, un gibbon cendré ou un gibbon syndactyle; ces deux espèces, quoique très communes dans ces parages, n'ont été bien connues que de nos jours. On trouvera plus loin le passage où le P. Lecomte parle de cet animal.

de derrière n'est pas propre seulement aux singes, mais qu'on la retrouve chez d'autres animaux qui ont également besoin de chercher leur nourriture sur les arbres (chez l'oppossum, par exemple), de sorte qu'elle semble, à certains égards, liée à ce genre de vie.

« Notre pygmée, poursuit l'anatomiste, avait la tête forte, le crâne arrondi, les oreilles faites comme celles d'un homme, seulement plus larges peut-être et plus détachées des tempes; et qui sait, ajoute-t-il, si la différence ne tient pas en grande partie à ce que nos oreilles, comprimées dès l'enfance par les béguins dont on nous couvre la tête, prennent une position différente de celle qu'elles auraient naturellement. Le front était large et saillant; les sourcils étaient comme usés par le frottement, ce qui tenait peut-être à la grande saillie de l'arcade surcillaire. Ce trait donnait à la physionomie quelque chose de dur.

« La face était ridée comme celle d'un vieillard, le nez aplati et le museau saillant, moins que chez le singe, mais plus que chez le nègre.

« Les épaules étaient larges; la poitrine, bien conformée, présentait deux mamelons placés comme chez l'homme, mais peu apparens; l'individu décrit par Tulpius avait des mamelles rebondies, mais c'était une femelle; celui-ci était un mâle. Les singes n'ont ni fesses ni mollets; notre pygmée en avait; cependant ces parties n'étaient pas, à proportion, aussi charnues que chez l'homme. Lorsqu'il se tenait debout ou marchait le corps droit, il avait les jambes un peu écartées, ce qui n'était peut-être que le résultat de son extrême faiblesse; car, lorsque je le vis pour la première fois, il était déjà presque mourant. Quand il marchait à quatre pattes, au lieu d'appliquer la paume des mains contre le sol, il fermait le poing et appuyait sur les jointures. Cette allure me semble si peu naturelle, que je serais tenté d'y voir un effet de la maladie qui rendait sa marche mal assurée, et de croire qu'en santé il marche sur les deux pieds comme nous. Son dos n'offrait pas la double courbure qu'on voit au nôtre, mais il était droit de la nuque au coccix. Il n'y avait pas la moindre apparence de queue, tandis que, chez le magot même, on voit un petit tubercule qui en tient la place, ainsi que l'avait déjà fait remarquer Aristote.

« La peau, au visage, était un peu tannée; sur le reste du corps elle était blanchâtre. Le poil, d'un noir de jais, était très épais au

dos, très clair-semé sur le ventre et la poitrine. Il n'y en avait pas du tout au visage, si ce n'est le long des joues et sous le menton; dans ces parties il était même plus long que partout ailleurs.

« Chez la plupart des animaux, il y a deux sortes de poils; savoir: les poils soyeux, qui sont droits, et les poils laineux, qui sont fins et sinueux. Chez notre animal comme chez l'homme, cette dernière espèce de poil manquait; seulement, sur les lèvres, on voyait quelques brins de barbe frisés et de couleur grisâtre; il y en avait de même nature et de même couleur au pubis. Sur les membres antérieurs, la disposition des poils était fort remarquable; car, tandis que chez les singes et chez tous les quadrupèdes en général, ils s'avancent uniformément de l'épaule vers les doigts, là ils avaient trois directions différentes; sur le dos de la main ils étaient en travers, sur l'avant-bras ils remontaient, et sur le bras ils descendaient. C'est précisément ce qui s'observe dans l'espèce humaine. »

Tyson énumère encore un grand nombre de points d'organisation par lesquels son pygmée ressemble à l'homme et se distingue des singes; il n'en compte pas moins de quarante-huit; je me contenterai d'indiquer les principaux.

Voici ce qu'offre de plus remarquable l'examen des viscères.

« Cerveau très volumineux, présentant, en apparence, toutes les mêmes parties que le cerveau humain, et semblablement disposées (1).

(1) Le cerveau, dit à cette occasion notre anatomiste, étant généralement considéré comme le siége le plus immédiat de l'ame, on peut croire, vu la grande disparité qui existe entre l'ame de l'homme et celle de la brute, qu'on trouvera une différence très grande dans l'organe; cependant, j'ai reconnu à ma grande surprise, en disséquant le pygmée, que son cerveau ressemble, jusque dans les moindres détails, à celui de l'homme, et à tel point, que si j'en donnais ici la description, on pourrait croire que c est une page détachée d'un traité d'anatomie humaine. Il n'y aurait guère de différence que dans les dimensions, et même je dois faire remarquer que, comparativement au reste du corps, le cerveau du pygmée était extrêmement grand; la dure-mère étant en grande partie enlevée, il pesait encore douze onces moins un gros. Les académiciens français qui nous ont donné la dissection du singe, remarquent qu'ils ont trouvé le cerveau proportionnellement très grand, « il pesait deux onces et demie. » On voit que c'était tout autre chose encore dans notre pygmée dont la taille cependant ne dépassait pas celle d'un magot.

S'il fallait, poursuit Tyson, admettre avec Vesale que la proportion du volume du cerveau à celui du corps donne la mesure de l'intelligence d'un animal, on serait forcé de conclure, pour le cas qui nous occupe, que le pygmée ne le cède point en intelligence à l'homme; mais le principe de l'anatomiste italien est un de ceux qu'on ne peut admettre sans restriction. Je ferai remarquer en passant que Vesale s'est encore fort écarté de la vérité en disant que la composition du cerveau est la même chez tous les vertébrés. »

« Foie entier et d'une seule pièce comme chez l'homme; — dans les singes, il est divisé en plusieurs lobes.

« Même ressemblance dans le nombre des lobes du poumon, dans la forme du cœur et dans la disposition de ses enveloppes, dans la rate, dans le pancréas, organes qui tous offrent chez les quadrumanes quelque disposition différente.

« Canal intestinal offrant des diamètres différens, suivant les régions; — celui des singes conserve partout la même largeur.

« Cœcum muni d'un appendice vermiculaire; jusque-là on n'avait observé cet appendice que chez l'homme.

« Point d'abajoues, c'est-à-dire de poches au bas des joues, comme en ont les magots et les guenons.

« Si l'on passe à l'examen du squelette, ce qui frappe tout d'abord, c'est la forme arrondie de la tête et son volume; le crâne est deux fois aussi grand que celui d'une guenon de même taille.

« Le nombre des vertèbres lombaires, des pièces du sacrum et de celles du coccix, est le même que chez l'homme, et différent de celui qu'on trouve chez les singes.

« Chez l'homme et chez le pygmée, les côtes sont terminées antérieurement par un cartilage; — chez les singes, elles sont osseuses dans toute leur étendue.

« Les fausses côtes sont au nombre de cinq comme chez l'homme; mais on trouve à l'animal une vraie côte de plus, et par conséquent treize pièces au lieu de douze à la région dorsale de la colonne vertébrale. »

A ce seul point près, Tyson retrouve, dans les diverses régions du squelette de son pygmée, exactement le même nombre de pièces que dans les régions correspondantes du squelette humain. Il indique, il est vrai, une autre différence dans le nombre des dents (l'animal n'en avait que vingt-huit); mais il était jeune, et on pouvait bien supposer que les *dents de sagesse* lui pousseraient un jour. On sait que chez nous, la sortie de ces quatre dernières molaires est habituellement tardive, et que, quelquefois même, la vieillesse arrive avant qu'elles se soient montrées. J'ai connu une dame qui ne les a eues qu'à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Je ne suivrai point l'anatomiste anglais dans l'énumération des particularités de structure qui éloignent le pygmée de l'homme et

le rapprochent des singes; il me suffira de faire remarquer que ces dernières ressemblances, quoique aussi nombreuses à peu près que celles dont il a été parlé plus haut, reposent en général sur des caractères moins importans, de sorte qu'en ayant égard seulement à l'organisation, il y aurait moins de distance de l'homme au pygmée que du pygmée au magot.

Je me suis arrêté peut-être un peu longuement sur ce sujet, et cependant je suis loin d'avoir donné une idée complète du travail de Tyson, travail qui a précédé de près d'un siècle celui de Camper sur l'orang de Borneo, et qui ne lui cède guère en importance. Il me reste maintenant à parler des observations que put faire le savant anglais sur les mœurs de l'animal pendant le peu de temps qu'il l'eut à sa disposition; mais auparavant je dois rappeler ce qu'avaient dit quelques voyageurs dont notre auteur lui-même a pris soin de reproduire les récits.

Le premier, qui était un de ces aventuriers comme on en trouve tant dans le XVIe siècle et le commencement du XVIIe, Battel, homme sans éducation, mais d'un sens assez droit, avait été d'abord chercher fortune en Amérique, et de là passa en Afrique, où il dut arriver vers l'année 1591. Il y resta dix-huit à vingt ans, faisant toutes sortes de métiers. Courtier, soldat, déserteur, il visita successivement presque tous les comptoirs européens, depuis le fond du golfe de Guinée jusqu'au cap Nègre, remonta plusieurs des grandes rivières qui ont leur embouchure sur cette partie de la côte, et pénétra, pour se dérober à la justice militaire des Portugais, dans les provinces de l'intérieur où les hommes blancs n'ont presque jamais eu accès. De retour en Angleterre, il entreprit, à la prière de Purchas, d'écrire une relation de son voyage, mais il mourut avant de l'avoir achevée. Ses papiers, cependant, furent remis à Purchas, qui en fit usage pour le second volume de sa collection de voyages. Le récit, quoique fort sec, n'est pas sans intérêt. Voici ce qu'on y trouve relativement au sujet qui nous occupe.

« Il y a, dit Battel, dans les forêts de Mayomba, au royaume de Loango, deux sortes de monstres, nommés pongo et enjecko. Le plus grand des deux, le pongo, est bâti comme un homme, mais sa taille est celle d'un géant. Il a le visage d'une créature humaine, des yeux enfoncés dans la tête et ombragés par de longs

poils. Sa face et ses oreilles sont nues, et ses mains le sont aussi; son corps est couvert d'un poil assez peu serré et de couleur obscure. Il ne diffère guère de l'homme que par les jambes, qui n'ont point de mollets; il marche toujours debout quand il est à terre, et alors il porte les mains croisées derrière la nuque.

« Ces animaux dorment sur les arbres, et s'y construisent un abri contre la pluie. Ils vivent des fruits qu'ils trouvent dans les forêts, et de noix, car ils ne mangent d'aucune espèce de chair; ils ne peuvent pas parler et n'ont point de raison, pas plus qu'une bête.

« Lorsque les hommes de ce pays voyagent, ils allument un feu au lieu où ils passent la nuit. Le matin, après qu'ils sont partis, il n'est pas rare de voir arriver des pongos qui s'asseoient près du brasier, et y restent jusqu'à ce qu'il soit éteint, car ils n'ont pas l'esprit de l'entretenir en rapprochant les tisons. Ils vont par troupe, et ils tuent souvent des nègres qui voyagent dans les bois; quelquefois aussi, lorsque des éléphans viennent pour paître dans le canton qu'ils occupent, ils les assaillent à coups de bâton et de morceaux de bois, et les obligent à faire une prompte retraite.

« On ne prend jamais de pongos vivans adultes, parce qu'ils sont si robustes, que, pour en terrasser un seul, dix hommes ne suffiraient pas. Cependant on parvient assez souvent à en prendre de jeunes au moyen de flèches empoisonnées. Le petit pongo est cramponné au ventre de sa mère qu'il embrasse étroitement. Lors donc que les gens du pays ont tué une femelle, ils prennent le nourrisson, qui ne se sépare de sa mère que lorsqu'on l'en arrache.

« Quand ces animaux sont en liberté et qu'un d'eux vient à mourir, les autres le couvrent de branches et de feuillages. Il n'est pas rare de trouver dans les forêts ces sortes de sépultures, qui forment un amas de bois assez considérable. »

Battel, dans une conversation avec Purchas, lui dit qu'un nègre, qui lui servait de domestique, avait été dans sa jeunesse enlevé par des pongos. Ces animaux l'avaient gardé un mois au milieu d'eux, sans lui faire aucun mal, grace au soin qu'il avait eu de ne jamais les regarder au visage, chose que ces animaux, disait-il, ont en grande aversion.

Purchas ajoute qu'il a vu le nègre; mais il ne dit point s'il l'a interrogé sur ce point.

Battel, autant qu'on en peut juger par l'ensemble de son récit, n'était pas homme à mentir de propos délibéré; mais quand il tenait un fait pour vrai, il ne croyait pas nécessaire, surtout dans une conversation animée, d'avertir qu'il n'en avait pas été témoin. S'il eût vécu jusqu'au temps où Purchas publia sa relation, peut-être aurait-il eu soin de nous dire qu'il n'avait vu ni les combats des pongos contre les éléphans, ni leurs rustiques mausolées, et qu'enfin l'histoire de l'enlèvement du petit nègre ne reposait que sur le témoignage de l'enfant lui-même.

Le second des voyageurs cités par Tyson dans le passage relatif à la taille que peut atteindre le pygmée est le P. Lecomte, homme fort instruit, fort judicieux, et qui a grand soin de faire la distinction malheureusement négligée par Battel. Bien lui en a pris, au reste, car ce qu'il raconte comme l'ayant vu a été pleinement confirmé par les observations ultérieures, pendant que ce qu'il répète sur des ouï-dire, s'est trouvé entaché de beaucoup d'exagération.

C'est dans une lettre à l'abbé Bignon que se trouve le passage en question, reproduit quelques années plus tard par l'auteur dans ses Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine (tome II, page 501). Après avoir parlé de plusieurs animaux des Indes, crocodiles, tigres, buffles, éléphans, rhinocéros, etc., il poursuit en ces termes : « Ce qu'on voit dans l'île de *Borneo* est encore plus remarquable, et passe tout ce que l'histoire des animaux nous a jusqu'ici rapporté de plus surprenant. Les gens du pays assurent, comme une chose constante, qu'on trouve dans les bois une espèce de bête nommée l'*homme sauvage*, dont la taille, le visage, les bras et les autres membres du corps sont si semblables aux nôtres, qu'à la parole près on aurait bien de la peine à ne les pas confondre avec certains barbares d'Afrique, qui sont eux-mêmes peu différens des bêtes.

« Cet homme sauvage, dont je parle, a une force extraordinaire; et quoiqu'il marche sur ses deux pieds seulement, il est si leste à la course, qu'on a bien de la peine à le forcer : les gens de qualité le courent comme nous courons ici le cerf, et cette chasse fait le divertissement le plus ordinaire du roi. Il a la peau fort velue, les yeux enfoncés, l'air féroce, le visage brûlé; mais tous ses traits sont réguliers, quoique rudes et grossis par le soleil. Je sais toutes

ces particularités d'un de nos principaux marchands français qui a demeuré quelque temps en cette île. Cependant, je ne crois pas qu'on doive aisément ajouter foi à ces sortes de relations : il ne faut pas aussi les rejeter entièrement, mais attendre que le témoignage uniforme de plusieurs voyageurs nous éclaircisse plus particulièrement de cette vérité.

« Pour moi, ajoute le jésuite, en passant de la Chine à la côte de Coromandel, je vis dans le détroit de *Malaque* une espèce de singe qui me rendrait assez croyable ce que je viens de raconter de l'*homme sauvage*.

« Celui-là marche naturellement sur ses deux pieds de derrière qu'il plie, tant soit peu, comme un chien à qui on a appris à danser. Il se sert comme nous de ses deux bras; son visage est presque aussi formé que celui des sauvages du cap de Bonne-Espérance; mais le corps est tout couvert d'une laine blanche, noire ou grise; du reste, il a le cri parfaitement semblable à celui d'un enfant, toute l'action extérieure si humaine et les passions si vives et si marquées, que les muets ne peuvent guère mieux exprimer leurs sentimens et leurs volontés. Ils paraissent surtout d'un naturel fort tendre, et pour témoigner leur affection aux personnes qu'ils connaissent et qu'ils aiment, ils les embrassent et les baisent avec des transports qui surprennent. Ils ont encore un mouvement qui ne se trouve en aucune bête, et qui est fort propre aux enfans, c'est de trépigner de joie ou de dépit quand on leur donne ou qu'on leur refuse ce qu'ils souhaitent avec beaucoup de passion.... »

Je supprime le reste du passage, qui n'a rapport qu'à l'agilité de l'animal, et je reviens aux observations de Tyson.

Les renseignemens qu'il nous a donnés sur les habitudes du pygmée se trouvent épars dans tout l'ouvrage; ils sont d'ailleurs assez peu nombreux; l'animal, ainsi que je l'ai dit, était mort presque en arrivant en Angleterre, et il avait été souffrant pendant toute la traversée.

M. de Caen, qui en 1808 amena, de l'île de France à Paris, un jeune orang-outang, remarqua que, plusieurs jours encore après son embarquement, le roulis du navire l'inquiétait et lui ôtait une grande partie de la liberté de ses mouvemens. Il en fut de même, à ce qu'il paraît, pour le pygmée, et une bourrasque étant survenue lorsqu'il n'avait pas encore le pied marin, il fut jeté violemment

contre un canon. « Le choc, dit Tyson, fut assez rude pour lui faire sauter une dent, et fracturer une portion de l'os maxillaire. Il en résulta une carie qui fit chaque jour des progrès et contribua sans doute beaucoup à hâter la mort du pauvre animal. Malgré son état de souffrance, il se montra constamment doux et affectueux envers les hommes de l'équipage. Ce n'était pas, au reste, qu'il aimât tout le monde également ; il avait une préférence marquée pour certaines personnes, et quand il les apercevait, il courait à elles, se jetait dans leur sein et les serrait tendrement dans ses bras. Il y avait quelques singes à bord, et l'on supposait que leur compagnie lui aurait été fort agréable ; il n'en fut rien. Il montra toujours pour eux une grande indifférence, si on ne veut pas appeler cela du mépris. Il fuyait leur compagnie, les regardant, à ce qu'il paraissait, comme des êtres d'une espèce fort inférieure à la sienne. » La même remarque a été faite par Clarke pour l'orang de Borneo, par Harwood pour le gibbon cendré, et par Bennet pour le gibbon syndactyle. Ainsi les plus nobles espèces de quadrumanes, celles qui par conséquent se rapprochent le plus de l'espèce humaine, semblent honteuses d'avouer, en présence de l'homme, toute relation de parenté avec le commun des singes, et font comme le mulet de Lafontaine :

Qui ne parlait incessamment
Que de sa mère la jument.

« La douceur du pygmée n'était point celle d'un mouton, c'est-à-dire le résultat d'une extrême indolence. Il était au contraire d'un naturel très vif, et, jeune encore, il avait, sinon les caprices, du moins l'impatience d'un enfant ; ainsi on le voyait trépigner de joie à l'approche d'un objet qu'il désirait ardemment, et frapper des pieds en signe de colère, si on le lui refusait. »

Tyson n'avait pu obtenir des gens qui avaient amené l'animal aucun renseignement antérieur à l'époque de son embarcation, ou relatif aux habitudes des individus de la même espèce dans l'état de liberté. « J'aurais aimé à savoir, dit-il, si, comme le pongo de Battel, le pygmée, dans l'état de nature, a une diète purement végétale ; j'inclinerais plutôt à croire que, comme l'homme, il est *omnivore*. Celui que j'ai vu mangeait de tout ce qu'on servait à ta-

ble, et apportait gravement son assiette pour recevoir ce qu'on voulait bien lui donner. Une fois on le grisa avec du punch (ces animaux ont tous du goût pour les liqueurs fermentées); mais on observa qu'à dater de ce jour, il n'en voulut jamais prendre plus d'un verre, et il était impossible de lui en faire accepter davantage; ainsi le seul instinct enseigne aux brutes la tempérance, ce qui prouve que l'*intempérance* est un crime, non-seulement contre les *lois de la morale*, mais encore contre les *lois de la nature.* »

« Après les premiers jours de navigation, et avant que la maladie l'eût affaibli, le pygmée avait repris toute la liberté de ses mouvemens, et c'était plaisir que de le voir grimper au haut d'un mât et voltiger parmi les cordages. Sur le sol il se tenait le plus souvent debout, et en effet, dès que j'eus remarqué la direction des poils de ses bras, je fus porté à en conclure qu'il devait avoir habituellement le poignet plus élevé que le coude, et que par conséquent ses membres antérieurs n'étaient pas faits pour servir à la marche ou à la station. On a déjà vu d'ailleurs combien sa posture, lorsqu'il se tenait sur les quatre pattes, était peu naturelle, puisqu'au lieu d'appuyer contre le sol la face palmaire de la main, il y touchait seulement par le dos des premières phalanges, celles des autres doigts étant fléchies, comme elles le sont quand nous fermons le poing.

« On avait habitué l'animal à souffrir des vêtemens, et il en sentit lui-même l'utilité lorsque le bâtiment qui le portait arriva dans les climats froids; il était d'autant plus sensible aux changemens de température, que toute la partie antérieure de son corps n'était que très peu abritée par le poil, et les progrès de la maladie contribuaient encore peut-être à le rendre frileux. Quoi qu'il en soit, il se couvrait de son mieux, et lorsqu'il y avait une pièce de son habillement qu'il ne parvenait pas à mettre, il l'apportait à quelque personne de l'équipage pour qu'on l'aidât à s'en revêtir. Il se couchait dans un lit, posait sa tête sur l'oreiller, attirait les couvertures sur lui comme l'eût pu faire un homme. Seulement il était assez peu soigneux pour ne pas prendre la peine de se lever lorsqu'il avait quelque besoin à satisfaire. J'ajouterai que, quand il vint en ma possession, il était tout couvert de vermine; mais j'ai lieu de croire qu'il l'avait prise à bord du bâtiment, car les insectes étaient fort semblables à ceux du corps de l'homme, et

nous savons, par les observations de Redi, que ces parasites ne sont pas les mêmes pour les différens animaux (1). »

Le livre de Tyson, comme je l'ai dit, parut en 1699; il clôt d'une manière brillante les travaux des naturalistes du XVIIe siècle. Les recherches des naturalistes du siècle suivant ne sont pas, au reste, moins importantes : leur analyse sera l'objet d'un second article.

ROULIN.

(1) Ce défaut de propreté ne doit certainement être attribué qu'à l'état de faiblesse où l'animal avait été réduit par une longue maladie. On sait, en effet, que les chimpanzés aussi bien que les orangs ont en général grand soin d'écarter toute espèce d'ordures du lieu où ils se tiennent de préférence. Ils ont aussi en commun avec tous les singes l'habitude de faire incessamment la guerre aux insectes qui cherchent à se cacher dans leurs longs poils. Lorsque les animaux sont encore trop jeunes pour prendre ainsi soin de leur personne, ce sont les mères qui s'en chargent; plus tard, les frères se rendent mutuellement ce service.

MÉMOIRES

DE

LAFAYETTE.[1]

LA FUITE A VARENNES.

Parmi les évènemens de la révolution il n'y en a point sur lesquels on ait établi plus de versions contradictoires que sur le départ du roi; il est cependant très facile de l'expliquer.

Il faut d'abord reconnaître que le système de l'assemblée constituante étant fondé sur l'assentiment volontaire de Louis XVI, la diplomatie constitutionnelle étant dirigée dans le même sens, et le prétendu état de captivité du roi et de sa famille étant au contraire l'espèce de protestation, à l'intérieur et au dehors, adoptée par le parti contre-révolutionnaire; la situation de la garde nationale et de son chef, à cet égard, devenait fort délicate, et n'ad-

(1) La publication prochaine des *Mémoires du général Lafayette* est un évènement qui ne peut manquer d'exciter une vive curiosité dans le monde politique. Les manuscrits du général, recueillis et mis en ordre par sa famille, renferment un grand nombre de documens d'une haute importance, et une foule de révélations inattendues sur les acteurs de la révolution française. On en pourra juger par le fragment que nous citons; le général y parle de lui-même à la troisième personne, comme cela lui arrive souvent, car tantôt il écrit à la première, tantôt à la troisième personne. Les *Mémoires, correspondance et manuscrits du général Lafayette* formeront six volumes; les trois premiers paraîtront dans les premiers jours d'avril, chez Fournier aîné, rue de Seine.

mettait contre les complots d'évasion que des précautions nécessairement insuffisantes.

On a vu que ce ne furent pas les chefs de la révolution qui renvoyèrent les gardes-du-corps après le 6 octobre, mais les capitaines des gardes et leurs officiers qui voulurent prouver ainsi que le roi n'était pas libre, en même temps que leur ridicule vanité répugnait à rouler pour le service avec les bourgeois de Paris devenus commandans de divisions et de bataillons; car on ne peut pas supposer que ce fût par un sentiment de crainte qui n'était plus fondée, qu'ils auraient exposé le roi à un péril sans vouloir le partager. Bailly rappelle dans ses Mémoires, que le roi ayant un jour exprimé à Lafayette quelques regrets de n'avoir pas ses gardes, la commune prit un arrêté pour le prier de les reprendre; mais la cour décida qu'il ne fallait pas profiter de cette offre. Le service se faisait donc dans les appartemens par la garde nationale et les cent-suisses, dans les cours par la garde nationale et le régiment des gardes suisses.

Lafayette commandait les troupes au château, dans Paris et dans un rayon de quinze lieues. Le roi et les princesses sortaient à leur volonté en voiture, à cheval, faisaient des promenades, et, jusqu'à l'émeute du 18 avril, allaient à Saint-Cloud comme autrefois. Indépendamment d'un nombreux service, toutes les personnes qui voulaient faire leur cour au roi ou voir les habitans du château étaient admises.

D'un autre côté, les journaux démagogiques avaient tous les jours, depuis deux ans, tellement dénoncé la fuite immédiate du roi, les avertissemens imaginaires se succédaient si fréquemment, qu'on avait fini par ne plus y croire.

Louis XVI, pendant le peu de jours de la démission de Lafayette, avait fait écrire aux cours étrangères une lettre officielle que celui-ci n'aurait pas conseillée, parce qu'elle exprimait un assentiment trop absolu et par là peu naturel à tous les principes de la révolution (1). On a su depuis que cette lettre circulaire avait été contredite par la correspondance particulière du roi, et qu'indépendamment des arrangemens pris avec le comte d'Artois, la véritable intrigue de son départ, celle qui avait été commencée par

(1) Lettre circulaire adressée aux ambassadeurs par M. de Montmorin, le 25 avril.

l'entremise du comte de Lamark sous les auspices de Mirabeau, connue seulement du baron de Breteuil qui était mal avec les princes émigrés, se continuait par une correspondance très secrète avec le marquis de Bouillé. On devait se diriger vers Montmédy; M. de Bouillé avait rassemblé près de cette place un corps de troupes dont la jonction avec les Autrichiens eût été facile, et dont l'objet, avoué par lui, comme il le fut dans le manifeste que le roi laissa en partant, était de détruire l'ordre constitutionnel. Les confidens à Paris étaient le comte de Fersen, trois gardes-du-corps et vraisemblablement M. de La Porte. La lettre ultra-patriotique envoyée aux ambassadeurs avait été regardée comme un moyen d'endormir la vigilance parisienne. Peut-être aussi fut-on bien aise de montrer que la démission du commandant-général ne nuisait pas au patriotisme du roi; mais celui-ci, qui avait le secret de Lafayette (1), n'aurait pas dû se prêter à cette fausseté gratuite et inexcusable.

Ce fut sans doute une précaution à laquelle Lafayette, dans ses sentimens personnels pour Louis XVI, eut l'imprudence de se confier, que de lui parler franchement des bruits qui couraient et qui s'étaient plus généralement renouvelés depuis quelques jours. Ce prince, dont on ne peut trop déplorer le manque de sincérité dans cette occasion, lui donna des assurances si positives, si solennelles, qu'il crut pouvoir répondre *sur sa tête* que le roi ne partirait pas. Sa confiance dans la parole du malheureux Louis XVI fut telle, que lui-même et les chefs de la garde nationale éprouvaient quelques remords des précautions qu'ils avaient à prendre; aucune cependant ne fut négligée.

Le 20 au soir, Lafayette, en se retirant, passa chez Bailly, qui avait reçu par le comité des recherches quelques dénonciations nouvelles, comme il en arrivait souvent; et, sans y croire plus que Lafayette, il fut convenu que celui-ci passerait aux Tuileries pour faire part de cette circonstance à Gouvion, major-général, auquel il ordonna de réunir les principaux officiers de garde et de les engager à se promener dans les cours pendant la nuit.

C'est après avoir fait ce qu'on appelait le coucher du roi, où as-

(1) Le roi savait que le général Lafayette n'avait donné sa démission que pour maintenir la garde nationale dans le respect de la constitution et de la liberté.

sistaient tout le service et tous ceux qui venaient faire leur cour, que ce prince descendit promptement sans être plus observé que les autres individus qui se retiraient à cette heure. Aucune consigne particulière ne pouvait être donnée contre lui, et l'attention des factionnaires, d'après ce qu'on a dit plus haut, ne pouvait pas être appelée sur son évasion. Néanmoins, ils en savaient assez pour l'arrêter, s'il eût été reconnu, et les officiers en savaient un peu plus.

Toutes les relations ont dit comment le roi et sa famille sortirent du château. On voit dans les Mémoires de M. de Bouillé qu'il avait proposé de prendre dans sa voiture l'ancien major des gardes-françaises, M. d'Agout, homme de tête et de courage, et que madame de Tourzel, gouvernante des enfans de France, réclamant avec chaleur sa prérogative d'être dans la voiture du roi, fit manquer cet arrangement qui les aurait sauvés. On ne sait pas bien si c'est en entrant ou en sortant du château que la voiture de Lafayette fut rencontrée par la reine qui était à pied; la différence est peu importante, car il ne passa pas un long temps chez Gouvion. La reine a dit depuis que jamais elle n'avait éprouvé tant d'effroi. Un grand nombre d'hommes et de femmes allaient et venaient, surtout dans les groupes qui se retiraient après le coucher du roi, et il n'était pas difficile de se dérober à l'observation.

Ce ne fut qu'entre cinq et six heures du matin, qu'on apprit ce départ. Il n'avait pas été aperçu même des serviteurs du roi dans le palais; il était ignoré de ses ministres, des royalistes de l'assemblée, tous laissés exposés à un grand péril, et qui, dans les premiers jours de leur irritation, disaient tout haut que si Lafayette avait été massacré, les désordres de la capitale leur auraient été funestes. Telle était la situation non-seulement des gardes nationaux de service, de leurs officiers, mais des amis les plus dévoués du roi, du duc de Brissac, commandant des cent-suisses, de M. de Montmorin, qui avait très innocemment donné un passeport sous le nom de la baronne de Korf. *Si le roi n'eût pas été arrêté,* dit M. de Bouillé, *Lafayette aurait été certainement massacré par le peuple, qui le rendait responsable de l'évasion de ce monarque.* Ce n'était pas non plus l'opinion des fugitifs qu'on pût empêcher un grand désordre, si l'on en juge par un billet de la reine à Mme de Lamballe, et par le mouvement de surprise qu'elle montra

lorsque l'aide-de-camp de Lafayette (1) lui apprit qu'il existait encore à la tête de la garde nationale. Les membres de la droite furent très mécontens d'avoir été ainsi abandonnés, et M. de Cazalès le laissa voir dans plusieurs comités réunis de l'assemblée.

Lafayette, instruit de cet évènement, d'abord par M. d'André, député, et presque en même temps par des officiers nationaux, courut aux Tuileries; il fut joint dans la rue par le maire Bailly et par Beauharnais, président de l'assemblée et premier mari de l'impératrice Joséphine. Tout était obscur dans ce départ; on ignorait jusqu'à quel point il avait été concerté avec les puissances étrangères, si une invasion ne devait pas avoir lieu et si la guerre civile n'avait pas été organisée. M. de Bouillé assure dans ses Mémoires que le roi lui avait fait dire qu'un corps d'Autrichiens devait être envoyé à Luxembourg; et quoique ceux-ci, d'après leurs lenteurs ordinaires, ne se soient pas pressés d'exécuter l'arrangement, les intentions du roi n'en sont pas moins claires aujourd'hui; les Mémoires de M. de Bouillé et ceux de M. de Choiseul sont bons à consulter sur cette évasion. En s'affligeant du péril de la chose publique, le président de l'assemblée et le maire exprimaient leurs regrets du temps qui serait perdu jusqu'à ce que l'assemblée, convoquée à l'instant, pût donner des ordres.

Pensez-vous, leur dit Lafayette, *que l'arrestation du roi et de sa famille est nécessaire au salut public et peut seule garantir de la guerre civile?* — La réponse n'était pas douteuse. *Hé bien! j'en prends sur moi la responsabilité.* Il écrivit de sa main un billet portant que les ennemis de la patrie ayant enlevé le roi et sa famille, il était ordonné à tous les gardes nationaux et à tous les citoyens de les arrêter; il dicta le même billet à tous ceux qui se présentèrent, en signa les copies, et des officiers de la garde nationale partirent sur toutes les routes. Heureusement pour lui (après les atrocités éprouvées par ces augustes victimes), ce ne furent pas à ses ordres, mais à l'accident d'être reconnus par un maître de poste, et à de mauvais arrangemens, que fut due leur arrestation.

Cependant la foule du peuple s'assemblait; la colère allait croissant contre les gardes nationaux de la sixième division qui étaient

(1) M. Louis Romeuf.

de service au château, contre le duc d'Aumont, commandant de cette division, et contre le commandant-général.

Il se rendit à l'Hôtel-de-Ville, suivi de cette foule, et en trouva sur la place de Grève une plus nombreuse encore qui tenait M. d'Aumont. Lafayette le dégagea de leurs mains. Entouré de tout ce monde, il débuta par une plaisanterie en disant que *chaque citoyen gagnait vingt sous de rente par la suppression de la liste civile;* mais de nouveaux groupes s'étant présentés, il les harangua plus sérieusement.

Nous trouvons dans Toulougeon le récit d'un témoin oculaire que les deux initiales B. P. désignent comme un membre très distingué de l'assemblée constituante (1).

La fureur du peuple contre Lafayette était extrême, et la longue et entière confiance qu'il avait en ce général était seule capable d'arrêter les premiers transports de cette violence. Il s'apaisa quand il vit la tranquillité avec laquelle Lafayette s'avançait sans escorte, au milieu d'une foule prodigieuse assemblée devant l'Hôtel-de-Ville. Cependant l'inquiétude était encore peinte sur tous les visages. Quelques lamentations sur le malheur qui venait d'arriver, et qui semblaient interpeller Lafayette, lui fournirent l'occasion de dire à ceux qui se désolaient : « *Que s'ils appelaient cet évènement un malheur, il voudrait bien savoir quel nom ils donneraient à une contre-révolution qui les priverait de la liberté?* »

En même temps, l'assemblée constituante s'était réunie et n'avait jamais été plus belle. Un membre (2) ayant exprimé quelques soupçons sur Lafayette, Barnave, qui avait été jusque-là dans une section du parti populaire différente de la sienne, déclara des sentimens de haute estime pour le commandant-général et la nécessité de se rallier à lui; ce mouvement généreux fut justement applaudi. Sur le bruit des dangers que Lafayette courait, l'assemblée envoya une députation de commissaires pris dans son sein pour l'appeler auprès d'elle; mais ils le trouvèrent à l'Hôtel-de-

(1) M. Bureaux de Pusy, compagnon de captivité du général Lafayette à Olmütz, mort préfet à Gênes, en 1806.

(2) Rewbell, plus tard membre de la convention et ensuite du directoire. — « J'arrête l'opinant, lui répondit Barnave, sur ce qu'il a paru vouloir dire. M de Lafayette, depuis le commencement de la révolution, a montré les vues et la conduite d'un bon citoyen; il mérite la confiance, il l'a obtenue; il importe à la nation qu'il la conserve. »

Ville, aussi en faveur que jamais, et il répondit à leur demande d'une escorte pour se rendre ensemble auprès des représentans de la nation : *J'en commanderai une par respect pour la députation; quant à moi, j'irai de mon côté, n'ayant jamais été si en sûreté, puisque les rues sont pleines de peuple.* On juge bien que l'escorte ne fut pas acceptée.

Arrivé à l'assemblée, Lafayette ignorait encore ce qui s'était passé pour l'évasion. Il dit à la tribune ce peu de mots :

« L'assemblée nationale a été instruite de l'attentat que les ennemis publics, dans l'abusive espérance de compromettre la liberté française, ont exécuté, la nuit dernière, envers le roi et une partie de sa famille. M. le maire a pensé qu'il convenait que M. de Gouvion, chargé de la garde intérieure des Tuileries, vous rendît compte des circonstances de cet évènement. Je dirai seulement, si l'assemblée veut l'admettre à la barre, que je prends sur moi seul la responsabilité d'un officier dont le patriotisme et le zèle me sont connus.

« ..... M. Duport (1) a rendu compte à l'assemblée des dispositions dans lesquelles il a trouvé le peuple dans la capitale; qu'il me soit permis d'ajouter que celles que la garde nationale a montrées dans cette occasion, ont été pour moi la plus grande preuve de toutes, que le peuple français était digne de la liberté, et que rien ne pourra l'en priver. »

On sait combien l'assemblée fut grande et calme dans cette circonstance critique. Elle prit avec dignité et fermeté toutes les mesures convenables; elle donna des ordres pareils à celui qui avait déjà été expédié sur toutes les routes; son décret fut confié à M. Romeuf, aide-de-camp du commandant-général, que le peuple avait arrêté à la barrière au moment où, avec le commandant de bataillon Baillon, il portait le premier ordre d'arrestation (2).

(1) M. Duport venait de faire un rapport au nom des commissaires envoyés par l'assemblée à l'Hôtel-de-Ville.

(2) Louis Romeuf reçut l'ordre de partir pour Valenciennes à huit heures du matin, chez M. Bailly où se trouvait le président de l'assemblée avec Lafayette; il fut arrêté en partant et entraîné par la multitude à l'assemblée nationale. Là, il rendit compte de ce qui venait de lui arriver, et communiqua l'ordre de son général. L'assemblée l'approuva, le chargea de plus d'un décret ordonnant à toutes les municipalités de ne rien laisser sortir du royaume. Le retard qu'éprouva Romeuf par la violence du peuple, ne lui permit pas de partir avant midi; encore fallut-il que l'assemblée le fît accompagner par deux députés pour assurer son passage jusqu'à la barrière où ils se rendirent à pied. A la porte Saint-Denis, on leur assura que le roi était arrêté à Meaux, qu'il y était fort menacé, et que sa vie était en danger. Ce bruit était accompagné de circonstances qui lui

Déjà on avait quelques notions sur la route du roi; une voiture en poste, très grande, avait été vue dans la direction de Châlons: l'aide-de-camp prit cette route.

L'intendant de la liste civile, M. de La Porte, vint à la barre présenter le manifeste que le roi lui avait laissé : — *Comment l'avez-vous reçu*, lui dit-on? — *Le roi l'avait laissé cacheté avec un billet pour moi.—Où est ce billet?* dit un membre. — *Non! non!* dit toute l'assemblée, *c'est un billet confidentiel, nous n'avons pas le droit de le voir.* — Ce noble mouvement mérite d'être cité.

Les ministres mandés se rendirent à la barre. Une garde avait été envoyée pour protéger M. de Montmorin, qui avait signé le passeport pour la baronne de Korf, et ce n'est pas un des moindres torts de l'évasion d'avoir mis dans un tel danger ce ministre fidèle, ami personnel du roi. Le sceau de l'état fut déposé sur le bureau du président; l'assemblée le rendit au garde-des-sceaux, président du ministère, et lui ordonna, ainsi qu'à ses collègues, de continuer leurs fonctions sous les ordres de l'assemblée. Pendant ce temps, le peuple effaçait partout le nom et les armes du roi; la garde nationale redoublait de zèle, et l'ordre était rétabli.

L'ssemblée nationale, après avoir pris toutes ces mesures, eut encore un beau mouvement; son président lui proposa de reprendre l'ordre du jour, et la discussion continua comme s'il ne s'était rien passé d'extraordinaire.

La proclamation du roi était pitoyable; Louis XVI démentait tout ce qu'il avait dit, accepté, sanctionné, se reportant à sa déclaration du 23 juin 1789; il se plaignait, entre autres choses, d'être mal logé aux Tuileries; ce manifeste était une complète abdication de la royauté constitutionnelle.

Le soir il y eut une réunion du club des jacobins; il serait in-

donnaient l'air de la vérité. Les deux députés de l'assemblée, Biauzat et Latour-Maubourg, jugèrent alors que Romeuf devait se rendre à Meaux en toute diligence. Cette circonstance changea la direction qu'il devait suivre, et le mit sur la route de Varennes. Arrivé à Châlons, il rencontra le commandant de bataillon Baillon, avec lequel il continua sa route jusqu'à Varennes, où ils arrivèrent à cinq heures et demie du matin. Le roi y était arrêté depuis la veille, à onze heures du soir. Louis Romeuf eut le bonheur de sauver la vie (au travers de beaucoup de risques personnels) à MM. de Damas, de Choiseul, Floirac et à un maréchal-des-logis du régiment de M. de Damas.

(*Note du général Lafayette.*)

juste de comparer les jacobins d'alors avec ce qu'ils furent depuis; néanmoins on doit dire qu'il y avait déjà d'immenses inconvéniens à leur reprocher, depuis l'admission inconsidérée de beaucoup d'anarchistes (1). Une partie du côté gauche de l'assemblée nationale s'abstenait depuis long-temps d'y assister; mais ce jour-là, comme on fut informé que Danton et Robespierre avaient le projet de soulever à cette séance des motions incendiaires, et de préparer une émeute, toute la gauche, y compris les membres étrangers aux délibérations des jacobins, se rendit à la salle de cette société, pour réunir les différentes fractions du parti populaire dans les dispositions de fermeté et de sagesse que les circonstances rendaient plus que jamais nécessaires. Danton, dont la quittance de cent mille livres était dans les mains du ministre Montmorin (2), y demanda la tête de Lafayette par ce dilemme :

(1) Dès les premiers temps des jacobins, lorsque tous les membres du côté gauche de l'assemblée y allaient encore, La Rochefoucauld, comme il l'a souvent répété depuis, fut tout étonné d'y rencontrer un homme qu'il savait être très aristocrate. On pourrait ajouter bien d'autres exemples qui prouveraient que les ennemis de la révolution ont toujours suivi le système de désorganisation et d'anarchie par lequel ils ont cherché à la souiller, et y ont réussi, au bout de trois ans d'efforts, d'une manière si fatale au genre humain. (*Note trouvée dans les papiers du général Lafayette.*)

(2) Danton s'était vendu à condition qu'on lui achèterait 100,000 liv. sa charge d'avocat au conseil, dont le remboursement, d'après la suppression, n'était que de 10,000 liv. Le présent du roi fut donc de 90,000 liv. Lafayette avait rencontré Danton chez M. de Montmorin le soir même où ce marché se concluait. Faut-il blâmer sévèrement le malheureux Louis XVI d'avoir voulu acheter le silence et l'inaction des gens qui menaçaient sa tête, et qui se seraient vendus aux orléanistes ou aux étrangers? Quant à Danton, il était prêt à se vendre à tous les partis. Lorsqu'il faisait des motions incendiaires aux jacobins, il était leur espion auprès de la cour, à laquelle il rendait compte régulièrement de ce qui s'y passait. Plus tard, il reçut beaucoup d'argent; le vendredi avant le 10 août, on lui donna 50,000 écus; la cour, se croyant sûre de lui, voyait approcher avec satisfaction le mouvement prévu de cette journée, et Mme Élisabeth disait : *Nous sommes tranquilles, nous pouvons compter sur Danton.* Lafayette eut connaissance du premier paiement, et non des autres. Danton lui-même lui en parla à l'Hôtel-de-Ville, et cherchant à se justifier, lui dit : *Général, je suis plus monarchiste que vous.* Il fut pourtant un des coryphées du 10 août. Comme Lafayette n'aurait pas souffert que les agens de M. de Montmorin cherchassent à servir une contre-révolution royaliste plutôt que l'ordre légal, on cessa bientôt de lui faire, ainsi qu'à Bailly, des confidences de ce genre. Il y eut aussi quelque argent avancé par la liste civile à la police municipale, soit pour maintenir le bon ordre dans les lieux publics, soit pour empêcher les tumultes projetés par les jacobins; mais ces dépenses, qui ne regardaient que très indirectement le commandant-général, n'avaient pas le moindre rapport avec les dépenses secrètes de la liste civile pour gagner des partisans au roi. Celles-ci furent presque toujours dirigées contre Lafayette. (*Note trouvée dans les papiers du général Lafayette.*)

M. le commandant-général a promis sur sa tête que le roi ne partirait pas; il nous faut la personne du roi ou la tête de M. le commandant-général. C'était compter beaucoup sur la discrétion de Lafayette à garder un secret que Danton savait ne lui être pas inconnu.

Il est vrai que c'eût été livrer à la mort le ministre Montmorin, qui n'avait payé Danton que pour modérer sa fureur anarchique et ses intrigues coupables. Alexandre Lameth réfuta Danton et parla comme Barnave l'avait fait à l'assemblée (1).

La majorité de l'assemblée parut animée d'un même esprit de liberté et d'ordre public.

Tel était l'état des choses à Paris; à la séance du 22, tous les généraux qui se trouvaient à Paris prêtèrent au sein de l'assemblée ce serment de fidélité :

« Je jure d'employer les armes que la nation a mises dans mes mains à la défense de ma patrie, au maintien de la constitution décrétée par l'assemblée nationale et jurée par le roi; de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères, et de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'assemblée nationale. »

« Je le jure... » dit Lafayette à la tribune, et il fut interrompu par des applaudissemens. — « J'ai l'honneur de faire observer à l'assemblée que tous ceux de mes compagnons d'armes qui sont autour de l'assemblée nationale, et qui ont eu connaissance du serment qui a été prêté ce matin, sont dans la plus vive impatience d'unir leur serment à celui des membres de l'assemblée, et de lui jurer de nouveau une fidélité à toute épreuve. »

Le 23, une foule de gardes nationales, rangée dans la salle, et ayant Lafayette à sa tête, demanda à renouveler son serment devant l'assemblée nationale.

Il se fit un grand silence :

« Vous voyez devant vous, messieurs, dit Lafayette, des citoyens qui n'ont jamais mesuré qu'aux besoins de la patrie le dévouement qu'ils lui doivent. Ils défendirent la liberté naissante contre les premières conspirations qui l'attaquèrent; ils se rallient plus vivement encore auprès d'elle dans ces jours imprévus où elle est menacée.

« Que nos ennemis apprennent enfin que ce n'est ni par la multiplicité,

(1) Nous n'avons ni ce discours ni celui de Lafayette; mais la séance ne fut pas tumultueuse, et finit très convenablement. (*Note du général Lafayette.*)

ni même par la grandeur de leurs complots, qu'ils étonneront des hommes aux yeux de qui les derniers évènemens n'ont paru que des évènemens ordinaires. Recevez de ces soldats éprouvés par de grandes circonstances la nouvelle assurance d'un dévouement pur et sans bornes. Dans les temps de troubles, ils ont su maintenir l'ordre public et ne craindre que pour la liberté; ils vous répondent encore de l'un et de l'autre; et s'il est vrai que nos ennemis ne soient que plus aigris, et de leurs plans déconcertés, et surtout de cette liberté calme du peuple qui fait leur désespoir, hâtez-vous de diriger vers les lieux qui sont exposés ceux qui ont toujours su les braver, et que les premiers soldats de la liberté soient les premiers à repousser les soldats du despotisme. »

Le général Rochambeau était parti pour prendre le commandement de l'armée du Nord, et se porter sur les derrières de l'ennemi s'il entrait en France. Une partie des gardes nationales de Paris et des départemens aurait marché sous les ordres de Lafayette. Les comités de l'assemblée s'étaient réunis et avaient pris les plus sages mesures; l'ordre le plus parfait avait été maintenu dans la capitale, quand l'assemblée apprit et tout le peuple répéta que le roi avait été arrêté à Varennes.

Il y a eu depuis, entre MM. de Bouillé, de Choiseul et d'autres employés dans cette affaire, quelques discussions sur les circonstances qui firent manquer l'évasion. La plus marquante est que le roi fut reconnu sur sa ressemblance avec l'effigie des assignats par le fils du maître de poste de Sainte-Menehould, et que celui-ci, montant à cheval, alla par un chemin plus court prévenir le procureur-syndic de Varennes. Quelques maladresses dans la disposition des relais au pont de Varennes contribuèrent à retarder le roi. On sait comment ce procureur-syndic, marchand de chandelles, se trouva maître des destinées du roi et de la France; il ne lui vint pas seulement l'idée de profiter de la circonstance pour sa fortune personnelle: il remplit ses devoirs de citoyen avec des égards respectueux, mais avec fermeté. Une partie des troupes qui attendaient au pont se joignit à la population; le roi était déjà prisonnier lorsque les deux officiers de la garde nationale arrivèrent et lui présentèrent le décret rendu par l'assemblée nationale à la séance du 21.

Un autre décret, adopté à la presque unanimité le 25 juin, portait:

« Art. 1er. Aussitôt que le roi sera arrivé au château des Tuileries, il

lui sera donné provisoirement une garde qui, sous les ordres du commandant-général de la garde nationale parisienne, veillera à sa sûreté et répondra de sa personne.

« Art. 2. Il sera provisoirement donné à l'héritier présomptif de la couronne une garde particulière de même sous les ordres du commandant-général, et il lui sera nommé un gouverneur par l'assemblée nationale.

« Art. 3. Tous ceux qui ont accompagné la famille royale seront mis en état d'arrestation et interrogés; le roi et la reine seront entendus dans leur déclaration, le tout sans délai, pour être pris par l'assemblée nationale les résolutions qui seront jugées nécessaires.

« Art. 4. Il sera provisoirement donné une garde particulière à la reine.

« Art. 5. Jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, le décret du 21 juin, qui enjoint au ministre de la justice d'apposer le sceau de l'état aux décrets de l'assemblée nationale, sans qu'il soit besoin de la sanction et de l'acceptation du roi, continuera d'être exécuté dans toutes ses dispositions.

« Art. 6. Les ministres et les commissaires du roi préposés à la caisse de l'extraordinaire, à la trésorerie nationale et à la direction de liquidation, demeurent autorisés provisoirement à faire, chacun dans son département, et sous sa responsabilité, les fonctions du pouvoir exécutif. »

La disposition relative au gouverneur du prince royal n'a point été exécutée; les derniers mots du premier article donnèrent une responsabilité personnelle à la garde particulière du roi. Lafayette avait malheureusement perdu le droit de lui faire partager sa sécurité.

Dès que l'assemblée nationale apprit le retour du roi, on prit des précautions pour sa sûreté, et, d'après l'irritation universelle, ces précautions n'étaient pas superflues. Ce fut aux gardes nationales des départemens, spontanément assemblées sur sa route, que le roi et sa famille durent leur salut. Une commission fut nommée pour aller au-devant de la famille royale; elle était composée de MM. de Latour-Maubourg, Barnave et Pétion. Ils rencontrèrent le roi en route et lui lurent le décret de l'assemblée qui lui donnait une garde particulière nommée par le commandant-général, mais responsable elle-même, circonstance qui explique la rigidité des précautions prises contre une nouvelle évasion. En effet, après les promesses qui avaient été faites, il n'y avait plus moyen de se

fier à rien de ce qui serait dit; on répondait à toutes mesures de relâchement dans les précautions : « Nous avons été tellement trompés, que nous pourrions bien l'être encore. » Les constitutionnels les plus attachés au roi, dans la garde nationale, n'étaient pas les moins irrités, parce qu'ils avaient passé deux années à soutenir, contre les jacobins, que le roi était de bonne foi. Ils étaient dans le cas d'un homme trompé par un ami.

Le détachement qui veillait à la sûreté de la famille royale, l'avait conduite, le 25 juin, jusqu'à la barrière. Dans la voiture du roi étaient Barnave et Pétion. On a dit que les gardes-du-corps étaient enchaînés sur cette voiture; le fait est faux. M. de Latour-Maubourg, qui avait laissé ses deux collègues auprès du roi, proposa à la reine de prendre les gardes-du-corps dans sa voiture. — *Répondez-vous de leur vie?* dit-elle. — *Je réponds du moins que je serai tué avant eux.* La reine décida néanmoins qu'ils resteraient sur le siége de sa propre voiture. On observa qu'on leur avait donné des habits ventre de biche, qui se trouvaient être la livrée de la maison de Condé. Pendant le retour de Varennes, au milieu des mouvemens qui eurent lieu autour de cette voiture, un royaliste qui s'en était approché, avait été malheureusement massacré.

La famille royale rentra dans Paris, sous la protection des commissaires de l'assemblée et sous l'escorte de l'adjudant-général Dumas que l'assemblée elle-même avait choisi pour l'exécution de ses ordres. Lafayette, qui avait lieu de craindre quelques embûches de la part des factieux, fit prévenir Dumas de ne point traverser la ville, plaça des troupes sur les boulevarts, et depuis la barrière de l'Étoile jusqu'aux Tuileries. La garde nationale bordait la haie; le régiment des gardes suisses était aussi en bataille et ne fit aucune difficulté d'obéir au commandant-général; une foule immense couvrait les deux côtés du chemin, sans cris, sans violences, regardant passer le cortége d'un air mécontent, mais dans un ordre parfait; la garde nationale se reposant sur ses armes, avait la même attitude.

On a reproché à l'assemblée constituante, à la ville de Paris et surtout à Lafayette, de n'avoir rendu aucun des honneurs royaux à Louis XVI depuis son retour dans la capitale jusqu'à sa nouvelle acceptation du trône constitutionnel. Il n'y eut là que la con-

séquence d'un principe proclamé dès le 11 juillet 1789, et adopté par la nation comme par ses représentans : la souveraineté du peuple français, et le droit national sur les autorités constituées. Le jour où Louis XVI avait renoncé au trône constitutionnel et réclamé sa souveraineté de droit divin, il était censé, aux yeux des constitutionnels, avoir abdiqué la seule autorité qu'ils pussent reconnaître.

Les voitures entrèrent par le pont tournant (1), à l'extrémité du jardin qu'elles traversèrent pour se rendre au château. Lafayette avait été au-devant du cortége. Pendant son absence, on avait laissé une foule considérable s'approcher des Tuileries; elle voulut, au moment où l'on mettait pied à terre, maltraiter les deux gardes-du-corps qui avaient servi de courriers dans l'évasion, et qui étaient alors assis sur le siége de la voiture du roi. Le commandant-général les garantit de toute violence et les mit lui-même en sûreté dans une des salles du palais. La famille royale rentra sans avoir essuyé d'insultes. Le roi avait l'air calme; Lafayette se présenta, avec attendrissement et respect, dans son appartement, et lui dit : *Sire, Votre Majesté connaît mon attachement pour elle; mais je ne lui ai pas laissé ignorer que, si elle séparait sa cause de celle du peuple, je resterais du côté du peuple.* — *C'est vrai*, répondit le roi, *vous avez suivi vos principes; c'est une affaire de parti..... à présent me voilà. Je vous dirai franchement que jusqu'à ces derniers temps, j'avais cru être dans un tourbillon de gens de votre opinion dont vous m'entouriez, mais que ce n'était pas l'opinion de la France; j'ai bien reconnu, dans ce voyage, que je m'étais trompé, et que c'est là l'opinion générale.* — *Votre Majesté a-t-elle quelque ordre à me donner?* — *Il me semble*, reprit le roi en riant, *que je suis plus à vos ordres que vous n'êtes aux miens.* Lafayette l'assura que dans tout ce qui n'était pas contraire à la liberté et à ses devoirs envers la nation, il avait toujours souhaité de le voir content de lui; il lui fit part ensuite du décret de l'assemblée sans que le roi témoignât aucune impatience. La reine laissa voir quelque irritation; elle voulait forcer Lafayette de recevoir les clés des cassettes qui étaient restées dans les voitures. — Il répondit que personne n'avait pensé et ne

(1) Ce fut à l'entrée du jardin que la reine, inquiète pour les gardes assis sur le siége de sa voiture, aperçut le commandant-général et s'écria : *Monsieur de Lafayette, sauvez les gardes-du-corps !*

penserait à ouvrir ces cassettes. Alors la reine plaça les clés sur son chapeau. Lafayette lui fit des excuses sur la peine qu'il lui donnait de les reprendre, et déclara qu'il ne les toucherait pas. — *Eh bien!* dit la reine avec humeur, *je trouverai des gens moins délicats que vous.* — Elle n'en trouva point, car on n'examina aucun papier (1). Le roi entra dans son cabinet et écrivit quelques lettres dont il chargea un valet de pied qui en prévint Lafayette. Le commandant-général trouva fort mauvais qu'on lui eût attribué une semblable surveillance.

C'était par égard pour lui que l'assemblée n'avait pas voulu le déclarer immédiatement chargé de la garde du roi; mais comme les gardes intérieurs avaient, sous ses ordres, une responsabilité personnelle, on comprend qu'il devint presque impossible d'exiger qu'on se relâchât de certaines précautions. Il prit soin pourtant de choisir pour cette garde les personnes qu'il crut devoir être les plus agréables au roi. L'expression de *garde particulière* dont on s'était servi dans le décret du 25, paraissait indiquer une séparation des membres de la famille royale. Quelques députés dirent à Lafayette que c'était dans ce sens qu'il aurait dû l'entendre. Il déclara que *lorsqu'une mesure de rigueur était susceptible de deux interprétations, il ne comprenait jamais que le sens le plus humain.* En même temps, comme il demandait quelques autres adoucissemens, on lui proposa, dans les comités réunis (2), de les faire spécifier par l'assemblée. *En ce cas,* répondit-il, *je prends la chose sur moi; il vaut mieux que j'aie ce tort que de le donner aux représentans de la nation.* Il ne s'agissait d'ailleurs que de détails peu importans.

Le service domestique se faisait comme à l'ordinaire; quant au service militaire, il y avait cette différence que le commandant-général donnait le mot de l'ordre, sans l'avoir pris du roi. Les portes et les cours du jardin étaient fermées; mais Lafayette avait prié la famille royale de lui communiquer la liste de tous ceux dont elle souhaitait l'admission au château. Cette liste était très nom-

(1) On ne se rappelle plus si c'est le soir ou le lendemain matin que Lafayette vit la reine; il paraît cependant que c'est le lendemain matin, fait aisé à vérifier. Alors la cassette aurait été oubliée le soir dans la voiture. La petite scène se passa dans la chambre du roi. C'est dans celle de la reine que le commandant-général eut une conversation avec elle; elle remonta ensuite, et dit à Montmorin qu'elle avait été fort contente de Lafayette.

(*Note du général Lafayette.*)

(2) Le comité diplomatique, les comités de constitution et des rapports.

breuse, et composée de personnes pour la plupart fort opposées à la révolution. Un certain nombre d'officiers se tenaient dans une pièce entre les salles ordinaires des gardes et les chambres du roi et de la reine, où les étrangers n'entraient qu'en traversant cette petite garde; la famille royale pouvait éviter une semblable gêne par une communication directe entre ses appartemens (1). Le roi exprima, lorsqu'il fut remis en liberté, sa satisfaction aux officiers de la garde intérieure; l'un d'eux, M. Guingelo, commandant de bataillon, s'est fait tuer, le 10 août 1792, pour le défendre. Cet état de choses dura jusqu'à l'achèvement de la constitution (2).

Dès le premier jour, l'assemblée avait nommé des commissaires pour faire au roi une suite de questions; ce furent MM. d'André, Tronchet et Duport. Ils se conduisirent, non seulement avec respect, mais avec une grande bienveillance, et pour n'en donner qu'une preuve, ils remirent au lendemain la conversation avec la reine, pour lui donnèr le temps de concerter avec le roi des réponses conformes à celle qu'il avait faites (3).

(1) On a répandu les plus grossières calomnies sur ce qui se passa alors. Il est probable qu'on retrouverait à Paris les instructions de Lafayette, ou du moins le témoignage des officiers chargés de cette garde intérieure. Il faudrait distinguer ce qui leur fut ordonné de ce que plusieurs d'entre eux, en vertu de leur responsabilité personnelle et des inquiétudes publiques, ont pu croire momentanément nécessaire à leur propre sûreté ou au repos de la famille royale, et surtout de ce que le roi et la reine affectaient de faire pour aggraver leur sort. On a cité l'exemple de la reine, qui appelait l'officier de service pour la voir dans son lit; on se rappelle aussi que lorsque les commissaires de l'assemblée allèrent chez elle, elle affecta, comme on peut le vérifier par M. Tronchet, de leur donner des fauteuils et de prendre pour elle une chaise. En peut-on conclure que l'assemblée avait ordonné ce cérémonial? On ne doit pas oublier que, pendant la surveillance de la famille royale, le peuple et les partis furent très agités; que les trois factions, jacobine, orléaniste ou aristocratique, tendaient au désordre, chacune selon ses vues particulières; qu'on cherchait continuellement à persuader que le roi était parti ou allait partir, etc. Lafayette fut dénoncé plusieurs fois, une entre autres aux comités de l'assemblée par le député Sillery, instrument du duc d'Orléans. Enfin, presque toutes les nuits, les officiers de garde étaient troublés par des alarmes du dehors, et, par toutes ces considérations, ils étaient forcés, autant pour la sûreté de la famille royale que pour leur propre intérêt, à prendre des précautions. (*Note du général Lafayette.*)

(2) Depuis le 25 juin jusqu'au 3 septembre.

(3) La reine avait fait dire qu'elle était dans le bain, ce qui servit de prétexte aux commissaires pour retarder leur conversation avec elle. — Quant aux personnes arrêtées avec le roi, qui avaient tramé le complot d'évasion ou celles qui ne firent qu'y participer accidentellement, sans être dans la confidence, comme plusieurs officiers par exemple, il est bien reconnu que toutes eurent à se louer des égards qu'on eut pour elles. Mme de Tourzel, gouvernante des enfans de France, avait dû d'abord être emprisonnée; elle resta au château sous la garde particulière d'un officier. On peut citer

Le fait est que la presque totalité de l'assemblée ne voulait pas le complément de la république, c'est-à-dire un changement de formes dans le pouvoir exécutif; car tout, excepté ce point, était républicain dans la constitution de 91. Il y avait quelques républicains dans l'assemblée : ils pouvaient être divisés en *républicains politiques* et *républicains anarchistes;* mais il y en avait tout au plus cinq ou six de chaque espèce, et il paraît que les premiers, après avoir tâté l'opinion publique, se rattachèrent franchement à la volonté nationale qui, était de rétablir le trône constitutionnel (1).

M. de Bouillé avait écrit de Luxembourg, à l'assemblée, une lettre violente où il dénonçait Lafayette comme étant à la tête d'un parti républicain pour renverser la constitution.

Celui-ci, montant à la tribune, dit à la séance du 2 juillet :

« Messieurs, je reçois de Luxembourg, sous le cachet de M. de Bouillé, deux exemplaires imprimés de sa lettre à l'assemblée : si les projets qu'il annonce se réalisaient, il me conviendrait mieux, sans doute, de le combattre que de répondre à ses personnalités; ce n'est donc pas pour M. de

deux autres personnes qu'on n'accusera pas de partialité : l'une est M. Mandel, qui, à l'époque de la déclaration de guerre, se trouvant sous les ordres de Luckner, déserta avec le régiment de Royal-Allemand qu'il commandait et passa au service de l'Autritriche. Plusieurs mois avant cette désertion, il dit publiquement à Lafayette, à Metz, qu'il reconnaissait lui avoir obligation de la vie. L'autre est M. Goguelas, adjudant-général, qui fut, à ce qu'il paraît, moins reconnaissant. Arrêté à Varennes, il était prisonnier à Mézières. Lafayette apprit que les rigueurs de sa détention pouvaient nuire à sa santé, et quoiqu'il ne fût nullement responsable de ce qui se passait à Mézières, l'un de ses aides-de-camp, M. Alexandre Romeuf, s'empressa de partir pour cette ville, afin d'obtenir que M. Goguelas fût mieux traité, comme il le fut en effet, jusqu'au moment où, d'après le décret de l'assemblée, on le conduisit dans la prison d'Orléans. Ces particularités dont Lafayette était fort éloigné de se prévaloir, ne justifient pas ce mot de la reine : *qu'il était sensible pour tout le monde, excepté pour les rois.*

(*Note trouvée dans les papiers du général Lafayette.*)

(1) Peu de jours après le 21 juin, La Rochefoucauld, intime ami de Lafayette, réunit chez lui un assez grand nombre de députés, afin d'examiner le parti qu'il y avait à prendre en de si graves circonstances, et s'expliqua de manière à ce que son vœu personnel pour la république ne fût pas douteux. Cet avis fut vivement appuyé par un des assistans, Dupont de Nemours ; mais la grande majorité de ce comité se montra si contraire à toute idée de ce genre, il fut tellement prouvé, par cet essai sur des hommes éminens de l'assemblée constituante, que la capitale et la nation presque entière partageraient la répugnance de leurs collègues à changer la forme du gouvernement, que ces républicains durent renoncer à leurs espérances. On sait bien que de tels hommes ne pouvaient considérer qu'avec horreur le projet de violenter sur ce point l'opinion publique. (*Note trouvée dans les papiers du général Lafayette.*)

Bouillé qui me calomnie, ce n'est pas même pour vous, messieurs, qui m'honorez de votre confiance, c'est pour ceux que son assertion pourrait tromper, que je dois la relever ici. M. de Bouillé me dénonce comme ennemi de la forme du gouvernement que vous avez établie... Messieurs, je ne renouvelle point mon serment, mais je suis prêt à verser mon sang pour le maintenir. »

La nation voulait alors être monarchique, et la question était de savoir qui serait roi : donnerait-on la couronne au duc d'Orléans en récompense de la conduite de son parti depuis les premiers troubles révolutionnaires? Appellerait-on un prince étranger? Ferait-on détrôner le roi par son fils encore enfant? L'idée de la déchéance du père et de la mère, en laissant le jeune prince, paraissait immorale, et c'était une mauvaise éducation à lui donner. Reprendrait-on Louis XVI, le meilleur prince de sa famille malgré ses torts récens, et, à tout prendre, le meilleur de l'Europe? Ce dernier parti fut adopté par la presque unanimité de l'assemblée constituante, et après l'éloquent discours de Barnave à l'appui de l'avis des comités réunis, le 15 juillet, Lafayette marqua son assentiment par ces mots :

J'appuie l'opinion de M. Barnave, et je demande que la discussion soit fermée.

L'assemblée ferma la discussion; le décret qui fut rendu par tous ses membres à l'exception de Robespierre, de Pétion, de trois ou quatre autres, déjoua beaucoup de calculs intérieurs ou étrangers.

On a dit que le roi avait eu des confidens de son départ dans son ministère et dans le côté droit de l'assemblée, ce qu'aucune révélation jusqu'à présent n'a fait connaître ; la malveillance ou l'esprit de parti ont aussi cherché à lui en supposer dans le côté gauche ; on a prétendu que MM. de Lameth, Duport et Barnave, qui, depuis quelque temps, avaient des rapports secrets avec la cour, étaient dans la confidence de cette évasion; on en a accusé M. d'André, membre influent de l'assemblée ; mais aucune preuve, aucun aveu, ne sont venus corroborer ces vagues assertions. Celles qui ont inculpé à cet égard Bailly et Lafayette sont d'une absurdité encore plus évidente ; car ils étaient naturellement les deux hommes de France à qui la cour devait le moins confier un projet de ce genre dont l'objet était de la soustraire à leur influence et à leur garde, pour la mettre sous la protection

de M. de Bouillé et de la maison d'Autriche, et dont le premier effet, prévu par les fugitifs, devait être le massacre du maire et du commandant-général, de celui-ci surtout qui eut besoin de toute sa fermeté pour redevenir, en un instant, plus puissant que jamais dans la capitale. Une semblable inculpation, faite à la fois par les royalistes et par les jacobins, se détruisait par la contradiction même des motifs qu'on supposait à Lafayette : c'était, suivant ceux-ci, pour donner au roi le moyen de combattre, sous la protection de M. de Bouillé, les principes que Lafayette avait toute sa vie professés et défendus ; c'était, suivant les royalistes, pour achever de perdre le roi en le faisant arrêter à temps, et cependant il est démontré que si le roi avait mis dans son voyage la moindre célérité et la moindre conduite, s'il n'avait pas été reconnu par un maître de poste, si M. de Choiseul n'avait pas donné contre-ordre aux détachemens, si M. de Bouillé avait eu quelque prévoyance, l'arrestation n'aurait pas eu lieu. On s'est plu longtemps à répandre ces étranges suppositions, jusqu'à ce que la connaissance plus intime des faits, la déposition des mourans, le témoignage de divers adversaires, et mommément de M. de Bouillé, aient ajouté toutes les preuves morales et matérielles à la conviction qu'auraient dû produire, avec la moindre réflexion, la situation où était alors Lafayette et son caractère personnel. Ce départ pour Varennes enleva pour toujours au roi la confiance et la bienveillance des citoyens. On s'en aperçut, dès l'instant de son retour, par les précautions relatives à sa captivité, l'inquiétude des citoyens, des troupes, des comités eux-mêmes de l'assemblée. Cette méfiance se propagea jusqu'à l'époque du 10 août. La fausse démarche de Louis XVI lui fut d'autant plus universellement reprochée, que, n'ayant mis personne dans son secret, personne ne se sentait intéressé à le défendre. Le côté droit de l'assemblée lui-même, doublement blessé de n'avoir pas été averti et d'avoir été laissé exposé à des dangers, se plaignit ouvertement.

Pour peu qu'on ait pensé à tout ce qui précède, on ne s'étonnera pas que la journée du 21 juin ait fait naître dans les uns, renaître dans quelques autres les idées purement républicaines. Lafayette devait naturellement se trouver parmi ces derniers. Le pacte de la nation avec le roi avait été violé par lui-même ; il avait emmené toute sa famille. Les Orléans seuls

restaient en France. Il fallait négocier avec le roi, en faire un autre ou détruire la royauté. Ce dernier parti avait des chances pour les cœurs républicains; et ce serait être injuste que de taxer d'inconséquence le mouvement que, dans les premiers instans, Lafayette et quelques-uns de ses amis se laissèrent surprendre. Il est très vrai que, chez La Rochefoucaud, Dupont de Nemours avait proposé de faire la république, et l'on savait bien que cette idée ne déplaisait ni au maître de la maison, ni à son ami. Mais cette pensée fugitive ne les avait pas empêchés de faire leur devoir en prenant les mesures qui dépendaient d'eux pour arrêter le départ du roi, signal de la guerre civile. Après avoir reconnu que la majorité de la nation et de ses représentans voulait rétablir le trône constitutionnel, et prévoyant sans doute les malheurs et les crimes que la chute de ce trône ne manquerait pas d'entraîner, ils soutinrent avec vigueur le parti que prit l'assemblée constituante.

On a blâmé les constitutionnels de n'avoir pas, à cette époque, complété la république. On pouvait douter alors, car la chose était susceptible d'argumens séduisans pour et contre; mais il semble que la détermination de l'assemblée a été justifiée par la preuve subséquente que la nation a donnée, qu'elle n'était pas en état de faire ce pas de plus; et que d'après ses habitudes, son ignorance et son caractère non encore corrigé par le nouveau régime, le reproche plus plausible que les hommes d'état pourraient faire aux constitutionnels, c'est d'avoir dès-lors plus républicanisé la France qu'elle n'était encore en état de l'être. Au reste, ceux-ci ne regardaient tout ce qui n'est pas la déclaration des droits que comme des combinaisons secondaires, et n'ayant aucune objection à ce que la force des choses détruisît la royauté si elle était incompatible avec les institutions démocratiques, puisqu'ils aimaient mieux la démocratie sans royauté que la royauté sans démocratie, il faut aussi reconnaître qu'ils avaient voulu établir une présidence héréditaire du pouvoir exécutif et en investir la branche alors régnante; qu'ils avaient préféré Louis XVI à tout autre roi, qu'ils avaient sincèrement souhaité qu'il ne trahît pas et qu'il fût aimé, de manière qu'on ne peut pas les accuser de mauvaise foi envers leurs concitoyens. La nation aussi voulait une royauté héréditaire, mais

ne voulait pas qu'elle pût nuire au système de la déclaration des droits, de l'égalité entre les citoyens, et des principales bases de la constitution de 1791.

Ainsi, le système vraiment monarchique finit à la constitution anglaise inclusivement : dans cette constitution, en effet, il semble que le roi est plus qu'un premier magistrat et a une existence indépendante, dans l'opinion de la majorité des constitutionnels anglais, du pouvoir et de la souveraineté de la nation; au lieu que dans les principes français la royauté, subordonnée dans son origine à la souveraineté du peuple dont elle tirait toute sa puissance, n'était dans son exercice qu'une présidence héréditaire du pouvoir exécutif. C'était là ce que la France voulait, puisqu'elle réclamait des droits et des institutions incompatibles avec une royauté plus relevée. Cette royauté, les constitutionnels l'avaient établie de la sorte avec loyauté, et défendue de même. Après qu'on eut donné à celui qui en était dépositaire les moyens d'une grande et puissante existence, le pouvoir exécutif qu'il présidait, sans être parfaitement organisé, sans même avoir toute l'énergie dont il avait besoin, pouvait néanmoins aller bien et long-temps, si les regrets de l'ancien régime d'une part, et de l'autre, les intrigues intérieures, soutenues de l'étranger, n'avaient pas opposé une résistance capable de renverser toutes les barrières qu'il eût été possible d'élever.

Note de l'Editeur. — Dans la note de la page 709, il est parlé de la démission que le général Lafayette donna après l'émeute du 18 avril 1791, contre le voyage du roi à Saint-Clond.

MADAME DE PONTIVY.

Non, il n'est pas vrai que l'amour n'ait qu'un temps plus ou moins limité à régner dans les cœurs; qu'après une saison d'éclat et d'ivresse, son déclin soit inévitable; que *cinq années*, comme on l'a dit, soit le terme le plus long assigné par la nature à la passion que rien n'entrave et qui meurt ensuite d'elle-même. Non, il n'est pas vrai que l'amour, en des cœurs complets, soit comme un je ne sais quoi qu'un rien a fait naître et qu'un rien aussi fait évanouir; que cette passion la plus élevée et la plus belle soit comme un cristal précieux que tôt ou tard un accident détruit, et qui d'un coup se brise à terre, sans plus pouvoir se réparer. Cela quelquefois a lieu ainsi. Mais quand la pensée et l'ame y tiennent la place qui convient à ce nom d'amour, quand les souvenirs déjà anciens et en mille façons charmans se sont mêlés et pénétrés, quand les cœurs sont restés fidèles, un accident, une froideur momentanée ne sont pas irréparables. L'amour, comme tout ce qui tient à la pensée, ne saurait être à la merci d'un jeu du dehors, d'un tort sans intention; il ne se brise pas comme le verre dont le cadre neuf a tout d'un coup joué sous un rayon ardent ou sous une pluie

humide. Ces sortes d'images n'ont rien de commun avec lui. Ce n'est pas même un diamant qui peut être rayé. Car, lui, il est l'ame même; il vit d'une vie invisible; il se guérit de ses propres baumes, il se répare, il recommence, il n'a pas cessé; il va jusqu'à la tombe et s'éternise au delà. Voilà bien l'amour, tel qu'il mérite d'être rappelé sans cesse, tel qu'on l'a vu en de tendres exemples. Plus d'un (et des plus beaux sans doute) ont été cachés : car c'est le propre de l'amour le plus vrai de chérir le mystère et de vouloir être enseveli. Dévoilons-en pourtant, avec la pudeur qui sied, un modèle de plus, déjà bien ancien, et dont les monumens secrets nous sont venus dans un détail heureux où nous n'aurons qu'à choisir. On y verra, en une situation simple, toute l'ardeur et toute la subtilité de ce sentiment éternel; on y verra surtout la force de vie et d'immortalité qui convient à l'amour vrai, cette impuissance à mourir, cette faculté de renaître, et cette jeunesse de la passion recommençante avec toutes ses fleurs, comme on nous le dit des rosiers de Pœstum qui portent en un an deux moissons.

Madame de Pontivy, d'abord mademoiselle d'Aulquier, orpheline, avait été appelée par une tante à Paris, et placée avec la faveur de Mme de Maintenon à la maison de Saint-Cyr. Au milieu de cette génération gracieuse, jaseuse, légère et peu passionnée, qui allait devenir l'élite des jeunes femmes du commencement de Louis XV, elle gardait sa sensibilité concentrée et dormante. Une sorte de fierté modeste, ou de sauvagerie timide, isolait son ame et permettait de la méconnaître. On l'eut crue indifférente de nature, quand seulement elle était indifférente aux riens, et qu'elle attendait. Elle ne vit point Racine et n'eut point ses leçons pour *Esther* : il était mort qu'elle naissait à peine. Mais les traditions du tendre instituteur s'étaient transmises; elle vit jouer ses pièces sacrées, elle y eut son rôle peut-être; elle dut néanmoins peu réussir à ces jeux, comme si elle se réservait pour les affections sérieuses.

Un voile couvrait sa voix; un voile couvrait son ame et ses yeux et toutes ses beautés, jusqu'à ce que vînt l'heure. Sa vie devait être comme ces vallées presque closes, où le soleil ne paraît que lorsqu'il est déjà ardent, et sur les onze heures du matin. Pour ses sentimens, comme pour ses agrémens, il y avait eu peu

de signes précurseurs et peu de nuances. On aurait pu dire d'elle, en changeant quelque chose au vers du poète :

Et la grace elle-même attendit la beauté.

Au sortir de Saint-Cyr, quand déjà la mort de Louis XIV entraînait la chûte des pouvoirs élevés par ce roi avec le plus de complaisance, mademoiselle d'Aulquier, qui perdait l'appui de Mme de Maintenon, fut demandée en mariage par un gentilhomme breton qui la rencontra à la terre de sa tante et en devint soudainement amoureux. Le peu de fortune qu'elle avait et l'envie de sa tante de se débarrasser d'une pupille de cet âge, décidèrent à l'accorder. M. de Pontivy l'emmena aussitôt en Bretagne dans un manoir des plus sombres. C'était le moment où des troubles commencèrent à éclater dans cette province, et l'on passa vite à la rébellion ouverte. Une correspondance avec l'Espagne envenimait la situation. La jeune fille de Saint-Cyr, tombée ainsi au milieu de ces gentilshommes révoltés, et de ce *prochain* de Bretagne moins *joli* et plus tumultueux que jamais, le prit sur un tout autre ton d'intérêt et d'émotion, on peut le croire, que Mme de Sévigné en son temps simple spectatrice pour son plaisir, du bout de son avenue des *Rochers*. M. de Pontivy se trouvait au nombre des plus ardens et des plus compromis. Mme de Pontivy croyait l'aimer, et elle l'aimait d'une première amour peut-être, mais faible et de peu de profondeur : elle ne soupçonnait pas alors qu'on pût sentir autrement. Plus tard elle se rappela qu'un jour, un soir, six mois environ après le mariage, elle qui était inquiète d'ordinaire et toute à la minute quand son époux ne rentrait pas, avait laissé sonner l'heure à la petite et à la grosse horloge sans faire attention et s'oubliant à quelque rêverie. C'est qu'à partir de ce jour-là, ce premier amour, comme un enfant qui ne devait pas vivre, était mort en elle. Mais elle ne se rendit compte de cela qu'ensuite, et alors elle était simplement et aveuglément dévouée, quoique souffrant de cette vie étrange.

La révolte manqua, comme on eût pu s'y attendre. Un grand nombre des gentilshommes furent arrêtés. M. de Pontivy avec d'autres parvint à s'échapper par mer, et se réfugia en Espagne. Mme de Pontivy arriva en hâte à Paris, réclamée par sa tante,

qu'effrayait cette idée d'une parente compromise. Pour elle, elle ne songeait qu'à obtenir, à force de démarches, la grace de son mari, ou du moins le maintien des biens en vue de sa fille; car elle avait, de la première année de son mariage, une fille qu'elle chérissait avec une passion singulière, telle que M. de Pontivy n'en avait jamais excité en elle, et qui donnait à entrevoir la puissance de tendresse de cette ame encore confuse.

Établie chez sa tante, elle se trouva dans le monde le plus différent de celui qu'elle venait de quitter, dans un monde pourtant à sa manière presque aussi belliqueux. On était au fort des intrigues molinistes, et Mme de Noyon, sa tante, liée avec les Tencin, les Rohan, tenait bannière levée pour ce parti. Mais à travers toutes les sortes de discussions sur la bulle, et au plus vif de ses propres inquiétudes pour obtenir la grace impossible de son mari, Mme de Pontivy rencontra chez sa tante M. de Murçay.

M. de Murçay était un caractère très à part, fort peu extérieur et tout nuancé, qu'elle n'aurait jamais eu l'occasion d'apprécier sans doute, si, pour lui rendre service dans l'angoisse touchante où il la vit, il ne s'était approché d'elle avec plus d'entraînement qu'il n'avait coutume. Allié ou parent éloigné de Mme de Maintenon, il était né protestant : on l'avait converti de bonne heure à la religion catholique. Fort jeune, il avait servi avec distinction dans la dernière guerre de Louis XIV, et il avait été honoré à Denain d'une magnifique apostrophe de Villars. Mais une délicatesse très éveillée et très fine lui eût défendu, même si ce règne avait duré, de se prévaloir de la faveur de sa parente et des avantages d'une conversion imposée à son enfance. Il rougissait à ce seul souvenir, peu calviniste d'ailleurs, aussi bien que légèrement catholique, homme *sensible*, comme bientôt on allait dire, inclinant à la philosophie, mais dissimulant tout cela sous une discrétion habituelle. Le poli de ses dehors recouvrait à la fois un caractère ferme et un cœur tendre. Quoique l'expiration du règne de Louis XIV et de la dévotion régnante fussent pour lui un énorme poids de moins, quoiqu'il se sentît avec joie délivré de cette condition de faveur à laquelle il aurait pu difficilement se soustraire, et dont l'idée le blessait par une honte secrète (lui converti, enfant, par astuce et intérêt), pourtant il ne voyait dans la régence qu'un débordement déplorable et la ruine de toutes les nobles mœurs. Sa pensée se

reportait en arrière, et ce temps, dont il n'aurait pas voulu la continuation, il le regrettait par une sorte de contradiction singulière, et qui n'est pas si rare. En un mot, ses mœurs et ses rêves d'idéal étaient assez au rebours de ses autres opinions, et, comme on aurait dit plus tard, de ses principes. Cette espèce d'opposition s'est depuis rencontrée souvent, mais jamais, je crois, dans une nature d'ame plus noblement composée et mieux conciliante en ses contrastes que celle de M. de Murçay.

Par sa condition dans le monde et ses avantages personnels, il avait d'ailleurs conservé assez d'accès et de crédit, un crédit toujours désintéressé. Lorsqu'il vit chez Mme de Noyon cette jeune nièce, belle et naïve, redevenue ou restée un peu sauvage malgré l'éducation de Saint-Cyr, si sincèrement occupée d'un mari qui l'avait mise en de cruels embarras, et apportant un dévouement vrai parmi tant d'agitations factices, il en fut touché d'abord et demanda à la tante la permission d'offrir à Mme de Pontivy, avec ses hommages, le peu de services dont il serait capable. Il fut agréé et se mit à solliciter, pour elle, dans une affaire de plus en plus désespérée.

A force de voir Mme de Pontivy, de s'intéresser à ce mari en fuite, de chercher du moins à maintenir les biens, à force de visiter les gens du roi convoqués à l'Arsenal, et de rapporter son peu de succès à la cliente qu'il voulait servir, il l'aima, et ne put plus en douter un soir que son cœur, comme de lui-même, se trahit. Mme de Pontivy était plus charmante ce soir-là que de coutume; la mode des paniers, qu'elle adoptait pour la première fois, faisait ressortir la finesse d'une taille qui n'en avait pas besoin; une langueur plus douce semblait attendrir sa figure, soit que ce fût l'effet de la poudre légère répandue sur ses boucles de cheveux jusque-là si bruns, soit que ce fût déjà un peu d'amour. On venait de s'entretenir avec feu du désastre du *système*, et la perte que plus d'un interlocuteur y faisait, avait animé le discours. On y avait mêlé, avec non moins de zèle, l'enregistrement de la bulle. L'affaire de Mme de Pontivy, venant après sur le tapis, profita d'un reste de ce feu et de ce zèle. Chacun ouvrait un avis et essayait un conseil. Il faut dire encore que la figure et la situation de Mme de Pontivy commençaient à faire bruit, que ce dévouement, si naturel chez elle et si simple, allait lui composer, sans qu'elle

y songeât, une existence à la mode, et que Mme de Noyon, d'abord indifférente ou contrariée, s'accommodait déjà mieux, dans sa vanité de tante, d'une nièce à réputation d'Alceste. On était donc à s'étendre assez complaisamment à l'article des sollicitations de Mme de Pontivy, quand Mme de Tencin, qui venait de la complimenter sur son redoublement de beauté, ajouta tout d'un coup, comme saisie d'une inspiration lumineuse : « Mais que ne voit-elle M. le Régent? c'est M. le Régent qu'il faut voir. » Un sourire rapide et équivoque passa sur quelques visages de femmes, mais presque toutes s'accordèrent à répéter : « C'est M. le Régent qu'il faut que vous voyez! » Mme de Noyon, que frappait une nouvelle perspective, entrait dans cet avis avec une facilité et une satisfaction qui ne semblait en peine d'aucune conséquence; et Mme de Pontivy elle-même, dans la franchise de son ame, ouvrait la bouche pour dire : « Eh bien! oui, je verrai, s'il le faut, M. le Régent, » quand M. de Murçay, qui jusque-là avait gardé le silence, s'avançant brusquement vers Mme de Pontivy, dont le bilboquet (c'était alors la fureur) venait fort à propos de tomber à terre, lui dit assez bas en le lui remettant et en lui serrant la main avec signification : « Gardez-vous en bien! » Mme de Pontivy, qui allait consentir, rougit subitement, et, sans trop savoir pourquoi, répondit avec bonheur : « Il serait peu convenable, j'imagine, de voir moi-même M. le Régent; » et l'avis de Mme de Tencin, qui allait passer tout d'une voix, se retira et tomba de lui-même comme indifféremment.

Mais, à son geste, à son bond impétueux de cœur, M. de Murçay avait senti qu'il aimait.

Mme de Pontivy avait senti aussi s'agiter en elle quelque chose d'inconnu; et quand elle fut seule et qu'elle en chercha le nom, et que celui d'amour vint à sa pensée, elle s'effraya et se jeta à genoux dans son oratoire en cachant sa face dans ses mains; et le lendemain, dans la matinée, comme sans se rendre compte, elle embrassait plus fréquemment sa fille, l'enfant réveilla son effroi en lui disant : « Pourquoi est-ce que vous m'aimez encore plus aujourd'hui? »

Elle se rassurait pourtant en pensant que toutes les démarches et toutes les conversations de ces derniers jours avaient eu pour but M. de Pontivy, son rappel, ou du moins la conservation des

biens et l'honneur de sa maison. Et il arrivait que cette pensée, commençant par M. de Pontivy, n'aboutissait bientôt qu'à sentir et à admirer tout ce qu'avait de délicat la conduite de M. de Murçay, qui, l'aimant (elle n'en pouvait douter), agissait si sincèrement pour le retour et dans l'intérêt d'un rival. Mais cette idée de rival était un trait qui la faisait de nouveau bondir, en lui montrant présent le danger. Ce qui n'empêchait pas qu'à la prochaine visite, en ne voulant causer avec M. de Murçay que des moyens de sauver et de ramener l'absent, elle l'oubliait insensiblement tout-à-fait, pour jouir du charme de cette conversation si attentive et si tendre, si variée dans son prétexte unique, et si doucement conduite.

Elle luttait ainsi en vain contre une passion dont elle ne s'était pas soupçonnée capable, et qu'elle découvrait déjà formée en elle. Elle souffrait, et sa santé s'en altérait; mais chaque jour, sous la langueur croissante, dans les traits un peu pâlis de sa beauté, redoublait la grace.

Le printemps venait de l'emmener dans une terre assez éloignée avec sa tante, lorsque M. de Murçay, qui était resté à Paris jusqu'à la terminaison de l'affaire, arriva une après-midi de mai pour leur en annoncer le résultat. Ces dames étaient au jardin, et il les alla joindre sous les berceaux. Il ne fit qu'entrevoir et saluer en chemin Mme de Noyon, qu'une visite, au même moment, rappelait au salon, et il se trouva seul en face de Mme de Pontivy qui ne l'attendait pas, assise ou plutôt couchée sur un banc, au pied d'une statue de l'Amour qui semblait secouer sur elle son flambeau, et dans une effusion d'attitude à faire envie aux nymphes. Il la put voir quelques instans du fond de l'entrée, avant qu'elle l'aperçût. Elle s'élança à sa voix, et balbutia toute troublée. « J'arrive, lui dit-il; la grace absolue a été bien loin rejetée. Le bannissement à vie, c'est à quoi il a fallu se rabattre. Voilà toute notre amnistie. A ce prix, les biens sont conservés. » — « Le bannissement! dit-elle, » et elle montra du doigt une lettre qu'elle venait de recevoir, et qui était restée entr'ouverte sur le banc du berceau. M. de Murçay, enhardi par ce signe, la prit et la lut, tandis qu'elle gardait le silence; il y vit que M. de Pontivy, qui l'écrivait, y parlait, en cas de bannissement définitif, d'un projet de départ pour elle-même qui irait le rejoindre en Espagne. « Eh!

quoi? partirez-vous? » s'écria-t-il; et il l'interrogeait bien moins qu'il ne l'implorait.—« Oh ! je le devrais, répondit-elle avec pleurs, je le devrais pour lui, pour moi. Ma fille, il est vrai, est un lien; mais, ma fille!... pour elle aussi je devrais partir;... et je ne puis, je ne puis! » Et elle cachait sa tête dans ses mains avec sanglots. Il s'approcha d'elle, et mit un genou en terre; elle ne le voyait pas. Il lui prit une main avec force et respect, et sans lever les yeux vers elle : « A toujours! lui dit-il; partez, restez, vous avez ma vie! »

Mme de Noyon, qui ne tarda pas à rentrer dans le cabinet de verdure, rompit leur trouble. Une vie nouvelle commença pour eux. La souffrance de Mme de Pontivy se changea par degrés en une délicieuse rêverie qui, elle-même, à la fin, disparut dans une joie charmante. M. de Murçay avait une terre voisine de celle de Mme de Noyon. Ces dames l'y vinrent voir durant toute une semaine, et il put jouir, à chaque pas, dans ses jardins et ses prairies, de l'ineffable partage d'un amant sensible qui fait les honneurs de l'hospitalité à ce qu'il aime. Quant à elle, la seule idée d'avoir dormi sous le même toit que lui, *sous le toit de son ami*, était sa plus grande fête et l'attendrissait à pleurer.

L'hiver, à Paris, multipliait les occasions naturelles de se voir chez Mme de Noyon et ailleurs; leur vie put donc s'établir sans rien choquer. Les assiduités de M. de Murçay, même lorsqu'elles devinrent continuelles, changèrent peu de chose à la situation extérieure de Mme de Pontivy. La plus prudente discrétion, il est vrai, ne cessait de régler leurs rapports. Et puis, le monde, ayant voulu d'abord absolument que Mme de Pontivy fût une héroïne conjugale, tint bon dans son dire. Cela arrangeait apparemment : Mme de Pontivy était à peu près la seule en ce genre, et le monde, qui a besoin de personnifier certains rôles, lui garda le sien, dont aucune femme, il faut le dire, n'était bien jalouse. Ce fut donc comme une *utilité* convenue, dans les propos du monde, que ce rôle de dévouement assigné à Mme de Pontivy; et je ne répondrais pas que bien des femmes n'aient cru faire une épigramme piquante, en disant d'elle et de ses rêveries, comme Mme du Deffand ne put s'empêcher un jour : « Quant à Mme de Pontivy, on sait qu'elle n'a de pensée que pour son prochain absent. »

La passion, telle qu'elle peut éclater en une ame puissante, illu-

minait au dedans les jours de Mme de Pontivy. L'amour, l'amour même et l'amour seul! Le reste était comme anéanti à ses yeux ou ne vivait que par là. Les ruses de la coquetterie et ses défenses gracieusement irritantes, qui se prolongent souvent jusque dans l'amour vrai, demeurèrent absentes chez elle. L'ame seule lui suffisait ou du moins lui semblait suffire; mais quand l'ami lui témoigna sa souffrance, elle ne résista pas, elle donna tout à son désir, non parce qu'elle le partageait, mais parce qu'elle voulait ce qu'elle aimait pleinement heureux. Puis, quand les gênes de leur vie redoublaient, ce qui avait lieu en certains mois d'hiver plus observés du monde, elle ne souffrait pas et ne se plaignait pas de ces gênes, pourvu qu'elle le vît. Elle était divinement heureuse quand elle avait pu, durant une absence de Mme de Noyon, passer une journée entière avec lui sous prétexte d'aller à la Visitation de Chaillot voir une amie d'enfance, et elle désirait alors avec passion jours et nuits semblables. Elle n'était pas moins heureuse divinement, quand elle l'avait vu une demi-heure de soirée au milieu d'une compagnie qui empêchait toute confidence, et ce bonheur dû au seul regard et à la présence de la personne chérie la possédait tout entière sans qu'elle crût manquer de rien. Il est des poisons si violens, qu'une goutte tue aussi bien que le feraient toutes les doses. Son amour, en sens contraire, était pour elle un de ces généreux poisons. La violence du philtre rejetait les mesures. Elle vivait autant d'un quart d'heure de présence quasi muette, qu'elle aurait vécu d'une éternité partagée.

M. de Murçay était aussi bien comblé; mais le bonheur dans chacun a ses teintes; elles étaient pâlissantes chez lui. Il s'y mêlait vite une sorte de tristesse qui en augmentait peut-être le charme, mais qui en dérobait l'éclat. C'était l'aspect habituel de son amour: il n'y manquait rien, mais une certaine ardeur désirable ne le couronnait pas. Cet esprit si fin, cette ame si tendre, qui avait eu tous ses avantages dans les préambules de la passion, se reposait volontiers maintenant et se perdait dans les flammes de son amie, comme l'étoile du matin dans une magnifique aurore. Mme de Pontivy remarquait par instans ce peu de rayonnement d'un cœur au fond si pénétré, et elle lui en faisait des plaintes tendres qu'apaisaient bientôt de parfaites paroles ou mieux des soupirs brûlans; et puis, son propre soleil, à elle, couvrait tout. Ils étaient

donc heureux sans que le monde les soupçonnât et les troublât. Pas de jalousie entre eux, nulle vanité; elle, toute flamme; lui, toute certitude et quiétude. L'histoire des heureux est courte. Ainsi se passèrent des années.

Il arriva pourtant que le désaccord de la situation et des caractères se fit sentir. Mme de Pontivy ne voyait que la passion. Pourvu que cette passion régnât et eût son jour, son heure, ou même seulement un mot à la dérobée et un regard, les sacrifices, les absences et les contraintes ne lui coûtaient pas : elle l'estimait de valeur unique qu'on ne pouvait assez payer. M. de Murçay, qui pensait de même, souffrait pourtant à la longue de ces heures vides ou envahies par les petitesses. Esprit libre, éclairé, il avait fini par se révolter de cette fabrique d'intrigues molinistes dont la maison de Mme de Noyon devenait le foyer de plus en plus animé. Il en avait ri autrefois, il s'en irritait désormais; car il lui fallait adorer Mme de Pontivy dans ce cadre, et l'en séparer sans cesse par la pensée. Son esprit si juste allait par momens jusqu'à l'exagération sur ce point, et quand il se la représentait, elle, sa chère idole, comme au milieu d'un arsenal et d'une fournaise théologique, et qu'il lui recommandait de ne pas s'y fausser les yeux, elle n'avait qu'un mot à dire pour lui montrer qu'il se grossissait un peu le fantôme, et qu'il oubliait les Du Deffand, les Caylus et les Parabère (sans compter lui-même), qui apportaient parfois à cette monotonie de bulles et de conciles un assez agréable rafraîchissement. Son monde à lui, en effet, selon ses goûts, aurait été plutôt celui dont elle citait là les noms, ou encore le monde de Mme de Lambert et de M. de Fontenelle. Il penchait assez décidément pour les *modernes*, et s'il avait fallu placer Mme de Pontivy au milieu de quelque querelle, il aurait mieux aimé qu'elle fût dans celle-ci que dans l'autre.

Une lettre encore de l'époux arrivait à de certains intervalles, et ramenait, au sein de leur certitude habituelle, une crainte, un point noir à l'horizon, que Mme de Pontivy écartait vite de sa passion, comme un soleil d'été repousse les brouillards, mais que lui, moins ardent quoique aussi sensible, ne perdait jamais entièrement de vue. Par une délicatesse rare, autant il avait été question entre eux, au début, de cet époux, leur matière ordinaire, autant, depuis l'amour avoué, il n'en était jamais fait men-

tion qu'à l'extrémité, pour ainsi dire. M. de Murçay, qui peut-être y pensait le plus constamment, évitait surtout d'en parler; c'était au plus par quelque allusion de lieu qu'il le désignait; et je croirais, en vérité, que, depuis la déclaration du berceau, il ne lui arriva jamais de nommer le mari de Mme de Pontivy par son nom dans le tête-à-tête. Cette pensée ne laissait pourtant pas d'être une épine cachée.

Mme de Pontivy, sans être exigeante, mais parce qu'elle était passionnée, trouvait nécessaire et simple que M. de Murçay se retranchât quelquefois certaines paroles, certains jugemens, certaines relations même, qui pouvaient aliéner de lui l'esprit de sa tante, plus absolue en vieillissant, et rendre leur commerce moins facile. Placée au centre d'une seule idée, elle ne voyait partout à l'entour que des moyens, et elle ne concevait pas qu'un goût de philosophie, judicieux ou non, une opinion quelconque sur les oracles ou les miracles, ou encore sur le chapeau de l'abbé Dubois, pût venir jeter le moindre embarras dans la chose essentielle et sacrée. Il lui répliquait là-dessus avec toutes sortes de développemens :

« Mon amie, la passion, croyez-le, est chez moi comme en vous, mais avec ses différences de nature qu'il faut bien accepter. Vous êtes mon soleil ardent, vous le savez; je ne suis peut-être que l'astre qui s'éclaire de vous, qui s'éteint en vous, et que vous ne revoyez briller que quand vous semblez disparaître. Mais, quoi qu'il en soit de moi en particulier, n'oubliez pas aussi que l'homme a des facultés diverses, et que l'amour le mieux régnant laisse encore à un amant réfléchi le loisir de regarder. Tâchons donc que ce soit du même point que nous regardions même ce qui n'est pas nous. Et je ne parle pas seulement de ce qui intéresse l'honnêteté naturelle et la justice. Soyons d'accord en causant de tout, même des choses de bel-esprit, afin de mieux appuyer l'exact rapport de nos ames. Voyons avec justesse les spectacles même indifférens à notre amour, pour que la préférence de notre amour ait tout son prix. Quand vous lisez Mme de Motteville ou Retz qui vous charment tant, et que nous en causons, il nous est doux de sentir notre amour tendrement animé sous cette concordance unie de notre jugement, comme il nous était doux l'autre jour, en marchant, de causer à travers la grande charmille.

On se retrouve à de certaines ouvertures du feuillage; on se regarde un moment, on se touche la main; et l'on continue derrière le riant rideau. »

Il lui parlait souvent ainsi, essayant d'orner et d'introduire une part de raison durable dans la passion toujours vive, et rien alors ne semblait plus manquer à leur vie embellie. Mais, comme l'illusion d'une certaine perspective a besoin de se retrouver même dans les choses de l'amour lorsque son règne se prolonge, ces personnages qui, de loin, sous leurs lambris élégans et leurs berceaux, nous semblent réaliser un idéal de vie amoureuse, enviaient eux-mêmes d'autres cadres et d'autres groupes qui leur figuraient un voisinage plus heureux. Ils auraient voulu vivre près d'Anne d'Autriche avant la Fronde, à la cour de Madame Henriette durant ses voyages de Fontainebleau, ou aux dernières belles années de Louis XIV, dans les labyrinthes encore illuminés de Versailles, entre Mmes de Maintenon et de Montespan. Ils étaient bien d'accord à former ensemble ces vœux, sur lesquels ils reportaient et variaient sans cesse leur présent bonheur. Leur roman était là, car le roman n'est jamais le jour que l'on vit; c'est le lendemain dans la grande jeunesse; plus tard, c'est déjà la veille et le passé.

Aux raisonnemens aimables de M. de Murçay, Mme de Pontivy, charmée par instans, et souriant en toute complaisance, répondait que c'était juste, mais au fond ne demeurait pas convaincue. Elle en revenait toujours à son idée, que la passion est tout, et le reste insignifiant ou très secondaire; ou bien elle accordait que les distinctions de M. de Murçay étaient parfaites, qu'il y avait nécessité pour elle de se rendre plus raisonnable et un peu moins tendre, et qu'elle tâcherait l'un et l'autre; ce qu'il n'entendait pas du tout ainsi. Il résultait de là, souvent de simples contradictions enjouées, parfois aussi des tiraillemens réels et des froideurs, à la suite desquelles, au milieu de leurs entraves, se ménageaient bientôt des raccommodemens passionnés. L'entraînement, après ces désaccords, reprenant avec moins d'équilibre et de prudence, aurait pu leur devenir fatal. En ces instans de vrai délire, elle était capable de tout témoignage. La mort ou la ruine lui eussent peu coûté; elle désirait mourir avec lui; elle allait jusqu'à désirer un fils. Mais ce gage si dangereux lui était refusé. Une chute qu'elle

avait faite, il y avait peu d'années, sans lui laisser douleur ni trace, avait apporté quelque dérangement dans son être.

Cet amour durait depuis des saisons et composait, après tout, un rare bonheur dans une exacte fidélité, sans aucune des coquetteries du monde ni des échecs du dehors; il n'était troublé que de lui-même et par des torts légers. Un jour qu'ils étaient à une grande fête de Sceaux (quand la duchesse du Maine, dans les années qui suivirent sa prison, eut rouvert sa cour), la soirée avait été belle; la nuit étoilée repoussait de sa blancheur les flambeaux qui luttaient avec elle d'éclat; les promenades s'étaient prolongées tard dans les parterres, au bruit des orchestres voilés, et les couples fuyans et reparus, les clartés scintillantes dans le feuillage, les douces bizarreries des ombres sur les gazons, devenaient une magie complète où ne manquait pas le concert des deux amans. M. de Murçay, après les lents détours vingt fois recommencés, salua Mme de Pontivy, comme pour retourner à Paris cette nuit même, y ayant une affaire dès le matin; il promettait d'être de retour à Sceaux au réveil des dames. Elle lui dit : « Quoi? vous ne restez pas? » — « C'est impossible, répondit-il; j'ai promis; » et il répéta qu'il serait de retour au lever même. Mais cette idée, après une nuit presque toute passée ensemble dans les bosquets, de coucher encore sous le même toit (même sans aucune autre facilité de tendresse), cette pure idée lui échappa : il eut un tort. Le lendemain au réveil, il était là, il avait dévoré le chemin. Mais l'impression n'était pas la même : « Oh! ce n'eût pas été ainsi dans les premiers temps, » lui dit-elle alors, en respirant tristement la rose et le réséda du matin qu'il lui offrait; et elle le fit souvenir du sentiment délicieux qu'elle avait eu en dormant chez lui à la campagne, *sous son toit*, dans ce premier printemps : « Oh! alors ce n'eût pas été ainsi, » répétait-elle. Il comprit qu'il avait manqué; il se confessa coupable de n'avoir pas saisi à l'instant cette même impression. Mais la passion de Mme de Pontivy avait souffert, et elle travaillait sur elle-même, pour la diminuer, disait-elle, et la mettre à ce niveau de raisonnable tendresse.

« Allez! lui disait-elle encore d'autres fois, l'âge arrive, le cœur se flétrit, même dans le bonheur; je n'aurai plus tant d'efforts à faire bientôt pour éteindre en moi ce dont votre juste affection se plaint, cette flamme imprudente où elle se brûle. » Et il la rassu-

rait, la conjurant de rester ainsi, et qu'il l'aimait pour telle, et qu'il s'estimerait éternellement malheureux comme objet d'une passion moindre. Elle le croyait un moment ; mais le lendemain elle revenait à la charge, et disait : « Hier, dans mon amour de vingt ans, je croyais qu'il n'y a rien d'*impossible* de la part d'un homme qui aime pour l'objet aimé. Mon ami, c'était une illusion. Aujourd'hui j'ai vieilli, j'ai réfléchi, je me suis donné tort ; et vous n'avez, mon ami, à recevoir aucun pardon, n'étant en rien coupable. » La combattant sur ce découragement qu'il sentait injuste, il obtenait de meilleurs aveux, et négligeait ces petits souvenirs accumulés, les croyant dévorés chaque fois par la passion survenante. Il comptait de toute certitude sur elle, sur son amour toujours le même, quand un automne arriva.

Mme de Pontivy, emmenée par sa tante dans une campagne éloignée, dut ne pas voir durant tout ce temps M. de Murçay, qui (en refroidissement d'ailleurs avec Mme de Noyon pour quelques sorties un peu vives contre l'esprit persécuteur), se confina de son côté dans une terre isolée, autre que celle où il avait reçu une fois son amie. C'est alors que, sans cause extérieure, et en ce calme triste et doux, une révolution faillit arriver dans leur amour. Les lettres de Mme de Pontivy étaient plus rares, plus abattues; tous les souvenirs attiédissans s'accumulaient en elle de préférence, et lui devenaient son principal aliment. Une sorte de scrupule de convenance lui naissait aussi, comme prétexte qu'elle se donnait involontairement dans ses sentimens un peu froissés. L'idée de sa fille, encore au couvent, mais qui n'avait plus un très grand nombre d'années pour en sortir, l'idée aussi de son mari, alors en Amérique, et qui avait peu de chances sans doute, peut-être même assez peu de fantaisie de revenir en France, mais dont pourtant, depuis la mort du régent, on pouvait parler à M. le Duc, ces flottantes pensées s'élevaient et grossissaient en elle comme des vapeurs, dans le vide où elle se sentait. Elle n'y résistait pas, et s'en laissait entourer, réservant seulement en son sein l'affection profonde. « Oh! mon ami, lui écrivait-elle, quelle femme riche d'amour et de flamme est morte en moi! Ne croyez pas, mon bien cher ami, que je puisse ne plus vous aimer ; au fond et au-dessous vous êtes toujours l'être nécessaire à mon existence... Mais votre

Hermione n'est plus qu'une bien triste Aricie. Mon ami, j'ai bien souffert! » Et lui, sans douter d'elle, sans croire à la mort de l'amour, ne pouvait pourtant se dissimuler un changement essentiel. Il se disait qu'elle ne l'aimait plus autant, qu'elle ne l'aimait plus de la même manière qu'aux autres absences des dernières années; que quelque chose s'était calmé en elle à son sujet; et, tout en se répétant cela dans l'avenue la plus enfoncée et la plus ténébreuse où il passait ses journées, il heurtait machinalement du pied chaque tronc d'arbre, il aspirait le soupir du vent à travers les feuilles à peine émues, et se surprenait à désirer de se perdre bientôt dans d'autres élysées funèbres, sans plus garder de sentiment immortel ni de souvenir.

La crise était grave. Cet amour sans infidélité, sans soupçons, sans accident du dehors, se mourait, en quelque sorte, de lui-même et de sa propre langueur. Quant à M. de Murçay pourtant, son sentiment, un peu éclipsé durant le règne enflammé de l'autre, recommençait à briller dans sa nuance la plus douce, et cette saison solitaire lui était d'un attendrissement inexprimable, dont les plaintes n'arrivaient qu'imparfaites dans ses lettres à Mme de Pontivy.

Tout pour lui donnait cours et sujet à l'unique pensée. Que ne le savait-elle? que ne le suivait-elle dans les bois? Il était sorti un matin selon son habitude; les derniers jours avaient été ardens; et il regagnait son avenue voilée, quoique le ciel, ce jour-là, fût plus frais et comme formé d'un dais de petits nuages suspendus. Il remarquait pour la première fois quelque arbre qui avait déjà jonché la terre de ses feuilles jaunies : « Oh! ce n'est pas l'automne, c'est un coup de soleil, disait-il; c'est ce pauvre arbuste des îles qui se dépouille avant l'heure. » Mais, le soir, quand les nuages eurent fui, et qu'il vit vers les collines, sur un horizon transparent et froid, la lune naissante, il comprit que c'était l'automne, venu cette année-là plus tôt, et il en tirait présage, se demandant et demandant à ce croissant, à ce ciel pâli, à la nuit, si c'était déjà aussi l'automne de l'amour,

Il y avait des momens plus sombres et comme désespérés, quand le silence de Mme de Pontivy, après une lettre tendre qu'il avait écrite, se prolongeait trop long-temps. Il errait aux endroits les

plus déserts, ne sachant que se redire à lui-même ces mots : *Laissez-moi; tout a fui!* Et pour continuer sa plainte et la tirer tout entière, il aurait fallu les pleurs d'Orphée.

Ce qu'il écrivait de ses pensées rompues à Mme de Pontivy ne recevait que réponses rares et bonnes, mais chaque fois plus découragées. L'automne s'achevant, il revint à Paris, et il attendait, pour se présenter chez Mme de Noyon, qu'il avait quittée en froid, un mot, un signe de Mme de Pontivy, elle-même de retour. Mais rien. Il allait se hasarder à une démarche, quand, un soir, en entrant chez Mme de Ferriol qui avait nombreuse compagnie, il y trouva Mme de Noyon et sa nièce déjà arrivées. Sa vue avait porté du premier coup d'œil sur Mme de Pontivy : il contint mal son émotion.

Elle était entourée de femmes, assez proche de la cheminée, dont la séparait un seul fauteuil occupé; et elle semblait elle-même assez émue pour ne pas songer à se prêter à un entretien avec lui. Elle ne bougea point de sa place. Après plus d'une heure d'attente et de propos saccadés, frivoles, par où s'exhalait une irritation étouffée, après avoir essuyé quelques traits de Mme de Noyon, et avoir fait une espèce de paix suffisante pour le moment, M. de Murçay, allant droit à Mme de Pontivy, toujours entourée, lui dit assez haut pour que sa voisine du coin de la cheminée l'entendît, qu'il désirait l'entretenir quelques instans de ce qu'elle savait, et qu'il lui en demandait la faveur avant qu'elle se retirât. « Certainement, » répondit Mme de Pontivy; et la voisine, qui voulut bien comprendre à demi, se leva après quelques minutes. M. de Murçay, s'asseyant à la hâte près de celle qu'il ne pouvait croire ravie, commença en des termes aussi passionnés que le permettait le lieu, et avec des regards que mouillaient, malgré lui, des larmes à grand'peine dévorées. « Quoi! lui disait-il, est-il possible? est-ce bien possible que ce soit là en effet la fin d'un amour comme le nôtre? Quoi! madame, le ralentissement, le silence, et puis rien? Quoi! si je n'avais insisté presque contre la convenance tout à l'heure, je manquais, après des mois, la première occasion de vous parler. Quoi! votre cœur n'a pas eu un cri à ma rencontre? J'ai eu des torts, des détails de froideur, de négligence; je le confesse et j'en pleure; mais que sont-ils? et combien me les suis-je reprochés? combien de fois en ai-je souffert? Je les aurais rache-

tés aussitôt échappés, mais le monde survenant me contraignait; et ma foi en vous, d'ailleurs, répondait à tout. Je croyais à un feu perpétuel qui purifie. Je croyais tellement à un abîme sans fond où aucun de mes torts ne s'amassait. Oh! madame, ajoutait-il, en élevant de temps en temps la voix sur ce mot (car il fallait aussi songer au monde d'alentour), cette amitié, cette affection que vous m'offrez à toujours et avec fidélité, avec une fidélité à laquelle je crois tout aussi fermement que jamais, oh! je ne la méprise pas, je ne la rejette pas avec dédain, cette affection, mais je ne puis m'en satisfaire. Elle me laisse vide et désert au prix des précédentes douceurs. Je ne veux pas être aimé ainsi. Non, et si les obstacles qui séparent notre existence cessaient, si celui d'Amérique mourait demain dans son exil, je ne voudrais pas, au taux de cette tendresse que vous m'offrez sans passion, je ne voudrais pas des douceurs d'un commerce et d'une union continue. Non, être aimé comme devant, ou être malheureux toujours! Le souvenir de la passion perdue m'est plus beau qu'une tiède jouissance. Je partirai, j'irai en de lointains voyages, je reviendrai dans cette vieille terre pleine de vous, où je vous ai reçue; je ne vous reverrai jamais! mais je vivrai d'un passé détruit, et ma vie sera une désolation éternelle et fidèle. » Et en parlant ainsi, il reprenait ses avantages près de ce cœur qui le revoyait s'animer comme aux temps des premiers charmes. Cette nature sensible, à côté de l'autre nature plus passionnée mais lassée, lui rendait en ce moment tous les rayons pleins de chaleur qu'il en avait long-temps reçus, et elle le regardait avec larmes : « Eh bien! c'est assez; demain, onze heures, à Chaillot, » lui dit-elle; et il se retira dans une angoisse et une attente voisines des plus jeunes sermens.

Le lendemain, à l'heure de midi, par un de ces ciels-demi rians dont on ne saurait dire la saison, ils marchaient ensemble dans les allées solitaires, et vertes encore, d'un vaste jardin non cultivé, qui ne recevait qu'eux. M. de Murçay, reprenant le discours de la veille, récapitulait leur amour, et disait : « Quoi? tout cela brisé en un jour... sans cause! pour un mot, dit ou omis çà et là sans intention! pour un tort indéfinissable et dont on ne saurait marquer le moment! Quoi? l'amour brisé comme un simple ressort, comme une porcelaine tombée des mains! Vous ne le croyez pas!... Laissez-moi faire, ô mon amie. Oubliez, oubliez seulement.

Promettez que rien n'est accompli, supposez que rien n'est commencé. Redevenez *Sylvie*. Je veux reconquérir votre cœur; je l'espère. Je veux remonter en vous pas à pas les degrés de mon trône. Je le ferai; vous ne me reconnaîtrez plus; ce sera un autre que vous croirez aimer, et ce n'est qu'à la fin, en comparant, que vous verrez que c'était bien le même. Laissez, je veux ressusciter en vous l'Amour, cet enfant mort qui n'était qu'endormi. » Elle écoutait avec charme et silence, et, soulevant du doigt, pendant qu'il parlait, la dentelle noire qui la voilait à demi, elle ne perdait rien de ce qu'ajoutaient les regards. « Oh! permettez-moi, disait-il en lui tenant la main avec le respect le plus tendre, dites que vous me permettez de reprendre courage et de vous adresser mes timides espérances. Dites que vous tâcherez de m'aimer, et que vous me permettez de vouloir vous convaincre. » — « Eh bien! je tâcherai, lui dit-elle avec une grace attendrie, et je vous permets. A ce soir donc, chez ma tante. » Et elle s'échappa là-dessus, et courut à la petite porte qui donnait vers le couvent voisin, le laissant assez étonné de sa brusque sortie, et comme si, dans ce début nouveau qu'il implorait, elle essayait déjà les ruses des premières rencontres.

Elle n'eut pas à s'efforcer beaucoup ni à raffiner les ruses. La flamme revint naturelle, où l'ardeur n'avait pas cessé. Un peu plus d'attention, de volonté, s'y mêla sans doute de part et d'autre, mais pour unir tout et sans rien refroidir. Il reprit son assiduité chez Mme de Noyon, et partout où Mme de Pontivy alla durant cet hiver, il était le premier, en entrant, qu'elle y rencontrât, le dernier, à la sortie, qui la quittât du regard. Il l'entourait d'un soin affectueux, d'une fraîcheur de désir et de jeunesse, que son sentiment n'avait jamais connue d'abord dans cette vivacité, mais qu'une fois averti, il puisait avec vérité dans sa profondeur. Elle recevait tout avec une grace plus clairvoyante, avec un sourire plus pénétré, qu'elle-même n'en avait témoigné autrefois dans les temps de l'aveugle ardeur. Il y avait un léger échange de rôles entre eux; ils s'étaient donné l'un à l'autre quelque chose d'eux-mêmes qui s'entrecroisait dans cette seconde moisson; ou plutôt ils arrivaient à la fusion véritable et parfaite des ames. Elle évitait pourtant de se prononcer encore. Aux premiers jours du printemps, ils allèrent à Sceaux pour une semaine; la petite cour s'y

trouvait d'un brillant complet. Une après-dînée, la conversation tourna, comme il arrivait souvent, sur les questions de cœur, et on y agita les caractères et la durée de l'amour. De grandes autorités furent invoquées. On cita le grand Condé, alors duc d'Enghien, aux prises avec Voiture et Mlle de Scudéry. On cita M. le Duc son fils, à la maison de Gourville à Saint-Maur, tenant tête à Mmes de Coulanges et de La Fayette, en leurs grands jours de subtilités. Madame du Maine, en vraie Condé qu'elle était, possédait à merveille tous ces précédens. Mais, lorsqu'on en vint à la durée de l'amour même fidèle, Mme du Deffand, de son esprit railleur, éclata, et dit que la plus longue éternité, quand éternité il y avait, en était de cinq ans. Et comme quelques-uns se récriaient sur ce lustre tracé au compas, M. de Malezieu, l'oracle, et qui avait connu La Bruyère, cita de lui ce mot : « En amour, il n'y a guère d'autre raison de ne s'aimer plus que de s'être trop aimés. » M. de Murçay et Mme de Pontivy se regardèrent et rougirent; ils se taisaient dans une même pensée plus sérieuse que tous ces discours. On discuta à perte de vue; mais on en était généralement à adopter la pensée de La Bruyère dans le tour plus épigrammatique de Mme du Deffand, quand Madame du Maine, s'adressant à Mlle de Launay qui ne s'était pas mêlée aux propos : « Et vous, Launay, que décidez-vous, dit-elle? » Et celle-ci, de ce ton de gaieté pourtant sensible où elle excellait : « En fait d'amour et de cœur, je ne sais qu'une maxime, répliqua-t-elle; le contraire de ce qu'on en affirme est possible toujours. »

A un quart d'heure de là, M. de Murçay et Mme de Pontivy, qui avaient le besoin de se voir seuls, se rencontrèrent, par un instinct secret, en un endroit couvert du jardin. De subites larmes brillèrent dans leurs yeux, et ils tombèrent aux bras l'un de l'autre. Après le premier épanchement et le renouvellement confus des aveux, M. de Murçay, promenant ses regards, fit remarquer à son amie que ce berceau, dans sa disposition, était tout pareil à celui où ils s'étaient pour la première fois déclarés. Une statue de l'Amour était ici également; mais le dieu (sans doute pour les illuminations des nuits) élevait et croisait sur sa tête deux flambeaux : « Voilà notre second amour, dit-il. Oh! non, ce n'est pas l'automne encore! »

Ils eurent de la sorte plusieurs printemps, et, dans cette har-

monie rétablie, il eût été de plus en plus malaisé de distinguer en eux les différences premières. Son ardeur, à elle, laissait les nuances; ses lueurs, à lui, allaient à l'ardeur. L'ivresse entre eux régnait plus égale, plus éclaircie, bien que toujours de l'ivresse. Le mari cependant, qui était aux Antilles, mourut. Mais il était tard déjà, et ils se trouvaient si heureux, si amoureux du passé, qu'ils craignirent de rien déranger à une situation accomplie, d'où disparaissait même la crainte lointaine. Sa fille d'ailleurs avait grandi; et c'était elle plutôt qu'il fallait songer à marier. On la maria en effet; mais bientôt elle mourut à son premier enfant. Ce fut une grande douleur, et leur lien encore, s'il était possible, se resserra. Et ils s'avançaient ainsi dans les années qu'on peut appeler *crépusculaires*, et où un voile doit couvrir toutes choses en cette vie, même les sentimens devenus chaque jour plus profonds et plus sacrés.

S.-B.

TROISIÈME LETTRE

DE DEUX HABITANS DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE, A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

MON CHER MONSIEUR,

Que les Dieux immortels vous assistent et vous préservent de ce que vous savez! Vous nous engagez à continuer notre correspondance commencée avec la *Revue des Mondes*, et c'est bien honnête de votre part. *Homo sum*, monsieur le directeur, et je sais que c'est loi de nature de trouver doux d'être imprimé. D'ailleurs, la gloire est chère aux Français, sans compter l'argent et le voisin qui enrage. Nous écririons donc comme tout le monde, quitte à compiler comme quelques autres, n'était certain lieu où le bât nous blesse. C'est que depuis nos deux lettres, révérence parler, on nous appelle *journalistes* dans le pays; voilà le fait: nous sommes ronds en affaire, et nous vous le disons entre nous.

A Dieu ne plaise qu'en aucune façon nous regardions ce mot comme une injure! Chez beaucoup de gens, et avec raison, on sait qu'il est devenu un titre. Si nous nous permettons de plaisanter parfois là-dessus, nous ne prétendons nullement médire de la presse, qui a fait beaucoup de mal et beaucoup de bien. Les journaux sont les terres de l'intelligence; c'est là qu'elle laboure, sème, plante, déracine, récolte, et parmi les fermiers de ses domaines nous ne serions pas embarrassés de citer des noms tout aussi honorables que ceux de tels propriétaires qui n'en con-

viennent peut-être pas. Mais enfin, quand on est notaire, on n'est pas journaliste, ce sont deux choses différentes, et quand on est quelque chose, si peu que ce soit, on veut être appelé par son nom.

L'âge d'or, monsieur, ne fleurit pas plus à La Ferté-sous-Jouarre qu'ailleurs; quand nous allons au jeu de boule, on nous tourne le dos de tous les côtés : « Voilà, dit-on, les beaux esprits, les écrivains, les gens de plume; regardez un peu ce M. Cotonet qui écarte tout de travers au piquet, et qui se mêle de littérature! ne sont-ce pas là de beaux aristarques? etc, etc. » Tout cela est fort désagréable. Si nous avions prévu ce qui arrive, nous n'aurions certainement pas mis notre nom en toutes lettres, ni celui de notre ville; rien n'était plus aisé au monde que de mettre seulement La Ferté, et là-dessus, allez-y voir; il n'y en a pas qu'une sur la carte : La Ferté-Alais, La Ferté-Bernard, La Ferté-Milon, La Ferté-sur-Aube, La Ferté-Aurain, La Ferté-Chaudron; ce n'est pas de Fertés que l'on chôme. Mais Cotonet n'est qu'un étourdi; c'est lui qui a recopié nos lettres, et il n'y a pas à s'y méprendre. La Ferté-sous-Jouarre y est bien au long, sous-Jouarre, ou Aucol, ou Aucout, c'est tout un, *Firmitas Auculphi*. Et que diable voulez-vous y faire?

Mais il nous est venu, en outre, une idée qui nous inquiète bien davantage; car enfin, mépriser les railleries du vulgaire, nous savons que les grands hommes ne font autre chose; mais s'il était vrai, nous sommes-nous dit, que nous fussions réellement devenus journalistes? Deux lettres écrites ne sont pas grand péché; qui sait pourtant? nous n'aurions qu'à en écrire trois; pensez-vous au danger que nous courons, et quel orage fondrait sur nous? Nous avons connu un honnête garçon à qui ses amis, en voyage, avaient persuadé que tout ce qu'il disait était un calembour : il ne pouvait plus ouvrir la bouche que tout le monde n'éclatât de rire, et, quand il demandait un verre d'eau, on le suppliait de mettre un terme à ses jeux de mots fatigans. L'histoire ne parle-t-elle pas de gens à qui on a fait accroire qu'ils étaient sorciers, et qui l'ont cru, c'est incontestable, d'autant que, pour le leur prouver, on les a brûlés vifs? Il y a de quoi réfléchir; car, notez-le bien, pour nous mettre en péril, il ne serait pas besoin de nous persuader à nous-mêmes que nous sommes journalistes; il suffi-

rait de le persuader aux journalistes véritables; bon Dieu! en pareil cas, que deviendrions-nous?

Si une fois, mon cher monsieur, nous étions atteints et convaincus de journalisme, c'est fait de nous; telle est notre opinion sincère. Et pourquoi? direz-vous peut-être. — *Parce que*, comme dit M. Berryer.

Mais, tenez, nous vous le dirons, et retenez bien ces paroles : Parce que, d'une façon ou d'une autre, d'un côté ou d'un autre, un jour ou l'autre, pour un motif ou pour un autre, nous recevrons une tuile sur la tête. Pyrrhus en mourut, dit l'histoire. Pyrrhus, monsieur, roi des Épirotes, était un bien autre gaillard que nous : il n'inventa point la *pyrrhique* dont parle l'avocat Patelin; ce fut un certain fils d'Achille. Mais Pyrrhus le Molosse ne dansait point; il combattait à Héraclée, où les Romains jouaient du talon. Il y avait son épée pour archet, et pour musique les cris des éléphans; il ravagea la Pouille et la Sicile; Sparte, Tarente, l'appelèrent à leur secours; vainqueur partout, hors à Bénévent, dont aujourd'hui M. de Talleyrand est prince. Tout cela n'empêcha point qu'à Argos il ne reçût une tuile sur la nuque; après quoi survint un soldat, qui, le voyant étendu raide mort, lui coupa vaillamment la tête. Voilà le sort que nous craignons, et avec moins de gloire et de profit.

Nous savons bien que, dans votre *Revue*, nous n'aurions pas affaire aux journaux; mais ne se pourrait-il qu'ils eussent affaire à nous? Je vous demande si cela plaisante. Mais je suppose que, bien entendu, nous y mettions de la prudence. Je veux d'abord que nous ne traitions jamais que des choses les plus générales, j'entends de ces choses qui ne font rien à personne, qu'on sait par cœur. Croyez-vous que cela suffise? que nul ne se plaindra, nul ne clabaudera? Ah! que, si vous croyez ceci, vous est peu connue la gent gazettière! Vous vous imaginez bonnement, vous, monsieur, qui êtes au coin de votre feu, et qui ne savez qui passe dans la rue, ni si le voisin est à sa croisée; vous vous imaginez qu'on peut impunément dire au public qu'on aime les pois verts? les pois verts, peu importe, ou la purée, ou la musique de Donizetti, enfin la vérité la plus banale, que nos vaudevilles sont plats et nos romans morts-nés? Eh bien! monsieur, désabusez-vous, on ne dit rien, n'écrit rien sans péril, pas même qu'Alibaud est un assassin,

car il y a des gens qui disent le contraire; meurtrier, soit; mais non assassin; gredin, misérable, ils l'accordent; mais non malhonnête homme, ce qui est bien différent.

Croire que l'on peut donner son avis sur quoi que ce soit (je dis poliment et discrètement avec convenances et parenthèses), grace à Dieu et aux journaux, il n'y a pas de plus grande erreur; et la raison en est simple comme bonjour. Que voulez-vous qu'on puisse dire, du moment que l'on peut tout dire? Exemple: Je trouve que Chollet chante faux et que la Madeleine est un beau monument. Je crois cela vrai, c'est mon goût, je l'imprime, non pas en toutes lettres, s'il vous plaît, car, avant tout, il faut des formes. Je laisse donc à entendre dans mon article que M. Chollet, de l'Opéra-Comique, n'a pas les tons d'en-haut toujours parfaitement justes, et qu'il me semble que la Madeleine est construite à la grecque, dans de belles proportions. Jusque-là, point de mal. Arrive le voisin, qui répond à cela : « L'article d'hier est pitoyable; M. Chollet chante juste, et la Madeleine est hideuse. » Il n'y a point encore grand dommage; je suis de bonne humeur, et permets qu'on s'échauffe. Survient un tiers, qui réplique à tous deux : « Les deux articles sont aussi absurdes l'un que l'autre; Chollet ne chante ni faux ni juste, il chante du nez; la Madeleine n'est ni belle ni hideuse, elle est médiocre, bête et ennuyeuse. » Ceci commence à devenir brutal. Mais passons; je ne réplique rien, ne voulant point me faire de querelle. Un quart aussitôt s'en charge pour moi; il prend donc sa plume, essuie sa manche, bâille, tousse, et dit : « Vous êtes tous trois des imbéciles. Quand on se mêle de parler musique et de trancher de l'important, il faut d'abord savoir la musique; vos parens n'avaient pas de quoi vous donner des maîtres, car ils sont encore au village, où ils raccommodent des souliers. On sait de bonne part qui vous êtes, et il ne vous sied point de faire tant de bruit. Quant à ce qui est de la Madeleine, payez vos dettes avant d'en parler. » Ainsi s'exprime maître Perrin Dandin, à quoi un cinquième riposte vitement : « Et toi, qui outrages les autres, qui es-tu donc, pour le prendre si haut? Tu n'es qu'un cuistre, jadis sans chapeau! A quoi as-tu gagné ta fortune? à ruiner les libraires, à faire des prospectus, à revendre des chevaux vicieux, à intriguer, à calomnier, à..... » (Remarquez, monsieur, que dans tout cela je ne dis mot, et quel

est mon crime? Je me suis contenté d'avancer que la Madeleine me semblait bien bâtie, et que M. Chollet ne chantait pas toujours rigoureusement juste.) Mais me voilà dans la bagarre; on se déchire, on crie, on lance un soufflet. Qui l'a reçu? Je n'ose y regarder. Voilà une veuve; est-ce ma femme? sont-ce mes enfans qui vont pleurer?

Ceci, je vous en avertis, est moins une baliverne qu'on ne pense. Les querelles de plume sentent l'épée en France; mais à quoi bon même un coup d'épée? Les journaux n'ont-ils pas la poste? Je voudrais savoir ce qu'on lave au bois de Boulogne, pendant que les flâneurs de Saint-Pétersbourg lisent des injures à vous adressées? Marotte du temps, fabrique de controverse! Vous souvient-il d'une dispute dans un café à propos de la duchesse de Berry? « Elle a un œil plus petit que l'autre, disait quelqu'un. —Non pas, répliqua le voisin, elle a un œil plus grand que l'autre. » Parlez-moi de ces gens de goût qui savent les distinctions des choses! Ils ont le grand art de l'à-propos, se choquent de tout, jamais ne pardonnent, ne laissent rien passer sans riposte. Toujours prêts, alertes, il en pleut. Seraient-ils par hasard éloignés? rassurez-vous; vous les offenserez à cinquante lieues de distance en louant quelqu'un qu'ils n'ont jamais vu : voilà des ennemis implacables. Il y a, dit-on, un certain arbre; je ne sais son nom ni où il pousse : un cheval galopant tout un jour ne peut sortir de son ombre. Parfait symbole, monsieur, du journalisme : suez, galopez, l'ombre immense vous suit, vous couvre, vous glace, vous éteint comme un rêve. Que prétendez-vous? de quoi parlez-vous? où marchez-vous pour n'être point sur les terres des journaux? Où respirez-vous un air si hardi que d'oser n'être point à eux? De quoi est-il question? de littérature? c'est leur côtelette et leur chocolat. — De politique? c'est leur potage même, leur vin de Bordeaux et leur rôti. — Des arts, des sciences, d'architecture et de botanique? c'est de quoi payer leurs fiacres. — De peinture? ils en soupent. — De musique? ils en dorment. De quoi, enfin, qu'ils ne digèrent, dont ils ne battent monnaie?

Et remarquez, je vous en prie, l'argument commun, le refrain perpétuel de ces messieurs les quotidiens. Ceci est un auteur? disent-ils; chacun peut en parler, puisqu'il s'imprime : donc, je l'éreinte. Ceci est un acteur? ceci une comédie? ceci un monu-

ment? ceci un fonctionnaire? Au public tout cela; donc, je tombe dessus. Vous arrivez alors, bonhomme, ne sachant rien que la grammaire, et vous vous dites : « J'en parlerai donc aussi; puisque c'est à tous, c'est à moi comme à d'autres. — Arrière, manant, à ta charrue, répond du haut de sa colonne ce grand monsieur de l'écritoire; ce qui est à tout le monde quand j'en parle, n'est plus à personne quand j'en ai parlé, ou si j'en vais parler, ou si j'en peux parler. Et sais-tu de quoi je pourrais parler, si je voulais? Mais j'aime mieux que tu te taises. Ote-toi de là, sinon je m'y mets. » Voilà le jugement de Salomon, et ne croyez pas qu'on en appelle.

Sous Louis XIV, on craignait le roi, Louvois et le tabac à la rose; sous Louis XV, on craignait les bâtards, la Du Barri et la Bastille; sous Louis XVI, pas grand'chose; sous les sans-culottes, la machine à meurtres; sous l'empire, on craignait l'empereur et un petit la conscription; sous la restauration, c'étaient les jésuites; ce sont les journaux qu'on craint aujourd'hui. Dites-moi un peu où est le progrès? On dit que l'humanité marche; c'est possible, mais dans quoi, bon Dieu!

Mais, puisqu'il s'agit et s'agira toujours de monopole, comment l'exercent ceux qui l'ont céans? Car enfin, le marchand de tabac qui empêche son voisin d'en vendre, donne de méchans cigares, il est vrai, mais du moins n'est-ce pas sa faute; le gouvernement lui-même les lui fabrique tels; tels il les vend, tels nous les fumons, si nous pouvons. Que font les journaux des entrepôts de la pensée? Quelle est leur façon, leur méthode? Qu'ont-ils trouvé et qu'apprennent-ils? Il n'y a pas long à réfléchir. Deux sortes de journaux se publient; journaux d'opposition, journaux ministériels, c'est comme qui dirait arme offensive, arme défensive, ou si vous voulez, le médecin Tant-Pis et le médecin Tant-Mieux. Ce que font les ministres, les chambres, votes, lois, canaux, projets, budgets, les uns critiquent tout sans compter, frappent de çà, de là, rien ne passe, à tort et à travers : mais non pas les autres, bien au contraire; tout est parfait, juste, convenable; c'est ce qu'il fallait, le temps en était venu, ou bien n'en était pas venu, selon le thême; cela s'imprime tous les matins, se plie, s'envoie, se lit, se dévore, on ne saurait déjeuner sans cela; moyennant quoi des nuées d'abonnés, l'un derrière, l'autre devant (vous

savez comme on va aux champs), se groupent, s'écoutent, regardent en l'air, ouvrent la bouche, et paient tous les six mois. Maintenant voulez-vous me dire si vous avez jamais connu un homme, non pas un homme, mais un mouton, c'est encore trop dire, l'être le plus simple et le moins compliqué, un mollusque, dont les actions fussent toujours bonnes, ou toujours mauvaises, incessamment blâmables, ou louables incessamment! Il me semble que si trente journaux avaient à suivre, à examiner à la loupe un mollusque du matin au soir, et à en rendre fidèlement compte au peuple français, ils remarqueraient que ce mollusque a tantôt bien agi, tantôt mal, ici a ouvert les pattes à propos pour se gorger d'une saine pâture, là s'est heurté en maladroit contre un caillou qu'il fallait voir; ils étudieraient les mœurs de cette bête, ses besoins, ses goûts, ses organes, et le milieu où il lui faut vivre, la blâmeraient selon ses mouvemens et évolutions diverses, ou l'approuveraient, se disputeraient sans doute, j'en conviens, sur ledit mollusque; Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier s'y sont bien disputés jadis, qui entendaient le sujet de haut; mais enfin vingt-cinq journaux ne se mettraient pas d'un côté à crier haro à ce pauvre animal, à le huer sur tout ce qu'il ferait, lui chanter pouille sans désemparer; et d'un autre côté, les cinq journaux restans n'emboucheraient pas la trompette héroïque pour tonner dès qu'il éternuerait : Bravo, mollusque! bien éternué, mollusque! et mille fadaises de ce genre. Voilà pourtant ce qu'on fait à Paris, à trois pas de nous, en cent lieux divers, non pour un mollusque, non pour un mouton, non pour un homme, mais pour la plus vaste, la plus inextricable, la plus effrayante machine animée qui existe, celle qu'on nomme gouvernement! Quoi! parmi tant d'hommes assemblés, ayant cœur et tête, puissance et parole, pas un qui se lève, et dise simplement : Je ne suis pour ni contre personne, mais pour le bien; voilà ce que je blâme et ce que j'approuve, ma pensée, mes motifs; examinez!

Mais admettons l'axiome reçu, qu'il faut toujours être d'un parti; tout le monde répète qu'il faut être d'un parti, ce doit être bon (apparemment pour ne pas rester derrière, si d'aventure le chef de file arrive en haut de la bascule); soyons d'un parti, j'y consens, de celui qui vous plaira, je n'y tiens aucunement. Dites-moi seulement le mot d'ordre; qu'est-ce qu'un parti sans principe?

Il nous faut un principe pour vivre, parler, remuer et arriver. Qui vous l'a donné, ce mot d'ordre? Est-ce votre conscience? touchez là, nous périrons ou arriverons. Est-ce votre bourse? qui me répond de vous?

La Gingeole se lève un matin, ayant songé qu'il était sous-préfet. Il gouvernait en rêve, portant habit à fleurs, l'épée, et cela lui allait; il se mire, se rase, regarde autour de lui, point de royaume; il lui en faut un. La Gingeole appelle sa femme, lui cherche noise, la rosse, commencement d'administration. La femme rossée se venge, rien de plus naturel; Tristapatte est jeune, bien bâti; d'aucuns prétendent qu'avant l'offense la femme s'était déjà vengée. Mauvais propos; La Gingeole en profite, prend la clé, sort, rentre sans bruit, surprend les coupables et pardonne, à condition d'être sous-préfet, car Tristapatte a du crédit, au moins le dit-il quand on l'écoute. Tristapatte va chez le ministre, et lui parle à peu près ainsi :

« J'ai fait grand tort à un de mes amis que je désire en dédommager, et qui désire être sous-préfet; j'écris depuis six mois tous les jours, là où vous savez, en votre honneur et gloire. Donnez-moi une sous-préfecture pour La Gingeole, à qui j'ai fait le tort que vous savez peut-être aussi; sinon, demain, je vous attaque, et de telle façon, monseigneur, que si je vous flagornai six mois, je vous *déflagornerai* en six jours.

— Mais, dit le ministre, La Gingeole est un sot.

— C'est vrai; mais nommez-le ce soir : il ne sera plus qu'une bête demain.

— Mais on va se moquer de moi; on criera au passe-droit, on me dira des injures.

— C'est vrai; mais je vous soutiendrai.

— La belle avance, si d'autres m'insultent!

— Aimez-vous mieux que je sois de ceux-là?

— Ma foi, peu m'importe, comme vous l'entendrez. »

Tristapatte sort, court à La Gingeole : Vous serez nommé, dit-il, ou le ministre y mourra. Il écrit, tempête, coupe, taille; voilà six mille bons bourgeois, habitués à le lire sur parole, qui frottent leurs lunettes, puis leurs yeux, ouvrent leur journal, le referment, voient la signature, et se disent : « C'est bien là mon journal; apparemment que j'ai changé d'opinion. »

Non, pauvres gens, honnêtes gobe-mouches, d'opinion vous n'avez point changé, car d'opinion vous n'en eûtes jamais, mais voulez parfois en avoir. Ayez donc du moins celle-ci qui est plus vieille que l'imprimerie, c'est que, quand on se laisse berner, on ne doit jamais s'étonner si on retombe à terre pile ou face.

Mais songez-vous quelquefois, monsieur, à la position d'un pauvre ministre ayant affaire aux journaux? je dis pauvre, non pour aller dîner; mais où ne vaudrait-il pas mieux être qu'en pareil lieu où tous vous tiraillent, qui du manteau, qui du haut-de-chausses? Auquel entendre et par où tomber? car encore choisit-on la place, quand on ne peut tenir sur ses jambes. Celui-là crie si on n'accorde pas, et celui-ci ne veut pas qu'on accorde. Trente mains s'allongent, agitant trente papiers, quinze placets et quinze menaces, et le tout pour le même emploi, dont pas un peut-être n'est digne; mais qu'il y en ait un de nommé, les autres n'y regarderont pas pour s'en plaindre. Dites-moi un peu ce que vous feriez si (Dieu vous en préserve!) vous deveniez ministre par hasard? Je veux vous choisir une occurrence où vous soyez bien à votre aise, pour que vous m'en donniez votre avis.

Il s'agit de demander au roi la grace de certains condamnés, qui, à dire vrai, depuis long-temps l'attendent. Depuis long-temps aussi vous hésitez; vous avez pour cela vos raisons: d'autres que vous les trouvent bonnes ou mauvaises, il n'y a point de compte à rendre. Vous demandez, vous obtenez la grace; le *Moniteur* enregistre et publie les noms de messieurs les graciés. Que fait là-dessus l'opposition?

« C'était bien la peine, s'écrie-t-elle, de parodier une amnistie, et de ne délivrer que des hommes obscurs, qui ne figurent qu'au troisième plan! ce n'est pas là ce qu'on vous demandait; quand on fait le bien, on le fait grandement; c'était d'autres noms qu'il nous fallait voir libres : les condamnés d'avril, les ministres de Charles X, et nos amis, bien entendu. »

Que faites-vous alors, vous, homme politique? Vous allez croire que l'opposition désire ce qu'elle demande. Vous allez ajouter d'une main candide sur la liste *graciante* les noms des ministres de Charles X. Pensez-vous faire pièce à dame Opposition? Lisez un peu l'article du lendemain.

« Voilà donc, s'écrie la même plume, voilà donc quelle était

au fond l'unique pensée du ministère! gracier les agens de la restauration, c'était là son but; le reste n'est qu'un prétexte; on ne s'intéresse qu'à ces hommes, etc., etc. »

Ne vous semble-t-il pas, monsieur, quand vous assistez à ces sortes de tapages, dont les journaux étourdissent un ministre, ne vous semble-t-il pas voir un homme qui entreprend de traverser la Seine sur une corde tendue, à laquelle corde pend une centaine de chats? Je vous demande si les chats aiment l'eau, et veulent choir, et quel vacarme, et les agréables secousses! En guise de balancier, le pauvre diable a dans les mains un essieu de charrette, pesant cinq cents livres; belle entreprise à se rompre le cou! Mais il suffit du nom qu'on donne aux choses : l'essieu s'appelle le timon de l'état, cela suffit pour qu'on se l'arrache; quant aux chats, c'est-à-dire aux journalistes, c'est une autre affaire; ils ne s'arrachent que des brins de ficelle, et se sentent furieusement échaudés; car l'essieu dont je vous parle n'est rien moins que fer rouge, ardent, usé dans la fournaise; cependant le peuple bat des mains, et l'homme avance, en tremblant s'entend, et prudemment, muni de blanc d'Espagne; mais on lui crie : « Avancez donc! vous ne bougez pas! vous êtes un Terme! » S'il lâchait tout et sautait dans l'eau, vous en étonneriez-vous, monsieur? oui bien moi, car nous ne sommes guère au temps où Sylla sortait de sa pourpre.

Poursuivrons-nous plus avant cette thèse, et descendrons-nous au feuilleton? On pourrait peut-être deviner comment parfois il se fabrique; ce n'est pas avec quoi les abeilles font leur cire. Il y a deux façons pour cela. L'une, incontestablement la meilleure (c'est aussi la plus usitée), est d'appuyer son coude sur sa table, d'étendre la main, et de laisser couler doucement tout ensemble encre, préceptes, doctrines, injures, anachronismes et bévues. A peine ainsi court-on le risque de laisser échapper de ces légères taches qui ne choquent point le lecteur parisien, rompu à la chose, et qui, au contraire, font ressortir le beau. Ce sera, par exemple, que vous aurez avancé que Racine florissait sous Louis IX, ou qu'Agamemnon est l'auteur de l'Iliade. Mais, je vous dis, cela ne fait rien; on nous y a dès l'enfance habitués, et nous n'avons point de livres sous la main où aller rechercher les dates. Minuties que les dates! L'autre façon est beaucoup plus aride, profonde, ardue,

pour parler en feuilleton. Il faut pour cela prendre (*horresco referens*) un dictionnaire quelconque, historique ou chronologique. Est-ce fait? Posez-le sur la table, et ouvrez au hasard. Lequel est-ce? Le Dictionnaire de la Fable, par Noël. Bien. Sur quel passage êtes-vous tombé? « Charadrius, oiseau fabuleux, dont le regard seul guérit la jaunisse; mais il faut que le malade le regarde, et que l'oiseau lui renvoie ses regards assez fixement; car, s'il détournait la vue, le malade mourrait infailliblement. » A merveille! Maintenant, dites-moi, quel sujet avez-vous à traiter? Vous avez à rendre compte, n'est-il pas vrai, de la *Norma* du maestro Bellini? Voyez ce que c'est que la Providence, et comme le ciel vous favorise! Vite, écrivez, ne perdez point l'occasion; voilà votre oiseau tout logé. Comment, dites-vous, par quelle façon? Eh! par la façon des feuilletons. Écrivez :

« Les décorations du premier acte laissent beaucoup à désirer; on a tenté vainement de nous rendre cette nature large, antique, nébuleuse, des vieilles forêts consacrées. Ces tons sont mesquins, ces horizons vides; on voudrait frissonner au murmure de ces chênes centenaires, on voudrait y voir voltiger, autour de la prêtresse, l'oiseau Charadrius, dont le regard seul, etc., etc. »

Voilà, monsieur, comme on se fait dans le monde, et à juste titre, une réputation de savant et d'homme qui ne parle point au hasard; voilà comme on jette çà et là sur un article, du reste médiocre, ces paillettes mirifiques d'érudition et de bon goût, qui ne manquent pas de sauter aux yeux du lecteur et de lui éblouir l'entendement, ni plus ni moins que s'il avait soufflé sur sa poudrière.

C'est bien long-temps vous importuner, monsieur, pour ne vous dire après tout qu'un mot, que les journaux nous font grand peur. C'est surtout longuement discourir pour répéter ce que chacun sait, c'est-à-dire que, depuis Moïse, il y a toujours quelques abus. N'allez pas, de grace, imprimer cela. Quand on n'a pas l'habitude d'écrire, on est d'un décousu, d'un diffus! Nous ne sommes point gens de plume, et nous n'écrivons que pour le prouver. D'ailleurs qu'en dirait-on, grand Dieu! Nous attaquer aux puissances du siècle! *Ohimé!* quelles charretées de pavés on nous verserait sur la tête! A quels courroux serions-nous en butte! Non pas que cela nous fît grand tort, ni que notre raisin en fût

moins bon; mais vous, monsieur, je vous le dis à l'oreille, vous pourriez bien vous exposer. Peste! voyez de quoi nous serions cause; on irait peut-être jusqu'à vous faire des reproches. Que répondriez-vous en pareil cas? Il y a de quoi démonter les gens. Mais, tenez, si vous m'en croyez, voici, à peu près (si besoin était) ce que vous pourriez peut-être répondre aux journaux, après avoir naturellement fait les génuflexions nécessaires et frappé sept fois la terre de votre front; apprenez par cœur cette harangue :

« Commandeurs des non-croyans, soleils de l'époque, successeurs de Dieu, terreur des chambres et des ministres, flambeaux de justice et de vérité, et comédiens ordinaires de la nation,

« Ne vous fâchez pas pour si peu de chose, nous renouvellerons nos abonnemens. »

DUPUIS et COTONET.

REVUE MUSICALE.

L'épreuve de l'Opéra est décisive, on ne la tente guère deux fois. S'il y a dans la vie d'un musicien une heure grave et solennelle, c'est bien celle où son œuvre se produit dans cette vaste enceinte. Ce soir-là il s'agit de son avenir et de sa vie : on l'adopte avec acclamation, on le proclame maître, ou l'on sort sans même s'enquérir de son nom. Malheur au nom qui reste obscur après cette épreuve de lumière. Une soirée à l'Opéra change la destinée d'un musicien; c'en est fait de lui, et pour toujours, s'il ne sort pas vainqueur de l'arène. C'est là qu'un homme commence ou qu'il finit. L'Opéra est comme un sommet où viennent échouer et mourir les talens médiocres et débiles qui vivotaient dans des régions plus basses, et d'où les autres, plus forts et plus hardis, prennent leur essor vers le ciel. On vous donne un orchestre magnifique, des chœurs nombreux, des chanteurs plus ou moins habiles, plus ou moins inspirés, mais, après tout, les meilleurs qui soient en France; on taille en plein pour vous dans le satin et le drap d'or; on vous bâtit Rome ou Venise, le Capitole ou le palais ducal, selon qu'il convient à votre fantaisie. Oui, mais aussi quelle responsabilité immense pèse sur vous, quel travail il vous faut accomplir! Vous êtes la voix de ces instrumens, le corps de ces habits, le soleil qui éclaire ces palais, la seule ame de tout ce monde. Il faut que vous gouverniez durant quatre heures cet orchestre; et prenez garde, vous ne le tromperez pas: il connaît la mesure de ses forces, il sait à quels effets sublimes il peut s'élever; Rossini et Meyerbeer lui ont appris ses plus mystérieuses ressources. Il faut que vous écriviez pour ces chanteurs des rôles dans lesquels ils puissent se produire dignement et se faire bien

venir du public, leur idole; et ces décors même, qui semblent peints à votre gloire, si votre musique ne les domine complètement du premier coup, attirent sur eux toute l'attention de la multitude et vous écrasent sous leur poids et leur magnificence. A mon sens, les musiciens ne se préoccupent point assez d'une pareille épreuve; tout ce qui leur vient à l'esprit leur semble bon; on dirait qu'ils composent pour le théâtre de la Bourse, où l'importance d'une défaite est d'autant moindre que les occasions de tenter la fortune, c'est-à-dire le public, peuvent être plus rapprochées. Aussi qu'arrive-t-il? S'il s'agit d'un talent déjà consacré maintes fois par le succès, le public l'accueille avec froideur; et ne manque pas de lui tenir compte de sa négligence; et si c'est l'œuvre d'un homme qui n'a rien produit encore d'important, d'un musicien inconnu jusque-là, à peine si l'on s'informe de son nom, et le triste maestro s'en va comme il était venu, ignoré de tous. Ce ne sont point là des échecs qui se réparent. A l'Opéra, le tour ne revient qu'à des intervalles éloignés, et pour ceux qui n'ont pas su le saisir une première fois, il ne revient jamais. Pour le musicien qui écrit une partition destinée à l'Opéra, tous les jours doivent être des jours de soleil, toutes les heures de travail des heures d'inspiration.

De notre temps, un seul homme paraît avoir compris la gravité de cette affaire. Celui-là ne s'épargne ni travail, ni souci; rien n'échappe à son enthousiasme; il élabore son œuvre avec une sublime patience; quelle inquiétude! mais aussi, le jour de la représentation, quel triomphe! Demandez-lui un peu s'il se souvient de ce qu'il a souffert, à cette heure où le public le proclame vainqueur, et s'il regrette ses angoisses passées dans ce tumulte enivrant, au milieu duquel il oublie s'il y a des gloires plus splendides que la sienne. Le succès l'invite à la peine; le lendemain il laisse là la gloire et l'encens du travail accompli pour reprendre les fatigues d'un travail nouveau, tant sa nature insatiable l'entraîne loin de la quiétude. Il ne se repose pas dans le succès, il le traverse en y puisant de nouvelles forces pour l'avenir. A l'Opéra, les choses ne se combinent jamais de telle sorte que le succès résulte d'un ensemble harmonieux. Ou c'est la musique qui réussit, ou c'est la mise en scène. Voyez *les Huguenots*. On n'a rien épargné, on ne s'est pas fait faute du vieux Paris, si fort en honneur. Eh bien! qui a pris garde à tout cela? Dira-t-on que cet appareil de mise en scène ait contribué le moins du monde à ce succès immense qui dure encore? Non pas certes. Grace à Dieu, il ne s'est agi cette fois ni de bonnes dagues ni de vieilles casaques de velours, mais tout simplement d'une musique large et fortement tissue, d'une grande et noble partition.

Pour *Stradella*, c'était tout le contraire. Bien avant la représentation,

on ne parlait que du faste inoui déployé dans la mise en scène et de la variété des costumes. Si vous cherchiez à savoir dans quel système la musique de M. Niedermeyer était écrite, on vous disait qu'il y avait au quatrième acte un triomphe au Capitole dont on attendait merveille; et si, peu satisfait, vous risquiez une nouvelle question, demandant si le maître avait dérogé à la coutume usitée aujourd'hui à l'Opéra, et si l'on entendrait cette fois une ouverture, on vous répondait qu'à la vérité il n'y avait pas d'ouverture à la partition de M. Niedermeyer, mais qu'on voyait au cinquième acte le doge se marier avec l'Adriatique. Cette admiration du spectacle matériel qui préoccupait tant les gens de l'endroit s'est emparée du public le jour de la représentation, si bien qu'il ne s'est pas douté une minute que sous cet océan de soie et d'or soupirait une musique agréable et digne en tout point d'un meilleur destin. Le moyen en effet, lorsque l'on n'est qu'un musicien ingénieux et facile, d'attirer sur soi l'attention que tant d'objets de toutes les couleurs vous disputent et finissent toujours par vous ravir. Pour une pareille tâche il faudrait Mozart. Au point où l'on en est venu avec cet insatiable plaisir des yeux, c'est désormais entre la musique et la mise en scène une lutte à mort. Dernièrement la musique en est sortie victorieuse, grace à Meyerbeer, mais aussi cette fois, il faut le dire, elle a échoué.

Dans le principe, l'opéra de *Stradella* avait été conçu en deux actes. L'ancien directeurs comprit très bien qu'avec un sujet pareil, qui ne comportait guère qu'une scène, il n'y avait pas de salut au-delà de cette limite. Nous ignorons tout-à-fait par quel enchaînement de circonstances malheureuses et d'imprudentes réflexions on en est arrivé à vouloir développer ainsi cette pièce hors de toute mesure raisonnable, et convertir une idée qui, traitée par des hommes d'esprit et de goût, pouvait devenir, après tout, un fort honnête prétexte à de la musique, en je ne sais quelle parade d'arlequins et de clowns qui recommence à chaque scène, et pourrait à merveille ne finir jamais. Encore si tout cela avait été accompli dans l'intérêt de la musique, nul n'aurait osé se plaindre. Mais non, la musique de M. Niedermeyer ne demandait pas qu'on lui fît tant honneur. Telle en est la nature délicate et fragile que le moindre espace lui suffit; le grand air l'étouffe et la disperse. Cette musique doit être fort à son aise dans le cercle étroit de deux actes, et se complaire surtout dans un petit salon, chantée au piano modestement. J'imagine que ces développemens ridicules ont leur principe dans quelque raison bien autrement grave que le lecteur appréciera. Si donc l'on s'est permis d'élargir cette pièce de *Stradella* hors de toute proportion, c'était pour obéir à certaines exigences qui dominent singulièrement aujourd'hui toute question de poésie et de musique. Il ne s'agis-

sait de rien moins que d'y faire entrer les gardes dalmates, le Capitole, et surtout le Bucentaure; et, je vous le demande, qu'est-ce que la musique peut répliquer à de pareils argumens? La musique de M. Niedermeyer est une sorte de mer Adriatique, sur laquelle M. Duponchel a bâti sa Venise. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter que toutes ces transformations de la pièce n'aient porté au musicien un rude coup, dont il aura peine à se relever dans la suite. Avant de s'aventurer dans une pareille entreprise, on devrait calculer si l'on aura en soi les forces de la mener à bonne fin. C'est une imprudence grave de se livrer tout entier, et de tenter une épreuve sur laquelle on ne revient presque jamais. Certes, il en eût été bien autrement, si M. Niedermeyer se fût contenté d'écrire deux actes. Alors la sympathie de tous lui serait venue en aide; il aurait trouvé des amis là où il n'a guère rencontré que des critiques, et tous auraient vu dans les moindres motifs de sa partition d'heureux présages pour son avenir. Le public est ainsi fait, il aime qu'on le consulte avant de se produire en dernier ressort. Il vous attendra dix ans, s'il le faut, et le jour que vous aurez marqué pour votre épreuve définitive, si vous ne donnez pas tout ce qu'il espérait, il ne vous en tiendra pas moins compte de tous vos travaux accomplis. Mais si dès le premier pas vous tranchez du maître avec lui, si vous commencez tout simplement par une épreuve définitive, tâchez de réussir, car si vous échouez, tant pis pour vous; alors, comme vous n'aurez point parcouru les degrés ordinaires, comme vous n'aurez, après tout, rien fait pour lui, il vous délaissera, soyez-en sûr. Vous commencez par votre chef-d'œuvre, à merveille; mais si votre chef-d'œuvre n'en est pas un, à quoi donc voulez-vous qu'il rattache sa sympathie. Autant le public est indulgent et facile pour les hommes qui mettent leur avenir dans ses mains, autant il est sévère et dur pour ceux qui viennent à lui tout formés; il les traite du haut de son impassible raison. Pour forcer ainsi les portes et s'imposer au public tout d'une pièce, il faut au moins s'appeler Rossini. D'ailleurs, il y avait amplement, dans cette musique, de quoi faire deux actes fort convenables. Je ne dis pas que cela eût jamais valu *le Comte Ory*, par exemple; mais n'importe, la pièce ainsi coupée, eût probablement pris sa place dans le répertoire de l'Opéra entre *le Philtre* et *la Bayadère*. Bien plus : avec les qualités mélodieuses qui se trouvent en elle, et que les folles dimensions de l'ouvrage, tel qu'on le représente, empêchera d'apprécier, cette musique eût peut-être fait fortune. Le succès appelle le succès, comme chacun sait. Dès-lors on n'eût pas manqué de confier une œuvre plus importante à M. Niedermeyer, qui l'aurait composée à loisir. Pendant ce temps, le public se serait familiarisé avec son nom, et tôt ou tard, grace à son incontestable mérite,

grace un peu aussi à l'absence complète d'hommes supérieurs, M. Niedermeyer se serait trouvé naturellement porté au premier rang des musiciens qui alimentent la scène du produit de leur génie. Si je ne me trompe, M. Halevy a procédé de la sorte, et cela lui a réussi. Tout au contraire, on n'a pas voulu suivre la marche accoutumée; des flatteurs mal avisés ont forcé la modestie de M. Niedermeyer; des amis maladroits ont eu de la présomption pour lui; on s'est étourdiment aventuré dans une entreprise des plus vastes; on est tombé pour n'avoir pas essayé ses ailes avant de voler.

La musique de M. Niedermeyer ne peut guère se définir; on aurait peine à dire à laquelle des deux écoles elle appartient. Ce n'est pas qu'elle ait le moins du monde l'air d'en vouloir fonder une. En général, l'instrumentation est traitée avec plus de soin que les Italiens n'en apportent aujourd'hui dans leurs compositions; et, quant à la mélodie, M. Niedermeyer paraît l'affectionner plus que n'ont coutume de le faire les partisans de la nouvelle école allemande. Voilà, certes, des qualités généreuses et bien dignes de succès. Malheureusement le souffle poétique manque à tout cela. Cet orchestre semble vide et décoloré; on dirait que la plupart des instrumens demeurent inactifs, et cependant tous chantent et sonnent à la fois. C'est que pour évoquer les puissances instrumentales, il ne suffit pas d'être un homme de goût; c'est que, dans l'orchestre même, le siége de son empire, la science ne règne pas seule; c'est que les grands effets d'harmonie relèvent de l'inspiration bien autrement que de l'art stérile des combinaisons. La mélodie ne manque pas; mais telle est sa nature indécise, sa complexion délicate et faible, qu'elle vous échappe presque toujours, et qu'il faut s'y prendre à trois fois pour la saisir. Or, je doute que le public ait cette patience. Il vaudrait mieux pour cette musique d'être tout-à-fait italienne. Sans doute qu'elle aurait puisé dans le rhythme une force vitale qu'on regrette de ne pas trouver en elle. A vrai dire, quand on n'est pas un homme de génie, appelé à tout régénérer dans l'art, ce qu'on a de mieux à faire, c'est d'entrer franchement dans une école. Voyez Donizetti, il est arrivé au milieu du plus beau triomphe de Rossini, et s'est mis tout simplement à composer dans le cercle tracé par le plus grand musicien de ce temps; il s'est jeté comme un ruisseau dans ce fleuve sonore, dont il a suivi la pente. Et certes, jusqu'à ce jour, il n'a pas eu de quoi se plaindre. Je sais qu'il est fort glorieux d'être un homme de génie, et surtout fort agréable de se l'entendre dire tous les matins; mais entre tous ceux qui se croient appelés combien d'élus? D'ailleurs ce sacerdoce de l'art que chacun veut accomplir, cette mission que tout échappé du Conservatoire croit avoir, tout cela ce sont paroles vides et creuses, autant en emporte le vent. De toute façon vous courez la même chance.

Cependant, dans le premier cas, si vous échouez, reste la forme que le public aime, et qui le dédommage un peu de la faiblesse de votre pensée. Dans l'autre, la pensée et la forme tout vous appartient, tout vient de vous : comme on voit, la situation de celui qui écoute se complique d'autant plus; en effet si votre pensée lui fait défaut, à quoi se rattachera-t-il? or, votre pensée, c'est quelquefois un chef-d'œuvre, quelquefois aussi peu de chose, souvent rien. La musique de M. Niedermeyer abonde en traits ingénieux et charmans; et c'est justement cette veine de motifs agréables, de phrases heureusement trouvées, qui fait que l'on regrette davantage chez le compositeur l'absence d'un sentiment poétique qui eût empêché tout cela d'avorter. Cette musique est toujours claire, toujours limpide; on ne cesse pas un moment d'en voir le fond. Cela s'entend d'un bout à l'autre sans travail, mais aussi presque sans intérêt; le plaisir ne s'élève jamais jusqu'à l'émotion.

Certes, la place était belle à prendre après ces effets gigantesques obtenus par l'art des combinaisons. Il y avait, à l'Opéra, un succès de contraste à tenter. La mélodie avait beau jeu à se produire en ce moment sur la scène. Il fallait se livrer à la mélodie corps et ame, sans arrière-pensée, comme a fait Bellini dans *Norma*. Tous ceux qui connaissaient quelque peu la nature du talent de M. Niedermeyer, croyaient sincèrement qu'il allait procéder de la sorte, quitte à ne pas réussir si les forces venaient à lui manquer. Pas du tout, il n'a pas même tenté l'entreprise. Impuissance ou parti pris, voilà qu'il embrasse on ne sait quel système de conciliation. Une mélodie débile, presque insaisissable sur un orchestre régulier, précis et ponctuel, mais parfaitement froid et borné. Ce qui semble avant tout le préoccuper, c'est l'idée de répartir toutes choses également : excellente idée, si la mesure dont il se sert n'était si petite et si mesquine. Sa musique se contente de raser le sol avec un bourdonnement plus ou moins agréable, sans jamais faire mine de vouloir s'élever. Ces accidens où l'inspiration dramatique d'un homme se révèle, ces situations sur lesquelles un maître concentre toutes ses forces pour frapper un grand coup, il y renonce d'avance, il est plus faible là que partout ailleurs. Sa petite verve s'évanouit, les phrases heureuses, qui ne manquent pas de lui venir çà et là dans les occasions indifférentes, l'abandonnent alors, et son orchestre même s'éteint sourdement. La musique de M. Niedermeyer est comme un lac uni et limpide, à la vérité, mais dont jamais le souffle de l'inspiration ne soulève en flots tumultueux la transparence monotone.

Le premier acte peut, à bon droit, passer pour le plus mélodieux de la partition. Dans cette atmosphère de sérénades et de barcaroles, le musicien se trouvait à son aise, et du commencement à la fin, elles se croi-

sent, il faut le dire, avec tant de grace, qu'on n'a guère l'envie de le blâmer de les avoir si fort multipliées. Le chœur des élèves de Stradella abonde en intentions charmantes, et la cantilène de Léonor, qui chante la nuit à sa fenêtre comme Elvire, est pleine de mélancolie et de fraîcheur. Le second acte s'ouvre par un air de *soprano*, ou, pour mieux dire, par l'*agitato* d'un air qui se dérobe avec tant de rapidité, qu'on a peine à le suivre. La cantatrice arrive au bout tout essoufflée, et le public demeure parfaitement immobile; il semble que M. Niedermeyer aurait dû saisir cette occasion de composer un morceau complet et sérieux. Sans doute qu'il aura craint de déroger aux nouvelles coutumes importées à l'Académie royale de Musique. En effet, à l'Opéra, il en est aujourd'hui des airs comme des ouvertures (j'oubliais de dire qu'il n'y a pas d'ouverture à *Stradella*); depuis que Rossini s'est retiré, on trouve beaucoup plus ingénieux de n'en plus faire : voilà certes un étrange progrès. Avec ce pitoyable système de couper court à tout développement nécessaire et de rogner sans cesse les ailes à la musique, on en viendra, tôt ou tard, à ne plus rassembler, dans une partition, que des motifs incohérens, tumultueux, et dénués de tout enchaînement logique. L'effet est aujourd'hui ce qui préoccupe avant tout le musicien, et, dans son ardeur d'y arriver, il saute à pieds joints sur toutes ces nuances divines à travers lesquelles passaient pour y parvenir les grands maîtres de tous les temps. On commence un air par l'*agitato*, un finale par la *strette*. De gradation habile, il n'en faut plus parler. Et qu'on ne s'y trompe pas, toutes ces belles découvertes sont autant de concessions faites au mauvais goût envahissant. Plus de salut hors les timballes et les instrumens de cuivre; toute affaire de sentiment et de passion est retranchée comme chose inutile et parasite : heureusement que ces inventions sublimes portent en elles le germe de leur propre ruine. Le plus souvent l'effet échoue, les applaudissemens auxquels on a tout sacrifié n'arrivent pas, et cela s'explique. La strette par elle-même n'est rien; elle n'a guère d'action qu'autant qu'elle résume l'air tout entier. La strette, c'est le plus haut degré d'enthousiasme où se puisse élever une passion qu'on a suivie à travers toutes ses périodes de trouble, de mélancolie et de douleur. Que dirait-on d'un homme qui, tout à coup, sans excuse, entrerait en fureur, sinon qu'il est fou à lier ? Ainsi de la musique : lui ôter ses gradations et ses nuances, c'est la rendre folle. D'ailleurs, quel effet peut-on attendre d'un fragment qui ne se rattache à rien, d'une sorte de tronçon dont la tête n'existe pas? Le public ne sait ce qu'on lui chante; il voit un comédien qui se démène comme un furieux, et pour s'occuper de l'action qui se joue, il attend que ce gaillard-là se soit calmé. — Le duo entre Léonor et Stradella contient un motif d'une élégance rare, et qui passe de la voix de tenor à la voix de soprano avec une expression toujours

mélodieuse et suave. Le trio qui suit commence par une belle et noble phrase qui se développe avec aisance et largeur; malheureusement vers la fin, lorsque le drame devient impérieux, M. Niedermeyer l'abandonne complètement et le laisse seul se tirer d'affaire. La musique de M. Niedermeyer est d'une timidité désespérante; le moindre choc lui fait ombrage et l'épouvante; dès que la situation élève la voix et se met à gronder un peu plus fort que de coutume, elle hésite, elle recule, elle devient pâle et décolorée; ainsi ce trio, qui débute à merveille, se termine par une strette écourtée et sans haleine.

Je passe sur un petit quatuor assez insignifiant qui ouvre le troisième acte, ainsi que sur un duo très long et très médiocre que dans l'intérêt de l'ouvrage et du compositeur on fera bien de retrancher au plus vite. —C'est le jeudi saint, la population de Rome se rend aux églises; bourgeois, moines et manans traversent la scène. — Je ne sais si M. Niedermeyer a cherché à varier les tons de sa musique selon le caractère des gens qui passent; en tout cas il aurait pu mieux réussir. Le motif qui accompagne la procession des moines manque de gravité, et ne se distingue du reste que par le mouvement qui se ralentit un peu. Rossini s'était imposé une tâche pareille au second acte de *Guillaume Tell* et dans une situation bien autrement difficile. Il s'agissait de faire entrer sur des phrases différentes trois légions d'hommes de la même classe et tous préoccupés de la même pensée. On sait de quelle façon victorieuse le grand maître s'est tiré de ce pas. C'est ainsi que le génie procède, il cherche ses contrastes dans le fond des consciences, et crée au besoin trois formes sublimes pour le même sentiment.

On a beaucoup parlé du trio pendant lequel le confident du patricien fait pacte avec deux bandits. C'est en effet un morceau fort louable et qui tient bien sa place; cependant l'idée première, habilement mise en œuvre du reste, me paraît manquer de verve et d'originalité. J'arrive à la scène fondamentale de l'ouvrage. — Stradella monte à son pupitre et chante, le peuple l'entoure et lui répond. Quelle scène imposante et magnifique! Sainte-Marie-Majeure, l'office du jeudi saint, les cardinaux et la foule qui s'interrogent et se répondent; les lumières, l'orgue, l'encens, et, dans sa tribune, planant au-dessus de tous, le plus grand chanteur de l'Italie, un homme dont la voix fait tomber le poignard du bras des assassins! En vérité, on a peine à concevoir qu'un musicien accepte une responsabilité pareille. En effet, il ne s'agit plus ici de composer selon la mesure de votre talent, de livrer à la foule votre inspiration de tous les jours, il faut que vous soyez sublime, et, quoi que vous fassiez, vous resterez toujours au-dessous du sujet. Or, pour surcroît de peine et de difficulté, voilà qu'il se trouve que l'un des plus mâles génies des temps

modernes, Gluck, a traité cette scène. Stradella, c'est Orphée avec les conditions de l'art catholique; Orphée, quel poëme! quel chef-d'œuvre! une mélodie incomparable, timide d'abord, mais qui monte et s'élève à travers la voix rauque des enfers, et finit par la dominer: deux motifs sublimes en présence; à mesure que l'un grandit et prend force, l'autre diminue et s'éteint. Par quelles gradations insaisissables, par quelles mystérieuses nuances le grand poète a dû passer pour amener ainsi ces natures farouches et brutales jusqu'à la sensibilité humaine! Avec de pareils obstacles il était presque impossible à M. Niedermeyer de réussir; aussi sa musique, excellente d'ailleurs, et qui dans toute autre occasion eût été fort goûtée, échoue ici complètement. M. Niedermeyer s'est porté lui-même le plus rude coup qui se puisse recevoir; le souvenir d'Orphée, qui plane incessamment sur cette scène, lui ravit l'attention de tous; on s'élance vers le champ de Gluck comme par instinct, et dans cette préoccupation où le plonge le souvenir du chef-d'œuvre, l'esprit finit par oublier tout-à-fait le chanteur qui psalmodie au pupitre et l'orchestre qui s'épuise (ô misère!) à traduire les paroles du chanteur en imitations laborieuses. M. Niedermeyer et M. Halevy peuvent désormais se donner la main; ils ont, tous les deux, entrepris avec le même succès une chose impraticable, l'un en voulant refaire, dans *Stradella*, la scène d'Orphée, l'autre celle des imprécations du grand-prêtre dans *la Vestale*.

Le quatrième acte, tout entier au triomphe de Stradella, ne se compose guère que d'un ballet assez mesquin et d'un finale dramatique et bien conduit. En général, les airs de danse manquent de verve et de caractère; il semble que le musicien aurait dû se souvenir là, plus que partout ailleurs, que son action se passait en Italie. Après les saltarelles si vives et si charmantes de *la Muette*, on n'était guère disposé à se laisser ravir par ces petits motifs, qui n'ont d'original que la mesure. Vraiment, M. Niedermeyer a du malheur: tantôt c'est la grande figure de Gluck qu'il heurte de front; tantôt c'est M. Auber qu'il coudoie. A Dieu ne plaise qu'il entre le moins du monde dans mon intention de comparer Gluck à M. Auber, l'auteur d'*Iphigénie* à l'auteur de *Gustave*! Cependant il est bon de s'entendre, M. Auber a dans certaines parties de son art une supériorité incontestable, et l'on aurait grand tort de le traiter sans façon.

Je ne dis rien du cinquième acte, évidemment écrit avec des préoccupations de mise en scène où la critique n'a rien à voir. Je pense qu'il faudrait consulter là-dessus le machiniste; s'il est content, tout va bien; c'est d'ailleurs, d'un bout à l'autre, une musique plus que suffisante pour accompagner, au bruit des cloches, du canon et des tambours, le mariage d'un doge avec la mer.

Maintenant, malgré certaines qualités mélodieuses, malgré le style

correct et pur qui ne s'y dément pas un seul instant, nous doutons que la partition de *Stradella* serve beaucoup à la renommée de M. Niedermeyer; à vrai dire on attendait mieux de l'auteur mélancolique du *Lac*, et de tant d'autres pièces charmantes. Il en est presque toujours ainsi des talens gracieux et fragiles qui sortent du cercle intime pour lequel ils sont nés, et viennent s'aventurer imprudemment sur la scène. Combien il leur vaut mieux de rester toute leur vie dans ce demi-jour mystérieux, qui permet à ceux qui les affectionnent de mettre sur leurs têtes toutes les espérances de l'art! Heureux celui qui recule de jour en jour jusqu'à sa mort cette épreuve fatale et ne vient pas compromettre, en essayant de les réaliser aux yeux de tous, ces espérances que le public n'aurait jamais cessé d'accepter comme légitimes.

On s'est beaucoup étonné de l'enthousiasme que Nourrit avait toujours manifesté par le rôle de Stradella; il me semble que cette prédilection s'explique assez naturellement: le chanteur se sera laissé tromper, comme le musicien, par l'apparence du sujet. D'ailleurs, qui vous dit qu'il n'a pas été entraîné par une secrète sympathie vers le personnage de Stradella, et n'a point cédé à quelque impérieux désir d'exprimer ses propres sensations sous l'habit d'un homme qui fut chanteur comme lui? Si la tentative a mal réussi, ce n'est point à Nourrit qu'il faut s'en prendre, mais aux situations dans lesquelles on l'a constamment placé; il était au-dessus des forces humaines d'émouvoir une assemblée avec la prédication monotone que M. Niedermeyer a mise dans sa bouche. Nourrit va se hâter de revenir à son grand répertoire, c'est avec *don Juan*, avec *Guillaume Tell*, avec *les Huguenots* qu'il fera ses derniers adieux au public. Adieux sublimes, mais qui n'en seront pas moins tristes. Rien ne ressemble moins à la troupe de l'Opéra que celle du Théâtre-Italien. C'est là une différence si évidente qu'il paraît inutile de la démontrer. D'un côté, ce sont des talens énergiques, mûrs, accomplis, parvenus, grâce à des études immenses, et grâce surtout à la générosité de leur nature, au plus haut degré de la perfection; de l'autre, des sujets doués de voix plus ou moins belles, mais pour la plupart dépourvues de toute agilité; des natures dramatiques, si l'on veut, mais jusque-là vouées à l'imitation. Bonne ou mauvaise, l'inspiration de Nourrit domine tout à l'Opéra; et si l'on excepte Levasseur, qui a eu le bon esprit de conserver certaines traditions italiennes qui lui sont propres, chacun relève immédiatement de cette inspiration. Or, l'absence du maître jettera nécessairement le désordre et la confusion parmi tous ces petits talens qui ne vivaient que de son souffle. Dès-lors, s'il est vrai que tous ceux-ci n'ont jamais eu dans l'ame que le génie de l'imitation, ils tomberont sur l'heure, et tout sera dit; si au contraire il en est autrement, leur na-

ture inquiète et jalouse ne manquera pas de les solliciter; ils voudront, quoi qu'il leur en coûte, prouver qu'ils peuvent se soutenir par leurs propres forces; et qui sait? cet état désespéré viendra peut-être éveiller en eux des qualités essentielles qui, dans la confiance oisive où les tenait l'initiative du maître, ne se seraient sans doute jamais révélées. Voilà de quelle façon la retraite de Nourrit pourra bien ne pas nuire à l'avenir de l'Opéra. D'ailleurs le plus grand chanteur de l'Italie, depuis que Rubini est en France, Dupré, arrive pour le remplacer; on engagera tôt ou tard une nouvelle *prima donna*, madame Stoltz, si elle est capable de tenir cet emploi, ou toute autre, et ce que la troupe de l'Opéra aura perdu en harmonie et en ensemble, elle le regagnera en indépendance et en originalité.

Le Théâtre-Italien s'amuse de temps en temps à méditer revers et pièces tombées qui viendraient rompre pour quelques jours la monotonie de sa fortune; or, comme il désespère de se donner ce plaisir en ne jouant que les chefs-d'œuvre de son répertoire, il appelle à lui par intervalles des musiciens nouveaux qui s'empressent de lui composer des partitions très propres à l'usage qu'il veut en faire. Voilà ce qui nous a valu sans doute la mise en scène de *Malek-Adel* et d'*Ildegonda*, deux partitions, l'une du maestro Costa, l'autre du maestro Marliani. Rien n'est plus inoffensif que cette musique dont il serait puéril de vouloir entreprendre l'analyse. Il y a là bon nombre de cabalettes de toute espèce et pour toutes les voix. Les cabalettes héroïques s'annoncent vaillamment par un solo de trompette à clé; les cabalettes mélancoliques, moins ambitieuses, se contentent du hautbois pastoral; c'est là du reste tout ce qui les distingue entre elles. La variété des instrumens tient lieu de toute expression musicale. M. Costa semble se rattacher à Donizetti; M. Marliani inclinerait plutôt vers Bellini; cependant nous pensons qu'il faut attendre ces deux maîtres à quelque nouvelle épreuve pour se prononcer dignement sur ce fait. Jusqu'à présent il serait difficile de découvrir dans leur musique des traces d'un système quelconque.

C'est un spectacle des plus curieux de voir avec quelles imprécations furibondes la critique *humanitaire* fond sur ces pauvres innocentes partitions, qui ne demandaient que deux choses, le silence et l'oubli. A l'entendre, il faut désespérer de l'art parce que M. Costa a fait une cavatine, et que Rubini l'a chantée. A la moindre roulade tous les missionnaires de l'art pur fulminent et rugissent. En voilà un qui embouche aujourd'hui la trompette comme s'il s'agissait de faire tomber les murailles de Jéricho, et cela au sujet de deux malheureuses partitions qui sont déjà par terre.

Le Théâtre-Italien a repris *Mose*, l'un des plus beaux rôles de La-

blache, et prépare pour l'éclat de ses derniers jours la *Semiramide*, où Mlle Pixis chantera la partie d'Arsace. On peut dire que c'est bien mériter du public que de clore ainsi la saison par les deux plus imposans chefs-d'œuvre du grand maître. Voilà pourtant qui réhabiliterait, nous n'en doutons pas, le Théâtre-Italien aux yeux de la critique *humanitaire*, si Rossini lui-même n'était exclu pour jamais du cercle de ses admirations.

M. Liszt a donné quatre soirées en l'honneur des sonates et des concertos de Beethoven. Le public intelligent et capable de se recueillir était accouru là de toutes parts pour apprendre quelque chose encore sur ce génie immense qui a mis au monde les symphonies, et continuer cette initiation profonde, qui se poursuit chaque année au conservatoire avec tant de talent et de générosité d'un côté, de l'autre avec tant de zèle et de persévérance. En effet, faute d'interprètes, faute aussi de sanctuaire, on avait ignoré jusqu'à ce jour les compositions moindres de Beethoven, la plupart chefs-d'œuvre de pensée et de beau style, qui, pour être plus intimes, n'en méritent pas moins l'admiration de tous. On ne peut que louer M. Liszt d'avoir complété de la sorte la noble entreprise du Conservatoire. Du reste, le programme avait toujours de quoi vivement émouvoir l'intérêt. Tantôt c'était Nourrit qui chantait avec un enthousiasme sacré *les Astres*, cet hymne magnifique de Schubert, cette voix d'une ame enivrée des merveilles de la création, qui tout à coup sort de son extase, pousse un cri sublime, et presque aussitôt y retombe, comme ravie d'avoir jeté un son dans l'harmonie universelle; tantôt c'était M. Liszt qui jouait avec sa fougue et son entraînement accoutumés quelque sonate de Beethoven. Certes M. Liszt est un musicien énergique et puissant, et personne plus que nous n'admire sa manière impétueuse et brillante, quand toutefois sa verve veut bien se donner champ dans les limites de l'art, et ne dégénère pas en un délire qui va jusqu'à la frénésie, oubliant le style et la mesure. Mais pourquoi toute cette pantomime bizarre, qui semble chercher à traduire l'expression de la musique? Vous avez le son, qui parle aux ames, pourquoi ces gestes, qui ne s'adressent qu'aux yeux? pourquoi cette chevelure flottante, qui revient à tout moment, comme pour donner à la tête l'occasion de se relever fièrement, à la manière d'un lion qui secoue sa crinière? pourquoi tous ces souvenirs du Kreissler d'Hoffmann? qu'est-il besoin de suivre ainsi toutes les ondulations de la musique? Un homme n'est pas un épi de blé, pour se plier au moindre vent qui ride la surface du clavier.

Thalberg en agit autrement : il demeure immobile à son piano; et tandis que le clavier rend sous sa main des sons dont il a seul le se-

cret, des sons inouis jusqu'à présent, et tels qu'il semblait impossible que cet instrument en pût jamais exhaler de si beaux, il garde une attitude impassible. Rien de ce qu'il médite ne transpire au dehors. Ses sensations vont droit du cœur au clavier sans jamais se promener sur son visage. C'est un jeu clair, régulier, parfait : point de trouble ni de confusion; toujours la mesure. Dans ses plus grands emportemens, vous entendez vibrer la moindre note, vous comptez chaque goutte de cristal dans le torrent mélodieux. L'effet que produit Thalberg est immense, et d'autant plus glorieux pour lui, qu'il ne le cherche jamais au-delà des plus sévères conditions de son art. Les partisans du geste et de la pantomime, ceux qui ne s'émeuvent que lorsqu'on les secoue rudement par les épaules, prétendent que la manière de Thalberg est dénuée de sentiment. C'est là une opinion au moins fausse, et dont le succès même de cette manière démontre le peu de valeur. En effet, un pianiste qui se contenterait de grouper des notes entre elles sans les animer du souffle de son inspiration, ferait à peu près le travail d'un homme qui enfile des perles, et je doute que le public se laissât divertir long-temps par cet exercice puéril. L'impassibilité, qui ne se dément pas un instant au milieu d'une exécution éclatante et sympathique, est un signe de puissance, voilà tout. Thalberg rappelle aujourd'hui les maîtres de la grande école du piano. C'est ainsi que devait en jouer Mozart, avec inspiration, mais aussi avec tact et réserve, dans une époque où le talent et la simplicité s'alliaient encore ensemble à merveille.

H... W...

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1837.

Ce qui se passe depuis quelques jours est un spectacle tout nouveau, et dans la chambre et dans le ministère. Tout à coup, au moment où le ministère se croyait le plus assuré de sa majorité, la chambre des députés, où il se plaisait à compter un excédant de plus de cinquante voix en sa faveur, lui dénie son concours pour une loi politique, et lui refuse les moyens de répression qu'il regardait, lui, comme les seuls propres à assurer la tranquillité du pays. Ce n'est pas tout, ce fait si étrange est suivi d'un fait non moins nouveau. Le ministère n'accepte point le refus de concours de la chambre comme un avis de se retirer; il reste, se dispose à resserrer ses rangs, repousse toutes les modifications qui lui sont offertes ou conseillées par ses officieux ou ses amis, et l'opposition, au lieu d'user de sa victoire, répond par des votes favorables, et tels que le ministère n'aurait jamais pu les espérer. Encore une fois, c'est un spectacle neuf, singulier; et, de jour en jour, il devient plus difficile d'en prévoir le dernier acte.

Assurément, si le ministère était composé de deux nuances bien distinctes sans lien commun, il lui serait facile de savoir où il va, comme à la chambre de deviner le résultat de ce qu'elle vient de faire. Le rejet de la loi de disjonction disait assez haut à M. Molé qu'il est temps, ou de quitter le ministère ou de le modifier par l'adjonction du maréchal Soult, ou du moins de M. de Montalivet, qui veut aussi un pouvoir fort, qui a toujours combattu pour le gouvernement, mais qui n'est pas regardé comme un partisan de l'école doctrinaire. En quoi consiste l'esprit de cette école? Nous serions peut-être aussi embarrassés de le dire que ceux qui la composent; mais toujours est-il qu'elle existe, qu'elle est unie, qu'elle entre tout à la fois dans un ministère, envahissant tous les postes les plus importans, qu'elle en sort aussi tout à la fois ou à peu près, et qu'elle forme une sorte de camp retranché dans la chambre; en un mot, qu'elle a tout le caractère d'un parti, avec ses chefs qui se placent à la cime des af-

faires, qui dominent et transigent tout à la fois selon l'occasion et la nécessité; avec son gros d'armée qui obéit et répète la parole des chefs; avec son arrière-garde et ses partisans qui dépassent quelquefois la tête, qui la compromettent, qui l'entraînent et lui font souvent la loi. On ne peut nier que dans ce parti, qui est d'ailleurs bien connu et qui est loin de vouloir cacher ses ressources, on ne veuille avec ardeur l'ordre, la force dans le pouvoir, l'obéissance dans les subordonnés, tout ce qui est indispensable dans une société qui veut durer et ne pas périr à la moindre secousse; mais enfin ces choses si nécessaires, on les veut là, d'une façon si rude et si absolue, en se préoccupant si peu des nécessités d'en bas et de quelques garanties de plus en plus essentielles, à mesure qu'on augmente la force du pouvoir, que ceux-là même qui voudraient tout ce que veulent les doctrinaires, le veulent autrement qu'eux. Or, c'est ainsi que s'est formé le présent ministère, composé de deux, et même de trois membres qui voulaient l'ordre et la force dans certaines conditions, d'un chef qui veut la force et l'ordre avec une volonté moins âpre, quoique tout aussi prononcée, et de quelques autres qui suivent le flot, lequel grossit toujours du côté de la majorité numérique.

Deux lois politiques seulement ont été présentées par ce cabinet. La première vient d'être rejetée, et les partis encore tout haletans se préparent à se rencontrer de nouveau, quand viendra la discussion de la seconde de ces lois. Nous ne savons ce qui en adviendra, mais il est certain qu'en frappant ces deux lois, la chambre frapperait tout le cabinet.

Il n'est pas très constitutionnel de scruter l'intérieur d'un cabinet et de rechercher la pensée de chacun de ses membres, quand la responsabilité des mesures est en quelque sorte commune; mais quoi de moins constitutionnel que tout ce qui se passe en ce moment entre la chambre et le ministère? et nous pouvons bien, sans scrupule, passer outre, comme fait tout le monde en ce temps-ci. On a dit que les deux lois politiques de la session avaient été rédigées à l'insu de M. Molé, et adoptées dans le conseil par une majorité dont il ne faisait pas partie. Ce fait n'est pas exact. Il paraît que M. Molé approuvait, au contraire, la loi de disjonction, et que, ne la regardant pas comme contraire à la Charte, il s'était franchement disposé à la défendre à la fois contre les amendemens du parti ultra-ministériel et contre les attaques de l'opposition. On assure, au contraire, et l'on croit savoir que la loi de non-révélation n'était pas de son goût, et que s'il n'eût obéi qu'à ses penchans (ce qu'on n'est pas toujours maître de faire dans un cabinet, même quand on en est le chef), cette loi n'eût pas été présentée à la chambre.

La chambre jugera cette loi, comme elle a fait pour l'autre, avec certaines idées et certaines préventions qu'on ne peut blâmer et qui sont bien naturelles. Sa manière d'agir lors de ce dernier vote, bien que la forme n'en soit pas irréprochable, prouve que, loin d'avoir méconnu son origine dans ses vieux jours, elle est, au contraire, restée tout-à-fait l'enfant de ses pères et le fruit de l'œuvre populaire des électeurs. Il faut se mettre à tous les points de vue. Le point de vue de la chambre ne peut être tout-à-fait celui du ministère. Celle-ci a beau venir chez les minis-

tres, leur tendre la main, leur offrir son constant et parfait concours; quand vient une circonstance décisive, et quand elle peut agir en toute liberté sous l'incognito du scrutin secret, l'esprit défiant et actif de la commune se manifeste aussitôt, et la déclaration des droits se dresse toute vivante au milieu d'elle, au moment où l'on s'y attend le moins. De son côté, le ministère apporte toujours sur son banc la pensée qu'il y représente le roi et ses prérogatives, et qu'à lui est dévolu le soin de la dignité du souverain et de sa conservation personnelle. Et c'est ici la véritable pensée qui unit le ministère; ce qui l'a mis d'accord sur un grand nombre de questions, où il y avait d'abord divergence; ce qui l'a empêché jusqu'à ce jour de se disperser sur des routes différentes, ce sont les dangers, c'est la situation du roi. C'est pour cela qu'on s'est empressé de présenter les lois de famille qui pouvaient encore attendre une session; c'est ainsi que les lois politiques ont été rédigées et consenties, parce qu'on s'est dit qu'il fallait défendre le roi contre les conspirateurs et contre les assassins. On a donc fait une loi pour punir les conspirateurs et une autre loi pour découvrir les assassins, la loi de disjonction et la loi de non-révélation, auxquelles on peut sans doute reprocher, à l'une d'être irrégulière, mais certes moins choquante et moins en dehors de nos mœurs que la trahison sous le drapeau; à l'autre de manquer de moralité, mais qui est assurément moins immorale que tous les projets homicides, exécutés ou non, que nous avons vus depuis deux ans.

Encore une fois, voilà pourquoi le cabinet a été d'accord, voilà sur quelle pensée il s'est réuni, et comment M. Molé, le modérateur du cabinet, de l'aveu même des organes de la presse qui voudraient lui contester ce rôle et surtout l'empêcher de le jouer, a trouvé, dans le sentiment de ses devoirs, l'abnégation nécessaire pour adopter une mauvaise loi politique qu'il n'avait pas approuvée, et pour marcher momentanément dans les voies d'un système où pouvaient l'arrêter quelques-uns de ses scrupules. On nous assure même que M. Molé poussera jusqu'au bout l'accomplissement du pénible devoir de sa position, et qu'il a insisté dans le conseil, contrairement à d'autres avis, pour que la loi de non-révélation soit discutée à la chambre des pairs et présentée, dans un bref delai, à la chambre des députés. Or, il y a d'autant plus de courage dans cette résolution de M. Molé, qu'il ne se dissimule aucun des embarras que lui prépare cette discussion, et que ses anciens rapports d'amitié avec M. Royer-Collard ont dû lui apprendre que ce vieux et puissant défenseur de la légalité, sous la restauration, a lu, il y a deux jours, à ses amis intimes, un brillant discours contre la loi, où il montre, dans un curieux épisode, de Thou forcé d'aller vendre à Richelieu la tête de son ami Cinq-Mars, si la loi de non-révélation eût existé du temps de Louis XIII. Il y a sans doute plus d'un argument de ce genre dans le discours de M. Royer-Collard, dont l'esprit bien trempé n'est pas de ceux qui s'engourdissent dans le repos.

Voilà deux lois politiques qui causent de terribles embarras au ministère, et qui ne paraissent pas venir d'une manière bien puissante à son

aide. La loi de disjonction était presque inexécutable, à cause des difficultés de procédure sans nombre qu'elle élevait. Quant à l'autre, la loi de non-révélation, outre qu'elle n'a pas l'inconvénient de toucher au jury, et qu'elle n'a pas l'air, comme semblait celle-ci, d'être une vengeance contre le verdict de Strasbourg, qu'il faut subir en songeant chrétiennement aux autres profits de l'institution qui nous l'a valu, les amendemens de la chambre des pairs lui ôtent, en grande partie, le caractère de délation intime. Il y a quelque chose d'inquiétant dans ce mot de révélation; et, en 1832, où l'on faisait encore plus la guerre aux mots qu'aux choses, la France entière (on sait que la chambre des pairs faisait à peine partie de la France en ce temps-là), la France entière applaudit quand on supprima de notre Code pénal le délit de non-révélation. C'est que toute la France n'avait pas été juge de délits politiques, c'est-à-dire placée, par la loi, dans la nécessité de condamner, avec quelques conspirateurs très sérieux, une foule de conspirateurs à la suite qui avaient médité la ruine de l'état, sans trop apercevoir les conséquences de leur complot à travers la fumée de l'estaminet, au fond duquel on allait les séduire. Quant à ces criminels obscurs, et stupides jusqu'à l'innocence, la cour des pairs et les jurés trouvaient souvent dans la loi de non-révélation, dont les peines n'étaient pas très graves, un moyen d'être clémens sans trop entamer leur conscience. Ils les jugeaient comme *non-révélateurs*, au lieu de les traiter comme coupables du crime de haute trahison, et un simple emprisonnement faisait justice de quelques pauvres diables, très indignes, en vérité, de monter sur l'échafaud. Ajoutez que la crainte de l'emprisonnement faisait quelquefois révéler un complot, et que d'autres fois, un conspirateur dévoilait un danger pour l'état, décidé par la certitude qu'il avait de changer de rôle en agissant ainsi. Sans doute la morale se révolte à l'idée d'une telle trahison; mais les conspirations ne sont que des trahisons légalisées quand elles réussissent; et quant à la révélation simple, la morale souffre bien aussi quelque atteinte de celui qui voit préparer en silence, près de lui, une machine de mort, sans avertir celui qu'elle doit frapper.

On peut contester l'excellence des moyens, mais le ministère, et particulièrement M. Molé, ont eu en cela l'intention bien formelle de défendre les jours du roi. Il n'est pas un membre de l'opposition, même de la gauche extrême, qui n'eût cherché quelque moyen semblable, si le roi s'était adressé à lui, comme il l'a dû faire à ses ministres, en les sommant de lui donner la protection dont jouit en France le plus obscur citoyen. Le moyen, en effet, quand on est ministre, de rester les bras croisés et de répondre seulement par un soupir plaintif, quand le chef de l'état vous demande, au nom de sa famille en larmes, la sécurité que son gouvernement a donnée à tous les citoyens, qui peuvent, grace à la paix dont jouit le pays, traverser jour et nuit les cités et les routes, voyager à travers les forêts et les montagnes, sans que leur vie et leur bourse courent le moindre risque, tandis que le roi ne peut descendre l'escalier de son palais sans s'exposer à recevoir une balle; — ou bien, si c'est un complot contre sa maison et son trône,

quand il se plaint de voir le complot impuni, tandis que le vol d'un mouchoir, la tentative d'incendie d'une meule de foin, ou tout autre délit, sont si rapidement punis ou réprimés?

Mais on a vu, et non peut-être sans raison, dans ces lois toute la préface d'un système, un pont pour arriver à la terre promise que nous montrent de loin les sentinelles perdues de la doctrine. Peut-être tout autre ministère, celui de M. Thiers, par exemple, qu'on ne pouvait suspecter, eût-il fait passer ces lois, ou quelques lois de cette nature; car de quoi s'agissait-il? de ce que veut tout le monde, de la sûreté du roi, c'est-à-dire du repos du pays. Mais sur le rempart que la prudence ministérielle élevait autour du prince, et auquel travaillaient presque d'accord M. Molé et M. Guizot, on voyait la presse avancée, la jeune presse ministérielle, comme elle se nomme, se hâter de braquer des canons, et montrer déjà dans ses mains la mitraille dont elle comptait bien les charger pour la confusion des factieux, c'est-à-dire de tous ceux dont le zèle monarchique n'est pas aussi pétulant que le sien. La chambre a refusé la loi. On ne peut blâmer la chambre.

Maintenant la discussion va s'ouvrir sur les fonds secrets. La chambre les accordera sans doute. C'est, nous dit-on, un moyen d'étendre la police, un moyen non politique de préserver le roi. Le ministre des affaires étrangères demande aussi un supplément de fonds secrets, car ce n'est pas seulement en France que doit s'exercer la surveillance du gouvernement. Les dépêches reçues récemment de Bruxelles et de Darmstadt prouvent que les machines infernales et les pensées d'assassinat s'expédient à présent du dehors au dedans, et que cette maladie contagieuse se dispose à faire le tour de l'Europe, comme la grippe et le choléra.

Il paraît que la connaissance qu'il a des dispositions de la chambre au sujet de la loi des fonds secrets, n'a pas peu déterminé M. Molé à insister sur la prochaine discussion de la loi de non-révélation. Le ministère a hâte de savoir ce que lui garde la chambre sous les votes de cette complaisante et immense majorité, dont il se sent un peu embarrassé. Cette tactique de l'opposition est vraiment remarquable et non moins nouvelle que l'est toute la marche des affaires depuis peu de jours. Un journal qui voit tout en noir, et qui semble vouloir élever le trône sur les décombres de ce régime, y voit l'abus et la ruine du gouvernement représentatif. Ceci est l'abus de la critique et du droit de vitupération. Avec un peu plus de calme et d'impartialité, on reconnaîtrait, au contraire, dans la méthode actuelle de l'opposition, une habileté qui n'est pas blâmable, et même quelque chose de mieux.

Si on recherchait tous les abus du gouvernement représentatif, si on fouillait dans cette chambre de fonctionnaires et jusque dans les rangs de ces députés indépendans, qui n'envient les fonctions de personne, mais qui ont des parens et des amis pourvus, de leur fait, de toutes sortes d'emplois; si on allait par-delà encore, on s'assurerait sans doute et sans peine que le gouvernement représentatif n'est mu par des anges, ni d'une part, ni de l'autre, et que ce sont des hommes faillibles, préoccupés d'intérêts personnels, et animés de passions souvent peu nobles,

qui mettent ses rouages en mouvement. Là, comme ailleurs, il faut se réjouir du bien, n'importe d'où vient sa source. Or, ce que nous voyons est un progrès, c'est une amélioration réelle. Quel que soit le motif de ce changement, il paraît certain que l'opposition systématique, qui voulait qu'un ministère eût tort tous les jours, à toutes les heures, dans tous ses discours et dans tous ses actes, soit qu'il fît marcher une armée ou confectionner un pont, percer une route ou signer un traité, soit qu'il se crût en droit de destituer un fonctionnaire ou d'en créer un, que cette opposition n'est plus supportable aujourd'hui. Il est donc avéré que l'opposition doit être juste, si elle veut qu'on l'écoute. Nous savons aussi bien que personne que c'est là simplement une tactique; mais, enfin, la tactique est bonne, et l'opposition s'honore en l'adoptant.

Quoi qu'il en soit, la loi de non-révélation sera discutée. Le *Journal de Paris* a dit, avec plus d'esprit et de verve que de justesse, que la loi de disjonction a été tuée par le silence de M. Guizot et par la parole de M. Molé; il lui est peut-être réservé de voir ces paroles démenties par les faits, et la loi de non-révélation périr par une marche contraire. Peu nous importe que ce pressentiment se réalise, car le ministère ne nous inspirera aucune inquiétude tant que M. Molé le couvrira de son nom. M. Molé agira dans ce cabinet, nous le pensons, comme il a agi à la chambre dans cette mémorable discussion. Ainsi qu'il se levait pour protester contre les amendemens qui étaient contraires à la constitution, ainsi il se lèverait sans doute dans le conseil pour s'opposer à toutes les infractions contre la Charte. C'est là son rôle; il n'en a pas d'autre, et il ne saurait y faire défaut sans perdre aussitôt son influence dans le conseil, sa position dans la chambre, et manquer à la fois aux traditions de famille qui doivent le guider. Si nous ouvrons les mémoires du temps, nous verrons Mathieu Molé défendre la loi, tantôt dans le parti des princes, tantôt dans le parti de la cour, le centre gauche et le centre droit de l'époque, et se rendre ainsi propre à modifier tour à tour les deux partis et les préserver de leurs excès, ainsi que pourrait faire alternativement son successeur dans un ministère de centre gauche, où ses opinions le placeraient comme un élément de centre droit, et comme il devrait faire, comme il fait peut-être dans le présent ministère, où il représente assurément le centre gauche, avec sa modération qui n'est pas dépouillée d'énergie, et sa fermeté qui n'est pas revêtue de formes acerbes.

Avec l'autorité de son nom et de sa conduite, M. Molé peut donc, *par sa parole*, décider la chambre à voter pour la loi de non-révélation, dont il n'est pas l'auteur. Ce jour-là M. Molé aura sauvé son ministère, et sans doute il y prendra l'influence qui lui serait bien due. Qu'on ne dise pas que nous voulons tracer deux sillons à ce ministère, ou le diviser par une vieille tactique. Nous n'y songeons pas; mais il y a une évidence qu'on ne peut se refuser à reconnaître. C'est la présence réelle de deux nuances d'opinion dans le conseil. Lisez la discussion de l'adresse, pesez les paroles de M. Molé et les paroles de M. Guizot, là est la nuance. Le refus d'admettre M. de Montalivet au ministère de l'intérieur, lors de la for-

mation du cabinet, prouve que la nuance de M. Guizot dominait alors; depuis le rejet de la loi de disjonction, il est permis de croire que l'influence de M. Molé augmente, si elle ne domine pas encore. En disant ces choses, nous n'avons pas la prétention de révéler un secret; tout le monde les sait comme nous, et ce serait feindre que de vouloir les ignorer à présent. L'unité du cabinet existe cependant; mais elle n'existe que dans une pensée principale, dans celle de la sûreté du roi.

Si donc le ministère succombe par le rejet de la loi de non-révélation et de la loi de disjonction, ce sera la faute de ceux qui ont donné à ces lois une couleur qu'elles ne devaient pas avoir, après tout. Nous ne parlons pas de l'opposition; c'est son métier, et elle l'a très bien fait. Nous avons en vue les écrivains qui gourmandent le président du conseil, quand il se rend chez le président de la chambre, comme si le chef d'un ministère était jamais dispensé des lois de la politesse envers le représentant d'un pouvoir de l'état; ceux qui, ayant de reste tant de logique et tant de verve, l'emploient à servir des passions qui ne sont pas même celles de leurs amis, et à épouvanter ceux-là même qui trouveraient un bon côté à leur système. Si la loi de non-révélation est adoptée, au contraire, ce ne sera qu'autant que le ministère effacera cette première impression de la chambre qui s'est manifestée par un vote défavorable, et qui se reproduirait infailliblement en présence de la sœur jumelle de la loi repoussée. Cette tâche appartient à M. Molé, et il ne peut la remplir qu'en adoucissant, par l'autorité qu'il vient d'acquérir, le système politique qu'il a consenti jusqu'à présent. Une vérité triviale à force d'avoir été dite, c'est que la France hait à la fois le despotisme et l'anarchie, les ordonnances de juillet et les journées de juin; elle se défie également de ceux qui lui disent qu'il faut changer le système électoral, qui s'en vont criant que la chambre ne suffit pas aux besoins de la liberté, et de ceux qui crient tout aussi haut que la Charte ne suffit pas aux besoins du pouvoir. Nulle de ces opinions n'aura d'accès dans la chambre, et la majorité se montrera inexorable envers ceux qui seront même soupçonnés de les encourager et de les répandre. Que le ministère se règle là-dessus. Celui des ministres qui comprendra le mieux cette vérité, sera le plus influent.

F. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES DU NEUVIÈME VOLUME.

MIGNET. — Sieyes, sa vie et ses travaux. 5
EDGAR QUINET. — Des Poètes épiques. — III. — L'Épopée française. 23
ÉMILE SOUVESTRE. — Nantes. 53
GUSTAVE PLANCHE. — Réception de M. Guizot à l'Académie 75
LAG.... — Statistique parlementaire. — Session de 1837. 93
H. W. — Revue musicale. 110
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 121
A.... — La Valachie et la Moldavie. 129
VICTOR COUSIN. — L'Instruction primaire à Rotterdam. 171
SAINTE-BEUVE. — Littérature catholique. — *Sainte Elisabeth de Hongrie*, de M. de Montalembert. — *La sainte Passion de Jésus-Christ*, de la sœur Emmerich. 186
A. BUSSIERES. — Poètes et Romanciers modernes de la France. — XXI. — Jules Janin. 196
F. DE MONTHOLON-SÉMONVILLE. — Le Mysore. 228
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 255
AUGUSTE BARBIER. — Lazare, poème. 261
X. MARMIER. — Lettres sur l'Islande. — VII. — Mythologie. 318
CH. LABITTE. — M. Raynouard, sa vie et ses ouvrages. 330
.... — Lettres politiques, n° 1. 357
A. COCHUT. — Théâtre-Français. — *La Camaraderie*, par M. Eugène Scribe. 368
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 377
SAINTE-BEUVE. — Illustrations scientifiques de la France et des pays étrangers. — III. — M. Ampère, sa jeunesse, ses études diverses. 389
E. LITTRÉ. — M. Ampère. — II. — Physique. 422
GUSTAVE PLANCHE. — Du Théâtre moderne en France, première partie. 440
VICTOR COUSIN. — Visite à l'Université d'Utrecht. 459
EDGAR QUINET. — Le Siége de Constantine. 487
.... — Lettres politiques, n° 2. 492
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 508
LÉON FAUCHER. — L'Union du midi. — Association commerciale de la France avec la Belgique, l'Espagne et la Suisse. 517
.... — Histoire de Vittoria Accoramboni, duchesse de Bracciano. 560
L. W. — Poètes et Romanciers modernes de la Grande-Bretagne. — IV. — Robert Burns. 585
.... Y. — Revue littéraire. 628
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 640
L. DE CARNÉ. — De la Démocratie aux États-Unis, et de la Bourgeoisie en France. 653
ROULIN. — Les Orangs, premier article. 683
Mémoires du général Lafayette. — La Fuite à Varennes, fragment. 707
SAINTE-BEUVE. — Madame de Pontivy. 728
.... — Troisième Lettre de deux Habitans de La Ferté-sous-Jouarre au Directeur de la *Revue des Deux Mondes*. 748
H. W. — Revue musicale. 760
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 773

3 9090 007 508 373